HISTOIRE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

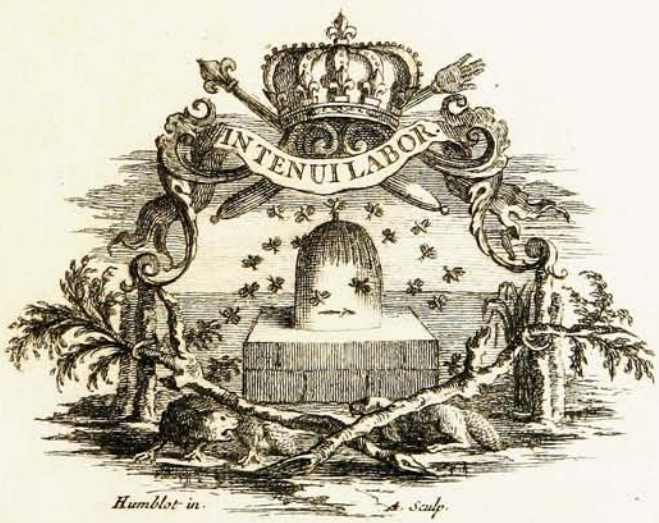
TOME II.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE,
AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE
d'un Voyage fait par ordre du Roi dans
l'Amérique Septentrionale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez PIERRE-FRANÇOIS GIFFART, ruë Saint Jacques,
à Sainte Théreſe.

M. DCC. XLIV.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

PROJET
D'UN CORPS D'HISTOIRES DU NOUVEAU MONDE.

QUOIQUE l'on ne comprenne ordinairement ſous le nom de Nouveau Monde, que la ſeule Amérique, je lui donne ici une ſignification plus étenduë; car j'y comprens tous les Pays, qui étoient inconnus aux Européens avant le XIV. ſiécle. Or voici en peu de mots le Plan de ce Corps hiſtorique, que je n'ai pas crû devoir propoſer au Public, juſqu'à ce que je fuſſe en état de lui annoncer que la premiere Partie eſt déja ſous la Preſſe.

Je commence par faire obſerver que la plûpart des Provinces de ce que j'appelle le Nouveau Monde, n'ont entr'elles aucune liaiſon, & qu'il en eſt même peu, dont l'hiſtoire puiſſe naturellement entrer dans celle d'une autre. Quel rapport, par exemple, y a-t-il entre la Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Eſpagne? On ne peut gueres écrire l'hiſtoire d'un ſeul Royaume de l'Europe, qu'on ne touche à celle de tous les autres: on ne s'aviſeroit pourtant pas d'écrire une Hiſtoire générale de toute cette partie de l'Ancien Monde; combien à plus forte raiſon ſeroit-il inſenſé de vouloir faire un Ouvrage ſuivi de celle de l'Amerique? Il en faut donc ſéparer les parties, qui n'ont aucune dépendance les unes des autres; réunir celles, dont on ne pourroit parler ſéparément, ſans tomber dans des redites, ou ſans les mutiler, telles que ſont la Nouvelle France & la Loüiſiane, & donner au Public toutes ces Hiſtoires l'une après l'autre. Or voici ce que j'ai imaginé pour leur donner une uniformité, qui en faſſe un tout lié par la méthode qu'on y gardera.

Je mettrai à la tête de chaque Hiſtoire un Catalogue exact de tous les Auteurs, qui auront écrit ſur le même ſujet, ne l'euſſent-ils fait qu'en paſſant, pourvû que ce qu'ils en ont dit, mérite

qu'on y faſſe quelque attention. Je marquerai en même tems les ſecours, que j'aurai tirés de chacun, & les raiſons, que j'aurai euës de les ſuivre, ou de m'en écarter; en quoi je tâcherai de faire enſorte, qu'aucune prévention, ni aucun autre intérêt, que celui de la vérité, ne conduiſe ma plume.

A ce premier préliminaire j'en ajoûterai un ſecond, qui ſera une Notice générale du Pays. J'y ferai entrer tout ce qui regarde le caractere de la Nation, ſon origine, ſon gouvernement, ſa religion, ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualités, le climat & la nature du pays, ſes principales richeſſes; mais je rejetterai à la fin de l'Ouvrage tous les articles de l'hiſtoire naturelle, qui demanderont d'être traitez en détail, & toutes les piéces, qui n'auront pû avoir lieu dans le corps de l'Hiſtoire, & qui pourront néanmoins apprendre quelque choſe d'intéreſſant: comme ce qui regarde le Commerce & les Manufactures, les Plantes & les Animaux, la Médecine, &c.

Pour ce qui eſt du corps même de l'Hiſtoire, j'y garderai le même ordre, que j'ai ſuivi en écrivant l'Hiſtoire de l'Iſle de Saint Domingue, & dont il m'a paru que le Public n'étoit pas mécontent. Je n'y omettrai rien d'eſſentiel, mais j'y éviterai les détails inutiles. Je ſçai que la nature de cet Ouvrage en demande, que d'autres Hiſtoires ne ſouffriroient pas. Des choſes aſſez peu intéreſſantes en elles-mêmes font plaiſir, quand elles viennent d'un Pays éloigné, mais je comprends qu'il faut choiſir & ſe borner.

De cette maniere on pourra avoir une connoiſſance entiere de chaque Region du Nouveau Monde; de l'état où elle étoit, quand on l'a découverte: de ce qu'on a pû apprendre de l'Hiſtoire de ſes premiers habitans; de ce qui s'y eſt paſſé de conſiderable, depuis que les Européens y ſont entrez; de ce qu'elle renferme de plus curieux; & l'on ſçaura ce que l'on doit penſer de ceux, qui en ont écrit juſqu'à préſent. Ainſi l'Hiſtoire du Nouveau Monde ne ſera plus en danger de périr par ſa propre abondance; les choſes, qui ſont véritablement dignes de la curioſité des Lecteurs, n'y ſeront plus noyées dans les inutilités, pour ne rien dire de plus, ni embaraſſées dans les contradictions; & il ſera aiſé de faire un diſcernement juſte de ceux d'entre les Auteurs des Relations & des Voyages, qui méritent ſeuls le décri, qu'ils ont attiré ſur tous les autres, d'avec les Ecrivains, qui par leur ſincérité, & leur application à s'inſtruire, ſe ſont rendus dignes d'être regardés comme des guides ſûrs & des témoins irréprochables.

Au reſte, il étoit bien tems de rendre ce ſervice au Public, tandis que nous avons encore des regles certaines de critique pour diſtinguer les Pieces legitimes & authentiques, de ce nombre prodigieux d'Ecrits hazardés, dont la plûpart altérent la vérité juſqu'au point de la rendre méconnoiſſable, & qui en feroient enfin perdre abſolument la trace, ſi on laiſſoit aller le débordement plus loin. Jamais en effet la demangeaiſon d'écrire n'a été plus loin qu'en cette matiere. Qui pourroit nombrer les Relations, les Mémoires, les Voyages, les Hiſtoires particulieres & générales, qu'ont enfantés la curioſité de voir & l'envie de raconter ce que l'on a vû, ou ce que l'on a voulu paſſer pour avoir vû? Mais il nous reſte encore un rayon de lumiere, à la faveur duquel nous pouvons dégager la vérité de ce monſtrueux amas de fables, qui l'ont preſqu'entierement éclipſée; & dont la plûpart, quoique ſoûtenuës des agrémens du ſtile, & du pernicieux aſſaiſonnement de la ſatyre, du libertinage & de l'irreligion, ne demeurent en poſſeſſion d'être entre les mains de toutes ſortes de perſonnes, au grand préjudice des mœurs & de la pieté, que parce qu'on ne leur a encore rien oppoſé de meilleur.

Si dans la revûe, que je ferai de toutes les Piéces, qui ont quelque rapport à mon Ouvrage, il m'en échappe quelques-unes, ce ſera pour l'ordinaire, parce qu'il n'aura pas été poſſible, ou que je n'aurai pas jugé qu'il convînt de les tirer de l'obſcurité, où elles ſeront demeurées enſevelies; & mon ſilence à leur égard ſera la ſeule critique, qui leur convienne. S'il m'arrive pourtant d'en omettre, qui méritent de n'être pas oubliées, je reparerai ce défaut, dès qu'on m'en aura averti. De cette ſorte, ſi on peut reprocher avec fondement à ces derniers ſiécles une licence effrénée d'écrire, plus capable d'établir parmi le commun des hommes un vrai pyrrhoniſme en fait d'hiſtoire, que d'inſtruire ceux, qui s'adonnent à cette lecture, & plus propre à dégrader les Héros, qui ont rempli le Nouveau Monde de l'éclat de leurs exploits, & de leurs vertus, par le fabuleux, qu'on y a mêlé, qu'à leur procurer l'immortalité, qui leur eſt dûë; on trouvera dans cet Ouvrage un remede à ce déſordre; & ceux qui viendront après nous, ſeront plus en état, qu'on ne l'a été juſqu'ici, de rendre juſtice à tout le monde.

On me demandera peut-être, ſi je me ſuis flatté de pouvoir exécuter un deſſein ſi vaſte, & pour lequel il ſemble que la plus longue vie ſeroit encore trop courte. A cela je réponds que la

nature de cet Ouvrage ne demande pas que toutes les parties, qui le compoſeront, ſoient de la même main ; qu'il ne ſouffrira point de la diverſité du ſtile ; que cette diverſité y aura même ſon agrément ; & qu'il ne ſera queſtion que de ſuivre toujours le même plan, ce qui eſt fort aiſé. On peut dire de cette entrepriſe à peu près la même choſe, que de la découverte de l'Amerique. Le plus difficile étoit fait, quand elle fut une fois commencée. Il y a donc tout lieu de croire qu'elle continuëra après moi, & que ſi j'ai l'avantage d'en avoir donné l'idée, ceux qui me ſuccederont, auront la gloire de l'avoir perfectionnée.

Il ne me reſte plus qu'à prévenir le Public ſur la dépenſe inévitable dans l'exécution d'un tel projet, afin que le prix des Volumes ne le revolte point. Premierement, on n'y doit épargner ni les Cartes, ni les Plans, & je ſuis perſuadé que cet article ne trouvera point de contradicteurs. Rien n'eſt plus néceſſaire dans l'Hiſtoire, dont la Géographie & la Chronologie ſont les deux yeux ; ſurtout, lorſqu'il s'agit de Pays, qui ne ſont pas aſſez connus. En ſecond lieu, on fera graver tout ce que l'Hiſtoire naturelle fournira de plus curieux, mais on ne le fera que quand on pourra s'aſſûrer d'avoir été bien ſervi. Enfin, il y a dans les differentes manieres de s'habiller & de s'armer de tant de Peuples divers, dans les cérémonies de leur Religion, & dans leurs coûtumes, bien des choſes, qu'on ſera fort aiſe de voir repreſentées au naturel ; mais on aura ſoin de retrancher tout ce qui ne ſerviroit qu'à encherir inutilement les Volumes.

FASTES CHRONOLOGIQUES DU NOUVEAU MONDE,

ET DES ETABLISSEMENS QUE LES EUROPE'ENS Y ONT FAITS:

CORRIGE'S ET AUGMENTE'S.

1248.

Groenland.

QUELQUES-UNS placent en cette année les premieres navigations au Groenland, que M. Savary nomme *la Groenlande*; mais ils ſe trompent. Ce grand Pays étoit connu des Norvegiens dès le neuviéme ſiécle, & beaucoup plus qu'il ne l'eſt aujourd'hui.

1363.

Guinée.

On ne ſçait pas au juſte en quelle année les François ont commencé à trafiquer en *Guinée*, mais il eſt certain qu'en 1364, des Marchands de Dieppe avoient découvert cette Côte, & y trafiquoient. Leur mémoire y eſt encore très-chere aux habitans, qui ſe la tranſmettent par tradition. La bonne conduite de ces Navigateurs, & les manieres fort oppoſées des autres Européens, qu'ils ont connus depuis, ont beaucoup contribué à faire regretter les Dieppois. On a conſervé le nom de *Petit Dieppe* à un endroit de la côte du *Grain*.

1383.

Les Dieppois font un établiſſement dans un endroit de la même côte, où eſt preſentement le fort *de la Mine*. Les guerres civiles de France ſous les regnes de Charles VI. & de Charles VII. les obligerent en 1410 de l'abandonner.

1401 - 1405.

Iſles Canaries.

Les Iſles *Canaries*, que quelques-uns prétendent, ſans en apporter aucunes preuves ſuffiſantes, être les Iſles *Fortunées*, ſi vantées par les Anciens, ont été ignorées des Européens juſques vers le milieu du XIV. ſiécle. Des Navigateurs Genois & Catalans en ayant eu quelque connoiſſance vers l'an 1345, Louis de la Cerda, dont le Pere avoit été déshérité par Alphonſe X. Roy de Caſtille ſon ayeul, fut couronné peu de tems après Roy des Canaries par le Pape Clement VI; mais il ne prit point poſſeſſion de ce Royaume, & les Canaries retomberent dans l'oubli. Au commencement du XV. ſiécle, ou vers la fin du précédent, Henry III. Roy de Caſtille, les donna à Jean de Bethancourt, Gentilhomme Normand, d'autres diſent à Robert de Braquemont, depuis Amiral de France; lequel y envoya Jean de Bethancourt, Baron de S. Martin le Gaillard, ſon parent. Celui-ci ſe rendit maître en 1401. ou en 1405. des Iſles de *Lançarotte*, de *Fuerte Ventura*, & de *Fer*, & s'y fit reconnoître pour Roy. Maciot de Bethancourt, ſon Parent & ſon Succeſſeur, ceda dans la ſuite ſon droit à l'Infant de Portu-

gal, D. Henri, Comte de Viſeo, lequel y envoya Ferdinand de Caſtro, Grand-Maître de ſa Maiſon. Les Auteurs ne s'accordent pas ſur le tems, auquel furent découvertes les autres Iſles. Ce qui eſt certain, c'eſt que le Roy de Caſtille ayant reclamé contre la ceſſion de Maciot de Bethancourt, en vertu du droit de Souveraineté, qu'il prétendoit ſur les Canaries, il y eut entre ce Prince & l'Infant de Portugal un Traité, en vertu duquel ces Iſles furent renduës à la Couronne de Caſtille, qui les poſſede encore aujourd'hui.

1412.

Cap de Bojador. Premiere navigation des Portugais le long de la côte d'Afrique. Leurs courſes ſe terminerent long tems au Cap de *Bojador*, qu'ils n'oſoient doubler.

1418.

Porto Santo. Découverte de l'Iſle de *Porto Santo* par Triſtan Vaz & Jean Gonzalez Zarco, Portugais. Ils lui donnerent ce nom, parce qu'ils y aborderent le jour de la Touſſaints.

1419.

Madere. Découverte de l'Iſle *Madere* par les mêmes. Chacun donna ſon nom à la pointe, où il prit terre; & Gonzalez ayant trouvé en abordant une grotte, où ſe retiroient des loups marins, il nomma ce lieu *Cambra de Lobos marinos*, & prit le ſurnom de *Cambra*, & plus communément *Camara*, qui eſt demeuré à ſon illuſtre famille. Le nom de *Madera* fut donné à cette Iſle, parce qu'elle étoit toute couverte de bois; car *Madera* en Portugais ſignifie bois, d'où vient apparemment notre mot de *Madrier*. Quelques Auteurs Anglois ont avancé que Madere avoit été découverte plus de 60 ans auparavant par un homme de leur Nation, nommé Machin, que la tempête y avoit jetté par hazard avec ſa femme. Ils ajoûtent que Machin étant devenu veuf, s'étoit remis en mer, avoit donné connoiſſance de ſa découverte aux Caſtillans, & que ſur cet avis des Navigateurs Eſpagnols & François étoient allé croiſer dans ce parage, qu'ils n'avoient pû trouver Madere, & qu'ils avoient fait pluſieurs deſcentes dans les Canaries.

1439.

Bojador. Gil Añez, Portugais, double le Cap de *Bojador*, accompagné d'Antoine Gonzalez Baldaya. On prétend que ce Promontoire eſt le même, qui eſt marqué dans Ptolomée, ſous le nom de *Canarea*. Le nom de Bojador lui fut donné par les Portugais, à cauſe que pour le paſſer, il faut voguer aſſez loin à l'Oueſt, puis revenir à l'Eſt. *Bojar* en portugais ſignifie voguer.

1440.

Cap Blanc. Nuño Triſtan, Portugais, découvre le *Cap Blanc*. Quelques Auteurs placent auſſi en cette même année la découverte du *Cap Verd*, mais ce n'eſt pas l'opinion la plus ſuivie.

1442. 1443.

Rio del Oro. Arguyn. Antoine Gonzalez, Portugais, découvre *Rio del oro*. L'année ſuivante il découvrit les *Iſles d'Arguyn*, vis-à-vis le Cap Blanc. L'Infant D. Henry y fit bâtir un Fort, dont les Hollandois s'emparerent en 1638.

1445.

Angra. Gonzalo de Cintra, Portugais, découvrit ſur la même côte de Nigritie une grande Baye, où il fut tué. On l'appella de ſon nom *Angra de Cintra*, c'eſt-à-dire, Baye de Cintra. Peu à peu on s'eſt accoutumé à la nommer tout ſimplement *Angra*.

1446.

Cap Verd. Nuño Triſtan, dont nous avons déja parlé, découvre le *Cap Verd*. Il paſſa devant l'embouchure du *Senega*, ſans

le reconnoître, car le Cap Verd a le Senega au Nord, & le *Gambea* au Midi. Ces deux rivieres ſont les principales branches du *Niger*. Quelques-uns attribuent la découverte du Cap Verd à Denys Fernandez ; peut-être accompagnoit-il Nuño Triſtan.

1447.

Senega. Lançarote, Portugais, découvre le *Senega*, que les gens du Pays nommoient *Ovedéc*. Lançarote lui donna le nom de *Senega*, ou *Sanega*, qui étoit celui d'un Negre de conſideration, qu'il y fit eſclave, & qui ſe racheta. Le Portugais prit d'abord cette riviere pour un bras du Nil. Quelques-uns rejettent cette découverte à l'année ſuivante.

1448.

Açorres. Dom Gonzalo Vello, Commandeur d'Almouros, partit cette année de Portugal pour aller reconnoître les Açorres, ainſi nommées de la quantité de Vautours, qu'on y trouva. Car *Açor* en Eſpagnol & en Portugais ſignifie Vautour. On appelle auſſi ces Iſles *les Terceres*, du nom de la principale de toutes, laquelle étant la troiſiéme, qu'on rencontre en venant de Portugal, fut nommée *Tercera*. Le Commandeur ne reconnut que les Iſles de *Fayal*, de *Pico*, de *S. George*, *la Gracioſa*, *la Tercera*, *Sainte Marie* & *Saint Michel*. Cette derniere eſt célebre par la fameuſe bataille navale, que le Marquis de Santa Crux y gagna en 1582. ſur Dom Antoine, qui ſe diſoit Roy de Portugal. Celle de *Flores* & de *Corvo* n'ont été connuës, que quelques années après. Toutes ces Iſles étoient ſans habitans, lorſque le Commandeur Portugais y aborda, excepté celle de Fayal, où des familles Flamandes étoient établies ſur le bord d'une riviere. Boterus dit que les Açorres ont été découvertes en 1439. mais il y a bien de l'apparence qu'il ſe trompe, & que les Flamands y étoient même avant ce tems-là. C'eſt aux deux Iſles de Flores & de Corvo, qui ſont Nord & Sud, que les Portugais avoient placé d'abord leur premier meridien, ſur ce qu'ils crurent avoir obſervé que l'aiguille aimantée ne varioit point par leur travers. D'autres Navigateurs aſſûrent que cette obſervation eſt fauſſe. Ce qui eſt certain, c'eſt que les Portugais ont depuis fixé leur meridien au Pic des Açorres, & que pluſieurs Nations les ont ſuivis en cela. Celui des François eſt à l'Iſle de Fer, une des Canaries. On trouva dans l'Iſle de Corvo, lorſqu'on la découvrit, une ſtatuë equeſtre, dont on n'a pas bien pû diſtinguer la matiere, montée ſur un pié d'eſtal de même, où il y avoit des caracteres, qu'on n'a pû déchifrer, & qu'on n'a pas eu le ſoin de conſerver. Les premiers Navigateurs n'étoient pas curieux de ces ſortes de monumens. Le Cavalier montroit de la main droite l'Occident, comme pour faire entendre qu'il y avoit des Terres de ce côté-là. Le Commandeur d'Almouros commença un établiſſement aux Açorres.

1449.

Découverte des *Iſles du Cap Verd* par Antoine Nolli Genois, au nom de l'Infant D. Henry, Comte de Viſeo. La premiere, où il aborda, fut nommée *l'Iſle de Mai*, parce qu'il y prit terre le premier jour de Mai. Il en reconnut en même tems deux autres, auſquelles il donna les noms de S. Jacques & de S. Philippe, dont on célebre la fête en ce jour. Le reſte ne fut découvert qu'en 1460. par les Portugais, qui commencerent alors à les peupler toutes, le P. du Jarric ſe trompe, quand il dit, que les Portu-

Iſles du Cap Verd.

gais firent cette découverte en 1446. & Sanut, lorſqu'il l'attribuë à Louys de Cadamoſto, noble Venitien, envoyé, dit-il, par l'Infant de Portugal pour découvrir de nouvelles Terres : à moins qu'on ne diſe que Cadamoſto commandoit l'Eſcadre, qui reconnut en 1460. celles de ces Iſles, que Nolli n'avoit point vûës. Quelques Auteurs prennent ces Iſles pour *les Gorgones* de Pomponius Mela : d'autres, pour *les Gorgades* de Pline : d'autres, pour les *Heſperides*, ſi vantées par les Anciens : d'autres enfin, pour *les Iſles Fortunées*, & ces divers ſentimens ont quelque vraiſemblance ; mais ils n'ont que cela. Je pancherois plus à croire que les Canaries étoient les Heſperides, & les Iſles du Cap Verd, les Fortunées : mais le nom de Fortuné convient beaucoup mieux au Cap Verd même, qu'aux Iſles, auſquelles il a donné le nom ; où l'air n'eſt pas ſain, & qui n'ont rien de recommandable.

1471.

Iſles de S. Thomé & du Prince, le Cap de Sainte Catherine : la Mine.

Jean de Santaren, & Pierre de Eſcovar, Portugais, envoyés par Dom Fernand Gomez, découvrent l'Iſle *de S. Thomé*, celle *du Prince*, & *le Cap de Sainte Catherine*, qui fut ainſi nommé, parce qu'ils le reconnurent le jour de la Fête de cette Sainte. Ils trouverent ſur toute cette côte beaucoup de mines d'or, ce qui lui fit donner le nom de *la Mine*.

1472.

Iſle d'Anno-bon.

Les mêmes découvrirent le premier jour de l'année ſuivante une Iſle, qu'ils appellerent *Anno bueno*, à cauſe de la circonſtance du jour. On l'appelle vulgairement *Anno-bon*.

1477.

Eſtotiland. Labrador.

On prétend qu'en cette année Jean Scalve, Polonois, reconnut l'*Eſtotiland*, & la *Terre de Labrador* ; mais cela n'eſt pas bien prouvé. Il eſt certain au moins qu'il n'y fit aucun établiſſement. On convient même aujourd'hui que l'Eſtotiland eſt un Pays chimerique.

1481.

S. Georges de la Mine.

Diego de Azambuja, Portugais, bâtit le Fort de *S. Georges de la Mine* à l'endroit, où un ſiécle auparavant les François en avoient eu un.

1484.

Congo. Benin, Prêtre Jean.

Diego Cam, Portugais, découvre le Royaume de *Congo*, lequel comprenoit alors ceux d'*Angola*, de *Matamba*, & pluſieurs autres, qui en ont été ſéparés depuis. Il paroît que c'eſt à ſon retour, dumoins c'eſt dans le même voyage, qu'il entra dans le Royaume de *Benin*. Il y eut avis que le Roy de Benin recevoit d'un Prince plus puiſſant que lui l'inveſtiture de ſon Royaume, par le Manteau Royal, & un Bâton, où il y avoit une Croix ſemblable à celle de Malte ; & que les Etats de ce grand Monarque étoient éloignés de deux cent cinquante lieuës du Benin. Il en inſtruiſit à ſon retour le Roy ſon Maître, qui crut que c'étoit le Prêtre Jean, & trois ans après Pierre de Covillam, & Alphonſe de Payva furent envoyés vers ce Prince, qu'on ne doutoit point qu'il ne fût l'Empereur des Abyſſins. Les deux Députés allerent s'embarquer à *Adem*, port de l'Arabie Heureuſe ; puis s'étant ſéparés, Payva prit la route d'Abyſſinie, & mourut en chemin. Covillam prit celle des Indes, alla à *Cananor*, à *Goa*, à *Calicut*, retourna en Afrique, prit terre au Royaume de *Sofala*, paſſa de-là à *Ormuz*, d'où il ſe rendit à la Cour de l'Empereur des Abyſſins.

1486.

Cap de Bonne-eſperance.

Barthelemi Diaz, Pierre Diaz, ſon frere, & Jean Infanté, Portugais, découvrent

découvrent *le Cap de Bonne Eſperance*, Ils le nommerent *Cap des Tourmentes*, parce qu'ils y eſſuyerent de violentes tempêtes ; mais le Roy de Portugal, qui comprit que cette découverte lui ouvroit le chemin des Indes, changea ce nom en celui, qu'il a toujours porté depuis.

1492.

Premiere découverte de l'Amerique.

Chriſtophe Colomb, Genois, découvre l'onziéme d'Octobre la premiere Terre de *l'Amérique*, & en prend poſſeſſion au nom de la Couronne de Caſtille. C'étoit une des Iſles *Lucayes*, qui ſe nommoit *Guanahani*, & à laquelle il donna le nom de *San Salvador*. Il en reconnut enſuite pluſieurs autres, puis celle de *Cuba*, & enfin l'Iſle *Hayti*, qu'il nomma *l'Iſle Eſpagnole*. Les François l'appellent *S. Domingue*, du nom de ſa Capitale.

1493.

Ligne de Demarcation.

Le Pape Alexandre VI. fait tracer la fameuſe ligne du *Demarcation*, pour mettre d'accord les Eſpagnols & les Portugais au ſujet de leurs découvertes. Elle paſſoit par le milieu de l'eſpace de mer, qui eſt entre les Açorres & les Iſles du Cap Verd ; mais dans la ſuite elle fut reculée de 370 lieuës à l'Oueſt.

Petites Antilles.

Au mois d'Octobre de la même année Chriſtophe Colomb découvrit la plûpart des petites Antilles, & la plûpart des noms, qu'il leur donna, ſe ſont conſervés juſqu'à preſent. Il reconnut enſuite l'Iſle *Boriquen*, & l'appella l'Iſle de *S. Jean-Baptiſte*. On y a depuis ajoûté le ſurnom de *Puerto Ricco*. Les François la nomment *Porto Rico*.

Iſabelle, la premiere Ville du Nouveau Monde.

De-là il paſſa à l'Iſle Eſpagnole, où il bâtit la premiere Ville, que les Européens ayent euë dans le Nouveau Monde, & la nomma *Iſabelle*, en l'honneur de la Reine de Caſtille, qui portoit ce nom.

1494.

Jamaïque.

Chriſtophe Colomb découvre la *Jamaique* le quatorziéme de Mars. Il lui donna le nom de *Santyago* : mais celui de *Jamaica*, qu'elle portoit, a prévalu. Il s'aſſûra dans le même voyage que Cuba étoit une Iſle.

1496.

Terre-Neuve. Labrador. Eſtotiland.

Le cinquiéme de Mars Henry VII. Roy d'Angleterre, accorda une Patente à Jean Cabot, ou Gabato, Venitien, & à ſes trois Fils, pour aller à la découverte des nouvelles Terres. Les conditions étoient qu'après tous les frais deduits, ils donneroient au Roy le cinquiéme des profits. Ceci eſt certain par les Actes publics d'Angleterre. Ce qui ſuit, ne l'eſt pas autant. On prétend que les Cabots reconnurent l'Iſle de *Terre Neuve*, puis une partie du Continent de *Labrador* ou *Laborador*. Ils s'éleverent, dit-on, juſqu'aux 55 degrés de latitude Nord, & en ramenerent en Angleterre quatre Sauvages. Cependant de bons Auteurs ont aſſûré qu'ils n'avoient débarqué en aucun endroit, ni du Continent, ni des Iſles. D'autres ont prétendu depuis que l'*Eſtotiland*, qu'on plaçoit au Nord ou à l'Oueſt de Labrador, avoit été découvert en 1390. par des Pêcheurs *du Friſlend*. Antoine Zani, dit-on, noble Venitien, & Nicolas Zani, ſon Frere, étant partis des côtes d'Irlande, avoient été pouſſés par la tempête ſur le Friſland, qu'on croit faire partie du Groenland, & là eurent connoiſſance de cette découverte. Ils font dans leur relation une deſcription magnifique de l'Eſtotiland ; mais cette relation eſt viſiblement un roman.

Premier voyage

Le huitiéme de Juillet de la même année, qui étoit un Samedi, Dom Vaſ-

aux Indes par mer. Terre de Natal.

c ode Gama partit de Lisbonne, pour aller en Ethiopie & aux Indes par le Cap de Bonne Eſperance. Le jour de Noël il découvrit une Terre, qu'il nomma *la Terre de Natal*, à cauſe de la circonſtance du jour de cette découverte.

1498.

Riviere des Reix, Mozambic, Quiloa, &c.

Le ſixiéme de Janvier il apperçut un grand fleuve, qu'il nomma *la Riviere des Roys*; enſuite le *Mozambic*, puis les Royaumes de *Quiloa*, de *Mombaça*, de *Melinde*, & de *Sofala*: il prit en pluſieurs endroits poſſeſſion du Pays au nom de la Couronne de Portugal. Le vingtiéme de May il arriva à Calicut. Barros dit qu'il partit du Mozambique le 24. d'Aouſt, & qu'il arriva en 22. jours à Calicut. S'il dit vrai, ce fut le 16. & non le 20. qu'il mouilla devant cette Ville. Il eſt le premier qui ait paſſé aux Indes par cette route.

L'Iſle de la Trinité.

Le dernier jour de Juillet de la même année Chriſtophe Colomb découvrit l'Iſle de *la Trinité*. Les uns diſent qu'il lui donna ce nom, parce que d'abord elle lui parut comme une Montagne à trois têtes. D'autres prétendent qu'il avoit fait vœu de nommer ainſi la premiere Terre qu'il appercevroit. Le douziéme d'Août il deſcendit à terre, & il ſe convainquit bien-tôt que la Trinité étoit une Iſle.

Découverte du Continent de l'Amérique. Paria, Orenoque. Iſle des perles.

L'onziéme il avoit vû une autre Terre, qu'il prit auſſi d'abord pour une Iſle, & qu'il nomma *Iſla Santa*; mais il reconnut bientôt que c'étoit le Continent, & il donna à toute cette côte, qu'il rangea à la vûë, le nom de *Paria*, ou il trouva que les Habitans la nommoient ainſi. Quelques jours après, ayant couru un grand danger dans une des embouchures de *l'Orenoque*, il l'appella *Boca del Drago*. De-là il paſſa au Golphe des Perles, & découvrit trois Iſles; il nomma la premiere *la Marguerite*, à cauſe des perles, qu'on pêchoit dans ce Golphe: les deux autreſſe nommoient *Cochem* & *Cubagua*: celle-ci, où étoit la plus grande pêche des perles, en a longtems porté le nom.

1499.

Le Cap de la Vela. Venezuela, Cumana.

Le ſeiziéme de May, Alphonſe de Ojeda, Gentil-homme Eſpagnol, accompagné d'Americ Veſpuce, Florentin, & de Jean de la Coſa, le plus habile Pilote, qui fût alors en Eſpagne, aborda au Continent de l'Amerique à 200. lieuës à l'Orient de l'Orenoque; parcourut la côte l'eſpace de 200 lieuës juſqu'à un Cap, auquel il donna le nom *de la Vela*; découvrit le Golphe de *Maracaïbo*, & donna le nom de *Venezuela*, c'eſt-à-dire, de petite Veniſe, à une Bourgade, qu'il trouva bâtie ſur l'eau, à peu près comme cette grande Ville. Ce nom a depuis été étendu à toute la Province. Enfin il reconnut toute la côte de *Cumana*. Americ Veſpuce, qui n'étoit que Bourgeois ſur l'Eſcadre, que commandoit Ojeda, publia la relation de cette découverte, dont il ſe donna tout l'honneur; & pour perſuader au Public, qu'il avoit le premier de tous les Européens abordé au Continent du Nouveau Monde, il oſa avancer que ſon voyage avoit été de vingt-cinq mois. Ojeda interrogé juridiquement ſur ce fait, le dementit; mais comme il en avoit été cru d'abord ſur ſa parole, on s'étoit accoûtumé à donner ſon nom au Nouveau Monde, & l'erreur a prévalu ſur la vérité.

Salines d'Ayola.

Sur la fin de la même année Chriſtophe Guerra, & Pero Alonſo Niño découvrirent la pointe de *Ayola*, qui eſt Nord & Sud de la pointe occiden-

tale de la Marguerite, & ils y trouverent de fort belles ſalines.

1500.

Breſil. Maragnaon. Vincent Yañez Pinçon, Eſpagnol, qui avoit accompagné Chriſtophe Colomb à ſon premier voyage, étant parti d'Eſpagne à la fin de Decembre de l'année précedente, découvrit le 26. de Janvier un Cap du Breſil, qu'il nomma le Cap *de Conſolation*, & en prit poſſeſſion au nom de la Couronne de Caſtille. Les Portugais lui ont depuis donné celui de *S. Auguſtin*. Pinçon crut enſuite appercevoir l'embouchure d'une grande riviere, qu'il nomma *Maragnaon*; on a depuis reconnu que ce n'étoit qu'une Baye, dans le fond de laquelle il y a une Iſle, qui porte aujourd'hui le nom de Maragnaon, qu'elle a donné à toute une Province du Breſil. Trois Rivieres aſſez belles ſe déchargent dans la Baye, mais aucune ne porte le nom de Maragnaon. Le P. Chriſtophe d'Acuña, dans la deſcription de la Riviere des Amazones, prétend qu'une Riviere, qu'il nomme *Maragnon*, ſort de ce grand Fleuve, & va ſe jetter dans la Baye, dont nous venons de parler: mais il ſe trompe. Des Capucins François ont eu une Miſſion dans l'Iſle de Maragnaon, qu'ils écrivent *Maragnan*, ſuivant la prononciation Portugaiſe, au lieu que les Eſpagnols écrivent & prononcent *Maragnon*.

Le huitiéme de Mars de la même année, & ſelon quelques-uns, le neuviéme, Dom Pero Alvarez Cabral partit de Lisbonne pour le ſecond voyage des Indes. La veille de Pâques, après avoir eſſuyé une horrible tempête, qui diſſipa une partie de ſa flotte, & en fit périr quelques navires, il fut jetté avec le reſte ſur la côte de Bréſil, entra dans un Port, qu'il appelle *Porto ſecuro*: il donna enſuite à tout le Pays le nom de *Sainte Croix*, & en prit poſſeſſion au nom du Roy de Portugal, ſon Maître. Le nom de *Breſil*, ou, comme on diſoit alors, *de Braſil*, eſt celui, que lui donnoient les naturels du Pays; & il a prévalu ſur celui de Sainte Croix. Cabral reprit enſuite ſa route vers les Indes, arriva à Calicut le 13 de Septembre, de-là il paſſa à Cananor, enſuite à Cochim.

Au reſte rien n'eſt plus fabuleux que le bruit, qui courut alors en Eſpagne, & auquel les envieux de Chriſtophe Colomb donnerent beaucoup de vogue; à ſçavoir, qu'une caravelle, qui portoit en Angleterre des vins d'Eſpagne, après avoir été long-tems contrariée par les vents, fut contrainte de courir au Sud, puis à l'Oueſt, & ſe trouva à la fin près d'une Iſle, où l'équipage alla ſe repoſer des fatigues de la Mer: d'autres diſent que c'étoit la côte de Fernambouc, mais tous conviennent que c'étoit au Breſil. On ajoûtoit que le Pilote Andaloux, Biſcayen, ou Portugais, car on varie ſur cela; étant repaſſé en Europe, aprés avoir perdu preſque tout ſon équipage, étoit mort dans l'Iſle de Porto Santo chez Colomb, qui y étoit établi, & à qui il laiſſa tous ſes mémoires, dont celui-ci avoit profité pour découvrir le Nouveau Monde. Cette affaire fut dans la ſuite examinée au Conſeil des Indes, & l'impoſture y fut confonduë. D'ailleurs Colomb, s'il avoit eu ces mémoires, auroit paſſé la ligne équinoxiale, ce qu'il ne fit jamais.

Terre-Neuve. Cette même année Gaſpard de Cortereal, Gentilhomme Portugais, aborda à l'Iſle de Terre-Neuve, dans une Baye, à laquelle il donna le nom de *la Conception*, qu'elle garde encore aujourd'hui; il viſita enſuite toute

la côte orientale de cette grande Iſle. On lui attribuë encore d'autres découvertes dans le Continent voiſin, où les anciennes Cartes placent une *Terre de Cortereal*. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'accoûtumé à des climats plus doux, & l'eſprit rempli de l'idée des richeſſes de l'Afrique, & des Indes, il ſe dégoûta bientôt d'un Pays, où il ne voyoit que des rochers affreux couverts de neiges, des rivieres, & une mer glacée, & où il n'y avoit point d'autre commerce à faire, que celui d'un Poiſſon, dont on ne connoiſſoit point encore le prix, & qui étoit même apparemment inconnu alors. Il reprit donc la route de Portugal, & périt en chemin. Champlain prétend que Cortereal fit deux voyages en Terre Neuve, & périt au ſecond, ſans que l'on ſache ni où, ni comment. Il ajoûte que Michel de Cortereal, ſon Frere, ayant voulu continuer la même entrepriſe, eut le même ſort.

1501.

Golphe d'Uraba. Au commencement de Janvier de cette année Rodrigue de Baſtidas, Eſpagnol, accompagné de Jean de la Coſa, dont j'ai déja parlé, partit de Cadix pour faire de nouvelles découvertes, & après avoir paſſé le Golphe de Maracaïbo, découvrit plus de cent lieuës de côtes au-delà du Cap de la Vela, qui avoit été le terme des découvertes d'Ojeda; entra dans le Golphe d'*Uraba*, & pouſſa juſqu'à l'endroit, où fut depuis bâtie la Ville de Carthagéne. Il n'eſt pas bien certain qu'il ait donné à la Baye de Carthagene le nom, qu'elle porte aujourd'hui, comme quelques-uns l'ont cru.

Iſle de Juan de Nova. Dans le même tems Dom Juan de Nova partit de Lisbonne pour le troiſiéme voyage des Indes, & chemin faiſant découvrit, par les vingt dégrés de latitude Nord, une Iſle, qu'il nomma *la Conception*. Ayant enſuite doublé le Cap de Bonne-Eſperance, il découvrit une autre Iſle, vers les ſept ou huit dégrés de latitude-Sud, & lui donna ſon nom, qu'elle porte encore aujourd'hui.

1502.

Iſle de Sainte Helene. Dom Juan de Nova, revenant des Indes, découvrit la fameuſe Iſle de *Sainte Heléne*, à laquelle il donna ce nom. Quelques Cartes en marquent une ſeconde du même nom, ſous les mêmes paralleles, & beaucoup plus à l'Orient, découverte, dit-on, depuis peu; mais les plus habiles Navigateurs la croyent fabuleuſe.

Meliapor. Au mois de Mars de la même année, D. Vaſco de Gama, qui avoit fait le premier voyage des Indes par Mer, partit pour le quatriéme. Etant arrivé à Cochim, il y reçut des Ambaſſadeurs des Chrétiens de *Meliapor*, qui lui demanderent à être reçûs ſous la protection des Rois de Portugal.

Honduras. Au mois d'Août Chriſtophe Colomb découvrit le Cap & le Golphe de *Honduras*. Le douziéme de Septembre il reconnut un autre Cap, qu'il nomma *Gracias à Dios*, & le ſecond de Novembre un Port, qu'il appella *Puerto bello*: communément appellé *Porto belo*. Il entra enſuite dans quelques autres Ports de la même côte, dont quelques-uns ont depuis changé les noms, qu'il leur avoit impoſés.

Porto-belo.

1503.

Veragua. Le ſixiéme de Janvier ſuivant il entra dans une Riviere, à laquelle il donna le nom de *Bethléem*, en mémoire de l'entrée des Mages à Bethléem de Juda. De-là il paſſa dans celle de *Veragua*, qui n'en eſt qu'à une lieuë, & où il trouva des mines d'or. La Province de Veragua fut dans la

ſuite érigée en Duché en faveur de Louys Colomb, Petit-fils de Chriſtophe, & ce Duché eſt tombé par les Filles, premierement dans la maiſon de Bragance, & en dernier lieu dans celle de Liria-Barwich.

Socotora. Guardafu.

La même année D. Alphonſe d'Albuquerque, ſurnommé le Grand; D. François d'Albuquerque, ſon Frere; & D. Antoine de Saldaña partirent chacun avec une Eſcadre pour le quatriéme voyage des Indes. Dans ce voyage Diego Fernandez Pereyra, qui commandoit un des Vaiſſeaux de l'Eſcadre de Saldaña, découvrit l'Iſle de *Socotora*. Alphonſe d'Albuquerque mouilla lui-même au Cap de *Guardafu*, le plus oriental de l'Afrique, & étant arrivé aux Indes, il bâtit dans l'Iſle de Cochim une Forteresſe, à laquelle il donna le nom de Sant-Yago.

1504.

Grand Banc de Terre-Neuve.

Des Pêcheurs Baſques, Normands & Bretons faiſoient alors & depuis quelque tems, la pêche des moruës ſur le *grand banc de Terre Neuve*; & ſur les côtes de cette Iſle, du Continent voiſin, & de tout le Golphe de Saint Laurent. On ne ſçait pas au juſte en quel tems ils commencerent à frequenter ces Mers, ni quand on découvrit le grand Banc.

1505.

Monomotapa.

Pedro de Añaya, Portugais, étant dans le Royaume de Sofala, eut cette année la premiere connoiſſance de l'Empire de *Monomotapa* en Afrique.

Cette même année une Compagnie de Marchands de Rouen, arma quelques vaiſſeaux pour aller aux Indes Orientales, & en donna le commandement au ſieur Binet Paulmier de Gonneville. Ce Capitaine étant arrivé au Cap de Bonne eſperance, le courant, & les tempêtes de cette Mer orageuſe, le pouſſerent fort loin vers le Pole Auſtral. Il y découvrit un très-beau Pays, dont les Habitans le reçurent avec reſpect & admiration. Selon la relation de ce voyage, ces Peuples ſont doux, ſociables, bienfaits. Gonneville amena en France le Fils d'un de leurs Rois, auquel il avoit promis de le remener dans vingt Lunes. Mais les guerres civiles l'empêcherent de tenir ſa parole; & pour ne point laiſſer ſans apuy un jeune homme, qui lui avoit été confié de ſi bonne grace, il en fit ſon Gendre & ſon héritier. L'Auteur du voyage dans les Terres Auſtrales étoit né du mariage de la fille de Gonneville avec cet Etranger.

1506.

Canada.

En cette année Jean Denis de Honfleur publia une Carte des côtes de l'Iſle de Terre Neuve & des environs.

Maldives. Ceylan.

La même année D. Laurent d'Almeyda, Fils du Viceroy des Indes, D. François d'Almeyda, ayant eu ordre d'aller reconnoître les *Maldives*, fit d'abord la découverte de *Ceylan*. On prétend qu'il découvrit enſuite les Maldives, & cela eſt beaucoup plus vraiſemblable, que ce qu'on ajoûte, qu'il découvrit la même année l'Iſle *Madagaſcar*, & lui donna le nom de *S. Laurent*. Car il paroît certain que depuis la découverte de Ceylan ce jeune Seigneur n'a point quitté les Indes.

Madagaſcar. Iſles de Triſtan da Cuña.

Quelques Auteurs prétendent que l'Iſle de *Madagaſcar* fut découverte en 1505. mais ils ne diſent point par qui elle le fut. Ce qui eſt certain, c'eſt que ſur la fin de cette année 1506. D. Triſtan da Cuña, Portugais, ſur le rapport, que lui fit Rui Pereyra, un de ſes Capitaines, qu'il avoit touché à Madagaſcar, & qu'on trouvoit du poivre dans cette Iſle, s'y tranſporta

en perſonne. Marc Pol de Veniſe a parlé de Madagaſcar, que les Chinois connoiſſoient long-tems avant les Européens. On aſſûre même qu'ils y ont envoyé des Colonies. Pluſieurs croyent que cette Iſle eſt *la Cerné* de Pline, & la *Mamuthias* de Ptolomée. Lorſque D. Triſtan da Cuña paſſa à Madagaſcar, il commandoit la cinquiéme flotte, que le Roy de Portugal envoya aux Indes : avant que de doubler le Cap de Bonne Eſperance, il découvrit des Iſles, qui portent encore aujourd'hui ſon nom.

Yucatan. La même année Jean Diaz de Solis, & Vincent Yañez Pinçon pénétrerent dans le fond de la Baye de Honduras, & lui donnerent le nom *de la Nativité*. Ils reconnurent enſuite une partie de l'*Yucatan*, dont Chriſtophe Colomb avoit eu quelque connoiſſance, lorſqu'il découvrit la Baye de Honduras ; mais ils ne firent que le ranger à la vûë.

1508.

Sumatra. Malaca. Dom Diego Lopez de Siqueyra découvre l'Iſle de *Sumatra*, qu'on croit aſſez communément être l'ancienne *Trapobane*. De-là il paſſa à *Malaca*. On prétend qu'il découvrit auſſi alors le Cap de Guardafu ; peut-être en prit-il une connoiſſance plus exacte, que n'avoit fait D. Alphonſe d'Albuquerque.

Canada. La même année on vit en France un Sauvage du *Canada*, qu'un Pilote de Dieppe, nommé Thomas Aubert, y avoit amené.

1509.

Breſil. Jean Diaz de Solis, & Vincent Yañez Pinçon, paſſent la ligne, cotoyent la Terre du *Breſil*, & mettent par tout des marques de priſe de poſſeſſion pour la Couronne de Caſtille.

Jamaïque. La même année Jean de Eſquibel fit un établiſſement à *la Jamaique* par ordre & au nom de l'Amiral des Indes, Dom Diegue Colomb, Fils aîné & ſucceſſeur de Chriſtophe Colomb.

1510.

Goa. Le ſeiziéme de Fevrier de cette année le grand Albuquerque ſe rendit maître de la Ville de Goa. Cette Ville fut repriſe par les Indiens juſqu'à deux fois, & toujours reconquiſe par les Portugais, qui en ont fait la Capitale de leur Empire dans les Indes.

Portoric. La même année Jean Ponce de Leon, Eſpagnol, fit la conquête de l'Iſle de Portorico, par ordre de D. Diegue Colomb.

Nouvelle Andalouſie. Caſtille d'Or. La même année Alphonſe de Ojeda & Diego de Nicueſſa partirent de l'Iſle Eſpagnole pour aller établir, celui-ci *la Caſtille d'or*, celui-là, *la nouvelle Andalouſie*, qui leur avoient été concedées à cette condition, & dont ils avoient été nommés Gouverneurs. La nouvelle Andalouſie devoit commencer au Cap de la Vela ; la Caſtille d'or devoit ſe terminer au Cap de Gracias à Dios. Le milieu du Golphe d'Uraba devoit faire la ſéparation de l'une & de l'autre. Ojeda bâtit la même année la Ville de *S. Sebaſtien de buena viſta* : Nicueſſa commença un petit établiſſement à *Nombre de Dios*. Quelque tems après le Bachelier Enciſo, un des Capitaines d'Ojeda, fonda la Ville de *Sainte Marie l'Ancienne* ſur les bords du *Darien*, qui ſe décharge dans le Golphe d'Uraba. Cette Ville, qui a été la premiere du Continent de l'Amérique honorée du titre de Ville Epiſcopale, n'a ſubſiſté que neuf ans, au bout deſquels tous les Habitans, & le ſiége Epiſcopal ont été tranſportés à Panama. Au reſte Ojeda & Nicueſſa n'ayant pas réuſſi dans leur entrepriſe, le nom de Caſtille d'or eſt tombé avec celui-ci,

S. Sebaſtien de Bonne vûë. Sainte Marie l'ancienne.

& c'eſt une erreur des Géographes de le marquer ſur les Cartes. Celui de nouvelle Andalouſie a été tranſporté, du moins par quelques Géographes, vers la côte de Cumana.

1511.

Cuba. Diego Velaſquez s'empare de l'Iſle de *Cuba* au nom de l'Amiral D. Diego Colomb, qui lui en donna le Gouvernement.

Malaca. Au mois d'Août de cette même année le grand Albuquerque ſe rendit maître de *Malaca*, & y reçut des Ambaſſadeurs du Roy de Siam, qui venoient le complimenter ſur cette conquête.

Java. Amboine. Moluques. Enſuite de ce ſiége François Serrano, & Diego de Abreu, qui y avoient ſervi avec diſtinction, furent envoyés à la découverte des *Moluques*. Ils ſe ſéparerent, Abreu prit d'abord terre à l'Iſle de *Java*, puis découvrit l'Iſle d'*Amboine*, laquelle eſt environnée d'autres petites Iſles, qu'on appelle *les Amboines*. Il paſſa enſuite aux Iſles de Banda, & n'alla pas plus loin. Serrano pénétra juſqu'à *Ternate*. On diviſe les Moluques en grandes & petites. Celles-ci ſont les Moluques proprement dites : les principales ſont *Ternate*, *Tidor* ou *Tadura*, *Molir*, *Machim* & *Bachian*. Les grandes ſont *Gilolo*, ou l'Iſle *du Maure*; les Portugais la nomment auſſi *Patochine* : les petites Moluques, qui en ſont proche ſont marquées dans les Cartes ſous le nom d'*Archipel du Maure*. Les autres grandes Moluques ſont *Amboine*, *Banda*, *Timor*; & *Celebès*, ou *Macaçar*, ainſi nommée des deux Royaumes, qui la partagent.

1512.

Floride. Les Martyrs. Jean Ponce deLeon, le Conquerant de Portoric, cherchant une fontaine de Jouvence, qu'on lui avoit dit être dans l'Iſle de *Bimini*, une des Lucayes, ſe trouva par hazard à la vûë d'une grande Terre; il y aborda, & la nomma *Floride*, les uns diſent parce qu'on étoit dans la ſemaine de Pâques fleuries, ſelon les autres, parce qu'il en trouva les campagnes émaillées de fleurs. Il découvrit enſuite pluſieurs petites Iſles, qu'il appella *les Martyrs*. Elles ſont à l'entrée du nouveau Canal de *Bahama*, & bordent la partie occidentale du Cap de la Floride. Le Canal de Bahama eſt la décharge du Golphe Mexique dans la Mer du Nord, & tire ſon nom d'une des Iſles Lucayes. Il n'y a point de Riviere, dont le courant ſoit auſſi fort que celui de ce Canal. L'Iſle de Bahama forme deux canaux. On paſſoit d'abord par celui, qui eſt à l'Eſt, & c'eſt ce qu'on appelle le vieux Canal : le courant n'en eſt pas ſi fort, mais il eſt dangereux par les écueils, dont il eſt ſemé. C'eſt ce qui l'a fait abandonner.

1513.

Mer du Sud. Golphe de S. Michel. Iſles des Perles. Le vingt-cinquiéme de Septembre Vaſco Nugnez de Balboa, qui commandoit à Sainte Marie l'Ancienne de Darien, découvrit *la Mer du Sud*. Il en prit poſſeſſion le 29. au nom de la Caſtille, y étant entré juſqu'à la ceinture, tenant ſon bouclier d'une main, & ſon épée de l'autre. Le même jour il donna le nom de *S. Michel*, dont on célébroit la Fête, à un Golphe, que fait la Mer du Sud en cet endroit. Il y découvrit auſſi pluſieurs Iſles, où l'on pêchoit des perles, & il les nomma *Iſles des perles*. Il avoit eu quelque tems auparavant connoiſſance du Perou. En retournant à Sainte Marie, il reconnut toutes les Terres, qui ſont entre cette Ville & la Mer du Sud.

1514.

Ambaſſadeur Abyſſin. Un Ambaſſadeur de David, Empereur des Abyſſins, arrive à Lisbonne.

à Lisbonne. La même année Dom Pedrarias, ou Pedro Arias Davila, Gouverneur de la Province de Darien, commença des établiſſemens dans les Provinces de Sainte Marthe & de Carthagene, dont il découvrit la plus grande partie.

Sainte Marthe. Carthagéne.

1515.

Perou. Alonzo Perez de la Rua, Eſpagnol, commence la découverte du *Perou*.

La même année Diego de Albitez, Eſpagnol, découvrit la Riviere du *Chagre*, qui eſt navigable aſſez loin au-deſſus de ſon embouchure, qui prend ſa ſource aſſez près de la Mer du Sud, & qui traverſe en tournoyant la plus grande partie de *l'Iſthme de Panama*.

Le Chagre.

1516.

Nata, premiere Ville Eſpagnole ſur la Mer du Sud. Le Licencié Eſpinoſa fonde la Ville de *Nata* dans la Province de Veragua. C'eſt la premiere Ville, que les Eſpagnols ayent euë ſur la Mer du Sud.

Rio Jeneyro. Rio de la Plata. Le premier jour de la même année Jean Diaz de Solis, dont j'ai déja parlé, entra dans une Riviere du Breſil, qu'il nomma *Rio Genero* ou *Enero*. Riviere de Janvier. Les Portugais, qui ſont aujourd'hui maîtres de tout ce grand Pays, la nomment *Rio Janeiro*. Diaz découvrit enſuite une autre Riviere beaucoup plus grande, qu'il appella de ſon nom, *Rio de Solis*, & qui dans la ſuite fut nommée *Rio de la Plata*. Etant deſcendu à terre, il fut tué par les Sauvages. A proprement parler *Rio de la Plata* n'eſt qu'une longue Baye, formée par le confluant du *Parana* & de l'*Uruguay*. Le Parana reçoit deux-cens lieuës plus haut le *Paraguay*.

1517.

Yucatan. Campéche. Le huitiéme de Février François Fernandez de Cordouë s'embarqua à la Havane par ordre de Diego Velaſquez Gouverneur de Cuba. Il découvrit enſuite toute la côte de *l'Yucatan*, depuis le Cap de Cotoche, juſqu'à *Potonchan*. Il trouva dans cet intervalle une Bourgade nommée *Kimpech*, où depuis l'on a bâti la Ville de *Campeche*.

Les Portugais à la Chine. Catay. Cambalu. Au mois d'Août de cette même année Fernand d'Andrada, Portugais, arriva à la Chine. C'eſt le premier voyage, que les Portugais ayent fait dans ce grand Empire, dont la partie la plus occidentale & la plus ſeptentrionale portoit autrefois le nom de *Catay*. *Cambalu*, Capitale du Catay, eſt la même que *Pekin*.

1518.

Nouvelle Eſpagne. François Fernandez de Cordouë étant mort à ſon retour de l'Yucatan, Jean de Grijalva fut envoyé par Velaſquez pour continuer ſes découvertes. Il découvrit d'abord l'Iſle de *Cozumel*, & la nomma l'Iſle de *Sainte Croix*; puis la Riviere de *Tabaſco*, à laquelle il donna ſon nom; enſuite l'Iſle, ou *la Caye des Sacrifices*, ainſi nommée, parce qu'il y trouva des hommes, qui venoient d'y être ſacrifiés aux Idoles. Un peu plus loin il découvrit l'Iſle *d'Ulua*, à laquelle il donna le nom de S. Jean, & qu'on appelle encore l'Iſle de *S. Jean d'Ulua*. Elle eſt vis-à-vis de la *Vera Cruz*, dont elle forme le Port. Il s'avança enſuite juſqu'à la Province de *Panuco*, & donna à toutes ces nouvelles découvertes le nom de *Nouvelle Eſpagne*.

Panama. La même année D. Pedrarias Davila envoya le Licencié Diego de Eſpinoſa à *Panama*, pour y fonder une Ville, ou plûtôt pour y tranſporter les Habitans & les materiaux de Sainte Marie l'Ancienne du Darien. La Ville de Panama a depuis changé de place, on l'a un peu reculée à l'Oueſt. Son Evêque prend la qualité de Primat

mat de Terre-ferme, quoique ſuffragant de Lima, parce que Sainte Marie l'Ancienne, dont Panama a pris la place, étoit le premier Evêché du Continent du Nouveau Monde : ce qui n'empêche point que l'Archevêque de San Domingo, dans l'Iſle Eſpagnole, dont le ſiége eſt encore plus ancien, ne ſoit reconnu pour le Primat de toute l'Amerique Eſpagnole.

1519.

La Vera Cruz. Le dixiéme de Février de cette année Fernand Cortez partit de la Havane pour la conquête de la nouvelle Eſpagne. Il alla débarquer endeçà de S. Jean d'Ulua, y fonda dans le Continent une Ville, qu'il appelle *Villa Ricca de la vera Cruz*, parce qu'il y arriva le Vendredy Saint. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui l'*Ancienne Vera Cruz*. La nouvelle eſt trois lieuës plus à l'Eſt, vis-à-vis de l'Iſle de S. Jean d'Ulua. Etant arrivé la même année à Mexico, il envoya Diego de Ordas reconnoître le Volcan de *Popocotapec*, dans la Province de *Tlaſcala*.

1520.

Découverte du Détroit de Magellan. Terre de feu. Ferdinand de Maghaillans, plus connu ſous le nom de Magellan, Capitaine Portugais, qui avoit ſervi au ſiége de Malaca ſous le grand Albuquerque, & qui s'étoit depuis donné au Roy d'Eſpagne pour quelques mécontentemens, qu'il avoit reçus de la Cour de Portugal, propoſa au Roy Catholique la conquête des Moluques, & la propoſition fut acceptée. On lui donna quelques vaiſſeaux avec leſquels il fit voiles le dixiéme d'Août 1519. Au mois de May de l'année ſuivante il découvrit une Iſle, qu'il appella l'Iſle *de los Tuberones*, des Chiens marins, l'Iſle de *S. Pierre*, l'Iſle *des Cocos*, qu'il appella *les Iſles infortunées*, parce qu'il les trouva deſertes & incultes. Arrivé à l'entrée du fameux Détroit, qui porte ſon nom, il donna le nom de *Cap des Vierges* à la premiere terre, qu'il y découvrit, parce qu'il la reconnut le jour de ſainte Urſule. le 7. de Novembre il entra dans le Détroit : le 27. il ſe trouva dans la Mer du Sud, qu'il nomma *la Mer pacifique*. Le nom de *Terre de feu*, qu'on a donné au Pays, qui borne ce détroit au Sud, paroît plus moderne. Il vient, dit-on, de ce que des Voyageurs y ont apperçu quantité de feux. C'étoit peut-être des éclairs, car tout ce Pays eſt ſujet à de grands tonnerres, à cauſe des vapeurs, que le ſoleil y attire des deux Mers, & ſans doute auſſi à cauſe de la nature du terrein. Il paroît par les Memoires des Hollandois, qui ont voyagé de ce côté-là, que ce n'eſt qu'un amas d'Iſles, entre leſquelles il y a paſſage pour des navires.

Mines du Mexique. La même année Fernand Cortez envoya Gonzalo de Umbria reconnoitre la côte méridionnale de la Nouvelle Eſpagne, & François Pizarro avec Diego de Ordas, pour viſiter la côte ſeptentrionnale. On découvrit en même tems des mines dans ce Pays, & Motezuma, Empereur du Mexique, ſe reconnut vaſſal du Roy d'Eſpagne, & lui envoya un tribut.

Floride. Le Licencié Luc Vaſquez d'Ayllon entreprit cette même année de continuer la découverte de la Floride : il découvrit en effet le Cap *de Sainte Helene*, & la Province de *Chicora*. Ce Cap de Sainte Helene eſt à l'entrée d'une aſſez grande Riviere, qui a été depuis nommée *le Jourdain*.

1521.

Iſles des Larrons, Cebu, Matan. Découverte des *Iſles des Larrons* par Magellan. Il les appella encore *l'Archipel de S. Lazare*. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *les Iſles Marianes*. Magellan reconnut enſuite l'Iſle de

Cebu, puis celle de *Matan*, où il fut tué. Après ſa mort Gonzalo Gomez de Eſpinoſa fut reconnu Chef de l'Eſcadre. Il ne garda de ſes navires, que *la Trinité* & *la Victoire*, & ayant rencontré un Jonc Chinois, qui alloit aux Moluques, il en reçut un Pilote, qui le conduiſit à Tidor, où il arriva le huitiéme de Novembre : Oſorio dit que ce fut ſur la fin d'Octobre. De-là il repaſſa en Eſpagne par les Indes avec *la Victoire*. C'eſt le premier navire, qui ait fait le tour du monde, & il ſe conſerve encore à Seville.

Mexico. Cette même année Fernand Cortez ſe rendit maître de *Mexico*, & la conquête de cette Capitale mit fin à l'Empire des Mexiquains.

1522.

Mechoacan. Nicaragua. Un Soldat de l'Armée de Fernand Cortez, nommé Parillas, découvre la Province de *Mechoacan*. Cette découverte fut ſuivie la même année de pluſieurs autres dans la nouvelle Eſpagne, & en particulier de celle du *Nicaragua* : Gil Gonzalez Davila y étoit entré quelque tems auparavant par la Province de Darien, & avoit découvert le Canton de *Nicoya*.

S. Thomé. La même année le corps de S. Thomas Apôtre fut trouvé à Meliapor, & tranſporté à Goa par ordre d'Edouard de Meneſez, ce qui n'empêcha point qu'on ne rebâtît la Ville de Meliapor ſous le nom de *S. Thomé*.

1523.

Premier voyage de Verazani. Jean Verazani, Florentin, qui s'étoit mis au ſervice de François I. Roy de France, fit en cette année un premier voyage dans l'Amerique Septentrionnale. Peu d'Auteurs ont parlé de cette expédition, dont on n'a eu connoiſſance, que par une lettre de Verazani même au Roy, dattée de Dieppe, du huitiéme de Juillet ; où il ſuppoſe que Sa Majeſté étoit inſtruite du ſuccès de cette premiere tentative. Il ſe pourroit pourtant bien faire que ce fût moins une tentative pour faire des découvertes, que des courſes ſur les Eſpagnols ; car on ſçait qu'il en a fait plus d'une.

1524.

Second voyage. Verazani repartit l'année ſuivante pour commencer, ou pour continuer ſes découvertes. Il arriva au mois de Mars à la vûë des Terres de la Floride : il fit enſuite 50 lieuës au Sud, & ſe trouva par les 34 dégrez de latitude-Nord. Il remonta au Nord, rangea toute la côte juſqu'à une Iſle, que les Bretons avoient découverte, & qu'il dit être par les 50 dégrez. Si c'étoit l'Iſle de *Cap Breton*, aujourd'hui *l'Iſle Royale*, il ſe trompoit dans ſon eſtime ; mais il ſe peut bien faire qu'il ait abordé à l'Iſle de Terre-neuve, où les Bretons faiſoient la pêche depuis pluſieurs années.

Perou. Au mois de Novembre de cette année François Pizarro partit de Panama pour achever la découverte, & tenter la conquête du Perou.

1525.

Troiſiéme voyage de Verazani. On n'a point ſçu quel en avoit été le ſuccès, parce qu'il y périt. On ignore par quel accident. Un Hiſtorien moderne (*a*) s'eſt aſſûrément trompé en diſant que Verazani fut pris en 1524. près des Canaries par les Eſpagnols, & pendu comme Pirate. Si ce malheur lui eſt arrivé, ce ne peut être qu'en 1525. au retour de ſon troiſiéme voyage.

Iſle de S. Matthieu. La même année D. Garcias de Loyſa, Eſpagnol, découvrit l'Iſle de *S. Matthieu*, à l'Oueſt de celle d'Anno-

(*a*) D. Andrés Gonzalez de Barcia, Enſayo Cronologico para la Hiſtoria de la Florida.

bon. On y trouva, dit-on, ſur un arbre, une inſcription, qui portoit que 87. ans auparavant des Portugais y avoient abordé.

Iſle Macaçar. Iſles de Mey. Antoine de Britto, & Garcias Henriquez, Portugais, qui commandoient aux Moluques, envoyerent cette année à la découverte de l'Iſle *Celebès*, ou *Macaçar*. Ceux qui furent chargés de cette commiſſion, voulant, après l'avoir executée, regagner les Moluques, furent jettés au large par les vents, & ſe trouverent à la vûë de pluſieurs Iſles, où ils ne purent prendre terre, & les nommerent *les Iſles de Mey*.

Perou. Diego de Almagro partit auſſi la même année de Panama, pour aller joindre Pizarro, ſon Aſſocié à la conquête du Perou.

1526.

Parana, Paraguay. Sebaſtien Gabot ou Gabato, Venitien, qui avoit quitté le ſervice du Roy d'Angleterre, & s'étoit donné au Roy Catholique, entra cette année dans *Rio de Solis*, qu'il nomma *Rio de la Plata*; remonta le *Parana*, & même le *Paraguay*. Ce qui lui fit donner le nom de Riviere d'argent à ce grand Fleuve, c'eſt que ſur les bords du Paraguay il trouva beaucoup d'argent entre les mains de quelques Sauvages; il crut que cet argent ſe tiroit du Pays même, mais ces Sauvages l'avoient enlevé à des Portugais du Breſil, qui revenoient de la Province *de los Charcas*, frontiere du Perou. J'ai déja obſervé, que dans la rigueur on n'appelle Rio de la Plata, que la Baye, où le Parana, déja joint au Paraguay, reçoit encore la grande Riviere *d'Uruguay*.

Mindanao. Martin Yñiguez de Corquizano, Eſpagnol, découvrit la même année l'Iſle *Mindanao*. D'autres Eſpagnols, qui en 1521 alloient aux Moluques, y avoient déja pris terre, mais ils n'en avoient donné aucune notice.

1527.

Yucatan. François de Montejo, Eſpagnol, nommé Gouverneur de *l'Yucatan*, partit cette année pour en faire la conquête, & y établir une Colonie. Tout cela fut exécuté avant la fin de l'année ſuivante.

La Vermude. Ce fut cette même année, ou peu de tems auparavant, que Jean Bermudez, Eſpagnol, découvrit une petite Iſle, à laquelle il donna ſon nom. On l'appelle communément *la Vermude*; quoiqu'on écrive quelquefois *Bermude*.

Quito. La même année Pizarro, après avoir découvert environ 200. lieuës de la côte du Perou, juſqu'au Port de *Santa*, au-delà du diſtrict de Quito, retourna à Panama.

Bantam. *Bantam*, dans l'Iſle de Java eſt conquiſe par D. Pedro Maſcareñas. Cette Ville fut peu de tems après renduë à ſon Roy, à condition de payer tribut à la Couronne de Portugal.

Détroit de la Sonde. Vers le même tems Edouard Conil, Portugais, découvrit les Iſles & le Détroit *de la Sonde*. Ce Capitaine étoit ſous les ordres de François Sa, lequel s'étoit embarqué pour faire cette découverte: mais dont le vaiſſeau fut écarté par la tempête.

1528.

Apalaches. Expédition de Pamphile de Narvaés, Eſpagnol, dans la Floride. Le 5. de Juin il découvrit le Pays des *Apalaches*.

Nouvelle Guinée. La même année André da Vidaneta, Eſpagnol, découvrit la *Nouvelle Guinée*, entre l'Aſie & l'Amerique. On ne ſçait pas encore bien certainement ſi ce Pays eſt un Continent ou une Iſle. Toutefois quelques Auteurs ont avancé qu'on en avoit depuis peu fait le tour par Mer. Jean de Laët

prétend que ce fut en 1527 que la Nouvelle Guinée fut découverte par Alvare de Saavedra, qui y fut jetté par la tempête, en revenant des Moluques, où Cortez l'avoit envoyé.

1529.

Venezuela. Découvertes d'Ambroiſe Alfinger, Allemand, dans la Province de *Venezuela*, qui avoit été concedée par l'Empereur Charle-Quint aux Velſers, riches Négocians d'Ausbourg.

1530.

Perou. François Pizarro s'embarque à Nombre de Dios, pour continuer la conquête du Perou.

Nouvelle Galicc. Culuacon. La même année D. Nuño de Guzman fit pluſieurs découvertes dans la Nouvelle Eſpagne ducôté de la Mer du Sud. Chriſtophe de Oñate, un de ſes Capitaines, fonda par ſon ordre la Ville de *Guadalaxara* dans la *Nouvelle Galice*, qui étoit une de ces nouvelles découvertes, & qui porte quelquefois les noms de *Guadalaxara* & de *Xaliſco*, ſa principale Province. Guzman étoit natif de Guadalaxara en Caſtille. Il fit dans le même tems la découverte de la Province de *Culuacan*.

Chiappa. Vers le même tems Diego de Ordas, Eſpagnol, découvrit la Province de *Chiappa*, dans la Nouvelle Eſpagne.

1532.

Orenoque. Le même Diego de Ordas entra peu de tems après dans *l'Orenoque*, & fit quelques découvertes en remontant ce Fleuve. Elles furent continuées les années ſuivantes par d'autres Capitaines Eſpagnols.

Cinaloa. Cette même année Dom Nuño de Guzman découvrit la Province de *Cinaloa*, dans la nouvelle Galice.

Carthagene. Vers le même tems, Dom Pedro de Heredia, Eſpagnol, bâtit la Ville de *Carthagene*. Il lui donna ce nom à cauſe de la reſſemblance de ſa ſituation avec celle de Carthagene d'Eſpagne. Ce lieu ſe nommoit auparavant *Calemori*. Ojeda & Nicueſſa s'y étoient battus avec les Indiens du Pays.

1533.

Perou. François Pizarro fait mourir Atahualpa, Roy du Perou, & met fin à l'Empire des *Incas*.

1534.

Cuzco. L'année ſuivante il entra dans la Province de *Cuzco* & la ſoumit.

Acapulco. La même année Fernand Cortez fit découvrir toute la côte de la Mer du Sud, où eſt ſitué le Port d'*Acapulco*.

Canada. Ce fut auſſi cette même année que Philippe de Chabot, Amiral de France, ayant engagé le Roy François I. à reprendre le deſſein des découvertes, commençées par Verazani, en donna la commiſſion à Jacques Cartier, Maloin, habile Pilote. Cartier s'embarqua à S. Malo le vingtiéme d'Avril, & le dixiéme de May il arriva au Cap de *Bonne Viſte* dans l'Iſle de Terre-Neuve, par les 48. dégrés de latitude Nord. Puis ayant fait cinq lieuës au Sud Sud-Eſt, il entra dans un autre Port, qu'il nomma *Sainte Catherine*. De-là il vogua au Sud, traverſa le Golphe, & entra dans une grande Baye, où il ſouffrit beaucoup du chaud, & qu'il nomma *Baye des chaleurs*. Quelques Mémoires diſent que des Eſpagnols y étoient allés avant lui, & il eſt certain qu'on l'a quelquefois appellé *la Baye des Eſpagnols*. Il côtoya enſuite une bonne partie du Golphe, prit poſſeſſion de tous les Pays, qu'il avoit reconnus, & retourna en France.

1535.

Lima. François Pizarro fonde la Ville de *Lima* le jour de l'Epiphanie, & la nomme *la Ville des Roix*. C'eſt le nom, qu'elle porte encore dans les

actes publics : *Lima* eſt le nom de la vallée, où elle eſt ſituée.

Buenos Ayrés. Pedro de Mendoça, Eſpagnol, bâtit la Ville de *Buenos Ayrés* ſur la rive occidentale de la Plata. On la nomme auſſi la Ville de *la Trinité*. Elle a été deux fois abandonnée ; & ce n'eſt qu'en 1582. qu'on l'a rebâtie comme elle eſt preſentement.

Californie. La même année Cortez s'étant mis lui-même en mer, découvrit *la Californie*, à laquelle il donna le nom de *S. Philippe*. On a cru juſqu'au commencement de ce ſiécle que c'étoit une Iſle.

Canada. Le dix-neuviéme de May de cette même année Jacques Cartier partit de S. Malo pour continuer ſes découvertes. Le dixiéme d'Août étant entré dans le Golphe, qu'il avoit parcouru l'année précédente, il lui donna le nom de *S. Laurent*, en mémoire du S. Martyr, dont on célébre la fête en ce jour. Ce nom s'eſt depuis étendu au Fleuve, qui ſe décharge dans ce Golphe. Celui de *Canada*, qu'il portoit, eſt celui que donnoient les Sauvages à tout ce Pays.

Le quinziéme il découvrit à l'entrée du Fleuve une Iſle fort longue, que les Sauvages nommoient *Natiſcotec*, & il lui donna le nom de *l'Aſſomption*. Elle porte plus communément celui *d'Anticoſty*, qui vient, à ce qu'on croit, des Anglois. Cartier remonta enſuite le Fleuve ; & le premier de Septembre, après y avoir vogué 90. lieuës, il ſe trouva à l'embouchure du *Saguenay*, grande Riviere, qui vient du Nord. Il navigua encore 90. autres lieuës ſur le Fleuve, & arriva à *Hochelaga*, grande Bourgade de Sauvages, bâtie dans une Iſle, au pied d'une Montagne, qu'il nomma *Mont-royal*. On l'appelle aujourd'hui *Montreal*, & ce nom s'eſt étendu à toute l'Iſle. On ne connoît point de Fleuve, qui conſerve auſſi long-tems une ſi grande largeur, ni qui ſoit auſſi long-tems naviguable pour les plus grands vaiſſeaux, que celui-cy. Les navires de 60. canons le peuvent remonter juſqu'à Quebec, qui eſt à ſix-vingt lieuës de la Mer, & de grandes barques peuvent aller encore 60. lieuës au-delà, juſqu'à l'Iſle de Montréal.

1536.-1537.

Chili. Diego de Almagro, un des Conquerans du Perou, fait la découverte du Chili.

Nouvelle Grenade. Sebaſtien Belalcaçar, Eſpagnol, découvre la Province de *Popayan*, qui fait partie de *la Nouvelle Grenade*, communément appellée *Nuevo Reyno*. Il découvrit en même tems la ſource de la grande Riviere de *la Magdeleine*, dont tout le cours fut reconnu quelque tems après par D. Ferdinand de Lugo, Amiral des Canaries. Cette découverte, & celle, que le même Amiral fit du reſte de la Nouvelle Grenade, ne furent achevées que l'année ſuivante 1537. Nicolas Ferderman, ou Uredeman, Allemand, y étoit entré l'année précédente par le *Coriane*, qui eſt un Canton de la Province de Venezuela.

Paraguay. Jean de Ayola, Eſpagnol, continuë les découvertes ſur le Paraguay, & dans les Provinces des environs de ce Fleuve.

1539.

Cibola. Le P. Marc de Niza, Franciſcain Eſpagnol, étant parti cette année de S. Michel de Culuacan, dans la Nouvelle Galice, découvrit le Royaume de *Cibola*. On ne fit pas grand fond ſur les Mémoires de ce Religieux, mais ils donnerent occaſion à de nouvelles découvertes.

Floride. Le douziéme de May de cette mê-

me année Ferdinand de Soto fit voiles de la Havane pour achever de découvrir, & pour conquerir la Floride. Il s'acquitta fort bien du premier de ces deux projets; mais après trois ans de courſes, il mourut ſans avoir conquis un pouce de terre.

Californie. La même année Fernand Cortez partant pour l'Eſpagne, envoya François de Tello achever le découverte de la *Californie*, dont ce Capitaine Eſpagnol rangea preſque toute la côte occidentale. Il fit enſuite pluſieurs autres découvertes en ces quartiers-là.

1548.

Riviere des Amazones. Gonzales Pizarro, Gouverneur de la Province de *Quito*, la plus Septentrionnale du Perou, découvre le Pays de *los Quixos*, dans l'intérieur de cette Province, puis celui, qu'on appelloit *la Canelle*.

A la ſuite de cette expédition François Orellana, Lieutenant de Pizarro, ayant été envoyé pour chercher des vivres, découvrit un grand Fleuve, qu'il deſcendit juſqu'à la Mer, ſans s'embarraſſer de ſon Commandant, il donna ſon nom à ce Fleuve, connu depuis ſous les noms des *Amazones* & de *Maragnon*.

Cibola, Quivira. La même année François Vaſquez Cornero, ou Cornedo, Eſpagnol, envoyé par Dom Antoine de Mendoza, Viceroy de la Nouvelle Eſpagne, pour continuer la découverte de la Californie, découvrit les Royaumes de *Cibola* & de *Quivira*.

1541.

Chili. Pedro de Valdivia continuë la découverte du *Chili*, & y fait pluſieurs établiſſemens.

Canada. Cette même année Jean-François de la Roque, Seigneur de Roberval, Gentilhomme Picard, fit un établiſſement dans l'Iſle de *Cap Breton*, aujourd'hui *l'Iſle Royale*, & envoya un nommé Alphonſe, reconnoître le Nord du *Canada*, au-deſſus de *Labrador*: mais on n'a point ſçû le détail de ce voyage.

Cam-boye. Champea., Iſles Lequios, Haynan. Antoine de Faria y Souſa, Portugais, découvrit dans le même tems les Royaumes de *Camboye* & de *Champea*, l'Iſle de *Poulocondor*, celles de *Lequios*, & *d'Haynan*, avec quelques autres plus petites, qu'on appelle *Puertas de Liampo*.

Philippines. Enfin ce fut cette même année, que Ruy Lopez de Villalobos, Eſpagnol, fit la découverte des Iſles de *Luçon*, que Magellan avoit commencé de découvrir. Il donna à tout cet Archipel le nom de *Philippines*, en l'honneur du Prince d'Eſpagne, qui fut depuis Philippes II.

1542.

Japon. Le ſixiéme de May de cette année S. François Xavier arriva à Goa, & dans le même tems on découvrit *le Japon*, dont il devoit être le premier Apôtre. Cette découverte fut faite dans la même année par deux endroits differens. Fernand Mendès Pinto, Diego Zeimotto, & Chriſtophe Borello, d'une part; Antoine Mota, François Zimotto, & Antoine Pexota de l'autre, tous Portugais, arriverent à l'inſçû les uns des autres; les premiers, venant de Macao, à l'Iſle de *Tanuxima*, d'où Pinto pénétra juſques dans le Royaume de *Bungo*. Les ſeconds étant partis de l'Iſle Macaçar, furent jettés par la tempête dans le Port de *Cangoxima*, au Royaume de *Saxuma*. Aucun d'eux n'a marqué ni le jour, ni le mois de leur avanture. Mais par le recit de Pinto on voit qu'il arriva au Japon au mois de May. Ces Iſles ſont les mêmes, dont parle Marc Pol de Veniſe ſous le nom de *Zipangri*.

Nouvelle Grenade. Etabliſſement & nouvelles découvertes dans le nouveau Royaume de Grenade par Fernand Perez de Queſada.

Paraguay. La même année Alvare Nugnez Cabeça de Vaca rétablit pour la ſeconde fois la Ville de *Buenos Ayrès*; remonta le *Parana* & le *Paraguay*, & fit quelques établiſſemens dans ces Provinces.

Cap Mendocino. Dans le même tems Jean Ruys Cabrillo, Portugais, qui étoit au ſervice de Charle-Quint, fit pluſieurs découvertes ſur les côtes de la Californie. Il arriva juſqu'à un Cap, qui eſt par les 44 dégrés de latitude Nord, & qu'il nomma *Mendocino*, en l'honneur de D. Antoine de Mendoça, Viceroi de la Nouvelle Eſpagne. Nos Cartes Françoiſes l'appellent *Cap Mendoce*.

Tucuman. Découverte du Tucuman, par Diego de Rojas, Eſpagnol.

1543.

Floride. Miciſſipi. Louys de Moſcoſo de Alvarado, qui avoit ſuccedé à Ferdinand de Soto, mort à l'embouchure de la Riviere rouge dans le *Miciſſipi*, & dont le corps fut jetté dans ce Fleuve, le deſcend juſqu'à la Mer. Garcilaſſo de la Vega, dans ſon Hiſtoire de la conquête de la Floride, donne à ce Fleuve le nom de *Cucagua*, & les Eſpagnols de la Floride le nomment encore aujourd'hui *la Paliſſade*.

1545.

Potoſi. Découverte des mines du *Potoſi* au mois d'Avril de cette année, par Villaroël, Eſpagnol, qui commença dès la même année à y faire travailler.

1546.

Philippines. Michel Lopez de Lagaſpi, Biſcayen, commença cette année à faire des établiſſemens dans *les Philippines*.

1548.

Santa Cruz de la Sierra. Nuſlo de Chavez, Eſpagnol, découvre pluſieurs Provinces à l'Oueſt de Rio de la Plata & du Paraguay & fonde l'ancienne Ville de *Santa Cruz de la Sierra*, elle a été depuis placée plus au Nord, & eſt devenuë la Capitale d'un des quatre Gouvernemens particuliers, qui partagent le Paraguay. Les trois autres ſont le *Tucuman* au Midi, *l'Aſſomption* du Paraguay à l'Orient, & *Rio de la Plata* au Midi de ce dernier.

1549.

Tucuman. Ce fut en cette année, que l'on commença des établiſſemens dans le Tucuman, & dans les Provinces voiſines.

1552.

Nouvelle Segovie. Jean de Villagas, Eſpagnol, Gouverneur de la Province de Venezuela pour les Velſers, découvre tout le Pays, où fut depuis bâtie *la Nouvelle Segovie*.

1553.

Terre de Willops, ou Willougby. Premiere tentative pour trouver un paſſage à la Chine par le Nord, par le Chevalier Hugh Willougby, Anglois. Ce Chevalier fut obligé par le mauvais tems d'entrer dans un Port de la Lapponie, nommé *Arzena*, où il mourut de froid avec tout ſon équipage. On a ſçu par ſes Journaux que s'étant élevé juſqu'au 72 dégrés de latitude Nord, il avoit vû une Terre, qui ſe trouve marquée ſous ſon nom dans quelques Cartes : quelques-uns la nomment *Terre de Willops*; mais on l'a depuis inutilement cherchée à l'endroit, où elle devoit être ſuivant l'indication : c'étoit à l'Oueſt de la Nouvelle Zemble, qui n'étoit pas encore connuë.

1554.

Mines de Sainte Barbe & de Saint Jean. François de Ybarra, Eſpagnol, découvre *les Mines de Sainte Barbe*, de *S. Jean*, & pluſieurs autres dans *la Nouvelle Biſcaye*. Il fit enſuite plu-

Nouvel-

le Biſcaye. ſieurs établiſſemens dans les Provinces de *Tapia* & de *Cinaloa*, qui appartiennent, auſſi-bien que la Nouvelle Biſcaye, à la Nouvelle Galice.

1555.

François au Breſil. Nicolas Durand de Villegagnon, François, Chevalier de Malte, partit le 14 de May de cette année du Havre de Grace, pour aller faire un établiſſement au Breſil, & le 10 de Novembre il arriva à Rio Janeyro, que les Naturels du Pays nommoient *Ganabara*. Il y établit une Colonie Françoiſe, toute compoſée de Huguenots, mais qui ne ſe conſerva pas lontems, après que lui-même l'eut abandonnée, & fut rentré dans le ſein de l'Egliſe Romaine.

1556.

Waeigatz. Nouvelle Zemble. Etienne Barroug, Anglois, cherchant un paſſage à la Chine par le Nord, découvre le *Detroit de Waeigatz*, entre la partie meridionnale de la Nouvelle Zemble, & le Pays des Samojedes. Il s'imagina qu'un Golphe, qui eſt à l'Eſt de ce Detroit, étoit une Mer libre, & crut avoir trouvé le paſſage, qu'il cherchoit ; mais le peu de ſuccès des tentatives ſuivantes, a fait voir qu'il ſe trompoit.

1562.

Floride Françoiſe. Jean de Ribaud, François, part de Dieppe avec une commiſſion de l'Amiral de Coligni, pour aller faire un établiſſement en Floride. Il mouilla d'abord à un Cap, qu'il nomma *Cap François*, vers les 30. degrés d'élevation de Pole. C'étoit le même endroit, où Verazani avoit pris terre à ſon ſecond voyage. Le premier jour de May il entra dans une Riviere, qu'il nomma *la Riviere de May*, & il y arbora les armes de France. Il viſita enſuite la Côte l'eſpace de 60. lieuës, remontant toujours au Nord, & découvrit pluſieurs autres Rivieres, auſquelles il donna les noms de pluſieurs Rivieres de France. Enfin arrivé à une derniere, qu'il appella *Port Royal*, il y bâtit un Fort, qu'il nomma *Charlesfort*. C'eſt aſſez près de-là qu'eſt aujourd'hui la Ville de *Charles Tovvn* dans la Caroline.

1564.

René de Laudonniere, François, arriva dans la Floride Françoiſe, qui avoit été abandonnée l'année précédente par les gens, que Ribaud y avoit laiſſés. Le 29. de Juin il entra dans la Riviere de May, où il bâtit une Fortereſſe, qu'il nomma *la Caroline*.

1565.

Cebu. Michel Lopez de Lagaſpi, bâtit dans l'Iſle de *Cebu*, la premiere des Philippines découverte par Magellan, une Ville du même nom.

1567.

Iſles de Salomon. Le 10. Janvier 1567. *Alvaro de Mendagna*, couſin du Licencié *Caſtro*, Gouverneur du Perou, partit du Callao, ayant pour premier Pilote Hernand de Gallego. Après avoir couru 1800. lieues à l'Oueſt, il découvrit par les 7. degrés 30. minutes de latitude meridionale une très-grande Iſle, il y mouilla dans un Port qu'il nomma *Santa Iſabella de la Eſtrella*. Il y ſejourna longtems, & envoya reconnoître pluſieurs Iſles voiſines de differentes grandeurs. Il en vit une entre autres, qui lui parut fort grande, & dont il ne reconnut que la Côte du Nord. Il nomma celle qu'il aborda la premiere, *l'Iſle de Sainte Eliſabeth*, eſtimant qu'elle pouvoit avoir 95. lieues de longueur, & appella l'autre *l'Iſle de Guadalcanar*. Il donna des noms à pluſieurs autres des Iſles voiſines, & toutes ces Iſles enſemble furent nommées les *Iſles de Salomon*.

On peut voir là-deſſus l'Hiſtoire du Marquis

Marquis de Canete Viceroy du Perou.

1571.

Manile. Fondation de *Manile* dans l'Iſle de Luçon. C'eſt aujourd'hui la Capitale des Philippines.

1574.

Iſles de Jean Fernandez. Découverte des *Iſles de Jean Fernandez* dans la Mer du Sud, ainſi appellées du nom de l'Eſpagnol, qui les découvrit. On n'en compte ordinairement que deux : mais les Cartes en marquent deux autres plus au Nord, ſous les noms de *S. Felix* & de *S. Ambroiſe*, & on les comprend quelquefois ſous le même nom d'Iſles de Jean Fernandez. Les premieres ſont par les 34. degrez de latitude Auſtrale, par le travers du Chili. Les Eſpagnols nomment celle, qui eſt plus au large, *Iſle de Fuera*, & l'autre, *Iſle de Tierra*, & toutes deux *Deſaventuradas*, c'eſt-à-dire *Infortunées*. Jean de Laët paroît être du ſentiment que ces deux Iſles, & les deux autres ſont les mêmes.

1576.

Détroit de Frobisher. Le Chevalier Martin de Frobisher, Anglois, découvre entre le Nord du Groenland, & une grande Iſle, qui eſt au Sud, un Detroit, qui porte ſon nom. Il en rapporta en Angleterre de la Mine.

1577.

Frobisher fit dans un ſecond voyage dans les mêmes Mers, pluſieurs découvertes au-delà de ſon Detroit, & leur impoſa les noms, qui ſont marqués dans les Cartes.

1578.

Oueſt-Friſe. Fridſland. Troiſiéme voyage de Frobisher. Il partit d'Angleterre le dernier jour de May avec quinze Vaiſſeaux. Le 20. de Juin il reconnut la Terre *d'Oueſtfriſe*, & en prit poſſeſſion au nom de la Reine Elizabeth, après lui avoir donné le nom *d'Angleterre Occidentale*. Il prétendit que c'étoit la même Terre, que les deux Freres Zani, Venitiens, avoient nommé *Fridſland*.

1576.

Nouvelle Albion. Détroit d'Anian. François Drack, Anglois, découvre la *Nouvelle Albion* au Nord de la Californie. Les Anglois prétendent qu'elle forme un même continent avec le Detroit d'*Yeſſo* ; mais on croit aſſez communément aujourd'hui que la Nouvelle Albion eſt fabuleuſe. Drack aſſûra auſſi à la Reine Elizabeth, qu'il étoit entré cette même année dans le *Detroit d'Anian*, & qu'il y avoit pénétré vingt lieuës. On ne convient pas encore de la ſituation de ce Detroit, dont on parle diverſement. Mais il a bien de l'apparence, s'il exiſte, qu'il eſt à l'Eſt d'Yeſſo, & peu éloigné de ce grand Pays.

1580.

Nouvelle tentative des Anglois pour aller à la Chine par le Nord. Artur Patt, & Charles Jackman, Anglois, ſuivent, par ordre de la Reine Elizabeth, la même route, qu'avoit tenuë vingt-quatre ans auparavant Eſtienne Burroug ; paſſent le Detroit de Vaeigatz, entrent dans la Mer à l'Eſt de ce Detroit, & la trouvent tellement couverte de glaces, qu'après y avoir couru de grands dangers, ils ſont contraints de retourner ſur leurs pas, ſans avoir rien fait. Le mauvais tems les écarta enſuite, on n'a point depuis entendu parler de Patt.

1582.

Nouveau Mexique. Le Frere Auguſtin Ruys, Franciſquain Eſpagnol, ayant fait en 1580. & 81. pluſieurs découvertes au Nord de la Nouvelle Eſpagne, Antoine de Eſpejo, Eſpagnol, les continuë, découvre plus de quinze Provinces, & donne à tout ce grand Pays le nom de *Nouveau Mexique*.

1583.

Terre-Neuve. Gilbert Humphrey, Chevalier Anglois, fait voiles vers l'Iſle de Terre-Weuve à l'inſtigation du Secretaire d'Etat Walſingham ; en prend poſſeſſion au nom de la Reine Elizabeth, & y établit la pêche des Moruës, dont l'Angleterre a tiré plus de profit, que ſi cette Iſle avoit été remplie de mines d'or. D'ailleurs on ne perd point d'hommes en faiſant ce commerce, & rien n'eſt plus capable de former de bons Matelots.

Anglois en Floride. Richard Grainville, Anglois, fait par ordre de la Reine Elizabeth un établiſſement en Floride, un peu au-deſſous de *S. Juan de Piños*. Il n'a pas duré longtems.

1584. 1585.

Virginie. Philippes Amidas & Arthur Barlow, Anglois, envoyés par le Chevalier Walter Raleig, partirent au mois de Mars 1584, & prirent terre à l'Iſle de *Roënoque*. A leur retour en Angleterre, ils dirent tant de biens de ce Pays-là, que la Reine Elizabeth lui donna le nom de *Virginie*, pour immortaliſer la memoire de ſon celibat. L'année ſuivante on fit un établiſſement dans l'Iſle de Roënoque, mais il n'a pas duré, le Pays ne s'étant pas trouvé auſſi bon, qu'on l'avoit cru d'abord. Et le nom de Virginie ne lui eſt pas demeuré ; car l'Iſle de Roënoque eſt du Gouvernement de la Caroline Septentrionnale.

Cette même année 1585. Jean Davis, Anglois, eut ordre de la Reine Elizabeth de continuer les Découvertes du Chevalier Martin Frobisher ; ce qu'il fit avec ſuccès cette année & les ſuivantes.

1586.

Cap de Déſolation. Après pluſieurs découvertes de ce qu'on appelloit alors la Mer d'*Eſtotiland*, il avança juſqu'à un Cap, où il eſſuya bien des tourmentes, & courut de grands dangers. Il le nomma *Cap de Déſolation.*

1587.

Détroit de Davis. Il découvre un Détroit, auquel il donne ſon nom, & qui le porte encore aujourd'hui.

1589.

Découvertes vers le Détroit de Magellan. Dom Pedro de Sarmiento, Eſpagnol, envoyé par Dom François de Tolede, Viceroy du Perou, contre François Drack, qui deſoloit toute la Mer du Sud, découvre toute la Côte depuis les 49. degrés de latitude Auſtrale juſqu'au Détroit de Magellan, qu'il paſſa. Il prit par tout poſſeſſion du Pays pour la Couronne de Caſtille.

1590.

Détroit de Davids. Cumberland. La plûpart des Auteurs Anglois placent en cette année la découverte du Détroit de *Davids*. Ce Détroit eſt ſitué entre le Groenland, & une Iſle, que Davis nomme *Cumberland.*

1591.

Baye d'Hudſon. On prétend qu'en cette année un Danois, nommé Frederic Anſchild, hyverna dans la *Baye d'Hudſon*, y fit un grand commerce de Pelletries, & retourna en Dannemarc richement chargé, mais ſans avoir fait aucun établiſſement.

1593.

Terres Auſtrales. Le Chevalier Richard Hawkins, Anglois, ayant entrepris de faire le tour du monde, découvrit au Sud-Oueſt du Détroit de Magellan, par les 48. degrés de latitude Meridionnale, une grande Terre, qui s'étendoit d'un côté au-delà du Détroit de le Maire, & de l'autre juſques vis-à-vis le Cap de Bonne-Eſperance. Il reconnut auſſi, ajoûte-t-on, que les Terres, qui ſont au Sud du Détroit de Magellan, ne ſont qu'un amas d'Iſles.

1594.

Détroit de Naſſau. Isle Maurice.

Le Comte Maurice de Naſſau ayant repris le deſſein abandonné par les Anglois, de découvrir un chemin à la Chine par le Nord, y deſtina trois Vaiſſeaux ſous le commandement de Cornelis Cornelisznay, qui montoit le *Cygne* de Veere en Zelande : le ſecond Vaiſſeau nommé le *Mercure* d'Enchuſe, étoit commandé par Brandt-Ysbrandtz, ou Tergales ; & le troiſiéme, appellé *le Bot* d'Amſterdam, avoit pour Capitaine Guillaume Barentsz de Ter Schellings, Bourgeois d'Amſterdam. Jean Huighen de Linſchooten étoit Commis ſur le Mercure, & nous a donné le Journal de ce voyage. Ils partirent du Texel le cinquiéme de Juin. Le 24. ils reconnurent l'Iſle de *Kildoyn*, où ils mouillerent. Elle eſt par les 69. dégrés 40. minutes à peu près de latitude-Nord. Ils y établirent leur rendez-vous pour le retour, & le Bot d'Amſterdam ſe ſépara pour tourner du côté de la Nouvelle Zemble, qui étoit déja connuë, & dont quelques Geographes attribuent mal à propos la découverte à Barentsz, qui montoit ce Bâtiment. Le 21. de Juillet les deux Vaiſſeaux apperçurent une Terre, qui, ſuivant leur eſtime, devoit être l'Iſle, ou la Terre de *Wacigatz*, & le 22. une ouverture, qu'ils crurent être le Détroit de même nom. Ils y entrerent, & le nommerent *Détroit de Naſſau*. Il y coururent de grands dangers par les glaces. Au ſortir de-là ils entrerent dans la Mer de Tartarie, & la trouverent ſi belle, qu'ils ne douterent plus qu'elle ne les dût conduire à la Chine & au Japon. Ils s'avancerent enſuite juſqu'au-delà de l'embouchure du Fleuve Oby, puis retournerent ſur leurs pas, & ayant repaſſé le Détroit de Naſſau, ils mouillerent le 16. d'Août au Nord d'une Iſle, qu'ils appellerent *Iſle Maurice*. Barentsz les rejoignit en cet endroit, s'étant élevé juſqu'aux 78. degrez, & ayant reconnu la plus grande partie des côtes de la Nouvelle Zemble. Les glaces l'avoient empêché d'aller plus loin, & il cherchoit un paſſage au Sud. Cornelis lui dit qu'il croyoit l'avoir trouvé par le Détroit de Naſſau. Au Nord de l'Iſle Maurice il y en a une autre, qui fut nommée *l'Iſle d'Orange*. Ces Iſles ſont vers les 69. degrés 30. minutes. La Terre, qui eſt au-delà du Golphe, plus à l'Eſt, fut appellée *Nouvelle Friſe Occidentale*. L'Iſle de Waeigatz, fut appellée *l'Iſle d'Enchuſe*, & tout le Pays, qui eſt au Midi du Détroit de Naſſau, juſqu'au Fleuve Oby, *la Nouvelle Hollande*. Le 15. de Septembre, ils mouillerent au Texel.

1595.

Marquiſes de Mendoça, la Gracieuſe, Iſles de Sainte Croix.

Alvaro de Mendaña part le 11. d'Avril du Callao pour aller aux Iſles de Salomon avec 4. Vaiſſeaux, ayant pour premier Pilote Pierre Fernand de Quiros. Après avoir fait plus de 1100. lieues à l'Oueſt, ils découvrirent par la latitude de 10. dégrés pluſieurs Iſles peu conſiderables, qu'ils nommerent les *Marquiſes de Mendoça*; continuant leur route à l'Oueſt, ils rencontrerent encore quelques petites Iſles, & enfin le 7. Septembre ils en découvrirent une grande, où ils aborderent dans une Baye, & ils la nommerent *la Gracieuſe*. Dans le ſejour qu'ils firent dans cette Iſle, ils en parcoururent les Côtes. Elle leur parut avoir 300. lieues de tour. Ils reconnurent pluſieurs Iſles voiſines de cette grande, qu'ils nommerent *Iſles de Sainte Croix*.

Guyane.

Expédition & découverte du Chevalier Walter Raleig dans la *Guyane*.

Les trois Officiers nommés dans l'article de l'année précédente, partirent du Texel le 2. de Juillet avec ſept Navires, pour continuer leurs découvertes, mais ils trouverent beaucoup plus de glaces, & retournerent en Hollande avec moins d'eſperance de trouver ce qu'ils cherchoient.

1596.

Spitzberg. Guillaume Barentsz entreprend de paſſer à la Chine par le Nord de la Nouvelle Zemble : mais après avoir découvert *le Spitzberg*, qu'il crut être une Iſle, & que les Anglois regardent comme une partie du Groenland, il perdit ſon Navire dans les glaces, & hyverna dans la Nouvelle Zemble. Il voulut enſuite gagner *Cola* en Lapponie, & il mourut en chemin, toujours perſuadé qu'à 20. lieuës au Nord de la Nouvelle Zemble il n'y a plus de glaces, ni rien, qui empêche de pénétrer juſqu'à la Chine. En effet, ſi ce que dit l'Auteur d'une relation du naufrage d'un Vaiſſeau Hollandois arrivé en 1653. ſur l'Iſle de *Quelpaerts*, eſt vrai ; à ſçavoir, qu'on a vû dans la Mer de Corée des Baleines, qui avoient dans le corps des harpons de Gaſcogne, dont on ſe ſert dans la pêche ſur les côtes du Groenland, on ne peut douter que Barentsz n'ait conjecturé juſte.

1598.

Iſle de Sebald de Wert. Jacques Mahu, Simon de Corde, Sebald de Wert, & quelques autres Hollandois ayant voulu tenter le paſſage du Détroit de Magellan, furent obligés par les vents contraires de retourner ſur leurs pas, ſans avoir pû gagner la Mer du Sud, excepté le Vaiſſeau, où étoit Guillaume Adams, Anglois, en qualité de premier Pilote de l'Eſcadre, lequel alla échouer ſur la Côte Orientale du Japon. Sebald de Wert au ſortir du Détroit, découvrit le 24. Fevrier, trois Iſles, qui portent ſon nom. Il s'eſtimoit par les 50. dégrés 50. minutes de latitude-Sud. Quelques Auteurs mettent cette découverte en 1600.

Iſle de Sable, Acadie. Le Marquis de la Roche, Breton, s'étant fait donner par Henry IV. Roy de France, la commiſſion de continuer les découvertes commencées par Jacques Cartier, découvrit cette même année *l'Iſle de Sable*, & une partie des Côtes de *l'Acadie*. On prétend que Gilbert Humphrey, dont j'ai déja parlé, avoit perdu trois Navires à l'Iſle de Sable en 1581.

1599.

Nouveau Mexique, S. Jean. Dom Jean de Onnate fait de grandes conquêtes dans le *Nouveau Mexique* ; bâtit la Ville de *S. Jean*, & découvre beaucoup de mines.

1602.

Compagnie des Indes en Hollande. Les Etats Généraux réuniſſent en une toutes les Compagnies particulieres du Commerce, & en forment la fameuſe Compagnie des Indes Orientales.

1604.

Acadie. Pierre de Guaſt, Sieur de Monts, & Samuel de Champlain, François, achevent la découverte de *l'Acadie*, commencée par le Marquis de la Roche, puis découvrent la Côte Meridionnale du *Canada*, qui eſt ſeparée de l'Acadie par la *Baye Françoiſe*. Ils firent la même année un établiſſement à *l'Iſle de Sainte Croix*. L'hyver ſuivant Champlain pouſſa cette découverte juſqu'au-delà de *Pentogoet*.

1605.

Cap Malebare, Cap Codd. Les mêmes, continuant leurs decouvertes, reconnoiſſent le *Quinibequi*, ou *Canibequi*, Riviere des Canibas, Nation Abenaquiſe, puis le Cap *Malebare*, vis à vis du Cap, que les François appellent *Cap Blanc*, & les

Anglois *Cap Cood*, auprès duquel a été depuis bâtie la Ville de *Boſton*, que les François prononcent *Baſton*, aujourd'hui Capitale de la *Nouvelle Angleterre*. Champlain planta une Croix au Cap Malebare, & en prit poſſeſſion au nom du Roy ſon Maître.

1607.

Virginie. Jean Smitz, Anglois, découvre la Baye de *Cheſapeak*, & la Riviere de *Powatan*, qui s'y décharge. Il bâtit ſur la Riviere un Fort, qui eſt devenu une Ville, nommée *Jameſtown*, aujourd'hui Capitale de la Virginie. Il donna auſſi à la Riviere le nom de *James* en l'honneur de Jacques I. Roy de la Grande Bretagne; mais ſon premier nom eſt plus en uſage.

Les Hollandois s'établiſſent dans les Indes. Cette même année les Hollandois chaſſerent les Portugais de l'Iſle d'Amboyne, une des grandes Moluques, & y firent leur premier établiſſement dans les Indes Orientales.

1606.

Terre de Quir. Le Capitaine Dom Pierre Fernand de Quiros, Eſpagnol, partit du Callao le 21. Decembre 1605. pour découvrir les Terres Auſtrales avec deux Vaiſſeaux. Il fit route à l'Oueſt Sud-Oueſt, & le 26. Janvier 1606. ſe faiſant à 1000. lieuës des Côtes du Perou par la latitude Méridionnale de 25. dégrés, il apperçut une Iſle d'environ 4. lieuës de tour. Il continua de voir pluſieurs Iſles & des Terres aſſez étenduës pendant l'eſpace d'environ 400. lieuës, & juſques par les 10. à 11. degrés de latitude, mais détachées & éloignées les unes des autres: ainſi mal à propos quelques Geographes ont-ils marqué en cet endroit une continuité de Côtes d'environ 800. lieuës.

Il dirigea enſuite ſa route à l'Oueſt, & le 25. Avril il découvrit un grand Continent, qu'il nomma *Terre Auſtrale du S. Eſprit*. Il y mouilla dans pluſieurs Ports, auſquels il donna des noms. C'eſt ce qu'on nomme communément *Terre de Quir*.

Il eſt aiſé de connoître que ces Terres ſont au Sud de l'extremité Orientale de la Nouvelle Guinée, & forment les Côtes de l'Eſt de la Terre de *Carpenterie*.

1608.

Quebec. Le troiſiéme de Juillet de cette année Samuel de Champlain fonda la Ville de *Quebec*, Capitale de la *Nouvelle France*, ſur la Rive Septentrionnale du Fleuve S. Laurent, à ſix-vingt lieuës de la Mer, entre une petite Riviere, qui porte le nom de *S. Charles*, & un gros Cap, qu'on appelle le *Cap aux Diamants*, parce qu'on y trouvoit alors quantité de diamans aſſez ſemblables à ceux d'Alençon. Les Sauvages donnoient à cet endroit le nom de *Quebeio* ou *Quelibec*, qui dans les Langues Algonquine & Abenaquiſe ſignifie *Rétreciſſement*, parce que le Fleuve s'y rétrecit, juſqu'à n'avoir plus qu'un mille de large, au lieu qu'immédiatement au-deſſous de *l'Iſle d'Oreans*, c'eſt-à-dire, à dix lieuës au-deſſous, il a encore quatre ou cinq lieuës.

1609.

Nouvelle York. Henri Hudſon, Anglois, après avoir parcouru les Côtes de la Virginie & de la Nouvelle Angleterre, trouve que le Cap Codd étoit à vingt lieuës plus à l'Oueſt, qu'on ne l'avoit cru. Il découvrit enſuite par les 40. dégrés de latitude Nord une grande Baye, dans laquelle ſe décharge une grande Riviere, qu'il appella *Manhatte*, du nom des Sauvages, qu'il y trouva. Ce Capitaine étoit au ſervice des Hollandois, qui ont été pendant quelque tems en poſſeſſion de ce Pays.

qu'ils appellerent *Nouvelle Belgique*. Ce furent eux, qui bâtirent la Ville de *Manhatte* & le Fort *d'Orange* ſur la même Riviere. Ce Pays porte aujourd'hui le nom de *Nouvelle York*, & appartient aux Anglois, qui donnent auſſi le même nom à la Ville de Manhatte.

On lit dans quelques Memoires, qu'en 1609. un Navire parti d'Acapulco, Port du Mexique ſur la Mer du Sud, fut ſurpris d'une violente tempête, qui lui fit perdre ſa route : qu'au bout de deux mois il ſe trouva à Dublin en Irlande, d'où s'étant rendu à Lisbonne, le Roy d'Eſpagne fit jetter au feu tous les Journaux des Pilotes, afin d'ôter aux Etrangers la connoiſſance de la route, qu'avoit tenuë ce Bâtiment, qu'on ſuppoſe être venu, par le Nord du Canada.

Baye & Détroit d'Hudſon.

Enfin la même année Henri Hudſon, & Guillaume Baffings, Anglois, pénétrerent fort loin vers le Nord-Oueſt au-deſſus du Canada, où l'année ſuivante ils découvrirent, à ce que prétendent les Anglois, les Pays, qui portent encore leur nom ; mais il eſt certain qu'ils n'y firent aucun établiſſement ; que Nelſon, Pilote de Hudſon, n'a poiot pris alors poſſeſſion de ce que les Anglois appellent le *Port Nelſon* à la Côte Occidentale de la *Baye d'Hudſon*.

1611.

Iroquois, Lac-Champlain.

Samuel de Champlain pénétre dans le Pays des Iroquois, & découvre ſur ſa route un grand Lac, qui porte encore aujourd'hui ſon nom.

Riviere du Nord.

Dom Jean de Onnate, Eſpagnol, découvre la Riviere *du Nord*, que quelques-uns appellent *Rio Colorado*, & le Lac des *Conibas*, au-deſſus du Nouveau Mexique.

Baye de Button.

Dans le même tems Thomas Button, Anglois, découvrit au Nord du Canada un grand Pays, qu'il appella *New Wales*, Nouveau Pays de Galles, il parcourut enſuite toute la Baye, qui porte ſon nom, puis l'Iſle *de Diggs*, & enfin un autre Pays très-vaſte, qu'il nomma *Carys Swans Neſt*.

1612.

Détroit de Cockin.

Jacques Hall, Anglois, découvre le Détroit de *Cockin* au Nord du Canada, par les 65. dégrés de latitude.

1613.

Iſle d'Eſperance.

Des Anglois découvrent au Nord du Groenland une Iſle, qu'ils appellent *l'Iſle d'Eſperance*. Quelques-uns ont cru que c'étoit la même que Willougby avoit découverte en 1553. mais cela ne paroît pas vrai.

1613.

Hurons.

Samuel de Champlain entre dans le Pays des *Hurons* en Canada, & employe l'hyver à le parcourir.

Nouvelle Belgique.

C'eſt en cette même année que les Hollandois commencerent à s'établir ſur la Riviere de Manhatte, & donnerent à ce Pays-là le nom de *Nouvelle Belgique*.

Iſle de l'Aſcenſion.

Le quatorziéme de Juin Guillaume Schouten, & Jacques ou Jacob le Maire, Hollandois, partirent du Texel pour chercher un nouveau paſſaga à la Mer du Sud, & le troiſiéme de Novembre ils découvrirent l'Iſle *de l'Aſcenſion*. Schouten dit dans ſon Journal que cette Iſle eſt une de celles de *Martin Vaës*, dont je n'ai pu ſçavoir ni en quel tems, ni par qui elles ont été découvertes.

1616.

Détroit de le Maire.

Le 25. de Janvier Schouten & le Maire ſe trouverent à l'entrée d'un Détroit au Sud de celui de Magellan. Des deux Terres, qui bordent cette entrée, ils nommerent celle, qui étoit à leur gauche, à l'Eſt-Sud-Eſt, *Terre des Etats* ; & celle qu'ils avoient à leur

droite, à l'Oueſt, *Terre de Maurice de Naſſau*. Ils pénétrerent le même jour dans le Détroit. Le 29. ils découvrirent pluſieurs petites Iſles, qu'ils appellerent *Iſles de Barneveld*, en l'honneur de Jean Van Orden Barneveld, Conſeiller Penſionnaire de Hollande, & d'Oueſt-Friſe. Le même jour ils apperçurent un Cap, que Schouten appelle *Cap de Horn*, du nom de ſa Patrie. Le 12. de Fevrier ils ſe trouverent hors du Détroit, qu'ils appellerent *Détroit de le Maire*, parceque Iſaac le Maire, pere de Jacob, étoit le principal intéreſſé dans l'armement. En retournant par les Moluques en Europe, ils découvrirent pluſieurs Iſles, la plûpart habitées, & toute la Côte Septentrionnale de la Nouvelle Guinée. A leur arrivée en Hollande, après avoir fait le tour du Monde, ils trouverent qu'ils comptoient un jour de moins qu'il ne falloit, car ſelon leur compte ils ſe croyoient au Lundy, & ils étoient au Mardy.

Iſle d'Edger. Cette même année Thomas Edger, Anglois, découvrit au Nord du Groenland une Iſle, à laquelle il donna ſon nom.

1617.

Iſle de Wiches. Autre Iſle découverte au Nord du Groenland par un Gentilhomme Anglois, nommé Wiches, qui lui donna auſſi ſon nom.

1618.

Sources du Nil. Le P. Pierre Païs ou Paëz, Jeſuite Portugais, étant allé au Royaume de Gojam à la ſuite de l'Empereur des Abyſſins, y découvrit les ſources du Nil.

Nouvelle Hollande. On place en cette même année la découverte de la *Nouvelle Hollande* aſſez près des Terres Auſtrales. On doute même encore un peu ſi elle n'y touche point, auſſi-bien que les Terres de Janz Taſmen, de Diamant, la Nouvelle Zelande, *la Carpentaria*, & la Nouvelle Guinée: la premiere Terre de la Nouvelle Hollande, qu'on apperçut, fut appellée Terre *de Concorde*.

1619.

Nouveau Dannemarck, Mer Chriſtiane. Jean Munk, Danois, ayant entrepris de chercher un paſſage à la Chine au-deſſus du Canada par le Nord-Oueſt, tint la route de Frobisher, s'éleva juſqu'aux 64. dégrés Nord, où il fut arrêté par les glaces. Il hyverna dans une anſe, où ſe décharge une Riviere, à laquelle il donna ſon nom. Il appella enſuite cette Mer, *la Mer Chriſtiane*, & tout le Pays, qu'il découvrit, *le Nouveau Danemark*.

Terre d'Edels. *Terre d'Edels*, découverte dans la Nouvelle Hollande, elle porte apparemment le nom de celui, qui la découvrit.

1620.

Yeſſo. Le P. Jerôme de Angelis, Jeſuite Sicilien, entre dans le Pays d'*Yſſo*, où aucun Européen n'avoit encore pénétré, il y alla par Mer, & aborda à la Ville de *Matſumai*. Il crut alors que ce Pays étoit un Continent.

Batavia. Fondation de *Batavia* par les Hollandois dans l'Iſle de Java, ſur les ruines de l'ancienne Ville de Jacatra.

Nouveau Pleymouth. Des Anglois partis du Port de Pleymouth, au mois de Septembre de cette même année, fondent le *Nouveau Pleymouth*, qui fut la premiere Ville de la Nouvelle Angleterre.

1621.

Yeſſo. Le P. de Angelis étant retourné à Matſumay, crut dans ce ſecond voyage, ſans pourtant l'aſſûrer, que cette Ville étoit dans une Iſle. Les Japonnois paroiſſent être auſſi dans cette opinion.

1622.

Baye de Baffings. Guillaume Baffings, ſelon la plus commune opinion, ne découvrit qu'en cette année, & non pas en 1617, comme l'ont crû quelques-uns, la Baye qui porte ſon nom, & qui eſt au Nord du Détroit de Davids.

Terre de Levvins. Découverte de la Terre de *Lewins* dans la Nouvelle Hollande.

1624.

Source du Gange. Thibet. Le P. Antoine de Andrada, Jeſuite Portugais, découvre *la ſource du Gange*, & enſuite *le Thibet*. Marc Pol de Veniſe a parlé de deux Thibets, qui ſe touchent, mais on ne ſçavoit pas où ils étoient ſitués. C'eſt le grand Thibet, que le P. de Andrada découvrit.

1625.

Cayenne. Premier établiſſement des François dans l'Iſle de *Cayenne*. Ils en ont été pluſieurs fois chaſſés par les Hollandois, mais depuis l'an 1677. que le Comte d'Etrées la reprit, elle leur eſt demeurée, avec tout le Continent de la Guyane proprement dite.

S. Chriſtophe. Cette même année des François & des Anglois aborderent à l'Iſle de *S. Chriſtophe*, le même jour en differens quartiers, ſans avoir connoiſſance les uns des autres, & s'y établirent. Ils en furent chaſſés peu de tems après par les Eſpagnols; mais ils y retournerent bientôt. Les François commencerent auſſi alors un établiſſement à l'Iſle de *S. Euſtache*, & peu de tems après d'autres dans les Iſles voiſines.

1627.

Terre de Nuits. Pierre de Nuits, Hollandois, découvre entre la Nouvelle Hollande & la Nouvelle Guinée une Terre, qui porte ſon nom. Tous ces Pays ſont encore très-peu connus.

1631.

Nouvelles découvertes au Nord du Canada. Le Capitaine James, Anglois, découvre pluſieurs Terres au Nord de la Baye d'Hudſon. Il appella tout ce qui eſt à l'entrée de la Baye *New Souts Wales*. Il reconnut enſuite le Cap *Henriette Marie*, l'Iſle de *Milord Weſton*, l'Iſle *du Comte de Briſtol*, l'Iſle *du Chevalier Thomas Roë*, l'Iſle *du Comte de Danby*, l'Iſle *de Charleton*. Cette derniere eſt à la hauteur de 52. dégrés Nord.

1633.

Mariland. Cecile Calvert, Anglois Catholique, Lord Baltemore, ayant obtenu du Roy de la Grande Bretagne, Charles I. la proprieté d'un grand Pays, qui eſt au Nord de la Baye de Cheſapeak, entre la Virginie & la Caroline, y envoya ſon Fils, qui y commença en cette année un établiſſement. Ce Pays fut nommé *Mariland*, en l'honneur de Marie de France, Reine d'Angleterre.

1637. 38. 39.

Riviere des Amazones. Deux Freres Franciſquains, nommés Dominique de Britto & André de Tolede, étant partis de Quito, & s'étant embarqués ſur une Riviere, qui en eſt fort proche, ſe laiſſerent deriver au gré du courant, & entrerent par-là dans le *Fleuve des Amazones*, qu'ils deſcendirent juſqu'à la Mer. Sur leur rapport, qui ne donna point de grandes lumieres, D. Pedro de Texeyra partit de Para, Province du Breſil, le 25. de Decembre de la même année, pour remonter ce Fleuve, dont il prit une plus grande connoiſſance.

Les Eſpagnols voulant encore mieux connoître le cours de cette grande Riviere, le Gouverneur de Quito engagea les PP. Chriſtophe d'Acuña, & André d'Artieda, Jeſuites, à accompagner D. Pedro Texeyra à ſon retour à Para. Ces deux Miſſionnaires, après avoir exactement obſervé tout le Pays, qu'arroſent le Fleuve,

&

& les Rivieres, qui s'y déchargent, en allerent rendre compte au Roy Catholique. Nous avons le Journal de ce voyage par le P. d'Acuña, traduit en François par M. de Gomberville de l'Academie Françoiſe. J'ai déja obſervé que le P. d'Acuña s'étoit trompé en marquant dans ſa Carte une Riviere, ou plûtôt un bras, qui ſort de ce Fleuve ſous le nom de *Maragnon*, & qui ſe décharge dans la Baye de *Maragnaon* au Breſil.

On avoit été juſqu'ici dans une erreur touchant la ſource de ce grand Fleuve, qu'on croyoit être auprès de Quito, mais on avoit pris une Riviere, qui s'y décharge, pour ſa ſource. Le P. Samuel Fritz, Jeſuite Allemand, la découvrit en 1707. au Perou, dans un Lac, appellé Laurichoca, aſſez près de la Ville de Guanuco, par les onze dégrés de latitude Auſtrale. Suivant ce Miſſionnaire, le vrai nom de ce Fleuve, dont il nous a donné une très-belle Carte, qu'on trouve dans le douziéme Recueil des Lettres édifiantes & curieuſes, eſt *Maragnon*. Au ſortir de ſa ſource elle coule au Nord environ cent lieuës, puis tourne à l'Eſt, & ſe décharge dans la Mer du Nord par 84. embouchures, qui font une largeur de 84. lieuës. Il ajoûte qu'il conſerve ſes eaux douces plus de trente lieuës dans la Mer.

Nouvelle Suéde. Fondation de la *Nouvelle Suéde* & de la Ville de *Criſtina*, entre la Virginie & la Nouvelle York, alors nommée la Nouvelle Belgique, & occupée par les Hollandois. Ceux-ci avoient même des établiſſemens dans la Nouvelle Suéde, lorſque les Suédois y arriverent, & ces deux Nations y vécurent d'abord aſſez tranquillement. Les Hollandois s'attachoient au Commerce, & les Suédois à la culture des terres. Au bout de quelque tems ils ſe brouillerent, mais en 1655. Jean Riſing, qui en étoit Gouverneur pour les Suédois, fit à Pierre Stuyveland, Gouverneur pour les Provinces-Unies, un tranſport de tous ſes droits.

1642.

Terre de Diemeris & de Tazmann. Découverte des Terres de *Diemens* & de *Tazmann* par Abel Tazmann, Hollandois. On prétend que la Côte Septentrionnale de la premiere avoit déja été découverte par un autre Hollandois, nommé Zechaen.

Madagaſcar. Cette même année les François allerent à l'Iſle *Madagaſcar*, & y firent un établiſſement. Ils donnerent à cette Iſle le nom d'*Iſle Dauphine*, mais ils l'ont abandonnée au bout de quelques années.

1643.

Paſſage de Brouwer. Paſſage de *Brouwer*, à l'Eſt du Détroit de le Maire, entre la Terre des Etats, & une autre grande Terre. Ce paſſage porte le nom de celui, qui l'a découvert. On l'appelle ſimplement *Paſſage*, parce qu'on ne ſçait pas encore bien, ſi c'eſt un nouveau Détroit, ou s'il ne rentre pas dans celui de le Maire.

Yeſſo, Iſles des Etats, Terre de la Compagnie, Détroit d'Uriez. La même année Martin Heritſzoon de Uriez Hollandois, montant le *Caſtricoom*, Vaiſſeau de la Compagnie Hollandoiſe des Indes, entreprit de reconnoitre le Pays d'*Yeſſo*. S'étant élevé au-deſſus du Japon juſques vers les 45. dégrés de latitude Nord, il découvrit deux Terres ſéparées par un Détroit de 14. lieuës de large, auquel il donna ſon nom, & que l'on appelle encore *Détroit d'Uriez*. Des deux Terres, qui le bordent, l'une fut nommée *Iſles des Etats*, & l'autre *Terre de la Compagnie*.

1656.

Baye Le ſieur Bourdon, Habitant de la

d'Hudſon. Nouvelle France, envoyé par le Gouverneur Général dans le Nord, entra dans la Baye d'Hudſon, où perſonne, que l'on ſçache, n'avoit encore pénétré, & en prit poſſeſſion au nom du Roy Très-Chrétien.

1660.

Caroline. Charles II. Roy de la Grande Bretagne, concéde au Duc d'Albemarle, Georges Moncк; & à cinq autres Seigneurs Anglois cette partie de la Floride, qui s'étend depuis la Virginie, juſqu'à ce qu'on appelle aujourd'hui *la Nouvelle Gcorgie*. Ils partagerent entr'eux tout ce Pays, & lui donnerent le nom de *Caroline*.

1667.

Baye d'Hudſon. Zacharie Ghillam, Anglois, s'étant élevé dans la Baye de Baffings juſqu'à la hauteur de 75. degrés, deſcendit enſuite juſques dans le fond de celle d'Hudſon, entra dans une Riviere, qui s'y décharge venant du Canada, & qu'il nomma *Riviere de Rupert*. Peu d'années auparavant quelques Anglois avoient remonté cette Riviere juſqu'au Lac *Nemiſcau*.

1668.

Riviere Danoiſe. Deux Navires Danois tentent un établiſſement au Nord de la Baye d'Hudſon, & découvrent une Riviere, qu'ils nomment *Riviere Danoiſe*. Son embouchure eſt par les 59. dégrés Nord. Ils l'abandonnerent l'année ſuivante.

1671.

Baye d'Hudſon. Le P. Charles Albanel, Jeſuite François, & le Sieur Denys de S. Simon, Gentilhomme Canadien, envoyés par le Gouverneur Général de la Nouvelle France dans le Nord du Canada, pénétrent dans la Baye d'Hudſon par un chemin, qui n'avoit point encore été pratiqué, & en prennent poſſeſſion au nom du Roy Très-Chrétien.

1673.

Miciſſipi. Le P. Pierre Marquette, Jeſuite François, & le Sieur Joliet, Habitant de la Nouvelle France, découvrent le *Miciſſipi*. Ils y entrerent par la Riviere *Ouiſconſing*, qui s'y décharge, venant du Canada, & le deſcendirent juſqu'aux *Akanſas*.

1674.

Guyane. Les PP. Grillet & Bechamel, Jeſuites François, pénétrent dans l'intérieur de *la Guyane*, à l'Oueſt de l'Iſle Cayenne, où aucun Européen n'étoit encore allé, & y font pluſieurs découvertes.

1675.

Moxes, Baures. Vers ce tems-là le P. Cyprien Baraze, Jeſuite Eſpagnol, entra dans le Pays *des Moxes*, ſitué entre les dix & quinze dégrés de latitude Auſtrale, dans l'intérieur du Perou. Un Frere Jeſuite, nommé del Caſtillo, y avoit fait une courſe avant ce Miſſionnaire. On aſſûra au P. Baraze, qu'à l'Orient des *Moxes* il y avoit un Pays habité par des femmes belliqueuſes. Il entra enſuite dans le Pays des *Baures*, qui confine à celui des Moxes, & il y fut martyriſé en 1682. après avoir établi un très-grand nombre de Miſſions dans ces vaſtes Provinces.

1676.

Nouvelle tentative pour aller à la Chine par le Nord. Les Capitaines Jean Vood, & Guillaume Flawès, Anglois, voulant ſuivre le Paſſage indiqué par Barentsz, pour aller à la Chine par le Nord, furent arrêtés tout court par les glaces. Vood prétend dans ſon Journal qu'il n'y a point de paſſage entre la Nouvelle Zemble & le Groenland, & que ces deux Terres ne ſont qu'un même Continent; car, dit-il, s'il y avoit un paſſage, il y auroit un courant reglé, & il n'y trouva qu'une marée, qui monte environ huit pieds, & qui porte à l'Eſt-Sud-Eſt.

1680.

Miciſſipi. Robert Cavelier, Sieur de la Salle, natif de Rouen, ayant entrepris de continuer la découverte *du Miciſſipi*, envoye un Canadien, nommé Dacan, accompagné du P. Louys Hennepin, Recollet Flamand, pour remonter ce Fleuve, depuis la Riviere des Illinois juſqu'à ſa ſource. Ces deux voyageurs allerent juſqu'au 46e. degré Nord, & ſe trouverent arrêtés par une chute d'eau fort haute, qui occupe toute la largeur du Fleuve, & qu'ils nommerent le Sault de *S. Antoine de Padoue*.

Iſles de Barbadoës. Cette même année & la ſuivante le Capitaine Sharp, Hollandois, ayant inutilement eſſayé de paſſer par le Détroit de Magellan, par celui de le Maire, & par le paſſage de Brouwer dans la Mer du Sud, chercha un chemin plus au Sud, mais il y trouva pluſieurs Iſles couvertes de glaces, beaucoup de neiges, & quantité de Baleines. Après s'être arrêté quelque tems dans une Iſle, qu'il nomma *Iſle du Duc d'York*, il courut plus de 800. lieuës à l'Eſt, puis autant à l'Oueſt, & découvrit une Iſle, à laquelle il donna le nom de *Barbadoës*.

1681.

Penſylvanie. Etabliſſement de la *Penſylvanie*, dans le Pays, qui avoit porté le nom de *Nouvelle Suéde*. Cette Colonie a reçu ſon nom de ſon Fondateur, le Chevalier Guillaume Penn, Anglois, à qui Charles II. Roy de la Grande Bretagne, conceda ce Pays en 1680. & qui cette année 1681. y mena les Quakers, ou Trembleurs d'Angleterre, dont il étoit le Chef. Lorſqu'il y arriva, il y trouva un grand nombre de Hollandois & de Suédois. Les premiers pour la plûpart occupoient les endroits ſitués le long du Golphe; & les ſeconds, les bords de la Riviere de Laware, ou du Midi. Il paroît par une de ſes lettres, qu'il n'étoit pas content des Hollandois; mais il dit que les Suédois étoient une Nation ſimple, ſans malice, induſtrieuſe, robuſte, ſe ſouciant peu de l'abondance, & ſe contentant du néceſſaire.

Iſles Mariannes. D. Antoine de Saravia premier Gouverneur des *Iſles Mariannes*, en prend poſſeſſion au nom du Roy Catholique dans l'Iſle de *Guahan* qui en eſt la principale. Magellan avoit fait la premiere découverte de ces Iſles en 1521. & les avoit nommées d'abord *l'Archipel de S. Lazare*; puis *les Iſles des Larrons*, parceque quelques Inſulaires, qui n'avoient jamais vû de fer, lui volerent quelques inſtrumens de ce métal. En 1563. l'Amiral Dom Miguel Lopez de Lagaſpé en prit poſſeſſion au nom du Roy d'Eſpagne, mais il n'y fit point d'établiſſement. On les nommoit alors *Iſlas de las Velas*, parceque toutes les fois que les Inſulaires apercevoient des Navires Eſpagnols, ils alloient en fort grand nombre leur porter des rafraichiſſemens, & que la Mer paroiſſoit couverte de petits Bâtimens, qui alloient à la voile. En 1668. le P. Diego Louys de San Vitorés, Jeſuite Eſpagnol, accompagné de pluſieurs autres Religieux de ſa Compagnie, y entra & y fit un ſi grand nombre de converſions, que dès l'an 1671. les principaux Habitans ſe mirent ſous la protection du Roy Catholique. Dès l'entrée du P. de San Vitorés ces Iſles furent nommées *Iſles Mariannes*, en l'honneur de Marianne d'Autriche Reine d'Eſpagne. Enfin le huitiéme de Septembre 1681. D. Antoine de Saravia reçut le ſerment de fidélité des Gouverneurs & des prin-

cipaux Officiers de l'Iſle de Guahan, & les autres ſuivirent peu après le même exemple. Dès l'année 1672. le P. de San Vitorés avoit arroſé l'Iſle de Guahan de ſon ſang, & couronna ainſi ſon Apoſtolat par un glorieux Martyre.

1682.

Louyſiane. Le Sieur de la Salle deſcend le *Miciſſipi* juſqu'à la Mer, & prend poſſeſſion au nom du Roy Trés-Chrétien de tous les Pays, que ce grand Fleuve arroſe, auſquels il donna le nom de *Louyſiane*. Cette Province, qui forme aujourd'hui un Gouvernement indépendant de celui de la Nouvelle France, eſt borné au Septentrion par l'embouchure de la Riviere des Illinois, qui ſe décharge dans le Miciſſipi.

Port Nelſon, Fleuve Bourbon, Riviere de Sainte Thereſe. Dans la même année deux François Habitans de la Nouvelle France, nommés des Groſelliers & Radiſſon, découvrirent le Fleuve *Bourbon* & la Riviere de *Sainte Thereſe*, qui ſe déchargent enſemble dans une petite Baye de la Côte Occidentale de la Baye d'Hudſon, par les 56. dégrés de latitude Nord. C'eſt ce que les Anglois appellent *Port Nelſon*, prétendant que Nelſon, Pilote de Henri Hudſon, l'avoit reconnu en 1611. & en avoit pris poſſeſſion au nom de la Couronne d'Angleterre; ce qui n'a aucune apparence.

1684.

Yeſſo, Kamtſchatka. Un Navire Japonnois, envoyé par l'Empereur du Japon, pour reconnoître tout le Pays d'Yeſſo, entre dans le Canal, qu'on croit ſéparer l'Iſle de *Matmanska* ou de *Matſumay*, d'avec le Continent d'Yeſſo. Ce Capitaine ayant obſervé que le courant y portoit toujours au Nord, au lieu qu'au rapport du P. de Angelis, celui qui eſt à l'Oueſt d'Yeſſo, porte toujours au Sud, en conclut de même que ce Miſſionnaire, que cette Mer communique avec une autre. Depuis ce tems-là, mais on ne dit pas en quelle année, un autre Navire Japonnois fut encore envoyé pour le même deſſein, & celui, qui le montoit, ayant apperçu un grand Continent, il s'en approcha, & paſſa l'hyver dans un Port, qu'il y trouva. A ſon retour il rapporta que la Terre s'étendoit beaucoup au Nord-Eſt, & conjectura que c'étoit le Continent de l'Amerique.

Depuis les dernieres découvertes des Ruſſiens, on croit que le Pays d'Yeſſo eſt la partie Meridionnale de *Kamtſchatka*, qui forme un même Continent avec la Siberie. Cependant quelques-uns placent Kamtſchatka au Nord-Eſt d'Yeſſo; ce qui ne paroît pas s'accorder avec ce que diſent les Ruſſiens, que la partie meridionnale de ce grand Pays eſt habitée par les *Kurilskis*, originairement Japonnois, & tributaires de l'Empereur du Japon.

1696.

Iſles Palaos. Le 28. de Decembre de cette année, des Sauvages inconnus, arriverent à l'Iſle de *Samal*, une des Iſles *de los Pintados*, dépendante des Philippines. Ils y avoient été jettés par un mauvais tems; ils y rencontrerent deux Femmes de leur Nation, qu'un pareil accident y avoit dégradées quelques années auparavant, & l'un d'eux avoit déja été obligé de la même maniere de prendre terre à l'Iſle de *Caragene*, voiſine de Mindanao. On ſçut d'eux que leurs Iſles ſe nommoient *Palaos*; qu'elles étoient au nombre de 32. & ils marquerent leurs noms, leur grandeur, & la diſtance,

où elles ſont les unes des autres. Elles ſont ſituées à l'Eſt des Philippines, & au Nord-Eſt des Moluques. On crut d'abord que c'étoit une de ces Iſles, qu'un Navire Eſpagnol avoit apperçuë en 1686. & que le Capitaine avoit nommé *Caroline*, en l'honneur de Charles II. Roy d'Eſpagne, & que d'autres avoient appellé l'Iſle de *S. Barnabé*, parce qu'elle avoit été découverte le jour, qu'on célébre la Fête de cet Apôtre; mais la ſuite a montré, qu'on ſe trompoit. La langue des Inſulaires, dont il eſt queſtion, eſt très-differente de celle des anciens Habitans des Philippines, & même de celle des Iſles *Mariannes*, qui en ſont plus près, & qui ſont les Iſles *des Larrons*, ou *l'Archipel de S. Lazare*. Leur prononciation approche de celle des Arabes. On les a nommées *Nouvelles Philtppines*; mais les tentatives qu'on a faites en 1710. & en 1711. pour les reconnoître, ont été inutiles, & ont coûté la vie à pluſieurs Jeſuites, qui ont péri, les uns ſur Mer, & les autres en abordant à quelques-unes de ces Iſles.

1700.

Iſles nouvelles, ou d'Anican.

On a donné le nom d'*Iſles Nouvelles* à pluſieurs Terres, dont on a eu les premieres connoiſſances en cette année, & qui ſont ſituées par les 51. à 52. dégrés de latitude Meridionnale; environ à 50. ou 55. lieuës au Nord Nord-Eſt du Détroit de le Maire. Les Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes *le Maurepas* & *le S. Louys* en 1707. & 1708. partant de l'Iſle des Etats, rangerent la partie Meridionnale de ces Terres; le *S. Louys* y mouilla même du côté de l'Eſt, & fit de l'eau à un petit Etang peu éloigné du bord de la Mer. Cette eau étoit un peu rouſſe & fade, bonne cependant pour la Mer. En 1711. le Vaiſſeau *le S. Jean-Baptiſte*, commandé par le Capitaine Doublet, du Havre de Grace, les côtoya de plus près, qu'on n'avoit encore fait, & cherchant à paſſer dans un aſſez grand enfoncement, qu'il appercevoit au milieu, il trouva pluſieurs petites Iſles cachées preſque à fleur d'eau, qui l'obligerent à revirer de bord. Cette ſuite d'Iſles ſont les mêmes, que M. Fouquet de S. Malo découvrit, & qu'il appella *les Iſles d'Anican*, du nom de ſon Armateur.

La partie Septentrionnale de ces Terres fut découverte le 16. Juillet 1708. par le Capitaine Peré, de S. Malo, commandant le Vaiſſeau *l'Aſſomption*, dont il donna le nom à cette Côte. Il la parcourut deux fois pour la mieux reconnoître, & jugea qu'elle pouvoit avoir 50. lieuës Eſt-Sud-Eſt, & Oueſt Nord-Oueſt. Il y a lieu de croire que ces Iſles ſont les mêmes, que le Chevalier Richard Hawkins découvrit en 1593. Ce Chevalier étant à l'Eſt de la *Côte deſerte*, ou *des Patagons*, par les 50. dégrés de latitude Auſtrale, fut jetté par une tempête ſur une Terre inconnuë, & courut le long des Côtes environ 60. lieuës.

Iſles de Sebald.

Quelques-uns ont cru que ces Terres & les Iſles de Sebald étoient la même choſe, & que les trois, qui portent ce nom, étoient ainſi marquées à volonté, faute d'une connoiſſance plus parfaite: mais le Vaiſſeau *l'Incarnation*, de S. Malo, a reconnuës celles-ci en 1711. par un très-beau tems. Ce ſont effectivement trois petites Iſles, d'environ une demie-lieuë de long, rangées en triangle. Ce Vaiſſeau n'en paſſa qu'à trois lieuës, & n'eut aucune connoiſſance d'autres Terres, quoique le Ciel fût très-ſe-

rein. Ce qui prouve qu'elles ſont ſéparées des *Iſles Nouvelles*, au moins de ſept à huit lieuës. M. de Beauchêne relâcha en 1701. aux Iſles de Sebald, ſans avoir connoiſſance des Iſles Nouvelles, dont la partie Occidentale eſt encore inconnuë.

1701.

Californie. Le P. Euſebe François Kino, Jeſuite Allemand, étant parti en 1698. des Miſſions de *Cinaloa* & de *Sonora*, au Nouveau Mexique, s'avança au Nord le-long de la Mer, juſqu'à la Montagne *de Sainte Claire*, & voyant que la Côte tournoit de l'Eſt à l'Oueſt, au lieu de la ſuivre, comme il avoit fait juſques-là, il avança dans les Terres, marchant du Sud-Eſt au Nord-Oueſt. En 1699. il découvrit la Riviere bleuë, ou *Rio azul*, qui, après avoir reçû les eaux *de la Hila*, va porter les ſiennes de l'Eſt à l'Oueſt dans le grand Fleuve du Nord, ou *Rio colorado*. Il paſſa enſuite ce Fleuve, & en 1701. il ſe trouva dans *la Californie*. Il y apprit qu'à 30. lieuës de l'endroit, où il étoit, *Rio colorado* ſe décharge dans une large Baye à la Côte Occidentale de la Californie, laquelle n'eſt ainſi ſéparée du Nouveau Mexique, que par ce Fleuve.

Miciſſipi. La même année le Sieur le Moine d'Iberville, Gentilhomme Canadien, Capitaine de Vaiſſeau, découvrit l'embouchure du *Miciſſipi*, que le Sieur de la Salle avoit manquée en 1684.

1716.

Thibet. Le P. Hippolyte Deſideri, Jeſuite Florentin, entre dans le ſecond *Thibet*. Ce Miſſionnaire étoit parti le 17. d'Août 1715. de *Ladak*, où reſide le Roy du Grand Thibet, découvert en 1624. par le P. de Andrada, & arriva à *Laſſa*, Capitale de celui-ci, le 18. de Mars 1716. Dans le vrai il n'y a qu'un Thibet, qu'on appelle auſſi *Toubet*, *Tangout*, *Barantola*, & *Boutan*. Lorſque le P. de Andrada y entra en 1624. ce Pays obéiſſoit à un Roy fort puiſſant, & qu'on croit être de la race du fameux Prete-Jan, ou du moins ſon ſucceſſeur. Depuis, le Grand Lama devint comme le Souverain du Thibet, & faiſoit ſa reſidence à Laſſa, ou Laſa, le lieu le plus ſacré du Pays, à cauſe de la grande Pagode, qu'on y vient viſiter de toutes parts. Preſentement le Thibet releve de la Chine. Il eſt auſſi quelquefois nommé le *Royaume des Eluths*.

1718.

Iſle de Levvis. Voici une découverte, qui a bien l'air d'être imaginaire. Un Vaiſſeau Marchand, dit-on, commandé par le Sieur Perrin, étant parti cette année de la Rochelle pour aller à Quebec, fit naufrage; un nommé Jean-Baptiſte Loyſel, de Rennes en Bretagne, ſe ſauva dans une Iſle inconnuë, où il fut bien reçu & bien traité des Habitans, & y mourut vers l'an 1732. Un Navire Anglois, ajoûte-t-on, étant parti d'Angleterre au mois d'Août 1733. pour la Nouvelle Georgie, fut auſſi jetté par la tempête ſur la même Iſle. Le Capitaine, qui ſe nommoit *Lewis*, fut conduit dans une Cabane, où une inſcription tracée avec un couteau, l'inſtruiſit de l'aventure de Loyſel, dont on lui montra les habits & la ſépulture. On ne nous dit rien de la ſituation de cette Iſle, à laquelle le Capitaine Lewis donna ſon nom, après en avoir pris poſſeſſion. Loyſel, dans l'inſcription, dont j'ai parlé, dit qu'elle lui paroît avoir 20. lieuës d'étenduë; qu'il croit qu'on y trouvera des mines, qu'elle produit pluſieurs

plantes précieuſes ; & que le terrein en eſt fort bon.

1720.

Iſles Carolines. Deux Bâtimens remplis de Sauvages inconnus, abordent à l'Iſle de *Guahan* la plus grande des Iſles Mariannes, en deux endroits differens, l'un le dix-neuf, & l'autre le vingt-uniéme de Juin. Ils étoient partis enſemble d'une Iſle, qu'ils nommoient *Sarreſlop*, pour aller à une autre, qu'ils appelloient *Ulée*. Après qu'on les eut interrogés à loiſir, on reconnut que leur Pays étoit un aſſez grand Archipel, où étoit compriſe l'Iſle, qui en 1686. avoit été nommée l'Iſle *Caroline*, & l'Iſle de *S. Barnabé* ; & que cet Archipel eſt diviſé en cinq Provinces. Le P. de Cantova, Jeſuite Eſpagnol, en a dreſſé une Carte, qui ſe trouve dans le XVIII^e. Recueil des Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſions de la Compagnie de Jeſus. Il place toutes ces Iſles entre le ſixiéme, & l'onzieme dégrés de latitude Septentrionnale, de maniere qu'elles courent par les 30. dégrés de longitude à l'Eſt du Cap du S. Eſprit. Il y a parmi ces Inſulaires beaucoup de Noirs, que l'on conjecture y être venus de la Nouvelle Guinée ; des Meſtices, & des Blancs. On juge que ceux-ci ſont deſcendus de certains Eſpagnols, qui allant de la Nouvelle Eſpagne aux Philippines en 1566. furent dégradés dans une de ces Iſles, pour avoir conſpiré contre leur Commandant. On ſe préparoit en 1722. aux Mariannes à reconnoître plus particulierement ces Iſles, auſquelles on a donné le nom *d'Iſles Carolines* : mais on n'a eu aucune nouvelle du ſuccès de cette entrepriſe. On prétend qu'il y a des mines d'argent dans une de ces Iſles.

1732.

Nouvelle Georgie. Etabliſſement de la *Nouvelle Georgie* par M. Oglethorpe, au nom du Roy d'Angleterre, entre la Caroline & la Floride Eſpagnole. Tout ce Pays étoit de la Floride Françoiſe, qui s'étendoit vers le Nord juſqu'à *Charles-Town* dans la Caroline. Cette Nouvelle Colonie eſt bornée au Septentrion par la Riviere de *Savanah*, & au Midi par celle d'*Alatamaha*, & n'a que 60. à 70. milles d'Angleterre de Longueur ſur la Côte entre les 31. dégrés & demi ; & les 32. 45. minutes d'élevation du Pole : mais elle s'élargit à meſure qu'on remonte dans les Terres.

1738. 39.

Terres Auſtrales. Au mois de Juillet de l'année 1738. deux Vaiſſeaux François de la Compagnie des Indes, commandés par le Sieur Bouvet, partirent du Port de l'Orient pour découvrir *les Terres Auſtrales*, & le premier de Janvier 1739. ce Capitaine apperçut par les 54. dégrés de latitude Meridionnale, & les 27. à 28. dégrés de longitude, une Terre fort haute, couverte de neiges, & fort embrumée, qu'il nomma le *Cap de Conſolation*. Les brumes & les glaces l'empêcherent d'y aborder, & de la ranger même aſſez près, pour ſçavoir ſi c'étoit une Iſle, ou un Continent. Il remarqua ſeulement qu'elle s'étendoit huit à dix lieuës dans l'Eſt-Nord-Eſt.

1739.

Au commencement de l'année 1740. on eut avis à Petersbourg que le Capitaine Spanberg naviguant au Nord du Japon avoit découvert 35. Iſles, de differentes grandeurs, dont les Habitans, dès qu'ils l'apperçurent, l'en-

voyerent reconnoître par ſix Chaloupes. Il alla lui-même prendre terre à une de ces Iſles, & fut reçû des Inſulaires avec de grandes demonſtrations de joye. Il marque dans ſa relation que ces Peuples reſſemblent fort aux Japonnois, & qu'ils lui ont montré une grande quantité d'or & de cuivre. Il envoya en même tems à la Czarine quelques-unes de leurs monnoyes. On n'a point encore marqué préciſement la ſituation de ces Iſles.

LISTE ET EXAMEN DES AUTEURS

QUE J'AI CONSULTE'S POUR COMPOSER CET OUVRAGE.

COMME nous n'avons point encore d'Hiſtoire ſuivie & complette de la Nouvelle France, & que les relations de ce grand Pays, qui ont eu le plus de cours, ne ſont pas les plus exactes, ni les plus fidéles, il n'eſt pas ſurprenant que les Coſmographes, les Géographes, & les Dictionnaires Géographiques & Hiſtoriques en ayent parlé peu correctement. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les plus anciens ſont pour l'ordinaire moins remplis de fautes, que les modernes. Il eſt vrai que lorſqu'ils ont paru, les Colonies Françoiſes de l'Amérique Septentrionnale étoient très-peu de choſe; mais, toutes proportions gardées, ils en ont plus exactement parlé que ceux, qui les ont ſuivis, & qui ont voulu les corriger. C'eſt qu'ils n'avoient devant les yeux que peu de Memoires, dont les Auteurs ſe bornoient preſque à rapporter ce qu'ils avoient vû, ou appris de témoins oculaires, & ne pouvoient guére être taxés que de quelque exaggeration.

Le grand Atlas de Blaeu.

Ainſi le grand Atlas imprimé à Amſterdam chez Jean Blaeu en 1677. ayant été compoſé particulierement ſur *l'India Occidentalis* de Jean de Laet, qui n'avoit guére travaillé lui-même que d'après Jean Verazani, Jacques Carthier, Samuel de Champlain, René de Laudonniere, & Marc Leſcarbot, tous Auteurs, communément parlant, aſſez veridiques, étoit pour le tems ce qu'on pouvoit avoir de meilleur en ce genre. Il eſt vrai que ceux, qui l'avoient précédé, comme le *Theatre du Monde* de Jean & Guillaume Blaeu, *l'Arcano del Mare* de Robert Dudley Duc de Northumberland & Comte de Warwick, *l'Atlas* de Gerard Mercator; *le Monde* de Davity & *la Géographie* de Thevet, &c. ſoit que ces Auteurs ayent voulu trop abreger, ſoit qu'ils n'ayent pas étudié à ce ſujet toutes les ſources, où ils pouvoient puiſer, ſont beaucoup plus imparfaits, tant dans les Cartes, que dans les diſcours; mais par cela même qu'ils nous apprenoient très-peu de choſes, ils ne pouvoient pas nous jetter dans de grandes erreurs.

Le grand Théatre du Monde. Arcano del Mare. Mercator. Thevet. Davity.

M. Corneille dans ſon Dictionnaire Géographique ayant voulu ajoûter à ce que M. l'Abbé Baudrand & Maty avoient dit de l'Amérique Françoiſe, s'eſt principalement attaché aux Voyages du Baron de la Hontan, mauvais guide, comme nous le verrons bientôt: cependant comme il s'eſt ſurtout appliqué à faire connoître les differens Peuples, qui habitent ce grand Continent, & qu'il a beaucoup abregé ce qu'en a dit la Hontan, il eſt arrivé, par une eſpéce de hazard, qu'il n'en a tiré que ce que ce

Thomas Corneille.

Voyageur a écrit de plus paſſable, & ſon article du Canada n'eſt pas le plus défectueux de ſon Dictionnaire. Il n'en eſt pas de même de pluſieurs autres articles particuliers, où il n'a pas bien choiſi ſes garants. On ne comprend pas même comment il a pu ſe faire que le Miciſſipi étant à la Louyſiane, ce que le Nil eſt à l'Egypte, l'Auteur en parlant de la Louyſiane, ne fait nulle mention du Miciſſipi, & dans l'article de ce Fleuve ne nomme pas même la Louyſiane.

Geudreville. Dans le ſixiéme Tome de *l'Atlas de Geudreville*, imprimé en 1719. à Amſterdam chez l'Honnoré & Châtelain, on trouve d'abord une *Diſſertation générale ſur l'Amérique*, où il y a des fautes d'Hiſtoire & de Géographie, qu'on ne pardonneroit pas à un Ecolier. Eſt-il permis, par exemple, à un homme, qui fait imprimer à ſi grands frais un cours entier de Géographie, de dire que la Guadeloupe, qu'il appelle Gardeloupe, eſt environ à dix lieuës des Iſles Lucayes? La diſſertation, qui ſuit ſur le Canada, n'eſt pas plus exacte; ce n'eſt qu'un abregé mal digeré des Mémoires de la Hontan, & on y reconnoît ſans peine le ſtyle informe, ſouvent barbare, & les termes indécens de ce Voyageur. Auſſi paſſe-t-il pour conſtant que c'eſt Geudreville lui-même, qui a retouché la derniere Edition de ſes Voyages. Enfin une troiſiéme Diſſertation, qui traite de la Louyſiane, eſt ſi ſuperficielle, & l'Auteur y confond tellement le vrai & le faux, qu'il n'y a que ceux, qui connoiſſent bien le Pays, qui puiſſent entendre ce qu'il veut dire. Les noms propres y ſont ſurtout entiérement défigurés.

Robbe, la Martiniere. M. Robbe & M. la Martiniere partagent la Nouvelle France en deux Provinces, qui ſont le Canada particulier, & la Province du Saguenay. Ce partage eſt imaginaire, & d'ailleurs fort mal imaginé. 1°. En ce que la Ville de Quebec, Capitale du Canada François, y eſt placée dans la Province du Saguenay. 2°. En ce que cette prétenduë Province de Saguenay ſe trouve enclavée dans celle du Canada particulier, que M. Robbe étend au-deſſous de la Riviere de Saguenay, juſques dans le Golphe de S. Laurent, & au-deſſus de Quebec juſques par-delà les Lacs.

M. la Martiniere s'eſt beaucoup plus étendu que M. Corneille dans tous les articles, qui ont rapport à mon Hiſtoire, & cite preſque toujours ſes Auteurs, mais pour l'ordinaire il n'eſt pas heureux dans le choix. M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy l'a jetté dans l'erreur par la diviſion du Canada en *partie Orientale & Occidentale, ou Louyſiane*. Cette diviſion ſuppoſe que cette derniere Province eſt à l'Occident du Canada, ce qui eſt faux, puiſqu'elle eſt terminée au Nord par la Riviere des Illinois, qui ſe jette dans le Miciſſipi vers les 39. dégrés de latitude Septentrionnale, & que ce qui eſt au-delà vers le Nord eſt de la Nouvelle France; d'où il s'enſuit que la Louyſiane eſt au Sud & au Sud-Oueſt du Canada. Je ne ſçai pas non plus ſur quel fondement le Géographe du Roy d'Eſpagne compte parmi les Provinces, qui appartiennent aux Anglois dans ce Continent, *les Norimbegue*: ce qu'on nommoit ainſi autrefois eſt entre l'Acadie & la Nouvelle Angleterre; or ce grand Pays n'a point été cedé à la Grande Bretagne, comme il le ſuppoſe, par le Traité d'Utrecht.

Il nous donne enſuite *une Table* des Nations Sauvages de la partie Orien-

tale du Canada, c'eſt-à-dire, de toutes celles, que nous connoiſſons en deçà du Miciſſipi. Cette Table eſt copiée des Voyages de la Hontan, & auroit beſoin d'un bon *Errata*, auſſi-bien que ce que l'Auteur a tiré de la même ſource par rapport à l'Hiſtoire naturelle du Pays, aux mœurs & au caractere des Peuples, qui l'habitent, à l'Etat de la Colonie Françoiſe, aux revenus & au pouvoir du Gouverneur général & de l'Intendant. Dans l'article du *Cap Breton* M. la Martiniere reprend fort bien M. l'Abbé Baudrand, qui avoit avancé que *Gaſpé* eſt le véritable nom de cette Iſle. Mais en 1730. qu'il imprimoit le Volume de ſon Dictionnaire, où cet article eſt contenu, il devoit ſçavoir qu'elle a changé ſon ancien nom en celui *d'Iſle Royale*.

M. l'Abbé Lenglet du Frenoy, dans la premiere édition de ſa *Méthode pour étudier la Géographie*, avoit dit que la Caroline doit ſon nom à Charles II. Roy de la Grande Bretagne, ſous le regne & avec le conſentement duquel cette Colonie a été fondée par quelques Seigneurs Anglois. M. la Martiniere lui a reproché de s'être trompé, & il a été aſſez docile pour corriger cette prétenduë faute, en marquant dans une ſeconde édition que c'étoit en l'honneur de Charles IX. Roy de France, qu'on l'avoit ainſi nommée: mais il peut en toute ſûreté revenir à ſon premier ſentiment. Excepté la partie Meridionnale de la Caroline, ce Pays n'a jamais appartenu à la France. L'équivoque vient d'une Fortereſſe bâtie dans la Riviere de May par M. de Laudonniere, & qui porte aujourd'hui le nom de *San Mattheo*. La Colonie Françoiſe établie ſous Charles IX. & qui comprenoit la partie Meridionnale de la Caroline Angloiſe, la Nouvelle Georgie d'aujourd'hui; San Mattheo, S. Auguſtin, & tout ce que les Eſpagnols ont ſur cette côte juſqu'au Cap François, n'a jamais été appellée, ni par Champlain, quoiqu'en diſe M. la Martiniere, ni par aucun Auteur François, autrement que *la Floride Françoiſe*, ou *la Nouvelle France*, ou *la France Occidentale*.

M. la Martiniere s'eſt encore trompé lorſqu'il a dit que M. de Ribaut avoit bâti un Fort dans la Riviere de May, & lui avoit donné le nom de *Charles*: la verité eſt que Ribaut étant entré dans la Riviere de May, y planta une borne, où il mit les armes de France, mais il ne s'y arrêta point. Il remonta au Nord, & entra dans une autre Riviere, qu'il nomma *le Port Royal*; il y conſtruiſit une Fortereſſe, à laquelle il donna le nom de *Charlesfort*. Cette Riviere eſt dans la Caroline Angloiſe. Deux ans après M. de Laudonniere bâtit *la Caroline* dans la Riviere de May, qui n'a jamais été dans la Caroline Angloiſe, par conſéquent n'a pu lui donner ſon nom.

Je ſuis bien aiſe auſſi d'avertir ici qu'aucun Eſpagnol, ni même aucun Européen, n'ayant paru dans ce Pays, avant les François, qu'y mena M. de Ribaut en 1562. il eſt ſurprenant que le ſçavant Géographe du Roy Catholique ait prétendu que les Eſpagnols avoient droit de regarder ces François de la Floride, qui avoient commiſſion du Roy leur Maître, comme des Pirates, & qu'on n'auroit rien eu à leur reprocher, s'ils les avoient traités en priſonniers de guerre. Premierement il y a ici une contradiction, qui ſaute aux yeux, car ſi les Eſpagnols avoient eu droit de regarder les François de la Floride

comme des Pirates, on n'auroit pû leur reprocher de ne les avoir pas traités comme tels. En ſecond lieu, en vertu de quoi auroient-ils regardé comme Pirates des Sujets envoyés par leur propre Souverain dans un Pays, que des François avoient reconnu les premiers, & où aucune autre Nation ne s'étoit établie avant eux? Suffit-il qu'il leur ait plu d'appeller Floride preſque toute l'Amerique Septentrionnale, pour traiter d'uſurpateurs & de Pirates tous ceux, qui ſe ſont établis dans quelques Cantons d'un Pays immenſe, dont ils ne connoiſſoient point la dixiéme partie, & où ils n'avoient jamais eu aucun établiſſement?

J'aurois bien d'autres remarques à faire ſur quantité d'articles du nouveau Dictionnaire Géographique, où il y a d'ailleurs beaucoup d'excellentes choſes. En général l'Auteur eſt fort mal inſtruit des Pays, dont j'écris l'Hiſtoire. La ſeule inſpection des Cartes auroit cependant dû l'empêcher de dire, par exemple, que le Lac du S. Sacrement reçoit les eaux du Lac Champlain, puiſque c'eſt au contraire le Lac Champlain qui reçoit celles du Lac du S. Sacrement. Il ne paroît guere mieux au fait des grands Lacs du Canada, & il a tort de placer le Lac Champlain dans le Pays des Iroquois. Ce qui l'a trompé, c'eſt que ce Lac eſt formé par la Riviere de Sorel, qu'on appelloit autrefois la Riviere des Iroquois; mais on ne l'avoit ainſi nommée, que parce que les Iroquois deſcendoient ſouvent par cette Riviere dans la Colonie Françoiſe. J'ai auſſi été fort ſurpris de trouver deux articles ſur *Michillimakinac* & *Miſſilli makinac*, leſquels ne ſignifient que la même choſe. L'erreur vient de ce que quelques faiſeurs de Relation ont voulu adoucir le mot propre qui eſt Michillimakinac, & on écrit Miſſillimakinac.

M. de Lille. M. de Lille a fait dans ſon Atlas bien des recherches, & d'aſſez heureuſes découvertes; mais ſa Carte du Canada eſt bien défectueuſe: celle de la Louyſiane l'eſt un peu moins; cependant il avoit bien raiſon de n'être content ni de l'une ni de l'autre, & je ſçai que quand il mourut, il prenoit de très bonnes meſures pour nous en donner de meilleures.

Moreri. L'article du Canada dans les deux dernieres éditions du Dictionnaire Hiſtorique de Moreri, & celui de la Louyſiane, approchent beaucoup du vrai, & il y manqueroit peu de choſes, ſi les Imprimeurs avoient mieux profité des Memoires, qu'on leur avoit donnés. L'article de la Caroline, & quelques autres articles particuliers y ſont entiérement défigurés.

Challus. Benzoni. 1578. *De Gallorum expeditione in Floridam, & clade ab Hiſpanis non minus injuſtâ, quam immaniter ipſis illatâ ann.* 1565. *brevis Hiſtoria.* Cette relation eſt tirée en bonne partie d'une Hiſtoire Françoiſe, qui paroît être d'un nommé Nicolas Challus. On la trouve imprimée à la ſuite d'un Ouvrage de Jerôme Benzoni, traduit de l'Italien en Latin, par Urbain Cauveton, ſous ce titre; *Novæ novi orbis Hiſtoriæ; Genevæ, apud Euſtachium* Vignon 1578. Elle eſt ſuivie d'un *brief diſcours de la Floride*, qui dit à peu près les mêmes choſes. On a fait en 1600. une nouvelle édition de ce Livre à Genéve.

Laudonniere. 1586. *Hiſtoire de la Floride, contenant les trois voyages faits en icelle par des Capitaines & Pilotes François en* 1562. 1564. *&* 1565. *décritte par le Capitaine Laudonniere. Plus un quatriéme fait par le Capitaine* Gourgues : *mis en lu-*

re par Bazanier : octavo. *Paris* 1586. On peut compter ſur tout ce que le Sieur de Laudonniere a vû par lui-même. Je dirai dans la ſuite ce qu'on doit penſer du reſte.

De Bry. T. D. 1590.

Dans le premier Volume de *l'India Occidentalis*, imprimé aux frais de Théodore de Bry en 1590. on trouve 1°. *Brevis narratio eorum, quæ in Floridâ Americæ Provinciâ Gallis acciderunt ſecundâ in illam navigatione Duce* Renato de Laudonniere *claſſis Præfecto, anno* 1564. *Additæ figuræ & incolarum icones ibidem ad vivum expreſſæ. Brevis item declaratio Religionis, rituum, vivendique rationis ipſorum. Autore* Jacobo le Moyne de Morgues, *Laudonierum in hâc navigatione ſecuto : nunc primum gallico ſermone* à Theodoro de Bry *Leodienſe in lucem edita, Latio vero donata à C C A.*

2°. *Libellus, ſive Epiſtola ſupplicatoria Regi Gallorum* Carolo IX. *oblata per viduas, orphanos, cognatos, affines, & ipſi Franciæ Occidentalis Regi ſubditos, quorum conſanguinei per Hiſpanos, in eâ Galliæ Antarcticæ parte, quæ vulgo Floridæ nomen invenit, crudeliter trucidati perierunt. Anno* 1565.

3°. *De quartâ Gallorum in Floridam navigatione ſub Gourgueſio anno* 1567. L'Auteur n'en eſt pas connu.

4°. *Parergon continens quædam, quæ ad precedentis narrationis elucidationem non erunt forſan inutilia.* Tout ce qui regarde ce ſujet a été traité avec plus d'ordre, & aſſez au long, par Marc Leſcarbot, dont je parlerai bientôt, & plus en abregé par Champlain, ſur les mêmes Memoires. Mais ces deux Auteurs n'ont eu garde de donner à la Floride Françoiſe le nom de France Antarctique, comme a fait l'Auteur de la Supplique adreſſée à Charles IX.

Solis de

Ce qui regarde la funeſte cataſtrophe des François de la Caroline, après que cette Place eut été priſe par D. Pedro Menendez, a été conté d'une maniere bien differente dans les Ouvrages, que je viens de citer, & par le Docteur Solis de las Meras, Beaufrere de Menendez même, & qui l'accompagna dans ſon expédition. Sa relation, qui étoit demeurée manuſcritte, a été inſerée toute entiere dans *l'Enſayo Chronologico para la Hiſtoria de la Florida*, imprimé à Madrid en 1723. dont je parlerai en ſon lieu.

Las Meras. 1565.

Garcilaſſo de la Vega. 1603.

La Florida del Ynca, *o Hiſtoria del Adelantado* Hernando de Soto *Governador y Capitan General del Reyno de la Florida, y des otros heroicos Cavalleros, Eſpañoles e Indios, eſcrita por* el Ynca Garcilaſſo de la Vega, *Capitan de Sa Mageſtad, natural de la gran Ciudad del Cuzco, Cabeça de los Reynos y Provincia del Peru, dirigida al Sereniſſimo Principe, Duque de Bragança, en Lisbona empreſſa por Pedro* Crasbeeck 1605. in-octavo.

Richelet.

La même, traduite en François par Pierre Richelet en deux volumes *in-douze* à Paris chez Clouſier 1670. Cet Ouvrage eſt eſtimé par la maniere, dont il eſt écrit en Eſpagnol, & même pour le fond des choſes ; c'eſt-à-dire, pour la ſuite & l'ordre des expeditions de Ferdinand de Soto, & de Louys de Moſcoſo, ſon ſucceſſeur ; mais l'Auteur y a viſiblement exaggeré les richeſſes & la puiſſance des Peuples de la Floride. Ils ſont aujourd'hui fort connus des François du Canada & de la Louyſiane ; & quoique nous convenions que du tems de Soto ils étoient plus nombreux, qu'ils ne le ſont aujourd'hui, comme il eſt arrivé à tous ceux de ce Continent, nous ſçavons, à n'en point douter, qu'ils n'ont jamais été à beaucoup

près auſſi riches, ni auſſi puiſſans que l'Hiſtorien les repreſente.

Antonio de Herrera. 1601.

Hiſtoria general de los Hechos de los Caſtellanos en las Iſlas y Tierra firme del Mar Oceano, eſcrita per Antonio de Herrera, *Coroniſta mayor de Su Mageſtad de las Indias, y Coroniſta de Caſtilla*, folio, *Madrid en la empreſſa real.* 1605. Cet Ouvrage eſt en quatre volumes, qui contiennent huit decades, mais il n'y a que les deux premiers volumes, qui ſoient de l'Imprimerie Royale, & de 1601. Les deux derniers furent imprimés à Madrid en 1615. par Jean de la Coſte. On en a fait depuis quelques années une nouvelle édition en cinq volumes, mais ſans y ajoûter qu'un index très-détaillé, qui manquoit. Les deux premieres Decades ont été traduites en François ſans nom d'Auteur. L'Hiſtorien Eſpagnol eſt un Annaliſte exact, cenſé, judicieux & impartial. Son Ouvrage finit, par rapport à la Floride, à la Miſſion des PP. de S. Dominique en 1549. ſix ans après la retraite de Louys de Moſcoſo.

Ramuſio. 1606.

Dans le troiſiéme volume du grand Recueil de Jean-Baptiſte Ramuſio, imprimé à Veniſe en 1606. in-folio, on trouve 1°. *Diſcorſo ſopra la Terra ferma dell' Indie Occidentali dette del Laborador, de los Baccallaos, & della Nuova Francia.* C'eſt très-peu de choſe.

Verazani.

2°. *Al Chriſtianiſſimo Ré di Francia* Franciſco Primo *Relatione di* Giouanni de Verazzano *della Terra da lui ſcoparta in nome di ſua Maeſtà, ſcritta in Dieppa à di Octavo di Luglio* 1524. On n'apprend guere par cette lettre que la datte du premier voyage de Verazani.

3o. *Diſcorſo d'un gran Capitano di Mare, Franceſe, del Luogo di Dieppa, ſopra le Navigationi fatte alla Terra Nuova dell' Indie Occidentali, chiamata la Nuova Francia, da gradi quaranta, fino à gradi quaranta ſette ſotto il Polo Artico, & ſopra la Terra del Braſil, Guinea, Iſola di San Lorenzo, aquella di Suminatra, fino alle quali hanno navigato le caravalle & navi Franceſe.* Ramuſio fait grand cas de cette piéce, dont il regrette de n'avoir pu connoître l'Auteur.

Carthier.

4°. *Prima relatione di* Jacques Carthier *della Terra Nuova, detta la Nuova Francia, trovata nell' anno* 1534. Cette datte n'eſt pas juſte, puiſqu'il eſt certain que le premier voyage de Verazani fut en 1523. & que dès les premieres années de ce ſiécle-là les Bretons, les Normands & les Baſques faiſoient la pêche ſur les Côtes de Terre-Neuve & du Golphe de S. Laurent. Il eſt pourtant vrai que Carthier eſt le premier, qui ait pénétré dans ce Fleuve.

5°. *Secunda, breve & ſuccinta narratione della navigatione fatta per ordine della Maeſta Chriſtianiſſima all' Iſole di Canada, Hochelaga, Saguenay & altre, al preſente dette la Nuova Francia, con particolari coſtumi & cerimonie degli habitanti.* Ce dernier article ſe reduit à très-peu de choſe. Carthier n'avoit pas eu le tems de bien connoître des Peuples, dont il ignoroit la langue, & avec qui il avoit eu très-peu de commerce. Il eſt auſſi très-ſurprenant que ce Navigateur donne le nom d'Iſle à un Pays, dans lequel il avoit remonté 180. lieuës un Fleuve tel que celui de S. Laurent. On avoit imprimé à Rouen en 1598. un de ſes Ouvrages *in-octavo* ſous ce titre : *Diſcours d'un voyage fait par le Capitaine* Jacques Carthier *aux Tertes neuves du Canada, ou Nouvelle France.*

De Acoſta. 1608.

Hiſtoria natural y moral de las Indias, en que ſe tratan las coſas notables

del Cielo y Elementos, Metales, Plantas, y Animales dellas: y los Ritos y Ceremonias, Leges, y Govierno, y Guerras de los Indios. Compuesta por el Padre Joſeph de Acoſta *Religioſo de la Compañia di* Jeſus, *dirigida à la Sereniſſima Infante Doña* Iſabela-Clara-Eugenia de Auſtria, *octavo* 1608. *Impreſſa en Madrid en caſa de* Alonſo Martin. Je n'ai parlé de cet Auteur, qui eſt très-eſtimé, qu'à l'occaſion de l'origine des Amériquains.

Leſcarbot. 1609.

Hiſtoire de la Nouvelle France, contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François ès Indes Occidentales & Nouvelle France ſous l'aveu & autorité de nos Roix Très-Chrétiens, & les nouvelles fortunes d'iceux en l'exécution de ces choſes depuis cent ans juſqu'à hui: en quoi eſt compriſe l'Hiſtoire morale, naturelle & géographique de ladite Province, avec les Tables & figures d'icelle, par Marc Leſcarbot, *Avocat en Parlement, témoin oculaire d'une partie des choſes y recitées.* octavo, *à Paris chez Jean Milet, ſur les dégrés de la grand'Sale du Palais* 1609. Cet Auteur a ramaſſé avec beaucoup de ſoin tout ce qui avoit eté écrit avant lui touchant les premieres découvertes des François dans l'Amerique: tout ce qui s'eſt paſſé dans la Floride Françoiſe, l'expédition du Chevalier de Villegagnon au Breſil, & le premier établiſſement de l'Acadie par M. de Monts. Il paroît ſincere, bien inſtruit, cenſé & impartial.

Champlain. 613. 620. 632.

Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, ditte Canada, faits par le Sieur de Champlain, *Xaintongeois, Capitaine pour le Roy en la Marine du Ponent, & toutes les découvertes, qu'il a faites en ce Pays depuis l'an* 1603. *juſqu'à l'an* 1629. *où ſe voit comme ce Pays a été premierement découvert par les François ſous l'autorité de nos Roix Très-Chrétiens juſqu'à ce regne de Sa Majeſté à preſent Regnante* Louys XIII. *Roy de France & de Navarre, avec un traité des qualités & conditions requiſes à un bon & parfait Navigateur, pour connoître la diverſité des eſtimes, qui ſe font en la navigation, les marques & enſeignemens, que la Providence de Dieu a miſes dans la Mer pour redreſſer les Mariniers en leurs routes, ſans leſquelles ils tomberoient en de grands dangers, & la maniere de bien deſſiner les Cartes Marines, avec leurs ports, rades, Iſles, ſondes & autres choſes néceſſaires à la navigation. Enſemble une Carte générale de la deſcription dudit Pays en ſon Meridien, ſelon la déclinaiſon de la Guide Ayman, & un Catechiſme ou Inſtruction traduite du François en langage des Peuples Sauvages de quelque contrée, avec ce qui s'eſt paſſé en ladite Nouvelle France en l'année* 1631. *à Monſeigneur lé Cardinal* Duc de Richelieu. In-quarto. *A Paris chez Pierre le Mur dans la Grand'Sale du Palais* 1632.

M. de Champlain eſt proprement le fondateur de la Nouvelle France; c'eſt lui, qui a bâti la Ville de Quebec. Il a été le premier Gouverneur de cette Colonie, pour l'établiſſement de laquelle il s'eſt donné des peines infinies. Il étoit habile Navigateur, homme de tête & de reſolution, déſintereſſé, plein de zéle pour la Religion & pour l'Etat. On ne peut lui reprocher qu'un peu trop de credulité pour des contes, qu'on lui faiſoit; ce qui ne l'a pourtant jetté dans aucune erreur importante. D'ailleurs ſes Memoires ſont excellens pour le fond des choſes, & pour la maniere ſimple & naturelle, dont ils ſont écrits. Il n'a preſque rien dit, qu'il n'ait vû par lui-même, ou que

ſur des relations originales de perſonnes ſûres ; comme ce qu'il a rapporté, d'une maniere plus abregée que Leſcarbot, des expéditions de MM. de Ribaut, de Laudonniere, & du Chevalier de Gourgues dans la Floride Françoiſe.

Dès l'année 1613. il publia ſes premiers voyages en un volume *in-quarto*, diviſé en deux livres, & imprimé à Paris chez Jean Berjon. En 1620. il en donna la continuation en un petit volume *in-octavo*, imprimé à Paris chez C. Collet. Enfin dans l'édition, dont je viens de donner le titre, il reprend toute l'Hiſtoire depuis les premieres découvertes de Verazani, juſqu'à l'an 1631. Il y a joint un Traité de la navigation & du devoir d'un bon Marinier, & un abregé de la Doctrine Chrétienne du P. Ledeſma Jeſuite, traduit en Huron par le P. Jean de Brebeuf, avec le François à côté.

Mercure François. 1626. 1628. 1632. 1633.

On trouve dans le Mercure François de l'année 1626. une lettre du P. Charles Lallemant écritte de Quebec le premier d'Août de cette année, dans laquelle ce Miſſionnaire donne une notice abregée & fort exacte de ce Pays, où les Jeſuites ne faiſoient que de s'établir.

Dans celui de 1628. l'érection d'une nouvelle Compagnie pour le commerce du Canada, & la revocation des articles accordés au Sieur de Caën. C'eſt ce qu'on a appellé la Compagnie de cent Aſſociés, qui avoient à leur tête le Cardinal de Richelieu.

Dans celui de 1632. il y a une *relation du voyage fait en Canada pour la priſe de poſſeſſion du Fort de Quebec.* Les Anglois s'étoient rendus maitres de Quebec & de tout le Canada en 1629. Ils le reſtituerent en 1632. & les François en furent remis en poſſeſſion la même année. La relation, dont il s'agit contient des détails aſſez intéreſſans.

Dans celui de 1633. on trouve une *relation de ce qui s'eſt paſſé en la Nouvelle France, ou Canada ; & une autre relation du Sieur de Champlain de la Nouvelle France, ou Canada.*

Le P. le Jeune. 1632. Relation des Jeſuites depuis 1633. juſqu'en 1672.

Brieve *relation du voyage de la Nouvelle France, fait au mois d'Avril dernier par le P.* Paul de Jeune *de la Compagnie de* Jeſus, *brochure* in-octavo. *A Paris chez Sebaſtien Cramoiſi, Imprimeur du Roy* 1632. C'eſt la premiere des relations, que les Jeſuites ne diſcontinuerent point d'imprimer ſur la Nouvelle France depuis cette année juſqu'en 1672. Comme ces Peres étoient répandus dans toutes les Nations, avec qui les François étoient en commerce ; & que leurs Miſſions les obligeoient d'entrer dans toutes les affaires de la Colonie, on peut dire que leurs Memoires en renfermoient une Hiſtoire fort détaillée. Il n'y a pas même d'autre ſource, où l'on puiſſe puiſer pour être inſtruit des progrés de la Religion parmi les Sauvages, & pour connoître ces Peuples, dont ils parloient toutes les langues. Le ſtile de ces relations eſt extrémement ſimple ; mais cette ſimplicité même n'a pas moins contribué à leur donner un grand cours, que les choſes curieuſes & édifiantes, dont elles ſont remplies.

De Laët. 1633.

Novus orbis, ſeu deſcriptionis Indiæ Occidentalis libri XVIII. Autore Joanne de Laët *Antuerpienſi, novis tabulis Geographicis, & variis animantium, plantarum, fructuumque iconibus illuſtrati*, folio, *Lugdun. Batavorum apud* Elzeverios. 1633. Cet Ouvrage, qui fut bientôt traduit en François, & imprimé chez les mêmes Elzevirs 1640. eſt rempli d'excellentes recherches,

cherches, tant par rapport aux établiſſemens des Européens dans l'Amérique, que pour l'Hiſtoire naturelle, le caractére & les mœurs des Amériquains. L'Auteur a puiſé dans les bonnes ſources. Il étoit d'ailleurs habile homme, & fait paroître par tout un grand diſcernement, & une très-bonne critique; excepté en quelques endroits, où il n'a conſulté que des Auteurs Proteſtans, & s'eſt trop livré aux préjugés de ſa Religion.

Il traite dans le ſecond Livre de l'Iſle de Terre-Neuve, du grand Banc, de l'Iſle de Sable, de l'Iſle de Cap Breton, aujourd'hui l'Iſle Royale, & qu'il appelle l'Iſle de S. Laurent, ou des Bretons: des autres Iſles du Golphe de S. Laurent, & en particulier de celle d'Anticoſty, du Port de Tadouſſac, & de la Riviere de Saguenay: du grand Fleuve du Canada, ou de S. Laurent, dont il donne une deſcription aſſez exacte pour le tems: de la Ville de Quebec, des Sauvages les plus connus alors; de l'Acadie, de toute la Côte Méridionnale de la Nouvelle France, & de tout ce qui s'étoit paſſé dans ce Pays-là juſqu'à ſon tems entre les François & les Anglois.

Dans le quatriéme Livre il fait une aſſez bonne deſcription de la Floride, qu'il a tirée principalement des Annales d'Antoine de Herrera. Il nous apprend toutes les tentatives des Eſpagnols, pour s'y établir ſous la conduite de Jean Ponce de Leon, du Licencié Luc Vaſquez d'Ayllon, de Pamphile de Narvaez, de Ferdinand de Soto, & de Louys de Moſcoſo: les expéditions des François dans cette partie de la Floride, qui eſt aujourd'hui partagée entre les Anglois & les Eſpagnols; l'établiſſement de S. Auguſtin par D. Pedro Menendez, après que ce Général eut chaſſé les François de la Floride, & la guerre qu'il eut à ſoûtenir contre le Chevalier François Drack, Anglois.

Sagard. 1636.

Hiſtoire du Canada, & Voyages, que les Freres Mineurs Recollets y ont fait pour la converſion des Infidéles; où eſt amplement traité des choſes principales arrivées dans ce Pays depuis l'an 1615. juſqu'à la priſe, qui en a été faite par les Anglois: des biens & commodités, qu'on en peut eſperer: des mœurs, cérémonies, créances, loix & coûtumes merveilleuſes de ſes Habitans: des converſions & Baptême de pluſieurs, & des moyens néceſſaires pour les amener à la connoiſſance de Dieu: l'entretien ordinaire de nos Mariniers, & autres particularités, qui ſe remarquent en la ſuite de l'Hiſtoire. Fait & compoſé par le Frere Gabriel Sagard Théodat, *Mineur Recollet de la Province de Paris*, octavo. *A Paris chez* Claude Sonnier 1686.

L'Auteur de cet Ouvrage avoit demeuré quelque tems parmi les Hurons, & raconte naïvement tout ce qu'il a vû, & oui dire ſur les lieux, mais il n'a pas eu le tems de voir aſſez bien les choſes, encore moins de verifier tout ce qu'on lui avoit dit. Le Vocabulaire Huron, qu'il nous a laiſſé, prouve que ni lui, ni aucun de ceux, qu'il a pu conſulter, ne ſçavoient bien cette langue, laquelle eſt très-difficile; par conſéquent que les converſions des Sauvages n'ont pas été en grand nombre de ſon tems. D'ailleurs il paroît homme fort judicieux, & très-zélé, non-ſeulement pour le ſalut des ames, mais encore pour le progrès d'une Colonie, qu'il avoit preſque vû naître, & qu'il a vuë preſque étouffée dans ſon berceau, par l'invaſion des Anglois. Du reſte il nous apprend peu de choſes intéreſſantes.

Hugonis Grotii *de origine gentium*

Grotius. 1642. 1643.

Americanarum diſſertatio. In-quarto, 1642. Le ſentiment de Grotius ne fut pas approuvé, & dès l'année ſuivante on en vit paroître une critique ſous ce titre. Joannis de Laët *Antuerpienſis notæ ad diſſertationem* Hugonis Grotii *de origine gentium Americanarum, & obſervationes aliquot ad meliorem indaginem difficillimæ hujus queſtionis. Pariſiis, apud Viduam* Guillelmi Pelé, *viâ Jacobeâ, ſub ſigno Crucis aureæ* 1643. Jean de Laët ne s'en tient pas à la cenſure de l'opinion de Grotius, il rapporte les ſentimens du P. Joſeph de Acoſta, Jeſuite Eſpagnol, de Marc Leſcarbot, & d'Edouard de de Brerevood Anglois, ſur le même ſujet, & les refute pareillement.

Laët 1643. 1644.

Grotius repliqua avec hauteur, & dès la même année il publia ſa replique ſous ce titre, Hugonis Grotii *de origine gentium Americanarum diſſertatio altera adverſus obtrectatorem. Pariſiis apud* Sebaſtianum Cramoiſy, *Architypographum Regium, viâ Jacobeâ, ſub Ciconiis* 1643. Laët répondit en 1644. par un écrit intitulé, Joannis de Laët *Antuerpiani reſponſio ad diſſertationem ſecundam* Hugonis Grotii *de origine gentium Americanarum, cum indice ad utrumque libellum, Amſtelrodami apud* Ludovicum Elzeverium 1643.

Poiſſon. 1644.

La même année on imprima à Paris un petit Ouvrage ſous ce titre. *Animadverſio* Joannis B. Poiſſonis, *Andegavi ad ea, quæ celeberrimi viri* Hugo Grotius *&* Joannes Lahetius *de origine gentium Peruvianarum & Mexicanarum ſcripſerunt: ſive Prodromus Commentarii in decimum-octavum caput Eſaiæ. Pariſiis* 1644. Mais c'eſt très-peu de choſe, que cet écrit.

Le Blanc. 1644.

Les voyages fameux du Sieur Vincent le Blanc, *Marſeillois, qu'il a fait depuis l'âge de douze ans juſqu'à ſoixante aux quatre parties du Monde: à ſçavoir, aux Indes Orientales & Occidentales, en Perſe & Pegu; aux Royaumes de Fez, de Maroc & de Guinée, & dans toute l'Afrique intérieure, depuis le Cap de Bonne-Eſperance juſques en Alexandrie, par les Terres de Monomotapa, du Prête-Jan, & de l'Egypte; aux Iſles de la Méditerranée, & aux principales Provinces de l'Europe, &c. rédigés fidélement ſur ſes Memoires & Regiſtres, tirés de la Bibliothéque de M.* de Peireſc, *Conſeiller au Parlement de Provence, & enrichis de très-curieuſes Obſervations, par* Pierre Bergeron *Pariſien*, in-quarto, *à Paris chez* Gervais Clouſier, *au Palais, ſur les dégrés de la Sainte Chapelle.* 1648. Dans la troiſiéme partie de cet Ouvrage il eſt parlé de preſque tous les Pays, dont je donne l'Hiſtoire, mais en très-peu de mots, d'une maniere confuſe, peu exacte, & ſans ordre.

Hornius. 1652.

GeorgI HornI *de Originibus Americanis Libri quatuor. Hagæ Comitis, ſumptibus* Adriani Ulacq. 1652. Cet Auteur refute aſſez bien les opinions de ceux, qui avoient traité ce ſujet avant lui, mais pour établir ſon propre ſiſtême il donne dans des conjectures ſi frivoles, & ſi denuées de vraiſemblance, qu'on eſt ſurpris qu'elles ayent pu ſortir de la tête d'un Homme, qui fait paroître dans ſon Ouvrage beaucoup de capacité.

Breſſani. 1653.

Breve relatione d'alcune Miſſioni di Padri della Compagnia di Gieſù *nella Nuova Francia del P.* Franciſco Giuſeppe Breſſani *della medeſima Compagnia, all' Eminentiſſimo & Reverendiſſimo Signor Cardinale* de Lugo. *In Macerata, per gli heredi d'Agoſtino* Griſci. 1653. in-quarto. Le P. Breſſani, Romain de naiſſance, fut un des plus illuſtres Miſſionnaires du Canada, où il a ſouffert une rude captivi-

té, & des tourmens inouis. Il parle peu de lui dans ſon Hiſtoire, qui eſt bien écrite, mais qui ne traite guére que de la Miſſion des Hurons, où il a travaillé avec beaucoup de zéle, tant qu'elle a ſubſiſté. Après la deſtruction preſque entiere de cette Nation, & la diſperſion de ce qui reſtoit, il retourna en Italie, où il a prêché juſqu'à ſa mort, avec d'autant plus de fruit, qu'il portoit dans ſes mains mutilées de glorieuſes marques de ſon Apoſtolat parmi les Infidéles.

oucher. 1664. *Hiſtoire véritable & naturelle des mœurs & productions du Pays de la Nouvelle France, vulgairement ditte le Canada. Petit in-douze, à Paris, chez* Florentin Lambert *ruë S. Jacques à l'Image S. Paul* 1664. L'Auteur de ce petit Ouvrage, n'eſt pas le P. Pierre Boucher, Jeſuite, comme l'a cru M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy, mais le Sieur Pierre Boucher, Gouverneur des Trois Rivieres, un des premiers Habitans de la Nouvelle France, où imitateur de la ſimplicité & de la pieté des Patriarches, il a participé aux bénédictions, que Dieu a répanduës ſur eux, ayant vû ſa nombreuſe & floriſſante poſtérité juſqu'à la cinquiéme génération. Il eſt mort âgé de près de cent ans, & ſa veuve, qui lui a ſurvêcu de quelques années, a vû les petits Fils de ſes petits Fils. Il avoit été député à la Cour pour repreſenter les beſoins ſpirituels & temporels de la Colonie, & ce fut dans ce voyage, qu'il fit imprimer la petite relation, dont il s'agit, & qui ne comprend qu'une notice aſſez ſuperficielle, mais fort fidéle du Canada.

Du reux. 1664. *Hiſtoria Canadenſis, ſeu novæ Franciæ, Libri decem ad annum uſque* 1656. *Autore Patre* Franciſco Creuxio *è Societate* Jeſu, in-quarto, *Pariſiis, apud Sebaſtianum* Cramoiſy, *& Sebaſtianum* Mabre Cramoiſy, *Typographos Regios, viâ Jacobæa, ſub Ciconiis, anno* 1664. Cet Ouvrage extrêmement diffus a été compoſé preſqu'uniquement ſur les relations des Jeſuites. Le P. du Creux n'a pas fait aſſez d'attention, que des détails, qu'on voit avec plaiſir dans une Lettre, ne ſont point ſupportables dans une Hiſtoire ſuivie, ſurtout quand ils ont perdu l'agrément de la nouveauté.

Andrada. 1666. *Claros Varones de la Compañia de* Jeſu *en Santitad, letras, y zelo de las almas, por el Padre* Alonſo de Andrada, *de la miſma Compañia.* Folio, *Madrid.* 1666. Dans les deux Volumes de cet Ouvrage il eſt parlé de preſque tous les Jeſuites, qui ont ſacrifié leurs vies pour le ſalut des Peuples du Canada; mais en très-peu de mots, & ſans aucun détail. Il n'en eſt pas de même de l'Ouvrage ſuivant.

Aſa- gamba. Nadaſi. 1667. *Mortes illuſtres & geſta eorum, de Societate* Jeſu, *qui in odium Fidei ab Ethnicis, Hæreticis, vel aliis, igne, ferro, aut morte aliâ necati, ærumniſve confecti ſunt*; *Autore* Philippo Alegambe, *Bruxellenſi; ex eâdem Societate: extremos aliquot annos, morteſque illuſtres, uſque ad annum* 1664. *adjecit* Joannes Nadaſi, *ejuſdem Societatis* Jeſu, *Romæ* 1667. Folio.

Toutes ces vies ſont écrites avec beaucoup d'ordre, & ſur de bons Memoires; pluſieurs mêmes ſont fort détaillées. On y trouve preſque toutes celles des Jeſuites, qui ont péri d'une mort violente dans l'exercice de leur Miniſtére au Canada.

Denys. 1672. *Deſcription geographique & hiſtorique des Côtes de l'Amérique Septentrionnale, avec l'Hiſtoire naturelle du Pays; par* M. Denys, *Gouverneur, Lieutenant Général pour le Roy, & proprietaire de toutes les Terres & Iſles, qui ſont depuis le Cap de Campſeaux,*

juſqu'au Cap des Roſiers. Deux Volumes in-douze, à Paris chez Claude Barbin 1672. L'Auteur de cet Ouvrage étoit un homme de mérite, qui eût fait un très-bon établiſſement dans la Nouvelle France, s'il n'eût point été traverſé dans ſes entrepriſes, & qui ne dit rien, qu'il n'ait vû par lui-même. Il nous donne dans ſon premier Volume une deſcription fort exacte de tout le Pays, qui s'étend depuis la Riviere de Pentagoët, en ſuivant la Côte, juſqu'au Cap des Roſiers, qui eſt la pointe méridionnale de l'embouchure du Fleuve S. Laurent. Le ſecond Volume comprend l'Hiſtoire naturelle du même Pays, & en particulier tout ce qui regarde la pêche de la moruë. L'Hiſtorien y traite en peu de mots des Sauvages de ces Cantons, de la nature & des richeſſes du Pays, des Animaux, des Rivieres, de la qualité des bois: & il y a ajoûté quelques traits hiſtoriques touchant les établiſſemens de ceux, qui partageoient avec lui la proprieté & le Gouvernement de l'Acadie & des environs.

Hudſon. 1673. *Deſcriptio ac delineatio geographica detectionis Freti, ſive tranſitûs ad Occaſum ſupra terras Americanas in Chinam inventi ab* Henrico Hudſon. *Amſtelodami* 1673. in quarto. L'Auteur, comme il paroît par le titre de cet Ouvrage, ſe flattoit que le paſſage à la Chine étoit trouvé par le Détroit d'Hudſon. Mais on a reconnu dans la ſuite qu'il étoit encore bien loin de ſon compte.

Tanner. 1673. *Societas* Jeſu *uſque ad ſanguinis profuſionem in Europâ, Aſiâ, Africâ & Americâ militans, ſive vita & mortes eorum, qui in causâ Fidei interempti ſunt, cum iconibus ſingulorum. Autore* Mathiâ Tannero S. J. *Pragæ* 1673. folio. On trouve dans cet Ouvrage l'Hiſtoire plus abregée, ou plûtôt l'éloge de quelques-uns des mêmes Miſſionnaires du Canada, dont les PP. Alegambe & Nadaſi ont parlé plus amplement & plus hiſtoriquement.

Societé de Montreal. 1674. *Motifs de la Societé de Montreal. Brochure* in-quarto. *A Paris, ſans* nom d'Imprimeur. 1674. Cette brochure expoſe les motifs, qui ont porté pluſieurs perſonnes de pieté à faire à Montreal un établiſſement, lequel avoit pour objet principal la converſion des Sauvages, & la conſervation de ceux, qui étoient déja Chrétiens.

D. Claude Martin. 1677. *La Vie de la vénérable Mere* Marie de l'Incarnation, *premiere Supérieure des Urſulines de la Nouvelle France, tirée de ſes lettres & de ſes écrits*, in-quarto, *à Paris, chez* Louys Billaine 1677. L'Auteur eſt D. Claude-Martin, fils de la Mere Marie de l'Incarnation; ſon Ouvrage n'a d'autre défaut, que de contenir bien des choſes étrangeres au ſujet. C'eſt ce qui m'a engagé en 1724. de publier une nouvelle Vie de cette excellente Religieuſe, qui fut nommée la Sainte Thereſe de France, & dont nous avons pluſieurs ouvrages. Cette nouvelle Vie fut imprimée à Paris chez Briaſſon *in-octavo*. Au reſte dans l'un & l'autre Ouvrage c'eſt preſque toûjours la Mere de l'Incarnation, qui raconte elle-même tout ce qui s'eſt paſſé entre Dieu & elle, & qui rapporte les divers évenemens de ſa vie, à peu près comme a fait Sainte Thereſe.

Marie de l'Incarnation. 1681. *Lettres de la Mere* Marie de l'Incarnation, *premiere Supérieure des Urſulines de la Nouvelle France*, in-quarto, *à Paris, chez Louys* Billaine 1681. Ces letttes, qui ſont bien écrittes & dignes de la grande reputation de ſainteté, d'eſprit, & d'habileté dans toutes ſortes d'affaires, & ſurtout

dans la vie ſpirituelle de cette Femme admirable, contiennent pluſieurs faits hiſtoriques, arrivés pendant les trente-deux années, qu'elle a vêcu au Canada, où elle prit terre en 1640.

Citry de Guet- 1685. *Hiſtoire de la conquête de la Floride par un Gentilhomme de la Ville d'Elvas, traduite en François par* M. Citry de la Guette, *à Paris in-douze* 1655. Cet Ouvrage contient à peu près les mêmes choſes, que celui de Garcilaſſo de la Vega, dont j'ai parlé plus haut, & n'eſt pas moins eſtimé. La traduction l'eſt auſſi beaucoup.

Marquette. 1687. *Découverte de quelques Pays & Nations de l'Amerique Septentrionnale.* C'eſt le Journal, que fit le P. Marquette, Jeſuite, de ſon voyage du Miciſſipi, lorſqu'il découvrit ce grand Fleuve en 1673. avec le Sieur Joliet. On le trouve dans un *Recueil des voyages de* M. Thevenot *dédié au Roy, & imprimé à Paris chez* Thomas Moette, *rue de la Vieille Bouclerie à S. Michel.* in-quarto 1687.

Henne- n. 1688. 697. 698. *Deſcription de la Louyſiane nouvellement découverte au S. O. de la N. France par ordre du Roy, avec la Carte du Pays, les mœurs & la maniere de vivre des Sauvages, dédiée à Sa Majeſté par le P.* Louys Hennepin *Miſſionnaire Recollet & Notaire Apoſtolique.* In-douze, *à Paris chez* Amable Auroy, *rue S. Jacques à l'Image S. Jerôme* 1683.

Le P. Hennepin avoit été fort lié avec M. de la Sale, & l'avoit ſuivi aux Illinois, d'où ce Voyageur l'envoya avec le Sieur Dacan remonter le Miciſſipi. C'eſt ce voyage, qu'il décrit ici. Le titre, que porte cet Ouvrage, n'eſt pas juſte; car le Pays, que le P. Recollet & le Sieur Dacan découvrirent en remontant ce Fleuve, depuis la Riviere des Illinois juſqu'au Sault Saint Antoine, n'eſt pas de la Louyſiane, mais de la Nouvelle France. Celui d'un ſecond Ouvrage du P. Hennepin, qui ſe trouve dans le V. Recueil des voyages au Nord, ne l'eſt pas davantage, il porte: *Voyage en un Pays plus grand que l'Europe entre la Mer glaciale & le Nouveau Mexique.* Car ſi loin qu'on ait remonté le Miciſſipi, on a encore été bien éloigné de la Mer glaciale. Lorſque l'Auteur publia cette ſeconde relation, il étoit brouillé avec M. de la Sale. Il paroît même qu'il avoit défenſe de retourner dans l'Amérique, & que ce fut le chagrin, qu'il en conçut, qui le porta à s'en aller en Hollande, où il fit imprimer un troiſiéme Ouvrage intitulé: *Nouvelle deſcription d'un très-grand Pays ſitué dans l'Amérique entre le Nouveau Mexique & la Mer glaciale, depuis l'an* 1670. *juſqu'en* 1682. *avec des Reflexions ſur les entrepriſes de M.* Cavelier de la Sale, *& autres choſes concernant la deſcription & l'Hiſtoire de l'Amérique Septentrionnale.* In-douze, *à Utrecht* 1697. L'année ſuivante on le réimprima au même endroit en deux Volumes, ſous le titre, *Voyage, ou découverte d'un très-grand Pays*, &c. Au reſte l'un & l'autre ne ſont que des éditions augmentées du ſecond Ouvrage de l'Auteur. Il n'y décharge pas ſeulement ſon chagrin ſur le Sieur de la Sale, il le fait encore retomber ſur la France, dont il ſe croyoit maltraité, & croit ſauver ſon honneur en déclarant qu'il étoit né ſujet du Roy Catholique. Mais il devoit ſe ſouvenir que c'étoit aux frais de la France, qu'il avoit voyagé dans l'Amérique, & que c'étoit au nom du Roy Très-Chrétien, que lui & le Sieur Dacan avoient pris poſſeſſion des Pays, qu'ils avoient découverts. Il ne craignit pas même d'avancer que c'étoit avec l'agrément du Roy Catholique, ſon premier Sou-

verain, qu'il dédioit ſon Livre au Roy d'Angleterre Guillaume III. & qu'il ſollicitoit ce Monarque à faire la conquête de ces vaſtes Regions, à y envoyer des Colonies, & à y faire prêcher l'Evangile aux Infidéles ; démarche, qui ſcandaliſa les Catholiques, & fit rire les Proteſtans mêmes, ſurpris de voir un Religieux, qui ſe diſoit Miſſionnaire & Notaire Apoſtolique, exhorter un Prince Hérétique à fonder une Egliſe dans le Nouveau Monde. Du reſte tous ces Ouvrages ſont écrits d'un ſtyle de déclamation, qui choque par ſon enflure, & révolte par les libertés, que ſe donne l'Auteur, & par ſes invectives indécentes. Pour ce qui eſt du fond des choſes, le P. Hennepin a cru pouvoir profiter du privilege des Voyageurs : Auſſi eſt-il fort décrié en Canada, ceux qui l'avoient accompagné, ayant ſouvent proteſté qu'il n'étoit rien moins que véritable dans ſes Hiſtoires.

M. de S. Valier. 1688.

Etat preſent de l'Egliſe & de la Colonie Françoiſe dans la Nouvelle France, par M. l'Evêque de Quebec, octavo, *à Paris, chez* Robert Pepie, *ruë S. Jacques à S. Baſile.* 1688. M. de S. Valier ayant été nommé à l'Evêché de Quebec, vacant par la démiſſion de M. de Laval, voulut, avant que d'être ſacré, prendre connoiſſance de ſon Diocéſe, & s'embarqua en 1685. pour le Canada. L'année ſuivante il retourna en France, & compoſa en forme de lettre une relation de ſon voyage, où il expoſoit la ſituation preſente de la Nouvelle France. Ce petit Ouvrage eſt bien écrit, & digne de ſon Auteur, qui a gouverné plus de quarante ans cette Egliſe, & y a laiſſé d'illuſtres marques de ſa charité, de ſa pieté, de ſon déſintéreſſement & de ſon zéle.

Le Clercq. 1691.

Premier établiſſement de la Foy dans la Nouvelle France, contenant la publication de l'Evangile, l'Hiſtoire des Colonies Françoiſes, & les fameuſes découvertes depuis le Fleuve S. Laurent, la Louyſiane, & le Fleuve Colbert, juſqu'au Golphe Mexique, achevées ſous la conduite de feu M. de la Sale, *par ordre du Roy ; avec les victoires remportées en Canada par les armes de Sa Majeſté ſur les Anglois & les Iroquois en* 1690. *dédié à M. le Comte de* Frontenac, *Gouverneur & Lieutenant Général de la Nouvelle France ; par le P.* Chrétien le Clercq, *Miſſionnaire Recollet de la Province de S. Antoine de Pade en Artois, Gardien des Recollets de Lens, deux volumes* in-douze, *à Paris, chez* Amable Auroy, *ruë S. Jacques à S. Jerôme.* 1691. Cet Ouvrage, où l'on a lieu de croire que le Comte de Frontenac a mis la main, eſt communément aſſez bien écrit, quoiqu'il y regne un goût de déclamation, qui ne previent pas en faveur de l'Auteur. Le P. le Clercq n'y traite guére des affaires de la Religion, qu'autant que les Religieux de ſon Ordre y ont eu part ; de l'Hiſtoire de la Colonie, que par raport au Comte de Frontenac ; & des découvertes, que de celles, où ſes Confreres avoient accompagné le Sieur de la Sale.

Nouvelle Relation de la Gaſpeſie, qui contient les mœurs & la Religion des Sauvages Gaſpeſiens, *porte-Croix, adorateurs du Soleil, & d'autres Peuples de l'Amérique Septentrionnale, ditte Canada, dédiée à Madame la Princeſſe* d'Epinoy, *par le P.* Chrétien le Clercq, *Miſſionnaire Recollet de la Province de S. Antoine de Pade en Artois, & Gardien du Couvent de Lens,* in-douze, *à Paris, chez* Amable Auroy, *ruë S. Jacques à l'image S. Jerôme.* 1691. Une Côte déſerte, quelques petites

Iſles, & des Havres, où l'on fait la pêche; des Sauvages, qui vont & viennent de l'Acadie & des environs; voilà ce que c'eſt que la Gaſpeſie, & les Gaſpeſiens, que l'Auteur appelle *Porte-Croix*, ſur une fauſſe tradition; & ce n'eſt pas de quoi remplir un Volume de 600. pages de choſes fort intéreſſantes.

.a Hon-
.n.

1705.

Voyages du Baron de la Hontan *dans l'Amérique Septentrionnale, qui contiennent une relation des differens Peuples, qui y habitent; la nature de leur Gouvernement, leur commerce, leurs coûtumes, leur Religion, & leur maniere de faire la guerre: l'intérêt des François & des Anglois dans le commerce, qu'ils ſont avec ces Nations: l'avantage, que l'Angleterre peut retirer de ce Pays etant en guerre avec la France. Le tout enrichi de Cartes & de figures.* In-12.

Memoires de l'Amérique Septentrionnale, ou la ſuite des voyages de M. de la Hontan, *qui contiennent la deſcription d'une grande étenduë de Pays de ce Continent, l'intérêt des François & des Anglois, leur commerce, leurs navigations, les mœurs & les Coûtumes des Sauvages, &c. avec un petit Dictionnaire de la Langue du Pays. Seconde édition augmentée d'une converſation de l'Auteur, avec un Sauvage diſtingué;* Volume in-douze, *à Amſterdam, par Jonas l'Honnoré à la Haye* 1705.

L'Auteur, quoi qu'homme de condition, fut d'abord Soldat en Canada. Il fut fait enſuite Officier, & ayant été envoyé en Terre-Neuve en qualité de Lieutenant de Roy de Plaiſance, il ſe brouilla avec le Gouverneur, fut caſſé, & ſe retira d'abord en Portugal, enſuite en Dannemarck. La grande liberté, qu'il a donnée à ſa plume, a beaucoup contribué à faire lire ſon Livre, & l'a fait rechercher avec avidité par tout, où l'on n'étoit pas à portée de ſçavoir que le vrai y eſt tellement confondu avec le faux, qu'il eſt néceſſaire d'être bien inſtruit de l'Hiſtoire du Canada, pour l'en demêler, & que par conſéquent il n'apprend rien aux uns, & ne peut que jetter les autres dans l'erreur. En effet preſque tous les noms propres y ſont eſtropiés, la plûpart des faits y ſont défigurés, & l'on y trouve des épiſodes entiers, qui ſont des pures fictions, tel qu'eſt le voyage ſur *la Riviere Longue*, auſſi fabuleuſe que l'Iſle *Barataria*, dont Sancho Panſa fut fait Gouverneur. Cependant en France & ailleurs le plus grand nombre a regardé ces Memoires comme le fruit des voyages d'un Cavalier, qui écrivoit mal, quoi qu'aſſez legerement, & qui n'avoit point de religion, mais qui racontoit aſſez ſincérement ce qu'il avoit vû; d'où il eſt arrivé que les Auteurs des Dictionnaires Hiſtoriques & Géographiques les ont preſque toujours ſuivis & cités preferablement aux autres Memoires plus fidéles, qu'ils ne ſe ſont pas même donné la peine de conſulter. On leur a rendu plus de juſtice en Canada, où l'Auteur paſſe communément pour un Romancier.

On a retranché dans cette édition le voyage de Portugal & de Dannemarck, où le Baron de la Hontan ſe fait voir auſſi mauvais François, que mauvais Chrétien, & l'on y a retouché ſon ſtyle embarraſſé & ſouvent barbare. Il s'en faut pourtant bien que ce ſoit encore un Ouvrage bien écrit. C'eſt peut-être la conformité de ſtyle, qu'on y remarque avec celui de l'Atlas de Geudreville, qui a fait juger que c'étoit par les mains de ce Moine Apoſtat, qu'il avoit paſſé. Le Dictionnaire de la Langue du Pays, annoncé dans le titre, comme

s'il n'y avoit qu'une Langue en Canada, n'eſt qu'un aſſez méchant vocabulaire de la Langue Algonquine ; & les converſations avec le Sauvage Adario, n'eſt qu'une ſuppoſition de l'Auteur, qui a voulu nous apprendre ce qu'il penſoit ſur la Religion.

Jouvenci. 1710. *Hiſtoriæ Societatis* Jeſu *pars quinta, Tomus poſterior ab anno Chriſti* 1591. *ad annum* 1616. *Autore* Joſepho Juvencio, *Societatis ejuſdem Sacerdote.* Folio, *Romæ* 1710.

On ne trouve dans cet Ouvrage, par rapport à mon Hiſtoire, que l'expédition des Jeſuites en Acadie & à Pentagoet en 1611. C'eſt au livre XV. à la fin duquel l'Auteur donne en abregé une notice du Canada & des Sauvages, tirée des relations des Jeſuites.

Joutel. 1713. *Journal hiſtorique du dernier voyage, que feu M.* de la Sale *fit dans le Golphe Mexique pour trouver l'embouchure de la Riviere* de Miciſſipi, *nommée à preſent la Riviere* de S. Louys, *qui traverſe la Louyſiane ; où l'on voit l'Hiſtoire tragique de ſa mort, & pluſieurs choſes curieuſes du Nouveau Monde par M.* Joutel, *l'un des Compagnons de ce voyage ; redigé & mis en ordre, par M.* de Michel, *petit* in-douze. *A Paris, chez* Etienne Robinot, *Quay des Auguſtins, à l'Ange Gardien* 1713. J'ai vû M. Joutel à Rouën en 1723. C'étoit un fort honnête homme, & le ſeul de la Troupe de M. de la Sale, ſur qui ce célébre Voyageur pût compter ; auſſi Joutel lui a-t-il rendu d'importans ſervices. Il ſe plaignoit qu'en retouchant ſon Ouvrage, on l'avoit un peu alteré. Mais il ne paroît pas qu'on ait fait de changemens eſſentiels.

Lettres édifiantes. *Lettres édifiantes & curieuſes écrittes des Miſſions étrangeres par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de* Jeſus. *Volumes* in-douze. Dans le dixiéme volume imprimé à Paris chez Jean Barbou, ruë S. Jacques aux Cigognes 1712. il y a une lettre du P. Gabriel Marêt, où il décrit le voyage, qu'il avoit fait en 1694. avec M. d'Iberville à la Baye d'Hudſon, & cette lettre contient pluſieurs particularités touchant ces quartiers Septentrionnaux. 1712. 1736.

Dans l'onzieme, imprimé à Paris chez Nicolas le Clerc, ruë S. Jacques en 1715. Il y a une autre lettre du même Miſſionnaire, dattée du neuviéme de Novembre 1712. du Pays des Illinois. Elle contient diverſes circonſtances de l'établiſſement des François, & de la Religion Chrétienne parmi ces Sauvages, dont une partie étoit deſlors ſur le Miciſſipi.

Dans le douziéme, imprimé chez le même en 1717. on en trouve une du P. le Cholenec, Miſſionnaire parmi les Iroquois, ſur la vie & la ſainteté de Catherine *Tegahkouita*, Vierge Iroquoiſe, ſurnommée *la Bonne Catherine*, & dont le tombeau eſt devenu célébre par un grand nombre de miracles.

Dans le treiziéme, imprimé chez le même en 1720. il y en a une autre du P. le Cholenec, où ce Miſſionnaire rapporte la mort précieuſe de quelques Neophytes Iroquois de l'un & de l'autre ſexe, qui ont enduré les ſupplices les plus affreux, & donné leur ſang pour J. C.

Dans le dix-ſeptiéme, imprimé chez le même & chez le Mercier Fils en 1736. on trouve une lettre du P. Sebaſtien Raſle, écritte de la Miſſion de Narantſoak, où il y a un détail curieux de ce qui s'eſt paſſé entre les Anglois & les Sauvages Abenaquis au ſujet du Traité d'Utrecht, juſqu'à la mort de ce Miſſionnaire, qui avoit déja

déja été tué par les Anglois, lorſque la lettre arriva en France. Une autre lettre du P. de la Chaſſe, Supérieur général des Miſſions de la Compagnie de Jeſus dans la Nouvelle France, écritte de Quebec le 29. Octobre 1724. & qui eſt inſérée dans le même Volume, nous apprend les circonſtances de cette mort.

Le vingtiéme Volume, imprimé chez les mêmes Libraires en 1731. nous inſtruit dans l'Epitre dédicatoire du P. du Halde, & dans une lettre du P. le Petit Supérieur des Jeſuites de la Louyſiane, de la mort de deux Miſſionnaires Jeſuites, maſſacrés par les Yaſous & les Nathez avec un très-grand nombre de François. Le P. le Petit nous y donne auſſi une notice aſſez détaillée de la Nation de Nathez.

Dans le vingt-troiſiéme, imprimé chez G. le Mercier ruë S. Jacques au Livre d'or en 1738. il y a une lettre du P. Raſles, écritte quelque tems avant ſa mort, où il rapporte pluſieurs coûtumes & manieres de differentes Nations Sauvages, parmi leſquelles il avoit vêcu.

oyages Nord.

1715. 1724.

Recueil des voyages au Nord, contenant divers Memoires trés-utiles au commerce & à la navigation. Trois Volumes in-douze à Amſterdam chez Fréderic Bernard 1715. réimprimé chez les mêmes avec une augmentation de cinq autres Volumes. On trouve par rapport aux ſujets, que je traite; dans le troiſiéme Volume, 1°. *une relation de Terre-Neuve traduite de l'Anglois de* White, *enrichie d'une très-belle Carte de* Guillaume de l'Iſle de tout *l'hémiſphére Septentrionnal.* Cette relation eſt aſſez inſtructive pour la pêche des Moruës, qui fait toute la richeſſe de l'Iſle de Terre-Neuve. L'Auteur parle enſuite de l'Iſle Royale, nommée alors *l'Iſle de Cap Breton*, mais il n'en paroît pas bien inſtruit. 2°. *Un Mémoire touchant Terre-Neuve & le Golphe de S. Laurent, extrait des meilleurs Journaux de Mer par l'Auteur de la Relation précédente.* Ce Mémoire eſt pareillement accompagné d'une Carte, & il n'eſt proprement lui-même qu'un routier, où le *giſement* des Terres paroît aſſez exactement marqué.

Tout le cinquiéme Volume a rapport à mon Hiſtoire, mais je n'en ai pas tiré beaucoup de ſecours. Il comprend 1°. *une relation de la Louyſiane, ou Miciſſipi*, écritte à une Dame par un Officier de Marine, fort honnête homme, & qui ne dit guére que ce qu'il a vû, ou appris ſur les lieux; mais il n'a pas eu le tems de s'inſtruire beaucoup de la nature du Pays; encore moins de l'hiſtoire de la Colonie.

2°. *Relation de la Louyſiane, ou du Miciſſipi par le* Chevalier de Tonti, *Gouverneur du Fort de S. Louys aux Illinois.* Cet Officier étoit bien capable de nous donner de fort bons Mémoires touchant cette Colonie, à l'établiſſement de laquelle il a travaillé plus que perſonne; mais il a déſavoué cette Relation, qui ne lui feroit honneur par aucun endroit.

3°. *Voyage en un Pays plus grand que l'Europe*, &c. J'ai parlé ailleurs de cet Ouvrage du P. Hennepin.

4°. *Relation des voyages de* Goſnol, Prince & Gilbert *à la Virginie en 1602. & 1603.* Ce n'eſt qu'un Journal de Marine, qui peut être de quelque utilité aux Pilotes.

5°. *Relation du Détroit & de la Baye d'Hudſon par* M. Jeremie. J'ai connu l'Auteur, qui étoit un fort honnête homme, & un habile voyageur. Ce fut lui, qui après la paix d'Utrecht remit aux Anglois le Fort Bourbon, ou Port-Nelſon, dans la Baye d'Hudſon, où il commandoit depuis

Lenglet du Freſnoy. 1736.

Méthode pour étudier la Géographie, où l'on donne une deſcription exacte de l'Univers, formée ſur les obſervations de l'Académie Roiale des Sciences, avec un Diſcours préliminaire ſur l'étude de cette ſcience, & un catalogue des Cartes géographiques, des relations, voiages, & deſcriptions les plus néceſſaires pour la Géographie. Par M. l'Abbe Lenglet du Freſnoy, *cinq volumes in-douze, ſeconde édition. A Paris chez* Rollin fils *&* de Bure *l'aîné, Quay des Auguſtins* 1736. Il s'en faut bien que l'exécution de cet Ouvrage réponde aux promeſſes annoncées dans le titre, & aux reflexions judicieuſes de l'Auteur dans ſon diſcours préliminaire. M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy ſemble n'avoir pas même lû les Livres, qu'il cite touchant l'Hiſtoire du Nouveau Monde, & ne choiſit pas bien toujours ceux, qu'il doit citer.

Leon Pinelo Barcia. 1737.

Epitome de la Bibliotheca Oriental y Occidental, nautica y geographica de D. Antonio de Leon Pinelo, *del Conſejo de Su Mageſtad en la Caſa de la Contractation de Sevilla, y Coroniſta Mayor de las Indias, añadido y enmendado nuevamente, &c. trois volumes* in-folio *à trois colonnes, à Madrid de l'Imprimerie de* François Martinés Abad. *Ruë del' Olivo baxo.* 1737.

L'épitome de D. Antonio de Leon Pinelo fut imprimé à Madrid en 1629. *in-quarto.* Il y déclaroit dans ſa préface que ce n'étoit que l'abregé d'un plus grand Ouvrage, qu'il ſe promettoit de donner au Public, & dans lequel il ſe propoſoit de dire ſon ſentiment ſur tous les Ecrivains, qui ont écrit ſur les Indes. Les grandes affaires, dont il fut toujours occupé dans la ſuite, ne lui ont apparemment pas permis d'exécuter ſon projet, & il ne l'a été qu'en 1737. par le ſçavant & infatigable D. André Gonzalez de Barcia, à l'exception de la critique des Auteurs, qu'il ne s'eſt pas permiſe. Il eſt étonnant que, cet article retranché, l'Ouvrage ait ſi prodigieuſement groſſi entre ſes mains; mais il auroit pu s'épargner au moins les trois quarts de la peine, qu'il a priſe, en ſe bornant aux Ouvrages imprimés & manuſcrits, qu'on doit s'attendre de trouver dans une pareille Bibliothéque, en lui ôtant même le titre d'Epitome, qui ne convient nullement à celle-ci. Au reſte on y trouvera beaucoup d'ordre. Les Auteurs y ſont aiſés à trouver dans les Tables, & rangés dans le corps du Livre ſous le titre des Pays, dont ils ont parlé; mais les noms propres y ſont ſouvent défigurés.

Lenglet du Freſnoy. 1736. 1739.

Principes de l'Hiſtoire pour l'éducation par années & par leçons, par M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy. *Six volumes* in-douze. *Premiere année à Paris chez* Muſier Pere, *Quay des Auguſtins à l'Olivier* 1736. *Seconde & troiſiéme année, chez le même deux volumes* 1737. *Quatriéme année, chez* Rollin Fils, *Quay des Auguſtins à S. Athanaſe* 1737. *Cinquiéme année, chez* de Bure *l'aîné, Quay des Auguſtins à S. Paul* 1737. *Sixiéme année, chez le même* 1739. Ce ſont des abregés d'Hiſtoire aſſez bien faits. Mais par rapport à mon Ouvrage, je n'y ai rien trouvé. L'Auteur y a fait moins de fautes au ſujet du Nouveau Monde, parce qu'il n'en a preſque point parlé, pas même dans le dernier volume, qui regarde l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, à laquelle le Nouveau Monde fourniſſoit cependant une aſſez ample matiere.

J'ai encore profité de deux manuſcrits, dont le premier m'a été communiqué par M. Begon, Intendant du Havre, lorſqu'il étoit Intendant de la Nouvelle France. Il eſt d'un voyageur de Canada, nommé Nicolas Perot, qui a parcouru longtems preſ-

que toute la Nouvelle France, qui y a été ſouvent employé par les Gouverneurs Généraux, à cauſe de ſon habileté à manier l'eſprit des Sauvages, dont il parloit toutes les langues, & qui s'étoit inſtruit avec ſoin de leurs uſages. Il étoit d'ailleurs homme de beaucoup d'eſprit.

J'ai reçu l'autre de M. d'Artaguette, qui a été Commiſſaire Ordonnateur de la Louyſiane, & qui le tenoit d'un nommé PENICAUT, lequel a demeuré 20. ans dans ce Pays, & y a voyagé pendant tout ce tems-là. C'étoit un homme de bon ſens, qui s'étoit acquis un grand credit ſur la plûpart des Sauvages de ce Continent, & qui a rendu de bons ſervices à la Colonie. J'ai trouvé dans ces deux manuſcrits bien des éclairciſſemens, que j'avois envain cherché dans les Livres imprimés.

Cependant il y auroit eu de grands vuides dans mon Hiſtoire, ſi je n'avois trouvé de quoi les remplir, dans les piéces originales, qui ſe conſervent au dépôt de la Marine, dont la garde étoit confiée à feu M. de Clerambaut Généalogiſte des Ordres du Roy. J'en ai encore tiré une grande utilité, c'eſt qu'elles m'ont ſervi de guides pour pouvoir prendre ſûrement une vraye route, lorſque les Auteurs, que je conſultois, me mettoient en danger de m'égarer. A la verité toutes ces piéces ne ſont pas également autentiques; mais outre qu'en les liſant avec attention, & confrontant les unes avec les autres, on trouve aiſément à quoi s'en tenir, il y en a un très-grand nombre, dont il n'eſt pas poſſible de revoquer en doute l'autorité. Telles ſont en particulier les lettres, que M. le Chevalier de Callieres écrivoit regulierement chaque année aux Miniſtres dans le tems, qu'il étoit Gouverneur de Montreal, & après qu'il eut été chargé du Gouvernement général de la Nouvelle France. On y voit un Officier intelligent, ſincere, impartial, allant uniquement au bien, & l'on y trouve ordinairement l'éclairciſſement des doutes, qui ſurviennent en liſant les dépêches des Gouverneurs Généraux & des Intendans, preſque toujours peu d'accord entre eux. Ces mêmes dépêches, ſurtout celles des premiers Gouverneurs, de MM. de Denonville, de Frontenac, de Vaudreuil, de Champigni, de Beauharnois, Raudot & Begon ſont d'ailleurs le véritable fond, où j'ai puiſé tout ce qui regarde le Gouvernement politique & militaire de la Nouvelle France; & je puis dire à proportion la même choſe des Commandans particuliers, & de ceux, qui ont gouverné la Louyſiane, depuis qu'elle fait un Gouvernement indépendant.

Le dépôt des Plans de la Marine ne m'a pas été moins utile, pour ce qui regarde la partie géographique de mon Ouvrage. Il m'étoit même encore plus néceſſaire, parceque je n'aurois pas trouvé ailleurs dequoi y ſuppléer. On jugera par le grand nombre de Plans & de Cartes, dont cet Ouvrage eſt enrichi, quel thréſor renferme ce dépôt. J'ai obligation de ce que j'ai tiré de l'un & de l'autre, premierement à M. le Comte de Maurepas, qui a bien voulu m'en permettre l'entrée, enſuite à M. de Clerambaut pour le premier; à M. le Chevalier d'Albert, qui à la direction du ſecond. Le Public comprendra auſſi-bien que moi que toutes les richeſſes de ce dernier avoient beſoin pour être miſes en ordre d'une auſſi habile main, que celle de M. Bellin Ingenieur en Chef dans ce dépôt.

TABLE ALPHABETIQUE DES AUTEURS.

ACoſta. xlvj
Alegambe. lj
Andrada. lj

BArcia. lviij. lix
Bellin. lxj
Benzoni. xliv
Blaeu. xlj
Le Blanc. l
Boucher. lj
Brebœuf. xlviij
Breſſani. l

CArtier. xlvj
Catesby. lix
Challus. xliv
Champlain. xlvij
De Charlevoix. ij
De la Chaſſe. lvij
Le Cholenec. lvj
Citry de la Guette. liij
Le Clercq. liv
Corneille. xlj
Du Creux. lj

DAvity. xlj
De Lille. xliv
Denys. lj
Dudley. xlj
Du Halde. lvj lvij

FRobisher. lviij

GArcia. ix
Garcilaſſo de la Vega. xlv
Geudreville. xlij
Gilbert. lvij
Goſnol. lvij
Grotius. xlix

HEnnepin. liij
Herrera. xlv
La Hontan. lv
Hornius. l
Hudſon. lij

JEremie. lvij
Jeſuites. xlviij
Le Jeune. xlviij l
Joutel. lvj
Jouvenci. lvj

LAët. xlviij
Laffitau. lviij
Laudonniere. xliv
Lenglet du Freſnoy. xliij lx
Leſcarbot. xlvij

MArets. lvj
Marie de l'Incarnation. lij
Marquette. liij
Martin. lij
La Martiniere. xlij. lix
Maty. xlj
Mercator. xlj
Mercure François. xlviij
Le Moyne de Morgues. xlv
Moreri. xliv

NAdaſi. lj

PEnicaut. lx
Le Petit. lvij
Perrot. lx
Pinelo. lx
Poiſſon. l
La Potherie. lviij
Prince. lvij

RAmuſio. xlvj
Raſle. lvj lvij
Richelet. xlv
Robbe. xlij

SAgard. xlix
S. Vallier. liv
Salazar. lviij
Societé de Montreal. lij
Solis de las Meras. xlv.

TAnner. lij
Thevet. xlj
Tonti. lvij

VErazani. xlvj
De Whire. lvij

PERMISSION DU R. P. PROVINCIAL.

JE ſouſſigné Provincial de la Compagnie de Jeſus en la Province de France, ſuivant le pouvoir, que j'ai reçu de notre R. P. Général, permets au P. Pierre-François-Xavier de Charlevoix, de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre intitulé *Hiſtoire & Deſcription générale de la Nouvelle France*, qu'il a compoſé, & qui a été approuvé par trois Théologiens de notre Compagnie. En foi de quoi j'ai ſigné la préſente. A Moulins ce 13. Juillet 1740.

JEAN LAVAUD
de la Compagnie de JESUS.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit, qui a pour titre, *Hiſtoire & Deſcription de la Nouvelle France*, par le P. de Charlevoix, & j'ai cru qu'on en pouvoit permettre l'impreſſion. A Verſailles le 1er de Février 1741. HARDION.

PRIVILEGE DU ROY

LOUIS par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé PIERRE-FRANÇOIS GIFFART, Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous aiant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuſcrit, qui a pour titre *Hiſtoire & Deſcription générale de la Nouvelle France* par le P. DE CHARLEVOIX, qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au public, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes de faire imprimer ledit Ouvrage ci-deſſus ſpecifié en un ou pluſieurs volumes conjointement ou ſeparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, ſur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modéle ſous le Contre-Scel des Préſentes, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Roiaume pendant le tems de neuf années conſecutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes; faiſons defenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-deſſus expoſé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque pretexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux, qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun

des Contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion de cet Ouvrage ſera faite dans notre Roiaume & non ailleurs, & que l'Impetrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cens vingt-cinq, & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé, qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier, le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Preſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes aiant-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: voulons que la copie deſdites Preſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenuë pour duëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier, ou Sergent de faire, pour l'execution d'icelles, tous actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires, CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le trentiéme jour de Mars l'an de grace mil ſept cens quarante-un, & de notre Regne le vingt-ſixiéme. Par le Roi, en ſon Conſeil. SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre dix de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 493. *fol.* 491. *conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du* 28 *Fevrier* 1723. *A Paris ce* 8 *May* 1741. SAUGRAIN, Syndic.

TABLE

TABLE
DES SOMMAIRES
DU SECOND TOME.

LIVRE TREIZIE'ME.

PROJET de M. de la Sale propoſé à M. de Seignelai. Il eſt approuvé : Commiſſion, qu'on donne à ſon Auteur. Son Armement, & qui étoient ceux, qui l'accompagnerent. Son départ de la Rochelle. L'Eſcadre relâche en France : Elle ſe remet en Mer. MM. de Beaujeu & de la Sale ſe brouillent. Bâtiment perdu par la faute de M. de Beaujeu. On découvre la Floride. M. de la Sale paſſe devant l'embouchure du Miciſſipi, ſans s'en appercevoir. Il arrive à la Baye Saint Bernard, ſans ſçavoir, où il eſt. Il perd ſa Flûte : Suites de ce malheur. M. de Beaujeu retourne en France ; ſes mauvaiſes manieres avec M. de la Sale. Celui-ci bâtit deux Forts. Conſpiration contre Joutel. Triſte ſituation de la Colonie. Sévérité outrée de M. de la Sale, & ce qui en arrive. Les Sauvages incommodent les François. Caractere des Clamcoëts. *Qualité du Païs des* Cénis. *Des* Ayennis. *M. de la Sale veut chercher le Miciſſipi par Mer. Pluſieurs François ſont maſſacrés par les Sauvages. Naufrage de la Fregate. Mutineries & complots dans l'Habitation de S. Louis. Voïage de M. de la Sale aux Cénis. Il perd une partie de ſes Gens. Il tombe malade. Il part pour aller chercher les Illinois. Moranget, le Laquais & le Chaſſeur de M. de la Sale ſont aſſaſſinés. Mort tragique de M. de la Sale. Son caractere. Calomnies publiées contre lui. Ce qui ſe paſſe après ſa mort. Les Aſſaſſins s'emparent de l'autorité. Joutel eſt envoïé chez les Cénis. Réception, qu'on lui fait.*

François Déſerteurs parmi les Cénis. Les Meurtriers de M. de la Sale ſe ſéparent des autres. Mort funeſte de Duhaut & de Liotot. Quelques François vont en guerre avec les Cénis, & leur font remporter une victoire complette. Cruauté des Vainqueurs. Leurs réjoüiſſances. Parti, que prennent les François. Les uns vont aux Illinois. Ils arrivent chez les Akanſas : Comment ils en ſont reçus. Ils arrivent au Fort de S. Louys des Illinois, & font accroire aux François, qu'ils y rencontrent, que M. de la Sale étoit plein de vie. Ils ſont obligés d'hyverner dans ce Fort. Ils paſſent en France. Ce que devint l'Habitation de S. Louys. Diverſes aventures de quelques François. Réflexions ſur la conduite de M. de la Sale.

LIVRE QUATORZIE'ME.

PROJET & Préparatifs du Comte de Frontenac. Expédition de Corlar. Cette Place eſt ſurpriſe & forcée. La perte des François plus grande dans la retraite, qu'à la priſe de Corlar. Effet, que produiſit cette conquête. Nos Alliés ſe battent les uns contre les autres, ſans ſe reconnoître. Mort du Grand Agnier. Son éloge, ſon hiſtoire, ſa converſion. Embarras, où ſe trouve M. de Frontenac après ce mal-entendu, & comment il s'en tire. Priſe de Sementels par M. Hertel ſur les Anglois. Ils ſont forcés ſur un Pont. Hertel ſe joint à M. de Portneuf. Siege de Kaskebé. Les Anglois abandonnent quatre Forts. Kaſkebé ſe rend, & la Garniſon demeure Priſonniere de Guerre. Les Anglois arrivent trop tard pour le ſecourir. Grand convoi envoïé à Michillimakinac, d'où M. de la Durantaye eſt rappellé : ſon éloge. Le convoi eſt attaqué par les Iroquois. Ils ſont défaits. Effet de cette victoire. Perfidie des Iroquois. Nouvelles hoſtilités de leur part. Arrivée d'un grand Convoi de Michillimakinac. M. de Frontenac eſt averti de l'approche d'une Armée d'Anglois & d'Iroquois. Allarme à Montreal. Grand conſeil, & ce qui s'y paſſe. Quelques François ſe laiſſent ſurprendre. M. de Frontenac congédie ſes Alliés. Nouveaux échecs de la part des Iroquois. Reproches de M. de Frontenac à Oureouharé. Réponſe de ce Sauvage. Une Flotte Angloiſe ſe diſpoſe à faire le Siége de Quebec : Ce qui fut cauſe que M. de Frontenac fut ſurpris. Etat, où ſe trouvoit alors l'Acadie. Elle eſt attaquée par les Anglois. Le

Gouverneur ſe rend par capitulation. La capitulation n'eſt point gardée. M. Perrot eſt pourſuivi par les Anglois. M. de Villebon arrive au Port Roïal, & n'y trouve plus les Anglois. Belle action du Sieur de Montorgueil. Les Anglois à l'Iſle Percée. M. Perrot eſt pris par les Anglois, qui le traitent indignement. Il eſt repris. Zele deſintéreſſé & fidelité des Abénaquis. Etat de l'Iſle de Terre-Neuve au commencement de cette année. Plaiſance ſurpris & pillé par les Anglois. M. de Frontenac arrive à Quebec. Diſpoſitions pour la deffenſe de la Ville. Prévoïance du Gouverneur Général. Fortifications de la Place. La Flotte Angloiſe mouïlle devant Quebec. L'Amiral Anglois envoïe ſommer le Comte de Frontenac. Réponſe de ce Général. Belle action de quelques Canadiens. Plan de M. de Frontenac pour la deffenſe de la Place. Combat du côté de Beauport; Les Ennemis canonnent la Ville ſans ſuccès. Ils ſont obligés de s'éloigner fort en deſordre. Les Troupes débarquées ſont repouſſées de nouveau. M. de Sainte Heléne eſt bleſſé à mort. Troiſiéme action plus déciſive, que les deux Premieres. Les Ennemis ſe rembarquent, & laiſſent leur Canon. Une diverſion manquée du côté de Montreal ſauve Quebec. Le Siége eſt levé. On échange les Priſonniers: mauvais état & nouvelles pertes de la Flotte Angloiſe. Nouvelles preuves de la fidelité des Abénaquis. Les Vaiſſeaux de France arrivent à Quebec. Famine, & zele des Habitans. Les Abénaquis ſont de grands ravages dans la Nouvelle Angleterre. Négociations ſimulées des Iroquois. Lettre de M. de Frontenac à M. de Pontchartrain. Nouvelles hoſtilités des Iroquois. Combat de Saint Sulpice, ou de Repentigny. Qui étoient MM. de Criſaſy. Un Parti Iroquois échappe aux François par la faute des Sauvages du Sault S. Louis. Soupçons de M. de Frontenac à ce ſujet. Faux principe de ce Général. Nouvelles intrigues des Iroquois. Fidelité des Iroquois Chrétiens. Nos Alliés continuent de pouſſer les Iroquois. Entrepriſe ſur le Port Nelſon differée, & pourquoi. Grands préparatifs des Ennemis. Les Ennemis approchent de Montreal. Diſpoſition de M. de Callieres pour ſe deffendre. Combat de la Prairie de la Madeleine. Belle action de M. de Valrenes. Défaite des Ennemis. Perte des deux Partis.

LIVRE QUINZIE'ME.

LEs Anglois, propoſent la neutralité. Ce qui les y engageoit. Réponſe du Comte de Frontenac. Belle action d'Oureouharé. Grand Parti contre les Agniers, inutile. Nouvelles de l'Acadie. Le Chevalier de Villebon y eſt établi Commandant. Il prend poſſeſſion du Port Roïal. Les Iroquois veulent ſurprendre le Sault S. Loüis. Diverſes Hoſtilités. Les Iroquois empêchent la Navigation de la grande Riviere. Ils défont un Parti de François & de Sauvages : on les laiſſe échaper. On court après, & on remporte ſur eux quelque avantage. M. de Frontenac propoſe aux Outaouais une Expédition, & ils n'y acquieſcent point. Nouveau bruit d'un Armement des Anglois. Le Roi envoïe une Eſcadre en Terre-Neuve, & elle manque ſon coup. Plaiſance eſt attaquée par les Anglois. Ils envoïent ſommer le Gouverneur. Les attaques commencent. Le Siége eſt levé. Le Gouverneur Général de la nouvelle Angleterre veut faire enlever le Chevalier de Villebon. Il manque ſon coup. Entrepriſe ſur Pemkuit. Elle eſt manquée. Etat, où ſe trouvoit alors la nouvelle France. Plaintes contre M. de Frontenac. Inquietudes de ce Général, & ſurquoi elles étoient fondées. Huit-cent Iroquois viennent attaquer la Colonie. Précautions, que prend M. de Callieres. Les Iroquois ſe retirent ſans rien faire. Irruption dans le Canton d'Agnier. Succès de cette expédition. Les Nôtres ſont attaqués dans la Retraite. Nouveaux avis d'un grand Armement des Anglois contre le Canada. Embarras de M. de Frontenac. Propoſitions de paix par un Capitaine Onneyouth. Réponſe du Général. Huit cent Iroquois s'approchent de Mont-Réal. Ils ſe retirent ſans rien faire. Ce que devint la Flotte Angloiſe, qui menaçoit le Canada. Arrivée d'un grand Convoi de Pelleteries à Mont-réal. M. de Frontenac empêche les Miamis de trafiquer avec les Anglois. Les Anglois reprennent le Fort de Sainte-Anne dans la Baye d'Hudſon. Belle retraite de deux François. Les Anglois obligés de ſe retirer de devant la Martinique en mauvais ordre. Une Iroquoiſe vient à Quebec pour voir le Comte de Frontenac. Converſion & Eloge de cette Femme. Nouvelles propoſitions du

Capitaine Onneyouth. Réponſe de M. Frontenac : pourquoi il differe de pouſſer les Iroquois à bout. Zele & bons offices de trois Sauvages. Conduite des Anglois & des Iroquois à notre égard. Comment M. Frontenac en profitoit. Les Iroquois ſont de nouveau mine de vouloir la paix. On eſt averti de ſe défier d'eux. Députés Iroquois à Quebec : Effet de cette députation. M. de Frontenac tente inutilement le rétabliſſement du Fort de Catarocouy ; ce qui fait échouer ce projet. Nouvelles négociations avec les Iroquois. Derniere réponſe du Comte de Frontenac. Il renvoïe les Députés fort contens. Retour du P. Milet & de Tareha. Raiſons, qui engageoient le Général à traiter avec les Iroquois. Quelques Abénaquis traitent avec les Anglois : le Sieur de Villieu rompt la Négociation. Expédition hardie & heureuſe de cet Officier. Belle action d'un Abénaqui. Soulevement à Baſton. Ce qui ſe paſſa entre le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & les Sauvages alliés des François. Les Sauvages ſont ébranlés. Un de leurs Miſſionnaires les empêche de traiter avec les Anglois. Deſcription du Port-Nelſon. MM. d'Iberville & de Serigny en font le Siege. Le Gouverneur ſe rend par Capitulation. Suite de cette victoire. Les Iroquois continuent d'amuſer les François. Le Roy eſt d'avis qu'on les pouſſe à bout. Ils recommencent leurs Hoſtilités. Inſolentes propoſitions de ces Barbares. M. de Frontenac veut, contre l'avis de tout le monde, & du Roy même, rétablir le Fort de Catarocouy. Conduite admirable du Chevalier de Criſaſy dans le rétabliſſement de ce Fort. On eſt averti fort à propos que les Iroquois ſont en Campagne : ils ſont défaits par M. de la Durantaye, & par M. de Courtemanche. Trahiſon d'un Chef Huron. Politique du Sieur de la Motte Cadillac. Ce qui ſe paſſa entre les Députés de nos Alliés, & le Comte de Frontenac. Un Siou demande à ce Général ſa protection. Trahiſon faite par les Anglois aux Abénaquis. Ils prennent la réſolution de s'en venger. MM. de Frontenac & de Champigny propoſent d'attaquer Baſton. Projet de la Campagne pour l'année 1696. Ce que le Roy penſe de la Guerre des Iroquois. Mauvaiſe diſpoſition de de nos Alliés à notre égard. M. de la Motte-Cadillac engage les Outaouais à faire la Guerre aux Iroquois. Ceux-ci ſont défaits. Suite de cette défaite.

LIVRE SEIZIE'ME.

Divers avis touchant l'Expédition contre les Iroquois. Expédition du Sieur de Louvigny ſur les Glaces. Les Iroquois paroiſſent dans la Colonie. Mort du Chevalier de Criſaſy. Préparatifs pour la Campagne prochaine. Diſpoſition de l'Armée. Elle part de la Chine. Sa marche. Elle court un grand riſque, & elle eſt ſauvée par l'habileté de M. de Callieres. Elle arrive à Onnontagué. Les Onnontagués avoient été avertis par un Tranſuge. Ruſe du Chevalier de Callieres, & ce qu'elle produit. Les Onnontagués brûlent leur grand Village. On n'y trouve perſonne. Négligence des Ennemis. Les Onneyouths demandent la paix. M. de Vaudreuil marche dans ce Canton. Conſtance d'un Vieillard brûlé par nos Sauvages. Ce que fait le Chevalier de Vaudreuil à Onneyouth. On délibere ſur le parti, qu'on doit prendre. M. de Frontenac, contre le ſentiment de tout le Monde, laiſſe ſon Expédition imparfaite. Soupçons contre lui. L'Armée retourne à Mont-Réal. Pourquoi nos Alliés ne furent point de cette Expédition. M. de Frontenac veut obliger les Iroquois à demander la paix. Préparatifs pour l'Attaque de Pemkuit. Nouvelle trahiſon faite aux Abénaquis par les Anglois. MM. d'Iberville & de Bonaventure arrivent en Acadie. Ils prennent un Vaiſſeau Anglois. Ils attaquent le Fort de Pemkuit. Ils s'en rendent les maîtres. On envoïe à Baſton une partie des Priſonniers. Les deux Navires François évitent une Eſcadre Angloiſe. Ils arrivent à Plaiſance. M. de Villebon eſt pris par les Anglois. Ceux-ci éxercent en Acadie pluſieurs Hoſtilités contre le droit des Gens. Ils font le Siége de Naxoat. Diligences de M. de Villebon. Réſolution de la Garniſon. Attaque du Fort. Le Siége eſt levé. Etat des François & des Anglois en Terre-neuve. Caractere du Gouverneur de Plaiſance. Il part pour attaquer S. Jean. Il n'y peut entrer. Il ſe ſaiſit de pluſieurs Poſtes. Il ſe brouille avec M. d'Iberville. Les Canadiens ſe ſoulevent en faveur de celui-ci. Les deux Commandans ſe réconcilient. Ils partent pour S. Jean. Ils ſe brouillent de nouveau. Ils ſe reconcilient encore. Mauvaiſe foi & nouvelle prétention de M. de Brouillan. On s'appaiſe encore réciproquement. L'Armée marche à S. Jean. Action de vigueur de M. d'Iberville. Belles ac-

tions du Sieur de Montigny. Un Corps d'Ennemis défait. Siége du Fort de S. Jean. Le Gouverneur veut amuſer les François, dans l'eſperance d'un prompt ſecours. Il ſe rend. Etat de la Place. Situation de S. Jean. Il eſt brûlé & abandonné. Conquête des Canadiens en Terre-Neuve. Fautes des François & des Anglois dans leurs Colonies. Pourquoi M. d'Iberville n'acheva point la conquête de Terre-Neuve. Pluſieurs projets contre les Iroquois, ſans effet. Les François reçoivent quelques échecs. Des Onneyouths viennent pour s'établir dans la Colonie. Reception, qu'on leur fait. Les autres Cantons en prennent ombrage. M. de Frontenac refuſe aux Iroquois Chrétiens la permiſſion d'aller en guerre, & pourquoi. Avis, que ce Géneral reçoit de la Cour. Les Iroquois recommencent leurs hoſtilités. Les Anglois ſe rendent Maîtres du Fort Bourbon. Ils violent la capitulation. M. d'Iberville part pour la Baye d'Hudſon. Il perd un de ſes Bâtimens dans les Glaces. Il eſt ſéparé des autres. Il ſe bat contre trois Navires Anglois. Succès de ce combat. Combat d'une Flûte Françoiſe contre trois Navires Anglois. Naufrage de M. d'Iberville. Il eſt joint par ſes trois Navires. Priſe du Fort Bourbon. M. d'Iberville retourne en France. Importance de ſa conquête.

LIVRE DIX-SEPTIE'ME.

LEs Iroquois veulent amuſer M. de Frontenac. Ils recommencent leurs hoſtilités. Deſordre arrivé parmi nos Alliés par la faute des Coureurs de Bois. Embarras de M. de Frontenac : comment il s'en tire. Nos Alliés viennent au ſecours de la Colonie. Belle action d'un Chef Huron. Plainte des Sauvages. Réponſe de M. de Frontenac. Quelle étoit l'Entrepriſe, pour laquelle on lui avoit mandé de ſe tenir prêt. Son avis ſur ce Projet. Plan de l'Entrepriſe ſur Baſton. Ce qui fait manquer cette Entrepriſe. Le Parti, que prend M. de Neſmond. Il retourne en France. Projet d'une Pêche ſédentaire dans le Fleuve S. Laurent. Deſcription de Montlouis ; *ſon utilité. Ce qui fait échouer ce projet. Effet des grands Préparatifs de M. de Frontenac. Ce Géneral leve un Parti, & le congédie. Nouvelle Ordonnance du Roy contre les Coureurs de Bois. M. de Frontenac fait ſur cela*

Officier François en Terre-neuve. Tentative des Anglois ſur Plaiſance, ſans effet. Nos Alliés paroiſſent mal diſpoſés. Intrigues des Anglois parmi les Iroquois. Les Sauvages du Détroit mal-intentionnés. Conduite des Iroquois en cette occaſion. Le Gouverneur d'Orange fait de nouveaux efforts pour attirer les Iroquois Chrétiens dans la Nouvelle York. Expédition du Sieur de Montigny contre les Anglois. Pluſieurs Abénaquis s'établiſſent à Bekancourt. Politique des Iroquois : avis donné par la Cour à ce ſujet. On fait juſtice aux Cantons d'une inſulte des Outaouais. Belle action d'un Partiſan François. Les Anglois attaquent le Port Roïal. Ils ſe retirent. Mort de M. de Brouillan, M. de Subercaſe lui ſuccede. Expédition de ce dernier en Terre-neuve. Priſe de M. de Quebec & d'un Vaiſſeau du Roi. Négociations pour l'échange des Priſonniers.

LIVRE DIX-NEUVIE'ME.

MOnſieur de Vaudreuil réconcilie les Outaouais avec les Iroquois. Projet pour le Commerce & le ſoulagement du Peuple de la Colonie. Les Outaouais font ſatisfaction aux Iroquois. Hoſtilité des Miamis contre les Outaouais. Ceux-ci prennent ombrage des François. Indiſcretion de deux Officiers. Les Outaouais ſe vengent des Miamis. Un P. Recollet & un Soldat François ſont tués par les Outaouais. Embarras du Marquis de Vaudreuil. Le parti, qu'il prend. Imprudence de M. de la Motte Cadillac. Deputés des Outaouais à Mont-réal. Diſcours du Chef de la Députation. Réponſe de M. de Vaudreuil. Conduite de M. de la Motte Cadillac déſapprouvée. Nouvelle Entrepriſe des Anglois ſur l'Acadie. Bonne conduite de M. de Subercaſe. Les Anglois ſont battus par-tout. Ils ouvrent la Tranchée devant le Port-Roïal. Ils levent le Siege & ſe retirent. Cauſes du mauvais ſuccès de leur Entrepriſe. Reſolutions du Conſeil de Baſton. La Flotte Angloiſe retourne beaucoup plus forte au Port-Roïal. Fermeté & diligences du Gouverneur. Les Anglois font leur deſcente. Differentes attaques ſans ſuccès. Combat très-vif. Le Siege eſt levé : Perte des François & des Anglois. L'Acadie plus négligée que jamais. Nouveau déſordre arrivé au Détroit. Mauvaiſe conduite du Commandant. Bonne conduite du Sieur de Joncaire parmi les Iroquois. Les Iroquois

Chrétiens ſe laiſſent ſéduire par le Gouverneur d'Orange. Projet d'un grand Parti de Guerre. Les Iroquois & les Hurons abandonnent les François. Les Abénaquis ne ſe trouvent point au rendés-vous. Priſe d'une Bourgade Angloiſe. Les Vainqueurs tombent dans une embuſcade. Elle eſt forcée. Belle action de quelques Officiers. Nouvelle intrigue du Gouverneur d'Orange. Infidelité des Iroquois Chrétiens. Ils réparent leur faute. Ce qui ſe paſſe entre M. de Vaudreuil & le Gouverneur d'Orange. Les Anglois veulent nous débaucher les Sauvages de la Louyſiane. Projet d'une Expédition en Terre-Neuve. Attaque & Priſe de Saint Jean. M. de Saint Ovide, après s'en être rendu Maître, dépêche un Courier à Plaiſance, & un Navire en France. Saint Jean eſt abandonné. M. de Vaudreuil trompé par un Iroquois. Les Cantons ſe déclarent contre nous. Diligences de M. de Vaudreuil. Préparatifs des Anglois pour attaquer la Colonie. M. de Ramezai marche contre eux. Peu de ſuccès de ſon Expédition, & quelle en eſt la cauſe. M. de Vaudreuil campe à Chambly. Les Ennemis ſe retirent. Ce qui fit échoüer l'Entrepriſe des Anglois. Politique des Iroquois. Ils font perir l'Armée Angloiſe. Pourquoi la Flotte Angloiſe ne vint point à Quebec. Les Iroquois envoïent des Deputés à M. de Vaudreuil. Entrepriſe malheureuſe dans la Baye d'Hudſon. Nouvel Armement à Baſton. Les Iroquois refuſent de ſe déclarer contre nous, & les Abénaquis de demeurer neutres. Projet de M. de Subercaſe pour fortifier l'Acadie. Les Anglois réſolus de s'emparer de l'Acadie à quelque prix que ce ſoit. Conduite étrange du Gouverneur. Arrivée de la Flotte Angloiſe au Port Roïal. En quelle diſpoſition étoit la Garniſon. Les Ennemis en font le Siege. Murmures & Déſertion parmi les Aſſiegés. Le Gouverneur rend la Place. Quelques Expéditions en Terre-Neuve. Lettre de M. Nicolſon à M. de Vaudreuil. Réponſe de ce Géneral. Le Baron de Saint Caſtin Commandant en Acadie. Les Sauvages de ce Païs-là réfroidis à l'égard des François. M. de Vaudreuil fait viſiter les Habitans de l'Acadie. Diverſes autres précautions de ce Géneral. MM. de Longueuil & de Joncaire ſont envoïés aux Iroquois. Succès de leur Voïage. Préparatifs des Anglois de la Nouvelle York. Arrivée des Sauvages d'en-haut. On manque de reprendre l'Acadie. Une Flotte Angloiſe ſe prépare à faire le Siége de Quebec. Diſcours de M. de Vaudreuil aux Députés Iroquois. Les Sauvages nos Alliés chantent la guerre. Zele des Sauvages domiciliés.

LIVRE VINTIE'ME.

CE que devint la Flotte Angloiſe, qui devoit aſſiéger Quebec. Retraite de l'Armée de Terre. Naufrage de la Flotte Angloiſe. Manifeſte de l'Amiral. Ce qui fut cauſe de ſa perte. Providence de Dieu ſur le Canada. Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie. Belle action d'une Troupe de Sauvages. On manque de nouveau le Port-Roïal. Généroſité des Habitans de Quebec. M. de Vaudreuil traite avec les Iroquois. Caractere des Outagamis. Ils entreprennent de brûler le Détroit. Diligences du Sieur du BUISSON. *Il eſt ſecouru à propos par nos Alliés. Diſcours, qu'ils lui tiennent. Les Outagamis ſont aſſiégés dans leur Fort. Ils ſe défendent fort bien. Ils demandent la paix. Diſcours d'un Chef Illinois à leurs Députés. Le Siége continue. Les Aſſiégeans ſe rebutent. Le Commandant empêche qu'on ne maſſacre les Députés. Les Aſſiegés ſe ſauvent, & ſont pourſuivis. Ils ſont preſque tous maſſacrés. Fruit de cette victoire. Source de la décadence du Commerce en Canada. Païs cedés aux Anglois par le Traité d'Utrecht. Les Iroquois ſe maintiennent dans leur indépendance. Prétentions des Anglois ſur les Abénaquis. Un Miniſtre Anglois entreprend de ſéduire ces Peuples. Ce qui ſe paſſe entre ce Miniſtre & le P.* RASLE. *Le Premier quitte la Partie. Pluſieurs Anglois s'établiſſent ſur les Bords du Kinibequi. Les Abénaquis proteſtent de leur independance. Ils ſont trahis par les Anglois. Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre. Les Anglois enlevent le Baron de Saint Caſtin. Il eſt relaché. Les Anglois veulent enlever le Pere Raſle, & le manquent. Les Abénaquis leur declarent la guerre. Ils la font avec ſuccès. Le Pere Raſle refuſe de ſe retirer à Quebec. Il eſt tué par les Anglois. Son Eloge. Les Anglois ſont obligés de laiſſer les Sauvages en repos. Deſcription de l'Iſle de* Cap Breton. *Son Climat: nature du Païs, ſes richeſſes, ſes Ports. Projet de MM. Raudot pour un Etabliſſement dans cette Iſle. Moyens de faire cet Etabliſſement, & réponſes aux difficultés. Pourquoi ce Projet ne fut pas executé alors. Deſcription du* Havre-à-l'Anglois, *depuis nommé* Louyſbourg. *Deſcription du Port de* Sainte Anne, *autrement,* le Port Dauphin. *On ſe détermine au premier. Les François de l'Acadie refuſent de ſe*

tranſporter à l'Iſle Roïale. Ils ſont inquietés par les Anglois. Ils tiennent bon, & on les laiſſe en repos. Etabliſſement dans l'Iſle de Saint Jean. Pourquoi il ne réuſſit pas. Les Iroquois renouvellent leur alliance avec nous. Etat de la Nouvelle France. Projet du Gouverneur pour la peupler. Les Anglois tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis. Etat, où ſe trouvoit la Baye d'Hudſon à la paix. Pluſieurs François y ſont maſſacrés par les Sauvages. Expédition ſans fruit contre les Outagamis. Naufrage du Chameau. Mort de M. de Vaudreuil.

LIVRE VINT-UNIE'ME.

DIVERS jugemens, qu'on a portés de la Louyſiane. Etat de la Louyſiane en 1700. Mine de Cuivre chez les Sioux. Obſervations remarquables. Deſcription de la Mine. Etabliſſement de la Maubile, *& de l'Iſle* Dauphine. *Peu de progrès de la Colonie. Arrivée d'un Commiſſaire Ordonnateur. L'Iſle Dauphine pillée par un Corſaire. Ceſſion de la Louyſiane à M. Crozat. Etabliſſement d'un Conſeil Superieur. Les Eſpagnols refuſent de permettre le Commerce entre la Louyſiane & le Mexique. Voïage de M. de Saint Denys au Mexique par Terre. Il eſt mis en Priſon à Mexico. Il refuſe d'entrer au Service des Eſpagnols. Ses aventures. Il rend un grand ſervice aux Eſpagnols. Son Mariage avec une Eſpagnole. Les Anglois travaillent à nous débaucher les Sauvages. Irruption des Sauvages dans la Caroline. M. de la Motte Cadillac fait alliance avec pluſieurs Nations. Trahiſon des Natchez. MM. de la Loire leur échapent. Le Chef des Tonicas refuſe d'entrer dans leur complot. M. de Bienville eſt envoïé pour en tirer raiſon. Il forme un camp aux Tonicas. Ce qui ſe paſſe entre lui & les Natchez. Il fait la paix avec eux. Etabliſſement parmi ces Sauvages. Fort bâti aux Natchitoches. Etat du Commerce de la Louyſiane en 1616. Propoſitions & plaintes de M. de Crozat. Il remet au Roy ſon Privilege. S. M. le tranſporte à la Compagnie d'Occident: à quelles conditions. M. de l'Epinay Gouverneur ds la Louyſiane. Réception, que lui font les Sauvages. Le Port de l'Iſle Dauphine ſe ferme. Commencement de la* Nouvelle Orleans. *On fait entrer un Vaiſſeau dans le Miciſſipi. Arrivée des premieres Conceſſions. La Baye de Saint Joſeph occupée par les François, & abandonnée preſqu'auſ-*

ſitôt. Deſcription de Penſacole. Ce Port eſt pris par les François. Les François, qui conduiſent la Garniſon Eſpagnole à la Havane, y ſont arrêtés. Les Eſpagnols ſe préparent à reprendre Penſacole. Ils arrivent à la vûë de la Baye. Priſe de la Place. Les Eſpagnols ſont défaits auprès de la Maubile. M. de Serigny eſt ſommé de rendre le Saint Philippe. Les Eſpagnols ſont repouſſés de l'Iſle Dauphine. Ils fortifient Penſacole. Arrivée de M. de Champmélin avec une Eſcadre. Diſpoſitions pour l'Attaque de Penſacole. L'Eſcadre entre dans la Baye. Priſe du Fort de la Pointe, & des Navires Eſpagnols. Le Fort de Saint Charles eſt pris, & la Garniſon Priſonniere de guerre. Perte des Ennemis. Dureté des Eſpagnols envers les Priſonniers François. Comment M. de Champmélin s'en venge. On démolit en partie le Fort de Penſacole. Preſens faits aux Sauvages. On a de nouveaux avis de l'approche d'une Eſcadre Eſpagnole. M. de Champmélin part pour France. M. de Saujon en arrive. Départ de M. de Sérigny. Arrivée de deux Navires du Roy. M. de Saint Denys aux Natchitoches. Premiers avis de la paix. Entrepriſe ſur la Baye Saint Bernard, ſans ſuccès. Penſacole reſtitué à l'Eſpagne. Le Quartier Géneral tranſporté à la Nouvelle Orleans. Intrigues des Anglois. Fidelité des Tchactas. Cauſes des Déſertions. Ouragan, & ſes effets. Les Chicachas demandent la paix. Hoſtilités des Natchez. Les Illinois ſe réüniſſent tous ſur le Miciſſipi. Les Natchez font la paix avec les François.

LIVRE VINT-DEUXIE'ME.

ETABLISSEMENT des PP. Capucins à la Louyſiane. On penſe à donner des Miſſionnaires aux Sauvages.. On y envoïe des Jéſuites. M. PERRIER Commandant Géneral de la Louyſiane. Il demande inutilement du ſecours. Conſpiration des Sauvages contre les François. Comment elle fut déconcertée. Trahiſon des Tchactas, & confiance des François. Tous ceux, qui étoient établis aux Natchez, ſont tués, ou pris par ces Sauvages. Le même arrive aux Yaſous. Cauſes de la mort du Pere SOUEL, Jéſuite. Fidelité des Offogoulas. Un Miſſionnaire eſt attaqué par des Yaſous, & leur échappe comme par miracle. Diligences de M. Perrier à la nouvelle du maſſacre arrivé aux Natchez. Comment il eſt inſtruit du complot géneral contre les François. Dé-

couragement de toute la Colonie. Conduite ſinguliere des Tchactas. M. Perrier met les Habitations Françoiſes hors d'inſulte. Diſpoſition, où ſont pluſieurs Nations Sauvages. L'Armée Françoiſe s'aſſemble aux Tonicas. Propoſitions inſolentes des Natchez. Les Tchactas commandés par M. le Sueur, remportent un grand avantage ſur eux, mais ils ne finiſſent point la guerre, parce qu'ils ne ſe concertent point avec les François. M. de LOUBOIS *attaque les Natchez dans leurs Forts. Ils ſont une ſortie, & nétoyent la tranchée. Ils ſont repouſſés par le Chevalier d'Artaguette. Ce qui ſauve les Aſſiegés. Ils rendent les Priſonniers François, & on leve le Siege. Fort bâti aux Natchez : le Chevalier d'Artaguette en a le Commandement. Inſolence des Tchactas. Les Chicachas tentent inutilement la fidelité de nos Alliés. Les Anglois ne ſont pas plus heureux. Les Natchez recommencent leurs courſes. M. Perrier traite avec les Tchactas. Arrivée du ſecours de France. Départ & Ordre de l'Armée. Les Natchez attaquent une Pirogue, & ſeize François y ſont tués, ou bleſſés. Indocilité des Sauvages alliés. L'Armée arrive à la vûë des Ennemis. Ils demandent la paix. Ils renvoïent tout ce qu'ils avoient encore de Negres pris ſur les François. On continue de parlementer. Le Grand Chef, ſon Succeſſeur deſigné, & un autre Chef ſe rendent au Camp. Ils ſont arrêtés. Un des Chefs ſe ſauve, & engage pluſieurs à le ſuivre. D'autres ſe rendent aux François. Le plus grand nombre s'échappe. Nos Sauvages refuſent de les pourſuivre. L'Armée décampe. Forces des Natchez après ce Siege. Le Grand Chef des Tonicas ſe laiſſe ſurprendre par les Natchez, & y perit. Pluſieurs Natchez ſont tués en differentes occaſions. D'autres aſſiegent M. de Saint Denys aux Natchitoches, & ſont battus. Forces des Chicachas. Leurs intrigues pour faire revolter nos Negres. Ces Derniers conſpirent contre nous ; la Conſpiration eſt découverte, & ils ſont punis. Les Akanſas & les Illinois refuſent de ſe liguer avec les Chicachas. La Compagnie des Indes rétrocéde la Louyſiane au Roy : à quelles conditions. Sa Majeſté en donne le Gouvernement à M. Perrier. Ce Gouverneur retourne en France. M. de Bienville lui ſuccede. Commencement de la guerre des Chicachas. Belle action d'un Jeſuite. Mort héroïque d'un Officier Canadien. Belle retraite d'un jeune Homme de ſeize ans.*

Fin de la Table des Sommaires.

FAUTES A CORRIGER
dans ce Volume.

Page 28. *ligne* 21. après, *liſez* peu de tems après.
Page 49. *ligne* 11. il fut reglé, *liſez* il fut enfin reglé.
Page 50. *ligne* 20. Peſcadouet, *liſez* Peſcadoué.
Page 57. *ligne* 8. ſe mit, *liſez* ſe mirent. *ligne* 14. Gemaraye, *liſez* Gemeraye.
Page 62. *ligne* 17. alloient, *liſez* allerent.
Page 64. *ligne* 36. Prevôt, *liſez* Provôt
Page 70. *dans la note* Jembac, *liſez* Jemſac.
Page 89. *ligne* 36. dès le dernier jour, *liſez* les derniers jours.
Page 117. *ligne* 10. avec ordre, *ajoutez* au Capitaine. *ligne* 11. ce Bâtiment, *liſez* ce Officier.
Page 124. *ligne* 14. des Perſonnes, *liſez* de Perſonnes.
Page 126. *ligne* 16. il ſe laſſa lui-même, & reprit la route de ſon Pays, *liſez* ils ſe laſſerent eux-mêmes, & reprirent la route de leur Pays.
Page 184. *ligne* 34 L'Eſcadre, *liſez* La ſeconde.
Page 191. *ligne* 25. leur Maiſon, *liſez* leurs Maiſons, *ligne* 26. la rebâtir, *liſez* les rebâtir.
Page 202. *ligne* 33. quatre cent, *liſez* quarante.
Page 207. *ligne* 5. le Navire, *liſez* les Navires. *Ligne* 6. il ſe trouva crevé & plein d'eau, *liſez* ils ſe trouverent crevés & pleins d'eau.
Page 215. *ôtez* le chiffre 189.
Page 239. *ligne* 28. tout ce que l'expérience peut, *liſez* tout ce qu'elles peuvent.
Page 285. *ligne* 31. qui pût, *liſez* qui puſſent. *Ligne* 33. par ſes bonnes manieres, *liſez* par leurs bonnes manieres.
Page 313. *ligne premiere.* le déconcerta, *liſez* les déconcerta.
Page 333. *ligne* 16. de monter un petit Bâtiment, *liſez* de s'embarquer ſur un petit Bâtiment.
Page 403. *ligne* 15. Fauxſonniers, *liſez* Fauxſauniers. *Corrigez de même Page* 434. *ligne* 21.
Page 417. *ligne* 12. avoit, *liſez* avoient.
Page 421. *ligne* 13. Yaſons, *liſez* Yaſous.
Page 430. *ligne* 3. ſur les Navires, *liſez* ſur ſes Navires.
Page 441. *ligne* 33. pieds & les mains liés, *liſez* pieds & mains liés.
Page 444. *ligne* 25. qui étoient, *ôtez* qui.
Page 446. *ligne* 3. & cette Chaloupe, *liſez* & que cette Chaloupe.
Page 483. *ligne* 12. Chaſubes, *liſez* Chaſubles.

HISTOIRE



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE TREIZIE'ME.

IL n'eſt point de vertu, qui ne ſoit mêlée de quelque défaut : c'eſt le ſort ordinaire de l'humanité. Ce qui met le comble à notre humiliation, c'eſt que les plus grands défauts accompagnent ſouvent les plus éminentes qualités, & que la jalouſie, que celles-ci inſpirent, trouve preſque toujours dans ceux-là un ſpécieux prétexte pour couvrir ce que cette paſſion a de bas & d'injuſte. C'eſt à ceux, qui ſont établis pour gouverner les Hommes, à ſe faire jour, pour ſortir de ce labyrinthe, à dégager le vrai des ténébres, dont

la paſſion veut l'offuſquer, & à connoître ſi bien ceux, dont ils veulent ſe ſervir, qu'en leur donnant lieu de faire uſage de ce qu'ils ont de bon, ils ſe précautionnent contre ce qu'ils ont de mauvais.

Projet de M. de la Sale préſenté à M. de Seignelay, qui l'approuve.

C'eſt à quoi s'appliqua particulierement M. de Seignelay au ſujet de M. de la Sale, lorſqu'il fut queſtion d'agréer ſes ſervices. Prévenu contre lui par les Lettres de M. de la Barre, il voulut le connoître par lui-même; & après l'avoir entretenu pluſieurs fois, il jugea qu'en ſuppoſant qu'une partie des griefs, dont on le chargeoit, n'étoit pas ſans fondement, il avoit des talens, qui pouvoient le rendre utile à l'Etat, & il lui donna des grandes marques d'eſtime. La Sale, encouragé par ce bon accueil, propoſa au Miniſtre le deſſein, qu'il avoit formé de reconnoître par Mer l'embouchure du Miciſſipi, afin d'en frayer le chemin aux Vaiſſeaux François, & d'y faire un Etabliſſement. Son projet fut approuvé, & il eut ordre de faire ſes préparatifs.

1684-90.

Commiſſion, qu'on lui donne.

Il y employa tout l'hyver, & lorſqu'ils furent achevés, M. de Seignelay lui fit délivrer ſa Commiſſion. Elle portoit que tous les François & Sauvages, qui ſe trouveroient depuis le Fort de S. Louis des Illinois juſqu'à la Nouvelle Biſcaye, ſeroient ſous ſes ordres, & que le Commandant de l'Eſcadre, qui le porteroit de France en Amérique, exécuteroit tout ce qu'il lui preſcriroit ſur la route, & lui donneroit à ſon débarquement tous les ſecours, dont il le requereroit, pourvû qu'ils ne puſſent préjudicier en rien à la ſûreté des Vaiſſeaux du Roy.

Son Armement, & qui étoient ceux, qui l'accompagnerent.

Quatre Bâtimens de différentes grandeurs furent armés à Rochefort, & on y embarqua deux cent quatre-vint Perſonnes, y compris les Equipages. Le reſte étoit compoſé de cent Soldats; d'une Famille Canadienne, dont le Chef ſe nommoit TALON; d'environ trente Volontaires, parmi leſquels il y avoit quelques Gentilshommes; de quelques Filles; & d'un certain nombre d'Engagés & d'Ouvriers: mais il faut avouer que le choix de tous ces Gens-là ne fut pas fait avec ſoin. La plûpart des Soldats étoient des Miſérables, qui demandoient l'aumône; pluſieurs étoient contrefaits, & ne ſçavoient pas même tirer un coup de Mouſquet. Les Ouvriers ne valoient pas mieux, & quand on voulut les mettre en œuvre, on reconnut, mais trop tard, qu'il n'y en avoit preſque pas un, qui ſçût ſon métier.

Deux Neveux de M. de la Sale, CAVELIER & MORANGET, étoient parmi les Volontaires; le Premier n'avoit que quatorze ans. Trois Eccleſiaſtiques de S. Sulpice, MM. Cavelier, Frere de M. de la Sale; CHEFDEVILLE, ſon Parent, & MAJULLE (*a*). Quatre Peres Recollets, le P. Zenobe Mambré, qui avoit déja accompagné M. de la Sale dans ſes découvertes; le P. Maxime LECLECQ, qui avoit demeuré quelque tems en Canada; le P. Anaſtaſe DOUAY, & le P. Denys MARQUET, étoient deſtinés, les uns à demeurer dans l'Habitation, que l'on projettoit d'établir à l'entrée du Miciſſipi, & les autres à faire des Miſſions parmi les Sauvages; mais le P. Marquet s'étant trouvé mal dès le premier jour de la navigation, on fut obligé de le débarquer, & il ne fit point le voyage. Enfin un Bourgeois de Rouen, nommé JOUTEL, qui avoit été lontems Soldat, honnête Homme, & dont nous avons la ſeule Relation de cette Expédition, ſur laquelle on puiſſe compter, ſe donna auſſi à M. de la Sale, lequel lui reconnoiſſant beaucoup de capacité & un bon eſprit, en fit comme ſon Intendant, & s'en eſt toujours très-bien trouvé. 1684-90.

Son Départ de la Rochelle.

Les quatre Bâtimens, qui devoient porter cette petite Colonie, étoient *le Joli*, Fregate d'environ quarante Canons, commandée par M. de BEAUJEU, lequel avoit pour ſon Lieutenant le Chevalier d'HERE, & pour ſon Enſeigne le Sieur DU HAMEL. Une autre Fregate de ſix Canons, nommée *la Belle*, que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, & dont celui-ci avoit confié le Commandement à deux Capitaines de Barque. La Flûte *l'Aimable* du port de trois-cent Tonneaux, appartenante à un Marchand de la Rochelle, nommé MASSIOT, & montée par le Sieur AIGRON, ſur laquelle étoient tous les effets de M. de la Sale, & une Caiche de trente Tonneaux, chargée de munitions & de marchandiſes, frettée pour S. Domingue.

L'Eſcadre relâche en France.

Cette petite Eſcadre partit de la Rochelle le vint quatre de Juillet 1684. en Compagnie de la Flotte des Iſles & du Canada, qui devoit reſter ſous les ordres de M. de Beaujeu juſqu'à la vûë des Terres d'Eſpagne; mais l'on n'étoit guére qu'à cinquante lieuës du Port, que, par le plus beau tems du monde, le mât de Beaupré de *Joli* caſſa tout à coup.

(*a*) D'autres Relations le nomment *DAIMANVILLE*.

1684-90. On raiſonna beaucoup ſur cet accident, & comme il y avoit déja quelques ſemences de brouilleries entre M. de Beaujeu & M. de la Sale, quelques-uns s'imaginerent que cela avoit été concerté. On délibera ſi l'on iroit en Portugal, ou ſi on relâcheroit à la Rochelle, & ce dernier avis prévalut. Les trois autres Bâtimens ſuivirent *le Joli*, , & l'on ne put remettre à la voile, que le premier d'Août.

Elle ſe remet en Mer. Le ſeiziéme on découvrit Madere, & M. de Beaujeu propoſa à M. de la Sale d'y aller mouiller pour faire de l'eau, & acheter des rafraîchiſſemens. M. de la Sale lui répondit qu'il n'y avoit que quinze jours, qu'on étoit en Mer, par conſéquent qu'on ne devoit manquer, ni d'eau, ni de proviſions : qu'on ne pouvoit aller à Madere, ſans perdre au moins huit jours inutilement ; que leur Entrepriſe demandoit un grand ſecret, ſurtout par raport aux Eſpagnols, qui ne pouvoient manquer d'en prendre de l'ombrage, s'ils en étoient inſtruits, & auſquels il ſeroit difficile de la tenir cachée, ſi on ſe montroit dans une Iſle ſi voiſine des Canaries, dont le Roy d'Eſpagne étoit le Souverain : en un mot que ce n'étoit pas l'intention de Sa Majeſté, dont Perſonne ne pouvoit être mieux inſtruit que lui.

MM. de Beaujeu & de la Sale ſe brouillent. Cette réponſe déplut fort à M. de Beaujeu, & mit l'Equipage de mauvaiſe humeur contre M. de la Sale. Il y eut même un Paſſager Huguenot, nommé PAGET, qui parla en cette rencontre à celui-ci avec beaucoup d'emportement. La Sale demanda au Commandant ſi c'étoit par ſon ordre qu'un Homme de cette ſorte lui perdoit ainſi le reſpect ? M. de Beaujeu lui répondit froidement que non, & ne ſe mit nullement en peine de lui faire faire réparation de cette inſulte. La Sale diſſimula ſon reſſentiment ; mais il n'y eut Perſonne ſur le Vaiſſeau, qui ne commençât à augurer mal d'une Expédition, dont les Chefs paroiſſoient avoir des vûës & des intérêts ſi oppoſés.

Ce fut bien pis encore, quand on fut arrivé à S. Domingue ; M. de la Sale avoit des ordres du Miniſtre pour M. de CUSSI, qui commandoit dans cette Iſle pour le Roy, & ces ordres regardoient ſon Entrepriſe. M. de Cuſſi faiſoit ordinairement ſa réſidence au Port de Paix, qui eſt ſur la Côte Septentrionnale de l'Iſle, & il étoit naturel qu'on y allât prendre Terre. M. de Beaujeu ne le trouva pas à propos, & alla

mouiller au petit Goave ſur la Côte Occidentale, où il arriva le vint-ſept de Septembre. Il y apprit que le Gouverneur étoit au Port de Paix, avec le Chevalier de S. Laurent, Lieutenant Général, & M. Begon, Intendant des Iſles de l'Amérique, leſquels en vertu d'une Commiſſion ſpéciale du Roy, s'étoient rendus à S. Domingue, pour aider M. de Cuſſi à régler la Police, donner une forme à l'adminiſtration de la Juſtice, & remedier à pluſieurs déſordres, qui ruinoient le commerce dans cette Colonie naiſſante. 1684-90.

M. de la Sale écrivit au Gouverneur pour le prier de le venir trouver, parce qu'il avoit bien des choſes à lui communiquer pour le Service du Roy, & qu'il lui étoit impoſſible de quitter ſon Eſcadre pour ſe rendre auprès de lui. Non-ſeulement M. de Cuſſi, mais le Chevalier de S. Laurent & M. Begon mêmes voulurent bien faire le voyage du petit Goave, où ils trouverent M. de la Sale fort malade. Le chagrin avoit beaucoup de part à ſa maladie: il avoit appris quelques jours auparavant que ſa Caiche avoit été enlevée à la Côte de S. Domingue par deux Pirogues Eſpagnoles; accident, qu'il eût évité, s'il eût abordé au Port de Paix, & qui contribua beaucoup à augmenter la méſintelligence entre lui & M. de Beaujeu. Bâtiment perdu par la faute de M. de Beaujeu.

Veritablement on ne comprenoit pas bien ce qui avoit engagé ce Commandant à s'obſtiner, comme il fit, dans une choſe, qui devoit au moins, ce ſemble, lui être indifferente; mais ces Meſſieurs ne paroiſſoient preſque plus attentifs qu'à ſe contrarier en tout. Un Officier du Roy a toujours bien de la peine à digerer de ſe voir obligé de recevoir ſur ſon bord des ordres d'un Particulier ſans caractere; mais au cas, que M. de Beaujeu ne ſe trouvât pas diſpoſé à faire ce qu'on exigeoit en cela de lui, pourquoi acceptoit-il le Commandement à cette condition? M. de la Sale de ſon côté n'avoit pas aſſez compris ce que cette condition devoit coûter à un Commandant, & ne l'adouciſſoit point par ſes manieres: il ne témoignoit aucune confiance à M. de Beaujeu, & à tout ce que cet Officier lui propoſoit, il ne répondoit qu'en diſant, *ce n'eſt pas l'intention du Roi.* Ce n'étoit pas le moyen d'intéreſſer dans ſon Entrepriſe un Homme, dont il avoit beſoin pour la faire réuſſir; auſſi M. Cavelier voyant ſon Frere dangereuſement malade, & ayant prié M. de Beaujeu de

1684-90. vouloir bien prendre ſoin de ſes affaires, il n'en reçut point d'autre réponſe, ſinon qu'il n'en avoit nulle connoiſſance, & qu'elles lui paroiſſoient en ſi mauvais état, qu'il n'y auroit point d'honneur pour lui à s'en mêler.

On découvre la Floride. M. de la Sale guérit enfin, & comme après quelques entretiens, qu'il eut avec le Gouverneur de S. Domingue & les deux Commiſſaires, qui ſe prêterent de bonne grace à tout ce qu'il leur demanda, rien ne le retenoit au petit Goave, il en partit le vint cinquiéme de Novembre, plus brouillé que jamais avec M. de Beaujeu. Le douziéme de Décembre l'Eſcadre doubla le Cap de S. Antoine, qui eſt la pointe Occidentale de l'Iſle de Cuba, & entra dans le Golphe Mexique; mais le quatorziéme un vent contraire très-violent l'obligea de retourner à ce Cap, où il lui fallut reſter à l'ancre juſqu'au dix-huit. Le vint-huit elle découvrit la Terre du Continent de la Floride, & ſur ce qu'on avoit aſſûré à M. de la Sale, que dans le Golphe Mexique les Courans portoient à l'Eſt, il ne douta point que l'embouchure du Miciſſipi ne lui reſtât bien loin à l'Oueſt; erreur, qui fut la ſource de toutes ſes diſgraces.

M. de la Sale paſſe devant le Miciſſipi ſans s'en apercevoir. Il fit donc tourner à l'Oueſt, mais il avançoit peu, parce que de tems en tems il s'aprochoit de Terre, & la côtoyoit à la vûë pour examiner s'il ne découvriroit pas ce qu'il cherchoit. Le dixiéme de Janvier 1685. l'Eſcadre ſe trouva, ainſi qu'on l'a conjecturé depuis, aſſez proche de l'embouchure du Miciſſipi; mais M. de la Sale, perſuadé qu'il étoit par les travers des Apalaches, paſſa outre, ſans envoyer ſa Chaloupe à Terre. Quelques jours après, ſur quelques idées, que lui donnerent des Sauvages, il voulut retourner vers cet endroit; mais M. de Beaujeu refuſa d'avoir pour lui cette complaiſance, quoiqu'il y fût obligé en vertu des ordres du Roy. On s'aigriſſoit de plus en plus de part & d'autre, & M. de la Sale, après s'être opiniâtré aſſez mal à propos dans des choſes d'une bien moindre conſéquence, que celle-là, céda plus mal à propos encore, quand il fallut uſer de l'autorité, dont il étoit revêtu.

1685-90.

Il arrive à la Baye S. Bernard, ſans ſçavoir, où il eſt. On pourſuivit donc la même route à l'Oueſt, & l'Eſcadre arriva en peu de jours à la Baye S. Bernard; mais ſans la connoître. Cette Baye eſt à cent lieuës à l'Oueſt de l'embouchure du Miciſſipi; on y mouilla les ancres, & les Chalou-

pes furent envoyées à la découverte. Elles aperçurent une fort belle Riviere, à l'entrée de laquelle il y a une barre, qui n'a pas plus de dix ou douze pieds d'eau. Après bien des allées & des venuës pour tâcher de ſçavoir où l'on étoit, & pluſieurs Conſeils, où l'on ne conclut rien, parce qu'il ſuffiſoit qu'un des deux Chefs ouvrît un avis, pour que l'autre s'y oppoſât, M. de la Sale, qui ne ſe croyoit pas loin du Miciſſipi, & à qui la préſence de M. de Beaujeu ne pouvoit plus ſervir qu'à le gêner, reſolut de debarquer tout ſon Monde à ce lieu-là. 1685-90.

Cette reſolution priſe, le vintiéme de Fevrier il envoya ordre au Commandant de la Flûte de la décharger de ce qu'elle avoit de plus péſant, & de la faire entrer dans la Riviere. Il ordonna en même tems au Commandant de *la Belle* de s'embarquer ſur la Flûte, parce qu'il ne ſe fioit pas à celui, qui la commandoit, ſoit que cet Homme lui fût ſuſpect, ou qu'il ne le crût pas aſſez habile pour la manœuvre, qu'il falloit faire; mais ce Commandant refuſa de recevoir le Capitaine de *la Belle*. Sur ce refus M. de la Sale voulut être préſent à cette opération; mais un Lieutenant d'Infanterie, nommé La Sabloniere, & cinq ou ſix autres François ayant été enlevés par des Sauvages, tandis qu'ils ſe promenoient dans le Bois, il courut pour les aller dégager. Il perd ſa Flûte.

Il n'étoit pas encore bien loin du rivage, lorſqu'ayant jetté les yeux de ce côté-là, il aperçut ſa Flûte, qui manœuvroit de maniere à ſe briſer contre des battures, & ſon mauvais ſort, dit Joutel dans ſa Relation, l'empêcha de retourner ſur ſes pas pour éviter ce malheur. Il continua ſa route vers le Village, où ſes Gens avoient été conduits, & en y arrivant il entendit un coup de Canon. Il ſe douta que c'étoit pour l'avertir que ſa Flûte étoit échouée, & ſa conjecture ne ſe trouva que trop juſte. Il a paſſé pour conſtant parmi ceux, qui furent témoins de cet accident, qu'il avoit été l'effet d'un deſſein premédité du Sieur Aigron, qui commandoit ce Bâtiment.

Cette perte, toute grande qu'elle étoit, eut des ſuites plus fâcheuſes encore. Les munitions, uſtenciles, outils, & généralement tout ce qui eſt néceſſaire à un nouvel Etabliſſement, étoit dans la Flûte; M. de la Sale, en qui le deſir de recouvrer ſes Gens, l'avoit emporté ſur le ſoin de préveni- Suites de ce malheur.

1685-90. un malheur, qu'il craignoit, ſe hâta, dès qu'il fut venu à bout de ſon premier deſſein, de ſe rendre à l'endroit, où le Bâtiment étoit échoué, & trouva tout le Monde dans l'inaction. Il pria M. de Beaujeu de lui prêter ſa Chaloupe & ſon Canot, & il les obtint ſans peine : il commença par ſauver l'Equipage : il ſongea enſuite aux poudres & aux farines, puis au vin & à l'eau-de-vie ; & l'on porta à Terre environ trente Barriques.

Si la Chaloupe de la Flûte eût pu aider celle du *Joli*, preſque tout auroit été déchargé ; mais on l'avoit fait périr exprès, & la nuit étant ſurvenuë, il fallut attendre au lendemain pour achever le déchargement ; au bout de quelques heures, le vent, qui venoit du large, s'étant renforcé, & ayant groſſi les vagues, la Flûte heurta contre des rochers, qui la creverent, & quantité de marçhandiſes ſortirent par l'ouverture, qui s'y fit, & furent portées çà & là au gré des flots. On ne s'en aperçut qu'au point du jour ; on en ſauva encore trente Barriques de vin & d'eau-de-vie, avec quelques Barrils de farine, de viandes ſalées & des legumes. Tout le reſte fut perdu.

Pour comble de diſgraces, on commençoit à ſe trouver environné de Sauvages, & quelque précaution, qu'on prît, pour les empêcher de profiter de l'embarras, où l'on étoit, ils enleverent pluſieurs choſes, qu'on avoit ſauvées du naufrage. On n'en fut même inſtruit, que quand ces Barbares ſe furent retirés avec leur butin. Ils avoient laiſſé ſur le rivage pluſieurs Canots, & on s'en ſaiſit : foibles répréſailles, qui coûterent même bientôt plus qu'elles ne valoient. Les Sauvages revinrent pour reprendre leurs Canots, joignirent pendant la nuit ceux, qui les avoient enlevés, & les ayant trouvés endormis, tuerent deux Volontaires, nommés ORRY & DESLOGES, que M. de la Sale regretta beaucoup, bleſſerent Moranget & un autre ; mais ils ne purent reprendre leurs Canots.

Tant de malheurs arrivés coup ſur coup rebuterent pluſieurs de ceux, qui s'étoient engagés dans cette Expédition, & entr'autres M. de DAINMAVILLE & le Sieur MINET, Ingénieur, qui voulurent retourner en France, à quoi ne contribuerent pas peu les diſcours des Ennemis de M. de la Sale, qui ne ceſſoient de décréditer ſa conduite, & de taxer ſon projet

projet d'Entrepriſe folle & téméraire. Pour lui, jamais il ne montra plus de réſolution & de fermeté : il fit conſtruire un Magaſin : il l'environna de bons Rétranchemens, & s'étant mis dans l'eſprit que la Riviere, où il étoit entré, pouvoit bien être un des bras du Miciſſipi, il ſe diſpoſa à la remonter. 1685-90.

M. de Beaujeu retourne en France. Ses mauvaiſes manieres avec M. de la Sale.

Il apprit en même tems que M. de Beaujeu ſe diſpoſoit à appareiller pour reprendre la route de France. Il le pria de lui remettre les Canons & les boulets, qu'il avoit dans ſon bord, & qui y avoient été embarqués pour lui. Beaujeu répondit que tout cela étoit dans le fond de ſon Vaiſſeau, dont il faudroit changer tout l'arrimage pour l'en tirer : que cette opération demandoit plus de tems, qu'il ne lui en reſtoit pour prévenir les mauvais tems ordinaires dans la ſaiſon, où l'on alloit entrer, & qu'il le croyoit trop raiſonnable pour l'expoſer à périr. Il ſçavoit pourtant bien que M. de la Sale n'avoit à Terre, que huit petites piéces de Campagne, & pas un ſeul boulet : d'ailleurs on ne concevoit pas comment il avoit ainſi embarraſſé des effets, qui étoient deſtinés pour l'Habitation de M. de la Sale.

Mais il donna encore une preuve bien plus marquée de ſa mauvaiſe volonté. La perfidie du Capitaine de la Flûte étoit averée ; M. de Beaujeu pour le ſouſtraire à la juſtice de M. de la Sale, le reçut dans ſon bord, avec tout l'Equipage de ce Bâtiment, & cela contre la parole expreſſe, qu'il avoit donnée à M. de la Sale de n'embarquer Perſonne ſans ſon conſentement. Toute la reſſource de celui-ci fut d'écrire au Miniſtre pour lui porter ſes plaintes, ce qui ne remedioit en rien à la triſte ſituation, où il ſe trouvoit.

Celui-ci bâtit deux Forts.

Le *Joli* mit à la voile vers la mi-Mars, & ſur le champ on commença de travailler à un Fort. Dès que l'ouvrage fut un peu avancé, la Sale chargea Joutel de l'achever, lui en confia le Commandement, & lui laiſſa environ ſix-vint Perſonnes. Lui-même avec le reſte, qui montoit tout au plus à cinquante Hommes, du nombre deſquels étoient M. Cavelier ſon Frere, M. Chefdeville, deux PP. Recollets, & pluſieurs Volontaires, s'embarqua ſur la Riviere, réſolu de la remonter le plus loin qu'il ſeroit poſſible : il changea pourtant bientôt de penſée. Comme les Sauvages venoient roder toutes les nuits autour du Fort commencé, Joutel, à qui il avoit

1685-90. recommandé de ne pas ſouffrir qu'ils en approchaſſent de trop près, fit tirer quelques coups de fuſil pour les écarter. M. de la Sale, qui n'étoit pas encore bien loin, ne ſçachant ce que c'étoit, retourna avec ſix ou ſept Hommes ; mais il trouva toutes choſes en bon état.

Il dit à Joutel qu'il avoit déja découvert un Pays charmant, qu'il avoit deſſein de conſtruire un ſecond Fort à l'endroit, où il avoit laiſſé ſes Gens, & qu'il leur avoit même ordonné en les quittant de préparer tous les materiaux néceſſaires. Il partit enſuite pour aller rejoindre ſa Troupe, & la premiere choſe, qu'il apprit en arrivant à ſon Campement, fut que pluſieurs de ſes Ouvriers s'étoient laiſſé enlever leurs outils par les Sauvages. Il leur en fit donner d'autres ; mais il manquoit à ces Gens-là autre choſe que des outils, ils ne ſçavoient pas s'en ſervir, & l'ouvrage alloit fort lentement.

Au commencement de Juin le Sieur de VILLEPERDRY arriva au premier Fort avec un ordre adreſſé à Moranget de conduire à M. de la Sale tout ce qui y reſtoit de Monde, à la réſerve de trente Hommes, qu'il devoit laiſſer à Joutel pour le garder, & du Sieur LE GROS, Garde-Magaſin ; ce qui fut exécuté ſur le champ. La Chaſſe & la Pêche entretenoient l'abondance dans ce premier Fort, & le Commandant y maintenoit l'ordre & la paix avec douceur ; ce qui n'empêcha point deux Scelerats de conſpirer contre lui & contre le Garde-Magaſin, qui étoit un fort honnête Homme.

Conſpiration contre Joutel.

Leur deſſein étoit de poignarder l'un & l'autre, de choiſir enſuite dans le Magaſin tout ce qu'ils y trouveroient à leur bienſéance, & de déſerter. Le jour étoit pris pour l'exécution de ce noir projet ; mais un des Conjurés en ayant fait confidence à un Chaſſeur, nommé DAVAULT ; celui-ci alla ſur le champ en avertir Joutel, qui ſe ſaiſit des Criminels & les mit aux fers. Le quatorziéme de Juillet il reçut un ſecond ordre de M. de la Sale, qui lui enjoignoit de le venir joindre avec tout ſon Monde. Il obéit, & en arrivant au Campement de M. de la Sale, il lui remit ſes deux Priſonniers avec les preuves de leur complot.

Triſte ſituation de la Colonie.

Ces nouvelles, qui faiſoienr d'autant plus connoître à celui-ci le mauvais choix, qu'il avoit fait de ſes Colons, l'attriſterent beaucoup. Joutel de ſon côté fut extrêmement ſurpris de trouver ſon Fort ſi peu avancé. Il n'y avoit encore

rien de couvert qu'un petit quarré de pierre, où étoient les poudres & quelques Barriques d'Eau-de-vie. On avoit planté & ſemé ; mais tout avoit manqué faute de pluye, ou avoit été fouragé par les Bêtes ſauvages. Pluſieurs bons Sujets, & entr'autres le Sieur de Villeperdry, étoient morts : le nombre des Malades augmentoit tous les jours ; en un mot rien n'étoit plus triſte que la ſituation, où ſe trouvoit M. de la Sale. Il en étoit rongé de chagrin ; mais il le diſſimuloit aſſez bien. Avec la fermeté d'eſprit, qui faiſoit ſon principal caractere, mais qui dégéneroit ſouvent en une dureté opiniâtre, il avoit au ſouverain dégré le talent des reſſources, & ſon induſtrie lui faiſoit trouver en lui-même ce qui lui manquoit dans les autres. Dès qu'il vit tout ſon Monde réuni, il commença tout de bon à s'établir & à ſe fortifier. Il ſe fit lui-même l'Architecte de ſon Fort, & comme il mettoit toujours le premier la main à l'œuvre, chacun travailla par émulation de ſon mieux. 1685-90.

Il ne falloit plus qu'encourager cette bonne volonté ; mais la Sale n'étoit pas le Maître de ſon humeur. Dans le tems même, que ſes Gens s'épuiſoient de fatigues, & qu'à peine il pouvoit leur donner le néceſſaire pour vivre, il ne put pas gagner ſur lui de ſe relâcher un peu de ſa ſévérité, ni d'une humeur inflexible, qui n'eſt jamais de ſaiſon, ſurtout dans un nouvel Etabliſſement. Il puniſſoit les moindres fautes avec une eſpéce de cruauté, & rarement il ſortoit de ſa bouche une parole de douceur & de conſolation pour ceux, qui ſouffroient avec plus de patience. Auſſi eut-il le chagrin de voir preſque tous ſes Gens tomber dans une langueur, qui étoit bien plus encore l'effet de leur déſeſpoir, que de l'excès du travail, & du défaut de bonne nourriture, & qui lui enleva bien du Monde. Sévérité outrée de M. de la Sale, & ce qui en arrive.

Le plus fâcheux étoit que par l'imprudence de quelques François, les Naturels du Pays ſe déclarerent contr'eux, & qu'il ne fut jamais poſſible de les regagner. Il paroît même qu'on ne prit aucune meſure pour cela. Ces Sauvages, qu'on nomme *Clamcoëts*, ſont cruels, perfides, d'un génie pervers, d'une humeur bouffone, naturellement railleurs, contrefaiſant, pour ſe mocquer, tout ce qu'ils voyent faire, & cachant ſi bien tous ces défauts ſous un extérieur guay & ouvert, qu'ils ne ſont jamais plus à craindre, que lorſqu'ils Les Sauvages incommodent les François. Caractere des *Clamcoëts*.

1685-90. témoignent plus d'amitié. Ils ont des liqueurs enyvrantes, & ſont fort adonnés à l'yvrognerie. Une de leurs plus fortes liqueurs ſe fait avec une eſpéce de féve, qu'ils mâchent, & qu'ils délayent enſuite dans de l'eau ; ils ſont perſuadés qu'elle donne de la ſoupleſſe à leurs membres, & qu'elle les rend plus legers à la courſe. Ils en boivent avec un tel excès, que ſouvent ils ne font qu'avaler & vomir. Ils en compoſent une autre avec la feuille de je ne ſçai quel arbre, qu'ils font bouillir, qu'ils braſſent enſuite, comme nous faiſons le chocolat, & qui écume beaucoup. Ils la boivent fort chaude, & en uſent ſurtout pour ſe délaſſer après avoir lontems marché.

Leurs façons de faire ne reſſemblent preſqu'en rien à celles des autres Sauvages, que nous connoiſſons dans l'Amérique Septentrionnale ; mais ce qu'ils ont de plus ſingulier, eſt leur maniere de marquer leur affection. Quelquefois ils ſe contentent de ſoufler dans l'oreille de ceux, qu'ils veulent ſaluer ; d'autrefois ils commencent par ſe frotter la poitrine & les bras avec la main, puis ils font la même choſe à celui, qu'ils ont deſſein d'honorer, ou de careſſer. Les Hommes vont preſque tout nuds, les Femmes ne ſont couvertes, que depuis la ceinture juſqu'aux genoux. Les uns & les autres ont un air affreux, qui annonce une férocité, que leur conduite ne dément point.

Qualité de leur Pays.

Ces Barbares habitent un très-beau Pays, & capable de preſque toutes les plus utiles productions de la Nature. Le climat en eſt ſain & temperé, l'air pur, le Ciel ſerein. Ces Bœufs, dont j'ai parlé ailleurs, & qu'on appelle communément *Bœufs Illinois*, y ſont très-communs, auſſi-bien que les Cerfs & les Chevreuils. On y voit des Lions & des Tygres ; mais encore plus d'Ours & de Loups. Les Sauvages apprivoiſent ces Derniers, en les prenant tout petits, & les dreſſent à la chaſſe, comme des Chiens, ſi cependant l'Auteur du Mémoire, que je ſuis, n'a point pris pour des Loups des Chiens, tels qu'en ont les Peuples du Canada, & que j'ai remarqué avoir les oreilles droites, & le muſeau allongé comme des Loups.

Le petit Gibier fourmille dans ce Pays, & les Rivieres y ſont aſſez poiſſonneuſes. Elles le ſeroient apparemment davantage, ſi elles n'étoient pas remplies de Caymans. Les Prai-

ries ne le ſont pas moins de Serpens à ſonnettes. On n'aperçoit de toutes parts, que des Plaines fort unies, qui s'étendent à perte de vûë ; mais elles ſont agreablement coupées de Rivieres, de Lacs, & de petits Bois, qui forment un Payſage charmant. Les Campagnes produiſent quantité de Simples, qu'on prétend avoir de grandes vertus ; il eſt certain du moins que les Sauvages en uſent beaucoup, & vivent lontems, ſans être ſujets à aucune maladie conſidérable. 1685-90.

Les Arbres les plus communs dans les Forêts ſont les Cheſnes, les Noyers, les Mûriers, les Pins, les Palmiers de toute eſpéce, & quantité d'autres, que l'on ne connoît point en Europe, & tous s'élevent extrêmement haut. Il y a auſſi pluſieurs Arbres fruitiers, dont les fruits ſont excellens. Les Vignes, dont tous les Bois ſont ſemés, portent du raiſin blanc & rouge. Outre les noix ordinaires, il y en a de beaucoup plus groſſes, & qui ſont fort bonnes. Les noiſettes, les mûres & les figues Bananes s'y trouvent par tout. Parmi les fruits particuliers à ce Pays, il y en a un de la figure d'un œuf, qui croît ſur des Buiſſons hériſſés d'épines, & qui eſt très-rafraîchiſſant. Les Eſpagnols le nomment *Tſonnos*, & en ſont fort friands.

On parle auſſi d'une racine, qui eſt fort commune dans ce Canton de la Floride, & que quelques-uns ont cru être le gingembre. Les Sauvages prétendent qu'elle fait croître les cheveux, & dans cette prévention, ils s'en frottent la téte après l'avoir mâchée. Il pleut rarement dans ce Pays-là, cependant la Terre y eſt très-fertile. On n'y manque point non plus de ſel, que le Soleil y forme ſur les bords de la Mer & de quelques Lacs ; on n'a preſque que la peine de le ramaſſer.

Un peu plus avant dans les Terres il y a pluſieurs autres Peuples, qui vivent à peu près de la même maniere que les Clamcoëts, c'eſt-à-dire, qui n'ont point de demeure fixe, qui ne s'occupent guére que de la Chaſſe & de la Pêche, & qui ſe logent par tout, où la nuit les ſurprend ; mais les François n'ont point eu de commerce avec eux, & Joutel ne nous en apprend que les noms, dont j'ai cru inutile de charger cette Hiſtoire. Environ cent lieuës plus loin vers le Nord on rencontre les *Cenis*, ou *Aſſenis*, , qui paroiſſent beaucoup plus humains, qui ſont plus ſedentaires, qui cultivent la Terre, ſement du maïs, des féves, des citrouilles, des me- Des *Cenis*.

1685-90. lons d'eau, & d'autres ſemblables legumes. Ils plantent auſſi du tabac, & nourriſſent quantité de Chevaux, dont ils ſe ſervent ordinairement pour porter ce qu'ils ont tué à la chaſſe.

Ces Sauvages font la guerre fort différemment de tous les autres de la Floride. Ils ſont tous à Cheval, armés d'un Carquois fait de peaux de Bœufs, rempli de flêches, & qui leur pend en bandouliere derriere le dos. Ils ont un Arc & un petit plaſtron de cuir de Bœuf au bras gauche, avec lequel ils parent les flêches. Ils n'ont point d'autre mord à la bride de leurs Chevaux, qu'une corde de crin. Leurs étriers ſont ſoûtenus d'une corde de la même matiere; ils ſont attachés à une peau de Biche pliée en quatre, qui leur ſert de ſelle; ces étriers ſont de petites planches larges de trois pouces, & longues de cinq. Ils ſe tiennent parfaitement bien à Cheval.

Si leurs Priſonniers peuvent s'échaper, & entrer dans une de leurs Cabannes, non-ſeulement on ne peut plus les faire mourir; mais ils ſont libres, & deviennent Membres de la Nation: ceux, qui n'ont pas eu le bonheur de s'évader, ſont mis à mort de la maniere, que je vais dire. On dreſſe un cadre, à peu près comme font les Illinois, & quelques autres Peuples de la Louiſiane, dont j'ai parlé ailleurs; avec cette différence, qu'il eſt de la hauteur de neuf pieds, & que le Patient eſt attaché à la traverſe d'en haut par les poignets, & à celle d'en bas par la cheville des pieds, avec des cordes bien bandées, qui les ſoûtiennent ainſi en l'air. Ils demeurent en cette poſture une demie heure le matin, tournés vers le Soleil levant, & autant le ſoir, tournés vers le couchant.

Le premier jour on ne leur fait point ſouffrir d'autre ſupplice; mais on ne leur donne rien à manger, & tout le tems, qu'ils ne ſont point attachés, on les fait danſer. Le ſecond jour on les attache avant le lever du Soleil, & auſſitôt tout le Village s'aſſemble autour du cadre, Hommes & Femmes, chaque Famille allume ſon feu, & fait chauffer un plat plein d'eau. Dès que le Soleil eſt levé, quatre Vieillards font avec un couteau des inciſions aux bras, aux jambes & aux cuiſſes du Patient, & reçoivent dans des plats le ſang, qui coule de ſes playes. Ils portent enſuite ce ſang à d'autres Vieillards, qui le font cuire dans des chaudieres, & le donnent à boire aux Femmes & aux Enfans. L'Auteur du Manuſcrit, d'où j'ai tiré ce détail, ne dit point ſi on brûle ces Malheu-

reux, ou ſi on les laiſſe expirer dans leur cadre ; mais il ajoûte que, quand ils ſont morts, on les étend ſur une table, on les coupe par morceaux, & on diſtribuë ces morceaux à toute l'Aſſemblée ; que chaque Famille fait cuire ſa part ; que juſqu'à ce qu'elle ſoit cuite, tout le Monde danſe, après quoi on la mange. 1685-90.

Les *Cenis* ont pour Voiſins les *Ayennis*, avec leſquels ils vivent en bonne intelligence, & qui ſont en plus petit nombre, quoique les Cenis eux-mêmes, ſelon Joutel, n'ayent pas plus de mille Hommes en état de porter les armes. Il paroît que ces deux Nations n'en faiſoient autrefois qu'une ; leur langage, leurs manieres, & leur caractére d'eſprit ſont preſque les mêmes. Leurs Cabannes ſont aſſez éloignées les unes des autres, chaque Famille ayant ſon Champ autour de la Sienne. Ces Cabannes ſont rondes, & Joutel les compare, tantôt à des Ruches, tantôt à des Mulons de foin. Il y en a de grandes, où Perſonne ne demeure, & qui ne ſervent que pour les Aſſemblées publiques ; ſoit qu'on veuille ſe rejouir, ou traiter des affaires communes. Des *Ayennis*.

Celles, qui ſont habitées, ſont auſſi pour l'ordinaire très-vaſtes. Il y en a, qui ont juſqu'à ſoixante pieds de diametre, & où l'on trouve quinze, ou vint Ménages, qui n'ont de commun que le feu, lequel eſt au milieu de la Cabanne, & ne s'éteint jamais. Pour conſtruire ces Cabannes on plante en rond des Arbres de la groſſeur de la cuiſſe, de telle maniere, qu'ils ſe touchent par le bout ; on les joint avec des lattes, qui ſervent à ſoûtenir les herbes, dont la Cabanne eſt couverte. Les meubles de ces Sauvages conſiſtent dans quelques peaux de Bœufs, ou de Chevreuils, fort bien paſſées ; en quelques nattes bien travaillées, & en quelques poteries de terre, qui ſont bien faites. Ils s'en ſervent pour faire cuire leurs viandes, leur ſagamité & leurs legumes. Ils ont auſſi des paniers faits de cannes, où ils mettent leurs fruits & leurs autres proviſions. Leurs lits ſont élevés de Terre de trois pieds, conſtruits d'un tiſſu de cannes, proprement accommodés avec des nattes & des peaux paſſées, où l'on a laiſſé le poil. Les unes & les autres ſervent de matelats & de couvertures. Tous les lits ſont auſſi ſéparés avec des nattes, ſuſpenduës en guiſe de rideaux.

Lorſque la ſaiſon de labourer la Terre eſt venuë, on s'aſſem-

1685-90. ble quelquefois juſqu'à cent Perſonnes, les Hommes & les Femmes ſéparément. Ils travaillent ainſi juſqu'à ce qu'ils ayent cultivé une certaine portion de Terrein, dont le Proprietaire régale enſuite les Travailleurs, & le reſte du jour ſe paſſe à danſer & à ſe divertir. Le lendemain on recommence, & cela dure juſqu'à ce que tous les Champs ſoient labourés. Au reſte ce travail n'eſt pas pénible; on ſe contente de remuer la ſuperficie de la Terre avec un gros bâton fendu par le bout, inſeré dans un autre bâton, qui ſert de manche; car ces Peuples n'ont aucun outil de fer. Quand toutes les Terres ſont ainſi préparées, les Hommes ſe retirent, ce ſont les Femmes ſeules, qui ſont chargées des ſemences, auſſi-bien que de tout le travail du ménage.

Ces Sauvages ſont bien faits Hommes & Femmes, & n'ont rien naturellement de déſagreable dans les traits du viſage; mais ils ſe picquent & ſe peignent comme ceux du Canada. Ils y trouvent une beauté, qui les défigure beaucoup aux yeux des Européens. Ils ne ſont pas plus vêtus que les Clamcoëts, ſi ce n'eſt lorſque le vent ſouffle du Nord; car alors ils ſe couvrent de peaux de Bœufs, ou de Chevreuils bien paſſées. Mais ils n'ont jamais rien ſur la tête. Leurs mœurs ne ſont pas fort différentes de celles des Peuples de la Louiſiane. Les Femmes n'y ſont pas fort difficiles à ſéduire; mais ſi elles ſont ſurpriſes en adultere par leurs Maris, elles paſſent fort mal leur tems. Le moins, qui leur en puiſſe arriver, eſt d'être répudiées.

Ils n'ont, ni Temple, ni rien, qui dénote un culte reglé. Ils ne paroiſſent pourtant pas ſans Religion; car lorſque les bleds ſont mûrs, ils en cueillent une certaine quantité, qu'ils mettent dans une corbeille, & ces corbeilles ſont poſées ſur une maniere d'eſcabeau, uniquement deſtiné à cet uſage. Enſuite un Vieillard étendant la main deſſus, recite une Formule aſſez longue, puis diſtribuë ce bled aux Femmes. Il n'eſt permis de manger du bled nouveau, que huit jours après cette cérémonie. La même choſe ſe pratique dans de certains repas, qui ſe font en commun. On ne ſert point la ſagamité aux Conviés, qu'elle n'ait été miſe dans un vaſe, poſé auſſi ſur un eſcabeau, & qu'un Vieillard n'ait recité ſa Formule, en étendant les bras ſur ces mets. Enfin lorſqu'un jeune Homme eſt armé pour la premiere fois, & lorſqu'on eſt ſur le point

de

de ſemer les Terres, les armes & les ſemences ſont auſſi en quelque façon conſacrées de la même maniere. 1686-90.

Cependant M. de la Sale acheva enfin ſon Fort, & lui donna le nom de *S. Louis*. Enſuite, comme il ne pouvoit pas s'ôter de la tête que le Miciſſipi ſe déchargeoit dans la Baye, où il avoit pris terre, & qu'il appella auſſi la *Baye de S. Louis*; il reſolut d'en faire le tour ſur ſa Fregate. Il s'y embarqua au mois d'Octobre, laiſſant dans ſon Fort trente-quatre Perſonnes ſous le Commandement de Joutel, à qui il défendit de recevoir aucun de ceux, qu'il menoit avec lui, s'il ne lui remettoit une Lettre de ſa main. Il avoit perdu depuis peu le Sieur Le Gros, qui ayant été picqué d'un Serpent à ſonnettes, & ne connoiſſant pas le remede préſent, qu'on trouve par tout à cette picqure, avoit été contraint de ſe faire couper la jambe, & étoit mort peu de tems après l'opération. Ce Garde-Magaſin étoit propre à bien des choſes, & entendoit fort bien les affaires. Il fut un de ceux, dont M. de la Sale reſſentit plus vivement la perte. M. de la Sale veut chercher le Miciſſipi par Mer.

Après le départ de la Fregate on fut plus de trois mois, ſans en avoir aucune nouvelle à S. Louis. Enfin vers la mi-Janvier 1686. on en apprit de fort triſtes par le Sieur Duhaut, dont le jeune Frere, nommé *Dominique*, étoit reſté dans le Fort. L'Aîné, qui avoit ſuivi M. de la Sale, arriva, ſans apporter de Lettre de ſa part; il étoit ſeul dans un Canot, & on l'entendit un ſoir, qui appelloit ſon Frere. La Sentinelle en avertit le Commandant, qui craignit d'abord qu'il ne fût arrivé quelque accident funeſte; il s'avança pour parler à Duhaut, & après que celui-ci l'eut aſſûré que M. de la Sale jouiſſoit d'une parfaite ſanté, il lui demanda s'il avoit ſa permiſſion par écrit pour revenir au Fort. Duhaut lui répondit que non; mais il lui raconta d'une maniere en apparence ſi ſincére ce qui avoit occaſionné ſon retour, que Joutel crut pouvoir ſe diſpenſer de déferer à l'ordre, dont nous avons parlé. Il permit donc à Duhaut d'entrer dans le Fort, & voici le recit, que cet Homme lui fit de ſes aventures.

M. de la Sale, dit-il, étant arrivé à la vûë de la Fregate, il y envoya cinq de ſes meilleurs Hommes, & leur enjoignit de recommander de ſa part au Pilote de ſonder le mouillage avec un Canot. Le Pilote obéit, & employa tout un jour à ce tra- Pluſieurs François maſſacrés par les Sauvages.

1686-90. vail; le ſoir ſe trouvant apparemment fatigué, il deſcendit à Terre avec ceux, qui lui avoient apporté l'ordre, & il y fit du feu. Ils s'endormirent enſuite, ſans prendre aucune précaution contre les Sauvages, leſquels avertis par le feu qu'il y avoit là des François, s'approcherent pendant la nuit, maſſacrerent les ſix Hommes, qui dormoient profondément, & briſerent leur Canot.

La Sale ne les voyant point revenir au tems, qu'il leur avoit marqué, alla lui-même les chercher, & trouva les triſtes reſtes de leurs cadavres, que des Loups, ou d'autres Bêtes carnacieres avoient preſqu'entiérement dévorés. Il regretta ſurtout ſon Pilote, qui étoit habile Homme, & il eut bientôt ſujet de le regretter encore davantage. Il fit enſuite avancer ſa Fregate dans la Baye, y envoya toutes les proviſions, dont il avoit beſoin pour l'Entrepriſe, qu'il méditoit, & y laiſſa quelques-uns de ſes Gens, à qui il défendit de s'éloigner ſans un ordre de ſa part, ni de deſcendre à terre ſans Eſcorte.

Cela fait, il s'embarqua avec vint Hommes dans deux Canots pour traverſer la Baye, & dès qu'il fut à l'autre bord, il enfonça ſes deux Canots dans l'Eau, & continua ſon chemin par Terre. Après quelques jours de marche il ſe trouva ſur le bord d'une belle Riviere, qu'il nomma *la Maligne ;* un peu plus loin Duhaut s'étant arrêté derriere les autres, s'égara, & ſe trouva, ſans le ſçavoir, vis-à-vis le Fort S. Louis. Comme il n'y avoit rien dans ce recit, qui ne fût vraiſemblable, Joutel ne put ſe défendre d'y ajoûter foy, & ſe contenta de veiller de près ſur les démarches de Duhaut.

Vers le milieu du mois de Mars, M. de la Sale arriva en fort mauvais équipage à S. Louis avec M. Cavelier, ſon Frere ; Moranget, ſon Neveu, & cinq ou ſix Hommes, ayant envoyé les autres chercher ſa Fregate, dont il étoit en peine. Quoiqu'il n'eût point trouvé ce qu'il cherchoit, il paroiſſoit pourtant aſſez ſatisfait de ſa courſe, & il dit qu'il n'avoit parcouru que de très-beaux Pays. Cela ne l'avançoit pas beaucoup, & il le ſçavoit mieux que Perſonne ; mais il comprenoit la néceſſité de ne pas décourager ſes Gens, & il étoit grand Maître dans l'art de diſſimuler ſon chagrin. La vûë de Duhaut, qu'il croyoit avoir déſerté, le troubla un peu d'abord, & il demanda à Joutel pourquoi il l'avoit reçu

contre ſa défenſe ? Joutel lui en dit la raiſon, & il parut s'en contenter. 1686-90.

Le lendemain le jeune Cavelier ſon Neveu, & tous ceux, qu'il avoit envoyé chercher ſa Fregate, revinrent au Fort, & lui dirent qu'ils n'en avoient pu apprendre aucune nouvelle. Cela le mit dans une grande perplexité, parce qu'il avoit laiſſé ſur ce Bâtiment ſon linge, ſes habits, ſes papiers, & ſes meilleurs effets. D'ailleurs ſon deſſein étoit de ſe ſervir d'abord de ce Bâtiment pour remonter quelques-unes des Rivieres, qu'il avoit découvertes, puis de l'envoyer aux Iſles de l'Amérique, pour y demander du ſecours, ou de la monter lui-même, & de ranger toute la Côte du Golphe Mexique, juſqu'à ce qu'il eût trouvé le Miciſſipi, quand il auroit perdu toute eſperance d'entrer dans ce Fleuve par quelqu'une des Rivieres, qui ſe déchargent dans la Baye.

Naufrage de la Fregate.

Il prit néanmoins ſon parti avec ſa fermeté ordinaire, & vers la fin d'Avril il ſe remit en marche pour faire une nouvelle courſe. Quelques jours après ſon départ M. de Chefdeville, le Marquis de la Sablonniere, & quelques autres de ceux, qui étoient reſtés ſur *la Belle*, arriverent à S. Louis dans un Canot avec ſes habits, une partie de ſes papiers & de ſon linge, & quelques proviſions. Joutel leur demanda où étoit la Fregate, & ils lui répondirent qu'elle étoit échouée & briſée. Ils lui raconterent les circonſtances de cette nouvelle infortune, qui ôtoit à M. de la Sale l'unique reſſource, ſur laquelle il pût compter après tant de diſgraces, & voici de quelle maniere ils lui dirent que la choſe s'étoit paſſée.

L'eau ayant manqué ſur ce Bâtiment, le Sieur PLANTEROSE alla lui ſeptiéme pour en faire une nouvelle proviſion dans la plus prochaine Riviere. Comme ils s'en retournoient à bord avec leur charge, les vents contraires les arrêterent lontems, & la nuit les prit, avant qu'ils puſſent arriver. Ceux, qui étoient dans la Fregate, & qui les avoient vû faire effort pour revenir, allumerent un feu pour leur ſervir de Guide dans l'obſcurité ; mais cette lumiere s'étant éteinte peu de tems après, on ne ſongea point à y ſuppléer, &, ni la Chaloupe, ni aucun de ceux, qui étoient dedans, n'ont paru depuis. On les attendit quelques jours, & ce fut inutilément : enfin l'Equipage de la Fregate, preſſé par la ſoif, voulut ſe rapprocher de l'Habitation, qui n'étoit qu'à deux

1686-90. lieuës ſur le bord de la Riviere ; mais comme l'extrême foibleſſe, où ſe trouvoit tout le Monde, peut-être auſſi le défaut d'habileté, ne leur permirent pas de bien manœuvrer, & que le vent devint contraire, le Bâtiment fut jetté à la Côte de l'autre côté de la Baye, & il y échoua.

Ces pauvres Gens ainſi dégradés dans un Pays perdu, & n'ayant plus de Chaloupe, n'imaginerent point d'autre moyen de s'en tirer, que de conſtruire un Radeau, pour traverſer la Baye ; mais ils le fabriquerent ſi mal, que les Premiers, qui s'y riſquerent, furent tous noyés. Les autres en firent un ſecond, qui ſe trouva meilleur ; ils y mirent tout ce qu'ils purent ſauver des effets de la Fregate, & firent heureuſement le trajet. Ils reſterent enſuite quelque tems ſur le rivage fort embarraſſés, parce qu'ils n'oſoient, à cauſe des Sauvages, ſe hazarder à faire le reſte du chemin par Terre, & que leur Radeau ne pouvoit pas remonter la Riviere. Enfin ils trouverent un méchant Canot, qu'ils raccommoderent le mieux, qu'ils purent, & avec lequel ils ſe rendirent à S. Louis.

Mutineries & complot à S. Louis.

Deux mois ſe paſſerent enſuite, ſans qu'on pût ſçavoir ce qu'étoit devenu M. de la Sale. Cette longue abſence n'étoit pas encore ce qui inquiettoit le plus le Commandant ; il voyoit avec douleur ſa Colonie diminuer de jour en jour ; les maladies en enlevoient les meilleurs Sujets, les Sauvages maſſacroient ceux, qui s'écartoient trop à la chaſſe ; quelques-uns déſerterent, & n'eurent pas honte de ſe refugier parmi ces Barbares, pour y vivre comme eux ; enfin pluſieurs commencerent à murmurer, & des murmures ils paſſerent aux plus odieux complots. L'Aîné Duhaut, dont le jeune Frere étoit avec M. de la Sale, ſe mit à la tête des Mécontens, & Joutel fut informé qu'il ne prétendoit rien moins, que de ſe faire Chef de Parti.

Il y a pourtant bien de l'apparence que ce Malheureux n'avoit point encore formé le noir deſſein, qu'il exécuta depuis. On n'arrive que par dégrés au comble de la ſcélérateſſe, & Duhaut n'avoit point encore de motif, qui l'engageât à commettre un parricide. Ce qui eſt certain, c'eſt que ſur la menace, que lui fit ſon Commandant de s'aſſûrer de lui, s'il continuoit à cabaler, il ſe contint aſſez juſqu'au retour de M. de la Sale, qui arriva au mois d'Août à S. Louis. Il y apprit la perte de ſa Fregate avec une tranquillité d'ame, qu'on admira

d'autant plus, qu'il avoit lui-même fait pendant ſon voyage des pertes, que rien ne pouvoit remplacer. 1686-90.

Il avoit pénétré juſqu'aux Cenis, avec leſquels il avoit fait alliance, & il ne ſe laſſoit point de vanter la beauté & la bonté du Pays, qu'il avoit parcouru; mais il n'en étoit pas plus ſçavant ſur ce qu'il cherchoit, & tout le profit de ſon voyage ſe reduiſoit à cinq Chevaux chargés de quelques proviſions, que ſes nouveaux Alliés lui avoient donnés. D'autre part, de vint Hommes, qu'il avoit menés avec lui, il n'en ramenoit que huit. Il demanda en arrivant ſi le jeune Duhaut, LE CLERC, HURIÉ & deux autres, qui ne ſont pas nommés dans mes Mémoires, étoient à l'Habitation, où il leur avoit permis de retourner? On lui répondit qu'aucun d'eux n'avoit paru. Il ajoûta que le Sieur BIHOREL s'étoit égaré dans le chemin, & on ne l'a point vû depuis: qu'un de ſes Domeſtiques, nommé DUMENIL avoit été entraîné au fond de l'eau, & dévoré par un Crocodile, & que quatre autres avoient déſerté, tandis qu'il étoit chez les Cenis.

Voyage de M. de la Sale aux Cenis. Il perd une partie de ſes Gens.

Tant de pertes firent de fâcheuſes impreſſions ſur tous ceux, qui reſtoient à S. Louis. M. de la Sale n'y fit pas aſſez d'attention, & ſur le champ il ſe détermina à un troiſiéme voyage; mais comme les chaleurs étoient extrêmes, il jugea à propos de le differer juſqu'au mois d'Octobre. Les Clamcoëts le harceloient ſans ceſſe, & lui tuerent encore deux Hommes preſque ſous ſes yeux; ce qui le confirma dans la réſolution, qu'il avoit déja priſe, de s'éloigner de ces Barbares. Son deſſein étoit de tâcher de gagner les Illinois, & il étoit ſur le point de ſe mettre en marche, lorſqu'il fut attaqué d'une violente hernie, qui l'obligea de differer ſon départ.

Il tombe malade.

Joutel le voyant en cet état, s'offrit de faire le voyage avec quinze Hommes; mais ſon offre ne fut pas acceptée. La Sale lui dit que ſa préſence étoit néceſſaire aux Illinois, & qu'il vouloit envoyer de-là M. Cavelier, ſon Frere, en France. Sur la fin de Decembre il ſe trouva ſoulagé de ſon incommodité, & ſe diſpoſa tout de bon à partir. Il fut bien aiſe que Joutel l'accompagnât dans ce voyage, & il nomma pour commander en ſa place à S. Louis le Sieur LE BARBIER. Il avoit aſſez bien fortifié cette Habitation depuis ſon retour des Cenis, & il ſe flattoit de l'avoir miſe en état de ne pouvoir être inſultée par les Sauvages: il y laiſſa autant de proviſions, qu'il en

1686-90. falloit pour tout le Monde, qui devoit y reſter, c'eſt-à-dire, pour vint Perſonnes, du nombre deſquelles étoient ſept Femmes, ou Filles, les PP. Maxime & Zenobe, Recollets, M. de Chefdeville, le Marquis de la Sablonniere, & un Chirurgien.

Il part pour aller chercher les Illinois.

1687-90. Après qu'il eut donné ſes derniers ordres, il ſe mit en marche le douziéme de Janvier 1687. avec ſeize Hommes, y compris M. Cavelier, ſon Frere, Moranget & le jeune Cavelier, ſes Neveux, le P. Anaſtaſe, Joutel, Duhaut, Larchevêque, de Marle, un Allemand de Wittemberg, nommé HIENS (*a*), qui avoit été Flibuſtier, & qu'il avoit engagé au petit Goave; un Chirurgien, nommé LIOTOT, le Pilote TESSIER, le jeune Talon, le Laquais de M. de la Sale, qui avoit nom SAGET, & un Sauvage bon Chaſſeur; je fais mention de tous ceux-ci, parce qu'il en ſera beaucoup parlé dans la ſuite. Pour ſoulager ſes Voyageurs, M. de la Sale avoit chargé les cinq Chevaux, qu'il avoit amenés des Cenis de la meilleure partie du bagage & des proviſions.

Quoiqu'on cheminât par un très-beau Pays, on ne laiſſa point de ſouffrir beaucoup, ſurtout à cauſe des pluyes, qui avoient fait déborder preſque toutes les Rivieres. On rencontra ſouvent des Sauvages; mais M. de la Sale les gagna tous par ſes bonnes manieres; ce qui ne l'empêcha point de ſe tenir ſur ſes gardes, & de camper avec de très-grandes précautions. La difficulté de traverſer les Rivieres augmentant, parce qu'on en rencontra de fort larges, & qui n'étoient point guayables, la néceſſité lui fit imaginer la conſtruction d'un Canot, qui ſe portoit avec des perches, & qui fut d'une très-grande utilité.

A meſure qu'on avançoit dans le Pays, on le trouvoit plus peuplé, & lorſqu'on ne fut plus éloigné des Cenis, que de quarante lieuës, on apprit qu'il y avoit un François parmi ces Sauvages. Le dix-ſept de May Moranget étant à la chaſſe, & ayant, dit-on, maltraité de parole Duhaut, Hiens, & le Chirurgien Liotot, ces trois Hommes réſolurent de s'en défaire au plûtôt, & de commencer par le Laquais de M. de la Sale, & par ſon Chaſſeur Sauvage, appellé NICA, qui accompagnoient Moranget, & qui auroient pu le défendre.

(*a*) Quelques-uns le nomment JEMME, & diſent que c'étoit un Soldat Anglois; mais il y a bien de l'apparence qu'ils ſe trompent.

1687-90. Moranget, le Laquais & le Chaſſeur de M. de la Sale ſont aſſaſſinés.

Ils communiquerent leur deſſein à Larchevêque & au Pilote Teſſier, qui l'approuverent, & voulurent avoir part à l'exécution. Ils n'en parlerent point au Sieur de Marle, qui étoit avec eux, & qu'ils auroient bien voulu pouvoir éloigner. La nuit ſuivante, tandis que les trois malheureuſes victimes de leur vengeance dormoient tranquillement, Liotot leur donna à chacun pluſieurs coups de hache ſur la tête. Le Sauvage & le Laquais expirerent ſur le champ. Moranget ſe leva ſur ſon ſéant, mais ſans proferer une ſeule parole, & les Aſſaſſins contraignirent le Sieur de Marle de l'achever, en le ménaçant, s'il le refuſoit, de lui faire le même traitement qu'aux autres ; ils vouloient ſans doute le rendre complice de leur crime, pour s'aſſûrer qu'il ne les accuſeroit pas.

Cependant comme il eſt rare qu'un premier forfait ne ſoit pas ſuivi de ces inquiétudes, que les plus grands Scélérats ont toujours un peu de peine à calmer, les Meurtriers comprirent qu'il ne leur ſeroit pas aiſé de ſe ſouſtraire à la juſte vengeance de M. de la Sale, s'ils ne le prevenoient, & ils s'y réſolurent. Après avoir déliberé enſemble ſur les moyens d'y réuſſir ; ils crurent que le plus ſûr étoit d'aller au devant de lui, de faire main-baſſe ſur tous ceux, qui pourroient s'oppoſer à leur deſſein, & de ſe frayer ainſi un chemin au parricide, qu'ils méditoient.

Une réſolution ſi étrange ne pouvoit être inſpirée que par ce déſeſpoir aveugle, qui précipite les Criminels dans l'abîme, qu'ils ſe ſont creuſés; mais un incident, qu'ils n'avoient pu prévoir, leur livra la proye, qu'ils cherchoient. Une Riviere, qui les ſéparoit du Camp, & qui s'étoit conſidérablement groſſie, depuis qu'ils l'avoient paſſée, les retint deux jours, & ce retardement, qui d'abord leur parut un obſtacle à l'exécution de leur projet, leur en facilita le ſuccès. M. de la Sale ſurpris de ne pas voir revenir ſon Neveu, ni les deux Hommes, qui l'accompagnoient, voulut en aller chercher lui-même des nouvelles. On remarqua qu'au moment, qu'il ſe mit en chemin, il ſe troubla, & qu'il s'informa avec une ſorte d'inquiétude, qui ne lui étoit pas ordinaire, ſi Moranget n'avoit pas eu priſe avec quelqu'un.

Il appella enſuite Joutel, lui confia la garde de ſon Camp, lui recommanda d'y faire de tems en tems la ronde, de ne point permettre qu'aucun s'en écartât, & d'allumer des feux,

1687-90. afin que la fumée ſervît à le remettre dans ſa route, ſuppoſé qu'il s'égarât au retour. Il partit le vintiéme avec le P. Anaſtaſe, & un Sauvage. Comme il approchoit du lieu, où les Aſſaſſins s'étoient arrêtés, il aperçut des Aigles, qui voltigeoient aſſez près de-là, ce qui lui fit juger qu'il y avoit en cet endroit quelque charogne, il tira un coup de fuſil, & les Conjurés, qui ne l'avoient point encore aperçu, ſe douterent que c'étoit lui, qui approchoit, & préparerent leurs armes.

Mort tragique de M. de la Sale. La Riviere étoit entr'eux & lui; Duhaut & Larchevêque la paſſerent, & ayant aperçu M. de la Sale, qui venoit au petit pas, ils s'arrêterent. Duhaut ſe cacha dans de grandes herbes, ayant ſon fuſil chargé & bandé; Larchevêque s'avança un peu plus, & un moment après M. de la Sale l'ayant reconnu, lui demanda où étoit ſon Neveu Moranget? Il répondit qu'il étoit à la dérive, & dans le moment Duhaut tira ſon coup. M. de la Sale le reçut dans la tête, & tomba roide mort. C'eſt ainſi que Joutel rapporte le fait. Il l'avoit appris du P. Anaſtaſe même, qui étoit préſent, & dont le témoignage ne peut être ſuſpect.

Le P. Louis Hennepin, qui cite auſſi ſon Confrere, mais qui eſt bien moins croyable que Joutel, prétend que M. de la Sale vécut encore une heure après qu'il eut été bleſſé, qu'il fit au P. Anaſtaſe une eſpéce de confeſſion générale, qu'il pardonna ſa mort à ſes Meurtriers, & qu'il entra avec beaucoup de pieté dans tous les autres ſentimens, que lui ſuggera ſon Confeſſeur, qu'il recut avec de grandes marques de religion l'abſolution de ſes péchés, & qu'avant que de ſe mettre en marche, il s'étoit approché des Sacremens.

Une Relation manuſcrite, que j'ai eue entre les mains, qui ſe garde au dépôt de la Marine, & dont l'Auteur paroît fort prévenu contre M. de la Sale, au ſujet duquel il s'exprime d'une façon fort déſavantageuſe, s'accorde avec Joutel ſur la maniere, dont il fut tué; mais elle change beaucoup de circonſtances dans le recit de cet aſſaſſinat. Larchevêque y eſt nommé D'YVETOT, peut-être portoit-il ces deux noms: elle ne fait pas mention de l'Allemand Hiens, mais d'un Soldat Anglois, qu'elle appelle JEMME, & d'un nommé MÛNIER. Elle ajoûte que ce fut au Domeſtique du Sieur d'Yvetot, que M. de la Sale demanda, où étoit Moranget, & que celui-

celui-ci, ſelon l'ordre, qu'il en avoit de ſon Maître, répondit bruſquement, le chapeau ſur la tête, qu'il étoit à la dérive : que la Sale, choqué de cette maniere inſolente de répondre, menaça le Domeſtique, qui lui repliqua avec encore plus d'audace : que la Sale s'avança pour le frapper : que le Domeſtique, ainſi qu'il en étoit convenu avec les Aſſaſſins, ſe mit à fuir du côté, où ils étoient cachés, & que quand M. de la Sale fut à portée, ils tirerent tous enſemble ; mais qu'il n'y en eut qu'un, qui tira juſte. 1687-90.

Quoiqu'il en ſoit, telle fut à peu près la fin tragique de Robert Cavelier, Sieur de la Sale, Homme d'une capacité, d'une étenduë d'eſprit, d'un courage & d'une fermeté d'ame, qui auroient pu le conduire à quelque choſe de grand, ſi, avec tant de bonnes qualités, il avoit ſçu ſe rendre Maître de ſon humeur ſombre & atrabilaire, fléchir la ſévérité, ou plûtôt la dureté de ſon naturel, & reprimer la hauteur, avec laquelle il traitoit, non-ſeulement ceux, qui dépendoient entiérement de lui, mais ſes Aſſociés même, dont quelques-uns, comme on l'aſſûre en particulier de ſes deux Aſſaſſins, avoient fait une bonne partie des avances pour ſon Entrepriſe, & y avoient par conſéquent un très-grand intérêt.

Son caractere.

On lui a encore reproché avec juſtice de n'avoir jamais pris conſeil de Perſonne, & d'avoir plus d'une fois ruiné ſes propres affaires par un entêtement, que rien ne pouvoit, ni vaincre, ni juſtifier. Quelques-uns ont aſſûré que cela lui arriva au ſujet de l'embouchure du Miciſſipi, qu'on lui montra, & qu'il ne voulut pas même examiner, parce qu'il s'étoit mis dans la tête qu'elle ne pouvoit pas être à l'endroit, qu'on lui marquoit. Il ignoroit ſans doute, ou ne faiſoit pas réfléxion que les premiers Hommes du Monde ont ſouvent été en partie redevables de leurs plus grands ſuccès à des Perſonnes, qui leur étoient fort inférieures en mérite, & que les plus ſages ſont ceux, qui croient pouvoir profiter des lumieres & des avis de ceux, qui en ont moins qu'eux.

Calomnies publiées contre lui.

Il ne faut pourtant pas ajoûter foi à tout ce qu'on a publié de ſes prétenduës violences, encore moins à d'autres accuſations plus atroces, dont ſes Ennemis ont cherché à le noircir. On a voulu diminuer l'horreur de l'attentat commis ſur ſa Perſonne, en diſant qu'il avoit tué de ſa main le jeune Duhaut, qu'il avoit fait le même traitement à pluſieurs autres, & que

1687-90. le déſir de venger tant de ſang répandu ſans ſujet, & la crainte d'un ſort pareil avoient fait prendre à des Gens, qu'il brutaliſoit en toute rencontre, & qu'il pouſſoit à bout, la réſolution de l'aſſaſſiner. On doit être d'autant plus en garde contre ces diſcours calomnieux, qu'il n'eſt que trop ordinaire d'exaggerer les défauts des Malheureux, de leur en imputer même, qu'ils n'avoient pas, ſurtout quand ils ont donné lieu à leur infortune, & qu'ils n'ont pas ſçu ſe faire aimer. Ce qu'il y a de plus triſte pour la mémoire de cet Homme célébre, c'eſt qu'il a été plaint de peu de Perſonnes, & que le mauvais ſuccès de ſes Entrepriſes lui a donné un air d'Aventurier parmi ceux, qui ne jugent que ſur les apparences. Par malheur c'eſt ordinairement le plus grand nombre, & en quelque ſorte la voix du Public.

Ce qui ſe paſſe après ſa mort.

Cependant le P. Anaſtaſe ayant vû tomber M. de la Sale à ſes pieds, s'attendoit que les Meurtriers ne l'épargneroient pas, quand ce ne ſeroit que pour n'avoir pas un tel témoin de leur crime; mais Duhaut s'étant approché de lui, le raſſûra, lui dit que l'action, qu'il venoit de faire, étoit un coup de déſeſpoir, & qu'il y avoit lontems, qu'il ſongeoit à ſe venger de Moranget, qui avoit voulu le perdre. Ses Complices l'interrompirent dans ce moment, dépouillerent le cadavre, lui ôterent juſqu'à ſa chemiſe, & après l'avoir inſulté de la maniere la plus indigne, le traînerent dans des broſſailles, où ils le laiſſerent ſans ſépulture. C'eſt encore ſans fondement que le P. Hennepin a écrit que le P. Anaſtaſe l'avoit enterré, & avoit dreſſé une Croix ſur ſon tombeau; Joutel n'en parle point, & il eſt à croire que ce Voyageur, qui eſt entré dans le plus grand détail de ce qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux, n'auroit pas obmis cette circonſtance; lui-même, ſi la choſe avoit été poſſible, n'eût pas manqué de ſe joindre au P. Anaſtaſe, pour rendre ſes derniers devoirs à un Maître, qu'il a toujours eſtimé. Les Aſſaſſins, après avoir ainſi mis le comble à leur parricide, s'acheminerent au Camp, où ils avoient déja envoyé leur chaſſe par des Sauvages, qui furent témoins, & parurent fort ſcandaliſés de tout ce qu'ils venoient de voir.

Les Aſſaſſins s'emparent de l'autorité.

Ce fut par le P. Anaſtaſe, que M. Cavelier apprit la mort de ſon Frere; il dit auſſitôt aux Conjurés que, ſi leur deſſein étoit de ſe défaire auſſi de lui, il leur pardonnoit ſa mort par avance, & que toute la grace, qu'il leur demandoit, étoit

qu'ils lui accordaſſent un quart d'heure pour ſe diſpoſer à mourir. Ils lui répondirent qu'il n'avoit rien à craindre, & que Perſonne ne ſe plaignoit de lui. Joutel n'étoit pas alors au Camp, Larchevêque, dont il étoit Ami, alla le trouver pour l'avertir que ſa mort étoit réſoluë, pour peu qu'il témoignât de reſſentiment de ce qui étoit arrivé, ou qu'il prétendît ſe prévaloir de l'autorité, que M. de la Sale lui avoit donnée; mais que s'il demeuroit tranquille, il l'aſſûroit de la vie. 1687-90.

Joutel, qui étoit d'un naturel fort doux, lui répondit qu'on ſeroit content de ſa conduite, qu'il croyoit qu'on avoit dû l'être de la maniere, dont il s'étoit comporté dans le Commandement, & qu'il ſeroit plus que content de n'y avoir aucune part. Ils retournerent enſuite au Camp, & dès que Duhaut eut aperçu Joutel, il lui cria qu'il falloit que chacun commandât à ſon tour. Il s'étoit déja ſaiſi lui-même de toute l'autorité; & le premier uſage, qu'il en fit, fut de s'emparer de tout ce qui étoit dans le Magaſin: il le partagea enſuite avec Larchevêque, en diſant que tout leur appartenoit. On prétend qu'il y avoit pour trente mille francs de marchandiſes, & vint mille francs, tant en eſpéces, qu'en vaiſſelle d'argent. Les Parricides avoient pour eux la force & la hardieſſe, & ils s'étoient montrés capables des plus grands crimes; ainſi ils ne trouverent d'abord aucune réſiſtance.

Joutel eſt envoyé chez les Cenis.

Dès le lendemain vintuniéme de May (*a*) tous les François ſe mirent en marche avec quelques Sauvages pour aller dans le Village de Cenis, dont on n'étoit pas fort éloigné; mais le tems étoit ſi mauvais, & le chemin ſi difficile, qu'on fut bientôt contraint de s'arrêter. Le vint-neuf Joutel fut détaché avec le Chirurgien, Liotot, Hiens & Teſſier, pour voir ſi on pourroit tirer quelques proviſions des Cenis. Ils aperçurent le premier jour trois Sauvages bien montés, dont l'un étoit vêtu à l'Eſpagnole, & qui venoient à leur rencontre. Ils le prirent d'abord pour un véritable Eſpagnol, d'autant plus qu'ils avoient oüi dire qu'il en devoit venir pour ſe joindre aux Cenis contre une autre Nation; & comme ils craignoient beaucoup de tomber entre les mains des Ca-

(*a*) Joutel en parlant de la mort de M. de la Sale, dit qu'elle arriva le vint, & dans un autre endroit il dit à la marge qu'il mourut le dix-neuf, ce qui eſt conforme à la plûpart des autres Relations. Mais il faut ſe ſouvenir que ce n'eſt pas lui, qui a fait imprimer ſon Livre.

1687-90. ſtillans, qui ne voyoient pas volontiers d'autres Européens dans leur voiſinage ; leur premiere penſée fut de ſe défaire de celui-ci, & de s'enfuir auſſitôt.

Toutefois Joutel s'étant détaché le joignit, & lui parla en Eſpagnol & en Italien. Le Sauvage lui répondit dans la Langue des Cenis, qu'il n'entendoit pas ce qu'il lui diſoit, & cette réponſe le raſſûra. Les deux autres Sauvages étoient tout nuds, & l'un d'eux avoit une jolie Cavale griſe, qui portoit deux paniers faits de cannes, & fort propres, pleins de farine de maïz brûlé. Il en préſenta aux François, & ajoûta que ſon Maître les attendoit avec impatience. Joutel leur demanda s'ils avoient chez eux des Eſpagnols ? & ils répondirent que non ; mais qu'il y en avoit dans une Nation voiſine.

Celui, qui étoit habillé en Eſpagnol, ajoûta qu'il avoit été dans leur Pays, & qu'il en étoit revenu équipé comme ils le voyoient. Il tira enſuite de ſa poche un Imprimé en Caſtillan, où étoient contenuës les Indulgences accordées par le S. Siége aux Miſſionnaires du nouveau Mexique ; après quoi lui & ſes deux Compagnons pourſuivirent leur route vers le Camp : ils changerent néanmoins de penſée après, & revinrent ſur leurs pas. Les François les rappellerent, & leur préſenterent à manger. Après le repas, la nuit étant venuë les François ne voulurent pas aller plus loin, & le premier Sauvage demeura avec eux ; les deux autres reprirent le chemin de leur Village.

Réception, qu'on lui fait.

Les François & leur nouvel Hôte s'y rendirent le lendemain, & allerent droit à la Cabanne du Chef ; mais à peine avoient-ils paru à l'entrée du Village, qu'ils aperçurent les Anciens, qui venoient en cérémonie au devant d'eux. Ils avoient ſur l'épaule en bandouillere des peaux de Chevreuils paſſées, & peintes de diverſes couleurs, & ſur la tête un bouquet de plumes, qui leur faiſoit une eſpéce de Couronne. Quelques-uns portoient des lames d'épées quarrées, comme le ſont celles des Eſpagnols, & dont le manche étoit orné de plumes & de grelots : d'autres étoient armés d'arcs, de flêches, & de caſſetêtes. Quelques-uns avoient de grandes piéces de toile blanche, qui leur paſſoient d'une épaule ſous l'autre ; tous s'étoient barbouillés le viſage de noir & de rouge.

1687-90.

François Déſerteurs parmi les Cenis.

Ces Anciens étoient au nombre de douze, & ils paſſerent au milieu de la Jeuneſſe & des Guerriers, rangés en haye, en bonne ordonnance. Dès qu'ils furent aſſez proches des François, le Conducteur de ceux-ci leur fit ſigne de s'arrêter, & auſſitôt les Anciens leverent tous la main droite au deſſus de leur tête, en jettant de grands cris : ils coururent enſuite embraſſer les François, & leur firent à leur maniere toutes ſortes de careſſes, puis ils leur préſenterent des pipes & du tabac, enfin ils leur amenerent un François Provençal, du nombre de ceux, qui avoient quitté M. de la Sale à ſon premier voyage. Il étoit nud comme les Sauvages, & ne ſçavoit preſque plus parler François. Il parut charmé de voir des Perſonnes de ſa Nation & de ſa connoiſſance.

Ceux-ci furent conduits avec le Cortege, dont j'ai parlé, dans la Cabanne du Chef, où ils furent très-bien reçus. De-là ils furent menés à une autre Cabanne beaucoup plus grande, éloignée d'un quart de lieuë de la Premiere, & qui étoit deſtinée pour les réjouiſſances publiques. Ils trouverent le ſol couvert de nattes, ſur leſquelles on les fit aſſeoir ; les Anciens ſe rangerent autour d'eux : on commença par leur apporter de la ſagamité & toutes ſortes de légumes ; durant le repas, & pendant que chacun fumoit ſa pipe, on les entretint de quelques projets de guerre.

Le Provençal demeuroit dans un autre Village, où il mena les François, & où ils furent reçus à peu près comme dans le Premier. La nuit aprochant leur Conducteur les conduiſit dans ſa Cabanne, & ils y paſſerent la nuit. Le lendemain les Anciens du premier Village les vinrent reprendre, les ramenerent dans la Cabanne, où on les avoit regalés la veille, & là ils leur échangerent des vivres contre des marchandiſes ; mais comme il ne ſe trouva pas aſſez de grains dans ce Village pour ce qu'il en falloit aux François, Joutel renvoya ſes Compagnons au Camp avec le Provençal, & reſta chez les Cenis pour achever ſes proviſions.

Un autre motif l'engageoit encore à demeurer quelque tems parmi ces Peuples, il apprit qu'il y avoit encore deux François Déſerteurs de M. de la Sale chez une Nation voiſine, & il eſperoit d'en tirer plus de lumieres, qu'il n'avoit fait du Provençal touchant le Miciſſipi & la route, qu'il falloit prendre pour ſe rendre aux Illinois. Il fit donc chercher ces deux

1687-90. Hommes, & une nuit, qu'il étoit couché dans une Cabanne, & qu'il ne dormoit pas, il entendit quelqu'un, qui marchoit doucement à côté de ſon lit; il regarda, & à la lumiere du feu de la Cabanne il aperçut un Homme tout nud, ayant à la main deux flêches & un arc, lequel, ſans lui dire un mot s'aſſit à côté de lui.

Il le conſidera quelque tems, lui fit quelques queſtions, & n'en reçut aucune réponſe. Ce ſilence lui donna à penſer, & lui fit prendre ſes deux piſtolets. Alors cet Homme ſe retira, & s'alla mettre auprès du feu. Joutel le ſuivit, le regarda fixement, & auſſitôt le prétendu Sauvage ſe jetta à ſon cou, lui parla François, & ſe fit connoître pour un des Déſerteurs, qu'il cherchoit. Joutel lui demanda où étoit ſon Compagnon, & il répondit qu'il n'avoit oſé venir. C'étoient deux Matelots; celui-ci étoit Breton, & ſe nommoit RUTER: l'autre, appellé GROLLET, étoit de la Rochelle.

Ils avoient en peu de tems ſi bien pris les manieres Sauvages, qu'on ne les auroit jamais cru Européens; non-ſeulement ils étoient nuds, mais ils avoient tout le corps peint & picqué. Ils étoient mariés, & avoient épouſé pluſieurs Femmes. Les Cenis les avoient menés à la guerre, & tant qu'ils avoient eu de la poudre, ils s'étoient fait admirer par l'effet de leurs fuſils; mais dès qu'elle leur eut manqué, ils furent obligés d'apprendre à manier l'arc & la flêche. La vie libertine, qu'ils menoient, avoit pour eux de grands attraits, & il ne leur reſtoit preſque plus aucune teinture de Religion.

Joutel apprit à Ruter la mort de M. de la Sale & de ſon Neveu Moranget, & il en parut touché. Il lui demanda s'il n'avoit point entendu parler du Miciſſipi, & il répondit que non, qu'il avoit ſeulement oui dire qu'à quarante lieuës au Nord-Eſt il y avoit une grande Riviere, dont les bords étoient fort peuplés, & où l'on avoit vû des Hommes faits & vêtus comme nous. Joutel ne douta point que ce ne fût le Fleuve, qu'il cherchoit, & comme il étoit réſolu de ſe ſéparer, le plûtôt qu'il pourroit, des Meurtriers de M. de la Sale, il ne ſongea plus qu'à s'aſſûrer de la route, qu'il falloit tenir pour gagner ce grand Fleuve. Dès le lendemain Rutel s'en retourna chez lui, Joutel lui donna de quoi faire quelques petits préſens à ſes Femmes, & le pria d'engager ſon Camarade Grollet à le venir trouver.

Le ſixiéme d'Avril ils arriverent tous deux dans ſa Cabanne, équipés de la même maniere, ſi ce n'eſt que Grollet n'avoit pas voulu ſe faire couper les cheveux à la maniere des Cenis. Cette maniere eſt aſſez bizarre, elle conſiſte à les avoir fort courts, à la reſerve d'un toupet, que ces Barbares ſe laiſſent croître ſur le haut de la tête, & quelquefois ſur les côtés, où ils les mettent en cadenette. Grollet ne s'étoit point fait non plus picquer au viſage. Il confirma ce que ſon Compagnon avoit dit à Joutel au ſujet d'une grande Riviere au Nord-Eſt, ſur les bords de laquelle on avoit vû des Européens, & tous deux s'offrirent pour l'accompagner au Camp. Il fut charmé de cette réſolution, & le huit deux François étant venus aux Cenis avec un Cheval, pour porter les proviſions, que Joutel avoit achetées, ils partirent tous enſemble, & arriverent le dix. 1687-90.

Pendant l'abſence de Joutel les Meurtriers de M. de la Sale avoient fait bande à part, & avoient formé le deſſein de retourner à S. Louis, pour y conſtruire une Barque, & paſſer aux Iſles. Rien n'étoit plus chimérique que ce projet. Ils manquoient de la plûpart des outils néceſſaires pour cette conſtruction, & nul d'entr'eux n'avoit jamais ſçu en manier aucun. Mais c'étoit le premier effet du vertige, dont Dieu punit ſouvent ceux, qui ont mis le comble à leur iniquité. Cependant comme il ne vouloit pas enveloper les Innocens dans les malheurs, que ſa Juſtice reſervoit aux Coupables, il inſpira aux Premiers le deſſein de ſe ſeparer des Seconds, & en effet ceux-là ne penſerent plus qu'à prendre leur route du côté, où ils jugeoient que devoient être les Illinois. Les Meurtriers de M. de la Sale ſe ſéparent des autres.

M. Cavelier, qui étoit à leur tête, ayant donc ſçu que Duhaut & ſes Complices ſe diſpoſoient à envoyer acheter des Chevaux chez les Cenis, pour porter leur bagage à S. Louis, l'alla trouver, & lui dit que lui & pluſieurs autres, qu'il lui nomma, étoient trop fatigués pour entreprendre le voyage, qu'il méditoit, que leur deſſein étoit de s'arrêter, au moins pour quelque tems dans le premier Village des Cenis, & qu'il le prioit de leur faire préſent de quelques haches, d'un peu de poudre & de plomb, & d'y ajoûter de quoi acheter des vivres; que s'il vouloit même, il pouvoit marquer le prix, qu'il en exigeroit, & qu'il lui en feroit ſon billet.

Duhaut le remit au lendemain pour lui faire réponſe, &

1687-90. après en avoir déliberé avec ſa Trouppe, il fit dire à M. Cavelier qu'il conſentoit à lui donner la moitié des effets, qui reſtoient dans les Magaſins. Il ajoûta que, ſi lui & les Siens ne pouvoient pas réuſſir à conſtruire une Barque, ils reviendroient le trouver, & qu'il leur feroit plaiſir de leur amaſſer des vivres à tout hazard. Peu de jours après il changea de réſolution par raport au voyage de S. Louis, & propoſa à ſes Compagnons de ſe rejoindre à M. Cavelier, pour aller chercher les Illinois. Hiens & quelques autres ne furent point de cet avis, & demanderent leur part des effets.

Mort funeſte de Duhaut & de Liotot.

Duhaut en fit difficulté, ils ſe quérellerent; enfin Hiens déchargea ſon piſtolet dans la tête de Duhaut, qui alla tomber mort à quatre pas de l'endroit, où il étoit. En même tems Ruter, ce Matelot Breton, que Joutel avoit ramené des Cenis, & qui s'étoit attaché à Hiens, tira un coup de fuſil ſur le Chirurgien Liotot; ce Miſerable, quoiqu'il eût trois bales dans le corps, vécut encore quelques heures, & fut aſſez heureux pour ſe confeſſer: après quoi celui, qui l'avoit bleſſé, l'acheva d'un coup de piſtolet. Ainſi les deux Meurtriers, l'un de M. de la Sale, & l'autre de ſon Neveu, furent les premieres Victimes de l'eſprit de fureur, qu'ils avoient inſpiré dans cette malheureuſe Colonie.

Joutel, qui avoit été temoin de ce maſſacre, ſe ſaiſit auſſitôt de ſon fuſil pour ſe défendre au cas, qu'on en voulût pareillement à ſa vie; mais Hiens lui cria de ne rien craindre, & qu'il n'avoit eu deſſein que de venger la mort de ſon Patron. Il ajoûta qu'encore qu'il eût été du complot de Duhaut, il n'avoit point conſenti à ſon parricide, & que, s'il avoit été préſent, il l'eût empêché. Les Sauvages ne ſçavoient que penſer de ces meurtres, & en étoient fort ſcandaliſés. Ils avoient raiſon, & ils pouvoient plus juſtement traiter ces François de Barbares, que nous n'avions de droit de les regarder comme tels.

Cependant comme on avoit beſoin d'eux, Joutel leur fit entendre que ces deux Hommes avoient mérité le traitement, qu'on venoit de leur faire, pour avoir trempé leurs mains dans le ſang de leurs Chefs, & pour s'être ſaiſis par violence de ce qui ne leur appartenoit pas, & ils parurent ſatisfaits de ces raiſons. Larchevêque n'étoit point à l'Habitation pendant que tout ceci ſe paſſoit: il étoit parti ce jour-là-même

de

de bon matin pour aller à la chaſſe, & Hiens ſe promettoit bien de le traiter à ſon retour, comme il venoit de faire Duhaut ; mais M. Cavelier & le P. Anaſtaſe vinrent à bout de l'en diſſuader, & Joutel alla au devant de Larchevêque, pour l'avertir du péril, qu'il avoit couru. Il le conduiſit enſuite à Hiens, & ces deux Hommes ſe donnerent mutuellement parole qu'ils n'entreprendroient rien l'un contre l'autre. 1687-90.

Quelques François vont en guerre avec les Cenis.

Après cette reconciliation on voulut déliberer de nouveau ſur le parti, qu'on devoit prendre ; mais Hiens déclara qu'il avoit promis aux Cenis d'aller en guerre avec eux, qu'il vouloit accomplir ſa promeſſe, & que ſi on vouloit l'atendre chez ces Sauvages, on verroit enſuite ce qu'il convenoit de faire. C'étoit pour M. Cavelier & pour ceux de ſa Bande une néceſſité, que d'en paſſer par tout ce que ces Furieux propoſoient, parceque les effets n'étoient point encore partagés. Ils ſe rendirent donc avec eux dans le Village des Cenis, & Hiens en partit au commencement de Mars pour la guerre avec les Sauvages & ſix François, tous à cheval.

Victoire de ces Sauvages.

Le dix-huit ceux, qui étoient reſtés dans le Village, furent bien ſurpris de voir entrer de grand matin dans leurs Cabannes des Femmes tout barbouillées de terre, & qui ſe mirent à danſer en rond. Cela dura trois heures, après quoi le Maître de la Cabanne donna à chacune de ces Danſeuſes un bout de tabac du Pays ; ce tabac eſt ſemblable au nôtre, excepté qu'il a les feuilles plus petites. On apprit alors aux François que les Cenis avoient remporté une victoire complette, & celui, qui en avoit apporté la nouvelle, aſſûra qu'il avoit pour ſa part couché par terre au moins quarante des Ennemis.

Les Femmes commencerent auſſitôt à préparer des rafraîchiſſemens pour aller au devant des Victorieux, qui arriverent le ſoir du même jour dans le Village. Leurs Ennemis, nommés *Cannohatinnos*, les avoient attendus de pied ferme ; mais le bruit & l'effet des armes à feu des François les épouvanterent de telle ſorte, qu'ils prirent la fuite après la premiere décharge. On les pourſuivit, & on en tua encore quarante-huit, tant Hommes que Femmes. Les Cenis n'épargnerent des Priſonniers, que deux petits Garçons, qu'ils emmenerent dans leur Village, avec les chevelures des Morts. Tous les autres furent maſſacrés d'abord, excepté deux Femmes, dont le ſort fut encore plus triſte.

1687-90. On renvoya l'une chez elle, mais ce ne fut qu'après qu'on lui eut arraché la peau de la tête : on lui mit auſſi entre les mains ce qu'il faut de poudre & de plomb pour charger un fuſil, en lui diſant de porter ce préſent à ſa Nation, & de l'avertir qu'on retourneroit bientôt la viſiter avec de pareilles armes. Pour ſa Compagne, elle fut livrée aux Perſonnes de ſon ſexe, qui s'étant armées de gros bâtons pointus, la menerent dans un lieu écarté, où il n'y avoit que des Femmes. Là chacune de ces Furies commença par lui donner ſon coup, les unes de la pointe de leurs bâtons, & les autres en déchargeant les leurs ſur elle à tour de bras. Elles lui arracherent enſuite les cheveux, elles lui couperent les doits ; en un mot elles lui firent ſouffrir tout ce qu'elles purent imaginer de plus ſenſible, pour venger ſur elle la mort de leurs Amis & de leurs Parens, qui avoient été tués en diverſes rencontres. Enfin après qu'elles ſe furent laſſées de la tourmenter, elles la percerent de pluſieurs coups, & l'aſſommerent. Son corps fut enſuite coupé par morceaux, qu'on fit manger aux Eſclaves.

Leur cruauté.

Leurs réjouiſſances. Le jour ſuivant fut deſtiné aux rejouiſſances. Après qu'on eut bien nétoyé la Cabanne du Chef, on y étendit des nattes, ſur leſquelles on fit aſſeoir les Anciens & les François. Quand chacun eut pris ſa place, un Orateur ſe leva, & fit un aſſez long diſcours, qui roula apparemment ſur les louanges des Guerriers, & ſur le grand ſervice, que les nouveaux Alliés venoient de rendre à la Nation. Enſuite on vit paroître une Femme, qui tenoit à la main un grand roſeau ; les Guerriers la ſuivoient, chacun ſelon ſon rang, un arc & deux flêches à la main, précédés de leurs Femmes, qui portoient les chevelures, que leurs Maris avoient rapportées. Les deux jeunes Priſonniers, auſquels on avoit donné la vie, fermoient la marche, & comme l'un d'eux avoit été bleſſé, on l'avoit fait monter à Cheval.

A meſure que les Guerriers paſſoient devant l'Orateur, ils prenoient les chevelures des mains de leurs Femmes, & les lui préſentoient. Il les recevoit des deux mains, les tournoit vers les quatre parties du Monde, & les poſoit à Terre. La Proceſſion étant finie, on ſervit de grands plats de ſagamité, & avant que Perſonne y touchât, l'Orateur en prit dans une grande gamele, & la préſenta comme en offrande aux

chevelures, puis il alluma une pipe de tabac, & en ſoufla la fumée ſur ces mêmes chevelures. Cela fait, le feſtin commença. Outre la ſagamité, on y ſervit des langues des Ennemis, qui avoient été tués; on apporta aux deux jeunes Priſonniers de la chair de la Femme, dont nous avons rapporté le ſupplice, & on les força d'en manger. Le tout ſe termina par des chants & des danſes, & l'on alla recommencer les mêmes cérémonies dans d'autres Cabannes. 1687-90.

Après cette Expédition, rien ne retenant plus les François chez les Cenis, ils s'aſſemblerent pour prendre enfin leur derniere réſolution. Hiens commença d'abord par déclarer qu'il n'aprouvoit pas le projet d'aller chercher les Illinois, qu'il y prévoyoit des difficultés inſurmontables, & d'ailleurs qu'il ne vouloit pas retourner en France pour y porter ſa tête ſur un échafaut. Il n'y avoit point de replique à cette derniere raiſon; mais comme c'étoit la ſeule, qui eût véritablement déterminé Hiens à prendre le parti déſeſperé, qu'il ſuivit, ceux, qui ne ſe ſentoient pas coupables, perſiſterent dans le deſſein de paſſer aux Illinois, & dès le jour même commencerent à ſe diſpoſer ſérieuſement à leur départ. Parti, que prennent les François.

Les Sauvages avoient fort exaggeré à Joutel les dangers, auſquels il s'expoſoit, en traverſant une ſi grande étenduë de Pays, où il ne pouvoit éviter de rencontrer pluſieurs Nations inconnuës, ni ſe flatter d'en être bien reçu; & ils n'omirent rien pour l'engager, & ceux, qui s'étoient joints avec lui, à demeurer chez eux; mais ils ne les perſuaderent point. Il les pria de lui donner des Guides, qu'il promit de bien recompenſer, & ils les lui accorderent de bonne grace. Hiens de ſon côté lui donna tout ce qu'il lui demanda; mais Joutel ſçavoit qu'il ne falloit pas lui demander beaucoup. Ce Scelerat demeura Maître de preſque tous les effets de M. de la Sale, & il s'étoit déja revêtu de ſon habit d'écarlate galonné d'or; mais avant que de rien donner, il exigea de M. Cavelier une atteſtation écrite en Latin, & ſignée de ſa main, qui le déchargeoit de tout ſoupçon d'avoir trempé dans le meurtre de ſon Frere: & c'eſt peut-être uniquement ſur la foi de cet écrit, que quelques-uns ont publié qu'il n'avoit eu effectivement aucune part à cet attentat.

Ceux, qui ſe mirent en marche pour aller aux Illinois, étoient au nombre de ſept, à ſçavoir, MM. Cavelier, On- Les uns vont aux Illinois.

1687-90. cle & Neveu, le P. Anaſtaſe, les Sieurs Joutel & de Marle, un jeune Pariſien, nommé BARTHELEMY, & le Pilote Teiſſier. Larchevêque, Mûnier & Ruter leur avoient donné parole de les accompagner; mais l'eſprit de libertinage les retint chez les Cenis, & il y a bien de l'apparence que la même crainte, qui avoit ſaiſi Hiens, fit auſſi impreſſion ſur Larchevêque, plus coupable encore que lui. Nous verrons dans la ſuite ce que tous ces Gens-là devinrent, après que nous aurons ſuivi les Premiers juſqu'en France.

Ils arrivent chez les Akanſas.

Je ne m'arrêterai point à décrire les particularités de leur voyage; Joutel en a fait un Journal fort circonſtancié, qui n'a rien de bien intéreſſant pour cette Hiſtoire. Le ſeul accident fâcheux, qui leur ſoit ſurvenu dans une ſi longue & ſi pénible marche, fut la perte qu'ils firent du Sieur de Marle, lequel ſelon Joutel étoit un très-honnête Homme, & qui ſe noya le vintquatriéme de Juin, en ſe baignant dans une Riviere. Le vintiéme de Juillet ils arriverent aux Akanſas, où ils rencontrerent deux François; l'un ſe nommoit DELAUNAY, & l'autre étoit un Charpentier, appellé COUTURE.

Ce fut une grande joye pour les Voyageurs de ſe trouver ſi proches du Miciſſipi, & en Pays de connoiſſance. Les deux François avoient été envoyés aux Akanſas par le Chevalier de Tonti au retour d'un voyage, qu'il avoit fait lui-même juſqu'à l'embouchure du Fleuve, où M. de la Sale lui avoit donné rendez-vous. Ils y avoient commencé une Habitation, & paroiſſoient réſolus à s'y établir, n'eſperant plus de recevoir aucune nouvelle de M. de la Sale. M. Cavelier leur apprit ſa mort tragique; mais il fut arrêté entr'eux qu'on n'en diroit rien aux Sauvages, que le ſeul nom du Défunt avoit tenu en reſpect, & de qui on vouloit avoir des vivres, des Canots & des Guides.

M. Cavelier pria enſuite Couture d'aller trouver quelques-uns de leurs Chefs, de leur faire entendre que M. de la Sale avoit fait un très-bel Etabliſſement dans le Golphe Mexique; que ceux, qui venoient de lui apprendre cette heureuſe nouvelle, étoient dans le deſſein de faire un voyage en Canada, pour y chercher des marchandiſes; qu'ils retourneroient bientôt avec un bon nombre de François pour s'établir dans leur Pays, afin de les défendre contre leurs Ennemis, & de leur procurer tous les avantages d'un commerce reglé; qu'ils ſe flatoient de

trouver auprès d'eux, pour ſe rendre aux Illinois, les mêmes ſecours, qu'ils avoient reçus de toutes les Nations, qu'ils avoient rencontrées ſur leur paſſage. 1687-90.

Les Akanſas s'aſſemblerent pour déliberer ſur ces propoſitions, & cependant ils regalerent de leur mieux leurs nouveaux Hôtes, & leur chanterent le Calumet. Ils eurent néanmoins quelque peine à leur accorder des Guides pour un ſi long voyage; mais à force de promeſſes & de préſens on les y engagea. Le jeune Pariſien, qui ne pouvoit plus marcher, reſta aux Akanſas, & Couture accompagna les autres pendant quelque tems. Ils partirent le vintſept, deſcendirent la Riviere des Akanſas, & le même jour ils gagnerent un Village, appellé *Toriman*, où ils virent pour la premiere fois le Miciſſipi. Ils le traverſerent le vintneuf, & le même jour ils gagnerent le Village des *Kappas* (*a*), où Couture prit congé d'eux.

Le troiſiéme de Septembre ils entrerent dans la Riviere des Illinois, & le quatorziéme ils arriverent au Fort de S. Louis, où le Sieur de Bellefontaine commandoit en l'abſence du Chevalier de Tonti, lequel étoit allé joindre le Marquis de Dénonville pour la guerre des Tſonnonthouans. Chacun leur demanda avec empreſſement des nouvelles de M. de la Sale, & ils répondirent qu'il les avoit quittés à quarante lieuës des Cenis. Ils ne jugerent pas à propos de s'expliquer davantage, parce qu'ils vouloient paſſer au plûtôt en Canada, qu'ils avoient beſoin de ſecours pour faire ce voyage devenu difficile & périlleux depuis que la guerre étoit déclarée aux Iroquois, & qu'ils craignoient qu'on ne leur refuſât ce ſecours, ſi l'on eût été informé de la mort de M. de la Sale.

Ils arrivent au Fort de S. Louis des Illinois, & font accroire aux François, qu'ils y rencontrent, que M. de la Sale étoit plein de vie.

Par bonheur pour eux le Sieur de Boisrondet, ſon Commis, ſe diſpoſoit à faire le même voyage, & la rencontre fit également plaiſir aux uns & aux autres. Ils s'embarquerent le dixhuit; mais ils n'allerent pas fort loin; les mauvais tems les contraignirent de retourner au Fort, d'où ils étoient partis. Ce contretems les déconcerta d'autant plus, qu'il leur ôta toute eſperance de repaſſer en France cette année-là, & d'en-

Ils ſont obligés d'hyverner dans ce Fort.

(*a*) Joutel dit dans ſon Journal que ce Village eſt le dernier des Akanſas; mais il paroît par l'Hiſtoire de la conquête de la Floride de Garcilaſſo de la Vega, que les Kappas, au tems de Ferdinand de Soto, étoient une Nation ſéparée & fort nombreuſe. Il n'en reſte plus aujourd'hui, au moins dans la Louiſiane.

1687-90. voyer du ſecours à ceux de leurs Gens, qui étoient reſtés à l'Habitation de S. Louis, auprès de la Baye S. Bernard; mais il fallut prendre patience.

Le vintſept d'Octobre M. de Tonti arriva au Fort de S. Louis; M. Cavelier crut néceſſaire de ne pas plus s'ouvrir à lui, qu'aux autres ſur la mort de M. de la Sale, & comme il avoit eu la précaution de tirer de ſon Frere avant ſa mort, un billet de creance, pour prendre aux Illinois une ſomme d'argent, ou la valeur en Pelleteries; Tonti ne fit aucune difficulté de lui remettre des marchandiſes pour quatre mille francs. Nos Voyageurs partirent enfin des Illinois le vintuniéme de Mars de l'année 1688. avec Boiſrondet & le P. Allouez, qui n'ayant pas trouvé jour à établir une Miſſion fixe parmi ces Sauvages, s'en retournoit à la Riviere de S. Joſeph, où il mourut peu de tems après chez les Miamis.

Ils paſſent en France. Le dixiéme de May ils arriverent à Michillimakinac, où ils ſejournerent aſſez peu, & le quatorziéme de Juillet M. Cavelier ſe rendit à Montreal, où ſa Troupe, qu'il avoit laiſſée à la Chine, le joignit le dix-ſept. Ils y rencontrerent MM. de Dénonville & de Champigny, auſquels ils firent entendre qu'ils étoient obligés de paſſer au plûtôt en France, pour envoyer du ſecours à M. de la Sale, & ces Meſſieurs les en crurent ſur leur parole. Peu de jours après Teiſſier, qui étoit Calviniſte, fit abjuration dans l'Egliſe Paroiſſiale de Montreal, tous enſuite s'embarquerent pour Quebec: ils n'y attendirent pas lontems un Vaiſſeau; ils débarquerent à la Rochelle le cinquiéme d'Octobre, & le ſeptiéme MM. Cavelier & Joutel partirent pour Rouen, où j'ai vû & entretenu lontems ce dernier en 1723.

Ce que devint l'Habitation de S. Louis. Il y a bien de l'apparence que ſi ces Meſſieurs n'avoient pas été obligés d'hyverner aux Illinois, & qu'ils ſe fuſſent rendus une année plûtôt en France, on y auroit pu prendre des meſures pour ſecourir, ou pour retirer la petite Colonie, que M. de la Sale avoit laiſſée à S. Louis parmi les Clamcoëts; mais quand ils furent arrivés à Paris, on ſe douta bien qu'il étoit trop tard pour y ſonger; & quand on y auroit penſé plûtôt, c'eût été fort inutilement. Les Clamcoëts ne tarderent pas à être inſtruits de la mort du Chef des François & de la diſperſion de ſa Troupe, & dans le tems, que les Habitans de S. Louis y penſoient le moins, ils tombe-

rent ſur eux, & les maſſacrerent, à la reſerve des trois Fils de Talon, de leur Sœur, & d'un Pariſien de bonne Famille, nommé Euſtache de BREMAN, qu'ils emmenerent dans leur Village. 1687-90.

Un Italien, qui étoit venu du Canada par Terre, pour joindre M. de la Sale, & qui ſans doute lui auroit été fort utile, en l'inſtruiſant de la route, qu'il devoit tenir pour gagner le Miciſſipi, s'il avoit pu ſe rendre aſſez-tôt auprès de lui, ſauva auſſi ſa vie par un ſtratagême aſſez ſingulier. Des Sauvages ſe mettant en devoir de le tuer, il leur dit qu'ils avoient grand tort de vouloir faire périr un Homme, qui les portoit tous dans ſon cœur. Ce diſcours étonna les Barbares, & l'Italien les aſſûra que, s'ils vouloient lui donner juſqu'au lendemain, il leur feroit voir la vérité de ce qu'il avançoit, ajoûtant que, s'il les avoit trompés, ils feroient de lui tout ce qu'ils voudroient. Il obtint ſans peine le délai, qu'il demandoit, & ayant ajuſté un petit miroir ſur ſa poitrine, il alla trouver les Sauvages, qui furent très-ſurpris de ſe voir, comme ils le croyoient, dans le cœur de cet Homme, & lui accorderent la vie.

Diverſes aventures de quelques François.

D'autre part les Eſpagnols du Nouveau Mexique, que l'Entrepriſe de M. de la Sale avoit beaucoup allarmés, étoient fort réſolus de ne rien épargner pour la traverſer. Ils envoyerent d'abord cinq cent Hommes, qui en arrivant chez les Cenis, y trouverent Larchevêque & le Matelot Rochelois Grollet, qu'ils firent Priſonniers. On ne ſçait pas ſi ces deux Hommes leur apprirent la mort de M. de la Sale; ce qui eſt certain, c'eſt que quelque tems après une autre Troupe de deux-cent Eſpagnols arriva au même endroit, & rencontra en ſon chemin Mûnier & Pierre Talon, Frere de ceux, dont je viens de parler, & les menerent au Village des Cenis, où ils les traiterent aſſez bien. Il y avoit parmi eux des Religieux de S. François, qu'ils vouloient établir parmi ces Sauvages; ils comprirent que les deux François, qui entendoient parfaitement la Langue du Pays, pourroient être d'une grande utilité à ces nouveaux Miſſionnaires, & ils crurent devoir les engager par douceur à reſter avec ces Peres.

Ces bonnes manieres engagerent Talon à leur dire que ſes trois Freres & ſa Sœur étoient Eſclaves parmi les Clamcoëts, & ſur le champ ils firent un Détachement pour les

1687-90. aller chercher ; mais ce Détachement ne put emmener que les deux Talons, leur Sœur & l'Italien, que les Clamcoëts, qui les avoient pris en amitié, eurent bien de la peine à relacher. L'année ſuivante deux-cent cinquante Eſpagnols retournerent au même Village, & en tirerent Jean-Baptiſte Talon & Euſtache de Breman, & les conduiſirent d'abord à *S. Louis du Potoſi*, Ville du Nouveau Mexique, & de-là à *Mexico* avec les deux autres Talons & leur Sœur, & le Vice-Roy les prit tous à ſon Service.

Larchevêque & Grollet avoient d'abord été envoyés en Eſpagne, d'où on les fit repartir quelque tems après pour Mexico. On les y mit en priſon, en attendant une occaſion de les envoyer au Nouveau Mexique, apparemment pour y travailler aux Mines. L'Italien fut tranſporté à la Vera Crux, où il fut enfermé dans une Priſon, & il eſt fort vraiſemblable qu'il n'en ſortit auſſi, que pour être envoyé aux Mines. On ne dit point ce que devint Euſtache de Breman. Peut-être fut-il joint aux Talons, à cauſe de ſa jeuneſſe ; car on a cru que la raiſon pourquoi ceux-ci furent mieux traités que les autres, c'eſt qu'ils étoient dans un âge, où ils ne pouvoient pas avoir pris aucune connoiſſance du Pays, au lieu que ceux-là étoient des Hommes faits, qui auroient pû s'échaper, & donner en France des lumieres ſur ce qu'ils auroient pu remarquer dans leurs differens voyages.

Au bout de huit ans les trois Aînés Talons étant en âge de porter les armes, furent enrollés ſur l'Armadille, & embarqués ſur le *Chriſto*, qui en étoit le Vice-Amiral. Ce Vaiſſeau fut pris en 1696. par le Chevalier DES AUGIERS, & les trois Freres ayant ainſi recouvré leur liberté, revinrent en France, & c'eſt par eux, qu'on a appris toutes les circonſtances, que je viens de rapporter. On a ſçu depuis que le Vice-Roy du Mexique, qui avoit retenu chez lui leur plus jeune Frere & leur Sœur, ayant été relevé, il avoit mené avec lui l'un & l'autre en Eſpagne.

Ce qui fit échouer l'Entrepriſe de M. de la Sale.

Telle fut la malheureuſe iſſuë d'une Entrepriſe, que bien des choſes ont contribué à faire échouer. Elle auroit apparemment eu au moins une partie du ſuccès, qu'on en eſperoit, ſi on n'avoit eu en vûë qu'un Etabliſſement à l'embouchure du Miciſſipi, comme bien des Gens ſe l'étoient perſuadés ; car il eſt certain que M. de la Sale ſe voyant dégradé

gradé dans la Baye S. Bernard, & ayant bientôt reconnu qu'il étoit à l'Oueſt du Fleuve, qu'il cherchoit, s'il n'avoit eu deſſein que de le trouver, auroit pu, dès le premier voyage, qu'il fit aux Cenis, obtenir de ces Sauvages des Guides, puiſqu'ils en donnerent dans la ſuite à Joutel; mais il avoit envie de s'approcher des Eſpagnols, pour prendre connoiſſance des Mines de Sainte Barbe, & pour vouloir trop faire, non-ſeulement il ne fit rien du tout, mais il ſe perdit, & ne fut plaint de Perſonne. 1687-90.

Reflexions ſur la conduite de M. de la Sale.

Rien n'étoit encore plus aiſé, quand on eut reconnu ce qui l'avoit fait échouer dans ſon Entrepriſe, que de profiter de ſes fautes pour exécuter ce qu'il y avoit de ſolide dans ſon projet, c'eſt-à-dire, de s'aſſûrer du cours entier du Miciſſipi; car il nous étoit d'une grande importance d'avoir un Etabliſſement dans cette partie de la Floride, quand ce n'eût été que pour nous procurer une Croiſiere dans le Golphe Mexique, & pour fortifier les frontieres de la Nouvelle France du côté des Colonies Angloiſes. Il étoit même autant de l'intérêt des Eſpagnols, que du nôtre, de mettre cette Barriere hors d'inſulte, parce qu'ils pouvoient bien prévoir que les Anglois, Maîtres d'une partie de l'ancienne Floride Françoiſe, à laquelle ils avoient donné le nom de *Caroline*, n'en demeureroient point là; mais que de proche en proche ils pouſſeroient leurs Etabliſſemens juſqu'à S. Auguſtin, comme il eſt arrivé (*a*); que de-là juſqu'au Miciſſipi rien ne pouvoit les arrêter lontems; qu'il leur ſeroit aiſé alors de traverſer ce grand Fleuve, & de les inquietter beaucoup dans l'Ancien & dans le Nouveau Mexique. Au lieu que, s'ils trouvoient les François ſur le bord du Miciſſipi, la jalouſie de ces deux Nations, naturellement incompatibles, feroit leur ſûreté.

Mais on avoit encore en France l'eſprit tellement préoccupé des Mines de Sainte Barbe, qu'on s'obſtina lontems à vouloir réaliſer la chimere de M. de la Sale. On ſe flatta même bientôt après ſa mort d'y réuſſir par une intrigue concertée avec le Comte de Piñalossa. Cette reſſource manquée, parce qu'apparemment ce Comte portoit ſes prétentions trop haut, & que de part & d'autre on ne trouva point ſes ſûretés, il parut que le charme étoit levé. Outre que Philipe V. étant monté ſur le Thrône d'Eſpagne, la Cour de France

(*a*) Par l'Etabliſſement de la Nouvelle Georgie.

1687-90. n'auroit pas ſouffert qu'on inquiettât les Eſpagnols en Amérique ; mais après la mort de Louis XIV. le plan, qui fut propoſé au Conſeil de Regence d'établir une forte Colonie dans la Louiſiane, donna lieu à quelques Aventuriers de profiter des brouilleries, qui ſurvinrent entre les Cours de France & d'Eſpagne, pour reprendre le projet du Sieur de la Sale. Sur la foi de quelques Relations apocryphes, on ſe flatta de faire bientôt couler dans le Royaume des tréſors, qui n'exiſterent jamais, que dans l'imagination échauffée de certaines Gens ; & ce nouvel enchantement produiſit des effets encore plus funeſtes, que ceux, que nous venons de voir. Nous aurons occaſion d'en parler dans la ſuite de cette Hiſtoire, dont il eſt tems de reprendre le fil.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE QUATORZIE'ME.

NOUS avons vû à la fin du XII. Livre combien, dans la ſituation, où le Comte de Frontenac trouva les affaires de la Nouvelle France, lorſqu'il en vint reprendre le Gouvernement Général, il importoit de donner aux Anglois de l'occupation chez eux, & de rétablir la reputation des armes Françoiſes dans l'eſprit des Sauvages. C'étoit l'unique moyen de rabattre l'inſolence des Iroquois & de les rendre plus traitables, en leur faiſant comprendre qu'ils ne devoient plus tant compter ſur le ſecours du Gouverneur de la Nouvelle York. Par-là nos Alliés, nous voyant changer une défenſive, que nous ſoûtenions mal, en une vigoureuſe attaque, ne pouvoient manquer de reprendre leurs premiers ſentimens d'eſtime pour notre Nation, ou du moins d'appréhender que leur nouvelle alliance avec nos Ennemis ne leur attirât de notre part les mêmes malheurs, qu'ils avoient voulu éviter en ſe détachant de nos intérêts, & de s'unir plus étroitement que jamais avec nous. 1690.

1690. Le Comte de Frontenac ayant dreſſé ſon plan ſur ce principe, commença par faire avertir M. de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, qu'il pouvoit aſſûrer les Hurons & les Outaouais que dans peu ils verrroient bien du changement dans les affaires. Il préparoit en même tems un grand Convoi pour renforcer ce même Poſte, & il prenoit ſes meſures pour lever trois Partis de guerre, qui devoient entrer par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Le Premier ſe formoit à Montreal, & devoit être compoſé de cent dix Hommes, François & Sauvages, commandés par MM. d'Aillebout de Mantet & le Moyne de Sainte Helene, tous deux Lieutenans, ſous leſquels MM. de Repentigny, d'Iberville, de BONREPOS, de LA BROSSE & de MONTIGNI voulurent bien ſervir en qualité de Volontaires.

Projet & préparatifs de M. de Frontenac.

Ce Parti fut bientôt prêt, & ſe mit en Campagne, avant que d'avoir déliberé de quel côté il tourneroit ſes armes. Il étoit deſtiné en général pour la Nouvelle York, mais le Comte de Frontenac avoit laiſſé aux deux Commandans le choix du Poſte, qu'ils devoient attaquer, & ceux-ci ne jugerent pas à propos de ſe déclarer, avant qu'on fût près d'entrer dans le Pays Ennemi. Ce ne fut donc qu'après cinq ou ſix jours de marche, qu'ils tinrent conſeil ſur ce qu'ils devoient faire; les François furent d'avis d'aller droit à Orange; mais les Sauvages rejetterent bien loin cette propoſition, & l'un d'eux leur demanda depuis quand ils étoient ſi hardis.

On lui répondit que, ſi par le paſſé on avoit montré quelque foibleſſe, on vouloit la réparer, en prenant Orange, ou mourir à la peine; mais qu'il avoit tort, s'il attribuoit à lâcheté la conduite, que les François avoient tenuë depuis quelques années; que le ſeul deſir de la paix les avoit engagés à demeurer dans cette inaction, dont nos Alliés n'avoient pris occaſion de nous inſulter, que faute d'en avoir pénétré les motifs; & que, s'ils avoient reçu quelques échecs, c'eſt qu'ils avoient trop compté ſur la bonne foy des Anglois & des Iroquois; mais qu'ils feroient bientôt voir que le courage ne leur avoit jamais manqué.

Expédition de Corlar.

Les Sauvages, qui connoiſſoient toute la difficulté de l'Entrepriſe d'Orange, perſiſterent à s'y oppoſer, & l'on ſortit du Conſeil, ſans rien conclurre. On continua de marcher juſqu'à ce qu'on fut arrivé en un endroit, où aboutiſſoient deux

chemins, dont l'un conduiſoit à Orange, & l'autre à Corlar : alors Mantêt, qui déſeſperoit de faire changer de ſentiment à ſes Alliés, leur propoſa l'attaque de Corlar, & ils l'agréerent. On prit auſſitôt le chemin de ce Bourg, & pendant neuf jours l'Armée eut beaucoup à ſouffrir. Tout le Monde étoit à pied, on avoit quelquefois de l'eau juſqu'aux genoux, ſouvent même il falloit rompre la glace pour trouver où mettre le pied : d'ailleurs le froid étoit intolerable. 1690.

Nos Braves arriverent un ſoir ſur les quatre heures à deux lieuës de Corlar, & le grand Agnier, Chef des Iroquois du Sault S. Louis, (*a*) voulut les haranguer. Il le fit avec beaucoup d'éloquence, & parla avec une autorité, que lui donnoient, non-ſeulement ſur les Sauvages, mais ſur les François mêmes, de grands ſervices rendus à la Colonie, des actions d'une conduite admirable, & d'une valeur héroïque, une vertu éminente, & un zéle toujours actif pour la Religion. Il exhorta tout le Monde à oublier les fatigues paſſées, dans l'eſperance de venger les maux, qu'on avoit ſoufferts depuis quelques années, ſur les perfides Anglois, qui en étoient les principaux Auteurs. Il ajoûta qu'on ne pouvoit pas douter de l'aſſiſtance du Ciel contre les Ennemis de Dieu, & dans une cauſe ſi juſte.

A peine s'étoit-on remis en marche, qu'on rencontra quatre Femmes Sauvages, qui donnerent toutes les lumieres, dont on avoit beſoin pour faire en ſûreté les approches de la Place. Un Canadien, nommé Giguiere, fut détaché auſſitôt avec neuf Sauvages pour aller à la découverte, & il s'acquitta parfaitement bien de ſa Commiſſion. Il reconnut Corlar tout à ſon aiſe, ſans être aperçu, & alla rejoindre l'Armée, qui n'en étoit qu'à une lieuë. On avoit d'abord projetté de remettre l'attaque au lendemain ; mais l'excès du froid fit changer de deſſein. Il fut réſolu de marcher à l'heure même, & d'attaquer en arrivant.

Corlar avoit alors preſque la figure d'un carré long, & l'on y entroit par deux portes ; l'une conduiſoit à Orange, qui n'en eſt éloigné que de ſix lieuës ; l'autre donnoit ſur le

(*a*) Les Iroquois de ce Village étoient reſtés à la Prairie de la Magdeleine juſqu'au maſſacre de la Chine. Après cet échec ils ſe retirerent à Montreal, où ils demeurerent quelque tems. Enfin un peu avant le départ de ce Parti ils s'établirent vis-à-vis le Sault S. Louis.

1690. grand chemin, où étoient nos Gens. L'ordre des attaques fut reglé en cette maniere. Mantet & Sainte Helene ſe chargerent de celle de la ſeconde porte ; les Femmes Sauvages, dont je viens de parler, avoient aſſûré qu'elle ne ſe fermoit jamais, & on la trouva effectivement ouverte. D'Iberville & Repentigny prirent ſur la gauche, pour s'aller rendre Maîtres de la premiere ; mais ils ne la purent trouver, & revinrent joindre Mantet, de ſorte qu'il n'y eut qu'une attaque.

Cette Place eſt ſurpriſe & forcée.

Non-ſeulement la porte, où elle devoit ſe faire, étoit ouverte, elle n'étoit pas même gardée, & comme il étoit nuit, tout le Parti y entra, ſans qu'aucun des Habitans s'en aperçût. Les deux Commandans ſe ſéparerent d'abord, afin d'en reconnoître tous les Quartiers en même tems, & comme ils avoient ordonné un grand ſilence, ils ſe retrouverent à l'autre extrêmité du Bourg, ſans qu'il y parût aucun mouvement. Alors on fit le cri à la maniere des Sauvages, & dans l'inſtant chacun donna de ſon côté. Mantet s'attacha à une eſpéce de Fort, dont il trouva la Garniſon ſous les armes. La réſiſtance y fut très-vive ; mais enfin la porte fut enfoncée, tous les Anglois paſſés au fil de l'épée, & le Fort réduit en cendres. Dans le Bourg peu de maiſons furent défenduës : il n'y eut que Montigni, qui fut arrêté dans une, & comme il s'opiniâtroit à y vouloir entrer, il reçut dans le corps & au bras deux coups de pertuiſanne, qui le mirent hors de combat ; mais Sainte Helene étant ſurvenu, la maiſon fut forcée, & les bleſſures de Montigni vengées par la mort de tous ceux, qui s'y étoient renfermées.

Bientôt ce ne fut que maſſacre & pillage, maîs au bout de deux heures les Chefs crurent devoir poſer des Corps de garde à toutes les avenuës, pour éviter la ſurpriſe, & le reſte de la nuit fut employé à ſe rafraîchir. Mantet avoit donné ordre qu'on épargnât le Miniſtre, dont il vouloit faire ſon Priſonnier ; mais il fut tué, ſans être reconnu, & tous ſes papiers furent brûlés. Le Sr. COUDRE, Major de la Place, s'étoit ſauvé au-delà de la Riviere, & paroiſſoit vouloir s'y rétrancher avec ſes Domeſtiques, quelques Soldats, & des Sauvages, qui l'avoient ſuivi. Le Commandant l'envoya ſommer au point du jour, & comme on ne vouloit lui faire aucun tort, parce qu'en pluſieurs rencontres il en avoit très-bien uſé avec les François, d'Iberville & le grand Agnier ſe chargerent de

la ſommation. Non-ſeulement ils lui promirent bon quartier ; mais ils l'aſſûrerent encore qu'on ne toucheroit à rien de ce qui lui appartenoit. Sur cette parole, il mit bas les armes, ſuivit les Députés à Corlar, après les avoir bien regalés, & on lui tint exactement tout ce qu'on lui avoit promis. 1690.

Une des premieres attentions des Chefs, quand ils ſe virent les Maîtres de tout, fut de briſer les barriques d'eau-de-vie, de peur que les Sauvages ne s'enyvraſſent : on mit enſuite le feu aux maiſons, dont on n'épargna que celle du Major, & celle d'une Veuve, chez qui l'on avoit tranſporté Montigni ; il y en avoit environ quarante, toutes bien bâties & bien meublées, & on ne pilla que ce qui pouvoit être facilement emporté. On accorda la vie à ſoixante Perſonnes, la plûpart, Femmes, Enfans & Vieillards, qui avoient échapé à la premiere furie des Aſſaillans, & à trente Iroquois, que l'on reconnut, afin de faire voir aux Cantons que nous n'en voulions qu'aux Anglois, dont la perte fut eſtimée quatre-cent mille livres.

La perte des François plus grande dans la retraite, qu'à la priſe de Corlar.

On étoit trop près d'Orange, pour reſter lontems dans des maſures, l'Armée décampa vers le midi ; le butin, Montigni, qu'il falloit porter, les Priſonniers, qui étoient au nombre de quarante, & dans la ſuite le défaut des vivres, dont on avoit négligé de ſe pourvoir ſuffiſamment, retarderent beaucoup la retraite ; pluſieurs mêmes ſeroient morts de faim, ſi on n'avoit pas eu cinquante Chevaux, dont il ne reſtoit plus que ſix, lorſque les Vainqueurs arriverent à Montreal, le vintſept de Mars. Cette grande diſette les avoit même obligés de ſe ſéparer. Quelques-uns furent attaqués, trois Sauvages & ſeize François furent tués, ou pris, de ſorte que le défaut de prévoyance coûta beaucoup plus à ce Parti, que l'attaque de Corlar, où ils n'avoient perdu qu'un François & un Sauvage.

Effet, que produiſit cette conquête.

Cette Expédition releva beaucoup dans l'eſprit des Barbares la reputation des armes Françoiſes ; mais la joye, qu'elle avoit cauſée dans la Colonie, fut bientôt troublée par un de ces accidens, qu'on ne ſçauroit prévoir, qui nous fit perdre l'Homme du Monde, qu'il nous importoit plus de conſerver dans les circonſtances, où nous nous trouvions, & qui nous mit en danger de voir nos plus fidéles Alliés tourner leurs armes les uns contre les autres dans le tems, où nous avions

1690. plus de beſoin de les réunir tous contre nos Ennemis. Voici comme la choſe arriva.

Nos Alliés ſe battent les uns contre les autres, ſans ſe reconnoître.

TILLY DE BEAUVAIS, Lieutenant, & la Broſſe, Lieutenant Reformé, celui-là même, qui s'étoit trouvé à la priſe de Corlar, s'aviſerent, avec quatre autres François, de lever un Parti d'Iroquois Chrétiens, à la tête deſquels ſe mit le grand Agnier. Ils s'embarquerent à Montreal, & deſcendirent le Fleuve juſqu'à la Riviere de Sorel. Le vintſix de May leurs Découvreurs entendirent tirer quelques coups de fuſil, & peu de tems après ils aperçurent deux Cabannes de Campagne, où il y avoit quatorze Iroquois : ils les attaquerent, & les firent tous Priſonniers. Ils apprirent d'eux que, ſur la route, qu'ils tenoient, & qui conduiſoit à un Fort Anglois, qu'ils avoient deſſein d'attaquer, ils rencontreroient une Troupe, dont ils s'étoient ſéparés depuis peu, & où il y avoit encore trente Hommes, ſans compter les Femmes & les Enfans.

Cet avis leur fit beaucoup de plaiſir ; mais lorſqu'ils y penſoient le moins, ils tomberent dans une embuſcade ; ils s'en tirerent néanmoins en braves Gens, tuerent quatre Hommes & deux Femmes, & firent quarante-deux Priſonniers, parmi leſquels il y avoit huit Anglois. Alors ayant eu avis que ſept cent Mahingans les attendoient à une journée de-là, ils jugerent à propos de faire retraite, n'étant pas aſſez forts, & la garde de leurs Priſonniers les embarraſſant trop, pour s'expoſer aux riſques d'un combat ſi inégal. Je ne ſçai ce qui les engagea à prendre, pour s'en retourner chez eux, une autre route que celle, qu'ils avoient ſuivie en venant ; mais ce détour leur coûta cher.

Mort du Grand Agnier.

Le quatriéme de Juin, ils ſe trouverent ſur le midi au bord de *la Riviere aux Saulmons*, laquelle ſe décharge dans le Lac Champlain. Comme ils avoient laiſſé leurs Canots aſſez loin de-là, ils crurent que le plus court étoit d'en fabriquer d'autres, & ils mirent, ſans differer, la main à l'œuvre. Le ſoir, dans le tems, qu'ils faiſoient leurs Prieres en commun, ils furent decouverts par un Parti d'Algonquins & d'Abénaquis, leſquels alloient auſſi en guerre contre les Anglois, & qui les prirent pour des Ennemis, & les chargerent le lendemain avant le jour. Le grand Agnier fut tué d'abord avec un de ſes Gens ; ſix autres Iroquois, deux François, & deux Eſclaves

Eſclaves Anglois furent bleſſés, & on fit de part & d'autre quelques Priſonniers. 1690.

Ce fut alors, qu'on ſe reconnut. Le regret fut extrême des deux côtés; mais les Iroquois ne pouvant ſe conſoler de la perte de leur Chef, refuſerent de rendre la liberté aux Priſonniers, qu'ils avoient faits. Ce refus picqua les autres, on s'aigrit, & il y avoit tout à craindre de ce reſſentiment mutuel. Le Comte de Frontenac eut beſoin de toute ſa prudence & de toute ſon habileté pour calmer ce commencement d'orage, & il n'en vint à bout qu'après bien des négociations. Il fut reglé que les Aggreſſeurs enverroient des Députés avec un Collier au Sault S. Louis, pour proteſter qu'il n'y avoit eu que de la mépriſe dans tout ce qui s'étoit paſſé, & pour redemander leurs Freres; que leur proteſtation ſeroit bien reçuë, & que tous les Priſonniers ſeroient échangés. L'Orateur Abénaqui, qui porta la parole, dit les choſes du monde les plus ſenſées, & les plus touchantes. Il conclut qu'il falloit donner des larmes aux Morts, ſans alterer une amitié, qui étoit fondée ſur la Religion.

Embarras, où M. de Frontenac ſe trouve à cette occaſion, & comment il s'en tire.

Le grand Agnier ne fut guéres moins pleuré des François, que de ſes Compatriotes, & les Miſſionnaires furent ceux de tous, qui reſſentirent cette perte plus vivement. Ce Néophyte étoit lui-même un zélé Miſſionnaire, & de la maniere, dont il s'y prenoit, s'il eût vêcu encore quelques années, il eût peut-être converti tout ſon Canton. Sa converſion au Chriſtianiſme avoit été l'ouvrage de Dieu ſeul. Il ne connoiſſoit encore aucun Jeſuite, & il avoit à peine entendu parler de notre Religion, lorſque par un mouvement, dont il lui ſembla qu'il n'étoit point le Maître, il ſe ſentit porté à viſiter ſes Freres, qui étoient établis à la Prairie de la Magdeleine. Il ne voulut pourtant pas y aller ſeul; il communiqua ſon deſſein à pluſieurs Agniers, & il y en eut juſqu'à cinquante, qui ſouhaiterent de l'accompagner.

Eloge du grand Agnier. Hiſtoire de ſa converſion.

Ils furent extrêmement ſurpris de voir leurs Compatriotes transformés, pour ainſi dire, en d'autres Hommes : tout ce ce qu'ils remarquerent dans cette Bourgade, les charma, & ils déclarerent qu'ils n'en ſortiroient point. On les inſtruiſit, la parole de Dieu trouva en eux des cœurs dociles, & ils furent baptiſés. Leur exemple & leurs diſcours en attirerent quantité d'autres, & le grand Agnier ſurtout fut telle-

1690. ment pénétré de ce feu ſacré, qui fait les Apôtres, que juſqu'à ſa mort il ne ceſſa de travailler à procurer des Adorateurs au vrai Dieu. Le Ciel benit ſes travaux au delà même de ſes eſperances. Il ſoûtint avec cela toujours la haute reputation, qu'il s'étoit faite à la guerre, & ce fut par eſtime pour ſon mérite perſonnel, & plus encore pour ſa vertu, que les François s'accorderent à lui donner le nom, ſous lequel ſeul il eſt connu dans les Mémoires de ce tems-là.

Expédition du Sieur Hertel.

Les Abénaquis & les Algonquins, dont la mépriſe avoit eu des ſuites ſi funeſtes, étoient tout récemment arrivés de l'Acadie, où ils s'étoient fort diſtingués dans une Expédition, qui n'avoit pas eu moins de ſuccès, & n'avoit pas fait moins d'honneur aux François, que celle de Corlar. J'ai dit que M. de Frontenac avoit formé pendant l'hyver trois Partis, pour entrer en même tems par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Celui, qui devoit agir dans la Nouvelle York, & qui prit en effet Corlar, avoit été levé à Montreal, les deux autres le furent dans le Gouvernement des Trois Rivieres & dans celui de Quebec; le Général ayant voulu par ce partage mettre entre ces Partis une ſorte d'émulation, qui ne manque guéres de produire un bon effet, quand on y évite le mêlange, & tout ce qui a coûtume de faire dégénerer une louable émulation en une pernicieuſe jalouſie.

Priſe de Sementels ſur les Anglois.

Le Gouvernement des Trois Rivieres étoit alors très-peu peuplé, & on n'en put tirer que cinquante-deux Hommes, y compris cinq Algonquins & vint Sokokis; mais ils avoient à leur tête un des Officiers de la Colonie, à qui on pouvoit plus aiſément confier l'exécution d'une Entrepriſe de la nature de celle-ci; c'eſt le témoignage, que le Comte de Frontenac lui rend dans une Lettre, qu'il écrivit alors à M. de Seignelay. Cet Officier étoit le Sieur Hertel, dont j'ai rapporté plus haut la captivité & les vertus. Dans la petite Troupe, qu'il commandoit, il avoit trois de ſes Fils, & deux de ſes Neveux, à ſçavoir, le Sieur CREVIER, Seigneur de S. François, & le Sieur GATINEAU.

Il partit des Trois Rivieres le vinthuitiéme de Janvier, tira droit au Sud dans les Terres, laiſſant le Lac Champlain à ſa gauche, rabatit enſuite à l'Eſt, & après une longue & rude marche, il arriva le vintſeptiéme de Mars près

d'une Bourgade Angloiſe, appellée *Sementels*, , qu'il avoit fait reconnoître par ſes Coureurs. Alors il partagea ſa Troupe en trois Bandes ; la Premiere, compoſée de quinze Hommes, eut ordre d'attaquer une grande Maiſon fortifiée. Il commanda à la Seconde, qui n'étoit que d'onze, de ſe ſaiſir d'un Fort de pieux à quatre Baſtions ; la Troiſiéme, qu'il commandoit en Perſonne, fut deſtinée à l'attaque d'un autre Fort plus grand, & où il y avoit du Canon. 1690.

Tout cela fut exécuté avec une conduite & une bravoure, qui donnerent de l'étonnement aux Anglois : ils firent d'abord aſſez bonne contenance, mais ils ne ſoûtinrent pas le premier feu des Aſſaillans ; les plus Braves furent taillés en piéces, & les autres, au nombre de cinquante-quatre, furent Priſonniers de guerre. Il n'en coûta aux Victorieux qu'un François, qui eut la cuiſſe caſſée, & qui mourut le lendemain : vintſept Maiſons furent reduites en cendres, & deux mille piéces de Bétail périrent dans les Etables, où l'on avoit mis le feu.

Le Sieur Hertel force les Anglois ſur un Pont.

Sementels n'étoit qu'à ſix lieuës d'une aſſez groſſe Bourgade de la Nouvelle Angleterre, nommée *Peſcadouët*, d'où il pouvoit ſortir aſſez de Monde pour enveloper Hertel, & lui couper la retraite. En effet dès le ſoir du même jour deux Sauvages vinrent l'avertir que deux-cent Hommes s'avançoient pour l'attaquer. Il s'y étoit attendu, & il avoit pris ſes meſures pour rompre celles de l'Ennemi. Il ſe mit en bataille ſur le bord d'une Riviere, ſur laquelle il y avoit un Pont fort étroit, il avoit fait occuper la tête de ce Pont, & il étoit impoſſible aux Anglois de venir à lui par aucun autre endroit.

Ils ſe préſenterent pour paſſer le Pont, & mépriſant le petit nombre des François, ils s'y engagerent avec beaucoup de confiance. Hertel les y laiſſa avancer, ſans tirer un ſeul coup, puis tout d'un coup il fondit ſur eux l'épée à la main ; du premier choc il en tua huit, en bleſſa dix, & obligea le reſte à lui céder le Champ de bataille. Il perdit en cette rencontre le brave Crevier, ſon Neveu, & un Sauvage Sokoki. La Fresniere, ſon Fils Aîné, y reçut un coup de feu dans le genoüil, dont il portera les glorieuſes marques juſqu'à ſa mort. Il eſt encore aujourd'hui Capitaine en Canada : il s'eſt diſtingué depuis en pluſieurs oc-

1690. Il ſe joint à M. de Portneuf.

caſions, & a partagé en Aîné la pieté de ſon Pere.

Après une ſi belle action Hertel ne ſongea plus qu'à la retraite, & il la fit avec beaucoup d'intelligence & de bonheur; mais après quelques jours de marche il fut obligé de laiſſer entre les mains des Sauvages ſon Fils, qui ne pouvoit plus ſupporter la fatigue du voyage. Il apprit au même endroit que le Parti du Gouvernement de Quebec n'étoit qu'à deux journées de-là, & qu'il n'avoit pu encore entrer en action. Sur cet avis il dépêcha Gatineau, ſon Neveu, au Gouverneur Général, pour lui apprendre le ſuccès de ſon Entrepriſe : il permit en même tems au Sieur MAUGRAS, qui lui avoit amené les cinq Algonquins, de s'en retourner avec eux à S. François, & ſe diſpoſa avec le reſte de ſa Troupe à aller joindre le Parti de Quebec à *Kaskebé*.

Ce Parti avoit pour Commandant M. de PORTNEUF, le troiſiéme des Fils du Baron de Bekancourt, & Lieutenant de la Compagnie de MANNEVAL. M. de Frontenac lui avoit donné ordre de prendre toute cette Compagnie, qui étoit en Acadie, parce que M. de Manneval, ſon Capitaine & ſon Frere, étoit Gouverneur de cette Province. Il y avoit joint quelques Canadiens, & ſoixante Abénaquis du Sault de la Chaudiere, avec leſquels il étoit parti de Quebec le même jour, que M. Hertel étoit parti des Trois Rivieres. Tilli de Courtemanche lui ſervoit de Lieutenant.

On n'avoit pu leur donner que très-peu de vivres, parce que la diſette en étoit grande cette année dans tout le Canada, & cela les obligea de chaſſer pendant la route : auſſi n'arriverent-ils que vers la mi-May dans un Village d'Abénaquis, où Portneuf avoit apparemment compté de groſſir ſa Troupe; mais il n'y trouva Perſonne. Il pouſſa plus loin juſqu'à un ſecond Village de la même Nation, ſitué ſur les bords du Kinibequi, il y apprit que des Guerriers y étoient depuis peu de retour d'une excurſion ſur les Terres des Anglois, où ils avoient tué ſix Hommes, & il engagea ces Braves à le ſuivre : il ſe fit joindre encore par quelques autres Sauvages des environs, & le vintcinquiéme il alla camper à quatre lieuës de Kaskebé, qu'il étoit reſolu d'attaquer.

Siége de Kaskebé & de pluſieurs autres Forts.

Kaskebé étoit une Bourgade ſituée au bord de la Mer, avec un Fort très-bien bâti : il avoit huit piéces de Canon en batterie, & ne manquoit, ni de munitions, ni de vivres.

Dès la nuit ſuivante quatre Sauvages & deux François allerent ſe mettre en embuſcade aſſez près du Fort, & un Anglois y étant tombé au point du jour, fut tué. Les quatre Sauvages firent auſſi-tôt leur cri, & vers le midi cinquante Hommes de la Garniſon s'avancerent en bon ordre vers l'endroit, d'où il leur avoit paru que venoient les cris. Ils étoient preſque deſſus, qu'ils n'avoient encore rien aperçu; mais les Nôtres, qui les voyoient venir, firent leur décharge de dix pas, puis, ſans leur donner le tems de ſe reconnoître, fondirent ſur eux, l'épée & la hache à la main, & profiterent ſi bien du déſordre, où deux attaques ſi bruſques les avoient mis, qu'il n'en rentra que quatre dans le fort, encore étoient-ils bleſſés. 1690.

Les Anglois abandonnent quatre Forts.

Il y avoit auprès de Kaskebé quatre autres Forts plus petits, d'où on commença à tirer ſur les Aſſaillans, ce qui les obligea de s'éloigner un peu, après avoir eu un Sauvage tué, & un Francois bleſſé. Sur le ſoir M. de Portneuf envoya ſommer le Gouverneur de Kaskebé, lequel répondit qu'il étoit reſolu de ſe défendre juſqu'à la mort. Portneuf ſe trouva alors un peu embarraſſé. Il étoit trop avancé pour reculer avec honneur; cependant il avoit défenſe de M. de Frontenac de s'arrêter à l'attaque d'aucune Place, & ſa Commiſſion ne l'autoriſoit qu'à faire dégât dans les Campagnes; mais il les avoit trouvé dégarnies, & les Habitans ſur leurs gardes.

D'ailleurs il avoit été inſtruit de la priſe de Corlar; M. Hertel, qui venoit de le joindre, lui avoit fait part de ſes ſuccès à Sementels, & il lui fâchoit fort de s'en retourner avec moins de gloire que ſes Collegues: outre que depuis l'arrivée de M. Hertel, toute ſa Troupe demandoit avec inſtance qu'il les menât à l'aſſaut. Tout bien conſideré, il crut que, dans la ſituation, où il ſe trouvoit, il pouvoit interpréter la volonté de ſon Général, & la reſolution fut priſe de continuer l'attaque de Kaskebé; les Anglois de leur côté ne jugerent pas qu'il leur fût poſſible de conſerver tant de Forts en même tems, & pour être plus en état de défendre celui de Kaskebé, ils en renforcerent la Garniſon de celles des quatre autres, qu'ils évacuerent.

La nuit du vintſix au vintſept les Aſſiégeans ſe logerent ſur le bord de la Mer à cinquante pas de la Place, & ſe couvrirent d'une eſpéce de morne fort eſcarpé, où ils n'avoient

1690. rien à craindre du Canon. La nuit ſuivante ils ouvrirent la tranchée ; les Canadiens, non plus que les Sauvages n'avoient nulle expérience de cette maniere d'attaque ; mais le courage & le deſir de vaincre ſuppléerent à ce défaut d'habileté. Tous travaillerent avec une ardeur extrême, & comme ils avoient heureuſement trouvé dans les Forts abandonnés tous les outils, dont ils avoient beſoin pour remuer la Terre, l'ouvrage avança avec tant de vîteſſe, que dès le ſoir du vinthuit les Aſſiegés demanderent à parlementer.

Kaskebé ſe rend, & la Garniſon eſt faite Priſonniere.

On leur déclara qu'on vouloit avoir le Fort avec tout ce qui s'y trouvoit de vivres & de munitions. Ils demanderent ſix jours pour déliberer, eſperant que dans cet intervalle ils ſeroient ſecourus ; mais on ne leur accorda que la nuit, & on continua de pouſſer la tranchée. Le lendemain ils jetterent quantité de grenades, qui ne firent preſque aucun effet ; on approchoit de la Paliſſade, & on devoit, dès qu'on y ſeroit arrivé, mettre le feu à une barrique pleine de godron, & d'autres matieres aiſées à s'enflammer, qu'on avoit toute prête.

Les Aſſiegés voyant cette machine, qui avançoit toujours, & n'imaginant aucun moyen d'en empêcher l'effet, parce que ceux, qui la faiſoient marcher, étoient à couvert dans la tranchée, arborerent un Pavillon blanc. Alors M. de Portneuf fit dire au Gouverneur qu'il n'y avoit plus d'autres conditions à eſperer pour lui, que de ſe rendre Priſonnier de guerre avec toute ſa Garniſon. Cet Officier vit bien qu'il falloit s'y reſoudre, & ſortit en effet ſur le champ avec tout ſon Monde, qui montoit à ſoixante & dix Hommes, ſans compter les Femmes & les Enfans.

Les Anglois arrivent trop tard pour le ſecourir.

A peine la Place étoit évacuée, qu'on découvrit quatre Voiles Angloiſes, & l'on ſçut depuis qu'elles venoient avec des Troupes pour ſecourir Kaskebé ; mais ceux, qui les commandoient, ne voyant point de Pavillon à aucun des Forts, comprirent qu'ils étoient venus trop tard ; que, s'ils avoient aſſez de Forces pour aider une Garniſon à défendre une Place, ils n'en avoient pas ſuffiſamment pour faire un ſiége, & après avoir attendu quelque tems pour voir ſi on ne leur feroit point de ſignaux, ils prirent le parti de revirer de bord. M. de Portneuf de ſon côté commença par ſe ſaiſir de tout ce qui étoit à ſa bienſeance dans les Forts, puis il y

fit mettre le feu, & enlever les Canons, enſuite il fit reduire en cendres toutes les maiſons à deux lieuës à la ronde. 1690.

La plûpart des Priſonniers reſterent entre les mains des Sauvages ; le Gouverneur, qui ſe nommoit le Capitaine Denys, les deux Filles de ſon Lieutenant, lequel avoit été tué pendant le ſiége, & quelques-uns des principaux Officiers, furent conduits à Quebec, où M. de Portneuf arriva le vint-trois de Juin, après vint-trois jours de marche. Un de ſes François avoit eu le bras caſſé dans la tranchée, & un Sauvage le bras percé d'un coup de fuſil ; c'eſt tout ce que lui coûta une ſi belle conquête ; mais il ne lui en reſta auſſi que la gloire d'y avoir montré beaucoup de valeur & de conduite : MM. Hertel, de Courtemanche, & tous les Volontaires s'y diſtinguerent auſſi, & les Sauvages y ſervirent parfaitement bien.

Grand Convoi envoyé à Michillimakinac.

Ce n'étoit pas aſſez de rétablir la reputation des armes Françoiſes pour raſſûrer nos Alliés : il falloit encore les mettre en état de ſe paſſer du commerce des Anglois, & de ne point craindre les efforts des Iroquois. M. de Frontenac penſoit à tout en même tems, & lorſque M. de Portneuf arriva à Quebec, il y avoit un mois, qu'il étoit parti de Montreal un grand Convoi pour Michillimakinac, ſous la conduite du Sieur de la Porte Louvigny, Capitaine Reformé, accompagné de Nicolas Perrot. Celui-ci étoit chargé des préſens du Gouverneur Général pour les Sauvages, & le premier devoit reſter à Michillimakinac en qualité de Commandant.

Il n'y avoit rien à dire à ce choix, M. de Louvigny (*a*) étoit un des plus accomplis Officiers, qu'eut alors la Nouvelle France ; mais on fut un peu ſurpris que le Général rappellât ſans ſujet M. de la Durantaye, qui par ſa ſageſſe & ſa fermeté avoit conſervé au Roy tous les Poſtes avancés dans des tems très-difficiles, & y avoit vêcu avec le plus parfait déſintéreſſement.

M. de la Durantaye eſt rappellé. Son éloge.

Quelques-uns attribuerent ſa diſgrace à ce qu'il s'entendoit trop bien, diſoit-on, avec les Miſſionnaires, & il eſt certain que ce concert, qui avoit paru au Marquis de Dénonville ſi avantageux au bien du Service, & qui l'étoit

(*a*) Il périt dans le naufrage du Chameau en 1725. étant nommé Gouverneur des Trois Rivieres.

1690. ſans doute infiniment au progrès de la Religion, n'étoit pas du goût de M. de Frontenac. D'ailleurs un mérite trop généralement applaudi, & la vertu la plus pure font ombrage à bien des Gens, & attirent toujours des Envieux, qui ne manquent guéres l'occaſion de perdre ceux, qui les offuſquent, & qui la trouvent aiſément, lorſqu'ils ont à faire à des Supérieurs ſuſceptibles de prévention. C'eſt de quoi M. de la Durantaye a fait une triſte expérience. Avec tous les genres de mérite, qui peuvent faire parvenir un Gentilhomme aux honneurs de la guerre, & des ſervices eſſentiels rendus à la Nouvelle France, il n'y a jamais été que ce qu'il étoit, quand il y eſt venu (*a*). Obligé ſur la fin de ſes jours de quitter les armes, il eſt entré dans la Magiſtrature (*b*), & il s'y eſt diſtingué par ſon intégrité; mais toujours pourſuivi par ſa mauvaiſe fortune; il eſt mort dans l'indigence, & n'a laiſſé à ſes Enfans que de grands exemples, & de la naiſſance, ſans rien pour la ſoûtenir.

Le Convoi eſt attaqué par les Iroquois.

Le Convoi, que conduiſoit M. de Louvigny, étoit accompagné de cent quarante-trois François, dont pluſieurs étoient bien aiſes de profiter de l'occaſion, pour aller chercher les Pelleteries, qu'ils avoient dans les Magaſins de Michillimakinac, & que la crainte des Partis Iroquois ne leur avoit pas permis de retirer. Six Sauvages s'embarquerent auſſi avec eux, & un Détachement de trente Hommes, commandé par MM. d'HOSTA, Capitaine, & de LA GEMERAYE, Lieutenant, eut ordre de les eſcorter pendant trente lieuës.

Ils partirent le vintdeux de May, & le lendemain ils découvrirent deux Canots Iroquois en un lieu, nommé *les Chats*. MM. d'Hoſta & de Louvigny, qui jugerent qu'ils n'étoient pas ſeuls, envoyerent trente Hommes dans trois Canots, & ſoixante par Terre, pour enveloper l'Ennemi de toutes parts. Les premiers tomberent dans une embuſcade, & eſſuyerent d'abord un grand feu, à bout portant; les Iroquois, qu'ils ne voyoient point, les choiſiſſant, & tirant à coups ſûrs. Auſſi dans le Canot de M. de la Gemeraye, qui avoit voulu aborder le premier, il ne reſta après la premiere décharge, que deux Hommes, qui ne fuſſent pas bleſſés.

(*a*) Il étoit Capitaine dans Carignan-Salieres.
(*b*) Il eſt mort Conſeiller au Conſeil Supérieur de Quebec.

Louvigny

Louvigny ſe déſeſperoit de voir ainſi maſſacrer ſes Gens, ſans pouvoir les ſecourir; car Perrot, à qui il avoit un ordre exprès d'obéir pendant le chemin, ne vouloit point lui permettre d'avancer, de peur de riſquer les préſens, dont il étoit Porteur, & avec eux tout le ſuccès de la négociation, dont il étoit chargé. A la fin pourtant il ſe laiſſa gagner aux inſtances du Commandant, & de M. d'Hoſta. Auſſitôt l'un & l'autre ſe mit à la tête de cinquante à ſoixante Hommes, & coururent ſur l'Ennemi; la charge fut ſi bruſque, & faite ſi à propos, que trente Iroquois furent tués, pluſieurs bleſſés, quelques-uns pris, & le reſte eut bien de la peine à s'embarquer pour ſe ſauver. Ils étoient au nombre de treize Canots, & la défaite de ce Parti produiſit un bon effet. 1690. Ceux-ci ſont défaits.

MM. d'Hoſta & de la Gemaraye étant retournés peu de tems après à Montreal, envoyerent de-là un de leurs Priſonniers au Comte de Frontenac, qui le remit à Oureouharé, lequel fut fort ſenſible à cette marque de confiance : un autre fut mené à Michillimakinac, & livré aux Outaouais, qui, pour faire voir au nouveau Commandant qu'ils ne ſongeoient plus à s'accommoder avec les Iroquois, le brûlerent. Ce changement fut le fruit de nos victoires, dont le Convoi porta la nouvelle aux Sauvages dans le tems, que leurs Ambaſſadeurs ſe diſpoſoient à partir pour mettre la derniere main à un Traité irrévocable avec la Nation Iroquoiſe. Effet de cette victoire.

Mais quand ils virent venir les François Victorieux de tous leurs Ennemis, chargés de marchandiſes, & en aſſez grand nombre pour les raſſûrer eux-mêmes contre tout ce que pourroient entreprendre les Iroquois, alors charmés des préſens, que Perrot leur délivra, & qu'il ſçut admirablement bien leur faire valoir; ils s'attacherent plus étroitement, que jamais à nos intérêts, & ne tarderent pas à nous en donner des marques certaines. Cent dix Canots, portant pour cent mille écus de Pelleteries, conduits par plus de trois-cent Sauvages de toutes les Nations Septentrionnales, partirent peu de tems après pour Montreal, & ils y trouverent le Comte de Frontenac, qui s'y étoit rendu pour être plus à portée de défendre ce Gouvernement ménacé d'une invaſion.

Toute eſperance de paix avec les Iroquois étoit évanouie. Nous avons vû que ces Barbares avoient arrêté le Chevalier Perfidie des Iroquois.

1690. d'Eau, & tous les François de ſa ſuite, quoique le Gouverneur Général, en députant cet Officier à Onnontagué, eût prétendu donner à ce Canton une marque de confiance, qui auroit du le flatter. Ils firent plus, ils l'envoyerent à Manhatte, pour convaincre les Anglois qu'ils étoient bien éloignés de ſe reconcilier avec les François. Enfin ils porterent la perfidie juſqu'à violer le droit des Gens : ils brûlerent deux des François, qui avoient accompagné cet Officier. Je ne ſçai ce qui empêcha qu'on fût inſtruit d'abord de cette trahiſon ; mais on ſoupçonna bientôt que les Cantons perſiſtoient à vouloir la guerre, & le Gouverneur Général ne differa point à prendre ſes précautions pour n'être point ſurpris. Il donna de bons ordres pour la ſûreté des Quartiers les plus expoſés aux ravages de ces Barbares, & pour cet effet il fit deux Détachemens de ſes meilleures Troupes. Le premier, deſtiné à veiller ſur la Côte du Sud, depuis Montreal juſqu'à la Riviere de Sorel, étoit commandé par le Chevalier de CLERMONT, Capitaine Reformé ; le ſecond, qui devoit mettre en ſûreté tout le reſte du Pays juſqu'à la Capitale, étoit ſous les ordres du Chevalier de LA MOTTE, auſſi Capitaine Reformé. Le Chevalier de Clermont en arrivant à l'embouchure de la Riviere, apprit que des Enfans, qui y gardoient des Beſtiaux, avoient été enlevés par des Iroquois, il les pourſuivit, & délivra les Enfans, à la reſerve d'un ſeul, que ces Barbares avoient tué d'abord, parce qu'il ne pouvoit pas les ſuivre.

Nouvelles hoſtilités de leur part.

Dans le même tems un autre Parti d'Iroquois étant deſcendu par la Riviere des Prairies dans l'Iſle de Montreal, fut découvert par un Habitant, lequel en donna avis au Sieur COLOMBET, Lieutenant Reformé. Cet Officier ramaſſa auſſitôt vint-cinq Hommes, & courut chercher l'Ennemi, qui fit la moitié du chemin pour le rencontrer. Les Iroquois étoient fort ſupérieurs en nombre, ils chargerent les François avec beaucoup de réſolution ; Colombet reſta ſur la place avec quelques-uns des Siens ; mais les Iroquois perdirent vint-cinq des leurs. Quelques jours auparavant une autre Troupe de ces Sauvages avoit enlevé quinze, ou ſeize Perſonnes, Femmes & Enfans, près de la Riviere de Bekancourt : on les pourſuivit ; mais tout ce qu'on y gagna, c'eſt que les Barbares, pour fuir plus aiſément, maſſacrerent tous leurs Priſonniers.

1690.

Enfin on n'étoit en ſûreté nulle part, & une bonne partie des Terres ne put être enſemencée, ce qui cauſa l'année ſuivante une très-grande famine dans toute la Colonie. Ce fut dans le plus fort de ces allarmes, que le dixhuitiéme d'Août le Sieur de la Chaſſaigne (*a*), qui commandoit au Fort de la Chine, fut averti qu'il paroiſſoit une Flotte de Canots ſur le Lac de S. Louis. On ne douta preſque point que ce ne fuſſent des Iroquois, & M. de Frontenac, qui depuis trois ſemaines étoit à Montreal, donnoit déja ſes ordres pour faire avertir les Habitans de la Campagne de ſe retirer dans les Forts, lorſque Tilly, Sieur de l'Iſle, vint l'aſſûrer que c'étoit le grand Convoi de Michillimakinac, dont j'ai parlé.

Arrivée d'un grand Convoi de Michillimakinac.

La joye fut grande partout, & proportionnée à la frayeur, que l'on avoit euë. La petite Flotte arriva à Montreal, & fut reçuë aux acclamations de toute la Ville. Le vint-deux le Général donna publiquement audience à tous les Chefs : ils parlerent fort bien, & ils parurent être dans les diſpoſitions les plus favorables par raport à la ſituation préſente des affaires. Le jour ſuivant la Traite commença ; mais elle fut bientôt interrompuë par un Iroquois du Sault S. Louis, nommé LA PLAQUE, & Neveu du grand Agnier.

Il avoit été envoyé à la découverte du côté d'Orange, & comme il revenoit pour rendre compte de ce qu'il avoit vû, il s'arrêta à un demi-quart de lieuë de l'endroit, où les Outaouais & les autres Sauvages étoient campés, & faiſoient la Traite. Il s'aviſa alors de faire pluſieurs cris de mort : les Sauvages, qui crurent l'Ennemi fort proche, prirent d'abord les armes ; mais comme au bout de quelque tems ils ne virent rien, ils ſe raſſûrerent, & retournerent à leur Traite.

Cependant la Plaque entra dans la Ville, & dit à M. de Frontenac qu'il avoit aperçu ſur les bords du Lac du S. Sacrement une Armée entiere occupée à faire des Canots ; qu'il s'en étoit aproché à diverſes repriſes, pour tâcher de faire quelques Priſonniers, mais inutilement, & qu'avant que de ſe retirer, il avoit porté trois caſſetêtes à une Cabanne, pour apprendre aux Ennemis qu'ils étoient découverts, & pour les défier. La Plaque étoit un Brave, aſſez mauvais Chrétien, mais fort attaché aux François. J'en ai parlé ailleurs, & j'ai dit qu'il avoit été Lieutenant dans nos Troupes. On ne

M. de Frontenac eſt averti de l'aproche d'une Armée d'Anglois & d'Iroquois.

(*a*) Il eſt mort Gouverneur de Montreal.

1690. crut donc pas devoir douter de la ſincérité de ſon raport, & le Général jugea qu'il ne falloit rien négliger pour metre le Gouvernement de Montreal en état de défenſe.

Il ſongea d'abord aux moyens de retenir auprès de lui ſes Alliés : il les careſſa beaucoup, il les regala avec profuſion, puis les ayant aſſemblés, il leur dit qu'il étoit charmé de la diſpoſition, où il les voyoit de ne faire, ni paix, ni tréve avec les Iroquois ; qu'ils ne pouvoient plus douter qu'il ne fût lui-même reſolu de les pourſuivre ſans relâche, juſqu'à ce qu'il les eût reduits à lui demander humblement la paix ; qu'il les prioit de croire qu'il ne la leur accorderoit qu'à des conditions également avantageuſes aux François & à leurs Alliés, puiſque les uns n'étoient pas moins ſes Enfans, que les autres.

Il ajoûta enſuite qu'il les croyoit trop braves Gens, & trop ſincérement attachés à ſa Perſonne, pour l'abandonner à la veille de le voir attaqué par une Armée de leurs Ennemis communs, & qu'il ne s'agiſſoit plus que de déliberer s'il étoit plus à propos d'aller au devant de cette Armée, ou de l'attendre de pied ferme. Puis, ſans leur donner le tems de répondre, il fit la cérémonie de leur mettre en mains la hache, en diſant qu'il étoit fort perſuadé qu'ils s'en ſerviroient bien. Il ne crut pas même qu'il fût contre ſa dignité de commencer à chanter, le caſſetête à la main, ſa Chanſon de guerre : il voulut leur montrer par-là que ſon intention étoit de combattre à leur tête. Tout ſied bien à un Homme, qui ſçait faire tout avec dignité & à propos. Les Sauvages furent enchantés de ces manieres du Comte de Frontenac, & ne lui répondirent que par des acclamations, qui l'aſſûroient de leur conſentement.

Allarme à Montreal. Le vintneuf d'Août le Chevalier de Clermont, qui avoit eu ordre de remonter la Riviere de Sorel pour obſerver les Ennemis, arriva à Montreal, & raporta qu'il en avoit aperçu un très-grand nombre ſur le Lac Champlain, & qu'il en avoit même été pourſuivi juſqu'à Chambly : ſur quoi les ſignaux furent donnés pour aſſembler les Troupes & les Milices. Le trente-uniéme le Comte de Frontenac paſſa de grand matin à la Prairie de la Magdeleine, où il avoit aſſigné le rendez-vous général, & les Sauvages, qu'il y avoit invités, s'y rendirent le ſoir, ſans laiſſer même un ſeul Homme dans leur Quartier, pour y garder leurs marchandiſes.

1690.

Grand Conſeil, & ce qui s'y paſſe.

Le lendemain il fit la revûë de ſon Armée, qui ſe trouva de douze-cent Hommes, & l'après-dîné quelques Sauvages du Sault S. Louis inviterent les Chefs des autres Nations à ſe trouver chez leur Pere Ononthio, qui avoit quelque choſe d'important à leur communiquer. Ils y vinrent, & quand ils furent tous aſſemblés, Louis Atherihata, un des plus conſiderables Chefs du Sault S. Louis, fit au nom de tous les Iroquois Chrétiens un très-beau diſcours. Il commença par exhorter tous les Sauvages à ouvrir leur cœur à leur Pere commun, & à ne lui rien cacher de ce qui s'étoit paſſé de plus ſecret depuis quelques années. Puis s'adreſſant aux Outaouais en particulier, il leur dit qu'il avoit été inſtruit de toutes leurs négociations avec les Cantons, qu'il n'ignoroit point qu'ils y avoient renoncé; mais qu'il lui reſtoit encore ſur cela quelque ombre de défiance, & qu'il les prioit de vouloir bien déclarer nettement quelles raiſons les avoient engagés à traiter ainſi avec l'Ennemi, ſans la participation de leur Pere, & quelle étoit leur diſpoſition préſente à l'égard des François.

Il eſt vrai, répondit l'Orateur Outaouais, que nous avons « rendu aux Iroquois quelques Eſclaves, & que nous avions « promis d'en rendre encore d'autres; mais faites attention à « la conduite, que l'on avoit tenuë avec nous, & vous juge- « rez enſuite, ſi nous avions tort. Après nous avoir engagés « dans la guerre, on nous a obligés de ceſſer toute hoſtilité, « puis on nous a fait reprendre la hache, ſans nous en dire la « raiſon. Nous ne comprenions rien à toutes ces variations, « & nous étions encore plus ſurpris du peu de vigueur, avec « laquelle on faiſoit la guerre. Enfin craignant que les Fran- « çois, aſſez embarraſſés à ſe défendre, ne nous laiſſaſſent acca- « bler, ſans pouvoir nous ſecourir, nous avons cru devoir « ſonger à notre ſûreté. Nous avons donc porté des paroles, « & nous en avons reçu; mais cette négociation n'a point « été achevée. Le premier de nos Ambaſſadeurs eſt mort chez « les Tſonnonthouans; les autres ſont revenus à Michillima- « kinac, ſans rien conclurre. Sur ces entrefaites nous avons ap- « pris le retour de notre ancien Pere, & ſitôt qu'il nous a fait « ſçavoir ſa volonté, nous avons rejetté toute penſée d'accom- « modement avec l'Iroquois, & nous ſommes venus pour nous « inſtruire encore mieux des intentions de notre Pere. «

1690. Dès qu'il eut ceſſé de parler, l'Orateur Huron ſe leva, & dit que pour lui, il ne s'étoit jamais départi de l'alliance des François, & de l'obéiſſance, qu'il devoit à ſon Pere, auquel il étoit reſolu, quoiqu'il arrivât, de demeurer toujours fidéle. On ſçavoit bien ce qu'on devoit penſer de cette proteſtation; mais ce n'étoit pas alors le tems de faire des reproches, & on ne lui répondit rien. Tous les autres Sauvages témoignerent qu'ils étoient dans les mêmes ſentimens que ceux-ci, & M. de Frontenac ſçut bon gré à Louis Atherihata d'avoir donné lieu à ce petit éclairciſſement. Il rompit la Conference, de peur qu'elle ne dégénérât en altercation, & dit qu'auſſitôt qu'il auroit repouſſé l'Ennemi de deſſus ſes Terres, chacun pourroit s'en retourner chez ſoi.

Quelques François ſe laiſſent ſurprendre.

Le jour ſuivant les Découvreurs revinrent, & aſſûrerent qu'ils n'avoient rien vû, ni remarqué aucunes piſtes, ſur quoi l'Armée fut licenciée juſqu'à nouvel ordre, & les Habitans alloient preſſer leurs recoltes, pour leſquelles ils avoient beaucoup appréhendé. Deux jours après un Parti d'Iroquois tomba ſur un Quartier, nommé *la Souche*, éloigné ſeulement d'un quart de lieuë de celui, où l'Armée avoit campé. Ils y trouverent des Habitans & des Soldats occupés à couper des bleds, & fort écartés les uns des autres, quoiqu'on leur eût enjoint de ſe tenir toujours ſur leurs gardes, & à portée de ſe ſecourir mutuellement. La plûpart étoient même ſans armes, & le Commandant de ce Quartier n'avoit pas eu la précaution de poſer des Sentinelles, ce qui avoit été expreſſément ordonné.

Quelques-uns néanmoins ſe défendirent bien, & les Iroquois perdirent ſix Hommes. Il y eut du côté des François dix Soldats, onze Habitans, & quatre Femmes, pris ou tués; pluſieurs Bêtes à cornes égorgées, des maiſons & des amas de foin brulés. Les Ennemis ſe promettoient bien de ne pas demeurer en ſi beau chemin; mais ils aperçurent un ſecours conſiderable, qui venoit de Montreal, & ils regagnerent les Bois. Ce Parti n'étoit qu'un Détachement de l'Armée, qui avoit été découverte par la Plaque, & dont nous verrons en ſon lieu quel fut le ſort. Le Comte de Frontenac fut très-mortifié d'avoir trop aiſément ajoûté foi à ſes Coureurs, & d'avoir reçu ce petit échec ſous les yeux de ſes Alliés. Il comprit tout le danger, qu'il auroit couru, ſi toute l'Armée Ennemie lui fût alors tombé ſur les bras.

1690.

Le jour même de cette aventure, c'eſt-à-dire, le quatriéme de Septembre, ce Général avoit aſſemblé pour la derniere fois les Sauvages, qui demandoient avec inſtance leur congé: il leur dit qu'ils devoient être contens du prix, auquel on leur avoit donné les marchandiſes; qu'il eût encore fait davantage en leur faveur, s'il eût été averti plûtôt de leur arrivée; qu'au reſte, s'ils s'étoient plaints par le paſſé de la cherté de nos denrées, les François pouvoient leur faire avec juſtice le même reproche; qu'il aprouvoit tout ce que Perrot, ſon Envoyé, leur avoit dit de ſa part; qu'ils devoient être convaincus que leur intérêt demandoit qu'ils fiſſent la guerre aux Iroquois; que pour lui, il ne poſeroit point la hache, que cette Nation ne fût humiliée; qu'il les exhortoit à la harceler ſans ceſſe, juſqu'à ce qu'on fût en état de l'aller attaquer dans ſon propre Pays; qu'ils ſçavoient ce qu'il avoit déja fait contre les Anglois; qu'il étoit dans la reſolution de ne leur pas donner un moment de relâche; qu'il avoit cru devoir commencer par eux, parce qu'ils étoient les premiers Auteurs du mal; qu'on avoit par ſon ordre épargné les Agniers à Corlar, dans l'eſperance, qu'ils ſe rendroient aux ſollicitations d'Oureouharé; mais que, puiſqu'ils continuoient à abuſer de ſa bonté, il alloit les pouſſer à toute outrance. Il accompagna ce diſcours de fort beaux préſens, & de ces manieres engageantes, qu'il ſçavoit ſi bien prendre, lorſqu'il vouloit gagner quelqu'un, & les Sauvages partirent fort contens de lui & de tous les François.

M. de Frontenac congédie ſes Alliés.

Peu de jours après leur départ les Iroquois reparurent en pluſieurs endroits, & ſurprirent encore les François, qui les croyoient fort loin. Le Sieur DES MARAIS, Capitaine Reformé, qui commandoit dans le Fort de *Chateaugué*, au deſſus du Sault S. Louis, étant ſorti dans la Campagne avec ſon Valet & un Soldat, tomba dans une embuſcade, que lui avoient dreſſée trois de ces Barbares, qui choiſirent chacun leur Homme, & les tuerent tous trois. Le vintdeux de Septembre le Chevalier de la Motte, & le Sieur MURAT, Lieutenant, furent attaqués par un Parti plus nombreux, que celui, qu'ils commandoient, ils le repouſſerent néanmoins; mais les Sauvages étant revenus à la charge dans le tems, que ces Meſſieurs les croyoient en fuite, le Chevalier de la Motte fut tué ſur la place, & on n'a jamais ſçu depuis ce qu'étoit devenu le Sieur Murat.

Nouveaux échecs de la part des Iroquois.

1690. Dans le chagrin, que cauſerent à M. de Frontenac ces fâcheuſes nouvelles, il appella Oureouharé, & après lui avoir expoſé en peu de mots la conduite, qu'il avoit tenuë avec ſa Nation, & dans le tems de ſon premier Commandement, & depuis ſon retour de France; il lui dit qu'il avoit cru pouvoir ſe flatter qu'au moins la reconnoiſſance des bienfaits, dont il l'avoit comblé lui-même en particulier, l'auroit engagé à faire ouvrir les yeux à ſes Compatriotes, & qu'il falloit, ou qu'il fût bien inſenſible à ſes bontés, s'il avoit manqué à ce devoir, ou que ſa Nation fît bien peu de cas de lui, s'il n'avoit pu la faire entrer dans des ſentimens plus raiſonnables, & plus conformes à ſes véritables intérêts.

Reproche de M. de Frontenac à Oureouharé.

L'Iroquois parut mortifié de ce diſcours, dont il ſentit toute la force, il ſe contint néanmoins, & ſans faire paroître la moindre alteration, il pria le Général d'obſerver qu'à ſon retour de France il avoit trouvé les Cantons engagés dans une alliance avec les Anglois, qu'il n'étoit pas aiſé de rompre, & tellement envenimés contre les François, dont la trahiſon les avoit, pour ainſi dire, forcés à contracter cette alliance, qu'il avoit fallu attendre du tems & des conjonctures une diſpoſition plus favorable; que de ſon côté il n'avoit rien à ſe reprocher; que le refus, qu'il avoit fait de retourner dans ſon Canton, où il étoit paſſionnément deſiré, devoit avoir écarté tout ſoupçon contre ſa fidélité; que ſi, malgré une marque ſi peu équivoque de ſon attachement pour les François, on lui faiſoit l'injuſtice d'en former quelqu'un contre lui, il ne tarderoit pas à le diſſiper.

Réponſe de ce Sauvage.

Cette réponſe fit preſque repentir M. de Frontenac de ſa mauvaiſe humeur, & de la défiance, qu'elle lui avoit inſpirée; il donna quelques marques d'amitié à Oureouharé, & reſolut de s'appliquer plus que jamais à s'attacher un Homme ſi raiſonnable, & dont il étoit perſuadé qu'il pouvoit tirer de grands ſervices; mais il eut bientôt d'autres affaires ſur les bras. Le dixiéme d'Octobre, comme il ſe diſpoſoit à retourner à Quebec, un Officier, parti la veille de cette Capitale, lui rendit deux Lettres de M. PREVÔT, Major de la Place, & qui y commandoit en ſon abſence (*a*). La premiere étoit dattée du cinquiéme, & portoit qu'un Abénaqui venoit de lui donner avis que trente Vaiſſeaux étoient partis

(*a*) Il n'y avoit point alors de Lieutenant de Roy en Canada.

de

de Baſton, & qu'on aſſûroit qu'ils étoient deſtinés à faire le ſiége de Quebec. 1690.

Ce Sauvage, au zéle & à la diligence duquel la Nouvelle France fut en partie redevable de ſon ſalut, étoit venu en douze jours de *Peſcadoué*, & ajoûta à M. Provôt que la Flotte Angloiſe étoit en Mer depuis ſix ſemaines. La ſeconde Lettre du Major étoit du ſept, & marquoit que le Sieur de CANONVILLE l'avoit averti qu'il avoit aperçu vers Tadouſſac vintquatre Bâtimens Anglois, dont huit lui avoient paru fort gros. Le Major ajoûtoit que, ſur cet avis, il avoit détaché le Sieur de GRANDVILLE, ſon Beaufrere, avec une Biſcayene, & un Canot bien armé, pour avoir des nouvelles plus certaines.

Une Flotte Angloiſe ſe diſpoſe à faire le ſiége de Quebec.

Le Gouverneur Général eut quelque peine à croire qu'une Flotte ſi conſidérable fût ſi proche, ſans qu'il eût ſeulement eu le vent qu'on armoit à Baſton. Il s'embarqua néanmoins ſur l'heure même avec M. de Champigny dans un petit Bâtiment, où ils penſerent périr, & le lendemain vers les trois heures du ſoir un ſecond Courier de M. Provôt lui apprit que les Demoiſelles de la Lande & Joliet avoient été priſes auprès de Tadouſſac par une Flotte de trente-quatre Voiles, qui pouvoit bien être dans le tems, qu'il écrivoit, à l'Iſle aux Coudres, c'eſt-à-dire, à quinze lieuës de Quebec.

Ce qui fut cauſe que M. de Frontenac fut ſurpris.

Ce qui avoit le plus contribué à tromper M. de Frontenac, & à le tranquilliſer par raport à Quebec, c'eſt qu'il croyoit les Anglois fort occupés du côté de l'Acadie, à laquelle il avoit plus d'une raiſon de croire qu'ils en vouloient. Le fait étoit vrai; mais il avoit mal ſuppoſé que l'Acadie arrêteroit les Anglois plus lontems, qu'elle ne fit. D'ailleurs il ne pouvoit ſe perſuader qu'il pût ſortir de Baſton aſſez de Forces pour attaquer en même tems toute la Nouvelle France, encore moins que l'Acadie fût conquiſe, & que les Conquerans lui en aportaſſent la premiere nouvelle.

Etat, où ſe trouvoit alors l'Acadie.

Le mal venoit de ce qu'il ne connoiſſoit pas aſſez le mauvais état de cette Province. Nous avons vû que quatre Bâtimens ſortis du Port de Baſton avoient paru à la vûë de Kaſkebé au moment, que cette Place venoit de ſe rendre à M. de Portneuf. On avoit ſçu depuis à Quebec que ces Bâtimens, arrivés trop tard pour ſecourir Kaskebé, avoient tourné du côté de Port Royal. M. de Frontenac avoit eu au

1690. mois de Juillet la confirmation de cette nouvelle ; mais il ne s'étoit pas trouvé en ſituation de ſecourir ce Poſte, au cas, qu'il fût attaqué, & il ne le croyoit apparemment pas dégarni de Troupes, de vivres, & des munitions au point, où il l'étoit.

Cependant M. de Manneval, Gouverneur de l'Acadie, & qui faiſoit ordinairement ſa réſidence au Port Royal, n'y avoit que quatrevint ſix Hommes de Garniſon, & dixhuit piéces de canon, qui n'étoient pas même en batterie. Les dernieres fortifications, qu'on avoit faites à la Place, étoient ſi peu de choſes, qu'elles ne pouvoient pas la garantir contre un coup de main, & l'on y manquoit abſolument de tout. Les autres Poſtes étoient encore moins fortifiés, & auſſi mal pourvûs. D'ailleurs la plûpart des Habitations Françoiſes, encore plus écartées, que celles du Fleuve S. Laurent, étoient abſolument ſans aucune défenſe.

Elle eſt attaquée par les Anglois.

Telle étoit la ſituation de l'Acadie, lorſque le vintdeux de May 1690. un Soldat & deux Habitans, qui étoient de garde à l'entrée du Baſſin du Port Royal, aperçurent deux Bâtimens Anglois, qui faiſoient force de voiles pour y entrer. Ils tirerent auſſitôt une boëte, qui étoit le ſignal, qu'on leur avoit marqué, pour avertir le Gouverneur, & s'embarquerent au plus vîte dans un Canot. Ils arriverent au Fort vers les onze heures de nuit, & ſur leur raport M. de Manneval fit ſur le champ tirer un coup de canon, pour avertir les Habitans de ſe rendre auprès de lui.

Le vintiéme l'Eſcadre Angloiſe, compoſée d'une Fregate de quarante canons, d'un autre Navire de ſeize, d'un Troiſiéme de huit, & de quatre Caiches, mouilla l'ancre à une demie-lieuë du Port Royal, & auſſitôt l'Amiral Guillaume PHIBS, Homme de fortune, & d'un mérite proportionné à ſa premiere condition de Charpentier, envoya ſa Chaloupe au Fort avec un Trompette, pour ſommer le Gouverneur de lui rendre ſa Place avec tout ce qui y étoit, ſans aucune capitulation.

M. de Manneval retint le Trompette, & faute d'Officiers, envoya M. PETIT, Prêtre du Seminaire de Quebec, qui lui ſervoit d'Aumônier, au Général Anglois, pour tâcher d'en obtenir au moins des conditions tolerables ; car il comprit d'abord qu'inutilement il ſe mettroit en défenſe avec ſi peu

de Soldats, mal armés, découragés, ſans un ſeul Officier, & ne pouvant compter ſur les Habitans, dont trois ſeulement s'étoient rendus au ſignal d'appel. Outre qu'il n'avoit abſolument Perſonne pour placer, & pour ſervir ſon canon, que depuis deux mois il étoit fort tourmenté de la goutte, & qu'on aſſûroit que l'Ennemi avoit huit cent Hommes de débarquement. 1690.

Le Gouverneur ſe rend par capitulation.

Guillaume Phibs déclara d'abord à M. Petit qu'il vouloit avoir le Gouverneur, ſa Garniſon, & tous les Habitans à diſcretion. L'Eccleſiaſtique lui répondit réſolument que M. de Manneval périroit plûtôt que de commettre une pareille lâcheté : Phibs alors lui demanda s'il étoit chargé de lui faire quelques propoſitions, & la réponſe fut, qu'il avoit ordre de lui dire qu'on lui rendroit le Port Royal aux conditions ſuivantes, 1°. Que le Gouverneur & les Soldats ſortiroient avec armes & bagages, & ſeroient conduits à Quebec dans un Vaiſſeau, qu'on lui fourniroit. 2°. Que les Habitans ſeroient conſervés & maintenus dans la poſſeſſion paiſible de leurs biens, & que l'honneur des Filles & des Femmes ſeroit à couvert. 3°. Que tous auroient le libre Exercice de la Religion Catholique Romaine, & qu'on ne toucheroit point à l'Egliſe.

Il y a bien de l'apparence que Phibs prit dès-lors la reſolution de tout accorder, & de ne rien tenir. La facilité, avec laquelle il conſentit aux demandes de M. Petit, & la conduite, qu'il tint dans la ſuite, ne laiſſent preſque aucun lieu d'en douter. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ne fit aucune difficulté ſur rien, & que l'Eccleſiaſtique lui ayant propoſé de mettre cette Capitulation par écrit, il le refuſa, en diſant que ſa parole de Général valoit mieux que tous les écrits du monde. M. Petit eut beau inſiſter, il n'en put rien tirer davantage.

M. de Manneval ne fut pas même auſſi difficile, que ſon Envoyé; immédiatement après le retour de celui-ci, il écrivit au Général Anglois qu'il s'en tenoit à ce qui avoit été arrêté, & que, s'il vouloit bien lui envoyer ſa Chaloupe le lendemain, il iroit lui-même le trouver à ſon bord, pour lui donner une preuve convainquante de la franchiſe, avec laquelle il traitoit. Phibs envoya ſa Chaloupe, le Gouverneur s'y embarqua; la Capitulation fut confirmée de bouche

1690. en préſence du Sieur DES GOUTTINS, Ecrivain de Roy, faiſant l'Office de Commiſſaire Ordonnateur au Port Royal, & le Général Anglois ajoûta qu'il laiſſoit au choix de M. de Manneval d'être mené avec toute ſa Garniſon en France, ou à Quebec.

Le Gouverneur témoigna qu'il aimeroit mieux aller en France, & Phibs lui promit de l'y faire tranſporter. Tout étant ainſi conclu, M. de Manneval & l'Amiral Anglois deſcendirent à Terre. Le Premier remit les clefs du Fort au Second, & le rendit Maître de tout. A la vûë de l'état, où ſe trouvoit cette Place, Phibs parut fort étonné, & ſe repentoit d'avoir accordé des conditions ſi honorables à des Gens, qui étoient ſi peu en pouvoir de ſe défendre; il diſſimula néanmoins juſqu'à ce qu'il eût trouvé un prétexte de violer une Capitulation, qu'il prétendoit lui avoir été extorquée par ſurpriſe.

La capitulation n'eſt point gardée.

Il ne le chercha point lontems; car ayant ſçu que, tandis que le Gouverneur étoit ſur ſon bord, des Soldats & des Habitans, qui étoient yvres, avoient pris quelque choſe dans un Magaſin appartenant à M. Perrot, Prédéceſſeur de M. de Manneval dans le Gouvernememt de l'Acadie, il déclara que ce qui avoit été détourné étant au Roy ſon Maître, il ne ſe croyoit plus obligé à rien tenir de ce qu'il avoit promis. Il commença enſuite par déſarmer les Soldats, puis il les fit tous enfermer dans l'Egliſe; il demanda même à MM. de Manneval & des Gouttins leurs épées, qu'il leur rendit néanmoins ſur le champ; mais en leur ſignifiant qu'ils étoient ſes Priſonniers. Il donna au Gouverneur ſon logis pour priſon, & y mit une Sentinelle. Il lui enleva tout ſon argent, & juſqu'à ſes hardes, il mit toutes les Habitations au pillage, parce que, dit-il, il ſçavoit que les Habitans avoient caché tout ce qu'ils avoient de meilleur, il n'épargna pas même la maiſon des Prêtres, ni l'Egliſe, où ſes Gens commirent de grandes impietés.

M. Perrot eſt pourſuivi par les Anglois.

Quelques jours auparavant M. Perrot, qui, après avoir perdu le Gouvernement de l'Acadie, étoit demeuré dans cette Province pour ſes affaires particulieres, s'étoit embarqué dans une Caiche avec le Sieur DUCLOS, ſon Commis, dans le deſſein de faire la Traite le long de la Côte. Le vintſeptiéme de May, comme il retournoit au Port Royal, ſans ſça-

voir que les Anglois en étoient les Maîtres, un vent contraire l'arrêta pour ſon bonheur à l'entrée de la Baye. Alors ne voyant point la Sentinelle ordinaire, il ſe douta de quelque choſe, il ſe mit dans un Canot avec M. Damour, Gentilhomme Canadien, & un Sauvage, pour s'inſtruire de ce qui étoit arrivé; &, après avoir fait trois lieuës, il aperçut un Navire Anglois mouillé dans la Riviere, ſur laquelle étoit bâti le Bourg, & entendit pluſieurs coups de canon, & des décharges de mouſqueterie. 1690.

Il crut qu'on ſe battoit, cacha ſon Canot dans le Bois, & alla par Terre juſqu'à la premiere maiſon, qu'il trouva abandonnée. Il ſe retira promptement, ſe rembarqua dans ſon Canot, pour regagner ſa Caiche, qu'il rencontra dans le Baſſin. Elle avoit même été aperçuë par deux Anglois, qui, inſtruits de ſon retour, l'attendoient, & s'étoient embarqués dans une Chaloupe pour l'aborder; mais comme la Marée baiſſoit, la Chaloupe, qui ne s'étoit pas encore aſſez éloignée du rivage, échoua. M. Perrot profita de cet accident, & ayant encore évité un Canot, qui le pourſuivit quelque tems, il gagna ſa Caiche, appareilla, & ſortit du Baſſin. Le Navire Anglois, qu'il avoit aperçu, l'avoit auſſi découvert, & ſe mit à ſes trouſſes; mais voyant qu'il ne pouvoit pas le gagner, il rentra dans le Port, & M. Perrot ſe jetta dans celui des Mines.

M. de Villebon arrive au Port Royal, & n'y trouve plus les Anglois.

Le quatorziéme de Juin le Chevalier de Villebon, Capitaine, un des Fils du Baron de Bekancourt, & dont la Compagnie étoit en Acadie, arriva de France au Port Royal. Il y trouva MM. Perrot & des Gouttins, & il apprit d'eux que l'Amiral Phibs n'y étoit reſté que douze jours après la reduction de la Place, qu'il en avoit emmené M. de Manneval, un Sergent & trente-huit Soldats avec M. Petit & un autre Eccleſiaſtique, nommé M. Trouvé; qu'avant ſon depart il avoit aſſemblé les Habitans, & leur avoit fait prêter ſerment de fidélité aux Rois d'Angleterre Guillaume & Marie; qu'il avoit établi ſon premier Sergent, nommé Chevalier, pour Commandant du Port Royal, & ſix des principaux Habitans pour rendre la Juſtice en qualité de Conſeillers.

Ces nouvelles embarraſſerent fort le Chevalier de Villebon. Il avoit amené avec lui de France le Sr. Saccardie,

1690. Ingénieur, & il tint Conſeil avec cet Officier, MM. Perrot & des Gouttins ſur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture, où il ſe trouvoit, pour ſauver le reſte d'une Colonie, dont il étoit ſeul chargé, & pour mettre en ſûreté les effets du Roy, qu'il avoit apportés de France. Ce qui l'inquiettoit le plus, c'eſt que les Anglois étoient encore dans le Port de la Héve, où en moins de trois jours ils pouvoient être inſtruits de ſon arrivée, & il n'étoit nullement en état de leur réſiſter, au cas, qu'ils revinſſent pour l'attaquer dans le Port Royal.

Tout bien conſideré, il fut reſolu d'un conſentement unanime de ſe retirer dans la Riviere de S. Jean, où le Chevalier de Grandfontaine avoit eu un Fort en un lieu, nommé *Jemſet* (*a*), d'y tranſporter les effets du Roy, & ceux de la Compagnie, d'y raſſembler tout ce qu'on pourroit de Soldats, dont pluſieurs s'étoient tirés des mains des Anglois, ou avoient trouvé le moyen de n'y pas tomber : de mander au ſieur de Montorgueil, Lieutenant de la Compagnie de Villebon, qui étoit à Chedabouctou avec un Détachement de quatorze Soldats, de venir joindre ſon Capitaine à Jemſet, &, quand tout cela ſeroit exécuté, de conſtruire un Fort de pierre au même endroit, d'envoyer de-là le plus qu'il ſeroit poſſible de ſecours aux Sauvages, & de les encourager à continuer la guerre, qu'ils faiſoient toujours très-vivement aux Anglois. En effet ces Sauvages couroient ſans ceſſe la Nouvelle Angleterre, & ne trouvoient preſque nulle part de réſiſtance ; on venoit même d'apprendre que quarante Abénaquis avoient depuis peu défait en pleine Campagne ſix cent Anglois, ſans autre perte que ſix des Leurs, & d'un Canadien, nommé BELLEFONT, qui, après s'être fort diſtingué au ſiége de Kaskebé, s'étoit allé joindre à cette Troupe de Braves.

Belle action du Sieur de Montorgueil.

En conſéquence de cette Déliberation l'ordre fut envoyé à M. de Montorgueil d'évacuer Chedabouctou, qu'il ne pouvoit pas ſe flatter de défendre contre la Flotte Angloiſe, & d'enterrer tous les Canons, qu'il ne pourroit pas emporter ; mais cet Officier n'étoit plus déja dans ſon Poſte, & il en étoit ſorti par une plus belle porte, que celle, qu'on lui marquoit. L'Amiral Phibs, après avoir fait quelque ſejour à la

(*a*) Ou *Jembac.*

Héve, s'étoit rendu à Chedabouctou, & ayant débarqué quatrevint Hommes, avoit fait ſommer le Commandant de ſe rendre à diſcretion. 1690.

Montorgueil répondit à cette ſommation qu'il s'enſeveliroit plûtôt ſous les ruines de ſon Fort, que de le livrer aux Ennemis du Roy ſon Maître, & ſa petite Garniſon lui promit de le ſeconder de ſon mieux. Phibs lui renvoya juſqu'à deux fois ſon Trompette pour lui repreſenter l'inutilité de ſes efforts contre une ſi grande puiſſance, il en reçut toujours la même réponſe. Il fit faire une attaque, qui fut aſſez vive, mais elle ne réuſſit point. Cette réſiſtance, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, ou lui donna de l'eſtime pour un ſi brave Homme, ou lui fit craindre de ſe déshonorer en échouant devant une Bicoque défenduë par une poignée de Soldats. Il fit une quatriéme ſommation, & l'accompagna des ménaces, qu'il crut les plus capables d'intimider Montorgueil; mais elle fut auſſi inutile que les autres.

Alors il fit jetter des fuſées, qui mirent le feu à un endroit couvert de paille. L'incendie, malgré tout ce que pût faire la Garniſon, gagna bientôt par tout; Phibs prit ce moment pour faire encore deux ſommations, & Montorgueil, qui ne pouvoit plus empêcher ſa Place d'être reduite en cendres, crut pouvoir capituler; mais il le fit avec tant de hauteur, & témoigna une ſi grande reſolution de faire payer bien cher aux Ennemis leur foible victoire, s'ils ne lui accordoient des conditions honorables, qu'il obtint tout ce qu'il voulut. Il ſortit donc à la tête de ſa Garniſon, avec armes & bagages, & fut conduit à Plaiſance.

Il y avoit des Habitans à Chedabouctou, Montorgueil n'avoit pas oublié leurs intérêts, & les Anglois en uſerent bien avec eux; mais l'Iſle Percée, où ils ſe tranſporterent enſuite, n'eut pas un ſort ſi heureux. Phibs n'y trouva aucune réſiſtance, toutes les maiſons y furent pillées, & l'Egliſe indignement profanée. D'autre part le Chevalier de Villebon s'étoit embarqué ſur le Navire *l'Union*, qui l'avoit amené de France, pour gagner la Riviere de S. Jean; mais les vents contraires l'ayant retenu lontems à l'embouchure de cette Riviere, deux Forbans Anglois, qui le cherchoient, eurent le loiſir de le joindre. Le trentiéme de Juin, tandis que le Chevalier remontoit en Canot juſqu'à Jemſet, deux Na- Les Anglois à l'Iſle Percée.

1690. vires Anglois parurent à la vûë de *l'Union*, qui étoit à l'ancre à l'entrée de la Riviere.

M. Perrot eſt pris par les Anglois, qui le traitent indignement.

Perrot s'y étoit embarqué : dès qu'il aperçut l'Ennemi, il fit filer les cables, pour s'échouer à Terre, puis il mit ſur le bord, qui étoit oppoſé aux Navires Anglois les huit piéces de canon, qu'il avoit ſur le ſien. Pendant quelque tems il fit un très-grand feu ; mais comme celui des Anglois étoit ſupérieur, & qu'il avoit très-peu de Monde avec lui, il crut devoir ſonger à ſa ſûreté, parce que l'Ennemi lui en vouloit perſonnellement. Il s'embarqua donc dans ſa Chaloupe avec la plûpart de ſes Gens, & malgré les canonnades des Ennemis, qui ne lui bleſſerent qu'un ſeul Matelot ; il gagna la Terre. *L'Union*, où M. de Saccardi étoit reſté preſque ſeul, fut alors obligé de ſe rendre, & cet Ingénieur demeura Priſonnier de guerre.

Le ſort de M. Perrot fut encore plus malheureux, le Sieur des Gouttins & le Capitaine de *l'Union* s'étoient ſauvés avec lui ; mais quoiqu'ils euſſent tous pris le même chemin pour ſe rendre à Jemſet, au bout de quelque tems des Gouttins ſe trouva preſque ſeul, ſans ſçavoir ce qu'étoient devenus les autres. Durant ce tems-là le Chevalier de Villebon, après avoir viſité Jemſet, retournoit à la Mer en Canot ; il apprit en chemin, non-ſeulement la perte de *l'Union*, mais encore celle de deux Caiches, où l'on avoit déchargé tous les effets de ce Vaiſſeau. Il attendoit un renfort de Sauvages, qu'il avoit envoyé avertir de le venir trouver, & il ſe flattoit qu'avec leur ſecours il reprendroit les deux Caiches ; mais ils arriverent trop tard.

Il ſçut en même tems que les deux Navires, qui avoient pris *l'Union*, n'étoient point de l'Eſcadre de l'Amiral Phibs ; mais deux Forbans montés de quatre-vint-dix Hommes ; qu'ils avoient ſur leurs bords neuf Habitans de l'Iſle *Marigalante*, qu'ils avoient pillée ; qu'ils étoient entrés au Port Royal ; qu'ils y avoient débarqué ces Habitans, brûlé toutes les maiſons, qui conduiſoient au Fort, tué quantité de Beſtiaux, pendu deux Habitans, & brûlé une Femme avec ſes Enfans dans ſa maiſon ; qu'après la priſe de *l'Union* ils avoient mis du Monde à Terre, pour courir après ceux, qui s'étoient ſauvés ; que M. Perrot, le Capitaine du Navire, & le Pilote étoient tombés entre leurs mains ; qu'ils avoient traité

le

le Premier de la maniere la plus indigne, apparemment pour l'obliger à leur dire, où il avoit caché ſon argent & ſes effets; enfin qu'une partie des Matelots de *l'Union*, le Chirurgien & deux Soldats s'étoient donnés à eux pour faire la courſe, & qu'ils devoient mettre à la voile dans deux jours. 1690.

Il eſt repris.

Ces triſtes nouvelles, ni la crainte d'un ſort pareil à celui de M. Perrot n'empêcherent point le Chevalier de deſcendre juſqu'à la Mer avec le peu de Sauvages, qui l'étoient venu joindre à Jemſet. Dès qu'il y fut arrivé, il aperçut les deux Forbans, qui étoient mouillés à la Côte; il mit pied à Terre, & à la faveur des Bois il s'en approcha aſſez pour pouvoir tirer ſur eux, ce qu'il fit ſans diſcontinuer juſqu'au ſoir. La nuit ſuivante quarante Sauvages le joignirent encore, & il les mena à la pointe du jour à l'endroit, d'où il avoit tiré la veille ſur les Corſaires. Son deſſein étoit de les empêcher de lever leurs ancres, & les Sauvages lui avoient promis d'aller couper leurs cables, pour les faire échouer; mais il les trouva partis, & faiſant voile à l'Oueſt. On a ſçu depuis que celui des deux, où étoit M. Perrot, avoit été pris par un Flibuſtier François; & il eſt certain que ce Gentilhomme trouva encore dans les débris de ſa fortune de quoi établir avantageuſement ſa Famille (*a*).

Zéle déſintéreſſé & fidélité des Abénaquis.

Cependant le Chevalier de Villebon ne voyant plus rien à faire du côté de la Mer, remonta à Jemſet, où ayant aſſemblé les Sauvages, il les exhorta à continuer de venger ſur les Anglois leurs propres injures & celles des François. Il leur témoigna que ce qu'il regrettoit le plus, étoit la perte des deux Caiches, où il avoit embarqué les préſens, que le Roy leur envoyoit, & il les pria, s'ils faiſoient quelques Priſonniers de conſéquence, de s'en ſervir pour retirer des mains des Anglois les François, qui venoient d'être arrêtés. Il leur ajoûta qu'il s'en alloit à Quebec, dans le deſſein de s'y embarquer pour retourner en France, où il rendroit compte au Roy de ce qu'ils avoient fait pour ſon ſervice, & d'où il leur apporteroit de quoi les dédommager de ce qu'ils venoient de perdre; qu'ils ne manquaſſent point de ſe trouver au printems prochain au bas de la Riviere, & d'y attendre de ſes nouvelles. Ils répondirent que leur Pere Ononthio leur avoit en-

(*a*) Il a laiſſé deux Filles, qui ſont la Comteſſe de la Roche-Allard, & la Préſidente de Luber.

1690. voyé des balles & de la poudre, que cela leur ſuffiſoit pour le préſent, & qu'ils alloient partir au nombre de cent cinquante pour recommencer leurs courſes, qu'ils lui rendroient bon compte des Anglois, & qu'ils le prioient d'être perſuadé que les pertes des François les touchoient beaucoup plus, que les leurs propres. Ils le quitterent avec ces aſſûrances, & il partit auſſitôt pour Quebec, où il porta les premieres nouvelles de l'irruption des Anglois dans l'Acadie, & de la priſon du Gouverneur.

Etat de l'Iſle de Terre-Neuve au commencement de cette année.

On y avoit été inſtruit plûtôt du malheur arrivé à la Colonie Françoiſe de Terre-Neuve. J'ai dit ailleurs que la Cour de France, après avoir lontems négligé cette Iſle, dont l'importance ne lui étoit pas connuë, avoit enfin été inſtruite des avantages, qu'elle en pouvoit tirer pour le commerce des Moruës; que le Roy informé de la néceſſité de fortifier le Port de Plaiſance, & de mettre de ce côté-là une Barriere aux uſurpations continuelles des Anglois ſur les Poſtes occupés par ſes Sujets, y avoit envoyé le Sieur de LA POYPE en qualité de Gouverneur, & qu'il avoit donné ſes ordres pour le mettre en état de ſe maintenir dans un Poſte de cette conſéquence.

Ces ordres ne furent pas trop bien exécutés; M. de la Poype ſervit treize ans avec tout le zéle poſſible, mais avec tous les déſagrémens, que peut cauſer le défaut de ſecours à un brave Homme, qui ſent le beſoin d'être aidé, & qui faute de l'être, ne peut abſolument rien entreprendre, ni pour ſa propre gloire, ni pour le bien de l'Etat. Il eut pour Succeſſeur en 1685. le Sieur PARAT, qui ne fut pas mieux ſervi d'abord; mais deux ans après le Chevalier d'HERVAUX, & M. d'AMBLIMONT lui porterent vintcinq Soldats, commandés par le Sieur PASTOUR DE COSTEBELLE, des vivres, du canon, de la poudre, & tout ce qui étoit néceſſaire pour ravitailler & fortifier Plaiſance. On y bâtit un Fort, & une Plateforme à l'entrée du Port, laquelle battoit dans la Rade, & dans ces deux Poſtes il y avoit dix-neuf piéces de canon montées. On eut ſoin d'armer les Habitans, ſur leſquels on comptoit beaucoup plus que ſur les Soldats. Enfin il ne manquoit plus à cette Colonie qu'un Chef aſſez vigilant, pour ſe garder de la ſurpriſe, ou aſſez Homme d'honneur, pour ne pas livrer ſa Place aux Ennemis de l'Etat; mais on s'étoit trompé

dans le choix, & on ne s'en aperçut, comme il arrive aſſez ſouvent, que quand il étoit trop tard pour y remedier. 1690.

Le vintcinquiéme de Février de cette année 1690. le Gouverneur, & ſon Lieutenant furent ſurpris hors de leur Fort dans leur lit par quarante-cinq Flibuſtiers Anglois. Les Soldats, qui étoient auſſi diſperſés de côté & d'autre, furent pris & déſarmés. Les Habitans, qui avoient eu tout le loiſir de ſe mettre en défenſe, ſe rendirent ſur la menace, que leur firent les Ennemis, de maſſacrer les Priſonniers, s'ils faiſoient la moindre réſiſtance, & les Anglois chargerent ſur leur Navire tous les effets, meubles, armes, munitions, vivres, & les uſtenciles de la Pêche, dont les Habitans étoient aſſez bien fournis. Une partie du Canon fut pareillement enlevée, une autre jettée à la Mer, le reſte encloué, & après cette Expédition, la liberté ayant été renduë aux Priſonniers, la Garniſon & les Habitans de Plaiſance ſe trouverent à peu près dans le même état, que s'ils avoient été jettés par un naufrage ſur une Côte déſerte. Plaiſance ſurpris & pillé par les Anglois.

Après le départ des Ennemis le Sieur Parat voulut paſſer en France ſur des Navires Baſques, qui faiſoient la Pêche à la Côte ; mais tous refuſerent de le recevoir. Il ſe tranſporta avec trois Matelots & trois Soldats aux Iſles de S. Pierre, & y rencontra des Vaiſſeaux Maloins, qui lui accorderent le paſſage. Le Sieur de Coſtebelle reſté Commandant à Plaiſance, crut devoir travailler inceſſamment à s'y retrancher, & il fit avertir les Habitans de le venir trouver ; mais un d'eux, nommé André Doyen, refuſa d'obéir, & tua même un Caporal & deux Soldats, qui ſe mettoient en devoir de l'y contraindre.

A ne juger du Gouverneur de Plaiſance, que par ce qui s'étoit paſſé à la priſe de ſa Place, on ne pouvoit l'accuſer que d'une négligence très-coupable ; mais il y eut bien d'autres charges contre lui, & ſon départ précipité, ſans permiſſion du Roy, a donné lieu de croire qu'il n'étoit pas innocent de tout ce dont on l'accuſa. De ſon côté il fit valoir ſon retour en France, comme une preuve ſans replique de ſon innocence. Il rejetta toute la faute ſur les Baſques, qui, après s'être revoltés contre lui, avoient mandié des dépoſitions pour le perdre, ou du moins pour le mettre ſur la défenſive, lui ôter tout credit, & par-là ſe ſouſtraire aux

1690. châtimens, qu'ils méritoient. Je n'ai pu ſçavoir quelle a été la déciſion de ce procès.

M. de Frontenac arrive à Quebec.

Quoiqu'il en ſoit, il y a tout lieu de croire que le pillage de Plaiſance, ni même la perte de l'Acadie, ſuppoſé qu'on en ait été inſtruit en Canada, avant que de recevoir la nouvelle de l'arrivée des Anglois à Tadouſſac, ne parurent point au Gouverneur Général des raiſons de craindre d'être lui-même attaqué, ſans en être averti aſſez à tems pour ſe préparer. Il eſt certain du moins que, s'il l'eût été trois jours plus tard de l'approche de l'Ennemi, il eût pu trouver l'Amiral Phibs dans la Capitale, lorſqu'il y arriva lui-même, & que, ſi la Flotte Angloiſe n'eût pas été ſi fort contrariée des vents, ou avoit eu de meilleurs Pilotes, Quebec eût été pris, avant qu'on ſçût à Montreal qu'il étoit aſſiegé.

Mais il faut convenir que jamais ſurpriſe ne fit plus d'honneur à aucun Général, & ne tourna plus à la honte de celui, qui en devoit tirer avantage. La premiere choſe, que fit M. de Frontenac, dès qu'il eût reçu le ſecond Courrier de M. Provôt, fut d'envoyer M. de Ramezay, Gouverneur des Trois Rivieres au Chevalier de Callieres, pour lui ordonner de deſcendre à Quebec le plus promptement qu'il ſeroit poſſible, avec toutes ſes Troupes, à la reſerve de quelques Compagnies, qu'il devoit laiſſer pour garder Montreal, & de ſe faire ſuivre par tous les Habitans, qu'il pourroit raſſembler dans ſa route.

Il marcha enſuite ſans s'arrêter juſqu'à Quebec, où il arriva le quatorziéme d'Octobre à dix heures du ſoir, & où il apprit que la Flotte Angloiſe étoit au pied de la traverſe de l'Iſle d'Orleans. Il fut entierement ſatisfait de l'état, où le Major avoit mis cette Place : cet Officier y avoit fait entrer un grand nombre d'Habitans, qui montroient beaucoup de confiance & de reſolution, & quoiqu'il n'eût eu que cinq jours pour faire travailler aux fortifications, il n'y avoit aucun endroit foible dans la Ville, où il n'eût pourvû de maniere à ne pas craindre un coup de main.

Diſpoſition pour la défenſe de la Ville.

Le Général y fit encore ajoûter quelques retranchemens, qu'il jugea néceſſaires, & confirma l'ordre, que le Major avoit fort judicieuſement donné aux Capitaines des Compagnies de Milices de Beaupré, de Beauport, de l'Iſle d'Orleans, & de la Côte de Lauſon, qui couvroient Quebec du

côté de la Rade, de ne point quitter leurs Poſtes, qu'ils ne viſſent l'Ennemi faire ſa deſcente, & attaquer le corps de la Place, auquel cas ils devoient ſe tenir prêts à marcher, où on les appelleroit. 1690.

M. de Longueil, Fils aîné du Sieur le Moyne, étoit allé avec une Troupe de Sauvages, Hurons & Abénaquis, pour examiner les mouvemens de la Flotte; toutes les Côtes avancées dans le bas du Fleuve étoient bien garnies; les Habitans témoignoient par tout une grande envie de bien faire; les Anglois ne pouvoient pas envoyer une Chaloupe à Terre, qu'elle ne trouvât le rivage bordé de Mouſquetaires, qui l'obligeoient d'abord de regagner le large. Enfin il arrivoit continuellement à la Ville des Milices de Montreal & des Trois Rivieres, auſſi remplies de bonne volonté, que celles des environs de la Capitale.

Le quinziéme le Chevalier de Vaudreüil, Commandant des Troupes, partit de grand matin avec cent Hommes, pour aller à la découverte, & pour charger les Ennemis, s'ils entreprenoient de faire une deſcente; mais le Comte de Frontenac lui avoit expreſſément recommandé de ne les point perdre de vûë, & de donner avis de tous les mouvemens, qu'ils feroient; Commiſſion, dont il s'acquitta parfaitement. A cette précaution le Général en ajoûta une autre, qui n'étoit pas moins néceſſaire.

Prévoyance de M. de Frontenac.

On attendoit des Navires de France, & il étoit à craindre que ne ſe défiant de rien, ils ne vinſſent ſe livrer entre les mains des Anglois: M. de Frontenac, qui penſoit à tout, & avoit conſervé dans l'embarras d'une ſurpriſe une préſence d'eſprit merveilleuſe, dépêcha le même jour deux Canots bien équipés par le petit Canal de l'Iſle d'Orleans, avec ordre à ceux, qu'il y fit embarquer, d'aller auſſi loin qu'ils pourroient au devant de ces Navires, & de les avertir de ce qui ſe paſſoit. Il fit auſſi commencer en même tems une batterie de huit piéces de canon ſur la hauteur, qui eſt à côté du Fort, & elle fut achevée le lendemain.

Fortifications de la Place.

Ainſi les fortifications commençoient au Palais, ſur le bord de la petite Riviere S. Charles, remontoient vers la haute Ville, qu'elles environnoient, & venoient finir à la Montagne, vers le Cap aux Diamans. On avoit auſſi continué depuis le Palais, tout le long de la Grêve, une Paliſſade juſqu'à

1690. la clôture du Seminaire, où elle étoit terminée par des Rochers inacceſſibles, qu'on appelle *le Sault au Matelot*, & là il y avoit une batterie de trois piéces. Une ſeconde Paliſſade, qu'on avoit tirée au-deſſus de la premiere, aboutiſſoit au même endroit, & devoit couvrir les Fuſiliers.

La baſſe Ville avoit deux batteries, chacune de trois piéces de dix-huit livres de balles, & elles occupoient les intervalles de celles, qui étoient à la haute Ville. Les iſſuës de la Ville, où il n'y avoit point de portes, étoient barricadées avec de bonnes poutres, & des barriques pleines de terre en guiſe de gabions, & les deſſus étoient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la baſſe Ville à la haute étoit coupé par trois différens retranchemens de barriques & des ſacs pleins de terre, avec des manieres de Chevaux de friſe. Dans la ſuite du ſiége on fit une ſeconde batterie au Sault au Matelot, & une troiſiéme à la porte, qui conduit à la Riviere S. Charles. Enfin on avoit diſpoſé quelques petites piéces de canon autour de la haute Ville, & particulierement ſur la butte d'un Moulin, qui ſervoit de Cavalier.

La Flotte Angloiſe mouille devant Quebec.

Le ſeiziéme à trois heures du matin M. de Vaudreüil revint à Quebec; il rapporta qu'il avoit laiſſé la Flotte Angloiſe à trois lieuës de la Ville, mouillée à un endroit appellé *l'Arbre ſec*, & en effet dès qu'il fut jour, on l'aperçut des hauteurs; elle étoit compoſée de trente-quatre Voiles de différentes grandeurs, & le bruit ſe répandit qu'elle portoit trois mille Hommes de débarquement. A meſure qu'elle avançoit, les plus petits Bâtimens ſe rangeoient le long de la Côte de Beauport, entre l'Iſle d'Orleans, & la petite Riviere, les autres tenoient le large; tous jetterent les ancres vers les dix heures, & dans le moment on aperçut une Chaloupe, qui débordoit de l'Amiral, & qui venoit vers la Ville.

L'Amiral Anglois envoye ſommer le Gouverneur Général.

On ne douta point qu'elle ne portât un Trompette, parce qu'elle avoit un Pavillon blanc à ſon avant, & M. de Frontenac envoya à ſa rencontre un Officier, qui le joignit à moitié chemin, fit bander les yeux au Trompette, & le conduiſit au Fort. La ſurpriſe de cet Homme fut extrême, lorſque le bandeau lui ayant été ôté, il aperçut le Gouverneur Général, l'Evêque & l'Intendant au milieu d'une grande ſale, toute remplie d'Officiers; mais pour comprendre ce qui cauſoit ſon étonnement, il faut ſe ſouvenir que M. Provôt, ſur

le premier avis de l'approche des Anglois, avoit envoyé le Sieur de Grandville, ſon Beau-Frere, pour en avoir des nouvelles plus certaines & plus circonſtanciées. 1690.

Cet Officier s'étant peut-être avancé avec trop peu de précaution, ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, trompé par quelques Pavillons François, que les Navires Anglois, dont il ne voyoit qu'une partie, avoient arboré, fut pris par l'Amiral même, auquel il avoua ce qui étoit vrai, que Quebec étoit ſans fortifications, ſans Troupes, & ſans Général. Phibs, qui n'avoit pu douter de la ſincérité de ce raport, & à qui il n'étoit pas venu à l'eſprit que les choſes euſſent ſi fort changé en ſi peu de tems, avoit compté de coucher à Quebec le jour même, qu'il mouilleroit dans la Rade, & que cette Place ne lui coûteroit pas plus, que ne lui avoit coûté le Port Royal: il s'étoit expliqué ſur cela avec une confiance, qui s'étoit communiquée à toute ſon Armée.

Le Trompette, avant que d'arriver au Fort, en avoit déja pu perdre un peu, car on l'avoit promené exprès tout autour de la Place, où il fut fort étourdi des grands mouvemens, qu'il entendit dans tous les Quartiers, chacun ſe faiſant un plaiſir d'augmenter ſon embarras, & de lui donner lieu de croire que toute la Ville étoit ſemée de chauſſe-trapes & de Chevaux de friſe, & que l'Ennemi ne pourroit point faire vint pas, ſans être obligé de franchir un retranchement: mais la vûë du Gouverneur Général, ſi bien accompagné, & la contenance des Officiers acheverent de le déconcerter. Il préſenta en tremblant ſa ſommation, qui étoit par écrit & en Anglois, & qui fut interprêtée ſur le champ. La voici telle, que M. de Frontenac l'envoya au Marquis de Seignelay: je l'ai exactement tranſcrite ſur l'original même.

GUILLAUME PHIBS, GENERAL DE L'ARME'E ANGLOISE, A M. DE FRONTENAC.

La guerre déclarée entre les Couronnes d'Angleterre & de France n'eſt pas le ſeul motif de l'Entrepriſe, que j'ai eu ordre de former contre votre Colonie. Les ravages & les cruautés exercées par les François & les Sauvages ſans aucun ſujet contre les Peuples ſoûmis à leurs Majeſtés Britanniques ont obligé leurs dites Majeſtés d'armer pour ſe rendre Maîtres du Canada, afin de pourvoir à la ſûreté des Provinces de leur obéiſſance. Mais

1690. *comme je ſerois bien aiſe d'épargner le ſang Chrétien, & de vous faire éviter tous les malheurs de la guerre, moi Guillaume Phibs, Chevalier, par ces Préſentes, & au nom de leurs Très-Excellentes Majeſtés, Guillaume & Marie, Roy & Reine d'Angleterre, France, Ecoſſe & Irlande, Défenſeurs de la Foy, vous demande que vous ayez à remettre entre mes mains vos Forts & Châteaux, dans l'état, où ils ſont, avec toutes les munitions & autres proviſions quelconques. Je vous demande auſſi que vous me rendiez tous les Priſonniers, que vous avez, & que vous livriez vos biens & vos Perſonnes à ma diſpoſition; ce que faiſant, vous pouvez eſperer que, comme bon Chrétien, je vous pardonnerai le paſſé, autant qu'il ſera jugé à propos pour le Service de leurs Majeſtés, & la ſûreté de leurs Sujets. Mais ſi vous entreprenez de vous défendre, ſçachez que je ſuis en état de vous forcer, bien reſolu, avec l'aide de Dieu, en qui je mets toute ma confiance, à venger par les armes les torts, que vous nous avez faits, & de vous aſſujettir à la Couronne d'Angleterre. Votre réponſe poſitive dans une heure par votre Trompette avec le retour du Mien.*

Cet Ecrit fut lu à haute voix, & il excita l'indignation de toute l'aſſiſtance. Dès qu'on en eut achevé la lecture, le Trompette tira de ſa poche une Montre, la préſenta au Gouverneur Général, & lui dit qu'il étoit dix heures, & qu'il ne pouvoit attendre ſa réponſe que juſqu'à onze. Alors il ſe fit un cri général, & le Sieur de Valrenes élevant la voix, dit qu'il falloit traiter cet Inſolent comme l'Envoyé d'un Corſaire, d'autant plus que Phibs étoit armé contre ſon legitime Souverain, & s'étoit comporté au Port Royal en vrai Pirate, ayant violé la capitulation, & retenu Priſonnier le Sieur de Manneval, contre ſa parole & le droit des Gens.

Réponſe de M. de Frontenac.

M. de Frontenac, quoique piqué au vif, témoigna plus de modération: il ne fit pas même ſemblant d'entendre le diſcours de Valrenes, & adreſſant la parole au Trompette, il lui dit: „ (a) Je ne vous ferai pas attendre ſi lontems ma réponſe, la voici. Je ne connois point le Roy Guillaume; mais je ſçai que le Prince d'Orange eſt un Uſurpateur, qui a violé les droits les plus ſacrés du ſang & de la Religion, en détrônant le Roy, ſon Beau-Pere. Je ne connois point d'autre Souverain legitime de l'Angleterre, que le Roy Jac-

(a) Cette réponſe eſt mot à mot dans la Lettre à M. de Seignelay, que j'ai déja citée.

ques

ques II. Le Chevalier Phibs n'a pas dû être ſurpris des ho- « 1690.
ſtilités faites par les François & leurs Alliés, puiſqu'il a dû «
s'attendre que le Roy, mon Maître, ayant reçu le Roy d'An- «
gleterre ſous ſa protection, m'ordonneroit de porter la guerre «
chez les Peuples, qui ſont revoltés contre leur Prince legiti- «
me. A-t-il pu croire que, quand il m'offriroit des conditions «
plus tolerables, & que je ſerois d'humeur à les accepter, «
tant de braves Gens y vouluſſent conſentir, & me conſeil- «
laſſent de me fier à la parole d'un Homme, qui a violé la ca- «
pitulation, qu'il avoit faite avec le Gouverneur de l'Acadie; «
qui a manqué à la fidélité, qu'il devoit à ſon Prince; qui a «
oublié tous les bienfaits, dont il en a été comblé, pour ſuivre «
le parti d'un Etranger, lequel voulant perſuader qu'il n'a en «
vûë, que d'être le Liberateur de l'Angleterre, & le Défen- «
ſeur de la Foy, a détruit les Loix & les Privileges du Royau- «
me, & renverſé l'Egliſe Anglicane; c'eſt ce que la Juſtice «
Divine, que Phibs reclame, punira un jour ſeverement. «

Le Trompette demanda cette réponſe par écrit; mais le Général refuſa de la donner, & ajoûta: „ Je vais répondre «
à votre Maître par la bouche de mon canon: qu'il apprenne «
que ce n'eſt pas de la ſorte, qu'on fait ſommer un Homme «
comme moi „. Il fit ſigne enſuite qu'on remît le bandeau au «
Trompette, qui fut reconduit juſqu'à l'endroit, où on l'étoit allé prendre. Dès qu'il fut arrivé à bord, on commença de tirer d'une des batteries de la baſſe Ville, ce qui ſurprit fort les Anglois; Phibs ſurtout ne revenoit point de ſon étonnement de ſe voir obligé d'aſſieger dans les formes une Ville, où il s'étoit flatté qu'on n'auroit pas la hardieſſe de l'attendre autrement, que pour ſe ſoûmettre à lui.

Belle action de quelques Canadiens.

Mais ce fut bien pis encore, quand du premier coup de canon ſon Pavillon ayant été abbatu, & la Marée l'ayant fait dériver, quelques Canadiens allerent le prendre à la nage, & malgré le feu, qu'on faiſoit ſur eux, l'emporterent à la vûë de toute la Flotte: il fut porté ſur le champ à la Cathedrale, où il eſt encore. Le même jour 16e. vers les quatre heures après midi, M. de Longueil, accompagné de Maricourt, ſon Frere, nouvellement arrivé de la Baye d'Hudſon, paſſa en Canot le long de la Flotte Angloiſe, qu'il vouloit obſerver. Quelques Chaloupes ſe détacherent pour l'enlever; mais il gagna la Terre, & obligea par un très-grand feu de mouſ-

1690. queterie, ceux, qui le pourſuivoient, à regagner leurs Navires.

Le lendemain une Barque Angloiſe remplie de Soldats, s'approcha de la Riviere de S. Charles pour examiner ſi l'on pourroit faire deſcente entre Beauport & cette Riviere ; mais elle échoua aſſez loin de Terre. Elle ne laiſſa point de faire un aſſez grand feu ; mais on y répondit fort bien. Quelques Braves vouloient attaquer la Barque ; mais on ne pouvoit l'aborder, ſans avoir de l'eau juſqu'à la ceinture, & il fallut y renoncer.

Plan de M. de Frontenac pour la défenſe de la Place.

Le principal deſſein du Comte de Frontenac étoit d'engager les Ennemis à traverſer la Riviere S. Charles, & ils ne pouvoient effectivement attaquer la Ville, que de ce côté-là. Sa raiſon étoit que cette Riviere n'étant guayable que de Marée baſſe, quand une fois ils l'auroient paſſée, on pourroit, ſans trop hazarder, aller à eux en bataille, & que dès qu'on les auroit culbutés, ils ne pourroient jamais ſe remettre, étant obligés de marcher une demi-lieuë dans la Vaſe juſqu'aux genoux pour regagner leurs Chaloupes. Au lieu que, ſi les Francois paſſoient la Riviere pour aller à eux, ils ne le pouvoient faire qu'avec le même déſavantage. On auroit pu retorquer ce raiſonnement, en faiſant obſerver que, ſi l'Ennemi après avoir paſſé la Riviere, pouſſoit les Nôtres avec ſuccès, ſe trouvant vis-à-vis l'endroit foible de la Place, il y pourroit entrer avec les Fuyards ; mais le Général comptoit trop ſur la valeur de ſes Troupes, pour appréhender cet inconvenient : d'ailleurs il étoit bien reſolu de ne point dégarnir ſa Place, & d'être toujours à portée de ſoûtenir ſes Gens. On vit bientôt qu'il avoit penſé juſte.

Le dix-huit à midi on aperçut preſque toutes les Chaloupes chargées de Soldats, tourner du même côté ; mais comme on ne pouvoit pas deviner en quel endroit préciſément elles tenteroient la deſcente, elles ne trouverent Perſonne pour la leur diſputer. Dès que les Troupes furent débarquées, M. de Frontenac envoya un Détachement des Milices de Montreal & des Trois Rivieres pour les harceler ; quelques Habitans de Beauport ſe joignirent à elles, mais tout cela ne faiſoit qu'environ trois-cent Hommes, & les Anglois étoient au moins quinze-cent, rangés en Bataillons dans une aſſez belle Ordonnance.

D'ailleurs comme le terrein en cet endroit eſt fort marécageux, embarraſſé de Broſſailles, & coupé de Rochers, que la Marée étoit baſſe, & que pour aller à l'Ennemi, qui s'étoit bien poſté, il falloit marcher dans la Vaſe, on ne pouvoit l'attaquer, que par maniere d'eſcarmouche, & par pelotons. Les Anglois par la même raiſon ne pouvoient pas profiter de toute leur ſupériorité. Ainſi on ne put combattre ce jour-là qu'à la maniere des Sauvages. 1690. Combat du côté de Beauport.

Non-ſeulement cette maniere déconcerta les Anglois, qui n'y étoient pas accoûtumés; mais elle leur ôta même la connoiſſance du petit nombre de ceux, à qui ils avoient à faire. Le combat dura environ une heure, les Canadiens voltigeoient de Rocher en Rocher tout autour des Anglois, qui n'oſoient ſe ſéparer; le feu continuel, qu'ils faiſoient, n'incommodoit pas beaucoup des Gens, qui ne faiſoient que paroître & diſparoître, & dont tous les coups portoient, parce que ces Bataillons ſe tenoient ſerrés; auſſi le déſordre s'y mit-il bientôt: ils prenoient les Canadiens pour des Sauvages, & on les entendit dire en ſe retirant qu'il y avoit des Indiens derriere tous les Arbres.

M. de Frontenac ne voulut pourtant pas leur donner le tems de s'apercevoir qu'ils n'avoient en tête qu'une poignée de Monde: il commanda un Bataillon de Troupes reglées pour aſſûrer la retraite, qu'il fit ſonner dès que le jour commença à manquer. Nous perdîmes en cette rencontre le Chevalier de Clermont, & le Fils du Sieur de la Touche, Seigneur de Champlain, qui avoient ſuivi les Milices comme Volontaires. Nous eumes auſſi dix, ou douze bleſſés, dont le plus conſiderable fut le Sieur Juchereau de S. Denys, Seigneur de Beauport, qui commandoit ſes Habitans: il avoit plus de ſoixante ans, & combattit avec beaucoup de valeur, juſqu'à ce qu'il eut un bras caſſé d'un coup de feu. Le Roy recompenſa peu de tems après ſon zéle & ſon courage, en lui accordant des Lettres de Nobleſſe, & il fit en même tems la même grace au Sieur Hertel, qui ſe diſtinguoit dans toutes les occaſions à la tête des Milices des Trois Rivieres. Cette journée coûta cent cinquante Hommes aux Ennemis, qui s'en vengerent ſur quelques maiſons voiſines, où ils mirent le feu.

Le même ſoir les quatre plus gros Navires vinrent moüil-

1690. ler devant la Ville ; le Contre-Amiral, qui portoit Pavillon bleu, ſe porta un peu ſur la gauche, vis-à-vis *le Sault au Matelot :* l'Amiral étoit à ſa droite, & le Vice-Amiral un peu au deſſous, tous deux vis-à-vis la baſſe Ville. Le quatriéme, qui avoit la Flamme de Chef d'Eſcadre, s'avança vers *le Cap aux Diamans.* La Ville les ſalua la premiere, enſuite ils firent grand feu, & on leur répondit de même. Sainte Helene pointa preſque tous les canons de la principale batterie, & aucun de ſes coups ne porta à faux. Les Ennemis ne tirerent ce jour-là que contre la haute Ville, où ils tuerent un Homme, & en bleſſerent deux, ſans faire aucun autre dommage.

Les Ennemis canonnent Quebec ſans ſuccès.

Ils en vouloient ſurtout aux Jeſuites, auſquels ils attribuoient tous les ravages, que faiſoient les Abénaquis dans la Nouvelle Angleterre, & ils s'étoient déclarés que, quand ils auroient pris la Ville, ils leur feroient un mauvais parti ; mais aucun de leurs coups ne porta ſur leur College, & leurs menaces étant venuës aux oreilles de Sainte Helene, de ſes Freres, & de pluſieurs autres des plus conſiderables Canadiens, ces Braves proteſterent qu'ils ſe feroient plûtôt tous tuer à la porte de ces Religieux, que de ſouffrir qu'on leur fît la moindre inſulte.

Vers les huit heures on ceſſa de tirer de part & d'autre. Le lendemain la Ville recommença encore la premiere, & les Anglois ne firent pas un auſſi grand feu, que la veille. Au bout de quelque tems le Contre-Amiral ſe trouva ſi fort incommodé par les Batteries du *Sault au Matelot*, & par celle, qui étoit en bas ſur la gauche, qu'il fut contraint de s'éloigner. L'Amiral le ſuivit bientôt avec précipitation. Il étoit percé à l'eau en pluſieurs endroits, il avoit plus de vint boulets dans le corps du Bâtiment, toutes ſes manœuvres étoient coupées, ſon grand mât preſque caſſé, & un grand nombre de ſes Matelots & de ſes Soldats tués, ou bleſſés. Les deux autres Navires tinrent encore quelque tems ; mais à midi ils ceſſerent de tirer, & à cinq heures du ſoir ils allerent ſe mettre à l'abri de notre canon dans *l'Anſe des Meres*, derriere *le Cap aux Diamans.* Ils n'y reſterent pourtant pas lontems, parce qu'ils y eſſuyerent un grand feu de mouſqueterie, qui leur tua bien du Monde, ce qui les obligea de s'éloigner encore davantage.

Ils ſont obligés de s'éloigner fort en déſordre.

Tout ce jour-là les Troupes, qui avoient débarqué près

de Beaüport, reſterent tranquilles dans leur Camp, & on ſe contenta de les obſerver. Le vintiéme de grand matin ils battirent la générale, & ſe rangerent en bataille. Ils demeurerent dans cette poſture juſqu'à deux heures après midi, criant ſans ceſſe *Vive le Roy Guillaume.* Alors ils s'ébranlerent, & il parut à leur mouvement qu'ils vouloient marcher vers la Ville, ayant des pelottons ſur les ailes, & des Sauvages à l'Avantgarde. 1690. Les Troupes débarquées ſont repouſſées de nouveau.

Ils cottoyerent quelque tems la petire Riviere en très-bon ordre; mais MM. de Longueil & de Sainte Helene à la tête de deux-cent Volontaires leur couperent chemin, & eſcarmouchant de la même maniere, qu'on avoit fait le dix-huit, firent ſur eux des décharges ſi continuelles & ſi à propos, qu'ils les contraignirent de gagner un petit Bois, d'où ils firent un très-grand feu. Les Nôtres les y laiſſerent, & firent leur retraite en bon ordre.

Nous eumes dans cette ſeconde action deux Hommes tués, & quatre bleſſés, du nombre de ceux-ci furent les deux Commandans, qui combattirent toujours les premiers avec leur valeur ordinaire; mais M. de Longueil en fut quitte pour une aſſez groſſe contuſion; Sainte Helene, ſon Frere, voulant avoir un Priſonnier, reçut un coup de feu à la jambe, qui ne parut pas dangereux, il en mourut néanmoins peu de jours après, au grand regret de toute ſa Colonie, qui perdoit en lui un des plus aimables Cavaliers, & des plus braves Hommes, qu'elle ait jamais eus. M. de Sainte Helene bleſſé à mort.

Pendant cette action M. de Frontenac s'étoit avancé en Perſonne à la tête de trois Bataillons de ſes Troupes, & les avoit rangés en bataille ſur le bord de la petite Riviere, réſolu de la paſſer, ſi les Volontaires ſe trouvoient trop preſſés; mais les Ennemis ne lui donnerent pas lieu de faire autre choſe, que d'être Spectateur du combat. Leur perte fut ce jour-là pour le moins auſſi grande, que la premiere fois; mais quand ils virent les François ſe retirer, ils ſe jetterent ſur les Beſtiaux, qu'on avoit négligé de mettre en ſûreté: ils les tuerent tous, & en envoyerent une partie ſur la Flotte, où l'on étoit dans une très-grande diſette de viande fraîche.

La nuit ſuivante l'Amiral leur fit porter cinq piéces de ſix livres de bale, ce qui ne fut connu des Aſſiegés, que quand elles commencerent à tirer. Les Anglois s'étoient mis en mar- Troiſiéme action plus déciſive.

1690. che avec cette Artillerie, dans le deſſein de battre la Ville en brêche ; mais on ne leur permit pas d'aller bien loin. Le Sieur de VILLIEU, Lieutenant Reformé, qui avoit obtenu du Général un petit Détachement de Soldats, tous Gens de bonne volonté, étoit parti avant qu'ils fuſſent ſortis de leur Camp, comme s'il eût voulu en enlever quelque Quartier, & il avoit été ſuivi de près par quelques autres petites Troupes, qui avoient à leur tête MM. de CABANAS, DUCLOS & de BAUMANOIR.

Villieu, qui rencontra le Premier les Ennemis, leur dreſſa une embuſcade, & les y attira en eſcarmouchant ; il y ſoûtint aſſez lontems tous leurs efforts, & comme ils virent qu'ils ne pouvoient le faire reculer, ils ſe mirent en devoir de l'enveloper ; mais un des Détachemens, qu'ils avoient fait pour cela, tomba dans une ſeconde embuſcade, où les Habitans de Beauport, de Beaupré & de l'Iſle d'Orleans, commandés par le Sieur CARRÉ, les attendoient : un autre fut rencontré par les trois Officiers, dont je viens de parler, & tous deux furent mis en grand déſordre.

La partie étoit pourtant trop inégale de la part des François, pour entretenir plus lontems le combat, & comme s'ils ſe fuſſent concertés, ils commencerent à ſe retirer au petit pas, en combattant toujours, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent tous réunis auprès d'une maiſon paliſſadée, & ſituée ſur une éminence. Ils y firent ferme, & ſe couvrant des paliſſades, ils firent un ſi grand feu, qu'ils arrêterent toute l'Armée. Ce fut alors que les Anglois commencerent à faire uſage de leurs piéces de Campagne ; mais on leur répondit de la batterie, qui étoit à la porte de la petite Riviere ; d'ailleurs ils tiroient ſi mal, qu'ils ne bleſſerent Perſonne. La mouſqueterie ne fut guéres mieux ſervie, ne tua qu'un jeune Ecolier, & ne bleſſa qu'un Sauvage.

Ce feu dura juſqu'à la nuit, que les Anglois ſe retirerent en jurant contre les François, qui ſe battoient, diſoient-ils, derriere des Hayes & des Buiſſons à la maniere des Indiens. Ce qui les fit réſoudre à la retraite, c'eſt qu'ils avoient un grand nombre de Morts & de Bleſſés. Ils la firent d'abord en aſſez bon ordre ; mais ils la changerent bientôt en une véritable fuite, parce qu'ils entendirent ſonner le tocſin à la Cathédrale. Ils s'imaginerent qu'ils alloient avoir ſur les bras le

Gouverneur Général & toutes les Troupes, & ne ſongerent plus qu'à regagner au plus vîte leur Camp. Le tocſin n'étoit pourtant qu'un ſtratagême du Sieur Dupuys, Lieutenant Particulier de Quebec, lequel avoit été Officier, avant que de ſe faire Magiſtrat, & s'étoit bien voulu charger de faire pendant le ſiége les fonctions d'Aide-Major, dont il s'acquitta fort bien. 1690.

Tandis que ceci ſe paſſoit auprès de la petite Riviere, les deux Vaiſſeaux Ennemis, qui étoient au-deſſus de Quebec, deſcendirent avec la Marée pour ſe remettre en ligne: en paſſant devant la Ville ils eſſuyerent quelques volées de canon, ils y en envoyerent auſſi quelques-unes; mais qui ne firent aucun effet. (*a*) La nuit du vintun au vintdeux fut très-obſcure, & il plut beaucoup: les Anglois débarqués auprès de Beauport en profiterent pour décamper; quelques Détachemens, que M. de Frontenac avoit fait filer par leurs derrieres, ayant renouvellé leur crainte d'être attaqué par toutes les Troupes de la Colonie. Ils regagnerent donc leurs Chaloupes, ſans ſe donner même le tems d'emporter leur canon. Les Ennemis ſe rembarquent, & laiſſent leur Canon.

On apprit cette retraite au point du jour par des Sauvages, qui battoient l'eſtrade, & on trouva dans leur Camp, outre les canons montés ſur leurs affuts, cent livres de poudre, & quarante à cinquante boulets. Quelque tems après trois Chaloupes armées revinrent pour retirer ce qu'on avoit négligé d'emporter; mais ceux, qui s'en étoient déja emparés, firent ſi grand feu ſur les Chaloupes, qu'elles n'oſerent aborder. L'Amiral, qui s'en aperçut, en envoya trente nouvelles; mais ceux, qui les commandoient, après avoir tenu Conſeil hors de la portée du mouſquet, ne jugerent pas à propos de tenter la deſcente, & s'en retournerent.

M. de Frontenac donna de grandes louanges à tous ceux, qui avoient eu part au dernier combat. Il permit à Carré & à ſa Troupe d'emporter chez eux deux piéces de canon, pour être un monument éternel de la belle action, qu'ils avoient faite. On convenoit que les plus Expérimentés n'auroient pas mieux manœuvré, qu'avoit fait cet Habitant, & les Anglois mêmes lui rendirent toute la juſtice, qu'il méritoit. Mais rien

(*a*) Quelques Mémoires diſent que ce fut l'après midi du vintdeux que ces Navires ſe retirerent.

1690. ne déconcerta davantage l'Amiral Phibs, que de voir toutes les Troupes & les Milices de la Colonie raſſemblées à Quebec. Il avoit compté ſur une diverſion du côté de Montreal, qui devoit y en occuper une bonne partie, & voici ſur quoi il fondoit cette eſperance.

Une diverſion manquée du côté de Montreal ſauve Quebec.

Les avis, qui avoient été donnés au Comte de Frontenac par l'Iroquois la Plaque, d'un grand nombre de Sauvages campés ſur les bords du Lac du S. Sacrement, n'étoient que trop juſtes. Ce n'étoit même qu'une partie d'un Corps de trois mille Hommes, Anglois, Iroquois & Mahingans, qui devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, tandis que la Flotte Angloiſe feroit le ſiége de Quebec. Il y avoit tout lieu de craindre que le Canada, déja affoibli par les grandes pertes, qu'il avoit faites les années précédentes, ne ſuccombât ſous deux efforts auſſi puiſſans, s'ils avoient pu être bien concertés; mais le Ciel y pourvut par un de ces coups ineſperés, où il n'eſt pas permis de méconnoître cette Providence, qui veille à la conſervation des Etats, & qui ſçait tirer le ſecours, qu'elle leur prépare, d'où il étoit moins naturel de l'attendre.

Les Anglois & les Mahingans en allant joindre les Iroquois furent attaqués de la petite verole, & pluſieurs en portoient encore les marques, lorſqu'ils arriverent au rendez-vous. Les Iroquois, que le retardement, cauſé par cette maladie, avoit déja mis de fort mauvaiſe humeur, furent ſaiſis à cette vûë de la crainte, que le mal ne les gagnât, & reprocherent à leurs Alliés qu'ils étoient venus pour les empoiſonner. En effet pluſieurs furent bientôt attaqués de la même maladie, & il y en eut juſqu'à trois-cent, qui en moururent. Il n'en fallut pas davantage pour engager tous les autres à quitter un lieu ſi funeſte, & à ſe ſéparer de ceux, qu'ils croyoient y avoir apporté la contagion. Ainſi toute l'Armée ſe diſſipa.

On ajoûte même ſur des Mémoires, que je ne garantis pas, que les Anglois avoient envoyé devant eux des caſſettes fermées, où il y avoit des habits empoiſonnés, & que leur deſſein étoit de les laiſſer piller aux François; mais que les caſſettes ayant été ouvertes par les Sauvages, tous ceux, qui furent curieux de ſe vêtir de ces habits, en moururent. Ce qui fit peut-être ajoûter foi à ces bruits populaires, fut que la

la bleſſure, dont M. de Sainte Helene étoit mort, n'ayant pas été jugée conſiderable, quelques-uns publierent que la bale, dont il avoit été frappé, étoit empoiſonnée; cependant il eſt certain que pluſieurs autres François, qui avoient été bleſſés dans les differentes rencontres par les Troupes Angloiſes débarquées à Beauport, guerirent de leurs bleſſures, & que le Chirurgien, qui panſa Sainte Helene, ſe plaignit de ce qu'il n'avoit pas voulu garder le regime, qu'il lui avoit preſcrit. 1690.

On a encore dit, & ce ſemble avec plus de vraiſemblance, que ce qui avoit achevé de brouiller les Anglois avec les Iroquois, c'eſt que les Premiers ne voulurent jamais s'embarquer dans les Canots des Seconds, qui ſont d'écorces d'Orme, aſſez mal travaillés, & fort plats de bord; que ſur ce refus les Iroquois les traiterent de Lâches, leur firent les plus ſanglans reproches, & qu'en s'en retournant chez eux, ils ruinerent tous les grains, & tuerent tous les Beſtiaux des environs d'Orange. Pour moi je ſuis perſuadé que dans les motifs de la retraite de ces Sauvages, il y entra beaucoup de cette politique, dont nous verrons encore des effets bien marqués, & qui conſiſte en ce qu'ils ne veulent pas qu'aucune des deux Nations Européénes, entre leſquelles leur Pays eſt ſitué, prenne une trop grande ſupériorité ſur l'autre, perſuadés qu'ils en ſeroient bientôt les Victimes.

Quoiqu'il en ſoit de ces circonſtances, qui ne ſont pas également averées, on ne fut bien inſtruit à Montreal du danger, qu'on y avoit couru, qu'aſſez lontems après la diſſipation de ce grand Parti; & il y a bien de l'apparence que l'Amiral Phibs l'ignoroit encore à ſon arrivée devant Quebec, & qu'il ne s'en douta, que quand il apprit que tout étoit tranquille à Montreal. Ce ſoupçon, qui étoit très-bien fondé, & le mauvais ſuccès des differentes tentatives, qu'il avoit faites pour pénétrer dans Quebec par la Riviere S. Charles, le déterminerent enfin à lever le ſiége. Il avoit perdu dans les trois actions, dont nous avons parlé, près de ſix-cent Hommes; il a même paſſé pour conſtant qu'il ne lui reſtoit plus un ſeul boulet à tirer, que dès le dernier jour ſes canons n'étoient guéres chargés que de méchantes ferrailles, & que toutes ſes autres munitions étoient pareillement épuiſées.

Le vint-trois, ſur le bruit, qui ſe répandit du départ prochain de la Flotte, MM. d'Orvilliers & de SUBERCASE, Le ſiége eſt levé.

1690. Capitaines, allerent avec cent Hommes ſe jetter dans l'Iſle d'Orleans, & le Sieur de Villieu eut ordre de deſcendre par le petit Canal juſqu'au Cap Tourmente, afin de s'oppoſer aux deſcentes des Anglois. Sur le ſoir la Flotte leva les ancres, & ſe laiſſa dériver à la Marée. Le vintquatre elle moüilla à l'Arbre ſec : elle emmenoit un aſſez grand nombre de François, qui avoient été faits Priſonniers en différentes rencontres, & entr'autres le Sieur Trouvé, Prêtre, que Phibs avoit detenu depuis la priſe du Port Royal, M. de Grandville, & les Demoiſelles Joliet & de la Lande.

On échange les Priſonniers. Mauvais état & nouvelles pertes de la Flotte des Anglois.

Cette Derniere voyant qu'on ne parloit, ni de rançon, ni d'échange, demanda à l'Amiral, s'il n'aimeroit pas mieux retirer les Anglois Priſonniers en Canada, que d'emmener à Baſton des François, dont il ſeroit embarraſſé, & s'offrit d'aller faire de ſa part au Comte de Frontenac la propoſition d'un échange, où les deux Nations trouveroient également leur avantage. Son offre fut acceptée, elle fut conduite à Quebec, & eut encore moins de peine à réſoudre le Gouverneur Général à entrer en négociation ſur cet article avec l'Amiral Anglois, M. de Frontenac lui envoya même ſon Capitaine des Gardes, chargé d'un plein pouvoir, & comme le nombre des Priſonniers étoit à peu près égal de part & d'autre, le Traité fut conclu ſans aucune difficulté, & exécuté de bonne foi. Phibs continua enſuite ſa route, fort chagrin d'avoir perdu la meilleure partie de ſon bien dans une Expédition, dont il avoit fait preſque tous les frais, dans l'eſperance d'une grande fortune, & très-inquiet ſur ce qu'il deviendroit dans une ſaiſon ſi avancée, ſans Pilotes Côtiers ſur un Fleuve, qu'il ne connoiſſoit pas bien, & avec des Vaiſſeaux ſi mal en ordre, & ſi dépourvûs de vivres & de munitions. Le ſien penſa même périr en faiſant la traverſe de l'Iſle d'Orleans, & avant que de ſortir du Fleuve, il perdit, ou fut obligé d'abandonner juſqu'à neuf de ſes Bâtimens, dont une partie des Equipages étoit morte, ou de maladie, ou par d'autres accidens.

Nouvelle preuve de la fidélité des Abénaquis.

Deux jours après ſon départ de devant Quebec, des Abénaquis arriverent de l'Acadie, ou des environs, & publierent que les Anglois avoient été battus ſur Mer en Europe, ce qui ſe trouva véritable ; le Comte de TOURVILLE ayant défait dans la Manche les Flottes réunies de Hollande & d'Angleterre. Ces Sauvages apprirent encore que la petite vérole

avoit fait mourir quatre-cent Iroquois, & cent Mahingans de ceux, qui étoient deſtinés pour attaquer Montreal; que cinquante Flamands devoient bientôt partir de la Nouvelle York pour aller reprendre les négociations avec des Outaouais de Michillimakinac; mais que leur deſſein étoit de tromper ces Sauvages; que depuis deux mois les Canibas avoient défait un Parti de ſoixante & dix Anglois, & de trente Mahingans; que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre leur avoit fait des propoſitions très-avantageuſes, mais qu'ils lui avoient répondu que, ni eux, ni leurs Enfans, ni les Enfans de leurs Enfans ne feroient jamais ni paix, ni tréve avec une Nation, qui les avoit ſi ſouvent trahis. En effet les Anglois n'avoient jamais traité de bonne foi avec ces Peuples, & ceux-ci ne pouvoient ſurtout digerer que quelques années auparavant, pluſieurs d'entr'eux étant allés à Baſton en tems de paix, & pour les affaires de leur commerce, on les avoit tous maſſacrés ſous divers prétextes. 1690.

Cependant il reſtoit encore un peu d'inquiétude à M. de Frontenac touchant les Vaiſſeaux de France, qu'il attendoit; mais ils avoient été avertis à tems de l'arrivée de la Flotte Angloiſe à Quebec, & s'étoient mis à couvert dans le Saguenay; ils y demeurerent juſqu'à ce que cette même Flotte eût repaſſé, & fût aſſez loin, pour ne pas craindre d'en être aperçus, & le douziéme de Novembre ils mouillerent devant la Capitale, où ils cauſerent d'autant plus de joye, qu'on y étoit plus en peine pour eux, & qu'on y manquoit généralement de tout. Ils ne remedierent pourtant pas à la famine, qui devint bientôt extrême, parce que, comme je l'ai déja remarqué, les courſes des Iroquois pendant le printems n'avoient preſque pas permis aux Habitans de ſemer. Les Vaiſſeaux de France arrivent à Quebec.

On fut donc obligé d'envoyer les Soldats vivre chez les Habitans les plus aiſés, & ceux-ci non-ſeulement les reçurent ſans murmurer, mais encore avec joye. Ces bonnes manieres, & le zéle, que tous avoient fait paroître dans tout le cours d'une Campagne, pendant laquelle ils n'avoient preſque point quitté les armes; l'affection, avec laquelle ils s'étoient portés à tout ce qu'on avoit ſouhaité d'eux pendant le ſiége, & le courage, dont ils venoient de donner tant de preuves; tout cela leur fit beaucoup d'honneur, & le Roy, à qui le Gouverneur Général eut grand ſoin d'en rendre un Famine, & zéle des Habitans.

1690. compte fidéle, n'y parut pas moins ſenſible, qu'à l'heureuſe délivrance de Quebec ; évenement, que Sa Majeſté jugea néanmoins aſſez conſiderable, pour vouloir qu'on le tranſmît à la Poſtérité parmi les plus Glorieux de ſon regne, ayant fait graver à ce ſujet une Médaille. (*a*)

Les Abénaquis font de grands ravages dans la Nouvelle Angleterre.

1691. Au mois de Mars de l'année ſuivante on vit arriver à la Capitale de nouveaux Députés de toutes les Nations Abénaquiſes, par leſquels on apprit qu'il n'étoit encore rentré à Baſton au mois de Février que quatre Navires de la Flotte, qui avoit aſſiegé Quebec. On ſçut depuis que quelques-uns s'étoient arrêtés dans le Golphe pour y croiſer, & avoient enlevé pluſieurs Bâtimens Pêcheurs ; que M. de Manneval avoit été envoyé en Angleterre ; que M. Petit étoit au Port Royal, & le Chevalier d'Eau à Baſton ; que l'Interprête de ce Capitaine, & deux autres François, qui l'avoient accompagné, lorſqu'il fut envoyé en Ambaſſade à Onnontagué, avoient été brûlés dans trois Villages différens ; que les Outaouais & nos autres Alliés des Quartiers du Nord & de l'Oueſt, continuoient à faire vivement la guerre aux Iroquois ; que les marchandiſes étoient fort rares dans la N. Angleterre ; que la plus grande partie des Campagnes y étoient en friche, & qu'un grand nombre d'Habitans n'y trouvant pas de quoi ſubſiſter, s'étoient refugiés à Baſton & à Manhatte. Ce dernier article étoit le fruit des courſes des Canibas & des autres Abénaquis, qui pendant cet hyver ravagerent plus de 50. lieuës de Pays.

Négociations ſimulées des Iroquois.

Sur ces avis, & ſur quelques autres, que ces mêmes Députés donnerent au Comte de Frontenac, ce Général ſoupçonna que les Anglois avoient quelque part à une manœuvre, que faiſoient alors les Iroquois pour l'endormir par une fauſſe confidence, & une feinte reconciliation, dans le deſſein de favoriſer une nouvelle Entrepriſe ſur le Gouvernement de Montreal. Voici ce qui y avoit donné occaſion. Un Parti de cent quarante Agniers, parmi leſquels il y avoit des Hollandois, avoit fait une irruption à Chambly, & y avoit ſurpris des Iroquois du Sault S. Louis. Pluſieurs furent tués, les autres, au nombre de dix ou douze, furent pris & liés.

Quelque tems après trois Députés de ce même Canton arriverent au Sault ſans armes, avec les Priſonniers, dont je viens de parler, & déclarerent qu'ils venoient demander la

(*a*) Elle eſt en Vignette au commencement de ce Volume.

paix à leur Pere ; mais qu'ils vouloient auparavant ſçavoir s'ils ſeroient bien reçus à lui propoſer de leur donner un Terrein dans le voiſinage du Sault, pour s'y établir auprès de leurs Freres. Ils ajoûterent qu'ils avoient fait une très-grande diligence, afin d'avertir les François d'être ſur leurs gardes ; parce que huit cent Guerriers Iroquois ſe diſpoſoient à entrer dans la Colonie entre Montreal & les Trois Rivieres. On leur demanda s'ils ſçavoient ce qu'étoit devenu le Chevalier d'Eau, & ils répondirent que c'étoit à la ſollicitation des Anglois, qu'on avoit brûlé les trois François de ſa ſuite ; que lui-même avoit été ſur le point de ſubir le même ſort ; qu'il étoit déja attaché à un poteau, mais que les Anglois & les Iroquois ayant également refuſé de commencer l'exécution, cette conteſtation lui avoit ſauvé la vie. 1691.

Lettre de M. de Frontenac à M. de Pontchartrain.

M. de Frontenac rendant compte à M. de Pontchartrain, qui venoit de ſucceder à M. de Seignelay dans le Miniſtere, des divers avis, qu'il avoit reçus, & en particulier de ce qui regardoit les Iroquois, lui manda qu'il n'avoit pas cru devoir abſolument rejetter les propoſitions des Agniers ; mais qu'il n'avoit pas non plus jugé à propos de paroître y faire beaucoup d'attention ; qu'il avoit recommandé au Chevalier de Callieres de faire traîner la négociation par les Sauvages du Sault S. Louis, & qu'il avoit fait dire aux Outaouais par le Sieur de Courtemanche, qu'ils lui feroient plaiſir de harceler toujours les Iroquois, contre leſquels il ſe tenoit lui-même en garde, pour n'en être pas ſurpris.

J'ai recommandé la même choſe, ajoûte-t'il, aux Chefs des « Canibas, quand ils m'ont quitté, & je ſuis convaincu que, « ſi Sa Majeſté prend la réſolution de faire quelque Entrepriſe « du côté de Baſton & de Manhatte, & de s'emparer de cette « derniere Place, cette conquête ſera la ſûreté du Pays, & « ôtera aux Iroquois toute eſperance de protection. D'un autre « côté, ſi le Roy reprenoit l'Acadie, & ſe rendoit Maître ab- « ſolu du Grand Banc, ce qui ſe pourroit faire en envoyant « tous les ans trois ou quatre Fregates croiſer depuis le Cap de « Sable, juſqu'au Nord de l'Iſle de Terre-Neuve, il aſſûreroit « pour ſon Royaume un commerce de plus de vint millions, « & plus avantageux, que ne ſeroit la conquête des Indes. Je « ne ſçai, diſoit-il dans une autre Lettre, qu'il écrivit deux « mois après celle-ci, je ne ſçai, ſi ceux, qui vous ont précédé, «

1691. „ ont fait attention à l'importance, qu'il y a de ſe rendre Maî-
„ tre de toutes les Pêches, & à l'avantage, qu'elles apporte-
„ roient au commerce de tout le Royaume; rien ne ſçauroit
„ rendre votre Miniſtere plus illuſtre, que d'engager le Roy à
„ entreprendre cette conquête. Je la crois plus importante,
„ que ne ſeroit celle de toutes les Indes, dont les mines s'épui-
„ ſent, au lieu que celles-ci ſont intariſſables.

Nouvelles hoſtilités des Iroquois.

Cependant le grand Parti des Iroquois, dont les Agniers avoient donné avis, parut vers le commencement de May du côté de Montreal. Ils étoient au nombre de mille, & ayant établi leur Camp à l'entrée de la grande Riviere des Outaouais, ils firent deux Détachemens, l'un de ſix-vint Hommes, qui prit ſa route au Nord, l'autre de deux-cent, qui tourna au Sud. Le Premier ſe jetta d'abord ſur un Quartier de l'Iſle de Montreal, qu'on appelle *la Pointe aux Trembles*, où il brûla environ trente maiſons, ou granges, & prit quelques Habitans, ſur leſquels il exerça des cruautés inouies.

Le Second, dans lequel il y avoit vint Anglois, & quelques Mahingans, s'étoit gliſſé entre Chambly & la Prairie de la Magdeleine, où il ſurprit douze Sauvages du Sault S. Louis, Hommes & Femmes; mais le lendemain des Agniers, qui étoient de ce Parti, les ramenerent chez eux, & déclarerent qu'ils venoient pour traiter de la paix: cependant on s'aperçut bientôt que leur véritable deſſein étoit de débaucher, s'ils le pouvoient, tous les Habitans de ce Village, ce qui ne leur réuſſit point. Un quatriéme Parti d'environ quatre-vint Hommes, attaqua preſqu'en même tems les Iroquois Chrétiens de la Montagne, & les ayant inveſtis de toutes parts, enleva trente-cinq Femmes, ou Enfans, & les emmena en plein jour à la faveur d'une eſcarmouche, qui lui aſſûra la retraite.

Pluſieurs autres Bandes moins nombreuſes ſe répandirent auſſi depuis Repentigny juſqu'aux Iſles de Richelieu, & firent par tout de grands dégâts, parce que les Troupes & les Milices ne pouvoient tenir la Campagne, faute de proviſions. Enfin le Chevalier de Vaudreuil forma un Corps de cent, ou ſix-vint Volontaires, Officiers, Soldats & Canadiens, qui commencerent par aller d'Habitation en Habitation, pour faire des vivres. Dès qu'ils en eurent amaſſé ſuffiſamment pour quelques jours, ils joignirent le Sieur de

1691.

La Mine, Capitaine, qui étoit parti de Montreal quelque tems avant M. de Vaudreuil, & avoit découvert un Parti d'Onneyouths, leſquels étoient ſans défenſe à S. Sulpice dans une maiſon abandonnée.

Combat de S. Sulpice, ou de Repentigny.

Le Chevalier de Vaudreuil, à qui il en donna avis, ne balança point à marcher de ce côté-là. Il avoit avec lui, entr'autres Braves, le Chevalier de Crisasy, le Moyne de Bienville, & Oureouharé, que l'on commençoit à ſoupçonner d'être d'intelligence avec ſa Nation, mais qui dans le reſte de cette Campagne s'en purgea pour toujours. Les Nôtres en approchant de la maiſon aperçurent quinze Onneyouths, couchés en déhors ſur l'herbe, & ne penſant pas ſeulement qu'il pût y avoir des François en Campagne : on donna deſſus, & ils furent tous tués, avant que d'avoir pu ſe reconnoître. Trois autres ſortirent de la maiſon au cri, que firent les Mourans ; l'un d'eux fut auſſi dans l'inſtant couché par Terre, les deux autres s'enfuirent dans le Bois fort bleſſés.

Alors ceux, qui étoient reſtés dans la maiſon, ſe mirent en défenſe, & Bienville s'étant trop approché d'une fenêtre, fut renverſé mort d'un coup de fuſil (*a*). La perte de cet Officier, qui étoit fort connu des Iroquois, releva le courage de ces Barbares, & ſans les efforts extraordinaires de MM. de la Mine, de Criſaſy & d'Oureouharé, ſix-vint François couroient riſque d'échouer devant douze Iroquois cantonnés dans une aſſez méchante maiſon. Enfin le Chevalier de Vaudreuil s'aviſa, quoiqu'un peu tard, d'y faire mettre le feu. Les Ennemis voulurent ſe faire paſſage la hache à la main ; mais les deux, ou trois Premiers ayant été tués, on en prit cinq, que les Habitans firent impitoyablement brûler, perſuadés que le ſeul moyen de corriger ces Barbares de leurs cruautés, étoit de les traiter eux-mêmes, comme ils traitoient les autres.

Qui étoient MM. de Criſaſy.

Nous aurons dans la ſuite plus d'une occaſion de parler du Marquis & du Chevalier de Criſaſy, & on ſera peut-être bien aiſe de ſçavoir qui ils étoient, & ce qui les avoit amenés dans la Nouvelle France. C'étoit deux Freres d'une des plus illuſtres & des plus puiſſantes Maiſons de Sicile. Ils

(*a*) Son nom fut donné après ſa mort à un de ſes Freres, alors fort jeune, & qui eſt préſentement Gouverneur de la Louiſiane.

1691. avoient été des Premiers à ſe déclarer pour la France dans la révolte, qui penſa enlever ce Royaume au Roy d'Eſpagne, & quand les troubles eurent été pacifiés, ils ne purent obtenir, ou n'oſerent demander leur grace à Sa Majeſté Catholique. Le Chevalier étoit Profés de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, & avoit fait ſes caravanes avec toute la diſtinction poſſible; auſſi poſſedoit-il toutes les qualités, qui peuvent élever un Homme de guerre aux premiers honneurs de la Milice.

Le Marquis étoit auſſi fort brave, & en portoit des marques, qui lui euſſent fait beaucoup d'honneur, s'il ne les avoit pas reçuës en combattant contre ſon Prince legitime. Il ſe voyoit par la ſoumiſſion de la Sicile dépouillé de tous ſes biens, qui étoient conſiderables; il crut que le Roy Très-Chrétien s'intéreſſeroit à les lui faire reſtituer, ou l'en dédommageroit, & il ſe rendit avec ſon Frere à Verſailles, ne doutant point qu'ils ne fuſſent bientôt employés d'une maniere convenable à leur naiſſance, & à leurs ſervices.

Ils furent trompés dans leur attente. Les Princes, qui ne ſe font point de ſcrupule de ſe ſervir des Traitres, ne ſe croyent pas toujours obligés de recompenſer la trahiſon, ſurtout, quand ils n'en ont pas tiré tout l'avantage, qu'ils en eſperoient: ou plûtôt la Providence, qui veille à la conſervation des Etats, permet rarement qu'ils accreditent la perfidie. MM. de Criſaſy, après bien des ſollicitations, ſe virent reduits à accepter chacun une Compagnie en Canada, de peur de n'avoir rien du tout. Ils y ont ſervi juſqu'à la mort avec un zéle, dont ils auroient pu tout eſperer, s'ils l'euſſent employé l'un pour ſa Patrie, & l'autre pour ſa Religion, mais ſans que la Cour de France ait témoigné leur en ſçavoir beaucoup de gré.

Le Chevalier, après pluſieurs belles actions, dans leſquelles on ne ſçavoit ce qu'on devoit plus admirer, ou de ſon habileté dans la guerre, ou de ſa pénétration dans le conſeil, ou de ſa conduite dans les Entrepriſes, dont il fut chargé, ou de ſon intrépidité, ou de ſa préſence d'eſprit dans l'action, a enfin ſuccombé au chagrin de ſe voir négligé, & ſans eſperance d'avancer: le Marquis, avec un mérite moins brillant, mais avec la reputation de ſage & de brave Officier, a ſupporté ſes diſgraces avec plus de patience & de

de Philoſophie, & il eſt mort Gouverneur des Trois Rivieres. 1691.

Immédiatement avant l'action, dont je viens de parler, le même Bienville, qui y perdit malheureuſement la vie à la fleur de ſon âge, avoit pourſuivi un Parti de ſoixante Goyogouins, parmi leſquels il y avoit quelques Agniers. Il avoit avec lui deux-cent Hommes choiſis, partie François, & partie Iroquois domiciliés, & comme il ſurprit les Ennemis, auſquels il étoit d'ailleurs fort ſupérieur en nombre; il comptoit bien qu'il ne lui en échaperoit pas un ſeul; mais les Agniers ayant demandé à parler aux Iroquois du Sault S. Louis, ceux-ci voulurent abſolument les écouter, de peur, diſoient-ils, de rompre tout accommodement entre eux & ce Canton.

Un Parti Iroquois échape aux François par la faute des Iroquois du Sault S. Louis.

Les Agniers leur proteſterent qu'ils ne ſouhaitoient rien tant que la paix, & s'offrirent à s'en retourner chez eux, avec promeſſe d'envoyer inceſſamment des Députés à Montreal pour traiter avec M. de Callieres. On les crut ſur leur parole, & on les laiſſa aller, auſſi-bien que les Goyogouins, dont ils répondirent, & comme c'étoit-là tout ce qu'ils prétendoient, ils ne ſe mirent nullement en peine d'exécuter ce qu'ils avoient promis. Il n'y avoit rien dans cette conduite des Iroquois Chrétiens, qui dût ſurprendre de la part des Sauvages, leſquels ne ſçavent pas ſe défier de ceux-mêmes, qui leur ont le plus ſouvent manqué de parole; mais M. de Frontenac, de tout tems prévenu contre ceux-ci, donna en cette rencontre une libre carriere à ſes ſoupçons, qui n'avoient pourtant aucun fondement legitime, & voici comme il s'en exprima dans une Lettre, qu'il écrivit cette même année au nouveau Miniſtre.

Soupçons de M. de Frontenac à ce ſujet.

« On a fort crié contre les Sauvages du Sault, & on ſoupçonne que leur conduite n'étoit pas ſincére. Il y a lontems que je m'aperçois de beaucoup de menagemens, qui ne me plaiſent pas, non plus que certaines relations & intelligences ſecrettes, qu'ils ont avec les Agniers, parmi leſquels ils ont beaucoup de Parens. J'en ai pluſieurs fois averti les Peres, qui les gouvernent, & que je ne voudrois pas dire y avoir aucune part; mais il eſt certain que, ſoit envie de les ménager, & de les gagner à Jesus-Christ par des voyes de douceur, ou par d'autres raiſons, qui me ſont inconnuës, ils »

1691. „ ont quelquefois de trop grandes complaiſances pour eux.
„ L'expérience de douze années de ſejour dans ce Pays, m'a
„ fait connoître que ces Miſſions ne devroient point être ſépa-
„ rées, comme elles ſont, des François, qu'on devroit tou-
„ jours laiſſer avec eux pour les *franciſer* en les *chriſtianiſant*,
„ & qu'autrement elles ſeront plus nuiſibles, qu'utiles au Ser-
„ vice du Roy.

Faux principe de ce Général.

On ſçavoit dans le Conſeil de Sa Majeſté à quoi s'en tenir ſur la conduite des Miſſionnaires avec les Sauvages, & on y étoit perſuadé que leur zéle n'étoit, ni foible, ni aveugle. Les liaiſons, que leurs Néophytes entretenoient avec leurs Parens, n'avoient point d'autre but que de peupler leur Village de nouveaux Proſelytes, c'eſt-à-dire, de diminuer le nombre de nos Ennemis, & d'accroître celui de nos Alliés, comme il arrivoit tous les jours. On convenoit même que la Colonie n'avoit point de meilleurs Soldats, que ceux, qu'on enlevoit de la ſorte aux Cantons, & que la Bourgade du Sault étoit un de ſes plus forts Boulevards.

Si ces Chrétiens en quelques occaſions n'ont pas fait tout ce qu'on attendoit d'eux : ſi quelques Particuliers ont agi par d'autres vûës, que celles, qu'on vouloit leur inſpirer, Perſonne avant & après M. de Frontenac ne s'eſt aviſé d'en rendre reſponſable toute la Bourgade, encore moins ceux, qui la gouvernoient ; & l'expérience, non pas de dix ans, mais de plus d'un ſiécle, nous a appris que le plus mauvais ſyſtême pour bien gouverner ces Peuples, & pour les maintenir dans nos intérêts, étoit de les approcher des François, qu'ils auroient beaucoup plus eſtimés, s'ils les avoient moins vûs de près.

Enfin on ne pouvoit plus douter que le meilleur moyen de les *chriſtianiſer* ne fût de ſe bien donner de garde de les *franciſer*. En ſept ou huit mois, que les Iroquois du Sault & de la Montagne avoient demeuré à Montreal après le ravage de la Chine, ils étoient devenus méconnoiſſables, & pour les mœurs, & pour la pieté, & il n'eſt Perſonne aujourd'hui, qui ne convienne que, ſi leur ferveur n'eſt plus, comme elle a été ſi lontems, l'édification & l'admiration de la Nouvelle France, c'eſt qu'ils nous ont trop fréquentés. L'exemple des Nations Abénaquiſes, bien plus ſéparées des Habitations Françoiſes, & dont l'attachement à nos intérêts ne pouvoit

aller plus loin, ſuffiſoit ſeul pour convaincre le Général de la fauſſeté de ſon principe : auſſi ſes plaintes & ſes avis furent-ils peu écoutés en Cour, où l'on étoit enfin perſuadé que ſon projet, qu'on avoit eu ſi fort à cœur trente ans auparavant, n'étoit ni utile, ni pratiquable. 1691.

Nouvelles intrigues des Iroquois.

Les Chrétiens du Sault S. Louis & de la Montagne donnerent même alors une preuve de leur fidélité, bien capable de diſſiper les ombrages du Comte de Frontenac. Le Canton d'Onnontagué, qui avoit adopté la Famille du Sieur le Moyne, avoit déliberé de lui envoyer un Collier, pour pleurer la mort de Sainte Helene, ſon Fils. Il fit accompagner celui, qu'il nomma pour cette Cérémonie par deux Femmes du Village de la Montagne, qu'il retenoit Priſonnieres, & à qui il donna la liberté.

Comme on ne doutoit point dans ce Canton qu'une telle grace n'eût mis ces Femmes dans les intérêts de la Nation, on crut pouvoir les charger d'une Commiſſion aſſez délicate ; on leur remit deux Colliers, qu'elles devoient remettre en ſecret, l'un à un des Principaux de leur Village, & l'autre à Louis Atherihata, Habitant du Sault S. Louis, & qui étoit Filleul du Roy. Par ces Colliers on les invitoit à revenir dans leur Pays, & à y ramener le plus qu'ils pourroient de leurs Parens & de leurs Amis, & pour rendre cette invitation plus efficace, les deux Iroquoiſes devoient leur ajoûter qu'il ne leur reſtoit plus d'autre moyen d'éviter de perir avec tous les François : nous verrons bientôt ſur quoi cette menace étoit fondée.

Fidélité des Iroquois Chrétiens.

Les deux Sauvages reçurent les Colliers ; mais ils les porterent ſur le champ au Gouverneur de Montreal, & lui jurerent une fidélité inviolable. Le Chevalier de Callieres apprit en même tems par les deux Femmes, qui avoient apporté les Colliers, qu'un gros Parti d'Iroquois s'étoit allé poſter ſur la Riviere des Outaouais, en un lieu appellé *le long Sault*, & que ſon deſſein étoit de faire main baſſe ſur tous ceux, qui paſſeroient par-là pour aller à Michillimakinac, ou pour en revenir, puis de ſe répandre dans les Habitations Françoiſes, afin d'empêcher qu'on y fît la récolte.

L'Avis étoit véritable, mais le Chevalier de Vaudreuil ayant raſſemblé à Quebec un grand nombre de Soldats & de Volontaires, pour aller donner la chaſſe à ces Barbares,

1691. apprit en paſſant aux Trois Rivieres qu'ils avoient décampé, ſoit qu'ils euſſent été inſtruits des préparatifs, qui ſe faiſoient contr'eux, ou que les courſes de nos Alliés dans leur Pays les y euſſent rappellés pour défendre leurs Familles, & empêcher le ravage de leurs Terres.

Nos Alliés continuent de pouſſer les Iroquois.

En effet la guerre étoit toujours très-vive entre ces Sauvages, & il eſt certain que cette diverſion nous fut d'une très-grande utilité. M. de Frontenac avoit fort bien réuſſi à gagner les Outaouais & les Hurons, qui firent merveille pendant tout l'hyver. On n'avoit pourtant pas encore pu leur donner avis de l'avantage, que nos Troupes avoient remporté ſur la Flotte Angloiſe, & ce ne fut qu'à la fonte des glaces que MM. de Courtemanche & de Repentigny furent envoyés pour les en informer. Ces deux Officiers, avec dix Hommes ſeulement, paſſerent au travers de cette Multitude d'Iroquois, qui environnoient l'Iſle de Montreal, & arriverent à Michillimakinac, ſans avoir reçu le moindre échec. Leur voyage produiſit tout l'effet, qu'on s'en étoit promis, & dès qu'ils furent de retour à Montreal, Courtemanche eut ordre d'en repartir pour aller commander chez les Miamis, qu'on jugeoit néceſſaire de raſſûrer contre les courſes des Iroquois, & dont on étoit bien aiſe d'éclairer les démarches.

Secours arrivé de France.

Le premier de Juillet un petit Navire de France, commandé par le Sieur Denys de BONAVENTURE, mouilla devant Quebec, & remplit toute la Ville de joye, non pas tant à cauſe du ſecours, qu'il lui aportoit, & qui ne pouvoit pas être fort conſiderable, que par l'aſſûrance, que lui donna le Commandant, qu'elle en recevroit bientôt, qui remettroient l'abondance dans le Pays. En effet douze jours après M. du TAST, Capitaine de Vaiſſeaux, arriva avec un Convoi de quatorze Voiles de différentes grandeurs. A la vérité tout cet Armement n'avoit pas pour objet de ravitailler la Colonie. Il étoit principalement deſtiné à reprendre le Port Nelſon ſur les Anglois, & la Compagnie du Nord en avoit fait la meilleure partie des frais.

Entrepriſe ſur le Port Nelſon differée, & pourquoi.

Cette Entrepriſe ne ſe fit pourtant pas alors, & la raiſon, qu'on apporta pour la differer, à ſçavoir, que la ſaiſon étoit trop avancée, n'en fut guéres que le prétexte, quoiqu'elle ne fût pas tout-à-fait ſans fondement. La véritable étoit que tout le profit en devoit être pour la Compagnie, & que M. d'Iber-

ville en devoit partager la gloire avec le Commandant des Vaiſſeaux du Roy. Auſſi cet Officier ne diſſimula-t'il point à ſon arrivée à Quebec qu'une telle Expédition n'étoit nullement de ſon goût. Toutefois, comme les ordres du Roy étoient précis, M. de Frontenac, auquel ils étoient adreſſés, ne voulut pas prendre ſur lui d'y rien changer de ſon autorité. 1691.

L'expédient, qu'il prit, fut d'aſſembler les Intéreſſés dans la Compagnie du Nord, & toutes les Perſonnes, qui pouvoient avoir quelque connoiſſance de la navigation de la Baye. M. du Taſt y expoſa les raiſons, qui lui parurent les plus propres à perſuader qu'il y avoit du riſque à s'expoſer ſur cette Mer dans une ſaiſon ſi tardive. Tous furent convaincus, ou virent bien qu'inutilement ils ne le paroîtroient pas, & MM. de Frontenac & de Champigny jugerent à propos de ne pas laiſſer voir ce qu'ils penſoient.

D'ailleurs ils avoient des avis certains que le Golphe S. Laurent & tout le bas du Fleuve étoient infeſtés d'Armateurs Anglois, qui avoient déja enlevé pluſieurs Navires Marchands & Pêcheurs, & le Gouverneur Général ne fut pas trop fâché que M. du Taſt preferât d'aller croiſer dans ce Parage au projet d'aller faire la guerre dans la Baye d'Hudſon : d'autant plus que cette ſeconde deſtination étoit indiquée dans les inſtructions de ce Capitaine, en cas que la premiere fût jugée abſolument impoſſible.

Grands préparatifs des Ennemis.

Le bruit commençoit depuis peu à ſe répandre que les Anglois ſongeoient ſérieuſement à prendre leur revanche de l'affront, qu'ils avoient reçu l'année précédente devant Quebec ; on aſſûroit même que Phibs étoit allé en Angleterre, & en devoit revenir avec une Flotte beaucoup plus conſiderable que la Premiere, pour une nouvelle tentative. Enfin on étoit averti qu'il ſe faiſoit de grands préparatifs du côté d'Orange pour attaquer l'Iſle de Montreal. Le voyage & les projets de Phibs étoient réels ; mais ſes diligences furent inutiles : il y a bien de l'apparence qu'on n'eut pas aſſez de confiance en ſon habileté, pour lui confier un ſecond Armement, d'autant plus qu'il n'étoit pas en état d'en faire encore les frais.

Celui, qui ſe faiſoit dans la Nouvelle York, n'étoit pas aſſez fort pour agir ſeul avec ſuccès ; car il n'étoit compoſé

1691. que de cinq cent Hommes (*a*), dont cent quatrevint étoient Anglois, le reſte, Agniers & Mahingans. Il ne laiſſa pourtant pas de donner lieu à une action très-vive ; mais la Providence, qui protegeoit la Nouvelle France, parut d'une maniere bien ſenſible en ce que l'Armée, qui l'année précedente devoit tomber ſur la tête de la Colonie, s'étant diſſipée par la déſunion, qui s'y mit, on fut en état d'oppoſer à la Flotte Angloiſe toutes les Forces de la Colonie, & que cette année la Flotte ayant manqué à ſon tour, Montreal eut de quoi réſiſter aux efforts, que les Anglois & leurs Alliés pouvoient faire pour pénétrer juſques dans cette Iſle.

Les Ennemis approchent de Montreal.

En effet le Chevalier de Callieres n'eut pas plûtôt appris que l'Ennemi approchoit, qu'il aſſembla ſans peine ſept à huit cent Hommes, qu'il fit camper à la Prairie de la Magdeleine. Il envoya enſuite pluſieurs Partis à la découverte, & peu de jours après un des Fils du Sieur Hertel, à qui il avoit donné trois Algonquins, & un Iroquois de la Montagne pour obſerver la marche des Confederés, lui rapporta qu'il avoit aperçu un Canot dans la Riviere de Sorel, un peu au-deſſus du Rapide de Chambly ; que l'ayant approché, il avoit reconnu que c'étoit des Agniers, qui lui avoient paru être auſſi des Découvreurs ; qu'il avoit fait ſur eux une décharge, & qu'il en avoit couché cinq par Terre.

Diſpoſition de M. de Callieres pour la défenſe.

Sur ce rapport le Gouverneur de Montreal comprit que Chambly étoit en danger, & il jugea à propos d'y envoyer le Sieur de Valrenes avec deux-cent Hommes. Il lui ordonna, ſi les Ennemis s'attachoient à ce Poſte, d'y entrer pour le défendre, & s'ils paſſoient outre, de ne point ſe faire voir à eux ; mais de ſuivre leurs piſtes, afin de les prendre en queuë, tandis que lui-même les attaqueroit de front. Deux autres Capitaines, MM. de MUYS & d'ORVILLIERS, le Sr. DUPUYS, Lieutenant de la Compagnie de Valrenes, & pluſieurs Subalternes étoient dans cette Troupe, qui fut ſuivie d'un Gros de Sauvages & d'Habitans, leſquels devoient faire un Corps à part ſous la conduite du Sr. LE BERT DU CHESNE, qui s'étoit déja poſté vers Chambly.

Parmi les Sauvages domiciliés il y avoit trois Chefs d'une grande reputation ; Oureouharé y commandoit les Hurons de Lorette : un Iroquois du Sault S. Louis, nommé PAUL,

(*a*) Quelques Mémoires le reduiſent même à deux-cent quatre-vint Hommes.

conduiſoit ceux de ſa Bourgade, & ceux de la Montagne, & LA ROUTINE, Capitaine *Temiskaming* (*a*) étoit à la tête d'un gros Parti de ſa Nation. Il y avoit déja trois jours, que ceux, qui étoient reſtés à la Prairie de la Magdeleine, couchoient au bivouac, lorſque la nuit du dix à l'onze d'Août, qui fut extrêmement pluvieuſe & obſcure, fatigués des veilles précédentes, & trempés de la pluye, ils ſe retirerent dans le Fort, où M. de Callieres étoit au lit malade d'une groſſe fiévre, qui ne l'avoit point quitté depuis ſon départ de Montreal. 1691.

Combat de la Prairie de la Magdeleine.

Ce Fort étoit à trente pas du Fleuve, ſur une hauteur eſcarpée entre deux Prairies, dont une, qui regardoit un endroit appellé *la Fourche*, eſt coupée par une petite Riviere à la portée du canon du Fort, & un peu plus près par une Ravine. Entre les deux il y a un Courant, ſur lequel on avoit bâti un Moulin: c'étoit de ce côté-là, à la gauche du Fort, qu'étoient campées les Milices, auſquelles s'étoient joints quelques Outaouais, qui par hazard s'étoient trouvés à Montreal, lorſqu'on y donna l'allarme. Les Troupes reglées campoient ſur la droite, & les Officiers avoient fait dreſſer leurs tentes vis-à-vis ſur une hauteur.

Une heure avant ſe jour, la Sentinelle, qui étoit poſtée au Moulin, aperçut des Gens, qui ſe gliſſoient le long de la Hauteur, ſur laquelle étoit le Fort; elle tira un coup de fuſil, cria aux armes, & ſe jetta dans le Moulin. C'étoit des Ennemis, qui ſe coulant entre la petite Riviere de la Fourche, & la Ravine gagnerent le bord du Fleuve, & s'y cantonnerent, puis trouvant le Quartier des Milices dégarni, en chaſſerent le peu, qui y reſtoit de Monde, & s'y logerent. Quelques Habitans & ſix Outaouais furent tués dans cette ſurpriſe.

Au bruit de la Sentinelle, M. de S. CYRQUE, ancien Capitaine, qui commandoit en l'abſence de M. de Callieres, marcha à la tête des Troupes, dont une partie prit le long de la Gréve, & l'autre par la Prairie, en faiſant le tour du Fort. Le Bataillon, que S. Cyrque commandoit en Perſonne, arriva le Premier à la vûë du Quartier des Milices; quoique cet Officier ne ſçût pas encore que les Ennemis en fuſſent les Maîtres, comme il en eut quelque ſoupçon, il s'arrêta pour s'en éclaircir. Dans le moment on fit ſur lui une décharge de

(*a*) Nation Algonquine.

1691. mouſqueterie, dont il fut bleſſé à mort, auſſi bien que le Sieur D'ESCAIRAC, & M. d'Hoſta fut tué roide.

Le ſecond Bataillon arriva dans l'inſtant, conduit par M. de la Chaſſaigne, & on donna tête baiſſée ſur l'Ennemi, qui après une aſſez vigoureuſe reſiſtance, ſe voyant ſur le point d'avoir toute l'Armée Françoiſe ſur les bras, fit retraite en très-bon ordre. M. de S. Cyrque perdoit tout ſon ſang, parce qu'il avoit la veine cave coupée; mais il ne fut pas poſſible de l'obliger à ſe retirer dans le Fort, qu'il n'eut vû les Ennemis tourner le dos, & il repara ainſi par ſon intrépidité la faute, qu'il avoit faite de ſe laiſſer ſurprendre. Il tomba mort quelques momens après à la porte même du Fort, & d'Eſcairac mourut le lendemain.

On étoit aſſez ſurpris qu'on laiſſât les Ennemis achever tranquillement leur retraite, & dans une contenance, qui ſentoit beaucoup moins les Vaincus, que les Victorieux. D'ailleurs on ne leur avoit tué que cinq ou ſix Hommes, bleſſé environ trente, & pris un ſeul Grenadier, dans le tems, qu'il ſe diſpoſoit à jetter des grenades dans le Fort. Notre perte étoit plus conſiderable, à ne compter même que les trois Officiers, que j'ai nommés. Avec cela ils emportoient les chevelures de pluſieurs François, & jettoient de grands cris, comme s'ils euſſent voulu inſulter à nos Troupes.

Belle action de M. de Valrenes.

Cette inaction venoit de ce que Perſonne ne commandoit, ou peut-être de ce que tous vouloient commander; mais elle ne dura point. L'Ennemi étant près d'entrer dans le Bois, s'aperçut qu'un petit Détachement de François, conduit par le Sieur DOMERGUE, le ſuivoit d'aſſez près, il lui dreſſa une embuſcade, dans laquelle ces braves Gens tomberent, & furent tous tués. Les Confederés devenus plus fiers par ce nouveau ſuccès, reprirent le chemin, par où ils étoient venus; mais après qu'ils eurent marché deux lieuës, leurs Coureurs découvrirent M. de Valrenes, lequel au premier bruit du combat, étoit accouru avec M. le Bert, & les Sauvages. Les Coureurs n'avoient vû que la tête de ce Corps de Troupes, & les Ennemis, qui ne le croyoient pas ſi conſiderable, s'imaginerent qu'ils en auroient auſſi bon marché, que de celui de Domergue. Ils ne balancerent pas un moment à l'attaquer, & le firent avec une réſolution, qui auroit déconcerté un Commandant moins ferme & moins habile, que Valrenes.

Valrenes. Par bonheur pour cet Officier, il ſe trouva en cet endroit deux grands arbres renverſés. Un Homme, qui ſçait ſon métier, tire avantage de ce qui échaperoit à l'attention d'un autre. 1693.

Valrenes ſe fit donc un retranchement de ces arbres, plaça ſa Troupe derriere, & lui fit mettre ventre à terre, pour eſſuyer le premier feu des Ennemis. Il lui ordonna enſuite de ſe relever, la partagea en trois Bandes, dont chacune fit ſa décharge; puis avec une préſence d'eſprit, & une promptitude incroyables il les rangea en bataille, & chargea l'Ennemi avec tant d'ordre & de vigueur, qu'il le fit plier par tout. Les Alliés ſe réunirent néanmoins juſqu'à deux fois; mais après une heure & demie de combat ils furent contraints de ſe débander, & la déroute fut entiere. On en compta ſix-vint ſur la Place, & l'on ſçut depuis que le nombre des Bleſſés paſſoit encore de beaucoup celui des Morts. Cette action fut très-vive, & conduite avec toute l'intelligence poſſible. Valrenes étoit par tout, payant de ſa Perſonne en Brave, & donnant ſes ordres avec autant de ſang froid, que s'il eût commandé un Exercice. Le jeune & vaillant le Bert Du Cheſne ſe diſtingua extrêmement à la tête des Canadiens, & fut bleſſé à mort, auſſi-bien qu'un autre Officier, nommé Varlet. Les trois Capitaines Sauvages s'y ſurpaſſerent, & Paul y fut tué en exhortant de la voix & par ſon exemple ſes Iroquois à combattre juſqu'à la mort des Ennemis de la Foy. Les Anglois & les Agniers y montrerent un courage, qui fit d'abord balancer la victoire. On ſe battit lontems à coups de mains, & à ſe brûler le viſage avec la boure du fuſil. Les Drapeaux & les Bagages reſterent aux Vainqueurs; mais M. de Valrenes ne put pourſuivre les Fuyards, parce que ſes Gens étoient ſi excédés de fatigues, qu'ils ne pouvoient plus ſe tenir de bout, & que les armes leur tomboient des mains. Ils avoient en effet marché trois jours par des chemins affreux, ſans pouvoir prendre un moment de repos, manquant de vivres, & ne trouvant que des eaux bourbeuſes pour étancher leur ſoif.

Défaite des Ennemis. Perte des deux Partis.

Valrenes crut qu'une nouvelle Troupe d'Iroquois du Sault S. Louis, qui étoient accourus au bruit du combat, pour y avoir part, & qui n'arriva que quand l'action fut finie, pourroit faire ce que les Siens n'étoient pas en état d'exécuter; mais ces Sauvages ayant entendu des décharges de fuſil, qui

1691. ſe faiſoient pour les obſéques des Officiers morts dans le premier combat, s'imaginerent qu'on ſe battoit de nouveau à la Prairie de la Magdeleine, ils y volerent ſur le champ, & cette erreur fut le ſalut des Anglois & des Agniers. Nous eumes ce jour-là ſoixante Hommes tués & autant de bleſſés, dont quelques-uns moururent, entr'autres MM. le Bert & Varlet. Un Anglois, que M. de Valrenes fit Priſonnier, lui dit qu'après le retour de ce premier Parti, il en devoit venir un Second de quatre-cent Hommes; que cinq-cent Iroquois devoient aller en même tems par Catarocouy, & que leur deſſein étoit d'empêcher les François de faire leurs récoltes; mais rien ne parut, & la moiſſon, dont la perte eût reduit la Colonie aux dernieres extrémités, ſe fit aſſez tranquillement, & fut très-abondante.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE QUINZIE'ME.

SUR la nouvelle de l'aproche des Ennemis M. de Frontenac étoit parti de Quebec pour ſe rendre à Montreal ; mais il apprit en y arrivant leur défaite & leur fuite, & il retourna auſſitôt ſur ſes pas. Il reçut peu de tems après des Lettres du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, qui le prioit de lui faire rendre les Priſonniers, que les Abénaquis avoient faits ſur ſes Terres, & lui propoſoit la neutralité en Amérique, malgré la guerre, qui continuoit en Europe entre les deux Couronnes. Il étoit aiſé de juger qu'une telle propoſition ne ſe faiſoit pas ſincérement, puiſque le Général Anglois ne parloit pas de renvoyer les François, qu'il retenoit à Baſton ; mais qu'elle avoit pour motif quelque embarras, où ſe trouvoit la Nouvelle Angleterre.

1691. Les Anglois propoſent la neutralité.

Le Baron de S. Caſtin, qui s'étoit fait un Etabliſſement aſſez conſiderable auprès des Abénaquis, & avoit même épouſé une Fille de cette Nation, expliqua bientôt l'énigme dans un

Ce qui les y engageoit.

1691. Mémoire, qu'il envoya à M. de Frontenac. Il y marquoit que les Anglois & les Hollandois ſe faiſoient la guerre dans la Nouvelle York, & que le but du Gouverneur Anglois étoit encore de nous débaucher les Nations Abénaquiſes, par le moyen de l'échange, qu'il propoſoit, ou du moins de les engager à diſcontinuer leurs courſes; mais qu'il répondoit bien d'empêcher l'exécution de ce projet.

Réponſe de M. de Frontenac.

Sur cet avis M. de Frontenac répondit au Général Anglois que, quand il lui auroit renvoyé le Chevalier d'Eau & M. de Manneval, qu'il retenoit Priſonniers, l'un par la trahiſon des Iroquois, & l'autre par la mauvaiſe foi de l'Amiral Phibs, il pourroit entrer en pourparler; mais que ſans cela il n'écouteroit rien. Il écrivit enſuite à M. de Pontchartrain, pour lui repréſenter les facilités, que les brouilleries de la Nouvelle York donneroient pour la conquête de cette Province; mais le Miniſtre lui fit réponſe que le Roy avoit beſoin de toutes ſes Forces en Europe, & que Sa Majeſté bornoit toutes ſes vûës par raport à la Nouvelle France, à ne s'y point laiſſer entamer par les Anglois.

Quoique l'on fût entiérement revenu à Montreal de la crainte, qu'on avoit euë des deux grands Partis, dont nous avons parlé dans le Livre précédent, on n'y étoit pas tout-à-fait tranquille. La petite guerre continuoit toujours; il ſe paſſoit peu de ſemaines, qu'on n'eût pluſieurs allarmes, & ſans la précaution, qu'on prit de faire eſcorter les Moiſſonneurs, on auroit perdu bien des Habitans pendant la récolte. Oureouharé, qui s'étoit diſtingué en tant d'occaſions pendant les deux dernieres Campagnes, & tout récemment dans le dernier combat ſous M. de Valrenes, fit encore à la fin de celle-ci une action, qui acheva de le faire regarder comme celui de nos Alliés, ſur lequel on pouvoit plus ſûrement compter.

Belle action d'Oureouharé.

Il étoit à peine de retour à Montreal aprés la défaite des Anglois & des Agniers, lorſqu'un Parti d'Iroquois s'étant avancé juſqu'à la Riviere des Prairies, y enleva trois François: il ſe mit auſſitot à ſes trouſſes, & le joignit au Rapide plat, ſur le chemin de Catarocouy, tua deux Hommes, fit quatre Priſonniers, & ramena les François à Montreal. Quelque tems après il deſcendit à Quebec, pour y voir le Gouverneur Général, qui le combla de careſſes & de préſens; il

1691.

y fut très-ſenſible, & en partant pour retourner à Montreal, il dit avec une modeſtie, eſtimable dans un Sauvage, qu'il n'en avoit pas encore aſſez fait pour reconnoître les obligations, qu'il avoit à ſon Pere, & ce qui prouve qu'il parloit ſincérement, c'eſt que pluſieurs Nations lui ayant offert de le choiſir pour leur Chef, il leur répondit qu'il ne s'attacheroit jamais qu'à la Perſonne d'Ononthio.

Grand Parti contre les Agniers inutile.

Cependant M. de Frontenac peu content d'avoir vû échouer tous les projets des Ennemis ſur la Nouvelle France, voulut à ſon tour porter la guerre chez eux, & parce que les Agniers avoient ajoûté la perfidie à leur ancienne animoſité contre les François, il réſolut de commencer par eux. Cinq, ou ſix-cent Hommes eurent ordre d'entrer dans ce Canton, & en prirent la route; je n'ai pu ſçavoir qui avoit été chargé de cette Expédition; mais il eſt certain qu'il n'alla point juſqu'au Pays Ennemi, les mauvais chemins, & la ſaiſon trop avancée l'ayant contraint de relâcher. On s'en conſola par l'arrivée du Sieur d'Iberville de la Baye d'Hudſon avec deux Navires chargés pour quatre-vint mille francs de Caſtors, & pour plus de ſix mille ſix cent livres de menuës Pelleteries.

Nouvelles de l'Acadie.

Il s'arrêta peu à Quebec, & paſſa en France dans le deſſein d'y faire revivre le projet de l'Entrepriſe ſur le Port Nelſon, qu'il ſçavoit que la Cour avoit extrêmement à cœur. On eut nouvelle en même tems que les Abénaquis avoient remporté de nouveaux avantages ſur les Anglois; que le Chevalier de Villebon étoit arrivé au Port Royal ſur un Vaiſſeau commandé par M. de Bonaventure, & que cet Officier y avoit mené une priſe Angloiſe, ſur laquelle étoient le Chevalier Nelson, & le Sieur Tyne, nommé Gouverneur de l'Acadie. Ces deux Priſonniers furent quelque tems après envoyés à Quebec, où M. de Frontenac les reçut très-bien. Ce Général careſſa beaucoup le Chevalier Nelſon, non-ſeulement par reconnoiſſance, ce Gentilhomme en ayant très-bien uſé avec les François en pluſieurs rencontres, mais encore parce qu'il avoit beaucoup de crédit à Baſton.

M. de Villebon y eſt établi Commandant.

Pour revenir à l'Acadie, depuis que l'Amiral Phibs en avoit fait la conquête, la Cour d'Angleterre ne paroiſſoit pas fort jalouſe de la conſerver, & le Port Royal étoit à celui, qui s'y trouvoit le plus fort, tantôt aux François, & tantôt aux Anglois; quelquefois également abandonné par les uns & par

1691. autres. Nous avons vû que le Chevalier de Villebon s'étoit rendu à Quebec après la perte du Navire, qui l'avoit conduit dans ce Port. De-là il paſſa en France, repréſenta au Miniſtre qu'il étoit auſſi facile qu'important d'empêcher les Anglois de s'établir en Acadie, & répondit d'en venir à bout avec les ſeuls Abénaquis, ſi on vouloit agréer qu'il ſe mît à leur tête.

Il fut favorablement écouté ; M. de Pontchartrain lui fit donner une Commiſſion du Roy pour commander en Acadie, & lui ordonna de s'embarquer au mois de Juin de cette année 1691. pour Quebec, où il recevroit les ordres du Comte de Frontenac. Sa Majeſté manda en même tems à ce Général qu'étant informée de l'affection des Sauvages Abénaquis à ſon Service, de leur courage, & de tout ce qu'ils avoient fait contre les Anglois ; & voulant maintenir avec le ſecours de ces braves Gens la poſſeſſion de l'Acadie, en attendant qu'Elle jugeât à propos d'exécuter la réſolution, où Elle étoit de rétablir le Port Royal : Elle vouloit qu'on leur fournît dans le lieu de leur demeure toutes les munitions, qu'ils lui avoient fait demander par le Sieur de Villebon, ſon intention étant qu'on ne leur donnât point la peine de les aller chercher à Quebec ; que pour cet effet Elle avoit enjoint audit Sieur de Villebon d'aller ſe mettre à leur tête en qualité de Commandant en l'Acadie, avec le Sieur de Portneuf, ſon Frere & Lieutenant de ſa Compagnie, & quelques autres Officiers Canadiens, qui ſeroient choiſis par le Gouverneur Général.

Villebon mouilla devant Quebec au commencement de Juillet ſur *le Soleil d'Afrique*, le meilleur Voilier, qui fût alors en Europe (*a*). Il n'en fut pourtant pas plus avancé, pour avoir fait une ſi grande diligence. On étoit perſuadé en Canada que les Anglois ſe préparoient à y revenir, & le Comte de Frontenac ne crut pas devoir dans une telle conjoncture ſe priver du ſecours, qu'il pouvoit tirer du *Soleil d'Afrique :* il le retint juſqu'au ſixiéme de Septembre, que ne croyant plus avoir rien à craindre des Anglois, il permit au Chevalier de Villebon de partir, après lui avoir fait remettre tout ce qu'il avoit ordre de lui fournir.

Il prend poſſeſſion du Port Royal.

Villebon n'arriva au Port Royal que le vintſix de Novembre ; dès qu'il eut mouillé les ancres, il fit armer ſa Chaloupe,

(*a*) On dit qu'il faiſoit ſept lieuës par heure.

& s'y embarqua avec cinquante Soldats & deux Pierriers. Il alla juſqu'aux Habitations, où il aperçut le Pavillon d'Angleterre ; mais où il ne trouva aucun Anglois pour le garder. Il le fit abbattre, & mit en ſa place celui de France. Le lendemain il aſſembla les Habitans, & en leur préſence il fit au nom de Sa Majeſté une nouvelle priſe de poſſeſſion du Port Royal & de toute l'Acadie. 1691.

Le Sieur des Gouttins, qui étoit venu avec lui pour exercer encore l'Office de Commiſſaire Ordonnateur, l'avertit alors qu'il avoit enterré une ſomme de treize-cent livres, qui lui reſtoit, lorſque Phibs ſe rendit Maître de la Place, & cet argent fut trouvé dans le même état, où il l'avoit laiſſé. Le Commiſſaire, qui ſeul en avoit connoiſſance, & qui auroit pu ſe l'approprier, s'il eût été moins honnête Homme, en employa une partie à payer à un Officier ce qui lui étoit dû de ſes apointemens, & mit le reſte dans la caiſſe du Roy. Il n'y perdit rien ; quelques années après ayant été accuſé de malverſation, le ſouvenir de cette preuve de ſa fidélité & de ſon déſintéreſſement le fit abſoudre ſans autre examen.

Les Iroquois veulent ſurprendre le Sault S. Louis.

Les Iroquois continuoient toujours leurs hoſtilités ; deux Femmes Sauvages, qui étoient Priſonnieres parmi eux, s'étant échapées au commencement de Novembre, avertirent le Chevalier de Callieres que deux Partis, de trois-cent cinquante Hommes chacun, étoient en marche pour ſurprendre le Sault S. Louis. Sur cet avis le Gouverneur envoya dans cette Bourgade une partie des Troupes, qu'il avoit à Montreal, diſperſa l'autre dans les Forts des environs ; & confia la garde de la Ville à ſes Habitans. Peu de jours après un des deux Partis, qui étoit venu par le Lac Ontario, parut à la vûë du Sault ; mais ſans s'éloigner des Bois : on marcha contre ces Barbares, & pendant deux jours il y eut quelques eſcarmouches aſſez vives, où la perte fut à peu près égale de part & d'autre. Après quoi les Ennemis, qui avoient compté ſur la ſurpriſe, ſe retirerent.

Diverſes hoſtilités.

Il y avoit dans ce premier Parti des Onnontagués, des Goyogouins, & des Tſonnonthouans ; le ſecond, compoſé d'Agniers, de Mahingans & d'Onneyouths, avoit pris ſa route par le Lac Champlain ; mais quelques-uns ayant déſerté, & les Chefs ayant appris la retraite du premier Parti, ne jugerent pas à propos d'aller plus loin. Il y eut néanmoins

1691. quarante, ou cinquante Hommes, qui ſe détacherent, parcoururent, ſéparés en petites Troupes, les Habitations Françoiſes, & enleverent quelques Habitans, qui s'étoient écartés, malgré les défenſes.

Vers la fin du mois trente-quatre Agniers ſurprirent près de la Montagne de Chambly des Sauvages du Sault S. Louis, qui y chaſſoient ſans aucune précaution, en tuerent quatre, & en prirent huit, dont quelques-uns ſe ſauverent, & coururent avertir le Village de ce qui venoit d'arriver. Il en partit auſſitôt cinquante Braves, qui ſe mirent à la pourſuite des Ennemis, & les joignirent auprès du Lac Champlain. Ceux-ci les voyant venir, ſe jetterent derriere des Rochers, & s'y rétrancherent; mais les Chrétiens tomberent ſur eux avec tant de furie, la hache à la main, qu'ils forcerent le rétranchement. Seize Agniers reſterent ſur la place, quinze furent pris, & les Priſonniers délivrés.

1692. Au commencement de Février de l'année ſuivante M. de Callieres reçut ordre de M. de Frontenac de lever un Parti, & de l'envoyer dans cette Peninſule, qui eſt terminée par la rencontre du Fleuve S. Laurent & de la grande Riviere des Outaouais. Les Iroquois alloient ſouvent y chaſſer pendant l'hyver, & le Gouverneur Général étoit informé qu'ils y étoient alors en grand nombre, M. de Callieres eut bientôt aſſemblé trois-cent Hommes, partie François & partie Sauvages, & il les mit ſous la conduite de M. d'Orvilliers, lequel s'étant échaudé la jambe après quelques jours de marche, fut obligé de retourner à Montreal, & laiſſa ſon Parti ſous les ordres de M. de BEAUCOURT, Capitaine Reformé (*a*).

Cet Officier en arrivant à l'Iſle *Tonihata*, qui eſt à une petite journée en deçà de Catarocouy, y rencontra cinquante Tſonnonthouans, qui s'étoient avancés juſques-là en chaſſant, à deſſein de ſe jetter enſuite ſur nos Habitations, pour empêcher nos Habitans de faire leurs ſémences. Il les attaqua dans leurs Cabannes par un très-mauvais tems, en tua vint-quatre, en prit ſeize, & délivra un Officier, nommé LA PLANTE, qui avoit été pris trois ans auparavant, & qui n'ayant pas été reconnu d'abord dans ſon habit de Sauvage, penſa être tué comme Iroquois.

(*a*) Il eſt préſentement Gouverneur de Montreal.

Ce

Ce fut là, à quoi ſe termina cette Expédition. On ſçut par les Priſonniers qu'une autre Troupe de cent Iroquois du même Canton de Tſonnonthouan, faiſoit la chaſſe près un endroit de la Riviere des Outaouais, appellé *le Sault de la Chaudiere*, que leur deſſein étoit de s'y cantonner, dès que les neiges ſeroient fonduës; que deux-cent Onnontagués, commandés par un de leurs plus braves Chefs, nommé LA CHAUDIERE NOIRE, devoient les y joindre, & qu'ils y devoient paſſer toute la belle ſaiſon, afin d'arrêter tous les François, qui voudroient aller à Michillimakinac, ou en revenir. 1692.

Comme on attendoit inceſſamment un grand Convoi de Pelleteries de tous les Pays du Nord & de l'Oueſt, on comprit qu'il étoit abſolument néceſſaire d'envoyer au devant une bonne Eſcorte; mais M. de Callieres ne pouvoit pas dégarnir ſon Gouvernement, parce qu'il avoit beſoin de toutes ſes Troupes pour ſoûtenir ceux, qui étoient occupés aux travaux de la Campagne. Il donna donc avis au Comte de Frontenac de ce qu'il venoit d'apprendre; le Général perſuadé que la défaite des cinquante Tſonnonthouans à Tonihata avoit déconcerté les meſures des Iroquois, lui manda de faire partir au plûtôt S. MICHEL avec quarante Voyageurs Canadiens pour porter ſes ordres à Michillimakinac, & de le faire eſcorter par trois Canots bien armés juſqu'au-deſſus du Sault de la Chaudiere.

M. de Callieres obéit, l'Eſcorte conduiſit les Canadiens juſqu'au lieu marqué, ſans avoir rencontré un ſeul Iroquois; mais peu de jours apres S. Michel ayant aperçu des piſtes, & deux Iroquois, qui lui parurent des Découvreurs, ne douta point que la Chaudiere Noire ne fût proche avec toute ſa Troupe, & retourna à Montreal. Il ne faiſoit que d'y débarquer, lorſque M. de Frontenac y étant arrivé de Quebec, le fit repartir ſur le champ avec trente François & trente Sauvages. Le Général le fit ſuivre par Tilly de S. Pierre, Lieutenant, qui eut ordre de prendre par *la Riviere du Liévre*, laquelle ſe décharge dans la Riviere des Outaouais, cinq lieuës plus bas que le Sault de la Chaudiere, & à qui il donna un *duplicata* de l'ordre, que S. Michel portoit à M. de Louvigny.

Les Iroquois empêchent la navigation de la grande Riviere.

Il fut heureux d'avoir pris cette précaution: S. Michel arrivé au même endroit (*a*), d'où il avoit relâché à ſon premier

(*a*) Cet endroit ſe nomme *le Portage des Chats.*

1692. voyage, y vit encore deux Découvreurs, & aperçut en même tems un grand nombre de Canots, que l'on mettoit à l'eau. Il crut qu'il n'étoit pas de la prudence de s'expoſer à un combat trop inégal, & reprit une ſeconde fois la route de Montreal. Trois jours aprés qu'il s'y fut rendu, ſoixante Sauvages des Terres, chargés de Pelleteries, & qui étoient deſcendus par la Riviere du Liévre, y arriverent, & dirent qu'ils avoient rencontré M. de S. Pierre au-delà de tous les dangers. Ils firent leur Traite, puis demanderent une Eſcorte pour paſſer juſqu'à l'endroit, où ils devoient reprendre les chemins détournés.

Défaite d'un Parti de François & de Sauvages.

S. Michel s'offrit à les accompagner, & ſon offre fut acceptée. On lui donna une Eſcorte de trente Hommes, commandée par M. de la Gemeraye, Lieutenant, qui avoit ſous lui la Freſniere, Fils Aîné du Sieur Hertel, & un autre de ſes Freres, tous deux Enſeignes. Cette Troupe étant arrivée au *long Sault* de la grande Riviere, où il falloit faire un portage, tandis qu'une partie des Hommes étoit occupée à monter les Canots à vuide, & que l'autre marchoit le long du rivage, pour les couvrir, une décharge de fuſils faite par des Gens, qu'on ne voyoit point, écarta tous les Sauvages, qui étoient de la ſeconde Bande, & fit tomber pluſieurs François morts, ou bleſſés.

Les Iroquois ſortant auſſitôt de leur embuſcade, ſe jetterent de furie ſur ce qui reſtoit des Nôtres, & dans la confuſion, qu'une attaque ſi bruſque & ſi imprévûë avoit cauſée, ceux, qui voulurent gagner leurs Canots, les firent tourner: de ſorte que l'Ennemi eut bon marché de Gens, qui avoient en même tems à ſe défendre contr'eux, & contre la rapidité du Courant, qui les entraînoit. La Gemeraye, les deux Hertels & S. Michel ſe défendirent pourtant avec une bravoure, qui les auroit ſauvés, ſi les Sauvages ne les euſſent point abandonnés; car on ſçut depuis que la Chaudiere Noire n'avoit avec lui que cent quarante Hommes, & environ ſoixante Femmes, ou Enfans.

Mais ces Meſſieurs ayant bientôt perdu l'Elite de leurs Soldats, ils n'eurent plus d'autre parti à prendre, que de s'embarquer au plus vîte pour faire retraite. Par malheur le Canot, où S. Michel & les deux Hertels s'étoient jettés, tourna, & ils furent pris tous trois. La Gemeraye & quelques

Soldats furent aſſez heureux pour échaper, & regagnerent Montreal, où l'on venoit d'apprendre que le Chevalier d'Eau s'étoit ſauvé de Manhatte, & que les brouilleries continuoient dans la Nouvelle York entre les Anglois & les Hollandols. 1692.

On fut enſuite quelque tems ſans entendre parler des Iroquois, & le Comte de Frontenac, qui avoit demandé des Troupes à la Cour, parce que les Siennes n'avoient pas été recrutées depuis quelques années, partit de Montreal, où tout étoit tranquille, pour ſe trouver à Quebec à l'arrivée des Vaiſſeaux de France; mais le quinziéme de Juillet, lorſqu'on y penſoit le moins, la Chaudiere Noire fit deſcente dans l'Iſle en un endroit, qu'on nomme *la Cheſnaye*, y enleva trois petits Sauvages, qui pêchoient, & quatorze Habitans, qui faiſoient ſécher du foin.

On laiſſe échaper les Iroquois.

Dès que le Chevalier de Callieres en eut été averti, il envoïa contre lui cent Soldats, commandés par M. du Plessys-Faber, Capitaine, & les fit ſuivre par le Chevalier de Vaudreuil, à la tête de deux-cent Hommes. L'Ennemi ſe voyant ſur le point d'avoir ſur les bras des Forces ſi ſupérieures aux ſiennes, & s'étant aperçu en même tems que le Sr. de Villedonné, Officier François, qui avoit été pris avec le Sieur de la Plante, s'étoit ſauvé, ſe jetta dans le Bois, & s'enfuit avec précipitation, abandonnant ſes Canots & quelque Bagage. On ne le pourſuivit point; il eut le tems de faire d'autres Canots, & de regagner la grande Riviere.

On court après, & on remporte ſur eux quelque avantage.

Villedonné en arrivant à Montreal, dit au Gouverneur que les Iroquois avoient caché beaucoup de Pelleteries ſur les bords du long Sault, ſur quoi tous les Détachemens furent rappellés; on en fit un ſeul Corps, auquel on joignit ſix-vint Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne, & le Chevalier de Vaudreuil eut ordre de courir après les Iroquois avec cette petite Armée. Il fit une ſi grande diligence, qu'il atteignit la queuë de l'Ennemi deux lieuës au-deſſus du long Sault, lui tua dix Hommes, en prit cinq & treize Femmes, délivra les trois petits Sauvages & ſix François; le reſte lui échapa.

Quelques jours après le Sr. de Lusignan, Capitaine Reformé, tomba dans une embuſcade en paſſant par les Iſles de Richelieu, & fut tué à la premiere décharge; la Moncle-rie, ſon Lieutenant, ſoûtint preſque ſeul pendant deux heu-

1692. res un feu continuel, & fit une fort belle retraite. Ces nouvelles obligerent M. de Frontenac de remonter à Montreal au commencement d'Août, & il y conduiſit trois-cent Hommes de Milices, qu'il diſtribua dans les Habitations les plus expoſées, pour y faciliter la récolte.

Il trouva dans la Ville deux-cent Outaouais, qui avoient heureuſement franchi tous les paſſages ; mais ils n'avoient oſé ſe charger de leurs Pelleteries, parce que M. de S. Pierre les avoit avertis que la Chaudiere Noire étoit ſur la grande Riviere. Cet Officier les avoit même exhortés, ſuivant l'ordre, qu'il en avoit de ſon Général, de ne point partir, qu'ils n'euſſent des nouvelles ſûres de la retraite des Iroquois ; mais la diſette, où ils étoient de vivres & de munitions, ne leur avoit pas permis de differer plus lontems leur voyage.

M. de Frontenac propoſe aux Outaouais une Expédition, & ils n'y acquieſcent point.

M. de Frontenac leur fit beaucoup d'amitié, & leur propoſa une Expédition contre l'Ennemi commun. Il y avoit déja quelque tems, que les Iroquois, les Hurons & les Abénaquis domiciliés la ſouhaitoient ; mais les Outaouais refuſerent d'en être, ſoit faute de bonne volonté, ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, qu'ils ne cruſſent pas devoir prendre aucun engagement ſans la participation de leurs Anciens. Le Général s'en conſola, lorſque peu de jours après il reçut une Lettre, qui lui apprenoit que les Navires de France étoient arrivés, & ne lui avoient point apporté de Recruës ; car comme il avoit beſoin de toutes ſes Forces pour la conſervation de ſes Poſtes, la plûpart ſeroient demeurés dégarnis, ſi, comptant ſur les ſecours de France, il eût envoyé une partie de ſes Troupes avec les Sauvages, ainſi qu'il ſe l'étoit propoſé. Il retourna à Quebec, dès que les Outaouais furent partis, & le Chevalier d'Eau y arriva preſqu'en même tems que lui.

Nouveau bruit d'un armement des Anglois.

Tandis que les ſeuls Iroquois tenoient ainſi dans de continuelles allarmes le centre de la Colonie, Plaiſance & l'Acadie n'étoient guéres moins embarraſſés à ſe défendre contre les Anglois. Un avis, que le Comte de Frontenac avoit reçu, & communiqué à la Cour, que le Chevalier Phibs, devenu Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, ſongeoit ſérieuſement à tenter de nouveau la conquête de la Nouvelle France, avoit été confirmé d'ailleurs, & tellement circonſtancié, que le Roy & ſon Miniſtre crurent devoir prendre de bonnes meſures pour arrêter les Anglois dans le Fleuve.

Celles, qu'ils prirent, toutes juſtes qu'elles étoient, n'auroient pourtant pas empêché les Ennemis de paſſer, s'ils ſe fuſſent préſentés. 1692.

Le Chevalier DU PALAIS étoit parti de France avec une Eſcadre, qui devoit d'abord combattre la Flotte Angloiſe, ſi elle entreprenoit de forcer le paſſage, & prendre enſuite ſon tems pour tomber ſur les Poſtes occupés par les Anglois dans l'Iſle de Terre-Neuve. Cet Officier s'arrêta quelque tems dans la Baye des Eſpagnols, d'où il envoya un Bâtiment à la découverte à l'embouchure du Fleuve, avec ordre, s'il voyoit les Ennemis, de lui en venir ſur le champ donner avis. Ce Bâtiment, après avoir lontems croiſé dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve, ſans rien voir, reprit la route de la Baye des Eſpagnols au tems, qui lui avoit été marqué; mais il fut pris d'un vent impétueux & ſi opiniâtre, qu'après bien des efforts inutiles pour aller rejoindre l'Eſcadre, il fut contraint de faire vent arriere, & de retourner en France.

Le Roy envoye une Eſcadre Françoiſe en Terre-Neuve, & elle manque ſon coup.

Ce contretems déconcerta abſolument les projets du Chevalier du Palais, qui perdit à attendre des nouvelles de ſon Navire tout le tems, qu'il auroit pu employer aux Entrepriſes, dont il s'étoit chargé. Le chagrin, qu'il en conçut, redoubla ſans doute, lorſqu'il apprit le danger, qu'avoit couru la Colonie de Terre-Neuve, & l'occaſion, qu'il avoit manquée d'enlever une Eſcadre Angloiſe; car cette Eſcadre n'eût apparemment pas tenu devant lui, puiſqu'elle échoua devant une Bicoque, où il y avoit tout au plus cinquante Habitans, & qu'elle attaqua envain un aſſez mauvais Fort, qui n'avoit que cinquante Hommes de garniſon. Voici de quelle maniere la choſe arriva.

La Flotte des Marchands François, qui étoit venuë faire la Pêche en Terre-Neuve, étant prête de mettre à la voile pour s'en retourner en France, M. de BROUILLAN, Gouverneur de Plaiſance, fut averti le quatorze de Septembre qu'une Eſcadre Angloiſe étoit à l'ancre à cinq lieuës de ce Port, dans une Anſe près du Cap de *Sainte Marie*. L'avis étoit véritable, & dès le lendemain l'Eſcadre vint mouiller à la vûë de la Rade, hors de la portée du canon. Le Gouverneur fit auſſitôt un Détachement de ſoixante Hommes, ſous la conduite du Baron de LA HONTAN, Capitaine Reformé, qui lui avoit été envoyé depuis peu de Quebec. C'eſt le même, dont

Plaiſance eſt attaqué par les Anglois.

1692. nous avons des Mémoires du Canada, que l'on ſent d'abord avoir été dictés par l'eſprit d'irreligion, & par le dépit d'avoir été chaſſé du Service.

Ce Détachement occupa un Poſte, où il y avoit tout lieu de croire que l'Ennemi tenteroit la deſcente, & d'où il auroit pu gagner enſuite le ſommet d'une Montagne, & rendre les batteries du Fort inutiles par le feu de ſa mouſqueterie. Cependant ce jour-là les Anglois ne firent point d'autre mouvement, que de ſonder la Rade. Le dix-ſept toutes leurs Chaloupes remplies de Soldats s'approcherent de l'Anſe, où la Hontan étoit poſté; elles le découvrirent avant que d'être a portée du mouſquet, & elles changerent de route. Elles aborderent derriere un petit Cap, où elles jetterent à la hâte quelques Hommes, qui mirent le feu dans le Bois, & ſe rembarquerent avec la même précipitation. Ils eſperoient ſans doute examiner à la faveur de cet incendie la ſituation du Fort & des autres Poſtes occupés par les François; mais ils ne s'en donnerent pas le tems. Durant cet intervalle, M. de Brouillan, après avoir pourvû, autant qu'il étoit en lui, à la ſûreté de ſa Place, fit conſtruire une Redoute de pieux ſur la Montagne, dont j'ai parlé, & le dix-huit il fit dreſſer une batterie de quatre piéces de canon ſur la pointe du Goulet, de l'autre côté de l'entrée du Baſſin, tant pour rendre le Goulet inacceſſible aux Ennemis, que pour la défenſe des cables, dont il l'avoit fermé. D'ailleurs les Navires Marchands s'étoient mis en ligne pour leur diſputer le paſſage, & ils n'oſerent le tenter.

Ils envoyent ſommer le Gouverneur.

Le même jour à midi on aperçut une Chaloupe, qui avançoit avec un Pavillon blanc; le Gouverneur envoya un Sergent à ſa rencontre, & l'Officier, qui la conduiſoit, ayant dit à cet Homme qu'il vouloit parler au Commandant, celui-ci lui banda les yeux, & le mena au Fort. M. de Brouillan lui demanda quelle étoit ſa Commiſſion, & il répondit qu'il venoit de la part de M. WILIAMS, ſon Général, pour lui faire civilité, & le prier d'envoyer à ſon bord un Officier, auquel il pût expliquer le ſujet de ſon voyage. Il ajoûta qu'il y avoit ſur l'Eſcadre un Capitaine de Navire, & pluſieurs Matelots François, Priſonniers de guerre, & qu'on pouvoit entrer en accommodement à leur ſujet.

Le Gouverneur ne trouva point d'inconvénient à accorder

cette demande, MM. de la Hontan & Pastour, Neveu de M. de Coſtebelle, & Lieutenant de ſa Compagnie, furent envoyés au Général Anglois, qui les reçut avec beaucoup de politeſſe, & les congédia ſans leur rien dire. A leur retour l'Officier Anglois, dont nous avons parlé, & un autre, qui étoient reſtés en ôtage dans le Fort, furent auſſi renvoyés; mais le Premier, avant que de s'embarquer, déclara au Gouverneur qu'il avoit ordre de lui dire qu'ils étoient envoyés pour ſe rendre Maîtres de Plaiſance au nom du Roy de la Grande Bretagne Guillaume III. & que le Général Williams le ſommoit de lui remettre cette Place, & tout ce que les François poſſedoient dans la Baye. M. de Brouillan répondit à cette ſommation, comme il le devoit, & les Officiers ſe retirerent. 1692.

La Hontan & Paſtour avoient raporté que le Vaiſſeau monté par l'Amiral Anglois, & qui ſe nommoit *l'Albans*, étoit de ſoixante-deux piéces de canon; qu'il y en avoit deux autres, qui paroiſſoient à peu près de la même force, appellés *le Plymonth*, & *la Galere*; une Fregate plus petite, & une Flûte, qui portoit vint-huit piéces de canon. Mais à la manœuvre, qu'ils avoient fait la veille, on pouvoit croire qu'il y avoit peu de Troupes ſur cette Eſcadre. Le dix-neuf les Aſſiégeans, qui avoient compté de n'avoir à prendre qu'un Poſte, en découvrirent trois: le Fort S. Louis, la Redoute ſur la Montagne, & la batterie de la pointe du Goulet. Il parut que cette vûë les avoit étonnés; car le même jour l'Amiral Williams envoya dire à M. de Brouillan que, quand il voudroit parlementer, il n'auroit qu'à arborer un Pavillon rouge. Les attaques commencent.

Le Gouverneur comprit que puiſqu'il baiſſoit le ton, il doutoit du ſuccès de ſon Entrepriſe, & commença le Premier à tirer. Les Anglois lui répondirent ſur le champ, & pendant quatre heures leur feu fut très-vif. Celui de la Place étoit médiocre, parce que M. de Brouillan vouloit ménager ſes munitions, dont il étoit aſſez mal pourvû; mais ſon canon fut mieux ſervi, car après ſix heures de combat, on vit l'Amiral faire vent arriere, & ſe tirer de ligne. Les François étoient preſqu'à leur derniere charge de poudre, & ne ſe ſervoient plus que des boulets des Ennemis, qu'on ramaſſoit dans les Habitations, qui en étoient preſque toutes criblées.

Les Navires Marchands, dont les Capitaines & tous les

1692. Equipages témoignerent beaucoup de bonne volonté, n'étoient pas mieux fournis ; mais ſix-vint Hommes, qu'ils mirent à Terre, & que la préſence & les diſcours des Officiers encouragerent à bien faire, furent d'un grand ſecours dans les batteries. Vers le ſoir les quatre Navires, qui reſtoient en ligne, ſe retirerent l'un après l'autre ; mais le Gouverneur ne pouvant s'imaginer qu'une auſſi forte Eſcadre n'eût que deux mille coups à tirer, ne douta point qu'elle ne recommençât le lendemain.

Il fit donc travailler avec beaucoup de diligence à réparer les brêches, que le Canon avoit faites aux remparts & aux batteries, & comme il n'avoit que cinq, ou ſix Hommes hors de combat, ce travail fut achevé en ſix heures. Le vintiéme un François, qui étoit Priſonnier ſur l'Amiral Anglois, ſe ſauva, & raporta au Gouverneur que les Ennemis paroiſſoient fort irréſolus ſur ce qu'ils devoient faire ; qu'ils n'avoient pas cru trouver Plaiſance ſi bien fortifié, & que leurs Equipages murmuroient tout haut contre une Entrepriſe ſi mal concertée.

Le ſiége eſt levé.

En effet ils s'éloignerent bientôt, & allerent brûler les Habitations de *la Pointe verte*, à une lieuë du Fort S. Louis. Dès que M. de Brouillan le vit tourner de ce côté-là, il ſe douta de leur deſſein, & envoya un gros Détachement pour leur diſputer la deſcente ; mais un orage accompagné de pluye, qui ſurvint, retarda la marche de ſes Soldats, & quand ils arriverent à la Pointe verte, le feu en avoit déja conſumé toutes les maiſons, ou pour parler plus juſte, toutes les cabannes : ce fut tout le fruit, que le Sieur Williams retira de ſon Expédition. Il fut fort heureux de n'avoir pas rencontré dans ſa retraite le Chevalier du Palais, & c'eſt ainſi que les Anglois & les François manquerent également leur coup ; ceux-ci par une ſuite de contretems imprevûs, & peut-être auſſi faute de précaution ; car à quoi bon s'aller enfermer dans la Baye des Eſpagnols ? ceux-là, pour avoir trop préſumé de la foibleſſe de l'Ennemi, qu'ils devoient attaquer.

Le Gouverneur de la N. Angleterre veut faire enlever le Chevalier de Villebon.

Les uns & les autres eurent à peu près le même ſort du côté de l'Acadie, & preſque par les mêmes raiſons. Le nouveau Gouverneur de la Nouvelle Angleterre ſouffroit impatiemment que les diſſenſions inteſtines, qui agitoient la Nouvelle York, ne lui permiſſent pas de tenter une ſeconde fois la conquête

conquête de la Nouvelle France : il voulut au moins ſe délivrer de toute inquiétude au ſujet de l'Acadie, & réſolut de faire enlever le Chevalier de Villebon dans ſon Fort de la Riviere de S. Jean, où ce Commandant s'étoit cantonné, en attendant que les ſecours de France le miſſent en état de s'établir au Port Royal. Il y envoya un Vaiſſeau de quarante-huit piéces de canon, avec deux Brigantins, & fit embarquer quatre-cent Hommes ſur ces trois Bâtimens. 1692.

Il s'en falloit bien que Villebon eût de quoi réſiſter à tant de Forces, il ne voulut pourtant pas perdre ſon Poſte, ſans avoir au moins fait mine de ſe défendre ; mais il n'eut pas beſoin de ſe mettre beaucoup en frais pour cela. Il avoit envoyé un petit Détachement de François & de Sauvages au bas de la Riviere, afin de pouvoir être averti à tems de la deſcente des Ennemis, qu'il ne pouvoit point empêcher. Ceux-ci ayant aperçu ce Détachement, & le croyant plus conſiderable qu'il n'étoit, craignirent de ſe trouver contraints de livrer un combat douteux, & ſe retirerent. Il manque ſon coup.

Ce coup manqué chagrina beaucoup le Chevalier Phibs ; mais il eut bientôt de quoi s'en conſoler. Les Anglois étoient retournés depuis peu à Pemkuit, & ils y avoient relevé leur Fort, d'où ils incommodoient fort les Sauvages de ce Canton. Le Chevalier de Villebon avoit repreſenté au Comte de Frontenac la néceſſité de les chaſſer pour toujours d'un Poſte, qui nous expoſoit au danger de perdre nos meilleurs Alliés, & qui du moins traverſoit toutes leurs Entrepriſes contre la Nouvelle Angleterre. Le Général comprit l'importance de ce projet, & crut avoir trouvé une occaſion favorable de l'exécuter.

M. d'Iberville étoit encore parti de France dans le deſſein, & avec un ordre exprès de la Cour d'aller attaquer le Port Nelſon. Il s'étoit embarqué ſur *l'Envieux*, Navire du Roy commandé par M. de Bonaventure ; & il devoit trouver à Quebec *le Poli*, autre Navire du Roy, qu'il devoit monter lui-même, & la Compagnie du Nord s'étoit engagée à lui fournir encore deux Bâtimens. L'intention de Sa Majeſté étoit qu'après avoir pris le Port Nelſon, il y demeurât pour le garder, & qu'il renvoyât en France *le Poli* ſous la conduite de ſon Lieutenant. Entrepriſe ſur Pemkuit.

Mais *l'Envieux* partit ſi tard de la Rochelle, & eut les

1692. vents ſi contraires, qu'il ne put mouiller devant Quebec; que le dixhuitiéme d'Octobre. C'étoit beaucoup trop tard pour une Entrepriſe dans la Baye d'Hudſon : ainſi il fallut ſonger à employer ailleurs un Armement, qu'il eût été dommage de laiſſer inutile. Le ſiége de Pemkuit fut propoſé à MM. d'Iberville & de Bonaventure, & ils l'accepterent avec joye. Ils firent voile auſſitôt pour l'Acadie, & s'étant abouchés avec le Chevalier de Villebon, il fut réſolu entr'eux que les deux Navires du Roy feroient le ſiége par Mer, tandis que le Chevalier attaqueroit par Terre à la tête des Sauvages.

Elle eſt manquée.

Cet arrangement pris, *le Poli* & *l'Envieux* appareillerent pour Pemkuit; mais les deux Commandans y ayant trouvé un Vaiſſeau Anglois mouillé ſous le canon du Fort, & n'ayant pas eu la précaution d'embarquer un Pilote Côtier, ou n'en ayant point trouvé, ils ne jugerent pas qu'il fût de la prudence de s'engager dans un combat ſur une Côte, qu'ils ne connoiſſoient point. Il fallut donc s'en retourner ſans rien faire, ce qui mécontenta fort les Sauvages, leſquels étoient accourus en grand nombre, dans l'eſperance d'être bientôt délivrés d'un voiſinage, qui les incommodoit beaucoup.

On fut étonné que d'Iberville, qu'on ne ſoupçonna jamais de manquer de zéle, ni de bravoure, n'eût pas fait tous ſes efforts pour ſortir à ſon honneur d'une Expédition, à laquelle il avoit paru ſe préſenter de ſi bonne grace, & les Envieux de ſa gloire s'en prévalurent; mais il eſt fort vraiſemblable qu'il avoit trop compté de ſurprendre Pemkuit, & n'avoit pas pris aſſez de meſures pour l'enlever de force. On a ſçu depuis que ce qui avoit garanti cette Place, étoit l'avis, que deux Soldats Déſerteurs avoient donné au Commandant Anglois des préparatifs, qui ſe faiſoient contre lui à Quebec, & que c'étoit le Chevalier Nelſon, toujours Priſonnier dans la Capitale, qui avoit ménagé la déſertion de ces deux Transfuges.

Etat, où ſe trouvoit alors la Nouvelle France.

Telle étoit alors de toutes parts la ſituation de la Nouvelle France. Les Anglois paroiſſoient peu à craindre, & ne demandoient, ce ſemble, que de n'être point inquiettés dans leurs Habitations & dans leur commerce. Les Iroquois ſemblables à ces Eſſeins de Mouches, qui incommodent plus qu'elles ne nuiſent, troubloient ſans ceſſe le repos de la Colonie, ſans lui cauſer de grands dommages; ou du moins ils l'inquiettoient plus pour l'avenir, que pour le préſent; car

c'étoit toujours une diverſion, ſur laquelle les Anglois pouvoient compter, quand leurs troubles domeſtiques leur permettroient de réunir toutes leurs Forces contre nous. 1692.

Cette ſituation, bien différente de celle, où la Colonie s'étoit trouvée deux ans auparavant, étoit en bonne partie le fruit de la vigilance, de l'activité & de la fermeté du Comte de Frontenac. La maniere haute, dont il avoit repris la ſupériorité ſur ſes Ennemis, les moyens efficaces, qu'il avoit employés pour rendre ſes Alliés plus dociles, & pour rétablir l'honneur des armes Françoiſes, le faiſoient craindre des uns, & reſpecter des autres. En un mot il n'eût rien manqué à ſa gloire, ni à la felicité des Peuples, qu'il gouvernoit, ſi à ſes grandes qualités il avoit joint les vertus de ſon Prédéceſſeur.

Plainte contre M. de Frontenac.

Mais dans le tems même, qu'on rendoit toute la juſtice, qui étoit dûë à l'éminence de ſes talens, & à l'uſage, qu'il en faiſoit pour donner à ſa Colonie de l'éclat au dehors, & la ſûreté au dedans, on ne laiſſoit pas de trouver bien des choſes à blâmer dans ſa conduite. Pluſieurs ſe plaignoient que, par complaiſance pour les Officiers, dont il étoit fort jaloux d'avoir l'eſtime & l'affection, il laiſſoit tomber tout le poids de la guerre ſur les Habitans ; qu'il ruinoit ceux-ci par des corvées, tandis que les Soldats avoient toute liberté de travailler au profit de leurs Capitaines, qui tiroient de groſſes contributions de leur gain ; d'où il arrivoit que la Colonie ne prenoit point de forces, & que le commerce y languiſſoit,

Un autre plainte plus ſérieuſe encore, & plus univerſelle venoit de la faveur ouverte, qu'il continuoit de donner à la Traite de l'Eau-de-vie, ou du moins de ſa tolerance en ce point, auſſi condamnable que la faveur même, dans un Général, qui avoit plus que nul autre le don de ſe faire obéir, quand il vouloit. Ceux, qui voyoient de plus près le déſordre, que produiſoit ce malheureux commerce, & que le dépériſſement ſenſible de leurs Chrétientés naiſſantes, tenoit dans de continuelles allarmes, étoient contraints, pour ne pas aigrir le mal, en voulant y remedier, de gémir en ſecret, & comptoient pour peu que leur vie même fut ſouvent en danger au milieu de leurs Néophytes, que l'yvreſſe rendoit Furieux. Mais tout le Monde ne ſe croyoit pas obligé de garder les mêmes ménagemens, & pluſieurs chercherent à faire

1692. parvenir juſqu'au Thrône la connoiſſance d'un déréglement, que la ſeule autorité du Souverain pouvoit arrêter déſormais. Voici ce que M. l'Abbé de BRISACIER en écrivit le ſeptiéme de Janvier 1693. au Confeſſeur du Roy.

» Il paroît abſolument néceſſaire que Sa Majeſté ſoit avertie » des brutalités & des meurtres, qui ont été commis tout ré- » cemment dans les ruës de Quebec par les Sauvages & les Sau- » vageſſes enyvrés d'Eau-de-vie, qui en cet état ſe ſont portés » à tout ſans honte & ſans crainte. M. l'Intendant (*a*) touché » de ces excès horribles, & retenu par l'ordre, qu'il a de ne » rien écrire ici, que de concert avec M. le Gouverneur, man- » de que, ſi on lui ordonne d'informer la Cour de la vérité, il » le fera; mais comme le mal preſſe, & que la choſe eſt con- » ſtante par pluſieurs Lettres des Perſonnes dignes de foi, dont » on vous donnera des extraits, il faudroit tout de nouveau ar- » rêter la licence des boiſſons; non-ſeulement pour empêcher » que Dieu ne ſoit offenſé par la continuation de tant de cri- » mes, mais auſſi pour retenir dans notre alliance les Sauva- » ges, qui nous quittent, & nous abandonnent dans la con- » jonćture préſente, & preſſante de la guerre. Il n'y a que vous, » mon tres-Reverend Pere, qui ſoyez en état de parler; la cau- » ſe du Seigneur, & le bien public de la nouvelle France ſont » entre vos mains; votre zéle ne ſera pas ſans récompenſe ». On voit par ce que dit cette Lettre, & plus encore par ce qu'elle laiſſe à penſer, pourquoi on avoit perſuadé à M. de Frontenac qu'il falloit que les Sauvages fuſſent mêlés & confondus avec les François, & les raiſons, qu'avoient les Miſſionnaires de s'y oppoſer.

Inquiétudes de M. de Frontenac, & ſur quoi elles étoient fondées.

Cependant la déſertion des deux Soldats, qui avoient fait échouer l'Expédition de M. d'Iberville à Pemkuit, cauſoit d'autant plus d'inquiétude au Gouverneur Général, que pluſieurs Hollandois Priſonniers à Montreal & à Quebec, s'étoient évadés dans le même tems; qu'on fut bientôt inſtruit que ces évaſions étoient encore le fruit des menées du Chevalier Nelſon; qu'on avoit laiſſé à ce Gentilhomme plus de liberté, qu'il ne convenoit d'en donner à un Priſonnier de ce caractére, & qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'il n'eût envoyé à Baſton par ces mêmes Déſerteurs des Mémoires, dont les Anglois pouvoient profiter au préjudice de la N. France.

(*a*) M. de Champigny.

Ce qui augmentoit l'embarras du Comte de Frontenac, étoit que toutes ſes inſtances réiterées, pour avoir de France des ſecours d'Hommes & de munitions, n'avoient rien produit, & que, ſi le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre s'aviſoit de faire un effort pour tirer avantage de notre foibleſſe; la Colonie entiere étoit en grand danger de ſuccomber. Il fut donc jugé néceſſaire de mettre tout en uſage pour arrêter les Transfuges, avant qu'ils fuſſent arrivés à Baſton; mais toutes les diligences, dont on uſa, furent ſans effet. Il étoit même trop tard pour y penſer, puiſqu'on ne pouvoit plus douter qu'ils n'euſſent déja paſſé à Pemkuit, & par conſéquent que le mal, qu'on craignoit, ne fût déja fait. 1692.

Pour comble de diſgrace on eut avis qu'on avoit vû à trois journées d'Orange un Corps de huit cent Iroquois, qui étoit en marche pour nous venir attaquer. On ſçut enſuite que ces Barbares s'étoient ſéparés en deux Bandes à peu près égales; que l'une devoit deſcendre par le Lac Champlain, & l'autre par celui de S. François; que leur deſſein étoit de ſe réunir auprès du Sault S. Louis, de s'y rétrancher, d'y attirer par de feintes négociations le plus qu'ils pourroient des Habitans de cette Bourgade, & de maſſacrer tous ceux, qui tomberoient entre leurs mains. Huit-cent Iroquois viennent attaquer la Colonie.

On crut d'abord qu'il n'y avoit rien de mieux à faire, que d'aller au devant de ces deux Corps d'Armée; mais il falloit pour cela plus de Troupes, qu'on n'étoit en état de leur en oppoſer: car il n'auroit pas été de la prudence de dégarnir le Pays de toutes ſes Forces, dans l'incertitude, où l'on étoit, ſi, tandis qu'on marcheroit à l'Ennemi par les deux routes, qu'on diſoit qu'il avoit priſes, il ne ſe détourneroit point pour tomber ſur les Quartiers, où on ne les attendroit pas. Il fut donc jugé que le plus expédient étoit de ſe tenir de toutes parts ſur ſes gardes.

Les Sauvages du Sault de leur côté promirent d'oppoſer une contre-ruſe au piége, qu'on ſe diſpoſoit à leur tendre, & pour les mettre en état de ſoûtenir un coup de main, s'il en étoit beſoin, on envoya un renfort de Soldats & de munitions au Marquis de Criſaſy, qui commandoit dans leur Bourgade. On mit auſſi hors d'inſulte les Forts de Chambly & de Sorel, on renouvella aux Habitans les défenſes de s'éloigner trop de leurs Habitations, & tous les Officiers eurent ordre Précautions que prend M. de Callieres.

1692. de ſe tenir à leurs Poſtes. Ces précautions, qui furent principalement le fruit de la ſageſſe & de la vigilance du Gouverneur de Montreal, eurent tout le ſuccès, qu'on en pouvoit eſperer.

Les Iroquois ſe retirent, ſans rien faire. Le Parti, qui venoit par le Lac S. François, parut à la vûë du Sault S. Louis; mais comme il apprit qu'on l'y attendoit, & qu'on étoit aſſez fort pour ne le pas craindre, il ſe contenta de faire pluſieurs décharges de fuſil, qui ſentoient plus la bravade, qu'une attaque ſérieuſe. On lui répondit ſur le même ton, & dès le ſoir même il fit retraite. L'autre Parti vint après, & fit à peu près la même manœuvre; mais il en reſta trois-cent Hommes dans une Iſle du Lac Champlain, pour voir ſi on ne ſe laſſeroit point au Sault S. Louis d'être ſous les armes, & s'ils ne pourroient pas profiter de quelque heureuſe conjoncture. Enfin, apprenant qu'on y faiſoit toujours bonne garde, il ſe laſſa lui-même d'attendre, & reprit la route de ſon Pays.

Irruption dans le Canton d'Agnier. Alors le Comte de Frontenac ſongea à faire aux Agniers tout le mal, qu'ils avoient voulu nous faire; car c'étoit ſurtout ce Canton, qui avoit formé le dernier Parti. Outre que

1693. ſes liaiſons prétenduës avec les Sauvages du Sault S. Louis inquiétoient toujours le Général, & beaucoup plus qu'elles n'auroient du faire. Il envoya donc au Chevalier de Callieres deux-cent Canadiens, quelques Hurons de Lorette, des Abénaquis du Sault de la Chaudiere, des Algonquins, & des Sokokis des environs des Trois Rivieres, avec ordre d'y joindre cent autres Canadiens de ſon Gouvernement, cent Soldats, & des Iroquois du Sault & de la Montagne; de former de tout cela un Corps d'Armée, & de le faire marcher inceſſamment contre les Agniers.

Ces ordres furent exécutés avec une extrême diligence, le Parti fut compoſé de ſix-cent Hommes; M. de Callieres en confia la conduite à MM. de Mantet, de Courtemanche & de la Nouë, tous trois Lieutenans, & le vintcinquiéme de Janvier tous s'embarquerent à Montreal. Rien n'avoit été négligé de ce qui pouvoit aſſûrer le ſuccès de cette Expédition, & l'on avoit tellement compté ſur la deſtruction entiere du Canton d'Agnier, que l'on avoit recommandé aux Chefs de ne faire quartier à aucun Homme capable de porter les armes, de les paſſer tous au fil de l'épée, ſans en retenir aucun

Priſonnier, & d'emmener les Femmes & les Enfans pour peupler les deux Bourgades Chrétiennes de leur Nation. 1692.

Mais plus d'une expérience devoit avoir appris à nos Généraux que ces projets n'étoient pas auſſi faciles à exécuter, qu'ils ſe l'imaginoient. L'Armée arriva le ſeiziéme de Février dans le Canton d'Agnier, ſans avoir été découverte. Il paroît que ce Canton n'étoit alors compoſé que de trois Bourgades, qui avoient chacune un Fort. La Nouë attaqua le Premier, & s'en rendit Maître ſans beaucoup de réſiſtance ; il brûla les paliſſades, les cabannes, & toutes les proviſions. Mantet & Courtemanche eurent auſſi bon marché du Second, qui étoit éloigné d'un quart de lieuë du Premier, & comme on fit dans l'un & dans l'autre pluſieurs Priſonniers, Courtemanche fut chargé de les garder. Succès de cette Expédition.

Le troiſiéme beaucoup plus grand, coûta auſſi beaucoup davantage. La Nouë & Mantet y arriverent la nuit du dix-huit, & trouverent qu'on y chantoit la guerre. C'étoit quarante Agniers, qui ne ſçachant rien de ce qui ſe paſſoit dans leur voiſinage, ſe préparoient à aller joindre un Parti de cinquante Onneyouths, lequel devoit renforcer une Troupe de deux cent Anglois, qui s'étoit propoſé de faire une irruption dans la Colonie. On ne balança point à les attaquer, & quoique ſurpris, ils ſe défendirent avec beaucoup de valeur, on en tua vint & quelques Femmes dans le premier choc, & l'on fit deux-cent cinquante Priſonniers.

J'ai dit que le Gouverneur de Montreal avoit ſur toutes choſes recommandé de ne faire quartier qu'aux Femmes & aux Enfans, & les Sauvages le lui avoient promis ; mais ils ne tinrent pas leur parole. Ils étoient en cela d'autant plus inexcuſables, qu'on les avoit avertis qu'ils ſeroient pourſuivis dans la retraite. A cette premiere faute ils en ajoûterent une ſeconde, qui fut d'obliger les François à ſe rétrancher après deux jours de marche, pour attendre l'Ennemi, qui s'étoit d'abord mis à leurs trouſſes. Les Nôtres ſont attaqués dans la retraite.

C'étoit ſurtout les Iroquois du Sault S. Louis, qui étoient les Auteurs de ce procédé bizarre ; mais ils étoient preſque tous ſortis du Canton d'Agnier ; un reſte de tendreſſe pour leur Patrie, l'eſperance, que quelques-uns leur avoient donnée de s'établir parmi eux, & l'impoſſibilité, où ils les croyoient de ſubſiſter dans leur Pays, qu'on venoit de ruiner, étoient

1693. des motifs bien capables de leur inſpirer quelque compaſſion pour des Perſonnes, qui les touchoient de ſi près ; il eût été, ce ſemble, de la prudence de le prévoir, & de ſe paſſer d'eux dans une Expédition contre leurs propres Freres. Quoiqu'il en ſoit, ils furent bientôt punis de leur indocilité.

L'Armée, quoiqu'elle eût à peine ce qu'il lui falloit de vivres pour gagner Montreal, attendit deux jours l'Ennemi : il parut enfin, & ſe rétrancha auſſi de ſon côté. C'étoit ce même Parti, qui s'étoit aſſemblé à Onneyouth, & qui n'avoit pas eu la patience d'attendre les Anglois. Les Nôtres le chargerent juſqu'à trois fois avec beaucoup de réſolution ; il ſe défendit bien, & le rétranchement ne fut forcé qu'à la troiſiéme attaque. Nous eumes huit François & huit Sauvages tués, & douze bleſſés, parmi leſquels fut M. de la Noüe. La perte des Onneyouths ne fut guéres plus conſidérable ; le reſte ſe ſauva. Mais ils ſe rallierent bientôt, & continuerent pendant trois jours à ſuivre l'Armée, ſans oſer pourtant en approcher, tant qu'elle marcha enſemble.

Nouveaux Avis d'un grand armement des Anglois contre le Canada.

Enfin les mauvais chemins & la diſette des vivres l'ayant contrainte de ſe débander, un grand nombre de Priſonniers ſe ſauverent, & on n'en amena à Montreal que ſoixante-quatre. Ce fut le dix-ſeptiéme de Mars, que les débris de cette Armée victorieuſe arriverent à Montreal, & ils y débiterent, ſur la foi de quelques-uns de leurs Priſonniers, que les Anglois devoient venir au printems au nombre de trois mille fondre ſur ce Gouvernement, tandis qu'une Flotte de la même Nation, ſur laquelle il y avoit auſſi trois mille Hommes de débarquement, feroit le ſiége de Quebec.

C'étoit pour la troiſiéme fois, depuis deux ans, qu'on faiſoit de pareilles ménaces ; mais il y avoit bien de l'apparence que celle-ci pourroit s'effectuer. M. d'Iberville avoit mandé la même choſe de l'Acadie ; il ajoûtoit que les deux Soldats, qui l'année précédente avoient déſerté de Quebec, & que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit envoyés chez le Baron de S. Caſtin pour l'aſſaſſiner, venoient d'être arrêtés, & qu'on avoit ſçu par leurs dépoſitions que le Chevalier Nelſon avoit envoyé au Général Phibs un Mémoire inſtructif ſur l'état, où ſe trouvoit la Capitale.

Ces avis firent croire à M. de Frontenac qu'il ne devoit pas differer d'un moment à fortifier cette Place, & à réparer les

Forts

Forts de Chambly & de Sorel. Il envoya même un ordre à Montreal pour y faire quelques rétranchemens. M. de Callieres de ſon côté mit pluſieurs petits Partis en Campagne, pour tâcher d'avoir des Priſonniers, afin d'être mieux inſtruit du deſſein des Anglois. La Plaque, qui commandoit un de ces Partis, lui amena un François pris ſur Mer, il y avoit quatre ans, qui lui confirma tout ce que les Agniers & M. d'Iberville avoient dit. Il ajoûta que les Gouverneurs particuliers des Places Angloiſes, qui ſont entre Baſton & la Virginie, s'étoient aſſemblés au mois de Mars de cette année, pour regler ce que chacun d'eux devoit fournir d'Hommes, & qu'actuellement on levoit des Soldats à Orange; que le rendez-vous général étoit indiqué à Baſton pour le vintiéme d'Avril; que l'armement devoit être de dix mille Hommes, dont ſix mille étoient deſtinés pour le débarquement. 1693.

Une autre choſe cauſoit encore beaucoup d'embarras au Comte de Frontenac. Il y avoit à Michillimakinac de grands amas de Pelleteries, & les Sauvages n'oſoient ſe hazarder à les apporter à Montreal ſans une Eſcorte, qu'on n'étoit pas en état de leur envoyer. Il étoit néanmoins d'une grande conſéquence d'avoir ces marchandiſes, & d'une plus grande encore de faire ſçavoir au Sieur de Louvigny la nouvelle, qu'on venoit d'apprendre, & de lui marquer la maniere, dont il devoit ſe comporter dans une conjoncture ſi délicate. Embarras de M. de Frontenac.

Enfin le Général propoſa au Sieur D'Argenteuil, Lieutenant Reformé, & Frere de Mantet, de monter à Michillimakinac, & cet Officier accepta avec joye une ſi dangereuſe Commiſſion; mais ce ne fut qu'avec de grandes promeſſes, que M. de Frontenac put engager dix-huit Canadiens à l'accompagner. M. de la Valtrie eut ordre de les eſcorter au-delà de tous les paſſages dangereux avec vint François, & quelques Iroquois Chrétiens, & il fallut encore donner aux uns & aux autres une groſſe paye par jour. Les inſtructions, qui furent envoyées à M. de Louvigny, portoient de ne retenir dans tous les lieux, où il commandoit, que ce qu'il falloit de François pour garder les Poſtes, & de faire deſcendre tous les autres avec le Convoi. D'Argenteuil fit heureuſement ſon voyage; mais M. de la Valtrie fut attaqué au retour aſſez près de l'Iſle de Montreal par un Parti d'Iroquois, qui le défirent. Il y fut tué lui-même avec trois Fran-

1693. çois, un Iroquois de la Montagne fut pris ; tous les autres ſe ſauverent.

Propoſitions de paix par un Capitaine Onneyouth.

Au milieu de ces hoſtilités il parut quelques lueurs de paix. Le dixiéme de Juin TAREHA, Capitaine Onneyouth arriva à Montreal avec un Habitant de cette Ville, nommé ST. AMOUR, qui étoit depuis quatre ans Priſonnier des Iroquois. Il propoſa au Chevalier de Callieres l'échange de cet Homme avec un de ſes Neveux, & lui préſenta une Lettre du P. Milet, qui étoit toujours Captif à Onneyouth. Ce Religieux mandoit que Tareha étoit très-bien intentionné, & qu'on pouvoit ajoûter foi à tout ce qu'il diroit.

Le Chevalier de Callieres l'envoya ſur le champ à Quebec, où le Gouverneur Général lui accorda de bonne grace l'échange de ſon Neveu avec St. Amour. Ce bon accueil enhardit Tareha, il préſenta au Comte de Frontenac des Colliers de la part des principales Cabannes, ou Familles d'Onneyouth, & en particulier de la ſienne, dans laquelle il dit que le P. Milet étoit adopté. Enfin pour achever de convaincre le Général de la droiture de ſa conduite, il lui donna avis de ſe tenir ſur ſes gardes, ſurtout au tems de la moiſſon.

Il aſſûra néanmoins que les Cantons n'étoient pas éloignés de la paix, que les Familles, qui l'avoient député, la ſouhaitoient avec ardeur depuis lontems ; que ſi elles avoient differé à la demander, c'étoit uniquement par la crainte de paroître devant leur Pere juſtement irrité ; qu'il s'étoit enfin riſqué pour le bien public ; qu'il avoit eſperé que ſa franchiſe feroit ſa ſûreté ; qu'il voyoit bien qu'il ne s'étoit pas trompé, & que s'il étoit aſſez heureux pour réconcilier ſa Nation avec les François, ſon deſſein étoit de venir chez eux paſſer le reſte de ſes jours avec ſes Freres du Sault S. Louis.

Réponſe du Général.

Le Général étoit trop accoûtumé à ces ſortes de proteſtations, pour s'y laiſſer tromper, & le témoignage d'un Miſſionnaire, qui n'étoit pas en liberté, ne lui paroiſſoit pas une preuve ſuffiſante de la ſincérité de celle-ci. Il ne voulut pourtant point ôter toute eſperance à Tareha ; il lui répondit qu'encore que l'horrible perfidie des Onnontagués à l'égard du Chevalier d'Eau, & des autres François, qui étoient allés chez eux ſous la ſauvegarde du droit des Gens, & pour leur ramener les Iroquois revenus de France ; & les cruautés inouies journellement exercées dans tous les Cantons ſur les

Priſonniers François, l'autoriſaſſent à uſer de repreſailles ſur lui-même, il vouloit bien écouter encore un reſte de tendreſſe pour des Enfans, qui ne méritoient plus ce nom; qu'il n'avoit donc rien à craindre, ni pour ſa vie, ni même pour ſa liberté; mais que, ſi tous les Cantons vouloient ſincérement entrer en négociation avec lui, ils ſe preſſaſſent de lui envoyer des Députés; qu'il vouloit bien encore avoir patience juſqu'à la fin de Septembre; mais que ce terme expiré, il n'écouteroit plus que ſa juſte indignation. Tareha promit d'être de retour dans ce tems-là, quelque choſe, qui pût arriver, & reprit fort content le chemin d'Onneyouth. 1693.

Peu de jours après le Comte de Frontenac reçut une Lettre du P. Binneteau, Miſſionnaire des Abénaquis, lequel mandoit que la Flotte Angloiſe étoit partie de Baſton, & le lendemain S. Michel, qui l'année précédente avoit été pris ſur le chemin de Michillimakinac, arriva à Quebec. Il s'étoit ſauvé de priſon, ſur l'avis, qu'on lui avoit donné qu'il étoit condamné au feu, & il raporta que les Anglois avoient bâti un Fort à huit baſtions dans la principale Bourgade d'Onnontagué; que ce Fort avoit trois enceintes de paliſſades, & que l'intention des Sauvages étoit que tout ce qui ne pouvoit pas porter les armes dans ce Canton, ſe refugiât dans ces enceintes ſous le canon du Fort, au cas, que les François fuſſent tentés d'y faire ce qu'ils avoient fait dans le Canton d'Agnier. Il ajoûta que huit cent Iroquois étoient ſur le point d'entrer en Campagne, pour empêcher nos Habitans de faire leur récolte; que Tareha, qui avoit déja donné cet avis, pouvoit bien avoir encore parlé ſincérement ſur tout le reſte; mais qu'aſſûrement la Nation Iroquoiſe en général n'avoit jamais été plus éloignée de faire la paix, qu'elle l'étoit alors, quoique pluſieurs Familles Onneyouthes paruſſent véritablement fort laſſes de la guerre.

Huit-cent Iroquois s'approchent de Montreal.

Dans le tems même que S. Michel parloit ainſi, les huit cent Iroquois étoient déja aux Caſcades à l'extrémité du Lac S. Louis. Le Gouverneur Général, ſur l'avis, qu'il en reçut le vintuniéme de Juillet, fit partir en diligence le Chevalier de Vaudreuil avec cinq Compagnies des Troupes du Roy, & cent cinquante Soldats de recruë, qui venoient de lui arriver de France. Le Chevalier de Callieres de ſon côté avoit aſſemblé un Corps de ſept à huit cent Hommes, & marcha en Per-

1693. ſonne à leur tête juſqu'aux Caſcades ; mais ni lui, ni M. de Vaudreuil ne trouverent plus l'Ennemi, que pluſieurs avis reçus coup ſur coup avoient obligés de décamper.

Ils ſe retirent ſans rien faire.

Les Chefs de ce Parti furent d'abord informés de l'arrivée de trois Navires de France avec des Troupes. Ils ſçurent enſuite que le Gouverneur de Montreal faiſoit de grands préparatifs pour les venir attaquer, & ils étoient déja inſtruits, ou ils le furent bientôt que les Anglois ne ſongeoient point à faire le ſiége de Quebec. Ainſi ils craignirent d'avoir ſur les bras toutes les Forces des François, & comprirent que, s'ils ne vouloient pas être coupés dans leur retraite, il ne falloit pas la differer d'un moment. En effet on n'appréhendoit déja plus rien à Quebec de la part des Anglois, & huit-cent Iroquois n'avoient pas alors de quoi effrayer la Colonie.

Ce que devint la Flotte Angloiſe, qui ménaçoit le Canada.

Les avis, qu'on avoit reçus du puiſſant armement, qui ſe faiſoit à Baſton, étoient néanmoins tres-bien fondés ; mais le bruit, qui avoit couru que ces préparatifs regardoient la Nouvelle France, n'avoit été répandu de la part des Anglois, que pour tenir cette Colonie en échec, pour ôter au Comte de Frontenac juſqu'à l'envie de les aller inquietter chez eux, & pour mieux cacher leur véritable deſſein. Les trois Navires, qui venoient d'arriver à Quebec, avoient rencontré ſur leur route un petit Bâtiment dépêché en France par le Comte de BLENAC, Gouverneur Général des Iſles de l'Amerique, qui leur avoit appris que la Martinique étoit attaquée par cinquante Vaiſſeaux, partie de l'Ancienne, & partie de la Nouvelle Angleterre : les trois mille Hommes, qui devoient faire irruption du côté de Montreal, ne parurent pas non plus. Ainſi la recolte ſe fit avec beaucoup de tranquillité, la moiſſon fut abondante, & la famine, qui commençoit à ſe faire ſentir vivement, ceſſa tout à coup.

Arrivée d'un grand Convoi de Pelleterie à Montreal.

Pour comble de bonheur, le quatriéme d'Août on vit arriver à Montreal deux-cent Canots chargés de Pelleteries ſous la conduite du Sieur d'Argenteuil. Ce grand Convoi portoit pour quatrevint mille francs de Caſtor, & les principaux Chefs des Nations du Nord & de l'Oueſt y étoient en Perſonne. Dès que M. de Frontenac en eut reçu la nouvelle, il ſe rendit à Montreal, & y arriva eſcorté de ces mêmes Chefs, qui étoient allés au devant de lui juſqu'aux Trois Rivieres. Dès le lendemain il ſe tint un grand Conſeil, où tout

ſe paſſa à la ſatisfaction d'un chacun. L'Orateur Huron parla lontems, & fit un grand recit de toutes les Expéditions, que ſa Nation avoit faites contre les Iroquois. Les autres ſe contenterent de dire qu'ils étoient venus pour entendre la voix de leur Pere, pour recevoir ſes ordres, & pour le prier de leur faire donner à un prix moderé les marchandiſes, dont ils avoient beſoin. 1693.

M. de Frontenac empêche les Miamis de trafiquer avec les Anglois.

Il n'étoit venu Perſonne de la part des Miamis, & le Gouverneur Général fut même informé qu'ils avoient reçu des préſens des Anglois par l'entremiſe des Mahingans, & qu'ils leur avoient permis de venir traiter dans la Riviere S. Joſeph. Il étoit d'une dangereuſe conſéquence de ſouffrir qu'on ouvrît cette porte au commerce des Anglois; auſſi M. de Frontenac prit-il toutes les meſures, que ſa grande expérience lui put fournir, pour empêcher les ſuites de cette négociation.

Il n'épargna rien non plus pour achever de s'attacher toutes les Nations, dont les Députés ſe trouvoient à Montreal; c'étoit-là ſon principal talent. Tous ces Sauvages partirent charmés de ſes manieres, & comblés de ſes préſens. Il les fit ſuivre de près par un bon nombre de François ſous la conduite du Chevalier de Tonti, qui commandoit toujours aux Illinois, & que ſes affaires avoient obligé de deſcendre à Quebec. MM. de Courtemanche & de Mantet furent auſſi de ce voyage, auſſi-bien que Nicolas Perrot, à qui le Général recommanda d'empêcher de gré, ou de force les Miamis de traiter avec les Anglois; M. d'Argenteuil, qui fut nommé Lieutenant de M. de Louvigny, & M. LE SUEUR, qui fut chargé de faire un Etabliſſement à Chagouamigon, & de renouveller l'alliance avec les Saulteurs & les Sioux.

Les Anglois reprennent le Fort Sainte Anne dans la Baye d'Hudſon.

M. de Frontenac, après avoir fait ces arrangemens, ſe diſpoſoit à partir de Montreal, lorſqu'un Exprès du Sieur Provôt, Lieutenant de Roy à Quebec, lui apporta des nouvelles de la Baye d'Hudſon & de l'Acadie. Les premieres portoient que le Fort de Sainte Anne dans le fond de la Baye d'Hudſon avoit été pris par les Anglois au commencement de Juillet. Trois Navires de cette Nation avoient hyverné à ſoixante-dix lieuës de ce Fort, dont il s'étoient approchés, dès que la navigation avoit été libre.

Ils ſe doutoient bien que la garniſon en étoit foible; mais

1693. ils n'auroient jamais pu s'imaginer qu'il n'y reſtât que quatre Hommes, dont l'un étoit aux fers. Ce Malheureux dans un accès de phrénéſie avoit tué le Chirurgien du Fort : revenu à ſon bon ſens, & fort troublé de l'action, qu'il avoit faite, il craignit que le P. DALMAS, Jeſuite, qui ſeul en avoit été le témoin, ne le décelât, & la crainte d'être puni pour un crime involontaire, l'engagea à en commettre un, qui le rendoit coupable, il tua le Miſſionnaire. Il auroit peut-être pouſſé plus loin ſes fureurs, ſi on ne s'étoit aſſûré de lui en l'enchaînant.

Belle retraite de trois François.

Les Anglois avoient débarqué quarante Hommes pour attaquer ce Fort. Les trois François en tuerent d'abord deux, & obligerent les autres à s'éloigner ; mais ceux-ci ayant appris de quelques Sauvages l'état de la Place, & le nombre de ceux, qui le défendoient, eurent honte d'avoir reculé devant trois Hommes, toutefois ils leur firent l'honneur de leur en oppoſer juſqu'à cent. Nos Braves comprirent bien que leurs efforts ſeroient inutiles contre tant de Monde ; mais ils ne voulurent pas ſe rendre. Ils laiſſerent leur Priſonnier dans le Fort avec quarante, ou cinquante milliers de Pelleteries, s'embarquerent, ſans être aperçus, dans un Canot, & furent aſſez heureux pour gagner Quebec, où ils trouverent M. de Frontenac fort chagrin de ce que le retardement des Vaiſſeaux de France avoit fait encore une fois manquer l'Expédition ſi ſouvent projettée ſur le Port Nelſon.

Les Anglois obligés de ſe retirer de devant la Martinique en mauvais ordre.

Les nouvelles de l'Acadie étoient plus conſolantes. On mandoit au Général qu'il étoit arrivé à Baſton quinze Navires de guerre de la Flotte, qui avoit attaqué la Martinique ; qu'ils paroiſſoient en fort mauvais état ; que la peſte y avoit fait de grands ravages, & qu'on leur faiſoit faire quarantaine ; que le bruit étoit que les Anglois avoient perdu ſix mille Hommes dans cette malheureuſe Expédition, outre un très-grand nombre de Déſerteurs, & que deux de leurs plus gros Navires avoient été coulés à fond par le canon du Comte de Blenac, qui en effet s'acquit beaucoup de gloire dans cette occaſion.

Le Chevalier de Villebon, qui mandoit ceci au Comte de Frontenac, ajoûtoit que le Général Phibs avoit dit que, ſi ſa Flotte n'étoit pas revenuë ſi délabrée, il auroit encore eu le tems de prendre Quebec, & qu'après que les Equipages ſe

1693.

ſeroient un peu remis, il enverroit pluſieurs Vaiſſeaux croiſer à l'entrée du Fleuve S. Laurent ; que deux François échapés des priſons de Baſton l'avoient aſſûré que ce même Général ſe diſpoſoit à le venir attaquer dans ſon Fort de la Riviere de S. Jean à la tête de huit-cent Hommes ; mais qu'il ne le craignoit point. Il fut néanmoins fort heureux que cet avis ſe fût trouvé faux, ou que Phibs eût changé de ſentiment ; car il n'étoit nullement en état de ſe défendre.

Une Iroquoiſe vient à Quebec pour y voir le Comte de Frontenac. Converſion & éloge de cette Femme.

Vers la fin de Septembre Tareha revint à Quebec, ſuivant la parole, qu'il en avoit donnée, & il y amena une Femme Onneyouthe, que le ſeul déſir de voir le Comte de Frontenac, dont elle avoit oui dire de ſi grandes choſes, avoit engagé à faire ce voyage. Ce n'étoit pas tout-à-fait la Reine de Saba ; mais l'Iroquoiſe étoit animée du même motif, que cette Princeſſe, & le Général François en fut tellement flatté, qu'il parut enviſager dans cette Femme quelque choſe de plus qu'une Sauvageſſe. D'ailleurs cette Femme avoit rendu de grands ſervices aux François Priſonniers dans ſon Canton, & c'étoit à elle, que le P. Millet devoit la vie : ainſi le Comte de Frontenac avoit plus d'une raiſon de lui faire un favorable accueil. Elle méritoit encore quelque choſe de plus, & Dieu donna à ſa charité la même récompenſe, qu'en reçut autrefois celle du Centenier Corneille. Il l'éclaira comme lui des lumieres de l'Evangile. Elle fut baptiſée ſous le nom de SUSANNE, & je l'ai vûë en 1708. au Sault S. Louis, où elle eſt morte dans une heureuſe vieilleſſe, après avoir lontems édifié cette Bourgade par la conſtante pratique de toutes les vertus Chrétiennes.

Propoſitions de Tareha.

Ce fut ſans doute à ſa conſideration que le Comte de Frontenac reçut aſſez bien Tareha, quoiqu'il fût extrêmement choqué des propoſitions, que lui fit ce Sauvage. Après d'aſſez mauvaiſes excuſes de ce que ſon Canton n'avoit pas envoyé au Général des Députés pour traiter de la paix, rejettant la faute ſur les Anglois, qui avoient, dit-il, empêché les Onneyouths de ſuivre les ſentimens de leur cœur, il oſa bien le prier d'envoyer lui-même ſes Ambaſſadeurs à Orange, où ces mêmes Anglois vouloient abſolument que cette grande affaire ſe négociât.

Réponſe du Comte de Frontenac.

On peut juger de l'indignation, qu'une telle conduite excita dans le cœur du Gouverneur, qui ſe voyoit joué par une Nation, dont il s'étoit toujours flatté d'être eſtimé & craint.

1693. Il ne la fit pourtant pas éclater toute entiere : il parut même perſuadé que Tareha penſoit en ſon particulier beaucoup mieux, qu'il ne parloit au nom de ceux, qui le députoient : il lui fit des préſens, & le congédia en lui diſant, qu'il vouloit bien prendre en bonne part les excuſes des Onneyouths ; mais qu'il ne tarderoit pas à faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des favorables diſpoſitions, où il étoit à leur égard à ſon arrivée de France, & d'avoir ajoûté l'inſolence à la perfidie.

Pourquoi il différe de pouſſer les Iroquois à bout.

Tareha comprit pourtant bien que cette menace n'étoit encore que conditionnelle, & ce fut moins la conduite, que le Général avoit tenuë à ſon égard, qui le fit juger ainſi, que quelques expreſſions radoucies, dont il avoit entremêlé ſes reproches. Il y avoit cependant quelque lieu de croire que ces menaces ne ſeroient point ſans effet, parce que les Illinois & les Miamis, animés par le Chevalier de Tonti & le Sieur de la Forêt, faiſoient alors une rude guerre aux Iroquois, & leur avoient déja tué plus de quatre-cent Hommes depuis deux, ou trois ans.

Zéle & bons offices de trois Sauvages.

Mais ce qui engageoit principalement le Gouverneur Général à ne pas rompre encore toute négociation avec ces Sauvages, c'eſt qu'il entretenoit parmi eux des correſpondances ſecrettes, dont il étoit bien aiſe de voir quel ſeroit le ſuccès, avant que de prendre un dernier parti. Son fidéle Oureouharé, qui s'étoit retiré depuis peu parmi les Iroquois Chrétiens de la Montagne, faiſoit de fréquens voyages dans ſon Canton, & n'omettoit rien de ce qu'il jugeoit plus propre à diſpoſer les eſprits à ſe raprocher des François ; d'ailleurs Garakonthié vivoit encore, & quoique fervent Chrétien, il étoit reſté à Onnontagué, où l'on eſtimoit ſa préſence néceſſaire pour profiter des occaſions, qui ſe préſentoient de rétablir la bonne intelligence entre nous & ſes Compatriotes. Ce vénérable Vieillard dénué de tout ſecours ſpirituel au milieu de cette Babylone, ne laiſſa jamais ralentir ſa pieté, ni ſon zéle, & par le ſoin, qu'il prit toujours de ménager ſon credit, comme un autre Daniel, il trouva plus d'une fois le ſecret de faire échouer les intrigues des Anglois, qui ſans cela nous auroient ſouvent reduits à de fâcheuſes extrémités.

Je n'ai pu ſçavoir ſi Teganiſſorens étoit dès-lors Chrétien ; car il eſt certain qu'il l'a été, & qu'il eſt mort au Sault S. Louis.

Mais

Mais il étoit encore au tems, dont je parle, à Onnontagué ; où il ſecondoit parfaitement les bons deſſeins de Garakonthié, & l'on peut aſſûrer que la Nouvelle France fut en partie redevable aux bons offices de ces trois Sauvages de ce que ſes Campagnes & ſes Habitations ne furent pas continuellement inondées de Partis Ennemis. 1693.

A cela près les Cantons continuerent à ſuivre pendant quelques années le plan de conduite, dont ils ne s'étoient point écartés depuis le commencement de la guerre, & qui conſiſtoit à négocier de tems en tems, ſans jamais rien conclurre, & à nous harceler ſans ceſſe ; mais à s'arrêter, lorſqu'ils étoient le plus en état de nous faire de mal. Les Anglois de leur côté ne diſcontinuoient point de leur dire que tôt ou tard ils détruiroient la Colonie Françoiſe, & c'étoit principalement pour les entretenir dans cette penſée, que chaque année ils faiſoient courir le bruit d'un grand armement pour aſſieger Quebec. Conduite des Anglois & des Iroquois à notre égard.

S'ils aprenoient que quelques-uns de ceux, qui nous étoient ſincérement affectionnés dans les Cantons, ſe donnoient des mouvemens pour porter la Nation à faire la paix, ils n'épargnoient rien pour inſpirer aux autres de la défiance contre eux, ou bien ils offroient leur médiation, qu'ils ſçavoient bien que nous n'accepterions pas, & cela pour faire accroire à la Multitude que nous n'agiſſions pas de bonne foi. Ils engageoient enſuite quelque Chef de reputation à lever un Parti de guerre, qui ôtoit aux plus Pacifiques toute envie de s'accommoder.

La raiſon pourquoi nous ne voulions point entendre à les recevoir comme Arbitres, eſt qu'ils vouloient toujours ſe rendre les Maîtres des conditions, & ils faiſoient aiſément paſſer notre refus pour une preuve que nous ne ſongions qu'à les tromper. Ainſi aſſûrés du plus grand nombre des principaux Chefs, ils s'embarraſſoient aſſez peu des avances, que faiſoient quelquefois nos plus zélés Partiſans auprès du Général François, & ils en tiroient même cet avantage que ces avances ſe trouvant ſans effet, ceux, qui les avoient faites, nous devenoient quelquefois ſuſpects. Enfin ils avoient trouvé le ſecret de faire naître à toute la Nation le déſir d'attirer chez eux tout le commerce des Pelleteries, en lui faiſant entrevoir le grand profit, qui lui en reviendroit. De-là naiſ-

1693. ſoient toutes les intrigues des uns & des autres pour nous débaucher nos Alliés, dont il y avoit toujours quelques-uns, qui ſe laiſſoient gagner, ou ſurprendre.

J'ai déja obſervé néanmoins, & il ne faut point perdre ceci de vûë pour comprendre toute la ſuite des manœuvres des Iroquois, ſi oppoſées en apparence les unes aux autres, que ces Sauvages n'auroient pas vû tranquillement les Anglois ſeuls Maîtres de tout le Canada. Ils n'ignoroient point ce qu'ils auroient à craindre de leur part, s'ils n'avoient plus de Concurrens, & ils ne prétendoient dans le fond que tenir la balance dans une eſpéce d'équilibre entre deux Nations, dont la jalouſie mutuelle les faiſoit rechercher de toutes les deux, & produiſoit leur ſûreté.

Les Anglois eux-mêmes étoient fort heureux d'avoir cette barriere à nous oppoſer; car ils ne pouvoient aſſûrer la tranquillité de leurs Colonies, toutes puiſſantes qu'elles étoient, qu'en nous donnant de l'occupation de ce côté-là, tandis que les Sauvages voiſins de l'Acadie, étroitement unis avec nous par le lien de la Religion, troubloient ſans ceſſe le repos de la Nouvelle Angleterre, & que les diſſenſions domeſtiques de la Nouvelle York expoſoient cette Province au danger de paſſer ſous la domination Françoiſe.

Comment M. de Frontenac en profitoit.

Cette politique de deux Nations trop fieres pour s'eſtimer mutuellement, & trop remuantes pour demeurer en bonne intelligence plus lontems, que ne le demandoient leurs intérêts, n'étoit plus un myſtére pour ceux, qui avoient quelque part aux affaires de la Nouvelle France. M. de Frontenac la connoiſſoit mieux que Perſonne, & ſi d'une part elle l'obligeoit à ſe tenir continuellement ſur ſes gardes, elle le raſſûroit de l'autre, & l'engageoit à prêter l'oreille aux propoſitions des Iroquois, toutes les fois, qu'ils lui envoyoient des Députés, avec qui il pût traiter, ſans expoſer la dignité de ſon caractére. Outre que par-là il retiroit toujours quelques Priſonniers: il gagnoit ordinairement quelques mois de tréve, dont il profitoit pour donner aux Habitans le moyen de reſpirer, d'enſemencer leurs Terres, & de faire leurs récoltes. Enfin les Députés des Iroquois ſortoient rarement de chez lui ſans concevoir de l'eſtime, & ſe ſentir même de l'attachement pour ſa Perſonne.

Ainſi au commencement de l'année 1694. deux Onnonta-

gués étant venus à Montreal pour demander à M. de Callieres ſi les Députés des cinq Cantons, qui, ajoûterent-ils, étoient déja en chemin, ſeroient bien reçus à prier leur Pere Ononthio de leur accorder la paix; ce Gouverneur, qui étoit inſtruit des intentions de ſon Général, leur répondit qu'ils ſeroient écoutés, s'ils ſe preſentoient; mais qu'il doutoit fort qu'ils ſe préſentaſſent. Ils ſe retirerent avec cette réponſe, & il ſe paſſa enſuite près de deux mois, ſans qu'on entendît parler de rien. M. de Callieres n'en fut nullement ſurpris, toutefois, pour ne manquer à rien de ce qui dépendoit de lui, il jugea à propos d'envoyer quelques Partis du côté de la Nouvelle York, afin de voir ſi, par le moyen des Priſonniers, qu'on feroit ſur les Iroquois, il ne découvriroit point les véritables cauſes de l'envoi de leurs premiers Députés, ou du retardement des Seconds. 1694.

Les Iroquois font de nouveau mine de vouloir la paix.

Le vint-troiſiéme de Mars deux Agniers vinrent à Montreal faire les excuſes de Teganiſſorens, qui devoit être le Chef de la Députation, & dirent qu'il falloit s'en prendre aux Anglois, ſi les Cantons avoient manqué à leur parole. Ils furent d'autant plus mal reçus, que des Sauvages de l'Acadie avoient averti M. de Frontenac de ſe défier des Iroquois, qui ne vouloient que gagner du tems & l'endormir; que leur deſſein étoit même de le poignarder lui & le Chevalier de Callieres dans un Conſeil, où ils ſe trouveroient en grand nombre; d'avoir dans le voiſinage de Montreal de nombreux Partis tout prêts à fondre ſur la Colonie étonnée, & deſtituée de Chefs: de porter par tout le fer & la déſolation; & d'introduire enſuite les Anglois dans le Pays.

On eſt averti de ſe défier d'eux.

Il y avoit ſans doute à rabattre de ce projet; mais la prudence exigeoit qu'on ſe tînt ſur ſes gardes, & le manque de parole des Iroquois donnoit à penſer. Cependant au mois de May Teganiſſorens arriva à Quebec, avec huit Députés. C'étoit le tems des ſémences, & cette circonſtance fit diſſimuler au Gouverneur Général le peu de fond, qu'il faiſoit ſur cette Députation. Il donna aux Ambaſſadeurs une audience publique avec beaucoup d'appareil, & jamais on ne parla mieux de part ni d'autre. Le bon cœur de Teganiſſorens parut, non-ſeulement dans la Harangue, qu'il fit dans cette Aſſemblée, mais encore dans les entretiens particuliers, qu'il eut avec M. de Frontenac, à qui il préſenta des Colliers de la part de Garakonthié.

Députés des Iroquois à Quebec.

1694. Le Général le careſſa beaucoup, le pria d'aſſûrer Garakonthié de ſa reconnoiſſance & de ſon eſtime, & joignit à toutes ces amitiés de fort beaux préſens pour tous les deux; mais perſuadé que, ni l'un, ni l'autre n'entroient dans les Conſeils de la Nation, où ſe trouvoient les Anglois, il ne compta que ſur leur affection ſincére, ſans ſe flatter que leur crédit fût aſſez grand pour amener la Nation entiére à une reconciliation parfaite. Il prolongea enſuite le ſejour des Députés autant qu'il étoit néceſſaire pour donner aux Habitans le loiſir d'enſemencer leurs Terres, & ce délai eut encore un autre effet, qui ne fut pas moins avantageux à la Colonie.

Effet de cette Députation.

M. de Louvigny avoit ſujet de craindre une rupture avec nos Alliés des Contrées du Nord & de l'Oueſt, à qui les Iroquois ne ceſſoient d'inſinuer que les François vouloient conclure un accommodement avec les Cantons, ſans ſe mettre en peine de ménager leurs intérêts. Tout ce qu'il avoit pu gagner ſur leur eſprit, avoit été d'engager les principaux Chefs de ces Nations à s'éclaircir par eux-mêmes de la vérité; ces Chefs étoient partis pour Quebec, & ils y arriverent deux jours après le départ des Députés Iroquois. M. de Frontenac ayant ſçu d'eux-mêmes le ſujet de leur voyage, envoya un Exprès à Teganiſſorens pour le prier de revenir à Quebec; il y accourut ſur le champ, il vit les Chefs de nos Alliés, & ceux-ci, après l'avoir entendu parler, comprirent que les Iroquois n'avoient en vûë, que de leur faire prendre le change, d'empêcher leurs Partis de courir ſur l'Ennemi commun, & de les brouiller avec les François, pour avoir meilleur marché des uns & des autres.

M. de Frontenac tente inutilement le rétabliſſement de Cataracouy.

Il ne tint pas au Gouverneur Général, qu'il ne tirât encore de la Députation de Teganiſſorens un autre avantage, qui ne lui paroiſſoit pas moins eſſentiel, quoique tout le Monde ne fût pas de ſon avis: c'étoit le rétabliſſement du Fort de Catarocouy. Teganiſſorens lui en avoit fait la premiere propoſition, & peut-être le Général la lui avoit-il ſuggerée lui-même. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ſaiſit cette ouverture avec toute l'ardeur, dont il étoit capable, & qu'il ne différa pas d'un moment les préparatifs d'une Entrepriſe ſi déſirée depuis lontems. Il fit travailler avec une extrême diligence à un grand Convoi, qui devoit conduire dans ce Poſte une Garniſon, des Ouvriers, des munitions, & tout ce qui étoit néceſſaire

à un Etabliſſement, dont il prétendoit faire le boulevard de la Colonie. Il en donna le Commandement au Chevalier de Criſaſy ; mais cet Officier étant ſur le point de s'embarquer, reçut un ordre de déſarmer. 1694.

La cauſe de ce changement fut l'arrivée de M. de Serigny à Montreal, où étoit le Gouverneur Général, avec une Commiſſion du Roy pour la levée d'un Détachement conſidérable déſtiné à une Entrepriſe ſur le Port Nelſon. La Cour avoit toujours fort à cœur cette Expédition, & en avoit chargé Serigny lui-même, & d'Iberville, ſon Frere. Il n'y avoit pas un moment à perdre, ſi on ne vouloit pas faire manquer pour la troiſiéme fois ce projet, & il fallut pour cela prendre une partie des Hommes, qui devoient accompagner le Chevalier de Criſaſy. On donna ſix-vint Canadiens & quelques Sauvages du Sault S. Louis à Serigny, le reſte fut congédié juſqu'à nouvel ordre. Ce qui fait échouer ce projet.

Peu de tems après deux François, qui s'étoient ſauvés d'Onnontagué, où ils étoient Priſonniers, aſſûrerent M. de Frontenac, qu'il ne falloit plus compter d'avoir la paix avec la Nation Iroquoiſe ; le Général crut qu'ils étoient mal informés, & les Chefs des Nations de l'Oueſt & du Nord étant arrivés à la fin du mois d'Août avec un grand Convoi de Pelleteries, conduit par M. de Louvigny, il ſe donna bien de garde de leur faire part de l'avis, qu'il venoit de recevoir. Nouvelles négociations avec les Iroquois.

Au bout de quinze jours Oureouharé, qui avoit accompagné Teganiſſorens à ſon retour, revint avec treize Priſonniers François, qu'il avoit délivrés, & parmi leſquels étoient les deux Hertels, pris deux ans auparavant dans la déroute de M. de la Gemeraye, & qu'on croyoit morts ; mais il n'amenoit point d'autres Députés, que ceux de ſon Canton de Goyogouin, & de celui de Tſonnonthouan. La ſeule conſidération, que le Comte de Frontenac avoit pour leur Conducteur, les fit écouter favorablement, & le Général voulut que les Chefs de nos Alliés fuſſent préſens à l'audience, qu'il leur donna.

Oureouharé, qui portoit la parole, commença par préſenter un Collier, dont le ſens étoit qu'il avoit briſé les fers de treize François : il en préſenta enſuite d'autres pour marquer que les Cantons, dont on voyoit les Députés, s'apercevant que la négociation de Teganiſſorens tiroit trop en longueur,

1694. & ſçachant qu'elle étoit traverſée par les Anglois, avoient pris les devants, & chargé leurs Envoyés de prier leur Pere de ne pas s'impatienter, de l'aſſûrer qu'ils vouloient, à quelque prix que ce fût, rentrer dans ſes bonnes graces, & le conjuroient de ſuſpendre encore pour quelque tems ſa hache.

Derniere réponſe de M. de Frontenac.

Le Général leur demanda s'ils ne comptoient point de comprendre toutes les Nations dans le Traité, dont il s'agiſſoit, & cette demande les embarraſſa. Ils confererent quelque tems entr'eux, & répondirent enſuite d'une maniere aſſez ambiguë. Le P. Bruyas Supérieur des Miſſions, qui leur ſervoit d'Interprête, les pria de s'expliquer plus nettement, & leur trouble augmenta. Alors le Comte de Frontenac leur dit qu'il acceptoit le premier Collier, & qu'il revoyoit avec plaiſir ſes Enfans, qu'il avoit pleurés, comme morts; qu'il ſçavoit bon gré aux Députes des deux Cantons de leur empreſſement à lui proteſter de leur fidélité; mais qu'il ne recevoit point les autres Colliers, par leſquels on prétendoit arrêter ſon bras, & qu'il alloit inceſſamment frapper, ſi on ne ſe hâtoit point de lui rendre une réponſe préciſe ſur tout ce qu'il avoit déclaré à Teganiſſorens.

Il renvoye les Députés fort contens.

Il les regala enſuite magnifiquement, & pendant le feſtin, reprenant ces manieres noblement affables, qui lui réuſſiſſoient preſque toujours, il s'étudia à bien convaincre les Goyogouins & les Tſonnonthouans qu'il ſouhaitoit la paix; mais plûtôt pour eux-mêmes, que pour lui, & en Pere, qui ne châtie ſes Enfans qu'à regret. Il raſſembla au bout de quelques jours tous les Sauvages, & fit paroître beaucoup de reſſentiment de ce que Teganiſſorens n'étoit pas revenu au tems, qu'il lui avoit marqué, & plus encore de ce que l'on avoit conſulté les Anglois, qui ne regardant que leur intérêt propre, ne pouvoient que déconſeiller la paix. Il ajoûta qu'il ne ſeroit pas lontems la dupe de l'irréſolution & de l'inconſtance des Cantons; que lui & ſes Alliés alloient tout de bon recommencer la guerre, & qu'ils la feroient plus vivement que jamais.

Les Députés, qui ne s'étoient pas attendu à cette ménace, voulurent lui inſpirer de la défiance de ſes Alliés, mais il prit leur défenſe, & proteſta qu'il ne ſépareroit jamais leurs intérêts des ſiens. Il ne laiſſa point d'écouter aſſez tranquillemens quelques reproches, que les Hurons & les Iroquois ſe

firent mutuellement, voulant voir ſans doute, s'il ne pourroit pas en tirer quelques lumieres ſur la conduite des Premiers, auſquels il ne s'étoit jamais fié que médiocrement; mais après une aſſez vive altercation, qui ne lui apprit que ce qu'il ſçavoit déja, il impoſa ſilence aux deux Parties. Il dit enſuite aux Iroquois qu'il feroit lentement ſes préparatifs, afin de leur donner le tems de ſe ranger à leur devoir; mais que s'ils continuoient d'abuſer de ſa patience, il leur feroit ſentir qu'autant il étoit bon Pere, & Allié fidéle, autant ils le trouveroient Ennemi redoutable, s'ils pouſſoient ſa patience à bout. Il parla ſur le même ton aux autres Sauvages en particulier, & il les congédia tous chargés de préſens, & pleins d'eſtime pour ſa Perſonne. 1694.

Sur la fin d'Octobre le P. Milet arriva à Montreal, après cinq ans d'un eſclavage, dont il avoit paſſé une bonne partie dans l'attente continuelle du ſuplice deſtiné aux Priſonniers de guerre, & il donna avis au Gouverneur Général que Tareha le ſuivoit de près, avec les Députés du Canton d'Onneyouth. Ils débarquerent en effet peu de jours après, & ils furent très-mal reçus, peu s'en fallut qu'on ne les traitât comme des Eſpions. M. de Frontenac ſe radoucit néanmoins un peu ſur le témoignage du Miſſionnaire, auquel Tareha avoit effectivement rendu de bons ſervices durant ſa captivité, & quoiqu'il commençât à croire ce que les Abénaquis lui avoient mandé, que toutes ces négociations ne tendoient qu'à l'amuſer, il fit réfléxion qu'elles ne lui avoient pas été inutiles, en ce qu'elles avoient procuré quelque repos aux Habitans de la Colonie. Retour du P. Milet & de Tareha.

D'ailleurs c'étoit une néceſſité pour lui, de faire au moins ſemblant de s'y prêter, ou d'aller attaquer les Iroquois avec des Forces capables de les détruire, & il s'en falloit bien qu'il en eût de ſuffiſantes pour une pareille Expédition. J'ai déja dit que les Anglois avoient conſtruit un Fort à Onnontagué, & cette Place étoit en très-bon état. Les Iroquois pouvoient dans un beſoin mettre ſur pied trois mille Hommes, & le Gouverneur de la Nouvelle York n'avoit garde de les voir périr faute d'être ſecourus. Raiſons, qui engageoient le Général a traiter avec les Iroquois.

M. de Frontenac ne pouvoit compter que ſur deux mille Hommes au plus, y compris les Troupes, les Milices, & les Sauvages domiciliés; la prudence ne permettant pas de dé-

1694. garnir les Poſtes les plus expoſés, qui étoient en aſſez grand nombre. Ainſi tout bien conſideré on avoit beaucoup fait en détournant les grands Partis, qui auroient pu au moins ravager les Campagnes; malheur, dont la ſuite inévitable auroit été une diſette générale. Or la ceſſation des grandes hoſtilités étoit le fruit des négociations, dont nous venons de parler, & les petits Partis, qui avoient paru en Campagne de part & d'autre pendant ce tems-là, n'avoient ſervi qu'à nous tenir continuellement ſur nos gardes.

Quelques Abénaquis traitent avec les Anglois.

Les Anglois de Baſton ne jouiſſoient pas à beaucoup près d'une auſſi grande tranquillité de la part des Nations Abénaquiſes. Le Chevalier Phibs avoit fondé de grandes eſperances ſur le Fort de Pemkuit, ſitué au milieu de ces Sauvages, & d'abord à force de les intimider, il en avoit engagé quelques-uns à entrer en quelque ſorte d'accommodement avec lui. Il y avoit d'autant moins lieu de s'en étonner, que ces Sauvages ſe voyoient ſouvent aſſez abandonnés des François, qui comptoient un peu trop ſur leur affection, & ſur le crédit de ceux, qui avoient gagné leur confiance; de plus quelques-uns de leurs Parens étoient Priſonniers à Baſton, & il n'y avoit rien, à quoi ils ne fuſſent diſpoſés pour les retirer des mains des Anglois.

Les choſes étoient même allées ſi loin, que deux de leurs Chefs s'étoient engagés dès le mois de May à conclurre avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre un Traité de paix, & ce Général, après avoir reçu des ôtages, s'étoit rendu en Perſonne à Pemkuit, pour accélérer la concluſion d'une affaire, qu'il regardoit avec raiſon, comme un coup de Parti. Il y auroit apparemment réuſſi ſans la diligence du Sieur de Villieu, qui s'étoit ſi fort diſtingué au ſiége de Quebec, & qui commandoit alors une Compagnie dans ces Quartiers-là.

Le Sieur de Villieu rompt la négociation.

Dans le tems, que le Chevalier Phibs ſe tenoit le plus aſſûré de mettre enfin ſon Gouvernement hors de toute inquiétude de la part de ſi dangereux Voiſins, Villieu, ſecondé de M. THURY, Miſſionnaire à Pentagoët, trouva le ſecret de regagner un Chef Malecite, nommé MATAOUANDO, qui s'étoit déja déclaré pour la paix, leva un Parti de deux-cent cinquante Sauvages des environs de Pentagoët & de la Riviere de S. Jean, ſe fit joindre par les Abénaquis de la Miſſion du P. BIGOT l'Aîné, ſe mit à la tête de tous ces Braves, n'ayant

n'ayant avec lui qu'un ſeul François, & les mena ſur la Riviere de Peſcadoué au milieu des Habitations Angloiſes, & à douze lieuës ſeulement de Baſton. 1694.

Il y avoit en cet endroit-là deux Forts un peu éloignés l'un de l'autre; les Abénaquis ſe chargerent d'en attaquer un, Villieu avec les Malecites & les Micmacs marcha contre l'autre, & ils furent emportés en très-peu de tems. Deux-cent trente Anglois y périrent, cinquante, ou ſoixante maiſons furent brûlées, & un ſi heureux ſuccès ne coûta pas un Homme aux Vainqueurs, un ſeul y fut bleſſé. Mataouando combattit toujours aux côtés du Commandant François, & ſe diſtingua beaucoup. Expédition hardie & heureuſe de cet Officier.

Les Abénaquis avoient pour Chef un nommé Taxous, déja célébre par pluſieurs belles actions, & recommandable pour ſon attachement à nos intérêts. Ce brave Homme non content de ce qu'il venoit d'exécuter avec tant de valeur, choiſit quarante des plus leſtes de ſa Troupe, & après trois jours de marche, en faiſant un aſſez long détour, arriva au pied d'un Fort près de Baſton, & l'attaqua en plein jour. Les Anglois s'y défendirent beaucoup mieux, qu'ils n'avoient fait à Peſcadoué, Taxous y eut deux de ſes Neveux tués à ſes côtés, & reçut lui-même juſqu'à douze bales de mouſquet dans ſes habits; mais enfin il força la Place, & alla enſuite faire le dégât juſqu'aux portes de la Capitale. Belle action d'un Abénaqui.

Ces hoſtilités irriterent d'autant plus le Chevalier Phibs, que ſur les aſſûrances, qu'il avoit données d'un accommodement prochain avec les Sauvages, tout le Pays étoit dans une ſécurité parfaite, & qu'après des irruptions ſi bruſques & ſi peu attenduës, le Peuple de Baſton ſe ſouleva contre lui. Il n'avoit pas une fort grande autorité dans ſon Gouvernement, & autant pour ſe ſouſtraire à la fureur d'une Populace mutinée, qui le mépriſoit, que pour chercher les moyens de ſe venger de l'affront, qu'il venoit de recevoir des Sauvages, il prit le parti de paſſer à Pemkuit. Soulevement à Baſton.

Dès qu'il y fut arrivé, il envoya dire à ceux, avec qui il avoit traité, qu'ils euſſent à lui remettre deux des leurs, qui s'étoient trouvés à l'attaque du premier Fort, ſinon, qu'il les regarderoit tous comme étant Complices d'une hoſtilité faite contre le droit des Gens, & après les paroles données de n'en faire aucune, ajoûtant qu'il étoit à Pemkuit en état de ſe Ce qui ſe paſſe entre le Chevalier Phibs & les Sauvages, Alliés des François.

1694. venger de cette perfidie. Ces menaces n'embarraſſerent pas peu les Sauvages, ils avoient donné des ôtages au Général Anglois, leurs Parens étoient Priſonniers à Baſton, & ces conſiderations n'étoient que trop capables de les porter à tout pour appaiſer le Chevalier Phibs, qui de ſon côté leur auroit fait un pont d'or pour les regagner, ſauf à les trahir enſuite.

Ceux-ci ſont ébranlés. Il y avoit plus, depuis lontems on leur promettoit de grands ſecours de France, & ces ſecours ne paroiſſoient point : ils ne pouvoient pas même eſperer de les recevoir ſitôt, parce que les Navires François, qui étoient arrivés aux Côtes de l'Acadie, après s'être avancés juſqu'à la Riviere de S. Jean, avoient reviré de bord avec une précipitation, qui marquoit une grande ſupériorité de Forces de la part des Anglois. Tout cela fit faire aux Sauvages de ſérieuſes reflexions, & ils balancerent aſſez lontems ſur le parti, qu'ils devoient prendre. A la fin le plus grand nombre fut d'avis d'envoyer faire au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre des excuſes pour le paſſé, & l'aſſûrer qu'à l'avenir il n'auroit plus aucun ſujet de ſe plaindre d'eux.

Un de leurs Miſſionnaires les empêche de traiter avec les Anglois. Cette démarche les auroit infailliblement perdus, & nous avec eux. Rien n'étoit plus capable de faire connoître leur foibleſſe & la nôtre aux Anglois, qui n'auroient pas manqué de s'en prévaloir pour engager ces Peuples de maniere à ne pouvoir plus reculer. Mais M. de Thuri, qui fut averti à propos de ce qui ſe tramoit, fut aſſez heureux pour raſſûrer les plus timides, & pour faire comprendre à tous l'abyme, où ils alloient ſe précipiter, en ſe jettant ainſi entre les bras d'une Nation, dont ils avoient ſi ſouvent éprouvé la mauvaiſe foi, à laquelle ils avoient fait trop de mal, pour être en droit de s'attendre à en être bien traités, & qui les craignoit aſſez pour ſe faire un point de politique de les exterminer entierement, dès qu'ils ne les verroient plus appuyés par les François.

Il leur conſeilla enſuite d'employer le tems, qu'on leur avoit donné pour ſe réſoudre à recueillir le peu de grains, qu'ils avoient ſemés, & de ſe retirer après cela dans des lieux, où ils pouvoient bien s'aſſûrer que les Anglois ne les iroient point chercher. M. de Villieu engagea en même tems les Chefs de le ſuivre à Quebec, où ils préſenterent à M. de Frontenac les

chevelures des Anglois, qu'ils avoient tués à Peſcadoué : les Abénaquis du P. Bigot, qui n'avoient eu aucune part à ce qui s'étoit paſſé entre les Malecites & le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, ſuivirent de près M. de Villieu, & tous renouvellerent au Général François les proteſtations d'une fidélité inviolable. 1694.

Tandis que les Anglois étoient ſi mal menés dans la Nouvelle Angleterre par une poignée de Sauvages, ils reçurent dans la Baye d'Hudſon un échec, qui leur fut encore plus ſenſible. MM. d'Iberville & de Serigny arriverent à l'entrée de la Riviere de Sainte Thereſe le vintquatriéme de Septembre, après avoir couru de grands riſques dans les glaces, dont ils trouverent la Baye toute couverte. Ils firent leur débarquement le jour même, & la nuit ſuivante quarante Canadiens inveſtirent par Terre le Fort, dont la priſe étoit l'objet de cette Expédition. J'ai remarqué ailleurs que ce qu'on appelle proprement *le Port Nelſon*, eſt une maniere de Baye, qui reçoit les eaux de la Riviere de Sainte Thereſe, & de celle de Bourbon, & que le Fort, auquel les Anglois ont donné le même nom, eſt ſitué ſur le bord de la premiere de ces deux Rivieres, à une demie-lieuë de ſon embouchure. Deſcription du Port Nelſon.

Le vintſept, après qu'on eut déchargé du *Poli*, que commandoit M. de Serigny, dans *la Salamandre*, que montoit M. d'Iberville, tout ce qui étoit néceſſaire pour le ſiége, les deux Freres voulurent s'approcher du Fort ; mais les glaces les arrêterent un mois entier, & peu s'en fallut qu'elles ne briſaſſent *la Salamandre*. Enfin le vinthuit d'Octobre ce Navire mouilla à un mille au-deſſus du Fort, & M. d'Iberville fit camper tout ſon Monde à Terre. Ce Fort étoit une maiſon quarrée, à laquelle on avoit attaché quatre Baſtions, & le tout étoit conſtruit de bois.

En ligne de la paliſſade il y avoit deux autres Baſtions, dont l'un ſervoit de logement aux Officiers ; entre les deux étoit une eſpéce de demie-lune, où il y avoit une batterie de huit piéces de canon de huit, qui battoient ſur la Riviere, & en bas une platte forme à rès de chauſſée, avec ſix piéces de gros canons. Du côté du Bois, qui étoit un Taillis dans un fond marécageux, il n'y avoit aucune défenſe. Le corps de la Place étoit fortifié d'une double paliſſade, & avoit trente-ſixcanons & ſix pierriers. La Garniſon étoit de cinquante

1694. trois Hommes commandés par un bon Marchand, qui n'avoit jamais vû le feu : auſſi ſe défendit-il très-mal.

MM. d'Iberville & de Serigny en font le ſiége.

Le ſiége commença néanmoins d'une maniere fort triſte pour les deux Commandans. Chateaugué leur Frere, encore jeune, & qui ſervoit ſur *le Poli* en qualité d'Enſeigne, s'étant avancé le quatriéme de Novembre, pour empêcher les Aſſiégés de faire une ſortie, fut tué d'un coup de mouſquet. Ce fut le troiſiéme de cette Famille, qui mourut en combattant pour ſon Prince (*a*). Depuis ce jour-là juſqu'au neuviéme, on ne fut occupé qu'à ſe loger. Le neuviéme on commença de travailler aux batteries de canon, & à placer les mortiers, qui furent en état le treiziéme à midi ; mais avant que de les faire ſervir, M. d'Iberville envoya ſommer le Gouverneur de ſe rendre.

Le Gouverneur ſe rend par capitulation.

Cet Officier ſe voyant ſur le point d'être bombardé, manquant de bois, & n'ayant aucune eſperance d'en pouvoir faire, ſi les François s'obſtinoient à paſſer l'hyver dans leur Camp ; mais ſurtout n'ayant aucune expérience dans la guerre, répondit qu'il conſentoit à livrer ſon Fort, & que le lendemain il enverroit ſon Lieutenant pour regler la capitulation. Il tint parole. Le Lieutenant demanda que tous les Officiers fuſſent logés dans le Fort pendant l'hyver ; qu'on ne touchât, ni à leurs hardes, ni à leurs papiers, & qu'auſſitôt que la navigation ſeroit libre, on les tranſportât en France, d'où ils auroient la liberté de paſſer en Angleterre. Tout cela fut accordé : la capitulation fut ſignée le quatorze, & obſervée de bonne foi. Le lendemain M. d'Iberville prit poſſeſſion de la Place, & lui donna le nom de *Fort Bourbon*.

Le butin, qu'on y fit, ne fut pas conſiderable ; mais on y trouva quantité de proviſions de bouche, dont les deux Navires François n'étoient pas bien pourvûs ; elles leur aiderent à paſſer plus agréablement l'hyver, qui fut très-rude, & plus long qu'à l'ordinaire. Les Anglois avoient été informés du deſſein des François ; ils avoient envoyé dans la Baye deux Fregates, qui avoient ravitaillé au mois d'Août le Fort Nelſon, & le Fort Sainte Anne, en avoient renforcé les Garniſons, & embarqué tout le Caſtor, qui s'y étoit trouvé. Avec

(*a*) Les deux autres étoient MM. de Sainte Helene & de Bienville. Le nom de Chateaugué fut donné au plus jeune de leurs Freres, qui eſt aujourd'hui Gouverneur de Cayenne.

un peu de diligence on auroit paré ce coup ; mais tandis que Louis XIV. ſurprenoit ſes Ennemis par ſa diligence à entrer en Campagne, les Vaiſſeaux, qu'on envoyoit par ſes ordres en Amerique, partoient toujours deux, ou trois mois trop tard de nos Ports. Et on pourra voir dans le cours de cette Hiſtoire que cette lenteur a été preſque la ſeule cauſe de toutes nos pertes, & du peu de ſuccès de nos Entrepriſes dans cette partie du Nouveau Monde. 1694.

Pour ſurcroît de diſgraces le ſcorbut ſe mit parmi les Nôtres, la plûpart en furent attaqués ; M. de Tilly, Lieutenant du *Poli*, neuf autres Canadiens, & dix Matelots en moururent. Cent cinquante Canots, chargés de pluſieurs Pelleteries du Nord, qui arriverent dans tout le mois de Juin au Fort Bourbon, dédommagerent les Intéreſſés du Caſtor, dont les Anglois les avoient fruſtrés. Mais la fin de Juillet approchoit, que les glaces ne permettoient pas encore de naviguer, & ce ne fut que le vinthuit que l'on fut en état de lever les ancres. Il ne reſtoit plus ſur les deux Navires François que cent quinze Hommes, dont pluſieurs ne pouvoient pas ſervir ; ce qui fit prendre à M. d'Iberville la réſolution d'attendre les Navires Anglois pour les enlever, puis de renvoyer en France *le Poli*, & d'aller avec *la Salamandre* hyverner dans le fond de la Baye, pour y prendre le Fort Sainte Anne. Suites de cette conquête. 1695.

Mais les Anglois n'ayant point paru juſqu'au ſeptiéme de Septembre, il changea de ſyſtême, & prit le parti de faire voile pour Quebec avec les deux Navires. Il nomma le Sieur de la Forêt Gouverneur du Fort Bourbon, & lui donna pour Lieutenant M. de Marigni. Il leur laiſſa ſoixante-quatre Canadiens, & ſix Iroquois du Sault S. Louis, avec des munitions & des vivres pour une année. Il prit enſuite la route du Canada, mais les vents contraires l'ayant arrêté fort lontems à la Côte de Labrador, & ſes Equipages s'affoibliſſant tous les jours par le ſcorbut, il tourna du côté de France, & arriva le neuviéme d'Octobre à la Rochelle.

Les affaires étoient toujours ſur le même pied dans le centre de la Colonie : les Iroquois continuoient à faire de grandes promeſſes, & n'en tenoient aucune. On a ſçu depuis que ce n'étoit plus de la Nouvelle York, que venoient les plus grands obſtacles à une reconciliation parfaite des Cantons. Les Iroquois continuent d'amuſer les François.

1695. avec nous, les Hollandois, qui avoient un puiſſant Parti dans cette Province, ne s'oppoſant point à la paix; mais de la Nouvelle Angleterre. Cependant de quelque part, qu'ils vinſſent, il n'étoit Perſonne dans la Nouvelle France, qui ne fût convaincu de la néceſſité preſſante d'exécuter les menaces, qu'on avoit ſi ſouvent faites à ces perfides Sauvages. Il y avoit même lontems, qu'on penſoit de même dans le Conſeil du Roy; car voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit à M. de Frontenac le 16e. d'Avril de cette année 1695.

Le Roy eſt d'avis qu'on les pouſſe à bout.

» Je ſuis bien aiſe, Monſieur, de vous informer à l'avance » de ce que Sa Majeſté a penſé au ſujet de la guerre, & de la » négociation, que vous avez entretenuë avec les Iroquois de- » puis l'autonne de l'année 1693. juſqu'au depart des Vaiſſeaux, » & de vous dire que cette négociation paroît avoir été traitée » par eux de concert avec les Anglois. Il ſemble que les uns & » les autres ont eu en vûë plus particulierement de ſuſpendre & » d'éloigner les Entrepriſes, que vous deviez faire contr'eux, » pour ſe mettre en état de faire la chaſſe & le commerce, & » pouvoir enſuite réſiſter plus fortement à vos deſſeins, même » de porter la guerre juſques dans le Canada. Vous ne pouvez » pas avoir de preuves plus certaines de leur peu de ſincérité, » qu'en ce que vous avez découvert, que dans le même tems, » qu'ils vous envoyoient des Ambaſſadeurs les uns ſur les au- » tres, ils faiſoient pratiquer les Nations d'en haut, nos Al- » liées, pour faire la paix avec elles indépendemment de vous. » Vous avez du moins tiré de cette ſupercherie l'avantage de les » en avoir convaincus en préſence des Députés de ces Nations, » & en faiſant connoître à ces Derniers, par les Iroquois mêmes, » que ceux-ci n'avoient pas deſſein de les comprendre dans ce » prétendu Traité, & vous êtes plus fortement aſſûré de leur » fidélité, & de la confiance, qu'ils doivent avoir que le Roy » ne les abandonnera point. Cela étant, il faut mettre tout en » uſage pour faire aux Iroquois la guerre la plus vive; Sa » Majeſté veut faire un effort pour vous mettre en état de cela.

Ils recommencent leurs hoſtilités.

Il s'en falloit bien que tout le Monde penſât auſſi favorablement, qu'on faiſoit à la Cour de la patience du Gouverneur Général. La plûpart de ceux, qui voyoient les choſes de plus près, ne trouvoient pas bon qu'on laiſſât les Iroquois ſe flatter que nous étions les Dupes de leur mauvaiſe foi, & l'on fut encore confirmé dans ce ſentiment, lorſque ces Bar-

bares, après pluſieurs intrigues pour nous débaucher leurs Compatriotes du Sault S. Louis & de la Montagne, qui furent ſur le point de ſe laiſſer gagner, voyant toutes leurs ruſes découvertes, recommencerent à ſe montrer tout autour de nos Habitations, & à y exercer leurs cruautés & leurs brigandages ordinaires. 1695.

Il eſt vrai que la vigilance & l'activité du Gouverneur de Montreal rompirent la plûpart de leurs meſures. Un des Chefs du Sault S. Louis, qui étoit entré ſecretement en négociation avec eux, fut chaſſé du Village: le Sieur de LA MOTTE CADILLAC, qui avoit ſuccédé à M. de Louvigny à Michillimakinac, trouva le moyen d'engager les Sauvages de ſon Diſtrict à courir ſur l'Ennemi commun, qui ſe donnoit de grands mouvemens pour les détacher de notre alliance; mais tout cela n'empêcha point nos Habitans d'être dans de continuelles allarmes, les Iroquois leur dreſſant par tout des embuſcades, & venant les maſſacrer à la vûë, & preſque ſous le canon de leurs Forts.

Inſolentes propoſitions de ces Barbares.

Ces hoſtilités avoient été précédées de propoſitions fort inſolentes de la part des Cantons, leſquels, au même moment, qu'ils avoient ceſſé de faire ſemblant de vouloir la paix, avoient repris leurs anciens airs de hauteur. Ils commencerent par vouloir que le Gouverneur Général leur envoyât à ſon tour des Députés pour traiter chez eux, & pour premier préliminaire ils exigerent que l'on ceſſât abſolument de notre part & de celle de nos Alliés de faire aucune hoſtilité, tant ſur eux, que ſur les Anglois.

Tant de fierté dans un Ennemi, qu'on ne croyoit pas impoſſible d'humilier; la néceſſité de le faire, ſi on ne vouloit pas perdre tout ce que nous avions regagné de credit dans l'eſprit des Sauvages, & le chagrin de revoir la tête & le centre même de la Colonie redevenir le théatre d'une guerre, où l'on riſquoit tout, ſans eſperance de rien gagner, faiſoient ſouhaiter à ceux, que l'expérience du paſſé inquiettoit pour l'avenir, qu'on raſſemblât toutes les Forces du Canada, pour aller faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des diſpoſitions, où l'on avoit été de leur accorder une paix avantageuſe; mais le Comte de Frontenac ne fut point de cet avis.

M. de Frontenac veut rétablir le Fort.

Il ſe mit fortement dans la tête que le remede le plus efficace contre les maux, qu'on craignoit, étoit de rétablir le

1695. Fort de Catarocouy, & reſolut d'exécuter ce deſſein, qu'il
de Catarocouy. n'avoit pas perdu un ſeul moment de vûë depuis ſon retour de France, quelque obſtacle, qu'il fallût ſurmonter, pour en venir à bout. Il n'eut pas plûtôt déclaré cette réſolution, que M. de Champigny, & tout ce qu'il y avoit de Perſonnes en place, lui repreſenterent vivement les dangereuſes ſuites, que pouvoit avoir une Entrepriſe, où lui ſeul voyoit des avantages, dont Perſonne n'étoit perſuadé, ajoûtant que les Troupes & les Milices, qu'il y faudroit occuper, ſeroient beaucoup mieux employées à reprimer l'inſolence des Iroquois. On lui fit obſerver que les Cantons ayant plus d'une fois demandé le rétabliſſement de ce Poſte, c'étoit non-ſeulement leur accorder une grace, dont ils s'étoient rendus indignes; mais encore recevoir la Loi, qu'ils ſembloient vouloir nous impoſer les armes à la main.

Contre l'avis de tout le Monde, Ces repreſentations ne toucherent point le Général, il répondit qu'encore qu'il fût ſeul de ſon avis, il le ſuivroit, il partit auſſitôt pour Montreal, où il arriva le huitiéme de Juillet, eſcorté par cent dix Habitans du Gouvernement de Quebec & de celui des Trois Rivieres. Il leva encore cinquante Hommes de Milices de celui de Montreal, deux-cent Soldats, & deux-cent Sauvages avec trente-ſix Officiers, ce qui faiſoit près de ſept-cent Hommes, tous Gens d'élite, qui, ſous la conduite du Chevalier de Criſaſy, que le Général chargea de cette Entrepriſe, auroient ſuffi pour mettre les Iroquois à la raiſon. Les préparatifs ſe firent avec une diligence incroyable, & dès que le Convoi fut prêt on ſe mit en chemin.

Et du Roy même. Dès le lendemain M. de Frontenac reçut une Lettre de M. de Pontchartrain, par laquelle ce Miniſtre lui mandoit que le Roy n'aprouvoit pas ſon deſſein; car lui-même, ou peut-être quelqu'un de ceux, qui l'avoient diſſuadé, en avoit écrit en Cour. Mais il prit ſur lui de n'avoir aucun égard à cet
„ avis. „ Je croyois, dit M. de Champigny, dans une Lettre à
„ M. de Pontchartrain, dattée de l'onziéme d'Août, qu'il chan-
„ geroit de deſſein, ce qui lui étoit très-facile. Je lui repreſen-
„ tai pour cela une infinité de raiſons, le tout inutilement, ſi
„ ce n'eſt qu'il envoya ordre de diminuer la Garniſon de vint
„ Hommes „. Dans une autre du dix-ſept, il ajoute: „ Le Dé-
„ tachement de Catarocouy eſt de retour; le Fort eſt rétabli, il
„ y eſt reſté quarante-huit Hommes, quoique M. de Frontenac
m'eût

m'eût dit qu'il n'y en reſteroit que trente. On auroit plus uti- « 1695.
lement employé cette dépenſe à faire un coup conſidera- «
ble ſur les Iroquois, qui n'étoient point ſur leurs gardes, & «
croyoient nous avoir endormis par leurs négociations feintes. «
Nos Alliés ne ſongeoient plus à s'accommoder, comme on «
nous mande qu'ils font avec eux, voyant qu'on ne fait rien «
contr'eux. Les Hurons y ont déja envoyé trois Canots, les «
Renards & les Maſcoutins ſont Gens auſſi à s'unir avec les «
Cantons contre les Sioux : les Premiers parlent même de s'al- «
ler établir dans leur Pays ; en un mot la Motte Cadillac «
mande que nous allons les perdre tous, ſi nous n'y aportons «
remede, en faiſant un grand Parti contre les Iroquois, & en «
perſuadant bien nos Alliés que nous voulons tout de bon dé- «
truire cette Nation. «

Le Comte de Frontenac penſoit bien différemment, & ſur les deſſeins, qu'il venoit d'exécuter, & ſur l'Expédition, dans laquelle il n'avoit pas jugé à propos de s'engager ; & l'on peut dire qu'en mettant à part le ſuccès de la réſolution, qu'il prit, contre le ſentiment unanime de tout ce qu'il y avoit dans la Colonie de Perſonnes éclairées, & qui ne répondit pas tout-à-fait à ſon attente, il paroiſſoit raiſonner aſſez juſte. L'équité, dont un Hiſtorien ne doit jamais s'écartar, m'oblige de raporter ſes raiſons : voici comment il s'exprime dans le compte, qu'il rendit au Miniſtre de la conduite, qu'il avoit tenuë en cette occaſion.

Le Détachement pour le Fort de Frontenac étoit parti « quelques jours avant la réception de votre Lettre, & le dé- « ſiſtement de cette Entrepriſe, dont les principaux Chefs des « Outaouais, avoient été témoins oculaires, auroit tellement « décrié les François dans leur eſprit, par les fortes idées, qu'ils « auroient conçuës de notre foibleſſe, ou de l'envie, que nous « aurions de renouer la négociation avec l'Ennemi, que cela « auroit été capable de les aliener entierement de nous, ou de « les faire ſonger à faire leur paix ſans notre participation, ſur- « tout après la joye, qu'ils avoient témoignée publiquement de « pouvoir par ce rétabliſſement eſperer de trouver une retraite « aſſûrée dans toutes les Entrepriſes, qu'ils pourroient former « contre les Iroquois. Cette Expédition s'eſt faite heureuſement « à très-peu de frais, & en peu de tems. Nous n'y avons pas « perdu un Homme, & quoique je n'euſſe prétendu pour le pré- «

1695. » ſent faire rétablir que de pieux les brêches, qui ſe trouveroient au Fort, on a trouvé le moyen de les refaire de pierres en huit jours, ſans qu'il en ait coûté un ſou au Roy.....

» On vouloit que j'allaſſe cette année avec toutes nos Troupes, nos Habitans & nos Alliés, Tambour battant enlever Onnontagué; je ne l'ai pas jugé à propos, premierement parce que je n'avois pas des Forces ſuffiſantes pour cela. En ſecond lieu, pour ne pas laiſſer le Pays dégarni, expoſé aux courſes des Anglois, qui pouvoient fondre ſur Montreal par Chambly. Troiſiémement, par l'inutilité d'une Entrepriſe, qui n'aboutiſſoit qu'à brûler des Cabannes; les Sauvages, s'ils n'avoient pas eu le tems d'appeller les Anglois, ne pouvant manquer de ſe retirer dans le Bois avec leurs Familles. L'exemple de ce qui eſt arrivé après l'Expédition de M. de Dénonville chez les Tſonnonthouans, juſtifie aſſez ce que je dis, & fait connoître que la deſtruction d'un Village Iroquois n'eſt pas ce qui nous délivrera de leurs incurſions.

» Le moyen le plus facile & de moindre dépenſe pour en venir à bout, eſt de continuer à les tourmenter, & inquieter ſi fort par de continuels Partis, qu'ils n'oſent ſortir de chez eux, ce que le rétabliſſement du Fort de Frontenac nous mettra en état d'exécuter. Si Sa Majeſté prend la réſolution de faire attaquer l'année prochaine le Fort de Pemkuit, cela augmentera bien la hardieſſe des Sauvages de ces Quartiers..... Il ſeroit même à ſouhaiter qu'Elle voulût étendre cette Expédition juſqu'à faire bombarder Baſton & Manhatte, ce qui n'eſt pas à mon avis fort difficile, & donneroit moyen par un ſeul coup de finir la guerre de ce Pays.

Il n'eût pas été impoſſible de repliquer du moins à une partie de ce que le Comte de Frontenac alleguoit pour juſtifier ſon Entrepriſe: il eſt pourtant vrai qu'il n'étoit pas bien aiſé de décider qui l'emportoit des inconvéniens, & des avantages de ce deſſein, qu'on exaggeroit peut-être un peu de part & d'autre; car s'il y avoit de l'entêtement, ou ſi l'on veut quelque intérêt particulier dans les motifs, qui faiſoient agir le Gouverneur Général, il paroiſſoit que le zéle de quelques-uns de ſes Contradicteurs n'étoit pas exempt d'humeur & de préjugés; ſon malheur fut que trop de Gens prenoient part à ce mécontentement.

Au reſte on ne peut refuſer au Chevalier de Criſaſy la juſti-

1695.

ce dedire qu'il montra dans l'exécution des ordres, qu'il avoit reçus de ſon Général, une conduite, qui lui attira les éloges de ceux-mêmes, qui déſaprouvoient le plus l'Entrepriſe, dont il étoit chargé. En quinze jours il fit ſix-vint lieuës dans des Rapides preſque continuels, & il rebâtit le Fort de Catarocouy. Mais ſon zéle & ſa vigilance ne ſe bornerent point là : avant que de retourner à Montreal il envoya à la découverte quatre-vint Sauvages diviſés en petites Troupes, & l'on peut dire que la Colonie dut à cette précaution, autant qu'à la valeur de quelques-uns de nos Officiers, dont nous parlerons bientôt, le bonheur, qu'elle eut de faire tranquillement ſes récoltes.

Conduite admirable du Chevalier de Criſaſy.

En effet quarante de ſes Découvreurs étant allés du côté d'Onnontagué, quelques-uns d'entr'eux, qui s'étoient avancés juſqu'à la Riviere de Chouguen, y virent deſcendre trente-quatre Canots d'Iroquois, & ils entendirent même quelques-uns de ces Sauvages, qui ſe diſoient les uns aux autres que bientôt ils rendroient aux François, & à leurs Freres du Sault S. Louis, une viſite, à laquelle ils ne s'attendoient pas. Les autres Partis confirmerent qu'un grand nombre d'Iroquois étoient en Campagne ; tous firent aſſez de diligence, pour donner au Gouverneur de Montreal le loiſir de mettre ſes Poſtes hors d'inſulte, & à M. de Frontenac de former un Corps de huit cent Hommes dans l'Iſle Perrot.

On eſt averti fort à propos que les Iroquois ſont en Campagne.

Les Ennemis ne laiſſerent pas de s'avancer juſqu'à Montreal, & débarquerent même par petits pelotons dans cette Iſle, où ils caſſerent la tête à quelques Habitans. Sur l'avis, qu'en eut le Gouverneur Général, il jugea à propos de diviſer ſa petite Armée, & de la repartir dans les Paroiſſes, pour y couvrir les Moiſſonneurs : cette diſpoſition déconcerta toutes les meſures des Iroquois, dont un Corps conſiderable fut battu derriere Boucherville par M. de la Durantaye. Il y eut encore quelques ſurpriſes de la part de ces Barbares ; mais ſans beaucoup d'effet. Ainſi finit la Campagne dans le centre de la Colonie. Les commencemens en avoient été encore plus funeſtes pour les Iroquois dans les Quartiers de l'Oueſt.

Les Ennemis ſont défaits par M. de la Durantaye.

J'ai dit que M. de la Motte Cadillac avoit enfin déterminé les Sauvages Voiſins de ſon Poſte à faire des courſes ſur l'Ennemi commun : ils les firent avec ſuccès, & amenerent à Michillimakinac un grand nombre de Priſonniers. Les Iro-

Et par M. de Courtemanche.

1695. quois voulurent s'en venger ſur les François, & marcherent en grand nombre pour contraindre les Miamis à ſe déclarer contr'eux; réſolus, s'ils le refuſoient, de les chaſſer eux-mêmes de la Riviere S. Joſeph, où il y avoit une nombreuſe Bourgade de ces Sauvages. Par bonheur M. de Courtemanche ſe rencontra dans cette Bourgade, avec quelques Canadiens, lorſque les Iroquois y parurent: il ſe joignit aux Miamis, & tomba ſi bruſquement ſur ces Barbares, qui ne s'attendoient à rien moins, & qui ne les ſçavoient point là, qu'après en avoir tué & bleſſé un grand nombre, il obligea le reſte à prendre la fuite fort en déſordre.

Trahiſon d'un Chef Huron.

Cet échec leur fut très-ſenſible; mais ils en furent bien dédommagés par la perfidie d'un Capitaine Huron, que nos Canadiens avoient nommé LE BARON. C'étoit un eſprit dangereux, & les François, dont il étoit naturellement Ennemi, ne ſe défioient pas aſſez de lui. Il avoit empêché les Hurons de Michillimakinac d'aller en guerre comme les autres, & il négocioit depuis quelque tems avec les Iroquois. Il cacha néanmoins ſon jeu avec une habileté & un ſecret, dont il n'y a guéres que les Sauvages, & ſurtout les Hurons, qui ſoient bien capables, & tandis qu'il alloit lui-même avec les Députés de nos Alliés, pour faire au Gouverneur Général de grandes proteſtations d'un éternel attachement, il avoit envoyé ſon Fils avec trente Guerriers, qui lui étoient entiérement dévoués, chez les Tſonnonthouans.

Ils y conclurent avec ce Canton un Traité, dans lequel ils comprirent les Outaouais, & lorſque toute cette intrigue éclata, la partie étoit ſi bien liée, qu'il fut impoſſible au Sieur de la Motte Cadillac de la rompre. Ce Commandant fut néanmoins aſſez heureux, pour ſuſpendre l'exécution du Traité, du moins de la part des Outaouais; mais le Baron, qui avoit levé le maſque, ne garda plus de meſures, & on s'en conſola dans la penſée qu'un Ennemi démaſqué eſt beaucoup moins à craindre, qu'un Allié perfide, ſurtout du caractere de celui-ci, & qui d'ailleurs n'étoit ni avoué, ni ſuivi de tout ſon Village.

Politique du Sieur de la Motte Cadillac.

Une autre choſe inquiétoit le Sieur de la Motte Cadillac & l'avoit engagé à ménager la Députation, dont je viens de parler. Les Sauvages de ſon Diſtrict ſe plaignoient de tout tems de la cherté de nos marchandiſes, qui véritablement étoitex-

ceſſive. Il eſt certain que rien ne nous a fait plus de tort en Canada, ſurtout dans ces tems critiques, que le peu d'attention, qu'on a euë à une conduite, qui nous a mis plus d'une fois en danger de voir paſſer les Peuples, dont le commerce nous étoit plus néceſſaire, de notre alliance à celle de nos Ennemis. 1695.

Le Commandant de Michillimakinac ne pouvant pas lui-même remedier à ce déſordre, dont il étoit plus à portée qu'aucun autre de voir les ſuites funeſtes, vouloit frapper ſur cet article eſſentiel le Gouverneur Général & l'Intendant, afin de les obliger à le faire ceſſer. Il ſuggera aux Députés, qu'il envoyoit à Montreal ſous un autre prétexte, de préſenter un Collier pour demander la diminution du prix des marchandiſes, & d'inſiſter ſur ce point, comme ſur une choſe, dont ils étoient bien reſolus de ne ſe point départir. Ils le firent, & allerent même un peu plus loin, que ne l'avoit prétendu la Motte Cadillac; ils parurent devant le Comte de Frontenac comme des Gens, qui propoſent la paix ou la guerre; & en lui préſentant leur Collier, ils ne lui diſſimulerent point que, s'il ne leur accordoit leur demande, ils prendroient leur parti.

Ce qui ſe paſſe entre les Députés de nos Alliés & le Comte de Frontenac.

Une telle propoſition, faite avec un air de menace, ne pouvoit pas être favorablement écoutée, & le Collier fut rejetté avec hauteur. Le Général fit aux Députés les reproches, que méritoit leur inſolence; mais il ſçut, ainſi que l'avoit prévû celui, qui faiſoit jouer ce reſſort, mêler à propos, parmi les marques de ſon reſſentiment, des termes & des manieres, qui laiſſoient entrevoir plus de bonté, que de colere; de ſorte qu'il fut aiſé aux Sauvages de comprendre qu'ils ſeroient ſatisfaits ſur le prix des marchandiſes. Mais comme dans leurs Diſcours ils s'étoient expliqués de maniere à faire juger qu'ils n'étoient pas trop diſpoſés, indépendamment même de cet article, à continuer la guerre, le Général leur témoigna une grande compaſſion de leur aveuglement, qui leur ôtoit la connoiſſance de leurs véritables intérêts.

Il ajoûta que pour lui il étoit bien réſolu à faire la guerre; qu'il eût été charmé de voir tous ſes Enfans ſe joindre à lui pour venger le ſang d'un grand nombre de leurs Freres; mais qu'il n'avoit pas beſoin d'eux; qu'il ne pouvoit mieux les punir de leur indocilité, qu'en leur laiſſant la liberté de faire ce qu'ils voudroient; qu'ils ſe ſouvinſſent ſeulement de l'avis, qu'il

1695. leur avoit donné, que les Iroquois n'auroient jamais d'autre vûë par raport à eux, que de les détruire, & que l'expérience devoit leur avoir appris qu'ils ne cherchoient à les détacher de ſon alliance, qu'afin de pouvoir venir plus aiſément à bout de leur deſſein.

Une fermeté ſi bien aſſaiſonnée étonna les Députés, & donna ſurtout à penſer au Capitaine Huron ; mais elle ne lui fit pas rompre le ſilence, qu'il avoit gardé juſques-là : il ſe contenta de dire qu'il n'étoit chargé d'aucune parole de la part de ſa Nation ; qu'il avoit ſeulement ordre d'entendre ce que ſon Pere Ononthio voudroit bien lui dire, afin d'en faire le raport à ſes Freres. Cependant le Général, qui avoit été inſtruit de toutes ſes menées, lui dit qu'il avoit beau diſſimuler, qu'il le connoiſſoit, & qu'il ne le craignoit point. Alors les Outaouais & les Nipiſſings prierent M. de Frontenac d'être bien perſuadé qu'ils n'avoient point de part à tout ce que cet Homme pouvoit faire, qui dût lui déplaire, & les Derniers ajoûterent qu'ils ne vouloient point retourner dans leur Pays ; mais qu'ils étoient réſolus de reſter auprès de leur Pere, pour être témoins de l'Entrepriſe, qu'il alloit exécuter.

Un Siou demande à ce Général ſa protection.

Quelque tems auparavant M. le Sueur avoit conduit à Montreal un aſſez grand Convoi de l'extrémité Occidentale du Lac Supérieur ; tandis que M. de Frontenac donnoit audience aux Sauvages, qui l'avoient accompagné, un Capitaine Siou s'aprocha de lui d'un air fort triſte, lui apuya ſes deux mains ſur les genoux, lui dit les larmes aux yeux qu'il le conjuroit d'avoir pitié de lui ; que toutes les autres Nations avoient leur Pere, & que lui ſeul étoit comme un Enfant abandonné. Il étendit enſuite une robe de Caſtor, ſur laquelle ayant rangé vintdeux flêches, il les prit les unes après les autres, nomma à chacune un Village de ſa Nation, & demanda au Général de vouloir bien les prendre tous ſous ſa protection. Le Comte de Frontenac le lui promit ; mais on n'a pris aucune meſure depuis ce tems-là pour maintenir ce Peuple dans notre alliance. On en pouvoit néanmoins tirer beaucoup de cuirs & de laines, les vaſtes plaines, qu'ils habitent, étant couvertes de ces Bœufs, dont j'ai déja parlé plus d'une fois.

Trahiſon faite par les Anglois aux

Cependant les Anglois aſſurés des Iroquois, & ne craignant plus rien du côté de la Nouvelle York, avoient de nouveau

tourné toutes leurs penſées à nous débaucher les Peuples Voiſins de l'Acadie. Sept Abénaquis étant allés à Pemkuit avec un Drapeau parlementaire, y furent arrêtés ; trois furent menés Priſonniers à Baſton, & les quatre autres furent maſſacrés en chemin. Le Chevalier Phibs étoit mort depuis peu en Angleterre, & on ne lui avoit pas encore donné de Succeſſeur. Un nommé STOUGTON commandoit dans la Nouvelle Angleterre ſur une ſimple Commiſſion. Les Abénaquis lui firent demander leurs Freres arrêtés contre le droit des Gens, & le Drapeau, qui auroit dû leur ſervir de Sauvegarde ; il ne leur répondit que par de ſanglans reproches ſur leurs dernieres hoſtilités, & y ajoûta les plus terribles menaces, s'ils ne lui en livroient pas les Auteurs. 1695. Abénaquis.

Ils repliquerent ſur le même ton : toutefois on ſe radoucit de part & d'autre ; Stougton ne voulant pas achever d'aigrir des Gens, qui avoient ſçu ſe faire craindre, & ceux-ci voulant, à quelque prix que ce fût, retirer leurs Parens des mains des Anglois, bien réſolus, après qu'ils en ſeroient venus à bout, de venger le ſang de ceux, qui avoient été égorgés. Mais ayant ſçu que, tandis qu'ils négocioient, les Anglois prenoient des meſures pour les ſurprendre, ils coururent aux armes.

Ils étoient néanmoins toujours perſuadés que leurs Ennemis étoient les Maîtres de la Mer, & que les François n'oſoient y paroître devant eux. Cette conſideration les arrêtoit ; mais l'arrivée d'un Vaiſſeau du Roy, commandé par M. de Bonaventure, lequel fit pluſieurs priſes ſur les Côtes voiſines, & les préſens, que cet Officier leur remit de la part de Sa Majeſté, les déſabuſerent, & leur firent prendre la réſolution de faire aux Anglois tout le mal, qu'ils pourroient. Nous verrons dans le Livre ſuivant comment ils l'exécuterent. Ils prennent la réſolution de s'en venger.

Sur la fin de l'année on eut tout lieu de croire qu'un armement conſiderable, qui ſe préparoit en Angleterre & à Baſton, regardoit l'Iſle de Terre-Neuve. Plaiſance étoit en très-mauvais état, & M. de Frontenac conjointement avec M. de Champigny repreſenterent au Miniſtre que, ſi nous perdions cette Place, cette perte cauſeroit un grand embarras dans les négociations de la paix, qu'on préjugeoit devoir bientôt commencer.

Ces Meſſieurs propoſerent enſuite de faire partir au prin-

1695. tems dix, ou douze Vaiſſeaux de guerre des Ports de France pour combattre l'Eſcadre Angloiſe, qui vers le même tems devoit ſe mettre en Mer, & pour aller enſuite prendre Baſton. Ils repreſenterent que cette Ville faiſoit un grand commerce, & que, ſi nous en étions une fois les Maîtres, nous le ſerions abſolument de toutes les Pêches. Ce projet étoit fort beau, & de plus facile exécution, qu'on ne le croyoit en France; mais le Roy avoit d'autres vûës, & l'on n'étoit pas auſſi inſtruit en France, qu'on l'étoit en Canada, de quelle importance il étoit d'affoiblir la puiſſance des Anglois dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale.

MM. de Frontenac & de Champigny propoſent d'attaquer Baſton.

Projet de la Campagne pour l'année 1696.

Le Conſeil de Sa Majeſté borna donc ſes projets pour la Campagne ſuivante à les chaſſer des Poſtes, qu'ils occupoient en Terre-Neuve; du Fort de Pemkuit, d'où ils tenoient toute l'Acadie en échec; & de ce qui leur reſtoit dans la Baye d'Hudſon. Il paroît que l'Expedition de Pemkuit devoit ſe faire aux dépens du Roy, & les deux autres aux frais de la Compagnie du Nord. Ce qui eſt certain, c'eſt que Sa Majeſté chargea MM. d'Iberville & de Bonaventure de la premiere.

Les ordres furent envoyés à M. Begon, Intendant de la Rochelle dès le mois de Février, pour armer à Rochefort l'*Envieux* & le *Profond*, & les inſtructions, qui furent données aux deux Commandans, portoient qu'après qu'ils auroient pris le Fort de Pemkuit, ils le démoliroient juſqu'aux fondemens, & iroient enſuite rétablir celui du bas de la Riviere S. Jean; que de-là ils enverroient M. de Serigny avec le *Dragon*, qu'il commandoit, dans le fond de la Baye d'Hudſon; que pour eux ils paſſeroient en Terre-Neuve, qu'ils ſe joindroient à pluſieurs Navires Maloins, qui les y attendroient, & que tous, de concert avec M. de Brouillan, Gouverneur de Plaiſance, attaqueroient les Anglois par Terre & par Mer. Nous verrons en ſon lieu quel fut le ſuccès de ces diverſes Entrepriſes.

Ce que le Roy penſe de la guerre des Iroquois.

Quant à la guerre des Iroquois, voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit au Gouverneur Général & à l'Intendant au mois de May 1696. „ Il paroît à Sa Majeſté que la guerre
1696. » des Iroquois n'a point eu d'autre cauſe, particulierement dans
» ces derniers tems, que la jalouſie du commerce avec les Na-
» tions d'en haut, & avec la Nouvelle York; leur ſituation leur
» donnant un grand avantage pour l'un & pour l'autre. Elle

croit

croit auſſi que l'aliénation des Outaouais, & des autres Peuples de ces Quartiers éloignés, provient de ce que les François, par leurs courſes dans la profondeur des Terres, en ont uſurpé le commerce, que ces Nations faiſoient avec les autres, qui ſont plus avancées vers le Nord, & qu'enfin la courſe dans les Bois, plus effrenée que jamais, nonobſtant les défenſes, eſt la ſource de tous les déſordres de la Colonie, & a donné occaſion à des Etabliſſemens, qui en la diviſant..., la diſſipent, & renverſent les vûës, que Sa Majeſté avoit de la réunir, & d'appliquer les Habitans à la culture des Terres. « 1696.

Le Miniſtre ajoûte que le Roy, après avoir conſideré ce que MM. de Frontenac & de Champigny avoient mandé des mauvaiſes diſpoſitions de nos Alliés, & les difficultés d'une exceſſive dépenſe pour la communication avec eux au ſujet de la guerre, avoit réſolu, de l'avis des Perſonnes les plus expémentées, de faire abandonner Michillimakinac, & les autres Poſtes avancés, à la reſerve du Fort de S. Louis des Illinois, qu'elle vouloit bien maintenir, à condition, que les Srs de la Forêt & de Tonti, à qui Elle en avoit conſervé la conceſſion, n'aporteroient, ni ne feroient aporter aucun Caſtor dans la Colonie.

Je n'ai pu ſçavoir ſur les avis de qui le Conſeil du Roy avoit pris cette réſolution; il eſt certain que les courſes des Canadiens dans les Pays Sauvages ruinoient le commerce de la Nouvelle France, y introduiſoient un libertinage affreux, rendoient la Nation mépriſable parmi toutes celles de ce Continent, & aportoient un obſtacle inſurmontable au progrès de la Religion; mais les remedes, que Sa Majeſté vouloit y apporter, n'étoient nullement pratiquables dans les circonſtances, où ſe trouvoit la Colonie, puiſqu'il eſt certain que nous n'aurions pas plûtôt évacué les Poſtes avancés, que les Anglois s'en ſeroient ſaiſis, & que nous aurions eu auſſitôt pour Ennemis tous les Peuples, qui s'y étoient établis à notre occaſion. Or ſi ces Peuples s'étoient une fois joints aux Iroquois & aux Anglois, une ſeule Campagne auroit ſuffi pour obliger tous les François à ſortir du Canada.

Mauvaiſes diſpoſitions de nos Alliés à notre égard.

D'autre part M. de Frontenac s'étoit enfin convaincu de la néceſſité indiſpenſable de faire un effort pour ſubjuguer les Iroquois. Il l'avoit ſurtout compris par les diſpoſitions, où il avoit trouvé les Iroquois dans la derniere audience, qu'il leur avoit

1696. donnée ; mais ce qui acheva de le déterminer à ſe montrer dans les Cantons avec toutes ſes Forces, ce furent les avis, qui lui vinrent de toutes parts, du mauvais effet, que produiſoit par tout l'inaction des François, malgré les eſperances, dont il avoit ſi lontems flatté ſes Alliés d'une grande Expédition contre l'Ennemi commun.

Cette réſolution priſe, il en fit avertir le Commandant de Michillimakinac par un François, qu'il fit partir avec les Députés des Outaouais, lorſqu'ils s'en retournerent chez eux. Cet Envoyé trouva le Sieur de la Motte Cadillac fort embarraſſé. Des Ambaſſadeurs Iroquois avoient été reçus par les Sauvages de ſon Poſte, & en avoient obtenu tout ce qu'ils ſouhaitoient ; c'étoit le fruit des intrigues du Baron. Non-ſeulement ils avoient conclu un Traité de paix avec les Hurons & les Outaouais ; mais ils les avoient encore fait réſoudre à s'unir avec nos Ennemis, pour nous faire la guerre.

M. de la Motte Cadillac engage les Outaouais à faire la guerre aux Iroquois.

La Motte Cadillac s'étoit inutilement donné bien des mouvemens pour obtenir d'être préſent à leurs Conferences ; mais ONASKÉ, Chef des Outaouais Kiskakons, l'avoit inſtruit de tout ce qui s'y étoit paſſé. Il ne reſtoit plus qu'à déconcerter ces intrigues, & la choſe devint encore plus difficile après le retour des Députés, qui avoient été à Montreal, & pendant l'abſence deſquels tout ceci s'étoit tramé. Ces Députés publierent en arrivant que tous les François étoient morts ; c'eſt une expreſſion ordinaire aux Sauvages, pour marquer que tout eſt déſeſperé. Ils aſſûrerent en particulier que nous n'oſions paroître ſur Mer, que nous n'avions, ni vin, ni eau-de-vie, & qu'ils revenoient avec les mêmes chemiſes, qu'il avoient portées à Montreal, Ononthio ne s'étant pas trouvé en état de leur en donner d'autres.

Dans cette extrémité la Motte Cadillac ne ſe déconcerta point ; le François, qui étoit venu avec les Députés, lui ayant remis les Lettres du Gouverneur Général, par leſquelles il apprit pluſieurs avantages remportés depuis peu par les Nôtres ſur les Iroquois, il les fit extrêmement valoir, ſurtout l'action de M. de la Durantaye auprès de Boucherville. Il déclara enſuite que, malgré la diſette des marchandiſes, cauſée par le retardement des Vaiſſeaux de France, que les vents contraires, & non la crainte des Anglois, avoient empêché d'arriver auſſitôt que de coûtume, il donneroit tout ce qui lui en reſtoit

dans ſes Magaſins, au même prix, où elles avoient toujours été, & qu'il les donneroit même à credit. 1696.

Cette propoſition eut un très-bon effet; Onaské & quelques autres Emiſſaires du Commandant en profiterent pour faire ouvrir les yeux aux plus échauffés ſur les conſéquences des démarches, qu'ils venoient de faire, & lorſque le Sieur de la Motte Cadillac les vit ébranlés, il les aſſembla. Il leur dit que pour peu qu'ils vouluſſent réfléchir ſur tout ce qui s'étoit paſſé depuis qu'il étoit avec eux, ils reconnoîtroient que ce n'étoit point lui, qui les avoit trompés, ainſi qu'ils s'en étoient plaints, en termes même aſſez peu meſurés; mais qu'ils s'étoient laiſſé ſeduire par de mauvais eſprits, dont ils auroient dû ſe défier.

Comme il s'aperçut que ce reproche les avoit touchés, il jugea qu'il ſeroit inutile de leur faire un plus grand diſcours, & ſans leur donner le tems de ſe conſulter, il leur propoſa d'envoyer pluſieurs Partis contre les Iroquois, qui étoient actuellement en chaſſe avec les Hurons, & quelques Outaouais. Telle eſt la déplorable condition de ceux, qui ont à gouverner des Barbares ſans foi & ſans principes d'honneur, de ne pouvoir jamais compter ſur leur parole, & de ne trouver ſouvent d'autre moyen d'éviter d'être les Victimes de leur perfidie, que dans leur facilité même à trahir leur ſerment, ſans autre motif que leur legereté naturelle. Les Outaouais venoient de violer la foi, qu'ils nous avoient ſi ſouvent jurée; de nouveaux ſermens les avoient attachés aux Iroquois, & ils redeviennent ſur le champ leurs Ennemis.

Les Iroquois ſont défaits.

A peine la Motte Cadillac eut ceſſé de parler, qu'Onaské, Ouilamek, Chef Pouteouatami, & un Algonquin, nommé Mikinac s'étant déclarés Chefs de l'Entrepriſe, ils eurent bientôt aſſemblé un nombre conſiderable de Guerriers. Quelques Hurons coururent ſur le champ avertir les Iroquois, qui prirent d'abord la fuite, mais nos Braves firent tant de diligence, qu'ils les atteignirent. On ſe battit avec acharnement ſur le bord d'une Riviere; mais les Iroquois furent enfin obligés de ſe jetter à la nage pour ſe ſauver. Les Victorieux raporterent à Michillimakinac trente chevelures, & y amenerent trente-deux Priſonniers, avec un butin d'environ cinq-cent robes de Caſtor. Pluſieurs Hurons étoient du nombre des Priſonniers; on les remit entre les mains de

1696. leur Nation, qui parut fort ſenſible à cette déférence.

Suite de cette défaite.

Après un coup de cet éclat, il n'y avoit pas à craindre que les Outaouais s'accommodaſſent, au moins ſitôt, avec les Iroquois, ni avec les Anglois, ſur qui tomboit toute la perte du butin, parce qu'ils avoient avancé leurs marchandiſes aux Iroquois, leſquels devoient leur abandonner le produit de leur chaſſe. Quelque tems après M. d'Argenteuil arriva de Montreal à Michillimakinac, & y publia les grands préparatifs, que faiſoit M. de Frontenac pour aller attaquer les Iroquois dans leur Pays. M. de la Motte Cadillac invita les Sauvages à ſe joindre à leur Pere; mais il les avertit qu'il leur faiſoit cette invitation de lui-même, n'en ayant aucun ordre de ſon Général. Onaské déclara d'abord qu'il iroit combattre ſous la Baniere d'Ononthio, & le Commandant ſe flatta pendant quelque tems qu'une Troupe de quatre-cent Guerriers iroit groſſir l'Armée Françoiſe; mais divers incidens rompirent toutes ſes meſures, & on eut tout ſujet de croire que les Hurons avoient détourné ce coup, pour ſe venger de l'affront, qu'ils avoient reçu dans la défaite des Iroquois.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SEIZIE'ME.

1690

MONSIEUR de Frontenac ayant déclaré la réſolution, où il étoit de pénétrer avec toutes ſes Forces juſques dans le centre du Pays Iroquois, il y eut pluſieurs avis ſur la maniere, dont il falloit s'y prendre pour aſſûrer le ſuccès d'une Expédition ſi déſirée, & dont on n'eſperoit pas moins que la fin d'une guerre, qui avoit mis pluſieurs fois la Colonie Françoiſe ſur le penchant de ſa ruine, qui en empêchoit les progrès, & à la faveur de laquelle les Anglois augmentoient conſiderablement leur commerce, & s'établiſſoient puiſſamment dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale.

Divers touchant l pédition c tre les Iro quois.

On ne s'accordoit pas même ſur le tems, qu'on devoit choiſir pour la faire. Pluſieurs vouloient qu'on allât fondre pendant l'hyver ſur le Canton d'Onnontagué avec toutes les Forces de la Colonie, afin d'avoir tout le loiſir d'achever dans une ſeule Campagne de détruire tous les autres Cantons; mais le Chevalier de Callieres ne fut pas de ce ſentiment. Il manda au Général qu'il ne trouveroit pas aſſez de Monde

1696. pour marcher en raquette, porter & traîner des vivres & des munitions ſi loin, & enlever une Bourgade ſituée au milieu du Pays Ennemi, où il étoit facile aux Iroquois de raſſembler en peu de tems tout ce qu'ils avoient de Guerriers, & de ſe fortifier de maniere à arrêter lontems l'Armée Françoiſe.

Il ajoûta que, quand bien même on les forceroit dans leur retranchement, ils pourroient dreſſer par tout des embuſcades à des Troupes chargées de Bagages, & les harceler juſqu'aux portes de Montreal; qu'il étoit plus à propos d'attendre la belle ſaiſon, & qu'alors rien n'empêcheroit de faire marcher toutes les Troupes, les Milices, & les Sauvages domiciliés; qu'on en compoſeroit un Corps capable de faire face de tous côtés, & d'exécuter tout ce qu'on voudroit; qu'il ſeroit bon néanmoins d'aller par avance ſur les glaces attaquer les Agniers, qui étoient plus proches, & qui ne ſe doutant de rien, ſeroient aiſément ſurpris.

Expédition du Sieur de Louvigny ſur les glaces.

Le Général goûta d'autant mieux cet avis, qu'il avoit penſé de même, & que d'ailleurs la ſaiſon fut ſi mauvaiſe juſqu'au mois de Janvier, que du côté de Quebec on ne pouvoit voyager ſur le Fleuve S. Laurent, ni à pied, ni en voiture, ni en Canot. Il ordonna donc au Gouverneur de Montreal d'envoyer cinq, ou ſix-cent Hommes de ſon Gouvernement & de celui des Trois Rivieres contre le Canton d'Agnier. Ce Parti fut bientôt prêt, & il étoit ſur le point de ſe mettre en marche, lorſqu'on eut des avis certains que la mine étoit éventée, & que les Agniers prenoient des meſures pour être ſecourus, non-ſeulement par les autres Cantons, mais encore par les Anglois de la Nouvelle York.

M. de Callieres le fit ſçavoir au Comte de Frontenac, qui lui manda d'envoyer ſeulement trois-cent Hommes choiſis pour tomber ſur les Chaſſeurs Iroquois, qui devoient être en grand nombre, & ſans aucune défiance entre le Fleuve S. Laurent & la grande Riviere, où ils avoient accoûtumé de chaſſer pendant l'hyver. Ce Détachement partit en effet à la fin de Janvier ſous les ordres de M. de Louvigny; mais il fut arrêté treize jours aſſez près de Montreal par les neiges, qui tomberent cette année en beaucoup plus grande abondance, qu'à l'ordinaire. Il continua enſuite ſa route juſqu'à cinq lieuës de Catarocouy avec des fatigues incroyables, trouvant par tout une neige molle de la hauteur de ſept, ou huit pieds. Il

envoya de-là des Sauvages à la découverte ; ceux-ci marcherent ſept, ou huit jours, & rencontrerent enfin dix Iroquois & une Femme ; ils en tuerent trois & prirent le reſte. Ces Priſonniers furent menés à Montreal, où on en brûla un, ou deux, & on fit grace aux autres, parce que les François, qui avoient été Eſclaves dans leur Pays, les reconnurent, & rendirent témoignage qu'ils leur avoient obligation de la vie ; mais on les diſtribua dans les Villages du Sault S. Louis, de la Montagne & de Lorette. 1696.

Quelques autres Priſonniers, qu'on fit aū printems, raporterent que les Iroquois s'étoient tenus tout l'hyver enfermés dans leurs Forts, & qu'ils devoient bientôt venir en grandes Troupes pour empêcher les François de faire leurs ſemences. Il y eut en effet pluſieurs Partis de ces Barbares, qui ſe répandirent dans nos Habitations ; mais par la ſage prévoyance du Gouverneur de Montreal les travaux de la Campagne n'en furent point interrompus. Il n'y eut que quelques Habitans, qui furent ſurpris, pour n'avoir pas exécuté les ordres, qu'on leur avoit donnés. Les Iroquois paroiſſent dans la Colonie.

Le vintiéme de Mars M. de Louvigny relâcha faute de vivres, & peu de jours après la Colonie fit une perte, à laquelle tout le Monde parut très-ſenſible. Le Chevalier de Criſaſy s'étoit flatté qu'après les dernieres preuves, qu'il avoit données de ſon zéle & de ſon habileté, la Cour feroit quelque choſe en ſa faveur ; d'autant plus que le Gouverneur Général & l'Intendant n'avoient rien négligé pour lui faire obtenir les récompenſes, que ſembloient mériter ſes ſervices. Leurs ſollicitations ne furent pourtant ſuivies d'aucun effet, & le Chevalier ſuccomba au chagrin, qu'il en conçut. Il eut du moins en mourant la conſolation de voir les Grands & les Petits prendre également part à ſa douleur, & regretter qu'un auſſi grand mérite que le ſien fut demeuré dans l'obſcurité. Mort du Chevalier de Criſaſy.

Au mois de May le Chevalier de Callieres deſcendit à Quebec, pour régler avec le Comte de Frontenac les opérations de la Campagne, dont les préparatifs étoient déja fort avancés ; & quand tous les arrangemens eurent été pris, il retourna à Montreal pour tenir la main à l'exécution de ce qui avoit été conclu. Le vint-deux de Juin le Gouverneur Général l'y joignit, accompagné de M. de Champigny, du Chevalier de Vaudreuil, de M. de Ramezay, Gouverneur des Préparatifs pour la Campagne prochaine.

1696. Trois Rivieres, des Troupes & des Milices du Gouvernement de Quebec, & de celui des Trois Rivieres. Celles du Gouvernement de Montreal étoient déja aſſemblées, & il ne reſtoit plus rien à faire, que de ſe mettre en marche.

Diſpoſition de l'Armée. Le quatriéme de Juillet dix Outaouais arriverent à Montreal des environs d'Onnontagué, où ils avoient lontems rodé, ſans avoir pu faire un ſeul Priſonnier. A la fin ayant eu avis qu'on avoit détaché contr'eux un Parti conſiderable, ils s'étoient retirés à Catarocouy, où le Sieur DES JORDIS, qui y commandoit, leur ayant appris que tous les François étoient ſur le point de ſe mettre en Campagne, & que le Comte de Frontenac ſeroit à leur tête, ils témoignerent qu'ils ſeroient ravis de l'accompagner. Ils venoient donc lui offrir leurs ſervices, & ils furent acceptés d'autant plus volontiers, qu'on ſe flatta qu'ils attireroient pluſieurs de leurs Compatriotes.

Ils avoient rencontré le Général à la Chine, où l'Armée ſe rendit le même jour, & où arriverent auſſi cinq cent Sauvages, dont on fit deux Troupes. M. de Maricourt, Capitaine, eut la conduite de la premiere, compoſée d'Iroquois du Sault S. Louis, & d'Abénaquis domiciliés. La ſeconde, où étoient les Hurons de Lorette, & les Iroquois de la Montagne, eut pour Commandans MM. de Beauvais & LE GARDEURS, Freres, tous deux Lieutenans. Les dix Outaouais, auſquels ſe joignirent quelques Algonquins, des Sokokis & des Nipiſſings, firent une Bande ſéparée, que le Baron de Bekancourt ſe chargea de conduire.

Les Troupes furent partagées en quatre Bataillons, de deux-cent Hommes chacun, ſous les ordres de quatre anciens Capitaines, qui furent MM. de la Durantaye, de MUYS, DU MESNIL, & le Chevalier de GRAIS. On fit auſſi quatre Bataillons des Milices Canadiennes; celui de Quebec étoit commandé par M. de ST MARTIN, Capitaine Reformé; celui de Beaupré, par M. de Grandville, Lieutenant; celui des Trois Rivieres, par M. de GRANDPRÉ, Major de la Place; & celui de Montreal, par M. DES CHAMBAUTS, Procureur du Roy de cette Ville. M. de SUBERCASE, Capitaine, faiſoit les fonctions de Major Général, & chaque Bataillon, tant des Troupes, que des Milices, avoit ſon Aide-Major.

Elle part de la Chine. Le ſixiéme l'Armée alla camper dans l'Iſle Perrot, & le lendemain

lendemain elle en partit en cet ordre. M. de Callieres menoit l'Avantgarde, compoſée de la premiere Bande des Sauvages, & de deux Bataillons des Troupes: elle étoit précédée de deux grands Batteaux, où étoit le Commiſſaire d'Artillerie, avec deux piéces de Campagne, des mortiers pour jetter des grenades, des Artifices, & autres munitions ſemblables. Quelques Canots conduits par des Canadiens les accompagnoient, avec toutes ſortes de proviſions de bouche. 1696.

Le Comte de Frontenac ſuivoit, environné de Canots, qui portoient ſa Maiſon & ſon Bagage, & d'un bon nombre de Volontaires, ayant avec lui M. LE VASSEUR, Ingénieur en Chef. Les quatre Bataillons de Milices, plus forts que ceux des Troupes du Roy, faiſoient le Corps de bataille, que commandoit M. de Ramezai ſous le Général, & les deux autres Bataillons des Troupes, avec la ſeconde Bande des Sauvages, formoient l'Arrieregarde, qui étoit ſous les ordres du Chevalier de Vaudreuil.

L'Armée partit en cet ordre, qui ne fut point interrompu pendant la marche, ſi ce n'eſt que le Corps, qui avoit fait un jour l'Avantgarde, faiſoit le lendemain l'Arrieregarde. Le dix-neuf elle arriva à Catarocouy, où elle ſejourna juſqu'au vint-ſix pour attendre quatre-cent Outaouais, que M. de la Motte Cadillac avoit promis, & qui ne parurent point. Quelques Voyageurs François devoient les accompagner, & ne vinrent point non plus; ils n'oſerent apparemment ſe hazarder ſeuls dans des chemins, qu'ils croyoient infeſtés de Partis Ennemis. D'ailleurs on fut obligé de laiſſer à Catarocouy vint-ſix Malades, dont la plûpart s'étoient bleſſés en montant les Rapides. Sa marche.

Le vint-huit l'Armée ſe trouva à l'entrée de la Riviere de Chouguen. Comme cette Riviere eſt étroite & rapide, le Général, avant que de s'y engager, envoya cinquante Découvreurs par Terre de chaque côté. Ce jour-là il ne put faire qu'une lieuë & demie. Le lendemain l'Armée fut ſéparée en deux Corps pour faire plus de diligence, & pour occuper les deux bords de la Riviere par Terre & par Eau. M. de Frontenac prit la gauche avec M. de Vaudreuil, les quatre Bataillons des Troupes, & un de Milices. MM. de Callieres & de Ramezai avec tout le reſte, tinrent la droite. Sur le ſoir on ſe reunit après avoir fait trois lieuës, & on s'arrêta au pied

1696. d'une chute, qui a dix, ou douze pieds de haut, & occupe toute la largeur de la Riviere.

Elle court un grand riſque, & elle eſt ſauvée par l'habileté de M. de Callieres.

La plus grande partie de l'Armée s'étoit mal-à-propos engagée dans le courant de cette chute, & il eût été dangereux de la faire reculer en arriere. Le Gouverneur de Montreal ſe chargea de remedier à ce déſordre. Il fit mettre tout ſon Monde à l'Eau, fit porter les canons par Terre, & traîner tous les Batteaux ſur des rouleaux juſqu'au-deſſus de la chute, & cette opération, qui dura juſqu'à dix heures du ſoir, ſe fit aux flambeaux d'écorce avec un ordre merveilleux. Ce Rapide paſſé, on commença à marcher avec plus de précaution, non-ſeulement parce qu'on aprochoit de l'Ennemi; mais parce que les chemins, pour ceux, qui étoient par Terre, étoient très-mauvais; le Chevalier de Vaudreuil ayant fait avec toute ſa Troupe cinq lieuës dans l'eau juſqu'aux genoux.

Elle arrive à Onnontagué.

Enfin l'Armée entra dans le Lac de Gannentaha par un endroit, qu'on nomme *le Rigolet*, & qu'il n'eût pas été facile de forcer, ſi les Ennemis euſſent eu la précaution de s'en ſaiſir. On y trouva deux pacquets de joncs pendus à un Arbre, qui, ſuivant la coûtume des Sauvages, marquoient que quatorze-cent trente-quatre Guerriers, car il y avoit autant de joncs dans les deux pacquets, attendoient les François pour les combattre, & les défioient. L'Armée traverſa enſuite le Lac en ordre de bataille. M. de Callieres, qui avoit la gauche, feignit de faire la deſcente de ce côté-là, où étoient les Ennemis, & dans le même tems le Chevalier de Vaudreuil la fit ſur la droite, avec ſept, ou huit-cent Hommes, puis tournant autour du Lac, alla joindre M. de Callieres: alors tout le reſte de l'Armée débarqua.

Les Onnontagués avoient été avertis par un Transfuge.

M. le Vaſſeur traça auſſitôt un Fort, qui fut achevé le lendemain. On y enferma le Magaſin des vivres, les Canots, les Batteaux, & la garde en fut confiée au Marquis de Criſaſy & à M. DES BERGERES, tous deux Capitaines, auſquels on donna cent cinquante Hommes choiſis. Je ne ſçai au reſte comment les préparatifs de cette Expédition n'ayant été couverts d'aucun prétexte, on avoit pu ſe flatter de ſurprendre les Iroquois. Il eſt vrai que l'incertitude, où étoit le Public, de l'endroit, où devoit tomber l'orage, tint lontems les Cantons en ſuſpens; mais un malheureux Transfuge du Village de la Montagne, qui avoit été détaché avec pluſieurs autres du

même Village, pour faire des Priſonniers, les inſtruiſit du véritable deſſein des François. 1696.

Un autre avis, que ce Traître alla enſuite donner au Canton de Tſonnonthouan, qui étoit le ſien, produiſit un effet tout contraire à celui, qu'il prétendoit : le Chevalier de Callieres, qui connoiſſoit aſſez les Sauvages, pour s'attendre que quelques-uns déſerteroient, s'étoit aviſé, en partant de Catarocouy, de dire aſſez haut qu'il ne falloit point être ſurpris de ce que les Outaouais n'arrivoient point, puiſque M. de Frontenac les avoit fait prier d'attaquer le Canton de Tſonnonthouan, tandis qu'il marcheroit à Onnontagué : le Déſerteur ne manqua pas de porter cette nouvelle à ſes Compatriotes, ce qui fut cauſe que tous les Guerriers y reſterent pour le défendre. Ruſe du Chevalier de Callieres, & ce qu'elle produit.

Ce même ſoir on aperçut une grande lueur du côté du grand Village d'Onnontagué, & on jugea, comme il étoit vrai, que les Sauvages y avoient mis le feu : la nuit ſuivante un autre Tſonnonthouan déſerta. Ces deux Hommes avoient été pris en guerre l'année précédente ; on leur avoit accordé la vie, & ils témoignoient beaucoup d'affection pour les François ; mais la prudence vouloit qu'on ne comptât point ſitôt ſur leur fidélité. On avoit déja découvert beaucoup de piſtes de Gens, qui alloient à Goyogouin & à Onneyouth, & qui venoient de ces deux Cantons ; on ne douta point que les Onnontagués n'y euſſent envoyé toutes les bouches inutiles du leur, & qu'à leur place on n'en eût fait venir tous ceux, qui étoient en état de porter les armes. Les Onnontagués brûlent leur grand Village.

Le troiſiéme l'Armée alla camper à une demie-lieuë du débarquement, auprès des Fontaines ſalées, dont j'ai parlé ailleurs. Le jour ſuivant M. de Subercaſe la rangea en bataille ſur deux lignes, & fit les Détachemens néceſſaires pour porter l'Artillerie. M. de Callieres commandoit la ligne de la gauche, & comme il étoit incommodé des jambes, il avoit eu la précaution de faire embarquer un Cheval, qu'il monta. Le Chevalier de Vaudreuil conduiſoit celle de la droite, qui étoit la moins expoſée : le Général étoit entre les deux, porté dans un fauteuil, environné de ſa Maiſon, & des Volontaires, ayant devant lui le canon. Le chemin étoit très-difficile, & l'on ne put arriver que le ſoir fort tard au Village, que l'on trouva preſque tout en cendres, & deux Fran- On n'y trouve Perſonne.

1696. çois, qui y étoient Priſonniers depuis lontems, tout récemment maſſacrés.

Négligence des Ennemis.

Ce qui ſurprit davantage, c'eſt que les Ennemis avoient ruiné leur Fort, où ils auroient pu ſe défendre lontems, ce qu'on reconnut aux veſtiges, qui en reſtoient. On ne comprenoit pas même que les Anglois, qui l'avoient bâti, l'euſſent ainſi abandonné, & n'euſſent fait aucun mouvement pour ſecourir leurs Alliés. Ce Fort étoit un quarré long à quatre Baſtions, environné d'une double paliſſade flanquée de redoutes, avec une enceinte fermée de perches de quarante, ou cinquante pieds de haut. Quinze-cent Iroquois, autant d'Anglois, quelques piéces d'Artillerie, qu'on pouvoit aiſément faire venir de la Nouvelle York, la proximité des Bois ſi propres aux embuſcades, & la facilité de défendre le Rigolet, auroient ſuffi pour mettre le Comte de Frontenac en danger de recevoir un échec, ou dans la néceſſité de s'en retourner ſans rien faire.

Les Onneyouths demandent la paix.

Le cinquiéme au matin deux Femmes & un Enfant du Village de la Montagne, qui étoient depuis ſix ans Captifs à Onnontagué, s'échaperent, & vinrent au Camp, où ils confirmerent que depuis ſix jours tout ce qui n'étoit pas en état de porter les armes, s'étoit refugié à une lieuë de-là. L'après-dîné du même jour un Soldat François, qui avoit été pris avec le P. Milet, arriva d'Onneyouth, chargé d'un Collier de la part des Chefs de ce Canton, pour demander la paix. Le Général le renvoya ſur le champ avec ordre de dire à ceux, qui l'avoient député, qu'il vouloit bien recevoir leurs ſoûmiſſions, mais à condition qu'ils viendroient s'établir dans la Colonie; qu'au reſte ils ne comptaſſent point de l'amuſer par de feintes négociations, & qu'il alloit faire marcher des Troupes pour ſçavoir leur derniere réponſe.

M. de Vaudreuil marche à Onneyouth.

En effet le lendemain le Chevalier de Vaudreuil partit pour ce Canton à la tête de ſix, ou ſept-cent Hommes. Il avoit ordre de couper les bleds, de brûler les Villages, de recevoir ſix Chefs en qualité d'ôtage, & au cas, qu'on voulût lui faire la moindre réſiſtance, de paſſer au fil de l'épée tous ceux, qu'il pourroit joindre. Le ſixiéme un jeune François, Priſonnier depuis ſept ans à Onnontagué, s'échapa, & donna connoiſſance de pluſieurs caches de bled & de hardes, que les Ennemis n'avoient pas eu le tems d'emporter. On s'en ſaiſit, on

commença de couper les bleds & de ruiner le Pays, ce que l'on continua les deux jours ſuivans. 1696.

Le huitiéme un Onnontagué, âgé, dit-on, de près de cent ans, fut pris dans le Bois, n'ayant pu fuir avec les autres, ou ne l'ayant pas voulu; car il paroît qu'il y attendoit la mort avec la même intrépidité, que ces anciens Senateurs Romains dans le tems de la priſe de Rome par les Gaulois. On l'abandonna aux Sauvages, qui, ſans égard pour ſon grand âge, déchargerent ſur lui le dépit, que leur avoit cauſé la fuite des autres. Jamais peut-être Homme n'a été traité avec plus de barbarie, & n'a témoigné plus de fermeté & de grandeur d'ame. Conſtance d'un Vieillard brûlé par nos Sauvages.

Ce fut ſans doute un ſpectacle bien ſingulier que de voir plus de quatre-cent Hommes acharnés autour d'un Vieillard décrépite, duquel, à force de tortures, ils ne purent arracher un ſoupir, & qui ne ceſſa, tant qu'il vécut, de leur reprocher de s'être rendu les Eſclaves des François, dont il affecta de parler avec le dernier mépris. La ſeule plainte, qui ſortit de ſa bouche, fut, lorſque par compaſſion, ou peut-être de rage, quelqu'un lui donna deux, ou trois coups de couteau pour l'achever. „ Tu aurois bien dû, lui dit-il, ne « pas abreger ma vie, tu aurois eu plus de tems pour aprendre « à mourir en Homme. Quant à moi, je meurs content, parce « que je n'ai aucune baſſeſſe à me reprocher. «

Le neuf M. de Vaudreuil, après avoir brûlé le Fort & les Villages du Canton d'Onneyouth, revint au Camp avec environ trente-cinq Hommes, la plûpart Priſonniers François, dont il avoit rompu les chaînes; ils étoient accompagnés des principaux Chefs du Canton, qui venoient ſe mettre à la diſcretion de M. de Frontenac. Ce Général leur fit un accueil très-favorable, dans l'eſperance d'attirer les autres; mais ſon attente fut vaine. Il ſe rencontra dans cette Troupe un jeune Agnier, qui étoit venu à Onneyouth pour voir ce qui s'y paſſoit: il fut reconnu pour avoir déſerté l'hyver précédent du Village de la Montagne, & il fut brûlé. Il avoit raporté au Chevalier de Vaudreuil que des Agniers & des Anglois s'étoient aſſemblés à Orange au nombre de trois-cent, pour aller au ſecours d'Onneyouth, qu'ils prévoyoient bien devoir être attaqué; mais qu'ils étoient d'abord retourné ſur leurs pas, & que la conſternation étoit grande par tout. Ce que fait M. de Vaudreuil à Onneyouth.

1696. Sur cet avis le Conſeil de guerre fut aſſemblé, & l'on y délibera de ce qu'il y avoit à faire pour mettre la derniere main à une Expédition ſi bien commencée. Le Comte de Frontenac fut d'abord d'avis qu'il falloit aller traiter le Canton de Goyogouin, comme on venoit de faire ceux d'Onnontagué & d'Onneyouth, & non-ſeulement cette propoſition fut généralement aplaudie ; mais on ajoûta qu'après avoir ruiné ces trois Cantons, il falloit y conſtruire des Forts, pour empêcher les Sauvages de s'y rétablir.

On délibere ſur le parti, qu'on doit prendre.

Cela fut encore aprouvé ; le Chevalier de Callieres s'offrit à demeurer pendant l'hyver dans le Pays pour exécuter ce projet, & ſon offre fut auſſi d'abord acceptée. M. de Maricourt & quelques autres Officiers, la plûpart Canadiens, comme plus accoûtumés que les autres à vivre dans les Bois, & à y ſuivre les Sauvages, furent nommés pour y reſter ſous ſes ordres ; mais on fut bien ſurpris, lorſque dès le ſoir même le Général déclara qu'il avoit changé de penſée, & qu'il falloit ſe diſpoſer à reprendre la route de Montreal.

Le Comte de Frontenac, contre le ſentiment de tout le Monde, laiſſe ſon Expédition imparfaite.

Le Chevalier de Callieres eut beau lui repreſenter qu'il falloit du moins, avant que de ſortir du Pays, reduire les Goyogouins, les plus fiers de tous les Iroquois, & les plus aiſés à dompter ; qu'il n'y auroit pour cela qu'à deſcendre une belle Riviere, qui conduiſoit dans ce Canton, & qu'il n'étoit beſoin pour cette Expédition, que d'une partie de l'Armée ; il ne put rien obtenir, & l'on aſſûre qu'il échapa au Comte de Frontenac de dire que le Gouverneur de Montreal étoit jaloux de ſa gloire, & que c'étoit pour l'effacer, qu'il vouloit l'engager dans une nouvelle Entrepriſe, dont le ſuccès étoit incertain. Quoiqu'il en ſoit, le mécontentement devint preſque général, & ceux, qui le cacherent le moins, furent les Canadiens, & les Iroquois du Sault S. Louis.

Soupçons contre lui.

Mais malgré les inſtances réitérées de ces Derniers, que M. de Frontenac n'aimoit point, il fit ſonner la retraite, en diſant aſſez haut: „ On veut obſcurcir ma gloire, & il eſt tems que je prenne un peu de repos. „. La Tradition, que j'ai trouvé aſſez conſtante au bout de neuf ans dans le Canada, eſt que quelques Perſonnes, qui ne vouloient pas voir finir la guerre ſitôt, avoient repréſenté au Gouverneur Général au ſortir du Conſeil que, ſi la Nation Iroquoiſe étoit une fois détruite, ou entiérement hors d'état de nous cauſer

de l'inquiétude, le Roy ne manqueroit pas de faire une reforme conſidérable dans les Troupes, que Sa Majeſté entretenoit dans la Colonie. 1696.

C'étoit-là le prendre par ſon foible; il aimoit à dominer, il avoit la nomination de la plûpart des Emplois militaires, qui rendoit toutes les bonnes Familles abſolument dépendantes de lui, & lui concilioit une autorité, dont la diminution l'auroit mortifié. D'ailleurs il avoit aſſez d'eſprit pour comprendre que la Cour, où l'on recevoit de tems en tems des Mémoires contre ſa conduite, le ménageroit moins, quand elle le jugeroit moins néceſſaire. Il crut donc, à ce que ſes Ennemis ont prétendu, devoir conſerver un Ennemi, dont il avoit beſoin pour ſe maintenir dans le point d'élévation, où il ſe trouvoit.

Mais pour eſtimer un Homme de ce rang capable d'avoir ainſi ſacrifié la tranquillité d'une Colonie à ſon ambition; flétri des Lauriers, qu'il étoit venu cueillir ſi loin, & avec tant de fatigues à l'âge de 74. ans; & terni toute la gloire, qu'il avoit acquiſe depuis ſon retour en Canada, il faut, ce ſemble, une évidence, que les plus fortes conjectures ne donnent point; & ce n'eſt pas aſſez qu'on n'ait pu concevoir le motif, qui le faiſoit agir, pour lui en attribuer un, qui le déshonoreroit. D'ailleurs s'il avoit dans la Nouvelle France un grand nombre de Partiſans, que ſon mérite perſonnel avoit prévenus en ſa faveur, ou que l'intérêt & la reconnoiſſance lui attachoient, il y avoit encore plus de Perſonnes, qui croyoient avoir ſujet de ſe plaindre de lui. Or on ſçait aſſez que le reſſentiment laiſſe des impreſſions beaucoup plus durables, que l'eſtime & la reconnoiſſance, qui ſouvent ſont enſevelies dans le tombeau avec celui, qui en étoit l'objet.

L'Armée retourne à Montreal.

Le Comte de Frontenac laiſſa donc murmurer les Sauvages & tous ceux, qui n'aprouvoient pas ſa réſolution. Il partit le neuf, & alla camper à deux lieuës de ſon Fort. Il s'y rendit le dix, & le fit raſer. Il s'embarqua le lendemain, & le vint il arriva à Montreal, n'ayant perdu que ſix Hommes dans ſon Expédition, à ſçavoir deux Sauvages, qui s'étant enyvrés d'eau-de-vie, furent maſſacrés par les Iroquois; un François, dont le Canot fut attaqué dans la retraite; & trois autres, qui ſe noyerent dans les Rapides, pour n'avoir pas ſuivi la route, qu'on leur avoit marquée.

1696. M. de Frontenac trouva à Montreal le Sieur d'Argenteuil, qui étoit venu de Michillimakinac avec cinquante François, pour l'accompagner à Onnontagué, mais qui étoit arrivé trop tard. Ce fut par cet Officier, qu'on apprit la véritable raiſon, qui avoit empêché nos Alliés d'aller joindre le Général, comme ils l'avoient promis. Cette raiſon n'étoit qu'une mauvaiſe volonté de leur part, colorée de prétextes, qui ne valoient pas mieux, & dont le plus ſpécieux fut la perſuaſion, où ils étoient, qu'il en ſeroit de cette Entrepriſe, comme de pluſieurs autres projets tout ſemblables, qu'on avoit formés les années précédentes, & qui n'avoient point eu d'exécution.

Pourquoi nos Alliés ne furent pas de cette Expédition.

Cependant le Gouverneur Général, non-ſeulement croyoit avoir beaucoup fait en humiliant les Iroquois; mais comme il étoit inſtruit que la diſette des vivres n'étoit guéres moins grande dans les Cantons, où il n'avoit pas pénétré, que dans ceux, qu'il avoit ravagés, & que la Nouvelle York n'étoit nullement en état de leur en fournir, il ſe flatta que cette Nation, pour éviter ſa ruine entiere, accepteroit la paix aux conditions, qu'il lui plairoit de lui impoſer. Pour achever de l'y contraindre, il réſolut de continuer la guerre, & après avoir donné à ſes Troupes & aux Milices le tems de ſe refaire de leurs travaux, il en fit pluſieurs Détachemens, qui harcelerent l'Ennemi juſqu'à la fin de l'automne.

M. de Frontenac veut obliger les Iroquois à lui demander la paix.

Il deſcendit lui-même à Quebec, dès qu'il eut donné ſes ordres, & le vintcinquiéme d'Août *le Weſp*, Navire du Roy, y arriva avec un commandement exprés du Roy d'y embarquer des Troupes & des Canadiens ſous la conduite de M. de Muys, Capitaine, Officier de mérite, & des plus capables, qu'il y eut alors dans la Colonie. *Le Weſp* devoit porter ce renfort droit à Plaiſance, & y attendre M. d'Iberville, lequel ne devoit s'y rendre, qu'après avoir enlevé aux Anglois le Fort de Pemkuit, ſuivant le plan, dont nous avons parlé au Livre précédent.

Préparatifs pour l'attaque de Pemkuit.

La Cour avoit extrêmement à cœur cette Entrepriſe; une Place fortifiée au milieu des Nations Abénaquiſes donnant lieu de craindre qu'à la fin ces Sauvages, ſi néceſſaires à la Nouvelle France, ou ne fuſſent accablés par toutes les Forces de la Nouvelle Angleterre, ce qui ſeroit infailliblement arrivé, ſi les Anglois avoient eu des Gouverneurs plus habiles; ou détachés pour toujours de notre alliance par le défaut

de

de ſecours de notre part ; mais nos Ennemis prenoient pour arriver à ce but des moyens, qui n'étoient propres qu'à les en éloigner. 1696.

Quelques mois auparavant des Abénaquis s'étoient encore laiſſés attirer à Pemkuit par l'eſperance, qu'on leur avoit donnée de leur remettre des Priſonniers de leur Nation : ils y avoient été aſſez bien reçus d'abord ; mais lorſqu'ils ſe croïoient plus en ſûreté, deux furent tués à coups de piſtolet. On voulut enſuite ſe ſaiſir des autres, & quoiqu'ils euſſent été ſurpris, ils ſe défendirent lontems avec leur valeur ordinaire. Deux furent tués ; il en coûta auſſi la vie à deux Anglois. Il paroît que les autres Sauvages, dont je n'ai pu ſçavoir le nombre, demeurerent Priſonniers ; car je trouve que Taxous, qui étoit un de ces derniers, tua en chemin deux de ſes Conducteurs, & ſe ſauva : quelques autres s'évaderent après lui.

Nouvelle trahiſon faite aux Abénaquis par les Anglois.

On ne comprenoit pas comment les Anglois ne voyoient point qu'en prenant une autre conduite ils auroient pu réuſſir avec le tems à gagner un Peuple naturellement doux & facile ; mais les Nations, non plus que les Particuliers, ne ſe défont jamais de leur caractere, & ſont preſque toujours les Victimes de leur défaut dominant. Par la même raiſon ces trahiſons ſi fréquentes ne corrigeoient point les Abénaquis d'une confiance, dont ils avoient été ſi ſouvent les Dupes, non plus que de leur manque de prévoyance, qui les reduiſoit preſque toujours à manquer du néceſſaire. La moindre lueur d'eſperance de délivrer leurs Freres d'un eſclavage, dont ils connoiſſoient la dureté, ſuffiſoit pour effacer de leur mémoire les piéges, qu'on leur avoit tant de fois tendus ſous cet appas, & l'on apréhendoit avec raiſon qu'à la fin ils ne s'accommodaſſent avec un Ennemi, dont ils oublioient toujours qu'ils n'avoient rien à eſperer, & qu'ils ne devoient ceſſer de craindre.

C'eſt ce qui fit prendre au Conſeil du Roi la réſolution de les délivrer d'un voiſinage, qui ne pouvoit manquer de cauſer avec le tems leur perte, quelque parti qu'ils priſſent, & on étoit bien perſuadé que de leur conſervation dépendoit celle de l'Acadie, & de toutes ſes dépendances. MM. d'Iberville & de Bonaventure, à qui j'ai dit que Sa Majeſté avoit donné la Commiſſion d'attaquer Pemkuit, arriverent le vingt-ſix de Juin à la Baye des Eſpagnols : ils y trouverent des Let-

MM. d'Iberville & de Bonaventure arrivent en Acadie.

1696. tres du Chevalier de Villebon, par leſquelles ils aprirent que trois Navires Anglois les attendoient à l'entrée de la Riviere S. Jean, & ils ſe remirent en Mer le quatriéme de Juillet, pour les aller chercher.

Ils prennent un Vaiſſeau Anglois. Ils les rencontrerent le quatorze, & d'Iberville ayant dématé le Newport de vint-quatre piéces de canon, s'en rendit Maître, ſans avoir perdu un ſeul Homme. Les deux autres ſe ſauverent à la faveur d'une brume fort épaiſſe, qui s'éleva tout à coup. Cinquante Micmaks, que d'Iberville avoit embarqués ſur ſon bord à la Baye des Eſpagnols, contribuerent beaucoup à ſa victoire. Le lendemain les deux Navires François s'aprocherent de la Riviere S. Jean, où le Chevalier de Villebon les attendoit avec cinquante Sauvages; ils y reſterent juſqu'au deuxiéme d'Août, & y débarquerent les munitions, dont on les avoit chargés pour le Fort de *Naxoat*, qu'on avoit ſubſtitué à celui de Jemſet. Les cinquante Sauvages, qui accompagnoient Villebon, & qui étoient de la même Nation, que ceux, qui avoient ſuivi M. d'Iberville, s'embarquerent ſur *le Profond*, que commandoit M. de Bonaventure.

Attaque du Fort de Pemkuit. Le ſeptiéme ils mouillerent à Pentagoët. Ils y trouverent le Baron de Saint Caſtin avec deux-cent Sauvages, Canibas & Malecites, & M. d'Iberville leur diſtribua les préſens du Roy, tant pour eux, que pour ceux des leurs, qui étoient allés en guerre d'un autre côté. Saint Caſtin & ſa Troupe s'embarquerent enſuite dans leurs Canots, avec M. de Villieu, Capitaine, M. de Montigny, & vint-cinq Soldats de la Compagnie de Villieu. Ils arriverent le treize à la vûë de Pemkuit, & ils l'inveſtirent le quatorze.

Le même jour MM. d'Iberville & de Bonaventure mouillerent à une lieuë de la Place, & ayant appris que S^t. Caſtin avoit déja dreſſé deux mortiers & un canon, ils envoyerent ſur les cinq heures du ſoir ſommer le Commandant, qui ſe nommoit CHUBD. Cet Officier reçut la ſommation avec beaucoup de fierté, & répondit que quand la Mer ſeroit toute couverte de Vaiſſeaux François, & la Terre d'Indiens, il ne ſe rendroit pas, qu'il n'y fût forcé.

Sur cette réponſe les Sauvages commencerent à tirer: le Fort fit auſſi un aſſez grand feu de mouſqueterie, & tira quelques coups de canon. Sur les deux heures après minuit M. d'Iberville deſcendit à Terre, & fit travailler avec tant de di-

ligence aux batteries, qu'à trois heures après midi elles étoient toutes dreſſées, & qu'on tira cinq bombes, qui mirent l'allarme dans le Fort. St. Caſtin, qui s'en aperçut, fit avertir les Aſſiégés que, s'ils attendoient l'aſſaut, ils auroient à faire aux Sauvages, dont ils ſçavoient bien qu'ils n'avoient aucun quartier à eſperer. 1696.

Il capitule.

Cette ménace eut ſon effet : la Garniſon, qui étoit de quatre-vint douze Hommes, obligea le Commandant de capituler. Les conditions, qu'il demanda, furent qu'on ne dépouilleroit Perſonne; que le Commandant & tous les Siens ſeroient envoyés à Baſton, & échangés contre les François & les Sauvages, qu'on y retenoit, & qu'on les garantiroit contre la fureur des Indiens. Tout cela fut accordé, Chubd & ſa Garniſon ſortirent le ſoir même de la Place, & M. de Villieu y entra avec ſoixante François. Les Priſonniers furent enſuite menés dans une Iſle ſous le canon des Vaiſſeaux de Roy, où il n'y avoit pas à craindre qu'ils fuſſent inſultés par les Sauvages, & cette précaution étoit encore plus néceſſaire, qu'on ne l'avoit cru d'abord.

Villieu en entrant dans le Fort, y trouva un Canibas aux fers ; & parmi des papiers, que le Commandant avoit négligé d'emporter, ou de brûler, un ordre venu depuis peu de Baſton de faire pendre ce Priſonnier. Villieu étoit trop ſage pour inſtruire alors les autres Sauvages de cet ordre ; mais le Priſonnier étoit dans l'état du Monde le plus déplorable, ayant les jambes roides comme un bâton, & paroiſſant prêt à expirer, ce qui mit ſes Compatriotes dans une rage, dont on eut bien de la peine à empêcher les effets. Le Fort de Pemkuit n'étoit pas une auſſi bonne Place, qu'il le paroiſſoit ; toutefois il eſt certain que, s'il eût été défendu par de braves Gens, le ſuccès du ſiége eût pu être douteux, ou du moins il en eût coûté bien du ſang pour s'en rendre Maître. On n'y manquoit de rien pour une longue défenſe, le magaſin à poudre n'avoit à craindre que les bombes, encore n'étoit-ce que par un petit endroit, parce qu'un gros Rocher, contre lequel il étoit apuyé, faiſoit une partie de ſa voute & de ſes murailles. Enfin il y avoit dans le Fort quinze piéces d'Artillerie montées, & rien n'étoit mieux ménagé, ni plus propre, que les logemens des Officiers & des Soldats.

Le dix-ſept & le dix-huit furent employés à le ruiner. En-

1696. ſuite M. d'Iberville envoya une partie de la Garniſon au Commandant de la Nouvelle Angleterre, & lui fit dire que, s'il vouloit retirer le reſte, & l'Equipage du Niewport, il falloit lui remettre inceſſamment tous les François & leurs Alliés, qu'il retenoit dans ſes priſons. Il partit en même tems pour Pentagoët, où il attendit quelque tems la réponſe du Commandant; mais comme elle tarda beaucoup, & qu'il n'avoit pas aſſez de vivres pour nourrir tant de Monde, il renvoya encore cent Hommes à Baſton, & ne retint que les Officiers, dont il confia la garde à M. de Villieu.

On renvoye à Baſton une partie des Priſonniers.

Le troiſiéme de Septembre il fit voile avec M. de Bonaventure & ſa priſe. Ils avoient à peine doublé les Iſles, qui ſont à l'entrée de la Riviere de Pentagoet, qu'ils aperçurent au vent ſept Voiles, qui venoient à eux, & qui les tenoient entr'elles & la Terre. D'Iberville cria auſſitôt au Sieur de Lauſon, qui commandoit le Niewport, où étoient les cent Micmaks, qu'il avoit embarqués à la Baye des Eſpagnols & à la Riviere S. Jean, de ſe tenir le plus près de lui qu'il ſeroit poſſible.

Les deux Navires François évitent une Eſcadre Angloiſe.

Les Sauvages de leur côté, qui ne douterent point qu'il ne fallût ſe battre, prierent cet Officier que plûtôt que de ſe rendre, il abordât le plus grand des Vaiſſeaux Ennemis, parce qu'ils aimoient mieux mourir les armes à la main, & après avoir vengé par avance leur mort, que de pourrir dans les cachots de Baſton. Lauſon le leur promit; mais ſur le ſoir l'Eſcadre Angloiſe étant déja fort proche, d'Iberville fit revirer de bord & porter à Terre; puis après avoir fait une lieuë, il alongea la Côte en tirant vers les Monts déſerts. Alors les Anglois déſeſperant de le joindre, ou n'oſant s'aprocher d'une Côte, qu'ils ne connoiſſoient peut-être pas aſſez, changerent auſſi de route, & prirent celle de la Riviere S. Jean.

Ils arrivent à Plaiſance.

Le lendemain matin d'Iberville ne les voyant plus, s'éléva au large, & courut ainſi juſqu'à l'Iſle Royale, ou de Cap Breton; ce qui l'empêcha d'embarquer un aſſez grand nombre de Sauvages, qui l'attendoient dans le Port de la Héve, & qui devoient l'accompagner en Terre-Neuve. Il débarqua même dans l'Iſle Royale ceux, qui étoient ſur le Niewport, à la réſerve de trois; qui ne voulurent point le quitter, & le douziéme d'Août il mouilla dans la Rade de Plaiſance, n'ayant perdu dans ſon Expédition que le jeune du Taſt,

Garde-Marine, & qui ſervoit d'Enſeigne ſur ſon bord. Cet Officier s'étoit donné de ſi grands mouvemens pour le ſiége de Pemkuit, qu'il fut attaqué d'une pleureſie, dont il mourut. 1696.

Cependant l'Eſcadre Angloiſe, qui avoit manqué les trois Navires François, rencontra le Chevalier de Villebon, qui s'en retournoit à ſon Fort de Naxoat avec une Troupe de Sauvages, & le fit Priſonnier. De-là elle continua ſa route vers l'Acadie, & mouilla l'ancre vis-à-vis de Beaubaſſin, où elle débarqua quatre-cent Hommes, parmi leſquels il y avoit cent cinquante Sauvages. Alors un nommé Bourgeois, qui avoit une Habitation dans ces Quartiers-là, ſe mit dans une Chaloupe, & alla trouver le Commandant à ſon bord; il lui préſenta un Ecrit, par lequel tous les Habitans de Beaubaſſin s'étoient engagés au tems de la conquête de l'Acadie par le Chevalier Phibs à demeurer fidéles au Roy Guillaume, & avoient été reçus ſous ſa protection. M. de Villebon eſt pris par les Anglois.

Le Commandant ayant lu cet Ecrit, aſſûra Bourgeois qu'il ne ſeroit fait aucun tort à Perſonne, & défendit même à ſes Soldats de rien prendre dans les Habitations, ni de tuer plus de Beſtiaux, qu'il ne leur en faudroit pour vivre. Il ſe rendit enſuite avec ſes principaux Officiers chez Bourgeois, où pluſieurs autres Habitans vinrent le ſaluer; mais tandis qu'il étoit dans cette maiſon, dont le Maître le regaloit de ſon mieux, ſes Soldats ſe diſperſerent dans toutes les autres, & s'y comporterent comme dans un Pays de conquête. Ceux-ci exercent pluſieurs hoſtilités en Acadie contre le droit des Gens.

Pluſieurs Habitans s'étoient bien douté que cela arriveroit, & s'étoient mis en ſûreté dans des lieux, où ils ſçavoient bien qu'on n'iroit pas les chercher: ils n'en voulurent pas même ſortir, quoi qu'on pût leur dire pour les raſſûrer de la part du Général Anglois, & bien leur en prit; car bientôt ce Général ne garda pas plus de meſures que ſes Soldats; ceux, qui firent paroître plus d'humanité, furent les Sauvages. Au bout de neuf jours il ne reſtoit plus à Beaubaſſin aucun édifice ſur pied, que quelques maiſons & quelques granges, dont on avoit tout enlevé, & l'Egliſe, à laquelle on n'avoit point encore touché; mais des Anglois y ayant enſuite aperçu une Affiche ſignée de M. de Frontenac, & qui contenoit quelque Reglement pour la Traite, le Commandant, qui en fut averti, éclata en reproches contre les Habitans, ménaça de les

1696. traiter comme des Sujets rebelles, acheva de les ruiner, & fit réduire l'Egliſe en cendres.

Il leur préſenta enſuite un Ecrit en Anglois à ſigner, diſant qu'il ne contenoit qu'une nouvelle Déclaration, par laquelle ils ſe reconnoiſſoient Sujets du Roy Guillaume, & ajoûta qu'elle leur ſerviroit de ſauvegarde contre les Anglois, qui pourroient débarquer ſur leur Côte. Cela fait, il ſe rembarqua, & le vintneuf de Septembre il appareilla pour la Riviere S. Jean, où il arriva le même jour. Un Enſeigne de la Garniſon de Naxoat, nommé CHEVALIER, étoit en vedette à l'entrée de cette Riviere, avec un petit Détachement de trois, ou quatre Soldats : il aperçut d'abord un Brigantin d'environ ſoixante tonneaux, & le lendemain il fut attaqué par des Anglois, qui avoient mis pied à Terre, ſans qu'il s'en fût aperçu.

Il ſe jetta dans le Bois, & alla avertir ſon Commandant de l'arrivée des Ennemis, dont il n'avoit pu ſçavoir, ni le nombre, ni les Forces. Ce Commandant étoit le Chevalier de Villebon, qui avoit apparemment été relâché, ayant fait voir qu'il n'étoit pas Priſonnier de bonne guerre, parce qu'il avoit été arrêté avec un Paſſeport en bonne forme. Deux jours après Chevalier retourna à la Mer lui troiſiéme ; mais il tomba dans une embuſcade, que lui avoient dreſſée quelques Sauvages ; il y fut tué, & ſes deux Soldats pris.

Ils font le ſiége de Naxoat.

Ceux-ci, je ne ſçai par quels motifs, découvrirent aux Anglois pluſieurs caches, qu'on avoit faites aſſez près de-là de munitions & de marchandiſes, & le tout fut embarqué dans les Navires, qui reprirent auſſitôt la route de Baſton. Ils n'avoient pas encore fait beaucoup de chemin, qu'ils rencontrerent une Fregate de trente-deux piéces de canon, & deux autres petits Bâtimens, commandés par un Capitaine Anglois, nommé SIKIK, lequel en vertu d'un ordre, dont il étoit Porteur, obligea l'Eſcadre de retourner à la Riviere S. Jean pour attaquer le Fort de Naxoat. Ainſi l'Armée Ennemie, augmentée de trois Vaiſſeaux, & fortifiée de deux-cent Hommes, reparut à l'entrée de la Riviere S. Jean, lorſqu'on la croyoit bien proche de Baſton.

Le Chevalier de Villebon en reçut la nouvelle le douziéme d'Octobre par M. de NEUVILLETTE ſon Frere, le plus jeune des Fils du Baron de Bekancourt, & qui avoit été en-

voyé pour ſçavoir ce qu'étoit devenu le Sieur Chevalier. Il avoit écrit la veille au P. SIMON, Recollet, qui gouvernoit aſſez près de-là une Miſſion de Sauvages, pour le prier d'engager le plus qu'il pourroit de ſes Néophytes à le venir joindre, & ce Religieux lui amena le quatorze trente-ſix Guerriers. Il renvoya le lendemain Neuvillette à la Mer, & cet Officier retourna le ſeize à Naxoat, ayant rencontré les Ennemis en aſſez grand nombre à une demie-lieuë au-deſſous de Jemſet, c'eſt-à-dire, environ à moitié chemin de l'embouchure de la Riviere à Naxoat. 1696.

M. de Villebon avoit déja mis ſon Fort en aſſez bon état, il fit encore travailler le reſte du jour à de nouveaux rétranchemens, en quoi il fut parfaitement ſecondé par ſon Frere, par M. de GANNES, un de ſes Officiers, par le Sr de LA CÔTE, Ecrivain du Roy, & par le Sr TIBIERGE, Agent de la Compagnie de l'Acadie. Le dixſeptiéme au ſoir il fit battre la Générale, & toute ſa Garniſon étant ſous les armes, il lui fit une Harangue militaire fort pathétique : il l'exhorta à mépriſer un Ennemi, lequel malgré la ſupériorité du nombre, ne tenoit pas ordinairement contre les François, & il finit en promettant ſur ſon honneur que, ſi quelqu'un avoit le malheur d'être eſtropié en combattant pour ſon Roy, & pour ſa Patrie, Sa Majeſté pourvoyeroit à ſa ſubſiſtance le reſte de ſes jours. Diligences de M. de Villebon pour la défenſe.

On ne répondit à ce diſcours, que par de grands cris de *Vive le Roy*, & dans le même tems les Srs de CLIGNANCOURT & Baptiſte arriverent au Fort avec dix François, qui avoient leurs Habitations au-deſſous de Naxoat. M. de Villebon leur commanda de ſe mettre à la tête des Sauvages, pour diſputer la deſcente aux Anglois, & de lui envoyer tous les jours quelqu'un pour recevoir ſes ordres. Tout étant ainſi diſpoſé, chacun ſe rendit à ſon Poſte, dans la réſolution de ne le quitter qu'avec la vie, & comme l'aboyement des Chiens fit connoître que l'Ennemi approchoit, tout le Monde paſſa la nuit ſous les armes. Réſolution de la Garniſon.

Le dix-huit entre huit & neuf heures du matin, tandis que le Commandant aſſiſtoit à la Meſſe, on l'avertit qu'il paroiſſoit une Chaloupe pleine de Gens armés. Il fit auſſitôt tirer l'allarme, & dans l'inſtant chacun reprit ſon Poſte. Deux autres Chaloupes, armées comme la premiere, la ſuivoient de près : on les laiſſa aprocher juſqu'à la demi portée du ca- Attaque du Fort.

1696. non, & alors on tira ſur elles, ce qui les obligea de ſe mettre à l'abri derriere une pointe, où elles firent leur deſcente, ſans qu'il fût poſſible de les en empêcher, quoiqu'elles ne fuſſent guéres qu'à la portée du mouſquet, parce que la Riviere étoit entre deux. On attendit auſſitôt les Anglois crier *Vive le Roy*, & la Garniſon en fit autant de ſon côté.

Un moment après on les vit s'avancer en bon ordre juſques vis-à-vis du Fort, où la Riviere a une bonne portée de piſtolet de large. Ils camperent en cet endroit, & commencerent auſſitôt à travailler à un épaulement, pour ſe mettre à couvert du feu de la Place. Ils dreſſerent enſuite une batterie de deux piéces de Campagne, qui furent en état de tirer au bout de trois heures. Ils arborerent alors le Pavillon Royal d'Angleterre, & le ſoir ils placerent un troiſiéme canon plus gros que les deux autres, & plus près du Fort, mais comme il étoit à découvert, il tira peu.

Les deux premiers furent bien ſervis ; mais ceux du Fort le furent encore mieux. La mouſqueterie fit auſſi de part & d'autre un très-grand feu, & les Sauvages des deux Partis s'étant un peu avancés ſur le bord de la Riviere, ſe battirent en Braves. La nuit, qui ſurvint, mit fin au combat, & le Chevalier de Villebon apercevant les Ennemis, qui ſe préparoient à allumer des feux, parce que le froid étoit fort picquant, fit donner pluſieurs allarmes pour les en empêcher ; mais comme elles ne produiſoient pas l'effet, qu'il en avoit eſperé, il fit charger un canon à mitrailles, dont le premier coup les obligea d'éteindre tous leurs feux.

Ils paſſerent ainſi une nuit très-rude, & dès le point du jour la mouſqueterie du Fort recommença à tirer ſur eux. Ils n'y répondirent que vers les huit, ou neuf heures, & ne le firent qu'avec les deux piéces de leur batterie. La Côte, qui s'étoit déja fort diſtingué la veille, en tirant beaucoup & fort juſte, démonta bientôt une de ces deux piéces, & on continua de faire un ſi terrible feu ſur l'Eſcadre, qu'elle fut auſſi abandonnée peu de tems après. Sur le midi le Sieur de FALAISE arriva de Quebec, ayant fait une diligence extrême pour avoir part à la défenſe de Naxoat, dont il avoit apris le ſiége en chemin. On lui aſſigna ſur le champ ſon Poſte, & le reſte du jour le feu de la Place fut très-vif.

Le ſiége eſt levé.

Le ſoir les Ennemis allumerent un feu, qui occupoit un grand

grand terrein, & l'on ne douta preſque point qu'ils ne ſongeaſſent à décamper. Quelque tems après on les aperçut, qui chargeoient leurs Chaloupes, & M. de Villebon voulut engager les Sauvages, que commandoient MM. de Clignancourt & Baptiſte, à paſſer la Riviere au-deſſous du Fort, pour tomber enſuite ſur eux ; mais ils le refuſerent, je ne ſçai pourquoi : le lendemain matin le Camp des Aſſiégeans ſe trouva vuide. Neuvillette fut auſſitôt détaché pour les ſuivre ; mais après qu'il eut fait trois lieuës, il les trouva embarqués dans quatre Bâtimens d'environ ſoixante tonneaux, & deſcendant la Riviere à la faveur d'un bon vent. 1696.

Il tira beaucoup ſur eux, pour leur faire croire que les Sauvages étoient à leurs trouſſes, après quoi il retourna au Fort. Nous n'eumes à ce ſiége qu'un Soldat tué, un autre eut les deux jambes emportées d'un de nos canons, & un troiſiéme fut eſtropié par ſon fuſil, qui lui creva entre les mains. La précipitation, avec laquelle les Anglois ſe retirerent, fit juger qu'ils n'en avoient pas été quittes à ſi bon marché. Ils brûlerent, avant que de s'embarquer, deux, ou trois maiſons, & laiſſerent au bas de la Riviere deux Habitans, qu'ils avoient amenés de Beaubaſſin, avec leurs Femmes & leurs Enfans ; mais on n'en put tirer aucune lumiere ſur la perte, qu'avoient faite les Ennemis.

Etat des Anglois & des François en Terre-Neuve.

Tandis que les Anglois étoient ſi mal menés du côté de l'Acadie, on ſe préparoit à les chaſſer de Terre-Neuve, où ils occupoient un grand nombre de Poſtes, preſque tous ſur la Côte Orientale de cette Iſle. Ils y avoient même des Etabliſſemens fort conſiderables, entre leſquels ils avoient pratiqué une communication facile par des chemins coupés dans le Bois. On y voyoit pluſieurs Habitans très-riches, & de leur propre aveu leur commerce y montoit à dix-ſept millions par an. En un mot ils ſe formoient en Terre-Neuve une puiſſance, qui les pouvoit rendre Maîtres abſolus du commerce le plus riche, le plus aiſé, le plus étendu de l'Univers, & qui demande le moins de dépenſe ; c'eſt celui des Moruës.

Il s'en falloit bien que nous euſſions pris d'auſſi bonnes meſures pour le partager avec eux. La Colonie de Plaiſance, quoique placée dans un des plus beaux, & des plus commodes Ports de l'Amérique, ne valoit pas le plus médiocre de leurs Etabliſſemens. Un Auteur contemporain, & Témoin

1696. oculaire de ce qu'il avance, aſſûre que le plus aiſé de nos Habitans n'étoit pas logé plus au large, qu'on ne l'eſt dans un Navire ; que tous y étoient réduits à une ration par jour, c'eſt-à-dire, à la portion d'un Matelot ; que Perſonne n'étoit en état de ſoulager les Pauvres, ni les Malades, & que l'on n'avoit pas même eu ſoin d'y bâtir un Hôpital.

Le Fort de Plaiſance n'étoit pas une trop bonne Place, ſa principale défenſe étoit la difficulté d'en aprocher, & le Gouverneur n'y avoit pour toute Garniſon que dix-huit Soldats, auſquels il pouvoit joindre dans un beſoin environ quatre-vint Pêcheurs, les uns & les autres fort peu aguerris, & ſur leſquels on ne pouvoit pas compter pour un coup de main.

Caractére du Gouverneur de Plaiſance.

Ce Gouverneur étoit encore M. de Brouillan, que nous avons déja vû repouſſer les Anglois de devant ſa Place. C'étoit un brave Homme, un Officier intelligent & expérimenté ; mais il n'avoit le don de ſe faire aimer, ni de ceux, qui étoient ſous ſes ordres, ni de ceux, que la Pêche de la Moruë attiroit dans ſon Gouvernement. Le déſir d'accumuler ne manque guéres de produire ce fâcheux effet : il ſert au moins de prétexte, & fournit des occaſions pour accuſer de violence & de vexation ceux, qui n'ont pas ſçu réprimer cette paſſion, ou la diſſimuler. M. de Brouillan pour ſon malheur avoit au moins la reputation d'être avide & intéreſſé, & le Service du Roy en ſouffrit autant que ſa gloire.

Quant à la Religion, on ne ſçavoit trop ſi les Anglois de Terre-Neuve en avoient une, puiſque dans un ſi grand nombre de Poſtes aſſez peuplés, on ne voyoit pas un ſeul Miniſtre ; d'où s'enſuivoit un ſi grand déréglement de mœurs, que les plus Sages reconnurent dans les diſgraces, dont nous allons les voir accablés, la main de Dieu, qui s'apéſantiſſoit ſur eux. L'abondance & le luxe n'avoient pu enfanter les mêmes déſordres parmi les François, qui le plus ſouvent manquoient du néceſſaire ; mais pour l'ordinaire ils n'étoient guéres moins dénués des ſecours ſpirituels, que des temporels, & pour ſçavoir recourir à Dieu dans ſes beſoins, & ſouffrir ſa miſere avec patience, comme il convient à des Chrétiens, il faut dumoins être inſtruit des grands principes du Chriſtianiſme.

Il part pour attaquer S. Jean.

Telle étoit la ſituation des deux Colonies Européennes, qui partageoient l'Iſle de Terre-Neuve, lorſque M. d'Iberville propoſa à la Cour de la mettre toute entiere ſous l'obéiſſance

du Roy. Comme ſon Expédition de Pemkuit l'avoit retenu du côté de l'Acadie plus lontems, qu'il n'avoit compté d'y être, il ne put arriver à Plaiſance, que le douziéme de Septembre. M. de Brouillan, qui, ſuivant leurs conventions, devoit l'y attendre juſqu'à la fin du mois d'Août, en étoit parti trois jours auparavant avec le Vaiſſeau du Roy *le Pelican*, & huit Bâtimens Maloins, *le Comte de Thoulouſe*, *le Philippeaux*, *le Diamant*, trois Corvettes & deux Brulots, pour aller attaquer S. Jean. C'étoit le Quartier général des Anglois, & le Port, où abordoient ordinairement les Vaiſſeaux du Roy d'Angleterre. 1696.

Quoiqu'il eût des avis certains qu'on étoit inſtruit de ſon projet, il ne crut pas devoir ſe preſſer d'attaquer les Côtes, où les Ennemis étoient moins ſur leurs gardes, & il aima mieux attendre que les vents fuſſent favorables, pour aller droit à S. Jean. Mais comme il ſe tenoit à dix, ou douze lieuës au large par le travers de ce Port, le tems devint ſi mauvais, & la Mer ſi orageuſe, que les Bâtimens, qui l'accompagnoient, furent lontems ſéparés de lui. Ils ſe rallierent enfin à ſept, ou huit lieuës de Terre, & il réſolut de ne plus differer à entrer dans le Port. Il n'y peut entrer.

Il n'en étoit plus qu'à la portée du canon, lorſqu'il ſe ſaiſit d'une Chaloupe, laquelle alloit apparemment à la découverte, & où ſe trouva le Sieur Ites, Commandant d'un Navire du Roy d'Angleterre, nommé *le Soldat de Priſe*. Il ſçut de cet Officier qu'il y avoit à S. Jean quarante Navires, dont quelques-uns avoient depuis dix-huit juſqu'à trente-deux piéces de canon montées. Cet avis ne lui fit pas changer de deſſein, & il ſe prépara à faire la deſcente à l'entrée du Port, dès que la nuit ſeroit venuë; mais le Courant l'ayant fait dériver ſix lieuës au Sud, malgré tous les efforts, qu'il fit pour ſe ſoûtenir, ſon projet échoua.

D'autres Courans l'entraînerent enſuite, ſans qu'il s'en aperçut, vis-à-vis d'une Baye, qu'on appelle *Baboul*, par corruption de *Bayeboul*, où deux jours auparavant il avoit envoyé *le Philippeaux* & *le Comte de Thoulouſe*, pour s'emparer de ce Poſte, & ſe rendre Maître d'un Navire du Roy d'Angleterre, appellé *le Zephir*, & de deux Vaiſſeaux Marchands, qui y étoient mouillés. Mais ces deux Vaiſſeaux n'ayant pu aprocher la Terre, revinrent joindre M. de Brouillan. Ce

1696. Gouverneur voulut eſſayer s'il ſeroit plus heureux, & il entra en effet dans la Baye à la faveur d'un petit vent, qui tomba tout-à-fait dans le tems, qu'il manœuvroit pour aborder *le Zéphir*.

Il ſe ſaiſit de pluſieurs Poſtes. Il eſſuya alors le feu de cinq petits Forts, ce qui ne l'empêcha point de commander deux deſcentes, l'une à gauche par M. de St OVIDE, ſon Neveu, & l'autre à droite ſous les ordres du Sieur L'HERMITE, Major de Plaiſance. Toutes deux réuſſirent; l'Hermite chaſſa les Anglois de deux batteries, qui incommodoient beaucoup les Navires François; Sr. Ovide leur enleva deux Forts, où le Capitaine *du Zéphir* s'étoit retiré avec la meilleure partie de ſon Equipage, & un aſſez grand nombre d'Habitans, qui ſe refugierent dans les Bois.

M. de Brouillan voulut enſuite retourner à S. Jean, qu'il déſiroit paſſionnément de prendre ſans le ſecours de M. d'Iberville; mais la méſintelligence s'étant miſe entre lui & les Maloins, il fut obligé de tourner vers *le Forillon*, qu'il emporta l'épée à la main, malgré la vigoureuſe réſiſtance du Sieur CLASBY, Capitaine du *Zephir*, qui reſta Priſonnier de guerre avec tous ſes Gens. *Aiguefort*, *Fremouſe*, & *Rognouſe* ne lui coûterent que la peine du voyage, qu'il fit par Terre, parce qu'il trouva tous ces Poſtes abandonnés. Il prétendit que, ſi les Maloins avoient exécuté ſes ordres, ils auroient enlevé un très-grand nombre de Navires Marchands, qui étoient dans tous ces Ports. Il ne laiſſa pas d'en prendre environ trente dans le cours de cette Expédition, après laquelle il retourna à Plaiſance, moins flatté de ces petits ſuccès, que mortifié de n'avoir pu prendre S. Jean, & fort picqué contre les Maloins, qui de leur côté ſe plaignoient beaucoup de lui.

Il ſe brouille avec M. d'Iberville. Il arriva dans ſa Place le dix-ſept d'Octobre, & y trouva M. d'Iberville, qui faute de vivres n'avoit pu aller le joindre. Il n'avoit pourtant pas perdu ſon tems; car après diverſes excurſions pour reconnoître le Pays, ayant reçu par *le Weſp* & *le Poſtillon* les ſecours d'Hommes & les proviſions, qu'il attendoit de Quebec, il fit ſes préparatifs pour aller attaquer *Carbonniere*, le Poſte Anglois le plus reculé vers le Nord. Il étoit ſur le point de partir pour cette Entrepriſe, lorſque M. de Brouillan débarqua à Plaiſance, il lui communiqua ſon deſſein; mais le Gouverneur lui déclara nettement que ce projet n'étoit

point de ſon goût, qu'il n'y conſentiroit jamais, & que, s'il s'obſtinoit à le ſuivre, il empêcheroit les Canadiens de l'accompagner. 1696.

Les Canadiens ſe ſoulevent en faveur de celui-ci.

D'Iberville le connoiſſoit aſſez pour craindre que, s'il entreprenoit de lui tenir tête, il ne pouſſât les choſes à quelque extrêmité fâcheuſe. Il crut donc qu'il valoit mieux quitter la partie; il réſolut même de repaſſer en France, & de laiſſer le Gouverneur de Plaiſance chargé d'une Expédition, dans laquelle il déſeſperoit de pouvoir agir de concert avec lui; mais les Canadiens n'eurent pas plûtôt apris cette réſolution, qu'ils déclarerent tous unanimement qu'ils s'étoient engagés à lui ſeul; qu'ils avoient ordre de M. de Frontenac de le reconnoître pour leur Chef, & qu'ils retourneroient plûtôt à Quebec, que d'en accepter un autre.

D'Iberville étoit Canadien, & Perſonne n'a fait plus d'honneur à ſa Patrie; auſſi étoit-il l'Idole de ſes Compatriotes. En un mot ces braves Canadiens étoient la dixiéme Légion, qui ne combattoit que ſous la conduite de Céſar, & à la tête de laquelle Céſar étoit invincible. De plus les Maloins faiſoient de très-grandes plaintes du Gouverneur de Plaiſance, qui d'ailleurs avoit la reputation d'être dur & haut dans le Commandement, & il n'y eut jamais de Troupes, avec leſquels on réuſſît moins par la hauteur & la dureté, que les Milices Canadiennes, très-aiſées cependant à conduire, lorſqu'on ſçait s'y prendre d'une maniere toute opoſée, & qu'on a ſçu gagner leur eſtime.

Les deux Commandans ſe réconcilient.

M. de Brouillan, qui connoiſſoit ces Gens-là capables d'éxécuter leurs ménaces, & qui ne pouvoit diſconvenir que le Roy avoit chargé M. d'Iberville de toutes les Entrepriſes, qui ſe feroient pendant l'hyver, lui fit dire par M. de Muys, qu'il ne prétendoit rien au pillage de S. Jean, & que toute ſon ambition étoit de partager avec lui l'honneur d'une ſi belle conquête. D'Iberville répondit que ſon ſentiment étoit de commencer par le Nord, par la raiſon, que les Anglois n'y étoient point ſur leurs gardes, comme on ne pouvoit douter qu'ils ne fuſſent à S. Jean. Néanmoins voyant que le Gouverneur s'opiniâtroit ſur cet article, & craignant quelque éclat de la part des Canadiens, il ſe relâcha pour le bien de la paix.

Il ſe fit donc un Traité entr'eux, par lequel il fut reglé que

1696. l'un & l'autre ſe rendroient ſéparément à S. Jean, M. d'Iberville avec ſes Canadiens, & M. de Brouillan avec les Troupes & ſes propres Milices ; que quand ils ſe ſeroient réunis, le Gouverneur de Plaiſance auroit tous les honneurs du Commandement ; mais que le pillage ſeroit partagé de telle ſorte entre les deux Troupes, que d'Iberville, qui faiſoit la plus grande partie des frais de cette Expédition, auroit auſſi la meilleure part du butin.

Ils partent pour S. Jean.

La bonne intelligence étant ainſi rétablie entre les François, M. de Brouillan s'embarqua ſur *le Profond*, que commandoit toujours M. de Bonaventure, lequel, quoique Canadien, & Ami de d'Iberville, ne parut prendre aucune part à ſes démêlés avec le Gouverneur de Plaiſance. M. de Muys s'embarqua auſſi avec celui-ci, lequel avoit trouvé le ſecret de s'attacher cet Officier, en lui faiſant eſperer de le mettre à la tête des Canadiens, qui dans toute autre occaſion n'auroient fait aucune difficulté de marcher ſous ſes ordres.

M. d'Iberville partit le premier de Novembre par Terre avec tous les Canadiens, pluſieurs Gentilshommes, & quelques Sauvages. Après neuf jours de la plus rude marche, qu'il ſoit poſſible d'imaginer, il arriva au Forillon ; le Chevalier de RANCOGNE, Gentilhomme Angoumois, l'y joignit le lendemain, venant de S. Jean, où M. de Brouillan l'avoit envoyé avec quelques Soldats, pour examiner en quel état ſe trouvoit ce Poſte. Chemin faiſant il avoit pris un Anglois, qui s'étoit échapé, & avoit donné l'allarme à S. Jean. Le Gouverneur Anglois avoit fait un Détachement pour courir après M. de Rancogne, & ce Détachement ayant joint cet Officier, lui avoit tué un Homme, bleſſé un autre, & fait quatre Priſonniers. Rancogne s'étoit ſauvé preſque ſeul, avoit marché vintquatre jours par des chemins affreux, & en avoit paſſé pluſieurs ſans manger.

Ils ſe brouillent de nouveau.

Le douze M. d'Iberville alla ſeul en Chaloupe à *Rognouſe*, où étoit le rendez-vous général, pour s'y aboucher avec M. de Brouillan ; mais il fut bien étonné, lorſque lui ayant demandé ce qu'il jugeoit à propos qu'il fît, le Gouverneur lui répondit qu'il falloit que ſes Gens l'attendiſſent au Forillon, où il ſe rendroit inceſſamment ; que de-là ils iroient enſemble à S. Jean en Chaloupe, tandis que *le Profond* feroit voile, pour ſe trouver à l'entrée de ce Port, quand ils y arriveroient ;

qu'au reſte il prétendoit à la moitié du butin, qui ſe feroit à S. Jean. D'Iberville lui repliqua que ce n'étoit point là ce dont ils étoient convenus ; Brouillan nia d'avoir traité avec lui ſur un autre pied, & lui fit entendre qu'il ne ſe relâcheroit point de cette prétention. 1696.

D'Iberville ſe contint, & réſolut de ſe ſéparer ſans rien dire. Il le manda à M. de Pontchartrain, dès qu'il fut de retour au Forillon, ajoûtant que c'étoit pour lui un parti forcé, que d'en uſer ainſi, parce qu'il avoit à faire à un Homme, à qui il ne pouvoit plus parler, ſans être expoſé à ſe battre avec lui, & auquel il ne croyoit pas devoir livrer ſes Canadiens, qui n'étoient pas Gens à endurer qu'on les traitât, comme on avoit fait les Maloins. M. de Brouillan ſe douta apparemment de ſon deſſein, & lui fit dire qu'il ſe déſiſtoit. D'Iberville ne ſe montroit jamais difficile à regagner, & la reconciliation parut ſincére des deux côtés : les deux Commandans partirent enſemble pour aller à *la Baye de Toulle*, qui eſt ſur le chemin de Rognouſe à S. Jean. Ils ſe réconcilient encore.

Ils rencontrerent ſur leur route le Sieur de PLAINE, Gentilhomme Canadien, que M. d'Iberville avoit envoyé à la découverte avec douze Hommes, & qui lui amenoit douze Priſonniers. On apprit d'eux qu'il y avoit cent dix Anglois à la Baye de Toulle, & que tous ceux, qui avoient abandonnés les Poſtes conquis par le Gouverneur de Plaiſance & les Maloins, n'y avoient perdu que leur maiſon ; qu'ils comptoient bien de la rébâtir au printems, & de faire leur Pêche à l'ordinaire. Ces avis confirmerent M. d'Iberville dans la penſée que c'étoit par le Bois, qu'il falloit attaquer les Anglois de cette Iſle, par la raiſon que de cette maniere on leur enlevoit généralement tout ce qu'ils poſſedoient, & qu'ils ne ſçavoient plus, où ſe refugier. C'eſt ce qui l'engagea à renvoyer en France *le Profond*, qui fit voile le vintdeux, après qu'on y eut embarqué tous les Priſonniers, dont M. d'Iberville croyoit pouvoir diſpoſer.

Le Gouverneur de Plaiſance n'attendoit que ce départ pour lever le maſque. Il commença par déclarer qu'il prétendoit que tous les Canadiens fuſſent à ſes ordres ; qu'il leur donnoit M. de Muys pour Commandant, & qu'il caſſeroit la tête au Premier, qui refuſeroit de lui obéir. Il dit enſuite à M. d'Iberville qu'il pouvoit aller, où bon lui ſembleroit avec ſes Mauvaiſe foi & nouvelle prétention de M. de Brouillan.

1696. Volontaires. Celui-ci s'aperçut alors, mais un peu tard, du piége, que lui avoit tendu M. de Brouillan, pour l'engager à renvoyer *le Profond*, & l'obliger par-là à reſter en Terre-Neuve, où il n'auroit pas été fâché que de dépit il ſe fût tenu les bras croiſés, tandis que lui auroit tout l'honneur & le profit de la conquête de S. Jean.

On s'apaiſe encore réciproquement.

Le Gouverneur n'étoit pourtant pas ſans inquiétude de la part des Canadiens; il comprenoit qu'il alloit allumer une guerre civile, où il ne ſeroit peut-être pas le plus fort: il n'étoit pas même aſſûré d'avoir pour lui tous ceux de ſon Gouvernement, & il avoit trop d'eſprit, pour ne pas prévoir que les ſuites de cette affaire, de quelque maniere qu'elle tournât, ne pouvoient manquer d'être funeſtes, & qu'elles ſeroient ſur ſon compte. D'autre part d'Iberville, naturellement moderé, ne fit rien pour attiſer le feu, & prit le parti de laiſſer le Gouverneur de Plaiſance dans tout ſon tort. Il n'étoit pourtant pas peu embarraſſé lui-même, par l'impuiſſance, où on le reduiſoit, de remplir ſes engagemens avec les Canadiens, & il apréhendoit de n'avoir pas aſſez d'autorité ſur eux, pour les détourner de ſe faire juſtice par la voye des armes. Ces réfléxions faites de ſang-froid de part & d'autre, produiſirent une troiſiéme reconciliation: on ſe promit réciproquement de ne plus parler de rien.

L'Armée marche à S. Jean.

L'Armée partit auſſitôt pour la Baye de Toulle, qui eſt à ſix lieuës du Forillon, y arriva le même jour, & y trouva un Navire Anglois de cent tonneaux, que l'Equipage avoit abandonné, pour ſe ſauver dans le Bois avec tous les Habitans du lieu. Le vintquatre M. d'Iberville envoya à la découverte pluſieurs Détachemens de Canadiens, qui tous firent des Priſonniers, & le vintſix, qui avoit été fixé pour le départ de la Baye de Toulle, il prit lui-même les devants avec ſept Canadiens, pour s'emparer d'une hauteur, d'où les Anglois auroient pu reconnoître l'Armée, & l'incommoder dans ſa marche.

Action de vigueur de M. d'Iberville.

Après qu'il eut fait environ trois lieuës, il rencontra un de ſes Partis, qui étoit allé juſqu'à S. Jean, & le retint avec lui. Un peu plus loin il aperçut trente Anglois, qui avoient découvert l'Armée; il ſe mit à leurs trouſſes, & entra avec eux dans un petit Havre, d'où ils étoient ſortis, paſſa une Riviere très-rapide, ayant de l'eau juſqu'à la ceinture, força les Anglois dans une eſpéce de rétranchement, qu'ils défendirent aſſez bien,

bien, & demeura Maître du Havre. Les Ennemis y perdirent trente-ſix Hommes, tués ſur la place, on en prit quelques-uns; le reſte ſe ſauva à S. Jean. 1696.

Le ſoir l'Armée joignit d'Iberville dans ce même lieu, où elle fut obligée de ſejourner tout le lendemain, à cauſe d'une neige ſi épaiſſe, qu'elle obſcurciſſoit l'air, & qui dura juſqu'à la nuit. Montigny, qui ne pouvoit demeurer en repos, & qui étoit le plus incommode Voiſin, que puſſent avoir les Anglois, ne laiſſa pas de faire une courſe dans le Bois, & en ramena pluſieurs Priſonniers. C'eſt le même, qui avoit été bleſſé à l'attaque de Corlar, & qui s'étoit fort diſtingué au ſiége de Pemkuit. Belles actions de M. de Montigny.

Le vinthuit au matin toute l'Armée marcha en ordre, Montigny faiſant l'Avantgarde avec trente autres Canadiens, & devançant le Gros de cinq cent pas. MM. de Brouillan & d'Iberville ſuivoient à la tête des Troupes, ayant avec eux Nescambiouit, Chef Abénaqui, brave Homme, & qu'on a vû à Verſailles en 1706. careſſé & comblé de préſens par le feu Roy. La Garniſon de Plaiſance avoit la tête; mais on étoit convenu que les Canadiens commenceroient l'attaque.

Après deux heures & demie de marche, Montigny découvrit à la portée du piſtolet un Corps d'Anglois de quatre-vint huit Hommes, avantageuſement poſtés derriere des rochers. Il ne balança point à faire feu ſur eux, & ceux-ci ne voyant que trente Hommes, ſe contenterent de leur répondre d'une décharge de leur mouſqueterie, & les attendirent dans leur Poſte avec beaucoup de réſolution. Montigny fit ferme de ſon côté, tirant toujours ſur les Anglois en attendant l'Armée. Elle le joignit bientôt. M. de Brouillan attaqua les Ennemis de front; d'Iberville tourna ſur la gauche, pour les prendre en flanc, du côté, où le rocher ne les couvroit point.

Ils ſe battirent bien, mais au bout d'une demie-heure de réſiſtance ils plierent de toutes parts. D'Iberville ſuivi d'un petit nombre de Canadiens des plus alertes, pourſuivit les Fuyards l'épée dans les reins, & les mena battant juſqu'à S. Jean, dont on n'étoit qu'à trois quarts de lieuës, & où il arriva un quart d'heure avant l'Armée. Il s'étoit même déja ſaiſi dans ce peu de tems de deux Forts, & avoit fait trente-trois Priſonniers. Les Habitans de S. Jean avoient beaucoup compté ſur Un Corps d'Ennemi défait.

1696. les quatrevint huit Hommes, qui venoient d'être défaits, & quand ils virent les François entrés avec le reſte dans la Ville, ils furent ſaiſis d'une telle épouvante, que, ſi d'Iberville avoit eu cent Hommes avec lui, il auroit encore pris d'emblée un troiſiéme Fort, où il y en avoit deux-cent.

Dans le combat, dont je viens de parler, les Ennemis perdirent cinquante-cinq Hommes. M. de Brouillan y fit merveille, & eut ſon Trompette tué à côté de lui : trois autres de ſes Gens furent bleſſés, & deux Canadiens tués. Les Soldats de la Garniſon de Plaiſance firent très-bien leur devoir ; mais on remarqua qu'ils auroient eu beſoin d'avoir fait quelques Campagnes contre les Sauvages du Canada, pour aprendre à ſe couvrir en découvrant l'Ennemi. C'eſt la réfléxion de M. d'Iberville dans le compte, qu'il rendit de cette Campagne à M. de Pontchartrain.

Siége du Fort de S. Jean. L'Armée en entrant dans le Bourg S. Jean, aperçut un Bâtiment, où s'étoient refugiés pluſieurs Anglois, lequel faiſoit force de voiles, pour ſortir du Port, & l'on ſçut depuis qu'on y avoit embarqué tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans les Maiſons des Particuliers. Le Fort, qui reſtoit à prendre, étoit revêtu d'une paliſſade de la hauteur de huit pieds ; du reſte il étoit en aſſez mauvais état. L'Armée campa dans les maiſons du Bourg, & d'abord on envoya ſommer le Gouverneur par une Femme, qui étoit du nombre des Priſonniers. Le Gouverneur la retint, & ne fit point de réponſe.

Cela fit juger qu'il étoit réſolu de ſe défendre, & ſur le champ on envoya chercher à la Baye de Toulle les mortiers, les canons, & les munitions de guerre, qu'on y avoit laiſſés. La nuit du vint-neuf au trente MM. de Muys & de Montigny furent commandés avec ſoixante Canadiens pour brûler les maiſons les plus proches du Fort, & celles, qui étoient au-delà. M. d'Iberville & Neſcambioüit s'avancerent avec trente Hommes choiſis pour les ſoûtenir, & le Gouverneur de Plaiſance ſe mit en bataille avec tous ſes Gens, pour marcher, s'il en étoit beſoin, à leur ſecours. Les maiſons furent brûlées, & le trentiéme un Anglois ſortit du Fort avec un Pavillon blanc.

Le Gouverneur veut amuſer les François dans Sur les propoſitions, qu'il fit, on convint d'une entrevûë hors de la Place, dont le Gouverneur Anglois ne vouloit pas que les François viſſent le mauvais état. En effet toute la

Force de S. Jean étoit du côté de la Mer, parce qu'il n'étoit pas venu dans l'[illegible] des Anglois qu'on vînt les attaquer par Terre. Le Gouverneur ſe trouva au rendez-vous avec quatre des principaux Habitans du Bourg. M. de Brouillan lui fit ſes propoſitions, & il demanda terme juſqu'au lendemain pour y répondre. Il ne vouloit que gagner du tems, parce qu'il avoit découvert deux gros Navires, qui depuis deux jours louvoyoient pour tâcher d'entrer dans le Port; mais on ſe douta de ſon deſſein, & on lui déclara qu'il falloit prendre ſon parti à l'inſtant même, ou qu'on alloit donner l'aſſaut. 1696. l'eſperance d'un prompt ſecours.

Il n'étoit nullement en état de le ſoûtenir, & il convint de ſe rendre le jour même aux conditions ſuivantes. 1°. Qu'on lui fourniroit deux Bâtimens pour le conduire avec tout ſon Monde en Angleterre : 2°. Que Perſonne ne ſeroit fouillé : 3°. Que ceux des Anglois, qui voudroient aller à Bonneviſte, le pourroient en toute ſûreté. Cette capitulation fut ſignée de la part des François par le ſeul Gouverneur de Plaiſance, qui ne fit pas ſeulement à M. d'Iberville la politeſſe de la lui préſenter. Cet Officier n'y fut pas inſenſible; mais il diſſimula ſagement, comme il avoit deja fait ſur d'autres choſes, qui étoient d'une plus grande conſéquence. Il ſe rend.

Le Gouverneur Anglois, après avoir ſigné, rentra dans ſa Place, & en ſortit un moment après avec deux-cent cinquante Hommes, ſans les Femmes & les Enfans. Il n'avoit eu qu'un Soldat bleſſé dans une eſcarmouche, lorſqu'on alloit reconnoître le Fort; mais toute cette Garniſon n'étoit guéres compoſée que de miſerables Pêcheurs, qui ſçavoient à peine tirer un coup de fuſil, & leur Commandant étoit un ſimple Habitant choiſi par les Capitaines de Vaiſſeaux, ſans Commiſſion du Prince. Le Fort étoit aſſez bon, mais dépourvû de tout. La Garniſon n'y avoit pas même de vivres pour vint-quatre heures, ni un morceau de bois pour ſe chauffer; auſſi n'y étoit-elle entrée, qu'au moment que M. d'Iberville avoit paru dans le Bourg. Etat de la Place.

Cependant S. Jean eſt un très-beau Havre, qui peut contenir plus de deux-cent Vaiſſeaux : ſon entrée n'a qu'une demie-portée de fuſil de largeur entre deux Montagnes très-hautes, & elle étoit défenduë par une batterie de huit canons. On y comptoit alors plus de ſoixante Habitans très-bien établis ſur la Côte du Nord, & le long de la Gréve dans l'eſpace Situation de S. Jean.

1696. d'une demie-lieuë. Le Fort, dont nous venons de parler, n'étoit qu'à une portée de canon de l'entrée du Port.

Les deux Navires, qui n'avoient pu arriver assez à tems pour secourir cette Place, la voyant prise, n'eurent point d'autre parti à prendre que de s'en retourner en Angleterre; ce qu'ils firent sur le champ. Le second de Décembre Montigny fut envoyé avec douze Hommes à *Portugalcouë* dans la Baye de la Conception, éloignée de trois lieuës de S. Jean, pour y arrêter un grand nombre de Fuyards, qui vouloient se refugier à Carbonniere, & il en prit trente. DUGUÉ DE BOISBRIAND, Gentilhomme Canadien, fit encore un plus grand nombre de Prisonniers en un lieu nommé *Kirividi*, à trois quarts de lieuës de S. Jean, & en peu de jours le nombre s'en trouva de plus de cent.

S. Jean est brûlé & abandonné.

Jusques-là les deux Chefs avoient paru agir de concert; mais quand il fut question de mettre le butin à part, leur animosité mutuelle se reveilla, & peu s'en fallut qu'elle n'allât à une rupture éclatante. Ce nouveau feu ayant encore été assoupi par la prudence des Médiateurs, & par la modération de M. d'Iberville, le Gouverneur de Plaisance proposa de garder S. Jean, & d'en donner le Commandement à M. de Muys. D'Iberville y consentit, mais à condition qu'il n'y resteroit aucun Canadien, n'en ayant pas, dit-il, un seul de trop pour les Expéditions, qu'il méditoit.

De Muys n'avoit garde d'accepter à cette condition le Commandement, dont on vouloit le charger, & la résolution fut prise, & exécutée sur le champ d'abandonner cette conquête, après avoir brûlé les Forts, & généralement tous les Bâtimens, qui étoient encore sur pied. Cela fait MM. de Brouillan & de Muys se disposerent à retourner à Plaisance, & M. d'Iberville ne songea plus qu'à continuer la guerre avec les Braves, qui s'étoient attachés à sa fortune.

Conquêtes des Canadiens en Terre-Neuve.

Il y employa près de deux mois, au bout desquels il ne resta plus aux Anglois en Terre-Neuve que Bonneviste & l'Isle de Carbonniere. Le premier de ces deux Postes étoit trop bien fortifié, pour pouvoir être insulté par une aussi petite Troupe de Gens, qui marchant sur la neige, & presque toujours dans des chemins impratiquables à tout autre qu'à des Canadiens & des Sauvages, ne pouvoient porter tout au plus que leurs fusils & leurs épées, avec ce qu'il falloit de vivres pour ne pas mourir de faim.

L'Iſle de Carbonniere eſt inabordable pendant l'hyver, pour peu qu'elle ſoit défenduë, & plus de trois-cent Anglois s'y étoient refugiés des autres Places, qu'on leur avoit enlevées. La Mer y eſt en toute ſaiſon fort orageuſe, & les vagues lui faiſoient alors un rempart, qu'une Armée entiere avec une bonne Artillerie n'eût jamais pu forcer. Si M. d'Iberville avoit été libre de commencer par-là ſes Expéditions, il auroit trouvé cette Iſle preſque ſans défenſe, & beaucoup plus aiſée à aborder. On fit dans ce reſte de Campagne ſix, ou ſept cent Priſonniers, qui furent envoyés à Plaiſance, & dont la plûpart ſe ſauverent, parce qu'il n'y avoit pas dans ce Port aſſez d'endroits fermés pour s'aſſûrer d'eux. 1696.

Après M. d'Iberville, qui donna en cette rencontre de grandes preuves de ſa capacité, & ſe trouvoit par tout, où il y avoit plus de riſques à courir & plus de fatigues à eſſuyer, & Montigny, qui prenoit pour l'ordinaire les devants, & ſouvent laiſſoit peu de choſes à faire à ceux, qui le ſuivoient, Boucher de la Perriere, d'Amour de Plaine, Dugué de Boisbriand, trois Gentilshommes Canadiens, & Neſcambioüit, furent ceux, qui ſe diſtinguerent le plus. Il n'eſt point douteux que, ſi l'on avoit eu aſſez de Monde pour achever une conquête ſi avancée, & pour garder les Poſtes, dont on avoit chaſſé les Anglois, ils auroient perdu pour toujours l'Iſle de Terre-Neuve; mais peu de Gens en France connoiſſoient alors de quelle importance il étoit de nous en aſſûrer la poſſeſſion entiere.

Il faut convenir que, ſi les Anglois font paroître dans l'Etabliſſement de leurs Colonies une habileté, qu'on ne remarque en aucune autre Nation de l'Europe, communément ils prennent aſſez peu de précautions pour les garantir d'une ſurpriſe, ou d'un effort de leurs Voiſins. De ſorte que ſi les François avoient autant de conſtance, & prenoient auſſi-bien leurs meſures pour conſerver leurs conquêtes dans le Nouveau Monde, qu'ils montrent de hardieſſe & de promptitude à les faire, la Couronne de l'Angleterre ne poſſederoit peut-être pas aujourd'hui un pouce de terre dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale. Fautes des Anglois & des François dans leurs Colonies.

La plus grande faute, que faiſoient alors les Anglois dans leurs Colonies, c'eſt que pour l'ordinaire ils choiſiſſoient mal ceux, à qui ils confioient le Commandement, ſoit des Poſtes

1696. particuliers, ſoit des Provinces entieres. C'étoit preſque toujours des Hommes de fortune, qui ne ſçavoient point la guerre, qui ne l'avoient même jamais faite, & dont tout le mérite étoit d'avoir amaſſé du bien par des voyes, qui ne ſupoſent point les qualités néceſſaires pour ſoûtenir le rang, où on les élévoit, & que des Gens de cette ſorte n'acquerent jamais.

D'autre part les Colons Anglois mêlés avec des Etrangers de toutes ſortes de Nations, s'apliquoient uniquement à la culture des Terres, & à leur commerce; ce qui les rendoit peu propres pour la guerre; delà le mépris, qu'avoient pour eux les Sauvages, dont une poignée a tenu lontems en échec les plus peuplées & les plus floriſſantes de leurs Colonies. Toute leur reſſource étoit dans notre legereté, dans notre inconſtance, dans notre négligence, & dans le peu de concert de nos Commandans; & c'eſt par-là qu'ils ſont demeurés Maîtres de tant de Poſtes importans, dont nous les avions chaſſés autant de fois, que nous les y avions attaqués.

Pourquoi M. d'Iberville n'acheva point la conquête de Terre-Neuve.

Pour revenir à Terre-Neuve, tout étant ſoûmis dans cette grande Iſle, à la reſerve des deux Poſtes, dont j'ai parlé, M. d'Iberville retourna à Plaiſance pour s'y préparer à achever ſa conquête, ce qu'il ne pouvoit pas faire ſans le ſecours de

1697. France, qu'il avoit demandé par M. de Bonaventure. Il l'attendit lontems, & l'arrivée de M. de Serigny, ſon Frere, qui mouilla dans cette Baye le dixhuitiéme de May 1697. avec une Eſcadre, & des ordres de la Cour, l'obligea de renoncer à cette Entrepriſe, pour aller cueillir de nouveaux lauriers dans les glaces de la Baye d'Hudſon. Mais avant que de raconter ce qui donna lieu à cette Expédition, & quel en fut le ſuccès, l'ordre de l'Hiſtoire demande que nous voyions ce qui ſe paſſa du côté des Iroquois après la deſtruction d'Onnontagué.

M. de Frontenac s'étoit bien attendu que les Iroquois, qu'il avoit plûtôt étourdis que ſubjugués, ne tarderoient pas à reprendre toute leur fierté, & à ſe remontrer ſur nos Frontieres, s'il s'en tenoit à ce qu'il venoit de faire. Auſſi n'étoit-ce pas ſon deſſein; mais ſon malheur fut qu'aucun des projets, qu'il forma pour achever de les humilier, ne lui réuſſit, & que les affaires de la Colonie, par raport à cette guerre, ſe trouverent bientôt dans la même ſituation, où elles avoient été avant qu'il ſe fût mis en Campagne avec des Forces

plus que ſuffiſantes pour ruiner abſolument les Cantons. 1697.

Le Chevalier de Callieres avoit reçu ordre vers la fin de l'automne de lever dans ſon Gouvernement un grand Parti, & de l'envoyer ſur les glaces contre les Agniers ; mais la diſette des vivres le mit dans l'impoſſibilité d'obéir ; la recolte ayant été fort mauvaiſe. Il le fit ſçavoir au Gouverneur Général, qui lui manda de ſe contenter donc d'envoyer cinquante Hommes du côté, où les Iroquois avoient accoûtumé de chaſſer pendant l'hyver. Il ſe mit auſſitôt en devoir d'exécuter cet ordre, & tout étoit prêt pour le départ de la Troupe commandée, lorſqu'on reçut quelques avis, qui firent changer de réſolution. Pluſieurs projets contre les Iroquois, ſans effet.

L'onziéme de Janvier un Sauvage du Sault S. Louis, originaire d'Onneyouth, & qui avoit été envoyé dans ce Canton pour en exhorter les Habitans à venir s'établir parmi nous, arriva à Montreal. On lui demanda en quelle diſpoſition il avoit laiſſé ſes Compatriotes, & il répondit que ſoixante d'entr'eux, diviſés en deux Bandes, venoient en chaſſant dans le deſſein de dégager la parole, qu'ils avoient donnée à ce ſujet au Gouverneur Général. Il ajoûta que tous les autres Iroquois étoient allés en chaſſe vers le Pays des Andaſtes, & ſur cette ſeconde nouvelle le Parti fut congédié.

Quelques Particuliers ſe mirent pourtant en Campagne, & prirent la route de la Nouvelle York. Un nommé Dubos, qui conduiſoit une de ces Troupes, après s'être lontems battu avec beaucoup de valeur contre des Mahingans & des Agniers, & les avoir fort maltraités, tomba dans une embuſcade auprès d'Orange. De ſeize qu'ils étoient, dix furent tués ſur la place, Dubos & trois autres furent bleſſés, pris, & menés à Orange : les deux autres n'ont jamais paru depuis. Une ſeconde Bande de ſept, ou huit François ne fut guéres plus heureuſe. Elle fut rencontrée par des Sauvages de la Montagne, qui les prirent pour des Anglois, & les chargerent. Deux furent tués avant qu'on ſe fût reconnu ; mais le grand Chef de la Montagne, nommé Totathiron, y reſta auſſi, & ce fut une grande perte pour la Colonie. Les François reçoivent quelques échecs.

Enfin le cinquiéme de Février trente-trois Onneyouths arriverent à Montreal ; ils dirent qu'ils venoient s'acquitter de la promeſſe ; qu'ils avoient faite à leur Pere de ſe ranger au nombre de ſes Enfans ; que tous les autres les avoient chargés Des Onneyouths viennent pour s'établir dans la Colonie.

1697. de lui aſſûrer qu'ils les auroient ſuivis, ſi l'Agnier & l'Onnontagué, entre leſquels ils ſe trouvoient, ne les avoient pas retenus chacun par un bras ; qu'ils n'avoient pourtant pas changé de penſée, & que ſi Ononthio vouloit bien leur députer quelqu'un, ils partiroient auſſitôt pour ſe rendre auprès de lui ; que pour eux, ils étoient très-diſpoſés à ſe placer par tout, où l'on voudroit ; qu'ils ſouhaitoient ſeulement de conſerver le nom d'Onneyouth ; qu'on leur feroit plaiſir de leur donner pour Miſſionnaire le P. Milet, qui les aimoit beaucoup, malgré les maux, qu'ils lui avoient fait ſouffrir, & qu'ils prioient qu'on les aidât à ſe loger.

Réception, qu'on leur fait.

Ce qu'ils diſoient de l'amitié, que le P. Milet leur portoit, n'étoit point exaggeré. Ce Miſſionnaire, avec qui j'ai vécu pluſieurs Années, ne parloit qu'avec tendreſſe des Onneyouths, à qui il n'avoit pourtant point d'autre obligation, que les occaſions, qu'ils lui avoient fournies de mériter beaucoup pendant cinq ans d'un rude eſclavage. M. de Callieres reçut fort bien ces nouveaux Hôtes, & les aſſûra qu'ils ne manqueroient de rien. Il écrivit enſuite au Comte de Frontenac pour ſçavoir ſes intentions à leur ſujet, & il en reçut ordre de renvoyer leur Chef à Onneyouth, pour rendre compte à ſes Compatriotes de la bonne réception, qu'on leur avoit faite, & pour engager par-là tous les autres à ſuivre leur exemple.

Les autres Cantons en prennent de l'ombrage.

Cette négociation, & la démarche des premiers Onneyouths, avoient cauſé de grands ombrages aux autres Cantons, & les Onnontagués s'étoient donnés de grands mouvemens pour s'y oppoſer. Les Agniers plus impatiens que les autres de ſçavoir en quelle diſpoſition étoient les choſes par raport aux Onneyouths, envoyerent deux des leurs à Quebec, ſous prétexte d'y conduire deux Demoiſelles, qui avoient été priſes l'année précédente à Sorel. On ſçut de ces deux Priſonnieres que les Iroquois commençoient à revenir de leur fraieur ; que les Anglois avoient fait des préſens aux Onnontagués pour les dédommager de leurs pertes, & pour les engager à rebâtir leur Village, & que ceux-ci comptoient bien d'enſemencer dès le printems de cette année ces mêmes Champs, que les François avoient ravagés.

Les deux Agniers de leur côté demanderent avec beaucoup de hauteur au Comte de Frontenac, ſi le chemin de leur Canton à Quebec étoit libre ? & l'un d'eux lui dit qu'il prétendoit bien

bien qu'il lui rendît ſon Fils, qui étoit Priſonnier dans la Colonie. Le Général leur répondit que le premier Iroquois, qui auroit l'inſolence de lui parler de la ſorte, en ſeroit puni ſur le champ, qu'il leur pardonnoit néanmoins en conſideration des deux Captives, qu'ils lui avoient ramenées, mais qu'ils s'accoûtumaſſent à baiſſer le ton devant lui; qu'il ne les écouteroit plus ſur rien, qu'ils ne fuſſent parfaitement ſoûmis à ſes volontés, & qu'ils ne lui euſſent remis tous les François, qui étoient encore Priſonniers chez eux. 1697.

Il les retint même tout le reſte de l'hyver, de peur qu'ils n'informaſſent les Cantons des endroits, où nos Alliés étoient en chaſſe, & cependant il envoya de nouveaux ordres à Montreal pour continuer à faire harceler les Ennemis par de petits Partis, afin d'être inſtruit à propos de ce qui ſe paſſoit dans les Cantons & dans la Nouvelle York. Le quinziéme de May les Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne allerent offrir leurs ſervices au Gouverneur de Montreal, qui l'ayant fait ſçavoir au Comte de Frontenac, en reçut réponſe qu'il ne falloit pas que, ni les François, ni les Sauvages domiciliés s'éloignaſſent, & qu'il pourroit avoir bientôt beſoin des uns & des autres.

Pourquoi M. de Frontenac refuſe aux Iroquois Chrétiens la permiſſion d'aller en guerre.

Ce qui le faiſoit parler ainſi, c'eſt que ſur ces entrefaites le Sieur VINCELOTTE, Canadien, Homme d'eſprit & fort actif, étoit arrivé par Terre des Monts déſerts proche de Pentagoët, où M. de GABARET l'avoit débarqué, & il avoit remis au Général des Dépêches de la Cour, où on lui donnoit des avis, qui ne lui permettoient pas de dégarnir la Colonie de Troupes. Le Miniſtre lui mandoit qu'il y avoit dans les Ports d'Angleterre des Vaiſſeaux, qui devoient mettre inceſſamment à la voile, & aller joindre une Eſcadre, qu'on armoit à Baſton, pour attaquer le Canada. Il ajoûtoit que le Roy vouloit qu'il tînt prêt mille, ou douze-cent Hommes pour exécuter les ordres, qu'il recevroit de Sa Majeſté, au cas qu'il n'y eut rien à craindre pour Quebec. Nous verrons dans peu de quoi il s'agiſſoit.

Avis, que ce Général reçoit de la Cour.

Les Iroquois s'aperçurent bientôt qu'on ne ſongeoit plus à les aller inquietter chez eux, & ſe mirent de toutes parts en Campagne. Cela obligea le Gouverneur de Montreal à multiplier les Partis, qu'il envoyoit contr'eux, & par-là il vint à bout de rompre toutes leurs meſures. Peu de tems après

Les Iroquois recommencent leurs hoſtilités.

1697. quelques Priſonniers, qu'on lui amena du voiſinage de la Nouvelle York, lui aprirent qu'on débitoit dans cette Province, tantôt que les Anglois armoient en Europe pour venir aſſiéger Quebec, & tantôt qu'on ſe diſpoſoit en France à faire le ſiége de Baſton. On reçut en même tems dans la Capitale des aſſûrances que la Nouvelle Angleterre n'étoit nullement en état de rien entreprendre; que la diſette des vivres y étoit extrême; que la méſintelligence regnoit entre les Chefs de la Colonie, & qu'encore qu'on y fît quelque mine de menacer le Canada, on y craignoit fort les François, & qu'on y travailloit à ſe fortifier.

Les Anglois ſe rendent Maîtres du Fort Bourbon.

Mais on aprit en même tems que le Fort Bourbon étoit retombé l'automne derniere ſous la puiſſance des Anglois, & que M. de Serigny, qui y avoit été envoyé pour y porter un ſecours d'Hommes, de munitions & des vivres, n'avoit pu y aborder. En effet le ſecond jour de Septembre 1696. quatre Vaiſſeaux Anglois avec une Galiote à bombes parurent à la vûë de cette Place, & il n'y avoit pas encore deux heures, qu'ils étoient mouillés dans la Rade, lorſque MM. de Serigny & de la MOTTE EGRON y arriverent auſſi ſur deux Bâtimens; le premier ſur *le Dragon*, qui étoit au Roy, & le ſecond, *le Hardi*, qui apartenoit à la Compagnie du Nord.

La partie étoit trop inégale pour hazarder un combat, & les François ſe retirerent: Serigny reprit la route de France, où il arriva heureuſement; la Motte Egron fit naufrage en allant à Quebec, & ſe noya. Le Fort Bourbon n'étoit guéres plus en état de réſiſter à l'Eſcadre Angloiſe; on ne laiſſa pourtant pas d'y faire aſſez bonne contenance d'abord. Le cinquiéme la Galiotte ſoûtenuë de deux Navires fit un aſſez grand feu. Elle continua le lendemain, & à ſa faveur les Anglois voulurent tenter la deſcente; mais le Sieur JEREMIE, qui ſervoit en qualité d'Enſeigne dans la Place, s'étant embuſqué avec quatre-cent Fuſiliers derriere des Buiſſons, fit ſur les premieres Chaloupes, qui s'aprocherent des décharges ſi fréquentes, & avec tant d'ordre, qu'il les contraignit de s'éloigner.

Ils violent la capitulation.

Alors la Galiotte recommença à jetter des bombes, & il en tomba juſqu'à vintdeux dans le Fort. Comme on n'y avoit pas un ſeul endroit, où la poudre fût en ſûreté, le Sieur de la Forêt, qui y commandoit, n'eut point d'autre parti à pren-

dre, que celui de capituler. Il demanda d'être conduit avec toute ſa Garniſon ſur les Terres de France, & qu'on permît à chacun d'emporter tout ce qui étoit à lui. Ces deux articles furent accordés ; mais les Anglois ne furent pas plûtôt entrés dans la Place, qu'ils ſe mocquerent de la capitulation, dépouillerent les François, & les menerent Priſonniers en Angleterre. 1697.

Ils furent néanmoins élargis quatre mois après leur arrivée, & ayant appris, en débarquant ſur les Terres de France, qu'on armoit à la Rochelle pour aller reprendre le Fort Bourbon, ils s'y rendirent la plûpart en diligence. Ils y trouverent en effet quatre Vaiſſeaux, que M. de Serigny devoit commander juſqu'à Plaiſance, où il devoit en remettre le Commandement à M. d'Iberville, ſon Frere, & ils s'y embarquerent. Nous avons vû il n'y a pas lontems que cette Eſcadre étoit arrivée en Terre-Neuve le dixhuitiéme de May dans le tems, que M. d'Iberville ſe diſpoſoit à achever la conquête de cette Iſle.

Il auroit bien ſouhaité que ſon Frere fût arrivé plûtôt, ou avoir été averti qu'il arriveroit ſi tard ; dans le premier cas il auroit eu tout le tems néceſſaire pour aſſûrer le ſuccès de l'Entrepriſe, dont il ſe voyoit chargé ; & dans le ſecond, il auroit pu faire un effort pour ſe conſoler de ce retardement par le plaiſir de ne pas laiſſer un Anglois dans l'Iſle de Terre-Neuve, ce qu'il avoit extrêmement à cœur ; d'autre part il étoit évident que la Cour avoit compté que M. de Serigny feroit plus de diligence ; mais j'ai déja obſervé que les armemens traînoient toujours en longueur dans nos Ports, ce qui déconcertoit ſouvent toutes les meſures de nos Officiers.

C'eſt ce qui parut par les inſtructions, qui furent remiſes à M. d'Iberville par ſon Frere. Elles portoient qu'avant que de paſſer à la Baye d'Hudſon, il feroit un tour à la Riviere S. Jean, pour voir ſi le Fort de Naxoat n'avoit pas beſoin de ſecours. L'éxécution de cet article étoit devenuë impoſſible, & fut jugée telle par M. de Brouillan, à qui d'Iberville communiqua ſes inſtructions ; car outre que la ſaiſon étoit trop avancée pour entreprendre deux Expéditions en des lieux ſi éloignés l'un de l'autre, les Equipages des Navires venus de France, n'étoient pas en état de demeurer ſi lontems en Mer.

La réſolution fut donc priſe d'aller droit au Fort Bourbon,

& l'Eſcadre, compoſée de quatre Navires & d'un Brigantin, mit à la voile le huitiéme de Juillet. Il y avoit un troiſiéme ordre de la Cour, mais bien plus aiſé à exécuter que le ſecond; c'étoit de croiſer quelque tems ſur le Banc de Terre-Neuve, & M. d'Iberville comptoit bien de n'y pas manquer; mais il trouva dans ce Parage des brumes ſi épaiſſes, & les vents ſi favorables pour ſuivre ſa route, qu'il crut ne devoir pas s'en écarter, & le vinthuit il arriva à l'entrée du détroit d'Hudſon.

1697. M. d'Iberville part pour la Baye d'Hudſon.

Il l'avoit paſſé le troiſiéme d'Août; mais il ſe trouva alors tellement ſerré par les glaces, qu'il fut contraint de ſe grapiner ſur les plus grandes. Ce qui faiſoit le danger de cette ſituation, c'eſt que les glaces portées avec violence par les courans, donnoient de ſi rudes ſecouſſes aux Navires, qu'à chaque inſtant elles les mettoient en danger de périr. Auſſi dès le cinquiéme le Brigantin fut écraſé entr'un de ces écueils flottans, & *le Palmier*, que montoit M. de Serigny, & cela ſi ſubitement, qu'à peine put-on ſauver les Hommes, tout le reſte fut perdu.

Il perd un de ſes Bâtimens dans les glaces.

Le vinthuit M. d'Iberville, qui montoit *le Pelican* de cinquante piéces de canon, ſe trouva débarraſſé des glaces; mais ſeul, & ne ſçachant ce qu'étoient devenus ſes autres Navires, que les glaces lui avoient cachés depuis l'onze. Il crut néanmoins qu'ils avoient pris les devants, parce que la veille il avoit entendu tirer des coups de canon, & il fit voile pour le Port Nelſon, à la vûë duquel il arriva le quatriéme de Septembre. Le ſoir il mouilla l'ancre aſſez près du Fort Bourbon, & envoya ſa Chaloupe à Terre avec le Sieur de MARTIGNI, ſon Couſin Germain, pour prendre connoiſſance de la Place, & des Navires Anglois, qu'il avoit aperçus dans le Détroit d'Hudſon.

Il eſt ſéparé des autres.

Le lendemain, vers les ſix heures du matin, il découvrit à trois lieuës ſous le vent trois Vaiſſeaux, qui louvoyoient pour entrer dans la Rade: il leur fit les ſignaux, dont il étoit convenu avec M. de Serigny, & comme ils n'y répondirent point, il ne douta plus que ce ne fuſſent les Ennemis, & ſe prépara à les attaquer. Il falloit être bien hardi, pour prendre une telle réſolution. Il avoit à peine cent cinquante Hommes en état de combattre, & il avoit à faire à trois Navires, dont l'un étoit plus fort que lui, & les deux autres avoient chacun trente-deux piéces de canon montées.

Malgré cette inégalité, il arriva ſur eux avec une intrépidité, qui les étonna. Ils l'attendirent : vers les neuf heures & demie du matin on commença à ſe canonner, & juſqu'à une heure après midi le feu fut continuel & très-vif des deux côtés. Cependant *le Pelican* n'eut qu'un Homme de tué, & dix-ſept bleſſés. Alors d'Iberville, qui avoit conſervé le vent, arriva tout court ſur les deux Fregates, & leur envoya pluſieurs bordées de fort près, à deſſein de les déſemparer. Dans le moment il aperçut le troiſiéme, nommé *l'Hamshier*, qui l'aprochoit, ayant vintſix canons en batterie ſur chaque bord, & deux-cent trente Hommes d'Equipage. 1697. Il ſe bat contre trois Navires Anglois.

Il alla auſſitôt à ſa rencontre, tout ſon canon pointé à couler bas, le rangea ſous le vent vergues à voiles, & ayant fait dreſſer ſon Navire, lui envoya ſa bordée. Elle fut faite ſi à propos, que *l'Hamshier*, après avoir fait tout au plus ſa longueur de chemin, coula bas. D'Iberville revira ſur le champ de bord, & tourna ſur *le Hudſon Baye*, celui des deux autres Navires Anglois, qui étoit le plus à portée d'entrer dans la Riviere de Sainte Thereſe ; mais comme il étoit ſur le point de l'aborder, le Commandant baiſſa ſon Pavillon, & ſe rendit. Succès de ce combat.

D'Iberville chaſſa enſuite le troiſiéme, apellé *le Deringue*, qui fuyoit au Nord-Eſt, & dont il n'étoit qu'à une bonne portée de canon ; mais comme ce Bâtiment étoit auſſi bon Voilier que lui, il ceſſa bientôt de le pourſuivre, n'oſant forcer de voiles, parce qu'il avoit eu pluſieurs de ſes manœuvres coupées, deux pompes crevées, ſes hautbancs fort incommodés ; qu'il avoit reçu ſept boulets de canon dans le corps de ſon Navire ; qu'il étoit percé à l'eau, & qu'on ne pouvoit l'étancher. Il revira donc de bord, & envoya le Sieur de la Sale avec vintcinq Hommes dans ſa Chaloupe, pour amariner ſa priſe. Il travailla enſuite à ſe raccommoder, ce qui ayant été fait avec une diligence extrême, il ſe remit à la pourſuite du ſeul Ennemi, qui lui reſtât, & qui étoit déja à trois lieuës de lui.

Il commençoit à le gagner, lorſque le ſoir, le vent s'étant rangé au Nord, & une brume épaiſſe s'étant levée tout à coup, il perdit *le Deringue* de vûë. Ce contretems l'obligea d'aller reioindre *le Hudſon Baye*, & il mouilla l'ancre auprès de *l'Hamshier*, dont il ne paroiſſoit preſque plus rien, & duquel

1697. on n'avoit pas pu ſauver un ſeul Homme. Il aprit de ſes Priſonniers qu'ils avoient été vintcinq jours arrêtés dans les glaces, & y avoient perdu un Brûlot par le même accident, qui avoit fait périr le Brigantin François ; qu'ils avoient enſuite rencontré une Flûte Françoiſe, contre laquelle ils s'étoient battus pendant ſix heures, & qui après s'être défenduë avec une bravoure étonnante, étoit allé ſe rejoindre à deux autres Navires de ſa Nation dans les glaces.

Combat d'une Flûte Françoiſe contre trois Navires Anglois.

Cette Flûte étoit *le Profond*, que M. d'Iberville avoit armé à Plaiſance, elle étoit montée de vintſix canons, & de ſixvint Hommes d'Equipage, & il en avoit donné le Commandement à M. Dugué. Elle avoit été ſéparée du *Palmier* & du *Weſp* le vintcinquiéme d'Août, & peu de jours après elle ſe trouva entre les trois Navires Anglois, qui la criblerent à coups de canon, & ne purent l'aborder, ni obliger le Capitaine à ſe rendre. Heureuſement pour lui, après ſix heures de combat ils aperçurent *le Weſp* & *le Palmier*, qui faiſoient force de voiles pour le ſecourir, & ils ne jugerent pas à propos de les attendre. *Le Profond* étoit tout déſemparé ; les deux autres Navires avoient auſſi beaucoup ſouffert des glaces : ils ſe raccommoderent néanmoins en diligence, & ſe mirent à la pourſuite des Anglois, qui fuyoient devant eux, & qui ne les éviterent, que pour ſe faire battre par le ſeul *Pelican*, de la maniere, que je viens de raporter.

Naufrage de M. d'Iberville.

Cependant rien n'empêchant plus M. d'Iberville de s'aprocher du Fort Bourbon, il leva l'ancre le ſixiéme au matin, & alla mouiller dans la Rade, où ſa Chaloupe, qui étoit reſtée à Terre, depuis qu'il l'avoit envoyée pour prendre langue, lui amena des Sauvages, qui lui aprirent qu'il n'y avoit que trente-cinq Hommes dans le Fort. Sur cet avis il fit embarquer dans *le Hudſon Baye* un mortier & cinquante bombes, pour commencer l'attaque en attendant ſes trois autres Navires. Le lendemain, comme il vit la Mer groſſir extraordinairement, ce qui dans la Baye eſt un ſigne certain d'une prochaine tempête, il quitta la Rade, qui n'eſt point ſûre, & alla mouiller au large. Sa précaution fut inutile, le vent, après s'être un peu calmé, reprit avec plus de violence qu'auparavant, tous les cables des ancres caſſerent, & quoique pût faire d'Iberville pour ſe ſoûtenir, & qu'il n'y eût peut-être pas en France de plus habile Manœuvrier que lui, il fut

jetté à la Côte, & alla échouer à l'entrée de la Riviere de Sainte Thereſe avec ſa priſe. 1697.

Ce malheur arriva pendant la nuit, dont l'obſcurité augmentant encore l'horreur, que cauſoit la tourmente, empêcha qu'on ne prît plus de meſures pour ſauver le Navire, en tâchant d'échouer dans un endroit ſûr; de ſorte qu'avant le jour il ſe trouva crevé & plein d'eau. Néanmoins le calme étant revenu, l'Equipage ſe ſauva à Terre, & emporta tout ce qui étoit néceſſaire pour l'attaque du Fort Bourbon; mais il n'avoit plus de vivres, & ne pouvoit en eſperer qu'en ſe rendant Maître du Fort. Auſſi d'Iberville fit-il tout préparer en diligence pour y donner l'aſſaut. Il commençoit à peine ce travail, lorſqu'il aperçut ſes trois Navires, & peu de tems après ils mouillerent dans la Rade. Il eſt joint par ſes trois Navires.

Ils avoient eſſuyé la même tempête, qui avoit briſé *le Pelican & le Hudſon Baye;* mais ils étoient beaucoup plus au large, ou plûtôt elle les y jetta, & elle ceſſa avant qu'ils fuſſent près de Terre. *Le Palmier* y perdit encore ſon Gouvernail, & quand il arriva à la vûë du Fort, il avoit deux voyes d'eau, qui l'obligeoient de faire jouer deux pompes ſans diſcontinuer. Cette jonction aſſûroit à M. d'Iberville la priſe du Fort, & lui procuroit des vivres: ainſi il ne ſongea plus à donner l'aſſaut, qui n'étoit pas néceſſaire, & qui pouvoit lui coûter beaucoup de Monde. Priſe du Fort Bourbon.

Le lendemain dixiéme de Septembre il deſcendit à Terre avec ſa Chaloupe, chargée de mortiers & de bombes, & débarqua à une demie-lieuë du Fort, où l'Equipage du *Pelican* étoit campé. Il fit auſſitôt dreſſer des batteries, & le douziéme il commença de faire jetter des bombes. Le Commandant du Fort, nommé Henry Bailay, n'attendoit apparemment que cela pour ſe rendre. Le jour ſuivant il battit la chamade, & convint de livrer ſa Place aux conditions ſuivantes, 1°. Qu'on ne toucheroit point à ſes Papiers, ni à ſes Livres de compte, qui apartenoient à la Compagnie de Londres: 2°. Qu'on laiſſeroit aux Officiers & aux Soldats leurs coffres, leurs hardes, & généralement tout ce qu'ils avoient: 3°. Qu'ils ſeroient traités comme les François: 4°. Qu'ils ſeroient inceſſamment envoyés en Angleterre: 5°. Que la Garniſon ſortiroit avec toutes les marques d'honneur, & ne ſeroit point déſarmée.

1697. Dès que cette capitulation eut été ſignée, le Commandant ſortit avec cinquante-deux Hommes, dont dix-ſept étoient de l'Equipage de *l'Hudſon Baye*; car on peut bien juger que dans la confuſion du naufrage de ce Navire & du *Pelican* chacun avoit été plus occupé à ſauver ſa vie, qu'à garder les Priſonniers; de ſorte qu'il n'en étoit reſté avec les François que ceux, qui craignirent de trop riſquer en ſe ſauvant dans des Pays inconnus, & pendant une nuit très-obſcure. Ceux, qui s'échaperent, furent compris dans la capitulation, & recouvrerent ainſi leur liberté.

M. d'Iberville retourne en France. M. d'Iberville ayant pris poſſeſſion de ſa conquête, y établit pour Commandant le Sieur de Martigny, & M. de Boisbriand, Frere de M. Dugué, en qualité de Lieutenant de Roy. Comme *le Palmier* étoit abſolument hors d'état de tenir la Mer, on le fit entrer dans la Riviere, & mouiller près du Fort. Serigny, qui y reſta pour le ramener en France, ſupoſé qu'on pût le réparer, ne garda avec lui que cinquante Hommes, & d'Iberville s'embarqua ſur *le Profond* avec l'Equipage *du Pelican*, & quarante-quatre Priſonniers, qui lui reſtoient. Il fit voile le vint-quatre de Septembre avec *le Weſp*, & le huitiéme de Novembre il arriva à Belle-Iſle, n'ayant preſque pas un Homme ſur ſes deux Navires, qui ne fût malade du ſcorbut.

Importance de ſa conquête. Mais la priſe du Fort Bourbon, quoiqu'elle ait aſſûré pour lontems aux François la poſſeſſion de tout le Nord du Canada, ne dédommagea point le Roy des frais, qu'il fit cette année-là pour l'Amérique Septentrionnale, comme je le dirai dans le Livre ſuivant. Toutefois le commerce de la Baye d'Hudſon étoit un objet beaucoup plus conſiderable, que bien des Gens ne le croyoient; & l'on n'en a bien connu la conſéquence, que par l'empreſſement, qu'ont fait paroître les Plenipotentiaires Anglois au Congrès d'Utrecht, pour aſſûrer à leur Nation tous les Poſtes de cette Baye. Ce qui eſt certain, c'eſt que les Pelleteries y ſont beaucoup plus belles, que par tout ailleurs, & que l'extrême indigence des Sauvages de ces Contrées eſt cauſe qu'on les peut avoir à très-bon marché.

* * *
* *
*

HISTOIRE

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-SEPTIE'ME.

MONSIEUR de Frontenac ne ſçavoit encore que penſer des bruits, qui continuoient à courir, qu'il ſe faiſoit des armemens en France, en Angleterre, & à Baſton; & les ordres, qu'il avoit reçus de la part du Roy de tenir ſes Troupes & ſes Milices en état de marcher pour une Expédition, dont on lui faiſoit toujours un myſtere, le tenoient en ſuſpens dans une conjoncture des plus embarraſſantes, où il ſe fût jamais trouvé, lorſque le Chef Onneyouth, que M. de Callieres avoit renvoyé dans ſon Canton, arriva ſeul à Montreal, ce qui parut d'un aſſez mauvais augure. 1697.

Les Iroquois veulent amuſer M. de Frontenac.

Il parut néanmoins avec un air de confiance, dont tout autre que le Gouverneur eût pu être la Dupe. Il lui dit qu'ayant fait à ſes Freres le recit de la maniere, dont lui & ſa Troupe avoient été reçus des François, tous avoient paru très-diſpoſés à ſuivre leur exemple; que les Onnontagués les avoient même fait aſſûrer qu'ils étoient prêts de les accompagner; qu'ils alloient commencer par envoyer un Collier à Ononthio pour

1697. ſçavoir de lui s'il vouloit bien les recevoir auſſi, & un autre aux Jeſuites, pour les prier de demander pour eux la paix au Dieu des Chrétiens, & qu'ils conjuroient les Onneyouths de les attendre.

Il étoit aiſé de voir que tout ceci étoit un jeu pour gagner du tems, & pour éloigner l'orage, qu'on apréhendoit de voir fondre de nouveau ſur les Cantons, dans l'eſperance, qu'il ſe diſſiperoit tout-à-fait. Le Comte de Frontenac en douta encore moins que Perſonne; mais il n'avoit ſur cela que deux partis à prendre; l'un de ſe remontrer une ſeconde fois avec toutes ſes Forces dans le Pays Iroquois; l'autre de diſſimuler. Le premier étoit devenu impoſſible par les ordres, qu'il venoit de recevoir du Roy: il lui fallut donc ſe réſoudre à fermer les yeux ſur la conduite de ces Barbares, ou du moins à ne leur faire paroître qu'une partie du reſſentiment, que leur conduite inſpiroit. Le Général répondit au Chef Onneyouth qu'il donnoit à ceux, qui l'avoient député, juſqu'au mois de Septembre pour ſe déterminer à venir tous enſemble lui demander la paix, & que ce terme expiré, ils ne trouveroient plus en lui qu'un Ennemi irréconciliable.

Ils recommencent leurs hoſtilités.

Il ne comptoit guéres plus ſur l'effet de ces ménaces, que ſur les promeſſes des Iroquois; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne s'attendoit pas à les voir peu de jours après recommencer leurs courſes. Ce fut alors, qu'il comprit tout le tort, qu'il avoit eu de ménager un Peuple, qu'il avoit trop vivement pouſſé, pour eſperer de le gagner jamais, & qu'il n'avoit pas aſſez affoibli, pour le mettre hors d'état de nous faire beaucoup de mal; mais il avoit un autre ſujet d'inquiétude, qui le touchoit par où il étoit plus ſenſible, puiſqu'il s'agiſſoit de la diminution de ſon autorité. Voici quelle en fut l'occaſion.

Déſordre arrivé parmi nos Alliés par la faute des Coureurs de Bois.

Un aſſez grand nombre de Miamis, habitués dans la Riviere *Maramek*, une de celles, qui ſe déchargent dans la partie Orientale du Lac Michigan, en étoient ſortis ſur la fin du mois d'Août de l'année précédente, pour s'aller réunir avec leurs Freres établis dans la Riviere S. Joſeph, & avoient été attaqués en chemin par des Sioux, qui en avoient tué pluſieurs. Les Miamis de S. Joſeph inſtruits de cette hoſtilité allerent chercher les Sioux juſques dans leur Pays, pour venger leurs Freres, & les rencontrerent, qui s'étoient retranchés

dans un Fort avec des François, du nombre de ceux, qu'on appelloit *Coureurs de Bois*. 1697.

Ils ne laiſſerent pas de les attaquer à diverſes repriſes avec beaucoup de réſolution ; mais ils furent toujours repouſſés, & contraints enfin de ſe retirer, après avoir perdu pluſieurs de leurs Braves. Comme ils s'en retournoient chez eux, ils rencontrerent d'autres François, qui portoient des armes & des munitions aux Sioux, & ils leur enleverent tout ce qu'ils avoient, ſans néanmoins leur faire d'autre mal. Ils firent ſçavoir enſuite aux Outaouais ce qui venoit de ſe paſſer, & ceux-ci députerent au Comte de Frontenac pour lui repreſenter qu'il étoit abſolument néceſſaire d'apaiſer les Miamis, dont le mécontentement pourroit bien les engager à ſe joindre aux Iroquois.

Le Général répondit aux Envoyés comme il convenoit de faire dans une conjoncture ſi délicate, & prit des meſures juſtes pour prévenir la ſuite de cette fâcheuſe affaire. Elles n'empêcherent pourtant pas ſitôt les Miamis de continuer à uſer de repreſailles, quand l'occaſion s'en préſenta ; tellement que Nicolas Perrot, ſi accrédité parmi eux, fut ſur le point d'être brûlé, & n'échapa à leur fureur, que par le moyen des Outagamis, qui le tirerent d'entre leurs mains. Enfin on trouva le ſecret de les calmer, en leur faiſant comprendre qu'il étoit de leur intérêt, autant que du nôtre, de ne ſe pas brouiller avec nous, & la choſe n'alla pas plus loin pour lors.

Embarras de M. de Frontenac.

Cet évenement ne pouvoit arriver dans des circonſtances plus chagrinantes pour le Comte de Frontenac. On avoit renouvellé depuis deux ans les anciennes plaintes contre la courſe dans les Bois, & les dernieres repreſentations de tout ce qu'il y avoit dans la Colonie de Perſonnes zélées pour le bon ordre, avoient eu leur effet. Dès l'année précédente le Roy avoit expreſſement défendu au Gouverneur Général de permettre à aucun François de monter dans le Pays des Sauvages, pour y faire le commerce.

A la vérité MM. de Champigny & de Callieres, dont le témoignage n'étoit point ſuſpect en cette matiere, avoient été d'avis que Sa Majeſté fût ſupliée de reſtraindre cette défenſe, & en avoient aporté des raiſons, qui ne pouvoient être plus ſolides. Ils avoient ſuggeré un milieu à prendre, qui, ſelon eux, remedieroit à tout, & ce milieu conſiſtoit à ne

1697. conſerver parmi les Sauvages éloignés, que deux Poſtes, celui de Michillimakinac, & celui de la Riviere S. Joſeph, de fixer le nombre des François, auſquels on permettroit d'y aller, & de prendre diverſes autres précautions, qu'ils ſuggeroient, pour empêcher les abus, dont on ſe plaignoit avec raiſon.

Comment il s'en tire. M. de Frontenac étoit bien éloigné d'aprouver ces temperamens, qui diminuoient ſon autorité, & comme il avoit compris qu'en obéiſſant à la lettre à l'Ordonnance, dont nous avons parlé, il en arriveroit des inconveniens, qui obligeroient le Conſeil du Roy à remettre les choſes dans leur ancien état, il avoit mandé au Miniſtre que, pour ſe conformer aux intentions de Sa Majeſté, il alloit rappeller tous les François des Poſtes éloignés; mais la malheureuſe affaire des Miamis, cauſée par les Coureurs des Bois, lui fit craindre qu'on n'aprouvât pas même les propoſitions de l'Intendant & du Gouverneur de Montreal, & que ceux, qui avoient reveillé le zéle du Prince, par raport aux courſes dans les Bois, ne profitaſſent de ce nouvel incident pour ſolliciter l'entiere exécution des derniers ordres de la Cour, comme ils n'y manquerent pas en effet.

Le Gouverneur Géneral commença donc à trouver plus raiſonnables les modifications propoſées par MM. de Champigny & de Callieres, parce qu'elles lui conſervoient au moins une partie du tout, qu'il ſe voyoit ſur le point de perdre, & il ſe joignit à ces Meſſieurs pour repreſenter au Conſeil, 1°. Qu'il étoit d'une néceſſité indiſpenſable de ne point toucher aux Poſtes de Michillimakinac & de la Riviere de S. Joſeph, & qu'il falloit entretenir dans chacun au moins un Officier avec douze, ou quinze Soldats, pour empêcher les Anglois d'y venir faire le commerce, ce qu'ils ne feroient pas lontems, ſans s'y établir de maniere à n'en pouvoir plus être chaſſés.

2°. Qu'il étoit impoſſible de ſoûtenir ces mêmes Poſtes, ſi l'on n'y envoyoit tous les ans, au moins vintcinq Canots chargés de marchandiſes. C'eſt ce qu'on apelle *des Congés*, dont le Gouverneur Général avoit la diſtribution: 3°. Qu'il étoit important de faire marcher de tems en tems des Troupes chez les Sauvages, pour la ſûreté des Miſſionnaires: 4°. Que ces Congés étoient une reſſource pour ſoulager l'indigence de

plusieurs Familles honnêtes, à qui on en faisoit présent, & qui les négocioient avec les Voyageurs ; & que, si on leur retranchoit ce secours, il faudroit pourvoir autrement à leur subsistance. Enfin que ces voyages servoient à retenir dans le Pays quantité de jeunes Gens, qui ne sçavoient point d'autre métier, & qui, s'ils ne pouvoient faire celui-ci, iroient chercher de l'occupation dans les Colonies Angloises, ce qui fortifieroit ces Colonies, en affoiblissant les Nôtres. 1697.

Quelques-unes de ces raisons étoient extrêmement foibles, les autres prouvoient très-bien qu'il y a des maux, auxquels il est dangereux de vouloir remedier tout-à-coup. Les Auteurs de ce Mémoire convenoient avec ceux, qui en avoient présenté de contraires, de tous les désordres occasionnés par les Congés, & que le plus grand de ces désordres étoit d'avoir arrêté le progrès de la Religion Chrétienne parmi les Sauvages ; mais tout bien consideré, il fut jugé au Conseil du Roy que d'abandonner des Postes, après les avoir établis, & soûtenus avec tant de dépense, & après les avoir fait regarder à nos Alliés comme un avantage pour eux-mêmes, c'étoit exposer ces Peuples à la tentation de se donner aux Anglois.

On fut encore confirmé dans cette pensée par la nouvelle, qu'on eut que le Baron, ce fameux Chef Huron, dont j'ai déja fait connoître les pernicieux desseins, & le mauvais esprit, étoit allé s'établir près d'Orange avec trente Familles de sa Nation, & qu'il sollicitoit vivement les autres à l'y venir joindre. Il fut donc résolu de s'en tenir au projet, qui avoit été suggeré par MM. de Champigny & de Callieres, & il en arriva ce qui avoit été prédit par les Ecclesiastiques & les Missionnaires, que les choses reprirent assez promptement le même train, qu'elles alloient auparavant. C'est qu'il en est des passions, comme de la gangrene, qui ne se guérit qu'en coupant impitoyablement tout ce qui en est infecté.

Nos Alliés viennent au secours de la Colonie.

Vers la fin d'Août le Sieur de la Motte Cadillac, à qui M. de Callieres avoit fait sçavoir les bruits, qui couroient d'un armement destiné à la conquête du Canada, arriva à Montreal avec un grand nombre de François, & trois-cent Sauvages, Sakis, Pouteouatamis, Outaouais & Hurons, qu'il avoit eu l'adresse d'engager à venir au secours de la Colonie. Le Gouverneur Général étoit alors dans cette Ville, & dans l'audience, qu'il donna à ces Guerriers, il leur témoigna beau-

1697. coup de ſatisfaction de leur zéle, & ſurtout de l'ardeur, avec laquelle ils avoient pourſuivi les Iroquois pendant toute cette Campagne. En effet on comptoit plus de cent Tſonnonthouans, qu'ils avoient pris, ou tués depuis le printems.

Belle action d'un Chef Huron. Il venoit même de ſe paſſer une action très-vigoureuſe & très-bien conduite, où des Sauvages de ces quatre Nations avoient eu part. Les Iroquois s'étant mis en Campagne pour aller joindre le Baron, ainſi qu'ils en étoient convenus avec lui, quatre de leurs Découvreurs rencontrerent le Rat, ce fameux Chef Huron, dont nous avons déja tant parlé. Il étoit à la tête de cent cinquante Guerriers, & avoit mis pied à Terre dans le fond du Lac. Des quatre Iroquois, qui le découvrirent, deux furent tués d'abord, les deux autres demeurerent Priſonniers, & l'on apprit d'eux que leurs Gens n'étoient pas loin, qu'ils étoient au nombre de deux-cent cinquante; mais qu'ils n'avoient de Canots, que pour ſoixante au plus.

Sur cet avis le Rat s'avança avec toute ſa Troupe vers l'endroit, où on lui avoit dit que l'Ennemi étoit campé: lorſqu'il en fut à une portée de fuſil, il fit ſemblant d'être ſurpris & effrayé de leur nombre, & feignit de fuir. Auſſitôt ſoixante Iroquois ſe jettent dans leurs Canots pour le pourſuivre, le Rat pouſſa au large, & fit force de rames juſqu'à ce qu'il fût à deux lieuës de Terre. Alors il s'arrêta, ſe mit en bataille, eſſuia, ſans tirer, la premiere décharge des Iroquois, qui ne lui tuerent que deux Hommes, puis ſans leur donner le tems de recharger, il fondit ſur eux avec tant de furie, qu'en un moment tous leurs Canots furent percés, ou fracaſſés. Trente-ſept furent tués, quatorze furent pris, & le reſte ſe noya. Il y avoit parmi eux cinq des plus conſiderables Chefs de la Nation.

Le Rat étoit alors ſincérement attaché aux intérêts des François, & c'étoit lui ſeul, qui avoit empêché tous les Hurons de Michillimakinac de ſuivre le Baron dans la Nouvelle York. Il rendit dans le même tems un grand ſervice aux Miamis, en les avertiſſant de ſe défier du Baron; car il avoit pénétré que ce Perfide, ſous prétexte de faire alliance avec ces Sauvages, ne ſongeoit qu'à les trahir. Il étoit venu à Montreal avec M. de la Motte Cadillac, & il eut la premiere part aux careſſes du Gouverneur Général; mais les Sauvages ne ſe répaiſſent pas de fumée, & ceux-ci n'étoient point venus à

Montreal pour recevoir des complimens, ni même uniquement pour faire la guerre aux Anglois. 1697.

M. de Frontenac, qui les connoiſſoit, & qui ſçavoit à peu près tout ce qu'ils avoient dans l'ame, leur déclara que ceux, qui avoient quelque ſujet de ſe plaindre, pouvoient s'ouvrir à lui en toute liberté, & qu'il leur feroit faire toute la ſatisfaction, qu'ils ſouhaiteroient; mais il ajoûta qu'ils ſe gardaſſent bien de prendre le change, en s'affoibliſſant mutuellement, & qu'il étoit de leur intérêt de continuer à pouſſer vivement les Iroquois, qu'il étoit lui-même fort réſolu de ne point épargner.

Plaintes des Sauvages, & réponſe de M. de Frontenac.

Alors ONANGUICÉ, Chef des Pouteouatamis, Homme d'eſprit, & qui parloit bien, prit la parole au nom de tous, & dit qu'on leur promettoit ordinairement beaucoup plus qu'on n'avoit apparemment deſſein de leur tenir; qu'on les avoit ſouvent aſſûrés de ne les point laiſſer manquer de munitions, & qu'il y avoit plus d'un an, qu'on ne leur en avoit fourni aucunes; que les Anglois n'en uſoient pas de même avec les Iroquois, & que, ſi l'on continuoit à les abandonner de la ſorte, ils ne paroîtroient plus à Montreal.

Le Général répondit qu'à la vérité on ne leur avoit point envoyé cette année ce qu'on avoit accoûtumé de leur fournir tous les ans; mais qu'ils n'y perdroient rien; qu'il avoit eu beſoin de tout ſon Monde pour un grand deſſein de guerre, dont il ne pouvoit pas encore s'ouvrir à eux, & que dès qu'il pourroit diſpoſer d'un certain nombre de François, il n'auroit rien de plus preſſé, que de leur faire porter toutes les choſes, dont ils avoient beſoin. Ils parurent ſatisfaits de cette réponſe, & on ſe ſépara fort contens les uns des autres. Il paroît au reſte qu'on étoit dès lors tout-à-fait raſſûré au ſujet des Entrepriſes des Anglois contre le Canada, puiſque le Général congédia les Sauvages, ſans leur en parler.

Quelle étoit l'Entrepriſe, pour laquelle on lui avoit mandé de ſe tenir prêt.

Il étoit même uniquement occupé de l'Entrepriſe, pour laquelle il avoit eu ordre de tenir ſes Troupes prêtes, & qui étoit encore un myſtere pour lui, lorſque le ſeptiéme de Septembre M. DES URSINS mouilla devant Quebec. Cet Officier lui rendit une Lettre du Marquis de NESMOND, par laquelle il aprit qu'il s'agiſſoit de la conquête de la Nouvelle Angleterre, dont M. de Pontchartrain avoit formé le projet; mais que c'étoit une affaire manquée. Dans une Lettre, qu'il

1697. écrivit au Miniſtre le quinziéme d'Octobre ſuivant, il lui mande que ſes préparatifs étoient ſi avancés, que huit jours après avoir reçu les ordres, qu'il attendoit de lui, il auroit pu ſe mettre en marche.

Son avis ſur ce projet. Il ajoûte que de pareilles Expéditions ſont toujours fort incertaines, & demandent, pour les exécuter, beaucoup plus de tems, qu'on ne croit; qu'on ne doit jamais compter ſûrement ſur ces jonctions de Troupes, dont les unes viennent par Mer, & les autres par les Terres & par des Rivieres auſſi difficiles à remonter & à deſcendre, que le ſont celles du Canada, & que les difficultés de porter dans un Canot aſſez de vivres pour une grande Entrepriſe, eſt preſque inſurmontable. Puis venant à celle, dont il avoit été queſtion, il continuë ainſi.

„ Je prendrai encore la liberté de vous dire que la priſe de „ Manhatte étoit beaucoup plus utile pour la ſûreté de cette „ Colonie, & pour la délivrer des Iroquois, que celle de Ba„ ſton, dont elle n'eſt en aucune façon incommodée; que la „ premiere ſeroit auſſi plus facile à exécuter par les ſeuls Vaiſ„ ſeaux de Sa Majeſté, & les Troupes, qu'on en pourroit dé„ barquer, pendant que celles du Canada, pour faire diverſion, „ attaqueroient Orange, qui eſt à leur porte; mais encore il „ faudroit être averti de ſi bonne heure, qu'on eût, pour s'y pré„ parer, du tems au-delà de celui, qu'on pourroit juger néceſ„ ſaire; les ſaiſons étant ſi courtes dans ce Pays, qu'il ne faut „ point parler de rien entreprendre dans des lieux éloignés, „ qu'on n'ait au moins tout le mois de Septembre pour en reve„ nir, parce que les petites Rivieres & les Lacs gélent dès le „ le mois d'Octobre.

Plan d'Entrepriſe ſur Baſton. Cependant l'Entrepriſe ſur Baſton étoit très-bien concertée, & ne manqua, comme toutes celles de même nature, qui avoient précédé, que faute de diligence. Le Roy en avoit confié la conduite au Marquis de NESMOND, Officier de grande reputation, & lui avoit donné dix Vaiſſeaux de guerre, une Galiotte & deux Brûlots: auſſi la priſe de Baſton n'étoit-elle pas ſon unique objet. Il avoit ordre de faire en ſorte qu'il pût être hors de la Rade de Breſt, où s'étoit faite une partie de l'armement, le vint-cinquiéme d'Avril au plus tard, pour ſe rendre dans celle de la Rochelle, où il devoit trouver M. de MAGNON, Chef d'Eſcadre, avec les Vaiſſeaux armés à Rochefort.

Il

Il lui étoit commandé de faire enſuite toute la diligence poſſible pour arriver dans la Baye de Plaiſance, & prévenir les Anglois, qu'on diſoit être fort réſolus de reconquerir ce qu'ils avoient perdu l'année précédente dans l'Iſle de Terre-Neuve, & d'en chaſſer même entiérement les François. Au cas, qu'il trouvât les Ennemis occupés au ſiége de Plaiſance, il lui étoit ordonné de les attaquer, & ſupoſé qu'ils en fuſſent déja partis, il avoit ordre de les aller chercher, ſoit qu'ils euſſent réuſſi, ou non, & de les combattre. 1697.

Après les avoir battus, il devoit faire voile pour Pentagoët, & détacher en même tems un Vaiſſeau pour aller à Quebec donner avis de ſa marche au Comte de Frontenac, afin que ce Général pût ſe rendre à tems à Pentagoët avec les quinze-cent Hommes, qu'il devoit tenir prêts. Cette jonction faite, & les Troupes embarquées, la Flotte devoit, ſans perdre de tems, aller à Baſton, & cette Ville priſe, ſuivre la Côte juſqu'à Peſcadoué, ruinant toutes les Habitations le plus avant qu'il ſe pourroit dans les Terres, & de telle maniere, que les Anglois ne puſſent les rétablir de lontems.

Le grand âge du Comte de Frontenac avoit fait douter au Roy que ce Général fût en état de mener lui-même ſes Troupes & ſes Milices à cette Expédition, & Sa Majeſté lui avoit laiſſé ſur cela une liberté entiere, ou de marcher en Perſonne, ou de ſubſtituer en ſa place le Chevalier de Vaudreuil, lequel en ce cas ſeroit ſubordonné en tout au Marquis de Neſmond, au lieu que le Comte de Frontenac, s'il venoit, commanderoit ſans dépendance les Troupes de Terre.

Si après la priſe de Baſton, & le ravage de la Nouvelle Angleterre, il reſtoit encore du tems pour faire quelqu'autre conquête, la Flotte avoit ordre d'aller à Manhatte, & après avoir reduit cette Ville ſous l'obéiſſance du Roy, y laiſſer les Troupes du Canada, qui chemin faiſant pour retourner dans la Colonie, ravageroient la Nouvelle York. Telles étoient les inſtructions, qui furent données à M. de Neſmond, & envoyées à M. de Frontenac pour une Expédition, que le Roy avoit tellement à cœur, qu'il avoit permis au Premier de fortifier ſa Flotte des Navires deſtinés pour la Baye d'Hudſon, au cas qu'il les rencontrât à Plaiſance, & qu'il jugeât en avoir beſoin.

Comme on n'avoit pas encore reçu à la Cour la nouvelle

1697. du ſiége de Naxoat, lorſque ces inſtructions furent dreſſées, mais qu'elle y arriva peu de tems après, M. de Neſmond en mouillant dans la Rade de la Rochelle, y trouva de nouveaux ordres pour donner au Chevalier de Villebon tous les ſecours d'Hommes & de munitions néceſſaires à la conſervation, ou au rétabliſſement de ce Poſte, & ſitôt qu'il eut jetté les ancres dans la Baye de Plaiſance, on lui remit une Lettre du Comte de Pontchartrain, par laquelle ce Miniſtre lui donnoit avis qu'il devoit partir inceſſamment de Portugal dix-huit Bâtimens Anglois chargés de ſel ſous l'eſcorte d'un Vaiſſeau de guerre pour aller faire en Terre-Neuve la pêche de la Morue, & qu'il fît ce qu'il pourroit pour ne les pas manquer.

Ce qui fait manquer cette Entrepriſe

Il lui ajoûtoit encore que, s'il étoit aſſez heureux pour battre la Flotte Ennemie, l'intention du Roy étoit qu'il fît une excurſion le long de la Côte Orientale de Terre-Neuve, pour prendre, ou brûler tous les Bâtimens des Anglois, qu'il y rencontreroit; mais M. de Neſmond étoit parti bien tard pour exécuter tant, & de ſi grandes Entrepriſes. D'ailleurs les vents contraires le retinrent plus de deux mois en Mer. De ſorte qu'il n'arriva à Plaiſance, que le vintquatre de Juillet.

Il n'y aprit aucune nouvelle des Anglois, ſur quoi il tint un grand Conſeil de guerre pour déliberer s'il étoit à propos d'aller ſur le champ à Baſton; tous opinerent pour la négative, & leurs raiſons furent qu'il n'étoit pas de la prudence de prendre aucun parti, qu'on ne fût inſtruit des démarches des Ennemis, & que, de quelque diligence, qu'on uſât pour avertir le Comte de Frontenac, les Troupes du Canada ne pouvoient ſe rendre à Pentagoët avant le dixiéme de Septembre; qu'alors la Flotte, qui n'avoit plus que pour cinquante jours de vivres, ſeroit abſolument hors d'état de rien entreprendre.

Le parti, que prend M. de Neſmond.

Il n'y avoit rien à repliquer à ces raiſons, & M. de Neſmond s'y rendit, bien chagrin de ſe voir échaper des mains une conquête, dont le ſuccès lui avoit d'abord paru immanquable. Il dépêcha ſur le champ à Quebec M. des Urſins, avec tous les Bâtimens deſtinés pour le Canada, & qui étoient venus juſqu'à Plaiſance ſous ſon eſcorte; mais il lui enjoignit expreſſément, s'il rencontroit la Flotte Angloiſe dans le Fleuve, ou dans le Golphe de S. Laurent, de venir en diligence lui en donner avis.

1697.

Il ſe rendit enſuite à la Baye *du grand Burin*, qui eſt à vint-deux lieuës à l'Oueſt de Plaiſance, pour y attendre des nouvelles de quelques Navires, qu'il avoit envoyés à la découverte, & pour être plus à portée d'en recevoir de M. des Urſins, qu'il avoit averti qu'il ſe trouveroit là. La raiſon de cette démarche étoit que, s'il eût été ſurpris par la Flotte Angloiſe dans la Baye de Plaiſance, il eût été obligé d'entrer dans le Port, au lieu qu'étant au grand Burin, il ſe trouveroit au vent des Ennemis, pour arriver ſur eux.

Il retourne en France.

Au commencement d'Août il eut avis par des Priſonniers que les Anglois ſe fortifioient à S. Jean, ſur quoi il aſſembla de nouveau le Conſeil de guerre, où il fut décidé tout d'une voix qu'il falloit y aller, avant que les fortifications fuſſent achevées. C'étoit pourtant beaucoup moins l'envie de prendre S. Jean, qui étoit le motif de cette réſolution, que l'eſperance d'y trouver un grand nombre de Vaiſſeaux, dont on croyoit pouvoir ſe rendre Maître fort aiſément; car les mêmes Priſonniers, dont je viens de parler, avoient aſſûré qu'ils y en avoient laiſſé trente-quatre, parmi leſquels il y avoit pluſieurs Navires de guerre.

Les uns, au nombre de vint-trois, étoient partis de Pleymouth le quatorziéme d'Avril ſous la conduite de l'Amiral NORIS, & ils étoient arrivés à S. Jean le dix-ſeptiéme de Juin. Les autres avoient aporté d'Irlande mille Hommes de Troupes reglées, commandés par le Colonel GUIPSON. La Flotte fit donc voile pour la Côte Orientale de Terre-Neuve; mais elle n'y trouva plus de Vaiſſeaux, & comme la ſaiſon étoit trop avancée pour demeurer plus lontems dans ces Mers, le Marquis de Neſmond fut contraint, à ſon grand regret, de retourner en France, ſans avoir eu occaſion de tirer un ſeul coup de canon, après s'être flatté de l'eſperance de faire une des plus glorieuſes Campagnes de toute cette guerre.

Projet d'une Pêche ſédentaire dans le Fleuve S. Laurent.

La Nouvelle France vit former cette même année un projet beaucoup moins éclatant; mais qui n'auroit peut-être pas été moins utile, & qui auroit ſans doute eu un heureux ſuccès, ſi celui, qui en fut l'Auteur, avoit été ſecondé autant qu'il méritoit de l'être. Il y avoit déja quelque tems que pluſieurs Négocians s'étoient aſſociés pour établir des Pêches ſédentaires en Canada; mais ils n'avoient encore pu convenir d'un lieu ſûr & commode pour une pareille Entrepriſe. L'Au-

1697. teur de cette Aſſociation étoit le Sieur Riverin, dont j'ai déja parlé : c'étoit un Homme entendu, actif, entreprenant, & que les obſtacles ne rebutoient point. Il vint enfin à bout, après bien des difficultés, de faire accepter le Havre du Montlouis, ſitué ſur la Côte Méridionnale du Fleuve S. Laurent, entre les Monts Notre Dame, & à peu près à moitié chemin de Quebec à la pleine Mer.

Deſcription de Montlouis. Ce Havre eſt l'embouchure d'une jolie Riviere, le mouillage y eſt fort bon, & on n'y eſt expoſé dans la Rade, qu'au ſeul vent du Nord, qui ſouffle très-rarement en Eté. La Riviere peut recevoir des Bâtimens de cent tonneaux : ils y ſont à l'abri de tous les mauvais tems, & à couvert des Ennemis, parce qu'on n'y peut entrer, que quand la marée eſt haute, & que quand elle eſt baſſe, il n'y reſte pas deux pieds d'eau, quoique dans la Riviere même ils puſſent toujours être à flot. D'ailleurs cette entrée eſt très-facile à défendre, ayant d'un côté des Montagnes inacceſſibles, & de l'autre une langue de terre, qui fait une Preſqu'Iſle d'une portée de mouſquet de largeur au plus, & ſur laquelle on peut conſtruire un Fort.

Son utilité. Cette même langue de terre eſt auſſi très-propre à ſécher le Poiſſon, que j'ai obſervé ailleurs être très-abondant ſur cette Côte depuis le Cap des Roſiers, qui eſt à l'entrée du Fleuve, juſqu'à la Riviere de *Matane*, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de près de quatrevint lieuës. On peut même faire la Pêche des Baleines encore quinze lieuës plus haut. Pour ce qui eſt du terrein de Montlouis, il eſt propre à produire du froment, & toutes ſortes de grains, & l'on y trouve de fort bons pâturages.

Tous les Navires, qui montent à Quebec, paſſent à la vûë de Montlouis, & il eſt étonnant qu'on n'ait pas encore reconnu l'utilité, qu'on retireroit de ce Poſte, en le peuplant, pour ſecourir les Bâtimens, qui pourroient ſe trouver en peine, & manquer d'eau & de vivres, dans une navigation auſſi longue & auſſi périlleuſe, que celle du Fleuve S. Laurent. Avec cela, dès le tems, dont je parle, on y avoit découvert une carriere d'ardoiſe ; mais ce n'eſt que depuis quelques années, qu'on a ouvert les yeux ſur un avantage, qui rendroit les incendies & moins fréquens, & moins terribles qu'ils l'ont été juſqu'ici dans la Nouvelle France.

Il y a auſſi beaucoup de ſalpêtre en ce lieu-là, & un Sauvage aporta un jour au Sieur Riverin un morceau de cuivre très-pur, qu'il aſſûroit avoir trouvé dans une Ravine entre deux Montagnes. Enfin quelques Particuliers s'étant aviſés d'aller pêcher dans ce Havre, y firent une très-abondante Pêche, quoiqu'ils manquaſſent de bien des choſes néceſſaires pour ce travail, & ce fut ſur leur raport, que les Aſſociés du Sieur Riverin conſentirent à y faire leur Etabliſſement. 1697.

Tout étoit dans la meilleure diſpoſition du Monde, pluſieurs Habitans étoient déja partis en Chaloupe pour s'y rendre, & un Navire chargé de ſel & de toutes ſortes de proviſions étoit dans la Rade de Quebec, n'attendant plus que le vent pour lever les ancres, lorſque vers la fin de May le Comte de Frontenac reçut l'ordre, dont j'ai parlé, de ſe tenir en garde contre les Anglois, & de ne permettre à aucun Bâtiment de deſcendre le Fleuve. Il fallut obéir, & ce contretems fâcheux dégoûta entiérement les Aſſociés du Sieur Riverin. Il ne ſe rebuta pourtant pas, il ſçut encourager le petit nombre d'Habitans, qui étoient déja à Montlouis, & l'année ſuivante la Pêche & la récolte y furent ſi abondantes, que tout le Monde reprit cœur. Nous verrons en ſon lieu ce qui a empêché que la ſuite n'ait répondu à de ſi heureux commencemens. Ce qui fait échouer ce projet.

Cependant une bonne partie des Troupes & des Milices avoit été ſous les armes depuis le commencement de la belle ſaiſon juſqu'à la fin de l'automne, d'abord préparée à bien recevoir l'Ennemi, qu'on attendoit, enſuite diſpoſée à exécuter les ordres de la Cour, quelques qu'ils puſſent être; mais ſi ces préparatifs ne ſervirent, ni à chaſſer une ſeconde fois les Anglois de devant Quebec, ni à faire des conquêtes ſur eux, ils contînrent du moins les Iroquois, & procurerent aux Habitans une tranquillité, dont ils avoient preſque perdu juſqu'au ſouvenir. Effet des grands préparatifs de M. de Frontenac.

Il ne reſtoit plus qu'à humilier ces Barbares de maniere à les mettre entiérement, & pour toujours hors d'état de troubler la Colonie; ce qui paroiſſoit facile avec les Forces, qu'on avoit ſur pied; mais avant que de prendre ſur cela une derniere réſolution, le Comte de Frontenac voulut voir ce que produiroient les propoſitions, qu'il avoit faites au mois de Novembre aux quatre Cantons Supérieurs. Ces Cantons lui

1697. avoient envoyé des Députés pour lui demander la paix, & après leur avoir déclaré à quelles conditions il vouloit bien la leur accorder, il leur avoit donné, pour ſe réſoudre, juſqu'au mois de Juin de l'année ſuivante, en les obligeant de lui laiſſer des ôtages.

Ce Général leve un Parti, & le congedie.

Il projetta enſuite d'envoyer cinq cent Hommes contre les Agniers, qui ſeuls n'avoient fait aucune démarche pour ſe reconcilier avec lui; mais lorſque tout étoit prêt pour cette Expédition, il changea d'avis, ſous prétexte, que les neiges n'étoient pas aſſez bonnes pour marcher deſſus en raquettes. Peut-être n'avoit-il eu deſſein que de faire peur aux Agniers, qu'il ſçavoit bien n'être pas en état de lui réſiſter, & qu'il ne croyoit pas aſſez imprudens pour s'expoſer à voir leurs Villages ruinés : ils ne s'en émeurent pourtant pas davantage, ce qui le mortifia beaucoup. D'ailleurs les Iroquois Chrétiens, que ſes préparatifs avoient empêché de faire leur chaſſe, & qui avoient ſans doute compté de s'en dédommager aux dépens des Agniers, lui demanderent qu'il leur fournît de quoi vivre, & il fallut les contenter.

Nouvelle Ordonnance du Roy contre les Coureurs de Bois.

Il avoit reçu par les derniers Vaiſſeaux une nouvelle Ordonnance du Roy, qui l'inquiettoit encore plus que les affaires des Iroquois : elle portoit défenſe à tous Officiers & Soldats, qui ſeroient en Détachement dans les Poſtes éloignés, d'y faire aucun commerce, à peine, pour les Officiers, de caſſation & de dégradation des armes, & pour les Soldats, des Galeres. La même peine étoit reſervée aux Voyageurs, dont Sa Majeſté ne vouloit pas qu'on y ſouffrît aucun, enjoignant aux Commandans d'arrêter tous ceux, qui s'y rencontreroient, & de les envoyer dans la Colonie, où on leur feroit leur procès.

M. de Frontenac fait ſur cela des remontrances.

M. de Frontenac ne ſe rendit point encore, & d'autant plus perſuadé qu'il y avoit beaucoup à riſquer dans l'exécution de ces nouveaux ordres, que la premiere publication, qui en avoit été faite, avoit excité quelques murmures, & quelques mouvemens, il ſe crut permis de faire des remontrances au Conſeil. Elles furent inutiles, & voici la réponſe, que lui fit M. de Pontchartrain par une Lettre dattée du vintuniéme de Mars de l'année ſuivante.

Réponſe de M. de Pontchartrain.

» Sa Majeſté a été fort ſatisfaite de l'activité, avec laquelle » vous aviez diſpoſé toutes choſes pour aller joindre M. de

Neſmond, ſi les tems lui avoient permis d'exécuter les ordres, qu'il avoit reçus. J'ai lu avec attention ce que vous m'écrivez ſur la ſuppreſſion des Congés : vous voulez bien que je vous diſe que vous avez donné un peu trop de créance à des Gens, qui par principe d'avidité ſoûtiennent le parti de la traite dans les Bois. Si vous aviez voulu faire attention aux inconveniens, qu'elle a produits, vous auriez condamné plus vivement un auſſi mauvais uſage. « 1697.

On a voulu vous faire aprehender que les Sauvages nos Alliés ne ſe joignent aux Iroquois pour nous faire la guerre, ſi nous ceſſons d'aller traiter avec eux dans les Bois ; je vous avouë que je n'en comprends pas bien la raiſon, & il me paroît que nous devons en attendre un effet contraire, pourvû qu'on prenne la peine d'expliquer aux Sauvages que Sa Majeſté, en faiſant cette défenſe, a eu intention de leur faire avoir les marchandiſes des François de la premiere main, de leur permettre de vendre les leurs avec une entiere liberté, & de leur procurer le profit de la traite avec les Sauvages, qui ſont au-delà d'eux.

Vous ſçavez trop bien l'Hiſtoire du Canada, pour ignorer que la guerre, que nous ſoûtenons depuis tant d'années contre les Iroquois avec tant de ſoins & de dépenſe, ne vient que de ce que feu M. de la Barre avoit voulu faire le commerce avec les Nations plus éloignées. Ces Sauvages, qui ſont à préſent dans l'alliance des Anglois, ne ſeroient pas lontems à ſe déclarer contr'eux, ſi les Anglois vouloient paſſer par leur pays, pour aller traiter directement avec les autres Sauvages.

Cette Lettre n'eut point d'autre effet, que la publication de la derniere Ordonnance du Roy, que M. de Frontenac fit faire ſur le champ ; mais la conſervation des Poſtes avancés, que le Roy avoit accordée ſur les repreſentations de l'Intendant & du Gouverneur de Montreal, fit bientôt reprendre le deſſus aux congés, & au commerce, qu'on vouloit abolir.

Divers avantages de nos Alliés.

Pour revenir aux Iroquois, ce qui contribuoit le plus à entretenir M. de Frontenac dans l'eſperance d'une paix prochaine & durable avec cette Nation, c'eſt qu'eux & les Anglois avoient été aſſez mal menés par nos Alliés pendant la Campagne précédente. Les Abénaquis l'avoient terminée par un coup d'une grande vigueur, s'étant rendus Maîtres, la ha-

1697. che à la main, d'un Fort, qui n'étoit qu'à ſix lieuës de la Capitale de la Nouvelle Angleterre, & dont la Garniſon avoit été toute priſe, ou tuée. A peu près dans le même tems vingt Iroquois étant allés pour ſurprendre les Outaouais, furent découverts, & entiérement défaits par des Hurons.

Mais ce qui acheva de conſterner ces fiers Ennemis, ce fut l'échec, qu'ils reçurent dans le voiſinage de Catarocouy. La Chaudiere Noire, ce Chef Onnontagué, dont nous avons déja parlé pluſieurs fois, & celui de tous les Capitaines Iroquois, qui avoit alors le plus de crédit dans ſa Nation, s'approcha de ce Fort avec environ quarante Guerriers, ſous prétexte d'une chaſſe, & pour mieux cacher ſon jeu, envoya dire à M. de la Gemeraye, qui y commandoit, que les anciens des quatre Cantons ſupérieurs devoient partir inceſſamment pour aller conclurre la paix à Quebec. Il diſoit vrai, & ces Députés étoient ceux, dont nous avons parlé, il n'y a pas lontems.

Belle action de trente jeunes Algonquins.

Mais comme on le connoiſſoit Ennemi perſonnel des François, & que d'ailleurs ſes Envoyés, ou d'eux-mêmes, ou par ſon ordre, eurent l'imprudence d'ajoûter que pendant cette négociation la Jeuneſſe Iroquoiſe devoit aller attaquer les Outaouais, pour ſe venger des grandes pertes, que ces Sauvages avoient cauſées depuis un an aux Iroquois, on ne douta point qu'il n'eût quelque mauvais deſſein. M. de la Gemeraye ne voulut pourtant point prendre ſur lui de l'attaquer dans un tems, où il ſçavoit que ſon Général étoit effectivement en pourparler avec les Cantons: il ſe contenta de ſe tenir ſur ſes gardes; & de faire ſçavoir à M. de Frontenac ce qui ſe paſſoit.

Il en reçut réponſe de ne rien entreprendre contre les Iroquois; mais de tâcher de ſe ſaiſir ſans bruit de quelques-uns des Principaux du Parti de la Chaudiere Noire, & de les lui envoyer. Sa Lettre arriva trop tard. Tandis que les Iroquois chaſſoient avec beaucoup de confiance derriere Catarocouy, trente-quatre Algonquins, dont on aſſûre que le plus âgé n'avoit pas vint ans, les ſurprirent près d'un lieu nommé *Quinté*, en tuerent la moitié, parmi leſquels fut le Chef même, prirent ſa Femme, firent quelques Priſonniers, & une ſi belle victoire ne leur coûta que ſix des leurs.

Mort d'Oureouharé.

Oureouharé arriva à Quebec à peu près dans le même tems, qu'on y reçut cette nouvelle: il aſſûra M. de Frontenac

que

que ſon Canton de Goyogouin étoit ſincérement diſpoſé à la paix, & on le crut, parce qu'on étoit perſuadé qu'il ne l'eût pas dit, ſi la choſe n'eût été vraye. Peu de jours après il tomba malade d'une pleureſie, qui l'emporta aſſez bruſquement. Il mourut en vrai Chrétien, & fut enterré avec les mêmes honneurs, que l'on a accoûtumé de rendre aux Capitaines des Compagnies. 1698.

Son éloge.

On dit que le Miſſionnaire, qui l'aſſiſta pendant ſa maladie, lui parlant un jour des opprobres & des ignominies de la Paſſion du Sauveur des Hommes, il entra dans un ſi grand mouvement d'indignation contre les Juifs, qu'il s'écria : *Que n'étois-je-là, je les aurois bien empêché de traiter ainſi mon Dieu.* Il falloit que ce Sauvage eût dans le caractére quelque choſe de fort aimable ; car je trouve dans pluſieurs Mémoires que toutes les fois qu'il paroiſſoit, ſoit à Quebec, ſoit à Montreal, le Peuple lui donnoit mille témoignages d'amitié. Le Comte de Frontenac le regretta d'autant plus, qu'il comptoit toujours ſur ſon crédit pour la concluſion de l'accommodement avec les Iroquois, qu'il avoit tant à cœur, & dont il ne ceſſa jamais de ſe flatter.

On reçoit en Canada le premier avis de la paix.

Au mois de Février quatre Anglois arriverent d'Orange à Montreal, apparemment pour traiter de l'échange des Priſonniers, & ce fut par eux qu'on eut les premiers avis de la paix entre les Puiſſances de l'Europe. Ils furent confirmés au mois de May par l'arrivée du Colonel Schuiller, Major d'Orange, & du Miniſtre Dellius, qui ramenoient dix-neuf Priſonniers François. Ils préſenterent auſſi à M. de Frontenac une Lettre du Chevalier de Bellomont, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, dattée de *Newyork* (*a*) du vint-deux Avril, & dont voici la traduction, telle que M. de Pontchartrain la reçut au retour des Vaiſſeaux.

Lettre du Gouverneur Général de la N. Angleterre à M. de Frontenac.

« Le Roy m'ayant fait l'honneur de me nommer Gouverneur de pluſieurs de ſes Provinces en Amerique, & entr'autres de celle de la Nouvelle York, j'ai jugé, en même tems que je vous fais mes complimens, de vous faire auſſi part de la paix, qui a été concluë entre le Roy & les Confédérés, & le Roy Très-Chrétien, dont je vous envoye les articles. La paix fut publiée à Londres au mois d'Octobre dernier, peu de tems avant mon départ d'Angleterre ; mais comme mon «

(*a*) Manhatte.

1698. „ voyage a été long, ... je n'ai pu arriver ici que le ſecond
„ du courant.

„ J'envoye cette Lettre par M. le Colonel Schuiller, Mem-
„ bre du Conſeil du Roy en cette Province, accompagné de
„ M. Dellius, tous deux Gens de condition & de mérite, pour
„ vous marquer l'eſtime, que je fais d'une Perſonne de votre
„ rang. Ces Meſſieurs vous ameneront tous les Priſonniers Fran-
„ çois, qui ſe ſont trouvés entre les mains des Anglois de cette
„ Province. Pour ce qui eſt de ceux, qui ſont Priſonniers avec
„ nos Indiens, j'envoyerai ordre qu'on les mette en liberté au
„ plûtôt, avec une bonne Eſcorte, ſi cela eſt néceſſaire pour ...
„ les conduire en toute ſûreté à Montreal. Je ne doute pas,
„ Monſieur, que de votre côté, vous ne donniez auſſi ordre
„ pour faire rélâcher tous les Sujets du Roy, que l'on a fait
„ Priſonniers chez vous pendant la guerre, tant Chrétiens, qu'In-
„ diens, afin que la bonne correſpondance, & un libre com-
„ merce, qui ſont les fruits ordinaires de la paix, ſoient renou-
„ vellés de part & d'autre, conformément à la bonne union,
„ qu'elle a cauſée entre les Rois nos Maîtres.

Réponſe de M. de Frontenac.

M. de Frontenac lui répondit par une Lettre dattée du huitiéme de Juin, où, après lui avoir rendu politeſſe pour politeſſe, il lui marque que bien qu'il n'eût pas encore reçu de la part du Roy, ſon Maître, la confirmation de la paix, il ne fera aucune difficulté de remettre à MM. Schuillier & Dellius ceux des Anglois & des Flamands, qui ſont Priſonniers dans ſon Gouvernement, & qui voudront bien s'en retourner; qu'il n'a jamais refuſé de faire ces échanges dans le fort même de la guerre, malgré les mauvais traitemens, que M. de Villieu, Capitaine, & pluſieurs autres François avoient reçus de la part des Anglois, & les capitulations plus d'une fois violées; qu'il eſt perſuadé qu'il n'aprouvera pas ces procédés, & qu'il ne ſouffrira pas plus lontems que le Capitaine Baptiſte Flibuſtier ſoit retenu dans les chaînes, & traité avec la derniere rigueur.

Il dit enſuite qu'il ne peut comprendre qu'il ait chargé MM. Schuillier & Dellius de redemander les Iroquois Priſonniers dans la Nouvelle France, en promettant de faire rendre les François, qui ſont chez eux; que ces Peuples étant depuis l'automne dernier en pourparler avec lui, & lui ayant laiſſé un ôtage pour ſûreté de leur parole, c'eſt à eux, qu'il a à

faire ; qu'il eſt inutile qu'il ſe donne la peine de ſe mêler de cette négociation, puiſque ce ſont des Enfans déſobéiſſans à leur Pere, & qui ont toujours été ſous la domination du Roy, avant même que les Anglois ſe ſoient rendus Maîtres de la Nouvelle York ; qu'il a des ordres ſi précis de ne point ſe départir de ce principe, qu'il ne peut ſe diſpenſer d'y obéir juſqu'à ce qu'il en ait reçu de contraires ; que quelques difficultés, qui ſe rencontrent ſur cet article, elles n'altereront point la bonne intelligence, qu'il prétend entretenir avec lui ; qu'il a pris de bonnes meſures pour empêcher les Sauvages domiciliés dans la Colonie Françoiſe de continuer leurs hoſtilités contre les Habitations Angloiſes, & cela immédiatement après avoir reçu les premieres nouvelles de la paix ; qu'il a donné le même avis aux Canibas, & aux autres Sauvages établis du côté de l'Acadie ; mais que comme ils ſont fort éloignés de lui, & fort irrités de ce qu'on retient Priſonniers à Baſton pluſieurs de leurs Gens, il apréhende qu'ils ne ſe portent à quelque extrêmité fâcheuſe, ſi on ne les ſatisfait au plûtôt ſur ce point ; que juſqu'à ce que cela ſoit fait, il ne peut les obliger à rendre les Priſonniers Anglois, qui ſont parmi eux, & qu'il les croit d'autant plus autoriſés à ne ſe point relâcher ſur cet article, qu'ils ont ſouvent été les Dupes de leur bonne foi, ayant rendu en différentes occaſions des Anglois, ſans avoir pu retirer aucun des leurs. 1698.

Meſſieurs Schuiller & Dellius partirent avec cette réponſe, fort charmés des bonnes manieres, & du gracieux accueil, que leur avoit fait le Comte de Frontenac. Environ deux mois après quelques Iroquois du Sault S. Louis vinrent trouver ce Général, & lui aprirent des nouvelles des Agniers, qui lui firent beaucoup de plaiſir. Ils arrivoient de ce Canton, où ils étoient allés rendre viſite à leurs Parens, ce que ces Sauvages, dans le plus fort même de la guerre, ne pouvoient s'abſtenir de faire de tems en tems : nous avons vû les ombrages, qu'en prit plus d'une fois le Comte de Frontenac ; mais, ni lui, ni leurs Miſſionnaires n'avoient jamais pu les corriger ſur cela.

Conduite des Agniers à l'égard du Chevalier de Bellomont.

Ils raporterent donc que pendant leur ſejour dans leur Pays le Chevalier de Bellomont y avoit tenu un grand Conſeil, où avoient aſſiſté les Anciens des cinq Cantons ; que les Agniers avoient débuté par lui déclarer qu'ils étoient les Mai-

1698. tres de leurs Terres ; qu'ils y étoient établis lontems avant que les Anglois y euſſent paru ; que pour lui faire voir que tous les lieux occupés par la Nation lui apartenoient en propre, ils alloient jetter au feu tous les papiers, qu'on leur avoit donnés, ou qu'ils avoient ſignés en diverſes occaſions, ce qu'ils firent ſur le champ.

Propoſitions de ce Gouverneur aux Iroquois.

Il eſt vrai qu'à cette déclaration, ils ajoûterent une propoſition, qui le raſſûra un peu, & l'engagea à diſſimuler ſon reſſentiment, ce fut d'arrêter les Sauvages du Sault Saint Louis, qui étoient chez eux, juſqu'à ce que le Comte de Frontenac leur eût renvoyé tous les Iroquois, qu'il retenoit. Il n'oſa néanmoins conſentir à cette perfidie, dont il apréhendoit que l'odieux ne retombât ſur lui. Il ajoûta même que les Cantons ne devoient pas s'étonner ſi leurs affaires étoient dans un mauvais état, & que pour avoir la paix avec les François, ils devoient la demander par une Députation générale de toute la Nation ; qu'il vouloit leur procurer cette paix ſi néceſſaire à leur conſervation ; mais que pour le mettre en état de terminer cette grande affaire à leur avantage, il étoit à propos qu'ils lui remiſſent tous leurs Priſonniers, & qu'il ſe chargeoit de les faire conduire à Montreal.

Il leur dit enſuite qu'il ſçavoit que de tout tems ils avoient fait la guerre aux Nations, qui ſe diſoient Alliés des François ; qu'il leur laiſſoit la liberté de la continuer, ou de faire la paix ; mais qu'il leur défendoit toute hoſtilité contre les François, & contre les Sauvages domiciliés parmi eux. Puis s'adreſſant aux Iroquois du Sault S. Louis, il leur dit qu'il étoit charmé de les voir ſur ſes Terres ; qu'ils y ſeroient toujours les bien venus, & qu'il falloit oublier tout le paſſé. Il accompagna ces marques d'amitié de préſens, qu'ils accepterent ; mais ils lui dirent qu'ils ne pouvoient lui faire de réponſe, ni prendre avec lui aucun arrangement, parce qu'ils n'avoient pour cela aucune Commiſſion de leurs Anciens, ni de leur Pere Ononthio.

Les Iroquois paroiſſent diſpoſés à la paix.

M. de Frontenac leur demanda ce que les Anciens avoient répondu au Chevalier de Bellomont ſur la propoſition de lui livrer tous leurs Priſonniers : Ils dirent qu'ils l'avoient agréée ; mais ſans marquer le tems, auquel cela ſe feroit. Le Général comprit que le Gouverneur Anglois & les Iroquois ſe ménageoient mutuellement, & ſe défioient les uns des autres; que

ces Derniers étoient bien aiſes de s'apuyer du Premier, pour faire leurs conditions meilleures, & que le Gouverneur vouloit profiter de l'occaſion, pour établir le droit de Souveraineté de la Couronne d'Angleterre ſur les Cantons ; mais qu'il ne ſeroit pas impoſſible de ſe ſervir de ces diſpoſitions des uns & des autres, pour les diviſer, & que pour y parvenir, le plus ſûr étoit de gagner les Iroquois, en leur faiſant obſerver que les Anglois vouloient diſpoſer en Maîtres de leur Pays & de leurs Perſonnes. 1698.

Dans cette vûë, comme il eut apris ſur ces entrefaites que des Agniers étoient venus au Sault S. Louis, pour y viſiter auſſi leurs Parens, non-ſeulement il envoya recommander à ceux-ci de les bien recevoir ; mais il les fit même inviter à aller à Montreal, où par ſon ordre on n'oublia rien pour les bien regaler, & pour leur témoigner la joye, qu'on avoit de les voir. Ils y furent ſenſibles, & ils reſterent dans cette Ville aſſez lontems, avec une confiance, dont le Peuple augura bien pour l'avenir. Les plus éclairés ne s'y fioient pourtant pas ; mais c'étoit quelque choſe de bien flatteur pour ces Sauvages, de ſe voir ainſi recherchés de deux Puiſſances, dont chacune pouvoit les détruire en moins d'une Campagne, & dont ils avoient ſçu mettre ſi utilement en œuvre la jalouſie mutuelle, pour ſe faire craindre, & en quelque façon reſpecter de l'une & de l'autre. M. de Frontenac entreprend de les gagner.

Une ſeconde Lettre, que le Comte de Frontenac reçut du Chevalier de Bellomont, & qui étoit dattée de la Nouvelle York, du treiziéme d'Août, confirma ce Général dans la penſée, qu'il n'y avoit rien de mieux à faire dans la conjoncture préſente, que de travailler à inſpirer aux Cantons de la défiance des Anglois, ou plûtôt d'augmenter de telle ſorte celle, qu'ils avoient déja, qu'elle les engageât dans quelque démarche convenable à nos intérêts. J'ai cru qu'on verroit volontiers cette Lettre, & la réponſe, qu'y fit le Comte de Frontenac.

Seconde Lettre du Chevalier de Bellemont.

« Je ne fais que d'arriver des Frontieres, où .... j'ai eu une conference avec nos cinq Nations d'Indiens, que vous apellez Iroquois. Ils m'ont prié avec grande inſtance de les continuer ſous la protection du Roy, mon Maître, ayant proteſté en même tems une inviolable ſujetion & fidélité à Sa Majeſté, & s'étant plaints des outrages, que leur ont faits vos «

1698. „ François & vos Indiens du Canada, au préjudice du Traité de
„ Paix, dans lequel ils ſe croyoient compris en vertu de la fi-
„ délité, qu'ils doivent au Roy, comme ſes Sujets. Ils m'ont auſſi
„ remontré que vos Gens ont pris, ou enlevé quatre-vint qua-
„ torze des leurs, depuis la publication de la Paix, ce qui me
„ ſurprend beaucoup, d'autant qu'on a toujours regardé les Iro-
„ quois, ou cinq Nations Indiennes, comme Sujets de la Cou-
„ ronne d'Angleterre, ce qui ſe peut faire voir à tout le Monde
„ par des preuves autentiques & ſolides.

„ Mais à ce que je vois par votre Lettre du huitiéme de Juin
„ dernier, il me ſeroit inutile de prouver, puiſque vous me di-
„ tes poſitivement que vous avez des ordres ſi précis .... que
„ vous ne ſçauriez les outrepaſſer, que vous n'en ayez reçu de
„ nouveaux .... Vous ſçavez fort bien que les courſes & hoſ-
„ tilités, que vos Gens faiſoient ſur nos Indiens avant la der-
„ niere guerre, furent la principale cauſe, pour laquelle le Roy
„ déclara la guerre à la France, comme il eſt ſignifié dans la Dé-
„ claration, de ſorte que je m'étonne que vous vouliez la con-
„ tinuer .... à nos Indiens, puiſque c'eſt une manifeſte con-
„ travention au Traité.

„ Le Roy, mon Maître a, Dieu merci, trop de pénétration
„ dans les affaires, & le cœur trop grand, pour renoncer à
„ ſon droit; & pour moi, j'ai ſes intérêts trop à cœur, pour
„ laiſſer faire à vos Gens la moindre inſulte à nos Indiens, &
„ ſurtout pour ſouffrir qu'ils les traitent en Ennemis. Pour cela
„ je leur ai donné ordre d'être ſur leurs gardes, & en cas qu'ils
„ ſoient attaqués, de faire main baſſe ſur tous, ſur les Fran-
„ çois, comme ſur les Indiens, leur ayant fourni tous les ſe-
„ cours, dont ils avoient beſoin. Vous voyez, Monſieur, que
„ je ne fais pas difficulté de vous dire tout mon procédé .....
„ dont je ſuis aſſûré d'être avoué du Roy, mon Maître.

„ Pour vous faire voir le peu d'état, que nos cinq Nations
„ d'Indiens font de vos Jeſuites & autres Miſſionnaires, ils
„ m'ont fait des prieres réitérées pour m'engager à les chaſſer
„ de chez eux, me remontrant qu'ils en étoient oprimés, & ils
„ m'ont conjuré de leur faire venir de nos Miniſtres Proteſtans,
„ pour les inſtruire dans la Religion Chrétienne; ce que je leur
„ ai promis, & vous avez bien fait de défendre à vos Miſſion-
„ naires de s'en plus mêler, s'ils ne veulent ſubir la punition,
„ qu'ordonnent les Loix d'Angleterre, & qu'aſſûrément je ferai

exécuter toutes les fois, qu'ils tomberont entre mes mains, « 1698.
& les Indiens m'ont promis de me les amener Priſonniers. «

Au reſte, ſi vous ne faites ceſſer les actes d'hoſtilité de votre « côté, on s'en prendra à vous de toutes les ſuites, qui pourront arriver, & je laiſſerai à juger à tout le Monde qui aura « le plus de tort, ou de vous, ou de moi? vous, pour avoir ralumé la guerre; moi, pour défendre nos Indiens contre vos « Entrepriſes. «

Ces Sauvages vouloient bien me mettre entre les mains « tous les Priſonniers, qu'ils ont faits ſur vous pendant la guerre, & dont le nombre étoit de plus de cent, à condition, que « je leur aſſûraſſe que de votre côté vous relâcheriez tous ceux, « que vous retenez de leurs Gens; mais je n'ai pas voulu me « charger de tout cela, que je n'euſſe ſçu encore une fois votre « réſolution. Je vous envoye pourtant quatre Priſonniers Fran- « çois, que nos Indiens avoient amenés à Orange, avec mon « Paſſeport pour les conduire en Canada. Si vous conſentez à « un échange de Priſonniers de part & d'autre, vous ferez bien « de m'en avertir, afin que je faſſe aſſembler ceux des Vôtres, « qui ſont entre les mains de nos Indiens. «

L'on me mande de la Nouvelle Angleterre que les Vôtres « ont tué deux Anglois auprès d'un Village, nommé *Alfiade*, « & que cela s'eſt fait environ le quinziéme du mois paſſé, « comme ces pauvres Gens faiſoient leur moiſſon ſans armes, « ſe croyant en ſûreté à cauſe de la Paix. On ne ſçauroit entendre parler de ſemblables cruautés ſans horreur, & toutefois « l'on tient que la récompenſe, que vous donnez à vos Alliés, « & qu'on dit être de cinquante écus pour chaque chevelure, « les y encourage. Vous ne prendrez pas, je crois, en mauvaiſe « part, ſi je vous dis que cela ſemble tout-à-fait contraire au « Chriſtianiſme. «

Avanthier deux Onnontagués ſont venus m'avertir que « vous avez envoyé deux Révoltés de leur Nation, pour dire « aux Cantons Supérieurs, qu'au cas, qu'ils ne vinſſent pas en « Canada dans quarante-cinq jours, vous marcheriez dans leur « Pays à la tête d'une Armée pour les y contraindre par la force. Et moi de mon côté j'envoye aujourd'hui mon Lieutenant-Gouverneur, avec des Troupes réglées du Roy, pour « s'oppoſer aux hoſtilités, que vous entreprendrez. Je veux « même, s'il eſt beſoin, armer tout ce qu'il y a d'Hommes dans «

1698. „ les Provinces de mon Gouvernement pour vous repouſſer,
„ & tâcher de faire répréſaille du dommage, que vous ferez à
„ nos Indiens.....

Réflexions de M. de Frontenac ſur cette Lettre.

C'eſt aſſez ſouvent une marque qu'on ſe ſent foible, quand on parle ſi haut : on veut eſſayer de gagner par les ménaces ce qu'on ſçait bien qu'on ne peut emporter par la force ; & l'on a pu voir dans toute la ſuite de cette Hiſtoire que les Anglois l'ont toujours pris ſur ce ton, quand ils ne ſe ſont pas trouvés en état de ſoûtenir par les armes leurs prétentions. M. de Frontenac ne fut point la Dupe de la maniere, dont le Général Anglois vouloit faire valoir les ſiennes, & il comprit même que cette batterie étoit dreſſée autant contre les Iroquois, que contre lui, & que le Chevalier de Bellomont ne prenoit ſi vivement leur défenſe, que pour les aſſervir plus ſûrement.

Il n'étoit pas Homme à négliger de leur faire faire cette réfléxion, & peut-être ne differa-t-il ſi lontems de répondre à la Lettre, qu'il venoit de recevoir, que parce qu'il voulut avoir le tems de la leur communiquer, & de s'aſſûrer de ce qu'ils en penſoient. Il paroît au moins certain qu'il attendit l'arrivée des Vaiſſeaux de France, pour voir s'ils ne lui aporteroient point d'ordre de la Cour par raport à cette affaire. Quoiqu'il en ſoit, la réponſe qu'il fit au Chevalier de Bellomont eſt datée du vintuniéme de Septembre. La voici.

Réponſe, qu'il y fait.

„ Je n'aurois pas été ſi lontems, ſans envoyer ſçavoir de vos
„ nouvelles par des Perſonnes de mérite & de diſtinction, &
„ ſans répondre aux honnêtétés, qu'il vous a plu me faire par
„ MM. Schuillier & Dellius, ſi les Vaiſſeaux, que j'attendois
„ de France, fuſſent plûtôt arrivés ici. Leur retardement eſt la
„ ſeule raiſon, qui m'engage encore à remettre leur départ juſ-
„ qu'au printems prochain, dans la crainte que la ſaiſon étant
„ auſſi avancée qu'elle l'eſt, ne leur permît pas de revenir avant
„ que la navigation *des Lacs & des Rivieres* ſoit fermée.
„ Les Dépêches, que j'ai reçuës de la Cour m'ont apris, com-
„ me de votre côté vous avez du le ſçavoir, que les Rois, nos
„ Maîtres, avoient réſolu de nommer chacun de leur part des
„ Commiſſaires, pour regler les limites des Pays, ſur leſquels
„ devoit s'étendre leur Domination en ces Contrées. Ainſi,
„ Monſieur, il me ſemble qu'avant que de le prendre ſur le ton,
„ que vous faites, vous auriez du attendre la déciſion, que les

Commiſſaires

Commiſſaires en auront faites, & ne pas vous ingerer de vouloir traverſer cette affaire, qui étoit déja commencée, & qu'on peut regarder comme domeſtique, puiſque c'eſt un Pere, qui tâche de ramener ſes Enfans par toutes ſortes de voyes à leur devoir, en commençant par celles de la douceur, réſolu d'uſer des plus ſeveres, au cas, que les premieres n'ayent point d'effet. « 1698.

C'eſt une choſe, que vous devez regarder comme entiérement ſéparée des Traités de paix & d'amitié, que les Rois, nos Maîtres ont faits enſemble, & vous n'y pouvez entrer, ſans faire connoître qu'au lieu d'employer toutes ſortes de moyens pour tâcher d'entretenir la correſpondance entre les deux Nations..... vous cherchez des prétextes pour donner atteinte aux Traités, qui ont été conclus, & dont je doute que vous fuſſiez autoriſé par Sa Majeſté Britannique. Car pour moi, en voulant obliger les Iroquois à exécuter la parole, qu'ils m'ont donnée, avant qu'on pût ſçavoir que la paix fût faite entre les deux Couronnes, & pour laquelle ils m'ont donné des ôtages, je ne fais que ſuivre la route, que j'avois priſe; mais vous, Monſieur, vous vous détournez de la vôtre, en prétextant des prétentions, qui ſont nouvelles, & qui n'ont aucun fondement.

En effet vous voulez bien que je vous diſe que je ſuis aſſez informé des ſentimens des Iroquois, pour ſçavoir qu'il n'y a pas une des cinq Nations, qui.... voulût être ſous la domination d'Angleterre, & que vous n'avez aucune preuve pour les convaincre de votre droit; au lieu que celles, que nous avons, & que l'on remettra entre les mains des Commiſſaires, ſont ſi inconteſtables, que je doute qu'on y puiſſe faire la moindre réplique. Ainſi, Monſieur, je ſuis réſolu d'aller toujours mon chemin, & je vous prie de ne point faire de démarches pour me traverſer, parce qu'elles vous ſeroient inutiles, & que toute la protection & le ſecours, que vous me déclarez leur avoir déja donné, & leur vouloir continuer contre les termes du Traité, ne me feront jamais beaucoup de peur, & ne m'obligeront point de changer mes deſſeins; au contraire ils m'engageront plûtôt à les preſſer davantage, quelques ſuites funeſtes, qu'ils puiſſent avoir. Ce ſera vous, Monſieur, qui en répondrez, & du côté du Roy, votre Maître, & du côté du Ciel.

1698. » On vous a mal informé, lorſqu'on vous a dit que les Fran-
» çois, & les Sauvages Habitans parmi nous, avoient fait des
» outrages aux Iroquois. Il eſt bien vrai que les Outaouais, &
» en particulier les Algonquins ont fait un coup conſiderable
» ſur les Onnontagués, parce que cette Nation, auſſi-bien que
» les autres, s'étoit déclarée ne vouloir point la paix avec eux...
» Cependant j'ai lieu de croire que, ſi les Iroquois ne m'ont point
» ramené tous les Priſonniers, qu'ils ont faits ſur nous, c'eſt
» parce que vous vous y êtes formellement oppoſé. Lorſqu'ils
» ſe rangeront à leur devoir, & qu'ils auront effectué leur paro-
» le, je leur rendrai ceux, qui ſont ici.

» Cela ne m'empêche pas, Monſieur, de vous remercier du
» bon traitement, que vous avez fait aux quatre derniers Fran-
» çois, que vous m'avez renvoyés. Je m'étois aſſez expliqué au
» ſujet des Sauvages de l'Acadie, & j'ai toujours apréhendé
» que, ſi on ne leur rendoit au plûtôt ceux de leur Nation,
» qui ſont retenus Priſonniers à Baſton de ſi mauvaiſe foi, ils ne
» formaſſent quelque Entrepriſe ſur votre Colonie. Je ſuis pour-
» tant fâché du coup, que vous me mandez qu'ils ont fait, ce
» qui m'oblige de leur envoyer un ſecond ordre pour faire ceſ-
» ſer tout acte d'hoſtilité; mais je vous prie de leur renvoyer
» leurs Gens, ſur leſquels vous ne m'avez fait aucune réponſe.
» Vous voyez que je vous parle avec autant de franchiſe & de
» liberté, que vous faites.

Il eſt aſſez ſurprenant que M. de Frontenac n'ait rien répondu à l'article de la Lettre du Chevalier de Bellomont, qui regardoit les Miſſionnaires, & ſur lequel il avoit cependant beau jeu pour le convaincre de mauvaiſe foi. Car en premier lieu il n'y avoit alors aucun Miſſionnaire dans ces Cantons, & depuis lontems aucun n'y avoit été. En ſecond lieu les Miſſionnaires n'ont jamais été à charge aux Sauvages, à qui ils ont toujours beaucoup plus donné, qu'ils n'en ont reçu: de ſorte qu'on ne comprend pas en quel ſens les Iroquois pouvoient ſe plaindre d'en être opprimés. D'ailleurs on ſçait que ces Peuples mépriſoient fort les Miniſtres Proteſtans, & qu'ils avoient ſouvent reproché aux Habitans de la Nouvelle York, qu'ils n'avoient point de religion. Ainſi il eſt plus que vraiſemblable que, s'ils avoient voulu ſe faire Chrétiens, ils n'auroient pas choiſi de l'être comme les Anglois, & en effet tous ceux de cette Nation, qui ſe ſont convertis au

Chriſtianiſme, ont embraſſé la Religion Romaine.

1698.

Mais ce n'étoit pas ſeulement ſur le Pays Iroquois, & ſur les Perſonnes de ces Sauvages que le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre étendoit ſes prétentions. On lui avoit perſuadé, & le Miniſtre Dellius l'avoit déclaré en termes formels au Chevalier de Callieres à ſon paſſage par Montreal, que ſa Nation ayant ſuccédé à tous les droits des Hollandois, lorſqu'elle leur avoit cédé Surinam en échange de la Nouvelle York, Michillimakinac, & tout ce qui eſt au Midy de ce Poſte, devoit lui revenir. Le Gouverneur de Montreal demanda au Miniſtre ſur quoi il apuyoit cette prétention, & où il avoit apris que la Nouvelle Belgique, avant que d'être devenuë la Nouvelle York, s'étendît à tous les Pays, dont il parloit ?

Autres prétentions des Anglois.

Pour nous, ajoûta-t-il, il nous ſera aiſé de mettre dans la « derniere évidence que nous avions découvert & poſſedé le « Pays des Outaouais, & celui même des Iroquois, avant « qu'aucun Hollandois y eût mis le pied, & que le droit de « poſſeſſion établi par pluſieurs titres en divers endroits des « Cantons, n'a été interrompu que par la guerre, que nous « avons été obligés de faire à cette Nation, à cauſe de leurs ré- « voltes & de leurs inſultes ». Dellius vit bien qu'il avoit à faire « à un Homme inſtruit, & qu'on ne tiroit pas facilement de ſon principe : il n'inſiſta point davantage, & le Chevalier de Bellomont ne jugea pas à propos d'incidenter ſur cet article dans ſes Lettres à M. de Frontenac.

Il réuſſit un peu mieux d'abord du côté de l'Acadie, où il regardoit comme un coup d'Etat d'aſſûrer la Domination Angloiſe, ou du moins de ſe mettre l'eſprit en repos de la part des Sauvages, qui pendant la guerre avoient répandu une ſi grande terreur dans toute la Nouvelle Angleterre. Le Chevalier de Villebon, dans une Lettre, qu'il écrivit à M. de Pontchartrain le troiſiéme d'Octobre de cette année, mandoit à ce Miniſtre que les Anglois ſongeoient à rétablir le Fort de Pemkuit, & à peupler les deux bords du Kinibequi ; qu'il ne croyoit pas qu'on dût ſouffrir, ni l'une, ni l'autre Entrepriſe ; mais que, comme il n'avoit pas aſſez de Forces pour s'y oposer ouvertement, il trouveroit bien le moyen de les faire échouer, en laiſſant faire les Sauvages.

Affaires de l'Acadie.

Il ajoûtoit que les Anglois continuoient à faire la Pêche le

1698. long de nos Côtes ; que les Habitans du Port Royal avoient écrit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour lui demander ſa protection, & qu'un nommé LE BORGNE, Fils, ou Parent de celui, qui étoit autrefois entré dans tous les droits du Sieur d'Aunai de Charniſé ſur cette partie de l'Acadie, ſe portant pour Seigneur de tout le Pays, depuis les Mines juſqu'à l'Iſle Verte, ſe faiſoit donner par les Anglois cinquante écus pour chaque Bâtiment, qui venoit trafiquer dans toute l'étenduë de ſon prétendu Domaine.

Reglement des Limites pour les Côtes Méridionnales de la Nouvelle France.

On comptoit bien à la Cour & en Canada que dans le Reglement des Limites, auquel on travailloit, on ſe releveroit de ces différentes prétentions ; mais la paix ne dura pas aſſez lontems pour conſommer cette affaire. D'ailleurs on ne faiſoit pas aſſez réfléxion en France que celui, qui s'eſt mis en poſſeſſion, a un grand avantage ſur ſon Competiteur. En effet, quoique les Limites de la Nouvelle France ſur cette Côte Méridionnale euſſent été fixées à la Riviere de Kinibequi, & qu'en dernier lieu on eût chaſſé les Anglois de Pemkuit, qui devoit nous apartenir en vertu de ce Traité, cependant parce que les Anglois y étoient revenus, MM. DE TALLARD & D'HERBAUT, Commiſſaires nommés par le Roy, furent obligés de raprocher nos Frontieres en deçà de ce Poſte, & de les marquer à la Riviere de S. George, ſituée preſqu'à diſtance égale du Kinibequi & de Pentagoët. Ce qui fut confirmé en 1700. par M. de Villieu de la part du Roy Très-Chrétien, & par M. de SOUDRIC de la part de Sa Majeſté Britannique.

On ne regla rien ſur ce qui concernoit le Pays des Iroquois, parce que ces Sauvages proteſterent de leur indépendance, & qu'apparemment on ne voulut, ni de part, ni d'autre s'en faire des Ennemis. Pour ce qui eſt de la Baye d'Hudſon, elle nous reſta toute entiere, parce que nous en étions les Poſſeſſeurs actuels. Les Anglois ſe bornerent à demander de grands dédommagemens pour ce que nous leur avions enlevé pendant la paix dans les Forts du fond de cette Baye. On leur oppoſa l'invaſion du Fort Nelſon faite auparavant, ſans qu'il y eût guerre entre les deux Couronnes, & où nous avions ſouffert une perte beaucoup plus conſiderable.

Nous avions ravagé plûtôt que conquis la Côte Orientale de l'Iſle de Terre-Neuve. Les Anglois s'y étoient bientôt ré-

tablis, & nous les avions laiſſé faire. Enfin l'Iſle de Cap Breton n'étoit pas alors un objet, & l'Etabliſſement, que nous y avions, n'avoit rien, qui pût exciter la jalouſie des Anglois: elle nous demeura; mais la guerre, qui ſe ralluma bientôt après en Europe, livra tout de nouveau les prétentions réciproques des deux Nations au ſort des armes. 1698.

Cependant il y avoit à peine deux mois, que le Comte de Frontenac avoit écrit au Chevalier de Bellomont la Lettre, que nous venons de raporter, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie, dont le danger ſe déclara d'abord, & qui l'emporta en effet le vinthuit de Novembre. Il étoit dans ſa ſoixante & dix-huitiéme année, mais dans un corps auſſi ſain, qu'il eſt poſſible de l'avoir à cet âge, il conſervoit toute la fermeté, & toute la vivacité d'eſprit de ſes plus belles années. Il mourut comme il avoit vêcu, cheri de pluſieurs, eſtimé de tous, & avec la gloire d'avoir, ſans preſqu'aucun ſecours de France, ſoûtenu, & augmenté même une Colonie ouverte & attaquée de toutes parts, & qu'il avoit trouvée ſur le penchant de ſa ruine. Mort de M. de Frontenac.

Il paroiſſoit avoir un grand fond de Religion, & il en donna conſtamment juſqu'à ſa mort des marques publiques. On ne l'accuſa jamais d'être intéreſſé; mais on avoit de la peine à concilier la pieté, dont il faiſoit profeſſion, avec la conduite, qu'il tenoit à l'égard des Perſonnes, contre leſquelles il s'étoit laiſſé prévenir. L'âcreté de ſon humeur un peu atrabilaire, & une jalouſie baſſe, dont il ne ſe défit jamais, l'ont empêché de goûter tout le fruit de ſes ſuccès, & ont un peu démenti ſon caractere, où il y avoit de la fermeté, de la nobleſſe & de l'élévation. Après tout la Nouvelle France lui devoit tout ce qu'elle étoit à ſa mort, & l'on s'aperçut bientôt du grand vuide, qu'il y laiſſoit.

En effet les Iroquois n'eurent pas plûtôt été informés qu'il n'étoit plus, qu'ils crurent pouvoir rompre impunément l'eſpéce de Traité, qu'ils avoient fait avec lui; mais ils voulurent prendre quelques meſures, avant que de ſe déclarer. Au mois de Mars ſuivant ils envoyerent des Députés à Montreal, & l'on s'aperçut aiſément que leur unique deſſein étoit de s'inſtruire de l'état, où ſe trouvoit la Colonie deſtituée de ſon Chef. Ils pleurerent à leur maniere la mort de leur Pere; ils préſenterent au Gouverneur de Montreal, qui étoit chargé Les Iroquois veulent ſurprendre le Chevalier de Callieres. 1699.

1699. du Commandement général, trois Priſonniers François, & ils lui promirent de lui rendre tous les autres, s'il vouloit mettre en liberté tous ceux de leur Nation, qu'il retenoit encore.

Ils le prierent enſuite d'envoyer avec eux le Sieur de Maricourt, accompagné de deux Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne, pour aller avec eux à Orange, où ſe feroit l'échange, & où la paix ſe concluroit. Ils témoignerent qu'il leur feroit encore plaiſir d'engager le P. Bruyas, un de leurs anciens Miſſionnaires, à être de ce voyage, & de rapeller de France le P. de Lamberville, qui ſçavoit mieux, diſoient-ils, qu'aucun autre, entretenir la bonne intelligence entre les deux Nations. Enfin ils lui repreſenterent qu'ils ne pouvoient prendre en lui aucune confiance, tandis qu'il tenoit ſur le feu la chaudiere de guerre, & qu'il n'arrêtoit point la hache de ſes Alliés.

Conduite de ce Gouverneur.

Le Chevalier de Callieres leur répondit que la chaudiere demeureroit ſur le feu juſqu'à la concluſion de la paix; qu'il vouloit en traiter à Montreal, & non pas à Orange; & qu'il n'entendroit à aucune propoſition de leur part, qu'ils n'euſſent ſatisfait à toutes les conditions, que leur avoit impoſées le feu Comte de Frontenac; qu'alors M. de Maricourt & le P. Bruyas iroient chez eux, & qu'il écriroit en France, pour y ſolliciter le retour du P. de Lamberville. Ils parurent aſſez ſatisfaits de cette réponſe, à laquelle on s'aperçut pourtant bien qu'ils ne s'étoient pas attendus, & ils ſe bornerent à demander ſûreté pour aller & venir librement.

M. de Callieres leur accorda ſoixante jours de tréve, & ſur ce qu'ils inſiſterent pour obtenir quatre Priſonniers, que le Canton d'Onnontagué redemandoit avec les plus vives inſtances, il conſentit à les échanger contre quatre François. Il eut tout lieu dans la ſuite de ſe ſçavoir bon gré de ne s'être pas montré plus facile; car on reconnut bientôt que ces Barbares n'avoient point d'autre vûë que de retirer peu à peu tous nos Priſonniers en gardant les leurs, qu'ils avoient preſque tous adoptés. Les Députés promirent en partant d'être de retour avant le mois de Juin; mais on compta d'autant moins ſur cette promeſſe, qu'on étoit inſtruit que les Anglois vouloient être les Arbitres de la paix, & prétendoient que les Iroquois, comme leurs Sujets, fuſſent compris dans celle,

qui avoit été concluë à Riswick entre les deux Couronnes. 1699.

L'arrivée des premiers Navires de France apprit au Chevalier de Callieres que le Roy l'avoit nommé Succeſſeur de M. de Frontenac, & la joye, qu'en témoignerent tous les Ordres de la Colonie, le flatta bien autant, que le choix de ſon Souverain. Il avoit eu un Rival dans M. de Champigny, & il n'étoit peut-être rédévable de lui avoir été préferé, que parce que ſon Envoyé avoit fait plus de diligence, que celui de l'Intendant, lequel à ſon arivée à Verſailles avoit trouvé la Place remplie. M. de Callieres eſt nommé Gouverneur Général.

Tous deux la méritoient, & il n'eſt pas aiſé de dire lequel auroit été plus agreable aux Habitans du Canada. M. de Champigny avoit acquis une grande expérience des affaires du Pays. Sa vertu, ſon zéle, ſon déſintéreſſement, ſon équité, ſa douceur le rendoient très-propre à gouverner une Colonie, où il y avoit aſſez de bras pour exécuter ce qu'un Chef auſſi ſage & auſſi aimé que lui, auroit réſolu dans le Conſeil; mais M. de Callieres avec les mêmes avantages avoit encore celui de pouvoir ſe montrer à la tête des Troupes, qui avoient marché plus d'une fois ſous ſes ordres, & qui admiroient également ſa conduite & ſon intrépidité.

Sans avoir le brillant de ſon Prédéceſſeur, il en avoit tout le ſolide, des vûës droites & déſintéreſſées, ſans préjugé & ſans paſſion : une fermeté toujours d'accord avec la raiſon, une valeur, que le flegme ſçavoit moderer & rendre utile : un grand ſens, beaucoup de probité & d'honneur, & une pénétration d'eſprit, à laquelle une grande aplication & une longue expérience avoient ajoûté tout ce que l'expérience peut donner de lumieres : il avoit pris dès les commencemens un grand empire ſur les Sauvages, qui le connoiſſoient exact à tenir ſa parole, & ferme à vouloir qu'on lui gardât celles, qu'on lui avoit données. Les François de leur côté étoient convaincus qu'il n'exigeroit jamais rien d'eux, que de raiſonnable ; que pour n'avoir, ni la naiſſance, ni les grandes alliances du Comte de Frontenac, ni le rang de Lieutenant Général des Armées du Roy, il ne ſçauroit pas moins ſe faire obéir que lui, & qu'il n'étoit pas Homme à leur faire trop ſentir le poids de l'autorité. Son caractere.

Le Gouvernement de Montreal, qui vacquoit par la promotion de M. de Callieres, fut donné au Chevalier de Vau- M. de Vaudreuil Gouverneur de Montreal.

1699. dreuil, qui ſe trouva pour lors à la Cour, & que ſon activité, ſa bonne mine, ſes manieres nobles & aimables, & la confiance des Gens de guerre rendoient très-propre à occuper un Poſte de cette importance. Celui de Catarocouy étoit auſſi pour lors d'une très-grande conſéquence, & Sa Majeſté manda au nouveau Général de n'en confier le Commandement qu'à des Officiers vigilans, capables de prendre leur parti d'eux-mêmes, quand le tems & la néceſſité des affaires ne leur permettroient pas d'attendre ſes ordres, & ſur leſquels il pût ſe repoſer, comme ſur lui-même, pour la conſervation d'une telle Place.

Prétentions du Gouverneur de la N. Angleterre ſur les Canibas.

Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit alors tourné ſa principale attention ſur les Nations Abénaquiſes, & ſous prétexte, que le Kinibequi, où les Canibas avoient toujours eu leurs principaux Etabliſſemens, étoit poſſedé par les Anglois, il avoit ſur ces Sauvages les mêmes prétentions, que ſur les Iroquois. Le Roy, dans une Lettre dattée du vint-cinquiéme de Mars, & adreſſée au Comte de Frontenac, dont Sa Majeſté n'avoit pas encore apris la mort, lui donnoit ordre d'agir de concert avec le Général Anglois; mais il lui marquoit en même tems que juſqu'à ce que les limites des deux Colonies fuſſent reglées, il tînt exactement la main à ne ſouffrir aucun changement au ſujet des Alliés de l'une & l'autre Couronne, & à ce que toutes choſes demeuraſſent à cet égard ſur le pied, où elles étoient au commencement d'Août de l'année précédente.

A quelles conditions ces Sauvages veulent traiter avec lui.

Toutefois comme on étoit fort ſûr des Canibas, & en général de toutes les Nations Abénaquiſes, le P. Bigot le Cadet étant venu au commencement de Janvier donner avis à M. de Callieres que les Anglois paroiſſoient vouloir traiter de bonne foi avec ces Sauvages, le Commandant lui répondit qu'il ne voyoit aucun inconvenient à les laiſſer faire. En effet les Abénaquis ayant reçu les propoſitions du Général Anglois, qui avoit même promis de les venir trouver au printems prochain, ils lui firent ſignifier les articles ſuivans.

1°. Qu'il commençât par faire retirer pour toujours les Anglois de leur Pays: 2°. Qu'ils ne voyoient pas ſur quel fondement il prétendoit être leur Maître; que, ni lui, ni aucun de ſes Predéceſſeurs ne l'avoient jamais été; qu'ils s'étoient donnés de leur plein gré, & ſans y être contraints, au Roy

de

de France, & qu'ils ne recevroient jamais les ordres d'aucun autre que de lui & de ſes Généraux : 3°. Qu'ils ne permettroient jamais aux Anglois d'avoir des Habitations ſur leurs Terres, & qu'ils avoient accordé cette permiſſion aux ſeuls François : 4°. Qu'ils étoient fort ſurpris d'entendre dire qu'il ſongeoit à leur donner d'autres Miſſionnaires que les leurs : qu'ils étoient bien aiſes qu'il ſçût qu'ils ne vouloient pas changer de Religion, & que jamais ils n'en auroient d'autre, que celle, qu'on leur avoit enſeignée, & pour laquelle ils avoient combattu, & combattroient juſqu'à la mort. 1699.

M. de la Valliere & le P. Bruyas ſont envoyés à Baſton.

Sur ces entrefaites M. de Callieres reçut par M. de Bellomont une Lettre, par laquelle Sa Majeſté lui ordonnoit de faire ceſſer tout acte d'hoſtilité entre les François & les Anglois. Cette Lettre avoit été adreſſée ouverte au Général Anglois, & le Roy d'Angleterre avoit pareillement adreſſé à M. de Callieres celle, qu'il écrivoit en conformité au Chevalier de Bellomont. Le Chevalier de Callieres jugea à propos de l'envoyer à Baſton par M. de LA VALLIERE, Major de Montreal, & de faire accompagner cet Officier par le P. Bruyas. Ces Députés étoient chargés de retirer tous les François Priſonniers dans la Nouvelle Angleterre, & il leur fut recommandé en particulier d'examiner dans quelle diſpoſition le Gouverneur Anglois étoit au ſujet des Abénaquis & des Iroquois.

Le Chevalier de Bellomont veut toujours ſe rendre l'Arbitre de la paix.

Ces Derniers avoient tout récemment fait une Députation au nouveau Gouverneur Général, pour le complimenter ſur ſa promotion ; mais les Députés n'avoient point parlé d'affaires, & l'on eut avis quelque tems après qu'un Parti de cette Nation avoit commis une hoſtilité contre les Miamis, dont pluſieurs avoient été tués. Il paroiſſoit néanmoins qu'en général les Cantons étoient aſſez diſpoſés à la paix, & ne differoient de la conclure, que par la conſideration des Anglois. D'autre part M. de Bellomont étoit perſuadé que ces Sauvages ne demeureroient jamais Neutres, & qu'il falloit qu'ils ſe déclaraſſent pour, ou contre les François.

Dans cette penſée, comme il avoit des ordres poſitifs du Roy de la Grande Bretagne de les contraindre à déſarmer, & qu'il ne pouvoit les diſſimuler, parce que M. de Callieres les avoit vûs, & en gardoit un *duplicata*, il reprit le deſſein de ſe rendre l'Arbitre ſouverain du Traité : ainſi ſçachant les engagemens, que les Cantons avoient pris avec le

1699. feu Comte de Frontenac, il leur manda de le venir trouver à Orange. Ils le refuſerent, & ſurpris de ce refus, il leur envoya des Perſonnes de confiance, qui vinrent à bout de leur perſuader de traîner l'affaire en longueur.

Politique de M. de Callieres pour obliger les Iroquois à la faire ſans lui.

Ils ne parurent donc point à Montreal, quoique tout récemment ils euſſent promis au Chevalier de Callieres de s'y trouver, & qu'ils euſſent marqué le tems, qu'ils s'y trouveroient, & ce Général pour n'être point ſurpris par ces Barbares, ſe mit en état de leur faire vivement la guerre, s'ils s'aviſoient de recommencer leurs hoſtilités; mais ce qu'il fit de mieux & de plus efficace pour renverſer les batteries du Chevalier de Bellomont, ce fut d'envoyer à Onnontagué une copie de la Lettre du Roy d'Angleterre à ce Gouverneur, & il avoit en cela plus d'une vûë.

Car en premier lieu il vouloit faire connoître aux Iroquois que les Anglois ne les regardoient plus que comme des Sujets de leur Roy, & en effet ce Prince en parloit ſur ce ton-là dans ſa Lettre. En ſecond lieu il leur aprenoit qu'ils ne devoient plus attendre de ſecours du côté de la Nouvelle York, puiſque le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre avoit défenſe de leur en donner aucun, ni directement, ni indirectement. Enfin il leur faiſoit comprendre en même tems qu'il ne lui ſeroit pas difficile de les réduire par la force, s'ils refuſoient de faire la paix aux conditions, que ſon Prédéceſſeur leur avoit propoſées.

Les Cantons s'y déterminent.

Cette démarche produiſit l'effet, qu'il en avoit attendu: à la vérité les Cantons ne jugerent pas à propos de ſe brouiller avec les Anglois, dont ils pouvoient avoir beſoin dans la ſuite; ils aimerent mieux diſſimuler le reſſentiment, qu'ils avoient de leurs prétentions, & ils ſe contenterent de leur déclarer qu'ils vouloient bien être leurs Freres, mais non pas leurs Sujets. Les Anglois de leur côté prirent auſſi le parti de les ménager. Enfin les Cantons, après avoir encore tergiverſé quelque tems, & tâché de ſe venger de leurs pertes ſur ceux de nos Alliés, qu'ils en croyoient les Auteurs, voyant que rien de tout cela ne leur réuſſiſſoit, ſongerent tout de bon à s'accommoder, tandis qu'ils le pouvoient encore avec avantage & avec honneur.

Ils reçoivent un échec de la part des Outaouais.

En conſéquence de cette réſolution le vintuniéme de Mars de l'année 1700. deux Iroquois vinrent trouver le Gouver-

neur Général. Ils n'étoient revêtus d'aucuns pouvoirs ; mais ils étoient chargés d'annoncer une Députation générale des Cantons pour le mois de Juillet, & firent ſur ce retardement des excuſes aſſez frivoles, dont M. de Callieres parut fort mal ſatisfait. Trois mois après un bon nombre d'Outaouais débarquerent à Montreal, où le Général étoit alors, & lui dirent ce qu'il ſçavoit déja, que les Iroquois étant venus chaſſer ſur leurs Terres, ils les avoient attaqués, & en avoient tué vinthuit, tant Hommes, que Femmes ; que les autres leur ayant répréſenté qu'ils avoient cru pouvoir chaſſer par tout, puiſque toute hoſtilité étoit ſuſpenduë de la part des François, & de leurs Alliés, ils leur avoient promis de ne point faire de mal aux Priſonniers, juſqu'à ce qu'ils fuſſent inſtruits des volontés de leur Pere Ononthio. 1700.

M. de Callieres après les avoir écouté tranquillement, leur dit qu'ils ne lui diſoient pas tout ; qu'il étoit informé que, malgré ſes défenſes, ils étoient allés attaquer les Sioux, & qu'après le coup, qu'ils avoient fait ſur les Iroquois, ils avoient envoyé quelques-uns de leurs Priſonniers aux Cantons, pour négocier avec eux ſans ſa participation ; que c'étoit mal débuter avec lui, que d'agir avec cette indépendance dans une affaire auſſi importante, & après les aſſûrances, qu'il leur avoit données, de ne rien conclure avec les Iroquois, que de concert avec eux ; qu'il falloit qu'ils euſſent bien oublié la maniere, dont ceux-ci les avoient ſi ſouvent traités, pour ſe fier encore à eux ; qu'il eſperoit qu'à l'avenir ils ſeroient plus aviſés & plus circonſpects ; qu'il attendoit inceſſamment les Députés des Cantons, & que ſi à leur arrivée les Chefs des Nations Alliées n'étoient pas encore venus, il leur feroit ſçavoir par des Exprès ſes intentions ; qu'en attendant ils demeuraſſent tranquilles, & qu'ils traitaſſent bien leurs Priſonniers. Ce qui ſe paſſe entre ceux-ci & M. de Callieres.

Le dixhuitiéme de Juillet deux Députés du Canton d'Onnontagué, & quatre de celui de Tſonnonthouan arriverent à Montreal, & furent préſentés par M. de Maricourt au Général, qui voulut bien leur donner une audience publique ; ils y furent conduits en cérémonie, & marchant par les ruës pour ſe rendre chez M. de Callieres, ils pleurerent tous les François morts pendant la guerre, dont ils prirent les Ames à témoin de la ſincérite de leur procédé. Députés Iroquois à Montreal.

1700. Sitôt qu'ils eurent été introduits dans la Sale du Conſeil, où le Gouverneur Général étoit avec toute ſa Cour, ils déclarerent qu'ils venoient de la part des quatre Cantons Supérieurs, dont ils avoient les pouvoirs ; qu'il y avoit lontems qu'ils étoient ſur le pied de traiter ſans les Agniers, & que, ſi parmi eux il n'y avoit Perſonne des Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth, c'eſt que le Chevalier de Bellomont leur ayant envoyé Pitre Schuiller pour les diſſuader de deſcendre à Montreal, les Députés de ces deux Cantons étoient allé ſçavoir de lui quelle raiſon il avoit de s'oppoſer à ce voyage.

Leurs propoſitions. Ils ſe plaignirent enſuite de ce qu'étant allés à la chaſſe ſans aucune défiance, & ſur ce qu'on leur avoit aſſûré que la guerre étoit finie entre les François & les Anglois par un Traité, dans lequel les Alliés des deux Nations étoient compris, les Outaouais d'une part, les Illinois & les Miamis de l'autre, les avoient attaqués, & leur avoient tué cent cinquante Hommes. Enfin ils demanderent que le P. Bruyas, MM. de Maricourt & JONCAIRE les accompagnaſſent à leur retour chez eux, rien n'étant plus capable, diſoient-ils, de convaincre les Cantons que leur Pere vouloit ſincérement la paix, que d'avoir pour eux cette condeſcendance. Ils ajoûterent que ces trois Ambaſſadeurs ne partiroient point de leur Pays, ſans en avoir rétiré tous les Priſonniers François, qui y étoient encore retenus.

Réponſe du Gouverneur Général. Le Chevalier de Callieres leur fit réponſe, 1°. Qu'il n'avoit rien à ajoûter à ce que M. de Bellomont leur avoit dit au ſujet du Traité de paix conclu entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre, & qu'il étoit ſurpris de ce que les Députés d'Onneyouth & de Goyogouin étoient allé trouver ce Gouverneur, au lieu de venir avec leurs Freres, pour ſatisfaire aux engagemens, qu'ils avoient pris avec lui, & avec feu M. de Frontenac.

En ſecond lieu, qu'il avoit agi auprès de tous ſes Alliés pour les porter à ne faire aucune hoſtilité pendant qu'on traiteroit de la paix ; mais que les délais affectés des Cantons, & l'irruption de quelques Iroquois ſur les Miamis leur avoient attiré les malheurs, dont ils ſe plaignoient ; qu'il en étoit pourtant fâché, & que, pour prévenir de pareils accidens, il avoit mandé des Députés de toutes les Nations ; qu'eux-mêmes, ſi

c'étoit ſincérément qu'ils vouluſſent la paix, ils ne manquaſſent point de lui envoyer dans trente jours des Ambaſſadeurs de tous les Cantons ; qu'alors toutes les chaudieres de guerre ſeroient renverſées, le grand arbre de la paix affermi, les Rivieres nétoyées, les chemins aplanis, & que chacun pourroit aller & venir en toute ſûreté par tout, où bon lui ſembleroit. 1700.

En troiſiéme lieu, qu'il conſentoit que le Miſſionnaire & les deux Officiers, qu'ils demandoient, allaſſent avec eux chercher les Priſonniers ; mais à condition, qu'ils ameneroient auſſi des Ambaſſadeurs munis de pleins pouvoirs pour établir une paix durable ; qu'à leur arrivée à Montreal il rendroit la liberté à tous les Priſonniers Iroquois ; mais qu'il vouloit que quelqu'un d'entr'eux reſtât en ôtage juſqu'au retour des trois Perſonnes, qu'il leur confioit. Quatre Députés s'offrirent à demeurer, & furent acceptés ; le reſte de l'audience ſe paſſa aſſez tranquillement, ſi ce n'eſt que des Iroquois Chrétiens & des Abénaquis, qu'on y avoit invités, firent de grands reproches, & parlerent avec beaucoup de hauteur aux Députés des deux Cantons.

Réception faite à Onnontagué aux Ambaſſadeurs François.

M. de Callieres, en congédiant ceux-ci, déclara qu'il attendroit les Ambaſſadeurs juſqu'au mois de Septembre. Les trois Ambaſſadeurs François partirent avec eux, & furent reçus à Onnontagué avec des démonſtrations de joye, qu'ils n'avoient oſé eſperer. Du Lac de Gannentaha, où l'on étoit venu au devant d'eux, on les mena comme en triomphe juſqu'à la grande Bourgade de ce Canton. Teganiſſorens, en qualité d'Orateur, s'étoit avancé aſſez loin pour les complimenter, il leur dit les choſes du monde les plus polies, & comme ce Sauvage n'avoit jamais varié à l'égard des François, & n'avoit eu nulle part, ni aux perfidies, ni aux réſolutions violentes de ſa Nation, les Ambaſſadeurs ne revoquerent point en doute ſa ſincérité ; mais ils n'en tirerent aucune conſéquence pour les autres.

Diſcours du P. Bruyas.

Ils entrerent dans le Bourg au bruit de pluſieurs décharges de mouſqueterie ; ils furent enſuite regalés avec profuſion, & le dixiéme d'Août ils furent introduits dans la Cabanne du Conſeil, où ils trouverent les Députés de tous les Cantons Supérieurs. Quand tout le Monde eut pris ſa place, le P. Bruyas, qui étoit chargé de porter la parole, commença ſon

1700. Diſcours, lequel roula principalement ſur trois points, qu'il apuya de trois Colliers. Par le premier il exhorta les Cantons à ſe ſouvenir qu'Ononthio étoit leur Pere, & que leur devoir & leur intérêt les engageoient également à lui demeurer obéiſſans & ſoûmis, comme il convenoit à des Enfans, ſoit qu'ils fuſſent en bonne intelligence avec le Gouverneur de la Nouvelle York, qui n'étoit que leur Frere, ſoit qu'ils euſſent quelque choſe à démêler avec lui.

Par le ſecond il témoigna ſon regret de la perte, que la Nation Iroquoiſe avoit faite de pluſieurs Chefs de mérite, & il l'aſſûra de la part des Miſſionnaires qu'ils n'avoient rien perdu de leurs premiers ſentimens à ſon égard, malgré les maux, qu'elle avoit faits à pluſieurs d'entr'eux, „ dont nous avons, „ ajoûta-t-il, moins reſſenti les ſouffrances, que l'aveuglement „ de leurs Perſécuteurs, & l'invincible obſtination de la Nation „ à rejetter la lumiere de l'Evangile.

Par le troiſiéme il leur déclara que le nouvel Ononthio étoit ſincérement porté à la paix, & qu'il la leur accorderoit, pourvû que de leur côté ils uſaſſent avec lui de la même franchiſe, & il leur expoſa les conditions, ſous leſquelles il vouloit traiter avec eux. Il fut écouté avec une grande attention, & ſelon les apparences, avec plaiſir. Quand il eut fini, M. de Maricourt prit la parole : il témoigna beaucoup de bonté aux Iroquois, & il n'oublia rien pour leur faire comprendre tout ce qu'ils avoient à craindre du reſſentiment de leur Pere, s'ils n'acceptoient point la paix, qu'il leur offroit à des conditions auſſi raiſonnables, que celles, qu'on venoit de leur expliquer ; & ce qu'ils pouvoient eſperer de lui & de tous les François, s'ils ouvroient une bonne fois les yeux ſur leurs véritables intérêts.

Le Chevalier de Bellomont tâche de traverſer cette négociation.

Le lendemain, comme ils déliberoient entr'eux ſur ce qu'ils répondroient aux Ambaſſadeurs, un jeune Anglois & un vieux Onnontagué arriverent d'Orange, & leur dirent de la part du Chevalier de Bellomont qu'ils ſe donnaſſent bien de garde d'écouter les François, & qu'il les attendoit dans dix, ou douze jours à Orange, où il leur feroit ſçavoir ſes volontés. Cette maniere impérieuſe de parler choqua le Conſeil, & rien n'a peut-être contribué davantage à raprocher de nous cette Nation, qu'une démarche faite ſi fort à contre-tems. „ „ Je ne comprends pas, dit alors Teganiſſorens, comment mon

Frere l'entend, de ne vouloir pas que nous écoutions la voix de notre Pere, & de chanter la guerre dans un tems, où tout nous invite à la paix. » 1700. « «

Le P. Bruyas profita merveilleuſement de cette diſpoſition, pour faire obſerver à l'Aſſemblée que le Général Anglois traitoit les Cantons en Sujets, & ce qu'ils auroient à craindre d'une Domination ſi dure & ſi haute, quand une fois ils s'y ſeroient ſoûmis ; ce qui ne manqueroit pas d'arriver bientôt, s'ils laiſſoient échaper l'occaſion, qu'ils avoient entre les mains, de ſe reconcilier avec leur Pere. Joncaire ajoûta que les Anglois, en s'oppoſant à cette reconciliation, ne pouvoient avoir d'autre vûë, que de les laiſſer ſe conſumer peu à peu par la guerre, ou du moins s'affoiblir de ſorte, qu'ils ne fuſſent plus en état de refuſer de ſubir un joug, dont ils connoîtroient peut-être trop tard la péſanteur.

Cet Officier partit le jour même pour le Canton de Tſonnonthouan, où il avoit ſa Cabanne, c'eſt-à-dire, qu'il y étoit adopté, comme M. de Maricourt & toute ſa Famille l'étoient à Onnontagué. Il y fut reçu avec diſtinction, comme Ambaſſadeur, & avec amitié, comme Enfant de la Nation : on lui accorda la liberté de tous les Priſonniers François, qui étoient dans ce Canton ; mais la plûpart accoûtumés à la vie Sauvage, ne purent ſe réſoudre à y renoncer. Pluſieurs ſe cacherent, d'autres refuſerent ouvertement de ſuivre le Sieur de Joncaire. L'appas d'une liberté affranchie de toutes ſortes de Loix, & peut-être auſſi un peu de libertinage, faiſoient diſparoître dans l'eſprit de ces Gens-là tout ce que cette condition avoit de dur, & toutes les douceurs, qu'ils auroient pu retrouver dans leur Patrie.

Pluſieurs Priſonniers François refuſent de revenir dans la Colonie.

Tandis que Joncaire négocioit avec les Tſonnonthouans, on aſſembla à Onnontagué un Conſeil général de toute la Nation Iroquoiſe ; le jeune Anglois, Député du Chevalier de Bellomont, y fut admis, & ce fut Teganiſſorens, qui parla pour tous les Cantons. Il adreſſa d'abord ſon diſcours aux Ambaſſadeurs François, & commença par les aſſûrer que toute la Nation étoit diſpoſée à écouter la voix de ſon Pere, c'eſt-à-dire en ſtile Sauvage, à lui obéir. Il ajoûta que chaque Canton lui envoyeroit deux Députés pour recevoir ſes ordres, & qu'ils partiroient inceſſamment.

Diſcours de Teganiſſorens aux Ambaſſadeurs François.

Puis ſe tournant vers l'Anglois, » Je ne fais rien en cachet- «

1700. „ te, lui dit-il, je ſuis bien aiſe que tu ſçaches la diſpoſition,
„ où je ſuis. Tu diras à mon Frere Corlar, qui t'a envoyé ici,
„ que je vais deſcendre à Quebec pour me rendre aux ordres
„ de mon Pere Ononthio, qui y a planté l'arbre de la paix;
„ j'irai enſuite à Orange, pour ſçavoir ce que mon Frere me
„ veut „. En achevant ces mots il mit aux pieds des Ambaſſadeurs cinq Colliers.

Le P. Bruyas les releva, ce qui eſt la même choſe, que les accepter; il dit enſuite qu'il ne doutoit point de la droiture des intentions de l'Orateur, qu'il connoiſſoit depuis lontems; mais que ſi ceux, qui devoient aller trouver le Gouverneur Général, vouloient ſe rendre auprès de lui, & ne point faire attendre les Députés des Nations d'en haut, qu'on ſçavoit devoir arriver bientôt à Montreal, il n'y avoit pas de tems à perdre.

Miſſion d'un Miniſtre Anglois chez les Agniers.

Une choſe inquiétoit pourtant beaucoup les Ambaſſadeurs, c'eſt que peu de tems auparavant le Chevalier de Bellomont avoit fait agréer aux Iroquoîs qu'il leur envoyât des Miniſtres pour Miſſionnaires, & que le Sieur Dellius avoit déja commencé ſes fonctions chez les Agniers. Il eſt vrai qu'il s'acquittoit de cet Emploi d'une maniere à n'en être pas fort incommodé, quoiqu'il lui valût douze-cent livres de rente. Il demeuroit preſque toujours à Orange, où il ſe faiſoit aporter les Enfans pour les baptiſer: une Femme Iroquoiſe, qui demeuroit chez lui, & qui l'accompagnoit dans ſes courtes & rares excurſions, lui ſervoit d'Interprête pour inſtruire les Adultes; mais les Proſelytes étoient en fort petit nombre, & le Prédicant ne paroiſſoit pas fort empreſſé à l'augmenter.

Je ne ſçai pas au juſte combien dura cette Miſſion; mais je trouve dans mes Mémoires que quelques années après Dellius fut chaſſé d'Orange par M. de Bellomont. Il eſt certain que la Religion Proteſtante n'a pas fait fortune parmi les Iroquois. Ce n'eſt pas le premier eſſai en ce genre, qui a du convaincre Meſſieurs les Reformés que leur Secte n'a, ni cette fécondité, ni ce zéle conſtant & laborieux du ſalut des Infidéles, qui ſont une des plus ſenſibles marques pour connoître & diſtinguer la véritable Egliſe de JESUS-CHRIST. Ils ont beau oppoſer à cela toutes les calomnies, qu'ils ont eux-mêmes imaginées pour obſcurcir l'Apoſtolat de nos Miſſionnaires; ſans vouloir faire l'apologie des Particuliers, qui peu-

vent

vent bien n'être pas tous irrépréhenſibles, il faut vouloir s'aveugler ſoi-même, pour ne pas convenir que le plus grand nombre mene une vie vraiment Apoſtolique, & qu'ils ont établi de très-nombreuſes & de très-ferventes Egliſes, ce qu'aucune Secte ſéparée de la Communion de Rome, ne peut ſe vanter d'avoir fait. 1700.

Cependant le P. Bruyas, qui ne voyoit pas beaucoup de diſpoſition dans les Iroquois à écouter la parole de Dieu, ne crut pas devoir incidenter ſur l'article des Miniſtres Anglicans, qu'ils avoient promis d'accepter, pour ne pas mettre à la concluſion d'un Traité, qu'il étoit chargé de négocier, un obſtacle hors de ſaiſon. Outre qu'il jugea fort bien que la maniere, dont le Sieur Dellius s'y prenoit pour attacher les Iroquois aux Anglois par le lien de la Religion, étoit bien plus capable de produire un effet tout contraire; ce qui arriva en effet. Ces Sauvages s'aperçurent bientôt de la différence, qu'il y avoit entre la façon de vivre & d'agir de ce Miniſtre, & ce qu'ils avoient vû faire à leurs anciens Miſſionnaires, qu'ils ne tarderent pas à redemander.

Les Ambaſſadeurs retournent à Montreal.

Rien n'arrêtant plus les Ambaſſadeurs à Onnontagué, ils en partirent pour retourner à Montreal avec les Députés de ce Canton, & de celui de Goyogouin. Ils furent reconduits juſqu'à Gannentaha avec les mêmes honneurs, qu'on leur avoit faits à leur arrivée, & ils s'y arrêterent quelque tems pour attendre les Députés d'Onneyouth; mais ils ne vinrent point, & ce Canton ſe contenta d'envoyer un Collier, en s'excuſant ſur ce que le Chef de la Députation étoit tombé malade. On ſçut dans la ſuite que c'étoit un prétexte pour ne point rendre les Priſonniers. Joncaire y arriva bientôt avec ſix Députés du Canton de Tſonnonthouan, & trois François, qu'il avoit délivrés, & engagés à le ſuivre. On n'avoit pu en raſſembler que dix dans tous les Cantons; mais Teganiſſorens ſe chargea de chercher les autres, & de les faire conduire à Montreal.

Nouveaux efforts du Chevalier de Bellomont pour traverſer la paix.

Les Ambaſſadeurs & les Députés alloient s'embarquer, lorſqu'un Tſonnonthouan arriva d'Orange à Gannentaha, & dit que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, irrité de ce que, malgré ſes défenſes, les Cantons perſiſtoient dans la réſolution de faire la paix avec les François, avoit fait arrêter & mettre aux fers un Onneyouth, accuſé d'avoir tué un An-

1700. glois, ſaiſi tout le Caſtor, qui s'étoit trouvé à Orange apartenant aux Iroquois, levé le Pavillon rouge, pour leur faire entendre qu'il étoit réſolu à leur déclarer la guerre, ordonné aux Mahingans de la commencer, & qu'il ménaçoit les Cantons de venir l'année prochaine en Perſonne leur aprendre à reſpecter ſes volontés.

Réception faite aux Députés à Montreal. Les Députés écouterent fort tranquillement ce recit, & il ne parut pas qu'il eût fait d'autre impreſſion ſur eux, que d'y avoir excité un mouvement d'indignation, qu'ils ne firent pourtant que laiſſer entrevoir. Ils ſe mirent en chemin au nombre de dix-neuf, & à leur arrivée à Montreal, ils furent reçus au bruit d'une décharge de boëtes, ce qui cauſa un peu de jalouſie dans le cœur de nos Alliés : on en entendit même quelques-uns, qui demandoient ſi c'étoit-là la maniere, dont les François recevoient leurs Ennemis ? On les laiſſa dire, ſans faire peut-être aſſez de réfléxion aux conſéquences, & le jour fut pris pour écouter les propoſitions des Députés Iroquois. C'eſt de tout tems, qu'on s'expoſe à perdre ſes Amis, en voulant regagner des Ennemis, qu'une telle conduite rend encore plus fiers, & plus difficiles.

Leurs diſcours dans le Conſeil. L'Orateur des Cantons parla en peu de mots & avec modeſtie. Il fit d'abord valoir la prompte obéiſſance de la Nation, en ce que deux-cent de ſes Guerriers étant ſur le point de ſe mettre en Campagne pour aller tirer vengeance des dernieres hoſtilités de nos Alliés, on les avoit arrêtés ſur la ſimple défenſe, que leur en avoient faite le P. Bruyas & ſes deux Collegues de la part de leur Pere : il fit connoître toute l'indignation, qu'avoient excitée parmi les Députés les ordres & les ménaces du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre ; & il ajoûta que, comme le peu de cas, qu'ils avoient fait de ces ordres & de ces ménaces pourroit bien leur attirer la guerre de la part des Anglois, il eſperoit que les Iroquois trouveroient à Catarocouy, non-ſeulement les marchandiſes, qu'ils ne pourroient plus tirer d'Orange ; mais encore les armes & les munitions, dont ils auront beſoin, afin de pouvoir ſe paſſer des Anglois, ou ſe défendre contr'eux, ſupoſé qu'ils en fuſſent attaqués.

Réponſe du Chevalier de Callieres. L'Aſſemblée fut plus nombreuſe le jour, qui avoit été marqué pour répondre à ce diſcours. Le Chevalier de Callieres y repeta d'abord aux Députés ce qu'il avoit dit aux premiers

Envoyés, qu'il avoit apris avec douleur les hoſtilités, qui s'étoient commiſes la Campagne derniere de part & d'autre; que les pertes des Iroquois l'avoient extrêmement touché, quoiqu'ils ne duſſent les imputer qu'à eux-mêmes; & qu'il mettroit déſormais ſi bon ordre à tout, qu'il n'arriveroit plus rien de ſemblable. 1700.

Il leur dit enſuite qu'ils avoient fait fort ſagement d'arrêter leurs Guerriers; qu'ils ne devoient plus rien craindre de nos Alliés, dont ils voyoient les principaux Chefs, qui étoient venus pour écouter ſa voix; qu'il leur ſçavoit bon gré de lui avoir ramené une partie de leurs Priſonniers François, qu'il comptoit bien qu'inceſſamment ils lui rameneroient tous les autres, comme ils s'y étoient engagés, & qu'ils rendroient auſſi à ſes Alliés ceux de leurs Freres, qu'ils retenoient encore; qu'il leur donnoit terme juſqu'au mois d'Août de l'année prochaine; que les Députés de toutes les Nations ſe trouveroient alors à Montreal; que l'échange des Priſonniers s'y feroit de part & d'autre, & que toutes choſes ſeroient remiſes au même état, où elles étoient avant la guerre.

Comme le terme, qu'il leur donnoit, étoit un peu long, pour les prévenir ſur les accidens, qui pourroient ſurvenir, il leur déclara que, s'il ſurvenoit quelque différend, ou ſi de mauvais eſprits donnoient lieu à quelque hoſtilité, il vouloit que la Partie lézée s'adreſſât à lui, ſans entreprendre de ſe faire juſtice, & qu'il la lui feroit ſans aucun égard pour qui que ce fût: que ſi l'Aggreſſeur refuſoit de ſe ſoûmettre à la ſatisfaction, qu'il lui preſcriroit, il ſe joindroit à ceux, qui auroient reçu le tort, pour l'y contraindre, & le feroit repentir de ſa déſobéiſſance: qu'il ne tiendroit pas à lui que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre n'en uſât de même, & n'agît de concert avec lui, & que telle étoit l'intention des deux Rois leurs Maîtres: que ce qu'ils demandoient au ſujet du Fort de Catarocouy, ne dépendoit pas entiérement de lui; mais qu'il en écriroit au Roy, & qu'en attendant la réponſe de Sa Majeſté, il envoyeroit dans ce Poſte un Officier, quelques marchandiſes, & un Forgeron.

Traité proviſionnel ſigné de part & d'autre.

Les Iroquois aplaudirent à ce diſcours, & avouerent qu'on ne leur avoit jamais mieux parlé raiſon. Le Rat, qui étoit Député, & le Chef des Hurons Thionnontatez, prit enſuite la parole, & dit: „ J'ai toujours obéi à mon Pere, & je jette ma “

1700. » hache à ſes pieds ; je ne doute point que tous les Gens d'en
» haut ne faſſent de même : Iroquois, imitez mon exemple ».
Le Député des quatre Nations Outaouaiſes parla à peu près ſur le même ton ; celui des Abénaquis dit qu'il n'avoit point d'autre hache, que celle de ſon Pere, & que ſon Pere l'ayant enterrée, il n'en avoit plus. Les Iroquois Chrétiens firent la même déclaration. Il y eut néanmoins quelque picque entre ces deux dernieres Nations, & les Deputés des Cantons ; mais tout fut bientôt calmé par la ſageſſe du Général, & on ſigna une eſpéce de Traité proviſionnel.

Le Chevalier de Callieres ſigna le premier, enſuite l'Intendant, puis le Gouverneur de Montreal, le Commandant des Troupes, & les Supérieurs Eccléſiaſtiques & Reguliers, qui ſe trouverent à l'Aſſemblée. Les Sauvages ſignerent auſſi en mettant chacun la marque de ſa Nation au bas du Traité. Les Onnontagués & les Tſonnonthouans tracerent une Araignée, les Goyogouins un Calumet, les Onneyouths un morceau de bois en fourche avec une pierre au milieu, les Agniers un Ours, les Hurons un Caſtor, les Abénaquis un Chevreuil, & les Outaouais un Liévre. Les Agniers & les Onneyouths n'avoient pourtant point de Députés ; mais ils avoient apparemment donné à quelqu'un la Commiſſion de ſigner pour eux. Au reſte nous verrons bientôt que ces marques ne ſont pas toujours les mêmes. La datte de ce Traité eſt du huitiéme de Septembre 1700.

Diligences de M. de Callieres pour affermir la paix.

Cette affaire ainſi terminée à la ſatisfaction de toutes les Parties, le Général envoya aux Nations de l'Oueſt & du Nord M. de Courtemanche & le P. ANJELRAN, pour engager celles, dont les Députés n'avoient point paru, à conſentir au Traité, & pour lui amener les Chefs de toutes, afin que l'Aſſemblée indiquée au mois d'Août de l'année ſuivante, fût générale. Il leur recommanda ſurtout de ne rien négliger pour faire ceſſer la guerre, qui étoit toujours très-vive entre nos Alliés & les Sioux, ce qui n'étoit pas facile, parce qu'au printems précédent les Sioux avoient enlevé tout un Village de Miamis.

Il écrivit enſuite à M. de Pontchartrain, pour lui rendre compte de ce qu'il venoit de faire, & lui manda qu'il croyoit qu'on devoit profiter de la diſpoſition préſente des Cantons ; pour regler avantageuſement les Limites entre les Anglois &

nous ; que ſi par ce Reglement on ne pouvoit pas obtenir la proprieté du Pays Iroquois, il falloit au moins le déclarer Neutre, & ſtipuler qu'il ne ſeroit permis, ni aux François, ni aux Anglois d'y faire des Etabliſſemens. Que quant au ſpirituel, il jugeoit qu'on devoit laiſſer à ces Peuples une liberté entiere de choiſir, ou des Miſſionnaires Catholiques, ou des Miniſtres Proteſtans, & qu'on pouvoit s'aſſûrer qu'ils préfereroient toujours les Premiers aux Seconds. 1700.

Le Chevalier de Bellomont en étoit lui-même fort perſuadé, quoiqu'il eût fait ſemblant de penſer le contraire ; mais il crut pouvoir emporter par la force ce qu'il déſeſperoit d'obtenir autrement. Il commença néanmoins par faire des préſens aux Cantons pour les gagner ; il leur fit dire enſuite qu'il alloit envoyer chez eux des Miniſtres, & il ajoûta que, ſi les Jeſuites paroiſſoient dans leurs Villages, il les feroit pendre. Ce procédé choqua les Iroquois ; mais ce qui acheva de gâter tout, c'eſt que Bellomont leur ſignifia qu'il prétendoit conſtruire des Forts dans les Cantons d'Agnier, d'Onneyouth, & d'Onnontagué, ſurtout à l'embouchure de la Riviere de Chouguen : ils éclaterent alors de telle ſorte, qu'il n'oſa paſſer outre.

Le Chevalier de Bellomont veut obliger les Iroquois à recevoir des Miniſtres pour Miſſionnaires.

La conjoncture de la paix avoit paru très-favorable au Sieur Riverin pour achever ſon Etabliſſement des Pêches ſedentaires à Montlouis ; mais comme il n'étoit pas aſſez riche pour ſoûtenir ſeul les frais d'une telle Entrepriſe, & qu'apparemment ſa Compagnie l'avoit abandonné, il s'aſſocia, pour ſon malheur, deux Particuliers de Paris. Il paſſa enſuite à Quebec, où ayant aſſemblé quelques Familles, il les mena lui-même à Montlouis au mois de Juin de cette année, & fit commencer la Pêche, en attendant le Navire, que ſes Aſſociés étoient convenus de lui envoyer, & qui devoit lui aporter des Pêcheurs & des farines.

L'Etabliſſement de Montlouis échoüe encore une fois.

Le Navire arriva en effet le huitiéme de Juillet ; mais trop tard de ſix ſemaines, pour profiter de la ſaiſon propre à la Pêche. Ce ne fut pourtant pas encore là le plus grand mal. Ses Aſſociés n'avoient en vûë que la traite des Pelleteries, ſur laquelle on leur avoit donné de faux Mémoires, qui leur firent prendre le change. Alors ceux, qu'ils avoient chargés de leurs intérêts, voyant que ce commerce ne pouvoit pas leur procurer le grand profit, dont on les avoit flattés, décla-

1700. rerent aux Habitans de Montlouis qu'ils ne devoient plus attendre d'eux aucun ſecours. Ils firent plus ; car ils enleverent de l'Habitation tout ce qui pouvoit leur convenir, ſous prétexte, qu'ils avoient avancé le prix de toutes ces choſes, & ruinerent ainſi toutes les eſperances du Sieur Riverin.

Etat de l'Acadie. L'Acadie, dont les Anglois, depuis la publication de la Paix, ne nous diſputoient plus la poſſeſſion, n'étoit guéres en meilleur état que Montlouis. On y abandonnoit toujours la Pêche aux Habitans de la Nouvelle Angleterre, qui en faiſoient un grand commerce, & le Chevalier de Villebon ſe tenoit aſſez tranquille dans ſon Fort de Naxoat, parce qu'on ne lui fourniſſoit pas les moyens de faire mieux. Ce Fort étoit même aſſez inutile pour la défenſe du peu d'Habitations Françoiſes, qui étoient le long de la Riviere S. Jean, & celles de l'Acadie n'en pouvoient recevoir aucun ſecours : cependant plus d'une expérience nous avoit appris que les Traités de paix ne mettoient pas toujours nos Colonies à couvert des inſultes de nos Voiſins.

L'Etabliſſement de Naxoat transferé au Port Royal. Enfin ſur les repreſentations, qui furent faites au Conſeil du Roy de la néceſſité de ſe fortifier dans cette Province, Sa Majeſté y envoya M. de FONTENU, lequel, après avoir pris une connoiſſance exacte du Pays, fut d'avis d'abandonner Naxoat. Ses raiſons furent que les fréquens débordemens de la Riviere de S. Jean ne permettoient point d'y faire des Etabliſſemens fixes, que ſon embouchure eſt de très-difficile accès, à cauſe de la varieté des vents & de la violence des Courans, & que ce Port eſt ſi petit, que trois Navires n'y ſçauroient être mouillés, ſans s'incommoder. Il fut donc réſolu de transferer cet Etabliſſement au Port Royal ; mais en le changeant de place, on ne lui procura que le ſeul avantage de la ſituation, qui auroit même été beaucoup plus grand à la Héve, ou à Camceaux. On n'eut preſque aucune attention à le mettre en état de ſe ſoûtenir contre les Anglois, s'ils s'aviſoient de l'attaquer.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-HUITIE'ME.

DE toutes les parties de la Nouvelle France nulle n'occupoit plus alors le Miniſtere, que la Louiſiane; j'ai déja dit que M. de la Sale avoit donné ce nom aux nouvelles découvertes, qu'il avoit faites le long du Miciſſipi. Depuis ſa malheureuſe tentative pour reconnoître par Mer l'embouchure de ce Fleuve, on avoit paru renoncer à ce projet. Enfin en 1697. M. d'Iberville de retour de ſon Expédition de la Baye d'Hudſon, reveilla ſur ce point l'attention du Miniſtere, & inſpira au Comte de Pontchartrain le deſſein de conſtruire un Fort à l'entrée de ce grand Fleuve, que cet Officier ſe flattoit de découvrir. 1698-700.

Cette réſolution priſe le Miniſtre fit armer à Rochefort *le François* & *la Renommée*, & en donna le Commandement au Marquis de CHATEAUMORAND & à M. d'Iberville, tous deux Capitaines de Vaiſſeaux, & ils mirent à la voile le dix-ſeptiéme d'Octobre de l'année ſuivante. Ils mouillerent au Cap François de S. Domingue l'onziéme de Décembre; ils Nouvelle Entrepriſe pour découvrir l'embouchure du Miciſſipi.

1698-700. paſſerent de-là à Leogane, pour s'y aboucher avec M. DUCASSE, Gouverneur de S. Domingue, qui connoiſſoit déja beaucoup d'Iberville de reputation, & qui, après l'avoir entretenu de ſes projets, manda à M. de Pontchartrain que ſes vûës & ſon génie lui paroiſſoient répondre à ſa valeur & à ſon habileté dans la guerre.

MM. de Châteaumorand & d'Iberville ne ſont point reçus à Penſacola.

Le dernier jour de l'année les deux Capitaines remirent à la voile, & le vintſeptiéme de Janvier 1699. ils aperçurent la Terre de la Floride. Ils s'en aprocherent le plus près qu'il fut poſſible, ſans ſe riſquer ſur une Côte, qu'ils ne connoiſſoient point, & envoyerent le Sieur LESCALETTE pour faire de l'eau & du bois, & en même tems pour prendre langue. Cet Officier leur apprit à ſon retour qu'ils étoient vis-à-vis d'une Baye appellée *Penſacola*, où trois-cent Eſpagnols partis de la Vera Cruz étoient venus depuis peu s'établir; & l'on a ſçu depuis que le motif de cet Etabliſſement étoit de prévenir les François.

Leſcalette étoit entré dans le Port, & avoit demandé au Gouverneur la permiſſion de faire de l'eau & du bois: le Gouverneur s'étant informé de la part de qui il lui faiſoit cette demande, lui avoit dit qu'il feroit faire réponſe à ſes Commandans, & envoya en effet ſon Major avec lui pour complimenter MM. de Châteaumorand & d'Iberville: cet Officier leur remit une Lettre du Gouverneur, qui portoit que les deux Navires du Roy Très-Chrétien pouvoient en toute liberté faire de l'eau & du bois, & ſe mettre même à l'abri par tout, où ils voudroient; mais qu'il avoit de très-expreſſes défenſes de recevoir aucun Bâtiment étranger dans le Port; que comme il pouvoit arriver néanmoins qu'un mauvais tems le contraignît d'entrer dans la Baye, il lui envoyoit ſon Pilote pour l'y conduire.

M. de Châteaumorand écrivit au Gouverneur par le même Major que la Mer étoit ſi groſſe, qu'il déſeſperoit de trouver aucun endroit, où les Vaiſſeaux du Roy puſſent être en ſûreté; qu'ainſi il ſe voyoit obligé d'accepter ſes offres. Dès le lendemain il envoya le Sieur Laurent DE GRAFF (*a*), Lieutenant de Fregate, qu'il avoit embarqué ſur ſon bord en paſſant au Cap François, pour ſonder l'entrée du Port. M. d'Iber-

(*a*) C'eſt ce Flibuſtier ſi fameux dans l'Hiſtoire de S. Domingue, & ſi formidable aux Eſpagnols de l'Amérique ſous le nom de LORENCILLO.

ville

ville s'y rendit auſſi dans ſa Chaloupe avec le Chevalier de SURGERES, & y trouva vint-un, ou vint-deux pieds d'eau à l'endroit le moins profond ; mais le Gouverneur, qui avoit fait ſes réfléxions, & qui apréhenda qu'on ne lui fît des affaires à la Cour d'Eſpagne, s'étant raviſé, il fallut chercher un autre Havre. 1699-700.

Le trentuniéme M. d'Iberville, qui avoit pris les devants, pour reconnoître la Côte, mouilla l'ancre au Sud-Sud-Eſt de la pointe Orientale de *la Maubile*, grande Riviere, parallele au Miciſſipi, & fameuſe par la victoire ſanglante, que D. Ferdinand de Soto y gagna ſur les Sauvages (*a*). Le ſecond de Juillet il mit pied à terre dans une Iſle, qui en eſt proche, & qui a quatre lieuës de circuit. Elle avoit alors un Port aſſez commode, dont l'entrée, où l'on trouvoit en tout tems cinq braſſes d'eau, ſe ferma, il y a quelques années par des ſables, que la Mer y jetta pendant une tempête. M. d'Iberville la nomma *Iſle Maſſacre*, parce que vers la pointe du Sud-Oueſt il aperçut des têtes & des oſſemens d'environ ſoixante Perſonnes, qu'il jugea qu'on y avoit maſſacrées, avec pluſieurs uſtenciles de ménage, qui étoient encore dans leur entier. Découvertes de M. d'Iberville.

De l'Iſle Maſſacre, qui dans la ſuite fut appellée *l'Iſle Dauphine*, il paſſa à la Terre ferme, & ayant découvert la Riviere des *Paſcagoulas*, où il rencontra beaucoup de Sauvages, il en partit avec le Sieur de SAUVOLE, Enſeigne de Vaiſſeaux, de Bienville, ſon Frere, Garde-Marine, un Pere Recollet, quarante-huit Hommes ſur deux Biſcayennes, & des vivres pour vint jours, dans le deſſein de chercher le Miciſſipi, dont les Sauvages lui avoient parlé ſous le nom de *Malbouchia*, & les Eſpagnols, ſous celui de *la Paliſſade* (*b*). Il y entra enfin le ſecond de Mars, qui étoit le Lundy de la Quinquageſime, & trouva que le nom, que lui donnoient les Eſpagnols, lui convenoit aſſez, parce que ſon embouchure étoit toute hériſſée d'Arbres, que le courant y entraînoit ſans ceſſe. Il entre dans le Miciſſipi.

Après avoir bien reconnu cette embouchure, ſi lontems cherchée, il alla faire part de ſa découverte à M. de Cha- Il remonte ce Fleuve.

(*a*) Garcilaſſo de la Vega dans ſon Hiſtoire de la Conquête de la Floride appelle cette Riviere *Mauvilla*.

(*b*) Garcilaſſo de la Vega la nomme *Cucagua*.

1699-700. teaumorand, qui le ſuivoit à petites voiles, & qui n'étant venu que pour l'accompagner juſques-là, partit avec *le François*, qu'il montoit, & reprit le vintiéme d'Avril la route de S. Domingue. Dès qu'il eut apareillé, d'Iberville rentra dans le Miciſſipi à deſſein de remonter ce Fleuve, & il n'y avoit pas encore fait beaucoup de chemin, qu'il comprit combien peu il y avoit à compter ſur la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & ſur toutes celles du P. Hennepin, qu'il avoit déja trouvées en défaut ſur le Canada, & ſur la Baye d'Hudſon. C'eſt ce qu'il manda au Miniſtre dans une Lettre, dont j'ai eu l'original entre les mains, & qui ſe garde au Dépôt de la Marine.

Temple des Bayagoulas. A ſon arrivée au Village des *Bayagoulas*, dont j'ai marqué ailleurs la ſituation, le Chef de ces Sauvages le conduiſit à un Temple, dont on ſera peut-être bien aiſe de voir ici la deſcription. Le toit en étoit orné de pluſieurs figures d'Animaux, parmi leſquelles on diſtinguoit un Cocq peint en rouge. Il y avoit à l'entrée, en guiſe de Portique, un Appenti de huit pieds de large ſur onze de long, ſoûtenu de deux gros piliers par le moyen d'une poutre de traverſe. Aux deux côtés de la porte on voyoit encore d'autres figures d'Animaux, comme d'Ours, de Loups, & de divers Oiſeaux, & à la tête de toutes étoit celle d'un *Chouchouacha*, c'eſt un Animal, qui a la tête & la groſſeur d'un Cochon de lait; ſon poil eſt de la nature de celui du Blereau, gris & blanc: il a la queuë d'un Rat, les pattes d'un Singe, & la Femelle a ſous le ventre une bourſe, où elle engendre ſes Petits, & où elle les nourrit.

Le Chef Sauvage, qui conduiſoit M. d'Iberville, fit ouvrir la porte, qui n'avoit que trois pieds de haut & deux de large; & il y entra le premier. Ce temple étoit une Cabanne, faite comme toutes les autres du Village, en forme de Dome un peu écraſé, & de trente pieds de diametre. Il y avoit au milieu deux buches de bois ſec & vermoulu, poſées bout à bout, qui brûloient, & faiſoient beaucoup de fumée. On voyoit dans le fond une eſpéce d'échafaut, ſur lequel étoient pluſieurs pacquets de peaux de Chevreuil, d'Ours & de Bœufs, qui avoient été offertes au Chouchouacha; car cet Animal eſt le Dieu des Bayagoulas, & il étoit dépeint en pluſieurs endroits du Temple en rouge & en noir.

Il y avoit encore un autre Temple dans ce Village; mais

M. d'Iberville apparemment n'y entra point, puiſqu'il n'en dit rien dans ſa Lettre. Le Village étoit compoſé de ſept cent Cabannes, dont chacune ne contenoit qu'une Famille, & ne tiroit de jour que par la porte, & par une ouverture de deux pieds de diametre, pratiquée au milieu du Dome. 1699-700.

Delà M. d'Iberville monta juſqu'aux *Oumas*, où il fut reçu avec beaucoup de cordialité. Il doutoit pourtant encore un peu que le Fleuve, ſur lequel il naviguoit, fût le Miciſſipi, parce que bien qu'il eût aperçu chez les Bayagoulas quelques indices, qui lui donnoient lieu de juger que le Chevalier de Tonti y avoit paſſé. Il ne trouvoit pas certaines choſes, dont il eſt parlé dans la Relation attribuée à cet Officier. Mais une Lettre, qui fut remiſe à M. de Bienville par un Chef Sauvage, le tira de cette inquiétude. La Lettre étoit du Chevalier de Tonti, & portoit cette inſcription ; *A M. de la Sale, Gouverneur de la Louiſiane.* Elle commençoit ainſi : M. d'Iberville trouve une Lettre du Chevalier de Tonti à M. de la Sale.

Du Village des Quinipiſſas (*a*) ce vintiéme d'Avril 1685. « Monſieur, ayant trouvé les poteaux, où vous aviez arboré « les armes du Roy, renverſés par les Bois de Marée, j'en ai « fait planter un autre en deçà, environ à ſept lieuës de la Mer, « où j'ai laiſſé une Lettre dans un Arbre, à côté ..... Toutes « les Nations m'ont chanté le Calumet ; ce ſont des Gens, qui « nous craignent extrêmement, depuis que vous avez défait « ce Village. Je finis en vous diſant que ce m'eſt un grand chagrin, que nous nous en retournions avec le malheur de ne « vous avoir pas trouvé, après que deux Canots ont côtoyé « du côté du Mexique trente lieuës, & du côté de la Floride « vintcinq, &c. «

D'Iberville raſſûré par cette Lettre, retourna dans la Baye du Biloxi, ſituée entre le Miciſſipi & la Maubile, y bâtit un Fort à trois lieuës des Paſcagoulas, y laiſſa M. de Sauvole pour Commandant, lui donna Bienville pour Lieutenant, & repaſſa en France. Il n'y reſta pas lontems, & fut de retour au Biloxi le huitieme de Janvier 1700. Il y apprit en arrivant que vers la fin de Septembre de l'année précédente une Corvette Angloiſe de douze canons étoit entrée dans le Miciſſipi ; que M. de Bienville, qui étoit allé ſonder les em- Anglois ſur le Miciſſipi.

(*a*) Ceux, que le Chevalier de Tonti appelle *Quinipiſſas*, ſont les Bayagoulas & les Mongoulatchas.

1699-700. bouchures de ce Fleuve, avoit rencontré ce Bâtiment à vint-cinq lieuës de la Mer (*a*), & avoit déclaré à celui, qui le commandoit que, s'il ne ſe retiroit, il étoit en état de l'y contraindre; que cette menace avoit eu ſon effet; mais que les Anglois, en ſe retirant, lui avoient dit qu'ils reviendroient bientôt avec de plus grandes Forces; qu'il y avoit plus de cinquante ans, qu'ils avoient découvert ce Pays, & qu'ils y avoient plus de droit que les François.

Nouvelle priſe de poſſeſſion de ce Fleuve.

M. d'Iberville apprit en même tems que d'autres Anglois, venus de la Caroline, étoient chez les *Chicachas*, où ils faiſoient commerce de Pelleteries & d'Eſclaves, & l'on a même ſçu depuis qu'ils avoient ſollicité ces Sauvages à tuer un Eccleſiaſtique, qui fut effectivement maſſacré chez les *Tonicas*. Ces avis déterminerent d'Iberville à renouveller la priſe de poſſeſſion faite plus de vint ans auparavant par M. de la Sale, & de conſtruire ſur le bord du Fleuve un petit Fort, où il mit quatre piéces de canon, & dont il confia la garde à Bienville, ſon Frere.

Ce Fort étoit placé preſque à l'embouchure du Fleuve du côté de l'Eſt; mais il n'a pas ſubſiſté lontems. Pendant qu'on y travailloit, le Chevalier de Tonti arriva avec environ vingt Canadiens établis chez les Illinois, & M. d'Iberville lui ayant parlé de la Relation, qui couroit ſous ſon nom, il proteſta qu'elle n'étoit point de lui, mais d'un Aventurier Pariſien, qui l'avoit compoſée ſur de mauvais Mémoires, & la lui avoit attribuée, pour lui donner cours, & gagner de l'argent.

Ce qui avoit attiré les Anglois dans ce Pays.

Il n'étoit pas poſſible que le P. Hennepin en fît autant de ſa troiſiéme Relation, puiſqu'on ſçavoit qu'il en étoit lui-même l'Editeur. Cependant on ne peut guéres douter que ce ne fût ſur ces mêmes Mémoires, que les Anglois entrerent dans le Miciſſipi. „ J'ai appris, mandoit M. de Callieres à M. de „ Pontchartrain le deuxiéme de May 1699. qu'on prépare en „ Angleterre & en Hollande des Vaiſſeaux pour aller habiter „ la Louiſiane ſur la Relation du P. Louis Hennepin, Recollet, qui en a fait un Livre dédié au Roy Guillaume.

Prétentions des Anglois, leurs deſſeins, & leurs tentatives.

Dans une ſeconde Lettre écrite un mois après la premiere, le Général marquoit au même Miniſtre qu'on l'avoit aſſûré que le Roy de la Grande Bretagne, dans l'embarras, où l'on

(*a*) Le Fleuve fait en cet endroit un grand circuit, que depuis ce tems-là on a nommé *le Détour aux Anglois*.

étoit en Angleterre pour faire ſubſiſter les Refugiés François, en avoit envoyé l'autonne précédente un grand nombre ſur trois Navires, pour prendre poſſeſſion du Miciſſipi, & que vint Anglois de la Nouvelle York étoient partis pour aller aux Illinois, prétendant que tout le Pays du côté du Sud leur apartenoit. En effet dès le mois d'Octobre 1698. trois Navires avoient fait voile de Londres pour la Louiſiane; mais ils relâcherent à la Caroline, d'où quelque tems après il en repartit deux, un de vintquatre canons, & l'autre de douze. 1700.

Ils allerent au fond du Golphe Mexique chercher le Miciſſipi, parce que leurs Cartes y plaçoient ce grand Fleuve. Ne l'ayant point trouvé, ils reprirent leur route à l'Eſt, en ſuivant toujours la Côte à la vûë, juſqu'à ce qu'ils découvrirent enfin ce qu'ils cherchoient. Le plus petit des deux Bâtimens entra dans le Fleuve, & c'eſt celui, que M. de Bienville en fit ſortir. L'autre retourna à l'Oueſt, & pénétra juſqu'à la Province de Panuco dans la Nouvelle Eſpagne. Ainſi la Colonie Françoiſe de la Louiſiane encore au berceau ſe trouvoit ménacée par deux puiſſans Voiſins également jaloux de ce nouvel Etabliſſement, à ſçavoir les Eſpagnols, qui ne pouvoient ſouffrir qu'on les vînt troubler dans la poſſeſſion du Golphe Mexique, qu'ils regardoient depuis lontems comme leur Domaine; & les Anglois, que leur proximité, leur génie entreprenant, & leurs vaſtes prétentions rendoient encore plus formidables.

Outre le deſſein, que le Roy d'Angleterre avoit formé, de jetter ſur le Miciſſipi un grand nombre de Refugiés François, qui ſe trouvoient à la Caroline, & dont cette Colonie n'auroit pas été fâchée de ſe defaire, après en avoir tiré de grands ſervices, ce Prince vouloit encore par-là établir ſon droit ſur ce grand Fleuve, qui lui donnoit une croiſiere commode ſur le Golphe Mexique; mais cela même devoit engager les Eſpagnols à ne pas tant s'oppoſer à notre Etabliſſement, qui leur devoit cauſer moins d'ombrage, que le voiſinage & la grande puiſſance des Anglois, contre leſquels nous leur ſervons aujourd'hui de barriere.

D'autre part les Refugiés François, en qui les mauvais traitemens des Anglois avoient peut-être reveillé l'amour de la Patrie, auroient volontiers ſaiſi l'occaſion d'aſſûrer à leur

Les Refugiés François offrent de peupler le Pays.

1700. Prince legitime la poſſeſſion de ce beau Pays, & l'un d'eux, qui étoit embarqué ſur le Navire Anglois, dont nous avons parlé, ne le diſſimula point à M. de Bienville. Il lui dit que tous tant qu'ils étoient, ils ſouhaitoient fort que Sa Majeſté Très-Chrétienne voulût bien leur permettre de s'établir ſous ſa protection dans la Louiſiane, où elle auroit toujours en eux de très-fidéles Sujets; qu'ils ne lui demandoient pour cela que la liberté de conſcience; que ſi elle leur étoit accordée, ils viendroient bientôt en grand nombre, & qu'ils répondoient de rendre en peu d'années ce grand Pays très-floriſſant.

Leur offre eſt rejettée.

Cette propoſition ne fut pas du goût de Louis XIV. qui avoit pris ſon parti de ne ſouffrir, ni dans ſon Royaume, ni dans les Colonies, qui en dépendoient, d'autre Religion que la ſienne. Après la mort de ce grand Prince les mêmes Refugiés renouvellerent leurs offres au Duc d'Orleans, Regent du Royaume, & ce Prince les rejetta par les mêmes raiſons, qui les avoient fait rejetter au Roy, ſon Oncle, ainſi que je l'ai appris dans le tems même du feu Maréchal d'Etrées, qui avoit fortement apuyé cet avis dans le Conſeil.

Conduite des Eſpagnols au ſujet de la Louiſiane. Fautes des François.

Les Eſpagnols n'agiſſoient pas auſſi ouvertement que les Anglois contre un Etabliſſement, dont ils avoient conçu de grands ombrages; mais il paroît qu'ils s'y prirent plus finement pour en arrêter le progrès, & pour empêcher qu'il n'eût des Etabliſſemens ſolides. Ils ont en effet réuſſi juſqu'à ces derniers tems à nous retenir par l'appas d'un modique & ſtérile commerce entre le Fleuve, qu'on négligeoit de peupler, & Penſacole, ſur une Côte ſablonneuſe (*a*); dans une Iſle (*b*), qui ne valoit pas mieux, & ſur une Riviere (*c*), dont il n'étoit pat inutile de s'aſſûrer; mais dont il ne convenoit point de faire un grand objet; car il faut avouer qu'en cette occaſion M. d'Iberville prit le change, ou que s'il avoit d'autres vûës, il n'eut pas le tems d'exécuter ſon projet, ayant été dans la ſuite occupé à d'autres Expéditions.

Ce qui eſt certain, c'eſt que cet Officier, après avoir achevé ſon Fort ſur le Miciſſipi, & remonté ce Fleuve juſqu'aux Natchés, où il projetta de fonder une Ville ſous le nom de *Roſalie*, ainſi que je l'ai marqué ailleurs, retourna dans la Baye du Biloxi, où il établit le Quartier général de ſa nou-

(*a*) La Côte du Biloxi. (*b*) L'Iſle Dauphine. (*c*) La Maubile.

velle Colonie. Les Eſpagnols ne s'y oppoſerent point, & les Commandans des deux Nations alloient apparemment en cela au même but ; avec cette différence, que l'un ſervoit utilement ſon Roy, en amuſant les François par le commerce ; & que l'autre, en attendant qu'on le mît en état de faire mieux pour les intérêts de ſon Prince, crut pouvoir au moins ne pas négliger ſes intérêts. 1700.

Quoiqu'il en ſoit, le Gouverneur de Penſacole déclara au Chevalier de Surgeres, lorſque cet Officier alla lui demander la permiſſion d'entrer dans ſon Port, qu'il avoit ordre d'empêcher les Anglois, & toutes Compagnies de s'établir aux environs du Miciſſipi ; mais non pas de refuſer de recevoir dans ſon Port les Vaiſſeaux du Roy de France, & il exigea de lui qu'il montrât ſes Proviſions, pour s'aſſûrer qu'il étoit au Service de Sa Majeſté Très-Chrétienne, ſur quoi M. d'Iberville écrivant à M. de Pontchartrain, fit obſerver à ce Miniſtre que le ſentiment de ceux, qui étoient le mieux inſtruits des affaires de l'Amérique, étoit que jamais on n'établiroit la Louiſiane, ſi on n'y laiſſoit la liberté du commerce à tous les Marchands du Royaume.

Objet du commerce de la Louiſiane.

On avoit alors deux objets principaux dans ce commerce, à ſçavoir la laine, qu'on pouvoit tirer des Bœufs du Pays, & la pêche des Perles. L'un & l'autre étoient expreſſément marqués dans les inſtructions de M. d'Iberville. „ Un des grands objets, diſoient-elles, qu'on a donnés au Roy, lorſ- « qu'on l'engagea à faire découvrir l'embouchure du Miciſſipi, « a été de tirer de la laine des Bœufs de ce Pays ; & pour cela « il faut domeſtiquer ces Animaux, les enfermer dans des parcs, « & en amener des Petits en France. Quoique les perles, qui ont « été préſentées à Sa Majeſté, ne ſoient, ni d'une belle eau, ni « d'une belle figure, il ne faut pas laiſſer d'en rechercher avec « ſoin, parce qu'il s'en pourra trouver d'autres, & Sa Majeſté « déſire que M. d'Iberville en aporte le plus qu'il pourra ; qu'il « s'aſſûre des endroits, où la pêche s'en peut faire ; & qu'il la « faſſe faire en ſa préſence. «

On reconnut bientôt que ce ſecond article ne valoit pas la peine qu'on s'y arrêtât ; mais on ne comprend pas bien encore pourquoi on a juſqu'ici négligé le premier, non-ſeulement pour la laine, mais encore pour les cuirs, & ce qui a empêché qu'on n'ait multiplié ces Bœufs en France. Ce ne fut

1700. pas au moins la faute de M. d'Iberville, qui, avant que de retourner en France, avoit donné ſur cela de bons ordres ; mais ils ne furent point exécutés.

Attention du Roy pour l'inſtruction des Sauvages de la Louiſiane.

Le Roy avoit auſſi pris de très-bonnes meſures pour faire porter la lumiere de l'Evangile aux différens Peuples, qui habitoient les bords du Miciſſipi, & qui étoient alors en beaucoup plus grand nombre, qu'ils ne le ſont préſentement. M. d'Iberville y mena les PP. DONGÉ & DU RU, Jeſuites, & le P. de Limoges y vint du Canada ; mais l'Evêque de Quebec, dont le Diocèſe, déja le plus vaſte de la Chrétienté, venoit d'être augmenté d'un Pays plus grand que la France, exigea d'eux des conditions, qui ne leur convenoient pas : d'ailleurs M. de Montigny & deux autres Eccléſiaſtiques du Seminaire des Miſſions Etrangeres avoient paſſé de Quebec à la Louiſiane, munis de tous les pouvoirs du Prélat : les Jeſuites crurent entrevoir que ces Meſſieurs n'étoient pas diſpoſés à agir de concert avec eux, & reçurent ordre de leurs Supérieurs de ſe retirer.

Caractére des Illinois.

D'autres Miſſionnaires de leur Compagnie cultivoient depuis quelques années une aſſez floriſſante Egliſe parmi les Illinois, qui n'étoient pas encore, comme ils ſont aujourd'hui, du Gouvernement de la Louiſiane, & ils ont toujours continué depuis d'inſtruire cette Nation, en qui la Religion Chrétienne avoit déja produit un changement de mœurs & de caractére, dont elle ſeule eſt capable. Car avant ce tems-là il n'y avoit peut-être point de Sauvages dans toute l'étenduë du Canada, qui euſſent moins de bonnes qualités & plus de vices. Ils ont toujours eu aſſez de douceur & de docilité ; mais ils étoient lâches, traîtres, legers, fourbes, voleurs, brutaux, ſans honneur, ſans foi, intéreſſés, adonnés à la gourmandiſe, & à la plus monſtrueuſe impudicité, preſqu'inconnuë aux Sauvages du Canada ; auſſi en étoient-ils fort mépriſés. Ils n'en étoient pourtant pas moins fiers, ni moins prévenus en leur faveur.

De pareils Alliés ne pouvoient pas faire bien de l'honneur aux François, ni leur être d'un grand ſecours. Nous n'en avons pourtant pas eu de plus fidéles, & ils ſont les ſeuls, ſi on en excepte les Nations Abénaquiſes, qui n'ayent jamais cherché à ſe réconcilier avec leurs Ennemis à notre préjudice. Il eſt vrai qu'ils ont toujours compris le beſoin, qu'ils avoient

avoient de nous pour ſe défendre contre pluſieurs Nations, qui ſembloient avoir conjuré leur perte, & ſurtout contre les Iroquois & les Outagamis, qui, à force de les harceler, les ont un peu aguerris, & dont les Premiers n'ont remporté de leurs Expéditions contr'eux, que les vices de ce Peuple corrompu. 1700.

Mais ce qui a achevé d'attacher à nos intérêts la Nation Illinoiſe, c'eſt le Chriſtianiſme, qu'elle a ſincérement embraſſé; à quoi il faut ajoûter la fermeté du Chevalier de Tonti, & la ſage conduite des Sieurs de la Forêt & DELIETTO, dont le dernier étoit Parent du Chevalier de Tonti. Ces trois Officiers ont lontems commandé dans le Pays des Illinois, & avoient ſçu prendre un grand aſcendant ſur leur eſprit.

Premier Etabliſſement parmi les Illinois.

Avant la premiere découverte du Miciſſipi à peine connoiſſoit-on en Canada les Illinois. Le P. Marquette & le Sieur Joliet en deſcendant ce Fleuve paſſerent par quelques-uns de leurs Villages; ils y furent très-bien reçus, & le premier projettoit, lorſqu'il mourut, de s'aller établir parmi eux. M. de la Sale ſe préparant enſuite à achever la découverte, commençée par ce Miſſionnaire, ſongea d'abord à faire des Etabliſſemens parmi les Miamis & les Illinois, qui lui ſerviſſent d'Entrepôt pour ſon commerce. Comme il menoit avec lui pluſieurs Peres Recollets, ſon deſſein étoit qu'ils formaſſent une Miſſion chez les Illinois; mais ils furent toujours trop occupés auprès des François, & trop diſtraits par les courſes, que M. de la Sale leur faiſoit entreprendre, pour faire des Proſelytes parmi des Sauvages, dont ils n'avoient pas même eu le loiſir d'apprendre la langue.

Après leur départ & celui de M. de la Sale, le Chevalier de Tonti étant reſté ſeul Commandant aux Illinois, le P. Allouez, dont nous avons eu ſouvent occaſion de parler dans cette Hiſtoire, & qui s'étoit fixé chez les Miamis, eut plus d'une occaſion de viſiter cette Nation, & voulut voir s'il trouveroit en elle plus de diſpoſition à recevoir l'Evangile, qu'il n'en avoit rencontré dans ceux, qu'il cultivoit avec aſſez peu de fruit depuis quelques années; mais il s'aperçut bientôt qu'elles en avoient encore moins, ou que le commerce avec les François mettoit plus d'obſtacles à ſa converſion, & il retourna dans ſa Miſſion de la Riviere S. Joſeph, où il eſt mort plein de jours & de mérite.

1700. Miſſion parmi ces Sauvages.

Enfin divers événemens, ménagés ſans doute par la Providence, & la nouvelle de la mort de M. de la Sale ayant diſſipé les François établis aux Illinois, le P. Gravier jugea la circonſtance favorable pour travailler au ſalut de cette Nation. Il alla fixer ſa demeure au Rocher, à l'endroit même, où avoit été le Fort de S. Louis. Il y aſſembla en peu de tems un Troupeau aſſez nombreux, & il eut bientôt la conſolation de voir renouveller parmi ces Sauvages, ſi juſtement décriés juſques-là pour la corruption de leurs mœurs, d'auſſi grands exemples de vertu, qu'on en avoit admiré dans les plus floriſſantes Miſſions du Canada, & le peu, qui reſte aujourd'hui de cette Nation, autrefois une des plus nombreuſes de ce Continent, fait profeſſion du Chriſtianiſme.

Miſſion infructueuſe parmi les Maſcoutins.

On a travaillé avec moins de ſuccès auprès des Maſcoutins. Le Sieur JUCHEREAU, Gentilhomme Canadien, avoit commencé un Etabliſſement à l'entrée de la Riviere *Ouabache*, qui ſe décharge dans le Miciſſipi, & fait la communication la plus courte & la plus commode du Canada avec la Louiſiane, & un aſſez grand nombre de ces Sauvages s'y étoient établis. Pour les y retenir il avoit engagé le P. MERMET, un des Miſſionnaires des Illinois à eſſayer de les gagner à JESUS-CHRIST; mais ce Pere trouva un Peuple indocile, ſuperſtitieux à l'excès, & que les Jongleurs gouvernoient deſpotiquement.

Il crut que, s'il pouvoit réuſſir à convertir, ou du moins à confondre publiquement ces Impoſteurs, il viendroit aiſément à bout de la Multitude, & il en entreprit un, qui adoroit le Bœuf, dont il avoit fait ſon Manitou. Il lui fit pluſieurs queſtions, qui l'embarraſſerent: il lui propoſa des difficultés, auſquelles il ne put répondre; enfin il le força à lui dire que ce n'étoit pas le Bœuf, qui étoit ſon Dieu; mais l'Eſprit, qui protegeoit toute l'eſpéce de ces Animaux, & qui réſidoit ſous Terre. C'étoit déja quelque choſe, que cet aveu; mais quand le Miſſionnaire voulut en profiter, pour conduire ſon Adverſaire à la connoiſſance d'un Eſprit Eternel, Tout-Puiſſant, qui a créé le Monde, & que tous les Hommes, qui ſont l'Ouvrage de ſes mains, doivent adorer ſeul, il vit un Homme, qui ſe perdoit, & ne diſoit plus que des extravagances.

Une maladie épidemique, qui ſurvint peu de tems après dans cette Bourgade, & enleva un très-grand nombre de

Sauvages, fournit au P. Mermet une occaſion de pratiquer cette charité, qui eſt ſouvent plus efficace pour la converſion des Peuples, que les diſcours les plus pathétiques. Il ne s'épargna en rien ; mais ſes bons offices ne furent payés par la plûpart que d'ingratitude : on attenta même à ſa vie, & il vit tomber à ſes pieds des flêches, qu'on lui avoit décochées de trop loin, pour le bleſſer. 1700.

Il ne ſe rebuta point : il continua de viſiter les Malades : il leur diſtribua tout ce qu'il avoit de remedes, & il y eut à la fin quelques Ames prédeſtinées, que ſa conſtance, ſon courage, & ſon déſintéreſſement toucherent. Il baptiſa un petit nombre de ces Barbares, & eut la ſatisfaction de les voir mourir dans les ſentimens, qu'il leur avoit inſpirés ; tous les autres s'endurcirent de plus en plus ; & comme après avoir fait quantité de ſacrifices à leurs Manitous, ils virent que la mortalité ne diminuoit point, ils ſe mirent dans la tête que c'étoit le Manitou des Chrétiens, qui les faiſoit mourir ; car ces Peuples ne craignent point d'avouer que leurs Eſprits tutelaires ont bien moins de puiſſance que les Nôtres.

Dans cette perſuaſion un de leurs Chefs s'aviſa de faire le tour de l'Habitation Françoiſe, en criant merci au Manitou des Chrétiens, & au Miſſionnaire, qu'il regardoit lui-même comme un Manitou. Le P. Mermet alla ſur le champ trouver l'Acteur de cette ſcene comique, & l'aſſûra qu'il alloit redoubler ſes ſoins en faveur des Malades. Mais ces Endurcis continuant par leurs ſuperſtitieuſes cérémonies, & par leur indocilité à attirer ſur eux le courroux du Ciel, la maladie eut ſon cours, & emporta plus de la moitié du Village. Le reſte ſe diſperſa, & M. Juchereau comprit que fonder une Habitation ſur un commerce caſuel & paſſager, c'eſt bâtir ſur le ſable, ſi on n'y ajoûte la culture des Terres ; mais faute d'Hommes, & de moyens il fut bientôt obligé d'abandonner ſon Entrepriſe.

Cependant tandis que la Cour de France prenoit les meſures, dont j'ai parlé au commencement de ce Livre, pour faire un Etabliſſement conſidérable ſur le Golphe Mexique, M. de Callieres s'apliquoit avec ſuccès à pacifier ſon Gouvernement. Il s'agiſſoit de nous aſſûrer l'alliance de toutes les Nations, avec leſquelles nous pouvions avoir quelque choſe à démêler, & pour cela il falloit prévenir tout ce qui

Meſures de M. de Callieres pour la paix générale. 1701.

1701. pouvoît empêcher qu'on n'établît entr'elles la bonne intelligence ſi néceſſaire à leur conſervation, & à la tranquillité de la Colonie Françoiſe.

Le Traité, que le Général avoit fait ſigner aux Députés des Cantons Iroquois, & à quelques-uns de nos Alliés, n'étoit qu'un préliminaire, qui pouvoit bien écarter les plus grands obſtacles à la conſommation d'un ſi bel ouvrage; mais il étoit encore queſtion de réunir tous les Chefs des Nations intéreſſées, & ce projet n'étoit pas d'une exécution facile. Peu s'en fallut même que les meſures ſi ſages & ſi bien concertées, que M. de Callieres avoit priſes pour faire réuſſir le plus beau deſſein, qu'eût encore formé aucun Gouverneur de la Nouvelle France, ne fuſſent rompuës par un de ces accidens, qu'il eſt plus aiſé de prévoir, que de prévenir, quand on connoît le génie des Sauvages.

Nouvelles brouilleries entre les Iroquois & les Outaouais.

Les Députés Iroquois étoient à peine de retour chez eux, qu'on eut nouvelle dans les Cantons que des Outaouais étoient tombés ſur un Parti de leurs Chaſſeurs, en avoient tué quelques-uns, & avoient fait Priſonnier le plus conſidérable de leur Troupe. Le fait étoit vrai; mais les Aggreſſeurs n'avoient pas ſi grand tort, qu'on le croyoit. Les Iroquois étoient allés en chaſſe ſur les Terres des Outaouais, c'eſt-à-dire, dans un Canton, où ceux-ci avoient accoûtumé de chaſſer, & y avoient ruiné quantité de Cabannes de Caſtors. Les Outaouais avoient pris cette démarche pour un acte d'hoſtilité, comme c'en étoit un en effet, & s'étoient crus en droit de s'en faire juſtice.

Les Iroquois font leurs plaintes à M. de Callieres.

Les Iroquois firent pourtant beaucoup de bruit, & on ne douta preſque point qu'ils ne repriſſent les armes; il n'en falloit pas davantage pour rallumer dans tout ce Continent le feu de la guerre, qui n'étoit pas encore trop bien éteint. Toutefois comme leurs Députés avoient donné parole au Gouverneur Général que, quoiqu'il arrivât, ils n'uſeroient d'aucune voye de fait, ſans lui en donner auparavant avis, ils ſe picquerent pour la premiere fois de fidélité, & ils lui envoyerent faire leurs plaintes de l'attentat des Outaouais.

Ceux, qu'ils en avoient chargés, arriverent à Montreal le deuxiéme de Mars 1701. & y trouverent le Chevalier de Callieres. Ils lui parlerent avec beaucoup de modération, & après avoir expoſé le fait, auquel ils donnerent le tour le plus

odieux, qu'ils purent, pour les Outaouais. „ C'eſt ſans doute, « 1701.
ajoûterent-ils, quelque Etourdi, qui a fait ce coup ; mais tan- «
dis que ſa Nation ne le déſavouë point, elle eſt cenſée l'auto- «
riſer. Cependant, comme tu nous as ordonné de nous adreſ- «
ſer à toi, s'il arrivoit quelque choſe de ſemblable, nous ve- «
nons te prier de commencer par nous faire rendre le Chef, «
qui a été mené Priſonnier à Michillimakinac. «

Nouvelles plaintes des Iroquois.

Ils voulurent enſuite juſtifier leurs Chaſſeurs, & le Gouverneur Général, qui ne jugea pas à propos d'entrer dans cette diſcuſſion, ſe contenta de leur répondre que les Outaouais, lorſqu'ils avoient attaqué leurs Gens, n'étoient pas encore inſtruits du Traité conclu l'Automne précédente ; qu'il auroit ſoin de leur faire rendre leur Priſonnier, & qu'ils ne perdroient rien à lui remettre tous leurs intérêts. Cette réponſe accompagnée de beaucoup de marques d'amitié les ſatisfit ; mais le cinquiéme de May Teganiſſorens arriva, ſuivi de pluſieurs Chefs Iroquois, & après avoir renouvellé les plaintes des Cantons au ſujet de l'hoſtilité commiſe pendant l'Hyver, & ſur ce qu'il avoit appris que les François vouloient faire un Etabliſſement au Détroit (*a*), il lui demanda s'il étoit vrai, comme on commençoit à le publier, que la guerre fût ſur le point de ſe rallumer en Europe entre les François & les Anglois ?

Réponſe de M. de Callieres.

M. de Callieres lui fit au ſujet de l'hoſtilité des Outaouais la même réponſe, qu'il avoit faite aux premiers Députés : il lui dit que pour ce qui concernoit le Détroit, il ne voyoit pas pourquoi cet Etabliſſement inquiettoit les Cantons ; que, ni eux, ni les Anglois n'avoient aucun droit de s'y oppoſer, puiſque le Détroit lui apartenoit ; que ſon deſſein dans cette Entrepriſe étoit de conſerver la paix entre toutes les Nations ; qu'il avoit déja recommandé à celui, qu'il avoit choiſi pour y tenir ſa place, d'accommoder tous les différends, qui ſurviendroient entre tous les Alliés, avant qu'on ſe fût porté à quelque extrémité fâcheuſe ; mais ſur toutes choſes de laiſſer, & de procurer même à tous la liberté de la chaſſe.

Teganiſſorens lui avoit ajoûté que les Anglois avoient déja eu le même deſſein de s'établir au Détroit, & que les Cantons s'y étoient oppoſés : le Général, ou ne l'ignoroit pas, ou craignoit que cette penſée ne vînt aux Anglois, & c'étoit ce qu'il avoit voulu prévenir. Il dit à Teganiſſorens qu'il ſçavoit bon

(*a*) Ce qu'on appelle le Détroit eſt tout l'entredeux du Lac Erié & du Lac Huron.

1701. gré aux Cantons d'avoir penſé comme il le diſoit, au ſujet des Anglois ; qu'au reſte il auroit bien ſçu empêcher ceux-ci d'uſurper un Pays, qui ne leur apartenoit pas ? „ Pour moi, continua-t-il, je prétens être le Maître chez moy ; mais je ne „ veux l'être, que pour le bonheur de mes Enfans ? c'eſt pour eux „ que je travaille, en m'établiſſant au Détroit ; il n'y a que de „ mauvais Eſprits, qui puiſſent prendre de l'ombrage de ce deſ„ ſein, & je ſuis bien perſuadé que vous me remercierez un jour „ de l'avoir exécuté.

Teganiſſorens ne repliqua rien ſur cet article ; mais il lui dit que, comme il n'avoit rien de caché pour ſon Pere, il étoit bien aiſe de l'avertir que, quand il auroit fait part de ſa réponſe aux Anciens, ceux-ci ne manqueroient pas d'en donner auſſitôt avis aux Anglois ; qu'il eſperoit néanmoins que, ſi les deux Nations ſe brouilloient de nouveau en Europe & en Amérique, les Cantons n'entreroient point dans cette que„ relle. „ Je me mets fort peu en peine, repartit le Général, que „ les Anglois ſoient informés ou non de ce que j'ai envie de „ faire au Détroit ; je ſçai qu'ils ne l'aprouveront pas ; qu'ils fe„ ront même bien des efforts pour le traverſer ; tout ce que je „ ſouhaite de vous, c'eſt que vous ſoyez ſimples Spectateurs de „ ce qui ſe paſſera entr'eux & moi.

Les Anglois traverſent de nouveau la paix.

Teganiſſorens le lui promit, & le pria d'envoyer à Onnontagué des François pour aider leurs Députés à ramener les Priſonniers, qui reſtoient encore dans le Pays. M. de Callieres voulut bien encore avoir cette condeſcendance pour lui, & le fit accompagner à ſon retour par les mêmes Ambaſſadeurs, qui avoient déja entamé l'année précédente cette négociation. Ils partirent le ſeiziéme de Juin, & furent un peu ſurpris de trouver des Anglois parmi ceux, qui venoient au devant d'eux. Le fait eſt qu'un nommé ABRAHAM étoit allé de la part du Gouverneur d'Orange à Onnontagué pour détourner les Anciens d'envoyer leurs Députés à Montreal, & pour les engager à le venir trouver lui-même.

On ne lui avoit point encore fait de réponſe, & cet Envoyé voyant la Jeuneſſe du Canton, qui ſe préparoit à aller au devant des François, jugea à propos d'y joindre quelques-uns de ſes Gens, ſous prétexte de faire politeſſe aux Ambaſſadeurs, & de leur mener des Chevaux. Il ne fut parlé de rien dans cette premiere entrevûë, il ne s'agiſſoit que de compli-

mens ; mais à peine les Ambaſſadeurs furent-ils entrés dans la Bourgade, où on leur fit la même réception, que l'année précédente, qu'on aſſembla le Conſeil, où ils furent introduits ſeuls. 1701.

Diſcours du P. Bruyas aux Iroquois.

Le P. Bruyas commença par déclarer qu'Onnonthio ne vouloit plus ſouffrir de remiſes, & qu'il étoit bien aiſe de ſçavoir à quoi s'en tenir avec les Cantons ; que les Députés de toutes les Nations ne manqueroient pas de ſe rendre à Montreal au tems marqué, pour y terminer la grande affaire, qui avoit été ſi heureuſement commencée l'Automne derniere, & que ſi les Iroquois ne s'y trouvoient pas, on ne les écouteroit plus ; qu'ils ſe ſouvinſſent ſurtout de la parole, qu'ils avoient donnée à leur Pere de lui rendre tous les Priſonniers ; qu'un grand événement arrivé depuis peu en Europe, pourroit bien faire recommencer la guerre entre les François & les Anglois ; mais qu'il n'étoit pas de l'intérêt des Cantons d'entrer dans ce démêlé.

Réponſe de ces Sauvages.

Ce Diſcours fini, on ſe ſépara, trois jours après le Conſeil ſe raſſembla pour y répondre, & les Anglois y furent apellés. Teganiſſorens préſenta d'abord un Collier au Sr Abraham pour l'exhorter à ne point traverſer l'accommodement, qu'il étoit prêt de conclurre avec les François. Il ajoûta même quelques reproches contre les Anglois, auſquels il imputa tous les malheurs paſſés. Il mit enſuite un autre Collier aux pieds du P. Bruyas, en diſant qu'il rendoit la liberté à tous les Priſonniers, qui étoient encore dans ſon Canton. „ J'ouvre toutes les portes, pourſuivit-il, je n'arrête Perſonne ; je veux vivre en bonne intelligence avec Onnonthio mon Pere, & avec mon Frere Corlar : je les tiens tous deux par la main, réſolu de ne me ſéparer jamais, ni de l'un, ni de l'autre. Cinq Députés vont partir pour Montreal, deux autres iront à Orange ; pour moi, je demeurerai ſur ma natte, pour faire connoître à tout le Monde que je ne prens point de parti, & que je veux demeurer dans une exacte neutralité. «

Mauvaiſe diſpoſition de pluſieurs.

Le P. Bruyas & M. de Maricourt, qui avoient envoyé Joncaire à Tſonnonthouan, & la Chauvignerie à Onneyouth, crurent pouvoir eſperer tout d'une telle déclaration, & leur confiance fut encore augmentée par l'arrivée du Sieur de Villedonné, Lieutenant d'Infanterie, avec la nouvelle que le P. Anjelran étoit à Montreal, ayant pris les de-

1701. vants pour avertir le Général que les Députés de toutes les Nations ſe rendroient inceſſamment auprès de lui ; mais la Chauvignerie étant revenu d'Onneyouth, raporta qu'il avoit trouvé ce Canton aſſez mal diſpoſé, & qu'il n'en avoit pu retirer aucun Priſonnier.

Dans le même tems Teganiſſorens déclara que les François, qui étoient dans ſon Canton, y ayant tous été adoptés, & la plûpart s'y étant mariés, leurs Parens ne vouloient point entendre à les relâcher ; qu'eux-mêmes ne pouvoient ſe réſoudre à cette ſéparation ; qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de contraindre, ni les uns, ni les autres à faire ce qu'on ſouhaitoit d'eux, & qu'il étoit au déſeſpoir de ſe trouver dans la dure néceſſité de manquer de parole à ſon Pere. Il eût été inutile aux Ambaſſadeurs de repliquer, il leur fallut ſe contenter de cette excuſe, toute mauvaiſe qu'elle étoit. C'eſt même beaucoup qu'un Sauvage deſcende juſqu'à en faire ſur ce qu'il ne veut pas exécuter, & tout autre que Teganiſſorens, qui étoit ſincérement attaché aux François, mais qui n'étoit pas le Maître, n'auroit peut-être pas parlé avec tant de ménagement.

M. de Maricourt & le P. Bruyas crurent donc devoir diſſimuler leur mécontentement, pour ne pas rompre tout-à-fait avec une Nation, qui aſſûrée d'être ſoûtenuë des Anglois, dont les intrigues faiſoient vraiſemblablement naître tous ces incidens, étoit encore en état de nous faire beaucoup de mal. C'eſt ainſi que ces Barbares trouvent dans ce qui nous paroît un défaut de leur Gouvernement, un avantage, où la plus rafinée politique ne parvient pas toujours. C'eſt-à-dire que l'indépendance, dont jouiſſent les Particuliers, non-ſeulement ne les empêche point de concourir au bien général ; mais qu'elle les y fait même arriver par des voyes d'autant plus ſûres, que la Nation n'eſt jamais reſponſable de leur conduite, & trouve ſon excuſe dans le peu de pouvoir, qu'elle a ſur la volonté libre de ceux, qui la compoſent.

Les Députés des Cantons arrivent à Montreal.

Joncaire avoit plus heureuſement négocié chez les Goyogouins & les Tſonnonthouans ; il en amena des Députés & pluſieurs Priſonniers ; & cet exemple, dont M. de Maricourt ſçut ſe prévaloir pour picquer les Onnontagués d'émulation, engagea ces Sauvages à lui remettre cinq François des deux ſexes. Les Onneyouths envoyerent auſſi des Députés

tés à Gannentaha, où le P. Bruyas s'étoit déja rendu ; ceux des Agniers promirent de deſcendre par le Lac Champlain, & les Ambaſſadeurs ſuivis de deux-cent Iroquois ſe mirent en chemin pour Montreal, où ils arriverent le vintuniéme de Juillet. 1701.

Le lendemain ſept, ou huit cent Sauvages des Quartiers du Nord & de l'Oueſt y débarquerent auſſi. Les uns & les autres furent reçus au bruit du canon, & le Rat, Orateur & Chef de la Députation des Hurons de Michillimakinac, ſur qui M. de Callieres ſe repoſoit de tout ce qui concernoit nos Alliés, fit à ce Général un très-beau compliment au nom de tous. Le vintcinq M. de Callieres commença de traiter en particulier avec tous les Députés, & n'eut pas peu à faire pour les reduire à ce qu'il déſiroit ; mais pour bien connoître en quelle diſpoſition ils étoient pour la plûpart, il eſt néceſſaire d'expoſer en peu de mots les difficultés, que le Sieur de Courtemanche & le P. Anjelran avoient rencontrées dans leur négociation. Ils ſont ſuivis de ceux de nos Alliés.

Ils trouverent en arrivant à Michillimakinac preſque tous les Sauvages partis pour la chaſſe, ce qui les obligea de faire expédier des Courriers pour les avertir du ſujet de leur voyage. Courtemanche laiſſa enſuite ſon Collegue dans ce Poſte pour y négocier avec les Outaouais & les Hurons, & ſe rendit à la Riviere de S. Joſeph, où il arriva le vintuniéme de Décembre 1700. ayant fait quarante lieuës en Raquettes. Outre les Miamis, qui y étoient établis depuis lontems, il y rencontra des Pouteouatamis, des Sokokis, des Outagamis, des Hurons & des Mahingans. En quelles diſpoſitions étoient ceux-ci.

Il apprit que les deux premieres de ces Nations avoient envoyé des Partis de guerre contre les Iroquois, & que les Miamis ſe diſpoſoient à en faire autant. Il engagea ceux-ci, en les menaçant de l'indignation du Gouverneur Général, non-ſeulement à retenir leurs Guerriers, mais encore à faire courir après les autres, pour les obliger de revenir ſur leurs pas. Il eut plus de peine à leur faire entendre raiſon au ſujet des Priſonniers Iroquois, qu'ils avoient adoptés, & qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à relâcher. Il en vint pourtant à bout, & tous lui promirent de ſe rendre à Montreal au tems marqué.

Cela fait il partit pour aller chez les Illinois, où il arriva le vinthuit ; tous, excepté les Kaskaskias, étoient ſur le point d'aller en guerre contre les Iroquois, & il les en détourna par

1701. la même voye, qu'il avoit employée pour retenir les Miamis. Les Kaskaskias ſongeoient auſſi à marcher avec des Outaouais contre les *Canſès*, Peuple de la Louiſiane, & il les arrêta. Il revint enſuite à Chicagou, où il trouva des *Ouyatanons*, Nation Miamiſe, qui avoient chanté la guerre contre les Sioux, & contre les Iroquois; il les obligea de déſarmer, & tira d'eux parole, qu'ils enverroient des Députés à Montreal.

Le cinquiéme de May il arriva chez les Maſcoutins, qui faiſoient de grands préparatifs de guerre, & il eut bien de la peine à les gagner; mais il y réuſſit enfin. Il continua ſa route vers la Baye, où il arriva le quatorziéme; il y rencontra des Sakis, des Otchagras (*a*), des Malhomines (*b*), des Outagamis, des Pouteouatamis, & des Kicapous. Il parla à chaque Nation en particulier, puis il les aſſembla toutes, & après bien des conteſtations, il arrêta trois-cent Guerriers, qui alloient partir pour courir ſur les Sioux, leſquels avoient fait depuis peu une irruption contre les Outagamis, & il obtint de chacun de ces Peuples des Députés pour la paix générale.

Le ſecond de Juillet il ſe rendit à Michillimakinac après une courſe de plus de quatre-cent lieuës; il y trouva toutes choſes bien diſpoſées par les ſoins du P. Anjelran, qui avoit retiré des mains des Outaouais deux Iroquois, pris tout récemment dans je ne ſçai quelle Expédition. Ils convinrent entr'eux que le Miſſionnaire partiroit inceſſamment pour Montreal avec les deux Priſonniers, & que M. de Courtemanche attendroit à Michillimakinac les Députés, qu'il n'avoit pas amenés avec lui.

La préſence de cet Officier étoit encore néceſſaire dans ce Poſte, pour lever des difficultés, que des Eſprits remuans faiſoient naître à la reſtitution des autres Priſonniers Iroquois, les uns voulant s'en ſervir pour traiter en particulier avec les Cantons, & les autres pour brouiller les cartes. Courtemanche ſurmonta enfin tous les obſtacles, & s'embarqua ſur une Flotte de cent quatre-vint Canots, dont trente furent contraints de relâcher à cauſe des maladies.

Conference préliminaire. J'ai dit que le Gouverneur Général, avant que de faire aucune Aſſemblée publique, avoit vû tous les Députés en particulier: il s'étoit pourtant tenu auparavant une Conference

(*a*) On les appelle communément *les Puants*.

(*b*) On les connoît davantage ſous le nom de *Folles Avoines*.

préliminaire, dans laquelle le Chef des Outaouais du Sable, appel lé Jean LE BLANC (*a*), fit ſes préſens à Ononthio, parla avec beaucoup d'eſprit, & fut fort aplaudi de toute l'Aſſiſtance. D'autres Chefs Algonquins prirent auſſi la parole, & tous leurs diſcours aboutirent à prier qu'on diminuât le prix des marchandiſes, & qu'on achetât toutes leurs menuës Pelleteries, parce que le Caſtor commençoit à devenir rare. 1701.

Le Rat préſenta enſuite ſes Priſonniers Iroquois, demanda pourquoi les Cantons n'avoient pas renvoyé tous les leurs, & dit que leur déſobéiſſance aux ordres de leur Pere faiſoit bien voir qu'ils n'agiſſoient pas de bonne foi. ONANGUICÉ & OUILAMEK, Chefs Pouteouatamis, parlerent après le Huron, & dirent au nom de toutes les Nations Occidentales, qu'ayant ſçu la volonté de leur Pere, rien n'avoit pû les empêcher de ſe rendre auprès de lui, pas même le bruit, qui couroit qu'il regnoit des maladies à Montreal. Le Chef des Miamis parla ſur le même ton, & ajoûta que, pour mieux témoigner ſon dévouement à ſon Pere Ononthio, il avoit racheté pluſieurs Priſonniers Iroquois, dans le deſſein de les lui remettre. Il préſenta auſſi un Calumet, pour y faire fumer, dit-il, toutes les Nations, & déclara que, s'il faiſoit la Paix avec les Iroquois, ce n'étoit pas qu'il les craignît; mais par obéiſſance pour ſon Pere.

M. de Callieres donne audience à pluſieurs Députés.

Le jour ſuivant Onanguicé demanda une audience particuliere au Chevalier de Callieres, & l'ayant obtenuë, il lui preſenta les Députés des Sakis. Ces Sauvages avoient fait la guerre aux Sioux malgré la defenſe, & un François avoit été tué par un de leur Parti. Ils avoient envoyé demander pardon au Gouverneur Général, qui le leur avoit accordé ſans autre condition, que de ne plus retomber dans la même faute: leurs Députés vouloient le remercier de cette grace, & lui faire des préſens pour couvrir le Mort, & avoient prié Onanguicé, qui étoit fort agreable aux François, de les introduire.

Pluſieurs autres Chefs voulurent auſſi avoir des audiences ſecrettes, & le Général n'en refuſa aucun. Quelques-uns ne laiſſerent pas de l'embarraſſer un peu; mais quand il ſe voyoit preſſé, il ſe tiroit d'affaire par des promeſſes, & par ſes ma-

(*a*) On l'appelloit ainſi parce que ſa Mere étoit auſſi blanche qu'une Françoiſe. Quelques Relations le nomment *Talon*.

1701. nieres douces & engageantes. C'étoit un de ſes grands talens, ſurtout il n'en congédioit aucun, qu'après l'avoir bien regalé. Jean le Blanc fut celui, qui lui donna plus de peine. Ce Sauvage avoit beaucoup d'eſprit, & quoique fort affectionné à la Nation Françoiſe, il voyoit plus clair qu'il n'eût été à deſirer dans une affaire de cette conſéquence, où il falloit paſſer bien des choſes, & laiſſer beaucoup à faire au tems & aux conjonctures.

Les Outagamis demanderent un Jeſuite: ils dirent qu'ils n'avoient plus d'eſprit, depuis que Perrot les avoit quittés, & que le Miſſionnaire leur en donneroit. Ils ſe plaignirent enſuite des Sauteurs, & ceux-ci ayant recriminé, la diſpute auroit été fort loin, ſi on n'eût trouvé le ſecret d'engager les Parties à ſuſpendre leur animoſité juſqu'à la concluſion du Traité de Paix, après laquelle on leur promit de leur rendre juſtice à tous.

Le tour des Iroquois étant venu, leur Orateur apuya beaucoup ſur l'impoſſibilité, où ils s'étoient trouvés de ramener leurs Priſonniers; ils dirent que les jeunes Gens s'en étoient rendus les Maîtres, & que la plûpart ayant été pris dans leur enfance, ils ne connoiſſoient point leurs Parens, & s'étoient attachés à ceux, qui les avoient adoptés. Il ajoûta que MM. de Maricourt & Joncaire avoient peu inſiſté ſur ce point, & qu'on avoit jugé par-là qu'Ononthio ne l'avoit pas fort à cœur.

Joncaire, qui étoit préſent, & à qui M. de Callieres donna à entendre qu'il ne lui feroit pas plaiſir de s'excuſer, ſe leva, & dit qu'il avouoit ſa faute; mais qu'il prioit les Tſonnonthouans, ſes Freres, de l'aider à la réparer; qu'ils voyoient avec quelle docilité les autres Enfans d'Ononthio s'étoient rendus au moindre ſigne de ſa volonté, quoiqu'ils euſſent pû alleguer les mêmes raiſons qu'eux, pour ne pas obéir. On ne fut pas content des Iroquois en cette occaſion, il y eut même quelques conteſtations aſſez vives, & on ſe ſépara aſſez peu ſatisfaits les uns des autres; mais on s'adoucit, & on ſe raprocha bientôt.

Premiere Conference publique.

Enfin le premier jour d'Août on tint la premiere ſéance publique, & tandis qu'un Chef Huron parloit, le Rat ſe trouva mal. On le ſecourut avec d'autant plus d'empreſſement, que le Gouverneur Général fondoit ſur lui ſa principale eſperance

pour le ſuccès de ſon grand ouvrage. Il lui avoit preſque toute l'obligation de ce merveilleux concert, & de cette réunion, ſans exemple juſqu'alors, de tant de Nations pour la Paix générale. Quand il fut revenu à lui, & qu'on lui eût fait reprendre des forces, on le fit aſſeoir dans un fauteuil au milieu de l'Aſſemblée, & tout le Monde s'aprocha pour l'entendre. 1701.

Il parla lontems, & comme il étoit naturellement éloquent, & que Perſonne n'eut peut-être jamais plus d'eſprit que lui, il fut écouté avec une attention infinie. Il fit avec modeſtie, & tout enſemble avec dignité le récit de tous les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour ménager une Paix durable entre toutes les Nations; il fit comprendre la néceſſité de cette Paix, les avantages, qui en reviendroient à tout le Pays en général, & à chaque Peuple en particulier, & démêla avec une adreſſe merveilleuſe les différens intérêts des uns & des autres. Puis ſe tournant vers le Chevalier de Callieres il le conjura de faire en ſorte que Perſonne n'eût à lui réprocher qu'il eût abuſé de la confiance, qu'on avoit euë en lui. Diſcours de Kondiaronk.

Sa voix s'affoibliſſant, il ceſſa de parler, & reçut de toute l'Aſſemblée des applaudiſſemens, auſquels il étoit trop accoûtumé pour y être ſenſible, ſurtout dans l'état, où il étoit: en effet il n'ouvroit jamais la bouche dans les Conſeils, ſans en recevoir de pareils de ceux-mêmes, qui ne l'aimoient pas. Il ne brilloit pas moins dans les converſations particulieres, & on prenoit ſouvent plaiſir à l'agacer pour entendre ſes reparties, qui étoient toujours vives, pleines de ſel, & ordinairement ſans replique. Il étoit en cela le ſeul Homme du Canada, qui pût tenir tête au Comte de Frontenac, lequel l'invitoit ſouvent à ſa table pour procurer cette ſatisfaction à ſes Officiers.

Le Gouverneur Général lui fit répondre qu'il ne ſépareroit jamais les intérêts de la Nation Huronne de ceux des François, & qu'il lui engageoit ſa parole d'obliger les Iroquois à contenter les Alliés des uns & des autres, principalement ſur l'article des Priſonniers. Il ſe trouva plus mal à la fin de la ſéance, & on le porta à l'Hôtel-Dieu, où il mourut ſur les deux heures après minuit dans des ſentimens fort Chrétiens, & muni des Sacremens de l'Egliſe. Sa Nation ſentit toute la grandeur de la perte, qu'elle faiſoit, & c'étoit le ſen- Sa mort & ſon éloge.

1701. timent général que jamais Sauvage n'eut plus de mérite, un plus beau génie, plus de valeur, plus de prudence, & plus de diſcernement pour connoître ceux, avec qui il avoit à traiter. Ses meſures ſe trouvoient toujours juſtes, & il trouvoit des reſſources à tout : auſſi fut-il toujours heureux. Dans les commencemens il diſoit qu'il ne connoiſſoit parmi les François que deux Hommes d'eſprit, le Comte Frontenac, & le P. de Carheil. Il en connut d'autres dans la ſuite, auſquels il rendit la même juſtice. Il faiſoit ſurtout grand cas de la ſageſſe du Chevalier de Callieres, & de ſon habileté à conduire les affaires.

Son eſtime pour le P. de Carheil fut ſans doute ce qui le détermina à ſe faire Chrétien, ou du moins à vivre d'une maniere conforme aux maximes de l'Evangile. Cette eſtime s'étoit tournée en une véritable tendreſſe, & il n'y avoit rien que ce Religieux n'obtînt de lui. Il avoit un vrai zéle du bien public, & ce ne fut que ce motif, qui le porta à rompre la Paix, que le Marquis de Dénonville avoit faite avec les Iroquois, contre ſon ſentiment. Il étoit fort jaloux de la gloire & des intérêts de ſa Nation, & il s'étoit fortement perſuadé qu'elle ſe maintiendroit, tant qu'elle demeureroit attachée à la Religion Chrétienne. Il prêchoit lui-même aſſez ſouvent à Michillimakinac, & ne le faiſoit jamais ſans fruit.

Ses obſéques. Sa mort cauſa une affliction générale, & il n'y eut Perſonne, ni parmi les François, ni parmi les Sauvages, qui n'en donnât des marques ſenſibles. Son corps fut quelque tems expoſé en habit d'Officier, ſes armes à côté, parce qu'il avoit dans nos Troupes le rang & la paye de Capitaine. Le Gouverneur Général & l'Intendant allerent les premiers lui jetter de l'eau benite. Le Sieur de Joncaire y alla enſuite à la tête de ſoixante Guerriers du Sault S. Louis, qui pleurerent le Mort & le couvrirent, c'eſt-à-dire, qu'ils firent des préſens aux Hurons, dont le Chef leur répondit par un très-beau compliment.

Le lendemain on fit ſes funerailles, qui eurent quelque choſe de magnifique & de ſingulier. M. de ST. OURS, premier Capitaine, marchoit d'abord à la tête de ſoixante Soldats ſous les armes. Seize Guerriers Hurons, vêtus de longues robes de Caſtor, le viſage peint en noir, & le fuſil ſous le bras, ſuivoient, marchant quatre à quatre. Le Clergé ve-

noit après, & ſix Chefs de guerre portoient le cercueil, qui étoit couvert d'un poële ſemé de fleurs, ſur lequel il y avoit un chapeau avec un plumet, un hauſſe-col & une épée. Les Freres & les Enfans du Défunt étoient derriere, accompagnés de tous les Chefs des Nations, & M. de Vaudreuil, Gouverneur de la Ville, qui menoit Madame de Champigny, fermoit la marche. 1701.

A la fin du Service il y eut deux décharges de mouſquet, & une troiſiéme, après que le corps eut été mis en Terre. Il fut enterré dans la grande Egliſe, & on grava ſur la Tombe cette Inſcription, *Cy gît le Rat, Chef Huron.* Une heure après les obſéques le Sr Joncaire mena les Iroquois de la Montagne complimenter les Hurons, auſquels ils préſenterent un Soleil & un Collier de porcelaine; ils les exhorterent à conſerver l'eſprit, & à ſuivre toujours les vûës de l'Homme célébre, que leur Nation venoit de perdre, à demeurer toujours unis avec eux, & à ne ſe départir jamais de l'obéiſſance, qu'ils devoient à leur commun Pere Ononthio. Les Hurons le promirent, & depuis ce tems-là on n'a point eu de ſujet de ſe plaindre d'eux. Mais ce qui faiſoit le plus grand éloge de ce Capitaine, étoit de voir ce qu'on n'avoit oſé eſperer juſques-là, tous les Peuples de la Nouvelle France réunis dans une même Ville, & de ſçavoir que ce concert étoit en bonne partie ſon ouvrage.

Les jours ſuivans il y eut pluſieurs Conſeils particuliers, où les Iroquois ſe plaignirent de la défiance, qu'on témoignoit avoir de leur ſincérité, & ajoûterent que, ſi on leur rendoit leurs Priſonniers, on n'auroit pas lieu de ſe repentir de s'être fié à leur parole. Le Chevalier de Callieres leur fit remarquer l'injuſtice de leurs plaintes, & leur détailla toutes les raiſons, qu'on avoit de n'être pas tranquille ſur leur compte. Toutefois, comme il vouloit les mettre entiérement dans leur tort, il leur promit d'expoſer leur demande aux Nations intéreſſées, & de l'apuyer. Il le fit en effet, & comme il avoit déja traité de cette affaire avec le Rat, lequel avoit été d'avis qu'on les contentât, & que pluſieurs autres s'en remirent à ſa prudence; il voulut bien en courir les riſques, & l'évenement le juſtifia.

Les Iroquois ſe plaignent qu'on ſe défie d'eux.

Cependant la maladie s'étoit miſe dès le commencement parmi les Sauvages, & pluſieurs des plus conſiderables en étoient déja morts. Les Hurons avoient été les plus maltrai-

La maladie ſe met parmi les Sauvages, &

1701.

à quoi ils l'attribuent.

tés, & s'étoient imaginés que c'étoit l'effet d'un ſort, qu'on avoit jetté pour les faire tous périr. Il y en eut même, qui allerent trouver le P. Anjelran pour l'engager à obtenir des Eccléſiaſtiques du Seminaire, qu'ils levaſſent le prétendu malefice. Dieu fit connoître en cette occaſion d'une maniere bien marquée qu'il eſt le Maître des cœurs; malgré le bruit, que quelques mauvais Eſprits faiſoient courir, que les François n'avoient aſſemblé chez eux tant de Peuples, que pour les détruire, il n'y eut pas un Infidéle, qui ne voulût être baptiſé avant que de mourir, ni un Chrétien, qui ne mourût dans des ſentimens dignes du Chriſtianiſme.

Derniere Aſſemblée générale.

Cet accident obligea néanmoins le Gouverneur Général à preſſer la concluſion du Traité. Il étoit convenu de tout dans les Audiences particulieres, & il ne s'agiſſoit plus que de ſigner les articles, & de publier la Paix. Il indiqua la derniere Aſſemblée générale au quatriéme d'Août, & il voulut qu'on n'omît rien pour donner à cette action toute la célébrité poſſible. On choiſit pour cela une grande plaine hors de la Ville, on y fit une double enceinte de cent vinthuit pieds de long ſur ſoixante & douze de large, l'entredeux en ayant ſix. On ménagea à l'un des bouts une Sale couverte, de vintneuf pieds de long, & preſque quarrée pour les Dames, & pour tout le beau Monde de la Ville. Les Soldats furent placés tout autour, & treize-cent Sauvages furent arrangés dans l'enceinte en très-bel ordre.

Diſcours de M. de Callieres.

M. de Champigny, le Chevalier de Vaudreuil & les principaux Officiers environnoient le Gouverneur Général, qui étoit placé de maniere à pouvoir être vû & entendu de tous, & qui parla le premier. Il dit en peu de mots que l'année précédente il avoit arrêté la Paix entre toutes les Nations; mais que comme de toutes celles du Nord & de l'Oueſt il ne s'étoit trouvé à Montreal que des Hurons & des Outaouais, il avoit fait ſçavoir aux autres qu'il ſouhaitoit qu'elles lui envoyaſſent des Députés, afin qu'étant tous aſſemblés il pût leur ôter ſolemnellement la hache des mains, & déclarer à tous ceux, qui le reconnoiſſoient pour leur Pere, que déſormais il vouloit être le ſeul Arbitre de leurs différends; qu'ils oubliaſſent donc tout le paſſé; qu'ils remiſſent tous leurs intérêts entre ſes mains, & qu'il leur rendroit toujours une exacte juſtice; qu'ils devoient être bien las de la guerre, qui

qui ne leur avoit été d'aucun avantage, & que quand ils auroient une fois goûté les douceurs de la Paix, ils lui ſçauroient un gré infini de tout ce qu'il venoit de faire pour la leur procurer. 1701.

Après qu'il eut ceſſé de parler, un des deux Peres Bigot repeta aux Abénaquis en leur Langue ce qu'il venoit de dire, Nicolas Perrot fit la même choſe aux Miamis, aux Illinois, & aux autres Sauvages Occidentaux; le P. Garnier aux Hurons, le P. Bruyas aux Iroquois, & le P. Anjelran aux Outaouais & aux Algonquins. Tous applaudirent avec de grandes acclamations, dont l'air retentit bien loin; enſuite on diſtribua des Colliers à tous les Chefs, qui ſe leverent les uns après les autres, & marchant gravement, revêtus de longues robes de peaux, allerent préſenter leurs Eſclaves au Gouverneur Général avec des Colliers, dont ils lui expliquerent le ſens.

Ils parlerent tous avec beaucoup d'eſprit, & quelques-uns même avec plus de politeſſe, qu'on n'en attendoit d'Orateurs Sauvages; mais ils eurent grand ſoin ſurtout de faire entendre qu'ils ſacrifioient leurs intérêts particuliers au déſir de la Paix, & que ce déſir ne leur étoit inſpiré, que par l'extrême envie, qu'ils avoient de contenter leur Pere; qu'on devoit leur en ſçavoir d'autant plus de gré, qu'ils ne craignoient point du tout les Iroquois, & qu'ils comptoient moins ſur un retour ſincére de leur part. Il n'y en eut aucun, à qui le Général ne dît des choſes fort gracieuſes, & à meſure qu'on lui préſenta des Captifs, il les remit entre les mains des Iroquois.

Mais cette cérémonie, toute ſérieuſe qu'elle étoit de la part des Sauvages, fut pour les François une eſpéce de comédie, qui les réjouit beaucoup. La plûpart des Députés, ſurtout ceux des Nations les plus éloignées, s'étoient habillés & parés d'une maniere tout-à-fait groteſque, & qui faiſoit un contraſte fort plaiſant avec la gravité & le ſérieux, qu'ils affectoient. Equipages bizarres de quelques-uns des Députés, & leurs Diſcours.

Le Chef des Algonquins étoit vêtu en Voyageur Canadien, & avoit accommodé ſes cheveux en tête de Cocq, avec un plumet rouge, qui en formoit la crête, & deſcendoit par derriere. C'étoit un grand jeune Homme parfaitement bienfait: & le même, qui à la tête de trente Guerriers de ſa Nation,

1701. de même âge, ou plus jeunes encore que lui, avoit défait auprès de Catarocouy le Parti Iroquois, où avoit péri le grand Chef de guerre d'Onnontagué, nommé *la Chaudiere Noire*. Action de vigueur, qui plus que toute autre choſe avoit fait prendre aux Cantons la réſolution de s'accommoder avec les François & leurs Alliés. Ce Brave s'avança vers M. de Callieres d'un air noble & dégagé, & lui dit : „ Mon Pere, je ne „ ſuis point Homme de conſeil ; mais j'écoute toujours ta voix : „ tu as fait la paix ; & j'oublie tout le paſſé.

Onanguicé, Chef Pouteouatamis, s'étoit coëffé avec la peau de la tête d'un jeune Taureau, dont les cornes lui pendoient ſur les oreilles. Il paſſoit pour avoir beaucoup d'eſprit, beaucoup de douceur, beaucoup d'affection pour les François. Il parla en effet très-bien, & d'une maniere fort obligeante.

L'Outagami s'étoit peint tout le viſage en rouge, & avoit mis ſur ſa tête une vieille teignaſſe fort poudrée, & très-mal peignée, ce qui lui donnoit un air affreux & ridicule tout à la fois. Comme il n'avoit, ni bonnet, ni chapeau, & qu'il vouloit ſaluer le Général à la Françoiſe, il ôta ſa perruque. Il ſe fit alors un grand éclat de rire, qui ne le déconcerta point, & qu'il prit ſans doute pour un applaudiſſement. Il dit qu'il n'avoit point amené de Priſonniers, parce que ceux, qu'il avoit faits, s'étoient tous ſauvés. „ D'ailleurs, ajoûta-„ t-il, je n'ai jamais eu de grands démêlés avec les Iroquois, „ mais je ſuis fort brouillé avec les Sioux.

Le Sauteur s'étoit fait avec un plumet une eſpéce de rayon autour de la tête, en forme d'aureole : il dit qu'il avoit déja rendu la liberté à tous ſes Priſonniers, & qu'il prioit ſon Pere de lui accorder ſon amitié. Les Iroquois domiciliés & les Abénaquis parlerent les derniers, & témoignerent un grand zéle pour l'accroiſſement de la Colonie Françoiſe. Ils perſuaderent d'autant plus aiſément, que pendant toute la guerre ils avoient prouvé par leurs actions ce qu'ils témoignoient alors par leur diſcours.

Les autres Députés ayant fini leurs complimens, tout le Monde jetta les yeux ſur l'Orateur des Cantons, qui n'avoit point encore parlé. Il ne dit que deux mots, dont le ſens étoit que ceux, dont il portoit la parole, feroient bientôt connoître à toutes les Nations le tort, qu'elles avoient eu d'entrer en

défiance contr'eux ; qu'ils convaincroient les plus incrédules de leur fidélité, de leur ſincérité, & de leur reſpect pour leur Pere commun. 1701.

On apporta enſuite le Traité de Paix, qui fut ſigné de trente-huit Députés (*a*), puis le grand Calumet de Paix. M. de Callieres y fuma le premier, M. de Champigny y fuma après lui, enſuite M. de Vaudreuil, & tous les Chefs & les Députés, chacun à leur tour. Après quoi on chanta le *Te Deum*. Enfin parurent de grandes chaudieres, où l'on avoit fait bouillir trois Bœufs. On ſervit chacun à ſa place, ſans bruit & ſans confuſion, & tout ſe paſſa gayement. Il y eut à la fin pluſieurs décharges de boëtes & de canons, & le ſoir, illumination & feux de joye.

Audience donnée aux Nations d'en haut.

Le ſixiéme M. de Callieres aſſembla les Députés des Nations d'en haut, & leur dit qu'encore qu'il n'eût pas tout-à-fait lieu d'être content de quelques-uns d'eux, il vouloit bien, en conſideration de la Paix, ne plus penſer à ce que leur conduite avoit eu d'irregulier ; qu'il pardonnoit aux Sakis la mort du François, qu'ils avoient tué, parce qu'ils avoient offert à M. de Courtemanche de lui livrer le Meurtrier, & que leur Député lui avoit fait une ſatisfaction, dont il vouloit bien ſe contenter.

Les Députés des Illinois étoient morts en chemin, & avoient recommandé en mourant les intérêts de leur Nation à Onanguicé ; le Général ordonna à ce Chef d'avertir ces Sauvages que, s'il leur arrivoit encore de piller les François, il ne ſe contenteroit pas, comme il venoit de faire, de la reſtitution des effets enlevés par les Voleurs. Il parla ſur le même ton à quelques autres, qui étoient ſujets au même défaut, & il fit comprendre à tous qu'ils trouveroient toujours en lui un Pere ; mais un Pere, qui ne ſeroit plus d'humeur à ſouffrir qu'ils s'écartaſſent de leur devoir, comme par le paſſé.

Il leur diſtribua enſuite les préſens du Roy. Les Outaouais lui demanderent le P. Anjelran & Nicolas Perrot, & il leur dit qu'il vouloit bien leur faire ce plaiſir : que le Miſſionnaire étoit diſpoſé à les ſuivre ; mais à condition qu'ils ſeroient plus dociles à profiter de ſes inſtructions. Leur Député le conjura auſſi de ne plus ſouffrir qu'on portât de l'eau-de-vie nulle part, parce que cette liqueur troubloit l'eſprit, & ne pouvoit que

(*a*) Ils ſignerent ce Traité avec d'autres marques que celles, dont ils s'étoient ſervis au précédent.

1701. porter la Jeuneſſe à des excès, qui ne manqueroient pas d'avoir des ſuites funeſtes ; tous ceux, qui étoient préſens, applaudirent à ſa demande, à l'exception d'un Chef Huron, qui étoit un grand yvrogne, & qui avoit déja pris ſes meſures pour emporter chez lui de quoi boire.

Et aux Iroquois.

Le lendemain le Gouverneur Général donna audience aux Députés des Cantons. Après leur avoir bien fait comprendre qu'ils ſeroient inexcuſables, & dignes de toute ſa colere, s'ils refuſoient de rendre la liberté à leurs Priſonniers, il leur ordonna de les remettre à Joncaire, qui devoit partir avec eux : leur engagea ſa parole que, ſi quelques-uns de ces Priſonniers vouloient enſuite retourner dans leur Pays, ils le pourroient en toute liberté, comme il venoit d'arriver à l'égard des Priſonniers, que les Hurons lui avoient ramenés.

Il leur recommanda auſſi de nouveau de demeurer Neutres entre les François & les Anglois, ſi la guerre recommençoit entre ces deux Nations, comme il y avoit bien de l'apparence que cela ne tarderoit pas d'arriver. Il leur fit entendre qu'il étoit tout-à-fait contre leur intérêt de permettre à ceux-ci de conſtruire des Forts dans leurs Villages, & ſur leurs Rivieres, & leur déclara qu'il ne le ſouffriroit jamais. Il avoit fort à cœur qu'ils lui demandaſſent des Jeſuites, perſuadé que la préſence de ces Miſſionnaires étoit ce qu'il y avoit de plus efficace pour les retenir dans une exacte neutralité ; mais il ne jugea pas à propos de leur en parler, la Cour ne lui ayant point donné d'inſtruction ſur cela, & les moyens indirects, dont il uſa pour les amener à ce point, réuſſirent à ſon gré.

Enfin il s'expliqua avec eux touchant l'Etabliſſement, qu'il vouloit faire au Détroit, où dès le mois de Juin il avoit envoyé le Sr de la Motte Cadillac avec environ cent Hommes & un Jeſuite, pour y attirer les Sauvages. Il s'étoit preſſé de faire partir ce Convoi avant l'arrivée des Députés Iroquois, dans la crainte que, s'ils le prioient de différer l'exécution de cette Entrepriſe, le refus, qu'il en feroit, n'apportât un obſtacle à la Paix ; au lieu que la choſe étant faite, il ſeroit plus en droit de ne point reculer. En effet ils lui propoſerent aſſez de difficultés pour l'embarraſſer, s'il n'eût pas été ſi avancé ; mais il leur fit goûter ſes raiſons, dont la principale étoit, que les Anglois n'auroient pas manqué de vouloir s'établir en ce lieu-là, s'il ne les avoit prévenus, ce qui auroit attiré la guerre dans le centre du Pays.

1701.

Les Agniers accedent au Traité.

Les Agniers n'avoient point envoyé de Députés au Congrés, comme ils l'avoient promis, & le Général en avoit témoigné ſon reſſentiment à ceux des autres Cantons ; mais ceux-ci étoient à peine partis de Montreal, que les Agniers y arriverent. Ils firent leurs excuſes, & ſignerent le Traité. Quelque tems après Joncaire revint avec très-peu de Priſonniers, les autres ayant abſolument refuſé de le ſuivre. On crut, ou l'on voulut bien faire ſemblant de croire qu'il n'y avoit pas de la faute des Iroquois, & la choſe en demeura là.

Mort de Garakonthié.

1702.

L'année ſuivante les Cantons firent à M. de Callieres une Députation ſolemnelle pour le remercier de leur avoir donné la Paix, & il en reçut auſſi des Nations d'en haut pour le même ſujet. Mais ce qui lui fit concevoir de plus grandes eſperances que cette Paix ſeroit durable, c'eſt que les premiers Députés lui demanderent des Jeſuites. Ils lui apprirent en même tems la mort de Garakonthié, qui n'avoit ceſſé juſqu'au dernier ſoupir de ſervir utilement les François auprès de ſa Nation, & ils lui préſenterent ſon Neveu, lequel s'offrit d'être à la place de ſon Oncle le Correſpondant du Gouverneur, & fut agréé.

Miſſionnaires aux Iroquois.

Le Général ſouhaitoit avec trop d'ardeur de voir les Iroquois ſe porter d'eux-mêmes à ſolliciter le retour des Miſſionnaires dans les Cantons, pour ne les pas prendre au mot. Il en avoit de tout prêts, & il en envoya par tout. Il chargea M. de Maricourt de les conduire, & ils furent très-bien reçus. Ce n'eſt pas que ce Peuple fût mieux diſpoſé qu'auparavant à embraſſer le Chriſtianiſme ; mais il n'étoit pas inutile pour la Religion, & il étoit important pour la Colonie qu'il y eût parmi ces Barbares des Perſonnes revêtuës d'un caractere capable de leur impoſer, dont la préſence les aſſûrât qu'on vouloit bien vivre avec eux ; qui pût éclairer leur conduite, avertir le Gouverneur Général de toutes leurs démarches, les gagner par ſes bonnes manieres, ou du moins ſe faire des Amis parmi eux, ſurtout éventer & déconcerter les intrigues des Anglois, peu redoutables dans cette partie de l'Amérique, quand ils n'ont point les Cantons pour eux.

Hoſtilités des Anglois.

M. de Callieres aſſûré des Iroquois dans le tems même, qu'il venoit d'apprendre que la guerre étoit déclarée entre la France & l'Angleterre, ne doutoit preſque point que les premiers efforts des Anglois dans l'Amérique ne ſe tournaſſent

1702. contre l'Acadie, ou contre l'Iſle de Terre-Neuve, & ſa conjecture ſe trouva juſte. Il fut bientôt informé que l'Ennemi en vouloit à Plaiſance; mais il eut nouvelle peu de tems après que ce projet avoit échoué, n'ayant abouti qu'à piller & à brûler quelques Navires de Pêcheurs.

L'Acadie moins fortifiée que Plaiſance, plus difficile à garder, & plus voiſine de la Nouvelle Angleterre, l'inquiettoit davantage, d'autant plus qu'il ne lui étoit pas aiſé d'y envoyer les ſecours, dont elle avoit un extrême beſoin. Mais les avis, qu'il reçut dans ces entrefaites de la Cour de France, le tirerent de cet embarras, au moins pour quelque tems. On lui mandoit qu'on y parloit beaucoup d'établir ſolidement cette Province, & qu'on penſoit aux moyens d'y augmenter conſidérablement le nombre des Habitans.

Divers projets pour l'Acadie, ſans effet.

Le fait étoit certain, & la choſe parut même ſi ſérieuſe à l'Evêque de Quebec, qui étoit en France, qu'il crut devoir prendre des meſures pour établir en Acadie un Corps d'Eccleſiaſtiques, qui pût fournir des Sujets à tous les Poſtes, qu'on avoit deſſein de peupler, afin qu'on ne fût pas dans la néceſſité d'en tirer du Canada, où il n'y en avoit point de ſurnumeraires.

Il jetta d'abord les yeux ſur les Benedictins de S^t. Maur; mais le Général de cette Congregation n'entra point dans ſes vûës. Il traita enſuite avec les Prémontrés, & s'adreſſa à l'Abbé Regulier de S^t. André aux Bois en Picardie. Il trouva un Homme très-diſpoſé à faire ce qu'il ſouhaitoit, juſqu'à vouloir ſe conſacrer lui-même aux Miſſions de l'Acadie, & le Traité fut fort avancé; mais les Supérieurs de cet Ordre exigerent des conditions, que le Prelat ne put, ou ne voulut pas accorder; & comme on abandonna bientôt à la Cour le projet de peupler l'Acadie, les choſes y reſterent pour le Spirituel & pour le Temporel, ſur le même pied, où elles avoient toujours été.

Les Anglois ménacent la N. France.

Le Chevalier de Villebon y étoit mort au mois de Juillet de l'année 1700. & M. de Brouillan avoit paſſé du Gouvernement de Plaiſance à celui de l'Acadie. Il eut bientôt ſur les bras une partie des Forces de la Nouvelle Angleterre: les Baſtonnois firent de grands dégâts ſur toutes les Côtes, & y enleverent pluſieurs Vaiſſeaux. Il apprit enſuite que les François Priſonniers à Baſton y étoient traités fort durement; qu'il

y avoit défenſe de la Reine de la Grande Bretagne d'en échanger aucun, & que le Gouverneur vouloit faire pendre le Capitaine BAPTISTE, bon Partiſan, dont on n'avoit pu obtenir l'élargiſſement pendant la Paix, ſous prétexte que c'étoit un Corſaire. 1702.

Sur cette nouvelle il envoya un Exprès à Baſton, pour déclarer au Gouverneur qu'il uſeroit de repreſailles, s'il exécutoit ſa ménace, & cette déclaration ſauva la vie à Baptiſte; mais l'Envoyé de M. Brouillan lui rapporta qu'on attendoit dans ce Port des Vaiſſeaux d'Angleterre, pour aſſieger Quebec, & pour croiſer dans le Golphe, & juſques dans le Fleuve S. Laurent, afin qu'il n'y pût entrer aucun Bâtiment François.

Mouvemens parmi les Sauvages contre nos intérêts.

Le Gouverneur fit partir ſur le champ ce même Courrier pour Quebec, afin de donner avis de tout à M. de Callieres. Ce Général en ſçavoit déja quelque choſe; il fut informé en même tems que les Milices de la Nouvelle York étoient déja en route pour ſe rendre à Baſton; que les Iroquois étoient vivement ſollicités par les Anglois de chaſſer les Miſſionnaires de leur Pays; que quelques Cantons le leur avoient promis; que pluſieurs même de nos anciens Alliés traitoient avec eux par l'entremiſe des Iroquois, & que les uns apportoient pour excuſer ces démarches la cherté de nos marchandiſes. Cette ancienne plainte, qui n'étoit que trop bien fondée, venoit en partie de la pauvreté des Habitans du Canada, & en partie de l'avarice, tant des Marchands de France, que de ceux du Pays: c'étoit au moins un prétexte que les Sauvages avoient toujours en mains, les uns pour couvrir leur inconſtance, & les autres pour cacher leur mauvaiſe volonté.

Mort du Chevalier de Callieres.

Ce qu'il y avoit de plus preſſé à faire dans de pareilles conjonctures, étoit de déconcerter les intrigues des Anglois dans les Cantons Iroquois, & c'eſt auſſi par où le Chevalier de Callieres commença. Il écrivit enſuite à la Cour pour avoir des Recruës; il ſongea à achever les Fortifications de Quebec, & il prit toutes les autres meſures, que ſon expérience & ſon habileté lui ſuggérerent. Il étoit lui-même la plus grande reſſource de la Nouvelle France; mais elle eut le malheur de le perdre dans le tems, qu'il lui étoit plus néceſſaire. Il mourut à Quebec le vintſixiéme de May 1703. au- 1703.

1703. tant regretté, que le méritoit le Général le plus accompli, qu'eût encore eu cette Colonie, & l'Homme, dont elle avoit reçu de plus importans ſervices.

M. de Vaudreuil lui ſuccéde. Par ſa mort le Commandement Général reſta entre les mains du Marquis de Vaudreuil, Gouverneur de Montreal. Il étoit fort aimé des Sauvages, & la valeur, qu'il avoit fait paroître en pluſieurs occaſions pendant la derniere guerre, jointe à ſes manieres nobles & aimables, lui avoient gagné l'affection, & acquis l'eſtime de toute la Colonie. Auſſi concourut-elle toute entiere à le demander pour Gouverneur Général. D'ailleurs il n'avoit point de Concurrent, ſur lequel la place, qu'il occupoit, ſon expérience, & la connoiſſance, qu'il avoit des affaires du Canada, ne lui donnaſſent une grande ſupériorité, M. de Champigny, qui l'avoit été de M. de Callieres, étant retourné en France, & ne ſongeant plus à l'Amérique.

Le Marquis de Vaudreuil fut donc accordé aux prieres de tous ceux, qu'il devoit gouverner; il parut même que ce Concours de tous les Ordres de la Colonie en ſa faveur avoit fait plaiſir au Roy, qui lui avoit donné plus d'une fois des marques de bienveillance depuis la ſurpriſe de Valenciennes par les Mouſquetaires, du nombre deſquels il étoit. Enfin la nouvelle de ſa Promotion fut reçuë avec des applaudiſſemens d'autant plus ſincéres, que ſa conduite pendant l'interregne avoit déja confirmé tout le Monde dans la penſée, que Perſonne ne convenoit mieux à la place, où le choix de Sa Majeſté venoit de l'élever.

Députation des Tſonnonthouans. Comme il avoit compris d'abord de quelle conſéquence il étoit de s'aſſûrer des Iroquois, il careſſa fort des Tſonnonnonthouans, qui étoient venus le trouver peu de tems après la mort de M. Callieres. Il les fit même accompagner à leur retour par le Sieur de Joncaire, qui négocia ſi heureuſement dans ce Canton, qu'il en ramena avec lui un des principaux Chefs. Ce Sauvage remercia d'abord le Commandant Général de la bonté, qu'il avoit euë de leur promettre ſa protection contre tous ceux, qui ſe déclareroient leurs Ennemis: il témoigna enſuite beaucoup de chagrin de ce que les Onnontagués n'étoient pas venus le complimenter, & de ce qu'ils paroiſſoient avoir de mauvais deſſeins, puis il parla ainſi:

» Nous n'avons jamais communiqué à Perſonne ce que je vais

te

te dire. Juſqu'ici nous avons toujours prétendu être les ſeuls « 1703.
Maîtres de notre Terre, c'eſt pour cela que nous avions d'a- «
bord pris le parti d'être ſimples Spectateurs de ce qui ſe paſ- «
ſeroit entre vous & les Anglois; mais voici un Collier, que je «
te préſente ſous Terre, pour te déclarer que nous te donnons «
le Domaine abſolu de notre Pays. Ainſi, mon Pere, s'il nous «
ſurvient quelque fâcheuſe affaire, ou que nous ayons beſoin «
de ſecours, regardes-nous comme tes Enfans, & mets-nous «
en état de ſoûtenir la démarche, que nous faiſons aujourd'hui. «
Pour ce qui regarde les Miſſionnaires, tu peux être aſſûré que «
je périrai plûtôt que de ſouffrir qu'ils ſortent de mon Can- «
ton ». Il confirma cette promeſſe par un ſecond Collier, & il «
en préſenta un troiſiéme pour obtenir que Joncaire allât paſſer
l'Hyver avec lui.

M. de Vaudreuil n'avoit garde de lui refuſer une choſe, Teganiſſorens à Montreal, & ce qu'il y fait.
qu'il deſiroit encore plus que lui, & Joncaire partit avec ce
Député. Teganiſſorens arriva peu de tems après à Montreal,
& dans l'audience, que lui donna le Commandant Général,
il commença par témoigner une mauvaiſe humeur, qui fai-
ſoit mal augurer du ſujet de ſon voyage. « Les Européens, dit- «
il, ont l'eſprit mal fait; ils ſont la paix entr'eux, & un rien «
leur fait reprendre la hache. Nous n'en uſons pas de même, «
& il nous faut de grandes raiſons pour rompre un Traité, que «
nous avons ſigné ». Il déclara enſuite que ſon Canton ne pren- «
droit point de parti dans une guerre, qu'il n'aprouvoit, ni
d'une part, ni de l'autre. M. de Vaudreuil n'en demandoit pas
davantage; il le fit bien comprendre à Teganiſſorens, & pour
ôter aux Iroquois tout prétexte de rompre une Neutralité ſi
avantageuſe à la Colonie, il réſolut de ne point envoyer de
Parti contre les Anglois du côté de la Nouvelle York. Il s'en
fit un mérite auprès de Teganiſſorens, qui de ſon côté lui en-
gagea ſa parole de retenir les Miſſionnaires, qui étoient dans
ſon Canton.

Ce que le Commandant Général faiſoit pour engager les Expédition dans la Nouvelle Angleterre.
Iroquois à demeurer Neutres, on le voulut faire à Baſton
pour obtenir la même choſe des Nations Abénaquiſes; mais
on s'y étoit pris trop tard. M. de Vaudreuil forma un Parti
de ces Sauvages, auſquels il joignit quelques François ſous
la conduite du Sieur de BEAUBASSIN, Lieutenant, & il les
envoya dans la Nouvelle Angleterre. Ils y firent quelques ra-

1703. vages de peu de conſéquence ; mais ils tuerent environ trois-cent Hommes. D'ailleurs le point eſſentiel étoit d'engager les Abénaquis de maniere, qu'il ne fût plus en leur pouvoir de reculer.

Sur la fin de l'Automne les Anglois, qui déſeſperoient de gagner ces Sauvages, firent des courſes dans leur Pays, & maſſacrerent tous ceux, qui furent ſurpris. Les Chefs demanderent du ſecours à M. de Vaudreuil, & il leur envoya pendant l'Hyver deux-cent cinquante Hommes commandés par le Sieur HERTEL DE ROUVILLE, Lieutenant Reformé, qui remplaçoit déja dignement ſon Pere, auquel ſon âge & ſes infirmités ne permettoient plus de faire de ces grandes courſes. Quatre autres de ſes Enfans accompagnerent Rouville, qui ſurprit à ſon tour les Anglois, leur tua beaucoup de Monde, & fit cent cinquante Priſonniers. Il ne perdit que trois François & quelques Sauvages ; mais il fut bleſſé lui-même.

Belle action d'un Officier François en Terre-Neuve.

La petite guerre ſe faiſoit auſſi en Terre-Neuve avec aſſez de ſuccès. M. de Subercaſe, qui avoit ſuccédé à M. de Brouillan dans le Gouvernement de Plaiſance, n'étoit pas Homme à y laiſſer les Anglois en repos, & avoit inſpiré toute ſa vivacité à ſes Officiers. AMARITON, Lieutenant d'Infanterie, y fit alors une fort belle action. Avec quatre Soldats, & environ quarante-huit, tant Volontaires, que Matelots, il attaqua en plein midi le Forillon, & à la barbe de trois-cent Anglois, qui étoient dans le Havre, il emporta le Fort, ſans perdre aucun des Siens, ſe rendit Maître de cinq Habitations, & de trois petits Bâtimens.

Il ne put néanmoins empêcher qu'un Brigantin ne ſe détachât pour aller avertir deux Vaiſſeaux de guerre, qui étoient mouillés aux Iſles de S. Pierre, & qui parurent au Forillon, avant que nos Braves en fuſſent ſortis ; mais Amariton eut encore le tems de brûler ſes trois priſes, & de ſe jetter dans le Bois. Les Anglois mirent incontinent à ſes trouſſes trois-cent Hommes, & deux Chaloupes armées, qui les joignirent à Fremouſe. La peur ſaiſit alors ſa petite Troupe, qui ſe débanda ; il ne lui reſta que dix, ou douze Hommes, avec leſquels il ſe battit ſi bien, qu'il ne put être entamé, & il acheva heureuſement ſa retraite juſqu'à Plaiſance.

Tentative des Anglois ſur Plaiſance, ſans effet.

On étoit aſſez ſurpris en Canada de l'inaction des Anglois du côté de cette Iſle ; mais on ignoroit apparemment à Que-

bec, & l'on ne ſçavoit même à Plaiſance qu'en général, le deſſein, qu'ils avoient formé de ſe rendre Maîtres de ce Port, & qui échoua par la faute de celui, qui étoit chargé de l'exécution. C'étoit un nommé GRAYDON, dont les inſtructions portoient de conduire dans les Colonies Angloiſes une Eſcadre, qu'on lui avoit donnée en Angleterre; d'y raſſembler toutes les Milices, & de les conduire en Terre-Neuve, pour faire le ſiége de Plaiſance. Cet armement s'étoit fait avec beaucoup de ſecret; mais avant que l'Eſcadre eût mis à la voile, le ſecret étoit éventé. Il paroît qu'on en attribua la faute à Graydon, qu'on prétendoit n'être pas affectionné au Gouvernement. 1703.

On lui avoit encore recommandé de ne point ſe détourner de ſa route pour donner la chaſſe à quelque Vaiſſeau Ennemi que ce fût, & il porta ſur ce point l'obéiſſance plus loin peut-être, qu'on n'auroit voulu. Aïant découvert quatre Vaiſſeaux de guerre François, qui faiſoient voile vers Breſt, & qui paroiſſoient peu en état de ſe défendre, il envoya bien les reconnoître; mais ayant entendu tirer quelques coups de canon, il fit le ſignal de rapel, & pourſuivit ſa route. On ſçut dans la ſuite que c'étoit l'Eſcadre de M. DUCASSE, qui revenoit de Carthagéne & de pluſieurs autres Ports de l'Amérique, chargée d'eſpéces, que l'on faiſoit monter à quatre millions de piéces de huit.

Graydon arrivé dans la Colonie Angloiſe s'y comporta, dit un Hiſtorien Anglois, de maniere à faire juger qu'il y étoit venu plûtôt pour y jetter la terreur, que pour le Service de la Reine. Il partit enfin avec toutes les Forces, qu'il avoit raſſemblées, pour aller à Plaiſance; mais il trouva les François en ſi bonne poſture, qu'il ſe retira, ſans avoir ſeulement fait mine d'attaquer la Place. Au reſte je ne trouve rien de cette tentative dans aucun Mémoire François, ni manuſcrit, ni imprimé.

Nos Alliés paroiſſent mal diſpoſés.

Cependant malgré les petits ſuccès, dont je viens de parler, & dont le fruit ſe bornoit à faire ſentir aux Sauvages notre ſupériorité ſur les Anglois, M. de Vaudreuil n'étoit pas tranquille; les Hurons, qui étoient paſſés de Michillimakinac au Détroit, & qui avoient pour Chef un Homme (*a*) d'un mauvais eſprit, & depuis lontems ſuſpect à nos Comman- 1704.

(*a*) Les François le nommoient *Quarante Sols*.

1704. dans, témoignoient assez ouvertement de l'inclination pour les Anglois.

Les Outaouais, dont une partie étoit aussi venuë au Détroit, & les Miamis vouloient recommencer la guerre contre les Cantons. Les premiers eurent même la hardiesse d'attaquer jusques sous le canon de Catarocouy une Troupe d'Iroquois, qui ne se défioient de rien, & en tuerent plusieurs. D'autre part Pitre Schuiller, Gouverneur d'Orange, mettoit tout en œuvre pour engager les Cantons à rompre avec nous, & cette derniere hostilité faite sur nos Terres & à notre vûë étoit plus que suffisante pour les y déterminer.

Schuiller porta encore plus loin ses vûës, il forma le dessein d'attirer dans son Gouvernement les Iroquois Chrétiens, domiciliés parmi nous, & il vint à bout d'en ébranler plusieurs, qui engagerent les Chefs à promettre de s'aboucher avec lui. Envain M. de Ramezay, Gouverneur de Montreal, fit tous ses efforts pour rompre ce coup; il auroit eu le chagrin de les voir partir pour cette Conference, si des Abénaquis, lesquels se trouverent par hazard à Montreal, ne leur eussent pas fait honte d'une démarche si peu convenable à des Chrétiens, & si dangereuse pour eux-mêmes.

Intrigues des Anglois parmi les Iroquois.

Ce qui se passoit dans les Cantons n'occupoit pas moins le Général, que les mouvemens & les intrigues, dont je viens de parler. Joncaire, qu'il avoit renvoyé de nouveau à Tsonnonthouan avec le P. le Vaillant, lui manda que le Gouverneur d'Orange avoit convoqué une Assemblée générale de toute la Nation à Onnontagué, & qu'il vouloit à quelque prix que ce fût, obliger les Cantons, 1°. à chasser les Missionnaires, 2°. à empêcher les Abénaquis de continuer leurs hostilités, 3°. à congédier les Mahingans, qui s'étoient depuis peu établis dans le Canton d'Agnier, & à les contraindre de retourner à leur ancienne demeure près d'Orange: 4°. à donner passage sur leurs Terres aux Nations d'en haut, pour venir traiter dans les Colonies Angloises.

Les Sauvages du Détroit mal intentionnés.

On apprit en même tems que des Sauvages du Détroit étoient allés à Orange, & y avoient été fort caressés, & que d'autres avoient mis le feu au Fort même du Détroit, qui auroit été reduit en cendres, si on n'y eût promptement remedié. On ne sçavoit donc plus sur qui compter, & nos anciens Alliés paroissoient être sur le point de devenir nos plus cuels

Ennemis. Dans cet embarras, qui augmenta encore par une nouvelle hoſtilité des Miamis contre les Iroquois, on comprit mieux qu'on n'avoit encore fait, pourquoi le Chevalier de Callieres avoit tant ſouhaité d'avoir auprès des Cantons des Perſonnes, qui puſſent s'attirer leur eſtime, & les rappeller à leurs véritables intérêts. 1704.

En effet les Iroquois dans le tems, qu'on avoit tout à craindre de leur reſſentiment & des ſollicitations des Anglois, vérifierent ce que Teganiſſorens avoit dit à M. de Vaudreuil, que quand ils avoient une fois dépoſé les armes, il leur falloit de grandes raiſons pour les reprendre. Sur la nouvelle de la trahiſon des Outaouais près de Catarocouy, l'Aſſemblée convoquée par le Gouverneur d'Orange fut différée, & les Tſonnonthouans, qui étoient les ſeuls Offenſés, renvoyerent le P. le Vaillant & Joncaire à M. de Vaudreuil pour lui faire leurs plaintes de cette infraction du Traité de paix. Conduite des Iroquois en cette occaſion.

Cette démarche raſſûra le Gouverneur Général, il promit aux Tſonnonthouans une ſatisfaction entiere, & nous verrons bientôt qu'il leur tint parole. L'hoſtilité, dont il s'agiſſoit, étoit une ſuite du mécontentement, que les Outaouais avoient de l'Etabliſſement du Détroit, & l'on commença de s'appercevoir que cette Entrepriſe avoit des inconvéniens, que M. de Callieres n'avoit pas aſſez prévûs. Bien des Gens en Canada ne l'approuvoient point, & M. de Vaudreuil étoit de ce nombre. C'en étoit aſſez pour ne le point ſoûtenir, & pour lui attribuer tous les déſordres, & tous les accidens, qui pouvoient arriver dans ces Contrées éloignées. En quoi ce Général ne fit pas reflexion que ce qui a été entrepris mal à propos, ne doit pas toujours pour cela être négligé, ou abandonné.

Cependant les Tſonnonthouans paroiſſant auſſi-bien diſpoſés, que nous venons de le voir, M. de Vaudreuil leur fit dire qu'il ſeroit bien aiſe qu'ils ſe trouvaſſent à l'Aſſemblée d'Orange, pour empêcher qu'on n'y prît aucune réſolution contraire aux intérêts des François. Il s'étoit auſſi aſſûré des Onnontagués; M. de Maricourt étant mort depuis peu, le Baron de Longueil, ſon Frere aîné, avoit été envoyé dans ce Canton, & y avoit négocié fort heureuſement. Il y étoit encore avec Joncaire & le P. le Vaillant, lorſque le Gouverneur d'Orange y arriva : l'Aſſemblée ſe tint, Schuiller ne

1704. put empêcher que les trois François n'y aſſiſtaſſent, & ceux-ci manœuvrerent ſi bien, qu'on ſe ſépara, ſans avoir rien conclu.

Le Gouverneur d'Orange fait de nouveaux efforts pour attirer les Iroquois Chrétiens dans la N. York.

Le Gouverneur d'Orange ne ſe rebuta point, & ayant à ſon retour rencontré quelques Iroquois du Sault S. Louis dans le Canton d'Agnier, il les engagea à force de préſens à le ſuivre juſqu'à Corlar. Là il leur reprocha qu'ils étoient les ſeuls Auteurs de la guerre : il leur offrit enſuite des Terres, s'ils vouloient s'établir dans ſon Gouvernement, & leur donna un Collier pour leur Village, & deux autres pour ceux de la Montagne & du Sault au Recollet, par leſquels il les exhortoit à demeurer au moins tranquilles, & à lier un commerce reglé avec lui.

Non-ſeulement les Sauvages ſe chargerent de ces Colliers ; mais ils furent acceptés dans les trois Bourgades. M. de Ramezay en fut bientôt inſtruit, & comprit d'abord qu'il n'y avoit pas un inſtant à perdre pour empêcher les ſuites de cette négociation. Par bonheur les Chefs & les Anciens n'y avoient pris aucune part, ainſi il n'eut aucune peine à faire renvoyer les Colliers ſans réponſe. Il engagea même les trois Villages à lever des Partis de guerre contre les Anglois.

Expédition du Sieur de Montigny contre les Anglois

Quelque tems auparavant des Abénaquis s'étant laiſſés ſurprendre par des Anglois, qui en avoient tué quelques-uns, demanderent du ſecours à M. de Vaudreuil, & ce Général leur envoya le Sieur de Montigny avec quatre, ou cinq Canadiens. Il ne s'agiſſoit que de les raſſûrer, & Montigny ſuffiſoit ſeul pour cela. Il eut bientôt aſſemblé cinquante Guerriers de cette Nation, & s'étant mis à leur tête, il alla chercher les Anglois, pilla & brûla un Fort, où pluſieurs s'étoient retirés, & fit quantité de Priſonniers.

Pluſieurs Abénaquis s'établiſſent à Bekancourt.

D'autres Abénaquis ſe trouvoient trop expoſés aux courſes des Baſtonnois, & ſe voyoient en danger de mourir de faim, parce qu'ils n'étoient pas à portée de tirer des vivres des Habitations Françoiſes, & qu'ils ne pouvoient plus en avoir des Anglois ; M. de Vaudreuil ſaiſit cette occaſion pour exécuter un deſſein, qu'il avoit formé auſſitôt après la mort du Chevalier de Callieres. Il propoſa à ces Sauvages de venir demeurer dans la Colonie, & ils y conſentirent. On les plaça ſur la Riviere de Bekancourt, & ils y ſont encore aujourd'hui. Le deſſein du Gouverneur Général, en faiſant cet Eta-

bliſſement, étoit d'oppoſer une digue aux Iroquois, au cas, que ces Sauvages ſe laiſſaſſent perſuader par les Anglois de recommencer la guerre, ou même de les empêcher de prendre ce parti, & la ſuite a fait voir qu'il avoit bien penſé. 1704.

Politique des Iroquois. Avis donné par la Cour à ce ſujet.

Dans le fond, les Cantons, & ſurtout celui de Tſonnonthouan, ne vouloient point donner atteinte à la neutralité, qu'ils avoient jurée, & dont ils commençoient à comprendre les avantages; mais on pénétra que les derniers s'étoient fait un point d'honneur d'y faire comprendre les Anglois mêmes, & de s'établir Médiateurs entr'eux & nous. M. de Vaudreuil, qui avoit de bonne heure entrevû leur deſſein, en avoit déja informé la Cour, qui lui fit réponſe que, ſi on étoit aſſûré de faire la guerre avec ſuccès, ſans engager le Roy à des dépenſes extraordinaires, il falloit rejetter les propoſitions des Iroquois: ſinon, qu'on pouvoit ménager une Neutralité pour l'Amérique; mais qu'il n'étoit pas de l'honneur de Sa Majeſté que ſon Gouverneur & Lieutenant Général en fît les avances: ſurtout qu'il ne convenoit en nulle maniere de paſſer par la médiation des ſeuls Iroquois.

Le Miniſtre ajoûtoit que ce qui lui paroiſſoit le plus à propos, étoit de charger les Miſſionnaires de faire entendre à ces Sauvages que les François ne cherchoient point à troubler le repos du Pays; que bien qu'ils fuſſent en état de pouſſer la guerre avec vigueur, ils préfereroient toujours la tranquillité du Canada à tous les avantages, que pourroit leur procurer la ſupériorité de leurs armes, & que ſi les Cantons perſuadés de cette diſpoſition de notre part, portoient les Anglois à demander la neutralité pour leurs Colonies, M. de Vaudreuil pourroit les écouter; mais qu'il ne conclût rien, ſans avoir reçu les ordres du Roy.

On fait juſtice aux Cantons de l'inſulte des Outaouais.

On ſe doutoit bien que cette négociation demeureroit ſans effet, & on ne fut point ſurpris, lorſqu'on ſçut qu'elle avoit échoué; mais le point eſſentiel étoit de ménager l'eſprit des Iroquois en leur faiſant voir que ce n'étoit point nous, qui voulions rompre la paix, & on y réuſſit d'autant mieux que dans le même tems les Cantons furent vengés des inſultes, qu'ils avoient reçuës des Outaouais. Le Chef du Parti, qui les avoit attaqués auprès de Cataracouy, s'en retournant à Michillimakinac avec ſes Priſonniers, paſſa par le Détroit, & voulut engager ceux de ſa Nation, qui étoient établis dans

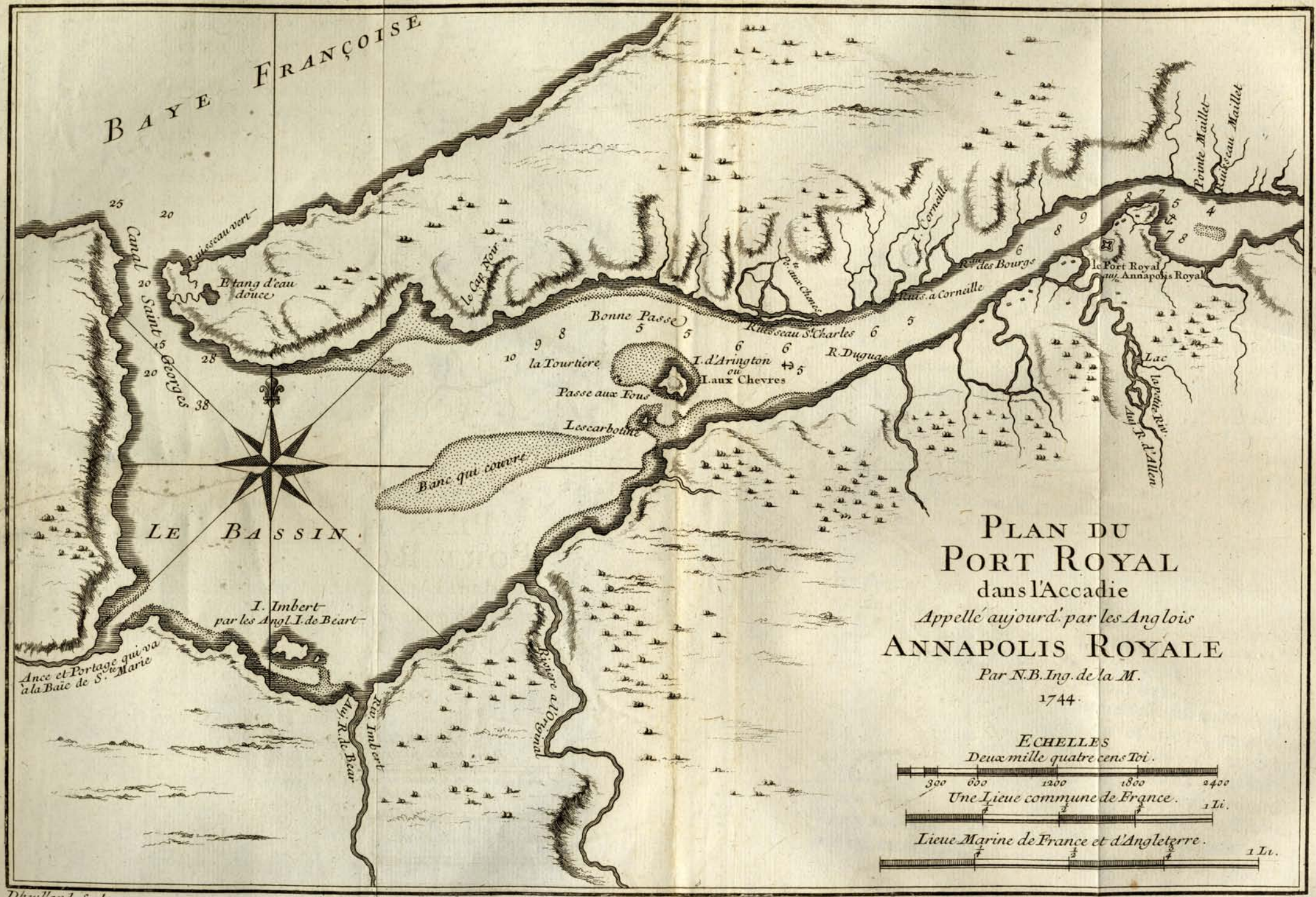
1704. ce Poſte, à ſe déclarer pour lui : il eut même l'inſolence de faire parade de ſa victoire à la vûë du Fort ; mais le Sieur de Tonti, qui y commandoit en l'abſence de M. de la Motte Cadillac, choqué de cette bravade, envoya le Sr de VINCENNES avec vint Soldats de la Garniſon, avec ordre de le charger, ce qui fut fait, & quoique des Outaouais du Détroit fuſſent venus au nombre de trente, pour ſoûtenir leurs Compatriotes, Vincennes les attaqua avec tant de valeur, qu'il les contraignit de prendre la fuite, & d'abandonner leurs Priſonniers, qui furent remis entre les mains des Tſonnonthouans.

Cette action de vigueur, & la réſolution, où paroiſſoit le Gouverneur Général de traiter en Ennemi quiconque entreprendroit de troubler la tranquillité publique, déconcerterent toutes les intrigues des Anglois, & retinrent dans le devoir ceux d'entre les Sauvages, qui n'étoient pas bien intentionnés. Ce qui arriva dans le même tems en Terre-Neuve & en Acadie, fit connoître à toutes ces Nations que les François n'avoient rien dit de trop, en publiant qu'ils étoient en état de pouſſer la guerre avec ſuccès contre les Anglois.

Belle action d'un Partiſan François.

Un Partiſan, nommé LA GRANGE, Homme de tête & de réſolution, habile Navigateur, & qui avoit appris la guerre dans la Baye d'Hudſon ſous M. d'Iberville, équipa à Quebec deux Barques, où il mit cent Canadiens. Il ſçavoit qu'il étoit arrivé des Navires de guerre à Bonneviſte en Terre-Neuve, & il y alla dans l'eſperance d'en ſurprendre quelqu'un. Arrivé à douze lieuës de ce Port, il quitta ſes Barques, pour n'être point découvert, & pourſuivit ſa route ſur deux charois, entra de nuit dans le Port, aborda une Fregate de vintquatre piéces de canon, chargée de Moruës, & s'en rendit le Maître, brûla deux Flûtes de deux à trois-cent tonneaux chacune, coula à fond une autre petite Fregate, & ſe retira avec ſa priſe, & un grand nombre de Priſonniers.

Il y avoit dans le Fort de Bonneviſte ſix-cent Anglois, qui parurent le lendemain matin ſous les armes ; mais il étoit trop tard, nos Braves étoient déja à la voile, & ne craignoient plus d'être pourſuivis. La Grange retourna à Quebec, y vendit la cargu aiſon de ſa Fregate, & la fretta pour France ; mais il eut le malheur d'être attaqué à la hauteur de France : il ſe battit avec une valeur, qui l'eût rendu Victorieux, ſi la partie eût été moins inégale, & ſa défaite ne lui fit guéres moins d'honneur



Dheulland Sculp

4.

d'honneur, que ſa victoire. Auſſi le Roy le voulut-il avoir à ſon Service, en le faiſant entrer dans le Corps de la Marine, & il s'eſt montré juſqu'à la mort digne de cet honneur. 1704.

Mais ce qui acheva de convaincre les Sauvages de la ſuperiorité de nos Troupes ſur celles des Anglois, ce fut l'Entrepriſe malheureuſe des Baſtonnois ſur le Port Royal, & le peu de courage, qu'ils y firent paroître. M. de Brouillan, Gouverneur de l'Acadie, avoit eu des avis certains qu'il devoit être attaqué; cependant, au lieu de ſe précautionner, comme il devoit, il ne ſongea qu'à porter la guerre chez ſes Ennemis, & il avoit écrit à M. de Vaudreuil pour en avoir ſon agrément: auſſi fut-il ſurpris. Le ſecond de Juillet au lever du Soleil on vint l'avertir qu'il y avoit des Navires Anglois dans le Baſſin du Port Royal; qu'ils avoient même déja débarqué des Troupes, enlevé la Garde de l'Entrée, qui n'étoit que de trois Hommes, & pris pluſieurs Habitans. Les Anglois attaquent le Port Royal.

Sur le midi le nombre des Vaiſſeaux Ennemis avoit crû juſqu'à dix, à ſçavoir, un de cinquante piéces de canon, un autre de trente, la Galere de Baſton de douze, & ſept Brigantins; & ils étoient mouillés devant l'entrée du Baſſin à deux lieuës du Fort. C'eſt ce que porte la Lettre du Marquis de Vaudreuil à M. de Pontchartrain; mais le Gouverneur de l'Acadie aſſûre dans celle, qu'il écrivit au même Miniſtre, que l'Ennemi avoit vintdeux Bâtimens, & que l'Amiral étoit de ſoixante & dix piéces de canon. On peut néanmoins concilier ces deux verſions, en joignant à l'Eſcadre, qui aſſiegea le Port Royal, celle, qui s'étoit arrêtée aux Mines à vintdeux lieuës de-là, & qui y brûla pluſieurs Habitations.

M. de Brouillan fut informé le quatre de cette irruption, & le cinquiéme il apprit que les Anglois avoient envoyé ſommer tous les Habitans du Port Royal de ſe donner à eux, avec menace, s'ils le refuſoient, de ne leur faire aucun quartier, & qu'ils publioient qu'ils étoient treize-cent Hommes, ſans compter deux-cent Sauvages. Le Gouverneur n'avoit de Soldats, que ce qu'il lui en falloit pour défendre ſon Fort. Il fit d'abord avertir les Habitans de faire tout leur poſſible pour empêcher les deſcentes, & de mettre en ſûreté dans le Bois ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais quand il vit que la Flotte n'approchoit point, il envoya pluſieurs Détachemens, qui arrêterent les Anglois par tout, où ils ſe préſenterent. Il

1704. marcha enſuite lui-même pour les ſoûtenir, ſans pourtant trop s'éloigner de ſa Place, d'où il faiſoit obſerver les Vaiſſeaux Ennemis, & il y eut quelques actions aſſez vives, dans l'une deſquelles les Anglois perdirent leur Lieutenant Colonel, Homme de tête & de main, & le ſeul, ſur qui ils pouvoient compter pour la réuſſite de leur Entrepriſe.

Ils ſe retirent. Enfin après pluſieurs feintes pour tromper & pour ſurprendre les Habitans, & quelques excurſions, tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, l'Amiral voyant que rien ne lui proſperoit, fit rembarquer toutes ſes Troupes, & la Flotte ſortit le vintuniéme du Baſſin. L'Amiral laiſſa à terre un de ſes Priſonniers, & lui recommanda de dire aux Habitans que, s'ils vouloient ſe tenir Neutres, on les laiſſeroit en repos. Il lui fit auſſi entendre qu'il alloit aux Mines, pour achever de ruiner ce quartier; mais le Gouverneur y avoit envoyé du ſecours, ce qui obligea les Anglois de porter ailleurs le ravage, & ils tomberent ſur la Riviere *d'Ipiguit*. Le vint-deux ſeize autres Bâtimens Anglois arriverent à Beaubaſſin à la faveur d'un brouillard; mais on y étoit ſur ſes gardes, & ils n'y firent bas beaucoup de mal. Ainſi tout le fruit de cette Expédition ſe reduiſit à faire cinquante Priſonniers de tout ſexe & de tout âge, & à un très-petit butin, qui ne dédommagea point à beaucoup près les Baſtonnois des frais d'un ſi grand armement, encore moins du mépris, que leur peu de réſolution leur attira de la part de tous les Sauvages.

Mort de M. de Brouillan. M. de Subercaſe lui ſuccéde. M. de Brouillan mourut l'année ſuivante, & eut pour Succeſſeur M. de Subercaſe, qui pendant l'Hyver avoit fait autant de mal aux Anglois de Terre-Neuve, que ceux de la Nouvelle Angleterre en avoient voulu faire aux Habitans de

1705. l'Acadie, quoiqu'il eût auſſi manqué ſon principal objet. Cet Officier, extrêmement actif & vigilant, avoit formé le même deſſein, que MM. d'Iberville & de Brouillan avoient exécuté en bonne partie quelques années auparavant, à ſçavoir, de chaſſer les Anglois de Terre-Neuve.

Expéditions de ce dernier en Terre-Neuve. Il le propoſa à la Cour, qui l'agréa, & M. de L'EPINAY, qui devoit conduire en Canada le Vaiſſeau du Roy le Weſp, eut ordre d'embarquer des Canadiens à Quebec, & de les mener à Plaiſance. Il y en débarqua en effet cent, y compris douze Officiers, du nombre deſquels étoit Montigny, le tout commandé par M. de Beaucourt. Ce ſecours ne fut pas le ſeul,

que reçut M. de Subercaſe, qui partit le quinziéme de Janvier 1705. à la tête de quatre-cent cinquante Hommes bien armés, Soldats, Canadiens, Flibuſtiers, & Sauvages, tous Gens déterminés & accoûtumés à marcher en Raquettes. Chaque Homme portoit des vivres pour vingt jours, ſes armes, ſa couverture, & une tente tour à tour par Chambrée. 1705.

Ce qu'il y eut de plus penible dans cette marche, c'eſt qu'il ſe rencontra juſqu'à quatre Rivieres, qui n'étoient pas entiérement gélées, & qu'il fallut traverſer à gué au milieu des glaces, qu'elles charioient, & que la rapidité du courant entraînoit avec une extrême violence. D'ailleurs la nuit du vint-deux il tomba une neige ſi abondante, que l'Armée fut contrainte de s'arrêter deux jours, pendant leſquels un vent impétueux & très-froid, la fit beaucoup ſouffrir. Le vint-ſix elle ſe remit en marche, tourna vers *Rebou*, & arriva ſur le midi au milieu des Habitations Angloiſes, où tout le Monde ſe jetta à genoux, demandant quartier.

L'Armée y trouva beaucoup de vivres, & après s'y être repoſée deux fois vint-quatre heures, alla camper à trois lieuës du *Petit Havre*, autre Poſte Anglois, qui n'eſt éloigné que de trois autres lieuës de S. Jean. Elle y entra le lendemain, y laiſſa quarante Hommes pour y garder les Priſonniers, qu'elle avoit faits à Rebou, & en partit le trente-un. Les Anglois de S. Jean ne ſçavoient pas les François ſi près d'eux, & peut-être ignoroient-ils qu'ils fuſſent partis de Plaiſance; mais le peu d'ordre, que l'Armée garda au ſortir du Petit Havre, & le peu de ſoin, qu'on avoit eu de bien découvrir S. Jean, lui ôterent tout l'avantage de la ſurpriſe.

Il y avoit alors à S. Jean deux Forts, dont l'un étoit beaucoup plus grand que l'autre. On commença par le premier; les Anglois s'y défendirent très-bien, & firent ſur les Aſſiégeans un feu continuel de bombes & de canons, qui fut ſoûtenu avec toute l'intrépidité poſſible: cependant nous n'y eûmes que quinze Hommes tués, ou bleſſés; le Chevalier DE LO, Enſeigne, fut du nombre des Morts. Il fallut enfin lever le ſiége, parce que la poudre manqua aux Nôtres; une partie de celle, qu'ils avoient apportée de Plaiſance, aïant été mouillée au paſſage des Rivieres. Mais ils ne ſe retirerent, qu'après avoir réduit en cendres tout ce qu'il y avoit d'Habitations autour du Havre.

1704. marcha enſuite lui-même pour les ſoûtenir, ſans pourtant trop s'éloigner de ſa Place, d'où il faiſoit obſerver les Vaiſſeaux Ennemis, & il y eut quelques actions aſſez vives, dans l'une deſquelles les Anglois perdirent leur Lieutenant Colonel, Homme de tête & de main, & le ſeul, ſur qui ils pouvoient compter pour la réuſſite de leur Entrepriſe.

Ils ſe retirent. Enfin après pluſieurs feintes pour tromper & pour ſurprendre les Habitans, & quelques excurſions, tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, l'Amiral voyant que rien ne lui proſperoit, fit rembarquer toutes ſes Troupes, & la Flotte ſortit le vintuniéme du Baſſin. L'Amiral laiſſa à terre un de ſes Priſonniers, & lui recommanda de dire aux Habitans que, s'ils vouloient ſe tenir Neutres, on les laiſſeroit en repos. Il lui fit auſſi entendre qu'il alloit aux Mines, pour achever de ruiner ce quartier; mais le Gouverneur y avoit envoyé du ſecours, ce qui obligea les Anglois de porter ailleurs le ravage, & ils tomberent ſur la Riviere *d'Ipiguit*. Le vint-deux ſeize autres Bâtimens Anglois arriverent à Beaubaſſin à la faveur d'un brouillard; mais on y étoit ſur ſes gardes, & ils n'y firent bas beaucoup de mal. Ainſi tout le fruit de cette Expédition ſe reduiſit à faire cinquante Priſonniers de tout ſexe & de tout âge, & à un très-petit butin, qui ne dédommagea point à beaucoup près les Baſtonnois des frais d'un ſi grand armement, encore moins du mépris, que leur peu de réſolution leur attira de la part de tous les Sauvages.

Mort de M. de Brouillan. M. de Subercaſe lui ſuccéde. M. de Brouillan mourut l'année ſuivante, & eut pour Succeſſeur M. de Subercaſe, qui pendant l'Hyver avoit fait autant de mal aux Anglois de Terre-Neuve, que ceux de la Nouvelle Angleterre en avoient voulu faire aux Habitans de

1705. l'Acadie, quoiqu'il eût auſſi manqué ſon principal objet. Cet Officier, extrêmement actif & vigilant, avoit formé le même deſſein, que MM. d'Iberville & de Brouillan avoient exécuté en bonne partie quelques années auparavant, à ſçavoir, de chaſſer les Anglois de Terre-Neuve.

Expéditions de ce dernier en Terre-Neuve. Il le propoſa à la Cour, qui l'agréa, & M. de L'EPINAY, qui devoit conduire en Canada le Vaiſſeau du Roy le Weſp, eut ordre d'embarquer des Canadiens à Quebec, & de les mener à Plaiſance. Il y en débarqua en effet cent, y compris douze Officiers, du nombre deſquels étoit Montigny, le tout commandé par M. de Beaucourt. Ce ſecours ne fut pas le ſeul,

que reçut M. de Subercaſe, qui partit le quinziéme de Janvier 1705. à la tête de quatre-cent cinquante Hommes bien armés, Soldats, Canadiens, Flibuſtiers, & Sauvages, tous Gens déterminés & accoûtumés à marcher en Raquettes. Chaque Homme portoit des vivres pour vingt jours, ſes armes, ſa couverture, & une tente tour à tour par Chambrée. 1705.

Ce qu'il y eut de plus penible dans cette marche, c'eſt qu'il ſe rencontra juſqu'à quatre Rivieres, qui n'étoient pas entiérement gélées, & qu'il fallut traverſer à gué au milieu des glaces, qu'elles charioient, & que la rapidité du courant entraînoit avec une extrême violence. D'ailleurs la nuit du vint-deux il tomba une neige ſi abondante, que l'Armée fut contrainte de s'arrêter deux jours, pendant leſquels un vent impétueux & très-froid, la fit beaucoup ſouffrir. Le vint-ſix elle ſe remit en marche, tourna vers *Rebou*, & arriva ſur le midi au milieu des Habitations Angloiſes, où tout le Monde ſe jetta à genoux, demandant quartier.

L'Armée y trouva beaucoup de vivres, & après s'y être repoſée deux fois vint-quatre heures, alla camper à trois lieuës du *Petit Havre*, autre Poſte Anglois, qui n'eſt éloigné que de trois autres lieuës de S. Jean. Elle y entra le lendemain, y laiſſa quarante Hommes pour y garder les Priſonniers, qu'elle avoit faits à Rebou, & en partit le trente-un. Les Anglois de S. Jean ne ſçavoient pas les François ſi près d'eux, & peut-être ignoroient-ils qu'ils fuſſent partis de Plaiſance; mais le peu d'ordre, que l'Armée garda au ſortir du Petit Havre, & le peu de ſoin, qu'on avoit eu de bien découvrir S. Jean, lui ôterent tout l'avantage de la ſurpriſe.

Il y avoit alors à S. Jean deux Forts, dont l'un étoit beaucoup plus grand que l'autre. On commença par le premier; les Anglois s'y défendirent très-bien, & firent ſur les Aſſiégeans un feu continuel de bombes & de canons, qui fut ſoûtenu avec toute l'intrépidité poſſible: cependant nous n'y eûmes que quinze Hommes tués, ou bleſſés; le Chevalier DE LO, Enſeigne, fut du nombre des Morts. Il fallut enfin lever le ſiége, parce que la poudre manqua aux Nôtres; une partie de celle, qu'ils avoient apportée de Plaiſance, aïant été mouillée au paſſage des Rivieres. Mais ils ne ſe retirerent, qu'après avoir réduit en cendres tout ce qu'il y avoit d'Habitations autour du Havre.

1705. Le cinquiéme de Mars l'Armée décampa, & marcha le long de la Côte juſqu'au Forillon, dont les Habitans firent d'abord mine de vouloir ſe défendre; mais ils ſe raviſerent bientôt, & ſe rendirent Priſonniers de guerre. Le Bourg fut brûlé, après quoi Montigny, qui avoit amené à cette Expédition ſon fidéle Neſcambiouit, fut détaché avec les Sauvages, & une partie des Canadiens, pour aller du côté de Carbonniere & de Bonneviſte, avec ordre de brûler & de détruire toute la Côte, ce qu'il exécuta ſans perdre un ſeul Homme, tant la terreur étoit grande parmi les Anglois.

Son nom ſeul faiſoit tomber les armes des mains aux plus Réſolus, & lui livra une quantité de Priſonniers, qu'il n'eut que la peine de lier. Mais il fallut réſerver pour une autre fois l'Iſle de Carbonniere, où il y avoit trois-cent Hommes, & que j'ai déja dit être inacceſſible en Hyver. Tout le reſte fut forcé, ou ſe ſoûmit. MM. de LINCTOT, de Villedonné & de BELETRE y ſéconderent parfaitement Montigny, & Neſcambiouit s'y diſtingua à ſon ordinaire. Enfin cette Campagne ruina entiérement le commerce des Anglois en Terre-Neuve.

Priſe de M. de Quebec, & d'un Vaiſſeau du Roy.

Ils en avoient été un peu dédommagés l'Automne précédente par la priſe de *la Seine*, grande Flûte du Roy, qui portoit à Quebec M. de ST. VALIER, ſon Evêque, grand nombre d'Eccleſiaſtiques, pluſieurs des plus riches Particuliers, & dont la charge étoit eſtimée près d'un million. Le Chevalier de MEAUPOU, qui commandoit ce Navire, ayant aperçu de loin quelques Bâtimens, qui lui parurent des Barques, leur donna la chaſſe, & fut bien ſurpris de ſe trouver au milieu de la Flotte de Virginie, compoſée de cent cinquante Voiles, & de quatre Vaiſſeaux de guerre, qui l'eſcortoient.

Il n'étoit plus en ſon pouvoir d'éviter le combat, parce qu'il étoit ſous le vent des Ennemis, & il le ſoûtint pendant dix heures avec une bravoure & une intrépidité, qui a peu d'exemples. Son Equipage & ſes Paſſagers le ſéconderent tout-à-fait bien, leur mouſqueterie tua bien du Monde aux Anglois, & ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt qu'il n'y eut qu'un ſeul Homme tué ſur le Vaiſſeau François. La réſiſtance du Chevalier de Meaupou eût été même beaucoup plus longue, s'il n'eût pas eu pour ſes Paſſagers la complaiſance de ne pas jetter à la Mer les balots, qui embaraſſoient ſes canons, dont il ne put faire jouer qu'une petite partie.

La Nouvelle France ſe reſſentit lontems de cette perte, & M. de St. Valier reſta huit ans Priſonnier en Angleterre, parce que la Reine de la Grande Bretagne vouloit, pour le rélâcher, que le Roy de France donnât la liberté au Prevôt de Liége, qui étoit Priſonnier de l'Electeur de Cologne, ſon Souverain, lequel avoit de grandes raiſons pour le retenir. Cependant la priſe de la Seine procura un véritable avantage au Canada. On ne s'y étoit point encore aviſé d'y faire de la Toile, la néceſſité y fit ouvrir les yeux ſur cette négligence; on y ſema du chanvre & du lin, qui y réuſſirent au-delà de ce qu'on avoit eſperé, & on en fit uſage. 1705.

Il y eut cette année 1705. & la ſuivante bien des pourparlers entre le Marquis de Vaudreuil, & M. Dudley, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, pour l'échange des Priſonniers. Le Général Anglois fit les premieres démarches, & envoya à Quebec un nommé Levingston, qui, ſelon la coûtume de ſa Nation, commença par ſe plaindre bien haut des cruautés exercées par nos Sauvages ſur les Anglois. Il étoit aiſé de lui répondre, & on le fit. Il parla enſuite d'affaires, & M. de Vaudreuil lui dit qu'il ne refuſoit pas de traiter avec ſon Maître; mais qu'il lui feroit propoſer ſes conditions par un de ſes Officiers. Négociations pour l'échange des Priſonniers.

Il en chargea en effet le Sieur de Courtemanche, qui accompagna l'Envoyé Anglois à Baſton, & la premiere de ces conditions étoit qu'on ne renverroit aucun Priſonnier Anglois, que tous les François, & Sauvages Alliés des François, qui étoient dans les priſons de la Nouvelle Angleterre, n'euſſent été remis entre les mains du Gouverneur de l'Acadie, & que l'on n'eût donné des aſſûrances pour la liberté de ceux, qui avoient été tranſportés en Europe, ou dans les Iſles de l'Amérique. Je n'ai pu ſçavoir quelles étoient les autres.

M. Dudley n'avoit pas apparemment deſſein de conclure: il traîna la négociation en longueur: enfin il déclara qu'il ne pouvoit rien décider ſans le conſentement des autres Gouverneurs des Colonies Angloiſes, & M. de Vaudreuil prit le parti de faire recommencer les hoſtilités dans la Nouvelle Angleterre. On fut un peu ſurpris qu'il eût été le dernier à voir, ce qui ſautoit aux yeux de tout le Monde, qu'on n'avoit eu en vûë que de l'amuſer. On trouva ſurtout fort mauvais qu'il eût permis au Fils du Général Anglois de reſter quelque

1705. tems à Quebec, ſous prétexte de finir le Traité, & à un Brigantin de la même Nation de monter, & de deſcendre le Fleuve. Comme j'arrivai dans ce même tems à Quebec, j'entendis pluſieurs Officiers murmurer de ce qu'on avoit par-là donné aux Anglois le loiſir de prendre connoiſſance des endroits du Fleuve les plus difficiles, & par-là d'ôter à la Nouvelle France ce qui faiſoit ſa principale force. Quelques-uns m'aſſûrerent même qu'ils avoient ſurpris des Gens de la ſuite du jeune Dudley, qui obſervoient & toiſoient les Fortifications de Quebec.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-NEUVIE'ME.

MONSIEUR de Vaudreuil continuoit toujours à laiſſer en repos la Nouvelle York par ménagement pour les Iroquois, & parce qu'il n'étoit pas de la prudence d'approcher la guerre de ces Sauvages. Leur différend avec les Outaouais n'étoit pas encore terminé ; car quoiqu'on leur eût remis les Priſonniers, que ceux-ci avoient faits ſur eux à Catarocouy, ils exigeoient une réparation pour ceux, qui avoient été tués. Cela n'étoit pas aiſé à obtenir, & on craignoit à tout moment qu'ils ne repriſſent les armes, à quoi le Gouverneur d'Orange ne ceſſoit de les pouſſer. 1705.

M. de Vaudreuil réconcilie les Outaouais avec les Iroquois.

Les Outaouais de leur côté ne vouloient plus entendre parler de Paix avec eux ; toute leur Jeuneſſe vouloit la guerre, & s'étoit miſe en poſſeſſion de décider dans les Conſeils. La crainte de voir rallumer un incendie, qu'on avoit eu bien de la peine à éteindre, obligea le Général de faire partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, & cet Officier réuſſit enfin, quoiqu'avec bien de la peine, à faire entendre raiſon

1705. aux Outaouais. Il ſe fit rendre quelques Priſonniers Iroquois, qu'il trouva encore dans ce Poſte, & il les conduiſit lui-même à Montreal. En les préſentant à M. de Vaudreuil, il lui dit que les principaux Chefs des Outaouais le ſuivoient de près, ce qui engagea ce Genéral à mander ceux des Iroquois pour les aboucher avec eux, & recevoir leurs Priſonniers.

Ils arriverent au commencement d'Août à Montreal, & y demeurerent juſqu'au quatorze, ſans que les Outaouais paruſſent, & le Marquis de Vaudreuil ne pouvant les retenir plus lontems, les congédia. Ils lui avoient fait beaucoup valoir la complaiſance, qu'ils avoient euë pour lui en attendant ſi lontems à ſe faire juſtice des Outaouais, & ils l'avoient fort preſſé de ſe déclarer contre ces Sauvages, qui les premiers avoient oſé violer le Traité de Paix; mais il leur fit obſerver qu'il n'étoit obligé, en vertu de ce même Traité, de joindre ſes armes à celles des Offenſés, que quand il déſeſpereroit d'obtenir des Coupables une ſatisfaction ſuffiſante; qu'il ne s'étoit point encore endormi ſur cela; qu'il avoit déja retiré tous les Priſonniers, & qu'il comptoit bien que les Aggreſſeurs feroient le reſte.

Il parut que ce diſcours les avoit appaiſés, & ils s'embarquoient déja pour s'en retourner chez eux, lorſque le Sieur de Vincennes arriva de Michillimakinac. Il dit au Gouverneur Général qu'il étoit venu avec les Chefs des Outaouais, & qu'il les avoit quittés aſſez près de l'Iſle, parce qu'ils l'avoient prié de prendre les devants, pour ſçavoir de leur Pere, s'il voudroit bien les admettre en ſa préſence. M. de Vaudreuil le renvoya pour leur dire qu'ils pouvoient venir, & fit rappeller les Iroquois.

Les Outaouais parurent dans un état d'humiliation, qui annonçoit d'abord qu'ils ne prétendoient pas excuſer leur faute. „ Mon Pere, dit le Chef, qui portoit la parole, nous » confeſſons qu'en frappant l'Iroquois ſur ta Natte (*a*), c'eſt en » quelque façon ſur toi, que nos coups ont porté : pardonnes » à des Inſenſés, qui n'ont plus de conſeil, parce que tous leurs » Anciens ſont morts. Tu peux tirer de nous telle vengeance, » qu'il te plaira; mais ſi tu veux bien nous faire cette grace, » tu n'auras pas lieu de t'en repentir. Tant que nous vivrons, » nous ne ceſſerons de t'en marquer notre reconnoiſſance, &

(*a*) C'eſt-à-dire, ſur ton Terrein.

dès

dès à préſent nous ſommes diſpoſés à faire à ceux, que nous avons offenſés, toutes les ſatisfactions, que tu jugeras à propos de nous impoſer. « 1705. « «

Il adreſſa enſuite le diſcours aux Iroquois, qui étoient préſens, & leur parla de maniere, qu'ils en furent touchés. Le Général n'eut après cela aucune peine à les reconcilier. Il ordonna aux Outaouais de remplacer les Morts, ils le promirent; ils commencerent même par faire quelques préſens aux Iroquois; le Général leur en fit auſſi de ſon côté; il regala enſuite les uns & les autres, & ils s'en retournerent tous fort contens.

Cette même année M. de Beauharnois, qui avoit ſuccédé à M. de Champigny dans l'Intendance du Canada, fut nommé Intendant des Claſſes de la Marine, & eut pour Succeſſeur MM. Raudot, Pere, & Fils. Ce dernier, qui avoit déja exercé l'Emploi de Commiſſaire Ordonnateur à Dunkerque, ſe chargea de la Marine: la Juſtice, la Police, les Finances & les Affaires générales furent le partage du Pere, qui ayant reconnu d'abord que les Habitans commençoient à ſe ruiner en procès, au grand préjudice de la culture des Terres, réſolut de rétrancher, autant qu'il le pourroit, les procedures, & entreprit d'accommoder lui-même les Parties, ce qui lui réuſſit au-delà même de ſes eſperances.

Il propoſa l'année ſuivante au Conſeil du Roy de permettre aux Habitans, qui, depuis la perte de la Seine, avoient commencé, ainſi que nous avons déja dit, à cultiver le lin & le chanvre, de les employer dans le Pays, où les toiles de France étoient à un prix ſi haut, que les moins aiſés, dont le nombre étoit le plus grand, ne pouvoient y atteindre, non plus qu'aux étoffes; deſorte que la plûpart étoient preſque nuds. Projet pour le commerce, & le ſoulagement du Peuple. 1706.

La réponſe du Miniſtre fut que le Roy étoit charmé d'apprendre que ſes Sujets du Canada reconnuſſent enfin la faute, qu'ils avoient faite, en s'attachant au ſeul commerce des Pelleteries, & qu'ils s'adonnaſſent ſérieuſement à la culture de leurs Terres, particuliérement à y ſemer du chanvre & du lin: que Sa Majeſté eſperoit qu'ils parviendroient bientôt à conſtruire des Vaiſſeaux à meilleur marché qu'en France, & à faire de bons Etabliſſemens pour la Pêche; qu'on ne pouvoit trop les y exciter, ni leur en faciliter les moyens; mais

1706. qu'il ne convenoit pas au Royaume que les Manufactures fuſſent en Amérique, parce que cela ne ſe pouvoit pas permettre, ſans cauſer quelque préjudice à celles de France ; que néanmoins elle ne défendoît pas abſolument qu'il ne s'y en établît quelques-unes pour le ſoulagement des Pauvres. On a en effet profité de cette permiſſion pour faire des toiles & des droguets, & la Colonie en retire un grand avantage.

Les Outaouais font ſatisfaction aux Iroquois.

Cependant les Outaouais ne ſe preſſoient point de remplir la condition, ſous laquelle ils avoient obtenu grace du Marquis de Vaudreuil. D'autre part les Miſſionnaires de Michillimakinac, après avoir brûlé leur Maiſon, étoient deſcendus à Quebec, parce que la licence des Coureurs de Bois, plus effrenée que jamais, leur ôtoit toute eſperance de faire aucun bien dans ce lieu-là, où depuis le départ des Hurons pour le Détroit, ils n'avoient pas un ſeul Chrétien. Deſorte que les Outaouais, abandonnés à eux-mêmes, ne ſuivoient plus que leur caprice.

L'embarras, où cet incident jetta le Gouverneur Général, augmenta beaucoup par l'avis, qu'on lui donna, que les Iroquois, choqués du délai de ſatisfaction de la part des Outaouais, penſoient ſérieuſement à leur déclarer la guerre. Il étoit d'une très-grande conſéquence de les en empêcher, & M. de Vaudreuil fit partir ſur le champ Joncaire pour aller réiterer aux Cantons la promeſſe ſolemnelle d'une prompte & entiere ſatisfaction. Il engagea enſuite le P. MAREST à retourner à ſa Miſſion de Michillimakinac, en lui donnant ſa parole qu'il feroit ceſſer le ſujet de ſon mécontentement ; il le fit accompagner par M. de Louvigni, & tous deux par l'aſcendant, qu'ils avoient ſur l'eſprit des Outaouais, obligerent enfin ces Sauvages à tenir aux Iroquois tout ce qu'ils leur avoient promis.

Hoſtilités des Miamis contre les Outaouais.

Cette affaire étoit à peine terminée, qu'il en ſurvint une autre beaucoup plus fâcheuſe, & qui, ſans la ſageſſe & la fermeté du Gouverneur Général, nous eût engagés dans une guerre contre nos propres Alliés, nous eût peut-être réduits à la dure néceſſité de détruire la Nation, qui juſqu'alors avoit été plus conſtamment attachée à nos intérêts, & eût procuré aux Anglois une grande facilité pour tourner encore une fois les armes des Iroquois contre nous. Voici ce qui y donna occaſion.

Des Miamis avoient tué quelques Outaouais, je ne ſçai pour quel ſujet, & leurs Anciens, à qui la Nation Outaouaiſe en demanda juſtice, ſe contenterent de répondre que la choſe étoit arrivée par mégarde. Quelque tems après un Outaouais, fort conſideré dans ſa Nation, fut encore tué par un Miami. On demanda encore juſtice, & on reçut la même réponſe. Les Outaouais picqués au vif s'adreſſerent à M. de la Motte Cadillac, qui commandoit au Détroit, où il y avoit un Village de Miamis, un d'Outaouais, & un de Hurons: cet Officier répondit qu'il s'informeroit de la maniere, dont la choſe s'étoit paſſée, & qu'il feroit juſtice. 1706.

Peu de jours après il partit pour Quebec, & en prenant congé des Outaouais, il leur dit que, tant qu'ils verroient ſa Femme au Détroit, ils pouvoient demeurer tranquilles; mais que ſi elle en partoit, il ne répondoit point de ce qui pourroit arriver dans la ſuite. Au bout de deux mois Madame de la Motte s'embarqua pour aller joindre ſon Mari à Quebec, & alors les dernieres paroles, que ce Commandant avoit dites aux Outaouais, jointes à ce qu'il les avoit quittés, ſans leur faire juſtice des Miamis, leur firent appréhender que les François n'euſſent réſolu leur perte, pour les punir de ce qu'ils avoient fait à Catarocouy contre les Iroquois; car quoiqu'ils euſſent réparé cette faute, comme les Sauvages ne pardonnent jamais bien ſincérement, ils ſe défient toujours de la ſincérité du pardon de la part de ceux, qu'ils ont offenſés. Ceux-ci prennent ombrage des François.

Sur ces entrefaites un Officier, nommé BOURGMONT, arriva au Détroit pour y relever le Sieur de Tonti, que M. de la Motte Cadillac y avoit laiſſé Commandant en ſa place. Les Sauvages étant allés pour le ſaluer, ſelon la coûtume, lui demanderent s'il ne leur aportoit point quelque nouvelle, qui les intéreſſât, & il leur dit d'un air aſſez courroucé, qu'il ne ſçavoit rien, ſinon que M. de la Motte reviendroit au printems prochain, bien accompagné. Indiſcretion de deux Officiers.

Cette réponſe, & plus encore le ton & la maniere, dont elle fut faite, donnerent à penſer, ſurtout aux Outaouais, d'autant plus qu'on ne leur parloit point des Miamis. Un mot, qui échapa à M. de Tonti, lorſque ces mêmes Sauvages lui témoignoient leur regret de le perdre, augmenta leur inquiétude. Il leur dit qu'il falloit que la Terre fût renverſée,

1706. puiſqu'on le rappelloit, pour mettre un Soldat à ſa place (c). Les reflexions, qu'ils firent ſur tout cela, acheverent de leur perſuader qu'on avoit formé quelque deſſein contr'eux, & ils ne diſſimulerent pas leur crainte.

Bourgmont en étant averti, les aſſembla, & après leur avoir dit tout ce qu'il crut de plus capable de les raſſûrer, il leur propoſa d'aller en guerre avec les Miamis, les Iroquois, & les Hurons contre les Sioux. Il ſe flatta même de les y avoir engagés; mais il ſe trompoit, & ne connoiſſoit pas les Sauvages. Le diſcours, qu'il leur avoit tenu, & la propoſition, qu'il leur fit, ne ſervirent qu'à les confirmer dans la penſée qu'il cherchoit à les trahir par le moyen du Chef des Hurons, eſprit fourbe & dangereux; & ils s'imaginerent que cet Homme étoit de concert avec les Miamis, leſquels ne faiſoient ſemblant de vouloir marcher contre les Sioux, que pour tomber ſur eux pendant la marche, tandis qu'ils ne penſeroient à rien; & que les Iroquois étoient du complot.

Les Outaouais ſe vengent des Miamis.

Leurs ſoupçons ſe fortifiant de jour en jour par de nouveaux avis, qu'ils recevoient de toutes parts, & qui ne leur auroient fait aucune impreſſion, s'ils n'avoient eu l'eſprit préoccupé, ils réſolurent de prévenir les Miamis. Les plus Sages vouloient néanmoins qu'on s'expliquât auparavant avec les François; mais le plus grand nombre, pouſſé par un Chef, nommé LE PESANT, fut d'un avis contraire. Ce Chef leur rappella tous les ſujets, qu'ils avoient de ſe défier du Commandant du Détroit, & la réſolution fut priſe de faire main-baſſe ſur les Miamis à la premiere occaſion, qui ſe préſenteroit; mais de faire toujours ſemblant de ſe préparer à la guerre des Sioux.

Tous étant prêts à partir pour cette Expédition, les Chefs des Outaouais allerent trouver Bourgmont, & lui demanderent s'il n'avoit point reçu de nouvelles de Quebec, ou de Montreal. Cet Officier ne parut pas ſeulement faire attention à ce qu'ils diſoient; ce qui les choqua beaucoup: un moment après le Chien de Bourgmont ayant mordu un de ces Sauvages à la jambe, & celui-ci ayant battu le Chien, le Commandant ſe jetta ſur lui, & lui donna tant de coups, qu'il en mourut peu de tems après: cette violence mit les Outaouais au déſeſpoir. Ils partirent le lendemain, ne reſpirant que la

(a) Bourgmont n'étoit qu'un Enſeigne en ſecond, & Tonti étoit Capitaine.

vengeance, & convaincus qu'elle étoit néceſſaire à leur conſervation. 1706.

Il n'y avoit pourtant encore que les Chefs, qui fuſſent inſtruits de leur deſſein, tous les autres croyant marcher contre les Sioux; mais quand ils eurent gagné le Bois, on les en informa, & on leur recommanda de ne faire aucun tort, ni aux François, ni aux Hurons. Ils retournerent donc ſur leurs pas, & quelque tems après ayant rencontré ſix Miamis, ils ſe jetterent ſur eux, & en tuerent cinq. Le ſixiéme ſe ſauva dans le Fort, & en y entrant ſe mit à crier: *Les Outaouais nous tuent.*

A ce cri tous les autres Miamis, qui étoient encore dans leur Village, accoururent pour ſe refugier auſſi dans le Fort, & comme on aperçut les Outaouais, qui les pourſuivoient, le Commandant fit tirer ſur eux, & quelques-uns furent tués. Le P. CONSTANTIN, Recollet, Aumônier du Fort, ſe promenoit dans ſon jardin, & ne ſçavoit rien de ce qui ſe paſſoit; quelques Outaouais ſe ſaiſirent de lui, & le lierent; mais Jean le Blanc, un de leurs Chefs, qui avoit aſſiſté à l'Aſſemblée de Montreal, où la Paix générale fut ſignée, le délia, & le pria d'aller dire au Commandant qu'ils n'en vouloient point aux François, & qu'il le prioit de ceſſer de faire tirer ſur eux.

Un Pere Recollet eſt tué par les Outaouais.

Comme ce Religieux étoit près d'entrer dans le Fort, quelques Miamis, qui fuyoient, ſe joignirent à lui, des Outaouais, qui les aperçurent, firent ſur eux une décharge de fuſil, & le P. Conſtantin en reçut un coup, dont il tomba mort ſur le champ. Un Soldat François, qui revenoit du Village des Hurons, fut auſſi tué de la même maniere, & par le même hazard. Bourgmont fit alors fermer la porte du Fort; on continua de tirer ſur les Outaouais, & trente de ces Sauvages périrent, ſoit par le canon des François, ſoit par le feu, que firent ſur eux de toutes parts les Miamis & les Hurons.

Il y avoit tout lieu de croire que ce déſordre ne finiroit, que par la deſtruction de l'un des deux Partis, qui paroiſſoient acharnés l'un contre l'autre, & n'écoutoient plus que leur fureur; mais dans le tems, qu'on s'y attendoit le moins, les Outaouais ſe retirerent dans leur Village, les autres Sauvages en firent autant de leur côté, & le calme fut rétabli par-tout, comme il arrive dans ces orages, qui ſurviennent

1706. ſouvent ſur Mer, la font paroître en un moment toute en feu, & s'appaiſent lorſqu'on s'y attend le moins.

Embarras de M. de Vaudreuil. Cette nouvelle étant portée à Quebec, le Marquis de Vaudreuil ſe trouva dans un grand embarras, qui fut encore augmenté par une Députation, qu'il reçut dans le même tems de la part des Iroquois. Les Députés lui déclarerent que les Cantons étoient réſolus de faire la guerre aux Outaouais; qu'après ce qui venoit de ſe paſſer, ils ne doutoient point qu'il ne leur abandonnât cette Nation perfide, & ils ajoûterent qu'ils avoient déja donné avis de leur deſſein aux Anglois.

Le parti, qu'il prend. La Motte Cadillac étoit parti pour retourner au Détroit avec ſa Famille, & un grand Convoi d'Hommes & de munitions; ainſi le Général n'étoit plus à portée de concerter avec lui ce qu'il convenoit de faire dans une conjoncture ſi délicate. Le parti, qu'il prit, ne pouvoit être plus ſage. Il commença par déclarer aux Iroquois qu'il ne ſouffriroit pas qu'ils fiſſent la guerre aux Outaouais ſans ſon conſentement, & il leur parla ſur ce point d'un ton ſi ferme, qu'il les arrêta. Outre l'inconvénient, qu'il falloit prévenir de laiſſer entrer les Iroquois dans une quérelle, qui par-là deviendroit beaucoup plus difficile à appaiſer, M. de Vaudreuil étoit encore bien aiſe de montrer aux Anglois, que quelque crédit, qu'ils ſe flattaſſent d'avoir parmi les Iroquois, il en avoit encore plus qu'eux.

Il réſolut enſuite de temporiſer juſqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles de ce que la Motte Cadillac auroit fait au Détroit. Enfin il ſe propoſa de ne point pouſſer à bout les Outaouais, dont la ruine, ou le déſeſpoir ne pouvoient manquer d'apporter un grand préjudice à la Traite des Pelleteries. Il fut encore confirmé dans cette penſée à l'arrivée d'un Chef de cette Nation, qui étant venu le trouver pour lui faire des excuſes de ce qui s'étoit paſſé au Détroit, lui aprit que tous les Outaouais de ce Poſte s'étoient retirés à Michillimakinac, où ils avoient été très-bien reçus de leurs Freres, & ajoûta que, s'il leur déclaroit la guerre, il n'auroit pas à faire à eux ſeuls.

M. de Vaudreuil crut néanmoins ne devoir pas ſe rendre ſi facile à recevoir ſes excuſes, & envoya ordre à tous les François de Michillimakinac de deſcendre dans la Colonie. Il eſpera même que cette marque de ſon reſſentiment mettroit la diviſion parmi ces Sauvages, & obligeroit les Innocens à

lui livrer les Coupables. Il fit ſçavoir ſa réſolution à M. de la Motte Cadillac, & lui manda que ſon avis étoit qu'il ſe contentât d'être ſur ſes gardes, & de ne rien entreprendre juſqu'à ce que les circonſtances donnaſſent quelques lumieres pour voir à quoi on devoit s'en tenir : d'autant plus qu'on ne pouvoit ſe déterminer à rien, avant que de ſçavoir quel ſeroit le ſuccès du voyage de Joncaire, qu'il venoit d'envoyer aux Iroquois. 1706.

Imprudence de la Motte Cadillac.

Cet avis arriva trop tard au Détroit, où le Commandant avoit penſé tout perdre, pour avoir trop préſumé de l'autorité, qu'il s'étoit acquiſe ſur les Sauvages. Il avoit appris ſur ſa route le déſordre arrivé dans ſon Poſte, & comme il ſe trouvoit alors aſſez proche du Canton de Tſonnonthouan, il y prit une Eſcorte de ſix-vint Hommes. Il fit plus ; car il avertit tous les autres Cantons d'envoyer le plus qu'ils pourroient de leurs Gens l'attendre à l'entrée du Détroit, voulant qu'ils fuſſent témoins de la maniere, dont il alloit traiter leurs anciens Ennemis.

Il ne fut pas cependant lontems ſans reconnoître l'imprudence de cette démarche, & à ſon arrivée au Détroit, au lieu de marcher contre les Outaouais, comme il en avoit eu le deſſein, il ſe contenta de mander leurs Chefs : ceux-ci de leur côté, allarmés par l'approche des Iroquois, lui firent réponſe qu'ils iroient rendre raiſon de leur conduite à leur Pere Ononthio, & la Motte Cadillac ne jugea pas à propos d'aller plus loin ; il demeura tranquille dans ſon Poſte, & les Iroquois furent congédiés.

Députés des Outaouais à Montreal.

Dès que l'Hyver fut paſſé les Chefs des Outaouais partirent pour Montreal, où ils arriverent au mois de Juin 1707. & où ils trouverent M. de Vaudreuil. Jean le Blanc, qui portoit la parole, commença par faire un récit exact de ce qui s'étoit paſſé au Détroit, & inſiſta beaucoup ſur ce qui leur avoit été aſſûré de bien des endroits, qu'ils ne ſeroient pas plûtôt partis pour la guerre des Sioux, que les Miamis iroient égorger leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. Il dit enſuite que peu de jours après le funeſte coup, qui les avoit rendu criminels à ſes yeux, il étoit allé ſeul pour faire des excuſes au Sieur de Bourgmont, & qu'il n'en avoit pu avoir audience ; que le lendemain il y étoit retourné juſqu'à ſix fois, & chaque fois avec un Sauvage d'une autre Nation, 1707.

1707. des Colliers & des Caſtors, & toujours inutilement. Il fit ſentir l'imprudence de cet Officier, qui en faiſant tirer ſur les Outaouais, avoit été cauſe de la mort du Pere Recollet, & du Soldat François.

Diſcours du Chef de la Députation.

» Enfin, mon Pere, ajoûta-t-il, me voici à tes pieds : tu ſçais » que je ne ſuis pas le plus coupable, & que ſi j'en avois été cru, » tu n'aurois aucun ſujet de te plaindre de nous. Tu n'ignores » pas que jamais je ne me ſuis écarté de mon devoir, du moins » juſqu'à ce malheureux jour : tu peux être inſtruit que je ſuis le » Fils du premier des Sauvages de toutes les Nations d'en haut, » qui ſoit venu trouver les François au travers des Bois. M. de » Courcelles lui avoit donné la clef de la Colonie, & l'avoit » invité à y venir ſouvent : c'eſt le plus cher héritage, que j'aye » reçu de celui, à qui je dois le jour ; mais de quelle utilité me » ſera cette clef, ſi je ne puis m'en ſervir dans la ſeule occa- » ſion, où j'aie pu en avoir beſoin ? Que viens-je faire ici ? J'y » viens apporter ma tête, j'y viens te préſenter des Eſclaves, » pour réſuſciter les Morts ; j'y viens t'aſſûrer du reſpect ſincére » de tes Enfans : que puis-je davantage ? Je vois pourtant bien » que tu ne ſeras pas content, qu'on ne t'ait livré le Péſant ; » c'eſt proprement le ſeul Coupable ; mais il ne nous eſt pas poſ- » ſible de le remettre entre tes mains, ſans nous attirer ſur les » bras toutes les Nations, dont il eſt allié.

Réponſe de M. de Vaudreuil.

M. de Vaudreuil répondit qu'il comprenoit bien la difficulté, qu'il auroit à lui amener le Peſant, qu'il vouloit néanmoins l'avoir, & qu'il l'auroit ; que toutes les Nations étoient inſtruites de la faute des Outaouais ; qu'il falloit qu'ils le fuſſent auſſi de leur repentir, & de la ſatisfaction, qu'ils en feroient ; que le mal s'étoit fait au Détroit ; que c'étoit-là qu'il devoit être reparé, & qu'il enverroit ſur cela ſes ordres à M. de la Motte Cadillac ; qu'ils allaſſent le trouver, & qu'ils ne manquaſſent point d'exécuter tout ce qu'il leur diroit de ſa part.

Il les congédia avec cette réponſe, ſans vouloir accepter leur Collier, & il fit partir avec eux M. de ST PIERRE, à qui il donna ſes inſtructions pour le Commandant du Détroit. A leur arrivée dans ce Poſte la Motte Cadillac leur déclara nettement qu'il n'y avoit point de grace à eſperer pour eux, s'ils ne lui amenoient le Peſant, & il ajoûta que, s'il n'avoit pas retenu les Hurons & les Miamis, ces Nations l'auroient déja vengé.

Cette

1707.

Cette fermeté le déconcerta, ſi cependant tout ceci n'étoit pas un jeu : ils virent bien, ou firent ſemblant de voir qu'il ne leur reſtoit plus d'autre reſſource, que d'obéir, & ils répondirent au Commandant qu'ils alloient chercher le Criminel, qu'ils le lui ameneroient, ou qu'ils lui caſſeroient la tête. Ils partirent en effet pour Michillimakinac, & M. de St. Pierre les y accompagna. La promptitude de leur obéiſſance donna lieu de juger que la Motte Cadillac leur avoit fait preſſentir qu'il uſeroit d'indulgence ; ce qui eſt certain, c'eſt que le Peſant arriva bientôt au Détroit, qu'il fut d'abord mis aux fers, & que tous les Chefs de ſa Nation s'étant jettés aux genoux du Commandant pour lui demander la grace du Priſonnier, elle fut accordée ſur le champ. On a beaucoup raiſonné ſur cette conduite, bien des Gens ſe perſuaderent dès lors que l'impunité d'un tel attentat auroit des ſuites plus fâcheuſes, que celles, qu'on auroit pu appréhender d'une plus grande ſévérité ; & c'étoit ceux, qui connoiſſoient mieux les Sauvages, qui penſoient ainſi : la ſuite n'a que trop juſtifié leur conjecture.

Conduite de M. de la Motte Cadillac déſaprouvée.

Le ſentiment de M. de Vaudreuil n'étoit point qu'on pardonnât au Peſant ; mais qu'on l'abandonnât à la Juſtice de ſa Nation, dans laquelle il ſeroit du moins demeuré ſans crédit, & qui auroit peut-être été contrainte de le ſacrifier à ſes Ennemis. Rien n'étoit plus ſage, & ce parti n'avoit aucun des inconvéniens, qu'on craignoit ; mais le Général avoit eu ſes raiſons pour laiſſer au Sieur de la Motte Cadillac une liberté entiere d'agir au Détroit, comme il le jugeoit à propos. Le plus grand mal fut que ce Commandant avoit promis aux Miamis la tête du Chef Outaouais, & nous verrons bientôt juſqu'où ils porterent leur reſſentiment de ce qu'on ne leur avoit pas tenu parole.

Les Iroquois ſe comporterent aſſez bien pendant tous ces mouvemens, & la Nouvelle York jouiſſoit toujours à leur conſidération d'une eſpéce de Neutralité, où elle ſe maintint tant que le Parti des Hollandois y fut le plus fort ; mais les Abénaquis continuoient à déſoler la Nouvelle Angleterre, M. Dudley n'ayant pas voulu, ou n'ayant pas oſé accepter la même Neutralité, qu'on lui avoit auſſi propoſée pour cette Province. Les cris des Habitans, qui ne pouvoient cultiver leurs Terres, ou qui les voyoient tous les jours ravagées par

Nouvelle Entrepriſe des Anglois ſur l'Acadie.

1707. les Sauvages, l'inquiettoient beaucoup, & il crut que le meilleur moyen de faire ceſſer les hoſtilités, qui en étoient le ſujet, étoit de chaſſer entiérement les François de l'Acadie.

Il s'y réſolut donc, & fit ſes préparatifs avec autant de ſecret que de diligence; de ſorte qu'on n'avoit guéres que des ſoupçons de ce deſſein au Port Royal, lorſque le ſixiéme de Juin, vint-quatre Bâtimens Anglois, dont le plus fort étoit de cinquante piéces de canon, parurent à l'entrée du Baſſin. M. de Subercaſe y avoit une Sentinelle de quinze Hommes, qui n'eurent que le tems de ſe retirer à la faveur des Bois, & ils n'étoient pas encore arrivés au Fort, qu'on en aperçut la Flotte Ennemie, laquelle vint mouiller à une lieuë de la Place.

Le lendemain elle mit à Terre, une lieuë plus bas, quinze-cent Hommes du côté, où étoit le Fort, & cinq cent du côté de la Riviere; ce qui cauſa une ſi grande allarme, que le Gouverneur eut bien de la peine à raſſûrer ſa Garniſon. Il en vint pourtant à bout en témoignant lui-même beaucoup d'aſſûrance, & donna enſuite ſes ordres pour arrêter le plus lontems qu'il ſeroit poſſible l'Ennemi dans les Bois, parce qu'il y avoit au Fort des brêches, qu'il falloit réparer. Car il ſemble qu'il y ait eu une eſpéce de fatalité attachée au Port Royal, pour que ſes Gouverneurs, même les plus vifs & les plus vigilans, y fuſſent toujours pris au dépourvû.

Bonne conduite de M. de Subercaſe.

M. de Subercaſe, au moment, qu'il aperçut la Flotte Angloiſe, avoit auſſi fait avertir les Habitans de ſe rendre auprès de lui; mais ceux, qui étoient les plus proches, ne purent arriver que le ſeptiéme au ſoir. A meſure, qu'ils venoient, on les faiſoit filer les uns à droite, les autres à gauche pour aller au devant des Ennemis, & pour retarder leur marche, en eſcarmouchant à la faveur des Bois, ce qui eut tout le ſuccès, qu'on en pouvoit eſperer. Le huitiéme preſque tous les Habitans s'étant rendus au Fort, M. de Subercaſe renforça les Détachemens, qu'il avoit faits pour harceler les Anglois; mais il les fit avertir tous de ne pas tellement s'engager, qu'ils ne puſſent aiſément regagner le Fort au cas, qu'ils fuſſent pouſſés.

Les Anglois ſont battus par tout.

Ils le furent en effet; mais ils ne firent retraite, qu'après avoir tué bien du Monde aux Ennemis. Le Corps de cinq cent Hommes fut le premier, qui s'ouvrit le paſſage, & le

Gouverneur envoya des Canots & des Batteaux pour embarquer ceux, qui ſe retiroient devant eux. Il les fit enſuite défiler pour aller joindre les autres, qui avoient à faire au Corps le plus nombreux, & qui avoient à leur tête Denys de LA RONDE, Gentilhomme Canadien, Frere de M. de Bonaventure, & Enſeigne de Vaiſſeau. Il les ſuivit bientôt lui-même, après avoir pris ſes meſures pour arrêter les cinq cent Anglois au paſſage de la Riviere. 1707.

L'après-midi du même jour il y eut un combat aſſez vif, où M. de Subercaſe eut ſon Cheval tué ſous lui. Il n'y perdit pourtant qu'un Homme, & n'en eut qu'un de bleſſé. La perte des Anglois fut plus grande ; mais leur extrême ſupériorité obligea le Gouverneur à faire retraite ; il la fit en bon ordre, & ne fut point pourſuivi. L'Ennemi fut même deux jours ſans rien faire. Il s'approcha enſuite d'un demi-quart de lieuë, & ſe diſpoſa à attaquer le Fort. Comme la Garniſon n'étoit pas ſuffiſante pour défendre en même tems la Place & les Maiſons voiſines, Subercaſe fit brûler toutes celles, qu'il ne pouvoit pas garder, & où les Aſſiégeans auroient pu ſe loger.

La nuit ſuivante, qui étoit celle du dix à l'onze, la Tranchée fut ouverte, & il ne fut pas poſſible de s'y oppoſer. Le lendemain le Gouverneur fit ſortir quatre-vint, tant Habitans, que Sauvages, qui ſe partagerent des deux côtés de la Riviere, & qui s'étant embuſqués dans le Bois, arrêterent tout court quatre-cent Anglois, qui avoient été détachés pour tuer les Beſtiaux. Le Baron de St. Caſtin s'avança même avec ſix Canibas à la vûë des Ennemis, leur tua ſix Hommes, alla enſuite rejoindre ſa Troupe, & chargea avec tant de réſolution les quatre-cent Anglois, qu'il les obligea à rentrer dans leur Camp fort en déſordre. Ils ouvrent la tranchée devant le Port Royal.

Le ſeiziéme de grand matin on aperçut un grand mouvement dans la Tranchée, & le Gouverneur ſoupçonna que les Aſſiégeans formoient quelque deſſein pour la nuit ſuivante. En effet vers les dix heures du ſoir, comme il achevoit de viſiter les Poſtes, il fut averti qu'on entendoit un bruit ſourd, comme de Gens, qui marchoient. Il recommanda par tout un grand ſilence, ce qui fit connoître aux Ennemis qu'on étoit ſur ſes gardes. Cela ne les empêcha pourtant point de commencer l'attaque ; mais ils s'y prirent de trop loin.

1707. Ils tirerent beaucoup ſur les batteries de la Place, & à la faveur de ce feu ils firent gliſſer quatre à cinq cent Hommes pour attaquer les brêches, qu'ils croyoient en bien plus mauvais état, qu'elles n'étoient.

Ils s'étoient même flattés d'une grande déſertion de la part de la Garniſon, parce que quelques Soldats en avoient déja donné l'exemple; mais ils furent trompés. D'autre part le canon du Fort, qui fut très-bien ſervi, leur fit abandonner le deſſein de donner l'aſſaut, & les Troupes, qui s'étoient avancées pour cela, ne pouvant plus ſouffrir le feu continuel, qu'on faiſoit ſur elles, ſe retirerent. Mais entr'onze heures & minuit le Gouverneur s'aperçut que le Fort étoit inveſti de toutes parts; que les Ennemis étoient poſtés dans les Ravines & dans les Vallons, qui environnoient la Place; qu'ils y étoient même rétranchés, & à l'abri du canon.

Cette vûë l'inquietta véritablement, toutefois il fit ſi bonne contenance, que les Anglois en furent intimidés à leur tour, & ſoupçonnerent apparemment quelque mine. N'oſant donc approcher de la Place, ils voulurent mettre le feu à une Fregate, & à quelques Barques, qui étoient mouillées ſous le canon du Fort; mais y ayant trouvé trop de réſiſtance, ils ſe coulerent derriere quelques maiſons, qu'on avoit laiſſées ſur pied, regagnerent de-là leurs rétranchemens, & rentrerent avant le jour dans leur premier Camp.

Ils levent le ſiége, & ſe retirent. Le lendemain ils s'embarquerent dès que la Marée le leur permit, laiſſant quatre-vingt des leurs, qu'on trouva morts en divers endroits, outre pluſieurs, qu'on découvrit dans la ſuite auprès de leur Camp. Ils avoient brûlé toutes les Habitations, qui étoient au-deſſous du Fort, & quelques-unes de celles, qui étoient au-deſſus, & ils en emmenoient tous les Beſtiaux; mais on en reprit la plûpart. Au reſte le Port Royal fut principalement redevable de ſa conſervation à ſoixante Canadiens, qui y étoient entrés douze heures avant que la Flotte Angloiſe jettât les ancres dans le Baſſin. Les Habitans, qui depuis trois ans n'avoient reçu preſque aucun ſecours de France, étoient pour la plûpart aſſez mal diſpoſés, & le Gouverneur manda au Miniſtre que, ſi le Baron de S^t. Caſtin ne s'étoit pas rencontré parmi eux, il ne ſçavoit pas trop ce qui en ſeroit arrivé.

Il ajoûtoit dans ſa Lettre que la ſituation des Sauvages

de ſon Gouvernement, ſurtout des Micmaks, n'étoit pas meilleure que celle des Habitans; qu'ils étoient tout nuds, & qu'il en ſeroit de même des Canibas & des Malecites, s'ils ne négocioient pas avec les Mahingans, ou plûtôt par le moyen des Mahingans avec les Anglois, leſquels leur payoient le Caſtor à un écu la livre, & recevoient leurs marchandiſes à très-bas prix. Ainſi nos propres Ennemis fourniſſoient les beſoins à nos plus fidéles Alliés, que nous laiſſions manquer du néceſſaire, tandis qu'ils expoſoient tous les jours leur vie pour notre ſervice; la Religion ſeule les retenant dans nos intérêts. C'eſt un fait de notorieté publique, auquel je ne vois pas ce que pourront oppoſer ceux, qui ſoûtiennent que les Sauvages n'embraſſent jamais ſincérement le Chriſtianiſme, & qu'on ne doit nullement compter ſur leur converſion. 1707.

Pour revenir à la Flotte Angloiſe, celui, qui la commandoit, nommé le Colonel MARK, ayant touché, en s'en retournant, à Kaskebé & à Peſcadoué, où ſa Nation avoit des Forts & des Etabliſſemens, y apprit qu'on avoit déja commencé à faire à Baſton des réjouiſſances pour la priſe de Port Royal. Cette nouvelle l'obligea de reſter à Kaskabé, d'où il écrivit au Gouverneur Général & au Parlement qu'il ne partiroit point de ce Poſte, qu'il n'eût reçu leurs ordres: qu'il les ſupplioit de ne lui point imputer la mauvaiſe réuſſite de ſon Expédition, parce que toute ſon Armée s'étoit ſoulevée contre lui, & n'avoit jamais oſé riſquer un aſſaut général, quoiqu'elle fût de trois mille Hommes effectifs; & que les principaux Officiers avoient apuyé la déſobéiſſance des Soldats. Cauſes du mauvais ſuccès de leur Entrepriſe

Ce n'étoit pas la premiere fois, que cela étoit arrivé aux Anglois dans l'Amérique; mais ſouvent on aime mieux croire un ſeul Homme coupable, que toute une Multitude. Mark n'en fut pas cru ſur ſa parole, & il apprit que la Populace de Baſton étoit animée contre lui à un point, qu'elle l'auroit mis en piéces, s'il eût paru dans cette Ville au moment, que la nouvelle de la levée du ſiége y arriva. Il reçut par la même voye ordre de reſter où il étoit, de ne laiſſer débarquer Perſonne, & d'attendre les réſolutions, qui ſeroient priſes dans le Conſeil, & dont on lui feroit part, quand il en ſeroit tems.

En effet le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre

1707. Réſolution du Conſeil de Baſton.

ayant fait aſſembler en diligence tous les Députés des Villes & des Bourgades, qui ſont du reſſort du Parlement de Baſton, leur repréſenta vivement que la Nation étoit déshonorée à jamais, ſi on ne réparoit l'affront, que le Colonel Mark venoit de recevoir devant le Port Royal. Il s'offrit enſuite d'y aller en Perſonne, & aſſûra qu'il périroit plûtôt, que de ne pas réduire l'Acadie ſous l'obéiſſance de la Reine.

L'Aſſemblée ne crut pas qu'il dût ſe mettre lui-même à la tête de cette Entrepriſe; mais qu'il ſuffiſoit de fortifier la Flotte de cinq, ou ſix-cent Hommes, & de trois gros Navires; d'y embarquer trois des principaux Membres du Parlement, avec le Fils du Gouverneur Général, qui avoit été nommé depuis peu Procureur de Sa Majeſté. Elle confirma dans le Commandement le Colonel Mark, qu'Elle déclara pleinement juſtifié des griefs, dont on l'avoit chargé, & qui fut pourvû par avance du Gouvernement de l'Acadie.

La Flotte Angloiſe retourne beaucoup plus forte au Port Royal.

Les préparatifs de cette nouvelle Expédition furent faits avec une diligence, qui répondoit aux eſperances, qu'on en avoit conçuës, & le vintiéme d'Août, qui étoit un Dimanche, la Flotte Angloiſe parut vers les dix heures du matin à l'entrée du Baſſin du Port Royal avec un vent auſſi favorable, qu'elle le pouvoit deſirer. Auſſi à deux heures après midi étoit-elle mouillée, rangée en très-bel ordre, & hors de la portée des bombes. Ce ſpectacle ſi peu attendu jetta la conſternation dans le Fort, & quoique la Garniſon en eût été renforcée de l'Equipage d'une Fregate du Roy, commandée par M. de Bonaventure, il n'y eut Perſonne, qui ne crût qu'il y avoit de la témérité à tenter ſeulement de réſiſter à une ſi grande Armée.

Fermeté & diligence du Gouverneur.

M. de Subercaſe fut preſque le ſeul, qui ne déſeſpera point de triompher encore une fois des Anglois, & ſa réſolution rendit le courage à ſes Troupes. Son plus grand embarras fut pour raſſembler les Habitans, dont pluſieurs étoient éloignés de ſept lieuës; mais les Ennemis, par trop de confiance dans leurs Forces, lui en donnerent le loiſir. Ils attendirent au lendemain à faire leur deſcente, & le Gouverneur dans l'incertitude du lieu, où ils la feroient, jugea à propos de retenir dans ſa Place, non-ſeulement toute ſa Garniſon; mais les Habitans mêmes, qui ſe rendoient par Troupes auprès de lui.

Enfin le vintuniéme, ſur les dix heures du matin, on aper-

1707.

çut quatre-vint Chaloupes, ou Pyrogues, toutes remplies de Soldats, qui débordoient, & qui allerent débarquer tout ce Monde du côté oppoſé à celui du Fort. Ces Troupes ſe mirent auſſitôt en marche au travers du Bois, & elles allerent camper un quart de lieuë au-deſſus de la Place, dont elles n'étoient plus ſéparées que par une Riviere. Alors M. de Subercaſe fit filer le long de cette Riviere environ quatre-vint Sauvages, & trente Habitans, avec ordre de la paſſer une demie-lieuë plus haut, & de s'embuſquer dans les endroits, d'où ils pourroient plus aiſément tomber ſur les Détachemens, qui ſe feroient pour ruiner les Habitations, dont le plus grand nombre étoit de ce côté-là.

Les Anglois font leur deſcente.

Les Troupes débarquées reſterent tout le vint-deux dans leur Camp pour s'y fortifier, & le vint-troiſiéme au ſoir il s'en détacha ſept, à huit-cent Hommes, qui ſe mirent en marche, précédés d'une Garde de dix Soldats, commandés par un Lieutenant. Cet Officier ne prit pas toutes les précautions, qu'il convenoit de prendre dans un Pays couvert, & qu'on ne connoît point; il tomba dans une embuſcade, où il fut tué avec huit de ſes Gens. Les deux autres furent pris, & menés au Gouverneur, lequel ſçut d'eux que les Ennemis avoient embarqué leur Artillerie dans deux petits Bâtimens, pour la faire paſſer à la faveur des ténébres de la nuit par devant le Fort.

Différentes attaques ſans ſuccès.

Sur cet avis il donna ordre qu'on allumât des feux le long de la Riviere pendant tout le tems, que la Marée monteroit, & cette précaution empêcha l'Artillerie de paſſer. D'autre part le Détachement ayant vû ſa Garde avancée défaite, n'oſa aller plus loin, & retourna au Camp, d'où Perſonne ne ſortit le vint-quatre, à cauſe des continuelles allarmes, que lui donna la Garniſon du Fort.

Le lendemain les bombes obligerent les Anglois à quitter leur Camp, & ils allerent ſe poſter vis-à-vis du Fort; mais Subercaſe leur y donna encore moins de repos, parce qu'il s'étoit aperçu qu'ils vouloient y établir des batteries de canons & de mortiers. Le vint-ſix ils décamperent de nouveau, & allerent ſe placer une demie-lieuë plus bas; mais dès le lendemain le Gouverneur commanda un Détachement, qui leur tua trois Sentinelles, & les obligea de décamper pour la troiſiéme fois. Ils ſe poſterent hors de la portée de nos bombes;

1707. mais on leur envoya encore pluſieurs petits Partis, qui ne ceſſerent point de les harceler.

Le vint-neuf ils ne parurent occupés qu'à ſe rétrancher; mais le trente ils ſe rembarquerent tous ſur les quatre heures du ſoir. M. de Subercaſe ſoupçonna que c'étoit pour faire une tentative de l'autre côté de la Riviere, & il la fit repaſſer à ceux, qui étoient au-delà. En effet le trente-uniéme au lever du Soleil les Troupes Angloiſes firent leur deſcente à la faveur du canon de la Flotte, & dès qu'elles furent débarquées, elles ſe mirent en marche.

Elles avoient devant elles une pointe couverte de Bois, où le Baron de St. Caſtin s'étoit mis en embuſcade avec cent cinquante Hommes; il les laiſſa approcher juſqu'à la portée du piſtolet, & il fit alors ſur elles trois décharges conſécutives avec beaucoup d'ordre. Elles les ſoûtinrent avec une intrépidité, que St. Caſtin n'avoit pas attenduë, & parurent réſoluës à forcer le paſſage à quelque prix que ce fût; mais elles s'arrêterent tout-à-coup, & peu de tems après on aperçut cinquante Chaloupes, qui regagnoient les Navires, & tout le Détachement, qui faiſoit retraite.

Combat très-vif. Alors le Gouverneur fit ſortir le Sieur de LA BOULARDERIE, Enſeigne de Vaiſſeau, avec cent cinquante Hommes pour renforcer la Troupe de St. Caſtin, & lui-même le ſuivit de près avec ſix-vint Hommes pour le ſoûtenir, laiſſant M. de Bonaventure dans le Fort, où tout étoit en bon état. Il s'avança enſuite pour obſerver les Ennemis, & il remarqua qu'ils défiloient du côté de leurs Chaloupes. Il donna auſſitôt ordre à la Boularderie de les ſuivre, & s'ils faiſoient mine de s'embarquer, de les charger.

Cet Officier, qui brûloit d'impatience d'en venir aux mains, marcha trop vîte, & commença l'attaque avec ſoixante & dix, ou quatre-vint Hommes au plus; il ſauta dans un de leurs Rétranchemens, le força, & y tua bien du Monde: animé par ce premier ſuccès, il ſe jetta dans un ſecond Rétranchement, où il reçut un coup de ſabre au corps, & un autre à la main. St. Caſtin & SAILLANT prirent ſa place; on ſe mêla, on ſe batit avec acharnement à coups de hache & de croſſes de fuſils, & les Ennemis, qui étoient au nombre de quatorze, à quinze-cent Hommes, reculerent au moins de quinze-cent pas vers leurs Chaloupes.

Cependant

1707.

Cependant quelques-uns de leurs Officiers, honteux de fuir devant ſi peu de Monde, les ramenerent ſur nos Gens, qui ſe retiroient de leur côté vers le Bois, parce que St. Caſtin & Saillant avoient auſſi été bleſſés; mais qui voyant revenir l'Ennemi, firent volteface, & témoignerent tant de réſolution, que les Anglois n'oſerent approcher. Ils ſe contenterent de faire quelques décharges de mouſqueterie, & s'éloignerent de nouveau. M. de Subercaſe en profita pour retirer les Bleſſés, & faire repoſer ſes Troupes. Au bout d'une heure il commanda un Habitant, nommé GRANGER, fort brave Homme, pour remener le Détachement de la Boularderie contre les Anglois, qui ne l'attendirent point, & coururent ſe rembarquer, ce qu'ils firent avec beaucoup de confuſion.

Le ſiége eſt levé. Perte des Anglois & des François.

Le même jour la plus grande partie de la Flotte leva les ancres, & alla les rejetter hors du Baſſin, où l'on jugea qu'ils avoient jetté leurs Morts à la Mer; car on en trouva dans la ſuite un grand nombre, qui avoient été réjettés ſur le rivage. Le lendemain premier de Septembre, toute la Flotte ſe rejoignit, & alla faire du bois & de l'eau une lieuë en dehors de la Baye Françoiſe. M. de Subercaſe avoit envoyé du Monde le long de la Côte pour les obſerver, & quelques-uns lui raporterent que deux de leurs Chaloupes paſſant aſſez près d'eux, ils entendirent qu'on ſe querelloit dans une, & des Soldats, qui diſoient que le Commandant méritoit d'être pendu, pour avoir fait périr inutilement tant de Monde, & qu'aſſûrement la Reine en feroit bonne juſtice.

Enfin cette Flotte mit à la voile quinze jours après être entrée dans le Port Royal, & ſans avoir oſé même attaquer le Corps de la Place. Les François n'eurent que trois Hommes tués, & tout au plus quinze bleſſés. M. de Saillant, Enſeigne de Vaiſſeau, fut le ſeul Homme de marque, qui y perdit la vie. On fit quelques Priſonniers, parmi leſquels ſe trouva le Pilote d'une des Gardes-Côtes.

Cet Homme dit à M. de Subercaſe que l'année précédente la Reine avoit mandé au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre qu'elle vouloit avoir l'Acadie avant la fin de la guerre, & que, s'il ne pouvoit pas tirer de ſon Gouvernement aſſez de Forces pour faire cette conquête, elle lui enverroit du ſecours; que ce Général & les principaux Membres du Parlement lui avoient répondu du ſuccès de cette En-

1707. trepriſe, & que dès le mois d'Août dernier, ils en avoient reçu des remercîmens de Sa Majeſté Britannique. Il ajoûta que les Baſtonnois s'étoient épuiſés pour cette derniere Expédition ; que néanmoins on feroit certainement au Printems prochain un plus grand effort, & que l'intention de la Reine étoit de ne jamais rendre l'Acadie, ſi une fois elle en étoit en poſſeſſion.

L'Acadie eſt plus négligée que jamais.

Il s'en falloit bien qu'on fût auſſi attentif en France à la conſervation de cette Province, qu'on l'étoit en Angleterre aux moyens de la conquerir. Les Vaiſſeaux du Roy, qui arriverent au Port Royal peu de tems après la levée du ſiége, n'y apporterent aucunes marchandiſes, ni pour les Habitans, ni pour les Sauvages, ce qui embarraſſa fort le Gouverneur, qui n'avoit retenu les uns dans le devoir, & n'avoit engagé les autres à le ſecourir, que par des promeſſes, qu'il ſe voyoit hors d'état de tenir.

Il aſſûre même dans ſa Lettre au Miniſtre qu'il s'étoit trouvé réduit à donner juſqu'à ſes chemiſes, les draps de ſon lit, & généralement tout ce dont il pouvoit abſolument ſe paſſer, pour ſoulager la miſere des plus pauvres ; il ajoûte dans la même Lettre qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, ſi on vouloit faire un Etabliſſement ſolide en Acadie ; que cette Colonie pourroit en peu de tems devenir la ſource du plus grand commerce du Royaume ; qu'il étoit parti cette même année de la Nouvelle Angleterre une Flotte de ſoixante Navires, chargés de Moruës pour l'Eſpagne & la Méditerranée ; qu'il en devoit bientôt partir une plus nombreuſe pour les Iſles de l'Amérique, & que tout ce Poiſſon ſe pêchoit ſur les Côtes de l'Acadie. C'eſt-à-dire, que les Anglois, dans le tems même, qu'ils ne pouvoient réuſſir à ſe rendre Maîtres de cette Province, trouvoient le moyen de s'y enrichir, tandis que nous n'en tirions nous-mêmes aucun avantage.

Nouveau déſordre arrivé au Détroit.

Cependant les Miamis ne pouvoient digerer qu'on eût accordé la vie au Chef Outaouais, qui les avoit ſi fort maltraités, & ne ceſſoient de demander ſa tête au Commandant du Détroit. Ces Sauvages avoient leur principal Etabliſſement ſur la Riviere de S. Joſeph, où le P. AVENEAU, leur Miſſionnaire, par une douceur inaltérable, & une invincible patience étoit parvenu à prendre ſur eux le même aſcendant, qu'avoit eu le P. Allouez, ſon Prédéceſſeur.

M. de la Motte Cadillac, qui vouloit gouverner ces Sauvages à ſa mode, ne voulut pas ſouffrir que dans une Bourgade decette Nation, éloignée de plus de cent lieuës du Détroit, Perſonne eût plus de crédit que lui, & obligea le P. Aveneau d'abandonner ſa Miſſion. Il eut bientôt tout lieu de s'en repentir : les Miamis n'ayant plus de Miſſionnaire pour moderer leurs ſaillies, renouvellerent leurs inſtances pour être vengés du Peſant. Il voulut les amuſer, il fit venir au Détroit le Peſant, après lui avoir donné des aſſûrances qu'il n'avoit rien à craindre, & en effet tout ce qu'il exigea de lui, fut qu'il s'établît au Détroit avec ſa Famille. 1707. Mauvaiſe conduite du Commandant.

Les Miamis au déſeſpoir de ſe voir ainſi jouer, tuerent trois François, & firent quelque dégât aux environs du Détroit. La Motte Cadillac fut même averti qu'ils avoient complotté de le maſſacrer, & de faire main baſſe ſur tous les François du Détroit; que des Iroquois & des Hurons étoient entrés dans ce complot, & qu'ils auroient déja exécuté leur noir projet, ſi un Ouyatanon ne les avoit trahis. Ces avis, & l'inſulte qu'il venoit de recevoir, lui firent prendre la réſolution de faire la guerre à ces Barbares, & il parut s'y diſpoſer ſérieuſement; mais on fut bien étonné de voir que tous ſes préparatifs aboutirent à conclurre avec eux un accommodement peu honorable pour lui, & pour la Nation Françoiſe.

Il en arriva ce qui eſt toujours inévitable, quand on mollit avec les Sauvages, ſurtout après les avoir ménacés. Les Miamis garderent mal les conditions du Traité, où ils avoient remarqué de la foibleſſe, & le Commandant François ſe vit enfin obligé de marcher contr'eux à la tête de quatre cent Hommes, partie François & partie Sauvages. Ils ſe défendirent aſſez bien; mais ils furent forcés dans leur rétranchement, & n'ayant plus de reſſource, que dans la clémence du Vainqueur, ils ſe ſoûmirent à tout ce qu'on exigea d'eux, & pour empêcher que dans la ſuite ils ne fiſſent quelque nouvelle ſottiſe, qui nous mît dans la néceſſité de les pouſſer à bout, on jugea à propos de leur renvoyer leur Miſſionnaire.

Les Cantons Iroquois gardoient toujours exactement la neutralité; les Miſſionnaires y contribuoient ſans doute beaucoup par leur vigilance, & par leurs bonnes manieres; mais ils y étoient beaucoup aidés par la bonne conduite du Sieur de Joncaire, & par la bonne intelligence, que cet Officier Bonne conduite de Joncaire parmi les Iroquois.

1707. entretenoit avec eux. Joncaire adopté par les Tſonnonthouans, & fort aimé des Onnontagués, alloit ſans ceſſe d'un Canton à l'autre ; il avertiſſoit les Miſſionnaires de tout, & ne faiſoit aucune démarche, que de concert avec eux, & par-là il venoit à bout de rompre toutes les meſures, & de déconcerter toutes les intrigues des Anglois. Il charmoit les Iroquois par ſa franchiſe : il parloit leur Langue auſſi-bien qu'eux, ce qui flatte infiniment les Sauvages ; il les gagnoit par ſes libéralités ; il s'en faiſoit eſtimer par ſa hardieſſe, & il ſçavoit prendre ſon parti, ſans héſiter, dans les occaſions, où il falloit qu'il ſe décidât promptement ; qualités eſſentielles dans la ſituation, où il ſe trouvoit.

Les Iroquois Chrétiens ſe laiſſent ſéduire par le Gouverneur d'Orange.

Mais tandis qu'on réuſſiſſoit ſi bien à empêcher les Iroquois Idolâtres de prendre parti avec les Anglois contre nous, le Gouverneur d'Orange négocioit avec preſqu'autant de ſuccès auprès des Iroquois Chrétiens & domiciliés dans la Colonie. Il y avoit déja quelque tems, qu'on remarquoit un rélâchement ſenſible dans la piété de ces Néophytes, & on ne pouvoit l'attribuer qu'à l'yvrognerie, dont il n'étoit preſque plus poſſible de les guérir. Car malgré les défenſes réitérées du Roy & les diligences du Gouverneur de Montreal, le commerce de l'eau-de-vie avoit repris vigueur, & on commença de s'appercevoir qu'il n'y avoit plus tant à compter ſur les Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, à l'occaſion d'un grand Parti de guerre, qui ſe forma au commencement du printems de l'année ſuivante, pour aller du côté de Baſton.

Projet d'un grand Parti de guerre.

1708. Cette Expédition avoit été réſoluë dans un grand Conſeil tenu à Montreal avec les Chefs de tous les Sauvages Chrétiens établis dans la Colonie, & d'autres Abénaquis en devoient être avec cent Canadiens choiſis, outre un grand nombre de Volontaires, la plûpart Officiers dans nos Troupes, ce qui faiſoit en tout quatre-cent Hommes. MM. de St Ours des Chaillons, & Hertel de Rouville devoient commander les François, & le Sr Boucher de la Perriere devoit conduire les Sauvages. Comme il étoit important que ce projet fût tenu ſecret juſqu'au moment du départ des Guerriers, & que la marche fût prompte, il fut reglé que les deux premiers Commandans prendroient leur route par la Riviere de S. François, avec les Algonquins, les Abénaquis de Bekancourt, & les Hurons de Lorette, & que la Perriere

avec les Iroquois iroient par le Lac Champlain ; que tous ſe rendroient au Lac *Nikiſipique*, & que les Sauvages Voiſins de l'Acadie s'y trouveroient au tems marqué. 1708.

Divers incidens penſerent rompre l'Entrepriſe, & différerent le départ des Guerriers. Enfin le vintſixiéme de Juillet ils ſe mirent en marche ; mais des Chaillons & Rouville étant arrivés à la Riviere de S. François, eurent avis que les Hurons étoient retournés ſur leurs pas, parce qu'un d'entr'eux ayant été tué par mégarde, apparemment à la chaſſe, ce malheur fit croire aux autres que leur Expédition ſeroit funeſte pour eux. Les Iroquois, que la Perriere menoit par le Lac Champlain, ſuivirent bientôt cet exemple, prenant pour prétexte que quelques-uns des leurs étoient malades, & que la maladie pourroit bien ſe communiquer à toute l'Armée. Les Iroquois & les Hurons abandonnent les François.

M. de Vaudreuil, à qui les Commandans écrivirent cette déſertion, en lui demandant ſes ordres, leur répondit que, quand les Algonquins & les Abénaquis de Bekancourt les abandonneroient auſſi, ils ne laiſſaſſent pas de continuer leur route, & qu'ils fiſſent plûtôt une irruption ſur quelque endroit écarté, que de revenir ſans rien faire. Des Chaillons communiqua cette Lettre aux Sauvages, qui lui jurerent de le ſuivre par tout, où il voudroit les mener ; ils partirent donc au nombre de deux-cent, & après avoir fait cent cinquante lieuës par des chemins impratiquables, ils arriverent au Lac Nikiſipique, où ils ne trouverent point les Abénaquis, Voiſins de l'Acadie, leſquels avoient été obligés de tourner leurs armes ailleurs. Les Abénaquis ne ſe trouvent point au rendez-vous.

Ils prirent alors le parti de marcher contre un Village appellé *Hewreuil*, compoſé de vintcinq, à trente Maiſons bien bâties, avec un Fort, où logeoit le Gouverneur. Ce Fort avoit une Garniſon de trente Soldats, & il y en avoit au moins dix dans chaque Maiſon. Ces Troupes ne faiſoient que d'arriver dans ce lieu, & y avoient été envoyées par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, qui, ſur l'avis de la marche des François, avoit envoyé de pareils Détachemens dans toutes les Bourgades de ce Canton. Priſe d'une Bourgade Angloiſe.

Nos Braves ne furent point déconcertés en apprenant qu'on étoit ſi bien préparé à les recevoir, & ne pouvant plus compter ſur la ſurpriſe, ils crurent pouvoir y ſuppléer par leur valeur. Ils repoſerent tranquillement toute la nuit, & le lende-

1708. une heure après le Soleil levé, ils ſe mirent en ordre de bataille. Rouville fit alors un petit Diſcours aux François pour exhorter tous ceux, qui pourroient avoir eu quelque démêlé entr'eux, à ſe réconcilier ſincérement, & à s'embraſſer, ce qu'ils firent tous. Ils firent enſuite leur priere, & marcherent contre le Fort. Ils y trouverent beaucoup de réſiſtance; mais ils y entrerent enfin l'épée & la hache à la main, & y mirent le feu.

Toutes les Maiſons ſe défendirent auſſi très-bien, & eurent le même ſort. Il y eut environ cent Anglois de tués dans ces différentes attaques; pluſieurs autres, qui attendirent trop tard à ſortir du Fort & des maiſons, y furent brûlés, & le nombre des Priſonniers fut conſidérable. Pour ce qui eſt du butin, il n'y en eut point, on n'y ſongea que quand tout eut été conſumé par les flammes. D'ailleurs on entendoit déja de tous les Forts & de tous les Villages voiſins le ſon des tambours & des trompettes; & il n'y avoit pas un moment à perdre pour aſſûrer la retraite.

Les Vainqueurs tombent dans une embuſcade.

Elle ſe fit avec beaucoup d'ordre, chacun n'ayant pris de vivres que ce qu'il lui en falloit pour le retour. Cette précaution étoit encore plus néceſſaire, qu'on ne croyoit. Les Nôtres avoient à peine fait une demie lieuë, lorſqu'en entrant dans un Bois, ils tomberent dans une embuſcade, que leur avoient dreſſée ſoixante & dix Hommes, leſquels avant que de ſe découvrir, tirerent chacun leur coup. Nos Braves eſſuyerent cette décharge ſans branler, & par bonheur elle ne fit pas un grand effet. Cependant tous les derrieres étoient déja remplis de Gens de pied & de Cheval, qui les ſuivoient de près, & il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que de paſſer ſur le ventre à ceux, qui venoient de tirer.

Elle eſt forcée.

On le prit ſans balancer, chacun jetta ſon pacquet de vivres, & preſque toutes ſes hardes, & ſans s'amuſer à tirer ils en vinrent d'abord aux armes blanches. Les Anglois étonnés d'une attaque ſi bruſque, faite par des Gens, qu'ils croyoient avoir mis en déſordre, s'y trouverent eux-mêmes, & ne purent ſe remettre. De ſorte qu'à la réſerve de dix, ou douze, qui gagnerent au pied, tous furent tués, ou pris.

Neſcambiouit, qui étoit revenu de France l'année précédente, combattit toujours auprès des Commandans; il fit merveille avec un ſabre, dont le Roy lui avoit fait préſent,

& reçut un coup de feu au pied. Nous eûmes dans les deux actions dix-huit Hommes bleſſés, trois Sauvages & cinq François tués, & du nombre des Morts furent deux jeunes Officiers de grande eſperance, Hertel de Chambly, Frere de Rouville, & VERCHERES. Pluſieurs Priſonniers faits à l'attaque d'Hewreuil ſe ſauverent pendant le dernier combat. 1708.

Tous les autres ſe louerent beaucoup des bons traitemens, qu'ils avoient reçus de leurs Vainqueurs pendant la retraite, qui ſe fit ſans aucun accident après la rencontre, dont je viens de parler; & divers traits, que l'on racontoit de quelques-uns des Officiers & des Volontaires, leur firent encore plus d'honneur, que les preuves éclatantes, qu'ils avoient données de leur bravoure. J'en fus inſtruit des premiers, parce que je me trouvai à Montreal ſur le Port même, lorſque le Parti y débarqua vers la mi-Septembre. On donnoit ſurtout de grandes louanges au Sieur Dupuys, Fils du Lieutenant Particulier de Quebec, lequel avoit pouſſé l'humanité juſqu'à porter une bonne partie du chemin la Fille du Lieutenant de Roy d'Hewreuil, qui ne pouvoit preſque point marcher. Belle action de quelques Officiers.

On étoit ſurpris en Canada de l'inaction, où demeuroit la Jeuneſſe Angloiſe, beaucoup plus nombreuſe que la Françoiſe, & on en demanda la raiſon à un des Priſonniers. Sa réponſe découvrit la véritable cauſe, qui avoit fait relâcher les Iroquois, que la Perriere conduiſoit à la derniere Expédiion. Cet Homme dit que ce n'étoit pas la faute des jeunes Gens de ſa Nation, s'ils n'étoient pas venus cette année en Parti contre les François; que plus de cinq cent des plus alertes en avoient demandé la permiſſion au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, & l'avoient obtenuë; mais que, comme ils étoient ſur le point de ſe mettre en marche, ils avoient reçu uñ contr'ordre ſur une Lettre du Gouverneur d'Orange à ſon Général. Nouvelle intrigue du Gouverneur d'Orange.

Dans cette Lettre, ajoûta-t-il, le Gouverneur mandoit qu'à ce coup il étoit Maître des Iroquois Chrétiens, qui lui avoient aſſûré qu'aucun Sauvage n'iroit plus en guerre contre lès Anglois; qu'ainſi il étoit inutile de faire aucune dépenſe pour attaquer les François, qui réduits à eux ſeuls n'étoient pas en état de rien entreprendre; de ſorte qu'on pouvoit ſe promettre que les Colonies Angloiſes jouiroient deſormais d'une tranquillité parfaite, qui étoit tout ce qu'on y ſouhaitoit. Infidélité des Iroquois Chrétiens.

1708. Ce même Priſonnier dit encore qu'on avoit cru à Hewreuil & dans tous les Cantons, que le Parti, qui déſola ce Village, n'étoit qu'un Détachement d'un Corps de ſeize cent Hommes, dont le Gros n'étoit pas loin; que la même choſe s'étoit dite à Baſton, & que dans toute la Nouvelle Angleterre on étoit continuellement ſous les armes, ce qui fatiguoit beaucoup les Habitans. Enfin on apprit d'un autre Priſonnier que le Gouverneur d'Orange avoit fait depuis peu des préſens conſidérables aux Iroquois Chrétiens.

Ils réparent leur faute. Ces Sauvages furent extrêmement mortifiés de ſe voir ainſi découverts, & plus encore du mépris, que le Marquis de Vaudreuil avoit affecté de leur témoigner, lorſqu'ils eurent abandonné le Sieur de la Perriere; car il s'étoit contenté de leur faire dire que, puiſqu'ils aimoient tant la Paix, ils pouvoient dorénavant demeurer tranquilles ſur leurs nattes, & qu'il ſe paſſeroit fort bien d'eux. Ils en furent picqués au vif, & leur dépit eut tout l'effet, que le Général en avoit eſperé. Ils leverent pluſieurs Partis de guerre; les Abénaquis de Bekancourt, dont, malgré ce qu'en avoit dit M. Schuiler, on n'avoit pas ſoupçonné la fidélité, & qui venoient de donner de ſi bonnes preuves de leur attachement à nos intérêts, ſe joignirent à eux, & les uns animés par leurs derniers ſuccès, les autres par le déſir de réparer leur faute, porterent la déſolation dans pluſieurs Quartiers de la Nouvelle Angleterre.

Ce qui ſe paſſe entre M. de Vaudreuil & le Gouverneur d'Orange. Le Général de ſon côté ſe plaignit vivement au Gouverneur d'Orange de ce que tandis qu'il laiſſoit en repos ſon Pays, & toute la Nouvelle York par conſidération pour les Hollandois, & pour lui perſonnellement, & cela dans la vûë de faire garder aux Iroquois une neutralité, qui n'étoit pas moins avantageuſe aux Colonies Angloiſes, qu'à la Nouvelle France; non-ſeulement il ne ceſſoit de ſolliciter les Cantons à reprendre les armes, & faiſoit conſtruire un Fort dans celui d'Agnier; mais qu'il travailloit encore à lui débaucher les Sauvages domiciliés dans le centre de la Colonie Françoiſe. Schuiler ne répondit rien ſur le premier article; mais voici quelle fut ſa réponſe ſur le ſecond :

» Pour ce qui eſt du Collier, que j'ai envoyé à deſſein d'em-
» pêcher les Sauvages de prendre parti dans la guerre, qui ſe
» fait contre le Gouvernement de Baſton, il faut que j'avouë
» le fait; mais j'y ai été pouſſé par une charité Chrétienne. Je

n'ai

n'ai pu me diſpenſer de croire qu'il étoit de mon devoir en- « 1708.
vers Dieu & mon prochain de prévenir, s'il étoit poſſible, «
ces cruautés barbares & payennes, qui n'ont été que trop «
ſouvent exercées ſur les malheureux Peuples de ce Gouver- «
nement-là. Vous me pardonnerez, Monſieur, ſi je vous dis «
que je ſens mon cœur ſe ſoulever, quand je penſe qu'une «
guerre, qui ſe fait entre des Princes Chrétiens, obligés aux «
Loix les plus exactes de l'honneur & de la généroſité, dont «
leurs nobles Ancêtres leur ont donné de ſi beaux exemples, «
dégénére en une barbarie Sauvage & ſans bornes. Je ne puis «
concevoir qu'il ſoit poſſible de mettre fin à la guerre par de «
ſemblables voyes, & je voudrois que tout le Monde penſât «
comme moi ſur ce ſujet. «

Pitre Schuiler étoit un fort honnête Homme, & il n'exprimoit ici que ſes véritables ſentimens; mais il étoit aſſez inſtruit de ce qui s'étoit paſſé depuis cinquante ans dans cette partie de l'Amérique, pour ſçavoir que c'étoit les Anglois, qui nous avoient réduits à la dure néceſſité de laiſſer agir nos Sauvages, comme ils faiſoient dans la Nouvelle Angleterre. Il ne pouvoit ignorer les horreurs, auſquelles s'étoient portés les Iroquois à leur inſtigation pendant la derniere guerre; qu'à Baſton même les François & les Abénaquis, qu'on y retenoit Priſonniers, y étoient traités avec une inhumanité peu inférieure à cette barbarie, dont il ſe plaignoit ſi amérement; que les Anglois avoient plus d'une fois violé le droit des Gens, & les capitulations ſignées dans les meilleures formes, tandis que les Priſonniers de cette Nation ne recevoient que de bons traitemens de notre part & de celle de nos Alliés.

Il étoit encore aiſé de lui prouver que, ni les François, ni les Sauvages de leur Parti, n'avoient jamais exercé les cruautés, qu'il leur reprochoit, que par repreſailles; & qu'avant que de ſe réſoudre à prendre cette voye pour faire ceſſer la barbarie, dont les Iroquois uſoient contre nos Officiers, nos Miſſionnaires, & nos Habitans, & les mauvais traitemens, que les Baſtonnois faiſoient ſouffrir à nos Alliés, & à nous-mêmes, on avoit lontems laiſſé couler bien des larmes à tout ce que la Nouvelle France avoit de plus illuſtre. Mais en quoi il étoit lui-même inexcuſable, c'eſt que dans le tems, qu'il vouloit arracher les armes des mains des Iroquois Chrétiens, il uſoit de toutes ſortes de moyens pour engager les Iroquois

1708. Idolâtres à les prendre contre nous, quoiqu'il ne pût douter que ceux-ci ne portaſſent beaucoup plus loin que ceux-là ces fureurs, qu'il déteſtoit.

Les Anglois veulent nous débaucher les Sauvages de la Louiſiane.

Ce n'étoit pas ſeulement en Canada que les Anglois cherchoient à nous faire des Ennemis des Sauvages, dont nous avions toujours ſçu, beaucoup mieux qu'eux, nous attirer l'eſtime & l'affection. La Colonie de la Louiſiane étoit encore dans ſa premiere enfance; rien n'étoit plus foible, que les deux, ou trois Etabliſſemens, que nous y avions. Il eſt vrai qu'ils n'avoient rien à craindre de la part des Habitans naturels du Pays: on les traitoit bien, ils paroiſſoient contens de nous, & c'étoit peut-être ce qui nous retenoit dans une ſécurité, dont un peu plus de prudence auroit corrigé l'excès.

Mais les Anglois de la Caroline ne laiſſerent pas de prendre de grands ombrages de ces nouveaux Etabliſſemens, & l'on découvrit cette même année que les Tchactas, nos plus fidéles Alliés, avoient reçu de la part de la Reine de la Grande Bretagne des préſens, & que le motif de cette libéralité étoit d'obtenir de ces Sauvages un paſſage libre ſur leurs Terres aux Troupes Angloiſes, pour engager les autres Nations à demeurer au moins Neutres, ou pour les détruire, ſi elles le refuſoient. M. D'ARTAGUETTE, qui exerçoit alors dans cette Colonie l'Emploi de Commiſſaire Ordonnateur, & qui informa M. de Pontchartrain de ce que je viens de dire, ajoûtoit que deux Voyageurs François paſſant chez les Yaſous, y avoient rencontré un Anglois, qui avoit la valeur de vint-cinq mille écus de préſens deſtinés à traiter pour le même ſujet avec ces Sauvages, & avec les Illinois. On ſçut encore que dans les Harangues, dont on accompagnoit ces préſens, on leur diſoit que ce qu'ils voyoient de François parmi eux, étoient les reſtes fugitifs d'une Nation détruite par les Anglois.

C'eſt ainſi que nos Ennemis mettoient tout en uſage pour ſe dédommager des pertes & des affronts, qu'ils avoient eſſuyés pendant cette Campagne dans la Nouvelle Angleterre, & dans l'Acadie; mais ils reçurent au milieu de l'hyver ſuivant un bien plus grand échec encore dans l'Iſle de Terre-Neuve, & qui acheva de les ruiner de reputation dans l'eſprit de toutes les Nations de ce Continent.

J'ai déja obſervé que le centre & les Magaſins de tous les

1709.

Projet d'une Expédition en Terre-Neuve.

Etabliſſemens des Anglois dans cette Iſle, étoient dans la Baye de S. Jean. M. de St. Ovide, Lieutenant de Roy de Plaiſance (*a*), & Neveu de M. de Brouillan, qui en avoit été Gouverneur, propoſa à M. de COSTEBELLE, qui l'étoit alors, d'en faire la conquête, & ajoûta qu'il la feroit à ſes dépens. Son projet ayant été approuvé, il aſſembla cent vint-cinq Hommes, Sauvages, Habitans & Matelots, auſquels ſe joignirent vint Soldats, nouvellement arrivés de l'Acadie ſous la conduite du Sieur RENOU, Lieutenant: M. de Coſtebelle lui en donna encore vint-quatre de ſa Garniſon, commandés auſſi par un Lieutenant; & M. de la RONDE, qui s'étoit déja diſtingué à la défenſe du Port Royal, voulut l'accompagner en qualité de ſimple Volontaire.

Le plus court étoit de faire le voyage par Mer, & c'étoit le deſſein du Commandant du Parti; mais les vents contraires l'ayant arrêté juſqu'au quatorziéme de Décembre, il ne voulut pas attendre plus lontems, & ce jour-là-même il ſe mit en marche ſur les neiges. Le vintiéme il arriva au fond de la Baye de Sainte Marie, où M. de Coſtebelle avoit envoyé deux doubles Chaloupes, afin que nos Braves puſſent traverſer un bras de Mer de quatre à cinq lieuës de large, qui leur épargnoit deux journées d'un chemin très-rude; ils en profiterent, & le dernier jour de l'année ils arriverent à cinq lieuës de S. Jean, ſans avoir été découverts; mais non ſans avoir eſſuyé bien des contradictions de la part de quelques Perſonnes, qui ne vouloient pas de bien à St. Ovide, & qui ſembloient ne l'avoir voulu accompagner, que pour faire échouer ſon Expédition.

Attaque & priſe de Saint Jean.

Comme elle ne pouvoit réuſſir que par la ſurpriſe, avant que d'aller plus loin, on prépara tout ce qui étoit néceſſaire pour attaquer en arrivant. Cela ſe fit avec une diligence incroyable, & dès le lendemain premier jour de l'année, deux heures avant le jour, le Commandant ſe rendit à la faveur d'un beau clair de Lune au fond du Havre de S. Jean, d'où il obſerva tout fort à ſon aiſe. Il marcha enſuite, conduit par de mauvais Guides, dont il auroit dû ſe défier, & qui ne cherchoient qu'à lui faire manquer ſon coup.

Dès qu'il ſe fut aperçu de leur perfidie, il paſſa du centre, où il étoit, à l'Avantgarde, où étoient les Volontaires, & ſe

(*a*) Depuis Gouverneur de l'Iſle Royale.

1709. mit à leur tête, laiſſant à la place, qu'il venoit de quitter, le Sieur DESPENSENS, qui faiſoit l'Office de Major. Il fut découvert de trois-cent pas du Fort, qu'il vouloit attaquer, de ſorte que, comme il aprochoit de la premiere Paliſſade, on lui tira quelques coups de fuſil. Quelques-uns de ſes Volontaires l'abandonnerent alors, ce qui ne l'empêcha point de pénétrer juſqu'au chemin couvert, dont heureuſement pour lui on avoit oublié de fermer la porte. Il y entra, en criant *Vive le Roy*, & ce cri, qui ranima le courage de ſes Gens, fit perdre entiérement cœur aux Anglois. Il laiſſa quinze, ou ſeize Hommes à la garde du chemin couvert, traverſa le foſſé malgré le feu de deux autres Forts, qui lui bleſſa dix Hommes; planta deux échelles contre le Rempart, qui avoit vint pieds de haut; & y monta avec ſix Hommes, dont trois furent dangereuſement bleſſés en montant.

Dans ce moment Deſpenſens arriva avec le Corps, qu'il commandoit, & des échelles, qu'il planta d'abord. Il monta le premier, & entra lui troiſiéme, ou quatriéme dans le Fort. Renou, JOHANNIS, du Pleſſis, la Cheſnaye, d'Argenteuil, & d'Aillebout, ſon Frere, ſuivirent de prés ce brave Homme; les uns ſe rendirent Maîtres du Corps de garde, les autres de la maiſon du Gouverneur, d'autres coururent au Pont levis, qui faiſoit la communication du Fort des Habitans avec celui-ci, qu'on appelloit *le Fort Guillaume*, & le Gouverneur, qui alloit y faire paſſer trois-cent Habitans, fut bleſſé de trois coups, & renverſé.

Deſpenſens fit auſſitôt baiſſer le Pont levis, & ouvrir le guichet. Alors tout le reſte de l'Armée entra, & les Anglois demanderent quartier. Ainſi en moins d'une demie-heure les François ſe trouverent Maîtres de deux Forts, dont chacun auroit pû arrêter lontems une Armée entiere; car il y avoit dans l'un dix-huit canons en batterie, quatre mortiers à bombes, vint à grenades, & plus de cent Hommes de Garniſon, commandés par un très-brave Homme. L'autre avoit ſix-cent Habitans, bien rétranchés, tout prêts à venir au ſecours du premier Fort; mais une porte ſouterraine, par où ils avoient compté de paſſer, quand il en ſeroit tems, ſe trouva ſi bien fermée, qu'on ne put l'enfoncer aſſez tôt. Il en reſtoit un troiſiéme plus petit à l'entrée du Port, mais de l'autre côté: M. de St. Ovide l'envoya ſommer, & le Commandant demanda

vintquatre heures pour répondre : on les lui accorda, & ce terme écoulé, il ſe rendit, quoiqu'il eût quatre-vint Hommes dans une bonne Place, des vivres pour pluſieurs mois, une aſſez belle Artillerie, de gros canons, un mortier à bombe, & une voute à l'abri des bombes. 1709-10.

Dès que S^t. Ovide ſe vit Maître de S^t. Jean, il dépêcha un Exprès à M. de Coſtebelle, pour l'informer de l'heureux ſuccès de ſon Entrepriſe. Ayant eu enſuite avis que quelques Anglois s'étoient ſauvés à Belle-Iſle, qui n'eſt qu'à cinq lieuës de S^t. Jean ; qu'ils y avoient rencontré un Navire, & qu'ils s'y étoient embarqués pour paſſer en Angleterre, il crut qu'il étoit à propos que la Cour de France fût auſſitôt informée, que celle de Londres, de ce qu'il venoit d'exécuter, outre qu'il étoit bien aiſe d'en recevoir des ordres ſur ce qu'il avoit à faire : ainſi il commanda au Sieur Deſpenſens de monter un petit Bâtiment, qui étoit dans le Havre de S^t. Jean, & de mettre inceſſamment à la voile.

M. de S. Ovide, après s'en être rendu Maître, dépêche un Courrier à Plaiſance & un Navire en France.

Cette démarche déplut au Gouverneur de Plaiſance, qui ignoroit le départ des trois Anglois pour l'Europe, & qui étoit perſuadé que la priſe de S^t. Jean étant ignorée en Angleterre, il en partiroit à l'ordinaire des Vaiſſeaux pour ce Port, dont il ſeroit aiſé de ſe rendre Maître. Ce fut au moins la premiere réfléxion, qu'il fit, ou le prétexte, dont il ſe ſervit, pour blâmer ſon Lieutenant du Roy. Il changea enſuite de penſée, & jugea qu'il étoit aſſez inutile de conſulter la Cour, pour ſçavoir, ſi on devoit garder S. Jean, parce que la choſe lui paroiſſoit impoſſible, ſans dégarnir Plaiſance, qui depuis un an étoit ménacé d'un ſiége. Il ne croyoit pas d'ailleurs le Roy diſpoſé à lui envoyer aſſez de Forces pour défendre en même tems ſa Place, & ſe maintenir dans un Port éloigné, & auſſi difficile à garder, que S. Jean.

Il manda donc à S. Ovide de faire démolir les Forts, & de ſe rendre à Plaiſance au plus tard à la fin de Mars. Il lui envoya une Fregate pour y embarquer le Gouverneur, l'Ingénieur & la Garniſon de ces mêmes Forts, avec les munitions de guerre, qu'on y avoit trouvées en très-grande quantité, parce qu'un Parti de trois-cent Anglois étoit ſur le point de ſe mettre en marche pour ſurprendre Plaiſance. Les Priſonniers & les effets, qu'on ne put embarquer ſur la Fregate, furent mis à rançon ; & M. de S. Ovide, qui ne deman-

S. Jean eſt abandonné.

1709-10.

doit que cent Hommes, pour conſerver ſa conquête, & pour achever celle de toute la Côte Orientale de Terre-Neuve, non-ſeulement eut le chagrin de ſe voir contraint de tout abandonner; mais il eut encore celui d'apprendre que la Cour, après avoir été d'abord de l'avis du Gouverneur de Plaiſance, étoit revenue au ſien, lorſqu'il n'en étoit plus tems.

M. de Vaudreuil trompé par un Iroquois.

On ne ſçavoit pas encore à Quebec la priſe de S. Jean, lorſqu'on y fut informé de pluſieurs endroits qu'il ſe faiſoit à Baſton un grand armement, qui devoit être fortifié d'une Eſcadre d'Angleterre, pour attaquer le Canada, & qu'on aſſembloit dans la Nouvelle York une Armée de deux mille Hommes, qui devoit d'abord s'emparer de Chambly, & tomber enſuite ſur Montreal, qui n'en eſt éloigné que de cinq lieuës. Il y avoit déja plus d'un an, que le P. de MAREUIL (*a*), Miſſionnaire à Onnontagué, avoit donné avis au Gouverneur Général que les Iroquois étoient vivement ſollicités de ſe déclarer contre nous, & qu'un de ces Sauvages, fort autoriſé dans ce même Canton, étoit l'Auteur ſecret de cette intrigue; mais cet avis n'avoit pas trouvé créance auprès de M. de Vaudreuil, trop prévenu en faveur du perfide Iroquois.

Les Cantons ſe déclarent contre nous.

Cependant le Traité fut conclu à Onnontagué même; les ſeuls Tſonnonthouans n'y entrerent point, & la guerre fut chantée dans les quatre autres Cantons. Un Parent du Gouverneur d'Orange en avertit de bonne heure le P. de Mareuil, qui avoit déja reçu ordre de ſon Supérieur de ſortir d'Onnontagué; mais ce Miſſionnaire ne pouvant retourner dans la Colonie, parce que les chemins en étoient déja infeſtés de Partis Ennemis, fut contraint d'accepter les offres du Hollandois, dont je viens de parler, qui lui avoit offert une retraite à Orange. Il y fut retenu Priſonnier; mais à cela près il eut tout lieu de ſe louer du Gouverneur, qui lui fit un très-bon accueil, & le traita avec beaucoup de diſtinction.

Diligences de M. de Vaudreuil.

Il fut enſuite appellé à Manhatte, & dans tous les lieux, où il paſſa, il fut témoin des préparatifs des Anglois pour l'Expédition de Chambly. M. de Vaudreuil en eut bientôt des nouvelles certaines, qui l'obligerent à monter à Montreal au mois de Janvier, après avoir donné ſes ordres pour mettre la Capitale en état de défenſe, & pour faire tenir les Troupes

(*a*) Il eſt mort en 1742. au College de Louis-le-Grand.

& les Milices prêtes à marcher au premier ſignal. Il leva en même tems un Parti de deux-cent cinquante Hommes, qu'il envoya vers le Lac Champlain ſous la conduite de Rouville; mais cet Officier n'y ayant point eu de nouvelles de l'Ennemi; & n'ayant pas ordre d'aller plus loin, revint à Montreal ſans rien faire. 1709-10.

Le dixiéme de May le Sieur VESCHE, qui en 1705. avoit ſondé tous les paſſages difficiles du Fleuve S. Laurent, ſous prétexte de venir à Quebec traiter de l'échange des Priſonniers, arriva d'Angleterre à Baſton, d'où il ſe rendit en poſte à Manhatte, pour y preſſer la levée des Troupes, qui devoient agir du côté de Montreal. On en fut bientôt inſtruit dans cette Ville, & on y apprit même que Veſche avoit préſenté à la Reine de la Grande Bretagne un Mémoire fort ample, où il faiſoit voir la facilité de conquerir le Canada, & l'utilité, que l'Angleterre pouvoit retirer de cette conquête. Préparatifs des Anglois pour attaquer la Colonie.

On ajoûtoit que Sa Majeſté Britannique avoit agréé ſon projet, & lui avoit promis, s'il réuſſiſſoit, le Gouvernement de la Nouvelle France; qu'elle faiſoit armer dans ſes Ports dix gros Navires, & dix autres plus petits; que cette Flotte devoit porter ſix mille Hommes de Troupes reglées, qui ſeroient commandées par M. MACARDI, Creature du Duc de MARLBOROUG; que deux milles Anglois & autant de Sauvages devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, & que leur rendez-vous étoit marqué à la Riviere *du Chicot*, à deux lieuës du Lac Champlain, où ils conſtruiroient leurs Canots & leurs Batteaux, pour deſcendre enſuite à Chambly.

Sur ces Nouvelles M. de Vaudreuil aſſembla un grand Conſeil de guerre, où il fut réſolu de marcher inceſſamment vers la Nouvelle York, pour diſſiper l'orage, qui s'y formoit, afin que la Colonie raſſûrée de ce côté-là, pût réunir toutes ſes Forces contre la Flotte Angloiſe, ſi elle venoit à Quebec. Il n'y avoit pas, ce ſemble, un moment à perdre, pour exécuter cette réſolution, & M. de Ramezay, Gouverneur de Montreal, s'offrit de ſe charger de l'exécution; mais ſon offre ne fut pas acceptée d'abord, & l'on n'en peut guéres aporter d'autre raiſon, que le peu de concert, qu'il y avoit entre lui & le Gouverneur Général. M. de Vaudreuil ſe contenta de détacher M. de SABREVOIS, Capitaine, avec trente Hommes, M. de Ramezay marche contr'eux.

1709-10. pour aller au devant de Rouville, qui n'étoit pas encore de retour, & pour faciliter ſa retraite.

Deux mois après, comme on ne doutoit plus que les Anglois ne fuſſent en marche avec un grand nombre d'Iroquois & de Mahingans, & qu'on avoit même eu avis qu'ils avoient bâti pluſieurs Forts de diſtance en diſtance depuis Orange juſqu'au Lac du S. Sacrement; M. de Vaudreuil ceda enfin aux inſtances du Gouverneur de Montreal. Il lui donna quinze cent Hommes, parmi leſquels il y avoit cent Soldats; le reſte étoit compoſé de Milices & de Sauvages, & pluſieurs Officiers voulurent l'accompagner. La plûpart s'étoient déja diſtingués en pluſieurs rencontres; mais ils ne firent pas en cette occaſion tout ce qu'on attendoit d'eux.

Peu de Succès de cette Expédition, & quelle en fut la cauſe.

Tout étant ainſi reglé, le Général deſcendit à Quebec, pour preſſer les travaux, qu'on y faiſoit par ſon ordre, & pour y arrêter tous les Navires, qui arriveroient de France, afin de s'en ſervir au beſoin. Le vinthuit de Juillet M. de Ramezay partit de Montreal, ſon Avantgarde conduite par M. de Montigny, Capitaine, étoit compoſée de cinquante François & de deux cent Abénaquis, & ſoûtenuë par Rouville avec cent Canadiens. Après eux marchoient cent Soldats des Troupes du Roy, ſous les ordres de M. de la Chaſſaigne. Le Gouverneur de Montreal ſuivoit à la tête de cinq cent Canadiens, diſtribués en cinq Compagnies, commandées par MM. de S. Martin, des Jordis, de Sabrevois, DE LIGNERY, & des Chaillons. Les Iroquois Chrétiens faiſoient l'Arrieregarde, ſous la conduite de Joncaire. Des Outaouais & des Nipiſſings étoient ſur les aîles.

L'Armée fit quarante lieuës en trois jours, gardant toujours l'ordre, que je viens de marquer; & il eſt indubitable que, ſi elle fût allée juſqu'au Camp des Ennemis, elle en auroit eu très-bon marché; mais le peu de concert entre les Officiers & le Commandant, le défaut de ſubordination dans les Troupes, qui en eſt une ſuite néceſſaire, & de faux avis, qui furent donnés à M. de Ramezay, firent échouer une Entrepriſe, dont le ſuccès paroiſſoit immanquable. Après qu'on eut mis en déroute un Détachement de cent dix-ſept Hommes, qui s'étoient trop avancés, & dont le Conducteur fut tué, le bruit ſe répandit qu'un Corps d'environ cinq mille Hommes n'étoit pas loin, & s'étoit aſſez bien rétranché.

Les

Les Sauvages déclarerent en même tems que leur ſentiment n'étoit pas qu'on allât plus avant, & qu'il leur paroiſſoit beaucoup plus à propos de défendre les Poſtes avancés, que d'aller chercher ſi loin un Ennemi, qui avoit eu tout le loiſir de bien fortifier ſon Camp, & qui pouvoit encore être ſecouru par toute la Jeuneſſe d'Orange & de Corlar : ſur quoi le Conſeil de guerre fut aſſemblé, & il y fut réſolu tout d'une voix de ſe retirer. Ce fut pour le Gouverneur de Montreal une néceſſité de ſe conformer à cette Déliberation ; & ce qui l'y détermina fut bien moins la defenſe, qu'il avoit de s'expoſer à une grande action, s'il n'y étoit forcé, que la crainte de n'être pas ſecondé de tous ceux, qui étoient ſous ſes ordres. 1709-10.

M. de Vaudreuil campe à Chambly.

Vers la mi-Septembre, étant de retour à Montreal, il eut avis par un Iroquois, nouvellement arrivé du Camp des Ennemis, que deux mille cinq cent Hommes étoient en marche pour aller bâtir un nouveau Fort à l'extrémité du Lac du S. Sacrement, & qu'il s'en étoit détaché ſix-cent pour s'emparer d'un Poſte ſur le Lac Champlain, d'où ils pouvoient venir en deux jours à Chambly. Il fit auſſitôt partir ce même Sauvage pour Quebec, où étoit M. de Vaudreuil, & ce Général, qui ne voyoit plus aucun lieu de craindre d'être aſſiégé dans la Capitale, s'embarqua ſur le champ pour Montreal, y aſſembla un Corps conſiderable de Troupes & de Milices, avec lequel il alla ſe poſter à Chambly, où il demeura quelque tems, ſans entendre parler des Ennemis.

Il fit enſuite deux Détachemens de cinquante Hommes chacun, ſous les ordres de Des Chaillons & de Montigny, pour obſerver les Ennemis. Ces deux Officiers approcherent fort près de leurs rétranchemens ; Montigny alla même avec deux Sauvages compter & meſurer leurs Canots, & des Abénaquis de ſa Troupe s'étant avancés entre les deux plus grands Forts, caſſerent la tête à deux Anglois, qui alloient de l'un à l'autre.

Les Ennemis ſe retirent.

Quelque tems après on eut nouvelle que l'Ennemi avoit brûlé ſes Canots, & réduit en cendres tous ſes Forts, & s'étoit retiré avec beaucoup de confuſion, en maudiſſant Veſche, qui étoit l'Auteur d'une ſi malheureuſe Expédition. Elle fut en effet des plus funeſtes aux Anglois ; mais on ne ſçut pas ſitôt, ni toute la grandeur de la perte, qu'ils firent en

1709-10. cette occaſion, ni quelles en avoient été les véritables cauſes.

Le bruit courut d'abord que ce qui les avoit obligés à faire retraite, étoit la crainte d'avoir bientôt ſur les bras M. de Vaudreuil avec toutes les Forces de la Colonie Françoiſe, & il eſt vrai que, quand on eut appris à Corlar que le Gouverneur Général étoit à Chambly avec un Corps conſidérable de Troupes, la frayeur y fut ſi grande, qu'on fit entrer dans la Place tous les Gens de la Campagne ; mais cette frayeur étoit en partie cauſée par la ruine entiere de l'Armée Ennemie, dont on ne fut bien informé, que par le retour du P. de Mareuil.

Ce qui fit échouer l'Entrepriſe des Anglois.

Ce Miſſionnaire ayant été échangé contre un Neveu du Gouverneur d'Orange, on ſçut de lui toutes les circonſtances de cet événement, & à quoi la Nouvelle France étoit redevable d'avoir échapé au plus grand peril, qu'elle eût encore couru de ce côté-là. J'ai dit que quatre Cantons Iroquois s'étoient déclarés en faveur des Anglois ; mais il s'en falloit bien que ces Sauvages prétendiſſent aider leurs Alliés à chaſſer les François du Canada. Les Agniers s'étoient ouverts à un Abénaqui ſur la néceſſité, où ils s'étoient trouvés de prendre parti dans une guerre, dont ils avoient réſolu de demeurer Spectateurs paiſibles, & dans le grand Conſeil, qui fut tenu à Onnontagué dans le tems, que le P. de Mareuil y étoit encore, ce Religieux comprit par le rapport de quelques-uns de ſes Emiſſaires, que les Anglois ne tireroient pas un grand avantage de leur alliance avec les Iroquois.

Politique des Iroquois.

On lui dit que l'Orateur Onnontagué, ou quelqu'un des Anciens de ce Canton, avoit demandé, ſi on ne ſe ſouvenoit plus que leur Nation ſe trouvant entre deux Peuples puiſſans, capable chacun de l'exterminer, & qui étoient l'un & l'autre intéreſſés à le faire, quand ils n'auroient plus beſoin de ſon ſecours, toute ſon attention devoit être à les mettre toujours dans l'obligation de la ménager, & par conſéquent à empêcher qu'aucune ne prévalût ſur l'autre ? Que ſon Diſcours fit impreſſion ſur l'Aſſemblée, & que la réſolution fut priſe de ſe conduire dans l'affaire préſente ſelon la régle de politique, qu'on avoit ſuivie juſqu'alors.

Ils font périr l'Armée Angloiſe.

En effet les Iroquois n'eurent pas plûtôt joint l'Armée Angloiſe, que la croyant aſſez forte avec eux pour prendre Montreal, ils ne penſerent plus qu'aux moyens de la détruire,

& voici de quelle maniere ils s'y prirent. L'Armée étoit campée ſur le bord d'une petite Riviere ; les Iroquois, qui paſſoient preſque tout le tems à la chaſſe, s'aviſerent d'y jetter toutes les peaux des Bêtes, qu'ils écorchoient, un peu au deſſus du Camp ; & bientôt l'eau en fut toute infectée. Les Anglois, qui ne ſe défioient point de cette perfidie, continuerent à boire de cette eau, & elle en fit mourir un ſi grand nombre, que le P. de Mareuil, & deux Officiers, qui l'étoient allé prendre à Orange pour le conduire en Canada, ayant découvert les foſſes, où on avoit enterré les Morts, jugerent que leur nombre montoit à plus de mille. 1709-10.

Pourquoi la Flotte Angloiſe ne vint point à Quebec.

Ce qui eſt certain, c'eſt que cette mortalité, dont les Anglois ne connurent la cauſe, que lontems après, obligea l'Armée à quitter un lieu ſi funeſte, & où ils comprirent bien qu'ils ne pouvoient éviter d'être entiérement défaits, ſi on s'aviſoit de les y venir attaquer. Ils ſe rendirent à Manhatte, où ils apprirent en arrivant que les Vaiſſeaux d'Angleterre deſtinés à faire le ſiége de Quebec, n'étoient point venus à Baſton ; qu'ils avoient été envoyés à Liſbonne, où le mauvais ſuccès des armes Portugaiſes ſur la Frontiere de Caſtille au commencement de cette Campagne, faiſoit craindre que le Roy de Portugal ne fût contraint de faire ſon accommodement avec l'Eſpagne, s'il n'étoit promptement ſecouru.

Les Iroquois envoyent des Députés à M. de Vaudreuil.

Enfin l'Hyver ſuivant les Onnontagués envoyerent des Députés à M. de Vaudreuil, pour le prier de les recevoir en ſes bonnes graces. Ils l'aſſûrerent d'abord qu'ils n'avoient eu aucun deſſein de faire du mal aux François ; mais ils ne s'expliquerent point ſur la maniere, dont ils s'y étoient pris pour rendre inutiles les grands préparatifs des Anglois. Ils lui firent obſerver que la guerre n'avoit point été entrepriſe du conſentement unanime des Cantons mêmes, qui avoient pris les armes. Enfin ils crurent le Gouverneur ſi peu irrité contr'eux, qu'ils eurent la confiance de le prier de pardonner aux Hollandois, & ſurtout à M. Schuiler, la rupture de la tréve, aſſûrant qu'il ne leur avoit pas été libre de la garder plus lontems.

Le fait étoit véritable ; d'ailleurs la ſituation des affaires de la Colonie ne permettoit pas de rejetter les excuſes d'un tel Suppliant, au hazard d'en faire un Ennemi irréconciliable. Les Iroquois le concevoient fort bien, & ils croyoient qu'on

1709-10. devoit leur ſçavoir quelque gré de la démarche, qu'ils faiſoient. De plus cette Nation avoit toujours témoigné qu'elle déſaprouvoit la guerre, que ſe faiſoient les François & les Anglois, & dans une ſeconde audience, que ſes Députés eurent du Général, après que celui, qui portoit la parole, eut marqué ſon chagrin de voir deux Peuples, qu'il eſtimoit, diſoit-il, preſque toujours occupés à s'entre-détruire, il ajoûta avec cette franchiſe, qui n'eſt plus guéres connuë que des Barbares: „ Etes-vous donc yvres les uns & les autres? Ou „ eſt-ce moi, qui n'ai point d'eſprit? „

Il propoſa auſſi un échange de Priſonniers entre les Hollandois & les François, & il fut accepté, & exécuté de bonne foy de part & d'autre. M. de Vaudreuil dit enſuite aux Députés que ſes Alliés n'attendoient plus que ſa permiſſion, pour leur déclarer la guerre, & que s'ils vouloient éviter ce malheur, il falloit qu'ils demeuraſſent tranquilles; qu'au premier mouvement, qu'il leur verroit faire, il laiſſeroit à tous ſes Enfans la liberté de leur courir ſus.

Les Onnontagués étoient à peine partis, qu'on vit arriver des Agniers, qui parlerent à peu près ſur le même ton, & proteſterent qu'ils ne leveroient jamais la hache contre les François; mais comme la plûpart d'entr'eux s'étoient établis dans le voiſinage d'Orange, où Schuiler avoit trouvé le ſecret de les attirer, M. de Vaudreuil comprit qu'il leur ſeroit difficile de tenir parole, ſi les Anglois de la Nouvelle York faiſoient quelque nouvelle tentative contre la Colonie. Toutefois il reçut bien leurs Députés, & les renvoya fort contens.

Entrepriſe malheureuſe dans la baye d'Hudſon.

La joye, qu'on avoit reſſentie en Canada de voir les grands projets du Sieur Veſche déconcertés, fut un peu troublée par la nouvelle, qu'on y reçut du mauvais ſuccès d'une Entrepriſe du Sieur de Mantet ſur le Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudſon. Cet Officier y fut tué, & ce fut une perte pour la Colonie. Il paroît que le Gouverneur Général eſſuya quelques reproches à cette occaſion; car voici comme il s'exprimoit dans une Lettre, qu'il écrivit l'année ſuivante à M. de Pontchartrain:

» A l'égard de la réuſſite du Parti envoyé dans la Baye d'Hud-
» ſon, ſi cette Entrepriſe n'a pas eu toute celle, que j'avois lieu
» d'eſperer, ce ſont des coups du ſort, dont je ne puis répon-

dre. Les ordres, que j'avois donnés, étoient très-juſtes; le Fort de Quitchitchouen (Sainte Anne) n'eſt pas imprenable; le Sieur de Mantet avoit de bons Hommes, des vivres encore pour quatre mois, il a été juſqu'à la Paliſſade, ſans être découvert, il a échoué, où mille autres auroient réuſſi. Ce n'eſt pas manque de courage, ni d'expérience; mais pour avoir trop compté ſur la bravoure de ceux, qui étoient avec lui, & pour n'avoir pas aſſez fait reconnoître le lieu, avant que de l'attaquer. Pluſieurs de ceux, qui y ont été, m'ont fait propoſer d'y retourner, même avec moins de Monde, & ſans qu'il en coûte rien à Sa Majeſté. « 1709-10.

Nouvel armement à Baſton.

On apprit de fort bonne heure à Quebec l'année ſuivante que l'Acadie étoit ménacée de nouveau, & l'on ſçut peu de tems après par des Priſonniers Anglois, qu'il étoit arrivé à Baſton ſix Navires de guerre, avec une Galiotte à bombe, & des Troupes de débarquement, pour aſſiéger le Port Roïal. Quelques-uns de ces Priſonniers ajoûterent que le deſſein de la Reine de la Grande Bretagne étoit qu'après la priſe de cette Place, l'Eſcadre, qui en auroit fait la conquête, y paſſât l'Hyver, pour venir de-là au Printems ſuivant faire le ſiége de Quebec, après avoir été renforcée d'une autre Eſcadre, qui partiroit à ce deſſein des Ports d'Angleterre avant la fin de l'Hyver. 1710.

Les Iroquois refuſent de ſe déclarer contre nous, & les Abénaquis de demeurer neutres.

Ces avis, qui ne ſe trouverent que trop fondés, inquietrent moins M. de Vaudreuil, accoûtumé à voir courir preſque toutes les années de pareils bruits, que quelques nouvelles inſultes faites par nos Alliés aux Iroquois, qui ſe contenterent néanmoins de lui en demander juſtice, quoique le Gouverneur de la N. York mît tout en uſage pour les engager à reprendre les armes. M. de Vaudreuil leur promit la ſatisfaction, qu'il ſouhaitoient, & ils refuſerent nettement de ſe déclarer contre nous.

M. Dudley ne réuſſit pas mieux auprès des Abénaquis, auſquels il ne demandoit que de demeurer Neutres: ils ne voulurent jamais entendre à aucune ſorte d'accommodement avec lui, & pendant toute cette Campagne on ne vit dans toute la Nouvelle Angleterre que des Partis de ces Sauvages, & de François, qui y déſolerent un très-grand Pays. M. de Subercaſe ne s'endormoit pas de ſon côté. Il avoit attiré en Acadie pluſieurs Flibuſtiers de l'Amérique, & il s'en ſervit

1710. utilement pour faire la courſe ſur les Anglois, dont le commerce fut par-là fort dérangé.

Projet de M. de Subercaſe pour fortifier l'Acadie.

Il en avoit encore tiré un autre avantage, qui fut que les priſes faites par ces Armateurs, entretinrent l'abondance dans ſa Colonie, & le mirent en état de faire de fort beaux préſens aux Sauvages. Ces ſuccès lui firent concevoir le deſſein de former un Etabliſſement conſiderable au Port de la Héve; mais il n'eut, ni le loiſir, ni les moyens d'exécuter ce projet. LesFlibuſtiers l'abandonnerent, lorſqu'il avoit le plus beſoin d'eux; le Miniſtre de la Marine, auquel il avoit demandé une, ou deux Fregates, pour croiſer le long des Côtes de l'Acadie, ne put les lui envoyer, & bientôt après il fallut ſonger à ſoûtenir un nouveau ſiége au Port Royal.

Les Anglois réſolus de s'emparer de l'Acadie, à quelque prix, que ce ſoit.

Quoique les Flibuſtiers euſſent diſparu des Côtes de l'Acadie, les Baſtonnois ne pouvoient s'aſſûrer qu'ils n'y reviendroient pas, & ils comprenoient tout le tort, que ces Gens-là pouvoient faire à leur commerce, par la facilité, qu'ils trouvoient toujours à ſe refugier dans les Ports de cette Province. D'autre part les ravages, que les Abénaquis & les Canadiens continuoient de faire dans la N. Angleterre, avoient mis en fureur les Peuples de la Campagne. Enfin M. Dudley & le Conſeil de Baſton informés du projet de M. de Subercaſe, ne douterent point qu'il ne l'exécutât avec le tems, ſi la paix laiſſoit la France en poſſeſſion de l'Acadie; d'où il arriveroit immanquablement que les Anglois n'auroient plus la liberté de faire la pêche dans cette Mer.

Conduite étrange du Gouverneur.

Toutes ces conſiderations acheverent de déterminer la Cour de Londres à chaſſer les François du Port Royal, fallût-il y employer toutes les Forces des Colonies Angloiſes, & même une partie de celles de l'Angleterre. Il y eut en cette occaſion quelque choſe d'aſſez incompréhenſible dans la conduite du Sieur de Subercaſe. Il étoit averti depuis lontems qu'il ſe formoit contre lui un orage, dont tous ceux, qu'il avoit eſſuyés juſques-là, n'avoient été que de legers préludes. Il demandoit ſans ceſſe du ſecours à M. de Vaudreuil, & à M. de Pontchartrain. Le premier lui envoya des Soldats & des Officiers; il arriva dans ſon Port une Recruë deſtinée pour Quebec, & dont on lui laiſſa la liberté de diſpoſer autant de tems, qu'il croiroit en avoir beſoin; cependant au plus fort du péril il renvoya la Recruë, & les ſecours venus de Quebec, ſe plai-


Petite Riviere de la Haive
Passe pour des Chaloupes
Passage pour les Barques
I. aux Lievres
I. S.t Jean
I. Basse
Ruisseau
RIVIERE DE LA HAIVE
L'ISLE RONDE
Habitations
Etang d'eau douce
Fort
4 Roches aux Cormorans
Isles Françoises
PORT
Cap de la Haive
La Vacherie
Ance aux Huitres
Riviere ou est le Portage qui va a Mirliguesche
ENTRÉE
30 Brasses d'eau
Isle Marotte
Ance pour des Chaloupes
Petite Passe
Rocher
PLAN DU PORT DE LA HAIVE
Situé à la Côte d'Accadie
Echelle d'une Lieue commune de 2500 Toises.
1 Lieue
Par N.B. Ing. de la M. 1744.
Dheulland Sculp.

gnant beaucoup des Officiers, leſquels firent réciproquement de grandes plaintes contre lui. 1710.

Sa propre Garniſon, & les Habitans de l'Acadie n'étoient pas dans une diſpoſition plus favorable à ſon égard, & certainement, ſi les Anglois avoient été inſtruits de ce qui ſe paſſoit au Port Royal, ils auroient pu s'épargner plus de la moitié des frais, qu'ils firent pour venir à bout de leur Entrepriſe. L'opinion bien fondée, que l'on avoit de la valeur & de l'habileté de M. de Subercaſe, ſe tourna même dans la ſuite en preuve contre lui, & quoiqu'il ait été juſtifié aux yeux de ceux, à qui il fut obligé de rendre compte de ſa conduite, ſa reputation ſouffrit un grand échec dans le Public, qui s'obſtine ſouvent à condamner ceux, qui ont été abſous au Tribunal du Souverain.

Arrivée de la Flotte Angloiſe au Port Royal.

Quoiqu'il en ſoit, dès le mois d'Août de cette année 1710. un Navire Anglois de ſoixante piéces de canon, un Brigantin & une Houpe s'aprocherent du Port Royal, & le tinrent bloqué de telle ſorte, qu'il n'y pût entrer aucun ſecours: & dès lors il y avoit quinze jours, que la Garniſon couchoit ſur le rempart, & dans les batteries, que l'on avoit réparées à la hâte, le mieux qu'il avoit été poſſible. Le cinquiéme d'Octobre cinquante-un Bâtimens Anglois entrerent dans le Baſſin, & jetterent les ancres vis-à-vis du Fort. Cette Flotte étoit compoſée de quatre Vaiſſeaux de ſoixante piéces de canon, de deux de quarante, d'un de trente-ſix, de deux Galiottes à bombes: le reſte étoit des Bâtimens de charge, le tout ſous les ordres du Général Nicolson, qui commandoit en Chef toutes les Troupes de la Reine d'Angleterre dans le Continent de l'Amérique.

En quelle diſpoſition étoit la Garniſon.

Le ſixiéme les Ennemis firent leur débarquement des deux côtés de la Riviere, les plus grandes Forces étant du côté du Fort. M. de Subercaſe ne s'oppoſa point à leur deſcente, & ne fit point occuper divers paſſages difficiles, où il auroit pu les arrêter, ou leur dreſſer des embuſcades, parce qu'il ne pouvoit compter, ni ſur ſes Soldats, ni ſur les Habitans, & qu'il étoit perſuadé qu'aucun de ceux, qu'il auroit fait ſortir de la Place, n'y rentreroit. Auſſi déſeſpera-t-il d'abord de la conſerver au Roy. Il n'eut plus d'autre vûë, que d'en ſortir lui-même avec honneur, d'autant plus qu'il n'avoit pas trois-cent Hommes effectifs, & que les Aſſiégeans étoient au nom-

1710. bre de trois mille quatre-cent, outre les Officiers & les Matelots.

Les Ennemis en font le ſiége.

Les Troupes débarquées ne trouvant point d'obſtacle à leur marche, allerent droit au Fort; mais lorſque le Gouverneur les vit engagés ſous ſon artillerie, il fit faire un ſi grand feu, qu'il les arrêta, leur tua bien du Monde, & les contraignit même de reculer, pour ſe couvrir d'un rideau, à la faveur duquel ils entrerent dans le Bois, & continuerent leur marche. Le lendemain ils paſſerent un Ruiſſeau, qui donnoit de l'eau à un moulin, où deux-cent Hommes auroient pu les tailler en piéces; mais le Gouverneur n'avoit pas cru qu'elles entrepriſſent de le paſſer ce jour-là; parce qu'elles paroiſſoient occupées à placer leur artillerie, & à apuyer une Galiotte, qui avoit commencé dès la veille à jetter des bombes. Quelques Habitans & quelques Sauvages eſcarmoucherent d'abord contre les Premiers, qui paſſerent, après quoi ils ſe ſauverent à la faveur des Bois.

Le ſoir la Galiotte recommença à bombarder le Fort; mais avec peu d'effet, ce qui ſurprit le Général Anglois; il en tira néanmoins cet avantage, que pendant ce tems-là il fit paſſer devant la Place vint-deux Batteaux plats, chargés de toute ſon artillerie, de mortiers, & de munitions de guerre. Le huitiéme M. de Subercaſe ayant remarqué l'endroit, où l'Ennemi vouloit établir des batteries, fit tirer ſi à propos de ce côté-là, que le Sieur Nicolſon, après avoir perdu bien des Hommes, fut obligé de faire ſonner la retraite.

Le jour ſuivant on ſe canonna juſqu'à midi. Les Aſſiégés jetterent quelques bombes dans le Camp des Anglois & dans leurs logemens, ce qui y cauſa beaucoup de déſordre. La pluïe, qui ſurvint, & qui dura juſqu'au ſoir, interrompit le feu de part & d'autre; dès qu'elle eut ceſſé, les deux Galiottes s'approcherent du Fort, & tirerent quarante-deux bombes, du poids de deux-cent livres. Les Aſſiégeans eſſayerent auſſi de tirer des carcaſſes; mais elles creverent toutes au ſortir du mortier. Les Anglois en avoient un Bâtiment chargé; mais il périt à l'entrée du Port avec tout l'Equipage, qui étoit de quarante Hommes.

Le dix ils travaillerent à leurs tranchées & à leurs batteries, & vers le ſoir ils recommencerent à jetter des bombes, ce qu'ils continuerent de faire toute la nuit; mais il n'y en eut

eut que deux, qui tomberent dans le Fort, où elles ne firent pas grand mal. Cinq autres ayant crevé en l'air, un éclat bleſſa dangereuſement un Officier, nommé LA TOUR, & un autre emporta un coin du magaſin du Roy. Au reſte je ſuis bien aiſe d'avertir que dans la ſeule Relation, que j'aye pu découvrir de ce ſiége, il y a un peu de confuſion par raport à ces divers bombardemens, dont les dattes ne ſont pas exactement marquées. 1710.

Cette même nuit cinquante Habitans, & ſept à huit Soldats déſerterent, & le lendemain tout ce qui reſtoit des Premiers préſenterent au Gouverneur une Requête, pour le prier de faire attention à l'état, où ils étoient; qu'ayant été depuis ſi lontems ſur pied jour & nuit, ils ſe voyoient ſur le point de ſuccomber à une ſi exceſſive fatigue. Dans le fond leur mauvaiſe humeur, & le mécontentement général contre M. de Subercaſe leur avoient ôté le courage, & ils appréhendoient qu'on ne leur fît point de quartier, s'ils attendoient à ſe rendre, que toutes les batteries fuſſent achevées, & en état de foudroyer la Place.

Murmures & déſertions parmi les Aſſiegés.

Le Gouverneur leur répondit qu'il examineroit leur Requête; mais s'étant aperçu que la frayeur n'étoit pas moindre parmi les Soldats, dont la plûpart ménaçoient tout ouvertement de déſerter, il aſſembla l'onziéme le Conſeil de guerre. On y conclut tout d'une voix qu'il ne falloit plus penſer qu'aux moyens d'obtenir une capitulation favorable, & auſſitôt le Sieur de LA PERELLE, Enſeigne, fut député au Général Anglois. Cet Officier demanda d'abord la permiſſion de faire ſortir toutes les Femmes du Fort; mais il y a bien de l'apparence qu'elle fut refuſée.

Le Gouverneur rend ſa Place.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la Perelle reſta dans le Camp des Anglois, & que M. Nicolſon envoya un de ſes Officiers à M. de Subercaſe, qui lui fit connoître qu'il deſiroit de s'aboucher avec ſon Général. Sur ce raport Nicolſon envoya au Fort le Colonel REDIN, chargé d'un plein pouvoir. Le Gouverneur le reçut ſur le glacis, le conduiſit à ſon logement, & demeura lontems enfermé avec lui dans ſon cabinet. Au ſortir de-là il dit d'une voix haute à ſes Officiers que tout étoit reglé, & le jour ſuivant le Colonel Redin, & un Capitaine, nommé MATHIEU, qui avoit ſervi d'ôtage pour la Perelle, retournerent au Camp, où M. Nicolſon ſigna la capitulation.

1710. Le ſeize la Garniſon ſortit du Fort, au nombre de cent cinquante-ſix Hommes tout délabrés, avec armes & bagages, & tous les honneurs de la guerre ; mais elle ne put emporter les mortiers & l'artillerie, qui lui avoient été accordés, faute de Bœufs, parceque les Habitans avoient retiré tous leurs Beſtiaux bien avant dans les Bois. Ce qui fit que le Gouverneur, de l'avis de ſes Officiers, ne retint qu'un mortier, & vendit tout le reſte au Général Anglois, pour acquitter les dettes du Roy. Il ne ſe trouva non plus aucune proviſion dans le Fort, & dès le lendemain M. Nicolſon fut obligé de faire diſtribuer des vivres aux François : il ſe repentit bien alors de s'être tant preſſé de compoſer avec des Gens, que la famine lui auroit bientôt livrés à diſcretion.

Quelques Expéditions en Terre-Neuve. La guerre ſe faiſoit de notre part plus heureuſement, ou du moins avec plus de gloire en Terre-Neuve. M. de Coſtebelle avoit propoſé à la Cour une Entrepriſe ſur l'Iſle de Carbonniere, le ſeul Poſte, qu'on n'eût point encore enlevé aux Anglois dans cette Iſle, & non-ſeulement ſon projet fut aprouvé ; mais le Miniſtre lui manda de ne rien négliger pour chaſſer l'Ennemi de tout ce qu'il poſſedoit ſur cette Côte, & lui promit du ſecours, qui n'arriva pourtant pas à tems.

En attendant M. de Coſtebelle ſe crut aſſez fort pour ſe rendre Maître de Carbonniere : il fit deux Détachemens, dont l'un marcha par Terre, & l'autre s'embarqua dans trois Chaloupes, le tout ſous la conduite d'un Habitant de Plaiſance, nommé Gaſpar BERTRAND, brave Homme, & qui s'étoit déja diſtingué en pluſieurs rencontres. Les deux Détachemens uſerent de tant de précautions, & garderent tant d'ordre dans leur route, qu'ils arriverent à la Baye de la Trinité, qui eſt fort proche de Carbonniere, ſans avoir été découverts.

Ils y trouverent une Fregate de la Reine, appellée *la Valeur*, de trente piéces de canon, & de cent trente Hommes d'Equipage, qui avoit ſervi de Convoi à une Flotte de Vaiſſeaux Marchands. Les Chaloupes Françoiſes, qui étoient montées de vint-cinq Hommes chacune, l'aborderent en plein jour : Bertrand monta le premier, & fut ſi bien ſecondé, qu'après avoir tué le Capitaine Anglois, & mis tous les Officiers hors de combat, il obligea l'Equipage à ſe refugier entre deux Ponts. Il s'y défendit aſſez bien, & par malheur le

Commandant François fut tué. Un jeune Homme fort réſolu, nommé DACARETTE, prit ſa place, & contraignit enfin les Anglois à ſe rendre. 1710.

Un moment après deux Navires Corſaires de la même Nation, l'un de vint-deux piéces de canon, & l'autre de dix-huit, s'approcherent de la Fregate, & commencerent à canonner les François des deux côtés. Ceux-ci, à qui la mort de Bertrand avoit ôté une partie de leur courage, ne purent jamais ſe réſoudre à livrer un nouveau combat, & tout ce que put faire Dacarette, pour ne s'y expoſer pas lui-même avec des Forces ſi inégales, & des Gens intimidés, fut de couper les cables, d'éventer les voiles, & de ſortir de la Baye à la faveur d'un vent, qui le fit bientôt perdre de vûë aux deux Corſaires. Alors le Détachement, qui étoit par Terre, ne voyant plus aucune apparence de pouvoir ſe rejoindre à la Troupe de Dacarette, ſe jetta ſur les Habitations, les pilla, & retourna chargé de butin à Plaiſance, où les Chaloupes le ſuivirent de près avec leur priſe.

Lettre de M. Nicolſon à M. de Vaudreuil.

Cependant la capitulation du Port Royal n'avoit pas été conçuë de maniere à prévenir toute équivoque : peu de tems après l'évacuation de la Place MM. Nicolſon & de Subercaſe envoyerent au Marquis de Vaudreuil, l'un le Major Levingſton, & l'autre le Baron de S. Caſtin, pour lui faire part des articles, dont ils étoient convenus ; mais le premier les entendant à ſa maniere, déclara au Général François que, ſuivant le Traité, tout le Pays, excepté ce qui étoit à la portée du canon du Fort du Port Royal, & qui ſeul étoit compris dans la capitulation, demeuroit à ſa diſcretion, auſſi-bien que les Habitans.

Il ajoûtoit que par repreſailles des cruautés inouies exercées par nos Sauvages contre les Sujets de Sa Majeſté Britannique, ſi après ſa Lettre reçuë, les François & leurs Alliés continuoient leurs hoſtilités directement, ou indirectement, il feroit ſur le champ les mêmes Exécutions militaires ſur les principaux Habitans de l'Acadie, ou Nouvelle Ecoſſe. Il propoſa enfin un échange de Priſonniers, & ménaçoit en cas de refus, de livrer aux Sauvages Alliés de la Nouvelle Angleterre autant de François, qu'il y avoit d'Anglois Priſonniers parmi les Nôtres.

M. de Vaudreuil lui fit réponſe qu'il le croyoit trop inſtruit

1710. des Loix de la guerre, pour ignorer qu'elles ne lui permettoient pas d'uſer de repreſailles contre les Habitans, qui s'étoient rendus à lui ſur la parole expreſſe, qu'il leur avoit donnée de les bien traiter; qu'on n'accuſeroit jamais la Nation Françoiſe d'inhumanité; & que les Priſonniers Anglois, qui étoient actuellement dans la Colonie, lui pouvoient rendre ſur cela un témoignage, auquel il ne craignoit point de s'en raporter; que pluſieurs avoient été retirés à grands frais, & par pure charité, des mains des Sauvages, qui de leur côté ne les maltraitoient point pour l'ordinaire; mais de la conduite deſquels il n'étoit nullement juſte de rendre les François reſponſables; qu'il n'avoit pas tenu à lui de faire ceſſer, il y avoit lontems, une guerre ſi malheureuſe, & que tous les maux, dont elle avoit été ſuivie, ne devoient s'imputer qu'à ceux, qui avoient refuſé la neutralité entre les deux Colonies.

Réponſe de M. de Vaudreuil.

Quant à l'échange des Priſonniers, le Général François proteſtoit qu'il y donnoit très-volontiers les mains; mais qu'il falloit commencer par ſçavoir combien il y en avoit de part & d'autre; qu'il n'étoit pas le Maître de ceux, qui étoient entre les mains de ſes Alliés, & que la ménace de livrer les Habitans de l'Acadie aux Sauvages de la Nouvelle Angleterre, ſuppoſé que ceux de la Nouvelle France refuſaſſent de rendre les leurs, étoit contre toutes les regles de la Juſtice & de l'humanité; que ſi elle s'exécutoit, il ſeroit obligé d'en faire autant de tous les Anglois, qu'il avoit en ſa puiſſance; enfin qu'il le prioit de lui faire une réponſe poſitive par les deux Officiers, qui lui porteroient ſa Lettre, & de lui marquer le nombre de ſes Priſonniers, & le lieu, où il les feroit conduire, afin qu'il y envoyât les ſiens.

Le Baron de S. Caſtin Commandant en Acadie.

Les deux Officiers, que M. de Vaudreuil chargea de ſa Lettre à M. Nicolſon, furent les Sieurs de Rouville & Dupuys, & dans celle, qu'il écrivit au Comte de Pontchartrain, pour l'informer de tout ce qui ſe paſſoit, il lui marquoit que le motif de ce choix étoit, qu'étant auſſi obligé d'écrire par la même voye à M. Dudley, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, il avoit été bien aiſe que les deux meilleurs Partiſans de tout le Canada euſſent le moyen de connoître le Pays, où ils pouvoient avoir occaſion dans la ſuite de faire la guerre.

Il nomma en même tems par proviſion, & juſqu'à ce qu'il eût reçu les ordres, qu'il avoit demandés à la Cour, le Baron de S. Caſtin, qui commandoit déja à Pentagoët, ſon Lieutenant en Acadie, & lui envoya ſes inſtructions pour maintenir les Sujets du Roy, qui étoient reſtés en ce Pays, dans l'obéiſſance duë à Sa Majeſté. Ces Habitans lui avoient député le Sr. de Clignancourt, avec une Lettre ſignée des principaux d'entr'eux, par laquelle ils ſe plaignoient beaucoup de la maniere dure, dont les traitoit le Sieur Veſche, qui commandoit au Port Royal, & le conjuroient de leur procurer quelque ſecours & quelque conſolation. 1710.

Le Général apprit en même tems que les Sauvages Voiſins de l'Acadie paroiſſoient un peu réfroidis à notre égard depuis la priſe du Port Royal; que les Anglois ne ceſſoient point de leur repeter qu'ils ne demeureroient pas en ſi beau chemin, & que la conquête du reſte de la Nouvelle France ne leur coûteroit pas beaucoup plus que celle de l'Acadie. Les Sauvages de ce Pays-là réfroidis à notre égard.

Ces avis engagerent le Gouverneur Général à faire partir ſur les neiges deux François & deux Sauvages avec des Lettres pour les Miſſionnaires de ces Quartiers-là, par leſquelles il les exhortoit à redoubler leur zéle pour maintenir leurs Néophytes dans notre alliance, & il enjoignit à ces mêmes Envoyés de viſiter toutes les Habitations Françoiſes de l'Acadie, de s'inſtruire exactement de la diſpoſition, où étoient les Habitans, & de les aſſûrer qu'il feroit l'impoſſible pour ne les laiſſer manquer de rien. M. de Vaudreuil fait viſiter les Habitans de l'Acadie.

On eut auſſi nouvelle que le Gouverneur de la Nouvelle York redoubloit ſes efforts pour engager les Cantons Iroquois dans une Ligue offenſive contre nous, & la crainte d'avoir bientôt ces Sauvages ſur les bras dans le tems, qu'on étoit ménacé d'être attaqué par toutes les Forces des Anglois, fit beaucoup d'impreſſion ſur les Habitans, déja intimidés par la perte de l'Acadie. C'eſt ce qui engagea MM. de Vaudreuil & Raudot à faire deſcendre à Montreal le plus grand nombre de Sauvages d'en haut, qu'il ſeroit poſſible, tant pour raſſûrer la Colonie, que pour tenir les Iroquois en reſpect. Diverſes autres précautions de ce Général.

Ils envoyerent donc à Michillimakinac des Perſonnes accreditées parmi nos Alliés, pour les exhorter à venir inceſſamment donner à leur Pere des preuves de leur fidélité & de leur attachement. Le Général ſe rendit enſuite lui-même ſur

1710. les glaces à Montreal, où on lui avoit mandé que ſa préſence étoit néceſſaire pour faire revenir les Sauvages domiciliés de leur conſternation, cauſée, diſoit-on, par les ménaces des Anglois ; mais il trouva qu'on lui avoit donné une fauſſe allarme, & que ces Peuples étoient dans la meilleure diſpoſition du Monde.

MM. de Longueuil & Joncaire ſont envoyés aux Iroquois.

Il ne reſtoit plus qu'à prendre ſes ſûretés par raport aux Cantons, & le Baron de Longueuil, Lieutenant de Roy de Montreal, s'étant offert de lui-même à traiter avec eux, ſon offre fut acceptée : le Général le fit accompagner par Joncaire & la Chauvignerie, & lui recommanda d'aſſûrer les Cantons que, tandis qu'ils garderoient la neutralité, ils n'avoient rien à craindre des autres Nations ; que s'il en avoit invité pluſieurs à le venir trouver, c'étoit uniquement pour les rendre témoins de la maniere, dont il recevroit les Anglois, s'ils s'aviſoient de revenir à Quebec ; mais que ſi, malgré leurs ſermens, ſi ſouvent & ſi ſolemnellement renouvellés, d'être ſimples Spectateurs de la guerre, ils étoient aſſez mal conſeillés pour ſe joindre aux Ennemis des François, ils devoient s'attendre à voir auſſitôt tous les Peuples du Nord & de l'Oueſt fondre ſur eux, & ne leur faire aucun quartier.

Succès de leur voyage.

M. de Longueil fut très-bien reçu à Onnontagué, & Joncaire à Tſonnonthouan, & ils amenerent à Montreal des Députés de ces deux Cantons. Ces Sauvages avouerent à M. de Vaudreuil qu'ils étoient puiſſamment ſollicités par le Gouverneur de la Nouvelle York de rompre avec les François ; ils lui ajoûterent qu'il pouvoit compter ſur la fidélité de pluſieurs ; mais que le grand nombre panchoit du côté des Anglois, gagnés par les préſens, qu'on leur prodiguoit, & perſuadés que les François ſuccomberoient à la fin ſous les grands efforts, que leurs Ennemis ſe diſpoſoient à faire de toutes parts pour les accabler.

Préparatifs des Anglois de la N. York.

Il ſe faiſoit en effet de très-grands préparatifs du côté d'Orange, on retint même dans cette Ville trois François, que M. de Vaudreuil y avoit envoyés, pour y conduire un Anglois, à qui il donnoit ſa liberté ſur ſa parole, & le Domeſtique du Major Levingſton, qui étoit reſté malade à Quebec. Le prétexte, dont on colora la détention de ces trois Hommes, fut qu'on ne vouloit pas qu'on ſçût dans la Colonie Françoiſe ce qui ſe paſſoit dans cette Province : on y re-

tint par la même raiſon le Priſonnier Anglois, & cette conduite donna beaucoup à penſer au Gouverneur Général. 1710.

Il fut même bientôt inſtruit par un Sauvage du détail des préparatifs, qu'on faiſoit dans la Nouvelle York; & il manda au Sieur de Beaucourt de preſſer les travaux, qu'il faiſoit à Quebec; il envoya auſſi par tout ſes ordres, pour faire tenir les Troupes & les Milices prêtes à marcher au premier ſignal. Il n'étoit plus queſtion de l'échange des Priſonniers, MM. Dudley & Nicolſon n'y voulurent entendre, qu'aux conditions, que le premier avoit propoſées d'abord.

Arrivée des Sauvages d'en haut.

Sur ces entrefaites S. Pierre, Tonti, & les autres, qui avoient été envoyés aux Nations Supérieures, arriverent à Montreal avec quatre à cinq cent Sauvages, & comme les Députés des Iroquois, dont nous venons de parler, n'étoient point encore partis, le Gouverneur Général profita de l'occaſion, pour accommoder un différend, qui duroit depuis quelques années entre les Cantons d'une part, & quelques-uns de nos Alliés de l'autre. Il y trouva plus de facilité, qu'il ne s'y étoit attendu, & l'accord ſe fit à la ſatisfaction des deux Parties.

On manque de reprendre l'Acadie.

Le quatriéme d'Août 1711. M. de Vaudreuil reçut une Lettre du P. Felix, Recollet, Miſſionnaire en Acadie, qui mandoit que quarante Sauvages, envoyés par le Baron de S. Caſtin, pour faire une irruption du côté du Port Roïal, après avoir défait un Parti d'Anglois beaucoup plus nombreux, s'étoient joints à pluſieurs François, avoient inveſti le Fort, où les principaux Officiers, & la plus grande partie de la Garniſon étoient morts pendant l'Hyver, & qu'ils demandoient un prompt ſecours.

Sur cet avis le Marquis d'Alognies, Commandant des Troupes, fut nommé pour marcher en diligence de ce côté-là: le Gouverneur Général lui donna douze Officiers des plus braves & des plus expérimentés, & deux-cent Hommes choiſis: tout cela fut prêt en deux jours; mais dans le moment, que ce ſecours alloit ſe mettre en marche, des nouvelles, que l'on reçut de Plaiſance, obligerent M. de Vaudreuil à contremander le Marquis d'Alognies.

Une Flotte Angloiſe ſe prépare à faire le ſiége de Quebec.

M. de Coſtebelle lui mandoit qu'il avoit ſçu d'un Priſonnier Anglois que le dix, ou le douze de Juin le Général Nicolſon étoit arrivé à Baſton avec deux Navires de ſoixante & dix piéces de canon; qu'il devoit être ſuivi de ſix autres de

1710. ſoixante, de trois Galiottes à bombes, & de trente Bâtimens de charge, montés depuis vint-quatre juſqu'à trente canons, auſquels devoient ſe joindre à Baſton deux Navires de cinquante, & cinq Bâtimens de charge, qui porteroient trois mille Hommes des Milices de la Nouvelle Angleterre; qu'on n'attendoit plus que la Flotte de Londres, pour mettre à la voile, & que cette Flotte avoit été vûë le cinquiéme de Juin à ſoixante lieuës de Baſton par un Corſaire de la Martinique, arrivé à Plaiſance le huitiéme de Juillet, qu'il l'avoit aprochée de fort près, & avoit compté trente-cinq Voiles.

Le Priſonnier Anglois diſoit encore qu'on aſſembloit à Manhatte un Corps de deux mille Hommes, compoſé des Milices de la Nouvelle York, & des Sauvages de cette Province, & que la Reine d'Angleterre vouloit abſolument avoir cette année le Canada. Ces avis furent confirmés peu de tems après par un Onnontagué, que Teganiſſorens avoit envoyé à M. de Vaudreuil, pour lui dire que la Flotte Angloiſe étoit partie de Baſton; qu'il y avoit à Orange deux-cent Batteaux tout prêts; qu'on y en attendoit encore cent, & qu'Abraham Schuiler, Frere du Gouverneur d'Orange, avoit parcouru tous les Cantons pour les ſolliciter à prendre les armes contre les François.

Diſcours de M. de Vaudreuil aux Députés Iroquois.

La premiere choſe, que fit le Gouverneur Général, dès qu'il eut reçu ces nouvelles, fut d'aſſembler les Députés Iroquois, que le Baron de Longueuil & Joncaire avoient amenés d'Onnontagué & de Tſonnonthouan, & de leur faire part des avis, que Teganiſſorens lui avoit donnés. Il leur dit que les Hollandois s'étant déclarés contre lui, malgré les aſſûrances, ſi ſouvent réiterées de leur part, de garder la neutralité, & les ménagemens, qu'il avoit eus pour eux, il ne pouvoit ſe diſpenſer d'envoyer des Partis de guerre du côté d'Orange; mais qu'ils ne devoient point s'en allarmer.

Il leur remit enſuite quelques Iroquois, qu'il avoit retirés des mains des Ouyatanons, & il leur ajoûta qu'il ne tenoit qu'à eux de reſter tranquilles ſur leurs nattes, comme ils le lui avoient promis: qu'ils devoient ſe ſouvenir du Traité de Paix, ſi autentiquement juré ſous ſon Prédéceſſeur entre toutes les Nations; qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer de rendre aux François la juſtice d'en avoir juſques-là religieuſement obſervé toutes les conditions, & qu'il étoit encore plus de leur intérêt

intérêt, que des ſiens, de prendre le parti, qu'il leur propoſoit. 1710.

Le lendemain il fit un grand feſtin de guerre, où il invita tous les Sauvages domiciliés, & tous ceux de ſes Alliés, qui étoient deſcendus à Montreal. L'Aſſemblée fut de ſept à huit cent Guerriers, & d'abord Joncaire & la Chauvignerie leverent la hache, & chanterent la guerre au nom d'Ononthio. Tous les Iroquois du Sault S. Louis, ceux de la Montagne, qui s'étoient alors réunis avec ceux du Sault au Recollet, & les Nipiſſings, ou Algonquins de l'Iſle de Montreal y répondirent avec de grands applaudiſſemens. Les Sauvages d'en haut eurent quelque peine à ſe déclarer, parce qu'ils étoient preſque tous en commerce avec les Anglois, & qu'ils y trouvoient mieux leur compte qu'avec nous; mais vint Hurons du Détroit ayant pris la hache, tous ſuivirent leur exemple, & aſſûrerent le Général qu'il pouvoit diſpoſer d'eux, comme de ſes propres Sujets.

Les Sauvages nos Alliés chantent la guerre.

M. de Vaudreuil ne jugea pourtant point à propos de les retenir tous, & il ne differa pas même à renvoyer la plûpart chez eux, auſſi-bien que les Députés des Iroquois, parce que la ſaiſon étoit déja avancée. Il ſe contenta d'en garder quelques-uns de chaque Nation, afin de faire connoître aux Anglois, & aux Cantons Iroquois qu'il avoit une autorité entiere ſur ſes Alliés. Il travailla enſuite de concert avec les Miſſionnaires du Sault S. Louis, du Sault au Recollet, & des Algonquins domiciliés à rompre les intrigues ſecrettes, que les deux Freres Pitre & Abraham Schuiler, l'un Gouverneur, & l'autre Major d'Orange avoient recommencées avec les Sauvages; & il y réuſſit ſi bien, que les uns & les autres lui donnerent des ôtages, pour répondre de leur fidélité.

Zéle des Sauvages domiciliés.

Il partit enfin pour Quebec, où ſa préſence étoit devenuë néceſſaire, & il y fut bientôt ſuivi des Abénaquis de S. François & de Bekancourt. On étoit fort aſſûré de ces Sauvages, & ils le ſçavoient bien; cependant ils envoyerent auſſi leurs Femmes & leurs Enfans aux Trois Rivieres, pour faire voir, diſoient-ils, qu'ils n'avoient point d'autre intérêt, que celui des François. Ils ſe prêterent enſuite de bonne grace à tout ce qu'on ſouhaitoit d'eux, auſſi-bien que d'autres Abénaquis, que le P. de la Chaſſe amena du voiſinage de la Nouvelle Angleterre.

1710. Ce zéle de nos Alliés produiſit un effet merveilleux, & M. Raudot le Pere (*a*) me dit à ſon retour en France, qu'il n'avoit jamais mieux compris, qu'en cette occaſion, de quelle importance il étoit dans une Colonie d'avoir auprès des Naturels du Pays des Perſonnes capables de gagner leur eſtime & leur affection, ce qui ne ſe peut bien faire, ſi on ne les attache par le lien de la Religion. C'eſt ce que le Marquis de Vaudreuil avoit déja pu comprendre par l'exemple des Hurons du Détroit dans l'Aſſemblée de Montreal. Ces Hurons étoient les ſeuls des Sauvages venus des Pays d'en haut, qui fuſſent Chrétiens, & il eſt indubitable que ſi, en ſe déclarant, comme ils firent pour la guerre, ils n'euſſent tiré tous les autres de l'indétermination, où ils étoient, ce Général auroit reçu un affront dans une rencontre, où il y alloit de tout qu'il parût le Maître de diſpoſer de tous ces Peuples.

Je pourrois à cette reflexion en ajoûter ici quelques autres ſur ce qui a empêché les Prédicateurs de l'Evangile de faire parmi pluſieurs Nations, ce qu'ils ont fait parmi les Hurons, les Algonquins, les Nations Abénaquiſes, les Illinois, & un grand nombre d'Iroquois, de Miamis & de Pouteouatamis; mais cela me meneroit trop loin, & j'eſpere que ceux, qui liront cette Hiſtoire avec un peu d'attention, les feront d'eux-mêmes.

(*a*) M. Raudot le Fils étoit retourné en France l'année précédente, ayant été nommé Intendant des Claſſes de la Marine.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINTIE'ME.

1710.

MONSIEUR de Vaudreuil en arrivant à Quebec, trouva tous les ordres, qu'il avoit donnés à M. de Beaucourt très bien exécutés, & cette Capitale en état de ſoûtenir un long ſiége. Cet Ingénieur, non content de fortifier le Corps de la Place autant, que lui avoient permis de le faire le peu de tems, qu'il avoit eu pour y travailler, & les moyens, qu'on lui avoit fournis, avoit encore pris de bonnes meſures, pour empêcher les Ennemis de débarquer du côté de Beauport, comme ils avoient fait en 1690. & jamais peut-être dans aucune Ville on ne remarqua plus de réſolution & de confiance, tous, juſqu'aux Femmes, étant diſpoſés à contribuer de leur mieux à la plus vigoureuſe défenſe.

Ce que devint la Flotte Angloiſe.

On étoit même dans une eſpéce d'impatience de voir paroître la Flotte Angloiſe. Toutes les Côtes au-deſſous de Quebec étoient ſi bien gardées, que l'Ennemi n'auroit pu mettre pied à terre dans aucun endroit habité, ſans être obligé de livrer un combat, que le déſavantage du Terrein ne lui auroit pas

1710. permis de hazarder. Chacun dans la Ville & aux environs avoit ſon Poſte marqué. Le Général avoit placé le Comte de Vaudreuil, ſon Fils Aîné (a), dans celui, qui étoit le plus expoſé, & tous, Soldats, Canadiens & Sauvages avoient juré de n'abandonner les leurs, qu'avec la vie ; lorſque le vint-cinquiéme à huit heures du ſoir un Habitant vint donner avis que le neuf il avoit vû de Matanes quatre-vint-dix, ou quatre-vint-ſeize Voiles, qui portoient le Pavillon d'Angleterre. Sur quoi chacun ſe rendit à ſon Poſte.

Quelques jours après des Pêcheurs de Gaſpé raporterent qu'ils avoient compté quatre-vint-quatre Navires, qui deſcendoient le Fleuve, & faiſoient route, comme pour relâcher à Gaſpé même. Enfin le ſeptiéme d'Octobre M. de Beaumont, qui commandoit *le Heros*, mouilla devant Quebec, & dit qu'il n'avoit rencontré aucun Bâtiment dans la partie du Nord, qu'il avoit preſque toujours rangée ; & un autre Navire, qui avoit paſſé à Gaſpé, & avoit tenu la route du Sud, arriva peu de jours après, & aſſûra auſſi qu'il n'avoit rien aperçu.

Retraite de l'Armée de Terre.

Des avis ſi certains firent réſoudre le Gouverneur Général à renvoyer ſur le champ M. de Ramezay à Montreal avec ſix-cent Hommes, que ce Gouverneur lui avoit amenés des Milices de ſon Gomvernement : il les ſuivit lui-même de près avec ſix-cent Soldats, ce qui joint au Corps de Troupes, qui y étoient reſtés ſous les ordres du Baron de Longueuil, pour garder la tête de la Colonie, faiſoit une Armée de trois mille Hommes, qu'il fit camper auprès de Chambly. Son deſſein étoit d'y attendre le Général Nicolſon, qu'il ſçavoit être en marche de ce côté-là ; mais il apprit bientôt que ſon Armée, dans laquelle il y avoit pluſieurs Iroquois, avoit rebrouſſé chemin, & Rouville fut détaché ſur l'heure-même avec deux-cent Hommes, pour en avoir des nouvelles plus exactes.

Cet Officier marcha, ſans rencontrer Perſonne, juſqu'au-delà du grand Portage, qu'on trouve ſur le chemin d'Orange, & il y fut joint par trois François, que M. de Vaudreuil avoit envoyés dans cette Ville au mois de Juin, & parmi leſquels étoit un de ſes Freres. On les avoit remis en liberté après le retour de Nicolſon, & ils apprirent à Rouville que la con-

(a) Aujourd'hui Capitaine de Vaiſſeaux.

ſternation avoit été extrême dans Orange à la nouvelle du malheur arrivé à la Flotte Angloiſe, malheur, qu'on ignoroit encore dans la Colonie Françoiſe. Ils ajoûterent que Nicolſon, en arrivant dans cette Ville, y avoit fait mettre à couvert toutes ſes voitures, & ſerré toutes les armes dans les Magaſins, en diſant qu'il prétendoit bien s'en ſervir l'année ſuivante, & qu'il eſperoit que la Reine lui enverroit de plus grandes Forces, qu'elle n'avoit fait juſqu'alors: que les Anglois & les Iroquois avoient eu enſemble pluſieurs démêlés, & qu'il paroiſſoit que ces deux Nations étoient irréconciliablement brouillées enſemble. 1710.

Enfin la retraite des deux Armées Angloiſes, qui devoient attaquer en même tems la N. France par Mer & par Terre, & diviſer ſes Forces en les occupant aux deux extrêmités de la Colonie, n'étant plus douteuſe, & le bruit s'étant répandu que la premiere avoit fait naufrage dans le Fleuve S. Laurent vers *les ſept Iſles*, M. de Vaudreuil y envoya pluſieurs Barques. Elles y trouverent les carcaſſes de huit gros Vaiſſeaux, dont on avoit enlevé les canons, & les meilleurs effets, & près de trois mille Perſonnes noyées, dont les corps étoient étendus ſur le rivage. Naufrage de la Flotte Angloiſe.

On y reconnut deux Compagnies entieres des Gardes de la Reine, qu'on diſtingua à leurs caſaques rouges, & pluſieurs Familles Ecoſſoiſes, deſtinées à peupler le Canada; mais quoique le reſte de la Flotte eût reſté mouillée pluſieurs jours au même endroit, pour enlever toute la charge des Vaiſſeaux briſés, on ne laiſſa point d'y faire un aſſez grand butin. On y trouva auſſi un grand nombre d'exemplaires d'un Manifeſte, que l'Amiral Anglois avoit fait imprimer à Baſton en aſſez mauvais François, à deſſein de les répandre dans les Habitations, pour y ſoulever le Peuple. J'ai cru cette Piéce aſſez curieuſe pour la tranſcrire ici toute entiere. La voici :

DE PAR SON EXCELLENCE M. JEAN HILL, Général & Commandant en Chef les Troupes de Sa Majeſté Britannique en Amérique. Manifeſte de l'Amiral Anglois.

La Reine de la Grande Bretagne ayant des droits & des « titres juſtes & inconteſtables ſur toute l'Amérique Septen- « trionnale, par la découverte, qui en a été faite, & par la poſ- «

1710. » ſeſſion, que le Roy Très-Chrétien a reconnuë, comme il pa-
» roît par les conceſſions d'une partie d'icelle accordée à Sa Ma-
» jeſté Très-Chrétienne par la Couronne de la Grande Breta-
» gne, dont le détail ſeroit ennuyeux dans ce court Manife-
» ſte (*a*). Et comme la droite raiſon ne peut pas nous perſua-
» der que de telles conceſſions ayent été données, afin qu'un
» Peuple s'établiſſe dans ces lieux, comme des Ennemis, pour
» troubler des Sujets de la Grande Bretagne; mais plûtôt en
» vûë que ces Terres & ces Pays ſoient tenus en qualité de Fiefs,
» & puiſque la nature de tels fonds & articles de Traités de Neu-
» tralité faits entre la Couronne de la Grande Bretagne & le
» Roy Très-Chrétien, pour être obſervés par les Anglois & les
» François en Amérique, quoiqu'il y eût guerre en Europe en-
» tre la Couronne de la Grande Bretagne & le Roy Très-Chré-
» tien: les François nonobſtant ont commis pluſieurs hoſtili-
» tés contre les Sujets des Rois de la Grande Bretagne; ce qui
» fait que ces Pays poſſedés ainſi par les François retournent
» de droit par les Loix de la Nature & de la Nation à la Cou-
» ronne de la Grande Bretagne, d'où ils viennent originaire-
» ment, & Sa Majeſté de la Grande Bretagne peut les reprен-
» dre legitimement, encore qu'il n'y eût point de guerre en-
» tr'Elle, & le Roy Très-Chrétien, joint les continuelles com-
» plaintes des Sujets de Sa Majeſté de la Grande Bretagne des
» horribles barbaries, & cruautés inouïës, excitées & commi-
» ſes par les François avec les Indiens contr'eux; ce qu'on voit
» très-évidemment par la récompenſe de quarante livres don-
» née par les François aux Indiens, de chaque chevelure d'un
» Anglois.

» Toutes ces choſes ont juſtement émû Sa Majeſté, & l'ont
» portée à ſecourir ſes Sujets opprimés d'une maniere ſi abomi-
» nable. Les Rois, ſes Prédéceſſeurs, faute d'occaſions pro-
» pres & convenables de ſe rendre Maîtres de ces Terres & de
» ce Pays, qui étoient perdus pour leur poſſeſſion, Sa Maje-
» ſté ayant une très-pieuſe & juſte intention de procurer à
» l'avenir une Paix perpétuelle dans l'Amérique Septentrion-
» nale, en prévenant, & empêchant les très-injuſtes ravages &
» exécrables meurtres contre ſes Sujets, a réſolu, ſous la pro-
» tection de Dieu Tout-Puiſſant, de récouvrer toutes ceſdites

(*a*) Ce Manifeſte a été copié ſur l'Imprimé, ainſi les fautes de ſens, qu'on y trouve, ſont de l'Auteur, ou du Traducteur.

Terres & Pays, & de mettre des Gouverneurs dans les Villes, Bourgs, Villages, Châteaux & Fortereſſes, où le Roy Très-Chrétien a prétendu en avoir, & parce que les François Habitans préſentement de ces lieux, pourroient, par ignorance, ou opiniâtreté, être perſuadés par des Perſonnes malignes & turbulentes de réſiſter aux bons deſſeins de Sa Majeſté, Elle a jugé à propos, eſperant que Dieu favoriſera une Entrepriſe ſi pieuſe, d'envoyer des Forces ſuffiſantes, Dieu aidant, pour ſoûmettre tous ceux, qui s'oppoſeront à la raiſon & juſtice. « 1710.

Eſtimant tous les François, qui ſont habitués en cette ditte Terre & Pays, ſous le prétendu droit du Roy Très-Chrétien, être auſſi-bien Sujets de la Couronne de la Grande Bretagne, que s'ils y étoient nés, ou établis, ou en Irlande, ou en d'autres endroits des Colonies de Sa Majeſté, qui ſont immédiatement ſous ſa protection; cela fait qu'ayant égard à ſes intérêts, & au bien de ſes Sujets, nous avons trouvé bon de déclarer d'une maniere très-ſolemnelle, que tous les François demeurant en Canada, & aux environs dans les Villes, Bourgs & Villages, qui voudront ſe mettre ſous la protection de Sa Majeſté de la Grande Bretagne, & ſe ſoûmettre à ſes Loix & à ſon Gouvernement, & ſeront trouvés réſidans ſur leurs Habitations & Places, ſans aucune diminution de leurs Troupeaux & de leurs maiſons, ſeront favorablement reçus & traités, & continués eux & leurs Héritiers en une douce & paiſible poſſeſſion de leurs Terres, maiſons & autres biens leur appartenant legitimement, jouiront de la liberté, privileges & exemptions en commun avec le reſte des Sujets naturels de Sa Majeſté avec le libre exercice de leur Religion. Et parce que peut-être pluſieurs aimeront mieux retourner en France, que de vivre ſous le Gouvernement, quoiqu'il ſoit extrêmement doux & heureux, de Sa Majeſté de la Grande Bretagne, nous déclarons pareillement, pourvû qu'ils ne prennent point les armes, & qu'ils ne ſollicitent Perſonne directement à réſiſter aux Forces de Sa Majeſté, & avant aucun acte d'hoſtilité de part & d'autre, qu'en ſe rendant volontairement, ils auront la liberté de s'embarquer dans des Bâtimens, qu'on leur fera fournir avec toutes les choſes néceſſaires pour aller en France, & de prendre avec eux les effets, dont ils ſont les juſtes Poſſeſſeurs, ou de les vendre, auſſi-bien que leurs Terres & autres immeubles.

1710. „ Pour ce qui regarde l'Evêque, les Eccléſiaſtiques, les Re-
„ ligieux & les Miſſionnaires, s'ils font leur poſſible à porter
„ les François à obéir aux ordres de Sa Majeſté de la Grande
„ Bretagne, nous promettons qu'on aura toute ſorte d'atten-
„ tion pour eux, ſelon leurs Dignités, Fonctions & Caractéres,
„ bien loin d'être traités comme Ennemis, & s'il leur plaît, on
„ leur donnera des Vaiſſeaux, avec toutes les choſes néceſſai-
„ res, pour leur tranſporter en France les effets, qui paroî-
„ tront leur appartenir. Que ſi au contraire, ils diſſuadent les
„ Peuples d'accepter les conditions ci-deſſus propoſées, ils ſe-
„ ront reputés coupables de toutes les ſuites fâcheuſes, qu'on
„ prendra pour les reduire par la force.

„ Nous déclarons encore que tous ceux, qui prendront les
„ armes, ſous prétexte de défendre leſdits lieux, Villes, Bourgs,
„ Villages, Châteaux, ou Fortereſſes, ſeront traités comme
„ Ennemis & Uſurpateurs, & toutes leurs Terres, maiſons &
„ autres effets ſeront ſaiſis & acquis au profit de Sa Majeſté,
„ pour être diſtribués à ceux, qui donneront quelque aſſiſtan-
„ ce, afin que ces Pays ſoient ſous la domination de Sa Maje-
„ ſté de la Grande Bretagne, & tous ceux, qui ſe diſtingue-
„ ront & ſignaleront en cette occaſion pour le Service de Sa
„ Majeſté, recevront des marques particulieres de ſa bien-
„ veillance, à proportion des ſervices, qu'ils auront rendus.

„ Quoique c'en ſoit, nous déclarons ici qu'après qu'on aura
„ fait des actes d'hoſtilité, nous nous eſtimons être déchargés
„ de l'exécution de ces promeſſes, & qu'aucuns, excepté ceux,
„ qui ſe ſeront rendus, ou diſtingués avant aucune hoſtilité,
„ ne pourront prétendre aucun droit aux faveurs ci-deſſus of-
„ fertes; & nous n'aurons alors aucun autre but, avec la bé-
„ nédiction de Dieu, que de dompter par la force des armes
„ ceux, qui feront de la réſiſtance, eſperant que Dieu, qui eſt
„ Tout-Puiſſant, donnera des ſuccès généreux aux armes de
„ Sa Majeſté dans une Entrepriſe ſi raiſonnable, juſte & pieu-
„ ſe. A Boſton chez B. GRAEN 1711.

Quand on n'auroit pas ſçu en Canada de quelle maniere les Anglois uſoient du droit de conquête dans le Nouveau Monde, leur mauvaiſe foi à obſerver les Traités, leur dureté à l'égard des Priſonniers, l'exemple récent de l'Acadie, & les faux-fuyants, que l'Auteur du Manifeſte s'étoit ménagés,

pour

pour ſe croire autoriſé à ne faire grace à Perſonne, ſous prétexte, qu'on ne ſe ſeroit ſoûmis qu'après les premieres hoſtilités, n'étoient que trop capables de porter tous les bons François à ſe défendre juſqu'à la derniere extrêmité, ſans parler des prétentions chimeriques & inſoûtenables du Sieur Hill touchant les droits de la Couronne d'Angleterre ſur toute l'Amerique Septentrionnale. 1710.

Mais comme il n'eſt point d'état, où il ne ſe rencontre des Mécontens, ou de Mauvais Eſprits, l'indignation contre cet Ecrit n'eût peut-être pas été auſſi générale, s'il eût paru au milieu des Habitations Françoiſes avec la Flotte Ennemie. Ceux, que les ménaces auroient le plus intimidés, s'ils en avoient pu appréhender l'exécution, ſont les plus hardis à les mépriſer, quand elles ne ſont plus à craindre.

Ce qui fut cauſe de ſa perte.

Au reſte l'Amiral Anglois ne put guéres imputer qu'à lui ſeul le malheur de ſa Flotte. Il avoit ſur ſon bord un Priſonnier François, nommé PARADIS, ancien Navigateur, & qui connoiſſoit parfaitement le Fleuve S. Laurent. Cet Homme l'avertit, lorſqu'il fut par le travers des ſept Iſles, qu'il ne falloit pas s'aprocher trop de Terre; & comme le vent n'étoit pas favorable, & qu'on ne pouvoit aller qu'à la bouline, il le faiſoit ſouvent changer de bord: l'Amiral à la fin ſe laſſa de cette manœuvre, & ſoupçonna peut-être ce Pilote de ne la faire, que pour fatiguer ſon Equipage. Il refuſa de revirer, & s'approcha ſi près d'une petite Iſle, qu'on appelle *l'Iſle aux Œufs*, qu'y ayant été ſurpris d'un coup de vent de Sud-Eſt, il s'y briſa avec ſept autres de ſes plus gros Navires, dont il ſe ſauva très-peu de Monde.

Providence de Dieu ſur le Canada.

Cependant il ne reſtoit plus pour tirer la Nouvelle France de toute inquiétude, que de ſçavoir au juſte en quelle diſpoſition étoient les Iroquois, plus à craindre eux ſeuls, malgré leur petit nombre, que les Anglois ſans eux. On étoit bien informé qu'ils s'étoient joints à Nicolſon au nombre de plus de ſix-cent; mais on ſçavoit auſſi que tous l'avoient quitté, avant même qu'il pût être inſtruit du naufrage d'une partie de la Flotte Angloiſe. Nous avons vû que la même choſe étoit arrivée preſque toutes les fois que ces deux Nations s'étoient réunies contre nous, & indépendemment des raiſons de politique, que nous en avons rapportées, il eſt certain qu'elles ne ſont point faites pour agir lontems de concert;

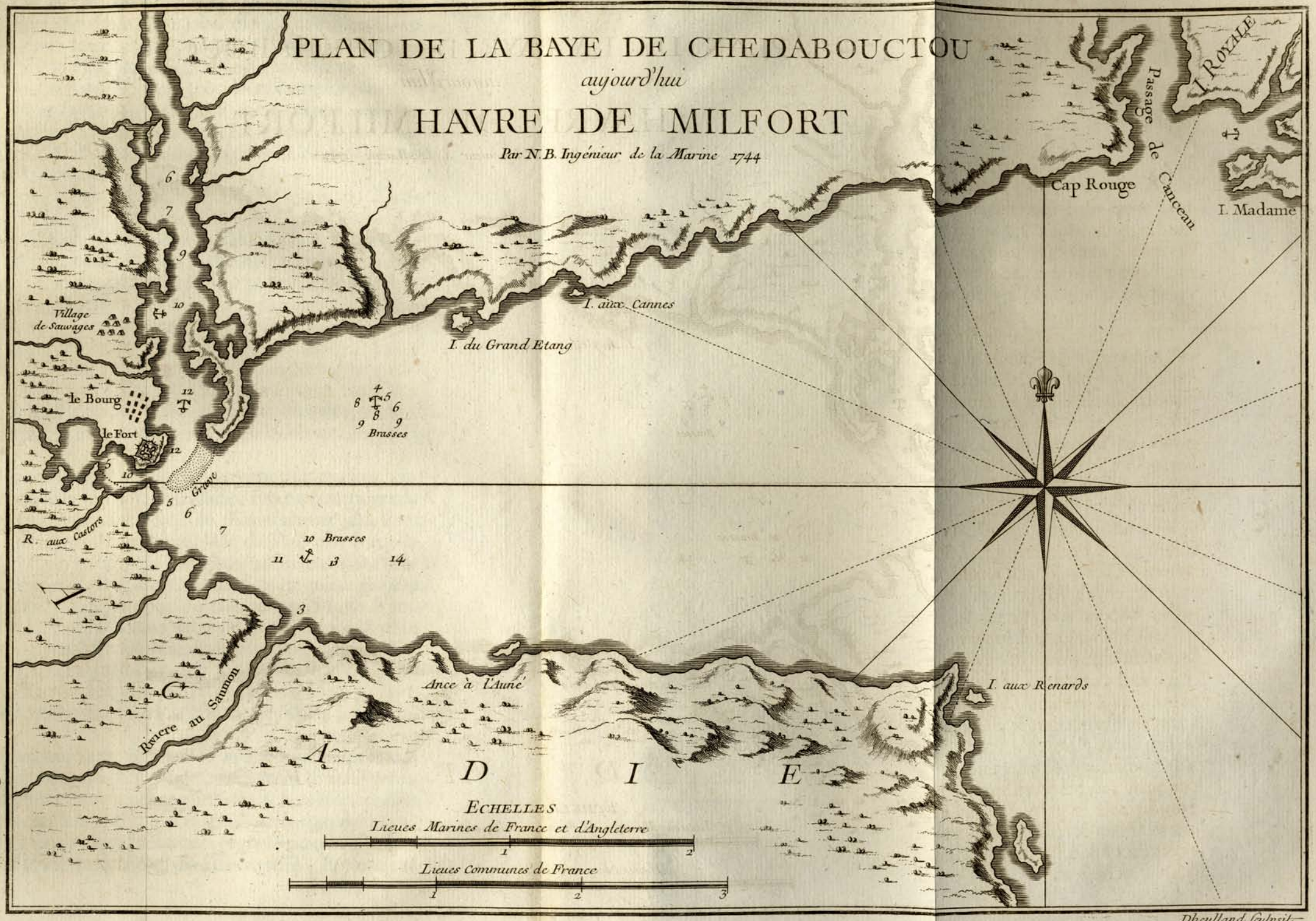
1710. qu'une fierté hautaine dans l'une, & feroce dans l'autre, les rendra toujours incompatibles, & que leur antipathie mutuelle a été juſqu'ici la plus grande reſſource de la Nouvelle France, qui aura toujours ces deux Peuples pour Ennemis, l'un, parce qu'il craint d'en être opprimé; l'autre, parce qu'il ne peut vivre avec nous en paix dans un même Continent.

Après tout la Colonie Françoiſe ne pouvoit méconnoître dans la maniere, dont s'étoient diſſipées deux grandes Armées, qui devoient l'attaquer en même tems, chacune avec des Forces ſupérieures aux ſiennes, une Providence, qui veilloit ſinguliérement à ſa conſervation, & qui non contente de l'avoir délivrée du plus grand danger, qu'elle eût encore couru, l'avoit enrichie des dépouilles d'un Ennemi, qu'elle n'avoit pas eu la peine de vaincre; auſſi lui en rendit-elle de très-ſincéres actions de graces.

Elle eut encore peu de tems après occaſion de les renouveller au ſujet du Port de Plaiſance, que cette divine Providence lui conſerva par la même voye, dont elle s'étoit ſervie pour ſauver le Gouvernement de Montreal, je veux dire en jettant un eſprit de vertige parmi ſes Ennemis. La Flotte Angloiſe en faiſant voile pour Quebec, avoit intercepté des Lettres de M. de Coſtebelle, qui faiſoient connoître le mauvais état, où il ſe trouvoit en Terre-Neuve, & le beſoin, qu'il avoit d'un prompt ſecours. Après le naufrage, ceux, qui commandoient ſur le reſte de la Flotte, délibererent s'ils n'iroient pas ſe dédommager à Plaiſance de la perte, qu'ils venoient de faire, & il leur reſtoit certainement aſſez de Forces pour ſe rendre Maîtres de cette Place & de tous les Poſtes, qui en dépendoient; mais la méſintelligence s'étant miſe entre les Officiers des Troupes de Terre, & celles de la Marine, ils furent contraints de renoncer à cette Entrepriſe.

Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie.

Le ſeul avantage, que l'Angleterre tira de l'exceſſive dépenſe, qu'elle venoit de faire, fut de conſerver l'Acadie. La Cour de France avoit extrêmement à cœur de recouvrer cette Province; les efforts réiterés des Anglois pour l'avoir en leur puiſſance, & plus encore leur triomphe, après l'avoir conquiſe, avoient enfin ouvert les yeux aux François ſur la grandeur de la perte, qu'ils avoient faite, & M. de Pontchartrain en écrivit ſur ce ton-là à M. de Beauharnois, qui avoit ſuccédé à M. Begon dans l'Intendance de la Rochelle & de Rochefort.


PLAN DE LA BAYE DE CHEDABOUCTOU
aujourd'hui
HAVRE DE MILFORT
Par N.B. Ingénieur de la Marine 1744
I. Royale
Passage de Canceau
Cap Rouge
I. Madame
I. aux Cannes
I. du Grand Etang
Village de Sauvages
le Bourg
le Fort
Grave
Brasses
10 Brasses
R. aux Castors
Riviere au Saumon
Ance à l'Aune
I. aux Renards
A D I E
ECHELLES
Lieues Marines de France et d'Angleterre
Lieues Communes de France
Dheulland sculpsit

Je vous ai fait assez connoître, lui dit-il, combien il est « 1710.
important de reprendre ce Poste, (le Port Royal) avant que «
les Ennemis y soient solidement établis. La conservation de «
toute l'Amerique Septentrionnale, & le commerce des Pê- «
ches le demandent également: ce sont deux objets, qui me «
touchent vivement, & je ne puis trop les exciter (le Gou- «
verneur Général, & l'Intendant de la Nouvelle France) à les «
envisager avec les mêmes yeux. «

Le Ministre auroit fort souhaité que le Marquis de Vaudreuil eût pu se charger de cette Entreprise avec ses seules Troupes & les Milices Canadiennes: le Général de son côté ne demandoit, pour en assûrer le succès, que deux Navires de France, avec ce qu'ils pourroient porter d'Hommes & de munitions; mais quelque modique, que fût ce secours, il ne fut pas possible de le lui envoyer. Il ne voulut pourtant pas qu'on pût lui reprocher de n'avoir pas fait un effort, qu'on désiroit de lui, & nous avons vû que le Marquis d'Alognies étoit sur le point de partir avec des Troupes, pour seconder les Sauvages & les Habitans, qui tenoient le Port Royal bloqué, lorsque la nouvelle de l'approche de la Flotte Angloise déconcerta ses mesures.

Alors les Habitans de l'Acadie ne voyant plus aucune apparence de sécouer le joug des Anglois, furent contraints de faire leur accommodement avec le Gouverneur du Port Royal; mais ils envoyerent assûrer M. de Vaudreuil que la nécessité seule, & surtout la crainte d'être inquiettés dans leur recolte, les avoient obligés à cette démarche; qu'au reste le Roy n'auroit jamais de Sujets plus fidéles qu'eux. M. de Pontchartrain informé de leur bonne disposition, se retourna d'un autre côté, & manda à M. de Beauharnois d'engager les Négocians de la Rochelle à former une Compagnie assez puissante pour chasser les Anglois de l'Acadie, & pour y faire deux bons Etablissemens, l'un à la Héve, & l'autre à Chedabouctou.

Il fit agir en même tems & pour le même sujet auprès des plus riches Commerçans de S. Malo, de Nantes & de Bayonne; mais malgré les avantages considérables, qu'il leur offrit de la part de Sa Majesté, & dont il leur donna toutes les assûrances, qu'ils pouvoient souhaiter, il ne se trouva Personne, qui voulût se mettre à la tête de l'Entreprise, & tous re-

1711. fuſerent de faire les avances néceſſaires pour une Expédition, où il n'y avoit à gagner que pour l'Etat.

Belle action d'une Troupe de Sauvages.

Il s'en fallut pourtant encore aſſez peu que, tandis qu'on déliberoit dans l'Ancienne & dans la Nouvelle France des moyens de recouvrer l'Acadie, ce projet ne fût exécuté ſans que, ni M. de Pontchartrain, ni le Marquis de Vaudreuil y euſſent la moindre part. Soixante Anglois de la Garniſon du Port Royal, commandés par le Major de la Place, un Ingenieur, & ſix autres Officiers, s'étoient embarqués dans des Canots, pour aller brûler les maiſons des François, qui n'avoient point encore fait leur accommodement, ou qui differoient peut-être trop d'en accomplir les conditions, & pour s'aſſûrer de leurs Perſonnes : quarante Sauvages, qui en eurent le vent, entreprirent de les ſurprendre, ſe partagerent en deux Bandes, marcherent à couvert des Bois des deux côtés de la Riviere, que les Anglois remontoient, & les allerent attendre au paſſage, en un lieu très-propre à une embuſcade. L'Ennemi, qui ne ſe doutoit de rien, s'y engagea ſans prendre aucune précaution, & les Sauvages firent ſi à propos leur décharge ſur lui, qu'il ne s'en ſauva pas un ſeul Homme pour porter cette nouvelle au Port Royal.

On manque de nouveau le Port Royal.

Les Habitans encouragés par ce ſuccès prirent les armes, s'attrouperent au nombre de cinq cent, & partirent au mois de Juin, pour inveſtir le Fort ; pluſieurs Sauvages ſe joignirent à eux, & M. GAULIN, leur Miſſionnaire, manda à M. de Coſtebelle, Gouverneur de Plaiſance, que s'il vouloit leur envoyer M. L'HERMITE pour les commander, il pourroit preſque répondre que l'affaire réuſſiroit ; mais M. de Coſtebelle avoit beſoin de tous ſes Officiers, & faute de Chefs les Habitans & les Sauvages ſe retirerent. On ſçut peu de tems après que la Garniſon du Port Royal, qui avoit été de cinq-cent Hommes, étoit alors réduite à cent-cinquante, les uns étant morts d'une eſpéce de maladie contagieuſe, & pluſieurs autres ayant déſerté.

Generoſité des Habitans de Quebec.

L'année ſuivante le bruit courut encore que les Anglois ſe diſpoſoient à mettre en Mer une nouvelle Flotte pour aſſiéger Quebec, & le Gouverneur Général trouva dans la bourſe des Marchands de cette Ville une ſomme de cinquante mille écus pour y ajoûter de nouvelles Fortifications. Il eut en même tems pluſieurs avis que les Anglois s'étoient réconciliés

1712.

avec les Iroquois, & qu'ils eſperoient d'engager cette Nation remuante à nous ſuſciter des affaires dans le Nord & dans l'Oueſt du Canada, afin de leur frayer un chemin pour aller s'y établir ſur nos ruines. Ces nouvelles ne ſe trouverent pas vraïes; mais elles n'étoient pas non plus ſans quelque fondement. 1712.

M. de Vaudreuil traite avec les Iroquois.

Il y a même bien de l'apparence que ſi Joncaire ne ſe fût pas aſſûré des Tſonnonthouans, & ſi le Baron de Longueuil n'eût pas négocié avec ſon habileté ordinaire auprès des Onnontagués, nous aurions pu nous trouver bientôt dans des embarras, dont il ne nous auroit pas été facile de ſortir. Des Députés des Cantons vinrent enfin faire de nouvelles excuſes du paſſé, & de grandes proteſtations d'une inviolable fidélité à garder leurs promeſſes à l'avenir. Il fallut faire ſemblant de les croire ſincéres; M. de Vaudreuil leur parla néanmoins d'abord avec fermeté, il leur fit enſuite des préſens conſidérables, & il les renvoya peut-être mieux diſpoſés à notre égard, qu'ils n'étoient venus.

Caractére des Outagamis.

Mais ils nous avoient peu de tems auparavant ſuſcité un nouvel Ennemi, auſſi brave qu'eux, moins politique, beaucoup plus feroce, qu'il n'a jamais été poſſible, ni de dompter, ni d'apprivoiſer, & qui ſemblable à ces Inſectes, qui paroiſſent avoir autant d'ames, que de parties de leurs corps, renaiſſent, pour ainſi dire, après leur défaite, & reduits preſque à une poignée de Brigands, ſe trouvent par tout, ſont devenus l'objet de la haine de tous les Peuples de ce Continent, & depuis vint-cinq ans interrompent le commerce, & rendent les chemins preſqu'impraticables à plus de cinq-cent lieuës à la ronde. Ce ſont les Outagamis, vulgairement appellés *les Renards*.

Ils entreprennent de brûler le Détroit.

Juſqu'au tems, dont je parle, ils avoient fait aſſez peu de figure dans le Canada; mais ils s'étoient depuis peu confédérés avec les Iroquois, &, apparemment par leur entremiſe, ils venoient de faire alliance avec les Anglois: ils leur avoient promis de brûler le Fort du Détroit, d'y faire main baſſe ſur tous les François, & d'introduire dans ce lieu des Troupes Angloiſes. Pour exécuter ce deſſein, ils étoient venus en grand nombre ſe loger au Détroit même, aſſez près du Fort, & il n'eſt ſorte d'inſultes, qu'ils n'euſſent fait au Commandant, qui étoit le Sieur DU BUISSON, bon Officier, & honnête Homme.

1711. fuſerent de faire les avances néceſſaires pour une Expédition, où il n'y avoit à gagner que pour l'Etat.

Belle action d'une Troupe de Sauvages.

Il s'en fallut pourtant encore aſſez peu que, tandis qu'on déliberoit dans l'Ancienne & dans la Nouvelle France des moyens de recouvrer l'Acadie, ce projet ne fût exécuté ſans que, ni M. de Pontchartrain, ni le Marquis de Vaudreuil y euſſent la moindre part. Soixante Anglois de la Garniſon du Port Royal, commandés par le Major de la Place, un Ingenieur, & ſix autres Officiers, s'étoient embarqués dans des Canots, pour aller brûler les maiſons des François, qui n'avoient point encore fait leur accommodement, ou qui differoient peut-être trop d'en accomplir les conditions, & pour s'aſſûrer de leurs Perſonnes : quarante Sauvages, qui en eurent le vent, entreprirent de les ſurprendre, ſe partagerent en deux Bandes, marcherent à couvert des Bois des deux côtés de la Riviere, que les Anglois remontoient, & les allerent attendre au paſſage, en un lieu très-propre à une embuſcade. L'Ennemi, qui ne ſe doutoit de rien, s'y engagea ſans prendre aucune précaution, & les Sauvages firent ſi à propos leur décharge ſur lui, qu'il ne s'en ſauva pas un ſeul Homme pour porter cette nouvelle au Port Royal.

On manque de nouveau le Port Royal.

Les Habitans encouragés par ce ſuccès prirent les armes, s'attrouperent au nombre de cinq cent, & partirent au mois de Juin, pour inveſtir le Fort ; pluſieurs Sauvages ſe joignirent à eux, & M. GAULIN, leur Miſſionnaire, manda à M. de Coſtebelle, Gouverneur de Plaiſance, que s'il vouloit leur envoyer M. L'HERMITE pour les commander, il pourroit preſque répondre que l'affaire réuſſiroit ; mais M. de Coſtebelle avoit beſoin de tous ſes Officiers, & faute de Chefs les Habitans & les Sauvages ſe retirerent. On ſçut peu de tems après que la Garniſon du Port Royal, qui avoit été de cinq-cent Hommes, étoit alors réduite à cent-cinquante, les uns étant morts d'une eſpéce de maladie contagieuſe, & pluſieurs autres ayant déſerté.

Generoſité des Habitans de Quebec.

L'année ſuivante le bruit courut encore que les Anglois ſe diſpoſoient à mettre en Mer une nouvelle Flotte pour aſſiéger Quebec, & le Gouverneur Général trouva dans la bourſe des Marchands de cette Ville une ſomme de cinquante mille écus pour y ajoûter de nouvelles Fortifications. Il eut en même tems pluſieurs avis que les Anglois s'étoient réconciliés

1712.

avec les Iroquois, & qu'ils eſperoient d'engager cette Nation remuante à nous ſuſciter des affaires dans le Nord & dans l'Oueſt du Canada, afin de leur frayer un chemin pour aller s'y établir ſur nos ruines. Ces nouvelles ne ſe trouverent pas vraïes; mais elles n'étoient pas non plus ſans quelque fondement. 1712.

M. de Vaudreuil traite avec les Iroquois.

Il y a même bien de l'apparence que ſi Joncaire ne ſe fût pas aſſûré des Tſonnonthouans, & ſi le Baron de Longueuil n'eût pas négocié avec ſon habileté ordinaire auprès des Onnontagués, nous aurions pu nous trouver bientôt dans des embarras, dont il ne nous auroit pas été facile de ſortir. Des Députés des Cantons vinrent enfin faire de nouvelles excuſes du paſſé, & de grandes proteſtations d'une inviolable fidélité à garder leurs promeſſes à l'avenir. Il fallut faire ſemblant de les croire ſincéres; M. de Vaudreuil leur parla néanmoins d'abord avec fermeté, il leur fit enſuite des préſens conſidérables, & il les renvoya peut-être mieux diſpoſés à notre égard, qu'ils n'étoient venus.

Caractére des Outagamis.

Mais ils nous avoient peu de tems auparavant ſuſcité un nouvel Ennemi, auſſi brave qu'eux, moins politique, beaucoup plus feroce, qu'il n'a jamais été poſſible, ni de dompter, ni d'apprivoiſer, & qui ſemblable à ces Inſectes, qui paroiſſent avoir autant d'ames, que de parties de leurs corps, renaiſſent, pour ainſi dire, après leur défaite, & reduits preſque à une poignée de Brigands, ſe trouvent par tout, ſont devenus l'objet de la haine de tous les Peuples de ce Continent, & depuis vint-cinq ans interrompent le commerce, & rendent les chemins preſqu'impraticables à plus de cinq-cent lieuës à la ronde. Ce ſont les Outagamis, vulgairement appellés *les Renards*.

Ils entreprennent de brûler le Détroit.

Juſqu'au tems, dont je parle, ils avoient fait aſſez peu de figure dans le Canada; mais ils s'étoient depuis peu confédérés avec les Iroquois, &, apparemment par leur entremiſe, ils venoient de faire alliance avec les Anglois: ils leur avoient promis de brûler le Fort du Détroit, d'y faire main baſſe ſur tous les François, & d'introduire dans ce lieu des Troupes Angloiſes. Pour exécuter ce deſſein, ils étoient venus en grand nombre ſe loger au Détroit même, aſſez près du Fort, & il n'eſt ſorte d'inſultes, qu'ils n'euſſent fait au Commandant, qui étoit le Sieur DU BUISSON, bon Officier, & honnête Homme.

1712. Les Kikapous & les Maſcoutins étoient entrés dans leur complot, ceux-ci s'étoient déja rendus en aſſez grand nombre aux environs du Détroit, & ils n'attendoient plus que l'arrivée des Kikapous pour exécuter leur trahiſon, lors qu'ils eurent avis qu'un Chef Outaouais, nommé SAGUIMA, & quelques Pouteouatamis avoient tué environ cent cinquante Maſcoutins, Hommes & Femmes. Ils entrerent en fureur à cette nouvelle, & un Chrétien Outagami, nommé JOSEPH, fort affectionné aux François, avertit du Buiſſon qu'il alloit être inceſſamment attaqué dans ſon Fort.

Diligences du Sieur du Buiſſon. Ce Commandant n'avoit avec lui que vint François, & toute ſa reſſource étoit dans les Hurons, les Outaouais, & quelques autres Sauvages, avec qui il vivoit en bonne intelligence; mais qui étoient actuellement en chaſſe. Il les envoya avertir en diligence de ſe rendre auprés de lui; il fit enſuite démolir toutes les maiſons, qui étoient hors de l'enceinte de ſon Fort, & il prit toutes les autres meſures, que le tems lui permit de prendre, pour ſoûtenir les premiers efforts de l'Ennemi. Le treiziéme de May il eut nouvelle que ſes Alliés aprochoient, & peu de tems après il les aperçut, qui marchoient en très-bel ordre.

Il eſt ſecouru à propos par nos Alliés. Il y avoit parmi eux des Outaouais commandés par Saguima, des Hurons, des Pouteouatamis, des Sakis, des Malhomines, des Illinois, des Oſages, des Miſſourites, & chaque Nation avoit ſon Pavillon particulier. Cette petite Armée s'arrêta au Village des Hurons, qui furent d'avis de ne point camper; mais d'aller droit au Fort des François: „ Il n'y » a point de tems à perdre, dirent-ils, notre Pere eſt en danger, » il nous aime, il ne nous a jamais fait que du bien; il faut le dé- » fendre, ou mourir à ſes pieds. Saguima, vois-tu cette fumée? » Ce ſont trois Femmes de ton Village, que l'on brûle, & la » tienne eſt du nombre „.

Ces trois Femmes étoient véritablement priſonnieres des Outagamis; mais on n'en ſçavoit pas davantage; & les Hurons ne parloient apparemment ainſi, que pour animer Saguima à la vengeance. Dès qu'ils eurent ceſſé de parler, il ſe fit un cri général, dont toutes les Campagnes retentirent. Les Ennemis y répondirent ſur le même ton, & quarante d'entr'eux ſe détacherent pour obſerver les Confédérés. Ces Aventuriers, par une eſpéce de bravade aſſez ordinaire parmi ces

Barbares, s'étoient mis tout nuds ; mais ils avoient tout le corps peint d'une maniere, qui les rendoit affreux. On tira ſur eux, & on les obligea bientôt de s'éloigner. 1712.

Les Alliés étant près du Fort, les Chefs envoyerent demander au Commandant la permiſſion d'y entrer, & les portes leur furent ouvertes ſur le champ. Du Buiſſon leur fit un accueil proportionné au ſervice, qu'ils lui rendoient, & après qu'ils eurent tous pris leur place autour de lui, ſelon la coûtume, celui, qui portoit la parole au nom de tous, lui dit : Diſcours, qu'ils lui tiennent.

Voici, mon Pere, tes Enfans autour de toi. Ce que tu as « fait l'année derniere pour les retirer du feu des Outagamis, « mérite bien qu'ils expoſent leur vie pour ton ſervice. Nous ne « craignons point la mort, nous mourrons même avec joye, « s'il le faut, pour notre Pere & notre Libérateur : la ſeule gra- « ce, que nous te demandons, c'eſt que tu engages Ononthio, « le Pere de toutes les Nations, à prendre ſoin de nos Femmes « & de nos Enfans, & que tu mettes un peu d'herbes ſur nos « corps, pour les garantir des Mouches. Tu vois que nous « avons quitté nos Villages & nos Familles, pour accourir à « ton ſecours ; nous l'avons fait ſi promptement, que nous n'a- « vons pas eu le loiſir de prendre des munitions & des vivres, « nous eſperons que tu ne nous laiſſeras manquer de rien. «

Le Commandant les remercia en peu de mots, & leur fit diſtribuer des vivres, du plomb, de la poudre & du tabac. Enſuite les Vieillards parcoururent les rangs, pour exhorter les jeunes Gens à bien faire leur devoir ; ſurtout à obéir ponctuellement à leur Pere. Les Outagamis attendoient aſſez tranquillement les Confédérés dans leur Fort, qui n'étoit éloigné de celui des François, que de la portée du mouſquet ; & où ils s'étoient aſſez bien retranchés ; cependant à peine ſe virent-ils inveſtis de toutes parts, que le feu continuel, qu'on faiſoit ſur eux, les obligea de ſe mettre à quatre, ou cinq pieds en Terre. Les Outagamis ſont aſſiégés dans leur Fort.

Alors les Aſſiégeans dreſſerent deux eſpéces d'échafaut de vint-cinq pieds de haut, d'où ils battirent les Aſſiégés avec tant de ſuccès, que, comme ceux-ci n'oſoient plus ſortir pour avoir de l'eau, & que leurs vivres furent bientôt conſumés, ils ſouffrirent beaucoup de la faim & de la ſoif. Dans cette extrêmité, tirant des forces de leur déſeſpoir, ils combattoient avec une valeur, qui rendit aſſez lontems la victoire douteuſe : ils Ils ſe défendent fort bien.

1712. s'aviſerent même d'arborer ſur leurs Paliſſades quantité de couvertures rouges en guiſe de Pavillon, criant de toutes leurs forces qu'ils n'avoient point d'autre Pere, que l'Anglois, qui ne manqueroit point de venir à leur ſecours, ou de venger leur mort; & invitant ceux des Confédérés, qui voudroient mettre leur vie en ſûreté, de prendre le même parti.

Le Chef des Pouteouatamis leur répondit que, ſi la Terre devoit être teinte de ſang, comme il paroiſſoit qu'ils le vouloient faire entendre par ces ſignaux, ce ſeroit du leur; qu'ils avoient été bien mal conſeillés de s'attacher aux Anglois, qui n'oſoient tenir la Campagne contre les François, qui ne ſçavoient faire la guerre qu'en Renards, qui avoient fait périr toutes les Nations, en les empoiſonnant de leur eau-de-vie, & qui étoient Ennemis du vrai Dieu. Ces dialogues ne plaiſoient pourtant pas au Sieur du Buiſſon, parce qu'ils rallentiſſoient le combat, & donnoient à l'Ennemi le tems de reſpirer.

Ils demandent la Paix. Les Aſſiégés en avoient même déja profité pour s'emparer d'une maiſon, qu'on n'avoit pas entiérement démolie, & qui joignoit leur Fort: ils y avoient élevé une Redoute, de laquelle ils tiroient à couvert du pignon. Mais le Commandant la fit abbattre à coups de canon; alors les Ennemis pouſſerent des cris affreux, & quelques momens après ils firent demander la permiſſion d'envoyer des Députés à M. du Buiſſon. Ce Commandant, avant que de leur accorder cette grace, voulut avoir le conſentement des Chefs, & les aſſembla en Conſeil: ils furent tous d'avis qu'il falloit profiter de cette occaſion pour tirer des mains des Aſſiégés les trois Femmes, dont nous avons parlé. On leur fit donc ſçavoir qu'on vouloit bien les écouter.

Le lendemain dès le grand matin les couvertures rouges diſparurent, & firent place à un Pavillon blanc. Enſuite le grand Chef des Outagamis, nommé PEMOUSSA, ſe préſenta à la porte du Camp, accompagné de deux Guerriers; on les fit entrer, le Conſeil s'aſſembla, & dès qu'ils y eurent été introduits, Pemouſſa mit devant le Commandant deux Captifs & un Collier, en le priant de lui accorder deux jours, afin que les Vieillards puſſent déliberer des moyens de l'appaiſer, & de lui faire ſatisfaction. Puis il ſe tourna vers les Sauvages, leur fit auſſi préſent de deux Eſclaves, & d'un Collier, & leur parla de la ſorte:

„ Souvenez-

Souvenez-vous que nous ſommes vos Freres, & qu'en répandant notre ſang, c'eſt le vôtre, que vous verſez. Je vous ſupplie donc d'adoucir l'eſprit de notre Pere, que nous avons malheureuſement chagriné. Ces deux Eſclaves ſont pour remplacer un peu de ſang, que nous avons peut-être laiſſé tomber ». 1712.

Comme les Sauvages ne répondoient point, du Buiſſon prit la parole, & fit entendre aux Députés qu'il ne pouvoit pas s'aſſûrer de la ſincérité de leur repentir, puiſqu'ils n'avoient pas ramené la Femme de Saguima, & les deux autres, qu'ils avoient priſes avec elles; qu'il ne les écouteroit que, quand ces trois Captives lui auroient été remiſes.

Pemouſſa s'excuſa ſur ce que la choſe ne dépendoit pas entierement de lui, & qu'il alloit faire ſçavoir ſes intentions aux Anciens. On lui accorda le reſte du jour, & on lui aſſûra qu'on ne tireroit point juſqu'à ſon retour, pourvû néanmoins que Perſonne ne ſortît du Fort. Deux heures après deux Chefs Maſcoutins & un Outagami arriverent avec un Pavillon blanc à la main, ſuivi des trois Femmes, qu'ils préſenterent au Commandant. Ils lui témoignerent un grand regret de lui avoir déplu, & le conjurerent de leur laiſſer à tous la liberté de ſe retirer. Du Buiſſon leur repartit que ce n'étoit pas à lui, qu'il falloit s'adreſſer pour cela, & qu'il avoit engagé ſa parole à ſes Alliés de les laiſſer les Maîtres abſolus de faire ce qu'ils jugeroient à propos.

Diſcours d'un Chef Illinois à leurs Députés.

Cette réponſe fut fort aplaudie des Sauvages, & le grand Chef des Illinois dit au nom de tous aux Députés: « Votre conduite paſſée, & les engagemens, que vous avez pris avec les Anglois, ne nous laiſſent aucun lieu de douter que vous n'ayiez quelque mauvais deſſein, en demandant à notre Pere la liberté de vous rétirer: vous ne ſeriez pas plûtôt ſortis de votre Camp, que vous iriez former de nouveaux complots contre lui, & que vous viendriez l'attaquer dans un tems, où nous ne ſerions peut-être pas à portée de le ſecourir. Vous avez cru que nous ignorions les engagemens, que vous avez pris ſur cela avec les Anglois, la promeſſe, que vous leur avez faite de les établir ici, après y avoir exterminé tous les Enfans d'Ononthio; mais vous vous êtes trompés. Sçachez donc que notre derniere réſolution eſt de ne vous recevoir, qu'à diſcrétion, & de ne bouger d'ici, que nous ne vous y ayions forcés; notre Pere même ne nous la feroit pas changer, & en

1712. „ cela ſeul nous lui déſobéirions. Nous connoiſſons mieux que
„ lui votre mauvais cœur, & nous n'avons garde de l'abandon-
„ ner à votre merci. Rentrez au plus vîte dans votre Fort; nous
„ n'attendons plus que cela pour recommencer à tirer.

Le ſiége continuë. Les Députés s'en allerent avec cette réponſe, à laquelle ils ne s'étoient pas attendus, & dès qu'ils furent rentrés, les attaques recommencerent avec une nouvelle vigueur. La défenſe ne fut pas moins vive; les Aſſiegés décochoient à la fois juſqu'à trois-cent flêches, au bout deſquelles il y avoit du tondre allumé, & à quelques-unes des fuſées de poudre, pour mettre le feu au Fort des François; ils y brûlerent en effet pluſieurs maiſons, qui n'étoient couvertes que de paille, & il fallut, pour empêcher que l'incendie ne gagnât plus loin, couvrir tout ce qui reſtoit de peaux d'Ours & de Chevreuil, & faire de grands amas d'eau.

Les Aſſiégeans ſe rébutent. Une ſi opiniâtre réſiſtance laſſa enfin les Confédérés, ils déſeſpererent du ſuccès de leur Entrepriſe, & feignirent de craindre qu'on ne ceſſât de leur fournir des vivres. Les François, qui les virent preſque réſolus de ſe retirer, & qui par leur retraite ſe ſeroient vû expoſés à la rage d'un Peuple irrité, parloient déja de s'embarquer pour Michillimakinac, & du Buiſſon étoit ſur le point d'être obligé de fuir devant des Ennemis, qu'il avoit réduits à la derniere extrêmité, & qu'il avoit vû deux jours auparavant à ſes genoux le conjurer de vouloir bien ſe contenter qu'ils fuſſent ſes Eſclaves.

Le Commandant les raſſûre. Il lui fallut, pour regagner les Chefs des Sauvages, ſe dépouiller de tout ce qu'il avoit, & quand il crut avoir mis chaque Particulier dans ſes intérêts par ſes libéralités, il aſſembla le Conſeil. Il y commença par ſe plaindre qu'on voulût l'abandonner au fort du péril, après l'y avoir engagé: il témoigna enſuite ſon étonnement de ce que tant de braves Gens renonçoient à une victoire aſſûrée, qui devoit les couvrir de gloire. Quelques Chefs parurent ſurpris de ſon diſcours, & l'interrompirent pour lui proteſter qu'ils étoient toujours dans la réſolution de verſer juſqu'à la derniere goute de leur ſang, plûtôt que de laiſſer leur Entrepriſe imparfaite; qu'ils ne pouvoient comprendre qui avoit pu lui inſpirer les injuſtes ſoupçons, qu'il paroiſſoit avoir.

Nouvelle Députation des Aſſiégés. Tous les autres firent la même proteſtation: on chanta de nouveau la guerre, & chacun ayant repris ſon Poſte, les Aſ-

ſiégés comprirent qu'il n'y avoit plus de ſalut à eſperer pour eux, qu'aux dures conditions, qu'on leur avoit impoſées. J'ai dit qu'il y avoit des Sakis parmi les Confédérés. Il y en avoit auſſi parmi les Ennemis, parce que cette Nation, ainſi que je l'ai remarqué ailleurs, eſt comme diviſée en deux Factions, dont l'une eſt attachée aux Outagamis, & l'autre aux Pouteouatamis. Ceux de ces Sauvages, qui s'étoient enfermés avec les Premiers, déſerterent preſque tous, & l'on apprit d'eux que les Aſſiégés étoient aux abois; qu'ils étoient encore plus tourmentés de la faim & de la ſoif, que preſſés par le feu des Aſſiégeans; qu'ils avoient déja perdu quatre-vint Hommes, & que leur Fort étoit rempli de Cadavres, qui y cauſoient une infection horrible. 1712.

Tout cela étoit exactement vrai, & les Ennemis demanderent peu de tems après à parlementer. On crut que pour le coup ils ſe rendroient à diſcretion, & on leur permit d'envoyer des Députés. Deux Chefs Outagamis, du nombre deſquels étoit Pemouſſa, vinrent auſſitôt avec pluſieurs Captifs, & dans un équipage, qui leur avoit paru très-propre à toucher les Confédérés. Ils dirent que pour eux ils n'oſoient pas ſe flatter qu'on leur accordât la vie; mais qu'ils la demandoient avec inſtance pour leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans. „ Souvenez-vous, ajoûterent-ils, que vous êtes « nos petits Neveux; c'eſt de votre ſang, que vous paroiſſez ſi « affamés: ne vous ſeroit-il pas plus honnête de l'épargner, & « plus avantageux de nous avoir pour vos Eſclaves. «

La pitié n'entre pas aiſément dans le cœur des Sauvages, & la longue réſiſtance des Ennemis avoit irrité les Aſſiégeans. Ils perſiſterent à vouloir que les Outagamis & leurs Alliés ſe rendiſſent à diſcretion. Quelques-uns même propoſerent à M. du Buiſſon de maſſacrer les Députés; mais il leur répondit en colere qu'il falloit être yvre pour lui faire une pareille propoſition: que ces deux Hommes étoient venus le trouver ſur ſa parole; qu'il ne la leur avoit donnée, que de leur conſentement, & qu'il ne ſouffriroit jamais qu'on leur fît le moindre outrage chez lui. Le Commandant empêche qu'on ne maſſacre les Députés.

Ils repliquerent que ces deux Envoyés étoient les Auteurs de tout le mal, & qu'ayant eux-mêmes ſi ſouvent uſé de perfidie, ils ne méritoient point qu'on fût ſi ſcrupuleux à leur égard; mais ils ne gagnerent rien. Le Commandant repartit

1712. qu'il ne convenoit, ni à lui, ni à eux, d'imiter leur exemple, & il renvoya les deux Députés, en leur disant qu'il n'avoit point d'autre réponse à leur faire, que celle, qu'on leur avoit déja faite. Il ne restoit plus à ces Malheureux d'autre esperance, que de pouvoir échaper à la faveur de quelque mauvais tems, & en effet après dix-neuf jours de siége, un orage accompagné de pluye ayant écarté les Assiégeans, ils en profiterent, & s'évaderent pendant la nuit.

Les Assiégés se sauvent, & sont poursuivis.

On s'en aperçut le lendemain à la pointe du jour, & on se mit à leurs trousses. On les trouva assez bien rétranchés à quatre lieuës de-là sur une Presqu'Isle, qui avance dans le petit Lac *de Sainte Claire*, & comme leurs rétranchemens ne paroissoient presque point, les Assaillans s'en étant aprochés avec peu de précaution, eurent d'abord plus de vint Hommes tués, ou blessés. Il fallut donc recommencer un nouveau siége, qui dura quatre jours, & il eût été même plus long, si le Commandant François n'y eût fait venir deux piéces de Campagne.

Ils sont presque tous massacrés.

Les Assiégés se rendirent enfin à discrétion, & presque tous ceux, qui avoient les armes à la main, furent impitoyablement égorgés sur le champ. Le reste, au nombre de cent cinquante, sans compter les Femmes & les Enfans, furent faits Esclaves, & partagés entre les Nations confédérées, qui ne les garderent pas lontems, & les massacrerent presque tous, avant que de se séparer. La perte des Alliés monta à soixante Hommes tués, ou blessés; les Hurons, parmi lesquels il y avoit vint-cinq Iroquois Chrétiens, se distinguerent pardessus tous les autres, & perdirent aussi plus de Monde, mais cette Expédition coûta aux Ennemis plus deux mille Personnes.

Fruit de cette victoire.

Du Buisson y acquit beaucoup d'honneur par sa fermeté & son désintéressement, qui le porta à se dépouiller de tout ce qu'il avoit, en faveur de ses Alliés. Le fruit de sa victoire fut que les Anglois désespererent de s'établir au Détroit, ce qui auroit été la ruine entiere de la Nouvelle France, non-seulement à cause de la situation de ce lieu, qui est le centre & le plus beau Pays du Canada; mais encore, parce qu'il ne nous auroit plus été possible d'entretenir la moindre communication avec les Sauvages d'en haut, ni avec la Louysiane.

Il restoit encore bien des différents à vuider entre nos Al-

liés, & le Gouverneur Général jugea que, pour y réuſſir, il falloit commencer par rétablir le Fort de Michillimakinac. Il y envoya l'année ſuivante M. de Louvigny, & ſur la fin de celle-ci il fit partir pluſieurs Officiers d'expérience & de mérite pour viſiter les Nations du Nord & de l'Oueſt, & les engager à oublier tous les ſujets de mécontentement, qu'elles s'étoient donnés les unes aux autres. Tout cela fut exécuté avec autant de ſuccès, que de conduite, & la tranquillité fut parfaitement rétablie dans le Canada. 1712.

Source de la décadence du commerce en Canada.

Il ne fut pourtant pas poſſible d'engager ces Peuples à ne plus porter leurs Pelleteries aux Anglois, comme ils faiſoient tout ouvertement depuis pluſieurs années. Les Sauvages mêmes domiciliés ſuivirent bientôt le torrent, & il auroit fallu, pour remedier à un ſi grand mal, augmenter en France le prix du Caſtor, & diminuer en Canada celui des marchandiſes de traite. Le premier de ces deux expédiens ne dépendoit point des Traitans; mais s'ils avoient bien entendu leurs intérêts, ils auroient mis en uſage le ſecond, en envoyant chaque année à Quebec pour leur compte la valeur de quarante, ou de cinquante mille francs de marchandiſes. Cette augmentation en auroit diminué le prix, & auroit mis les Marchands du Pays en état de les donner aux Sauvages à meilleur marché; mais c'eſt ce qu'on n'a jamais pu leur perſuader. Auſſi le commerce des Pelleteries eſt-il préſentement preſque tout entier entre les mains des Anglois.

Pays cédés aux Anglois par le Traité d'Utrecht.

Cependant, quoique les négociations pour la Paix ne fuſſent pas encore terminées à Utrecht, les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre reçurent des ordres précis de leurs Souverains de faire abſolument ceſſer tout acte d'hoſtilité entre les deux Nations & leurs Alliés; mais peu de tems après ils eurent nouvelle que la Reine de la Grande Bretagne s'étoit détachée de la Ligue, qui avoit entrepris de déthrôner le Roy Catholique, Philippe V. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour le Gouvernement de Baſton, où les Abénaquis portoient par tout le ravage, & cette raiſon ne fut certainement pas la moindre de celles, qui déterminerent la Cour de Londres à ne vouloir jamais ſe relâcher ſur la ceſſion de l'Acadie. Elle témoigna la même fermeté ſur ce que nous poſſedions dans l'Iſle de Terre-neuve & dans la Baye d'Hudſon, & Louis XIV. qui

1712. avoit auſſi ſes raiſons de ne point apporter d'obſtacle au Traité, qu'il vouloit conclurre avec Sa Majeſté Britannique, ſacrifia enfin ces trois Provinces, & les droits, qu'il prétendoit avoir ſur les cinq Cantons Iroquois.

Les Iroquois ſe maintiennent dans leur indépendance.

Ce dernier article ne nous ôta rien de réel, & ne donna non plus rien aux Anglois, parce que les Cantons renouvellerent les proteſtations, qu'ils avoient déja faites plus d'une fois contre les prétentions réciproques de leurs Voiſins, & ont très-bien ſçu ſe maintenir dans la poſſeſſion de leur liberté & de leur indépendance. Les Anglois, qui, à cela près, ont trouvé avec eux une partie des avantages, que pouvoit leur procurer la Souveraineté d'une Nation réſoluë à ne point ſouffrir de Maître, n'ont pas jugé à propos d'entreprendre de les aſſujettir : ils ſe ſont contentés dans la ſuite du tems de conſtruire un Fort à l'embouchure de la Riviere de *Chouguen* dans le Lac Ontario. Mais comme les Onnontagués ont vû faire cet Etabliſſement ſur leur Terrein, ſans s'y oppoſer, nous avons obtenu des Tſonnonthouans la permiſſion d'en faire un pareil à l'entrée de la Riviere de Niagara, à peu près dans le même endroit, où le Marquis de Dénonville avoit conſtruit un Fort en 1686. Permiſſion, qu'ils avoient refuſée aux Anglois, diſant qu'ils étoient les Maîtres de recevoir chez eux qui bon leur ſembloit, & qu'ils ne vouloient pas y avoir en même tems deux Peuples, qui en troubleroient la Paix par leur animoſité mutuelle.

Prétentions des Anglois ſur les Abénaquis.

Il n'en a pas été de même des Nations Abénaquiſes. Les Anglois, qui avoient encore plus à cœur d'avoir ces Sauvages pour Sujets, que les Iroquois, s'imaginerent qu'ils ne trouveroient plus ſur cela aucune difficulté après le Traité d'Utrecht, parce qu'ils croyoient y avoir pris de bonnes meſures pour acquerir la Souveraineté de leur Pays. L'article XII. de ce Traité porte que le Roy Très-Chrétien céde à la Reine d'Angleterre à perpétuité *l'Acadie, ou Nouvelle Ecoſſe, en entier, conformément à ſes anciennes limites, comme auſſi la Ville de* PORT ROYAL, *maintenant appellée* ANNAPOLIS ROYALE, *& généralement tout ce qui dépend deſdites Terres & Iſles de ce Pays-là.*

Un Miniſtre Anglois entreprend de ſéduire ces Peuples.

Ceux, qui commandoient pour Sa Majeſté Britannique dans la Nouvelle Angleterre & dans l'Acadie, n'eurent rien de plus preſſé, dès qu'ils eurent reçu le Traité, que d'en faire

part aux Abénaquis ; mais ils crurent devoir prendre de grandes meſures avec des Peuples, dont ils ſçavoient bien que leur Nation n'étoit pas aimée, & dont ils avoient trop ſouvent éprouvé la valeur, pour être tentés de la vouloir réduire par la force. Ils ne jugerent pas même à propos de commencer par leur déclarer qu'ils les regardoient comme Sujets de la Couronne d'Angleterre, perſuadés que dans la diſpoſition, où ils étoient, une telle propoſition ne feroit que les aliéner davantage. 1713-22.

Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre crut donc qu'il falloit avant toutes choſes les détacher de leurs Miſſionnaires, & les accoûtumer inſenſiblement à vivre avec les Anglois. Dans ce deſſein il envoya à l'entrée du Kinibequi le plus habile des Miniſtres de Baſton, pour y tenir une Ecole ; & comme il ſçavoit que ces Peuples ſont infiniment ſenſibles aux amitiés, qu'on fait à leurs Enfans, il donna ordre à cet Inſtructeur de nourrir ſes petits Diſciples aux frais du Gouvernement, & il lui aſſigna pour cet effet une penſion, qui devoit croître à proportion du nombre de ceux, qu'il engageroit à venir à ſon Ecole.

Ce qui ſe paſſe entre ce Miniſtre & le P. Rasle.

Le Miniſtre n'oublia rien pour ſéconder les vûës de ſon Général ; il alloit chercher les Enfans dans leur Village, il les careſſoit, il leur faiſoit des préſens ; enfin il ſe donna pendant deux mois bien des mouvemens, ſans néanmoins en pouvoir gagner un ſeul. Il ne ſe rebuta pourtant point ; il s'adreſſa aux Peres de ces Enfans, il leur fit diverſes queſtions touchant leur croyance, & ſur les réponſes, qu'ils lui firent, il tourna en riſée les Sacremens, le Purgatoire, l'invocation des Saints, & toutes les pratiques de pieté, qui ſont en uſage parmi les Catholiques.

Le P. Sebaſtien Rasle, qui depuis un grand nombre d'années gouvernoit cette Chrétienté naiſſante, crut devoir s'oppoſer à ces premieres ſémences de ſéduction. Il écrivit une Lettre fort polie au Miniſtre, & lui marqua entr'autres choſes que ſes Néophytes ſçavoient croire les vérités, que l'Egliſe Catholique enſeigne ; mais qu'ils ne ſçavoient pas en diſputer ; qu'en leur propoſant des difficultés, auſquelles il pouvoit bien croire qu'ils n'étoient pas en état de répondre, ſon deſſein étoit apparemment qu'ils les communiquaſſent à leur Miſſionnaire ; qu'il ſaiſiſſoit avec plaiſir cette occaſion

1713-22. de conferer avec un habile Homme ; qu'il lui laiſſoit le choix de le faire, ou de vive voix, ou par écrit, & qu'en attendant il lui envoyoit un Mémoire, qu'il le prioit de lire avec attention.

Dans ce Mémoire, qui étoit aſſez long, le Miſſionnaire prouvoit par l'Ecriture, par la Tradition, & par des raiſonnemens Théologiques, les Dogmes, que le Miniſtre avoit attaqués par de fades plaiſanteries; il ajoûtoit en finiſſant ſa Lettre, que, s'il n'étoit pas content de ſes preuves, il attendoit de lui une refutation préciſe, & appuyée ſur des principes certains, & non pas ſur des raiſonnemens vagues, encore moins ſur des réflexions malignes & des ſatyres indécentes, qui ne convenoient, ni à leur profeſſion, ni à l'importance des matieres, dont il étoit queſtion entr'eux.

Le Premier quitte la partie. Deux jours après que le Miniſtre eut reçu cette Lettre, il partit pour retourner à Baſton, d'où il envoya au Pere Raſle une courte réponſe ; mais ſi obſcure, & dans un Latin ſi peu intelligible, que le Miſſionnaire après l'avoir luë pluſieurs fois, n'y put rien comprendre, ſinon que le Miniſtre ſe plaignoit qu'il l'attaquoit ſans raiſon ; que le ſeul zéle du ſalut des Ames l'avoit porté à enſeigner le chemin du Ciel aux Sauvages ; & que les preuves, qu'il lui oppoſoit, étoient ridicules & puériles.

Le P. Raſle lui repliqua ſur le champ par une Lettre, qu'il lui fit porter à Baſton, & dont il ne reçut la réponſe qu'au bout de deux ans : le Miniſtre, ſans entrer en matiere, lui mandoit qu'il avoit l'eſprit chagrin & critique, & que c'étoit la marque d'un tempéramment enclin à la colere : ainſi ſe termina la diſpute ; le Miſſionnaire fut charmé d'avoir à ſi peu de frais écarté le Prédicant, & fait avorter le projet, que cet Homme avoit formé de ſéduire ſon Troupeau. Cette premiere tentative ayant eu ſi peu de ſuccès, le Gouvernement de Baſton eut recours à un autre artifice, qui ne réuſſit pas mieux.

Pluſieurs Anglois s'établiſſent ſur les bords du Kinibequi. Un Anglois demanda aux Abénaquis la permiſſion de bâtir ſur les bords de leur Riviere une eſpéce de Magaſin, pour y faire la traite avec eux, promettant de vendre ſes marchandiſes à beaucoup meilleur marché, qu'ils ne les achetoient à Baſton même. Les Sauvages, qui trouvoient un grand avantage dans cette propoſition, y conſentirent. Un autre Anglois demanda peu de tems après la même permiſſion, offrant des conditions

ditions encore plus avantageuſes, que n'avoit fait le Premier, & elle fut auſſi accordée. Cette facilité des Sauvages enhardit les Anglois ; ils s'établirent en aſſez grand nombre le long de la Riviere, ſans ſe mettre en peine d'en avoir l'agrément des Naturels du Pays ; ils y éleverent des Maiſons, & ils y bâtirent même des Forts, dont quelques-uns étoient de pierre. 1713-22.

Les Abénaquis ne parurent pas s'en formaliſer, ils ne s'apercevoient point du piége, qu'on leur tendoit, & ils ne faiſoient attention, qu'à la commodité de trouver chez leurs nouveaux Hôtes tout ce qu'ils pouvoient deſirer : mais à la fin ſe voyant comme environnnés d'Habitations Angloiſes, ils ouvrirent les yeux, & entrerent en défiance. Ils demanderent aux Anglois de quel droit ils s'établiſſoient ainſi ſur leurs Terres, & y conſtruiſoient des Forts ? On leur répondit que le Roy de France avoit cedé leur Pays à la Couronne d'Angleterre, & on ne peut juger de l'effet, que fit cette réponſe ſur leur eſprit, que quand on ſçait juſqu'à quel point ces Peuples ſont jaloux de leur liberté & de leur indépendance.

Les Abénaquis proteſtent de leur indépendance.

Ils ne répliquerent rien aux Anglois, mais ils envoyerent ſur le champ des Députés au Marquis de Vaudreüil pour ſçavoir de lui s'il étoit vrai que le Roy de France eût diſpoſé en faveur de la Reine d'Angleterre d'un Pays, dont ils prétendoient bien être les ſeuls Maîtres. La réponſe du Géneral fut que le Traité d'Utrecht ne faiſoit aucune mention de leur Pays, & ils furent contens. Quelque tems auparavant le Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre avoit aſſemblé leurs Chefs, pour leur faire part de la nouvelle de la paix concluë entre les François & les Anglois, & les ayant exhortés à vivre en bonne intelligence avec lui, & à oublier tout le paſſé, il ajoûta que le Roy de France avoit donné à la Reine d'Angleterre Plaiſance & le Port Royal, avec toutes les Terres adjacentes. Un Chef lui répondit que le Roy de France pouvoit diſpoſer de ce qui lui appartenoit ; mais que pour lui il avoit ſa Terre, où Dieu l'avoit placé, & que tant qu'il reſteroit un Enfant de ſa Nation, il combattroit pour la conſerver. Le Géneral Anglois n'inſiſta point, & congedia les Sauvages, après les avoir bien régalés.

Ils ſont trahis par les Anglois.

Cette maniere d'agir les raſſûra, & ils ne ſongerent plus à inquietter les Anglois, qui étoient aux environs du Kinibe-

1713-22. qui : ils s'accoûtumerent même inſenſiblement à traiter avec eux ; mais un jour qu'ils étoient entrés au nombre de vint dans une Habitation Angloiſe, ils s'y virent tout-à-coup inveſtis par deux-cent Hommes armés. *Nous ſommes morts*, s'écria auſſi-tôt l'un d'eux, *mais vendons cher notre vie.* Ils ſe préparoient en effet à ſe jetter ſur cette Troupe, lorſque les Anglois, qui connoiſſoient de quoi ſont capables ces Sauvages, quand ils ſont pouſſés à bout, leur proteſterent qu'on n'avoit formé aucun deſſein contr'eux, qu'on venoit ſeulement les inviter à envoyer quelques-uns des leurs à Baſton, pour y conferer avec le Gouverneur Géneral des moyens d'affermir la paix & la bonne intelligence entre les deux Nations.

Les Sauvages ſont d'une facilité à croire ce qu'on leur dit, que les plus fâcheuſes expériences n'ont jamais pû guerir : ceux-ci nommerent ſur le champ quatre Députés, qui ſe rendirent à Baſton, où ils furent fort étonnés de ſe voir arrêtés Priſonniers en arrivant. On n'eut pas plûtôt appris cette nouvelle dans leurs Villages, qu'on envoya demander la raiſon d'un procédé ſi étrange.

On leur répondit qu'on ne retenoit point leurs Députés comme Priſonniers, mais en qualité d'Otages, & qu'ils ſeroient relâchés, ſi-tôt que la Nation auroit dédommagé les Anglois de quelques beſtiaux, que des Sauvages avoient tués dans leurs Habitations, & dont la perte montoit à la valeur de deux-cent livres de Caſtor. Les Abénaquis ne convenoient nullement du fait, toutefois ils ne voulurent pas qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs Freres pour ſi peu de choſes, & ils payerent les deux-cent livres de Caſtor.

Ils n'en furent pourtant pas plus avancés ; on ne délivra point les Priſonniers, & on prétexta diverſes raiſons pour les retenir : à la fin cependant le Gouverneur Général craignit que cette détention ne lui attirât quelque affaire fâcheuſe, & fit propoſer aux Abénaquis une Conférence, pour terminer tous les différents à l'amiable. Elle fut acceptée ; on convint du lieu & du jour, les Sauvages s'y rendirent avec le Pere Raſle ; & le Pere de la Chaſſe, Supérieur Général des Miſſions qui faiſoit ſa viſite dans ces Quartiers-là, où il avoit été lontems Miſſionnaire, y voulut auſſi aſſiſter ; mais le Général Anglois ne parut point.

Les Sauvages en furent outrés, & ſe ſeroient portés à quelque extrêmité, ſi on ne les avoit retenus. Le parti, qu'ils prirent, fut d'écrire au Gouverneur; le P. de la Chaſſe fit la Lettre, & elle portoit: 1°. Que les Abénaquis ne pouvoient comprendre pourquoi on retenoit leurs Députés dans les fers, après la parole, qu'on avoit donnée de les délivrer, dès que les deux-cent livres de Caſtor auroient été payées. 2°. Qu'ils n'étoient pas moins ſurpris de voir qu'on diſpoſât de leur Pays, & qu'on s'y établît ſans leur agrément. 3°. Que tous les Anglois euſſent à en ſortir au plûtôt, & à élargir les Priſonniers, qu'ils retenoient contre le Droit des Gens: 4°. Que ſi dans deux mois on n'avoit point de réponſe à cette Lettre, ou ſi elle ne produiſoit pas l'effet, qu'on en attendoit, la Nation ſçauroit bien ſe faire juſtice.

1713-22. Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Ce fut au mois de Juillet de l'année 1721. que cettte Lettre fut portée à Baſton par quelques Anglois, qui étoient venus pour tenir la place du Gouverneur Général à la Conference, dont nous venons de parler. Comme les deux mois s'écoulerent, ſans qu'on entendît parler de rien, les Abénaquis ſe diſpoſerent à exécuter leurs menaces, & à uſer de repréſailles. Il n'y en eut jamais de plus juſtes; cependant le Marquis de Vaudreüil crut devoir s'oppoſer aux voyes de fait, & il eut beſoin de tout ſon crédit pour les empêcher: mais ce ne fut pas pour lontems. Les Anglois mirent la patience des Abénaquis à bout par deux Entrepriſes, que rien ne pouvoit excuſer.

La premiere fut l'enlevement du Baron de S. Caſtin. J'ai dit que le Pere de ce Gentilhomme avoit épouſé une Abénaquiſe, ainſi le jeune Baron appartenoit par ſa Mere à cette Nation. Il avoit toujours vécu avec ſes Parens maternels, les ſeuls, qu'il connût; & il commandoit pour le Roy dans leur Pays depuis la perte de l'Acadie. Outre cela il avoit ſuccedé à ſon Pere dans le Commandement général, que tous ces Peuples avoient déferé à celui-ci, lorſqu'il s'étoit allié avec eux; & en cette qualité il étoit venu pour ſe trouver à la Conférence propoſée par le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Les Anglois enlevent le Baron de Saint Caſtin.

Les Anglois lui en firent un crime; ils dépêcherent un Bâtiment vers le lieu de ſa réſidence, qui étoit ſur le bord de la Mer; & le Capitaine ayant eu la précaution de ne faire paroî-

1713-22. tre ſur ſon Pont que deux ou trois Hommes, l'envoya inviter, dès qu'il eut mouillé l'Ancre, à venir s'y rafraîchir. Le Baron, qui n'avoit aucun ſujet de ſe défier de cet Officier, qu'il connoiſſoit particulierement, ſe rendit ſeul auprès de lui, & dès qu'il y fut, le Capitaine appareilla & le conduiſit à Baſton, au mois de Decembre de l'année 1721. Là on le tint ſur la ſellette, & on l'interrogea comme un Criminel. On lui demanda entr'autres choſes pourquoi, & en quelle qualité il étoit allé au lieu marqué pour la conference entre le Gouverneur Général & les Abénaquis; s'il n'y avoit pas été député par le Marquis de Vaudreuil, & ce que ſignifioit l'habit d'Ordonnance, qu'il portoit.

Il répondit qu'il étoit Abénaquis par ſa Mere, qu'il avoit paſſé toute ſa vie avec ces Sauvages, qui l'avoient établi Chef & Commandant Général de leur Nation; & qu'en cette qualité, il n'avoit pas cru pouvoir ſe diſpenſer de ſe trouver à une Aſſemblée, où l'on devoit traiter des intérêts de ſes Freres: qu'il n'en avoit reçu aucun ordre du Gouverneur Général de la Nouvelle France, & que l'habit, dont il étoit revêtu, n'étoit point un habit d'Ordonnance, mais un habit convenable à ſa naiſſance & à ſon rang, ayant l'honneur d'être Officier dans les Troupes du Roy Très-Chrétien, ſon Souverain.

Il eſt relâché. Cependant M. de Vaudreuil ayant appris la détention de ce Commandant, écrivit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour s'en plaindre, & pour reclamer le Baron: il n'en reçut point de réponſe, mais au bout de cinq mois le Priſonnier fut remis en liberté. Il repaſſa peu de tems après en France, & alla recueillir la ſucceſſion de ſon Pere en Bearn, d'où il n'eſt point ſorti depuis.

Les Anglois veulent enlever le P. Raſle, & le manquent. La ſeconde Entrepriſe des Anglois, & qui acheva d'irriter contr'eux les Abénaquis, regardoit le P. Raſle, & fut pouſſée beaucoup plus loin. On étoit perſuadé à Baſton que ce Miſſionnaire ſeroit toujours un obſtacle invincible au deſſein, qu'on y avoit formé de s'emparer peu à peu de tout le Pays, qui ſépare la Nouvelle Angleterre de l'Acadie, parce qu'en maintenant avec ſoin les Néophites dans leur attachement à la Foy Catholique, il reſſerroit de plus en plus les liens, qui les uniſſoient aux François. Après pluſieurs tentatives, d'abord pour engager ces Sauvages par les offres & les promeſſes

les plus ſéduiſantes à le livrer aux Anglois, ou du moins à le renvoyer à Quebec, & à prendre en ſa place un de leurs Miniſtres; enſuite pour le ſurpendre & pour l'enlever, les Anglois réſolus de s'en défaire, quoiqu'il leur en dût coûter, mirent ſa tête à prix, & promirent mille livres ſterling à celui, qui la leur porteroit. 1713-22.

Tout cela ayant été inutile, ils crurent enfin avoir trouvé une occaſion de ſe ſaiſir de ſa Perſonne vers la fin de Janvier 1722. Ils apprirent qu'il étoit reſté au Village de *Narantſoak* avec un petit nombre de Vieillards & d'Infirmes, tandis que les autres étoient à la Chaſſe; & ils y envoyerent un Détachement de deux-cent Hommes. Par bonheur deux jeunes Gens, qui chaſſoient ſur le bord de la Mer, les aperçurent qui entroient dans la Riviere du Kinibequi; ils ſe douterent de leur deſſein, & coururent par les Terres avertir le P. Raſle d'être ſur ſes gardes, & les Vieillards de ſe refugier dans les Bois.

Le Miſſionnaire crut devoir commencer par conſommer les Hoſties conſacrées, qui étoient dans ſa Chapelle, & mettre en lieu de ſûreté les Vaſes ſacrés & les Ornemens de l'Autel, après quoi il alla rejoindre ſes Sauvages, à qui il avoit fait prendre les devants dans la Forêt. Les Anglois arriverent le ſoir même au Village, & n'y ayant pas trouvé celui qu'ils cherchoient, ils le ſuivirent le lendemain dans ſa retraite. Ils n'en étoient plus qu'à une portée de Fuſil, lorſqu'on les aperçut, & le Pere étoit tout habillé pour dire la Meſſe, ſi on en croit quelque Relation.

Tout ce qu'il put faire, fut de pénétrer plus avant dans le Bois; mais comme il n'avoit pas eu le loiſir de prendre ſes raquettes, & qu'il ne marchoit pas aiſément, parce qu'il avoit eu quelques années auparavant une jambe & une cuiſſe caſſées; il ne put faire autre choſe que de ſe cacher derriere un Arbre. Les Anglois parcoururent divers ſentiers frayés par les Sauvages, & n'étoient plus qu'à huit pas de l'Arbre, qui couvroit leur proye, lorſque, comme s'ils euſſent été repouſſés par une main inviſible, ils s'arrêterent, & reprirent la route du Village, où ils pillerent l'Egliſe & la Maiſon du Miſſionnaire. Ils le laiſſerent ainſi ſans proviſions, & il ſouffrit beaucoup de la diſette de toutes choſes, juſqu'à ce que les Jeſuites de Quebec ayant été informés de l'extrêmité, où il étoit réduit, euſſent eu le loiſir de fournir à tous ſes beſoins.

1713-22.

Les Abénaquis leur déclarent la guerre.

Ces inſultes réiterées firent juger aux Sauvages qu'il n'y avoit plus d'accommodement à eſperer avec les Anglois, & qu'il étoit tems de chercher la paix dans une bonne guerre. Dès qu'ils furent de retour de la Chaſſe, & qu'ils eurent enſemencé leurs Terres, ils prirent la réſolution de détruire les Habitations Angloiſes du Kinibequi, & d'éloigner de leurs Villages un Peuple inquiet, qui en vouloit ouvertement à leur liberté. Ils députerent à tous leurs Freres, & à leurs Alliés, pour les engager à leur prêter la main dans la néceſſité, où ils étoient d'une juſte défenſe; & ces Députations eurent tout le ſuccès, qu'ils en avoient eſperé. On chanta la guerre chez les Hurons de Lorette, & dans toutes les Bourgades Abénaquiſes, & le rendez-vous des Guerriers fut marqué à Narantſoak.

Ils la font avec ſuccès.

Il en étoit déja parti un Détachement, qui avoit deſcendu la Riviere juſqu'à la Mer, & qui y ayant rencontré trois ou quatre petits Bâtimens des Ennemis, les enleva; remonta enſuite la Riviere, pillant & brûlant toutes les Habitations Angloiſes, mais ſans faire aucune violence aux Habitans; il leur laiſſa même la liberté de ſe retirer où ils voudroient, à la réſerve de cinq, qui furent gardés comme Otages, pour répondre des Députés Abénaquis, qu'on retenoit toujours Priſonniers à Baſton. Quelque tems après un Parti Anglois ayant ſurpris ſeize Sauvages, dans une Iſle, où ils s'étoient endormis, firent ſur eux une décharge, dont il y en eut cinq de tués, & autant de bleſſés.

Le P. Raſle refuſe de ſe retirer à Quebec.

La guerre étant ainſi allumée entre les deux Nations, les Habitans de Narantſoak preſſerent le P. Raſle de ſe retirer pour quelque tems à Quebec, lui repréſentant que le moins, qui pourroit lui arriver, s'il tomboit entre les mains des Anglois, ce ſeroit de languir le reſte de ſes jours dans une dure captivité: Il leur répondit qu'il ne craignoit point les menaces de ceux, qui ne le haïſſoient qu'à cauſe de ſon zele pour le ſalut de ſon Troupeau, & ajoûta ces paroles de l'Apôtre: (Act. 20. 24.) *Je n'eſtime point ma vie plus précieuſe que moi-même, pourvû que j'acheve ma courſe, & que j'accompliſſe le Miniſtere de la parole, qui m'a été confié par le Seigneur Jeſus.*

Il eſt tué par les Anglois.

Ce que les Sauvages avoient prévû, arriva: les Anglois ne paroiſſoient faire la guerre, que pour ſe délivrer d'un Homme, à qui ſeul ils attribuoient l'oppoſition, que témoi-

gnoient les Abénaquis de ſe ſoumettre à eux ; enfin déſeſpe- 1713-24.
rant de s'en rendre Maîtres par la ſurpriſe, ils réſolurent d'y employer la force. Le vint-troiſiéme d'Août 1724. onze-cent Hommes, partie Anglois, & partie Sauvages, marcherent à Narantſoak. Les Broſſailles épaiſſes, dont ce Village étoit environné, & le peu de précaution des Habitans pour ſe garantir contre une attaque imprévuë, furent cauſe qu'on ne les aperçut, qu'au moment qu'ils firent une décharge générale de leurs Fuſils, dont toutes les Cabannes furent criblées.

Il n'y avoit alors que cinquante Guerriers dans le Bourg. Ils prirent les armes, & coururent tumultuairement, non pas pour défendre la Place contre un Ennemi, qui étoit déja dedans, mais pour favoriſer la fuite des Femmes, des Vieillards & des Enfans, & leur donner le tems de gagner le côté de la Riviere, qui n'étoit pas encore occupé par les Anglois. Le P. Raſle averti par les clameurs & le tumulte du danger, où ſe trouvoient ſes Néophytes, alla ſans crainte ſe préſenter aux Aſſaillans, dans l'eſperance d'attirer ſur lui ſeul toute leur attention, & par-là de procurer le ſalut de ſon Troupeau au peril de ſa vie. Son eſperance ne fut pas vaine, à peine eut-il paru, que les Anglois jetterent un grand cri, qui fut ſuivi d'une grêle de Mouſquetades, dont il tomba mort auprès d'une Croix, qu'il avoit plantée au milieu du Village : ſept Sauvages, qui l'accompagnoient, & qui avoient voulu lui faire un rempart de leurs corps, furent tués à ſes côtés.

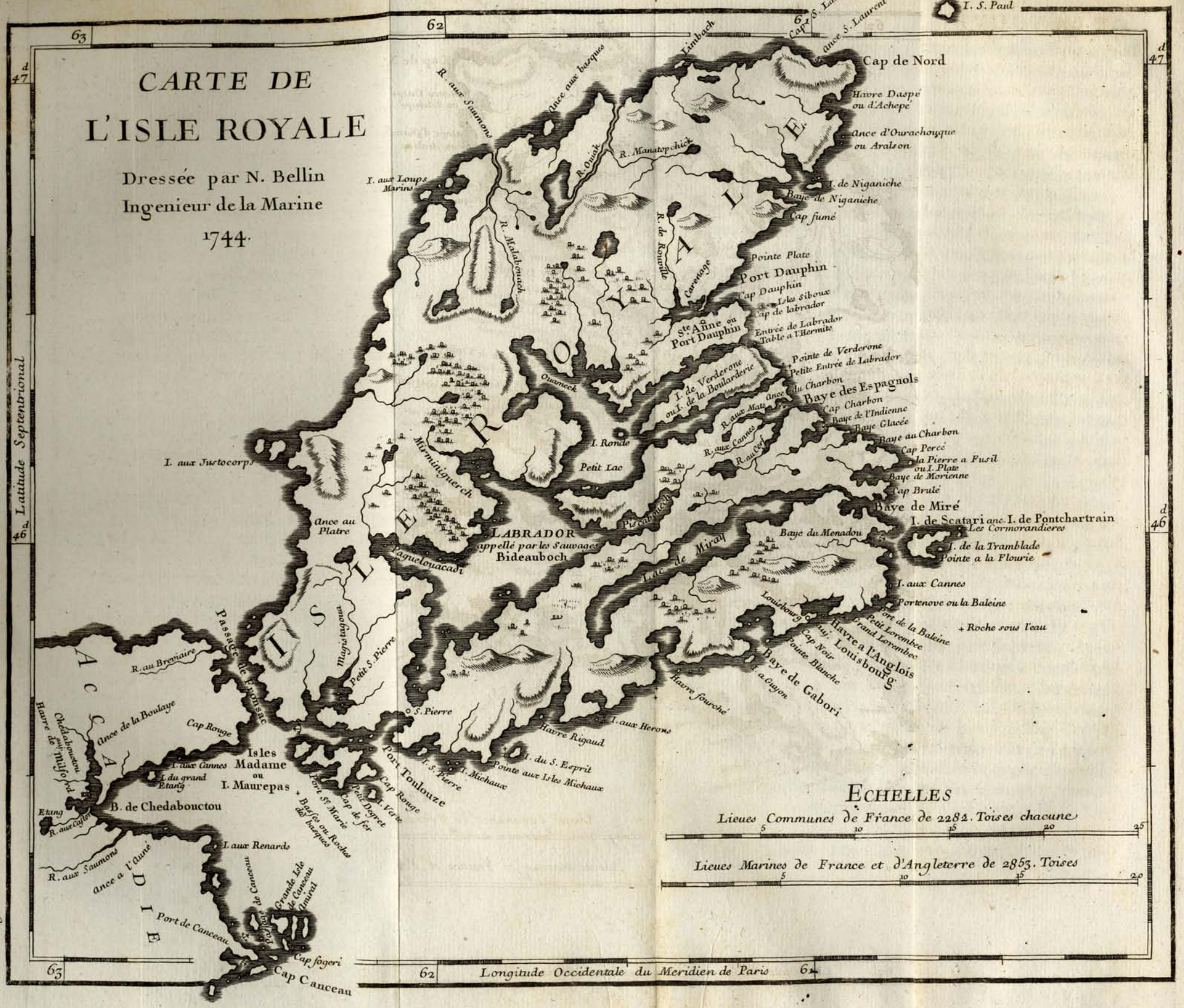
Ainſi mourut ce charitable Paſteur, en donnant ſa vie pour ſes Ouailles, après trente-ſept ans d'un pénible Apoſtolat. Sa mort conſterna les Sauvages, qui prirent auſſi-tôt la fuite & traverſerent la Riviere, les uns à la nâge, & les autres à gué ; mais toujours pourſuivis par les Ennemis, juſqu'à ce qu'ils fuſſent entrés dans la profondeur des Bois, où ils ſe raſſemblerent au nombre de cent-cinquante. Quoiqu'on eût tiré ſur eux plus de deux mille coups de Fuſils, il n'y en eut que trente de tués, & quatorze de bleſſés.

Les Anglois ne voyant plus nulle part de réſiſtance, s'attacherent à piller & à brûler les Cabannes : ils n'épargnerent pas l'Egliſe, mais ils n'y mirent le feu, qu'après avoir indignement profané les Vaſes ſacrés, & le Corps adorable de Jesus-Christ. Ils ſe retirerent enſuite avec une précipitation, qui tenoit de la fuite, & comme s'ils avoient été frappés

1713-24. d'une terreur panique. Les Sauvages rentrerent auſſi-tôt dans leurs Villages ; & leur premier ſoin, tandis que les Femmes cherchoient des herbes & des plantes propres à guerir les bleſſés, fut de pleurer ſur le corps de leur S. Miſſionnaire.

Ils le trouverent percé de mille coups, la chevelure enlevée, le crâne briſé à coups de haches, la bouche & les yeux remplis de boüe, les os des jambes fracaſſés, & tous les membres mutilés de cent manieres differentes. Voilà de quelle maniere fut traité un Prêtre dans ſa Miſſion au pied d'une Croix, par ces mêmes Hommes, qui exageroient ſi fort en toute occaſion les inhumanités prétenduës de nos Sauvages, qu'on n'a jamais vû s'acharner ainſi ſur les cadavres de leurs Ennemis. Après que ſes Néophytes eurent levé & baiſé pluſieurs fois les précieux reſtes d'un Pere tendrement, & ſi juſtement chéri, ils l'inhumerent à l'endroit même, où la veille il avoit célebré les SS. Myſteres, c'eſt-à-dire, à la place, où étoit l'Autel, avant que l'Egliſe fût brûlée.

Son éloge. Le P. Raſle étoit d'une bonne Famille de Franche-Comté, & mourut dans ſa ſoixante & ſeptiéme année : Il étoit d'un temperamment robuſte, mais les jeûnes & les fatigues continuels l'avoient fort affoibli, ſurtout depuis l'accident, qui lui étoit ſurvenu dix-neuf ans auparavant. J'ai ſouvent admiré ſa patience dans cette longue & fâcheuſe maladie, & nous ne pouvions comprendre comment il avoit pu ſouffrir une ſi cruelle operation, ſans jetter ſeulement un cri. Il ſçavoit preſque toutes les Langues, qu'on parle dans ce vaſte Continent, & il avoit travaillé au ſalut de preſque toutes les Nations, qui l'habitent. Trois ans avant ſa mort ſon Supérieur lui ayant repréſenté qu'il étoit tems de prendre des meſures pour ſe ſouſtraire à la fureur des Anglois, qui avoient juré ſa perte, il répondit que ſes meſures étoient priſes. „ Dieu m'a confié ce „ Troupeau, je ſuivrai ſon ſort, trop heureux de m'immoler „ pour lui. “ Il répetoit ſouvent la même choſe à ſes Néophytes. „ Nous n'avons que trop éprouvé, diſoient ces fervens Chré„ tiens après ſa mort, que ce cher Pere nous parloit de l'abon„ dance du cœur ; nous l'avons vû affronter la mort d'un air „ tranquille, & s'oppoſer ſeul à la rage des Ennemis, pour „ nous donner le tems de mettre nos vies en ſûreté. “ Il ne fut guéres moins regretté dans la Colonie, que parmi ſes Sauvages, mais on y ſongea beaucoup plus à exalter ſon bonheur,


CARTE DE
L'ISLE ROYALE
Dressée par N. Bellin
Ingenieur de la Marine
1744
Cap de Nord
Havre Daspé ou d'Achepe
Ance d'Ourachouque ou Aralson
I. de Niganiche
Baye de Niganiche
Cap fumé
Pointe Plate
Port Dauphin
Cap Dauphin
Isles Siboux
Cap de labrador
Entrée de Labrador
Table a l'Hermite
Ste. Anne ou Port Dauphin
Pointe de Verderone
Petite Entrée de Labrador
I. de Verderone ou I. de la Boularderie
Baye des Espagnols
Cap Charbon
Baye de l'Indienne
Baye Glacée
Baye au Charbon
Cap Percé
la Pierre a Fusil ou I. Plate
Baye de Morienne
Cap Brulé
Baye de Miré
I. de Scatari anc. I. de Pontchartrain
Les Cormorandieres
I. de la Tramblade
Pointe a la Flourie
I. aux Cannes
Portenove ou la Baleine
Roche sous l'eau
Louisbourg
Port de la Baleine
Petit Lorembec
Grand Lorembec
Havre a l'Anglois
Cap Noir
Pointe Blanche
Baye de Gabori
Anse a Cuyon
Havre fourché
I. aux Herons
Havre Rigaud
I. du S. Esprit
Pointe aux Isles Michaux
I. Michaux
I. S. Pierre
Port Toulouze
Cap Rouge
Cap Verd
Petit Degrat
Cap de fer
Port ste. Marie
Basses ou Roches des basques
S. Pierre
Petit S. Pierre
Passage de Fronsac
R. au Breviaire
Ance de la Boulaye
Cap Rouge
Isles Madame ou I. Maurepas
I. aux Cannes
I. du grand Etang
B. de Chedabouctou
Etang
R. aux Loups
I. aux Renards
R. aux Saumons
Ance a l'Aune
Port de Canceau
Grande Isle de Canceau
Petite Isle de Canceau
Cap Canceau
Cap fogeri
Ance aux basques
R. aux Saumons
R. Onjack
R. Manatoppchick
I. aux Loups Marins
R. Malabouack
R. de Romaine
Carentage
Ouameck
I. Ronde
Petit Lac
Mirminiguerch
I. aux Juetocorps
Ance au Platre
LABRADOR
appellé par les Sauvages
Bideauboch
Tagueloyacadi
Majagagoma
Pirombuck
Lac de Miray
Baye du Menadou
R. aux Mats
R. aux Cannes
R. au Cap
Limbach
Cap S. Laurent
Ance S. Laurent
I. S. Paul
Chedabouctou
Havre de Miſsiford
ACADIE
ISLE ROYALE
Latitude Septentrional
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
ECHELLES
Lieues Communes de France de 2282. Toises chacune
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 2853. Toises

heur, qu'à faire des Prieres pour le repos de ſon ame. Le Pere de la Chaſſe ayant demandé pour lui à M. l'Abbé de Belmont, Supérieur du Séminaire de Montreal, les ſuffrages de l'Egliſe, en vertu de la communication de Prieres, qui eſt entre ces Meſſieurs & les Jéſuites, ce reſpectable Vieillard ne lui répondit que par ces paroles de S. Auguſtin : c'eſt faire injure à un Martyr, que de prier pour lui. 1713-24.

La guerre continua encore quelque tems entre les Sauvages & les Anglois, & toujours au déſavantage de ceux-ci, qui ne gagnerent par leurs hoſtilités, que de rendre invincible l'averſion, que ceux-là avoient toujours euë pour eux ; & qui ont enfin pris par force le parti de les laiſſer tranquilles. La France n'étoit point entrée dans ce démêlé, pour ne point donner le moindre prétexte de rompre la bonne intelligence, qu'il avoit tant coûté de rétablir entre les deux Couronnes : on ceſſa même de négocier dans les deux Cours le Reglement des limites, quoique dès l'année 1719. il y eût des Commiſſaires nommés pour cela de part & d'autre. Il y a tout lieu de croire, que les Anglois, qui maſſacrerent le P. Raſle, furent déſavoués, puiſqu'on n'en a fait aucune pourſuite de notre part : d'ailleurs ce n'eſt pas aux Hommes à venger le ſang des Martyrs. Les Anglois ſont obligés de laiſſer les Sauvages en repos.

Cependant par la ceſſion de l'Acadie & de Plaiſance aux Anglois, il ne reſtoit plus à la France d'autre endroit pour faire la Pêche des Moruës, ou du moins pour faire ſécher ce Poiſſon, que l'Iſle du Cap Breton, qui n'eſt plus connuë aujourd'hui, que ſous le nom d'*Iſle Royale*. Cette Iſle eſt ſituée entre les quarante-cinq & les quarante-ſept dégrés de Latitude-Nord, & elle forme avec l'Iſle de Terre-Neuve, dont elle n'eſt éloignée que de quinze à ſeize lieuës, l'entrée du Golphe de S. Laurent. Le Détroit, qui la ſépare de l'Acadie, n'a guéres que cinq lieuës communes de France de long, ſur une de large, & ſe nomme le *Paſſage de Fronſac*. Sa longueur du Nord-Eſt au Sud-Oueſt-Eſt, n'eſt pas tout-à fait de cinquante lieuës, & ſa plus grande largeur de l'Orient à l'Occident n'en a pas plus de trente-trois. Sa figure eſt fort irréguliere, & elle eſt tellement coupée par des Lacs & des Rivieres, que les deux parties principales ne tiennent enſemble, que par un Iſthme d'environ huit-cent pas de large, lequel ſépare le fond du *Port Toulouſe* de pluſieurs Lacs, qu'on appelle *Labrador*. Deſcription de l'Iſle du Cap Breton.

1713. Ces Lacs ſe déchargent dans la Mer à l'Orient par deux Canaux de largeur inégale, formés par l'Iſle de *Verderonne*, ou de *la Boularderie*, qui a ſept à huit lieuës de long.

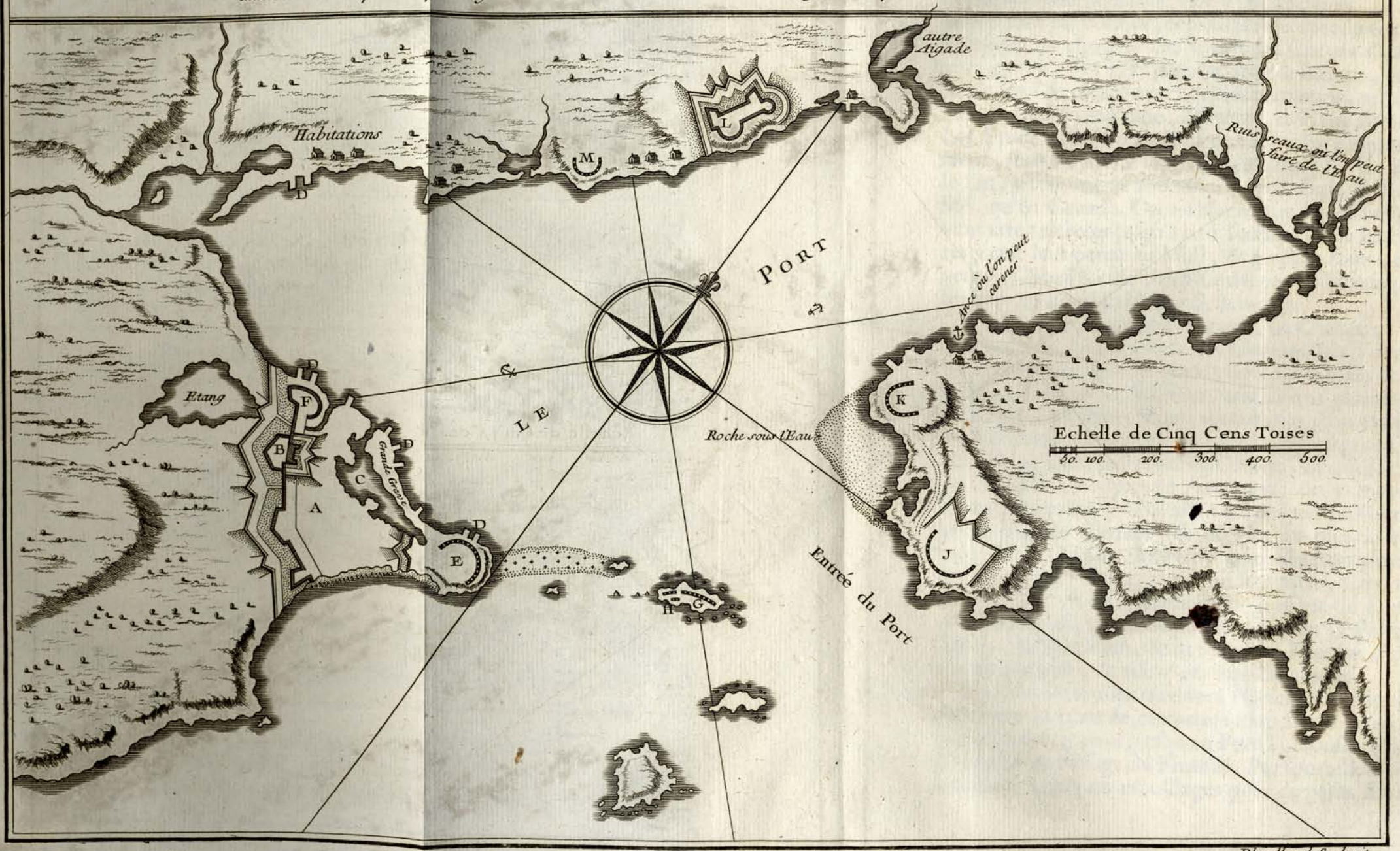
Son climat, & nature du Pays. Le climat de cette Iſle eſt à peu près le même, que celui de Quebec; & quoique les brouillards y ſoient plus fréquens, on ne ſe plaint point que l'air y ſoit mal ſain. Toutes les Terres n'y ſont pas bonnes, cependant elles produiſent des Arbres de toutes les eſpeces. On y voit des Chênes d'une grandeur prodigieuſe, des Pins propres pour la mâture, & toutes ſortes de Bois de charpente. Les plus communs, outre le Chêne, ſont le Cedre, le Frêne, l'Erable, le Plane & le Tremble. Les Fruits, & ſurtout les Pommes, les Légumes, le Froment, tous les autres Grains néceſſaires à la vie, le Chanvre, le Lin, y ſont moins abondans, mais d'une auſſi bonne qualité, qu'en Canada. On a obſervé que les Montagnes y peuvent être cultivées juſqu'à leur ſommet, que les bonnes Terres y ont leur pente au Midi, & qu'elles ſont à couvert des vents de Nord, & de Nord-Oueſt par les Montagnes, qui les bordent du côté du Fleuve S. Laurent.

Ses richeſſes. Tous les Animaux domeſtiques, les Chevaux, les Bœufs, les Cochons, les Moutons, les Chevres & la Volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre. La Chaſſe & la Pêche y peuvent nourrir les Habitans une bonne partie de l'année. Cette Iſle a pluſieurs Mines abondantes d'un excellent Charbon de Terre, & ces Mines ſont en Montagnes; par conſequent il ne faut, pour tirer le Carbon, ni creuſer, ni détourner les eaux, comme en Auvergne: on y trouve auſſi du Plâtre. On prétend qu'il n'y a nul endroit au Monde, où l'on pêche plus de Moruës, & où l'on ait plus de commodités pour la faire ſécher. Autrefois cette Iſle étoit pleine de Bêtes fauves; elles y ſont aujourd'hui fort rares, ſurtout les Elans. Les Perdrix y ſont preſque de la groſſeur du Faiſan, & lui reſſemblent aſſez pour le plumage: enfin la Pêche du Loup Marin, du Marſouin, & des Vaches Marines s'y peut faire commodément, & elle y eſt très-abondante.

Ses Ports. Tous ſes Ports ſont ouverts à l'Orient en tournant juſqu'au Sud dans l'eſpace de cinquante-cinq lieuës, en commençant par le Port Dauphin, juſqu'au Port Toulouſe, qui eſt preſque à l'entrée du Paſſage de Fronſac. Par tout ailleurs on a peine à trouver quelques mouillages pour de petits Bâtimens dans

PLAN DU PORT ET VILLE DE LOUISBOURG dans l'Isle Royale. P.N.B. Ing. de la M. 1744.

A. Ville de Louisbourg.
B. Cazernes.
C. Etang qui sert de Port pendant l'Hiver aux batteaux de pêche.
D. Echafaux sur lesquels on pare et sale la morüe pour les faire ens.te secher.
E. Batterie de 20. Canons.
F. Batt.e de 30. Canons.
G. Batt.e de 40. Canons.
H. Batt.e de 8. Canons pour défendre la précédente.
J. Batt.e de 24. Canons.
K. Batterie de 15. Canons.
L. Batterie de 40. Canons.
M. Batterie de 15. Canons.



Dheulland Sculpsit

des Anſes, ou entre des Iſles. Toute la Côte du Nord eſt fort haute, & preſque inacceſſible, & on ne peut guéres aborder plus facilement à celle de l'Oueſt, juſqu'au Paſſage de Fronſac, au ſortir duquel on rencontre d'abord le *Port Toulouſe*, connu auparavant ſous le nom de *S. Pierre*. Il eſt proprement entre une eſpece de Golphe, qu'on appelle *le Petit S. Pierre*, & les Iſles de *S. Pierre*, vis-à-vis des *Iſles Madame* ou de *Maurepas*. De-là, en remontant au Sud-Eſt, on rencontre la Baye de *Gabori*, dont l'entrée, qui eſt environ à vint lieuës des Iſles de S. Pierre, a une lieuë de large entre des Iſles & des Rochers. On peut approcher de fort près toutes les Iſles, dont quelques-unes avancent dans la Mer une lieuë & demie. Cette Baye a deux lieuës de profondeur, & le mouillage y eſt fort bon. 1713.

Le Havre de *Louysbourg*, autrefois le *Havre à l'Anglois*, n'en eſt éloigné que d'une bonne lieuë : c'eſt un des plus beaux de l'Amérique. Il a près de quatre lieuës de tour, & on y trouve par tout ſix à ſept braſſes d'eau. Le mouillage y eſt bon, & on y peut échouer ſur les vaſes ſans riſquer les Navires. Son entrée n'a pas deux-cent toiſes de large entre deux petites Iſles, & on la reconnoît de douze lieuës en Mer par le Cap de Lorembec, qui n'en eſt pas éloigné au Nord-Eſt. Deux lieuës plus haut eſt *le Port de la Baleine*, dont l'entrée eſt difficile, à cauſe de pluſieurs Rochers, que la Mer couvre, lorſqu'elle eſt agitée. Il n'y peut entrer que des Bâtimens de trois-cent Tonneaux ; mais ils y ſont en toute ſûreté. Il n'y a pas deux lieuës de-là à la Baye de *Panadou* ou *Menadou*, dont l'entrée a environ une lieuë de large, & qui en a deux de profondeur. Preſque vis-à-vis eſt l'Iſle de *Scatari*, autrefois le *Petit Cap Breton*, qui a plus de deux lieuës de long : la *Baye* de *Miré* n'en eſt ſéparée, que par une Langue de Terre fort étroite. Son entrée a auſſi près de deux lieuës de large, & elle en a huit de profondeur ; elle ſe rétrécit à meſure qu'on y avance, & pluſieurs Ruiſſeaux ou petites Rivieres s'y déchargent. Les grands Vaiſſeaux peuvent y remonter juſqu'à ſix lieuës, & y trouver de bons mouillages à l'abri des vents. Outre l'Iſle de Scatari, il y en a pluſieurs autres plus petites, & des Rochers, que la Mer ne couvre jamais, & qu'on aperçoit de loin : le plus gros de ces Rochers s'appelle *le Forillon*. La Baye de *Morienne* eſt au-deſſus ſéparée

1713. de la Baye de Miré par le *Cap brûlé*, & un peu plus haut eſt *l'Iſle Plate*, ou l'Iſle à *Pierre à Fuſil*, directement par les quarante-ſix dégrés huit minutes de Latitude. Il y a entre toutes ces Iſles & ces Rochers de bons abris, & on les peut approcher ſans crainte.

De-là remontant trois lieuës au Nord-Oueſt, on trouve *l'Indiane*, qui eſt un bon Havre; mais pour de petits Vaiſſeaux ſeulement: de l'Indiane à la Baye *des Eſpagnols*, il y a deux lieuës: cette Baye eſt un très-beau Havre. Son entrée n'a que mille pas de large, mais elle va toujours en s'élargiſſant; & au bout d'une lieuë elle ſe partage en deux Bras, qu'on peut remonter trois lieuës. L'un & l'autre ſont de très-bons Ports, qu'on pourroit encore rendre meilleurs à peu de frais. De cette Baye à la petite entrée de *Labrador* il y a deux lieuës, & l'Iſle, qui la ſépare de la plus grande entrée, en a autant. Labrador eſt un Golphe, qui a plus de vint lieuës de long, & trois ou quatre dans ſa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieuë & demie de la grande entrée de Labrador au *Port Dauphin*, ou de *Sainte Anne:* on mouille au large en toute ſûreté entre les Iſles du *Cibou*. Une Langue de Terre ferme preſqu'entierement le Port, & n'y laiſſe que le paſſage d'un Vaiſſeau. Le port a deux lieuës de circuit, & à peine les Vaiſſeaux y ſentent-ils les vents, à cauſe de la hauteur des Terres & des Montagnes, qui les environnent. D'ailleurs ils peuvent approcher des bords autant qu'ils veulent. Tous ces Havres & ces Ports étant ſi proches les uns des autres, il ſeroit aiſé de tirer des chemins par Terre des uns aux autres, & rien ne ſeroit plus avantageux pour les Habitans, que ces communications, qui pendant l'hyver leur épargneroient la peine de faire le tour par Mer.

Projets de MM. Raudot pour un Etabliſſement dans cette Iſle.

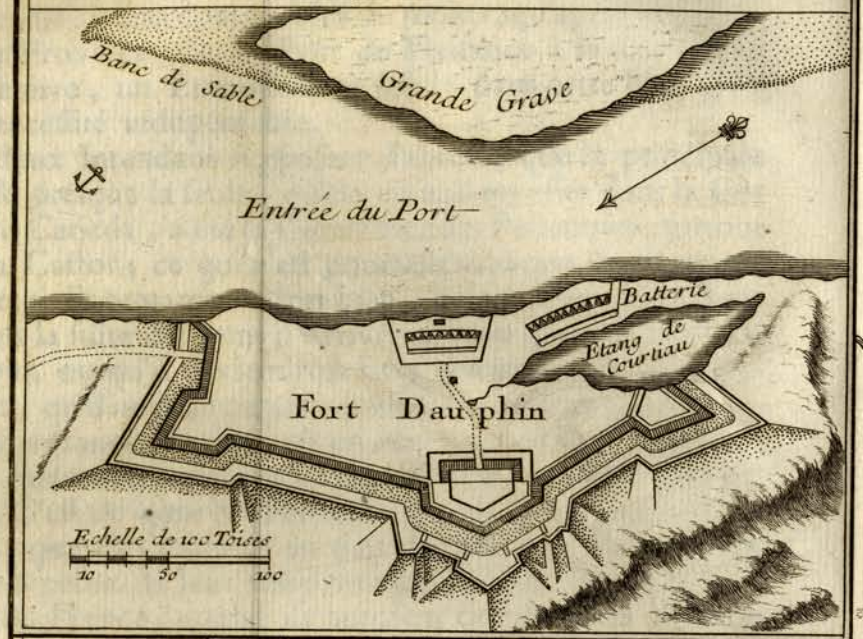
Tout le tems que la France a poſſedé l'Acadie, & la Côte Méridionnale de Terre-Neuve, on a fait peu de cas de cette Iſle. MM. Raudot furent les premiers à s'apercevoir qu'elle n'étoit pas à négliger. Ils entreprirent même d'en faire un des principaux objets de l'attention du Miniſtere, par rapport à la Nouvelle France, & en 1706. ils envoyerent à la Cour un Mémoire, dont on ſera d'autant plus charmé de voir ici la ſubſtance, qu'il explique fort bien l'état, où ſe trouvoit alors cette Colonie. Je crois même pouvoir avancer, que ſi ce Mémoire ne perſuade pas tous ceux, qui liront cette Hiſ-

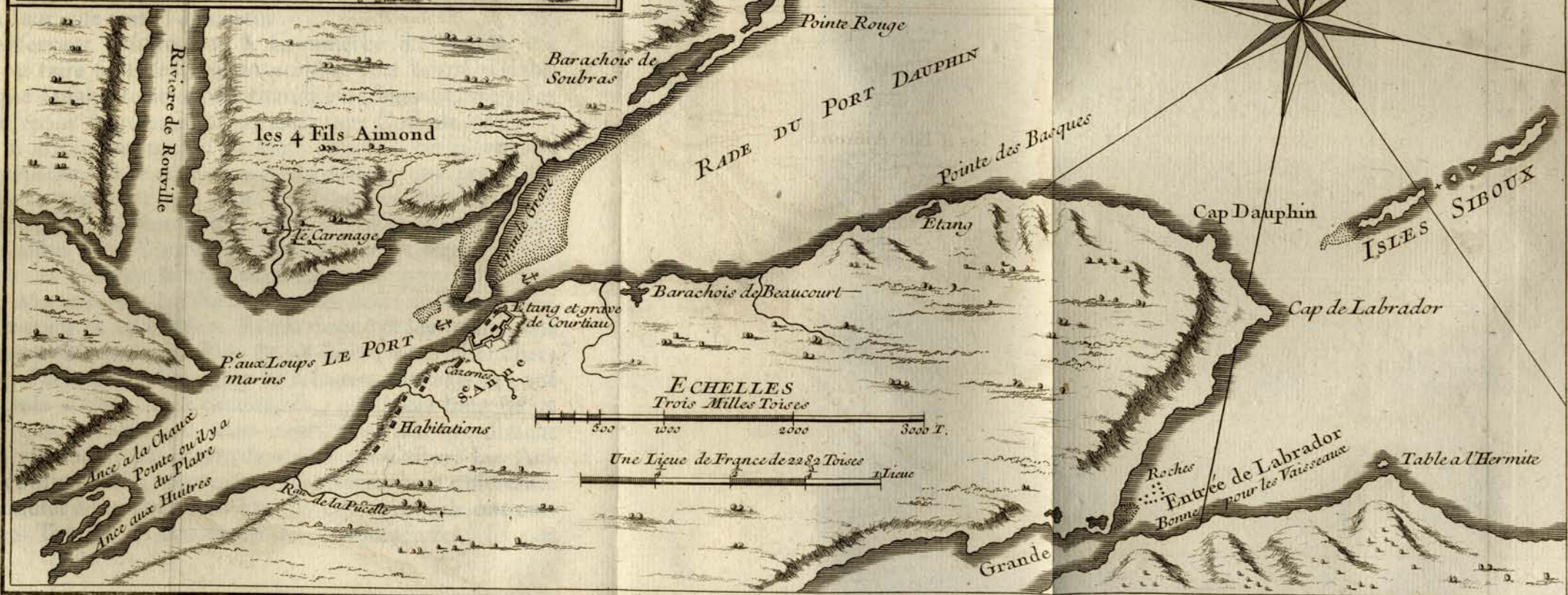
PLAN DU PORT DAUPHIN
ET DE SA RADE
Avec l'Entrée de Labrador.

Par N.B. Ing. au D. de la M.

1744.

FORT Projetté pour défendre l'Entreé du PORT DAUPHIN.





toire, au ſujet de la préférence, qu'on y donne à l'Iſle Royale ſur l'Acadie, il fera comprendre du moins, qu'après la ceſſion de cette Province, & du Port de Plaiſance à la Couronne d'Angleterre, un Etabliſſement ſolide dans cette Iſle, étoit d'une néceſſité indiſpenſable. 1713.

Les deux Intendans ſuppoſent d'abord, que la principale vûë, & preſque la ſeule, qu'on ait euë en effet dans la Colonie du Canada, a été le Commerce des Pelleteries, ſurtout celui du Caſtor; ce qui n'eſt pourtant vrai que des Particuliers: mais ils remarquent fort bien, qu'on auroit dû prévoir que dans la ſuite des tems il arriveroit, ou que le Caſtor s'épuiſeroit, ou qu'il deviendroit trop commun; & par conſéquent, qu'il ne ſuffiroit pas, pour ſoûtenir une Colonie de cette importance: qu'elle eſt en effet tombée dans le dernier de ces deux inconvéniens, l'abondance du Caſtor l'ayant ruinée. C'eſt de quoi les Particuliers, qui n'avoient d'autre deſſein, que de s'enrichir en peu de tems, ne ſe mettoient point en peine. Il leur importoit peu ce que deviendroit la Nouvelle France, quand ils auroient tiré du Pays de quoi vivre à leur aiſe dans l'Ancienne.

Ils obſervent enſuite que le Commerce du Caſtor n'a jamais pu faire ſubſiſter, qu'un nombre fort borné d'Habitans; que l'uſage de cette Marchandiſe ne ſçauroit être aſſez général, pour entretenir & enrichir une Colonie entiere; & que ſi la conſommation en étoit aſſûrée, on n'éviteroit l'inconvénient, dont nous venons de parler, que pour tomber dans le premier: que faute de faire ces obſervations, les Habitans de la Nouvelle France ſe ſont preſqu'uniquement attachés à ce Commerce, comme s'ils euſſent été certains que les Caſtors ſe reproduiſoient auſſi promptement, que les Moruës dans la Mer, & que le débit de leurs peaux égaleroit celui de ce Poiſſon. Ils ont donc fait leur principale occupation de courir les Bois & les Lacs, pour aller chercher des Pelleteries. Ces longs & fréquens voyages les ont accoutumés à une vie de fainéantiſe, qu'ils ont bien de la peine à quitter, quoique leurs courſes ne leur produiſent preſque plus rien, par le peu de valeur du Caſtor. Les Anglois, continuent-ils, ont tenu une conduite bien differente. Sans s'amuſer à voyager ainſi loin de chez eux, ils ont cultivé leurs Terres, ils ont établi des Manufactures, ils ont

1713. fait des Verreries, ils ont ouvert des Mines de fer, ils ont conſtruit des Navires, & ils n'ont jamais regardé les Pelleteries, que comme un acceſſoire, ſur lequel ils comptoient peu.

Il eſt vrai, que la néceſſité a enfin ouvert les yeux aux Canadiens: ils ſe ſont vûs forcés à cultiver le Lin & le Chanvre, à faire des Toiles & de mauvais Droguets de la laine de leurs vieux habits, mêlée avec du fil; mais la longue habitude, qu'ils avoient contractée de ne rien faire, ne leur a pas permis de ſortir tout-à-fait de miſere. Tous à la verité, ont du Bled & des Beſtiaux ſuffiſamment pour vivre; mais pluſieurs n'ont pas de quoi ſe couvrir, & ſont obligés de paſſer l'Hyver, qui eſt fort long, & fort rude, avec quelques peaux de Chevreuils.

Cependant le Roy dépenſe tous les ans dans cette Colonie cent mille écus; les Pelleteries valent environ deux-cent quatre-vint-mille livres; les Huiles & autres menuës Denrées rapportent vint-mille livres; les Penſions ſur le Tréſor Royal, que le Roy fait aux Particuliers, & les Revenus, que l'Evêque & les Séminaires ont en France, montent à cinquante mille francs; voilà ſix cent cinquante mille livres, ſur quoi roule toute la Nouvelle France: ce n'eſt que ſur cette ſomme, qu'elle peut faire ſon Commerce; & il eſt évident, qu'il ne peut être aſſez conſidérable, pour faire vivre une Colonie de vint à vint-cinq mille Ames, & pour fournir à ce qu'elle eſt obligée de tirer de France.

Ses affaires étoient autrefois ſur un meilleur pied, le Roy y dépenſoit beaucoup plus; elle envoyoit en France pour près d'un million de Caſtor, & elle n'étoit pas ſi peuplée; mais elle a toujours plus tiré, qu'elle n'étoit en état de payer, ce qui lui a fait perdre ſon crédit auprès des Commerçans, leſquels ne ſont plus aujourd'hui d'humeur à envoyer des effets aux Marchands du Canada ſans Lettres de Change, ou un bon nantiſſement. Il s'enſuit de-là, & de la non-valeur, où eſt tombé le Caſtor, qu'il a fallu faire paſſer en France tout l'argent du Canada, pour en avoir des Marchandiſes; de ſorte qu'il a été un tems, où il n'y avoit peut-être pas mille écus d'argent monnoyé dans le Pays. On y ſuppléoit par une Monnoye de Cartes. Je ne répeterai point ici ce que j'ai dit dans mon Journal de cette Monnoye, de ſes avantages, de ſes inconvéniens, & des raiſons, qu'on a euës de la ſupprimer.

MM. Raudot, après avoir ainſi expoſé l'état, où s'eſt trouvé la Nouvelle France, juſqu'à l'année 1708. par rapport à ſon Commerce & à ſes facultés, expoſent les moyens, qu'ils ont imaginés, pour la rendre plus floriſſante. Cette Colonie, diſent-ils, pourroit faire un Commerce de ſes Denrées, qui l'enrichiroit. Ces Denrées ſont les Viandes ſalées, les Mâts, les Planches, les Bordages, les Bois de conſtruction, le Merin, le Godron, le Bray, les Huiles de Baleines, de Loups Marins & de Marſouin, les Moruës, le Chanvre & le Lin : on y pourroit ajoûter le Fer & le Cuivre. Il ne s'agit que de trouver un débouché pour tout cela, & de rendre moins cheres les journées des Ouvriers. 1713.

La difficulté de ce dernier article vient de la fainéantiſe des Habitans, & de la cherté des Marchandiſes de France. Dans le tems, qu'il y a moins d'ouvrage, l'Ouvrier veut gagner vint-cinq ſols par jour, par la raiſon, qu'il uſe plus de hardes en travaillant, qu'il n'en pourroit gagner. D'autre part les Marchandiſes ſont en Canada au double de ce qu'elles valent en France. Cela paroît exorbitant ; mais ſi l'on compte les aſſûrances de vint-cinq pour cent, ce qui n'a lieu qu'en tems de guerre ; du moins à ce prix-là ; les frais de Commiſſion, le Fret, qui paſſe quelquefois quarante écus par Tonneaux, l'avance de l'argent, les demeures, qu'il faut payer aux Commiſſionnaires, & qui ſont fortes, quand les Lettres de Change ne ſont pas acquittées à leur échéance, comme il arrive ſouvent, & le Change ſur Paris, on trouvera que le Marchand ne gagne pas beaucoup : en effet, il n'y en a point de riches dans le Pays.

Il eſt donc queſtion, pour relever la Colonie du Canada, d'y occuper tout le Monde, chacun ſuivant ſes talens, & de mettre tous les Particuliers en état de ſubſiſter, en diminuant le prix des Marchandiſes. Or il ſemble qu'on y peut parvenir, en leur faiſant trouver un endroit, où ils puiſſent porter commodément, & à peu de frais, leurs Denrées, & prendre les Marchandiſes de France, qu'ils porteront chez eux. Par-là ils gagneront une partie du Fret des uns & des autres, & cette partie des Habitans, qui croupiſſent dans l'oiſiveté, ou qui courent les Bois, s'occuperont à la Navigation.

Mais ce moyen, demandent les deux Intendans, ne ſeroit-

1713. il pas nuiſible à la France, en lui ôtant une partie du profit, qu'elle fait ſur les Marchandiſes ? Non, répondent-ils, parce que le Fret, que l'Habitant de la Nouvelle France gagnera, il le rendra d'abord à la France, en conſommant une plus grande quantité de ſes Marchandiſes. Par exemple, ceux qui ne font rien, & ſe couvrent de Peaux de Chevreuils, dès qu'ils ſeront occupés, auront le moyen de s'habiller des Etoffes de France. Or on ne ſçauroit trouver de lieu plus commode pour ce deſſein, que l'Iſle du Cap Breton.

Et qu'on ne diſe pas, que ſi cette Iſle tire du Canada une partie de ſes Denrées, que la France peut lui fournir, c'eſt autant de défalqué pour le Commerce du Royaume ; car en premier lieu, la réponſe faite à l'objection précédente, détruit auſſi celle-ci ; puiſque le profit, que pourra faire le Canada par ce Commerce, retournera toujours au profit du Royaume : car enfin la Nouvelle France ne peut ſe paſſer de pluſieurs Marchandiſes de l'ancienne. Elle en tirera donc une plus grande quantité, & elle le payera de l'argent, que le Cap Breton lui aura donné pour ſes Denrées. En ſecond lieu, ce ne ſeroit pas un grand mal pour la France, qu'il n'en ſortît pas tant de Bled, ni de tout ce qui ſert à la vie, puiſque plus les vivres y ſeront à bon marché, plus elle aura d'Ouvriers pour ſes Manufactures.

Cette Iſle, continuë le Mémoire, eſt ſituée de maniere, qu'elle forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle France. Elle peut fournir de ſon crû à la premiere les Moruës, les Huiles, le Charbon de Terre, le Plâtre, des Bois de Conſtructions, &c. Elle fournira à la ſeconde les Marchandiſes du Royaume à beaucoup meilleur marché ; elle en tirera une partie de ſa ſubſiſtance, & elle lui épargnera une partie conſidérable du Fret des Marchandiſes : outre que la Navigation de Quebec au Cap Breton feroit de fort bons Matelots de Gens inutiles, & même à charge à la Colonie.

Un autre avantage conſidérable, que cet Etabliſſement procureroit au Canada, c'eſt qu'on pourroit en envoyer de petits Bâtimens, pour faire la Péche des Moruës & des Poiſſons, dont on tire de l'Huile, au bas du Fleuve. Ces Bâtimens ſeroient aſſûrés de débiter leur carguaiſon dans l'Iſle du Cap Breton, & d'y charger des Marchandiſes de France ; ou bien l'on y enverroit de Quebec un Vaiſſeau chargé de Denrées

rées du Pays. Là il prendroit du ſel pour faire la Pêche dans le Golphe : quand il en auroit ſa charge, il retourneroit au Cap Breton, où il vendroit ſon Poiſſon ; & du produit de ces deux Voyages, il acheteroit des Marchandiſes de France, qu'il débiteroit en Canada. 1713.

Sur quoi il eſt bon de ſçavoir, que ce qui empêchoit alors les Canadiens d'aller faire la Pêche dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve S. Laurent, c'eſt qu'il leur auroit fallu porter leur Poiſſon à Quebec, où ils n'auroient pas tiré de quoi payer le fret & les gages des Matelots, vû la longueur du Voyage ; & que quand même ils auroient été aſſez heureux pour y faire quelque profit, ce qui étoit arrivé très-rarement, ce profit n'étoit pas aſſez conſidérable, pour engager ces Colons à continuer un tel Commerce.

Les deux Colonies s'entr'aidant donc mutuellement, & leurs Marchands devenant riches par le Commerce continuel, qu'ils feroient, ils pourroient s'aſſocier pour des Entrepriſes également avantageuſes aux uns & aux autres, & par conſéquent au Royaume, n'y eût-il que d'ouvrir les Mines de fer, qui ſont en ſi grande abondance autour des Trois-Rivieres ; car alors celles du Royaume & ſes Bois ſe repoſeroient, ou du moins on ne ſeroit plus obligé de tirer du fer de Suede & de Biſcaye.

De plus, les Vaiſſeaux, qui vont de France en Canada, courent toujours de grands riſques au retour, à moins qu'ils ne faſſent le Voyage au Printems ; or les petits Bâtimens de Quebec n'en courroient aucun en allant au Cap Breton, parce qu'ils prendroient leur tems, & qu'ils auroient toujours des Pilotes pratiques. Qui les empêcheroit même de faire deux Voyages par an, & par ce moyen d'épargner aux Vaiſſeaux de France la peine de remonter le Fleuve S. Laurent, ce qui abrégeroit leur Voyage de moitié ?

Il y a plus, ce n'eſt pas ſeulement en augmentant la conſommation des Marchandiſes dans la Nouvelle France, que l'Etabliſſement propoſé ſeroit utile au Royaume, mais encore par la commodité, qu'il trouveroit à faire paſſer ſes Vins, ſes Eaux-de-vie, ſes Toiles, Rubans, Taffetas, &c. aux Colonies Angloiſes. Ce Commerce deviendroit un grand objet, parce que les Anglois ſe fourniroient au Cap Breton, & en Canada de toutes ces Marchandiſes, non-ſeulement

1713. pour le Continent de l'Amérique, où leurs Colonies ſont extraordinairement peuplées, mais encore pour leurs Iſles, & pour celles des Hollandois, avec leſquelles ils ſont en Commerce. Par-là on tireroit beaucoup d'argent de toutes ces Colonies, quand bien même l'entrée de nos Marchandiſes n'y ſeroit pas ouvertement permiſe.

Enfin rien n'eſt plus capable, que cet Etabliſſement, d'engager les Négocians de France à envoyer à la Pêche de la Moruë, parce que l'Iſle du Cap Breton fourniſſant le Canada de Marchandiſes, les Vaiſſeaux, qui y viendroient pour cette Pêche, feroient leur charge, moitié en Marchandiſes, & moitié en Sel, de ſorte qu'ils gagneroient doublement; au lieu que préſentement les Navires de France, qui vont à la Pêche des Moruës, ne ſe chargent que de Sel: ajoûtez, que l'augmentation de la Pêche pourroit mettre la France en état de fournir l'Eſpagne & le Levant de ce Poiſſon, ce qui jetteroit beaucoup d'argent dans le Royaume.

La Pêche des Baleines, qui eſt très-abondante dans le Golphe, vers les Côtes de Labrador, & dans le Fleuve S. Laurent juſqu'à Tadouſſac, pourroit encore être un des plus ſolides avantages de cet Etabliſſement. Les Navires, qui iroient à cette Pêche, ſe chargeroient en France de Marchandiſes, qu'ils vendroient au Cap Breton, ou qu'ils laiſſeroient aux Correſpondans de leurs Armateurs. Ils prendroient au même endroit des Futailles, & iroient faire la Pêche, qui eſt d'autant plus aiſée en cet endroit, qu'elle ſe fait pendant l'Eté, & non pas en Hyver, comme dans le Nord de l'Europe, où il faut que les Bâtimens pêcheurs ſoient au milieu des glaces, ſous leſquelles il arrive ſouvent, que les Baleines ſe perdent, quand elles ſont harponnées. Ici les Navires Pêcheurs gagneroient ſur les Marchandiſes, qu'ils apporteroient au Cap Breton, & ſur leur Pêche; & ce double profit ſe feroit en moins de tems, & avec moins de riſques, que celui, qu'on fait dans le Nord avec les ſeules Huiles de Baleines: & l'argent, qu'on porte aux Hollandois pour cette Marchandiſe, reſteroit en France.

On a déja remarqué, que l'Iſle du Cap Breton peut fournir de ſon crû beaucoup de Mâts & de Bois de conſtruction: elle eſt encore à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenteroit le Commmerce réciproque de ces deux Colonies, &

donneroit au Royaume une grande facilité pour la conſtruction des Navires. On iroit prendre ces Bois dans l'Iſle, ſans être obligé de les acheter des Etrangers : elles pourroient auſſi faire avec les Iſles Antilles le Commerce des Mats & des Planches de Sapin, ce qui y diminuëroit conſidérablement le prix de ces Marchandiſes. Qui empêcheroit même, qu'on ne conſtruisît des Vaiſſeaux au Cap Breton, qui peut aiſément tirer du Canada tout ce qui lui manque pour cette conſtruction ? Elle y coûteroit beaucoup moins qu'en France, & elle pourroit fournir de Navires les Etrangers mêmes, de qui nous les achetons. 1713.

Enfin il n'y a point de relâche plus commode, ni de retraite plus sûre, que l'Iſle du Cap Breton, pour tous les Navires, qui viennent de quelque endroit que ce ſoit de l'Amérique ; & qui ſeroient pourſuivis, ou ſurpris de mauvais tems, & qui manqueroient d'eau, de bois, & de vivres. Outre qu'en tems de guerre ce ſeroit une croiſiere, qui déſoleroit le Commerce de la Nouvelle Angleterre, & que ſi l'on y étoit en forces, ce qui ſeroit très-aiſé, on pourroit ſe rendre alors Maître de toute la Pêche des Moruës avec un petit nombre de Frégates, qui ſeroient toujours à portée de ſortir des Ports de l'Iſle, & d'y entrer.

Moyens de faire cet Etabliſſement, & réponſes aux difficultés.

Les deux Intendans, après avoir ainſi expoſé les avantages du nouvel Etabliſſement, dont ils avoient formé le projet, s'appliquerent à en faciliter les moyens, & à répondre aux difficultés, qu'on y pouvoit faire. Ils remarquerent d'abord, qu'il ne convenoit point de confier cette Entrepriſe à une Compagnie, par la raiſon, que l'Eſprit de toute Société eſt de gagner beaucoup en peu de tems, d'abandonner, ou de faire languir les affaires, qui ne rendent pas aſſez tôt de grands profits, de ſe mettre peu en peine de donner des fondemens ſolides aux Etabliſſemens, & de n'avoir aucun égard à l'utilité des Habitans, à qui on ne ſçauroit, diſent-ils, faire trop d'avantage, ſi on veut les engager à s'établir dans une Colonie nouvelle. Ce qui les faiſoit ainſi parler des Compagnies, étoit l'expérience de celles, qui avoient eu juſques-là le Domaine, ou le Commerce excluſif de la Nouvelle France, & des Iſles de l'Amérique.

Ils convenoient néanmoins, que l'Entrepriſe du Cap Breton ne pouvoit s'exécuter ſans de grandes dépenſes ; mais ils pré-

1713. tendirent que, ſans être à charge au Roy, & moyennant certaines avances, dont on pouvoit aſſûrer le rembourſement au Tréſor de Sa Majeſté, il ſeroit aiſé de mettre en trois ans cette Iſle en état de ſe ſoûtenir par elle-même, & de devenir en peu d'années un objet très-conſidérable. Voici quelles étoient les avances, qu'ils demandoient, & les moyens, qu'ils avoient imaginé d'en faire le rembourſement.

1°. Le Roy n'a pas beſoin d'un grand nombre de ſes Vaiſſeaux pendant la paix; ils dépériſſent dans les Ports, & s'entretiennent à la Mer: c'eſt donc faire le bien du ſervice, que de leur procurer des occaſions de naviguer. Ainſi le Roy ne perdroit rien, en prêtant quelques-unes de ſes Flutes, pour le tranſport des choſes néceſſaires à l'Etabliſſement, dont il eſt queſtion. Les effets, qu'ils en rapporteroient dès la premiere année, payeroient au moins les gages & la nourriture des Equipages: car en prenant ſes meſures d'avance, elles pourroient trouver une charge toute prête de Charbon de Terre, de Plâtre, de Mâts, de Vergues, d'Eſparres, & autres Bois, qui ne coûtent qu'à prendre & à travailler. Les deux années ſuivantes elles pourroient y ajoûter des Bordages, des Planches, des Huiles, du Poiſſon ſec, & d'autres effets, que les Habitans commenceroient à donner en payement des avances, qu'ils auroient reçuës pour s'établir, & que l'on peut regarder comme de l'argent comptant, puiſqu'il les faut acheter des Etrangers en eſpeces ſonnantes. D'ailleurs l'augmentation de la Pêche de la Moruë augmenteroit les Droits du Roy ſur cette Marchandiſe.

2°. Quatre Compagnies completes ſuffiront pour la premiere année, mais il eſt néceſſaire d'avoir une attention particuliere pour le choix des Soldats; il faut qu'ils ſçachent tous des Métiers utiles, tels que ceux de Maçons, de Charpentiers, de Forgerons, de Bucherons, ſurtout de Laboureurs; & pour cet effet il eſt bon de les choiſir jeunes, vigoureux, & bons Travailleurs: ce choix ne ſera pas difficile à faire, quand la guerre ſera finie. Il ſeroit même à propos de prendre les premieres Compagnies en Canada, où l'on trouveroit des Hommes tout formés pour un nouvel Etabliſſement, & capables d'inſtruire ceux, qui viendroient de France. Mais il paroît ſurtout d'une néceſſité indiſpenſable, que le Gouverneur de la Nouvelle Colonie eût le pouvoir de donner congé,

& la permiſſion de ſe marier à tous les Soldats, qui le ſouhaiteroient ; ils défendroient encore mieux le Pays en qualité d'Habitans, qu'en celle de Soldats : les Compagnies deviendroient une pépiniere d'Habitans, & il ne ſeroit pas difficile de les recruter tous les ans, pour les tenir toujours complettes. 1713.

3°. Ce qui regarde le Tranſport des Habitans, la néceſſité de fournir la Colonie de vivres pendant les deux premieres années, les munitions & les marchandiſes, qu'il y faudroit envoyer, les fortifications, qu'il y faudroit faire, l'argent comptant, qu'il y faudroit répandre d'abord, les Charges annuelles, le Domaine & les Droits Seigneuriaux, les conceſſions faites en faveur des Communautés & des Particuliers, les Droits d'entrée & de ſortie : tout cela fut expoſé en détail par les deux Magiſtrats, avec une exactitude, une intelligence, un ordre, une préciſion admirables, & appuyé de preuves ſolides, qui ne laiſſoient rien à déſirer, pour mettre en évidence, que le Roy ne riſquoit point, en faiſant les avances de cet Etabliſſement ; que ces avances n'étoient pas ſi conſidérables, qu'on auroit pû le croire ; & qu'elles ſeroient rembourſées en trois ans. M. Raudot le Fils jugea néanmoins en 1708. qu'il étoit plus àpropos de ne pas aller ſi vîte, & d'établir la Nouvelle Colonie peu à peu : de commencer par y envoyer des Troupes, qui y feroient faire la Pêche, puis des Engagés & des Matelots de France, dont une partie ſe feroient Habitans.

Il y a bien de l'apparence que la guerre, qui continua encore quelques années, & occupa toutes les Forces du Royaume, & toute l'attention du Miniſtere, empêcha le Conſeil du Roy de ſuivre alors un projet ſi beau, ſi bien digéré, & qui paroiſſoit également avantageux à l'Ancienne & à la Nouvelle France. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'après la ceſſion de Plaiſance & de l'Acadie à la Couronne d'Angleterre, les François n'ayant plus d'autres endroits, où ils puſſent faire ſécher la Moruë, & en faire même paiſiblement la Pêche, que l'Iſle du Cap Breton ; ce fut une néceſſité d'y faire un Etabliſſement ſolide, & de la fortifier. Pourquoi ce projet ne fut pas exécuté alors.

On commença par changer ſon nom, & on lui donna celui d'*Iſle Royale*. On délibéra enſuite ſur le choix du Port, où il convenoit d'établir le Quartier Général, & on fut lon- Deſcription du *Havre à l'Anglois*, depuis nommé *Louyſbourg*.

1713. tems partagé entre le *Havre à l'Anglois*, & le *Port de Sainte Anne*. J'ai dit, que le premier eſt un des plus beaux Havres, qui ſoient dans toute l'Amérique ; qu'il a près de quatre lieuës de circuit, qu'on y peut mouiller par tout à ſix ou ſept braſſes d'eau : que l'ancrage y eſt bon, & qu'on peut encore échouer les Navires ſur les vaſes, ſans rien riſquer. Son entrée n'a pas deux-cent toiſes de large, entre deux petites Iſles, qui peuvent aiſément la défendre. La Pêche des Mòruës y eſt très-abondante, & on la peut faire depuis le mois d'Avril, juſqu'à la fin de Décembre : mais on oppoſoit que le Terrein eſt ſtérile par tout aux environs, & qu'il en coûteroit des ſommes immenſes pour le fortifier, parce qu'il faudroit tirer tous les Matériaux de fort loin. D'ailleurs on avoit remarqué, diſoit-on, qu'il n'y avoit point de Gréve dans ce Havre, pour plus de quarante Navires Pêcheurs.

Deſcription du Port de *Sainte Anne*, autrement le *Port Dauphin*.

J'ai obſervé, que le Port de Sainte Anne eſt précédé d'une Rade très-ſûre entre les *Iſles du Cibou* ; & qu'une Langue de Terre ferme preſqu'entierement le Port, & n'y laiſſe de paſſage, que pour un Navire. Ce Port ainſi fermé a près de deux lieuës de circuit en ovale, les Navires y peuvent approcher par tout juſqu'à terre ; & à peine y ſentent-ils les vents, ce qui vient de la hauteur de ſes bords, & des Montagnes, dont ils ſont environnés. Ceux, qui s'étoient déclarés en ſa faveur, ajoûtoient, qu'on le pouvoit rendre imprenable à peu de frais, & qu'on y feroit plus pour deux mille francs, que pour deux-cent mille au Port à l'Anglois, par la raiſon, qu'on y trouveroit tout ce qu'il faut pour bâtir, & pour fortifier une grande Ville.

Il eſt d'ailleurs certain, que la Gréve y a autant d'étenduë, que celle de Plaiſance ; que la Pêche y eſt très-abondante ; qu'on y trouve quantité de bons Bois, comme des Erables, des Hêtres, des Mériſiers, ſurtout des Chênes très-propres à la conſtruction, & des Mâtures, qui ont depuis vint-huit juſqu'à trente-huit pieds de haut ; que le Marbre y eſt commun, que la plûpart des Terres y ſont bonnes, que dans la Grande & Petite Labrador, qui n'en ſont qu'à une lieuë & demie, le Terrein eſt très-fertile, & qu'elles peuvent contenir un grand nombre d'Habitans. Enfin ce Port n'eſt éloigné que de quatre lieuës de la Baye des Eſpagnols, qui eſt encore un très-bon Havre, où les Terres ſont excellentes, & cou-

vertes de Bois propres à la conſtruction & aux Mâtures. Il eſt vrai, qu'on n'y ſçauroit faire la Pêche avec des Chalouppes, à cauſe des vents de la Partie de l'Oueſt, qui y regnent ordinairement ; mais on la peut faire avec des Batteaux, comme à Baſton. 1713.

La ſeule incommodité du Port de Sainte Anne, que tout le Monde convient être un des plus beaux du Nouveau Monde, eſt qu'il n'eſt pas facile à aborder. Ce ſeul inconvénient, après bien des irréſolutions, & même bien des avances, pour établir, tantôt ce Port, ſous le nom de *Port Dauphin*, tantôt le Havre à l'Anglois, ſous celui de *Louysbourg ;* & la facilité d'entrer dans ce dernier, lui ont fait donner la préférence ; & on n'a rien épargné pour le rendre commode & imprenable. La Ville eſt bâtie ſur une Langue de Terre, qui forme l'entrée du Port. M. de Coſtebelle, qui venoit de perdre ſon Gouvernement de Plaiſance, fut chargé de celui de la Nouvelle Colonie ; & M. de Saint Ovide, ſon Lieutenant de Roy, lui a ſuccédé. On ſe détermine au premier.

On avoit d'abord compté de tranſporter dans l'Iſle Royale tous les François établis en Acadie : on y avoit même invité tous les Sauvages, que nous comprenons ſous le nom d'Abénaquis, & quelques-uns de ceux-ci y ont en effet formé une Bourgade ; mais les François n'y ayant pas trouvé de quoi ſe dédommager de ce qu'ils poſſédoient en Acadie, & les Gouverneurs Anglois, qui par leurs mauvais traitemens leur avoient fait ſouhaiter la tranſmigration, qu'on leur propoſoit, ayant changé de conduite, pour ne pas perdre des Colons, dont ils connoiſſoient le mérite, ils ont enfin pris le parti de reſter dans leurs Habitations. Les François de l'Acadie refuſent de ſe tranſporter à l'Iſle Royale.

Il s'en fallut pourtant peu, qu'ils ne changeaſſent bientôt d'avis en 1720. Le Sieur Philippe Richard ayant été nommé Capitaine Général, & Gouverneur de Terre-neuve & de l'Acadie, fut fort étonné de voir que les François vivoient dans cette derniere Province, comme des Sujets du Roy Très-Chrétien, & qu'on ſe fût contenté qu'ils y demeuraſſent tranquilles, ſans rien entreprendre contre le Service de la Couronne d'Angleterre : qu'ils y jouïſſent des mêmes prérogatives, dont ils avoient joui, ſous la domination de leur Souverain Naturel ; qu'ils euſſent des Prêtres Catholiques, & le libre exercice de leur Religion, & qu'ils entretinſſent Ils ſont inquiettés par les Anglois.

1713. une eſpece de correſpondance avec l'Iſle Royale.

On lui dit, que le Gouvernement avoit jugé à propos de leur accorder tout cela, pour les empêcher de ſe retirer, ſoit en Canada, ſoit à l'Iſle Royale, comme il leur étoit permis de le faire en vertu du Traité d'Utrecht, d'emporter même leurs biens meubles, & de vendre leurs immeubles; & que par-là on avoit évité les frais du Tranſport d'une Nouvelle Peuplade, qu'on auroit été obligé d'envoyer pour les remplacer; outre qu'il auroit été difficile de trouver des Habitans auſſi laborieux & auſſi induſtrieux, que ceux-ci: qu'au reſte ils n'en avoient point abuſé, que c'étoit même à leur conſidération, que les Sauvages Alliés de la France laiſſoient depuis quelque tems les Anglois en repos.

Le Capitaine Général, ou ne goûta point ces raiſons, ou perſuadé que le tems devoit avoir changé la nature des choſes, il crut pouvoir, ſans rien riſquer, mettre les François ſur le même pied, que les Anglois. Il commença par leur interdire tout Commerce avec l'Iſle Royale, enſuite il leur fit ſignifier qu'il ne leur donnoit que quatre mois, pour ſe réſoudre à préter le ſerment de fidélité, que tous les Sujets doivent à leur Souverain.

M. de Saint Ovide, qui fut bientôt inſtruit de cette nouvelle prétention, fit avertir les Habitans qu'ils n'auroient pas plûtôt conſenti à ce qu'on éxigeoit d'eux, qu'ils ſe trouveroient dans une ſituation bien différente de celle, où ils avoient été juſques-là, qu'ils n'auroient plus bientôt la liberté de faire publiquement l'exercice de leur Religion; qu'on leur ôteroit leurs Prêtres, & que, ſi deſtitués de tous ſecours ſpirituels, ils étoient aſſez heureux pour ſe maintenir dans la Foy de leurs Peres, ils ne devoient pas compter, que leurs Enfans réſiſtaſſent lontems à la ſéduction, & aux menaces, dont on uſeroit, pour les contraindre à changer de croyance. En un mot, qu'ils ne tarderoient pas de ſe voir bientôt les Eſclaves des Anglois, qui les traiteroient avec cette dureté, qu'ils devoient attendre de leur antipathie naturelle contre les François; & que les Refugiés de France, quoiqu'unis avec eux par les liens d'une même Religion, éprouvent tous les jours.

Ils tiennent bon, & on les laiſſe en repos.

Ceux, à qui le Gouverneur de l'Iſle Royale donnoit cet avis, n'en avoient pas eu beſoin. Ils avoient répondu ſur le champ

champ au Capitaine Général, comme ils le devoient, & lui avoient même laiſſé entrevoir, que s'il entreprenoit de les pouſſer à bout, il auroit à faire aux Sauvages, qui ne ſouffriroient jamais qu'on les forçât au Serment de fidélité, ni qu'on éloignât leurs Paſteurs. Cette réponſe eut ſon effet; Richard ne jugea pas à propos de ſe commettre avec les Sauvages, ſes Voiſins, dans un tems, où ceux du Kinibequi étoient déja aſſez mal diſpoſés contre les Baſtonnois, ni de s'expoſer à voir l'Acadie ſans Habitans: car S. Ovide avoit déja pris des meſures pour faciliter aux François une retraite dans l'Iſle de S. Jean, où l'on parloit alors de faire un Etabliſſement conſidérable. 1713.

Etabliſſement dans l'Iſle de S. Jean.

Après l'Iſle Royale, celle de S. Jean, qui en eſt fort proche, eſt la plus grande de toutes celles, qu'on trouve dans le Golphe de S. Laurent, & elle a même ſur celle-là cet avantage, que toutes les Terres y ſont fertiles. Elle a vint-deux lieuës de long, & environ cinquante de circuit, un Port ſûr & commode, & elle étoit alors couverte de Bois de toutes les meilleures eſpéces. Juſqu'au tems, où on commença d'établir l'Iſle Royale, on n'avoit fait nulle attention à celle de S. Jean; mais alors leur proximité fit croire que ces deux Iſles pouvoient être l'une à l'autre d'une grande utilité.

Il ſe forma donc en 1719. une Compagnie, qui réſolut de peupler S. Jean, & d'y employer des fonds plus aiſés à trouver en ce tems-là, qu'à conſerver dans cette valeur arbitraire, qu'on y avoit attachée. M. le Comte de S. Pierre, Premier Ecuyer de Madame la Ducheſſe d'Orleans, ſe mit à la tête de cette Entrepriſe, & le Roy, par ſes Lettres Patentes dattées du mois d'Août de la même année, lui conceda les Iſles de S. Jean & de Miſcou *en franc Aleu Noble, ſans juſtice, que Sa Majeſté ſe réſervoit, à charge de porter foi & hommage au Château de Louysbourg, dont il relevera ſans redevance*: & cela pour y établir une Pêche ſédentaire de Moruës.

Pourquoi il ne réuſſit pas.

Au mois de Janvier de l'année ſuivante, le Comte de Saint Pierre obtint de nouvelles Patentes de conceſſions aux mêmes titres & conditions, *pour les Iſles de la Magdeleine, Botou, ou Ramées, Iſles & Iſlots adjacens, tant pour la culture des Terres, exploitation des Bois, que pour les Pêches des Moruës, de Loups Marins, & Vaches Marines*: & il eût apparemment exécuté ſon projet, ſi tous ſes Aſſociés lui euſſent reſſemblé.

1713. Mais il eſſuya bientôt tous les dégoûts inévitables dans des Sociétés, dont tous les Membres ne ſont pas nés pour penſer en Grand, & qui ne ſont unis que par l'intérêt.

Il eſt arrivé à cet Etabliſſement, ce qui arrivera toujours en pareils cas, quand tous les Intéreſſés veulent avoir également part à la Régie; quand les premieres avances ne ſe feront point avec une connoiſſance parfaite de la nature & des avantages du lieu, & des obſtacles, qu'on y peut rencontrer; & quand on n'aura pas la liberté de choiſir les Perſonnes propres à l'exécution des deſſeins, que l'on a formés. Faute d'avoir pu prendre toutes ces meſures, les premieres tentatives ne réuſſirent point, & comme on déſeſpéra d'en pouvoir prendre de meilleures, on abandonna l'Entrepriſe.

1714. Les Iroquois renouvellent leur alliance avec nous.

Cependant tous les mouvemens, qu'on s'eſt donnés après la concluſion de la paix au ſujet de l'Iſle Royale, occuperent peu le Marquis de Vaudreuil, les Ordres de la Cour s'adreſſant pour l'ordinaire à MM. de Coſtebelle & de Saint Ovide. Mais ce Général ne s'étoit pas plûtôt vû hors d'inquiétude de la part des Anglois, & aſſûré des diſpoſitions pacifiques des Iroquois, qui en 1714 étoient venus renouveller leur alliance avec lui, & lui offrir même leur médiation, en cas d'une nouvelle rupture avec les Anglois, que de concert avec M. Begon, Succeſſeur de M. Raudot, il ſongea ſérieuſement à fortifier & à peupler ſa Colonie, où il voyoit avec douleur, que le nombre des Habitans ſembloit diminuer, au lieu d'augmenter.

Etat de la Nouvelle France.

„ Le Canada, dit-il dans une Lettre, qu'il écrivit cette
„ même année à M. de Pontchartrain, n'a actuellement que
„ quatre mille quatre cent quatrevint-quatre Habitans en état
„ de porter les armes depuis l'âge de quatorze ans juſqu'à ſoi-
„ xante, & les vint-huit Compagnies (des Troupes de la Ma-
„ rine, que le Roy y entretient,) ne ſont en tout que ſix-cent
„ vint-huit Soldats. Ce peu de Monde eſt répandu dans une
„ étenduë de cent lieuës. Les Colonies Angloiſes ont ſoixante
„ mille Hommes en état de porter les armes, & on ne peut dou-
„ ter qu'à la premiere rupture ils ne faſſent un grand effort
„ pour s'emparer du Canada, ſi l'on fait réfléxion qu'à l'Article
„ XXII. des inſtructions données par la Ville de Londres à ſes
„ Députés au prochain Parlement il eſt dit, qu'ils demanderont
„ aux Miniſtres du Gouvernement précédent, pourquoi ils ont

laiſſé à la France le Canada & l'Iſle de Cap Breton ? „

1714. Projet du Gouverneur Général pour la peupler.

Quant au moyen de completter les Compagnies des Troupes du Roy, M. de Vaudreuil ne jugeoit pas, qu'on y dût être fort embarraſſé après la grande Réforme, qu'on venoit de faire en France. A l'égard de l'augmentation des Habitans, il comprit, qu'on pouvoit lui objecter 1°. la rareté des Hommes dans la plûpart des Provinces du Royaume; 2°. l'épuiſement des Finances, qui ne permettoit pas de faire de grandes avances pour tranſporter de nouveaux Colons en Amérique, & pour les y faire ſubſiſter, en attendant qu'ils puſſent ſe fournir par leur travail les néceſſités de la vie. Il prévint donc cette difficulté, en propoſant un expédient, qui lui parut facile, nonobſtant ces deux obſtacles. Il continuë donc ainſi dans la Lettre, que je viens de citer.

Il y a tous les ans un nombre conſidérable de Fauxſonniers « condamnés aux Galeres, dont le Roy a peu de beſoin, & « qui deviennent inutiles pour la culture des Terres : leur dé- « penſe eſt payée par les Fermiers Généraux, & le Roy pour- « roit en accorder à la Colonie du Canada cent cinquante tous « les ans. Les Fermiers Généraux les feront conduire à la Ro- « chelle, & payeront pour chacun cent-cinquante livres, « moyennant quoi ils en ſeront déchargés pour toujours. Il n'y « en a pas un, qui ne leur coûte cent francs par an, il n'y en « a point, qui n'y ſoit plus de dix-huit mois, & il y en a tel, « qui y demeure dix ans & plus. Tout ce qui reſtera à deſirer « aux Fermiers Généraux, eſt qu'ils ne reviennent point en « France, & j'en réponds. «

Si le Roy accordoit cette grace, on pourroit obliger tous « les Vaiſſeaux, qui vont en Canada, à paſſer ces cent cin- « quante Hommes, & donner cinquante livres pour chacun à « leur arrivée. Dans la Colonie on les diſtribuëroit aux Habi- « tans, pour les faire travailler comme Engagés, & cela pen- « dant trois ans, après quoi ils ſeroient libres, ſans toutefois « pouvoir retourner en France; & pour les mettre en état de « faire quelque choſe, on pourroit mettre entre les mains de « leurs Maîtres les cent livres reſtant de la ſomme de cent cin- « quante livres fournies par les Fermiers Généraux, & obliger « ces Maîtres à leur donner cinquante écus après les trois an- « nées de Service. Les Habitans ſe trouveroient très-heureux « d'avoir des Hommes à ces conditions; & cela feroit inſenſi- «

1714

„ blement une augmentation d'Hommes, accoûtumés au „ travail.

Les Anglois tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis.

Le Gouverneur Général ajoûte à la fin de ſa Lettre, que les Anglois de Baſton ne négligeoient rien pour mettre dans leurs intérêts les Nations Abénaquiſes, leur faiſant quantité de préſens, leur offrant des marchandiſes à bon marché, & des Miniſtres pour la priere: que le Baron de S. Caſtin, & les Miſſionnaires faiſoient merveilles pour les en détourner; mais que le P. de la Chaſſe lui mandoit, que la Grace a ſouvent beſoin de la coopération des Hommes, & que l'intérêt temporel ſert quelquefois de véhicule à la Foy: qu'il étoit donc plus que jamais néceſſaire que Sa Majeſté, par quelque bienfait nouveau, lui facilitât les moyens de conſerver dans notre alliance, & de maintenir dans la vraye Religion un Peuple, qui ſeul nous avoit donné pendant les deux dernieres guerres la ſupériorité ſur les Colonies Angloiſes.

Il y a tout lieu de croire, que M. de Vaudreuil obtint ce qu'il demandoit, puiſque les Abénaquis nous ſont demeurés très-affectionnés, qu'ils ont défendu leur Pays contre les Entrepriſes des Anglois de la maniere, que nous avons vû, & qu'on a même été obligé d'uſer d'autorité, ou du moins d'employer le crédit de leurs Miſſionnaires, pour les engager à mettre fin à leurs courſes dans l'Acadie, & dans le Gouvernement de Baſton.

Quant à l'Iſle de Terre-Neuve, les Anglois gagnerent beaucoup plus par la ceſſion de tout ce que nous y poſſédions, que nous n'y perdions; car outre que l'Iſle Royale nous dédommageoit en partie de Plaiſance, dont tous les Habitans furent tranſportés à Louyſbourg, ces Habitans s'y trouverent bientôt plus à leur aiſe, qu'ils n'avoient jamais été en Terre-Neuve; au lieu que les Anglois ſe voyoient Maîtres abſolus d'une Iſle, où ils n'étoient jamais aſſûrés de rien, tandis qu'ils nous y avoient pour Voiſins.

Etat, où ſe trouvoit la Baye d'Hudſon à la paix.

Ils ne furent pas moins charmés de nous avoir exclus de toute la Baye d'Hudſon. Depuis cinq ou ſix ans que le Sieur Jeremie commandoit au Fort Bourbon, il n'avoit reçu aucun ſecours de la Compagnie du Nord, & il ne lui reſtoit plus que ſeize Hommes pour garder cette Place, & une autre éloignée de deux lieues vers le Nord, & qu'on avoit conſtruite pour y mette des Magaſins, & pour s'aſſûrer une retraite en cas

de diſgrace. Juſques-là les François n'avoient eu rien à craindre de la part des Sauvages, qui témoignoient en toute occaſion un grand attachement à leurs intérêts. Mais c'eſt une grande tentation pour ces Barbares, quand on n'a pas eu ſoin de les unir avec nous par les liens de la Religion, que l'appas d'un profit préſent, joint à l'eſperance de l'impunité. 1712.

Enfin les vivres ayant manqué tout-à-fait dans le Fort Bourbon, & Jeremie ne voulant pas toucher aux poudres, qu'il avoit miſes en réſerve dans le petit Fort, dont nous venons de parler, il envoya ſon Lieutenant, ſes deux Commis, & cinq autres de ſes meilleurs Hommes à la Chaſſe des Caribоux, qui paſſent en grand nombre dans ces Quartiers-là pendant les mois de Juillet & d'Août. Ces Chaſſeurs camperent près d'une Troupe de Sauvages, qui, faute de poudre, ne pouvoient pas faire leurs proviſions de viandes, & ſe trouvoient réduits à une très-grande miſere, parce que depuis l'arrivée des Européens dans leur Pays, ils avoient preſqu'entierement perdu l'uſage de leurs flêches.

Ils la reſſentirent encore plus, quand ils virent les François chaſſer avec ſuccès, & dans l'abondance, ſans leur en faire part; & ils réſolurent de les maſſacrer pour profiter de leurs dépouilles. Ils commencerent par en inviter deux, qui leur paroiſſoient les plus Braves, à une Fête, qu'ils vouloient, diſoient-ils, leur donner la nuit dans leurs Cabannes. Ceux-ci y allerent, & ils s'en défirent ſans peine. Ils coururent aux ſix autres, qui dormoient tranquillement ſous leurs Tentes, & les égorgerent auſſi. Un ſeul, qui n'étoit que bleſſé, contrefit le mort, & après que les Sauvages les eurent tous dépouillés, & ſe furent retirés avec leurs dépouilles, il ſe traîna avec bien de la peine juſqu'à l'entrée du Bois; là il boucha ſes playes de ſon mieux avec des feuilles d'Arbres, enſuite il prit le chemin du Fort Bourbon, marchant à travers les ronces & les épines, qui lui déchirerent tout le corps, parce qu'on lui avoit ôté juſqu'à ſa chemiſe. Pluſieurs François y ſont maſſacrés par les Sauvages.

Il fit ainſi dix lieuës, & arriva au Fort à neuf heures du ſoir. Il y porta la premiere nouvelle du maſſacre de ſes Compagnons, & elle fit comprendre au Sieur Jeremie, qu'avec neuf Hommes, qui lui reſtoient, il ne lui étoit pas poſſible de garder deux Poſtes. Il prit donc le parti de ſe cantonner dans le Fort de Bourbon. Les Sauvages ne lui donnerent pas

1712-14. même le tems d'y tranſporter les Poudres, qui étoient dans l'autre, ils s'en emparerent ſans réſiſtance, & par-là réduiſirent les François à la derniere extrémité. De cette ſorte le Commandant, lorſque l'année ſuivante il reçut l'ordre de remettre aux Anglois le Fort Bourbon, n'eut pas lieu de regretter beaucoup un Poſte, où il étoit ſi mal à ſon aiſe.

Expédition ſans fruit contre les Outagamis.

La Nouvelle France pouvoit ſe conſoler de ces pertes, par le calme, dont jouiſſoient ſes Habitans. Toutefois les Outagamis plus irrités, qu'affoiblis par la grande perte, qu'ils avoient faite au Détroit en 1712. infeſtoient par leurs brigandages, & rempliſſoient de meurtres, non-ſeulement les environs de la Baye, leur Pays naturel, mais preſque toutes les routes, qui faiſoient la communication des Poſtes éloignés de la Colonie, & celles, qui conduiſoient du Canada à la Louyſiane. A l'exception des Sioux, qui ſouvent ſe joignoient à eux, & des Iroquois, avec qui ils avoient fait alliance, mais qui ne paroiſſoient pas leur prêter la main, du moins ouvertement : toutes les Nations, qui étoient en commerce avec nous, ſouffroient beaucoup de ces hoſtilités, & il étoit à craindre que, ſi on ne ſe preſſoit d'y remédier, la plûpart ne s'accommodaſſent à notre préjudice avec ces Barbares.

C'eſt ce qui engagea le Marquis de Vaudreuil à leur propoſer de ſe réunir avec lui, pour exterminer l'Ennemi commun. Toutes y conſentirent, & le Général leva un Parti de François, dont il confia la conduite à M. de Louvigny, alors Lieutenant de Roy de Quebec. Quantité de Sauvages joignirent ce Commandant ſur ſa route, & il ſe trouva bientôt à la tête de huit-cent Hommes, fort réſolus à ne point poſer les armes, tant qu'il reſteroit un Outagami dans le Canada. Il n'y eut alors Perſonne, qui ne crût cette Nation au moment d'être entierement détruite : elle en jugea ainſi elle-même, quand elle vit l'orage ſe former contre elle ; & tous ne ſongerent plus qu'à vendre leur vie le plus cher qu'ils pourroient.

Plus de cinq cent Guerriers, & trois mille Femmes, s'étoient enfermés dans une eſpéce de Fort, environné de trois rangées de Paliſſades de Chêne, avec un bon Foſſé derriere. Trois-cent Hommes étoient en marche pour les renforcer, mais ils ne vinrent pas à tems. M. de Louvigny les attaqua dans les formes, il avoit deux Piéces de Campagne & un

Mortier à Grenades ; il ouvrit la tranchée à trente-cinq toiſes du Fort, & dès le troiſiéme jour il n'en étoit plus éloigné que de douze, quoique les Aſſiégés fiſſent un très grand feu. Il ſe diſpoſa enſuite à faire jouer des Mines ſous leurs Courtines ; dès qu'ils s'en aperçurent, ils demanderent dès le ſoir même à capituler, & propoſerent des conditions, qui furent rejettées. Peu de tems après ils en firent d'autres, que le Commandant communiqua aux Sauvages. Elles portoient 1°. Que les Outagamis & leurs Confédérés feroient la Paix avec les François & leurs Alliés : 2°. Quils remettroient tous les Priſonniers, qu'ils avoient faits, ce qu'ils exécuterent même d'avance. 3°. Qu'ils remplaceroient les Morts par les Eſclaves, qu'ils feroient ſur les Nations éloignées, avec leſquelles ils étoient en guerre. 4°. Qu'ils payeroient les frais de la guerre du produit de leurs Chaſſes. 1716.

M. de Louvigny a prétendu que ſes Alliés, à qui il diſtribua le peu de Caſtors, que les Outagamis lui préſenterent, avoient approuvé qu'on pardonnât aux Aſſiégés à ces conditions : mais il ſe flattoit, s'il le croyoit ſincerement. On aſſûre même qu'ils ne diſſimulerent point leur mécontentement ; mais qu'il les laiſſa dire, & retourna à Quebec, où il eſt certain, que l'accueil, que lui fit ſon Général, & plus encore la gratification, qu'il reçut de la Cour l'année ſuivante, firent connoître ce qu'il avoit déja publié lui-même, qu'il n'avoit rien fait ſans ordre : la ſuite montre, que cet ordre n'avoit pas été donné avec connoiſſance de cauſe. M. de Louvigny accordant la paix aux Outagamis, avoit reçu d'eux ſix Otages, tous Chefs, ou Fils de Chefs, pour ſûreté de la parole, qu'ils lui avoient donnée, d'envoyer à Montreal des Députés, afin d'y ratifier le Traité avec le Gouverneur Général : & ce Traité, qu'ils avoient remis par Ecrit à M. de Louvigny, portoit expreſſément la ceſſion de leur Pays aux François.

Par malheur la petite Verole, qui l'hyver ſuivant fit de grands ravages dans la Colonie, & parmi les Nations voiſines, enleva trois de ces Otages, qui moururent à Montreal, & entr'autres, le fameux Chef de guerre Pemouſſa, qui avoit été épargné au maſſacre du Détroit, & ſur lequel M. de Vaudreuil comptoit beaucoup. La crainte, qu'eut ce Général, que ce contre-tems ne dérangeât le Traité, l'obligea de mon-

1716. ter à Montreal ſur les glaces, & dès que la Navigation fut libre, il fit partir M. de Louvigny pour Michillimakinac, avec ordre de faire exécuter les conditions acceptées par les Outagamis, d'amener à Montreal les Chefs de cette Nation, & ceux de toutes les autres, & de faire en même tems deſcendre dans la Colonie tous les Coureurs de Bois, auſquels le Roy venoit d'accorder une Amniſtie.

Louvigny ne put partir qu'à la fin de May 1717. Il mena avec lui un des Otages, qui avoit été attaqué de la Petite Verole, comme les autres, & en avoit perdu un œil, afin qu'il pût rendre témoignage à ſa Nation des ſoins, qu'on avoit eus de lui & de ſes Collégues. Dès qu'il fut arrivé à Michillimakinac, il dépécha cet Homme aux Outagamis, avec des préſens pour couvrir les Morts, & il le fit accompagner par deux Interprêtes François. Ceux-ci furent très-bien reçus, on leur chanta le Calumet, & après qu'on eut accordé quelques jours aux Parens des Défunts pour les pleurer, on s'aſſembla pour écouter l'Otage. Il parla fort bien, & fit aux Chefs de grands reproches, de ce qu'ils n'étoient point venus à Michillimakinac.

La Nation déclara enſuite aux Interprêtes qu'elle étoit très-ſenſible aux bontés, qu'Ononthio continuoit de lui témoigner, mais que pluſieurs raiſons empêchoient ſes Députés de partir cette même année pour ſe rendre auprès de lui: elle promit que l'année prochaine elle dégageroit ſa parole, donna cette promeſſe par Ecrit, & ajoûta qu'elle n'oublieroit jamais qu'elle tenoit la vie de la pure bonté de ſon Pere. L'Otage partit avec les Interprêtes pour rejoindre M. de Louvigny à Michillimakinac, mais après avoir fait vint lieuës, il les quitta, en diſant, qu'il étoit à propos qu'il retournât chez lui pour obliger ſa Nation à tenir ſa parole.

On n'en a point entendu parler depuis: ſa Nation n'a point envoyé de Députés au Gouverneur Général, & M. de Louvigny ne tira point d'autre fruit de ſon Voyage, que d'avoir ramené dans la Colonie preſque tous les Déſerteurs, & engagé un très-grand nombre de Sauvages à porter leurs Pelleteries à Montreal, où depuis lontems on n'en avoit vû une ſi grande quantité. M. de Vaudreuil ſe flata lontems, que les Outagamis lui envoyeroient des Députés; mais ils lui apprirent, en recommençant leurscourſes, qu'un Ennemi pouſſé

juſqu'à

CARTE DE LA LOUISIANE
COURS DU MISSISSIPI ET PAIS VOISINS

Dediée à M. le Comte de Maurepas, Ministre et Secretaire d'Etat Commandeur des Ordres du Roy.

Par N. Bellin Ingenieur de la Marine. 1744.

REMARQUE

La petitesse du Point de cette Carte a empeché de suivre exactement les sinuosités du Fleuve Missisipi, et d'y marquer les Isles dont il est semé dans tout son Cours: autrement il n'y auroit eu aucune proportion Geographique entre ces Parties. C'est la meme chose pour toutes les autres Rivieres qui ont encore moins de largeur.

Nota. Comme cette Carte est extremement différente de tout ce qui a paru: on en rend compte par un Memoire particulier.

ECHELLES

Lieues communes de France de 25 au Degré.

Lieues Marines de France et d'Angleterre de 20 au Degré.

Longitude Occidentale du Meridien de Paris

Dheulland Sculp

juſqu'à un certain point, eſt toujours irréconciliable. On les a depuis battus en diverſes rencontres ; ils ont de leur côté obligé les Illinois à abandonner pour toujours leur Riviere, & quoiqu'après leurs défaites redoublées on ait peine à concevoir qu'il en reſte aſſez pour former une petite Bourgade, on n'oſe encore paſſer du Canada à la Louyſiane, ſans prendre de grandes précautions contre leurs ſurpriſes. Il eſt vrai qu'ils ſe ſont unis avec les Sioux, la plus nombreuſe Nation du Canada, & avec les Chicachas, les plus Braves des Sauvages de la Louyſiane. 1717.

A cela près, la Nouvelle France jouiſſoit de tous les fruits de la Paix, & ſe trouvoit dans la plus heureuſe ſituation, où elle eût jamais été, lorſqu'un accident funeſte la mit preſque toute en deuil, & lui fit perdre en un jour, plus qu'elle n'avoit perdu en vint ans de Guerre. La nuit du vint-cinquiéme d'Août 1725. le Vaiſſeau du Roy *le Chameau*, qui alloit à Quebec, ſe briſa auprès de Louyſbourg, & il ne s'en ſauva pas un ſeul Homme. M. de Chazel, qui devoit relever M. Begon Intendant du Canada, M. de Louvigny nommé Gouverneur des Trois Rivieres, le même, dont nous avons ſi ſouvent parlé dans cette Hiſtoire, M. de la Geſſe, Capitaine, fils de M. de Ramezay, qui étoit mort l'année précédente Gouverneur de Montreal, pluſieurs autres Officiers de la Colonie, des Eccléſiaſtiques, des Récollets, des Jéſuites y périrent avec tout l'Equipage, & la Côte parut le lendemain toute couverte de Cadavres & de Balots. Naufrage du Chameau. 1725.

La mort du Marquis de Vaudreuil mit le comble à toutes ces pertes. Ce Général mourut à Quebec le dixiéme d'Octobre ſuivant, regretté à proportion de l'empreſſement, qu'on avoit eu de le voir à la tête de la Colonie, & après vint-un an d'un Gouvernement, dont les événemens heureux furent en bonne partie le fruit de ſa vigilance, de ſa fermeté, de ſa bonne conduite, du bonheur, qui accompagnoit toutes ſes Entrepriſes, & dont les diſgraces n'ont pu lui être imputées. Le Chevalier de Beauharnois, Capitaine de Vaiſſeaux, lui ſucceda l'année ſuivante ; & le repos dont jouit ſon Gouvernement, lui a fait entreprendre de faire pénétrer un de ſes Officiers bien accompagné juſqu'à la Mer du Sud. La ſuite nous apprendra le ſuccès de cette Découverte, & de quelle utilité elle pourra être ; ce qui dépendra de la faci- Mort du Marquis de Vaudreuil.

1725. lité de la communication avec le Canada, ou la Louyſiane.

Pour achever l'Hiſtoire des Entrepriſes de notre Nation dans l'Amérique Septentrionnale, il ne me reſte plus qu'à rapporter ce qui s'eſt paſſé depuis la Paix d'Utrecht dans la Louyſiane, qui ayant été juſques-là une dépendance, & même une partie conſiderable de la Nouvelle France, appartient néceſſairement à ſon Hiſtoire.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINTUNIEME.

IL eſt arrivé à la Louyſiane, ce qui arrive aſſez ſouvent à deux ſortes de Perſonnes. Les uns avec un mérite ſuperieur & connu, ne parviennent jamais, ſans qu'il ſoit poſſible d'en découvrir la raiſon, à ſe faire rendre la juſtice, qui leur eſt dûë, ni à pouvoir mettre en œuvre leurs talens; de ſorte qu'ils demeurent inutiles & obſcurs, avec tout ce qu'il faut pour acquerir la plus grande réputation, & pour rendre à l'Etat les Services les plus eſſentiels.

1700-25. Divers jugemens qu'on a portés de la Louyſiane.

Les autres, parce qu'on s'eſt d'abord formé de ce qu'ils valoient, une idée trop avantageuſe, ou qu'on a pris le change ſur leur véritable mérite, en leur en attribuant un, qu'ils n'avoient pas, ſont rejettés malgré le mérite réel qu'ils ont, comme ſi on vouloit leur faire porter la peine du jugement précipité, qu'on avoit formé à leur ſujet. Je ſuis bien trompé, ſi ceux, qui liront cette Hiſtoire, ne ſont d'eux-mêmes l'application de ceci à la Province, par où je finis cet Ouvrage.

Nous avons vû que les Eſpagnols, ſous la conduite de Ferdinand de Soto, avoient fait des frais immenſes pour s'éta-

1700-25. blir dans la Floride ; que leur Général employa toute la derniere année de ſa vie à parcourir les deux bords du Miciſſipi, que ſon Hiſtorien *(a)* nomme le Cucagua ; que ni lui, ni Moſcoſo ſon Succeſſeur, n'ont pris aucune meſure pour y fonder une Colonie, & qu'on ſembla ignorer lontems après en Eſpagne, qu'un des plus grands Fleuves du Monde traverſoit le milieu de la Floride, & y arroſoit un Pays charmant, ſitué ſous un climat ſain & temperé, & dont la poſſeſſion auroit achevé d'aſſûrer au Roy Catholique celle de tout le Golphe Mexique.

Les François, après avoir découvert tout le cours connu de ce même Fleuve, ne parurent pas faire beaucoup plus d'attention aux avantages qu'ils en pouvoient tirer : près de trente ans ſe paſſerent dans cette indifference ; enfin le voiſinage des Mines du Nouveau Mexique, & celles, qu'on s'aviſa de publier, qu'on avoit découvertes dans la Louyſiane même, ayant réveillé notre Nation de cette eſpece d'aſſoupiſſement, il ſortit en moins de trois ans du Royaume plus d'Hommes, d'argent & d'effets, pour faire un Etabliſſement dans cette partie de l'Amérique, qu'il n'en étoit ſorti depuis François I. pour aucune de nos Colonies du Nouveau Monde.

Mais lorſqu'on eut reconnu que ce Pays ne produiſoit ni or, ni argent, & qu'il n'étoit pas facile d'y faire couler les richeſſes, que la Nouvelle Eſpagne renferme dans ſon ſein, il tomba tout-à-coup dans un décri général : on ne fit nulle attention, ni à la fécondité de la Terre, ni aux productions, qu'elle pouvoit fournir avec un travail modéré, ni à l'importance d'établir une croiſiere dans le Golphe Mexique. Les tréſors, qu'on y avoit apportés de France, diſparurent, les Hommes périrent de miſere, quoiqu'il ne leur manquât rien pour vivre dans l'opulence, ou ſe diſperſerent de tous côtés ; c'eſt ce que nous allons voir en reprenant le fil de l'Hiſtoire.

Etat de la Louyſiane en 1700. La Louyſiane, lorſque M. d'Iberville en partit au mois d'Avril de l'année 1700. n'avoit d'Habitations Françoiſes, que celles de quelques Canadiens établis aux Illinois, un Fort aſſez près de l'embouchure du Miciſſipi, lequel ne ſubſiſta que juſqu'en 1705. & un autre au Biloxi, ſur le bord de la Mer. M. de SAUVOLE commandoit dans ce dernier, qui étoit le Quartier Général. D'Iberville avoit confié la garde du

(*a*) Garcilaſſo de la Vega.

premier à M. de Bienville ſon Frere, & au Sieur Juchereau de S. Denys, Oncle de ſa Femme, lequel étoit fort aimé des Sauvages, & parloit aſſez bien la Langue de pluſieurs Nations. Il avoit auſſi donné ordre en partant à M. le Sueur, ſon Parent, d'aller avec vint Hommes faire un Etabliſſement vers le Pays des Sioux, & prendre poſſeſſion d'une Mine de Cuivre, que le Sueur y avoit découverte. 1700-25.

Mine de cuivre chez les Sioux.

Ce Détachement partit à la fin d'Avril, remonta le Miciſſipi juſqu'au Sault Saint Antoine, entra dans la Riviere de Saint Pierre, & après y avoir fait quarante lieuës, il trouva ſur la gauche une autre Riviere, qui s'y décharge, & qu'on a nommé *la Riviere Verte*, parce qu'une Terre, qui y tombe de la Mine, lui donne cette couleur. Le Sueur n'y put naviguer qu'environ une lieuë, l'ayant trouvée couverte de glaçons, quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Septembre. Il fut donc obligé de bâtir en cet endroit une eſpece de Fort, pour y paſſer l'Hyver, qui dura juſqu'au commencement d'Avril, & fut extrémement rude.

Obſervation remarquable.

Celui qui a écrit la Relation de ce Voyage, nous apprend une particularité, qui m'a paru digne de remarque. Il dit que les vivres leur ayant manqué, il fallut y ſuppléer par la Chaſſe du Bœuf; que pour garder la chair de ces Animaux, ils les couperent en quartier, & que faute de ſel, ils les laiſſerent à l'air, où ils ſe gâterent bientôt: que dans les commencemens ils eurent beaucoup de peine à s'accoûtumer à cette nourriture, qu'elle leur cauſa à tous des flux de ventre & la fiévre, avec un ſi grand dégoût, qu'ils ne pouvoient pas même en ſouffrir l'odeur; mais que peu à peu leur eſtomach s'y fit de telle ſorte, qu'au bout de ſix ſemaines il n'y avoit Perſonne parmi eux, qui n'en mangeât dix livres par jour, & qui n'en bût quatre écuellées de bouillon; que bien loin d'en être incommodés, ils devinrent extrêmement gras, & que Perſonne n'en fut malade.

Deſcription de la Mine.

Dès que le mois d'Avril fut venu, le Sueur ſe tranſporta à la Mine, dont il n'étoit qu'à trois quarts de lieuë, & en vint-deux jours en tira plus de trente mille livres peſant de matiere; il en choiſit quatre milliers de celle, qui lui parut la meilleure, & l'envoya en France. L'endroit, où il fit travailler, eſt le commencement d'une Montagne, qui a dix lieuës de long, & qui paroît être toute de la même matiere. Elle eſt ſur le

1701-25. bord de la Riviere, ne produit pas un ſeul Arbre, & même dans le plus beau tems, elle eſt continuellement environnée de brouillards. La Terre, d'où l'on tire la Mine, eſt verte, & l'on y grate le Cuivre avec le couteau ; mais il faut auparavant en ôter une eſpece de croute, auſſi dure que le roc, noire, & brûlée comme du charbon, par la vapeur, qui ſort de la Mine. Pluſieurs incidens, qu'il ſeroit trop long de rapporter, & qui ne ſont pas fort intereſſans, mais plus encore le manque de fonds, ont empêché le Sueur de pouſſer plus loin cette Entrepriſe.

Etabliſſement de la Maubile & de l'Iſle Dauphine.

L'année ſuivante M. d'Iberville fit un troiſiéme voyage à la Louyſiane, & commença un Etabliſſement ſur la Riviere de la *Maubile*. Il y jetta même les fondemens d'un Fort, où peu de tems après M. de Bienville, devenu Commandant en Chef de toute la Colonie, par la mort de M. de Sauvole, tranſporta tout ce qu'il y avoit au Biloxi, & abandonna ce dernier Poſte.

En 1702. d'Iberville revint pour la quatriéme fois, & fit conſtruire dans l'Iſle de Maſſacre des Magaſins & des Caſernes, parce que cette Iſle ayant un Port, il étoit bien plus aiſé d'y décharger les effets, qu'on apportoit de France, que de les envoyer dans des Chaloupes au Fort de la Maubile. Ce fut auſſi alors, qu'on donna à cette Iſle le nom d'*Iſle Dauphine*. Elle ſe peupla peu à peu, & on y bâtit quelques années après un Fort & de plus grands Magaſins, de ſorte qu'elle devint inſenſiblement le Quartier général de la Colonie.

Peu de progrès de la Colonie.

On n'y ſubſiſtoit cependant que de ce qu'on recevoit de France, & de ce qu'on pouvoit tirer des Sauvages. On ſe brouilla & on ſe raccommoda avec quelques-uns : on perſuada à pluſieurs de ſe fixer aux environs de la Maubile, ils y défricherent un aſſez grand terrein, & on vécut toujours bien avec eux. D'autres, comme les *Apalaches*, y vinrent d'eux-mêmes, préférant le voiſinage des François à celui des Eſpagnols, parmi leſquels ils étoient établis depuis lontems ; mais à l'exception de ces derniers, auſquels on donna pendant quelque tems un Miſſionnaire, on ne prit pas de plus juſtes meſures pour gagner les Sauvages de ces Cantons à JESUS-CHRIST, qu'on n'en prenoit pour donner des fondemens ſolides à la Colonie Françoiſe.

On ne pouvoit pas même dire, qu'il y eût une Colonie

dans la Louyſiane, ou du moins elle ne commença de prendre quelque forme qu'en 1708. par l'arrivée de M. Diron d'Artaguette, en qualité de Commiſſaire Ordonnateur. Le premier ſoin de ce Magiſtrat fut de mettre les Habitans en état de cultiver les Terres, qui paroiſſoient aſſez bonnes le long de la Maubile, afin qu'ils ne fuſſent plus obligés de courir le Pays pour vivre de la Chaſſe, ou avec les Sauvages, quand les Vaiſſeaux de France tardoient trop à leur apporter des vivres, comme il étoit déja arrivé pluſieurs fois.

1708-29. Arrivée d'un Commiſſaire Ordonnateur. 1708-25.

Mais le ſuccès ne répondit pas à ſes eſperances. Outre qu'il n'y a gueres aux environs de la Maubile qu'une ſuperficie de bonne Terre, le Froment n'y peut jamais bien venir à maturité, à cauſe des brouillards, qui y produiſoient la rouille. On s'en dédommagea pendant quelque tems, en faiſant des plantations de Tabac, qui réuſſirent mieux. M. d'Artaguette dans une de ſes Lettres, qui eſt du dixiéme Janvier 1711. dit qu'on eſtimoit le Tabac de la Maubile ſupérieur à celui de la Virginie.

Il ajoûtoit qu'au mois de Septembre de l'année précédente, un Corſaire Anglois avoit ravagé l'Iſle Dauphine, pillé & brûlé les Habitations & les Magaſins, exercé des cruautés inouies ſur les Habitans, pour les obliger à dire où ils avoient caché leur argent, & que la perte qu'il avoit cauſée au Roy & aux Particuliers, montoit à quatre-vint mille francs, d'où il concluoit qu'il étoit d'une néceſſité abſoluë de fortifier cette Iſle. Il eſt certain, que ce Commiſſaire raiſonnoit fort juſte, ſuivant le ſyſtême d'alors, qui étoit de fixer la Colonie hors du Fleuve, parce que le ſeul Port, où les Navires puſſent décharger, étoit celui de l'Iſle Dauphine : mais il eût été beaucoup plus naturel de conclure de ce qui venoit de ſe paſſer, que le meilleur parti qu'on pût prendre, étoit de tranſporter les Habitans & les Magaſins dans le Miciſſipi, comme on a été obligé de faire dans la ſuite.

L'Iſle Dauphine pillée par un Corſaire. 1710-25.

M. d'Artaguette retourna en France cette même année, & donna à la Cour de grandes lumieres ſur le Pays, d'où il venoit. Quelques années auparavant M. de Muys, Major des Troupes en Canada, & dont nous avons déja parlé, avoit été nommé Gouverneur de la Louyſiane; mais cet Officier étant mort en chemin, le Roy nomma pour ſon Succeſſeur le Sieur de la Motte Cadillac, & dans les Inſtructions, que Sa

Ceſſion de la Louyſiane à M. Crozat. 1712-25.

1712-25. Majeſté lui donna, elle lui marquoit, qu'ayant jugé à propos d'accorder au Sieur Crozat le Privilege excluſif du Commerce de la Louyſiane pendant ſeize années, & la propriété pour lui & pour ſes héritiers à perpétuité des Mines, Minieres, & Mineraux, qu'il pourroit découvrir & mettre en valeur aux conditions portées par ſes Lettres Patentes, elle deſiroit, qu'à l'arrivée de chaque Navire dudit Sieur Crozat, il examinât ſi la condition de porter ſix filles ou garçons par chaque Navire s'exécutoit.

Etabliſſement d'un Conſeil Supérieur. Le Roy ajoûtoit que le Sieur d'Artaguette, Commiſſaire audit Pays, ayant repaſſé en France, il avoit fait choix du Sieur Duclos, pour y faire les Fonctions de Commiſſaire Ordonnateur : que comme il n'y avoit encore aucun Officier de Juſtice dans la Louyſiane, & qu'il n'étoit pas poſſible pour le préſent d'y créer des Juges, comme dans les autres Colonies, parce qu'elle n'étoit pas encore aſſez peuplée, il avoit néanmoins jugé à propos d'y établir pour trois ans un Conſeil Supérieur, qui jugeât toutes les affaires, tant civiles que Criminelles ; & que pour compoſer ce Conſeil, il avoit fait choix du Gouverneur & du Commiſſaire Ordonnateur conjointement, & d'un Greffier, & que ſuivant l'uſage qu'ils feront de l'Adminiſtration de la juſtice, qui leur étoit confiée, il ſe détermineroit à continuer, & même à augmenter l'Etabliſſement de ce Conſeil, ou à l'abandonner (*a*).

Les Eſpagnols refuſent de permettre le Commerce de la Louyſiane avec le Mexique. M. de Crozat de ſon côté, avoit recommandé à M. de la Motte Cadillac, qu'il s'étoit aſſocié pour ſon Commerce, de faire des Détachemens du côté des Illinois, pour la découverte des Mines ; & du côté des Eſpagnols de l'ancien & du nouveau Mexique, pour établir le Commerce avec ces deux Provinces. J'ai parlé ailleurs (*b*) aſſez au long de ce qui concerne la premiere de ces deux Entrepriſes, laquelle tint pendant pluſieurs années toute la France en ſuſpens, & n'aboutit enfin à rien.

La ſeconde ne fut pas plus heureuſe. La Motte Cadillac étoit à peine débarqué à l'Iſle Dauphine, qu'il envoya le Navire, ſur lequel il étoit venu, à la Veracruz : mais ce voyage fut inutile. M. de la Jonchere, qui commandoit ce Bâtiment, ne put obtenir du Vice-Roy la permiſſion de vendre ſa Car-

(*a*) Ce Conſeil fut établi pour toujours en 1716.
(*b*) Voyez le Journal.

guaiſon ;

guaiſon ; le Vice-Roy lui fit préſent de quelques Beſtiaux & autres Proviſions, dont il avoit beſoin, & l'obligea de remettre ſur le champ à la voile. Le Gouverneur ſe flata de réuſſir mieux dans une autre tentative, qu'il fit par les Terres pour le même ſujet, mais elle eut à peu près le même ſuccès, que la premiere. 1712-25.

Il avoit confié la conduite de cette Expédition au Sieur de Saint Denys, & il ne la pouvoit pas mettre en de meilleures mains. Il lui donna pour dix mille francs de marchandiſes, & convint avec lui qu'il les laiſſeroit en dépôt chez les *Natchitoches*, Nation Sauvage établie ſur la *Riviere Rouge* : M. de Bienville & Saint Denys lui même avoit fait alliance avec ce Peuple en 1701. & quelques-uns de ces Sauvages étoient venus depuis quelques années ſe loger ſur le Miciſſipi, auprès de *Colapiſſas*. Voyage de M. de S. Denys au Mexique par Terre.

Saint Denys crut qu'il devoit mener avec lui ces Natchitoches, il leur en fit faire la propoſition par un nommé Penicaut, Charpentier de Navires. Cet Homme avoit accompagné M. le Sueur à la Mine de Cuivre ; il avoit fait pluſieurs autres Voyages ſur le Miciſſipi, & entendoit preſque toutes les Langues des Sauvages de la Louyſiane. C'étoit lui-même, qui avoit mené les Natchitoches chez les Colapiſſas, & il n'eut pas de peine à leur perſuader de retourner avec M. de Saint Denys dans leur ancienne demeure.

Mais les Colapiſſas, qui les avoient accueillis avec beaucoup d'humanité, & auſquels leur voiſinage n'avoit pas été inutile, furent ſi choqués de les voir ſe retirer, ſans leur en avoir même fait une honnêteté, qu'ils les pourſuivirent, en tuerent dix-ſept, & leur enleverent un aſſez grand nombre de leurs Filles & de leurs Femmes. Le reſte ſe ſauva au travers des Bois, & alla joindre M. de S. Denys, qui les attendoit au Biloxi. Il partit avec eux, & en paſſant par le Village des *Tonicas*, il engagea le Chef de cette Nation à le ſuivre avec quinze de ſes meilleurs Chaſſeurs.

Arrivé au Village des Natchitoches, ſitué dans une Iſle de la Riviere Rouge à quarante lieuës de ſon embouchure dans le Miciſſipi, il y bâtit quelques Maiſons pour des François, qu'il avoit deſſein d'y laiſſer : il engagea quelques autres Sauvages à ſe réunir avec les Natchitoches, en les aſſûrant qu'il ne les abandonneroit jamais, & il fit diſtribuer aux uns & aux

1712-25. autres des outils propres à cultiver la Terre, & des grains pour les enſemencer. Il choiſit enſuite douze François de ceux, qu'il avoit amenés avec lui, & quelques Sauvages; quitta la Riviere Rouge, qui n'eſt plus naviguable au-deſſus de l'Iſle des Natchitoches, & prit ſa route à l'Oueſt.

Après vint jours de marche il arriva chez les *Aſſinaïs*, Voiſins des *Cenis*, s'ils ne ſont pas des Cenis même, & aſſez près de l'endroit, où M. de la Sale fut tué. Ce qui eſt certain, c'eſt que ces Sauvages ne ſe ſouvenoient pas d'avoir jamais vû de François, & ne connoiſſoient point d'autres Européens, que des Eſpagnols, qui alloient tout nuds comme eux, & vivoient miſerablement. Les Aſſinaïs donnerent des guides à M. de S. Denys, qui fit encore cent cinquante lieuës au Sud-Oueſt, avant que d'arriver aux premieres Habitations des Eſpagnols.

Il trouva enfin ſur le bord d'une grande Riviere un Fort, qui portoit les noms de *Saint Jean-Baptiſte*, & de *Preſidio Del Norte*: il y fut très-bien reçu par le Commandant Dom Pedro de Vileſcas, qui le logea chez lui, avec Medard Jallot ſon Valet de Chambre Chirurgien, & Penicaut, & fit donner des logemens à tous ceux de ſa ſuite. Après quelques jours de repos, Saint Denys entra en négociation avec Dom Pedro: il lui dit qu'il venoit de la part du Gouverneur de la Louyſiane lui propoſer d'ouvrir un Commerce réglé avec cette Colonie, & qu'il ſeroit Maître des conditions.

Le Commandant Eſpagnol répondit, qu'il ne pouvoit rien faire ſans la permiſſion du Gouverneur de *Caouis*, ſon Supérieur immédiat, auquel il envoya ſur le champ un Exprès, pour recevoir ſes ordres. Caouis eſt à ſoixante lieuës de *Preſidio del Norte* ſur le chemin de Mexico. Le Gouverneur ayant lu la Lettre de Vileſcas, envoya chercher Saint Denys par vint-cinq Cavaliers, & après avoir examiné ſon Paſſeport, lui dit qu'il étoit néceſſaire qu'il allât trouver le Vice-Roy à Mexico. Saint Denys y conſentit, mais il ne partit que l'année ſuivante avec Jallot, & en partant de Caouis, il écrivit aux François, qu'il avoit laiſſés à *Preſidio del Norte*, de retourner aux Natchitoches.

Il eſt mis en Priſon à Mexico.

On compte deux-cent cinquante lieuës de Caouis à Mexico; Saint Denys fit ce voyage ſous la conduite d'un Officier, & eſcorté par vint-quatre Cavaliers. En arrivant dans la Capi-

tale de la Nouvelle Eſpagne, il fut mené chez le Vice-Roy, auquel il préſenta ſon Paſſeport. Ce Seigneur le lut, le lui remit, & ſans vouloir ſeulement l'écouter, l'envoya en priſon. Il y reſta trois mois, & n'auroit peut-être jamais recouvré ſa liberté, ſi des Officiers François, qui étoient au Service du Roy Catholique, qui avoient connu particulierement M. d'Iberville, & qui ſçavoient que Saint Denys étoit Oncle de ſa Femme, n'euſſent ſollicité en ſa faveur. 1713-25.

Ses aventures. Il refuſe d'entrer au Service des Eſpagnols.

Il ſortit donc de Priſon; le Vice-Roy lui fit même donner trois-cent piaſtres, & un logement commode, & l'invita ſouvent à ſa table. Plus il le connut, & plus il l'eſtima; enfin il n'omit rien pour l'engager à préférer au Service d'une Colonie pauvre, celui de la Nouvelle Eſpagne: il lui dit que pluſieurs de ſes Compatriotes lui en avoient déja donné l'exemple, & qu'ils n'avoient pas lieu de s'en repentir. Il y eut même quelques-uns de ces Officiers, qui lui firent de grandes inſtances pour le déterminer à prendre le parti, qu'ils avoient pris eux-mêmes, & dont ils ſe ſçavoient bon gré.

Saint Denys n'avoit aucun grade à la Louyſiane, & n'y ſervoit que comme Volontaire; on lui offroit une Compagnie de Cavalerie, & l'offre pouvoit tenter un Gentilhomme Canadien, qui n'avoit pas de bien; il la refuſa néanmoins, & quoiqu'on pût lui dire, il perſiſta dans ſon refus. Le Vice-Roy lui dit qu'il étoit pourtant déja à moitié Eſpagnol, puiſqu'il recherchoit la Fille de Dom Pedro de Vileſcas, & qu'il devoit l'épouſer à ſon retour au Fort de S. Jean.

Je ne puis diſſimuler, repartit Saint Denys, puiſqu'on en a informé Votre Excellence, que j'aime cette Demoiſelle, mais je ne me ſuis point flaté de l'obtenir pour Epouſe. Vous l'obtiendrez, repliqua le Vice-Roy, ſi vous voulez accepter l'offre, que je vous ai faite, je vous donne deux mois pour y penſer. « Au bout de ce tems-là, il le ſonda encore, & l'ayant trouvé inflexible, il le congédia, lui mit entre les mains une bourſe de mille piaſtres, en lui diſant que c'étoit pour les frais de ſes nôces. » J'eſpere, ajoûta-t-il, que Donna Maria aura plus de pouvoir que moi, pour vous déterminer à demeurer dans la Nouvelle Eſpagne. Quant à la liberté du Commerce avec la Louyſiane, que vous êtes venu ſolliciter de ſi loin, il ne m'eſt pas poſſible de vous l'accorder.

Il rend un

1713-25. écurie, & le fit conduire juſqu'à Caouis par un Officier & deux Cavaliers. Il y rencontra Jallot, qui l'y attendoit, & à qui ſon habileté dans la Chirurgie avoit attiré une très-grande conſidération dans tout le Pays. De-là ils ſe rendirent chez Dom Pedro de Vileſcas, & ils le trouverent dans un grand embarras. Ce Commandant venoit d'apprendre, que tous les Habitans de quatre Bourgades Sauvages, rebutés des vexations des Eſpagnols de *Preſidio del Norte*, venoient de partir pour ſe retirer ailleurs, & il craignoit qu'on ne le rendît reſponſable de cette déſertion, laquelle réduiſoit d'ailleurs ſa Place à de grandes extrêmités, parce que la Garniſon ne ſubſiſtoit, que par le moyen de ces mêmes Sauvages.

Service aux Eſpagnols.

Il communiqua ſa peine à M. de Saint Denys, lequel s'offrit d'aller chercher ces Barbares, & ſe fit fort de les ramener. Dom Pedro l'embraſſa, mais il l'avertit qu'il s'expoſoit beaucoup, s'il y alloit ſeul; Saint Denys repliqua qu'il ne craignoit rien, & ſur le champ monta à cheval avec Jallot. Il eut bientôt joint les Sauvages, dont le bagage, les Hommes, & les Enfans rendoient la marche fort lente, & du plus loin qu'il les apperçut, il mit ſon mouchoir au bout d'une baguette, en guiſe de pavillon, puis il s'avança vers les Chefs, qui l'attendirent.

Il leur repréſenta en Langue Eſpagnole le danger auquel ils alloient s'expoſer, en s'établiſſant parmi des Peuples, qu'ils ne connoiſſoient point, & qu'il ſçavoit être très-peu ſociables & fort cruels. Il leur dit enſuite, que s'ils vouloient revenir à leur ancienne demeure, il leur promettoit de la part du Commandant qu'aucun Eſpagnol ne mettroit jamais le pied dans leurs Villages, qu'autant qu'ils le voudroient bien, & qu'ils auroient dans la ſuite tout lieu de ſe louër des Officiers & des Soldats.

Ils ſe laiſſerent perſuader, & Dom Pedro fut auſſi ſurpris que charmé de voir revenir ſon Hôte avec tous les Sauvages, dont la retraite l'auroit infailliblement perdu. Il ratifia ſur l'heure toutes les promeſſes, que S. Denys leur avoit faites, & ils rentrerent dans leurs Bourgades, où il fut défendu aux Eſpagnols, ſous peine de la vie, d'entrer ſans une permiſſion expreſſe.

Son mariage avec une Eſpagnole.

Après un ſi grand ſervice, S. Denys n'eut aucune peine à obtenir de Vileſcas qu'il lui donnât ſa Fille en mariage, & les

nôces furent célébrées avec toute la pompe & la magnificence Eſpagnole, que permettoit le lieu, où elles ſe firent. Les nouveaux Epoux reſterent ſix mois enſemble : enfin Saint Denys ne crut pas devoir differer plus lontems d'aller rendre compte à M. de la Motte Cadillac du ſuccès de ſa Commiſſion. Il partit pour la Maubile avec Dom Jean de Vileſcas, Oncle de de ſa Femme, qu'il laiſſa enceinte, après lui avoir promis de revenir au plûtôt la chercher. 1713-25.

Les Anglois travaillent à nous débaucher les Sauvages.

Pendant tout le cours de ces négociations, & de ces aventures, le Gouverneur de la Louyſiane avoit envoyé le Sieur de la Loire aux Natchez avec des Marchandiſes, pour y établir des Magaſins. Il y trouva des Anglois, qui y étoient venus de la Caroline pour engager ces Sauvages, les *Yaſons*, & les Chicachas à déclarer la guerre à d'autres Nations pour leur en amener des Captifs, ce qui fut exécuté. On les ſoupçonna même d'intriguer contre nous, & la Loire reçut peu de tems après ordre d'arrêter leur Officier, qui étoit reſté ſeul aux Natchez.

Il obéit, & l'Officier fut conduit à la Maubile, où M. de Bienville, qui y commandoit en l'abſence de M. de la Motte Cadillac, le régala bien pendant trois jours, après quoi il lui permit de s'en retourner. Il prit la route de Penſacole, où le Gouverneur Dom Guzman lui fit auſſi un très bon accueil ; mais ayant voulu gagner la Caroline par les Alibamons, il tomba dans un parti de Chaſſe des *Tomez*, qui lui caſſerent la tête. Je ne ſçai ce qui indiſpoſa alors les Sauvages contre les Anglois, mais la plûpart ſe déclarerent tout-à-coup contre eux.

Irruption des Sauvages dans la Caroline.

Ils avoient un Magaſin dans un Village de Tchactas, ces Barbares le pillerent, & maſſacrerent tous ceux, qui le gardoient. Ce ne fut là que le commencement de leurs malheurs : on n'eut pas plûtôt appris dans les autres Nations ce qui venoit de ſe paſſer chez les Tchactas, que les Alibamons & pluſieurs autres Peuples, avec qui nous avions preſque toujours été en guerre, ſe liguerent, & firent une irruption dans la Caroline, ils ravagerent pluſieurs Habitations, & firent quantité de Priſonniers, qu'ils conduiſirent à la Maubile. M. de Bienville les racheta des Sauvages, & pourvut à leur ſubſiſtance, juſqu'à ce qu'il eût trouvé une occaſion favorable de les faire retourner chez eux ſans aucun riſque.

1714-36.

M. de la Motte fait alliance avec pluſieurs Nations.

M. de la Motte Cadillac étoit monté aux Illinois, & à ſon retour à la Maubile, on publia que dans le Pays, d'où il venoit, on avoit découvert une Mine d'argent. J'ai expliqué dans mon Journal tout ce qui regarde ces prétenduës découvertes, qui firent tant d'illuſion aux François, mais beaucoup plus en Europe, qu'en Amérique. Il y eut plus de réel dans une députation, que reçut le Gouverneur à ſon arrivée à la Maubille. Un Chef fort accrédité dans le Pays le vint trouver, & fit alliance avec lui au nom de pluſieurs Nations, & dans le même tems les Alibamons, juſques-là nos plus déclarés Ennemis, s'offrirent de bâtir à leurs frais un Fort dans leur Village, & d'y introduire les François. Leur offre fut acceptée, le Fort bâti, & M. de la Tour, Capitaine, en prit poſſeſſion avec deux Lieutenans, & quelques ſoldats.

Trahiſon des Natchez.

Sur ces entrefaites, on s'aperçut que les Natchez machinoient quelque trahiſon, ils tuerent quatre François, qui voyageoient avec quelques-uns des leurs, & ils préparoient le même traitement à Meſſieurs de la Loire, dont l'Aîné étoit parti pour les Illinois avec une autre Troupe de ces Barbares, & le Cadet étoit demeuré dans leur grand Village. Mais un de ceux, qui accompagnoient le Premier, l'avertit de ſe tenir ſur ſes gardes. Il parla auſſitôt à tous les autres en particulier, & ſans leur faire connoître par qui il étoit inſtruit de leur deſſein, il leur promit une grande récompenſe, & leur donna ſa parole de leur garder le ſecret, s'ils lui avouoient la vérité.

MM. de la Loire leur échapent.

Tous lui déclarerent, qu'à ſix lieuës de l'endroit, où ils étoient, & où il falloit raſer le bord du Fleuve, pour éviter un gouffre très-dangéreux, cent cinquante de leurs Gens armés de Fuſils, & qui avoient à leur tête un Chef nommé LE BARBU, les attendoient, & qu'il ne pouvoit manquer d'y périr. Cet aveu de huit Perſonnes, qui aſſûroient tous la même choſe, fit prendre à la Loire le parti de retourner ſur ſes pas; mais comme il avoit tout lieu de croire que la conſpiration étoit générale de la part des Natchez, l'inquiétude le prit au ſujet de ſon Frere.

Penicaut, qui l'accompagnoit, s'offrit à tirer celui-ci du grand Village des Natchez, & voici les meſures, qu'il prit pour exécuter ce deſſein. Toute la Troupe étant arrivée environ une heure & demie avant la nuit au débarquement des Natchez, Penicaut mit pied à terre tout ſeul, & dit au Sieur

de la Loire de l'attendre juſqu'à minuit, & que ſi alors il ne paroiſſoit point, il pouvoit compter qu'il ſeroit mort, & n'auroit plus d'autre parti à prendre, que de paſſer outre. Il s'achemina enſuite vers le logis du jeune la Loire, qui étoit à une lieuë de-là, n'ayant que ſon fuſil, ſon ſac à poudre, & quelques bales. 1714-36.

Comme il approchoit du Village, quelques Natchez, qui l'aperçurent, coururent chez la Loire lui dire, qu'un François alloit arriver, il ſortit pour voir qui c'étoit, & ayant reconnu Penicaut, il lui demanda le ſujet de ſon voyage, & des nouvelles de ſon Frere. Penicaut lui répondit, qu'il étoit tombé malade, mais quand il fut dans ſon logis, il le pria d'envoyer chercher le grand Chef des Natchez, lequel vint ſur le champ. Penicaut lui dit que ſix des huit Natchez, qui étoient partis avec le Sieur de la Loire & lui, pour aller aux Illinois s'étant trouvés mal, ils avoient été obligés de relâcher, qu'ils étoient tous au débarquement, & qu'il le prioit de leur envoyer le lendemain de grand matin trente Sauvages pour décharger le Canot, & tranſporter les Marchandiſes dans le Magaſin.

Le grand Chef le promit, & ajoûta, que M. de la Loire avoit très-bien fait de ne pas aller plus loin, qu'il avoit fort appréhendé pour lui de la part des Yaſous, Nation perfide, & ennemie des François. Penicaut ne répliqua rien, & témoigna une entiere confiance à ce Chef; mais quand celui-ci ſe fut retiré, il inſtruiſit la Loire du ſujet de ſon voyage, & lui fit comprendre qu'il ne falloit plus ſonger qu'à ſe ſauver, & qu'il n'y avoit pas un ſeul moment à perdre. La Loire lui dit que ce n'étoit pas une choſe aiſée, parce que trois Sauvages couchoient dans ſa chambre; mais Penicaut le raſſûra, & lui répondit du ſuccès.

Quand il fut tout-à-fait nuit, ils ſe coucherent, & les Sauvages s'endormirent d'abord; Penicaut vouloit les poignarder, mais la Loire l'en empêcha, jugeant qu'il étoit difficile de tuer trois Hommes, ſans qu'aucun d'eux eût le tems de crier. Penicaut ouvrit donc doucement la porte, & fit ſortir la Loire, qui avoit eu la précaution de charger ſon fuſil. Un demi quart d'heure après il ſortit lui-même, ferma la chambre en dehors à double tour, & ſuivit en courant ſon Compagnon, qu'il eut bientôt rejoint. Comme ils approchoient du

1741-36. débarquement, ils rencontrerent l'Aîné la Loire, qui commençoit à être fort inquiet : ils s'embarquerent auſſitôt, & congédierent les huit Natchez, après les avoir libéralement récompenſés.

Le Chef des Tonicas refuſe d'entrer dans leur complot.

Vers les dix heures du matin ils arriverent chez les Tonicas, & ils y étoient encore, quand on vit venir trois Natchez, que le Grand Chef, déſeſperé d'avoir manqué MM. de la Loire, envoyoit au Chef des Tonicas pour l'engager à maſſacrer tous les François, qui étoient dans ſon Village. Le Tonica, qui étoit honnête Homme, & ſincerement ami des François, fut outré d'une pareille propoſition. Il vouloit pour toute réponſe, caſſer la tête à ceux, qui avoient eu la hardieſſe de la lui faire, mais un Eccléſiaſtique, nommé M. DAVION, qui étoit Miſſionnaire dans ſon Village, s'y oppoſa.

M. de Bienville eſt envoyé pour en tirer raiſon.

MM. de la Loire continuerent leur route, & arriverent à la Maubile, où l'on fut fort ſurpris de les revoir, & plus encore du ſujet de leur retour. M. de la Motte Cadillac ne crut pas devoir laiſſer impunie la trahiſon des Natchez, & leva un Parti de cent Hommes, Soldats & Habitans, ſous les ordres de M. de Bienville, Lieutenant de Roy, auquel il joignit M. de Pailloux, Major des Troupes, M. de Richebourg, Capitaine, du Tiſné, Lieutenant, & les deux Freres, qui venoient d'échaper aux Natchez. Comme ils paſſoient devant la Baye des Tonicas, ils aperçurent un ſac, qui pendoit d'une branche d'arbre au bord du Fleuve, & dans ce ſac ils trouverent une Lettre de M. Davion, qui ayant ſçu qu'ils devoient paſſer par-là ſans s'arrêter, leur donnoit avis qu'un François, nommé Richard, revenant des Illinois, avoit été pris par les Natchez, que ces Barbares, après lui avoir enlevé ſes Marchandiſes, l'avoient mené dans leur Village, lui avoient coupé les pieds & les mains, & l'avoient jetté tout vivant dans un bourbier.

Il forme un Camp aux Tonicas.

Juſques-là M. de Bienville s'étoit mis dans la tête, que MM. de la Loire avoient eu une terreur panique : la lecture de cette Lettre le déſabuſa. Il ne ſe crut pas même aſſez fort pour aller droit aux Natchez ; il entra dans la Baye des Tonicas, y bâtit un Fort, & envoya du Tiſné avec vint Hommes au Grand Chef des Natchez, pour lui dire qu'il avoit une affaire à lui communiquer, & qu'il le prioit de le venir trouver aux Tonicas. Du Tiſné revint le lendemain, & rapporta à M. de

M. de Bienville, que le Grand Chef le ſuivroit de près. Il ne ſortit pourtant point de ſon Village ; mais il envoya au Commandant François quelques Chefs ſubalternes, avec environ vint-cinq Hommes. 1714 36.

Ce qui ſe paſſe entre lui & les Natchez.

Bienville, du plus loin qu'il aperçut leurs Canots, fit arborer ſur le bord du Fleuve cinq Drapeaux, dreſſer quantité de Tentes, & battre tous les Tambours, pour leur faire croire qu'il avoit au moins ſix-cent Hommes. Les Sauvages débarquerent, & entrerent dans le Fort avec autant de confiance, que s'il eût été queſtion d'une ſimple viſite. Ils préſenterent enſuite au Commandant un calumet de paix, mais il le refuſa, ce qui ſaiſit tellement ces Barbares, qu'ils ſe crurent perdus. Bienville leur dit d'un air courroucé qu'il étoit venu pour avoir ſatisfaction du meurtre, qu'ils avoient fait de cinq François, qu'il vouloit qu'on lui livrât les Meurtriers, ou du moins qu'on lui apportât leur téte.

Ils lui répondirent, que ce qu'il demandoit n'étoit point en leur pouvoir, mais que s'il le ſouhaittoit, ils envoyeroient quelques-uns d'entr'eux à leur Grand Chef pour l'inſtruire de ſes intentions. Il y conſentit, à condition que tous les autres demeureroient ſes Priſonniers, & ſur le champ il les fit conduire dans une Cabanne, où ils furent gardés à vûë. Ceux, qui étoient allés aux Natchez, ne tarderent pas à revenir, & préſenterent au Commandant la tête d'un Homme, que le Grand Chef avoit fait mourir, mais qui n'étoit pas du nombre des Meurtriers. Bienville leur demanda, ſi on prétendoit ſe mocquer de lui, & ajoûta qu'il vouloit avoir les têtes des coupables, & ſurtout celle d'un Chef, qu'il avoit nommé expreſſément.

Les Envoyés lui répondirent que ce Chef étoit le Neveu du Soleil, lequel aimoit mieux voir périr tout ſon Village, que de ſacrifier ce jeune Homme, le plus brave de toute la Nation : qu'au reſte parmi ceux, qu'il avoit retenus priſonniers, étoient les quatre Meurtriers des François, & qu'il pouvoit en faire juſtice. Bienville les fit venir ſur le champ ; ils voulurent nier le fait, mais ils furent convaincus, & eurent la tête caſſée à coups de bâton. Il y avoit parmi eux un Chef ſi décrié par tout le Pays pour ſes cruautés & ſes trahiſons, que toutes les Nations ſouhaitoient depuis lontems ſa mort.

Il fait la paix avec eux.

Cette Expédition finie, on délibera ſur ce qu'il convenoit

1714-36. de faire dans la conjoncture, où l'on ſe trouvoit, & il fut jugé unanimement que les Natchez, ſi on les pouſſoit à bout, étant en état d'interrompre la navigation du Fleuve, & toute communication avec les Illinois, il étoit plus à propos de profiter de la frayeur, qu'on avoit trouvé le moyen de leur inſpirer, pour faire avec eux une Paix avantageuſe, & de la leur propoſer comme une grace aux conditions ſuivantes.

1°. Qu'ils conſtruiroient à leurs frais, & à l'endroit, qu'on leur marqueroit, un Fort dans leur grand Village, avec des magaſins, & les logemens néceſſaires pour la Garniſon & les Commis, qu'on y établiroit. 2°. Qu'ils reſtituëroient tous les effets, qu'ils avoient enlevés aux François, & les dédommageroient pleinement de toutes les autres pertes, qu'ils leur avoient cauſées. 3°. Que le Neveu du Grand Chef, dont on ſe plaignoit, ne paroîtroit point dans le Village, ſous peine d'y avoir la tête caſſée. Ces Articles furent lus aux Députés, qui les approuverent, & M. de Pailloux fut commandé avec vint Hommes, pour aller les faire ratifier par le Grand Chef.

Il entra dans le Village tambour battant, & ſon Enſeigne déployée : tout le Peuple, qui aimoit les François, étoit accouru au devant de lui, & le reçut avec de grandes acclamations. Il alla droit à la Cabanne du Soleil, & lui préſenta les conditions de Paix ; le Chef les accepta, & dit, qu'il n'attendoit plus que les Ordres de M. de Bienville, pour faire travailler au Fort ; & ſur cette réponſe, qui fut envoyée au Commandant, celui-ci partit des Tonicas avec cinquante Hommes pour ſe rendre aux Natchez, où le Soleil, ſuivi de toute ſa Bourgade, le reçut à la deſcente de ſon Canot.

Etabliſſement parmi ces Sauvages.

Dès le lendemain il marqua l'endroit, où il vouloit qu'on bâtît le Fort, qui fut tracé à l'heure même, & M. de Pailloux fut chargé de préſider aux travaux. Il fut achevé au bout de ſix ſemaines, & M. de Bienville, qui étoit retourné dans ſon Camp des Tonicas, revint avec tous les François, pour en prendre poſſeſſion. Il y fit ajoûter des logemens pour des Officiers, des caſernes pour les Soldats, & des magaſins, tant pour les marchandiſes, que pour les proviſions de guerre & de bouche.

Le Fort fut nommé *Roſalie*, du nom de Madame la Chanceliere de Pontchartrain, & j'ai obſervé ailleurs, que ce nom avoit déja été deſtiné par M. d'Iberville à une Ville, qu'il

avoit deſſein de fonder au même lieu. Les Natchez chanterent enſuite le calumet à M. de Bienville, qui paſſa tout le reſte de cette année 1714. à Roſalie. Avant que d'en partir, en il confia le Commandement au Sieur de Pailloux, auquel il donna du Tiſné pour Lieutenant. Il partit auſſitôt pour la Maubile, où il ne reſta qu'autant de tems, qu'il lui en fallut, pour préparer un grand convoi, qu'il conduiſit lui-même aux Natchez. 1715-36.

Ce fut vers ce même tems, que M. de Saint Denys arriva à la Maubile, & la réponſe, qu'il apporta du Vice-Roy de la Nouvelle Eſpagne, ôtant à M. de la Motte Cadillac toute eſperance de faire ouvertement le Commerce avec les Eſpagnols, il crut devoir de ſon côté les empêcher de s'approcher trop près de nous, comme ils paroiſſoient en avoir le deſſein : à cet effet il chargea le Sieur du Tiſné d'aller conſtruire un Fort dans l'Iſle des Natchitoches. A peine ce Fort étoit-il achevé, que du Tiſné eut avis que les Eſpagnols avoient fait un Etabliſſement chez les Aſſinaïs ; & l'on eut tout lieu de juger que leur projet étoit de pouſſer juſqu'au Miciſſipi, ſi l'on ne les avoit prévenus : ce qui obligea le Gouverneur de la Louyſiane de renforcer la Garniſon du Fort des Natchitoches. Fort bâti aux Natchitoches.

Cependant le Commerce excluſif accordé en 1712. à M. Crozat, bien loin d'accélérer le progrès de la Colonie de la Louyſiane, lui avoit été préjudiciable, & M. Crozat n'y avoit pas non plus trouvé tout l'avantage, qu'il s'en étoit promis. Ces deux choſes vont toujours enſemble ; pour s'enrichir par le Commerce d'une Colonie, il faut la peupler, & y mettre les Habitans en état de conſommer les Marchandiſes, qu'on y porte, & de donner des retours ; ce qui ne ſe peut faire ſans de grandes avances. C'eſt à ceux, qui font de pareilles Entrepriſes, à bien choiſir les Perſonnes, à qui ils confient leurs intérêts. Rien de tout cela ne ſe fit, & tout le Monde s'en trouva mal. Etat du Commerce de la Louyſiane en 1616.

Pour bien entendre ce que la ſuite de cette Hiſtoire m'oblige de dire à ce ſujet, il eſt néceſſaire de reprendre les choſes de plus haut, & de faire connoître plus particulierement en quel état ſe trouvoit la Louyſiane, lorſque M. Crozat obtint le Privilege, dont nous avons parlé, & ce qu'elle étoit quand il renonça à ce même Privilege. On ne comptoit en 1712. dans toute cette Province que vint-huit Familles Françoiſes,

1716-36. dont il n'y avoit pas la moitié, qui s'attachaſſent à la culture des Terres, & qu'on pût nommer Habitans ; le reſte étoient des Marchands, des Cabaretiers & des Ouvriers, qui ne ſe fixoient en aucun endroit.

Le Commerce ne ſe faiſoit alors qu'à la Maubile, & à l'Iſle Dauphine, & ne conſiſtoit qu'en Planches, en Peaux d'Ours, de Chevreuils, de Chats, & autres ſemblables Pelleteries. Les Voyageurs, ou Coureurs de Bois, preſque tous Canadiens, alloient chez les Sauvages troquer ce qu'ils pouvoient avoir de Denrées de France contre des Peaux & des Eſclaves, qu'ils venoient vendre aux Habitans ; ces derniers revendoient les Peaux aux Eſpagnols de Penſacole, ou aux Vaiſſeaux, qui venoient de tems en tems de France, & ils employoient leurs Eſclaves à défricher les Terres, ou à ſcier des Planches, dont ils trouvoient à ſe défaire, quelquefois à Penſacole, plus ſouvent à la Martinique, ou à S. Domingue : ils tiroient en échange de ces Colonies des Sucres, du Tabac, du Cacao, & des Marchandiſes de France, quand on étoit trop lontems ſans leur en apporter en droiture.

Ils portoient auſſi à Penſacole, où les Eſpagnols n'avoient fait aucun défrichement, des Légumes, du Maïz, des Volailles, & généralement tout ce qu'ils pouvoient tirer de leur induſtrie, & qui manquoit à leurs Voiſins, beaucoup moins induſtrieux & moins laborieux. Tout cela leur jettoit un peu d'argent, dont ils achetoient ce qu'ils étoient obligés de tirer d'ailleurs : ce n'étoit pas aſſez pour les enrichir, mais ils ſubſiſtoient aſſez aiſément. Ils avoient bien reconnu que le Pays pouvoit produire du Tabac, de l'Indigo, du Cotton & de la Soye, mais les bras manquoient pour toutes ces cultures ; il n'y avoit Perſonne dans la Colonie, qui pût les aider, ni qui penſât à les animer ; ils ignoroient même la maniere de cultiver ces Plantes.

D'ailleurs la Colonie avoit des fondemens ſi peu ſolides, qu'on craignoit toujours que le Roy ne l'abandonnât, & que tous les ſoins & les peines, qu'on ſe ſeroit donnés, ne fuſſent perdus. Pluſieurs même ſe retirerent ailleurs, & d'autres ne reſterent, que faute d'avoir où ſe retirer. Il eſt étonnant, que M. Crozat, en acquerant pour vint-cinq années le Domaine de la Louyſiane, avec le Commerce excluſif, ne ſe ſoit pas fait inſtruire de la ſituation des choſes, pour former ſon plan

ſur une connoiſſance ſi néceſſaire : mais c'eſt aſſez l'ordinaire dans ces occaſions de ſe défier des Perſonnes, dont on pourroit tirer des lumieres plus ſûres, & que leur expérience rend plus propres à ſeconder une nouvelle Entrepriſe. On craint qu'ils ne ſacrifient à leur intérêt particulier celui du nouvel Entrepreneur, & on ne fait pas réfléxion, que pour réuſſir dans de pareilles affaires, le plus ſûr eſt d'y intéreſſer ceux, qui ſont les plus au fait, de maniere, qu'ils trouvent leur avantage dans le ſuccès de l'Entrepriſe. 1716-36.

C'eſt ce que ne fit point M. Crozat, & il ne comprit pas qu'on ne tire jamais rien d'un Pays, quelque bon qu'il ſoit, quand on empêche l'Habitant de s'enrichir. Il eut à peine pris poſſeſſion de ſon Commerce excluſif, que les Vaiſſeaux des Iſles ne parurent plus à la Louyſiane. On fit en même tems défenſe aux Habitans d'aller à Penſacole, d'où venoit tout l'argent, qui rouloit dans cette Colonie, ni de vendre quoi que ce ſoit à d'autres, qu'aux Commis de M. Crozat, qui par-là ſe virent les maîtres de donner aux Denrées du Pays telle valeur, qu'ils vouloient; pouvoir, dont ils ne manquerent point d'abuſer : enfin ils taxerent les Pelleteries à un prix ſi modique, que les Chaſſeurs trouvant à s'en défaire plus avantageuſement en Canada, & dans les Colonies Angloiſes, les y porterent toutes.

En ſuivant une conduite toute contraire, la Compagnie de M. Crozat auroit acquis du crédit, & attiré la confiance des Colons, après quoi elle les auroit amenés à ſon but, dès qu'elle les auroit multipliés, & engagés à tirer de leur Pays, tout ce qu'il pouvoit produire. Mais en leur coupant la petite veine d'argent, qui y couloit de Penſacole, en diminuant le prix de leurs Denrées & de leurs Marchandiſes, en gênant leur Commerce, qu'ils entendoient beaucoup mieux qu'elle, & dont le produit auroit reflué ſur la Compagnie même, en augmentant la valeur de ce qu'ils étoient obligés de tirer de France, elles les mit hors d'état de ſubſiſter, & à plus forte raiſon de faire valoir leurs Terres.

Cette décadence du Commerce & de la culture de la Louyſiane ne pouvoit auſſi manquer de faire un très-grand tort au Roy, ſi l'on conſidere, qu'après les vint-cinq ans, que devoit durer le Privilege excluſif de M. Crozat, la Colonie ſe trouveroit moins avancée, qu'elle ne l'étoit, quand il lui fut

1716. accordé, & Sa Majeſté n'en étoit nullement dédommagée par le Port de 50 Tonneaux, que la Compagnie lui devoit donner ſur les Navires. Il eſt vrai, que par-là le Roy épargnoit encore les frais d'un Vaiſſeau, qu'il auroit fallu envoyer à la Louyſiane, pour y porter tout ce qui étoit néceſſaire à la ſubſiſtance des Troupes; mais il y avoit un moyen plus naturel de faire cette épargne, ou plûtôt de rembourſer cette dépenſe par le fret, que ce Bâtiment ne pouvoit manquer de trouver à Saint Domingue.

Il ne falloit pour cela qu'armer tous les ans une Fregate de 170. Tonneaux, ou une de ces Galeres Angloiſes à deux Ponts, qui ayant la cale fort grande, ne laiſſent pas d'être bonnes voilieres, & ſe conduiſent avec très-peu de Monde, à cauſe de la légereté de leurs mouvemens. Au reſte je ne dis rien ici, que d'après un Mémoire raiſonné, envoyé alors au Miniſtre par M. Duclos, que j'ai dit avoir ſuccedé à M. d'Artaguette, dans l'Emploi de Commiſſaire Ordonnateur à la Louyſiane, qui exerça depuis le même Emploi au Cap François de Saint Domingue, où il ſe comporta ſi bien pendant les troubles ſurvenus dans cette Colonie en 1723. & qui fut nommé peu de tems après Intendant des Iſles ſous le vent de l'Amerique.

Propoſitions & plaintes de M. Crozat.

M. Crozat reſſentit plûtôt le dommage que ſon Privilege apportoit aux interêts du Roy, que le tort, qu'il faiſoit aux Habitans de la Louyſiane. C'eſt ce qui l'obligea de faire à Sa Majeſté le 5. de Juillet 1714. de nouvelles propoſitions, dans la vûë de faciliter aux Officiers, Soldats, & autres Employés, qu'elle entretenoit dans cette Colonie, le payement de leurs appointemens, & les envois des marchandiſes & munitions, ſoit pour les travaux, ſoit pour l'entretien des Forts, ſoit pour les préſens, qu'on faiſoit annuellement aux Sauvages, & elles furent agréées. Quelques mois auparavant il avoit préſenté d'autres Mémoires, où il ſe plaignoit de bien des choſes, & par leſquels il paroît qu'on faiſoit auſſi dans la Louyſiane de grandes plaintes contre ſon Privilege excluſif.

Les ſiennes étoient 1°. Que la foibleſſe des François dans cette Colonie les rendoit mépriſables aux Sauvages, & les mettoit hors d'état d'empêcher ces Barbares de ſe faire continuellement la guerre; d'où il arrivoit, qu'il n'étoit pas poſſible d'établir aucune ſorte de Commerce dans le Pays, ni par

conſéquent d'envoyer des Navires de France, ſans s'expoſer à perdre tous les frais de l'armement. 2°. Que les Anglois s'approchoient beaucoup des François, leſquels cantonnés dans la Riviere de la Maubile, & dans l'Iſle Dauphine, où les Terres ne ſont bonnes à rien, laiſſoient libres aux Premiers tous les bords du Miciſſipi, où rien ne les empêchoit de s'établir, & de pénétrer enſuite au Nouveau Mexique, & dans la Nouvelle Biſcaye : cette plainte étoit générale parmi toutes les Perſonnes ſenſées. 3°. Qu'on ne comprenoit pas, d'où vevoit l'indifference, avec laquelle on regardoit en France la Louyſiane. M. Crozat ne craignoit point d'avancer, que ſi on vouloit faire attention aux avantages, qu'on en pouvoit tirer, il n'étoit aucune Colonie, dont la conſervation & l'accroiſſement importaſſent plus à l'Etat. Le Commerce Maritime du Royaume, diſoit-il, eſt réduit preſque à rien. Cependant « ce n'eſt que par la navigation des Vaiſſeaux Marchands en « tems de Paix, qu'il ſe forme des Matelots, que le Roy retrouve « pour ſes Armées Navales, lorſque la guerre ſe déclare. Ainſi « en général il eſt important d'augmenter la Navigation ; & par « les différens Etabliſſemens, qu'on peut faire à la Louyſiane, « on peut eſperer que, ſi on y travaille ſérieuſement, le Com- « merce de ce Pays-là occupera dans peu d'années un nombre « conſiderable de Vaiſſeaux. Les Anglois ſentent ſi bien l'impor- « tance de la Colonie de la Louyſiane, qu'il ne faut que deman- « der à M. le Maréchal d'Uxelles, ce qu'il leur a oüi dire à « Utrecht de notre Etabliſſement ſur le Miciſſipi. » Leur con- « duite depuis ce tems-là juſtifie tous les jours ce que le Mémoire avançoit ſur ce ſujet. 4°. Et c'eſt ici le grand grief de M. Crozat, & en même tems ſa réponſe à ce qu'on lui objectoit, ſur ce que s'étant engagé envers le Roy à peupler la Louyſiane, & à y établir toutes les eſpeces de Commerce, dont il convenoit qu'elle étoit capable, elle ſe trouvoit néanmoins dans un plus mauvais état, depuis qu'il en étoit chargé. Il ſe plaignoit donc de ce qu'on avoit refuſé d'enregiſtrer au Conſeil de cette Province ſes Lettres Patentes ; que tout le Monde s'y oppoſoit, & que ces oppoſitions étoient fomentées par les Officiers, accoûtumés à faire le Commerce avec les Eſpagnols.

1716.

Ce fut aparemment pour eſſayer de mettre les Troupes dans ſes intérêts, qu'il fit au Roi les propoſitions contenuës

Il remet au Roy ſon Privilege. Sa Ma-

1717. dans le Mémoire, dont j'ai parlé : mais comme ſes affaires n'en allerent pas mieux, après qu'il eut fait cette démarche, il n'attendit pas que le terme de ſon Privilege fût expiré, & il le remit au Roy l'année ſuivante 1717. Ce fut alors, que ſe forma cette fameuſe Compagnie d'Occident, qui ſous la direction du Sieur Law ſe chargea peu à peu de preſque tout le Commerce du dedans & du dehors du Royaume, & du ſein de laquelle eſt ſortie la Compagnie des Indes, aujourd'hui ſi floriſſante, & la ſeule, qui ait réuſſi en France depuis la fondation de la Monarchie. Les Lettres Patentes de la premiere, en forme d'Edit, qui portent un *Etabliſſement de Commerce ſous le nom de Compagnie d'Occident*, & qui furent enregiſtrées au Parlement le 6. de Septembre de la même année, déclarent que Sa Majeſté accorde à ladite Compagnie pour 25. ans ;

jeſté le tranſporte à la Compagnie d'Occident.

A quelles conditions.

1°. le Commerce du Canada, à la charge de faire travailler aux cultures & aux plantations.

2°. De faire ſeule pendant l'eſpace de 25. années, à compter du jour de l'Enregiſtrement, le Commerce dans la Province & Gouvernement de la Louyſiane ; & à perpétuité toutes les Terres, Ports, Côtes, Havres, & Iſles, qui compoſoient cette Province, pour en joüir en toute propriété, Seigneurie & Juſtice, ne ſe réſervant autre droit, ni devoir, que la ſeule foi & hommage lige, que ladite Compagnie ſera tenuë de lui rendre ; & à ſes Succeſſeurs à chaque mutation de Roy, avec une Couronne d'or du poids de 30. marcs. Et il eſt bon d'avertir ici, que par un autre Arrêt du 27. du même mois de Septembre, le Pays des Illinois fut détaché du Gouvernement de la Nouvelle France, & incorporé à celui de la Louyſiane.

3°. Le pouvoir de traiter & de faire alliance au nom de Sa Majeſté, dans l'étenduë de ſa Conceſſion, avec toutes les Nations du Pays, qui ne ſont pas dépendantes des autres Puiſſancès de l'Europe, & en cas d'inſulte, de leur déclarer la guerre, de traiter de paix & de tréve. 4°. La poſſeſſion abſoluë des Mines & Minieres, qu'elle fera ouvrir pendant le tems de ſon Privilege. 5°. La permiſſion de vendre & d'aliéner les Terres de ſa conceſſion, de faire conſtruire tels Forts, Châteaux & Places, qu'elle jugera néceſſaires pour la défenſe du Pays concedé, d'y mettre des Garniſons, de lever des Gens de guerre en France, avec l'agrément de Sa Majeſté,

&

PLAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS Sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes de la Marine. Par N.B Ingr de la M. 1744

A. *l'Eglise Paroissiale desservie par les capucins.*
B. *Place d'Armes.*
C. *Couvent des Capucins.*
D. *Prisons.*
E. *Corps de garde.*
F. *Gouvernement.*
G. *Intendance.*
H. *Hôpital.*
I. *Ursulines.*
K. *Magasins du Roi.*
L. *Cazernes.*
M. *Forges du Roi.*
N. *Moulin à vent et à cheval.*
O. *Hangard de la Marine Sous lequel on Construit.*
P. *Corps de garde des Bourgeois.*
Q. *Cabanes des Négres, qui prennent soin du moulin.*
R. *Poudrière.*
S. *Nouvelle maison des Ursulines.*

Echelle 50 100 150 *Toises*

Corps de garde
Fossé plein d'eau
Chemin de Bayou
St Jean
Rue de Bourbon
Rue Royale
Rue d'Orleans
Rue de Bienville
Rue St Louis
Rue de Conty
Rue de Toulouse
Rue St Pierre
Rue St Anne
Rue du Maine
Rue St Philippe
Rue de l'Arcenal
Rue de Chartres
Quay
FLEUVE MISSISIPI

Dheulland sculpsit

d'établir tels Gouverneurs, Majors, Officiers & autres, qu'il lui plaira, pour commander les Troupes. 1717.

M. de la Motte Cadillac & M. Duclos n'étoient plus à la Louyſiane, lorſque ce changement arriva. M. de l'Epinai avoit ſuccédé au Premier, & M. HUBERT au Second. Ils étoient arrivés à l'Iſle Dauphine au mois de Mars de cette année, & quelques mois après la Compagnie d'Occident nomma M. de Bienville Commandant Général de toute la Province. Ses proviſions étoient du vintiéme de Septembre : mais il ne les reçut & ne prit poſſeſſion que l'année ſuivante. M. de l'Epinai étoit venu avec trois Navires, qui portoient beaucoup d'Officiers, un grand nombre de Soldats, quantité de munitions de guerre & de bouche, & toutes ſortes de marchandiſes. Tout fut déchargé dans les magaſins de l'Iſle Dauphine, à l'exception des marchandiſes, qui étoient dans le *Dudlow*, commandé par M. DE GOLLEVILLE, lequel eut ordre de les aller trafiquer à la Vera-Cruz. Ce Capitaine, inſtruit de ce qui étoit arrivé cinq ans auparavant à M. de la Jonchere, qui n'avoit pu obtenir la permiſſion de trafiquer dans ce Port, ne jugea pas à propos de s'y montrer : il alla mouiller l'Ancre à *Villarica*, qui étoit l'Ancienne *Vera-Cruz*, bâtie par CORTÉS, & fit avertir ſecretement des Marchands Eſpagnols : ceux-ci vinrent le trouver à ſon bord, acheterent toute ſa carguaiſon, & le payerent comptant.

M. de l'Epinai Gouverneur de la Louyſiane.

Pendant ce tems-là M. de l'Epinai travailloit à fortifier l'Iſle Dauphine, où étoient tous les Magaſins ; & tandis qu'il étoit occupé de ces ſoins, vint-quatre Nations Sauvages lui envoyerent des Députés pour lui faire compliment, & lui chanter le Calumet. Mais la joie, que lui cauſa ce concours général des Nations compriſes dans ſon Gouvernement, fut bientôt troublée par un accident imprévû, qui déconcerta ſes meſures, & rendit inutiles toutes les dépenſes, qu'il venoit de faire dans l'Iſle Dauphine. Sur la fin du mois d'Août l'entrée du ſeul Port, qu'eût cette Iſle, fut bouchée par un amas prodigieux de ſable, qu'un Ouragan y raſſembla. L'Iſle même fut preſqu'inondée, & quantité de Beſtiaux y furent noyés.

Réception, que lui font les Sauvages. Le Port de l'Iſle Dauphine ſe ferme.

Il fallut chercher un autre mouillage pour les Vaiſſeaux, & on choiſit celui de l'*Iſle Surgere*, qu'on a depuis appellé l'*Iſle aux Vaiſſeaux*. Elle n'a cependant qu'une Rade foraine, aſſez bonne, excepté quand le vent ſouffle du Nord, ou du Nord-

Oueſt, mais ces vents y ſont rares & peu violens. On bâtit
1717. pour la ſûreté des Navires un petit Fort ſur l'Iſle, & l'on tranſporta l'Etabliſſement de l'Iſle Dauphine au *Biloxi*, lequel eſt au Nord de l'Iſle aux Vaiſſeaux, mais dont les Navires ne peuvent pas approcher de plus près, que de quatre lieuës. Rien ne fait mieux voir combien on ſe bornoit alors au Commerce, qu'on pouvoit faire avec les Eſpagnols, que ce nouvel Etabliſſement: car le Terrein du Biloxi ne vaut pas mieux que celui de l'Iſle Dauphine, & ce Poſte n'a pas même de Rade pour les plus petits Brigantins. On ne comprend pas comment on a pu ſonger à placer le centre d'une Colonie ſur un ſable ſterile & inabordable à d'autres Bâtimens, qu'à des Chaloupes, & qui ne pouvoit défendre les Vaiſſeaux, ni en être défendu: cependant on l'y a laiſſé cinq ans entiers.

Commencement de la N. Orleans.

Ce fut néanmoins cette même année, que l'on jetta les fondemens de la Capitale de la Louyſiane, ſous le nom de *Nouvelle Orleans*. M. de Bienville étant venu des Natchez à la Maubile, pour ſaluer le Nouveau Gouverneur, lui dit qu'il avoit remarqué ſur le bord du Fleuve un endroit très-propre pour établir un Poſte, & M. de l'Epinai le chargea de cet Etabliſſement: il lui donna quatre-vint Fauſonniers nouvellement arrivés de France, avec des Charpentiers pour y bâtir quelques Maiſons. Il commanda en même tems à M. BLONDEL, Capitaine, d'aller prendre la Place de M. de Pailloux aux Natchez, & ce dernier eut ordre d'aller joindre M. de Bienville, pour le ſeconder dans ſon Entrepriſe, qui ne fut pas pouſſée bien loin alors: on donna pour Gouverneur à cette Ville naiſſante M. de Pailloux. J'ai marqué dans mon Journal le défaut de ſa ſituation.

On fait entrer un Vaiſſeau dans le Miciſſipi.

Au commencement de l'année ſuivante on s'aviſa enfin de faire ſonder l'entrée du Miciſſipi, pour voir ſi les Vaiſſeaux y pouvoient entrer avec toute leur charge, & on trouva ſeize
1718. pieds d'eau ſur la barre. On y envoya auſſitôt le *Neptune*, qui venoit d'arriver de France, & il remonta ſans peine juſqu'à la Nouvelle Orleans. Il eſt étonnant, qu'après cette experience, on n'ait pas ouvert les yeux pour voir de quelle importance il étoit d'y établir dèſlors le Quartier Général, & qu'on ait laiſſé conſumer de miſere & de maladies tant de milliers d'Hommes, ſous prétexte qu'on n'avoit pas aſſez de Batteaux pour les tranſporter au lieu de leur deſtination; puiſ-

que les mêmes Vaiſſeaux, ſur leſquels ils étoient venus de France, auroient pu les débarquer à la Nouvelle Orleans, & plus près encore de leurs Conceſſions. 1718.

Arrivée des premieres Conceſſions.

Ce fut au commencement de Mars ſuivant, qu'on vit arriver les premiers Conceſſionnaires. Le Sieur DUGUE' DE BOISBRIAND les accompagnoit, & il étoit Porteur des Ordres du Roy, ou plûtôt de la Compagnie, qui, ſous le bon plaiſir de Sa Majeſté, l'avoit nommé Commandant aux Illinois, M. de Bienville Commandant Général de la Louyſiane, & Directeur de la Compagnie, & M. de Pailloux Major Général. M. de Boiſbriand ne tarda point à monter aux Illinois, menant avec lui M. DIRON, & le Chevalier d'Artaguette, tous deux Freres de l'ancien Commiſſaire Ordonnateur. Le Premier étoit Capitaine, & fut bientôt déclaré Inſpecteur Général de la Louyſiane. Le Second étoit Lieutenant.

Dans le même-tems pluſieurs Nations Sauvages, dont quelques-unes avoient lontems paru oppoſées aux François, comme les *Chetimachas*, s'établirent ſur le Miciſſipi, aſſez près de la Nouvelle Orleans; & comme la plûpart de ces Peuples ſont dans l'uſage de cultiver la terre, ils défricherent de grands terreins, ce qui fut une reſſource pour cette Ville, à laquelle ils ont ſouvent fourni des vivres dans le beſoin. Quelques Conceſſionnaires envoyerent auſſi une partie de leur monde dans ce Fleuve, & les avantages, qu'ils y trouverent pour s'établir ſolidement, firent regretter à ceux, qui avoient à cœur le bien public, que l'on ait empêché les autres Conceſſionnaires de prendre le même parti. Les inquiétudes, qu'on avoit eûës d'abord au ſujet des Anglois, s'étoient évanoüies; toutes les Nations, qui bordoient le Miciſſipi, vivoient en aſſez bonne intelligence avec nous, & l'unique moyen de ſe raſſûrer contre les intrigues des uns, & la légereté des autres, étoit de fortifier & de peupler la Colonie.

La Baye de S. Joſeph occupée par les François, & abandonnée preſque auſſitôt.

Au mois de Juin de cette même année, M. de Bienville fit prendre poſſeſſion de la Baye S. Joſeph, ſituée à 50 lieuës à l'Eſt de l'Iſle Dauphine. Ce fut M. de CHATEAUGUE', ſon Frere, qui fut chargé de cette Expédition, dont il s'acquitta ſans obſtacle: il y fit enſuite conſtruire un Fort de pierre. Il y avoit dix-huit ans que les Eſpagnols avoient abandonné ce Poſte; cependant le Gouverneur de Penſacole ne fut pas plûtôt in-

1718 formé de cette Entrepriſe, qu'il écrivit à M. de Bienville, que la Baye de Saint Joſeph appartenoit au Roi Catholique. Elle ne méritoit pas qu'on ſe broüillât avec cette Couronne; & M. de Chateaugué, qui s'en étoit emparé, ne douta pas un moment qu'il ne fallût bientôt y renoncer, comme il arriva en effet l'année ſuivante. Les raiſons, qui y obligerent M. de Bienville, & le Conſeil de la Compagnie, ſont, 1°. Que ce Poſte eſt inutile, non-ſeulement à cauſe de ſon grand éloignement, & du peu de sûreté, qu'y trouveroient les Vaiſſeaux; mais principalement à cauſe de l'impoſſibilité d'en défendre l'entrée, qui eſt de plus d'une grande lieuë. 2°. Qu'il eſt extrêmement incommode, ſoit par rapport à la difficulté de débarquer les ſecours, parce que pour cela, il faut attendre les momens propres, qui ſouvent ne ſe trouvent pas en une ſemaine, ni même en quinze jours; ſoit par rapport à la ſtérilité du terrein, lequel, à plus de quatre lieuës à la ronde, n'eſt que de ſable pur: ſoit par rapport à l'intempérie de l'air, qui, danstoute cette Contrée, eſt très-mal ſain; tous nos Soldats y ayant été fort malades, ce qui a occaſionné bien des déſertions, qu'il n'y a pas eu moyen d'empêcher. 3°. Que les Vaiſſeaux n'y ſont à couvert d'aucun vent, & qu'on n'y trouve que de fort mauvaiſes eaux.

Deſcription de Penſacole.

1719. Ce qui ſe paſſa l'année ſuivante dans cette Colonie fuffit pour juger de ce que nous ſerions aujourd'hui en état d'y exécuter, ſi on eût profité, pour y faire un puiſſant Etabliſſement, des avantages, qu'on avoit entre les mains. Au mois de Février 1719, M. de Serigny arriva à la Louyſiane avec trois Vaiſſeaux, y publia la Guerre déclarée à l'Eſpagne, & montra les ordres, qu'il avoit de prendre Penſacole. La Baye, qui porte ce nom, fut, ſelon les Eſpagnols, premierement découverte par Pamphile de Narvaez, qui y prit terre dans ſa malheureuſe Expédition de la Floride. Dans la ſuite DIEGO DE MALDONADO, un des Capitaines de Ferdinand de Soto, la découvrit de nouveau, & lui donna le nom de *Port d'Anchuſi*: En 1558, Dom Triſtan de Luna la nomma la *Baye de Sainte Marie*; Et en 1693, D. ANDRE' DE PE'S, Général de la Flotte de *Barlovento*, l'étant allé reconnoître, ajoûta à ce dernier nom celui de *Galve*, en l'honneur duComte DE GALVE, alors Viceroi du Mexique. Ainſi, parmi les Eſpa-

gnols, cette Baye n'eſt connuë que ſous le nom de *Santa Maria de Galve.* Et celui de *Penſacola*, qui étoit celui des Habitans du lieu, leſquels ont été détruits par d'autres Sauvages, eſt demeuré à la Province, à laquelle les Eſpagnols donnent une grande étenduë. 1719.

En 1696 D. Andrés DE ARRIOLA ayant été nommé premier Gouverneur de cette Province, en alla prendre poſſeſſion, & bâtit dans la Baye de Sainte Marie de Galve un Fort à quatre baſtions, qu'il appella le *Fort de S. Charles ;* avec une Egliſe & quelques Maiſons ; & c'eſt l'état, où cette Place ſe trouvoit en 1719, lorſque M. de Serigny en fit le Siége ; la Compagnie d'Occident ayant ſaiſi l'occaſion de la rupture entre les deux Couronnes, pour ſe procurer le ſeul Port, qu'il y ait ſur toute la Côte Septentrionnale de la Floride, depuis le Canal de Bahama juſqu'au Miciſſipi. M. de Serigny commença par aſſembler un grand Conſeil de Guerre, dont le réſultat fut, que MM. de Bienville & de Chateaugué, ſes Freres, feroient venir à la Maubile tous les Sauvages Alliés, tous les François Habitans, Voyageurs & Conceſſionnaires, & qu'ils les meneroient par terre à Penſacole, tandis que les trois (*a*) Vaiſſeaux, où l'on embarqueroit 150 Soldats, entreroient dans la Baye. Tout cela fut exécuté avec beaucoup de ſecret & de diligence. Son Fort eſt pris par les François.

Le 14 de Mai à dix heures du matin, M. de Serigny entra dans la Baye : D. Jean-Pierre DE MATAMOROS, Gouverneur du Fort S. Charles, qui n'étoit pas en état de s'y défendre, venoit d'envoyer à D. GREGORIO DE SALINAS, Gouverneur de S. Joſeph, pour lui demander du ſecours ; mais il n'eut pas le tems de le recevoir. Serigny commença par faire un grand feu ; & quoique cela eût duré cinq heures, les Eſpagnols prétendent qu'on ne leur tua qu'un Homme. Le feu ayant ceſſé, le Gouverneur envoya un Capitaine d'Infanterie, pour ſavoir du Commandant François le ſujet d'une hoſtilité ſi imprévûë. M. de Serigny fit reconduire cet Officier par un Capitaine François, qui apprit à D. Jean que la Guerre avoit été déclarée & publiée en France le 14 de Janvier, & le ſomma de rendre ſa Place. Le Gouverneur de l'avis de ſon Conſeil, demanda terme juſqu'au lendemain, pour répondre, & il l'obtint ; mais faiſant enſuite

(*a*) Un Auteur Eſpagnol compte quatre Vaiſſeaux.

1719. réflexion qu'avec 160 Hommes, qu'il avoit, ſans aucune eſperance de recevoir à tems le ſecours, qu'il avoit demandé, il n'étoit pas poſſible de réſiſter à 600 Hommes, qui l'attaquoient par Mer, & à 700, qui venoient par Terre, il crut, qu'il valoit mieux tâcher d'obtenir une bonne compoſition, que de s'expoſer aux ſuites d'une réſiſtance inutile. Ainſi avant que le terme, qui lui avoit été accordé, fût expiré, il capitula le jour même aux conditions ſuivantes :

1°. Qu'on lui fourniroit deux Vaiſſeaux avec des vivres, pour aller à la Havane : 2°. Que les Eſpagnols n'emporteroient avec eux ni armes, ni munitions de guerre : 3°. Que toute hoſtilité ceſſeroit pendant huit jours depuis le départ de la Garniſon, & au cas de relâche, pendant huit autres jours. Dès que cette capitulation eût été ſignée par les deux Commandans, la Garniſon ſortit de la Place le 15, & campa dehors : M. de Chateaugué y entra avec 300 Hommes, & commença par faire un inventaire de tout ce qu'il y trouva. Le 18 de Juin le Gouverneur de Penſacole fit voile avec 400 Eſpagnols, pour la Havane, ſur le *Comte de Toulouſe* & le *Maréchal de Villars*, commandés par M. MECHIN & le Chevalier DE GRIEU. Ces deux Navires furent attaqués à la vûë de Cuba par des Armateurs Anglois, qui, n'ayant reconnu qu'ils avoient affaire à trop forte partie, que lorſqu'ils étoient engagés de maniere à ne pouvoir aiſément s'évader, envoyerent faire des excuſes aux Commandans, ſur ce qu'ils les avoient pris pour des Eſpagnols. Cela pouvoit être ; mais on ſait que ces mépriſes ſont ſi fréquentes de la part des Anglois, qu'on ſeroit fort en droit de n'y avoir pas toujours égard.

Les François qui conduiſoient la Garniſon à la Havane y ſont arrêtés.

Cependant Dom GREGORIO GUAÇO, qui commandoit à la Havane, venoit de faire partir une Flotte ſous la conduite de D. ALPHONSO CARRASCOSA DE LA TORRE, pour chaſſer les Anglois du Fort de S. Georges dans la Caroline, ne ſe promettant pas moins que la conquête de toute cette Province. Quelque-tems après il découvrit les deux Frégates Françoiſes, & ſur le champ il envoya une Barque à D. Alphonſo, pour lui ordonner de les attaquer. Les Commandans François de leur côté, voyant venir toute une Flotte ſur eux, revirerent de bord ; mais le vent étant tombé tout-à-coup, ils ſe raſſûrerent ſur ce que conduiſant le Gouver-

neur & la Garniſon de Penſacole, la capitulation de cette Place devoit leur ſervir de ſauf-conduit. Le Mémoire, que j'ai trouvé ſur ce fait au Dépôt de la Marine, dit que le Commandant Eſpagnol demanda aux François qu'ils lui remiſſent tous ceux de la Nation, qui étoient ſur leurs Navires; qu'ils le refuſerent, & que ſur ce refus, la Flotte tourna du côté de la Havane, & les obligea d'entrer avec elle dans le Port, où ils ne vouloient pas s'engager. L'Hiſtorien (*a*) Caſtillan aſſûre au contraire, que Carraſcoſa mit garniſon ſur les deux Frégates Françoiſes, & rentra à la Havane avec ſa Flotte & ſes deux Priſes, pour y recevoir les ordres de ſon Général. 1719.

Quoiqu'il en ſoit, D. Gregorio Guaço remettant à une autre occaſion l'expédition de la Caroline, jugea qu'il falloit commencer par reprendre Penſacole; il crut même devoir renforcer ſa Flotte de toute la Garniſon de cette Place, de 150 Hommes, qu'il tira des Châteaux de la Havane, & de quantité de Volontaires, que l'eſperance de conquerir toute la Louyſiane engagea à prendre part à cette Expédition. Il retint les deux Frégates, pour s'en ſervir à conduire les François à San Domingo & à Cumana, & pour porter à ces deux Villes les proviſions, dont elles avoient un grand beſoin. Il dépêcha en même-tems au Marquis de Valero, Vice-Roi du Mexique, une Barque légere, pour le prier de donner ordre à Dom Franciſco Cornejo, Commandant de l'Eſcadre de Barlovento, lequel étoit alors à la Vera-Cruz, d'aller joindre Carraſcoſa à Penſacole au premier avis, qu'il auroit de l'arrivée de ce Commandant en Floride. Le Viceroi l'avoit prévenu: inſtruit par une Lettre du Gouverneur de S. Joſeph de la priſe de Penſacole; & averti par un Pere Franciſcain, qui s'étoit trouvé dans cette Place, quand elle ſe rendit à M. de Serigny, que les François n'avoient entrepris de s'en rendre les Maîtres, que dans le deſſein de pénétrer au Nouveau Mexique, il avoit ſur le champ dépêché des Courriers dans tous les Ports de la Nouvelle Eſpagne, avec ordre à tous les Bâtimens & les Mariniers, qui s'y rencontroient, de paſſer à la Vera-Cruz. Il avoit en même tems fait de toutes parts des levées d'Hommes, & il n'étoit plus embarraſſé, qu'à trouver aſſez de Bâtimens pour

Les Eſpagnols ſe préparent à reprendre Penſacole.

(*a*) Barcia Enſayo Cronologico para la Hiſtoria de la Florida.

1719. embarquer tout ce Monde, lorſque Dom François Cornejo entra dans le Port de la Vera-Cruz avec cinq Vaiſſeaux de guerre de la flote de Barlovento. Il lui fit dire de ſe diſpoſer à partir pour Penſacole, mais comme Cornejo étoit ſur le point de mettre à la voile, le Vice-Roy lui envoya un contre-ordre pour ſurſeoir ſon départ, juſqu'à ce qu'il lui eût donné un renfort.

Ils arrivent à la vûë de la Baye.

Cependant le changement de deſtination de la Flotte de la Havane n'avoit pas été du goût de tous ceux, qui y étoient embarqués, & il y en eut plus de quatre cent, qui déſerterent, avant qu'elle fût ſortie du Port. Ce contre-tems ne déconcerta point le Gouverneur; il ſe flata que la valeur de ceux, qui étoient demeurés fidéles, ſuppléeroit au nombre, & il ſe contenta de faire embarquer à la place des Déſerteurs ſoixante Grenadiers de ſa Garniſon. Le 29. de Juin Dom Alphonſe Carraſcoſa mit à la voile, n'ayant en tout que huit cent cinquante Hommes, y compris les Troupes reglées, les Volontaires & les Mariniers ſur douze Bâtimens, trois Frégates & neuf Balandres. Dès qu'il fut à la vûë de Saint Joſeph, il envoya le Lieutenant Colonel Dom BRUNO DE CAVALLERO au Gouverneur de ce Fort, Dom Gregorio de Salinas, pour ſçavoir de lui en quelle ſituation étoient les François de Penſacole. Le Gouverneur répondit que deux Déſerteurs de cette Place l'avoient aſſûré, que M. de Châteaugué n'y avoit fait aucune réparation, qu'il n'avoit même ramaſſé aucuns matériaux pour cela, que l'Iſle de Sainte Roſe & la pointe de Siguença étoient abandonnées, & qu'il ne doutoit pas que le Commandant François ne fût obligé de ſe rendre à la premiere ſommation.

Sur cet avis Carraſcoſa s'approcha juſqu'à une demie lieuë de la Baye de Penſacole, & ayant mouillé les Ancres pendant la nuit, il fit un Détachement de cent Hommes, qui s'empara ſans réſiſtance de la pointe de Siguença, qui eſt la pointe occidentale de l'Iſle de Sainte Roſe. Cinquante Soldats de la Garniſon de Penſacole allerent auſſitôt ſe rendre à eux, & les aſſûrerent qu'ils n'avoient qu'à ſe préſenter, pour être Maîtres de la Place; que tous les François, qui y étoient renfermés, étoient bons Serviteurs du Roy d'Eſpagne, & que dès qu'ils paroîtroient, on leur ouvriroit les portes. Cette Garniſon avoit été fort mal choiſie; elle n'étoit compoſée que

de

de Déſerteurs, de Fauxſauniers, de Gens, qu'on avoit embarqués par force pour la Louyſiane, & d'autres ſemblables canailles, qu'il n'eſt pas de la prudence de joindre enſemble en trop grand nombre. Le Général Eſpagnol étoit auſſi entré en chaloupe dans la Baye pour y obſerver en quel état étoient les choſes ; il y trouva deux Fregates, qu'il eut tout le loiſir d'examiner, & il reconnut le Fort tout à ſon aiſe, parce que les coups de canon, qu'on lui tiroit, n'alloient pas juſqu'à lui. De retour à la pointe de Siguença, il envoya ordre à toutes les Balandres d'entrer dans le Port, & dès qu'elles y furent mouillées, elles canonnerent les Fregates & le Fort. Les deux Frégates leur répondirent vivement, ce qui n'empêcha point qu'une des deux ne fût abordée, & enlevée. L'Equipage de l'autre y mit le feu, & ſe retira dans le Fort, qui fut auſſitôt inveſti par toutes les Balandres. 1719.

Le feu fut aſſez vif de part & d'autre tout le jour, mais ſans beaucoup d'effet. Le ſoir Dom Bruno Cavallero envoya ſommer M. de Châteaugué de ſe rendre Priſonnier de guerre avec toute ſa Garniſon, lui déclarant que s'il attendoit que ſes Batteries fuſſent dreſſées, il n'y auroit de quartier pour Perſonne. Il demanda du tems pour délibérer juſqu'à dix heures du lendemain matin, & cela lui fut accordé ; mais le Commandant Eſpagnol fit occuper par de bons Détachemens tous les paſſages, par où les Sauvages pouvoient venir au ſecours des François. Châteaugué étoit fort reſolu à ſe défendre juſqu'à l'extrêmité, mais ſes Soldats lui ayant déclaré tout d'une voix, qu'ils ne ſe battroient point contre les Eſpagnols, ce fut pour lui une néceſſité de ſe rendre, & à l'heure marquée, il obtint de ſortir de ſa Place avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduit en Eſpagne. Alors preſque tous les François prirent parti dans les Troupes Eſpagnoles, à l'exception de quelques-uns, qui furent jettés dans les Navires au fond de cale pieds & les mains liés. Le Gouverneur, ſon Lieutenant, le Directeur de la Compagnie, & tous les Officiers furent laiſſés ſur leur parole, en attendant qu'on eût mis en état le Bateau, qui devoit les tranſporter à la Havane. Carraſcoſa prit le jour même poſſeſſion du Fort, qu'il trouva bien pourvû de vivres & de marchandiſes : il y rétablit Dom Juan Pedro Matamoras pour Gouverneur, & y laiſſa une Garniſon ſuffiſante. Priſe de la Place.

Le 25. d'Août il dépêcha le Capitaine Dom Franciſco Men-

1719. DEZ au Vice-Roy de la Nouvelle Eſpagne, pour lui porter la nouvelle du ſuccès de ſon Entrepriſe, & cet Officier trouva encore à la Vera-Cruz D. Franciſco Cornejo avec ſon Eſcadre. Le Marquis de Valero, charmé d'apprendre que Penſacole étoit rentré ſous l'obéiſſance du Roy ſon Maître, manda ſur l'heure à Cornejo de mettre à la voile, & de joindre à ſon Eſcadre les Navires, qui étoient nouvellement arrivés de la Havane ſous la conduite de Dom Franciſco GUERRERO, afin de chaſſer les François de tout le Golphe Mexique. Carraſcoſa de ſon côté n'étoit pas peu embarraſſé à appaiſer une émeute de ſes Gens, & ſurtout des Volontaires, mécontens de ce qu'il ne leur avoit pas permis le pillage des effets des François. L'expédient, qu'il prit pour calmer ce tumulte, fut de leur abandonner cent ſoixante Negres, appartenants à la Compagnie d'Occident, leſquels s'étoient refugiés dans une Bourgade de Sauvages; il leur fit encore quelques autres largeſſes, & ils parurent contens.

Les Eſpagnols ſont défaits auprès de la Maubile.

Il ſongea enſuite à ſe rendre maître de l'Iſle Dauphine, & fit un détachement de trois cent Hommes choiſis, parmi leſquels il y avoit pluſieurs François, & en donna le commandement à D. Antonio MENDIETA, Capitaine, à qui il recommanda de s'approcher le plus près qu'il ſeroit poſſible de cette Iſle, afin de reconnoître le nombre de Soldats & de Sauvages, qui la défendoient. D. Antonio s'acquitta fort bien de cette commiſſion. Il trouva *le Philippe* commandé par M. de Serigny dans la Rade, & ſoûtenu par quatre bonnes Batteries. Il viſita toute la Côte, quoiqu'on tirât de toutes parts ſur lui; & jugea que le nombre des François & de leurs Alliés montoit au moins à deux mille. Il entra enſuite dans la Riviere de la Maubile, & s'approcha du Fort Saint Louis, d'où ayant vû ſortir cinq Bateaux chargés de vivres, il s'en rendit le maître; mais les François de ſa Troupe ayant mis pied à terre vis-à-vis une Maiſon écartée dans la campagne, & ayant commencé à la piller, M. DE VILINVILLE, que M. de Bienville envoyoit à M. de Serigny avec un renfort de François & de Sauvages, les apperçut. Il détacha d'abord quinze Sauvages, qui leur couperent chemin; d'autres allerent ſe cacher ventre à terre dans un endroit, où ils devoient paſſer pour ſe ſauver, ne ſe montrerent, que quand ils les virent à la portée du fuſil, firent

alors leur cri, & commencerent le combat. Les Ennemis ſe trouvant alors entre deux feux, ſe défendirent foiblement. Quinze furent tués ſur la place; dix-huit ſe rendirent Priſonniers; les autres ſe jetterent dans l'eau, pour gagner leur Brigantin, & quelques-uns ſe noyerent. Les Priſonniers étoient tous des François déſerteurs; Vilinville les envoya à M. de Blainville, qui, faute de Bourreaux pour les pendre, fit caſſer la tête à dix-ſept, & envoya le dix-huitiéme à M. de Serigny, qui le fit pendre. 1719.

M. de Serigny eſt ſommé de rendre le Sieur Philippe.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient dans la Riviere de la Maubile, Dom Estevan Berroa mit à la voile avec le *Maréchal de Villars* & un autre Navire, avec ordre d'attaquer le *Philippe*, & de débarquer dans l'Iſle Dauphine tout le Détachement de Mendieta, & quantité de Soldats, qu'il avoit embarqués à cet effet; de brûler, s'il étoit poſſible, le Bourg, afin d'écarter les Sauvages, & de les obliger de ſortir de l'Iſle; en un mot, de faire tout ce que ſa prudence lui ſuggereroit de mieux pour le ſervice du Roi ſon Maître. Il étoit auſſi porteur d'une Sommation adreſſée *au Capitaine du Philippe*, & conçûë en ces termes: „ Monſieur, je vous « envoye mon Canot, pour vous ſommer de vous rendre, « & de ne faire aucun tort à votre Vaiſſeau, ſans quoi je vous « traiterai comme des incendiaires, & ne ferai quartier à qui « que ce ſoit: Je n'épargnerai pas même M. de Chateaugué, « votre Frere, ou votre Ami, lequel eſt en ma puiſſance, avec « la Garniſon de Penſacole: la volonté de mon Roi Philippe « étant de traiter à toute rigueur ceux, qui ſeront pris les « armes à la main; au lieu que ceux, qui ſe rendront, éprouveront toute la douceur poſſible, & recevront tous les ſecours, dont ils auront beſoin, &c. «

M. de Serigny répondit, que les Eſpagnols pouvoient l'attaquer quand ils voudroient, & qu'il étoit prêt à les bien recevoir. En effet, outre les ſoixante Hommes, que conduiſoit le Sieur de Vilinville, & qui le joignirent fort à propos, un grand nombre de Sauvages ſe rendirent auprès de lui des environs de la Maubile; M. de S. Denys y mena tous ceux du Biloxi; & les Conceſſions lui envoyerent tout ce qu'ils avoient d'Hommes en état de porter les armes. Auſſi Berroa s'apperçut-il bien-tôt, qu'il ne lui ſeroit pas aiſé de réüſſir dans ſon entrepriſe. Dès qu'il eut joint Mendieta,

1719. il apprit de cet Officier que l'Iſle ſe rempliſſoit tous les jours de François & de Sauvages, tous bien armés, & que le débarquement n'étoit pratiquable en aucun endroit.

Les Eſpagnols ſont repouſſés de l'Iſle Dauphine.

Il ne laiſſa point de tenter une deſcente à la petite Iſle *Guillory*, qui tient preſqu'à l'Iſle Dauphine ; mais ceux, qu'il y envoya, trouverent des Canadiens & des Sauvages, qui les repouſſerent & leur tuerent plus de trente Hommes. Deux jours après, le Commandant s'étant embarqué ſur *le Maréchal de Villars*, & y ayant arboré le grand Pavillon Royal d'Eſpagne, parut avec un autre Navire, un grand Bateau Flibuſtier, monté de dix pieces de Canon, & ſept Chaloupes. Il s'approcha de l'Iſle Dauphine, & le lendemain les deux Navires moüillerent à la portée du Canon du *Philippe*. Les Chaloupes, qui étoient toutes remplies de Soldats & le grand Bateau entrerent en même-tems dans le Port, comme s'ils euſſent voulu canonner le Bourg, & à la faveur de leur Canon faire leur deſcente : mais ils trouverent les François & les Sauvages en ſi bonne poſture, qu'ils n'oſerent rien entreprendre. Ils renouvellerent la même manœuvre quatorze jours de ſuite, tantôt en un endroit, & tantôt en un autre, & partout ils furent obligés de ſe retirer ſans rien faire. Cependant il n'y avoit dans toute l'Iſle que deux cent Sauvages, des Canadiens & des Volontaires en moindre nombre, ſur leſquels M. de Serigny pût compter. Les Soldats, au nombre d'environ quatrevint, qui étoient de la même eſpece que ceux, qui avoient déſerté à Penſacole ; & il falloit ſe défier d'eux autant que des Ennemis mêmes.

Ce qui incommodoit le plus les Eſpagnols, furent le Canon du *Philippe*, lequel étoit emboſſé à une portée de piſtolet de terre, & une Batterie en barbette, que M. de Serigny avoit fait dreſſer dans l'Iſle, & qui empêcherent leurs Vaiſſeaux d'approcher aſſez de terre, pour favoriſer leur deſcente. Enfin le 26 ils appareillerent, & reprirent la route de Penſacole. On n'a pû ſavoir au juſte à quoi montoit leur perte ; mais on eut tout lieu de juger qu'elle fut conſidérable. Leur plus grande faute fut de manquer de conſtance ; car, pour peu qu'ils euſſent continué à bloquer l'Iſle Dauphine, ils ne pouvoient manquer de s'en rendre les maîtres. Il y avoit trois ſemaines, que les Aſſiégés couchoient ſur

le ſable, & ils ne pouvoient preſque plus ſe ſoûtenir : la plûpart même étoient malades. 1719.

Le Général pendant ce tems n'avoit pas été oiſif, ni ſans embarras. Il avoit ſagement jugé qu'il étoit néceſſaire de bâtir un Fort à la pointe de l'Iſle de Sainte-Roſe, pour défendre l'entrée du Port ; & il y avoit fait travailler tous les Negres, qu'il avoit pu enlever aux François. Ce qui retarda le plus ces travaux, c'eſt que les Sauvages donnoient de fréquentes allarmes au Fort de S. Charles ; & lorſque le Gouverneur vouloit faire des ſorties ſur eux, ces Barbares ſautoient, dit l'Hiſtorien Eſpagnol, comme des Chevres ſur le haut des Montagnes, où il n'étoit pas poſſible de les ſuivre. Cela joint aux premiers avis, que Carraſcoſa reçut de Dom Eſtevan Berroa, de l'impoſſibilité de prendre *le Philippe*, & de débarquer dans l'Iſle Dauphine, acheverent de lui faire connoître que, pour finir cette Guerre, il avoit beſoin de plus grandes forces. Un Brigantin détaché de la Vera-Cruz, lui avoit aſſûré que le grand ſecours, qu'on lui avoit promis, ne tarderoit point à arriver ; il attendoit des vivres de la Havane ; le Fort de la pointe de Siguença étoit preſque achevé, auſſi-bien qu'une Batterie de quinze pieces de Canon, qui devoit battre ſur l'entrée du Port : on travailloit avec diligence à mettre le Fort de S. Charles hors d'inſulte ; mais la faim ſe faiſoit déja vivement ſentir, & les maladies commençoient à gagner. Ils fortifient Penſacole.

L'eſperance des ſecours annoncés comme fort proches, ſoûtint quelque-tems les Troupes ; mais le mal croiſſant, & les ſecours ne paroiſſant pas, pluſieurs furent d'avis d'abandonner le Pays, avant que la mortalité augmentât, parce que ſi les François venoient avec de nouvelles forces, on auroit beau être bien fortifié, le manquement de vivres obligeroit de ſe rendre. On jugea même bientôt que les ſecours, qu'on attendoit, étoient perdus, n'y ayant nulle apparence que le Vice-Roi du Mexique & le Gouverneur de la Havane, euſſent négligé de les envoyer dans le tems, qu'ils avoient marqué ; & l'on diſoit fort haut qu'il ne falloit plus differer de partir, puiſqu'il ne reſtoit des vivres que ce qu'il en falloit pour gagner la Havanne.

Le Général fut aſſez heureux pour appaiſer ce commencement de tumulte : mais peu de tems après il reçut avis

1719. qu'on avoit apperçu cinq Voiles du côté de l'Iſle Dauphine; que le Capitaine d'une Balandre ayant envoyé ſa Chaloupe pour les reconnoître, & cette Chaloupe s'étant trop approchée, elle avoit été retenuë : alors il ne douta point que ce ne fuſſent des Navires François ; & ce qui le confirma dans cette penſée, c'eſt que depuis trois jours on ne voyoit plus du côté de Penſacole aucun Parti de Sauvages ; ce qui fit juger que ces Barbares s'étoient joints aux Troupes Françoiſes, pour inveſtir le Fort par Terre, tandis que les Vaiſſeaux l'attaqueroient par Mer. Le Gouverneur de S. Charles, qui, le premier avoit reçu ces avis, crut que le plus expédient étoit de brûler ſa Place, de peur que les François ne s'y établiſſent, & de faire porter au Fort de la pointe de Siguença toute ſon Artillerie & ſes munitions. Mais comme il ſe trouva preſque ſeul de ſon ſentiment, il manda au Général de faire ce qu'il eſtimeroit le meilleur pour le ſervice du Roi.

Arrivée de M. de Champmêlin avec une Eſcadre.

Le lendemain matin un autre Capitaine de Balandre aſſûra au Général que les Navires qu'on avoit vûs, étoient des Vaiſſeaux marchands de vint à vint-ſix pieces de Canon tout au plus ; mais peu après on lui rapporta, qu'on avoit apperçu vers le Sud-Eſt ſix Navires de guerre. Il crut d'abord que c'étoit l'Eſcadre de Cornejo ; mais il fut bientôt détrompé, & on reconnut que c'étoit des Navires de France. Carraſcoſa reſolut de faire au moins bonne contenance, il envoya Dom Bruno Cavallero avec cent Hommes au Fort de la pointe, qui n'étoit pas encore achevé : il ſe rendit lui-même avec ſa Fregate au milieu du Canal, où il la fit amarrer ſur pluſieurs Ancres. Il ordonna que les deux autres Fregates, & le *Maréchal de Villars*, ſur leſquels on lui avoit envoyé cent Hommes de renfort, fiſſent la même choſe, & qu'elles ſe rangeaſſent en bataille, en laiſſant ſeulement un côté libre au Fort de Siguença ; il fit mettre en ligne tous les autres Bâtimens, & envoya donner avis de tout au Gouverneur de S. Charles. Celui-ci de ſon côté avoit d'abord reconnu que les Navires étoient François, parce qu'au moment qu'ils tournerent pour s'approcher de l'entrée du Port, il fut attaqué par un grand nombre de Sauvages, parmi leſquels il jugea qu'il y avoit des François.

En effet le Comte de CHAMPMELIN, Chef d'Eſcadre, étant arrivé le trente-uniéme d'Août à la vûë de l'Iſle Dauphine,

mouilla le lendemain dans la Rade de cette Iſle avec cinq Navires de guerre, & deux Vaiſſeaux de la Compagnie. Il rencontra dans le Canal deux Balandres Eſpagnoles, qui y étoient pour empêcher la communication de l'Iſle avec la la Maubile ; mais à la vûë de ſon Eſcadre, elles firent voile pour Penſacole. D'autre part M. de Serigny, avant que de s'être abouché avec M. de Champmêlin, avoit envoyé avertir M. de Bienville de raſſembler les Sauvages, avec tout ce qu'il pourroit trouver de François, & de les lui amener à l'Iſle Dauphine : cela fait, il alla ſaluer le Comte de Champmêlin, & lui rendre compte de la ſituation des choſes. Bienville arriva peu de jours après, & le cinq le Général aſſembla un grand Conſeil de guerre. Il y fut arrêté que M. de Bienville inveſtiroit le Fort de Penſacole par Terre avec quatre à cinq cent Sauvages, & que M. de Serigny reſteroit avec M. de Champmêlin, pour lui ſervir de guide le long de la Côte, & à l'entrée du Port. 1719.

Diſpoſition pour l'attaque de Penſacole.

Le ſept un Canadien, nommé Dardennes, qu'on avoit envoyé à Penſacole, pour tâcher de reconnoître l'état de la Place, rapporta qu'il avoit compté huit Bâtimens mouillés à l'Iſle de Sainte Roſe, les Mâts abaiſſés & les Vergues élongées, qu'il avoit aperçu quantité de Tentes ſur l'Iſle, & beaucoup de Monde, qui s'y promenoit ; que le Fort de Penſacole lui avoit paru en aſſez bon état ; que le Baſtion du Nord-Eſt, & la Courtine du Nord étoient refaits à neuf, & que la Garniſon n'oſoit en ſortir, ni le jour, ni la nuit, par l'appréhenſion, qu'elle avoit des Sauvages. Le dix, des Apalaches, qui revenoient auſſi de la découverte, amenerent un Eſpagnol, mais c'étoit un Forçat, duquel on ne put tirer aucune lumiere. Enfin le douze M. de Bienville arriva à bord de l'Amiral avec une Troupe de Canadiens, pour y recevoir les derniers Ordres de M. de Champmêlin, & la nuit du treize au quatorze le Général fit les ſignaux pour appareiller avec trois Navires du Roy, deux Fregates de la Compagnie, l'*Union* & le *Philippe*, & une petite Barque, pour faciliter les deſcentes en cas de beſoin.

La Compagnie d'Occident avoit envoyé depuis peu à la Louyſiane deux-cent cinquante Hommes de nouvelles levées, qui furent diſtribués ſur les Vaiſſeaux du Roy. M. de Bienville avoit reçu ordre de ſe rendre en Chaloupe à *Rio Perdido*,

1719. avec les Soldats & les Volontaires, pour y joindre les Sauvages, que le Chevalier DE LA LONGUEVILLE devoit y amener, & qui s'y trouverent en effet. Alors Bienville fit un détachement de François & de Sauvages pour harceler la Garniſon de Penſacole, & pour empêcher que perſonne ne ſortît du Fort, ce qui fut ponctuellement exécuté.

L'Eſcadre entre dans la Baye. Enfin le quinze, avant le lever du Soleil, l'Eſcadre leva les Ancres ; & le ſeize au ſoir, elle moüilla par ſept braſſes au Sud du Fort de Penſacole environ à deux portées du Canon de la Barre, parce que M. de Champmêlin vouloit examiner par lui-même, ſi la Barre avoit aſſez d'eau pour les Vaiſſeaux du Roi, dont les deux plus grands, à ſavoir *l'Hercule*, qu'il montoit, & le *Mars* en tiroient dix-neuf pieds. Les Canadiens aſſûroient qu'ils paſſeroient ſans peine ; mais pluſieurs Pilotes Eſpagnols & François ſoûtenoient qu'on n'y trouveroit pas plus de dix-huit pieds d'eau. Le 17 au matin, le Général ordonna à toutes les Chaloupes & Canots de l'Eſcadre d'aller ſonder la Barre ; M. DE VIENNE, Chevalier DE GOYON & M. de Serigny s'y embarquerent, & ne trouverent nulle part moins de vint-deux pieds ; mais la Marée étoit haute, & M. de Champmêlin balança encore, s'il riſqueroit les Vaiſſeaux du Roi. M. de Serigny lui répondit ſur ſa tête de les faire paſſer, & tout le Conſeil de Guerre fut d'avis de tenter le paſſage.

Priſe du Fort de la Pointe, & des Navires Eſpagnols. En effet, quoique la Marée fût toute baſſe, quand l'Eſcadre eut appareillé, elle trouva par tout vint-un pieds d'eau, ſi ce n'eſt en un endroit, où *l'Hercule*, pour n'avoir pas bien pris le fil de l'eau, toucha légerement, & ſans en être incommodé. Les Vaiſſeaux le *Comte de Toulouſe*, le *Maréchal de Villars*, le *S. Louis* & une petite Frégate de dix-huit Canons, étoient emboſſés à l'entrée du Port en dedans, ſous le Canon du Fort de la pointe de Sainte Roſe, ou de Siguença, lequel en avoit quatorze montés, & plus près de Terre étoient ſept Balandres armées depuis huit juſqu'à quatorze pieces. L'Eſcadre entra vent arriere, les Huniers ſur le ton, afin d'avoir le tems de canonner les Navires & le Fort de la Pointe. Ceux-ci tirerent les premiers ſur les Vaiſſeaux du Roi, qui ne préſentoient que la Proüe, parce qu'ils étoient obligés de tournoyer ; de maniere qu'ils furent quelque-tems ſans pouvoir répondre : mais quand ils furent à la grande portée

tée du Fuſil des Navires ennemis, & que pour emboſſer (a) il fallut revenir ſur ſtribord ; c'eſt-à-dire, tourner à droite, il ſe fit de part & d'autre un très-grand feu, qui dura deux heures & demie. L'Hiſtorien Eſpagnol compte ſix heures de combat ; il y comprend apparemment tout le tems, que les Navires de ſa Nation firent feu ſur les nôtres : Il ajoûte que toute la nuit les Sauvages & les Canadiens tirerent ſur le Fort S. Charles ; que le feu ne ceſſa à l'entrée du Port, que quand le Fort de la Pointe fut entierement renverſé, qu'il n'y eut plus que deux Frégates en état de combattre, & que celle, où étoit le Général Eſpagnol, couloit bas ; qu'alors M. de Champmêlin, touché de voir périr tant de braves Gens, envoya dire à Dom Alphonſe Carraſcoſa de ſe rendre, ce qu'il fit. Dom Bruno ſe rendit auſſi, avec ce qui lui reſtoit de la Garniſon du Fort de la Pointe. 1719.

Cela fait, le Général François envoya ſommer le Gouverneur de Penſacole de ſe rendre Priſonnier de guerre avec toute ſa Garniſon, faute de quoi il n'y auroit de quartier pour perſonne. Matamoros dit qu'il répondroit dans deux jours. M. de Bienville, qui avoit autour de la Place cinq cent Sauvages & cent cinquante Canadiens, avoit déja refuſé de compoſer avec lui, & il comprit que, ſi M. de Champmêlin permettoit à Bienville de donner l'aſſaut à ſa Place, comme il l'en fit menacer par M. de Lille ſon premier Lieutenant, il ne pourroit jamais le ſoûtenir : Il avoit cependant laiſſé partir de Lille ſans réponſe ; mais ſes Officiers, à qui il communiqua la Sommation, l'obligerent à le rappeller ; il lui déclara qu'il ſe rendoit, & amena ſon Pavillon. M. de Champmêlin fit beaucoup de civilités à tous les Officiers, & leur dit qu'il n'avoit point encore vû une ſi belle défenſe ; elle fut effectivement faite avec beaucoup d'ordre & de valeur.

Le Fort de S. Charles eſt pris, & la Garniſon Priſonniere de guerre.

Le lendemain M. de Champmêlin envoya ſa Chaloupe avec un de ſes Officiers & un Officier du Général Eſpagnol, pour ordonner aux Commandans des Balandres, qui s'étoient allées échoüer au fond de la Baye, de les ramener dans le Port ; mais on n'y trouva que des Priſonniers François, les Eſpagnols s'étant ſauvés à S. Joſeph, comme avoient fait au commencement du combat un Brigantin & une Pirogue. Le même jour la Garniſon Eſpagnole ſortit du Fort

Perte des Ennemis.

(a) C'eſt faire un nœud à une manœuvre, en y joignant un amarrage.

1719. S. Charles, & les Officiers furent envoyés déſarmés à bord des Vaiſſeaux ; mais on leur laiſſa leurs hardes, & tous leurs effets. M. de Champmêlin voulut avoir ſur le ſien le Général, le Gouverneur de Penſacole, Dom Bruno Cavallero, Dom Eſtevan Berroa, & Dom Antonio-Joſeph Martinez. Mais comme le nombre des autres Priſonniers, que M. de Bienville fait monter à quinze cent, & M. de Serigny à douze cent, embaraſſoit beaucoup l'Eſcadre, & l'auroit affamé, on en envoya ſix cent à la Havane ſur le *S. Louis*. On ne doutoit point que les Ennemis n'euſſent eu beaucoup des leurs tués & bleſſés ; cependant il ne s'en trouva que ſoixante en tout, & de notre part il n'y en eut que ſix ou ſept.

Dureté des Eſpagnols envers les Priſonniers François. Comment M. de Champmêlin s'en venge.

Le 24 on apperçut de grand matin un Brigantin, qui entra ſans défiance dans le Port ; il étoit commandé par André GONZALEZ, qui apportoit de la Havane des proviſions de bouche, qu'on avoit ſi long-tems attenduës à Penſacole. M. de Champmêlin s'en ſaiſit, & y trouva dequoi rafraîchir tout ſon monde, qui en avoit un extrême beſoin. Gonzalez étoit auſſi porteur de pluſieurs Lettres, dont le Général ne rendit que celles, qu'il jugea à propos. M. de Bienville en reçut par la même voye une de M. de Chateaugué, qui lui mandoit que le Gouverneur de la Havane refuſoit de lui fournir des vivres, auſſi-bien qu'aux Officiers & aux Matelots, qui étoient Priſonniers avec lui, & que ces derniers étoient contraints de charier de la Pierre, ou de prendre parti dans les Bâtimens Eſpagnols, pour avoir dequoi ſubſiſter. M. de Champmêlin en fit de grands reproches au Général & aux Officiers Eſpagnols ; mais il ne crut pas devoir s'en venger autrement, qu'en traitant bien tous ceux de leur Nation, qui étoient ſes Priſonniers. Il crut néanmoins devoir en écrire au Gouverneur de la Havane ; il fit enſuite Juſtice des François, qui avoient été pris les armes à la main contre le Roi : les plus coupables furent pendus, les autres furent condamnés aux Galeres.

On démolit en partie le Fort de Penſacole.

Il ne s'agiſſoit plus que de ſavoir, ſi on conſerveroit le Fort de Penſacole. On ne manquoit point de Soldats pour le garder, mais la plûpart étoient des miſérables, qui avoient déſerté des Troupes de France, ou qui avoient été pris de force ; & l'expérience du paſſé donnoit à connoître le peu de fond, qu'il y avoit à faire ſur leur fidélité. Il fut donc

réſolu de ruiner deux Baſtions du côté de Terre, de ne conſerver que les deux, qui regardoient le Port, & d'y laiſſer un Officier, deux Sergens, vint Soldats, & douze Sauvages. Le 3 d'Octobre la Frégate *le Duc de Noailles* arriva à Penſacole, & rendit au Comte de Champmêlin des Lettres, par leſquelles il lui étoit ordonné d'hyverner à la Louyſiane avec ſon Eſcadre, parce qu'on avoit eu avis à la Cour de France qu'une forte Eſcadre étoit partie d'Eſpagne pour le Golphe Mexique ; mais l'état, où ſe trouvoient ſes Navires & ſes Equipages rendoit cet ordre impratiquable. 1719.

L'onziéme, un Eſpagnol, qui s'étoit ſauvé ſeul de l'Equipage d'une Flûte de vint-quatre Canons, deſtinée à ravitailler la Baye de S. Joſeph, rapporta qu'il étoit parti, il y avoit ſeize jours, de la Vera-Cruz ; qu'il y avoit laiſſé cinq Vaiſſeaux de guerre, montés depuis cinquante juſqu'à ſoixante-dix pieces de Canon ; deux Frégates & trois Balandres, avec un grand nombre de Troupes de débarquement, qui ſe diſpoſoient à venir s'emparer de tous les Poſtes occupés par les François de la Louyſiane. Le 13 à trois heures du ſoir, on apperçut un Navire, & en même-tems on amena au Général un autre Eſpagnol, qu'on avoit trouvé dans l'Iſle de Sainte-Roſe. Cet Homme lui dit, qu'il étoit venu de la Vera-Cruz dans le Navire que l'on voyoit ; qu'il avoit été envoyé à Terre lui troiſiéme dans le Canot, lequel ayant péri, ſes deux Camarades s'étoient noyés, & qu'il s'étoit ſauvé à la nâge. Peu de tems après le Navire tira trois coups de Canon, comme pour appeller ſon Canot, & on vit ſa Chaloupe, qui débordoit. Elle vint prendre terre à la pointe de Siguença, avec des Barriques pour faire de l'eau. On l'arrêta ; & ceux, qui la conduiſoient, dirent, qu'ils étoient partis depuis trente-cinq jours de la Vera-Cruz, & que leur Navire étoit chargé de vivres & d'une Recruë de cent Hommes pour Penſacole ; que le vent de Nord-Eſt les avoit retenus à l'Iſle Dauphine, qu'ils y avoient voulu faire de l'eau, mais qu'on les en avoit empêchés.

Le lendemain matin le Navire, qui avoit moüillé en dehors de la Baye, tira un coup de Canon pour appeller ſa Chaloupe, laquelle ne revenant point, il reſta juſqu'à onze heures où il étoit. Mais alors un vent de Sud-Eſt forcé l'obligea d'entrer & de jetter ſes Ancres. Auſſi tôt le Comte de

1729. Champmêlin fit arborer ſon Pavillon. Ce Navire étoit commandé par Dom Franciſco DE LA PEÑA, un des Capitaines de la Flotte de Barlovento. Dès qu'il eut apperçu le Pavillon de France, il amena le ſien, & le Général lui envoya demander les Lettres, qu'il avoit du Viceroi. Il les donna, & elles confirmerent tout ce qu'on ſçavoit déja du deſſein des Eſpagnols. Ces Avis ne changerent rien à la réſolution, que M. de Champmêlin avoit priſe de partir, parce que les maladies augmentoient ſur ſes Vaiſſeaux. Le *Mars* eut pourtant ordre de reſter, juſqu'à ce que ſon Equipage fût guéri de la Peſte, qui n'avoit point quitté ce Navire, depuis ſon arrivée en Amérique. Le *Maréchal de Villars* & le *Comte de Touloufe* n'étoient point en état de tenir la Mer, & furent auſſi obligés de reſter.

Préſens faits aux Sauvages.

Ces diſpoſitions faites, M. de Champmêlin ſongea à récompenſer les Sauvages du zéle, qu'ils avoient témoigné pour la Nation Françoiſe depuis le commencement de cette Guerre. M. de Saint Denys, qui étoit fort aimé de ces Peuples, eut ordre de les aſſembler, & il leur fit chanter le Calumet en l'honneur du Général, qui y aſſiſta avec tous ſes Officiers. Il les harangua enſuite au nom du même Général, en les exhortant à demeurer toujours unis aux François, dont ils venoient de voir la ſuperiorité ſur leurs Ennemis. Dès qu'il eut ceſſé de parler, on diſtribua à tous des Préſens de la part du Roi, & on les congédia fort ſatisfaits.

On a de nouveaux avis de l'approche d'une Eſcadre Eſpagnole.

Le 21, l'Eſcadre étant ſur le point de mettre à la voile, on apperçut une Balandre, qui entroit vent arriere dans la Baye. On s'en ſaiſit, & le Capitaine aſſûra qu'il étoit parti depuis dix-huit jours de la Vera-Cruz en compagnie d'un Vaiſſeau de quarante-quatre pieces de Canon; de trois autres de trente, de dix-huit & de douze, & d'une autre Balandre; que trois Navires de dix pieces étoient reſtés dans le Port, parce que la Peſte s'étoit miſe dans les Equipages; que le Général Cornejo montoit en perſonne le plus grand Navire; que ſon deſſein étoit de ſe joindre au Gouverneur de Penſacole, pour l'aider à conquerir tout ce qui reſtoit encore aux François dans la Louyſiane, & qu'il comptoit que l'Iſle Dauphine & le Fort de la Maubile étoient déja au pouvoir de Sa Majeſté Catholique: qu'au reſte un coup de vent ayant ſéparé ſa Balandre de l'Eſcadre trois jours après ſon départ de la Vera-Cruz, il ne ſçavoit ce qu'elle étoit devenuë.

Cette nouvelle fit réſoudre M. de Champmêlin à reſter encore quelques jours à Penſacole, pour y attendre l'Eſcadre Eſpagnole ; mais comme elle ne parut point, il appareilla, & reprit la route de France. Il eſt à croire que Cornejo ayant appris ſur ſa route la priſe de Penſacole, & que les Vaiſſeaux François y étoient encore, ne jugea pas à propos de ſe meſurer avec une Eſcadre beaucoup plus forte que la ſienne. Quoiqu'il en ſoit, celle-ci étoit à peine partie, que M. le Chevalier de SAUJON arriva à la Louyſiane avec une nouvelle Eſcadre, & ſa préſence ne contribua pas peu à empêcher les Eſpagnols de rien entreprendre. Il voulut enſuite aller à la Baye de Saint Joſeph, pour ſe rendre maître de ce Poſte ; mais M. de Bienville, qui en avoit pris poſſeſſion l'année précédente, & l'avoit abandonnée peu de tems après à cauſe de ſon inutilité, de la difficulté de la défendre, d'y aborder, d'y tenir les Vaiſſeaux en ſûreté, & ſur tout de la ſtérilité du Païs, qui n'eſt propre à aucune production de la Nature, ne fut pas de ſon avis. M. de Serigny de ſon côté lui repréſenta que la famine, dont la Colonie étoit menacée, ne permettoit point de retarder le départ des Vaiſſeaux de la Compagnie, dont il prétendoit ſe ſervir pour cette Expédition, & ſur leſquels il ſe voyoit même obligé de renvoyer beaucoup de monde en France. M. de Saujon n'inſiſta point, & rien ne le retenant plus en Amérique, il reprit la route de France.

1719. M. de Champmêlin part pour France. M. de Saujon en arrive.

M. de Serigny le ſuivit de près ; il mit à la voile le 27 de Juin 1720, & il apprit, en arrivant à Breſt, que le Roi l'avoit nommé Capitaine de Vaiſſeaux ; récompenſe, qui étoit bien dûë à ſa valeur, à ſa bonne conduite, & au zéle, avec lequel il avoit ſervi ſon Prince depuis l'enfance ; n'ayant jamais monté à aucun grade dans la Marine, qu'après s'être diſtingué par quelque action marquée, ou par quelque ſervice important. Trois jours après ſon départ, deux Vaiſſeaux du Roi, *le Toulouſe* & *le Henry*, qui étoient partis de Toulon ſous les ordres de MM. DE VALETTE & DE CAFARO, arriverent en fort mauvais état à la rade de l'Iſle Dauphine. Le Pere LAVAL, Jeſuite, Profeſſeur Royal d'Hydrographie dans le Port de Toulon, s'y étoit embarqué à deſſein de faire des obſervations à la Louyſiane, & ſur tout, de fixer la Longitude de l'embouchure du Miciſſipi ; mais la Peſte s'étoit miſe dans les deux Vaiſſeaux ; M. de Cafaro en étoit mort peu-

1720. Départ de M. de Serigny, & arrivée de deux Navires du Roi.

1720. dant la traverſée ; les Aumôniers n'étoient point en état d'aſſiſter les Malades, qui étoient en grand nombre : ainſi ce Religieux, perſuadé que les ſciences ne ſont qu'un acceſſoire pour un Homme de ſa profeſſion, crut que le devoir de ſon miniſtere devoit l'emporter ſur ce qu'on pouvoit eſperer de ſes obſervations Aſtronomiques ; il n'alla point au Miciſſipi, quoiqu'il n'en fût qu'à quatorze lieuës ; il ne s'éloigna point de ſes Equipages, il n'employa à obſerver que les momens, qu'il déroboit à ſon repos : cette conduite lui attira de grands éloges du Prince, qui étoit à la tête du Conſeil de Marine.

1721. Cependant le Fort des Natchitoches ſe ſoutenoit toujours, & quelques Détachemens de Conceſſions s'étoient avancés de ce côté-là dans l'eſpérance de s'y enrichir par le Commerce avec les Eſpagnols : eſpérance chimérique, qui les empêcha de prendre des voyes plus ſûres pour s'établir ſolidement ailleurs, & qui acheva de les ruiner. M. de Bienville reçut vers la fin de cette année un Ordre de la Cour d'y renvoyer M. de Saint Denys, que le Roy avoit honoré d'un Brevet de Capitaine, & de la Croix de Saint Louis, ſur les bons témoignages que M. de Champmêlin avoit rendus de lui au Conſeil de Marine. Il partit au commencement de l'année ſuivante avec un renfort de Troupes & de Munitions, & ſon Epouſe ne tarda point à l'y aller joindre. M. de Châteaugué, qui étoit paſſé de la Havane en France, revint auſſi dans le même tems, avec la qualité de Lieutenant de Roi, & reprit le Commandement du Fort de Saint Louis de la Maubile. Enfin M. de Bienville établit de nouveau le Quartier Général de la Louyſiane au Biloxi, & y fixa ſa réſidence avec la plus grande partie des Troupes, & les Directeurs de la Compagnie, dont il étoit le Chef.

M. de S. Denys aux Natchitoches.

Premiers avis de la Paix.

On ne craignoit plus rien de la part des Eſpagnols, parce que dès l'année précédente, tandis que M. DE VALETTE étoit encore à l'Iſle Dauphine, on avoit eu des avis certains que deux Navires d'Eſpagne de ſoixante-ſix & de ſoixante-ſept pieces de Canon, commandés par deux Chefs d'Eſcadre, & qui devoient ſe joindre à la Flotte de la Vera-Cruz pour ſurprendre Penſacole, avoient reçu un contre-Ordre à la Havane, & que ce changement étoit le fruit d'une Suſpenſion d'armes entre les deux Couronnes. La Cour de Madrid

ne doutant point que la reſtitution de Penſacole ne dût être un des Articles du Traité de Paix, auquel on travailloit, ne crut pas devoir s'engager dans une dépenſe inutile, & la choſe arriva en effet comme elle l'avoit prévû. 1721.

L'occaſion étoit favorable pour établir les Conceſſions, qui ne ceſſoient point d'arriver de France, & qui bien ménagées, auroient pû en peu d'années peupler les deux bords du Miciſſipi juſqu'aux Illinois; mais toute l'attention des Directeurs de la Compagnie étoit à s'approcher des Eſpagnols, ou à les empêcher de s'établir dans notre voiſinage. Cette même année M. de Bienville forma le deſſein de s'aſſûrer de la Baye de Saint Bernard, ou de Saint Louis, mais il choiſit mal celui, qu'il chargea de cette entrepriſe. Cet Homme entra dans la Riviere de la Magdelaine, qu'il rencontra ſur ſa route, & la remonta cinq ou ſix lieuës. Il trouva par-tout les Sauvages ſur leurs gardes, & réſolus à ne point ſouffrir d'Etrangers dans leur Pays. Il leur fit dire qu'il étoit venu pour faire alliance avec eux, & pour rendre leur condition meilleure; mais ils répondirent, qu'ils étoient contens de leur état, & qu'ils préferoient leur liberté à tous les avantages, qu'on leur offroit. L'Officier trouva pourtant moyen d'attirer quelques-uns des Principaux à ſon bord, où il les retint. Il mit auſſi-tôt à la voile, & les amena au Biloxi. M. de Bienville blâma fort cette trahiſon, & fit reconduire les Sauvages chez eux; mais l'année ſuivante on apprit que les Eſpagnols de la Vera-Cruz avoient bâti un Fort dans la Baye de Saint Bernard.

Entrepriſe ſur la Baye S. Bernard ſans ſuccès.

Vers la fin de May 1722. un Brigantin Eſpagnol, monté de vint-deux pieces de Canon, & de deux cent cinquante Hommes d'équipage, arriva de la Vera-Cruz au Biloxi. Il étoit commandé par D. Auguſtin Spinola, & portoit le ſieur Walcop, Irlandois, Capitaine de Vaiſſeaux au Service du Roi d'Eſpagne, lequel étoit chargé du Traité de Paix conclu entre la France & le Roi Catholique, & dont un des Articles étoit la reſtitution de Penſacole à la Couronne d'Eſpagne. On celebra cette Paix au Biloxi, où je me trouvai pour lors, avec de grandes démonſtrations de joie, qui parurent fort ſinceres de part & d'autre. 1722.

Penſacole reſtituée à l'Eſpagne.

Dès que le Brigantin eut remis à la voile, c'eſt-à-dire, vers la mi-Juin, on commença à tranſporter à la Nouvelle Or-

Le Quartier général tranſ-

1722. léans tous les effets, qui ſe trouvoient dans les Magaſins de la Compagnie d'Occident au Biloxi, parce que le Conſeil avoit ordonné d'y établir le Quartier Général, & de ne laiſſer au Biloxi qu'un Détachement, avec un Officier. Les Troupes avoient déja commencé à ſe rendre dans la Capitale, mais toutes ne ſuivirent pas la route, qu'on leur avoit marquée. Une Compagnie de Suiſſes, le Capitaine à la tête, ayant été embarquée dans un Traverſier, avec beaucoup de vivres & de munitions, tourna, Enſeignes déployées, vers la Caroline, où elle fut très-bien reçuë. Il n'en reſta à la Louyſiane que deux Officiers, un Sergent, & quelques Femmes, dont les autres avoient emporté les hardes.

porté à la Nouvelle Orleans.

Intrigues des Anglois.

Cette déſertion ne fut pas la ſeule, dont les Colonies Angloiſes profiterent, auſſi-bien que la Havane. Ainſi la Louyſiane s'affoibliſſoit tous les jours, & il s'en falloit bien qu'on lui envoyât de France de quoi réparer ſes pertes. Les Anglois de leur côté enrichis de nos dépouilles, & inſtruits de notre foibleſſe, crurent l'occaſion favorable pour regagner nos Sauvages, qui les avoient ſi fort maltraités. Les premiers, auſquels ils s'addreſſerent, furent les Tchactas, ils leur exagererent notre indigence, pour leur perſuader qu'ils n'avoient rien déſormais à eſperer de nous, & ils leur firent les offres les plus avantageuſes, s'ils vouloient renoncer à notre Alliance pour s'attacher à eux.

Fidélité des Tchactas.

La tentation étoit grande pour des Sauvages convaincus par leurs propres yeux d'une partie de ce qu'on leur diſoit, & qui ne s'appercevoient que trop que nos derniers ſuccès n'avoient abouti à rien de ſolide. Il eſt certain d'ailleurs que ſi cette Nation, la plus nombreuſe de toute la Louyſiane, s'étoit laiſſé gagner par l'appas des avantages, qu'on lui offroit, tous nos autres Alliés auroient ſuivi leur exemple, d'autant plus que ceux, qui nous étoient le plus attachés, n'étoient pas en état de s'oppoſer au torrent; mais les Tchactas montrerent en cette occaſion un deſintereſſement & une fidelité, dont les Peuples les plus policés ne ſe piquent pas toujours; ils donnerent eux-mêmes avis à M. de Bienville des propoſitions, qu'on leur faiſoit, & ce Commandant les trouva dans des diſpoſitions à l'égard des François, dont il crut pouvoir ſe promettre tout.

Cauſe des déſertions.

Les Anglois ne penſoient pourtant pas tous de la même maniere

niere au ſujet de ce grand nombre de François, qui ſe réfugioient chez eux. Peut-être même quelques-uns craignirent-ils de les voir ſe multiplier trop dans leurs Colonies : il eſt certain du moins que le Gouverneur de la Caroline écrivant à M. de Bienville, pour lui donner avis de l'arrivée du Sieur BRANDT & de ſa Compagnie Suiſſe, lui conſeilla d'informer la Cour de France d'un ſi grand deſordre, qui ne pouvoit pas manquer d'entraîner bientôt la ruine entiere de ſa Colonie. Mais on avoit dû s'attendre à tout ce qui étoit arrivé : cette Colonie n'ayant preſque été peuplée que de gens, qu'on y avoit envoyés par force, ou de Conceſſionnaires, qui n'y trouvoient point ce qu'on leur avoit fait eſperer qu'ils trouveroient : car les uns & les autres ne penſerent bientôt qu'à en ſortir ; un grand nombre périt de miſere ou de maladie, & le Pays ſe vuida avec autant de promptitude, qu'il s'étoit rempli. 1722.

Les Déſerteurs de leur côté proteſterent par tout de la néceſſité, où on les avoit réduits de ſe pourvoir ailleurs, en leur refuſant le néceſſaire pour vivre. Quelques-uns mêmes en écrivirent aux Régiſſeurs de la Louyſiane (*a*) en des termes, qui montroient combien la démarche, qu'ils venoient de faire, leur avoit coûté ; & cela parut encore mieux par ce qui arriva au mois d'Août de cette même année. Un nommé Duclos, qui commandoit un Traverſier, dont la carguaiſon étoit fort riche, fut rencontré par une troupe de ces Déſerteurs, qui ſe contenterent de lui prendre quelques vivres & quelques boiſſons, ſans toucher à ſes Marchandiſes. Il leur en témoigna ſa ſurpriſe, & ils lui répondirent qu'ils n'étoient point des Voleurs, mais de braves Gens, que la néceſſité contraignoit d'aller chercher à vivre chez d'autres Nations, puiſque la leur les laiſſoit périr de faim. Les plus mécontens étoient les Soldats, à qui on ne donnoit abſolument que du pain, tandis qu'on diſtribuoit de la viande aux Ouvriers de la Compagnie, & même aux Forçats, qui étoient aſſez ſouvent occupés pour les Particuliers.

Pour comble de malheur, le 12. de Septembre à dix heures du ſoir, il s'éleva ſur le Miciſſipi un Ouragan, qui dura dans toute ſa force juſqu'au midi du lendemain, & ſe fit ſen- Ouragan & ſes effets.

(*a*) Le 15 d'Avril de l'année précédente le Roi avoit nommé par un Arrêt quatre Commiſſaires, tous Conſeillers d'Etat, pour la Régie de la Louyſiane & de la Compagnie d'Occident, & pour la reddition des Comptes.

1722. tir juſqu'aux Natchez d'une part, & de l'autre juſqu'au Biloxi. L'Egliſe, l'Hôpital, & trente, tant Maiſons, que Barraques de la Nouvelle Orléans, furent renverſées; tous les autres Edifices furent endommagés. Perſonne n'y périt, mais quelques Malades furent bleſſés dans l'Hôpital. Quantité de Bateaux, de Pirogues, de Canots & de Chaloupes furent briſés dans le Port; trois Navires, qui y étoient mouillés furent fort maltraités, & ſe trouverent échoués aſſez haut ſur le bord du Fleuve, qui avoit crû de huit pieds. Il ne reſta dans les Habitations au-deſſus & au-deſſous de la Ville aucun bâtiment ſur pied. Le Biloxi fut encore plus maltraité; toutes les Maiſons & les Magaſins y furent abattus, & la Mer ayant franchi ſes bornes, une partie de ce Poſte fut inondée. Les Traverſiers, qui étoient en rade, furent jettés ſur les Iſles & ſur les Côtes du Continent. Il y en eut même un, dont le Capitaine ſe ſauva ſeul avec un Mouſſe, ayant paſſé vint-quatre heures ſur la Vergue; le reſte de l'Equipage fut noyé, & pluſieurs Pirogues, qui deſcendoient à la Nouvelle Orléans, chargées de vivres & de volailles, firent naufrage. Les Légumes, qui étoient en maturité, furent perdues, & les pluyes continuelles, qui ſurvinrent, gâterent une bonne partie de ceux, qui étoient encore verds.

Les Chicachas demandent la Paix.

Nous étions cependant toujours en guerre avec les Chicachas; mais tout ſe bornoit à quelques ſurpriſes, qui obligeoient les Voyageurs à marcher avec précaution. Ces Sauvages ſe laſſerent même les premiers dans un tems, où il auroient pu nous cauſer de grands embarras. Deux Canadiens, Pere & Fils, étant tombés entre leurs mains, en furent bien traités, & les Chefs les prierent d'écrire à M. de Bienville que, s'il vouloit les recevoir en grace, ils les relâcheroient ſur le champ. Ils firent plus, ils allerent trouver le Sieur de GRAVE, qui commandoit aux *Yaſoux*, lui préſenterent le Calumet, & lui demanderent la Paix, qu'il ne crut pas devoir leur refuſer.

Hoſtilités des Natchez.

Mais la Colonie raſſûrée de la part de ce Peuple, non-ſeulement le plus brave de toute la Louyſiane, mais encore le plus à craindre à cauſe de ſes liaiſons avec les Anglois, éprouva bientôt qu'elle ne pouvoit compter ſur la fidélité des Natchez, qu'autant qu'on y ſeroit ſur ſes gardes contre cette Nation, naturellement fourbe. En effet, ces Barbares

ne s'apperçurent pas plutôt que les François, occupés d'autres objets, faiſoient moins d'attention à leurs démarches, qu'ils recommencerent leurs inſultes, & firent connoître toute leur mauvaiſe volonté, dont on verra bientôt qu'on ne ſe défia pas aſſez. 1722.

Les Illinois ſe réüniſſent tous ſur le Miciſſipi.

On apprit en même-tems d'aſſez triſtes nouvelles des Illinois. M. de Boiſbriand averti que ceux du Rocher & de Pimiteouy étoient aſſiégés par les Outagamis, s'étoit embarqué avec le Chevalier d'Artaguette & le Sieur du Tiſné, tous deux Capitaines, pluſieurs autres Officiers, & un Détachement de cent Hommes, pour les aller délivrer, & avoit donné ordre à quarante François & quatre cent Sauvages de ſe rendre par terre à Pimiteouy, & de l'y attendre : mais l'une & l'autre Troupe étant arrivée à moitié chemin, avoit appris la retraite des Outagamis avec perte de plus de ſix-vint des leurs. Ce ſuccès n'empêcha pourtant point les Illinois, quoiqu'ils n'euſſent perdu qu'environ vint Hommes, quelques Femmes & quelques Enfans, de quitter le Rocher & Pimiteouy, où ils étoient dans de continuelles allarmes, & de venir ſe réunir avec ceux de leurs Freres, qui étoient établis ſur le Miciſſipi ; ce qui fut un coup de grace pour la plûpart, la diſette des Miſſionnaires ne permettant pas d'en fournir à tant de Bourgades ſi éloignées les unes des autres. Mais d'un autre côté, rien ne réprimant plus les courſes des Outagamis le long de la Riviere des Illinois, la communication de la Louyſianne avec la Nouvelle France en devint beaucoup moins pratiquable.

Ils reçurent quelque-tems après un échec très-conſidérable de la part du Sieur de Saint Ange, Officier du Fort de Chartres aux Illinois, lequel les ayant attirés en grand nombre dans une eſpece d'embuſcade, les tailla preſque tous en pieces ; d'autres Partis moins nombreux eurent le même ſort peu de tems après ; mais leur fureur croiſſoit à meſure que leurs forces diminuoient, & ils l'inſpirerent ſi bien aux nouveaux Ennemis, qu'ils nous avoient ſuſcités, que tout le cours & les environs du Miciſſipi ſe trouvoient infeſtés de Sauvages, avec qui nous n'avions jamais eu rien à démêler, & qui ne faiſoient quartier à aucun François, quand ils pouvoient ou les ſurprendre, ou les attaquer avec avantage.

Pluſieur Natchez s'étoient ouvertement déclarés contre

1722.

Les Natchez font la paix avec les François.

nous, & ce qui embarraſſoit le plus M. de Bienville à ce ſujet, c'eſt que le Frere du Grand Chef étoit à leur tête. Pour faire un accommodement durable avec cette Nation, il auroit fallu que cet Homme, qui étoit l'Auteur de tout le mal, fût livré au Gouverneur par ſon propre Frere, & il n'y avoit aucun moyen de l'y contraindre par la force. La ſageſſe & la fermeté du Sieur Delietto, qui commandoit dans ce Poſte, tirerent M. de Bienville de cet embarras. Ce Commandant ſçut ſi bien ménager l'eſprit du Grand Chef, qu'il le fit réſoudre à aller lui-même remettre ſon Frere à la diſcretion du Général, qui de ſon côté pardonna généreuſement à un Ennemi humilié, & le gagna. On ſe donna réciproquement de grandes marques de confiance, & il y a bien de l'apparence que ce bon accord eût été durable, ſi M. Delietto eût vêcu plus lontems. Il étoit déja mort à la fin de l'année 1722, lorſque j'arrivai aux Natchez, & il me parut que la bonne intelligence étoit encore parfaite entre les François & les Sauvages. Un peu plus de défiance & de précaution de la part des Premiers, auroit ſans doute ôté aux Seconds juſqu'à la penſée de prendre d'autres ſentimens à leur égard, & prévenu les malheurs, dont nous parlerons bientôt.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE VINT-DEUXIEME.



L n'eſt pas aiſé de dire ce qui avoit empêché juſqu'au tems dont je parle, d'aſſûrer aux Colons établis dans les différens Cantons de la Louyſiane les ſecours ſpirituels, ſi néceſſaires aux nouveaux Etabliſſemens, à ne conſiderer même que la ſaine politique. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'à mon retour de l'Amérique au commencement de l'année 1723, je trouvai la Cour & la Compagnie également ſurpriſes de l'abandon, où je leur repréſentai que j'avois laiſſé cette Colonie naiſſante ſur ce point eſſentiel, & que les Directeurs de la Compagnie n'eurent rien de plus preſſé, que de remédier à un ſi grand déſordre. Ils jetterent les yeux ſur les PP. Capucins, & en ayant obtenu pluſieurs, ils les diſtribuerent dans les Quartiers, où il y avoit un plus grand nombre d'Habitations Françoiſes.

1723. Etabliſſement des PP. Capucins à la Louyſianne.

Il n'étoit pas d'une moindre conſéquence d'avoir des Miſſionnaires parmi les Sauvages, au milieu deſquels nous nous étions établis. Nous avons vû que le ſalut de ces Peuples fut

On penſe à donner des Miſſionnaires aux Sauvages.

1723. toujours le principal objet, que ſe propoſerent nos Rois par tout, où ils étendirent leur Domination dans le nouveau Monde, & l'experience de près de deux Siécles nous avoit fait comprendre que le moyen le plus ſûr de nous attacher les Naturels du Pays étoit de les gagner à JESUS-CHRIST. On ne pouvoit ignorer d'ailleurs qu'indépendamment même du fruit, que les Ouvriers évangéliques pouvoient faire parmi eux, la ſeule préſence d'un Homme, reſpectable par ſon caractere, qui entende leur langue, qui puiſſe obſerver leurs démarches, & qui ſçache, en gagnant la confiance de quelques-uns, ſe faire inſtruire de leurs deſſeins, vaut ſouvent mieux qu'une Garniſon, ou peut du moins y ſuppléer, & donner le tems aux Gouverneurs de prendre des meſures pour déconcerter leurs intrigues. L'exemple des Illinois, qui depuis l'année 1717 étoient incorporés au Gouvernement de la Louyſiane, ſuffiſoit pour faire voir de quelle importance il étoit de ne point laiſſer plus lontems les autres Nations ſans Miſſionnaires.

1725. On y envoye des Jeſuites.

La Compagnie des Indes le comprit, & dès l'année 1725 elle s'adreſſa aux Jeſuites, dont un grand nombre s'offrit pour cette nouvelle Miſſion. Mais comme les Superieurs n'avoient pu accorder à tous la permiſſion de s'y conſacrer, & qu'il n'y en avoit pas aſſez pour en donner à toutes les Nations, le Commandant & les Directeurs crurent devoir placer ceux, qui arriverent les premiers, dans les endroits, où il n'y avoit point de Capucins; d'où il arriva que les Natchez, ceux de tous les Peuples de la Louyſiane, qu'il étoit à propos d'éclairer de plus près, n'en eurent point, & l'on ne s'apperçut de la faute qu'on avoit faite, que quand elle fut irréparable. On pourvut en même-tems à l'éducation des jeunes Filles Françoiſes de la Capitale & des environs, en faiſant venir des Urſulines de France; & pour ne point multiplier les Etabliſſemens dans une Colonie, qui commençoit à peine à ſe former, ces mêmes Religieuſes furent chargées du ſoin de l'Hôpital.

1726. M. Perrier Commandant général de la Louyſiane.

Au mois d'Octobre de l'année 1726 M. PERRIER, Lieutenant de Vaiſſeau, fut nommé Commandant général de la Louyſiane à la place de M. de Bienville, qui repaſſa en France. Quoique tout parût aſſez tranquille dans le Pays, le nouveau Commandant comprit bientôt la néceſſité d'y avoir

plus de Troupes, qu'il n'y en avoit trouvé. Plus il connut les Sauvages, & plus il ſe convainquit qu'on ne les fixeroit jamais dans notre alliance, qu'on ne s'aſſûreroit pas même de ne les point avoir pour Ennemis, & qu'on ne pourroit empêcher nos Voiſins de ſuccomber à la tentation de les engager à conſpirer contre nous, qu'en garniſſant tous les Poſtes de maniere à n'avoir rien à craindre de leur part. Je ne trouve pas néanmoins qu'il ait preſſé la Compagnie de lui envoyer du ſecours avant l'année 1729; mais au mois d'Août de cette année il demanda deux ou trois cent Hommes de bonnes Troupes. 1726.

C'étoit un peu tard; cependant, non-ſeulement il n'obtint point ce qu'il demandoit, mais dans une de ſes Lettres du 18 Mars de l'année ſuivante, il ſe plaint qu'on lui avoit fait réponſe, qu'il ne vouloit une augmentation de Troupes, que pour avoir plus de Monde ſous ſon commandement, ou pour faire la Guerre, & ſe ſignaler aux dépens de la Compagnie. Mais lorſqu'il reçut cette Lettre, il n'avoit que trop dequoi diſſiper ces ſoupçons injurieux, par un Evenement, qui fit bien changer de ſentiment à ceux, qu'on avoit plus écoutés que lui. „ Je n'ai pas été étonné, dit-il dans la Lettre, « dont je viens de parler, & qui eſt écrite de la Nouvelle Or- « léans, qu'on ait aſſûré à la Compagnie qu'il ne falloit pas de « Troupes à la Louyſiane, ni même faire des préſens aux Sau- « vages, pour les maintenir dans notre alliance; j'ai cependant « vû ceux, qui ont avancé cette abſurdité, trembler juſques dans « la moëlle des os; quoiqu'il y ait moins à craindre ici qu'ailleurs. « Il demande inutilement du ſecours.

Il ajoûte dans une autre Lettre du premier Avril de la même année une choſe, par où il faiſoit bien voir qu'il connoiſſoit beaucoup mieux les Sauvages, que ceux, qui ſe vantoient le plus de les connoître. „ On eſt aſſûré, dit-il, en « parlant de ces Barbares, d'en être aimé tant qu'on leur don- « nera ce qu'ils voudront; mais à meſure qu'ils ſentent qu'on « a beſoin d'eux, ils multiplient leurs néceſſités de façon, que « les Anglois & nous ſommes les dupes de ces Sauvages, qui « le ſont bien moins que nous " Ce qu'il dit encore, que ce « ne ſera qu'après les avoir bien battus, qu'on les rendra tels qu'ils doivent être, n'eſt pourtant vrai, que quand ils ont donné ſujet de les traiter de la ſorte; car rien ne les revolte davantage, que de leur faire la Guerre ſans raiſon. Mais il

1726. y a d'autres moyens de les contenir. M. Perrier ne les ignoroit pas ; auſſi remarque-t-il fort bien dans ſa Lettre précédente que la Guerre, où il ſe trouvoit engagé, lui avoit fait connoître, que pour ſe tirer de l'importunité des Sauvages, qui demandent toujours, il ne faut que faire ſemblant de ſe » paſſer d'eux : „ C'eſt le moyen, dit-il, qu'ils veuillent tous » nous ſuivre. Alors, s'ils ne ſont pas contens, on peut leur » dire qu'on ne les a point invités. Quoiqu'il ſoit néceſſaire de » ſe les attacher par des Préſens, pour éviter la Guerre, il ne » faut jamais compter aſſez ſur leur fidélité, pour ſe croire à » l'abri d'une inſulte.

Au reſte, & ceux, qui deſſervoient M. Perrier auprès de la Compagnie, & M. Perrier lui-même, ou ne ſçavoient pas, ou ne faiſoient pas aſſez attention que le Chriſtianiſme ſeul peut parer à tous les inconvéniens, qu'on doit appréhender de la part des Sauvages. Les premiers jugeoient de ceux de la Louyſiane par ceux du Canada, où nous avons vû les Abénaquis & tous les Chrétiens domiciliés dans cette Colonie, ſe porter par zele & par affection, ſouvent même d'une maniere très-déſintereſſée à tout ce qu'on ſouhaitoit d'eux, & ils ne conſideroient pas que le ſeul Chriſtianiſme les avoit mis dans cette diſpoſition : le Commandant Général, qui n'avoit jamais connu que les Sauvages, avec qui il avoit affaire, ne comprenoit pas aſſez que la Religion, ſi on parvenoit à leur faire goûter nos Saints Myſteres, corrigeroit peu à peu les défauts, dont il ſe plaignoit.

Quoiqu'il en ſoit, la tranquilité, dont on jouiſſoit dans la Louyſiane, depuis qu'on avoit accordé la Paix aux Natchez & aux Chicachas, n'étoit qu'un calme trompeur, qui endormoit les Habitans, tandis qu'il ſe formoit contr'eux un orage, dont un pur hazard empêcha les plus funeſtes ſuites, & que ce Pays ne devînt en un ſeul jour le tombeau de tous les François ; mais qui fut bien fatal à ceux, ſur qui il creva, & qui n'eurent pas le tems de s'en garantir.

Conſpiration des Sauvages contre les François.

Il y avoit déja pluſieurs années, que les Chicachas, à l'inſtigation de quelques Anglois, avoient formé le deſſein de détruire de telle ſorte toute la Colonie de la Louyſiane, qu'il n'y reſtât pas un ſeul François. Ils avoient conduit leur intrigue avec un ſi grand ſecret, que les Illinois, les Acanſas, & les Tonicas, à qui ils n'avoient pas oſé le communiquer,

quer, parce qu'ils ſçavoient que leur attachement pour nous étoit à toute épreuve, n'en avoient pas eu le moindre vent. Toutes les autres Nations y étoient entrées, chacune devoit faire main baſſe ſur tous les Habitans, qu'on lui avoit marqués, & toutes devoient frapper le même jour & à la même heure. Les Tchactas mêmes, la plus nombreuſe Nation de ce Continent, & de tout tems nos Alliés, avoient été gagnés, du moins ceux de l'Eſt, qu'on appelle la grande Nation; ceux de l'Oueſt, ou la petite Nation, n'y avoient point pris de part, mais ils garderent lontems le ſecret, & ce ne fut que par hazard, qu'ils le découvrirent, & lorſqu'il étoit déja trop tard pour donner avis à tout le monde de ſe tenir ſur leurs gardes. 1729.

Comment elle fut déconcertée.

M. Perrier ayant appris que les premiers avoient quelque démêlé avec M. Diron d'Artaguette, Lieutenant de Roi & Commandant au Fort de la Maubile, fit inviter les Chefs de toute la Nation à le venir trouver à la Nouvelle Orléans, leur faiſant eſperer une entiere ſatisfaction ſur tous leurs griefs. Ils y vinrent, & après qu'ils ſe furent expliqués ſur le ſujet, qui les avoit fait appeller, ils dirent au Commandant Général que la Nation étoit charmée qu'il lui eût envoyé un Officier pour réſider dans leur Pays, & qu'il les eût invités à le venir voir. Ils n'en dirent pas davantage, mais ils s'en retournerent fort diſpoſés: 1°. A manquer de parole aux Chicachas, à qui ils avoient promis de détruire toutes les Habitations, qui dépendoient du Fort de la Maubile; en ſecond lieu, à faire enſorte que les Natchez exécutaſſent leur projet. C'eſt ce que les Natchez leur ont depuis reproché en face en préſence des François, ſans qu'ils ayent oſé le nier. On n'a jamais douté que leur deſſein n'ait été de nous obliger d'avoir recours à eux, & par ce moyen de profiter, & de ce que nous leur donnerions pour les engager à nous ſecourir, & du butin, qu'ils feroient ſur les Natchez.

Trahiſon des Tchactas & confiance des François.

Ainſi le Commandant Général étoit, ſans le ſçavoir, à la veille de voir une partie de la Colonie détruite par des Ennemis, dont il ne ſe défioit point, & trahi par des Alliés, ſur leſquels il croyoit pouvoir compter, & qui étoient en effet une de ſes grandes reſſources, mais qui vouloient profiter de nos malheurs. Au reſte il étoit d'autant plus aiſé à ceux, que les Chicachas avoient mis dans leurs interêts, de réuſſir dans

1729. leur projet, qu'aucune Habitation Françoiſe n'étoit à l'épreuve d'une ſurpriſe, & d'un coup de main. Il y avoit bien en quelques endroits des Forts, mais à l'exception de celui de la Maubile, ils n'étoient que de pieux, dont les deux tiers étoient pourris; & euſſent-ils été en état de défenſe, ils ne pouvoient garantir de la fureur des Sauvages qu'un petit nombre d'Habitations les plus voiſines. On étoit d'ailleurs partout dans une ſécurité, qui auroit mis ces Barbares en état de maſſacrer tous les François juſques dans les places les mieux gardées, comme il arriva le 28. de Novembre aux Natchez, de la maniere que je vais dire.

Tous ceux, qui étoient établis aux Natchez ſont tués ou pris par ces Sauvages.

M. DE CHEPAR, qui commandoit dans ce Poſte, s'étoit un peu brouillé avec ces Sauvages; mais il paroît que ceux-ci avoient porté la diſſimulation juſqu'à lui perſuader que les François n'avoient point d'Alliés plus fideles. Il étoit en effet ſi peu en défiance, que le 27. un bruit ſourd s'étant répandu que les Natchez machinoient quelque choſe contre nous, il fit mettre aux fers ſept Habitans, qui étoient venus lui demander la permiſſion de s'aſſembler & de prendre les armes, pour éviter toute ſurpriſe. Il pouſſa même la confiance juſqu'à recevoir trente Sauvages dans le Fort, & autant dans ſon logis & aux environs. Les autres s'étoient répandus dans les Maiſons des Habitans & dans les Atteliers des Ouvriers, à deux ou trois lieuës au-deſſus & au-deſſous de leur Village.

Le jour deſtiné pour l'exécution du complot général n'étoit point encore venu; mais deux choſes déterminerent les Natchez à l'anticiper. La premiere eſt, qu'il venoit d'arriver au débarquement quelques Batteaux aſſez bien pourvûs de marchandiſes pour la Garniſon de ce Poſte, pour celle des Yaſous, & pour pluſieurs Habitans, & qu'ils vouloient s'en emparer, avant que la diſtribution s'en fît: La ſeconde, que le Commandant avoit reçû la viſite de MM. KOLLY, Pere & Fils, dont la Conceſſion n'étoit pas éloignée de-là, & de quelques autres Perſonnes conſidérables; car ils comprirent d'abord qu'en prétextant d'aller à la Chaſſe, pour donner à M. de Chepar dequoi régaler ſes Hôtes, ils pourroient s'armer tous, ſans qu'on ſe défiât de rien. Ils en firent la propoſition au Commandant; elle fut agréée avec joye, & ſur le champ ils allerent traiter avec les Habitans pour avoir des fu-

ſils, des balles & de la poudre, qu'ils payerent comptant. 1729.

Cela fait, ils ſe répandirent le Lundi 28 de grand matin, dans toutes les Habitations, publiant qu'ils alloient partir pour la Chaſſe, obſervant d'être par-tout en plus grand nombre que les François. Ils chanterent enſuite le Calumet en l'honneur du Commandant & de ſa Compagnie ; après quoi ils retournerent chacun à leur poſte ; & un moment après, au ſignal de trois coups de fuſil, tirés conſécutivement à la porte du logis de M. de Chepar, ils firent main-baſſe en même tems par-tout. Le Commandant & MM. Kolly furent tués des Premiers ; il n'y eut de réſiſtance que dans la Maiſon de M. de la Loire des Urſins (*a*), Commis principal de la Compagnie des Indes, où il y avoit huit Hommes. On s'y battit bien ; huit Natchez y furent tués, ſix François le furent auſſi, les deux autres ſe ſauverent. M. de la Loire venoit de monter à cheval : au premier bruit, qu'il entendit, il voulut retourner chez lui ; mais il fut arrêté par une Troupe de Sauvages, contre leſquels il ſe défendit aſſez lontems, juſqu'à ce que percé de pluſieurs coups, il il tomba mort, après avoir tué quatre Natchez. Ainſi ces Barbares perdirent en cet endroit douze Hommes ; mais ce fut tout ce que leur coûta leur trahiſon.

Avant que d'exécuter leur coup, ils s'étoient aſſûrés de pluſieurs Negres, entre leſquels étoient deux Commandeurs. Ceux-ci avoient perſuadé aux autres qu'ils ſeroient libres avec les Sauvages, que nos Femmes & nos Enfans ſeroient leurs Eſclaves, & qu'ils n'auroient rien à craindre des François des autres Poſtes, parce que le maſſacre ſe feroit en même-tems par-tout. Il paroît néanmoins que le ſecret n'avoit été confié qu'à un petit nombre, dans la crainte qu'il ne fût éventé. Quoiqu'il en ſoit, deux cent Hommes périrent de la ſorte preſqu'en un inſtant. De tous les François, qui étoient dans ce Poſte, le plus peuplé de tous, il ne s'en ſauva qu'environ vint, & cinq à ſix Negres, la plûpart bleſſés. Cent-cinquante Enfans, quatre-vint Femmes, & preſqu'autant de Negres furent pris. Le P. DU POISSON, Jéſuite, & M. DU CODERE, Commandant aux Yaſous, ſe trouverent alors aux Natchez, & y périrent auſſi.

Le Premier étoit parti de ſa Miſſion des Akanſas pour

(*a*) C'étoit l'aîné des deux Freres, dont j'ai parlé au Livre précedent.

1729. quelques affaires, qui l'appelloient à la Nouvelle Orleans. Il arriva le 26 assez tard aux Natchez, résolu d'en partir le lendemain, après qu'il auroit dit la Messe. Par malheur pour lui, le P. Capucin, qui faisoit les fonctions de Curé dans ce lieu-là, étoit absent : on pria le Pere du Poisson de chanter la Grand'Messe & de prêcher, parce que c'étoit le premier Dimanche de l'Avent, & il y consentit. L'après-dîner, comme il étoit sur le point de s'embarquer, on l'avertit qu'il y avoit quelques Malades à l'extrêmité ; il y alla, il administra les derniers Sacremens à quelques-uns, & en remit un au lendemain, parce qu'il n'étoit pas si pressé & qu'il étoit déja tard. Le lendemain il dit la Messe, il porta ensuite le Viatique au Malade, à qui il l'avoit promis, & ce fut après avoir satisfait à ce devoir de charité, qu'il fut rencontré par un Chef, qui le saisit au corps, le terrassa, & lui coupa la tête à coups de hache. M. du Codere, qui se rencontra au même endroit, avoit déja tiré son Epée pour le défendre, lorsqu'un autre Sauvage, qu'il ne voyoit pas, le jetta par terre d'un coup de fusil.

Pendant ce massacre, le Soleil, ou grand Chef des Natchez, étoit tranquillement assis sous le Hangard à Tabac de la Compagnie des Indes. On lui apporta d'abord la tête du Commandant, puis celles des principaux François, qu'il fit ranger autour de la premiere ; enfin toutes les autres, qui furent mises en piles. Les corps resterent sans sepulture, & furent la proye des Chiens & des Oiseaux carnaciers. Ces Barbares n'épargnerent que deux François, qui pouvoient leur être de quelque utilité ; l'un étoit Tailleur, & l'autre, Charpentier. Ils ne maltraiterent point les Esclaves Negres & Sauvages qui se rendirent sans faire de résistance ; mais ils ouvrirent le ventre aux Femmes enceintes, & ils égorgerent presque toutes celles, qui avoient des Enfans à la mamelle, parce qu'elles les importunoient par leurs cris & leurs pleurs. Ils firent toutes les autres Esclaves, & les traiterent avec la derniere indignité.

Dès qu'ils furent assûrés qu'il ne restoit plus d'Hommes dans le Pays, ils se mirent à piller les Maisons, les Magasins & les Batteaux, qui étoient au Port. Les mieux traités de tous furent les Negres, parce qu'on vouloit les vendre aux Anglois de la Caroline ; & pour ôter aux Femmes & aux autres

Eſclaves toute eſperance de recouvrer jamais leur liberté, on les aſſûra que ce qui venoit de ſe paſſer à leurs yeux, étoit arrivé dans toute la Colonie, & qu'il ne reſtoit plus un ſeul François dans la Louyſiane, où les Anglois viendroient inceſſamment prendre leur place. Quelques-uns s'étoient néanmoins ſauvés dans les Bois, où ils ſoufrirent beaucoup du froid & de la faim. Il y en eut un, qui ſe haſarda pendant la nuit à en ſortir, pour aller ſe chauffer dans une Maiſon, qu'il apperçut. Comme il en approchoit, il entendit des voix de Sauvages, & il délibéra s'il y entreroit : Il s'y détermina enfin, préferant une mort violente & plus prompte à une plus lente, qui lui paroiſſoit inévitable dans l'extrêmité, où il ſe trouvoit. Mais il fut agréablement ſurpris de l'accueil, que lui firent les Sauvages. C'étoit des Yaſous, qui, après l'avoir conſolé, lui fournirent des vivres, dequoi ſe couvrir, & une Pirogue pour ſe ſauver à la Nouvelle Orléans. Leur Chef le chargea même d'aſſûrer M. Perrier, qu'il n'avoit rien à craindre de la part de ſa Nation, qu'elle demeureroit toujours fidelement attachée aux François, & qu'il alloit partir avec ſa Troupe, pour avertir tous les François, qu'il rencontreroit en deſcendant le Fleuve, de ſe tenir ſur leurs gardes. 1729.

Le même arrive aux Yaſous.

Cet Homme trouva la Capitale dans de grandes allarmes ; on y avoit déja reçu la nouvelle du maſſacre par les Premiers, qui s'étoient ſauvés, & on y craignoit beaucoup pour les François établis aux Yaſous. Sur ſon témoignage, on ſe raſſûra un peu ; mais ce ne fut pas pour lontems. L'onziéme de Décembre le Pere Souel, Jeſuite, qui étoit Miſſionnaire aux Yaſous, alors mêlés dans le même Village avec les *Corrois* & les *Offogoulas*, revenant ſur le ſoir de viſiter le Chef des Yaſous, reçut, dans le tems qu'il paſſoit une Riviere, pluſieurs coups de fuſil, dont il expira ſur l'heure. Ses meurtriers coururent auſſi-tôt à ſa Cabanne pour la piller : Son Negre, qu'il avoit baptiſé depuis peu, & qui vivoit fort chrétiennement, ſe mit en défenſe, armé d'un couteau de Bucheron, & bleſſa même un Sauvage, mais il fut percé de coups dans le moment.

Cauſes de la mort du Pere Souel.

Le Pere Souel étoit fort aimé de ces Barbares ; mais ils ſouffroient impatiemment qu'il leur reprochât ſans ceſſe le péché infâme qui a fait périr Sodome, & auquel ils étoient

1729. fort ſujets ; & il y a bien de l'apparence que ce fut la principale cauſe de ſa mort : car, quoique les Yaſous & les Corrois euſſent déja réſolu d'exterminer tous les François, ceux mêmes, qui avoient tué le Miſſionnaire, ſe reprocherent ſa mort, dès qu'ils furent de ſang froid. Ils revinrent néanmoins bientôt à leur férocité naturelle, & ſe mirent à crier que puiſque le Chef de la Priere étoit mort, il ne falloit épargner aucun François.

Fidélité des Offogoulas. Le lendemain de grand matin ils ſe rendirent au Fort, qui n'étoit éloigné que d'une lieuë de leur Village. On crut, en les voyant venir, qu'ils venoient chanter le Calumet au Chevalier DES ROCHES, qui commandoit dans l'abſence de M. du Codere ; car, quoique des Natchez aux Yaſous il n'y ait que quarante lieuës par eau, & quinze par terre, on ignoroit encore dans ce dernier Poſte ce qui s'étoit paſſé il y avoit près de quinze jours, dans le premier. On laiſſa donc entrer les Sauvages dans le Fort, & lorſqu'on y penſoit le moins, ils ſe jetterent ſur les François, qui n'étoient en tout que dix-ſept ; ceux-ci n'eurent pas même le tems de ſe mettre en défenſe, & pas un n'échapa. Ces Barbares accorderent ſeulement la vie à quatre Femmes & à cinq Enfans, qu'ils firent Eſclaves. Auſſi-tôt un de ceux, qui avoient tué le Pere Souel, ſe revêtit de ſa ſoutanne, & alla dans cet équipage annoncer aux Natchez le maſſacre de tous les François établis ſur leur Riviere. Les Corrois s'étoient joints à eux pour cette Expédition. Les Offogoulas étoient alors à la Chaſſe : à leur retour ils furent fortement ſollicités d'entrer dans la conſpiration ; mais ils le refuſerent conſtamment, & ſe retirerent chez les Tonicas, qu'ils ſçavoient être de tous les Sauvages les plus inviolablement attachés aux François.

1730. Un Miſſionnaire eſt attaqué par des Yaſous, & ſe ſauve comme par miracle. On avoit déja quelque ſoupçon à la Nouvelle Orléans de ce dernier malheur, lorſque l'arrivée du P. DOUTRELEAU, Jeſuite, Miſſionnaire des Illinois, ne permit plus d'en douter. Ce Religieux avoit pris le tems de la Chaſſe d'hyver de ſes Sauvages, pour deſcendre à la Capitale, & y regler quelques affaires, qui conçernoient ſa Miſſion. Le premier jour de l'année 1730, il voulut aller dire la Meſſe chez le Pere Souel, dont il ignoroit la mort ; mais craignant de ne pouvoir s'y rendre avant midi, il prit le parti de célébrer les

Saints Myſteres à l'entrée de la Riviere des Yaſous. Comme il s'y préparoit, une Pirogue de Sauvages arriva au même endroit; on leur demanda de quelle Nation ils étoient, & ils répondirent qu'ils étoient Yaſous, amis des François, & dans le même-tems ils préſenterent de bonne grace des vivres à ceux, qui accompagnoient le Miſſionnaire. Un moment après ceux-ci apperçurent des Outardes, qui paſſoient; les Canadiens ne réſiſtent jamais à la tentation de tirer, quand ils voyent du Gibier; ces Voyageurs n'avoient que deux fuſils chargés, ils les déchargerent ſur les Outardes; & comme le Pere étoit tout habillé pour commencer la Meſſe, ils ne penſerent point à les recharger. 1730.

Les Sauvages le remarquerent bien, & ſe mirent derriere les François, comme s'ils euſſent voulu entendre la Meſſe, quoiqu'ils ne fuſſent pas Chrétiens. Dans le tems que le Prêtre diſoit le *Kyrie eleiſon*, ils firent leur décharge. Le Pere Doutreleau ſe ſentant bleſſé au bras droit, & voyant un de ſes gens tomber mort à ſes pieds, ſe mit à genoux, pour recevoir en cette poſture le coup de la mort, qu'il croyoit inévitable. En effet, les Sauvages firent ſur lui trois décharges preſqu'à bout portant, & ne lui firent néanmoins aucune bleſſure nouvelle. Alors plein de confiance en la Divine Providence, dont il venoit d'éprouver des effets ſi marqués, il prit ſon Calice & ſa Patene, & revêtu qu'il étoit de ſes habits Sacerdotaux, il courut vers l'endroit, où étoit ſa Pirogue. Les deux ſeuls Voyageurs, qui lui reſtoient, s'y étoient déja jettés, & le croyant mort, ou ne pouvant pas croire qu'il échapât aux Sauvages, ils avoient tiré au large.

Le Pere ſe mit à l'eau pour les joindre, & comme il montoit dans la Pirogue, ayant tourné la tête pour voir s'il n'étoit point pourſuivi, il reçut dans la bouche un coup de plomb à Outardes. La plûpart des grains s'applatirent contre ſes dents, & quelques-uns entrerent dans ſes gencives. Il en fut quitte pour cela, ſe chargea de gouverner la Pirogue; & ſes deux Hommes, dont l'un avoit la cuiſſe caſſée d'un coup de fuſil, ſe mirent à nâger de toutes leurs forces. Les Sauvages les pourſuivirent pendant plus d'une heure, faiſant ſur eux un feu continuel; mais comme ils virent qu'ils ne pouvoient les atteindre, ce qui ſurprit encore beaucoup le Miſſionnaire, ils regagnerent le rivage. On a ſçu depuis

1730. qu'arrivés à leur Bourgade, ils s'y étoient vantés d'avoir tué un Jeſuite & tous ſes Conducteurs.

Ce ne fut pas à la verité ſans peine, que ceux-ci leur échaperent; tant que leurs Ennemis s'obſtinerent à les pourſuivre, les deux Rameurs furent plus d'une fois tentés de ſe rendre; mais encouragés par le Miſſionnaire, ils firent peur à leur tour aux Sauvages, qui n'ayant apparemment plus ni poudre, ni plomb, ſe jettoient ventre à terre dans leur Pirogue, toutes les fois qu'un des deux François les couchoient en jouë avec une vieille Arme, qui n'étoit point chargée, & diſparurent enfin tout-à-fait. Les Nôtres, délivrés de cette inquiétude, panſerent leurs playes le mieux qu'ils purent, enſuite allegerent leur Pirogue, en jettant à l'eau tout ce qui ne leur étoit pas abſolument néceſſaire, & ne garderent qu'un peu de lard cru pour leur ſubſiſtance.

Arrivés vis-à-vis des Natchez, & ne ſçachant point ce qui s'y étoit paſſé, ils s'approcherent du débarquement dans le deſſein de ſe repoſer, & de ſe faire traiter: mais ayant apperçu toutes les Maiſons voiſines ou brûlées, ou abbattuës, ils n'oſerent débarquer. Des Sauvages, qui les avoient découverts, eurent beau les inviter à s'approcher en leur faiſant toutes ſortes de démonſtrations d'amitié, ils paſſerent le plus vîte qu'ils purent. Alors les Barbares leur tirerent quantité de coups de fuſils, mais ils étoient déja hors de portée. Ils vouloient auſſi paſſer la Baye des Tonicas ſans s'arrêter, mais quelque diligence qu'ils puſſent faire, une Pirogue, qu'on avoit détachée pour les reconnoître, les atteignit bientôt. Ils ſe croyoient perdus ſans reſſource, lorſqu'ils entendirent qu'on parloit François dans la Pirogue. Alors ils s'arrêterent, & ils revinrent tout-à fait de leur frayeur à la vûë des François, qui étoient dans ce Bâtiment.

On les conduiſit à terre, où ils trouverent des Troupes, qui s'aſſembloient, pour aller châtier les Natchez. Les Officiers comblerent d'amitié le Pere Doutreleau, le firent panſer par le Chirurgien de l'Armée, auſſi-bien que celui de ſes Conducteurs, qui avoit la cuiſſe caſſée, & après l'avoir bien fait repoſer & rafraîchir, le firent embarquer avec ſes deux Hommes dans une Pirogue, qu'ils envoyoient à la Nouvelle Orléans. Il leur avoit promis de les venir rejoindre, dès qu'il ſeroit guéri, pour leur ſervir d'Aumônier: Il

leur

leur tint parole, & n'attendit pas même pour cela que ſa guériſon fût parfaite. Mais avant que d'entrer dans le récit de l'Expédition, qu'on préparoit contre les Natchez, il eſt néceſſaire de dire l'effet, que produiſit dans la Colonie la nouvelle du maſſacre, que ces Barbares avoient fait d'un grand nombre de François. 1729.

M. Perrier en fut inſtruit dès le ſecond de Décembre. Il fit auſſi-tôt partir le Sieur LE MERVEILLEUX, Capitaine Suiſſe, avec un Détachement, pour avertir tous les Habitans des deux côtés du Fleuve de ſe tenir ſur leurs gardes, & de faire des Redoutes de diſtance en diſtance, afin de mettre leurs Eſclaves & leurs Beſtiaux en ſûreté, & cela fut exécuté avec beaucoup de promptitude. Il recommanda enſuite au même Officier d'obſerver de près les petites Nations, qui ſont ſur le Fleuve, & de ne donner d'armes à aucuns Sauvages, que quand & à qui il l'ordonneroit. Il fit partir en même-tems un Courier pour avertir deux Chefs Tchactas, qui étoient en Chaſſe ſur le Lac de Ponchartrain, de le venir trouver. Le lendemain il arriva à la Nouvelle Orléans une Pirogue, qui venoit des Illinois, & dans laquelle il y avoit un Tchacta, qui demanda à lui parler en particulier. Il lui donna audience ſur le champ, & cet Homme lui dit qu'il étoit bien fâché de la mort des François, & qu'il l'auroit bien empêchée, s'il n'avoit regardé comme un menſonge ce que lui avoient dit des Chicachas, à ſçavoir que tous les Sauvages devoient détruire toutes les Habitations Françoiſes, & faire main-baſſe ſur tous les Hommes : „ Ce qui m'empêcha, pourſuivit-il, d'ajoûter foi à ce diſcours, c'eſt qu'ils ajoûterent que ma Nation étoit du Complot : mais notre Pere, ſi tu veux me laiſſer aller dans mon Pays, je reviendrai bientôt te rendre bon compte de ce que j'y aurai fait. « 1729-30.

Diligence de M. Perrier à la nouvelle du maſſacre arrivé aux Natchez.

M. Perrier n'eut pas plûtôt quitté ce Sauvage, que d'autres des petites Nations vinrent l'avertir de ſe défier des Tchactas, & il apprit preſqu'en même-tems que deux François avoient été tués aux environs de la Maubile; qu'on n'avoit pû ſçavoir qui étoient les Auteurs de cet aſſaſſinat, mais que dans tout ce Canton on publioit que les Tchactas devoient fondre ſur le Fort & ſur toutes les Habitations. Le Commandant général auroit bien voulu cacher ces nouvelles aux Habitans, qui n'étoient déja que trop ſaiſis de frayeur, mais

Comment il eſt inſtruit du Complot général contre les François.

elles ſe répandirent en moins de rien par tout, & la conſter-
1729-30. nation devint ſi générale & ſi grande, que trente *Chaouachas*, qui demeuroient au-deſſous de la Nouvelle Orléans, faiſoient trembler toute la Colonie ; ce qui obligea M. Perrier à les faire détruire par les Negres.

Le cinquiéme il prit le parti d'envoyer en France le *Saint Michel*, pour informer la Cour & la Compagnie de l'état, où ſe trouvoit la Louyſiane, & demander des ſecours proportionnés au beſoin, qu'il en avoit. Deux jours après un des deux Chefs Tchactas, qu'il avoit mandés, vint lui dire qu'il avoit envoyé ſa Lettre dans ſa Nation, & invité ceux, qui étoient ennemis des Natchez à marcher contr'eux, & qu'il ne lui conſeilloit point de ſe ſervir des petites Nations, parce qu'il les ſoupçonnoit d'être d'intelligence avec ces derniers : „ Je les ſoupçonne auſſi, reprit M. Perrier, mais ſi „ elles ſont du Complot, c'eſt qu'elles ſont perſuadées que vous „ en êtes auſſi ; au reſte, que vous en ſoyez, ou non, j'ai „ donné de bons ordres partout, & je ſuis bien aiſe que vous „ ſçachiez que le ſecret eſt éventé.

Le premier jour de Janvier, inquiet de ne recevoir aucune nouvelle du Sieur REGIS, qui demeuroit par ſon ordre chez les Tchactas, il fit partir le Sieur DE LUSSER, Capitaine Suiſſe, pour être inſtruit de la diſpoſition, où étoient ces Sauvages ; & le quatriéme il apprit que les Natchez étoient allé leur chanter le Calumet ; ce qui confirma tous ſes ſoupçons, & le jetta dans de grandes perplexités. Mais le ſeize, il reçut une Lettre du Sieur Regis, qui lui mandoit qu'auſſitôt après qu'il eut parlé de ſa part aux Tchactas, ils avoient fait les cris de mort, qu'enſuite ſept-cent Guerriers étoient partis pour aller attaquer les Natchez, & qu'un Parti de cent-cinquante devoit paſſer aux Yaſous, pour arrêter tous les Negres & les François priſonniers, qu'on voudroit conduire aux Chicachas. Le jour ſuivant il reçut des Lettres de M. de Saint Denys, Commandant aux Natchitoches, pour lequel il étoit fort inquiet, parce qu'on avoit vû quelques Natchitoches mêlés avec les Natchez dans le tems du maſſacre des François ; mais il comprit par ces Lettres, que la ſageſſe & la vigilance de cet Officier l'avoient garanti du malheur, dont ſon Poſte étoit menacé.

Cependant il avoit bien de la peine à raſſûrer les Habi-

tans, que les triſtes nouvelles, qu'on apprenoit de toutes parts, & qui preſque toutes n'avoient d'autre ſource que leur imagination effrayée, avoient fait paſſer ſans milieu de l'excès de la confiance à celui du découragement. Il étoit d'autant moins raſſûré lui-même, qu'il avoit été pleinement inſtruit que les petites Nations avoient été gagnées par les Chicachas, & que ſi les Natchez n'avoient pas prévenu le jour marqué pour l'exécution du Complot, elles auroient agi en même tems qu'eux. Il découvrit encore, que ce qui avoit plus contribué à faire précipiter aux Natchez le coup, qu'ils méditoient, c'eſt qu'ils apprirent que dans le même tems que les premiers Chefs Tchactas, qui étoient venus à la Nouvelle Orléans ſur ſon invitation, étoient en chemin pour s'y rendre, ſix-vint Chevaux chargés de marchandiſes Angloiſes étoient entrés dans leur Pays. Les Natchez s'étoient perſuadés que ces deux circonſtances étoient les plus favorables, pour aſſûrer le ſuccès de leur projet; que les deux Chefs Tchactas alloient endormir le Commandant général par de feintes proteſtations de fidélité, & que leur Nation voyant que l'alliance avec les Anglois répandroit l'abondance dans leur Pays, ne balanceroit plus à effectuer la parole, qu'elle avoit donnée de mettre tout à feu & à ſang ſur la Riviere de la Maubile.

1729-30.

Découragement de toute la Colonie.

Mais ils furent trompés: les Tchactas, du moment qu'ils eurent reçu l'invitation que le Sieur Regis leur fit de la part de ſon Général, commencerent par déclarer qu'ils ne recevroient point les Marchandiſes des Anglois, qu'ils n'euſſent été inſtruits de ce que leur Pere vouloit leur dire; & au retour de leurs Députés, ils prirent le parti de ſuivre exactement le plan de Politique, qu'ils s'étoient formé depuis lontems. Pluſieurs années auparavant ils avoient voulu détruire les Natchez, & les François les en avoient empêchés: ils n'avoient fait ſemblant d'entrer dans la conſpiration générale, que pour nous mettre aux priſes avec nos Ennemis, à qui nous avions accordé la paix malgré eux; nous obliger de recourir à eux pour nous en défaire, & profiter en même-tems des dépoüilles des uns, & des libéralités des autres.

Conduite des Tchactas.

M. Perrier n'avoit pas encore bien démêlé tous les reſſorts de cette politique intereſſée; & tout ce qui lui paroiſſoit alors

1729-30. certain, c'eſt que ſans les Tchactas Occidentaux la Conſpiration générale auroit eu ſon effet. Ainſi il ne balança point à ſe ſervir d'eux, pour tirer raiſon des Natchez, quoi qu'il lui en dût coûter. Par bonheur deux Vaiſſeaux de la Compagnie arriverent ſur ces entrefaites à la Nouvelle Orléans, & il ne voulut pas diférer davantage à faire marcher aux Ennemis, perſuadé qu'il ne pouvoit trop tôt engager les Tchactas, remettre les petites Nations dans nos interêts, ou du moins les contenir, & raſſûrer les Habitans. Il comprenoit pourtant qu'il riſquoit un peu en commençant la Guerre avec ſi peu de forces : „Ne jugez pas, de mes forces, dit-„ il, dans une de ſes Lettres du 18 Mars 1720, par le parti, „ que j'ai pris d'attaquer nos Ennemis ; la néceſſité m'y a con-„ traint. Je voyois la conſternation par tout, & la peur aug-„ menter tous les jours. Dans cet état j'ai caché le nombre „ de nos Ennemis, & fait croire que la Conſpiration générale „ eſt une chimere, & une invention des Natchez, pour nous „ empêcher d'agir contr'eux. Si j'avois été le Maître de pren-„ dre le parti le plus prudent, je me ſerois tenu ſur la défen-„ ſive, & aurois attendu des forces de France, pour qu'on „ ne pût pas me reprocher d'avoir ſacrifié deux-cent François, „ de cinq à ſix cent, que je pouvois avoir, pour la défenſe du „ bas de ce Fleuve. L'évenement a fait voir que ce n'eſt pas „ toujours le parti, qui paroit le plus prudent, qu'il faut pren-„ dre. Nous étions dans un cas, où il falloit des remedes vio-„ lens, & tâcher au moins de faire peur, ſi nous ne pouvions „ pas faire de mal. Le hazard a voulu que nous ayons fait l'un „ & l'autre, & que nous ſoyons ſortis avec honneur d'une „ affaire, dont le ſuccès nous a donné le tems de nous re-„ connoître. Nous avons recouvré plus de deux-cent Femmes „ ou Enfans, tous nos Negres, & mis nos Ennemis dans la „ néceſſité d'abandonner leurs Forts & leur terrein. Si nous „ avions pû retenir nos Sauvages deux ou trois jours de plus, „ il n'eût pas échapé un ſeul Natchez, dont la deſtruction „ n'eſt que diferée, par les meſures que j'ai priſes. Je ne les „ regarde pas comme nos plus cruels Ennemis ; ce ſont les „ Chicachas, entierement dévoués aux Anglois, & qui ont „ conduit toute l'intrigue de la Conſpiration générale, quoi-„ qu'ils ſoient en paix avec nous. Je n'ai pas voulu engager „ les Tchactas à leur faire la Guerre, que je n'aie reçu des ſe-

cours & des ordres de France, quoiqu'ils ne demandent pas mieux ; mais ils ſont ſi intereſſés, qu'il nous en coûteroit beaucoup à leur faire faire une démarche, que je ſuis aſſûré, qu'ils feront d'eux-mêmes, par des raiſons de mécontentement, qui leur ſont propres. 1729-30. « « « «

Ils arment contre les Natchez.

Comme il n'y avoit donc rien de plus preſſé dans la réſolution, où étoit le Général, que de s'aſſûrer des Tchactas & des autres Nations les plus voiſines du Fort de la Maubile, dès qu'il eut reçu les premiers avis du malheur arrivé aux Natchez, il les communiqua à M. Diron, qui commandoit dans ce Poſte ; & par une ſeconde Lettre, qui fut rendue à cet Officier le 16 de Décembre, il le chargea de faire preſſentir les Tchactas, pour voir ſi l'on pouvoit compter ſur eux. La difficulté étoit de trouver quelqu'un, qui voulût bien riſquer de ſe livrer à la diſcretion de ces Barbares, dont la diſpoſition étoit alors aſſez équivoque, & auſquels on ne pouvoit encore faire que des promeſſes. M. Le Sueur, qui du Canada, où il étoit né, avoit paſſé fort jeune à la Louyſiane, & avoit été élevé parmi ces Peuples, compta aſſez ſur l'amitié que tous les Sauvages, & en particulier ceux-ci lui avoient toujours témoignée, pour s'offrir à les aller trouver. Son offre fut acceptée, & il partit le 19 du Fort de la Maubile. Il parcourut avec de grandes fatigues tous les Villages ; il fut très-bien reçu par tout, & il n'eut pas beaucoup de peine à former le corps de ſept-cent Guerriers, dont j'ai parlé, & qu'il conduiſit droit aux Natchez.

M. Perrier met les Habitations hors d'inſulte.

M. Perrier de ſon côté fit monter juſqu'aux Tonicas deux Vaiſſeaux de la Compagnie. Il envoya par Terre avertir dans tous les Poſtes, & juſqu'aux Illinois de ce qui s'étoit paſſé, & de ce qu'il prétendoit faire. Il fit creuſer un Foſſé autour de la Nouvelle Orléans, il plaça à ſes quatre extrêmités des Corps de garde, il compoſa pour la défenſe de cette Ville des Compagnies de Milice ; & comme il y avoit encore plus à craindre pour les Habitations & les Conceſſions, que pour la Capitale, il fit faire des retranchemens partout, & conſtruire des Forts aux endroits les plus expoſés : enfin il ſe diſpoſa à aller ſe mettre à la tête de ſa petite Armée, qui s'aſſembloit dans la Baye des Tonicas. Mais on lui repréſenta que ſa préſence étoit abſolument néceſſaire à la Nouvelle Orléans : que l'on n'étoit pas encore bien ſûr des

1729-30. Tchactas, & qu'il y avoit même à craindre que les Negres, ſi ces Sauvages ſe déclaroient contre nous, ne ſe joigniſſent à eux, dans l'eſperance de ſortir de l'eſclavage, comme quelques-uns avoient fait aux Natchez. Il crut donc devoir charger de ſon Expédition le Chevalier DE LOUBOIS, Major de la Nouvelle Orléans, & dont il connoiſſoit la valeur & l'expérience.

Diſpoſitions, où ſont pluſieurs Nations Sauvages.

Le premier effet de ſes préparatifs fut de remettre dans nos interêts les petites Nations du Miciſſipi, qui s'en étoient détachées, comme M. le Sueur avoit fait à l'égard de celles des environs de la Maubile. On étoit ſûr de l'affection & de la fidélité des Illinois, des Akanſas, des Offogoulas, des Tonicas; on le fut bientôt, ainſi que je l'ai déja dit, des Natchitoches, & tous en donnerent de grandes preuves dans toute la ſuite de cette Guerre. D'autre part les Natchez paroiſſoient voir ſans s'épouvanter groſſir l'orage contre eux: ils ne déſeſpererent pas d'abord de gagner les Tonicas, & dès le neuviéme de Décembre ils leur avoient envoyé des *Tioux*, petite Nation, depuis lontems domiciliée parmi eux, pour leur offrir quelques dépoüilles des François, afin de les engager dans leur parti. Ils n'y avoient pas réüſſi; mais ils tuerent deux François, qu'ils trouverent à l'écart.

L'Armée Françoiſe s'aſſemble aux Tonicas.

Le 10 le Sieur le Merveilleux ſe rendit dans cette Baye avec ſon Détachement, & quelques François, qui s'étoient joints à lui, & ſe retrancha contre les ſurpriſes. Les jours ſuivans toutes les Troupes arriverent, & le 18 le Chevalier de Loubois y entra avec vint-cinq Soldats de renfort. Il trouva toute l'Armée campée, bien retranchée & en bon état. Deux jours auparavant il avoit détaché le Sieur MEXPLEX avec cinq Hommes, pour avoir des nouvelles des Ennemis; & afin qu'il pût mieux s'inſtruire de leurs forces, il lui avoit ordonné de jetter quelques propoſitions de Paix; mais dans le moment, qu'il mettoit pied à terre, on fit ſur lui une décharge de Fuſils, qui lui tua trois Hommes, & lui-même avec les deux autres demeura Priſonnier. Le lendemain les Natchez envoyerent un de ces deux derniers à M. de Loubois, pour faire auſſi de leur côté quelques propoſitions; mais ils y affecterent une hauteur, qui marquoit une grande confiance & beaucoup de mépris pour nous.

Ils demandoient d'abord qu'on leur donnât pour ôtage le

Sieur Brouttin, qui avoit commandé chez eux, & le grand Chef des Tonicas. Ils ſpecifierent enſuite dans un grand détail toutes les Marchandiſes, qu'ils exigeoient pour la rançon des Femmes, des Enfans, & des Eſclaves, qu'ils avoient entre les mains ; & quoique leurs demandes fuſſent exorbitantes, ils paroiſſoient ſuppoſer qu'on ſeroit encore trop heureux d'y ſatisfaire. On a ſçu depuis que joignant la trahiſon à l'inſolence, leur deſſein étoit d'égorger les François, qui apporteroient cette rançon, puis de vendre aux Anglois leurs Priſonniers. On retint le Soldat, & on ne leur fit point de réponſe. Ils s'en vengerent dès le même jour en brûlant avec une inhumanité plus que barbare le Sieur Mexplex & le Soldat, qui étoit reſté avec lui.

1729-30.

Propoſitions inſolentes des Natchez.

Le 27 M. le Sueur arriva aux Natchez avec les Tchactas, & fit ſon attaque preſqu'en arrivant. Il y a bien de l'apparence qu'il ne ſçavoit pas encore que l'Armée étoit dans la Baye des Tonicas, ou qu'il ne fut pas le maître d'arrêter l'impétuoſité intereſſée de ſes Sauvages, qui vouloient avoir la meilleure part au butin, & tirer encore parti des Priſonniers, qu'ils délivreroient : car c'eſt ce qu'on eut lieu de juger par la ſuite. Quoiqu'il en ſoit, ils chargerent ſi vivement l'Ennemi, qu'ils tuerent quatre-vint Hommes, firent ſeize Femmes priſonnieres, délivrerent cinquante-une Femmes ou Enfans François, les deux Ouvriers, que les Natchez avoient épargnés, & cent-cinquante Negres ou Negreſſes. Ils auroient même pouſſé plus loin leur victoire, qui ne leur coûta que deux Hommes tués & quelques bleſſés, ſi ceux de nos Negres, qui avoient été gagnés par les Natchez, n'euſſent pris les armes en leur faveur, & empêché qu'on ne leur enlevât leur Poudre ; ce qui auroit réduit les Ennemis à la néceſſité de ſe rendre, ou de ſe ſauver. Il n'eſt pas douteux, que ſi cette attaque eût été concertée avec le Chevalier de Loubois, il n'eut pas échapé un Natché.

Les Tchactas remportent un grand avantage ſur eux.

Je n'ai pu ſçavoir au juſte ce qui retint ce Commandant ſi lontems dans l'inaction aux Tonicas. On l'en a beaucoup blâmé, & M. Perrier en voulant le diſculper, s'eſt attiré une partie du blâme de la part de quelques Perſonnes, dont je ne crois pas que l'autorité doive prévaloir ſur la ſienne. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'eſt que quelques-uns de ceux, qui ſe ſont le plus récriés contre la maniere, dont on avoit

1729-30. conduit la Guerre des Natchez, n'ont pas été plus heureux dans celle des Chicachas, & y ont fait à peu près les mêmes fautes, qu'ils avoient reprochées à M. Perrier, & à ceux, qui commandoient ſous lui, ſi ce ſont des fautes.

1730. Quoiqu'il en ſoit, M. de Loubois partit de la Baye des Tonicas le ſecond de Fevrier avec deux-cent Hommes, & quelques Pieces de campagne; il arriva le huit aux Natchez, & campa autour du Temple. Le 12 les Canons furent mis en batterie devant un des deux Forts des Sauvages, & comme on crut que ces préparatifs, ſurtout après l'échec, qu'ils avoient reçu, les auroit diſpoſés à ſe ſoumettre à tout ce qu'on voudroit exiger d'eux, on leur fit entendre, qu'ils pouvoient encore éviter leur ruine entiere par cette ſoumiſſion : mais on les trouva plus réſolus que jamais à ſe défendre. Ainſi dès le lendemain on commença à tirer avec ſept Canons; mais ils étoient à deux cent-cinquante toiſes du Fort, & ils furent ſi mal ſervis, qu'après ſix heures d'un feu continuel, on n'avoit pas abattu un ſeul pieux, ce qui mit de fort mauvaiſe humeur les Tchactas, auſquels on avoit aſſûré qu'au bout de deux heures on auroit fait une breche conſidérable. D'autre part l'inſolence & l'avidité de ces Sauvages, qu'on ne pouvoit raſſaſier, & qui dépenſoient inutilement une partie des munitions, qu'on leur donnoit, rebutoient bien autant le Commandant des François, que la maniere déſeſperée, dont les Natchez ſe défendoient.

M. de Loubois aſſiege les Natchez dans leurs Forts.

Le 15 il voulut encore tenter s'ils ne ſeroient pas devenus plus traitables; il leur envoya un Interprete avec un Pavillon, pour les ſommer : mais ils reçurent cet Envoyé avec une décharge de Fuſils, dont il fut tellement épouvanté, que la peur lui fit abandonner ſon Pavillon. Il ſeroit demeuré au pouvoir des Ennemis, ſi un jeune Soldat n'eût eu le courage de l'aller reprendre, en s'expoſant au feu des Aſſiégés : Action, qui lui mérita d'être élevé à ſon retour au Camp au grade de Sergent. Le même jour les Natchez firent une ſortie dans le deſſein de ſurprendre M. de Loubois, qui étoit logé dans leur Temple, mais elle ne leur réüſſit pas. La nuit du 19 au 20 on ouvrit la tranchée à deux-cent-quatre-vint toiſes du Fort, & le 21 on recommença à canonner. „ Si „ on diféra ſi lontems à ouvrir la tranchée, ce délai, dit M. Per- „ rier dans une de ſes Lettres, fut cauſé par la mauvaiſe volonté de

de nos Soldats, & de quelques autres François, qui par-là ont empêché l'entiere deſtruction des Natchez. 1730.

Le 22 ces Sauvages firent une ſeconde ſortie; ils étoient au nombre de 300, & attaquerent par trois endroits, ſurprirent un Poſte dans la tranchée, où il y avoit trente Hommes & deux Officiers, qui prirent tous la fuite, s'imaginant être en même-tems attaqués par les Natchez & les Tchactas; ils étoient prêts de s'emparer du Canon, lorſque le Chevalier d'Artaguette y accourut, & quoiqu'il n'eût avec lui que cinq Hommes, il repouſſa les Ennemis & rétablit la tranchée. Nous n'eûmes ce jour-là qu'un Homme de tué. Le même jour M. de Loubois commanda quarante Soldats, autant de Sauvages & quelques Negres, pour donner le lendemain l'aſſaut aux deux Forts; mais cela ne fut point exécuté. Le 24 on établit une batterie de quatre pieces de Canon de quatre livres de calibre à cent-quatre-vint toiſes, & on fit en même-tems menacer les Aſſiégés de les réduire en poudre, s'ils ne rendoient ce qu'ils avoient de Priſonniers. Ils renvoyerent ſur le champ la Femme du Sieur Deſnoyers, qu'ils chargerent de leurs propoſitions. On la retint, & on ne fit point de réponſe.

Ils font une ſortie & nétoyent la tranchée. Ils ſont repouſſés par le Chevalier d'Artaguette.

M. Perrier prétend que ce qui obligea M. de Loubois à ſe contenter de retirer les Priſonniers, qui étoient encore entre les mains des Sauvages, & à ne point tenter un aſſaut, c'eſt 1°. qu'il ne pouvoit compter ſur ſes Troupes, ſurtout après les avoir vû abandonner la tranchée, comme ils avoient fait le 22. En ſecond lieu, qu'on ſoupçonnoit les Tchactas de vouloir nous trahir. 3°. Que les Ennemis avoient fait courir le bruit, que les Chicachas & les Anglois venoient à leur ſecours. Cependant le 25 le Fort qui étoit le plus preſſé arbora un Pavillon. Auſſi-tôt un Chef Tchacta s'avança avec une Troupe de ſes Gens, pour parler aux Aſſiégés: Vous ſouvient-il, ou avez-vous jamais vû, leur dit-il, que « des Sauvages ſe ſoient tenus en ſi grand nombre pendant « deux mois devant un Fort? Jugez par-là de notre zéle pour « les François. Il eſt donc inutile à vous autres, qui n'êtes « qu'une poignée d'Hommes au prix de nous, de vous obſtiner davantage à refuſer de rendre les Priſonniers, que vous « avez; car ſi les François vouloient tirer tous leurs Canons, « vous ſeriez bientôt en pouſſiere. Pour nous, ſçachez que «

Ce qui ſauva les Aſſiégés.

1730. nous ſommes réſolus de vous tenir ici bloqués juſqu'à ce que » vous vous ſoyez ſoumis à ce qu'on exige de vous, duſſions-» nous ſemer ici nos grains, & nous y établir ". M. Perrier aſſûre dans ſes Lettres, que dans ce pour-parler, ou dans quelqu'autre entrevûë, les Natchez reprocherent aux Tchactas en préſence des François, qu'eux-mêmes étoient entrés dans la Conſpiration générale, dont ils raconterent toutes les circonſtances.

Ils rendent les Priſonniers François, & on leve le Siége.

Ce qui eſt certain, c'eſt que ces Sauvages n'arborerent leur Pavillon, que pour faire entendre qu'ils conſentoient à rendre les Priſonniers; mais ils déclarerent en même-tems qu'il falloit ſe contenter de cela, & qu'avant toutes choſes l'Armée ſe retirât avec le Canon ſur le bord du Fleuve; ſinon, qu'ils brûleroient tous leurs Priſonniers. Cette derniere conſidération détermina M. de Loubois à faire ce qu'on lui demandoit, ſans pourtant perdre le deſſein d'empêcher que les Natchez ne lui échapaſſent. Le 25 les Priſonniers furent remis aux Tchactas, & l'Armée ſe retira ſur la butte, qui eſt au bord du Fleuve, n'ayant eu pendant tout le Siége que (*a*) que neuf Hommes, tant tués que bleſſés. La nuit du 28 au 29 les Natchez ayant trouvé le ſecret d'amuſer les François, qui avoient été chargés de les obſerver, s'évaderent, & on ne s'en apperçut, que quand il fut trop tard pour les pourſuivre. Ainſi tout le fruit de cette Expedition furent la délivrance des Priſonniers, qu'il fallut encore racheter des Tchactas, & l'Etabliſſement d'un Fort à l'endroit même, où l'on s'étoit retiré. Le Chevalier d'Artaguette, qui s'étoit extrêmement diſtingué dans toutes les rencontres, y fut laiſſé pour Commandant avec une Garniſon, afin d'aſſûrer la navigation du Fleuve.

On convient que les Soldats ſervirent très-mal à ce Siége, que quinze Negres, qu'on avoit armés, ſe battirent en Braves, & que ſi on avoit pû donner des armes à tous les autres, & leur faire prendre la place des Soldats, on ſeroit venu à bout de forcer les Aſſiégés. Les Habitans, commandés par MM. D'AREMBOURG & DE LAYE, firent auſſi très-bien. Ils s'étoient d'ailleurs prêtés de bonne grace à tous les travaux & à tout ce qu'on leur avoit ordonné. » Ces Créo-» les, dit M. Perrier, ſeront de très-bons Soldats, dès qu'ils

(*a*) M. Perrier dit dans une de ſes Lettres, que nous y avions perdu quinze Hommes.

auront été exercés. Enfin les Natchez étoient réduits à la « 1730.
derniere extrêmité ; deux jours de plus on les auroit eus «
la corde au col ; mais on ſe voyoit toujours au moment «
d'être abandonnés par les Tchactas, qui s'impatientoient beau- «
coup, & leur départ auroit expoſé les François à recevoir «
un échec, & à voir brûler leurs Femmes, leurs Enfans & «
leurs Eſclaves, comme les Ennemis les en menaçoient. «

Inſolence des Tchactas.

Les Tchactas, avant que de ſe réſoudre à faire la Guerre aux Natchez, étoient allé les trouver, pour entrer en quelque négociation avec eux, & ils en furent reçus d'une façon aſſez bizarre. Ils trouverent ces Sauvages & leurs Chevaux parés de Chaſube & de Devants d'Autel ; pluſieurs portoient à leur col des Patenes, buvoient & donnoient à boire de l'Eau-de-vie dans des Calices & des Ciboires. En un mot, ils n'avoient rien trouvé dans la Chapelle, dont ils ne fiſſent l'uſage le plus profane & le plus ſacrilege. Cela plut fort aux Tchactas, qui dans la ſuite, devenus maîtres de ce butin, renouvellerent la profanation, qu'en avoient faite leurs Ennemis, & des mains deſquels il n'a pas été poſſible de tout retirer. D'ailleurs, quand ces Barbares auroient rendu aux François tout le ſervice, qu'ils auroient pû leur rendre, en agiſſant de concert avec eux, leur mauvais caractere les rendoit toujours très-odieux à la Colonie. „ On « n'avoit point encore vû dans toute l'Amérique, écrivoit un « Miſſionnaire, témoin de tout ce qui ſe paſſa pour-lors, des « Sauvages plus inſolens, plus féroces, plus dégoûtans, plus « importuns, & plus inſatiables. «

Cependant on avoit encore beſoin d'eux, & il fallut les ménager. Les Natchez n'étoient point détruits : on ne pouvoit plus les regarder que comme des Ennemis irréconciliables, & on devoit s'attendre que tant qu'ils ſubſiſteroient, ils nous feroient, & par eux-mêmes, & par les Ennemis, qu'ils tâcheroient de nous ſuſciter, tout le mal dont étoient capables des Barbares, qui n'avoient plus rien à ménager. Les Chicachas ne paroiſſoient point encore ; mais on étoit inſtruit qu'ils étoient les Auteurs de tout le mal, & les engagemens, qu'ils avoient avec les Anglois, ne permettoient point de douter qu'ils n'en fuſſent puiſſamment ſecourus, lorſqu'ils jugeroient à propos de ſe déclarer. La ſuite n'a que trop juſtifié ces ſoupçons.

1730. Parmi les Negres, que nous avions retirés des Natchez, il s'en trouva quelques-uns de ceux, qui avoient pris parti contre nous, & on en fit juſtice ; les trois plus coupables furent livrés aux Tchactas, qui les brûlerent avec une inhumanité, qui inſpira à tous les autres Negres une horreur des Sauvages, laquelle les rendit plus dociles & plus fidéles. Les Yaſoux, les Corrois & les Tioux, ne furent pas ſi heureux que les Natchez. Les Akanſas tomberent ſur eux, & en firent un grand maſſacre ; il n'en reſta des deux premieres Nations que quinze Sauvages, qui allerent ſe joindre aux Natchez : les Tioux furent tous tués juſqu'au dernier.

Les Chicachas tentent inutilement la fidelité de nos Alliés.

On découvrit vers ce même tems que les Chicachas, après avoir inutilement eſſayé d'engager les Akanſas & les Tonicas dans la Conſpiration générale, s'étoient adreſſé avec auſſi peu de ſuccès aux Illinois ; que ces Sauvages leur avoient répondu nettement, qu'étant tous Chrétiens, il ne falloit pas eſperer de les déſunir des François ; qu'ils ſe mettroient toujours entr'eux & leurs Ennemis, & qu'il faudroit leur paſſer à tous ſur le ventre, avant que de toucher à aucun d'eux. Ils apprirent peu de tems après ce qui s'étoit fait aux Natchez & aux Yaſoux, & ſur le champ deux Troupes de *Mitchigamias* & de *Kaskaſquias*, conduites par deux des principaux Chefs de ces deux Tribus Illinoiſes, deſcendirent à la Nouvelle Orléans pour pleurer les Miſſionnaires, qui avoient péri dans ce maſſacre, & offrir au Général tout ce qui dépendoit d'eux pour venger les François. M. Perrier leur donna audience avec beaucoup d'apareil, & ils parlerent en Chrétiens & en fidéles Alliés, d'une maniere, qui charma tout le monde. Ils n'édifierent pas moins toute la Ville par leur piété, & la régularité de leur conduite ; & ils prirent congé du Général, en lui promettant de bien garder leur Pays & tout le haut du Fleuve.

Les Anglois ne ſont pas plus heureux.

M. Perrier eut enſuite avis que les Anglois ſollicitoient vivement les Tchactas à ſe déclarer contre nous, & appuyoient leurs ſollicitations de Préſens conſidérables ; & il manda au Miniſtre que dans la ſituation, où il ſe trouvoit, il avoit beſoin d'un promt ſecours ; qu'il en coûteroit beaucoup plus pour employer les Sauvages, que pour l'entretien des Troupes ; qu'en ſe ſervant de ces Barbares, on dépendroit toujours de leurs caprices & de leur inconſtance ; qu'ils ſe per-

ſuadoient que nous n'avions recours à eux, que parce que nous n'étions point capables de faire la Guerre, & que cette opinion avoit tellement prévalu parmi tous ces Peuples, que la moindre petite Nation ſe regardoit comme la Sauvegarde & la Protectrice de la Colonie. Qu'après cinq ou ſix ans on pourroit diminuer peu à peu le nombre des Troupes, parce que pendant ce tems-là les Créoles ſe multiplieroient & ſe formeroient; qu'alors même nous aurions plus de Sauvages, qui ſe déclareroient pour nous, voyant que nous n'aurions pas beſoin d'eux. 1730.

Les Natchez recommencent leurs courſes.

On avoit été quelque-tems ſans entendre parler des Natchez; mais enfin on apprit qu'ils recommençoient leurs courſes, qu'ils avoient ſurpris dix François & vint Negres, & qu'il ne s'en étoit ſauvé qu'un jeune Soldat, lequel avoit déja échapé au grand maſſacre du 28 de Novembre, & deux Negres. Le Général comprit alors qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour mettre cette Nation tout-à-fait hors d'état de nous nuire; & parce que les intrigues des Anglois parmi les Tchactas avoient augmenté ſes inquiétudes au ſujet de ces Sauvages, il crut qu'il devoit commencer par ſe mettre l'eſprit en repos à leur ſujet. Il prit donc la réſolution de s'expliquer avec les Chefs, & il leur fit dire qu'il étoit bien-aiſe de leur parler à la Maubile. Il leur marqua le tems, où il s'y rendroit; & lorſqu'il jugea qu'ils ne tarderoient point à y arriver, il partit de la Nouvelle Orléans, où ſa préſence étoit moins néceſſaire depuis l'arrivée du ſecours de France, dont je parlerai bientôt.

M. Perrier traite avec les Tchactas.

Il trouva en débarquant qu'ils avoient devancé le jour marqué de vint-quatre heures. Il fut même agréablement ſurpris d'y voir le grand Chef des *Caouitas*, Nation nombreuſe, & fort attachée aux Anglois, & un Chef Chicacha. Il commença par s'informer du Sieur Regis, du Pere BAUDOIN, Jeſuite, qui tâchoit d'établir une Miſſion parmi les Tchactas, & des Interpretes, de l'effet, qu'avoit produit la nouvelle de l'arrivée des Troupes de France ſur l'eſprit des Sauvages; & ils lui dirent que la plupart avoient balancé s'ils ſe trouveroient à l'Aſſemblée, de peur qu'on ne leur joüât quelque mauvais tour, ſçachant bien que les François n'avoient pas lieu d'être contens d'eux; mais que quelques Chefs des Occidentaux avoient répondu de la probité de notre Nation, ajoû-

tant ; *ce ſont les Anglois, qui nous gâtent l'eſprit.*

1730. Perſuadés donc par ce diſcours, ils s'étoient mis en marche pour la Maubile, où ils ſe rendirent le 26 Octobre au nombre de huit cent Hommes. Le 28 M. Perrier, qui étoit arrivé le 27, commença à traiter avec eux, & il lui fallut eſſuyer cent-cinquante Harangues, ce qui dura huit jours. Tout ſe réduiſit de la part des Sauvages à le prier d'aſſûrer le Roi de leur inviolable fidelité, qu'ils n'oublieroient jamais que c'étoit lui, qui les avoit fait des Hommes, & rendu redoutables à leurs Voiſins ; qu'à la vérité on avoit répandu dans leurs Villages quelques bruits au déſavantage des François ; mais que ces diſcours ne venoient que de quelques Etourdis, & que les Chefs & les Anciens n'y avoient point eu de part ; qu'ils le prioient de ne leur en point faire de reproches, & d'oublier tout le paſſé. Il le promit, & leur parla ſeulement des Negres repris ſur les Natchez, qu'ils gardoient encore, quoiqu'ils ſe fuſſent engagés à les ramener dans la Colonie. Ils répondirent qu'ils avoient toujours compté de les rendre, mais qu'il falloit que leurs Maîtres les envoyaſſent chercher, parce qu'en ayant voulu reconduire quelques-uns, ils s'étoient tués en chemin.

Quoique l'intelligence parût aſſez bien rétablie entre les Tchactas Orientaux & les Occidentaux, le Général s'aperçut néanmoins qu'ils étoient encore un peu jaloux les uns des autres ; & comme il étoit beaucoup plus sûr des derniers que des premiers, il repréſenta à ceux-ci qu'il étoit néceſſaire qu'ils euſſent un grand Chef, auſſi-bien que les autres. Il ajoûta qu'il avoit jetté les yeux pour cette Dignité ſur le Chef des *Caſtachas (a)*, qu'ils ſçavoient être un Homme de tête, brave, & d'une ancienne Famille. Ils répondirent qu'ils approuvoient ce choix, & qu'ils acceptoient avec plaiſir ce Premier Chef de ſa main. Il combla d'amitié le grand Chef, qu'il appelle dans ſes Lettres *l'Empereur des Caouitas*, & lui fit un Préſent honnête ; il y fut très-ſenſible, & l'aſſûra qu'il ſeroit toute ſa vie dévoüé aux François, qu'il avoit reconnu que nous ne donnions jamais que de bons conſeils ; qu'il ſeroit à ſouhaiter que les Anglois penſaſſent comme eux, & que toutes les Nations en ſeroient plus heureuſes.

(*a*) Tribu des Tchactas.

M. Perrier donna auſſi audience au Chef Chicacha ; mais il le prit avec lui ſur un autre ton : Il lui dit néanmoins qu'il étoit bien-aiſe de le voir, que quand ſa Nation rentreroit dans le devoir, il la traiteroit comme les autres, & qu'il ne dépendoit que d'elle de vivre heureuſe & tranquille ; qu'il n'ignoroit rien de toutes leurs intrigues, mais qu'il reprendroit pour eux des ſentimens de Pere, quand eux-mêmes ſe conduiroient en Enfans ſoumis & obéïſſans. Cet Homme ne répondit rien, mais huit jours après il pria le Chef des Caſtachas de dire au Général qu'ils étoient malheureux & vraiment dignes de pitié ; que depuis qu'il avoit retiré les François, qui trafiquoient avec eux, toutes les Nations du Nord les pourſuivoient à outrance. M. Perrier dit à celui, qui lui parloit ainſi, qu'il pouvoit aſſûrer ce Chef qu'aucune Nation de ſon Gouvernement n'attaqueroit la ſienne, tant qu'elle ne lui donneroit aucun ſujet de mécontentement ; mais qu'il ne répondoit pas des Sauvages du Canada, où l'on étoit très-perſuadé qu'ils étoient Ennemis des François ; que c'étoit à eux à prouver le contraire par des effets, qui n'euſſent rien d'équivoque. 1730.

Le point le plus délicat ſur lequel M. Perrier eut à traiter avec les Tchactas, étoit le Commerce. Il ſçavoit qu'ils ſe plaignoient beaucoup de la cherté de nos Marchandiſes, & il n'ignoroit pas que les Anglois leur avoient fait entendre, qu'à quelque prix que nous miſſions les nôtres, ils leur donneroient les leurs à moitié moins. D'autre part, il étoit bien perſuadé que s'il leur accordoit la diminution, qu'ils demandoient, ſix mois après ils en demanderoient une nouvelle. Il crut néanmoins pouvoir les contenter pour cette fois, mais à condition qu'ils ne trafiqueroient qu'avec nous, & ce fut en partie pour n'être pas expoſé dans la ſuite à de nouvelles importunités ſur cet article, & en partie pour leur faire voir que les François ſe ſuffiſoient à eux-mêmes, qu'il ne voulut pas ſe ſervir d'eux dans la nouvelle Expédition, qu'il préparoit contre les Natchez.

Ce qui avoit rendu les Tchactas ſi aiſés à manier, étoit d'une part l'arrivée du ſecours de France, qu'ils croyoient beaucoup plus conſidérable, qu'il ne l'étoit en effet ; & de l'autre la bonne réception, que leur avoit faite M. Perrier contre leur eſperance. Le ſecours étoit venu ſur *la Somme*, Arrivée du ſecours de France.

1730. Flûte du Roi, commandée par M. PERRIER DE SALVERT, Frere du Commandant Général (*a*). Il avoit paſſé la barre du Miciſſipi le huitiéme d'Août, ſans aucune difficulté, quoique les eaux fuſſent aſſez baſſes, & que ſon Bâtiment, après même qu'il eût déchargé une partie de ſes effets dans les Magaſins de l'Iſle *Touloufe* (*b*), tirât quatorze pieds & huit pouces d'eau. Le quinziéme il moüilla devant la Nouvelle Orléans, & dans une Lettre, qu'il écrivit à M. le Comte de Maurepas le quinziéme de Novembre, il marquoit à ce Miniſtre, qu'il avoit trouvé tous les Habitans de la Colonie fort allarmés; que le peu de Troupes, qui reſtoient à ſon Frere, n'étoient pas aſſez bonnes pour contenir tout le monde dans le devoir; que les mauvaiſes Recruës, que la Compagnie avoit envoyées, loin de raſſûrer le Pays, y avoient augmenté l'épouvante; que de cent Hommes, qui avoient été tirés des Régimens, il n'en étoit arrivé que ſoixante, ſans qu'il pût pénétrer ce qui retenoit les autres à l'Orient; que ſon Frere avoit demandé ſix Canons de campagne, ſix petits Mortiers, des Boulets & des Grenades, & que rien de tout cela n'étoit venu; qu'on ſeroit obligé de ſe ſervir de Pirogues pour tranſporter les Troupes, les Vivres & les Munitions, faute de Bâtimens plus commodes; que les Natchez, joints à quelqu'autres petites Nations, s'étoient retranchés dans trois Forts; que les courſes, qu'ils faiſoient ſur le Fleuve, interrompoient le Commerce, & qu'il n'étoit pas difficile de connoître par qui ils étoient ſoûtenus.

La modicité du ſecours, qu'on attendoit avec tant d'impatience, fut ſans doute ce qui fit retarder l'exécution du projet de finir la Guerre en forçant les Natchez dans leurs Retranchemens; parce qu'il fallut faire des levées d'Habitans & de Sauvages, qui y ſuppléaſſent: Et ce fut après avoir donné l'ordre pour cela, que M. Perrier alla s'aboucher avec les Tchactas à la Maubile, non pas pour engager ces Sauvages à l'accompagner dans ſon Expédition, puiſque nous avons vû qu'il étoit déterminé à ſe paſſer d'eux, mais pour les empêcher de profiter des offres, que leur faiſoient les Anglois au ſujet du Commerce, & pour les retenir dans notre alliance.

Cela fait il retourna à la Nouvelle Orléans, où il trouva

(*a*) Tous deux ſont aujourd'hui Capitaines de Vaiſſeaux.
(*b*) Ou *de la Baliſe*.

l'Armée

1730.

Départ & ordre de l'Armée.

l'Armée prête à partir. La premiére choſe qu'il fit, fut d'envoyer le ſieur de COULONGE, Canadien, au-devant des Akanſas, qui devoient ſe rendre au Fort François des Natchez, & le ſieur de Beaulieu s'embarqua avec lui, chargé d'aller reconnoître l'état des Ennemis. Le 9 de Décembre M. de Salvert s'embarqua avec 200 Hommes; il y avoit trois Compagnies de Marine: le reſte étoient des Volontaires & des Matelots de la Somme. Le Lundi 11 M. Perrier partit avec une Compagnie de Grenadiers, deux de Fuſiliers, & des Volontaires: Cette Troupe étoit auſſi de deux cens Hommes. M. DE BENAC, Capitaine, commandant les Milices, le ſuivit le treize avec quatre-vint Hommes: il en devoit avoir cent cinquante, mais le reſte le joignit ſur la route.

Le vint, toute l'Armée étant réunie aux *Bayagoulas*, un Chef *Colapiſſa* y arriva avec quarante Guerriers de ſa Nation. On forma en cet endroit les Compagnies de Milices, dont on tira une Compagnie de Cadets, mais elle fut bien-tôt ſupprimée. M. le Sueur eut ordre le lendemain de charger la demie Galere, qu'il commandoit, & de prendre les devans juſqu'à la *Riviere Rouge*, qu'il falloit remonter: car, encore qu'on ne ſçût pas au juſte où étoient les Natchez, on ne doutoit pas qu'ils ne fuſſent ſur la *Riviere Noire*, autrement, la Riviere *des Ouatchitas*, laquelle ſe décharge dans la Riviere Rouge, dix lieuës au-deſſus de ſon embouchure dans le Miciſſipi.

Le vint-deux on partit des Bayagoulas en cet ordre. L'Armée étoit diviſée en trois Bataillons, ou en trois Eſcadres. La Marine avoit la droite ſous les ordres de M. de Salvert; les Milices, que commandoit M. de Benac, étoient à la gauche. Le Général étoit au centre ayant ſous lui le Baron de CRESNAY, Commandant des Troupes de la Louyſiane, le Chevalier d'Artaguette, qui conduiſoit la Compagnie des Grenadiers, le ſieur Baron, qui faiſoit l'Office d'Ingénieur, & les Fuſiliers: une partie de ces derniers étoit au Fort François des Natchez, d'où M. de LUSSER devoit l'amener à la Riviere Rouge. Les Negres étoient diſperſés ſur differens Bâtimens; & les Sauvages, qui n'étoient point encore tous raſſemblés, devoient faire un Corps à part. Le 27 on avoit fait très-peu de chemin, parce que les néges & les pluyes avoient groſſi le Fleuve, & augmenté ſon Cou-

1730. rant, outre que les Brouillards étoient ſi épais & ſi continuels, qu'on ſe voyoit à chaque inſtant obligé de s'arrêter.

Les Natchez attaquent une Pirogue, & 16 François y ſont tués ou bleſſés

On apprit ce jour-là que MM. de Coulonges & de Beaulieu avoient été attaqués par des Natchez, & que de vint-quatre Hommes, qu'il y avoit dans le Batteau des François, il y en avoit eu ſeize de tués, ou de bleſſés; que Beaulieu étoit du nombre des Premiers, & Coulonges parmi les Seconds. Pour ſurcroit de diſgrace, on eut auſſi nouvelle que les Akanſas, ennuyés de ne point entendre parler de l'Armée Françoiſe, s'en étoient retournés chez eux. M. Perrier s'arrêta quelque-tems dans la Baye des Tonicas pour y raſſembler les Sauvages, qui ne l'avoient pas encore joint: il fut blâmé de n'avoir pas pris ſes meſures, pour les envoyer par avance bloquer les Natchez dans leur Fort; mais il ne ſe fioit peut-être pas aſſez à ces Barbares, pour les charger d'une Commiſſion, d'où dépendoit tout le ſuccès de cette Guerre. Les Canadiens, qui blâmoient volontiers tout ce qui ſe faiſoit, depuis que la Colonie n'étoit plus gouvernée par un des leurs, jugeoient des Sauvages de la Louyſiane par ceux du Canada; mais ils ſe trompoient. M. Perrier auroit peut-être manœuvré autrement, s'il avoit eu affaire à des Abénaquis, des Hurons, des Algonquins, & des Iroquois Chrétiens, & domiciliés depuis lontems parmi nous.

Indociſité des Sauvages alliés.

Ce Général rejoignit l'Armée à l'entrée de la Riviere Rouge le quatre de Janvier 1731 avec pluſieurs Sauvages, qui ſe trouverent alors au nombre de cent cinquante, de differentes Nations. Il avoit envoyé ordre quelques jours auparavant à M. de Benac de monter juſqu'à notre Fort des Natchez, pour y prendre langue. Il revint le neuf ſans avoir rien vû, ni avoir appris aucune nouvelle. Le même jour les Sauvages, & cinquante Volontaires furent détachés avec ordre de prendre les devans ſous la conduite du ſieur de Laye, Capitaine d'une Compagnie de Milice, & de bloquer les Natchez, dès qu'ils les auroient découverts; mais ce Détachement n'alla pas bien loin, parce que les Sauvages ne marchoient pas volontiers à cette Expédition. L'onziéme, on remonta la Riviere Rouge, & le jour ſuivant à midi on entra dans la Riviere Noire. Le Général avoit recommandé de prendre de grandes précautions, pour n'être pas découvert par les Ennemis; mais ſes ordres furent inutiles, parce que les Sauva-

ges, qui ne reconnoiſſoient aucune autorité, & ne gardoient aucune diſcipline, continuoient à tirer à leur ordinaire ſur tout le Gibier, qui ſe préſentoit : de ſorte qu'il eſt aſſez étonnant qu'après une ſi longue marche & ſi peu de ſecret, on ait réuſſi à trouver l'Ennemi dans ſon Fort. 1731.

L'Armée arrive à la vûë des Ennemis.

Ce fut le vintiéme de Janvier, qu'on le découvrit. Les ordres furent donnés ſur le champ pour l'inveſtir ; & comme on le fit de fort près, & qu'on pouvoit ſe parler, les Aſſiégés en vinrent d'abord aux injures : on ouvrit la Tranchée, & on eſcarmoucha tout le reſte du jour, & toute la nuit. Le lendemain on débarqua les Mortiers, & tout ce qui étoit néceſſaire pour le Siége. On tira enſuite quelques Bombes, qui tomberent dans le Fort. Les Aſſiégés firent une Sortie, tuerent un François & un Negre, & bleſſerent un Officier ; mais ils furent vivement repouſſés par M. de Luſſer. Le vint-deuxiéme on jetta des Bombes tout le jour ; mais elles ne firent pas grand effet, & les Ennemis nous bleſſerent deux Soldats. Cependant le vint-quatriéme ils arborerent un Pavillon blanc. M. Perrier en fit auſſitôt mettre un pareil à la tête de la Tranchée, & peu de tems après on vit un Sauvage, qui s'avançoit avec deux Calumets à la main.

Ils demandent la Paix.

Le Général l'envoya prendre par ſon Interpréte : & quand il fut en préſence, il demanda la Paix, offrant de rendre tout ce qu'il y avoit encore de Negres dans le Fort. M. Perrier lui répondit qu'il vouloit avoir les Negres, mais qu'il prétendoit auſſi que les Chefs lui vinſſent parler. Le Député répliqua que les Chefs ne viendroient point ; mais que ſi le Général avoit quelque choſe à leur dire, il pouvoit s'avancer à la tête de la Tranchée, & que le Grand Chef s'avanceroit de ſon côté à la tête de ſon Fort. M. Perrier lui dit qu'il allât toujours chercher les Negres, & qu'à ſon retour il lui déclareroit ſes intentions.

Ils renvoyent tout ce qu'ils avoient encore de Negres, pris ſur les François.

Il s'en retourna avec cette réponſe, & une demie-heure après il amena dix-huit Negres & une Negreſſe. En les remettant au Général, il lui dit que le Soleil ne vouloit pas ſortir, qu'il ne demandoit pourtant pas mieux que de faire la Paix ; mais à condition que l'Armée ſe retireroit ſur le champ ; que ſi elle prenoit ce parti, il donnoit ſa parole que ſa Nation ne feroit jamais aucune hoſtilité contre les François, & qu'il étoit même prêt, ſi on le ſouhaittoit, d'aller

1731. rétablir ſon Village dans ſon ancienne Demeure. Le Général répondit qu'il n'écouteroit aucune propoſition, que les Chefs ne fuſſent venus lui parler : qu'il les aſſûroit de la vie ; mais que, s'ils ne ſe rendoient pas auprès de lui le même jour, il n'y auroit de quartier pour perſonne.

On continue de parlementer.

L'Envoyé s'en retourna porter cette parole, & revint quelque tems après, pour dire que tous les Guerriers unanimement refuſoient de laiſſer ſortir le Soleil ; qu'à cela près ils étoient diſpoſés à faire tout ce qu'on voudroit. Le Canon venoit d'arriver ; le Général répondit à ce Sauvage qu'il s'en tenoit à ſa premiere propoſition, & lui ordonna d'avertir ſes Gens que, s'ils laiſſoient tirer un ſeul coup de Canon, il feroit main-baſſe ſur tout le monde, ſans épargner même les Femmes, ni les Enfans. Cet Homme revint bien-tôt avec un Natché, nommé S. CÔME, Fils de la Femme-Chef, & qui par conſéquent devoit ſucceder au Soleil. Ce Sauvage, qui avoit été de tout tems aſſez familier avec les François, dit à M. Perrier, d'un ton fort réſolu, que, puiſque la Paix étoit faite, il falloit qu'il renvoyât ſes Troupes : qu'il étoit bien fâché de ce que ſa Nation avoit fait contre nous ; mais qu'il falloit tout oublier ; d'autant plus que le premier Auteur du mal avoit été tué au premier Siége, à l'attaque des Tchactas.

Le Grand Chef, ſon Succeſſeur déſigné & un autre Chef ſe rendent au Camp.

M. Perrier lui témoigna qu'il étoit bien-aiſe de le voir, mais qu'il vouloit abſolument voir auſſi le Grand-Chef ; qu'il ne ſouffriroit pas qu'on l'amuſât plus lon-tems, & qu'aucun Natché ne s'aviſât plus de paroître devant lui, qu'en compagnie du Soleil, parce qu'il feroit tirer ſur quiconque s'avanceroit pour faire de nouvelles propoſitions : qu'il lui permettoit donc de retourner à ſon Fort, & que dès qu'il y ſeroit rentré, ſi le Grand-Chef ne ſortoit d'abord, il alloit réduire la Place en cendres avec ſes Bombes. Saint Côme prit auſſi-tôt congé de lui, & une demie heure après on le vit ſortir avec le Soleil, & un autre, qu'on appelloit le *Chef de la Farine*. Ce dernier étoit le véritable Auteur du Maſſacre des François ; mais Saint Côme avoit voulu jetter la faute ſur un autre. Ils parurent dans le moment, que l'on faiſoit les préparatifs pour attaquer le Fort la nuit ſuivante.

Ils ſont arrêtés.

M. Perrier envoya au-devant d'eux, & ils furent conduits à ſon Quartier. Le Soleil dit au Général qu'il étoit charmé de traiter avec lui, & qu'il venoit lui répéter ce qu'il lui avoit

fait dire, que ce n'étoit pas lui, qui avoit fait tuer les François, qu'il étoit alors trop jeune pour parler, & que c'étoit les Anciens, qui avoient formé ce criminel projet : Je ſçai bien, ajoûta-t-il, qu'on s'en prendra toujours à moi, parce que j'étois le Souverain de ma Nation, je ſuis néanmoins fort innocent. On a en effet toujours crû dans la Colonie que tout ſon crime étoit de n'avoir pas oſé réſiſter à ſa Nation, ni donné avis aux François de ce qui ſe tramoit contr'eux. Juſques-là, & ſurtout avant qu'il fût parvenu à la dignité de Soleil, il n'avoit jamais donné aucun ſujet de ſe défier de lui : S. Côme, qui ne haïſſoit pas non plus les François, le diſculpa auſſi de ſon mieux ; mais l'autre Chef ſe contenta de dire qu'il étoit bien fâché de tout ce qui étoit arrivé. „ Nous n'avions « point d'eſprit, continua-t'il, mais déſormais nous en aurons. « Comme ils étoient expoſés à la pluye, qui devint plus forte, M. Perrier leur dit de ſe mettre à couvert dans une Cabanne, qui étoit proche, & dès qu'il y furent entrés, il y plaça quatre Sentinelles, & chargea trois Officiers d'y veiller tour à tour. 1731.

Il fit enſuite appeller le grand Chef des Tonicas, & un Chef Natché, qu'on appelloit *le Serpent picqué*, pour tâcher de tirer par leur moyen quelque éclairciſſement de ſes Priſonniers ; mais il paroît que ces deux Hommes ne pûrent lui rien apprendre de nouveau. Mes mémoires ne diſent point ſi le Serpent piqué ſe trouvoit alors dans notre Camp comme Ami, ou comme Priſonnier : Mais à la fin de 1721, pendant que j'étois aux Natchez, je fus témoin qu'on le regardoit comme le meilleur Ami, que nous euſſions dans cette Nation, & on le diſoit très-proche parent du Soleil. La Commiſſion, que lui donna M. Perrier, me porte à croire qu'il nous étoit demeuré très attaché.

Un des Chefs ſe ſauve, & engage pluſieurs à le ſuivre.

Pour revenir à ceux, qu'on avoit arrêtés, M. le Sueur, qui étoit un des trois Officiers, auxquels on les avoit conſignés, & qui entendoit fort bien leur Langue, voulut s'entretenir avec eux, mais ils ne lui répondirent rien, & il les laiſſa repoſer ; tandis que les deux autres Officiers repoſoient. Une demie-heure après, ceux-ci ſe réveillerent, & il s'endormit à ſon tour. Vers les trois heures il fut réveillé par un grand bruit. Il ſauta ſur ſes deux piſtolets de poche, & il apperçut S. Côme & le Soleil en poſtures de gens, qui ſont ſur le point

1731. de ſe ſauver. Il leur dit qu'il brûleroit la cervelle au premier, qui brânleroit, & comme il étoit ſeul, la Sentinelle & les deux autres Officiers étant à la pourſuite du Chef de la Farine, qu'ils avoient laiſſé évader par leur négligence, il appella du Monde. M. Perrier y accourut le premier, & donna de nouveaux ordres pour courir après le Fugitif, mais tout fut inutile.

Le vint-cinq de grand matin un Natché s'approcha du Camp : on le conduiſit dans la Cabanne, où étoit le Soleil, à qui il dit que le Chef de la Farine étoit venu dans le Fort ; qu'ayant éveillé ſon Neveu, & huit ou dix des plus anciens Guerriers, il leur avoit dit que les François les vouloient tous faire brûler ; que pour lui, il étoit bien réſolu de ne plus reſter expoſé à retomber dans leurs mains, & qu'il leur conſeilloit de ſe mettre en ſûreté avec lui ; qu'il avoient ſuivi ſon conſeil, & qu'il s'étoient ſauvés avec leurs Femmes & leurs Enfans : que tous les autres avoient déliberé s'ils n'en feroient pas autant, mais qu'ayant trop differé à prendre leur réſolution, & le jour ayant paru, ils avoient compris que la retraite leur étoit impoſſible. Sur cela le grand Chef dit à M. le Sueur, que le Chef de la Farine étoit un Uſurpateur, lequel, quoiqu'il ne fût pas Noble, s'étoit emparé de la Place, qu'il occupoit, qui le rendoit la troiſiéme perſonne de ſa Nation, & lui donnoit un pouvoir abſolu ſur tous ceux, à qui il commandoit.

D'autres ſe rendent aux François.

Le ſoir M. Perrier alla trouver le Soleil, & lui déclara qu'il eût à envoyer ordre à tous ſes Sujets de ſortir du Fort ſans Armes, avec leurs Femmes & leurs Enfans : qu'il leur accordoit la vie, & qu'il empêcheroit les Sauvages de les maltraiter. Il obéit, & envoya ſur le champ l'ordre par le Natché, qui étoit venu lui apprendre les nouvelles, dont j'ai parlé ; mais tous refuſerent de s'y ſoumettre. La Femme du Grand Chef vint le même jour pour le joindre, avec ſon Frere, & quelques autres de ſa famille, & M. Perrier lui fit beaucoup d'accueil en conſidération des bons ſervices, qu'elle avoit rendus aux Femmes Françoiſes pendant leur captivité. On eut bien voulu avoir la Femme Chef, qui a encore plus de crédit dans la Nation, que le Soleil même : L'épouſe du Chef alla pluſieurs fois au Fort pour l'engager à en ſortir, mais ſes inſtances furent inutiles, environ trente-cinq Hommes & deux-cent Fem-

mes ſe rendirent ſur les deux heures après midi : on fit dire aux autres que s'ils ne faiſoient pas au plutôt la même choſe, on alloit tirer le Canon, & que dès qu'on auroit commencé il n'y auroit plus de grace pour perſonne ; ils répondirent qu'on pouvoit tirer quand on voudroit, & qu'ils ne craignoient point la mort. Il eſt cependant certain qu'il ne reſtoit dans le Fort que ſoixante-dix Guerriers au plus, qu'ils n'avoient pas un ſeul Chef, & que ce qui obligeoit la plûpart à ſe tenir renfermés, étoit la crainte de tomber entre les mains des Sauvages, s'ils ſe ſauvoient ſéparément, ou d'être apperçus par les Aſſiégeans, s'ils s'évadoient tous à la fois. 1731.

Cependant on ne tira point ; d'ailleurs il faiſoit un tems affreux, la pluye n'ayant point diſcontinué depuis trois jours, les Aſſiegés ſe flatterent que les François en ſeroient moins éxacts à garder les Paſſages, & ils ne ſe tromperent point. Vers les huit heures du ſoir M. de Benac envoya avertir M. Perrier qu'ils prenoient la fuite. Auſſi-tôt la Tranchée & tous les Poſtes eurent ordre de faire feu, mais les Fuyards paſſerent ſans être apperçus le long d'un *Bayouc*, ou petite Riviere, qui étoit entre le Quartier des Milices, & celui du Baron de Creſnay ; & lorſqu'on en fut inſtruit, & qu'on entra dans le Fort, ils étoient déja bien loin avec leurs Femmes, & leurs Enfans. On ne trouva plus qu'une Femme, qui venoit d'accoucher, & un Homme, qui étoit ſur le point de ſe ſauver. Le plus grand nombre s'échape.

Le lendemain vint-ſixiéme, on voulut engager les Sauvages à courir après ces Fugitifs ; mais ils le refuſerent, diſant que puiſque par notre faute nous les avions laiſſé évader, c'étoit à nous à les pourſuivre : ainſi n'y ayant plus d'Ennemis à combattre, il fallut ſonger à s'en retourner. Dès le même jour on lia tous les Priſonniers ; le Soleil, ſon Frere, ſon Beau-frere, S. Côme & tous ceux de cette Famille furent embarqués dans *le Saint Louis*. Quarante Guerriers furent mis dans la demie Galere, que commandoit M. le Sueur ; les Femmes, & les Enfans, au nombre de trois cens quatre-vint-ſept Perſonnes, furent partagés dans les autres Bâtimens. Toute l'Armée s'embarqua le vint-ſeptiéme, & arriva le cinquiéme de Février à la Nouvelle Orléans. Nos Sauvages refuſent de les pourſuivre. L'Armée Françoiſe décampe.

Il s'en falloit bien que la Guerre fut finie. M. le Sueur avoit ſçu du Grand Chef que toute la Nation n'étoit pas, à beau- Forces des Natchez après ce Siége.

1731. coup près, dans le Fort, que nous aſſiégions : qu'elle comptoit encore 200 Guerriers, y compris les Yaſous & les Corrois, & autant de jeunes Gens, qui pouvoient déja faire le coup de Fuſil dans un beſoin : qu'un de leurs Chefs étoit allé chez les Chicachas avec quarante Hommes & beaucoup de Femmes ; qu'un autre étoit avec ſoixante ou ſoixante & dix Hommes, plus de cent Femmes, & un grand nombre d'Enfans à trois journées de ſon Fort, ſur le bord d'un Lac ; qu'il y avoit vint Hommes, dix Femmes, & ſix Negres aux *Ouatchitas ;* que dans un Parti, que l'Armée avoit découvert le dix-huitiéme de Janvier, il y avoit vint Hommes, cinquante Femmes, & pluſieurs Enfans ; qu'environ vint Guerriers rôdoient autour de leur ancien Village, pour courir ſur les François ; que les Yaſous & les Corrois étoient dans un autre Fort à trois journées du ſien ; que tout le reſte étoit mort de miſere & du Flux. Enfin on fut informé que le Chef de la Farine pouvoit avoir raſſemblé environ ſoixante ou ſoixante & dix Hommes, cent Femmes, & un grand nombre d'Enfans.

Le Sueur ayant pris toutes ces connoiſſances, en alla rendre compte au Général, & lui dit que s'il vouloit lui permettre de prendre tout ce qu'il trouveroit de Gens de bonne volonté, il croyoit pouvoir lui répondre qu'il ſe rendroit Maître de tous ces Corps ſéparés, mais il fut refuſé. M. Perrier n'avoit peut-être pas dans les Canadiens toute la confiance, que la plupart méritent : & élevé dans un Service, où la diſcipline & la ſubordination ſont au plus haut point, il ne pouvoit comprendre qu'on puiſſe exécuter rien de conſidérable avec des Milices, qui ne reconnoiſſent d'autre loi de la Guerre, qu'une grande bravoure, & une patience invincible dans les marches les plus rudes, & dans les travaux les plus pénibles. Il eut ſans doute penſé autrement, s'il eut fait réflexion qu'il faut plier les regles ſuivant la maniere de combattre de ſes Ennemis.

Le Chef des Tonicas ſe laiſſe ſurprendre par les Natchez, & perit.

Cependant on ne fut pas lontems à s'appercevoir que les Natchez pouvoient encore ſe rendre redoutables, & que la démarche, qu'on avoit faite d'envoyer vendre à S. Domingue comme Eſclaves, le Soleil & tous ceux, qui avoient été pris avec lui, avoit plus aigri, qu'intimidé le reſte de cette Nation, en qui la haine & le déſeſpoir avoient changé la hauteur

hauteur & la férocité naturelle en une valeur, dont on ne l'avoit jamais cru capable. Au mois d'Avril le Grand Chef des Tonicas deſcendit à la Nouvelle Orléans, & dit à M. Perrier qu'étant à la Chaſſe, quatre Natchez s'étoient venu rendre à lui, pour le prier de faire leur accommodement avec les François, ajoûtant que tous, & ceux mêmes, qui s'étoient retirés chez les Chicachas, demandoient à être reçus en grace: qu'ils ſe logeroient où on le ſouhaitteroit, mais qu'ils ſeroient bien aiſes d'être auprès des Tonicas, & qu'il venoit ſçavoir de lui ſes intentions. 1731.

M. Perrier lui répondit qu'il conſentoit qu'ils s'établiſſent à deux lieues de ſon Village, & non pas plus près, pour éviter toute occaſion de querelle entre les deux Nations; mais qu'il éxigeoit ſur toutes choſes qu'ils vinſſent ſans Armes. Le Tonica promit de ſe conformer à cet ordre; cependant dès qu'il fut de retour chez lui, il reçut dans ſon Village trente Natchez, après avoir pris la précaution de les déſarmer. Dans le même tems quinze autres Natchez & vint Femmes ſe rendirent au Baron de Creſnay, qu'ils rencontrerent dans le Fort, qu'on avoit bâti ſur leur ancien terrein. Peu de jours après le Chef de la Farine arriva chez les Tonicas avec cent Hommes, leurs Femmes & leurs Enfans, ayant fait cacher cinquante Chicachas & Corrois dans des Cannes autour du Village.

Le Grand Chef leur déclara qu'il avoit défenſe de les recevoir, à moins qu'ils ne rendiſſent leurs Armes; ils répondirent que c'étoit bien leur intention, mais qu'ils le prioient de trouver bon qu'il les gardaſſent quelque tems, de peur que leurs Femmes, les voïant ainſi déſarmer, ne ſe cruſſent Priſonnieres & deſtinées à la mort. Il y conſentit; puis il fit diſtribuer des vivres à ſes nouveaux Hôtes, & on danſa juſqu'à une heure après minuit: après quoi les Tonicas ſe retirerent dans leurs Cabannes, ne doutant point que les Natchez n'allaſſent auſſi ſe repoſer. Mais peu de tems après, c'eſt-à-dire, une heure avant le jour, car c'étoit le quatorziéme de Juin, les Natchez, & apparemment les Chicachas & les Corrois, quoique la Lettre de M. Perrier ne le diſe pas, ſe jetterent ſur toutes les Cabannes, & firent main-baſſe ſur tous ceux, qu'ils ſurprirent endormis. Le grand Chef ac-

courut au bruit, & tua d'abord cinq Natchez ; mais accablé par le nombre, il fut tué avec environ douze des Siens. Son Chef de Guerre, ſans s'étonner de cette perte, ni de la fuite de la plus grande partie de ſes Guerriers, en rallia une douzaine, avec leſquels il regagna la Cabanne du Grand Chef : il trouva même le moyen de faire revenir les autres, & après s'être battu cinq jours & cinq nuits, ſans preſque diſcontinuer, il reſta maître de ſon Village. Les Tonicas eurent dans cette occaſion vint Hommes tués & autant de bleſſés. Ils tuerent aux Natchez trente-trois Hommes, & firent trois Priſonniers, qu'ils brûlerent.

eurs ont ffé- cca-

M. Perrier n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il fit partir un Détachement ſous les ordres du Chevalier d'Artaguette pour tâcher d'engager le plus qu'il ſeroit poſſible de Sauvages à courir après les Natchez. Il manda en même-tems au Baron de Creſnay de s'aſſûrer de tous ceux, qui s'étoient rendus à lui, il obéit ; mais l'Aide Major, à qui il les avoit conſignés, leur ayant laiſſé leurs couteaux, dans le tems qu'on y penſoit le moins, ils ſauterent ſur huit Fuſils, qui étoient au Faiſceau, & avec leſquels ils firent feu juſqu'à ce qu'on les eut tous tués, Hommes, Femmes & Enfans, au nombre de trente-ſept. Leur Chef étoit deſcendu à la nouvelle Orléans avec quinze des Siens, ils furent arrêtés & envoyés à l'Iſle Touloufe, où on les mit aux fers. Ils trouverent moyen de les forcer, mais ils n'eurent pas le tems de s'enfuir, & ils furent tous tués.

s aſ- . de aux hes, tus.

Cependant le Chef de la Farine, après avoir manqué ſon coup aux Tonicas, alla rejoindre ceux de ſa Nation, qui avoient échappé dans la Riviere Noire à M. Perrier, les mena aux Natchitoches, où M. de S. Denys ſe trouvoit avec fort peu de Soldats, & l'aſſiégea dans ſon Fort. S. Denys envoya auſſi-tôt un exprès au Commandant Général pour lui demander du ſecours, & le vint-uniéme d'Octobre M. de Loubois partit de la Nouvelle Orléans à la tête de ſoixante Hommes pour le ſecourir. Il avoit déja fait ſix lieues dans la Riviere Rouge, & n'étoit plus qu'à ſept ou huit journées des Natchitoches, lorſque le Sieur FONTAINE, que M. de S. Denys envoyoit à M. Perrier, lui apprit que les Natchez avoient été battus ; que les Natchitoches avoient voulu d'abord les

attaquer ; mais que n'étant que quarante contre deux cent, ils avoient été contraints de ſe retirer, & d'abandonner même leur Village, après avoir perdu quatre des leurs : que les Natchez s'étoient emparés de ce Village, & s'y étoient retranchés ; qu'alors M. de S. Denys ayant reçu un renfort d'*Aſſinaïs* & d'*Attacapas*, auſquels s'étoient joints quelques Eſpagnols, avoit attaqué les Retranchemens des Ennemis, & en avoit tué quatre-vint-deux, du nombre deſquels étoient tous les Chefs ; que tous les autres avoient pris la fuite, & que les Natchitoches étoient à leurs trouſſes. 1731.

Tant de pertes, & ſur-tout celle des Chefs, avoient réduit les Natchez à ne plus faire un Corps de Nation ; mais il en reſtoit encore aſſez pour inquieter les Habitans de la Louyſiane, & pour interrompre le Commerce. D'ailleurs il n'étoit plus poſſible de diſſimuler avec les Chicachas, qui ne tarderent pas à ſe déclarer ouvertement, ce qu'ils avoient évité de faire juſques-là. Ils étoient au nombre de mille Guerriers, & environ quatre-vint ou cent Natchez pouvoient encore ſe joindre à eux ; ſant parler du peu, qui reſtoit de Corrois & d'Yaſous. C'en étoit aſſez pour replonger la Colonie dans les allarmes, dont elle n'étoit pas trop bien revenuë, & elle ſe voyoit à la veille d'avoir à eſſuyer une nouvelle Guerre, que ſes Forces préſentes ne lui promettoient pas de pouvoir finir ſi-tôt. Forces des Chicachas.

Les Chicachas, les plus feroces & les plus braves de tous les Sauvages de la Louyſiane, s'attendoient bien qu'ayant levé le maſque, comme ils venoient de faire aux Tonicas, on ceſſeroit de les ménager. Ils avoient pris, pour nous tenir tête, des meſures, par leſquelles on jugea que leurs Voiſins conduiſoient toutes leurs démarches, & on ne tarda point à en avoir des preuves, qui n'étoient nullement équivoques. Ils commencerent par envoïer à la Nouvelle Orléans un Negre affidé, pour faire entendre à tous ceux de ſa Nation, qui étoient parmi nous, qu'il ne tenoit qu'à eux de recouvrer leur liberté, & de vivre tranquilles & dans l'abondance parmi les Anglois. Leurs intrigues, pour faire révolter nos Negres.

Cet homme conduiſit aſſez bien ſon intrigue : il fut écouté avec plaiſir de tous ſes Compatriotes, & M. Perrier fut averti, par une Negreſſe domeſtique dans la Ville, qu'il y avoit un complot formé par un grand nombre de ces Eſclaves ; qu'ils Ces Derniers conſpirent contre nous, & ſont punis.

étoient convenus de prendre le tems de la Grand'Meſſe de Paroiſſe pour mettre le feu à differentes Maiſons, afin d'occuper ſéparément tous ceux, qui ne ſeroient point à l'Egliſe, & de profiter de cette heureuſe conjoncture pour ſe ſauver. Sur cette dépoſition le Commandant Général fit arrêter une Femme, qui étoit le principal mobile de la conjuration, & quatre Hommes, qui s'en étoient déclarés les Chefs. Ils furent confrontés & convaincus; la Femme fut pendue, & les Hommes rompus vifs, & ces exemples, qui firent connoître aux autres que le ſecret étoit éventé, ſuffit pour les contenir dans le devoir.

Cependant les Tchactas, dont une partie avoit été gagnée par les Chicachas, avoient fait la ſourde oreille aux invitations, que le Sieur Regis leur avoit faites de la part de ſon Général d'envoyer trois cent de leurs Guerriers contre nos Ennemis; mais trente ou quarante de ces Derniers ayant été tués dans une rencontre par les François, ce petit échec leur fit perdre l'alliance de cette Nation, la ſeule, dont ils euſſent à craindre & à eſperer: elle ſe réunit toute en notre faveur. Alors les Chicachas ſe tournerent de nouveau du côté des Miamis, des Illinois & des Akanſas; mais ils trouverent des Peuples toujours fidéles à leurs premiers engagemens, & qui leur firent perdre d'abord toute eſperance de les gagner. Les Illinois livrerent même au Commandant Général les trois Ambaſſadeurs, que nos Ennemis leur avoient envoyés, & ils furent mis à la diſcrétion des Tchactas, qui les brûlerent à la nouvelle Orléans même, & par-là leverent tout ce qui pouvoit encore reſter de doute ſur leur attachement pour nous.

Sur ces entrefaites M. Perrier, qui s'attendoit, comme il le dit lui-même dans une de ſes Lettres au Miniſtre, à être révoqué, parcequ'il étoit informé qu'on le deſſervoit auprès de la Compagnie des Indes, fut fort étonné de recevoir un Brevet, qui le nommoit Gouverneur de la Louyſane pour le Roi. Dès le vint-deux de Janvier de cette année la Compagnie avoit déliberé de retroceder à Sa Majeſté la conceſſion, qui lui avoit été faite de cette Province, & du Pays des Illinois, & ſon Privilege excluſif, à condition de pouvoir accorder des Permiſſions aux Négociants du Royaume, qui y vou-

droient faire le Commerce. Le 27 de Mars cette délibération fut homologuée par un Arrêt, & en vertu des Lettres Patentes du Roi du dixiéme Avril ſuivant, M. DE SALMON, qui faiſoit à la nouvelle Orléans les fonctions de Commiſſaire Ordonnateur, prit poſſeſſion du Pays, au nom de Sa Majeſté. 1731.

Cependant M. Perrier n'eut pas le tems de profiter des meſures, qu'il avoit priſes pour pouſſer la Guerre des Chicachas. Il prefera de ſuivre le ſervice, où il avoit été élevé, à des Expéditions, où les riſques, qu'on y court, ne peuvent être compenſés par la gloire, qu'on y peut acquérir, & il fut relevé en 1633 par M. de Bienville, auquel il avoit ſuccedé en 1726. Le nouveau Gouverneur ſe trouva d'abord chargé de la Guerre des Chicachas, devenuë une affaire plus ſerieuſe, qu'on ne l'avoit cru d'abord. Cette Guerre n'eſt pas encore finie, parce qu'on ne peut ſe flatter que la paix, qu'on leur a accordée depuis peu, ſoit durable; d'ailleurs les événemens, qu'elle a déja fournis à l'Hiſtoire, ſont racontés ſi diverſement, qu'il n'eſt pas encore poſſible d'y démêler la vérité au travers des nuages, que les Amis & les Ennemis de ceux, qui y ont eu la principale part, y ont répandus.

Belle action d'un Jéſuite, & belle retraite d'un Officier de de ſeize ans.

Tout le Monde ſçait la perte, que la Colonie y a faite en 1736, du brave Chevalier d'Artaguette, & d'un grand nombre d'Officiers de mérite; & la belle action du P. SENAT Jeſuite, qui aima mieux s'expoſer au péril certain d'être pris & brûlé par les Chicachas, comme il eſt arrivé en effet, que de ne pas aſſiſter juſqu'au dernier ſoupir les Bleſſés, qui ne pouvoient, ni faire retraite, ni même être tranſportés avec ceux, qui la faiſoient. Cette retraite, qui fut l'ouvrage d'un jeune Homme de ſeize ans, nommé VOISIN, peut être regardée comme un chef-d'œuvre en fait de conduite & de valeur. Pourſuivi pendant vint-cinq lieues, il a perdu à la vérité bien du monde, mais il en a coûté cher aux Ennemis, & il a encore marché quarante-cinq lieues ſans manger, ſes Gens portant ſur leurs bras les bleſſés, qui avoient pû ſouffrir le tranſport. Preſque tous ceux, qui dans cette rencontre tomberent entre les mains des Ennemis, & dont le nombre fut aſſez conſidérable, ont été brûlés de la maniere la plus barbare avec le Miſſionnaire, qui ne fut pas le ſeul à exhorter 1736.

1736. les Compagnons de ſon ſupplice à faire honneur, par leur patience & leur courage, à leur Religion & à leur Nation : Le Sieur de Vincennes, Gentilhomme Canadien, & Officier dans les Troupes, en partagea avec lui la gloire, & ſe fit admirer de ſes Bourreaux même.

Fin du vint-deuxiéme & dernier Livre.

TABLE
DES MATIERES.

A

ABE'NAQUIS. (Voyez le premier Volume.) Un Parti d'Abénaquis & d'Algonquins attaque des François & des Iroquois Chrétiens, qu'ils prennent pour des Ennemis, & ce qui en arrive. Diſcours d'un Abénaqui à ce ſujet. *pag.* 48. 49. Ils accompagnent M. Hertel dans ſon Expédition, 50. Soixante Abénaquis accompagnent M. de Portneuf dans ſon Expédition contre la Nouvelle Angleterre, & d'autres, qui venoient de courir ſur les Anglois, ſe joignent à eux, 52. Leur courage ſupplée à leur peu d'expérience, pour faire un Siége dans les regles, 54. 55. Un Abénaqui donne fort à propos avis au Commandant de Quebec, que les Anglois ſont ſur le point d'arriver dans ce Port, pour en faire le Siége, 64. 65. Ces Sauvages continuent à faire la guerre aux Anglois; quarante Abénaquis défont en raſe campagne ſix cent Anglois, 70. Leur fidélité & leur déſintéreſſement, 73. Nouvelles, que des Abénaquis apportent à Quebec, 90. *& ſuiv.* Le Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre leur fait des propoſitions, & pourquoi ils les rejettent, 91. Fruits de leurs courſes dans la Nouvelle Angleterre, 92. Le Roy fait leur Eloge, & ce qu'il mande à M. de Frontenac à leur ſujet, 110. Ils continuent de harceler les Anglois, 138. Le Gouverneur de la Nouvelle Anglererre les engage par ſes menaces à entrer en négociation avec lui. Ils levent un Parti contre les Anglois, 144. Succès de cette Expédition, 145. Ils ſont intimidés par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre; un de leurs Miſſionnaires, & M. de Villieu les raſſûrent; ce Dernier mene les Chefs à Quebec, & ils y renouvellent au Gouverneur Géneral les proteſtations de leur fidélité, 146-47. Des Abénaquis ſont arrêtés, & maſſacrés par les Anglois, contre le droit des Gens, & la Nation ſe diſpoſe à en tirer vengeance, 159. Ils accompagnent M. de Frontenac dans ſon Expédition contre les Iroquois, 168. La Cour veut qu'on les délivre du danger, qu'ils courent de la part du Fort de Pemkuit, 176. Leur facilité à ſe laiſſer tromper par les Anglois. Le Conſeil du Roy veut qu'on les délivre du Fort de Pemkuit, 177. Ils ſe rendent Maîtres d'un Fort près de Baſton, 223-24. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, prétendant qu'en vertu de la paix, ils devoient ceſſer toute hoſtilité, M. de Frontenac lui donne avis qu'il ne peut les obliger à

renvoyer leurs Priſonniers Anglois, qu'on ne leur rende les leurs, 227. Ils tuent quelques Anglois près d'un Village de la Nouvelle Angleterre, 231. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre regarde comme un coup de Parti, de s'aſſûrer d'eux, 235. Ses prétentions ſur ces Nations, & ſur quoi il les fondoit; à quelles conditions ils veulent traiter avec lui, 240. Des Abénaquis parlent avec beaucoup de hauteur aux Députés des Iroquois, 245. Nouvelles proteſtations de fidelité de leur part, 252. Ils parlent fort bien au Congrès Géneral, 282. Les Baſtonnois veulent les engager à garder la neutralité, & s'y prennent trop tard. M. de Beaubaſſin ſe met à leur tête, & porte le ravage dans la N. Angleterre, 289-90. Ils ſont ſurpris dans leur Pays par les Anglois, & demandent du ſecours à M. de Vaudreuil., qui leur envoit M. de Rouville, lequel ſurprend les Anglois, leur tuë beaucoup de Monde, & fait pluſieurs Priſonniers, 290. Ils détournent les Iroquois Chrétiens de ſe tranſporter dans la N. York. 292. Ils ſe laiſſent encore ſurprendre. Monſieur de Montigni va à leur ſecours; leur Expédition dans la Nouvelle Angleterre. Pluſieurs viennent s'établir ſur la Riviere de Bekancourt. Utilité de cet Etabliſſement, 294-95. Ils continuent à déſoler la Nouvelle Angleterre, 313. Abandon, où on laiſſe les Abénaquis. Secours, qu'ils tirent des Anglois par le Commerce. Le ſeul zele de la Religion les retient dans nos intérêts, 317. Des Abénaquis ſe trouvent avec les François dans une Expédition contre la Nouvelle Angleterre: d'autres ne viennent pas au rendez-vous, parce qu'ils ſont obligés de porter ailleurs leurs armes, 324. *& ſuiv.* deux cent Abénaquis ſe joignent au Parti de M. de Ramezai contre les Anglois & les Iroquois, 326. Ils refuſent de demeurer neutres, & continuent leurs courſes dans la Nouvelle Angleterre, 341. Ils paroiſſent réfroidis à notre égard après la priſe du Port Royal. Ce que M. de Vaudreuil mande à leurs Miſſionnaires, 349. Ils font une irruption près du Port Royal; défont un grand Parti d'Anglois, & inveſtiſſent la Place, 351. Leur zele pour la défenſe de Quebec, 353-54. Ils font tomber les Anglois du Port Royal dans une embuſcade, & en tuent un très-grand nombre. Ils ſe joignent aux François, & inveſtiſſent le Port-Royal, 364. Leurs hoſtilités dans la Nouvelle Angleterre ſont une des principales cauſes, qui engagent la Cour d'Angleterre à ne ſe point relâcher ſur la ceſſion de l'Acadie, 373. Prétentions des Anglois ſur les Abénaquis. Ce qui ſe paſſe entre eux & les Anglois à ce ſujet, 374. *& ſuiv.* Ce qui ſe paſſe entre eux & un Miniſtre Anglois, qui avoit entrepris de les pervertir, 375-76. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre ne réuſſit pas à ſe les attacher, 376. *& ſuiv.* Ils ne s'oppoſent point d'abord à l'Etabliſſement des Anglois ſur le Kinibequi. Ils ouvrent les yeux, & leur demandent de quel droit ils ſe rendoient Maîtres de leur Terre. Réponſe, qu'on leur fait; effet, qu'elle produit ſur eux. Ils demandent à M. de Vaudreuil s'il eſt vrai que leur Pays a été cédé aux Anglois. La réponſe du Géneral les raſſûre. Les Anglois les ménagent, 377. Trahiſon, que leur font les Anglois, 378. Ils écrivent au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre. Les Anglois mettent leur patience à bout par l'enlevement du Baron de Saint Caſtin, & la mort du Pere Raſle, 379. *& ſuiv.* Les hoſtilités commencent, 382. Narantſoak eſt attaqué par les Anglois; pluſieurs Abénaquis & le Pere

Pere Raſle y ſont tués, 383. *& ſuiv.* Ce qui acheve de les rendre irréconciliables avec les Anglois, 395. Quelques-uns s'établiſſent dans l'Iſle Royale, 399. Ils laiſſent les Anglois tranquilles en Acadie, par conſidération pour les François, qui y étoient reſtés, 400. Les Anglois font inutilement tout leur poſſible pour les gagner. Le Baron de Saint Caſtin & les Miſſionnaires agiſſent plus efficacement pour les retenir dans nos interêts; ce que M. de Vaudreuil repreſente au Miniſtre à ce ſujet, 404.

Acadie. (Voyez le premier Volume.) Situation de cette Province, lorſque les Anglois en firent la conquête en 1690, 66. *& ſuiv.* Les François & les Anglois la negligent également, 109. M. de Villebon y eſt établi Commandant par la Cour de France, 110. Etat de l'Acadie après qu'elle eut été reſtituée à la France. Le Roy y envoye M. de Fontenu, & ce qu'il y fait, 256. La Cour ſonge à peupler & à fortifier cette Province, & l'Evêque de Quebec à y établir un Corps de Religieux; ces projets échoüent. Les Baſtonnois font de grands dégâts ſur ſes Côtes, 286. Le Gouverneur Géneral de la Nouvelle Angleterre forme le deſſein de chaſſer les François de l'Acadie, 314. La Reine d'Angleterre veut avoir l'Acadie, à quelque prix que ce ſoit, 321. Elle eſt plus négligée que jamais par les François. M. de Subercaſe propoſe d'y faire un Etabliſſement ſolide. Profit, que les Anglois y faiſoient par la Pêche, 322. L'Acadie eſt menacée de nouveau. M. de Subercaſe y attire des Flibuſtiers, 341. Les Anglois déterminés à s'en rendre les Maîtres, & pourquoi, 342. Les Habitans mal diſpoſés à l'égard de M. de Subercaſe, 343. Situation de cette Province, après la priſe de Port Royal, 347. *& ſuiv.* Diſpoſition, où y ſont les François, 349. Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie, 362. *& ſuiv.* Elle eſt cedée à perpétuité à la Couronne d'Angleterre. D'où venoit la fermeté de la Cour de Londres pour ne point ſe relâcher ſur cette ceſſion, 373. 74. En quels termes ſe fit cette ceſſion, 374. Les Anglois y font de bonnes conditions aux Habitans François, pour les y retenir, 399. *& ſuiv.*

Agniers. (Voyez le premier volume). Des Agniers & des Hollandois font une irruption à Chambly, & y ſurprennent des Iroquois du Sault Saint Louys. Feintes négociations de ces Sauvages, & quel étoit leur deſſein, 92. *& ſuiv.* Un Parti d'Agniers & de Goyogouins échappe à M. de Bienville, 97. Des Agniers & des Anglois viennent attaquer le Gouvernement de Montreal, & ſont battus à la Prairie de la Madeleine, 102. *& ſuiv.* Un grand Parti de François & de Sauvages fait une irruption dans ce Canton, & le ravage, 126. *& ſuiv.* Deux Agniers arrivent à Montreal, & y ſont mal reçus, 135. Expédition projettée contre les Agniers, & ce qui la fait manquer, 166. Des Agniers ſe mettent en marche pour ſecourir le Canton d'Onneyouth, & retournent ſur leurs pas. Un jeune Agnier, déſerteur du Village de la Montagne, eſt brûlé, 173. M. de Frontenac donne ordre qu'on envoye un grand Parti contre ce Canton, & ce qui empêche l'exécution de cet ordre. Un Parti d'Agniers & de Mahingans défait un Parti de François, 199. Les Agniers empêchent les Onneyouths de venir s'établir dans la Colonie. Ils renvoyent deux Priſonniers à M. de Frontenac, & leurs Deputés parlent inſolemment à ce Géneral, 200. M. de Frontenac projette une Expédition contre eux; ce qui le fait changer de réſolution, 222. Les Agniers déclarent au Gouverneur de la Nou-

velle Angleterre, que perſonne n'a droit ſur leur Pays, & ils brûlent tous les Papiers, qu'ils avoient ſignés au préjudice de leur indépendance. Ils propoſent à ce Gouverneur d'arrêter les Iroquois du Sault Saint Louys, qui étoient venu les viſiter, juſqu'à ce qu'on leur ait rendu leurs Priſonniers; & il n'approuve pas ce deſſein, 227-28. Des Agniers vont au Sault Saint Louys; M. de Frontenac ordonne qu'on les y reçoive bien. Il les invite à venir à Montreal, & ils y ſont bien reçus, 228-29. Les autres Cantons traitent de la paix, indépendemment de celui d'Agnier, 244. Miſſion du Miniſtre Dellius dans ce Canton, 248. Les Agniers promettent d'envoyer des Deputés au Congrès de Montreal, 273. Leurs Deputés arrivent trop tard. Ils font leurs excuſes, & ſignent le Traité, 285. Le Gouverneur d'Orange veut les obliger de lui renvoyer les Mahingans, qui s'étoient retirés dans leur Canton, 292. Il bâtit un Fort dans leur Canton, 328. Ils prennent Parti contre nous par néceſſité, 338. Ils promettent à M. de Vaudreuil de ne jamais ſe déclarer contre nous, & ce qui fait craindre qu'ils ne manquent de parole, 340.

Le Grand Agnier, Chef Iroquois du Sault Saint Louys: qui il étoit. Il fait un diſcours fort chrétien à ſes Gens, avant l'attaque de Corlar, 45. Il eſt tué par ſurpriſe. Son Eloge, 48-49.

Aigron. Capitaine d'une Flûte dans l'Eſcadre de M. de la Sale, 3. Il refuſe de recevoir un Homme, que M. de la Sale lui avoit envoyé pour faire entrer ſa Flûte dans une Riviere, & elle ſe briſe. On le ſoupçonne de l'avoir fait perir exprès, 7. M. de Beaujeu lui donne paſſage dans ſon Vaiſſeau, pour le ſouſtraire au châtiment, qu'il meritoit, 9.

Aiguefort. Poſte Anglois en Terre Neuve. M. de Brouillan s'en rend Maître, 188.

Aillebout (le Sieur d') ſe diſtingue à la priſe de Saint Jean, 332.

Aimable. La Flûte l'*Aimable*, fait partie de l'Eſcadre de M. de la Sale, 3. Elle échoue, & ſe briſe, 7.

Akanſas. Sauvages de la Louyſiane. Réception, qu'ils font à M. Cavelier, & à ſa Troupe, 36. Ils leur donnent des Guides, 37. On eſt aſſuré de leur fidelité, 478. Ils taillent en pieces tous les Tioux, & la meilleure partie des Yaſous & des Corrois, 484. M. Perrier envoye au-devant des Akanſas, qui devoient ſe rendre à notre Fort des Natchez, 489. Ils s'y rendent; & ennuyés d'y attendre les François, ils s'en retournent chez eux, 490. Les Chicachas les ſollicitent inutilement de ſe déclarer contre nous, 500.

Algonquins. (*Voyez le premier volume.*) Un Parti d'Algonquins & d'Abénaquis attaquent des François & des Iroquois Chrétiens, qu'ils prennent pour des Ennemis, & ce qui en arrive, 48. *& ſuiv.* Ils accompagnent M. Hertel dans ſon Expédition, 50. Des Algonquins marchent contre les Agniers, 126. *& ſuiv.* D'autres accompagnent M. de Frontenac dans ſon Expédition contre les Iroquois, 168. Belle action de trente jeunes Algonquins, 224. Les Algonquins font un coup ſur les Onnontagués, & pourquoi, 234. Ils demandent qu'on diminuë le prix des Marchandiſes, 275. Equipage du Chef des Algonquins au Congrès Géneral: ſon Diſcours: qui il étoit, 281-82. Des Algonquins vont avec un grand Parti de François en guerre contre les Anglois, 325. Les Algonquins de l'Iſle de Montreal témoignent un grand zele pour la deffenſe de la Colonie, 353.

Alibamons. Sauvages de la Louy-

ſiane. Ils ſe liguent avec d'autres Nations, & font une irruption dans la Caroline; y font de grands ravages, & en amenent pluſieurs Priſonniers à la Maubile, 421. Ils bâtiſſent chez eux un Fort, dont ils mettent les François en poſſeſſion, 422.

Allouez. (le Pere Claude) Jéſuite, *voyez le premier Volume.* Il part des Illinois avec M. Cavelier, & va chez les Miamis de la Riviere de S. Joſeph, n'ayant pû établir une Miſſion aux Illinois. Sa mort, 38. 265.

Alognies. (le Marquis d') Commandant des Troupes, eſt commandé pour aller ſoûtenir les François & les Sauvages, qui bloquoient le Port-Royal; puis contre-mandé, 351.

Amariton. Lieutenant en Terreneuve. Belle action de cet Officier, 290.

Amblimont. (M. d') porte du ſecours à Plaiſance, 74.

Anchuſi. La Baye de Penſacole, nommée le Port d'*Anchuſi*, 436.

Nouvelle Angleterre. Les Vivres y manquent; la méſintelligence y régne, 202. Les Abénaquis y déſolent un très-grand Pays, 341.

Anglois, voyez Corlar, Sementels, Kaskebé, & le premier Volume. Comment ils ſe comportent à la priſe du Port-Royal, & en d'autres endroits de l'Acadie, 68, & à l'Iſle Percée, 71. Ils font leur débarquement près de Beauport, dans le deſſein d'attaquer Quebec par la petite Riviere, 82. Ils ſont battus, 83. Ils canonent la Ville ſans ſuccès. Pourquoi ils en vouloient aux Jeſuites. Leurs Vaiſſeaux ſont obligés de s'éloigner, 84. Leurs Troupes ſont repouſſées de nouveau avec perte, 85. Ils ſont battus pour la troiſiéme fois avec une grande perte, 86. Ils décampent, & abandonnent leur Canon; ils reviennent pour le reprendre, & n'oſent débarquer, 87. Un Parti d'Anglois, d'Iroquois, & de Mahingans, qui devoit tomber ſur Montreal, eſt diſſipé, & ce qui en fut la cauſe, 88. *& ſuiv.* On les accuſe d'avoir voulu empoiſonner les François, 88. Les Iroquois les traitent de lâches, & à quelle occaſion, 89. Un de leurs Partis eſt défait par les Canibas; leur mauvaiſe foi, en traitant avec les Abénaquis, 91. Ils penſent à attaquer de nouveau le Canada. Ils ſe diſpoſent à attaquer Montreal, 101. Ils remportent d'abord quelque avantage au combat de la Prairie de la Madeleine. Ils ſont enſuite défaits, 102. *& ſuiv.* Leur perte, 105. Sur un bruit qu'ils vouloient attaquer de nouveau Quebec, le Roy envoye une Eſcadre dans le Golphe S. Laurent, 116. Ils aſſiégent Plaiſance, & ſont obligés de lever le ſiége, 117. *& ſuiv.* Ils brûlent quelques Habitations, 120. Grands Préparatifs des Anglois, 129. Quel étoit le but de ces préparatifs. Une Flotte Angloiſe attaque la Martinique, 132. Ils traitent avec les Miamis, 133. Ils levent le ſiége de la Martinique fort en déſordre, 134. Comment ils viennent à bout de s'attacher les Iroquois, & de les rendre irréconciliables avec les François. Pourquoi ceux-ci ne veulent point les prendre pour Arbitres, 137. Les Iroquois ne veulent point qu'ils prennent trop le deſſus en Canada. Les Abénaquis continuent de les harceler, 138. Ils bâtiſſent un Fort à Onnontagué, 143. Ils ſont fort maltraités dans la Nouvelle Angleterre par les Abénaquis, 144. Ils emportent toutes leurs Pelleteries du Port Nelſon, qui étoit menacé par les François, & fortifient le Fort de Saint Anne, 148. Ils font une trahiſon aux Abénaquis, & travaillent à les retirer de notre alliance, 159. On eſt ſurpris qu'ils ne ſoient pas venu défendre le Canton d'Onnontagué, & le Fort, qu'ils y avoient conſtruit, 172. Des Anglois

ſe mettent en marche pour ſecourir le Canton d'Onneyouth, & retournent ſur leurs pas, 173. Leur mauvaiſe conduite par rapport aux Nations Abénaquiſes, 177. Ils défendent mal le Fort de Pemkuit, 179. Ils en uſent mal avec les Habitans de Beaubaſſin, après avoir manqué une Eſcadre Françoiſe, 181-82. Ils font le ſiége de Naxoat, 182. *& ſuiv.* Ils levent le ſiége, 185. Etat de leurs Colonies en Terre-neuve, & juſqu'où montoit le commerce, qu'ils y faiſoient, 185. Ils reconnoiſſent que leurs déſordres y avoient attiré la colere du Ciel ſur eux, 186. Leur Quartier Général, 186. Ils ſont attaqués, 192. Un Corps d'Anglois eſt défait, 193. Ils rendent le Fort de Saint Jean, 195. Fautes, qu'ils font dans leurs Colonies, 197-98. Ils dédommagent les Onnontagués de leurs pertes, 200. Ils reprennent le Fort Bourbon, & violent la capitulation, 202. 203. M. d'Iberville le reprend ſur eux, après leur avoir coulé bas, ou pris deux Vaiſſeaux, 204. *& ſuiv.* Ils ſont réſolus de rétablir leurs Poſtes dans l'Iſle de Terre-neuve, & de chaſſer les François de toute l'Iſle, 217. Ils ſe fortifient à Saint Jean, 219. Ils ſont mal menés par nos Alliés, 223. Quelques Anglois ſont tués par les Abénaquis, 231. Leurs prétentions ſur pluſieurs Poſtes du Canada. Ils ſongent à rebâtir le Fort de Pemkuit, & à s'aſſûrer de la Riviere de Kinibéqui, 235. Ils demandent des dédommagemens pour la Baye d'Hudſon, & ce qu'on leur répond, 236. On les laiſſe ſe rétablir en Terre-neuve, 237. A quelles conditions les Abénaquis veulent traiter avec eux, 240-41. Ils prennent le parti de ménager les Iroquois, 242. Un Anglois eſt envoyé à Onnontagué pour traverſer les négociations de la paix, 246. Réponſe, que lui fait Teganiſſorens, 247. Ils font le Commerce avec les Chicachas, & les ſollicitent de tuer un Eccléſiaſtique François, 260. On rencontre un de leurs Vaiſſeaux ſur le Miciſſipi : leurs prétentions ſur ce Fleuve. Ils y conduiſent des Réfugiés François, pour y établir leur droit Les mauvais traitemens, qu'ils font à ceux-ci, les engagent à ſe retourner du côté de la France, 261-62. Le Roy d'Eſpagne veut qu'on les empêche de s'établir ſur le Miciſſipi, 263. Ils veulent s'établir au Détroit. Les Cantons Iroquois s'y oppoſent, 269. Ils échoüent à Plaiſance, 286. Ils veulent traverſer la paix entre les Iroquois & nous, 270. Ils font de grands préparatifs, & ſollicitent les Iroquois de chaſſer les Miſſionnaires. M. de Callieres travaille à déconcerter leurs intrigues, 287. Expéditions contre eux dans la Nouvelle Angleterre, 289-90; en Terre neuve, 290-96. Ils viennent pour attaquer Plaiſance, & ſe retirent, 293. Ils ſurprennent quelques Abénaquis. M. de Montigni venge ceux-ci, 294. Ils attaquent le Port Royal, & levent le ſiége, 297-98. Ils font beaucoup de pertes en Terre-neuve, & leur Commerce y eſt ruiné, 298. *& ſuiv.* Ils prennent un Vaiſſeau de Roy, qui alloit à Quebec, 300. Ils ſont obligés deux fois de ſuite de lever le ſiége du Port Royal. Leur Géneral ſe plaint qu'ils avoient refuſé de lui obéir, 314. *& ſuiv.* Grand profit, qu'ils font en Acadie par la Pêche, 322. Ils ſont forcés à Hewreuil. Ils dreſſent une embuſcade aux Vainqueurs, & ſont battus, 323. *& ſuiv.* Cinq cent Anglois obtiennent permiſſion de faire une courſe dans la Colonie, & pourquoi ils ſont contremandés, 327. Les Anglois ne pouvoient s'en prendre qu'à eux, ſi nos Sauvages exerçoient des cruautés dans leurs Colonies., 329.

Comment leurs Priſonniers étoient traités dans la Colonie. Ceux de la Caroline décrient les François parmi les Sauvages de la Louyſiane, & tâchent de nous les débaucher, 330. Ils ſe liguent avec les Iroquois, pour attaquer la tête de la Colonie, 334-35. Ils bâtiſſent pluſieurs Forts entre la Nouvelle York & le Lac Champlain. Un de leurs Détachemens eſt battu, 336. Ce qui fit échoüer leur Entrepriſe contre Chambly, 337. *& ſuiv.* Ils font de grands préparatifs contre le Canada, 350. Un de leurs Partis eſt battu par les Sauvages, près du Port Royal, 351. On apprend d'un Priſonnier Anglois les préparatifs de ſa Nation contre le Canada, 351-52. Preſque tous nos Alliés font le Commerce avec eux, 353. Ils ſe brouillent avec les Iroquois, 357. Ce que devint la Flotte Angloiſe, qui devoit aſſiéger Quebec, 357. *& ſuiv.* Ce qui fit échoüer leur deſſein ſur Quebec & ſur Montreal. Ce qui les empêche d'attaquer Plaiſance; pourquoi ils ne peuvent compâtir avec les Iroquois, 361-62. ce qui leur aſſûra l'Acadie, 362. Ils ſe réconcilient avec les Iroquois, & leur deſſein: ce qui le fait échoüer. Une partie de la Garniſon Angloiſe du Port Royal eſt taillée en pieces par les Sauvages, 364-65. Les Outagamis font alliance avec eux, & entreprennent de leur livrer le Détroit, 365. Maniere mépriſante, dont un Chef Poutéoutamis parle d'eux, 368. Le Commerce des Pelleteries eſt preſque tout entier entre leurs mains, & pourquoi, 373. Ils ſe ménagent avec les Iroquois, 374. Leurs prétentions ſur les Nations Abénaquiſes, & ce qui arrive entre eux & ces Sauvages, 374. *& ſuiv.* Leurs prétentions ſur le Pays des Abénaquis: ils ménagent ces Sauvages, 377. Ils les attaquent en trahiſon, & en retiennent pluſieurs Priſonniers, 378. Ils enlevent le Baron de S. Caſtin, 379. Ils pourſuivent le Pere Raſle, & mettent ſa tête à prix, 380 81. Ils attaquent le Village de Narantſoak, & manquent le Miſſionnaire, 381. Les hoſtilités commencent entre les Anglois & les Abénaqnis, 382. Ils attaquent de nouveau Narantſoak, tuent le Pere Raſle, profanent le Corps de Jeſus-Chriſt, commettent mille indignités ſur le corps du Miſſionnaire, 383-84. Ils continuent de faire la guerre aux Abénaquis, & ce qui en arrive, 385. Leur bonne conduite dans l'Etabliſſement de leurs Colonies, 389. *& ſuiv.* Combien les Anglois de l'Amérique Septentrionnale peuvent mettre d'Hommes ſous les armes, 402. Ils ne négligent rien pour mettre les Nations Abénaquiſes dans leurs interêts, & n'y reuſſent point. De quel avantage leur fut la ceſſion de Plaiſance & du Port Nelſon, 404. Un Corſaire Anglois ravage l'Iſle Dauphine, & y exerce de grandes cruautés ſur les Habitans, 415. Des Anglois engagent pluſieurs Sauvages à aller en guerre pour faire des Priſonniers. On les ſoupçonne d'intriguer contre nous. On arrête un de leurs Officiers, qui eſt envoyé à la Maubile. Il y eſt bien reçu, auſſi-bien qu'à Penſacole, & il eſt tué par les *Tomés*. Leur Magaſin des Tchactas eſt pillé par ces Sauvages: ceux, qui le gardoient ſont maſſacrés. Conſpiration des Sauvages contre eux. M. de Bienville en rachette pluſieurs des Sauvages, & les traite fort bien, 421. Ils comprennent fort bien de quelle importance eſt pour nous l'Etabliſſement de la Louyſiane, 431. Des Armateurs Anglois attaquent deux Vaiſſeaux François, & voyant qu'ils n'étoient pas les plus forts, ils s'excuſent, en diſant qu'ils les avoient pris pour des Eſpagnols, 438. Projet des Sauvages de la Louyſiane d'y établir les Anglois, après y avoir

maſſacré les François, 469. Les Tchactas refuſent de recevoir leurs Marchandiſes, avant que d'avoir parlé à M. Perrier, & ſçû ſes intentions, 475. Les Natchez font courir le bruit que les Anglois viennent à leur ſecours, 481. On ne doute point qu'ils ne ſecourent les Chicachas, ſi ces Sauvages ſe déclarent contre nous, 483. Ils ſollicitent vivement les Tchactas de ſe déclarer contre nous, & leur font des préſens conſidérables, 484. Ces Sauvages diſent que les Anglois leur gâtent l'eſprit. Le Grand Chef des *Caouitas* ſe plaint qu'ils donnent de mauvais conſeils, 486. Ils conduiſent toutes les démarches des Chicachas contre nous, 489.

Anjelran. (le Pere) Jéſuite. *Voyez le premier Volume.* M. de Callieres l'envoye aux Nations du Nord & de l'Oueſt. Ses inſtructions, 252. Il arrive à Montreal pour donner avis que les Députés des Nations d'en haut ſont en chemin pour Montreal, 271. Il diſpoſe toutes choſes à Michillimakinac pour la paix générale, & retire deux Priſonniers Iroquois des mains des Outaouais, 274. Quelques Sauvages s'adreſſent à lui pour le prier de faire lever le ſort, qui cauſoit, diſoient-ils, une maladie, 280. Il ſert d'Interpréte aux Outaouais & aux Algonquins au Congrès Général, 281. Les Outaouais le demandent à M. de Callieres, & à quelle condition il eſt accordé, 283.

Annapolis Royale, nom, que les Anglois ont donné au Port Royal, 374.

Anne. Reine de la Grande Bretagne. Pourquoi elle ne veut pas relâcher l'Evêque de Quebec, qui avoit été pris ſur Mer, 301. Elle veut avoir l'Acadie avant la fin de la guerre, à quelque prix que ce ſoit. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre lui répond du ſuccès, & elle l'en remercie, 321-22. Elle promet le Gouvernement de la Nouvelle France au Sieur Veſche, ſi le projet de cette conquête réuſſit, 335. Elle forme le deſſein de chaſſer les François de l'Acadie, & de faire enſuite aſſiéger Quebec, 341-42. Elle veut abſolument avoir le Canada, 352. Pourquoi elle ne veut pas ſe relâcher ſur la ceſſion de l'Acadie; elle veut avoir auſſi Plaiſance & la Baye-d'Hudſon, 373.

Apalaches. Sauvages de la Floride, quittent le voiſinage des Eſpagnols, pour venir s'établir à la Maubile, près des François. On leur donne un Miſſionnaire, 414. Des Apalaches amènent un Eſpagnol à Monſieur de Champmêlin, 447.

Arembourg (Le Sieur d') commande les Habitans, qui font très-bien à l'attaque des Natchez, 482.

Argenteuil (Le Sieur d'Aillebout d') Lieutenant, ſe riſque à monter à Michillimakinac, 129. Il en ramene un grand Convoi à Montreal, 132. Il eſt envoyé à Michillimakinac en qualité de Lieutenant du Commandant, 133. Il arrive à Michillimakinac; Effet de ſon voyage, 164. Il arrive trop tard à Montreal avec cinquante François, pour avoir part à l'Expédition du Comte de Frontenac contre les Iroquois. Nouvelles, qu'il apporte des Sauvages de Michillimakinac, 176. Il ſe diſtingue à la priſe de Saint Jean, 332.

Arriola (D. Andrès de) Premier Gouverneur de Penſacole y bâtit un Fort, & une Egliſe, 437.

Artaguette (M. d') Commiſſaire-Ordonnateur à la Louyſiane: avis, qu'il donne à M. de Pontchartrain, 330. En quel tems il arrive à la Louyſiane. Son arrivée donne quelque forme à cette Colonie. Ses efforts inutiles pour engager les Habitans à cultiver les Terres: ce qu'il dit du Tabac de la Maubile: il eſt d'avis de fortifier

l'Iſle Dauphine. Réflexion ſur cet avis. Il retourne en France, 415. Ses deux Freres arrivent à la Louyſiane, & en quelle qualité, 435.

Artaguette (Le Chevalier d') va au ſecours des Illinois, 459. Belle action de cet Officier à l'attaque des Natchez, 481. Il eſt établi Commandant du Fort, qu'on bâtit dans le Pays de ces Sauvages, 482. Sa mort, 501.

Aſſenis ou *Cenis. Voyez ce mot.*

Aſſinais, Sauvages de la Louyſiane. Situation de leurs Pays. Ils donnent des Guides à M. de Saint Denys, 218. Les Eſpagnols font un Etabliſſement chez eux, 427. Ils ſecourent à propos M. de Saint Denys contre les Natchez, 499.

Aterihata. (Louys) Iroquois du Sault Saint Louys, Filleul du Roy. Son Diſcours aux Outaouais dans un Conſeil, en preſence du Comte de Frontenac, & ce qu'il produit, 61. Il donne une grande preuve de ſa fidélité, 99.

Attacapas, Sauvages de la Floride. Ils ſecourent à propos M. de Saint Denys contre les Natchez, 499.

Avencau (Le Pere) Jeſuite Miſſionnaire des Miamis à la Riviere de Saint Joſeph. Succès de ſes travaux, & ſon caractere, 322. M. de la Motte Cadillac l'oblige de ſortir de ſa Miſſion, & pourquoi. Il eſt obligé de l'y renvoyer, 323.

Augiers (M. des) prend un Vaiſſeau de l'Armadille d'Eſpagne, & y rencontre trois François, qui avoient été de la ſuite de M. de la Sale. Nouvelles, qu'on apprit par eux, 46.

Ayennis. Sauvages de la Floride: Leurs Coutumes, leur maniere de cultiver la Terre, leur culte religieux, 15. *& ſuiv.*

B

BABOUL, Poſte Anglois de l'Iſle de Terre-Neuve, 187. M. de Brouillan y entre, & y mene un Navire de guerre Anglois. Il ſe rend Maître de la Baye, 188.

Bailai. Commandant Anglois du Port Nelſon. Rend ſon Fort à M. d'Iberville, 207.

Baleine. Le Port de la Baleine, en l'Iſle Royale. Sa deſcription & ſa ſituation, 387. La Pêche de la Baleine beaucoup plus aiſée & plus avantageuſe dans le Fleuve Saint Laurent, que dans le Nord, 394.

Baptiſte. (Le Sieur) vient au ſecours de Naxoat, 183.

Baptiſte. Flibuſtier François. M. de Frontenac ſe plaint de ce qu'on le tient dans les chaînes à Baſton, & de ce qu'on l'y traite avec la derniere rigueur, 226. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre veut le faire pendre comme Corſaire. M. de Callieres le ſauve, en menaçant le Gouverneur de repreſailles, 287.

Barbier. (Le Sieur le) M. de la Sale le laiſſe au Fort de Saint Louys, en qualité de Commandant, 21.

Le Barbu. Chef Natché, veut faire perir M. de la Loire, 422.

Baron. (Le Sieur,) fait l'Office d'Ingénieur dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489.

Baron. Le Baron, Chef Huron, trahit les François, & traite avec les Iroquois, 156. Ce que M. de Frontenac lui dit pour lui faire connoître qu'il étoit inſtruit de ſes menées, 158. Effet de ſes intrigues, 162. Il s'établit dans la Nouvelle York avec pluſieurs Familles Huronnes, 213.

Barre. (M. de la) *Voyez le premier volume.* M. de Pontchartrain lui attribue d'être la cauſe de la guerre des Iroquois, 223.

Barthelemy, jeune Pariſien, ſe met en marche pour aller aux Illinois. Il arrive aux Akanſas, 36. Il eſt obligé d'y reſter, faute de pouvoir marcher, 37.

Baſton, *voyez Boſton.*

Baudouin. (Le Pere Michel) Jéſui-

te, tâche d'établir une Miſſion chez les Tchactas, 485.

Baumanoir, Officier François, ſe diſtingue au ſiége de Quebec, 86.

Bayagoulas, Sauvages de la Louyſiane. M. d'Iberville arrive chez eux, & viſite leur Temple. Le Dieu des Bayagoulas, 258-59. Autre nom de ces Sauvages, 259.

Beaubaſſin, Quartier de l'Acadie. Violences, que les Anglois y commettent, 181-82. Les Anglois y font une deſcente, & y trouvent les Habitans ſur leurs gardes, 181-82.

M. de Beaubaſſin, Lieutenant, fait une courſe, & des ravages dans la Nouvelle Angleterre, 289-90.

Beaucourt. (M. de) aujourd'hui Gouverneur de Montreal, marche contre les Iroquois, & les défait, 112. Il commande des Canadiens, qui ſont envoyés en Terre-neuve, 298. M. de Vaudreuil lui mande de preſſer les travaux, qu'il faiſoit à Quebec, 351. Ses diligences pour mettre Quebec en état de ſoûtenir le Siége, 355.

Beauharnois. M. de Beauharnois quitte l'Intendance du Canada pour prendre celle des Claſſes de la Marine. M. de Pontchartrain l'exhorte à engager les Négocians de pluſieurs Villes à faire un effort pour reprendre l'Acadie, 362-63. M. le Chevalier de Beauharnois, Frere du Précédent, eſt nommé Gouverneur Général de la Louyſiane; il envoye à la découverte de la Mer du Sud, 409.

Beaujeu. (M. de) commande l'Eſcadre deſtinée à la découverte du Miciſſipi, 3. Il ſe brouille avec M. de la Sale. Suite de cette brouillerie, 4. *& ſuiv.* Son entêtement eſt cauſe de la perte d'un Bâtiment de la Sale, 5. Il lui fait manquer l'Embouchure du Miciſſipi. 6. Ses mauvaiſes manieres avec M. de la Sale. Il embarque le Capitaine de la Flûte, pour le ſouſtraire à la juſtice de M. de la Sale. Il met à la voile, 9.

Beaulieu. (Le Sieur de) va reconnoître les Natchez, 489. Il eſt attaqué par ces Sauvages, & tué, 490.

Beaumont (M. de Beauharnois de) arrive à Quebec, où l'on attendoit la Flotte Angloiſe, ſans l'avoir rencontrée, 356.

Beauport (voyez le premier Volume.) M. de Beaucourt prend de bonnes meſures pour empêcher les Anglois de faire deſcente à Beauport, 355.

Beauvais. (Le Sieur de Tilly de) Lieutenant, leve un Parti de guerre, & le ſuccès qu'il eut, 48. Il commande un Corps de Sauvages dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Bégon. M. Bégon, Intendant des Iſles de l'Amérique, eſt nommé Commiſſaire à Saint Domingue, 5. Il en uſe bien avec M. de la Sale, 6. Ordres, qu'il reçoit du Roy: M. de Beauharnois lui ſuccede dans l'Intendance de la Rochelle & de Rochefort, 362.

M. Bégon, Fils du Précédent, Intendant en Canada. Mémoire concerté entre M. de Vaudreuil & lui, pour peupler le Canada, 402.

Bekancourt. (Le Baron de) conduit un Corps de Sauvages à l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Des Abénaquis s'établiſſent ſur la Riviere de Bekancourt. Motifs de cet Etabliſſement, 294.

Beletre (Le Sieur de) ſe diſtingue en Terre-neuve, 300.

La Belle, Fregate, que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, 3. Elle fait naufrage, 19.

Bellefont, brave Canadien, eſt tué dans un combat, où quarante Abénaquis défont ſix cent Anglois, 70.

Bellefontaine (Le Sieur de) Commandant aux Illinois, reçoit M. Cavelier & ſa Troupe, 37.

Bellomont (Le Chevalier de) Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre,

gleterre, renvoye à M. de Frontenac des Priſonniers François. Sa Lettre à ce Général: Ses prétentions ſur les Iroquois, 225-26. Réponſe, que lui fait M. de Frontenac, 226-27. Il tient un grand Conſeil des cinq Cantons Iroquois, & ce qui s'y paſſe, 227-28. Il écrit une ſeconde Lettre au Comte de Frontenac, remplie de plaintes & de menaces. Réponſe de ce Général, 229. *& ſuiv.* Fauſſeté de ce qu'il dit dans ſa Lettre, au ſujet des Miſſionnaires, 234-35. Ses prétentions ſur pluſieurs autres Poſtes, 236. Il s'applique à gagner les Abénaquis pour s'en aſſûrer, 240. Il reçoit ordre du Roy d'Angleterre de faire ceſſer toute hoſtilité, & M. de Callieres en reçoit un *Duplicata* de la part de ce Prince, 241. Il empêche les Députés Iroquois de deſcendre à Montreal, 244. Il tâche de traverſer les négociations de la Paix, 246. Ce que répond Téganiſſorens à ſes Envoyés, 246-47. Il fait agréer aux Iroquois des Miſſionnaires Proteſtans, & ce qui en arrive, 248. Il fait de nouveaux efforts pour empêcher les Iroquois de faire la paix avec nous, & fait mettre aux fers un Onneyouth., 249. Il menace de faire pendre les Jeſuites, qui paroîtront dans les Cantons Iroquois; & en voulant gagner, & intimider ces Sauvages, il les irrite, 253.

Belmont. (M. l'Abbé de) Supérieur du Séminaire de Montreal. Sa réponſe au Pere de la Chaſſe, qui lui demandoit des Prieres pour le Pere Raſle, 385.

Bénac. (M. de) Capitaine, commande les Milices dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. Il reçoit ordre d'aller prendre langue à notre Fort des Natchez, & revient, ſans avoir rien vû, 490. Il envoye avertir M. Perrier que les Natchez prennent la fuite, 495.

Bergeres. (M. des) Capitaine, eſt laiſſé à la garde d'un Fort dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 170.

Berroa. (Dom Eſtevan.) Il attaque l'Iſle Dauphine, 443. Il mande au Général Eſpagnol qu'il eſt impoſſible de s'en rendre maître, 445.

Bert. (Le Sieur le) du Cheſne, ſe poſte vers Chambly à la tête des Sauvages, pour deffendre ce poſte, 102. Il accourt pour combattre les Ennemis, 104. Il eſt bleſſé à mort, 105. Il meurt de ſes bleſſures, 106.

Bertrand. (Le Sieur Gaſpard) Habitant de Plaiſance, brave Homme, eſt chargé de l'Expédition de l'Iſle Carbonniere. Il attaque une Fregate Angloiſe; tue le Capitaine, met tous les Officiers hors de combat, & eſt tué lui-même, 346-47.

Bienville. (M. le Moyne de) eſt tué au combat de Saint Sulpice, 75. Il avoit levé peu de tems un grand Parti pour marcher contre les Iroquois, & ce qui l'avoit fait échouer, 97.

M. de Bienville, Frere du Précédent, accompagne M. d'Iberville ſon Frere, en qualité de Garde de la Marine, à la recherche de l'Embouchure du Miciſſipi. Il eſt chargé de la garde d'un Fort, près du Miciſſipi, 260. Il eſt mis en qualité de Lieutenant dans un autre Fort. Il rencontre des Anglois ſur le Fleuve, & ce qu'ils lui diſent, 260-61, 413. Devenu Commandant Général, il abandonne le Biloxi, & tranſporte cet Etabliſſement ſur la Riviere de la Maubile, 414. Il reçoit fort bien un Officier Anglois, qu'on avoit arrêté aux Natchez, & lui rend la liberté. Il rachette pluſieurs Anglois pris en guerre par les Sauvages, & les traite bien, 421. Il eſt envoyé aux Natchez pour tirer raiſon de la perfidie de ces Barbares. Il croit qu'on a eu une terreur panique: ce qui le déſabuſe. Pourquoi il s'arrête dans

la Baye des Tonicas, 424. Ce qui ſe paſſe entre lui & le Grand Chef des Natchez. Il fait juſtice des Meurtriers des François, 425. A quelles conditions il accorde la Paix aux Natchez. Il fait conſtruire un Fort ſur leur Terrein, 426-27. La Compagnie d'Occident le nomme Commandant Général de la Louyſiane, 433. Il propoſe un Terrein pour y fonder la Nouvelle Orleans, & il eſt chargé de cet Etabliſſement, 434. Il fait prendre poſſeſſion de la Baye de Saint Joſeph, 435, Pourquoi il l'abandonne, 436. Il conduit les Sauvages au Siége de Penſacole, 437. Il envoye un renfort de Troupes à M. de Sérigny, 442. Il reçoit ordre d'inveſtir par Terre le Fort de Penſacole, 447. Il fait harceler la Garniſon de Penſacole, 448. Il refuſe de compoſer avec le Gouverneur de Penſacole, 449. Il détourne M. de Saujon d'aller attaquer la Baye de Saint Joſeph, 453. Il reçoit ordre de la Cour de renvoyer M. de Saint Denys aux Natchitoches. Il établit de nouveau le Quartier Général au Biloxi, & y fixe ſa réſidence, 454. Il tente inutilement de faire un Etabliſſement à la Baye de S. Bernard. Il y renvoye des Sauvages, qu'on y avoit enlevés en trahiſon, 455. Les Tchacras lui donnent avis des propoſitions, que leur font les Anglois, 456. Avis, que lui donne le Gouverneur de la Caroline, 457. Les Chicachas le font prier de les recevoir en grace, 458. Son embarras au ſujet des Natchez: M. Delietto l'en tire, 460. M. Perrier lui ſuccéde, & il repaſſe en France, 462. Il eſt nommé Gouverneur de la Louyſiane, 501.

Bigot (Le Pere Jacques) Jéſuite: avis, qu'il donne à M. de Callieres au ſujet des Abénaquis, & ce que lui dit ce Général, 240. Un des PP. Bigot ſert d'Interpréte aux Abénaquis au Congrès Général pour la Paix, 281.

Bihorel, un des Compagnons de M. de la Sale, diſparoît, 21.

Biloxi, Baye de la Louyſiane, M. d'Iberville y bâtit un Fort, 259. Il y eſt mal placé, & pourquoi, 262. Ce Poſte eſt abandonné, 414. On y établit de nouveau le Quartier Général. Incommodités de ce Poſte, 454. Il en eſt tranſporté à la Nouvelle Orleans, & on n'y laiſſe qu'un Détachement, 456.

Binneteau. (Le P.) Jéſuite, Miſſionnaire des Abénaquis. Avis, qu'il donne à M. de Frontenac, 131.

Blanc (Jean le) Chef Outaouais, fait des préſens à M. de Callieres, & ſon diſcours eſt fort applaudi, 275: quoique fort attaché aux François, il embarraſſe M. de Callieres, parce qu'il voit trop clair, 276. Il délivre le Pere Conſtantin, Récollet, que des Outaouais avoient lié, & l'engage à travailler à faire ceſſer un grand déſordre ſurvenu au Détroit, 309. Il va trouver M. de Vaudreuil pour lui faire les excuſes de ſa Nation: Son diſcours à ce Général, 311-12.

Blénac (Le Comte de) Gouverneur Général des Iſles, donne avis en Cour, qu'il eſt attaqué par une Flotte Angloiſe à la Martinique, 132. Il oblige les Anglois à lever le Siége, 133.

Blondel (Le Sieur) Capitaine, va commander aux Natchez, 434.

Boisbriand. (Le Sieur Dugué de) ſe diſtingue beaucoup en Terre-neuve, 196-97. Il reſte au Fort Bourbon, en qualité de Lieutenant, 208. Il arrive à la Louyſiane nommé Commandant aux Illinois, 435. Il va au ſecours des Illinois, & apprend à moitié chemin qu'ils ſont délivrés, 459.

Boisrondet. (Le Sieur de) Commis de M. de la Sale, part des Illinois avec M. Cavelier & ſa Troupe; & eſt obligé d'y retourner, 37. Il paſſe

en Canada avec M. Cavelier & ſa Troupe, 38.

Bonaventure (Le Sieur Denys de) mouille devant Quebec, & y donne avis d'un grand ſecours de France, 100. Il arrive au Port-Royal avec une priſe Angloiſe, & envoye deux de ſes Priſonniers à Quebec, 109. Il arrive à Quebec, & manque le Fort de Pemkuit, 121. *& ſuiv.* Il arrive en Acadie après avoir fait quelques priſes ſur les Anglois. Effet, que produit ſon arrivée, 159. Il arrive en Acadie, & va faire le Siége de Pemkuit avec M. d'Iberville, 177. *& ſuiv.* Il arrive à Plaiſance, 180. Il ne prend point Parti entre M. de Brouillan & M. d'Iberville. Le Premier s'embarque ſur ſon Vaiſſeau pour Saint Jean, 190. Il fait voile pour France, 191. M. d'Iberville le charge de demander un renfort de Troupes au Roy, 198. Il arrive au Port-Royal, & en renforce la Garniſon, 318. M. de Subercaſe lui confie la deffenſe du Fort en marchant contre les Anglois, 320.

Bonneviſte, Port de l'Iſle de Terre-neuve. Les Anglois de Saint Jean ont permiſſion de s'y retirer, 195. Pourquoi M. d'Iberville ne s'empara point de ce Poſte, 196. Les François ruinent toute cette côte, 300.

Bonrepos. (Le Sieur de) va à l'Expédition de Corlar, en qualité de Volontaire, 44.

Le Borgne. (*Voyez le premier Volume.*) Il ſe prétend Seigneur d'une partie de l'Acadie, & ſe fait payer un droit pour la Pêche par les Anglois, 236.

Boſton, ou *Baſton.* Soulevement à Boſton contre le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & pourquoi, 145. Eſcadre à Baſton, & pourquoi, 201. Les Anglois croyent que les François en veulent à cette Ville, 202. Entrepriſe manquée ſur Baſton, 215. *& ſuiv.* Les Baſtonnois font de grands dégâts ſur les côtes de l'Acadie. Les François, Priſonniers à Baſton, ſont fort maltraités, & la Reine d'Angleterre deffend de les échanger. Les Milices de la Nouvelle York ſe rendent dans cette Ville, 286 87. On veut à Baſton engager les Abénaquis à demeurer neutres, mais on s'y prend trop tard, 289. Les Baſtonnois font une Entrepriſe ſur le Port-Royal, & ne réuſſiſſent point, 297. *& ſuiv.* On fait à Baſton des réjouiſſances pour la priſe du Port-Royal, perſonne ne doutant de cette priſe. Soulevement contre le Général Mark, à la nouvelle de la levée du Siége, 317. Le Parlement de Baſton juſtifie cet Officier, & le renvoye avec de plus grandes forces au Port-Royal, 318. Maniere dure, dont les François & les Sauvages Priſonniers à Baſton y ſont traités, 329. On y fait un grand Armement contre le Canada, 330-31, 334. Les Entrepriſes & les Projets de M. de Subercaſe donnent de grandes inquiétudes à Baſton: & réſolution, qu'on y prend, 342. Préparatifs à Baſton pour le Siége de Quebec, 351-52.

Boularderie. (Le Sieur de la) Enſeigne de Vaiſſeau, eſt bleſſé en combattant avec beaucoup de valeur au Siége du Port-Royal, 320.

Bourbon. Le Fort Bourbon, ou Port Nelſon, *voyez ce mot.*

Bourgeois. Habitant de Beaubaſſin en Acadie, va trouver le Commandant de l'Eſcadre Angloiſe, pourquoi, & ce qui en arrive, 181.

Bourgmont. (Le Sieur de) eſt envoyé Commandant au Détroit. Il reçoit mal les Sauvages, 307. Il veut les engager à aller en guerre contre les Sioux. Il maltraite un Outaouais, ce qui cauſe un grand déſordre. Il fait tirer ſur eux, & ce qui en arrive, 309. *& ſuiv.*

Brandt, Capitaine Suiſſe, déſerte

de la Louyſiane avec ſa Compagnie, & va à la Caroline, 457.

Bremans. (Euſtache de) jeune Pariſien de la ſuite de M. de la Sale. Ce qu'il devint après la ruine du Fort de Saint Louys par les Clamcoëts, 39, 40.

Briſacier. (M. l'Abbé de) Sa Lettre au Pere de la Chaiſe, au ſujet de la Traite de l'Eau-de-vie, 124.

Broſſe. (Le Sieur de la) Lieutenant Réformé, va en qualité de Volontaire à l'Expédition de Corlar, 44. Il leve un nouveau Parti de Guerre, & quel ſuccès il eut, 48. *& ſuiv.*

Brouillant. (M. de) Gouverneur de Plaiſance, y eſt attaqué par les Anglois, & fait lever le Siége, 117. *& ſuiv.* Le Roy veut qu'il agiſſe de concert avec M. d'Iberville, pour chaſſer les Anglois de l'Iſle de Terreneuve, 160. Caractere de ce Gouverneur, 186. Son Expédition contre les Anglois. Il ſe plaint des Malouins, & les Malouins de lui, 187-88. Il retourne à Plaiſance, & n'approuve point l'attaque de Carbonniere, 188-89. Il ſe brouille avec M. d'Iberville, & ſe réconcilie, 189. Il s'embarque pour Plaiſance; ſe brouille de nouveau avec M. d'Iberville, & ſe réconcilie encore, 190-91. Il ſe brouille une troiſiéme fois, & eſt encore obligé de ſe raccommoder, 191-92. Ses Exploits à la priſe de Saint Jean, 193. *& ſuiv.* Il fait une impoliteſſe à M. d'Iberville, 195. Il propoſe de garder Saint Jean, & pourquoi il ne le garde pas. Il ſe brouille encore avec M. d'Iberville, & ſe raccommode. Il retourne à Plaiſance, 196. Il eſt d'avis que M. d'Iberville n'aille point en Acadie, de peur de manquer le Port Nelſon, 205. Il ſuccede au Chevalier de Villebon dans le Gouvernement de l'Acadie. Nouvelles, qu'il apprend de Baſton: Il les communique à M. de Callieres, 286-87. Il eſt ſurpris au Port-Royal par les Anglois, & leur fait lever le Siége, 297. Sa mort, 297-98.

Brouttin, (Le Sieur) qui avoit été Commandant aux Natchez, eſt demandé par les Barbares pour Otage, 479.

Bruyas. (Le Pere) *Voyez le premier Volume.*) Queſtion, qu'il fait aux Députés Iroquois, de la part du Gouverneur Général, 142. Les Iroquois le demandent à M. de Callieres, & à quelles conditions il promet de le leur envoyer, 238. M. de Callieres l'envoye à Baſton, & pourquoi, 241. Les Iroquois le demandent à M. de Callieres pour traiter de la Paix, 244. Ce Général y conſent, 245. Il part pour Onnontagué. Réception, qu'on lui fait. Son diſcours dans un Conſeil, & ſa conduite en cette occaſion, 245-48. Il retourne à Montreal avec des Députés de deux Cantons. Pourquoi il n'inſiſte point ſur l'article des Miniſtres Proteſtans, que les Iroquois avoient promis d'accepter, 249-50. Il retourne à Onnontagué à la priere de Teganiſſorens: Succès de ſa négociation, 270. *& ſuiv.* Il ſert d'Interpréte aux Iroquois au Congrès Général pour la Paix, 281.

Buiſſon. (Le Sieur du) Commandant au Détroit, eſt inſulté par les Outagamis, 365. Il appelle nos Alliés à ſon ſecours. Il les mene contre les Outagamis. Sa bonne conduite dans cette Expédition, & quel en fut le ſuccès, 366. *& ſuiv.*

Burin, la Baye du Grand Burin en Terre-neuve. Sa ſituation. Pourquoi M. de Nefmond s'y tranſporte, 219.

C

CABANAS, Officier François, ſe diſtingue au Siége de Quebec, 86.

Cadillac. (M. de la Motte) ſuccede

à M. de Louvigny dans le Commandement de Michillimakinac, & engage les Sauvages de ſon Poſte à courir ſur les Iroquois, 151. Il donne avis que nous allons perdre nos Alliés, ſi on ne fait ſérieuſement la guerre aux Iroquois, 153. Il détermine nos Alliés à faire des courſes ſur les Iroquois, & ils les font avec ſuccès, 155. Sa conduite à l'égard d'un Chef Huron, qui nous trahiſſoit. Ses inquiétudes au ſujet des Sauvages de ſon Poſte, & ſon habileté en cette occaſion, 157-58. Il ſe trouve dans un grand embarras, & comment il engage les Sauvages de ſon Poſte à agir contre les Iroquois, 162. Il les invite à ſe joindre à M. de Frontenac, qui ſe diſpoſoit à marcher contre les Iroquois, & ce qui l'empêche de réuſſir, 164. Il arrive à Montreal avec un grand nombre de Sauvages Alliés, qu'il amene au ſecours de la Colonie, 213. Il eſt envoyé avec cent Hommes au Détroit, 284. Les Outaouais lui demandent juſtice des Miamis: ſa réponſe. Il part pour Quebec, & ce qu'il dit aux Outaouais en partant, 307. Il part pour retourner au Détroit, 310. Imprudente démarche, qu'il fait pendant ſon voyage; il la reconnoît, & la répare. Il veut traiter avec les Outaouais, qui ne veulent traiter qu'avec le Gouverneur Général, 211. Il reçoit ſur cela les ordres de M. de Vaudreuil, & la déclaration, qu'il fait aux Outaouais, 312. Il mollit avec les Outaouais, & quoiqu'il eût promis la Tête du Peſant aux Miamis, il pardonne à ce Chef, 313. Il oblige le Pere Aveneau de quitter ſa Miſſion de Saint Joſeph, & pourquoi. Il amuſe les Miamis, & fait avec eux un Traité peu honorable. Il marche contre eux, les défait, & les ſoumet, 322-23. Il eſt nommé Gouverneur de la Louyſiane. Ses inſtructions, 415-16. Ses tentatives pour établir le Commerce avec les Eſpagnols, 417. Il établit des Magaſins aux Natchez, 421. Il arrive aux Illinois, où l'on fait courir le bruit qu'il a découvert une Mine d'argent. Il retourne à la Maubile, où pluſieurs Nations Sauvages lui font des offres fort avantageuſes, qu'il accepte, 422. Il envoye M. de Bienville contre les Natchez, 424. Ses précautions pour empêcher les Eſpagnols de s'approcher de nous, 427. Il eſt relevé, & retourne en France, 433.

Cafaro. (M. de) Capitaine de Vaiſſeau, meurt de peſte en allant à la Louyſiane, 453.

Callieres. (M. de) Gouverneur de Montreal. (*Voyez le premier Volume.*) Ordre, qu'il reçoit de M. de Frontenac, 76. Avis, qu'il reçoit d'un grand Parti d'Iroquois, 99. Sur la nouvelle d'un gros Parti d'Anglois & de Sauvages, il aſſemble des Troupes, & va camper à la Prairie de la Madeleine. Il envoye M. de Valrenes pour deffendre Chambly, 102. Une maladie l'empêche de ſe trouver au Combat de la Prairie de la Madeleine, 103. Il envoye un Parti contre les Anglois, 112. Il donne avis à M. de Frontenac que trois cent Tſonnonthouans ſe ſont cantonnés ſur la Grande Riviere. Ordre, qu'il reçoit de ce Général, 113. Précautions, qu'il prend pour garantir ſon Gouvernement d'une irruption des Iroquois, 125-26. Il recommande au Parti, qui marchoit contre les Agniers, de ne point faire de Priſonniers, que des Femmes & des Enfans, 126. Il n'eſt point obéi, 127. Un Capitaine Onneyouth le vient trouver, & il l'envoye au Gouverneur Général, 130. Il marche contre les Iroquois, qui ſe retirent à ſon approche, 131-32. Sa conduite à l'égard des Iroquois, qui faiſoient ſemblant de vouloir entrer en négocia-

tion. Deſſein des Iroquois contre lui, 139. Il rompt leurs meſures, 151. Il pourvoit à la ſûreté de tous ſes Poſtes, 155. Son avis ſur l'Expédition contre les Iroquois, 165-66. Mouvemens, qu'il ſe donne pour cette Expédition, 167. Il conduit alternativement l'Avant-garde & l'Arriere-garde dans la marche, 169. Il tire par ſon habileté l'Armée Françoiſe d'un grand danger. Il facilite la deſcente des Troupes, 170. Ruſe, qui lui réuſſit pour empêcher les Tſonnonthouans de venir défendre le Canton d'Onnontagué. Il commande la Ligne gauche de l'Armée, & monte à Cheval; pourquoi, 171. Il s'offre à demeurer pendant l'Hyver dans le Pays Iroquois pour en aſſûrer la conquête. Il eſt d'avis de châtier les Goyogouins, & pourquoi tout cela n'eſt pas approuvé, 174. *& ſuiv.* Ordres, qu'il reçoit de M. de Frontenac. Sa réponſe, 199. Il reçoit les Onneyouths; demande à M. de Frontenac ſes ordres à leur ſujet, & la réponſe du Général, 200. Les Iroquois Chrétiens lui offrent leurs ſervices, & ce qui l'empêche de les accepter. Il rompt les meſures des Iroquois, 201. Un Député d'Onneyouth le vient trouver à Montreal, & ce qu'il en penſe, 209. Son avis ſur la conſervation des Poſtes du Canada, 211. *& ſuiv.* Son entretien avec le Miniſtre Dellius touchant les prétentions des Anglois ſur pluſieurs Poſtes du Canada, 235. Il reçoit des Députés Iroquois, & ſe défie d'eux. Demandes, qu'ils lui font: réponſe, qu'il leur fait, 238. Il eſt nommé Gouverneur Général: ſon caractere, 239. Avis, qu'on lui donne que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre veut traiter avec les Abénaquis, & ce qu'il répond, 240. Il reçoit par le Roy d'Angleterre un ordre du Roy de faire ceſſer toute hoſtilité en Canada, & en reçoit un pareil pour le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, à qui il l'envoye. Les Iroquois lui envoyent une députation pour le complimenter ſur ſa promotion, 241. Ses meſures pour n'être point ſurpris par les Iroquois. Il envoye à Onnontagué l'ordre du Roy d'Angleterre au Chevalier de de Bellomont, & quelle vûe il avoit en cela, 242. Les Outaouais & les Iroquois le viennent trouver, & ce qu'il dit aux uns & aux autres. Six Députés de deux Cantons lui ſont préſentés par M. de Maricourt, 243. Il leur donne une audience publique, & ce qui s'y paſſe 244-45. Il donne audience aux Députés de differentes Nations. Ils applaudiſſent à ſon diſcours. Il ſigne avec eux un Traité proviſionnel, 250. *& ſuiv.* Il envoye M. de Courtemanche & le Pere Anjelran aux Nations du Nord & de l'Oueſt, & ce qu'il leur recommande. Il rend compte à M. de Pontchartrain de l'état des affaires, & pourquoi il n'avoit pas voulu parler aux Iroquois au ſujet du choix des Miſſionnaires Catholiques ou Proteſtans, 254-55. Il mande à M. de Pontchartrain qu'on prépare en Angleterre & en Hollande des Vaiſſeaux pour faire un Etabliſſement à la Louyſiane ſur les mémoires du Pere Hennepin, & que le Roy d'Angleterre y vouloit envoyer les Réfugiés François, 260-61. Les Iroquois lui portent leurs plaintes contre les Outaouais, qui avoient attaqué leurs Chaſſeurs. Sa réponſe. Ce qu'il dit à Téganiſſorens au ſujet de l'Etabliſſement du Détroit. Il lui accorde des DéputésFrançois, 268. *& ſuiv.* Sa conduite au Congrès pour la Paix générale, 274. *& ſuiv.* Ce qu'il dit aux Députés des Cantons après la ſignature du Traité. Pourquoi il ne leur parle ni du Détroit, ni des Jéſuites, 284 Il menace le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre de repreſailles,

s'il fait mourir le Capitaine Baptiſte. Il travaille à déconcerter les intrigues des Anglois dans les Cantons. Sa mort; ſon éloge, 287-88.

Canada. Etat de la Colonie Françoiſe du Canada, par rapport au Commerce juſqu'en 1706, 390. *& ſuiv.* Combien le Canada pouvoit mettre d'Hommes ſous les armes à la Paix d'Utrecht. Les Députés de la Ville de Londres au Parlement ſont chargés de demander pourquoi on a laiſſé le Canada aux François, 402, 403. Il fait une grande perte par le naufrage du *Chameau*, 409.

Canadiens. Leur courage ſupplée à leur inexpérience pour prendre un Fort par les régles, 54. Leur bravoure pendant le Siége de Quebec, 81. *& ſuiv.* Le Roy eſt informé de leur zéle pendant & après le Siége de Quebec. On envoye les Troupes vivre chez eux, & ils les reçoivent bien, 91. Ils ſe diſtinguent au combat de la Prairie de la Madeleine, 105. Cent Canadiens marchent contre le Canton d'Agnier avec des Sauvages alliés, 126. *& ſuiv.* Leur attachement pour M. d'Iberville. Qualités, que doit avoir un Commandant pour les bien conduire. M. de Brouillan les craint, 189; il veut les mettre ſous les ordres de M. de Muys, & menace de caſſer la tête au premier qui refuſera de lui obéir, 191. Il les craint, & change de ſentiment, 192. Leurs conquêtes en Terre-neuve, 193. *& ſuiv.* Pourquoi ils ne gardent pas leurs conquêtes en Amerique, 198. Cent Canadiens ſont envoyés en Terre-neuve, & s'y diſtinguent beaucoup, 298. *& ſuiv.* Le Port-Royal doit ſa conſervation particulierement aux Canadiens, 316. Ils font des courſes dans la Nouvelle Angleterre, 341-42. Leur réſolution pour la deffenſe de Quebec, 355-56. Fautes, qu'ils ont faites en s'attachant preſque au ſeul Commerce du Caſtor, & ce qui en eſt arrivé, 389. *& ſuiv.* Ce qui les empêchoit d'aller faire la Pêche dans le Golphe, 393. Ils ſe diſtinguent beaucoup à l'attaque de l'Iſle Dauphine, 444-45. Cent cinquante Canadiens autour du Fort de Penſacole, 449. Imprudence des Canadiens, qui accompagnoient le P. Douteleau, & ce qui en arrive, 470. M. Perrier ne rend pas juſtice aux Canadiens, 496.

Canibas. (*Voyez Abénaquis.*) Ils défont un grand Parti d'Anglois & de Mahingans, 91. Des Canibas vont au Siége de Pemkuit, 178. Leur fureur à la vûë d'un des Leurs, que les Anglois avoient laiſſé aux fers dans ce Fort, & qui étoit condamné à être pendu, 179. M. de Frontenac leur mande de ceſſer toute hoſtilité contre les Anglois, 227.

Cannohatinnos. Sauvages de la Floride. Victoire, que les Cénis remportent ſur eux avec le ſecours des François, 33.

Canonville. (Le Sieur de) avertit M. Provoſt qu'il a vû à Tadouſſac une Flotte Angloiſe, 65.

Canſes, Sauvages de la Louyſiane. M. de Courtemanche empêche les Kaſkaſkias & les Outaouais d'aller en guerre contre eux, 274.

Caouis, Poſte Eſpagnol. Sa Situation. M. de Saint Denys y eſt reçû, & envoyé de-là à Mexico, 418.

Caouitas, Sauvages de la Floride. Leur Grand Chef nommé Empereur. Ce qui ſe paſſe entre M. Perrier & lui, 485-86.

Cap Breton. (*Voyez Iſle Royale, & le premier Volume.*)

Cap Brûlé, dans l'Iſle Royale. Sa ſituation, 388.

Cap Sainte Marie, en Terre-neuve. Sa Situation, 117.

Capucins. La Compagnie des Indes établit des Capucins à la Louyſiane, 461.

Carbonniere, Iſle & Poſte Anglois

en Terre-neuve. Sa Situation. Pourquoi M. d'Iberville veut commencer par-là ſon Expédition en Terre-neuve. M. de Brouillan s'y oppoſe, 188-89. Difficulté d'attaquer cette Iſle en Hyver, 197.

Carheil (Le Pere Etienne de) Jéſuite. (*voyez le premier Volume.*) Eſtime & attachement du Capitaine Huron, le Rat, pour lui. Il en fait un zélé Chrétien, 278.

Caribous. En quel tems ſe fait la Chaſſe de ces Animaux dans la Baye d'Hudſon. (*Voyez le Journal.*)

Caroline. Pluſieurs Sauvages font une irruption dans la Caroline ; y exercent de grands ravages, & en amenent un grand nombre de Priſonniers, qu'ils conduiſent à la Maubile, où M. de Bienville les rachette, 421. Les Eſpagnols projettent de conquerir la Caroline, 438. Une Compagnie Suiſſe déſerte de la Louyſiane, & va à la Caroline, 456.

Carré. Habitant, attaque fort à propos les Anglois à la tête des Milices, 86. Les Ennemis mêmes admirent ſa manœuvre, & M. de Frontenac lui permet d'emporter deux Pieces de Canon, qu'il avoit obligé les Ennemis d'abandonner, 87.

Caſtachas. Tribu des Tchactas. Leur Chef eſt établi Grand Chef des Tchactas Orientaux, 486.

Caſtor. Fautes, qu'on a faites en Canada au ſujet du Caſtor, 389. *& ſuiv.*

Catarocouy. (*Voyez le premier Volume.*) Ce Fort eſt rétabli & bâti de pierres, 152. *& ſuiv.* M. de Frontenac y arrive, & on eſt obligé d'y laiſſer pluſieurs Malades, 169. Importance de ce Poſte, & ce que le Roy mande ſur cela à M. de Callieres, 240. On aſſûre les Iroquois qu'ils trouveront dans ce Poſte tout ce, dont ils auront beſoin, 250.

Cavallero. (D. Bruno de) Lieutenant Colonel, eſt envoyé au Gouverneur de la Baye de Saint Joſeph, & pourquoi, 440. Il fait ſommer M. de Châteaugué, 441. Il ſe rend à M. de Champmêlin, 449.

Cavelier. (M.) Prêtre de Saint Sulpice, Frere de M. de la Sale, l'accompagne dans ſon Expédition, 3. Il veut engager M. de Beaujeu à prendre ſoin des affaires de M. de la Sale. Réponſe, que lui fait M. de Beaujeu, 5. 6. Il ſuit M. de la Sale dans un voyage, 9. Ce qu'il dit aux Aſſaſſins de ſon Frere, & ce qu'ils lui répondent, 26, 27. Il prend la réſolution de paſſer aux Illinois. Demandes, qu'il fait à Duhaut, 31. Réponſe, qu'il en reçoit, 32. Il eſt obligé avec tous les autres François de ſuivre Hiens chez les Cénis, 33. Il ſe met en marche pour aller aux Illinois, 35. Il arrive aux Akanſas. Réception, que lui font ces Sauvages ; ils lui donnent des Guides. Il arrive aux Illinois ; il en part, & eſt obligé d'y revenir, & d'y paſſer l'Hyver, 37. Il arrive en Canada, & paſſe en France, 38.

Le jeune Cavelier, Neveu de M. de la Sale, l'accompagne dans ſon Expédition, 3. Eſt envoyé pour apprendre des nouvelles de la Fregate, 18. Il rapporte qu'elle a fait naufrage, 19, 20. Il ſe met en marche pour aller aux Illinois, 35.

Cénis ou *Aſſenis*, Sauvages de la Floride. Situation & qualité de leur Pays. Leur caractere, leurs uſages, leur maniere de faire la guerre, & de traiter leurs Priſonniers, 13. *& ſuiv.* Ils font alliance avec M. de la Sale, & lui donnent des Chevaux, 21. Réception, qu'ils font à Joutel, 28. *& ſuiv.* Ils ſont fort ſcandaliſés du meurtre de M. de la Sale, & des violences de ſes Meurtriers, 32. Les François vont en guerre avec eux, & leur font remporter une victoire complette. Comment ils uſent de leur victoire. Leur réjouiſſance, 33. *& ſuiv.* Cruauté de leurs Femmes,

34. Ils cherchent à détourner Joutel d'aller chercher les Illinois, & lui donnent néanmoins des Guides, 35. (*Voyez* Aſſinaïs.)

Chaillons. (M. de Saint Ours des) Capitaine, commandant un grand Parti contre les Anglois, 324. *& ſuiv.* Il commande une Compagnie dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336. Il eſt envoyé en détachement pour ſçavoir des nouvelles des Ennemis, 337.

Chambauts. (Le Sieur des) Procureur du Roy de Montreal; commande les Milices de ce Gouvernement dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Chambly. (*Voyez le premier volume*). Irruption des Agniers & des Hollandois à Chambly, & quel en fut le ſuccès, 92. Ce Fort eſt menacé, & M. de Callieres y envoye M. de Valrenes, 102. On le fortifie contre les Iroquois, qui menaçoient le Gouvernement de Montreal, 125. On répare ce Fort, 129. M. de Vaudreuil y fait camper ſon Armée, 356.

Le Sieur Hertel de Chambly eſt tué dans l'Expédition d'Hevreuil, 327.

Chameau, grande Flûte du Roy. Son naufrage, 409.

Champigny. (*voyez le premier Volume.*) Conduite de M. de Champigny à l'occaſion de l'Expédition de la Baye d'Hudſon, 101. Pourquoi il n'écrit point en Cour au ſujet de la Traite de l'Eau-de-vie, 124. Ce qu'il mande à M. de Pontchartrain ſur le deſſein de M. de Frontenac de rétablir le Fort de Catarocouy. Ce qu'il vouloit qu'on fît au lieu de rétablir ce Fort, 152-53. Ce qu'il repreſente au Miniſtre au ſujet de Plaiſance, & ſur ce qu'il croit qu'on doit faire contre les Anglois, 159-60. Il monte à Montreal pour l'Expédition contre les Iroquois, 167. Son avis ſur la conſervation des Poſtes avancés, 211. *& ſuiv.* On s'en tient à ſon avis, & ce qui en arrive 213. Il prétend au Gouvernement Général; ce qui lui fait manquer ſon coup, & combien il en étoit digne, 239. Madame de Champigny aſſiſte au convoi & aux obſéques du Capitaine le Rat, 279. M. de Champigny aſſiſte avec le Général à la derniere Aſſemblée pour la Paix générale, 280. Il fume dans le grand Calumet de Paix, 283. Il retourne en France, 288.

Champmélin. (Le Comte de) Chef d'Eſcadre, arrive à la vûe de l'Iſle Dauphine, 446. Ses préparatifs pour le ſiége de Penſacole, 447-48. Il entre dans la Baye, 448. Il ſe rend maître de Penſacole, des Vaiſſeaux Eſpagnols, qui le deffendoient, & de pluſieurs Bâtimens, qui arrivent au même lieu. Il loue les Eſpagnols de leur belle deffenſe, 449. *& ſuiv.* Comment il ſe venge de la dureté des Eſpagnols envers les François Priſonniers, 450. Il ruine une partie du Fort de Penſacole, 451. Ce qui le fait réſoudre à retourner en France. Il diſtribue aux Sauvages les preſens du Roy. Ce qui l'oblige à retarder ſon départ. Il met à la voile. Bon témoignage qu'il rend au Conſeil de M. de Saint Denys, 452-53.

Chaouachas. Sauvages de la Louyſiane. Trente de ces Barbares font trembler toute la Colonie, & M. Perrier les fait détruire par les Negres, 474.

Charbon de Terre, abondant dans l'Iſle Royale, & facile à tirer, 386.

Chaſſaigne. (M. de la) Commandant à la Chine, donne avis qu'il paroît une Flotte de Canots ſur le Lac de Saint Louys, 59. Il commande une Compagnie de cent Soldats dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336.

Chaſſe. (Le Pere Pierre de la) Jé-

ſuite, amene un grand ſecours d'Abénaquis au ſecours de Quebec, 353-54. Il veut aſſiſter à une Conférence entre les Abénaquis & les Anglois, 378. Il écrit au nom des Premiers au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 379. Réponſe, que lui fait le Supérieur du Séminaire de Montreal, ſur ce qu'il lui demandoit des prieres pour le Pere Raſle, 385. Ce qu'il repreſente à M. de Vaudreuil au ſujet des Abénaquis, 404.

Châteaugué. (Le Sieur le Moyne de) eſt tué au ſiége du Port Nelſon 148. M. de Bienville envoye M. de Châteaugué, Frere du Précédent, prendre poſſeſſion de la Baye de S. Joſeph, 435. Il l'abandonne, & pourquoi, 436. Il commande les Sauvages au ſiége de Penſacole, 437. Il prend poſſeſſion de la Place, 438. Il eſt ſommé de ſe rendre, & ce qui l'y oblige. A quelles conditions il ſe rend, 441. Le Général Eſpagnol menace de ne le pas épargner, ſi M. de Sérigny ne ſe rend, 443. Dureté du Gouverneur de la Havane à ſon égard, 450. Il revient à la Louyſiane en qualité de Lieutenant de Roy, & reprend le Commandement de la Maubile, 454.

Châteaumorand. (M. de) Capitaine de Vaiſſeau, part avec M. d'Iberville pour la découverte de l'Embouchure du Miciſſipi, 255. Le Gouverneur de Penſacole l'envoye complimenter. Il ſe diſpoſe à entrer dans cette Baye, & envoye M. de Graff pour en ſonder l'entrée, 256. Il retourne en France après que M. d'Iberville lui eut rendu compte de la découverte de l'Embouchure du Miciſſipi, 257-58.

La Chaudiere Noire, Chef Iroquois, ſe cantonne ſur la Riviere des Outaouais, & à quel deſſein, 113. Il défait une Eſcorte de François, 114. Il fait une deſcente dans l'Iſle de Montreal. Ce qui l'oblige à faire retraite. La Queuë de ſon Parti eſt défaite par le Chevalier de Vaudreuil, 115. Il s'approche de Catarocouy; ce qu'il dit au Commandant. Il eſt attaqué par trente jeunes Algonquins, & tué, 223-24.

Chauvignerie. (Le Sieur de la) eſt envoyé à Onneyouth pour traiter avec ce Canton, 271. Il le trouve peu diſpoſé à la Paix, 272. Il eſt envoyé aux Iroquois, & pourquoi, 350. Il leve la Hache, au nom du Gouverneur Général, dans une Aſſemblée de pluſieurs Nations Sauvages, 355.

Chazel. (Le Chevalier de) Eſt nommé Intendant de la Nouvelle France, & périt en y allant, 409.

Chedabouctou, Port de l'Acadie. On envoye ordre à celui, qui y commandoit, de l'évacuer, 70. Il eſt pris par compoſition par les Anglois, 71. Projet d'un Etabliſſement dans ce Port, 363. Ce qui le fait échouer, 363-64.

Chefdeville. (M.) Eccléſiaſtique de Saint Sulpice, Parent de M. de la Sale, l'accompagne dans ſon Expédition, 3. Il ſuit M. de la Sale dans un voyage, 9. Il ſe ſauve après le naufrage de la Fregate, 19, 20. M. de la Sale le laiſſe dans le Fort de Saint Louys, où apparemment il fut tué par les Sauvages après la mort de celui-ci, 22.

Chepar. (M. de) Commandant aux Natchez, ſe brouille avec ces Sauvages, qui lui perſuadent que les François n'ont point d'Alliés plus fidéles qu'eux. Juſqu'où il porte la confiance, 466. Il eſt tué des Premiers dans le maſſacre général des François de ce Canton, 467.

Cheſnaye. (Le Sieur de) Se diſtingue à la priſe de Saint Jean, 332.

Chetimachas, Sauvages de la Louyſiane. Ils s'établiſſent ſur les Bords du Miciſſipi, aſſez près de la Nouvelle Orleans, 435.

Chevalier. (Le Sieur) Officier de la Garniſon de Naxoat, eſt attaqué par les Anglois, & ſe ſauve à la faveur du Bois. Il retourne à la Mer, & tombe dans une embuſcade, où il eſt tué, 182.

Chevalier, Sergent, que l'Amiral Anglois laiſſe pour Commandant au Port-Royal, 69.

Chicachas, Sauvages de la Louyſiane. Les Anglois font le Commerce avec eux, & les ſollicitent à tuer un Eccléſiaſtique François, 260. Leur alliance avec les Outagamis, 409. Les Anglois les engagent à aller en Guerre pour faire des Priſonniers, 421. La Guerre ſe fait foiblement entre eux & nous. Ils demandent la Paix, 458. Ils forment, à l'inſtigation des Anglois, le deſſein de détruire toute la Colonie de la Louyſiane, 464-65, 475-76. Les Natchez font courir le bruit qu'ils viennent à leur ſecours, 481. Quoiqu'ils ne ſe déclarent pas encore contre nous, on eſt inſtruit qu'ils ſont les Auteurs de tout le mal, & on ne doute point qu'ils ne ſoient ſecourus des Anglois, quand ils ſe déclareront, 483. Ils tâchent inutilement d'engager nos Alliés dans la conſpiration générale, 484. Un Chef Chicacha ſe trouve au rendez-vous, que M. Perrier avoit donné aux Tchactas à la Maubile, 485. Il ſe plaint que toutes les Nations du Nord pourſuivoient la Sienne à toute outrance; Ce que M. Perrier lui répond, 487. Un Chef Nacthé ſe retire chez les Chicachas avec pluſieurs des Siens, 496. Pluſieurs Chicachas ſe mettent en embuſcade près du Village des Tonicas: pourquoi, & ce qui en arrive, 497-98. Cette Nation ſe déclare ouvertement contre nous: meſures, qu'elle prend. Par qui on croit qu'elle eſt dirigée. Elle commence par ſoulever les Negres de la Nouvelle Orleans, 499. Les Chicachas gagnent une partie de Tchactas, qui ſe tournent enſuite contre eux, ayant ſçû qu'ils avoient reçû un échec de la part des François. Ils ſollicitent inutilement nos Alliés de ſe déclarer contre nous, 500. Pertes, que nous avons déja faites dans cette guerre, 501.

Chouchouacha, Divinité des Bayagoulas. Ce que c'eſt, 258.

Chouguen, ou *Riviere des Onnontagués.* Ce qu'elle a de ſingulier, 169-70. Les Anglois bâtiſſent un Fort à l'entrée de cette Riviere, 374.

Chubd. Commandant du Fort de Pemkuit. Il eſt ſommé de ſe rendre, & ſa réponſe, 178. Ce qui l'oblige de capituler, 179.

Cibou. Iſles du Cibou adjacentes à l'Iſle Royale, 388.

Clamcoets, Sauvages des environs de la Baye de Saint Bernard, enlevent quelques François, 7. Pillent des effets de la Flûte de M. de la Sale, qui avoit fait naufrage, tuent deux François, 8. Ils rodent tout autour des François, & les incommodent beaucoup, 9. Ils enlevent les Outils de ceux, qui travailloient à un Fort, 10. Les François s'en font des Ennemis irréconciliables, leur caractere, leurs uſages. Deſcription de leur Pays, 11. *& ſuiv.* Ils maſſacrent pluſieurs François, 18, 20, 21. Ils tombent ſur l'Habitation de Saint Louys, à la nouvelle de la mort de M. de la Sale, & y maſſacrent preſque tous les François. Un Italien leur perſuade qu'il les porte tous dans ſon cœur. Stratagême, dont il uſa pour cela, 38, 39. Les Eſpagnols leur enlevent malgré eux quelques François & l'Italien, qu'ils avoient pris en amitié, 40.

Clasby. (Le Sieur) Capitaine d'un Vaiſſeau de Guerre Anglois, eſt fait Priſonnier de Guerre par Monſieur de Brouillan, après s'être bien battu, 188.

Le Clerc, un des Gens de M. de la Sale, diſparoît, 21.

Le Clercq (Le Pere Maxime) Récollet, accompagne M. de la Sale dans ſon Expédition, 3. M. de la Sale le laiſſe dans le Fort de Saint Louys, où apparemment il fut tué par les Sauvages, après la mort de celui-ci, 22.

Clermont. (Le Chevalier de) Capitaine réformé, pourſuit des Iroquois, qui avoient enlevé des Enfans, & les délivre preſque tous, 58 Il arrive à Montreal, & donne avis à M. de Frontenac qu'il a découvert une Armée d'Iroquois ſur le Lac Champlain, & qu'il en a été pourſuivi, 60. Il eſt tué au ſiége de Quebec, 83.

Clignancourt. (Le Sieur de) Vient au ſecours du Fort de Naxoat, 183. Les François de l'Acadie le députent à M. de Vaudreuil après la priſe du Port-Royal, & pourquoi, 349.

Codere. (M. du) Commandant aux Yaſous. Se trouve aux Natchez pendant le maſſacre des François, & il eſt tué dans le tems qu'il vouloit ſecourir le Pere du Poiſſon, Jéſuite, 467-68.

Colapiſſas. Sauvages de la Louyſiane, pourſuivent les Natchitoches, qui les avoient quittés ſans leur rien dire; en tuent pluſieurs, enlevent un grand nombre de leurs Femmes, 417. Quarante Guerriers de cette Nation joignent l'Armée de M. Perrier, qui marchoit contre les Natchez, 489.

Colombet. (Le Sieur) Lieutenant réformé, eſt tué en combattant contre les Iroquois, 58.

Commerce. Ce qui fait tomber celui des Pelleteries en Canada, 373. Révolutions dans le Commerce de la Louyſiane, 427. *& ſuiv.* Ce qui ſe paſſe entre M. Perrier & les Tchactas au ſujet du Commerce, 487.

Compagnie. MM. Raudot ne veulent point qu'on charge une Compagnie de l'Etabliſſement de l'Iſle du Cap-Breton, & pourquoi, 395. Etabliſſement de la Compagnie d'Occident, & Conceſſions, que le Roy lui fait, 432. Elle fait une Promotion d'Officiers pour la Louyſiane, 435. Elle demande, & obtient des Capucins & des Jéſuites pour la Louyſiane, 462. On la prévient mal à propos contre M. Perrier, 463. Elle n'envoye pas à M. Perrier les ſecours, qu'il lui avoit demandé, 488. La Compagnie des Indes rétrocéde au Roy la Louyſiane & ſon Privilége Excluſif, & à quelle condition, 500-01.

Compagnie du Nord. Elle eſt obligée de conſentir à ce que l'Expédition de la Baye d'Hudſon ſoit remiſe à un autre tems, 101.

Conceſſions. Arrivée des premieres Conceſſions à la Louyſiane. Fautes, qu'on fit à leur égard, 434-35. Pluſieurs Conceſſionnaires ſervent au Siége de Penſacole, 437. Quelques Conceſſions aux Natchitoches, 454. Ce qui fait échouer ces Conceſſions, 455.

Congés. Ce que c'eſt, & leur utilité, 212-13. Nouveaux ordres du Roy à ce ſujet, ſans exécution, 222-23.

Conſtantin. (Le Pere) Récollet, eſt arrêté & lié par les Outaouais, délivré, & tué par mégarde, 309.

Convoi. Grand Convoi envoyé à Michillimakinac, 55. Grand Convoi de Michillimakinac à Montreal, 59. Un grand Convoi arrive à Quebec fort à propos, 100. Autre Convoi des Sauvages des Terres à Montreal, 114. Un grand Convoi arrive de Michillimakinac à Montreal, 132. Grand Convoi de Michillimakinac à Montreal, 141.

Corlar. Gros Bourg de la Nouvelle York. Sa Deſcription, 45. Eſt attaqué, pris & brûlé par les François,

46. *& ſuiv.* Effet que produiſit cette conquête, 47. Allarme à Corlar, & quelle en fut la cauſe, 338.

Cornejo. (D. Franciſco) Commandant de l'Eſcadre de *Barlovento*; reçoit ordre de ſe diſpoſer à faire voile pour Penſacole; puis un contre-ordre, 439-40. Il reçoit de nouveau l'ordre de mettre à la voile, 441. On a avis qu'il eſt parti de la Veracruz avec une Flotte, pour conquerir la Louyſiane, & il ne paroît point, 452.

Corrois, Sauvages de la Louyſiane, mêlés avec les Yaſous, 469. Ils ſe joignent à eux pour maſſacrer les François, 470. Ils ſont défaits & réduits preſqu'à rien par les Akanſas, 484. Le reſte de cette Nation s'enferme dans un Fort avec les Natchez, 496. Ils ſe joignent aux Chicachas pour appuyer une trahiſon des Natchez, 497.

Cojtevelle. (Le Sieur Paſtour de) arrive à Plaiſance avec vintcinq Soldats, 74. Il y devient Commandant, & les Habitans refuſent de lui obéir, 75. Devenu Gouverneur de Plaiſance, il approuve le deſſein de M. de Saint Ovide de faire le ſiége de Saint Jean; & le favoriſe, 331. Saint Ovide lui donne avis du ſuccès de ſon Entrepriſe. Il blâme cet Officier d'avoir envoyé en France pour y donner les mêmes avis, & lui ordonne de revenir à Plaiſance, après avoir ruiné ſa Conquête, 333. Il projette de chaſſer les Anglois de l'Iſle de Terre-neuve, & ne reçoit point les ſecours, qu'on lui avoit promis. Quel fut le ſuccès de ſon Entrepriſe ſur l'Iſle de Carbonniere, 346-47. Une de ſes Lettres, interceptée par les Anglois, leur fait prendre la réſolution d'attaquer Plaiſance, & ce qui ſauve cette Place, 362. On lui demande un Officier pour conduire l'attaque du Port-Royal, & pourquoi il le refuſe, 364. Il paſſe du Gouvernement de Plaiſance à celui de l'Iſle Royale, 399.

Côte (Le Sieur de la) Ecrivain de Roy en Acadie ſeconde fort bien le Chevalier de Villebon dans ſes préparatifs pour la défenſe de Naxoat, 183. Il démonte une Piece de Canon des Anglois, 184.

Coudre (Le Sieur) Major de Corlar. Se retranche au-delà de la Riviere après la priſe de Corlar. On l'engage à ſe rendre; on le traite bien, & pourquoi, 46, 47.

Coulonges. (Le Sieur de) eſt envoyé au-devant des Akanſas, 489. Il eſt attaqué par les Natchez, & bleſſé, 490.

Coureurs de Bois, *voyez le premier Volume.* Nouveaux ordres contr'eux, & ce qui en arrive. Déſordre, dont ils ſont cauſe, en ſe joignant aux Sioux contre les Miamis, 210. *& ſuiv.* Nouveaux ordres du Roy contre eux, & ce qui en arrive, 222-23. Leurs déſordres obligent les Miſſionnaires d'abandonner le Poſte de Michillimakinac, 306. Le Roy leur envoye une Amniſtie, & Monſieur de Louvigny les raméne preſque tous, 408.

Courtemanche. (Le Sieur de Tilly de) Gentilhomme Canadien, Lieutenant de M. de Portneuf dans l'Expédition de Kaskebé, 52. Il ſe diſtingue à la priſe de cette Place, 55. M. de Frontenac l'envoye aux Outaouais, & pourquoi, 93. Il eſt envoyé à Michillimakinac pour informer les Sauvages de nos ſuccès contre les Anglois; puis vers les Miamis pour les raſſûrer & les éclairer, 100. Il commande un Parti contre les Agniers, 126. *& ſuiv.* Il eſt envoyé à Michillimakinac, 133. Il défait les Iroquois, 156. Il eſt envoyé aux Nations du Nord & de l'Oueſt, & pourquoi, 252. Il parcourt toutes les Nations pour en amener des Députés, 273. *& ſuiv.*

Il eſt envoyé à Baſton pour traiter de l'échange des Priſonniers, 301.

Couture, François, que M. Cavelier & ſa Troupe rencontrerent aux Akanſas; ce qui l'y avoit amené, 36. Il engage les Akanſas à ſecourir la Troupe de M. Cavelier, & à lui donner des Guides. Il l'accompagne juſqu'aux Kappas, 37.

Créoles de la Louyſiane font très-bien à l'attaque des Natchez; ce que M. Perrier en penſoit, 482.

Creſnay. (Le Baron de) Commandant des Troupes de la Louyſiane, accompagne M. Perrier à la Guerre contre les Natchez, 489. Pluſieurs Natchez ſe rendent à lui, 497.

Crevier. (Le Sieur) Seigneur de Saint François, accompagne M. Hertel, ſon Oncle, dans ſon Expédition contre les Anglois, 50. Il y eſt tué, 51.

Criſaſy, Le Chevalier de) combat avec beaucoup de valeur à Saint Sulpice. Qui étoient le Marquis & le Chevalier de Criſaſy, 95, 96. Le Marquis de Criſaſy Gouverneur des Trois Rivieres, 97. Le Marquis de Criſaſy en danger d'être attaqué au Sault Saint Louys, eſt ſecouru à propos, 125. Le Chevalier de Criſaſy eſt commandé pour aller rétablir le Fort de Catarocouy; & contremandé, lorſqu'il étoit ſur le point de s'embarquer, 141. Il part pour rétablir ce Fort, 152. Succès de ſon voyage, & ſa bonne conduite en cette occaſion, 154-55. Il meurt de chagrin, & fort regretté, 167. Le Marquis de Criſaſy eſt chargé de la garde d'un Fort dans l'Expédition du Comte de Frontenac contre les Iroquois, 170.

Crozat (M.) Le Roy lui accorde le Commerce excluſif de la Louyſiane, & de grandes Conceſſions dans cette Province: à quelles conditions, 415-16. Il s'aſſocie M. de la Motte Cadillac pour le Commerce, & ce qu'il lui recommande, 416. Ce qui l'empêche de profiter de ſon Commerce excluſif, 427. *& ſuiv.* Ses plaintes, & plaintes contre lui. Il remet ſon Privilege au Roy. Avantages, qu'il croyoit qu'on pouvoit tirer de la Louyſiane, 430.

Cucagua, Nom, que Garcilaſſo de la Vega donne au Miciſſipi, 412.

Cuſſi. (M. de) Gouverneur de Saint Domingue, va trouver M. de la Sale au Petit Goave, 5. Il en uſe bien avec M. de la Sale, 6.

D

DACARETTE, jeune Habitant de Plaiſance, ſe met à la tête d'un Parti de François après la mort du Commandant; ſe rend maître d'une Fregate Angloiſe, & évite deux Navires Corſaires, 347.

Daimanville, *voyez Majulle.*

Dalmas. (Le Pere) Jéſuite, eſt tué par un François, & pourquoi, 134.

Dardennes, Canadien, qui avoit eu ordre d'examiner en quel état ſe trouvoit Penſacole, en rend bon compte à M. de Champmêlin, 447.

Davault, Chaſſeur de l'Habitation de Saint Louys, découvre une conſpiration contre Joutel, & l'en avertit, 10.

Davion. (M.) Miſſionnaire chez les Tonicas, empêche le Chef de ces Sauvages de caſſer la tête à un Député du Chef des Natchez. Avis, qu'il donne aux François, qui marchoient contre les Natchez, 424.

Dauphin. Port Dauphin, ou de *Sainte Anne*, dans l'Iſle Royale. Sa deſcription, & ſa ſituation, 388, 398. Pourquoi on lui préfere Louyſbourg, 399.

Dauphine. (*Iſle*) Son premier nom. M. d'Iberville y bâtit des Magaſins, & des Caſernes, & pourquoi. On y bâtit un Fort; elle ſe peuple, & de-

vient le Quartier Général de la Colonie, 414. Un Corſaire Anglois la pille, & y éxerce de grandes cruautés, 415. Tandis que M. de l'Epinai la fait fortifier, ſon Port ſe ferme, 433. Les Eſpagnols l'attaquent inutilement pendant pluſieurs jours, 443. *& ſuiv.*

Delietto. (Le Sieur) Commandant aux Illinois. Sa bonne conduite, 265. Il engage le Grand Chef des Natchez à ſatisfaire M. de Bienville, & ménage un accommodement avec ces Sauvages. Sa mort, 460.

Dellius. (M.) Miniſtre Anglois, Député au Comte de Frontenac de la part du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, 225. Ce qu'il dit à M. de Callieres des prétentions de ſa Nation ſur pluſieurs Poſtes du Canada, 235. Il commence une Miſſion chez les Agniers; comment il s'en acquitte. Il eſt chaſſé d'Orange, 248.

Denys. (Le Sieur) Commandant du Fort de Kaskebé, ſe rend Priſonnier de guerre, & eſt conduit à Quebec, 55.

Déſertions. Cauſes des Déſertions dans la Louyſiane, 457. *& ſuiv.*

Deſloges. Un des Volontaires, qui avoit ſuivi M. de la Sale, eſt tué par les Sauvages, 8.

Desnoyers. (La Dame) qui étoit Priſonniere des Natchez, eſt chargée des propoſitions de ces Sauvages, & M. de Loubois la retient, 481.

Despensens. (Le Sieur) Officier, faiſant l'Office de Major dans l'Expédition de M. de Saint Ovide contre Saint Jean, ſe diſtingue à la priſe de cette Place, 332. M. de Saint Ovide l'envoye en France donner avis de ſa Conquête, 333.

Détroit. L'Entredeux des Lacs Erié & Huron. M. de Callieres y fait un Etabliſſement. Ce qui ſe paſſe à ce ſujet entre lui & Téganiſſorens, 269-70. Pourquoi M. de Callieres ne parle point de cet Etabliſſement au Congrès Général pour la Paix. Il y envoye M. de la Motte Cadillac & un Jéſuite, 284. Les Outaouais ſont mécontens de cet Etabliſſement. Ses inconvéniens. M. de Vaudreuil ne l'approuve pas, 293. Déſordre arrivé dans ce Poſte, 307. *& ſuiv.* Les Outagamis menacent le Détroit. Ils y ſont aſſiéges. Succès de ce ſiége, 365. *& ſuiv.*

Diron. (M.) Frere de M. d'Arraguette, arrive à la Louyſiane, en qualité de Capitaine, 435. Il commande à la Maubile en qualité de Lieutenant de Roy, & ſe brouille avec les Tchactas, 465. M. Perrier lui ordonne de preſſentir ſi on peut compter ſur les Tchactas, 477.

Domergue. (Le Sieur) tombe dans une embuſcade, avec un Détachement de François, & tous ſont tués en combattant vaillamment, 104.

Dongé. (Le Pere) Jéſuite à la Louyſiane. Il reçoit ordre d'en ſortir, 264.

Douay. (Le Pere Anaſtaſe.) Recollet, accompagne M. de la Sale dans ſon Expédition, 3. Il accompagne M. de la Sale dans ſon dernier voyage, 22. Il eſt preſent à ſa mort tragique. Il ſe met en état de mourir auſſi; les Aſſaſſins le raſſûrent, 26. Il ſe met en marche pour aller aux Illinois, 36. *& ſuiv.*

Doutreleau. (Le Pere) Jéſuite, eſt bleſſé par des Yaſous, en diſant la Meſſe. On fait ſur lui pluſieurs décharges à bout portant, ſans lui faire de nouvelles bleſſures. Comment il ſe ſauve, 470. *& ſuiv.* On le fait panſer, & on le fait conduire à la Nouvelle Orleans, 472. Il retourne à la Baye des Tonicas, pour y ſervir d'Aumônier à l'Armée, quoiqu'il ne fût pas encore parfaitement guéri, 473.

Doyen. (André) Habitant de Plaiſance, refuſe d'obéir au Comman-

dant, tuë un Caporal & deux Soldats, 75.

Dubos, Partiſan Canadien, après s'être bien battu, tombe dans une embuſcade, & y eſt tué, 199.

Duclos. (M.) eſt nommé Commiſſaire Ordonnateur à la Louyſiane, & chargé avec le Gouverneur de l'adminiſtration de la Juſtice, 416. Son Mémoire raiſonné ſur la Louyſiane, & ſon éloge, 430. Il eſt relevé par M. Hubert, 433.

Duclos, Commis de M. Perrot, 68.

Duclos, Capitaine d'un Traverſier, eſt pillé par des Déſerteurs, & pourquoi ils ne lui prennent que des vivres, 457.

Duclos, (M.) Officier François, ſe diſtingue au ſiége de Quebec, 86.

Dudley. M. Dudley, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, traite avec M. de Vaudreuil de l'échange des Priſonniers, & paroît n'avoir pas deſſein de conclure, mais de faire reconnoître Quebec, 301. Son Fils reſte lontems à Quebec, & ſes Gens y toiſent les Fortifications, 301, 336. Il forme le deſſein de chaſſer les François de l'Acadie, & pourquoi, 313-14. Le Général, qui avoit levé le ſiége du Port-Royal, lui écrit: Réponſe, qu'il en reçoit, 317. Il s'offre à aller lui-même réparer l'affront, que ſa Nation y a reçû, & le Parlement s'y oppoſe. Son Fils y eſt envoyé, 318. La Reine d'Angleterre lui mande qu'elle veut abſolument avoir l'Acadie. Il répond du ſuccès, & en reçoit d'avance des remercimens de Sa Majeſté Britannique. Pourquoi il contremande un Parti de cinq cens Anglois, prêt à faire une incurſion dans la Nouvelle France, 327. Il ne peut engager les Abénaquis à demeurer neutres, 341. Il refuſe l'échange des Priſonniers aux conditions propoſées par M. de Vaudreuil, 351.

Duhamel. (M.) Enſeigne ſur le Vaiſſeau, qui porta M. de la Sale en Amérique, 3.

Duhaut. Un des Aſſociés de M. de la Sale, s'égare en le ſuivant dans une courſe, & revient au Fort de Saint Louys, 17, 18. Il veut ſe faire Chef de Parti, & Joutel s'aſſûre de lui, 20. Il accompagne M. de la Sale dans ſon dernier voyage, 22. Il l'aſſaſſine, 24. Il ſe ſaiſit du commandement, & partage les effets de M. de la Sale avec Larchevêque, 27. Il conſent à donner à M. Cavelier la moitié des effets du Magaſin. Il prend querelle avec Hiens, qui le tuë, 32.

Duhaut. (Dominique) Frere Cadet du Précédent, 17. Il accompagne M. de la Sale dans une courſe, 20. On ne ſçait ce qu'il devient, 21. On publie que M. de la Sale l'avoit tué de ſa propre main, 25.

Dumeſnil. Domeſtique de M. de la Sale, eſt dévoré par un Crocodile, 21.

Dupuys (M.) Lieutenant Particulier de Quebec, faiſant l'Office d'Aide-Major au ſiége de Quebec, fait ſonner le Tocſin, pour faire croire aux Ennemis que toutes les Troupes leur vont tomber ſur le corps; ce qui les oblige à faire retraite, 87.

Dupuys. (le Sieur) Lieutenant, Fils du Précedent, eſt commandé pour défendre le Fort de Chambly ſous M. de Valrenes, 122. Belle action de cet Officier dans une retraite, 327. Il eſt envoyé à Baſton, & pourquoi. Eloge, que M. de Vaudreuil fait de lui, 348.

Durantaye. (M. de la) *voyez le premier volume*. Il eſt rappellé de Michillimakinac, & pourquoi. Son éloge, 55, 56. Il défait un Parti d'Iroquois derriere Boucherville, 155. Il commande un Bataillon de Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

E

EAU (Le Chevalier d') *voyez le premier volume.* Ceux, qui l'avoient accompagné à Onnontagué, ſont brûlés, & lui envoyé à Baſton, 92. Comment il évita d'être brûlé vif, 93. Il ſe ſauve de Baſton, 115. Il arrive à Quebec, 116.

Ecoſſois. Pluſieurs Ecoſſois, qui devoient s'établir à Quebec après ſa priſe, périſſent dans le naufrage de la Flotte Angloiſe, 357.

Egron. (Le Sieur de la Motte) commande un Vaiſſeau de la Compagnie du Nord: ne peut ſauver le Port Nelſon, & périt dans un naufrage, 202.

Epinay (M. de l') conduit des Troupes en Terre-neuve, 298.

M. de l'Epinay arrive à la Louyſiane en qualité de Gouverneur. Il envoye un Vaiſſeau à la Vera-Cruz. Il fait fortifier l'Iſle Dauphine, 433. Il fait conſtruire la Nouvelle Orleans, & y nomme un Gouverneur, 434.

Eſcairac (M. d') eſt bleſſé à mort au combat de la Prairie de la Madeleine, & meurt peu de jours après, 104.

Eſpagnols. Des Eſpagnols entreprennent de détruire l'Habitation de M. de la Sale, & comment ils traitent les François de ſa ſuite, 39, 40. Pourquoi ils devoient favoriſer l'Etabliſſement des François ſur les Bords du Miciſſipi, 40. Ils préviennent les François, en s'établiſſant à Penſacole, 256. Ce qu'ils font pour traverſer l'Etabliſſement de la Louyſiane, 261-62. Baye des Eſpagnols: ſa deſcription, & ſa ſituation, 388. Des Eſpagnols viennent avec des Aſſinaïs, & vont tout nuds comme ces Sauvages, 418. Ils font un Etabliſſement chez les Aſſinaïs, & l'on ſoupçonne qu'ils veulent s'approcher du Miciſſipi, 427. Guerre déclarée à l'Eſpagne, 436. Ils manquent l'Iſle Dauphine, faute de conſtance, 444. Ils font une très-belle défenſe à Penſacole, 449. Ils font un Etabliſſement à la Baye Saint Bernard, 455. Des Eſpagnols ſecourent fort à propos M. de Saint Denys contre les Natchez, 499.

Etrées (Le Maréchal d') s'oppoſe à ce qu'on ne permette aux Réfugiés François de s'établir à la Louyſiane, & pourquoi, 262.

F

FABER. M. du Pleſſys Faber, Capitaine, reçoit ordre de donner la chaſſe à un Parti d'Iroquois, & ce qui en arrive, 115.

Falaiſe (Le Sieur de) arrive de Quebec pour ſe trouver à la défenſe du Fort de Naxoat, 184.

Farine. (Le Chef de la) Natché, le véritable Auteur du maſſacre des François, ſe rend dans le Camp de M. Perrier avec le Grand Chef, 492. Il s'échappe, & avertit tous ſes Gens de ſe ſauver, parce que M. Perrier les veut tous faire brûler. Le Grand Chef dit que c'eſt un Uſurpateur, 494. Il va aux Tonicas: & trahiſon, qu'il fait au Grand Chef, 497-98. Il aſſiége M. de Saint Denys aux Natchitoches, 498. Il eſt battu, & il y perit, 499.

Félix. (Le Pere) Récollet, Miſſionnaire en Acadie. Avis, qu'il donne à M. de Vaudreuil, 351.

Fontaine. (Le Sieur) apprend à M. de Loubois que M. de Saint Denys a battu les Natchez, 498.

Fonteau. (M. de) eſt envoyé Commiſſaire en Acadie. Il transfere l'Etabliſſement de Naxoat au Port-Royal, 256.

Forbans. Deux Navires Forbans pillent l'Iſle de Marigalante, en emmenent neuf Habitans, qu'ils débarquent au Port-Royal, où ils commettent de grandes cruautés, &

s'emparent du Navire & des deux Caiches de M. de Villebon, 72. Diligences de M. de Villebon pour les prendre ; ils lui échappent, 73.

Forêt. (Le Sieur de la) *voyez le premier volume.* Il eſt établi Commandant au Port Nelſon, 149. A quelle condition le Roy conſent qu'il garde le Fort de S. Louys des Illinois, 161. Il eſt obligé de rendre aux Anglois le Fort Bourbon, 202. Sa bonne conduite parmi les Illinois, 265.

Le Forillon, Poſte Anglois dans Terre-neuve. M. de Brouillan l'emporte l'épée à la main, 188. Le Sieur Amariton attaque ce Poſte en plein midi, emporte le Fort, ſe rend maître de quelques Bâtimens & de quelques Habitations, 290. Les Anglois s'y rendent Priſonniers à M. de Subercaſe, 300.

Le Forillon, Rocher remarquable ſur la Côte de l'iſle Royale, 387.

France. Nouvelle France, voyez Colonie & Canada.

Franciſquain. Avis, que donne un Pere Franciſquain au Vice-Roy de la Nouvelle Eſpagne, 439.

François. Ils ſe laiſſent ſurprendre auprès de Montreal par les Iroquois. Perte, qu'ils font en cette occaſion, 62. Belle action de trois François dans la Baye d'Hudſon, 134. Un François, dans un accès de phrenéſie, tuë le Chirurgien du Fort de Sainte Anne, & revenu à lui, tuë un Pere Jéſuite, & pourquoi, 134. Etat des François en Terre-neuve, 185-86. Fautes qu'ils font dans les Colonies, 197-98. Deux Françoiſes, Priſonnieres dans le Canton d'Agnier, ſont ramenées à Quebec, 200. Des François ſont pillés par les Sioux, & pourquoi, 211. Les Anglois projettent de les chaſſer de l'Iſle de Terre-neuve, 217. Pluſieurs François Priſonniers chez les Iroquois s'y établiſſent, & n'en veulent point ſortir, 247. Un Soldat François, tué par les Outaouais, 309. Comment les François du Canada traitoient leurs Priſonniers Anglois, 329. Les Anglois de la Caroline tâchent de leur débaucher les Sauvages de la Louyſiane, & de les rendre mépriſables, 330. A quelle extrémité ils étoient réduits au Port-Royal, lorſque cette Place fut renduë aux Anglois, 345-46. Comment ils traitoient les Anglois Priſonniers dans la Colonie, 348. On arrête à Orange trois François, que M. de Vaudreuil y avoit envoyés, 350. Liberté, que les Anglois avoient laiſſée à ceux de l'Acadie, pour les y retenir, 399. Un nouveau Gouverneur Anglois les inquiette, & ce qui en arrive, 400-01. François maſſacrés en trahiſon par les Sauvages dans la Baye d'Hudſon, 405. Leur foibleſſe les rend mépriſables aux Sauvages de la Louyſiane, 430. Quantité de François ſe rendent aux Eſpagnols, en diſant qu'ils ſont bons Serviteurs du Roy d'Eſpagne, 440. Ceux qui étoient à Penſacole refuſent de ſe battre contre les Eſpagnols, 441. Pluſieurs ſont pris les armes à la main contre le Roy, & ſont exécutés à mort, 442. Maſſacre des François aux Natchez, 466. *& ſuiv.* & aux Yaſous, 470. Deux François tués, près de la Maubile par les Tioux, 478, & deux brûlés par les Natchez. 479.

Réfugiés François. Le Roy d'Angleterre veut les envoyer à la Louyſiane, & pourquoi. Ils s'offrent au Roy de France à peupler ce Pays en ſon nom, & ſont refuſés, 261-62.

Fremouſe, Poſte Anglois en Terre-neuve. M. de Brouillan s'en rend maître, 188. Les Anglois y joignent un Parti François, qui avoit fait une Expédition au Forillon, 290.

Freſniere (Le Sieur Hertel de la) Fils aîné de M. Hertel, eſt bleſſé en combattant ſous les yeux de ſon Pe-

re. Son éloge, 51, 52. Il eſt pris par les Iroquois avec un de ſes Freres, 114. Ils ſont délivrés, & reviennent à Quebec, dans le tems qu'on les croyoit morts, 141.

Fronſac. (Paſſage de) Sa ſituation, 385.

Frontenac. (Le Comte de) Gouverneur Général de la N. France pour la ſeconde fois. (*Voyez le premier Volume.*) Son Plan pour rétablir les affaires de la Colonie. Il fait avertir les Hurons & les Outaouais de Michillimakinac qu'ils verront bien-tôt du changement dans les affaires, & pourquoi. Il envoye trois Partis contre les Anglois, 43, 44. Son embarras à l'occaſion de deux Partis de nos Alliés, qui s'étoient chargés ſans ſe connoître, & comment il s'en tire, 49. Son attention dans le choix des Partis, qu'il envoye contre les Anglois, 50. Il envoye un grand Convoi à Michillimakinac, & des preſens aux Sauvages, & pourquoi il en rappelle M. de la Durantaye, 55, 56. Ses précautions pour garantir la Colonie des incurſions des Iroquois, 58. Ses diligences à la nouvelle de l'approche des Iroquois vers Montreal, 59. Il engage les Outaouais & les autres Sauvages du Nord à ne faire ni paix, ni tréve avec les Iroquois. Ce qu'il fit dans cette occaſion pour les gagner. Il paſſe à la Prairie de la Madeleine pour être à portée de deffendre Montreal, qui étoit menacé, 60. Il fait la revûe de ſon Armée; il tient Conſeil avec les Sauvages, & ce qui s'y paſſe, 61. Il rompt la Conférence, & pourquoi. Il renvoye ſes Alliés fort contens. Il reçoit un échec pour avoir ajouté trop de foi à ſes Coureurs, 62, 63. Il s'en prend à Oureouharé de tous les échecs, qu'il venoit de recevoir des Iroquois. La réponſe de ce Sauvage le fait repentir de ſa mauvaiſe humeur, & il lui fait amitié. Il reçoit les premiers avis de l'approche d'une Flotte Angloiſe, 64. Ce qui cauſe ſa ſurpriſe à la nouvelle de l'approche d'une Flotte Angloiſe, 65. Ses diligences pour mettre Quebec en état de deffenſe. Son arrivée dans cette Capitale; il y fait ajouter de nouvelles Fortifications, 76. Il pourvoit à tout, & donne de bons ordres, qui ſont bien exécutés, 77. L'Amiral Anglois l'envoye ſommer de ſe rendre à diſcrétion: ſa réponſe, 78. *& ſuiv.* Son Plan pour la deffenſe de Quebec, 81, 82. Il ordonne la retraite à propos, après le premier combat, 83. Il s'avance à la tête des Troupes ſur la Riviere de Saint Charles, mais l'Ennemi ſe retire, 85. Il donne de grandes louanges à ceux, qui s'étoient diſtingués dans le dernier combat contre les Anglois, & permet au Sieur Carré d'emporter deux Piéces de Canon, que les Anglois avoient été obligés d'abandonner, 87. Il traite d'un échange des Priſonniers avec l'Amiral Anglois, 90. Son Mémoire au ſujet de la Pêche des Morues, 93, 94. Ses ſoupçons contre les Iroquois du Sault Saint Louys, & contre leurs Miſſionnaires, & leur peu de fondement: ce qu'il en écrit au Miniſtre, 97, 98. Il réuſſit à engager nos Alliés à continuer la guerre contre les Iroquois, 100. Pourquoi il conſent que M. du Taſt n'aille point à la Baye d'Hudſon, 101. Propoſitions, que lui fait le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & ſa réponſe, 107-08. Propoſitions, qu'il fait au Miniſtre, & la réponſe, 108. Il envoye contre les Agniers un Parti, qui ne réuſſit point. Il reçoit bien le Chevalier Nelſon, qui avoit été envoyé Priſonnier à Quebec, 109. Pourquoi il retient à Quebec le Soleil d'Afrique pendant pluſieurs mois, 110. Il envoye un Parti contre les Iroquois,

112. Il arrive à Montreal, & en fait repartir Saint Michel pour Michillimakinac. Il le fait ſuivre par M. de Saint Pierre, 113. Il conduit trois cens Hommes de Milices à Montreal. Il veut engager les Outaouais dans une Expédition contre les Iroquois. Ils le refuſent, & ce qui l'en conſole. Il retourne à Quebec, 116. Il engage MM. d'Iberville & de Bonaventure à ſe rendre les maîtres du Fort de Pemkuit. Ce qui fit manquer cette Entrepriſe, 121. *& ſuiv.* Etat floriſſant de la Colonie, dû à ſes grands talens. Plaintes contre lui, 122. *& ſuiv.* Embarras, où il ſe trouve au ſujet du Chevalier Nelſon, 124-25. Il envoye un Parti contre les Agniers, 126. Il fortifie Quebec, 128. Ses inquiétudes au ſujet de Michillimakinac; il y envoye le Sieur d'Argenteuil, & pourquoi, 129. Réponſe, qu'il fait à Tareha, Capitaine Onneyouth, qui lui faiſoit des propoſitions de paix. Il reçoit une Lettre du Pere Milet, & ce qu'il en penſe, 130. Nouvelles, qu'il reçoit des grands préparatifs des Anglois, & de ce qui ſe paſſoit aux Iroquois. Il envoye le Chevalier de Vaudreuil contre les Iroquois, qui s'étoient approchés de Montreal, 131. Il monte à Montreal pour donner audience aux Députés des Sauvages du Nord & de l'Oueſt. Ce qui ſe paſſe entr'eux & lui, 132-33. Meſures, qu'il prend pour s'aſſûrer des Nations d'en-haut. Nouvelles qu'il apprend de la Baye d'Hudſon & de l'Acadie, 133-34. Tareha lui vient faire des propoſitions très-inſolentes: de quelle maniere il reçoit ce Sauvage. Une Femme Onneyouthe vient exprès pour le voir, par l'eſtime, qu'elle avoit conçue de lui, 135. Ce qui l'engage à ne pas rompre toute négociation avec les Iroquois, 136, 138. Il eſt averti des deſſeins des Iroquois, & pourquoi il écoute leurs Ambaſſadeurs, 139. Il careſſe beaucoup le Chef de l'Ambaſſade, & lui fait des preſens pour lui & pour Garakonthié, qui lui avoit envoyé des Colliers. Fruit, qu'il tire de cette Ambaſſade. Il reçoit des Députés des Nations d'en-haut. Comment il ſe comporte à leur égard, & pour empêcher nos Alliés de rompre avec nous. Il tente inutilement de rétablir le Fort de Catarocouy, 140. *& ſuiv.* Il eſt averti de ne plus compter ſur la paix avec les Iroquois. Il en reçoit de nouveaux Députés, & leur donne audience en préſence des Députés de nos Alliés, 141. De quelle maniere il ſe comporte dans cette audience, 142. Il reçoit mal les Députés d'Onneyouth, 143. Pourquoi il traite de nouveau avec les Iroquois, 143-44. Ce qu'on penſoit de ſa conduite en Canada, 150-51. Il veut de nouveau rétablir le Fort de Catarocouy, & l'exécute contre l'avis de preſque toute la Colonie, 151-52. Les raiſons, qu'il en apporte au Miniſtre, 153-54. Propoſitions, qu'il fait au même Miniſtre, 154. Il forme un Camp dans l'Iſle Perrot, 155. Sa dexterité dans une audience, où les Députés de nos Alliés lui parlerent fort mal, 156. Un Siou lui demande ſa protection pour ſa Nation, 158. Ce qu'il mande à M. de Pontchartrain, au ſujet des deſſeins des Anglois, 159-60. Ce qui le détermine à marcher contre les Iroquois. Meſures, qu'il prend pour cette Expédition, 161, 162, 165. Il approuve le ſentiment de M. de Callieres touchant cette Expédition. Ordres, qu'il donne en conſéquence, 166. Il monte à Montreal, 167. Il arrive à la Chine: diſpoſition de ſon Armée. Il va camper à l'Iſle Perrot, 168. Ordre, qu'il garde dans ſa marche, 169-70. Un François vient d'Onneyouth pour lui faire des propoſitions de paix de la part

de ce Canton : Sa réponſe. Il envoye le Chevalier de Vaudreuil dans ce Canton : ordre, qu'il lui donne, 172. Accueil, qu'il fait aux Députés, que M. de Vaudreuil lui amene, 113. Il délibere ſur le parti, qu'il doit prendre : celui, qu'il prit, & ce qu'on en a penſé, 174. *& ſuiv.* Il croit avoir réduit les Iroquois à accepter la paix, aux conditions, qu'il voudra leur impoſer, & envoye pluſieurs Détachemens contre eux. Il arrive à Quebec. Ordre, qu'il y reçoit de la Cour, 176. Il forme pluſieurs Partis contre les Iroquois, & aucun ne réuſſit, 198-99. Sa réponſe à M. de Callieres au ſujet des Onneyouths. Réception, qu'il fait à ces Sauvages. Des Agniers lui parlent avec beaucoup de hauteur, 200. Sa réponſe : il les retient pendant tout l'Hyver, & pourquoi. Il ne veut pas que les Iroquois domiciliés s'éloignent de la Colonie. Avis & ordres, qu'il reçoit de la Cour, 201. On lui fait myſtere de l'objet de ces ordres, 209. Son embarras au ſujet des Iroquois, & le parti, qu'il prend. Il lui ſurvient un nouvel embarras, 210. Comment il s'en tire : Circonſtances fâcheuſes, où il ſe trouve, 211. Comment il élude les ordres de la Cour au ſujet des Congés, 212-13. Audience, qu'il donne aux Nations d'en-haut, & ce qui s'y paſſe, 213-15. Il apprend pour quel ſujet on lui avoit ordonné de ſe tenir prêt à marcher avec toutes ſes forces, 215. *& ſuiv.* Son ſentiment ſur ce projet, 216. Le Roy doute qu'il puiſſe aller en Perſonne à l'Expédition de la Nouvelle Angleterre : ſur quel pied il devoit y être, s'il y alloit, & qui il devoit ſubſtituer en ſa place, 217. Pourquoi il ne ſe ſert point de toutes les Forces, qu'il avoit ſur pied, pour humilier les Iroquois, 221-22. Il reçoit de nouveaux ordres touchant les Coureurs de Bois. Ce que lui mande M. de Pontchartrain. Le parti, qu'il prend, 222-23. Le nouveau Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre lui renvoye des Priſonniers François, & lui écrit ſur ſes prétentions au ſujet des Iroquois. Réponſe, qu'il lui fait, 225-27. Ce qu'il conclut du rapport, qu'on lui fait d'une Aſſemblée des cinq Cantons convoquée par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & le parti, qu'il prend à ce ſujet. Réception, qu'il fait faire aux Agniers, qui étoient venus au Sault S. Louys & à Montreal, 228-29. Il reçoit une ſeconde Lettre du Gouverneur Anglois : ſa réponſe, 229. *& ſuiv.* Il ne répond rien ſur ce qui regardoit les Miſſionnaires, 234. Sa mort : ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualités. Les Iroquois viennent pleurer ſa mort, 237. Idée, qu'avoit de lui le fameux Capitaine Huron, le Rat, 278.

G

GABARET. (M. de) arrive à Pentagoët, & envoye de-là les ordres du Roy à M. de Frontenac, 201.

Gabori. (Baye de) en l'Iſle Royale. Sa deſcription, 387.

Gannes. (M. de) Officier de l'Acadie, ſe diſtingue à la deffenſe de Naxoat, 183.

Garakonthié, voyez le premier volume. Il continuë à ſervir les François. Son zéle pour la Religion. Pourquoi il demeure dans ſon Canton, 136. Il envoye des Colliers au Comte de Frontenac, 139. Il en reçoit des preſens, 140. Sa mort. Son Neveu s'offre à lui ſucceder, en qualité de Correſpondant des François, & eſt accepté, 285.

Gardeur. (Le Sieur de Tilly le) commande un Corps de Sauvages dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Garnier (Le Pere Julien) Jéſuite, ſert d'Interpréte aux Hurons, au Congrès Général, 281.

Gatineau. (Le Sieur) accompagne M. Hertel dans ſon Expédition contre les Anglois, 50. Il eſt envoyé à M. de Frontenac pour lui porter la nouvelle de l'heureux ſuccès de cette Expédition, 52.

Gaulin. (M.) Miſſionnaire des Sauvages de l'Acadie. Demande un Officier pour attaquer le Port-Royal, 364.

Gemeraye. (M. de la) Gentilhomme Breton, Lieutenant, eſcorte un grand Convoi à Michillimakinac. Il eſt attaqué, & danger qu'il court, 56. Il eſt nommé pour eſcorter un Convoi de Sauvages; & ſon Eſcorte eſt battuë par les Iroquois, 114. Les Iroquois le viennent trouver à Catarocouy, où il commandoit. Pourquoi il ne veut pas prendre ſur lui de les attaquer. Il conſulte M. de Frontenac: Réponſe, que lui fait ce Général, 224.

Geſſe. (Le Sieur de la) Capitaine. Qui il étoit. Il perit dans le naufrage du *Chameau*, 409.

Giguiere. Canadien, eſt envoyé pour reconnoître Corlar, & s'acquitte fort bien de cette Commiſſion, 45.

Golleville. (M. de) eſt envoyé à la Vera-Cruz par M. de l'Epinay, pour y trafiquer, & comment il y réuſſit, 433.

Gonzalez. (André) Amene à Penſacole un Convoi de la Havane, & tombe entre les mains des François, 450.

Gouttins. (Le Sieur des) Commiſſaire Ordonnateur en Acadie. Il eſt fait Priſonnier par les Anglois. M. de Villebon le trouve au Port-Royal, 69. Il ſe rend au Fort de Jemſet, 72. Belle action de ce Commiſſaire; elle ſert à le juſtifier dans une occaſion importante, 111.

Goyogouins, voyez le premier volume. Un Parti de Goyogouins & d'Agniers eſt rencontré par M. de Bienville, & comment il évite d'être défait, 97. Députés de ce Canton à Quebec. Leur embarras aux queſtions, que leur fait M. de Frontenac, 141-42. Ce que le Général leur déclare, 142. La réſolution eſt priſe de ruiner ce Canton, & pourquoi on ne l'exécute pas, 174. Ouréhouaré aſſûre que ſon Canton de Goyogouin eſt ſérieuſement diſpoſé à la paix, 225. Pourquoi ce Canton n'envoye point de Députés au Chevalier de Callieres, 244. Leurs Députés vont trouver le Gouverneur de la nouvelle Angleterre, & M. de Callieres le trouve mauvais, 245. Des Députés de ce Canton partent pour Montreal, 249. Le Sieur de Joncaire négocie aſſez heureuſement avec eux, 272.

Goyon. (Le Chevalier de) Capitaine de Vaiſſeaux, ſonde l'entrée de la Baye de Penſacole, 448.

Graff. (Le Sieur Laurent de) Qui il étoit. M. de Châteaumorand l'envoye pour ſonder l'entrée du Port de Penſacole, 256.

Grais. (Le Chevalier de) Capitaine, commande un Bataillon de Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Grange. (Le Sieur de la) Bon Partiſan. Il fait un coup de vigueur en Terre-neuve; en amene une Fregate Angloiſe; la conduit en France; eſt pris par les Anglois, après s'être bien battu, 296. Le Roy le fait entrer dans le Corps de la Marine, 297.

Granger. Habitant du Port-Royal. Reçoit ordre de charger les Anglois, qui ne l'attendent point, 321.

Grandpré. (M. Boucher de) Major des Trois Rivieres. Commande les Milices de ce Gouvernement dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Grandville. (M. de) eſt détaché par M. Provôt, ſon Beau-frere, pour obſerver la Flotte Angloiſe, 65. Il eſt pris par cette Flotte, & avoue à l'Amiral que Quebec eſt ſans deffenſe, 79. Il eſt relâché par échange, 90. Il commande le Bataillon des Milices de Beaupré dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Grave. (Le Sieur de) Commandant aux Yaſous. Les Chicachas s'adreſſent à lui pour avoir la paix, 458.

Gravier. (Le Pere) Jéſuite. établit une Miſſion floriſſante chez les Illinois, 266.

Graydon, Officier Anglois, part avec une Eſcadre pour aſſiéger Plaiſance. Il manque l'Eſcadre de M. Ducaſſe. Il paroît peu affectionné au Gouvernement; ſe comporte mal dans les Colonies Angloiſes, & n'oſe attaquer Plaiſance, 291.

Grieu. (Le Chevalier de) Ce qui lui arrive en conduiſant à la Havane le Gouverneur & la Garniſon, de Penſacole, 438.

Grollet. Matelot de la Rochelle, Déſerteur de M. de la Sale. Il vient trouver Joutel chez les Cénis, 30, 31. Lumieres, qu'il lui donne ſur le Miciſſipi, 31. Il eſt pris par les Eſpagnols chez les Cénis; envoyé en Eſpagne, de-là à Mexico, enfin au Nouveau Mexique pour y travailler aux Mines, 39, 40.

Gros. (Le Sieur le) Garde-Magaſin dans l'Habitation de Saint Louys. On conſpire contre lui, 10. Sa mort, 17.

Guaço. (D. Gregorio) Commandant à la Havane. Envoye une Flotte contre les Anglois de la Caroline. Il lui ordonne d'attaquer deux Navires François, 438. Il change la deſtination de ſa Flotte, & l'envoye pour reprendre Penſacole. Ce qu'il mande en conſéquence au Viceroy du Mexique, 439. Le changement de deſtination de la Flotte ne plaît pas à tout le monde, & ce qui en arrive. Il y remplace les Déſerteurs, 440.

Guerrero. (D. Franciſco.) conduit des Vaiſſeaux à la Vera-Cruz, & D. Franciſco Cornejo a ordre de les joindre à ſon Eſcadre, 442.

Guillaume III, Roy de la Grande Bretagne; adreſſe au Chevalier de Callieres un *Duplicata* des ordres, qu'il envoye au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 241. Il parle dans ſes Lettres des Iroquois, comme de ſes Sujets, 242. Pourquoi il veut envoyer ſur le Miciſſipi les Réfugiés François, 260-61.

Le Fort Guillaume. Un de ceux, qui deffendoient Saint Jean en Terre-neuve, eſt pris d'emblée par les François, *voyez Saint Jean.*

Guillory. Iſle attenante à l'Iſle Dauphine. Les Eſpagnols y tentent une deſcente, & n'y réuſſiſſent point, 444.

Guipſon. (Le Colonel) arrive à Saint Jean avec mille Irlandois, 219.

D. Guzman. Gouverneur de Penſacole, reçoit bien un Officier Anglois, 421.

H

PETIT HAVRE. Sa ſituation. Les François y entrent, & y laiſſent leurs Priſonniers, 299.

D'Here. (Le Chevalier) Lieutenant ſur le Vaiſſeau de Roy, qui porta M. de la Sale en Amerique, 3.

Hennepin. (Le Pere Louys) Récollet. Ce qu'il dit de la mort de M. de la Sale, 24. *& ſuiv.* M. d'Iberville reconnoît des fauſſetés dans ſa Relation, 258. On arme en Angleterre & en Hollande pour faire un Etabliſſement à la Louyſiane ſur ſa Relation, 260.

Herbaut. (M. d') nommé Com-

miſſaire pour le Réglement des Limites en Canada, fixe à la Riviere de Saint Georges, 236.

Hertel. (Le Sieur) commande le Parti des Trois Rivieres. Son Expédition contre les Anglois. Ce que M. de Frontenac mande de lui à la Cour, 50. *& ſuiv.* Il va joindre le Parti de M. de Port-neuf, 52. Il ſe diſtingue à la priſe de Kaſkebé, 55. Il ſe diſtingue au Siege de Quebec, & le Roy lui donne des Lettres de Nobleſſe, 83. Un de ſes Fils eſt envoyé à la découverte des Anglois, & leur tuë cinq Hommes, 102. Cinq de ſes Fils ſont envoyés pour ſecourir les Abénaquis; ſurprennent les Anglois, en tuent pluſieurs, & font un grand nombre de Priſonniers, 290. Un des Fils du Sieur Hertel, qui avoit été arrêté à Orange, eſt remis en liberté, 356.

Hervaux. (Le Chevalier d') porte du ſecours à Plaiſance, 74.

Heve. La Heve, Port de l'Acadie, *voyez le premier volume.* M. de Subercaſe projette d'y faire un Etabliſſement conſidérable, 342. Nouveau projet d'un Etabliſſement dans ce Fort, & ce qui le fit échouer, 363-64.

Hevvreuil. Bourgade de la Nouvelle Angleterre. Sa priſe par les François, 325. *& ſuiv.*

Hiens. Allemand, Flibuſtier. Se donne à M. de la Sale au Petit Goave, & l'accompagne dans ſon dernier voyage. Moranget le maltraite de paroles, & il prend la réſolution de s'en venger, 22. On l'envoye chercher des Vivres chez les Cénis, 27. Il tuë Duhaut. Il aſſûre Joutel qu'il ne l'avoit fait que pour venger la mort de M. de la Sale, qu'il auroit empêchée, s'il avoit été preſent, 32. Il veut faire le même traitement à Larchevêque. Joutel les réconcilie. Il va en guerre avec les Cénis, 33. Pourquoi il ne veut point aller aux Illinois. Il s'empare de preſque tous les effets de M. de la Sale, & donne le reſte à Joutel & à M. Cavelier. Il oblige celui-ci à lui donner une atteſtation qu'il n'a point trempé dans le meurtre de M. de la Sale, 35.

Hill. (M. Jean) Amiral de la Flotte Angloiſe, deſtinée au Siége de Quebec. Manifeſte, qu'il devoit répandre dans la Colonie, 357. *& ſuiv.* Il eſt cauſe de la perte de ſa Flotte, 361

Hollandois, voyez le premier volume. Les Hollandois de la Nouvelle York ne s'oppoſent point à la paix entre nous & les Iroquois, 150. La neutralité ſe maintient dans la Nouvelle York, tant que leur Parti y eſt le plus fort, 313. Les Iroquois prient M. de Vaudreuil de leur pardonner la rupture de la Tréve, parce qu'ils y avoient été forcés, 339. Echange des Priſonniers entre eux & nous, 340. Ils ſe déclarent contre nous dans la Nouvelle York, 352.

Hontan. (Le Baron de la) Capitaine Réformé, *voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs.* Il eſt envoyé de Quebec à Plaiſance. Il eſt détaché avec ſoixante Hommes pour occuper un Poſte, & empêcher les Anglois de s'en ſaiſir, 117-18. Il eſt envoyé à l'Amiral Anglois. Avis, qu'il donne à M. de Brouillan, 119.

Hoſta (M. d') Capitaine, eſcorte un Convoi, qui va à Michiilimakinac, 56. Il eſt attaqué en chemin par les Iroquois, & les défait, 56, 57. Il envoye un de ſes Priſonniers à M. de Frontenac, 57. Il eſt tué au combat de la Prairie de la Madeleine, 104.

Hubert. (M.) Succede à M. Duclos dans l'Emploi de Commiſſaire-Ordonnateur de la Louyſiane, 433.

Hudſon. Le Roy ordonne qu'on chaſſe les Anglois de la Baye d'Hudſon, 160. *voyez Port Nelſon & le Fort Bourbon.* Avantages de cette Baye pour

pour le Commerce. Les Anglois s'en aſſûrent la poſſeſſion au Congrès d'Utrecht, 208. Elle reſte toute entiere à la France après le Traité de Riſwick, 236. La Baye d'Hudſon cédée à la Couronne d'Angleterre par le Traité d'Utrecht, 373-74. Pluſieurs François y ſont égorgés par les Sauvages, 405.

Hurié. Un des Compagnons de M. de la Sale, diſparoît, 21.

Hurons. Ils proteſtent de leur attachement au Parti des François, 62. Les Hurons de Lorette ſont commandés au combat de la Prairie de la Madeleine par Ouréouharé, 102. Des Hurons de Lorette marchent contre les Agniers, 126. *& ſuiv.* Diſcours d'un Huron dans une audience publique, 136. Les Hurons de Michillimakinac traitent avec les Iroquois, 153. Ils concluent la paix avec les Iroquois, 162. Des Hurons avertiſſent les Iroquois d'être ſur leurs gardes. Pluſieurs ſont pris avec les Iroquois, 163. On les ſoupçonne d'avoir empêché les Outaouais d'être de l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 164. Des Hurons de Lorette vont à l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Pluſieurs Hurons arrivent à Montreal, & pourquoi. Ce qui ſe paſſe entre eux & M. de Frontenac, 213. *& ſuiv.* Pluſieurs s'établiſſent près d'Orange, 214. Ils défont un Parti d'Iroquois, 224. Ils font les honneurs aux Obſéques du Capitaine le Rat, & reçoivent les complimens, 278-79. Le ſieur de Joncaire, en complimentant les Iroquois de la Montagne, les exhorte à demeurer toujours attachés aux François; ils le promettent, & tiennent parole, 279. Ils ſont fort maltraités d'une maladie contagieuſe, 280. Un de leurs Députés au Congrès Général eſt le ſeul de tous les Sauvages, qui ne demande pas la ſuppreſſion de la Traite de l'Eau-de-vie, 284. Les Hurons, qui étoient paſſés de Michillimakinac au Détroit, témoignent de l'inclination pour les Anglois, 291-92. Le Commandant du Détroit les engage à faire la guerre aux Sioux, 308. Ils font feu ſur les Outaouais, 309. Des Hurons du Détroit complottent avec les Miamis de faire main baſſe ſur les François, 323. Les Hurons de Lorette s'engagent dans un Parti de Guerre contre les Anglois, & pourquoi ils retournent ſur leurs pas, 325. Les Hurons du Détroit engagent les autres Sauvages alliés à déclarer la guerre pour la défenſe de la Colonie, 353. Réflexion ſur le ſervice, qu'ils rendirent en cela au Gouverneur Général, 354. Ils viennent au ſecours des François au Détroit. Leur Harangue aux Alliés pour les engager à ne point perdre de tems, 366. Ils ſe diſtinguent plus que tous les autres dans cette Expédition, & y perdent auſſi plus de Monde, 372.

I

JALLOT. (Medard) Valet de Chambre de M. de Saint Denys, qui le laiſſe à Caouis, 418. Il eſt joint par ſon Maître à Caouis, où il s'étoit fait une grande réputation par ſon habileté dans la Chirurgie, 420.

Iberville. (M. le Moyne d') Gentilhomme Canadien, va en qualité de Volontaire à l'Expédition de Corlar, 44. *& ſuiv.* Il engage le Major de la Place, qui s'étoit retranché au-de-là de la Riviere, à ſe rendre, 46. Il eſt deſtiné avec M. du Taſt à une Expédition dans la Baye d'Hudſon, 101. Il arrive à Quebec avec deux Navires chargés de Pelleteries de la Baye d'Hudſon; paſſe en France, & pourquoi, 109. Il arrive trop tard à Quebec pour l'Expédition du Port Nelſon; va pour prendre le Fort de Pemkuit, & ce qui fit man-

quer cette Entrepriſe, 121. *& ſuiv.* Il eſt de nouveau chargé d'attaquer le Port Nelſon, 141. Succès de cette Expédition, 147. *& ſuiv.* Il eſt chargé d'attaquer le Fort de Pemkuit, & ce qu'il devoit faire enſuite, 160. La Cour ordonne qu'après qu'il aura pris le Fort de Pemkuit, il ſe rende à Plaiſance, 176. Il arrive en Acadie, 177. Nouvelles, qu'il y apprend. Il prend un Vaiſſeau Anglois. Il fait le Siége de Pemkuit, & le prend, 178-79. Il évite une Eſcadre Angloiſe, & arrive à Plaiſance, 180. Il propoſe de chaſſer les Anglois de Terre-neuve, 186. Ce qui l'avoit empêché de joindre M. de Brouillan. Il eſt d'avis de commencer ſes Expéditions par l'Iſle de Carbonniere, 188. M. de Brouillan s'y oppoſe. Eſtime, que les Canadiens faiſoient de lui. Ses brouilleries avec M. de Brouillan. Sa modération. Ce qu'il mande ſur cela à M. de Pontchartrain, 189. *& ſuiv.* Il renvoye en France M. de Bonaventure, & ce qui en arrive, 191. Nouvelles brouilleries avec M. de Brouillan, 191. *& ſuiv.* Il ſe met en marche pour Saint Jean. Il force un Corps d'Anglois, 192. Ses Exploits dans le reſte de cette Expédition, 193. *& ſuiv.* M. de Brouillan lui fait une impoliteſſe. Sa modération, 195. Nouvelles brouilleries entre lui & Monſieur de Brouillan. Il fait pluſieurs Conquêtes en Terre-neuve, 196. Pourquoi il n'acheva point de réduire cette Iſle, 197-98. Inſtructions, qu'il reçoit de la Cour; il ne peut s'y conformer qu'en partie, il part pour la Baye d'Hudſon. Danger, qu'il courut à l'Entrée de cette Baye. Il eſt ſéparé de ſes Navires, & attaque ſeul trois Vaiſſeaux Anglois, en prend un & en coule un autre à fond, 204, 205. Il fait naufrage; ſes Vaiſſeaux le joignent, & il prend le Fort Bourbon, 206-07. Il retourne en France, 208. Il inſpire à M. de Pontchartrain la penſée de découvrir l'Embouchure du Miciſſipi, & d'y conſtruire un Fort. Il part pour cette découverte, 255. Il s'abouche avec M. Ducaſſe, & ce que ce Gouverneur de Saint Domingue écrit à M. de Pontchartrain à ſon ſujet. Il arrive à la vûë de Penſacole, 256. Il fait pluſieurs découvertes, & reconnoît l'Embouchure du Miciſſipi, 257. Il remonte ce Fleuve, & reconnoît pluſieurs erreurs de la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & de celle du Pere Hennepin. Il viſite les Bayagoulas & leur Temple, 258. Ce qui l'aſſûre qu'il eſt ſur le Miciſſipi. Il eſt bien reçû des Oumas. Il bâtit un Fort. Il paſſe en France, & retourne à la Louyſiane, 259, 260. Nouvelles, qu'il apprend des Anglois. Le Chevalier de Tonti l'aſſûre qu'il n'eſt point l'Auteur de la Relation publiée ſous ſon nom, 260. Il place mal ſon Fort. Il projette de bâtir une Ville aux Natchez. Il établit le Quartier Général de la Louyſiane au Biloxi, 262. Inſtructions, que le Miniſtre lui avoit données par rapport au Commerce du Pays, 263. Ce n'eſt pas ſa faute, ſi l'on n'a pas fait élever des Bœufs Illinois, 264. Il envoye M. le Sueur pour prendre une plus grande connoiſſance de la Mine de Cuivre de la *Riviere Verte*, 413. Il fait un Etabliſſement ſur la Riviere de la Maubile. Il fait conſtruire des Magaſins & des Caſernes ſur l'Iſle Maſſacre, à laquelle il donne le nom d'*Iſle Dauphine*, 414. Son projet d'une Ville aux Natchez ſous le nom de *Roſalie*, 426.

Jemme. Soldat Anglois, ſelon quelques-uns, *voyez Hiens*.

Jemſet. Fort ſur la Riviere de Saint Jean. Par qui bâti en premier lieu. M. de Villebon s'y retire. Ce Fort eſt abandonné, 178. Sa ſituation, 183.

Jeremie. (Le Sieur) *voyez la Liſte des Auteurs.* Fait feu fort à propos ſur les Anglois, qui aſſiégeoient le Fort Bourbon, & les fait reculer, 202. A quelle extrémité il étoit réduit au Port Nelſon, lorſqu'il reçut ordre de le remettre aux Anglois, 404. *& ſuiv.*

Jeſuites. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre mande à M. de Frontenac que les Iroquois ſe plaignent d'eux, & ont promis de lui livrer ceux, qui iront chez eux : il ajoute qu'il les fera paſſer par la rigueur des Loix, 230-31. Le Chevalier de Bellomont menace de faire pendre tous ceux de ces Peres, qui paroîtront dans les Cantons Iroquois, 253. Pourquoi ils abandonnent la Louyſiane, 264. Les Cantons les redemandent ; ils ſont accordés, & bien reçus. Un Jéſuite accompagne M. de la Motte Cadillac au Détroit, 284-85. On en établit pluſieurs Miſſionnaires parmi les Sauvages de la Louyſiane, 462.

Illinois. Voyez le premier volume. Leurs bonnes & mauvaiſes qualités. Les Jéſuites établiſſent chez eux une Miſſion floriſſante. Leur attachement & leur fidélité envers les François, 264. Ce qui y contribua le plus. Ils s'aguerriſſent. Tentatives du Pere Allouez pour commencer une Miſſion chez eux, ſans effet, 265. Le Pere Gravier eſt plus heureux. Ferveur de cette Miſſion. Tous les Illinois ſont Chrétiens, 266. M. de Courtemanche les empêche d'aller en guerre contre les Iroquois. 273. Il leur fait promettre d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la Paix, 274. Leurs Députés meurent en venant au Congrès Général, & en mourant remettent leurs intérêts entre les mains d'Onanguicé. Ce que M. de Callieres ordonne à celui-ci de déclarer à cette Nation au ſujet des François, qu'ils avoient pillés, 283. Les Anglois veulent lier le commerce avec eux, 330. Ils viennent au ſecours du Détroit contre les Outagamis, 366. Diſcours d'un de leurs Chefs aux Députés des Outagamis, 369. Les Outagamis les obligent à abandonner leur Riviere, 409. Leur Pays eſt détaché du Gouvernement de la N. France, & fait partie de celui de la Louyſiane, 432. Ils ſont aſſiégés au Rocher & à Pimitcouy par les Outagamis, & pourquoi ils ſe retirent ſur le Miciſſipi, 459. Les Chicachas ne leur communiquent point le deſſein, qu'ils ont formé de détruire les François de la Louyſiane, 464. On eſt ſûr de leur fidélité & de leur affection, 478. Les Chicachas les ſollicitent en vain d'entrer dans la conſpiration générale contre les François. Réponſe, qu'ils leur font, 484. *voyez Kaskasquias & Mitchigamias.* Les Chicachas les ſollicitent de nouveau & inutilement de ſe déclarer contre nous, 500.

Indiane. Havre de l'Iſle Royale. Sa ſituation, 388.

Johannis. Officier François, ſe diſtingue à la priſe de Saint Jean, 332.

Joliet. La Demoiſelle Joliet eſt priſe par les Anglois, 65. Elle eſt relâchée par échange, 90.

Joncaire. (Le Sieur de) Officier François. Les Députés Iroquois demandent qu'il les accompagne à leur retour chez eux, 244. Le Général y conſent, 245. Il va négocier avec les Tſonnonthouans. Ce qui le rendoit agréable à ce Canton, 247. Il retourne à Montreal avec des Députés de ce même Canton, 249-50. Il retourne aux Iroquois. Succès de ſes négociations, 270. *& ſuiv.* Les Iroquois diſent à M. de Callieres qu'il ne les a point preſſés au ſujet de leurs Priſonniers. Le Général lui fait ſigne de ne point s'excuſer, & ce qu'il dit en conſéquence, 276. Il va faire compliment aux Hurons à la tête des

Iroquois du Sault Saint Louys, 278. Il fait la même choſe avec les Iroquois de la Montagne, & ce qu'il dit aux Hurons, 279. Il accompagne les Députés des Cantons à leur retour du Congrès Général, pour en ramener les Priſonniers, 284. Il en ramene peu, & pourquoi, 285. Il accompagne des Députés du Canton de Tſonnonthouan chez eux. Il y négocie heureuſement, & en ramene un des principaux Chefs, 288. Il retourne avec lui, 289. Avis, qu'il donne à M. de Vaudreuil des intrigues du Gouverneur d'Orange, 292. Les Tſonnonthouans l'envoyent au Général pour ſe plaindre de l'hoſtilité des Outaouais, 293. Il eſt de nouveau envoyé aux Iroquois pour les aſſûrer d'une prompte ſatisfaction de la part des Outaouais. Sa bonne conduite avec ces Sauvages, 324. Il commande l'Arriere-garde dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336. Il eſt envoyé aux Iroquois: eſt bien reçu des Tſonnonthouans, & en amene des Députés à Montreal, 350 Il traite heureuſement avec les Tſonnonthouans, 365.

Jonchere. (Monſieur de la) ne peut obtenir la permiſſion de vendre ſa Cargaiſon à la Vera-Cruz, 416-17.

Jordis. (Le Sieur des) Commandant à Catarocouy, engage quelques Outaouais à accompagner les François contre les Iroquois, 168.

Joſeph. Outagami Chrétien, avertit le Commandant du Détroit que ſa Nation doit bien-tôt l'attaquer, 366.

Joutel. Voyez la Liſte & l'Examen des Auteurs. Un de ceux, qui accompagnerent M. de la Sale dans ſon Expédition. Qui il étoit, 3. M. de la Sale le charge d'achever le Fort de Saint Louys. Ordre, qu'il lui donne, 9, 10. Conſpiration contre lui. Il fait mettre les Conſpirateurs aux fers, & les livre à M. de la Sale avec les preuves de leur complot. Il reçoit ordre d'aller joindre M. de la Sale, 10. M. de la Sale le laiſſe dans ſon Fort de Saint Louys, en qualité de Commandant. Ordres, qu'il lui donne. Il croit pouvoir ſe diſpenſer d'y déférer dans une occaſion. Il apprend de fâcheuſes nouvelles de M. de la Sale. Ses inquiétudes au ſujet de M. de la Sale, & en voyant la plûpart de ſes Gens mourir & déſerter. Mutinerie contre lui. Il s'aſſûre de Duhaut, 20. M. de la Sale lui confie la garde de ſon Camp. Ordres, qu'il lui donne, 23. Avis, que lui donne Larchevêque après la mort de M. de la Sale, & ſa réponſe. Il eſt détaché pour aller chercher des Vivres chez les Cenis Rencontre, qu'il fait dans le chemin, 27, 28. Réception, qu'on lui fait parmi ces Sauvages, 28, 29. Il renvoye ſes Compagnons au Camp, & pourquoi il reſte quelque tems chez les Cenis, 29. Aventures de deux Déſerteurs François, qui le viennent trouver, 30. Il avertit Larchevêque qu'Hiens avoit deſſein de le tuer, & réconcilie ces deux Hommes, 33. Il ſe met en marche pour aller aux Illinois. Il arrive aux Akanſas, 36. Il arrive aux Illinois; eſt obligé d'y paſſer l'Hyver, & repaſſe en France, 37. *& ſuiv.*

Ipiguit. Riviere de l'Acadie. Les Anglois y font quelques ravages, 198.

Iroquois. Des Iroquois du Sault Saint Louys & de la Montagne accompagnent les François à l'Expédition de Corlar Ils refuſent d'attaquer Orange, & parlent fort mal en cette occaſion, 44. Les Iroquois attaquent un Convoi, qui alloit à Michillimakinac, & ſont défaits, 56, 57. Ils arrêtent un Envoyé du Gouverneur Général, & l'envoyent à Manhatte. Ils brû-

lent deux François, qui l'accompagnoient, & font pluſieurs hoſtilités, 58. Une Armée d'Iroquois ſe diſpoſe à tomber ſur le Gouvernement de Montreal, 59. Ils ſurprennent un Quartier près de Montreal, 59. Ce qui les empêche de ſuivre leur avantage, 62. Ils attaquent de nouveau les François, & tuënt deux Officiers, 63. Les Iroquois joints aux Anglois, & aux Mahingans ſe diſpoſent à tomber ſur le Gouvernement de Montreal. Ils ſe brouillent avec les Premiers, & font retraite, 88. *& ſuiv.* Ils traitent les Anglois de lâches, & à quelle occaſion. Leur politique à l'égard des Anglois & des François, 89. Differens Partis d'Iroquois dans la Colonie, & leurs ſuccès, 94. Un Parti d'Iroquois ſe poſte ſur la Grande Riviere, & à quel deſſein, 99. M. de Vaudreuil ſe préparant à marcher contre eux, apprend qu'ils ſe ſont retirés, 100. Ils font une irruption dans la Colonie, & Oureouharé leur donne la chaſſe, 108. Ils continuent leurs hoſtilités avec divers ſuccès, & ſont enfin battus, 111-12. Huit cent Iroquois viennent pour attaquer la Colonie, & ne font rien, 125. *& ſuiv.* Un grand nombre d'Iroquois s'approchent de Montreal, 131. Ils ſe retirent, & pourquoi, 132. Ils continuent à ſuivre leur plan de politique à l'égard des François & des Anglois, 137-38. On donne avis au Gouverneur Général de ſe défier d'eux. Deſſein, qu'on leur attribuë. Ils envoyent de nouveaux Députés au Comte de Frontenac, 139. Leurs tentatives pour débaucher nos Alliés, 140. Ils continuent leurs feintes négociations, 149. Le Roy eſt d'avis qu'on les pouſſe à bout. Ils recommencent leurs hoſtilités. Propoſitions inſolentes de leur part à M. de Frontenac. Ils manquent leur coup auprès de nos Alliés, qu'ils vouloient nous débaucher, 151. Ils font de nouvelles irruptions dans la Colonie, & reçoivent deux échecs, 155. Ils ſont battus par nos Alliés, qui avoient commencé de traiter avec eux, 163. Divers avis ſur la maniere, dont on s'y prendra pour les détruire, 165. On fait ſur eux quelques Priſonniers, & ce qu'on en fait. Ils reparoiſſent en armes, & ſurprennent quelques François, 167. Ils défient le Comte de Frontenac, 170. La diſette eſt grande dans leur Pays. M. de Frontenac fait pluſieurs Détachemens contre eux, 176. Ils ſont plus fiers que jamais. Pluſieurs Partis contr'eux, ſans effet, 198. *& ſuiv.* Ils recommencent leurs hoſtilités. M. de Callieres rompt toutes leurs meſures, 201. Ils continuent à vouloir amuſer les François, 209. Ils reparoiſſent en armes dans la Colonie, 210. Un de leurs Partis eſt battu par le Rat, 214. Ce qui empêche M. de Frontenac de ſe ſervir de toutes les forces, qu'il avoit ſur pied, pour les humilier, 221-22. Ils paroiſſent diſpoſés à la paix. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre les aſſemble. Ce qui ſe paſſe entre eux & lui. M. de Frontenac comprend que ces deux Nations ſe ménagent mutuellement, & ce qu'il fait pour profiter de cette diſpoſition, 228-29. Ils déclarent qu'ils ne veulent point comprendre nos Alliés dans le Traité de paix. Pourquoi le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit tort de dire qu'ils ſe plaignoient des Miſſionnaires, 234. Ils proteſtent de leur indépendance, & on ne parle point d'eux dans le Reglement des Limites, 236. Ils pleurent la mort de Monſieur de Frontenac, & paroiſſent diſpoſés à en profiter, pour recommencer la guerre, 237. Propoſitions, qu'ils font au Chevalier de Callieres, & la réponſe, qu'ils en reçoivent. Ils demandent le Pere Bruyas. M. de

Maricourt, & le Pere de Lamberville, 238. Ils envoyent complimenter M. de Callieres ſur ſa Promotion, & paroiſſent ne differer à faire la paix, que par la conſidération des Anglois, 241. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre les engage à traîner l'affaire en longueur, & ils manquent de parole à M. de Callieres. Ce Général leur fait entendre que les Anglois les veulent maîtriſer, & ce qui en arrive. Ils députent de nouveau à M. de Callieres pour s'excuſer, 242, 243. Deux Cantons, avoués de deux autres, lui envoyent des Députés. Ils ſe plaignent des Outaouais: ils font pluſieurs demandes, & ce que leur répond M. de Callieres, 243-45. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre fait de nouveaux efforts pour les empêcher de faire la paix avec les François, 249. Réflexion ſur la maniere, dont leurs Députés ſont reçus à Montreal. M. de Callieres leur donne audience en preſence des Députés de nos Alliés, 250-51. Ils ſignent un Traité proviſionnel, 252. Le Chevalier de Bellomont, en voulant les gagner & les intimider, les irrite. 253. Ils ſont attaqués à la chaſſe par les Outaouais, & pourquoi. Ils en font leurs plaintes à M. de Callieres avec modération. Réponſe de ce Général, 268-69. Ce qu'ils penſent de l'Etabliſſement du Détroit; ils empêchent les Anglois de s'y établir. Ce que M. de Callieres répond à leurs Députés ſur ce ſujet, 269-70. Surquoi ils s'excuſent de n'avoir pas amené leurs Priſonniers. On n'eſt pas content d'eux en cette occaſion, 276. Les Iroquois du Sault Saint Louys & de la Montagne vont complimenter les Hurons ſur la mort du Capitaine le Rat, 278-79. Les Iroquois Chrétiens parlent fort bien au Congrès Général, 282. Ce qui ſe paſſe entre M. de Callieres & les Députés des Cantons après le Traité de Paix, 284. Ils demandent des Jéſuites, qui leur ſont accordés, 285. Les Anglois les ſollicitent de les chaſſer. Nos Alliés traitent avec les Anglois par leur entremiſe. M. de Callieres travaille à déconcerter ces intrigues., 287. M. de Vaudreuil les engage à garder la neutralité entre les Anglois & nous, 289. Quelques-uns ſont attaqués par les Outaouais près de Catarocouy, 292. Intrigues du Gouverneur d'Orange pour attirer les Iroquois Chrétiens dans ſon Gouvernement: quelques-uns y conſentent. Les Abénaquis leur en font honte, 292, Hoſtilité des Miamis contre les Iroquois, 293. Ils ne concluent rien dans une Aſſemblée des Cantons convoquée à Orange, 294. M. de Pontchartrain n'eſt pas d'avis de les prendre ouvertement pour Médiateurs entre les Anglois & nous. Ils ſont vengés de l'hoſtilité des Outaouais, 295-96. Les Outaouais leur font ſatisfaction, 309. Ils déclarent à M. de Vaudreuil qu'ils ſont réſolus de les attaquer, & il les en empêche, 310. M. de la Motte Cadillac les invite à venir en grand nombre au Détroit, & pourquoi, 311. Ils ſe comportent bien pendant les mouvemens du Détroit, & à leur conſidération on épargne la Nouvelle York, 313. Des Iroquois complottent avec les Miamis pour faire main-baſſe ſur les François du Détroit 323. Les Cantons gardent la neutralité, & ce qui les y entretient, 323-24. Un Iroquois trompe M. de Vaudreuil. Quatre Cantons ſe déclarent contre nous. Leurs préparatifs, 334-35. On envoye contre eux un Parti de quinze cent Hommes, 336. Comment ils font échouer l'Entrepriſe des Anglois contre nous, 337. *& ſuiv.* Le Gouverneur de la Nouvelle York met tout en uſage pour les engager à reprendre les armes. M. de Vaudreuil leur promet

ſatisfaction d'une inſulte, qu'ils avoient reçûë de nos Alliés, & les appaiſe, 341. Ils ſont fortement ſollicités de ſe déclarer contre nous, 349-50. M. de Vaudreuil leur envoye trois Officiers, qui en amenent des Députés à Montreal, 350. Ce qui ſe paſſe entre ces Députés & M. de Vaudreuil, 352. Ils ſe brouillent avec les Anglois, 357. Six cent Iroquois ſe joignent à Nicolſon pour attaquer le Gouvernement de Montreal, & le quittent. Antipathie naturelle de ces deux Nations, 361-62. Pourquoi ils ſeront toujours Ennemis des François, 362. Ils ſe réconcilient avec les Anglois. M. de Vaudreuil traite avec eux, & les gagne par ſes bonnes manieres. Les Outagamis font, par leur entremiſe, alliance avec les Anglois, 365. Louys XIV. cede à la Reine d'Angleterre ſes droits ſur les Cantons, qui proteſtent de leur indépendance. Les Anglois ſe ménagent avec eux, 374. Ils renouvellent leur alliance avec M. de Vaudreuil, 402. Ils font alliance avec les Outagamis, mais il ne paroît pas qu'ils leur prêtent la main, 406.

Iſle aux œufs. Sa ſituation. La Flotte Angloiſe y fait naufrage, 361.

Iſle Percée. Les Anglois la pillent, & profanent l'Egliſe, 71.

Iſle Platte, adjacente à l'Iſle Royale, autrement appellée *Iſle à Pierres à Fuſil*, 388.

Iſle Royale, ci-devant Iſle du Cap Breton, *voyez le premier volume.* Elle nous demeure par le Traité de Riſwick, & en quel état elle étoit alors 237. Sa deſcription, ſon climat, ſes productions, ſes Ports, 385. *& ſuiv.* MM. Raudot propoſent d'y faire un grand Etabliſſement : leur Mémoire ſur cela, 388. *& ſuiv.* Quand elle fut nommée Iſle Royale. Néceſſité d'y faire un grand Etabliſſement, 397. Les Députés de Londres au Parlement ont ordre de demander pourquoi on a laiſſé cette Iſle à la France, 402-03.

Iſle Surgere ou *Iſle aux Vaiſſeaux.* Commodité de ſa Rade, 433-34.

Sept Iſles. La Flotte Angloiſe y perd ſes meilleurs Vaiſſeaux, 357.

Italien. Un Italien va du Canada par les Terres pour joindre M. de la Sale, & arrive trop tard. Stratagême, dont il uſe pour ſauver ſa vie, 39. Ce qu'il devint, 40.

Ites. Commandant d'un Vaiſſeau du Roy d'Angleterre, eſt pris par M. du Brouillan. Avis, qu'il lui donne de l'état, où ſe trouvoit Saint Jean, 187.

Juchereau. (M.) Gentilhomme Canadien, fait un Etabliſſement à Ouabache, 266. Il eſt obligé de l'abandonner, 267.

K

KAPPAS. Sauvages de la Louyſiane, d'où ils ont diſparu, 37.

Kaskaskias. Tribu Illinoiſe. M. de Courtemanche les empêche d'aller en guerre contre les Canſès, 274. Des Kaskaskias vont à la Nouvelle Orleans pour y pleurer la mort des Miſſionnaires tués aux Yaſous & aux Natchez. Ils y donnent de grandes preuves de leur fidelité & de leur Religion, 484.

Kaskebé. Fort de la Nouvelle Angleterre, pris par M. de Portneuf, 52. *& ſuiv.* Les Anglois viennent trop tard pour le ſecourir, 54.

Kicapous. Ils promettent d'envoyer des Députés à Montreal pour la Paix générale, 274. Ils ſe joignent aux Outagamis pour chaſſer les François du Détroit, 366.

Kinibequi, voyez le premier volume. Les Anglois ſongent à s'établir ſur cette Riviere, 235. Les Limites de la Nouvelle France y avoient été fixées, 236. Les Anglois s'établiſſent

par ſurpriſe ſur les Bords de cette Riviere, 376. Des Anglois veulent s'établir par ſurpriſe ſur le Kinibequi, & ce qui en arrive, 378. *& ſuiv.*

Kirividi. Poſte Anglois de Terreneuve. Pluſieurs Anglois y ſont faits Priſonniers, 196.

Kolly. (MM.) Pere & Fils ſont tués des premiers dans le maſſacre général des Natchez. Comment leur arrivée donna moyen à ces Sauvages de faire leur coup, 466-67.

L

LABRADOR. Lacs & Golphe de l'Iſle Royale, 385-86. Leur deſcription, 388.

Lalande. La Demoiſelle de la Lande eſt priſe par les Anglois, 65. Elle propoſe un échange des Priſonniers à l'Amiral Anglois, qui l'envoye à M. de Frontenac pour le négocier. L'échange eſt accepté & exécuté, 90.

Lamberville. (Le Pere Jean de) *voyez le premier volume.* Les Iroquois prient M. de Callieres de le faire revenir de France, 338.

Larchevêque. Un des Aſſociés de M. de la Sale, l'accompagne dans ſon dernier voyage, 22. Il approuve le deſſein d'aſſaſſiner Moranget, 23. Il eſt un des Aſſociés de M. de la Sale, 24. Avis, qu'il donne à Joutel. Il partage avec Duhaut les effets de M. de la Sale, 27. Danger, qu'il court d'être tué par Hiens, Joutel les réconcilie, 33. L'eſprit de libertinage, & la crainte d'être recherché pour le meurtre de M. de la Sale l'empêchent de ſuivre M. Cavelier aux Illinois, 36. Il eſt fait Priſonnier par des Eſpagnols, 39. Il eſt envoyé en Eſpagne, puis à Mexico, & de-là au Nouveau Mexique pour y travailler aux Mines, 40.

Laval. (Le Pere) Jeſuite, Profeſſeur Royal d'Hydrographie à Toulon, arrive à la Louyſiane, 453. Ce qui l'empêche de faire ſes obſervations à l'Embouchure du Miciſſipi. Il en reçoit des éloges du Comte de Toulouſe, 454.

De Launay, François, que M. Cavelier & ſa Troupe rencontrent aux Akanſas : Ce qui l'y avoit amené, 36.

Lauſon. (Le Sieur de) Commandant d'une Priſe Angloiſe. Priere, que lui font les Micmaks. Ordre, qu'il reçoit de M. d'Iberville, 180.

Laye. (Le Sieur de) Commande les Habitans, qui font très-bien à l'attaque des Natchez, 482. Il eſt détaché pour bloquer le Fort des Natchez, & ce qui l'empêche d'exécuter cet ordre, 490.

Leſcalette. (Le Sieur de) Officier François. M. de Châteaumorand l'envoye à Penſacole, pour prendre langue, & demander au Gouverneur la permiſſion de faire de l'eau & du bois. Réponſe, qu'on lui fait, 256.

Levingſton, Officier Anglois. Eſt envoyé au Gouverneur Général pour traiter de l'échange des Priſonniers, 301. Le Général Nicolſon l'envoye à Quebec pour y faire part à M. de Vaudreuil de la Capitulation du Port-Royal, 347.

L'hermite. (M.) Major de Plaiſance, chaſſe les Anglois de deux Redoutes dans la Baye de Baboul, 188. Les Habitans de l'Acadie le demandent pour le mettre à leur tête, & reprendre le Port Royal. Le Gouverneur de Plaiſance le refuſe, & pourquoi, 363.

Linctot. (Le Sieur Godefroy de) Gentilhomme Canadien. Se diſtingue en Terre neuve, 300.

Lignery. (M. de) Commande une Compagnie dans l'Expédition de M. de Ramezay, 335.

Lille. (M. de) Premier Lieutenant du Comte de Champmêlin, eſt envoyé

voyé au Gouverneur de Penſacole, & pourquoi. Le Gouverneur lui déclare qu'il ſe rend, 449.

Limites de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre, 236.

Limoges. (Le Pere de) Jeſuite, paſſe du Canada à la Louyſiane, & reçoit ordre d'en ſortir, 264.

Liotot, Chirurgien de M. de la Sale, l'accompagne dans ſon dernier voyage. Moranget le maltraite de paroles, & il prend la réſolution de s'en venger, 22. Il eſt envoyé chercher des Vivres chez les Cenis. Il eſt tué par un Matelot, & a le tems de ſe confeſſer, 32.

Lo. (Le Chevalier de) Enſeigne de Vaiſſeau. Eſt tué au Siége de Saint Jean en Terre-neuve, 294.

Loire. MM. de la Loire des Urſins, Freres. Danger, qu'ils courent de la part des Natchez, & comment ils échappent, 422. *& ſuiv.* Ils partent de la Maubile avec M. de Bienville pour aller punir ces Barbares, 424. L'Aîné de la Loire périt dans le maſſacre des Natchez, après s'être deffendu avec beaucoup de valeur, & tué pluſieurs de ces Barbares, 467.

Longueil. (M. le Moyne, Baron de) *voyez le premier volume.* Il va avec une Troupe de Sauvages obſerver la Flotte Angloiſe, 77., 81. Il oblige les Chalouppes Angloiſes, qui le pourſuivoient, à regagner leurs Vaiſſeaux, 81. Belle action de cet Officier: il eſt bleſſé légerement, 85. Il négocie heureuſement à Onnontagué, 293. Il s'offre à aller de nouveau traiter avec les Iroquois. Son offre eſt acceptée, & il eſt bien reçû à Onnontagué, 350. Il eſt laiſſé à Montreal, dont il étoit Lieutenant de Roy, pour y commander pendant qu'on ſe diſpoſe à ſoûtenir un nouveau Siége à Quebec, 356. Il négocie encore heureuſement avec les Onnontaguez, 365.

Longueville. (Le Chevalier de la) Conduit à Rio Perdido des Sauvages pour le Siége de Penſacole, 448.

Lorembec. Cap de l'Iſle Royale. Sa ſituation, 387.

Loubois. (Le Chevalier de) Major la Nouvelle Orleans. Eſt chargé de la guerre contre les Natchez. Il arrive dans la Baye des Tonicas, où étoit l'Armée. Il envoye faire aux Natchez quelques propoſitions de paix. Comment ſes Envoyés ſont reçus. A quelles conditions les Barbares offrent de faire la paix, 478. On le blâme d'être reſté lontems dans l'inaction aux Tonicas, 479. Il arrive aux Natchez. Il fait une ſeconde tentative, auſſi inutile que la premiere, pour la paix. Il commence l'attaque des Forts. Pourquoi il differe ſi lontems à ouvrir la tranchée, 480-81. Ce qui le détermine à ſe contenter de délivrer les Priſonniers, que l'Ennemi retenoit. Les Natchez lui échappent, 482. Il marche pour délivrer M. de Saint Denys aſſiégé aux Natchitoches, & apprend en chemin que ces Sauvages ont été battus, 498.

Louvigny. (M. de la Porte) Eſt nommé Commandant à Michillimakinac, & y conduit un grand Convoi, 55. Il eſt attaqué en chemin par les Iroquois, & les défait, 56, 57. Ce qu'il fait pour empêcher nos Alliés de rompre avec nous, 140. Il amene un grand Convoi & des Députés de Michillimakinac, 141. Il eſt détaché contre les Iroquois, & ce qui empêcha le ſuccès de cette Expédition, 166-67. Il eſt envoyé à Michillimakinac, pour obliger les Outaouais à faire ſatisfaction aux Iroquois, & y réuſit 303-04. Il eſt envoyé à Michillimakinac pour rétablir ce Poſte, 373. Devenu Lieutenant de Roy de Quebec, il eſt chargé d'une Expédition contre les Outagamis. Il traite avec eux, & à

quelles conditions. Il publie qu'il n'a rien fait ſans ordre. Il reçoit ſix Otages pour ſûreté du Traité. Il retourne à Michillimakinac pour accelerer l'exécution du Traité ; mais ces Barbares ſe moquent de lui, 406. *& ſuiv.* Il eſt nommé Gouverneur des Trois Rivieres, & perit dans un naufrage, 409.

Louys XIV. Il fait frapper une Médaille pour la levée du ſiége de Quebec, 92. Il ſe borne en Canada à la ſimple deffenſive, 108. Il fait l'éloge des Abénaquis, & ce qu'il mande à M. de Frontenac à leur ſujet, 110. Ordres, qu'il donne, & meſures, qu'il prend pour empêcher les Anglois d'aller à Quebec, & pour les chaſſer de Terre-neuve, 116-17. Il eſt d'avis que M. de Frontenac pouſſe à bout les Iroquois, 150. Ordres, qu'il envoye en Canada au ſujet du Fort de Pemkuit, de la Baye d'Hudſon, & de l'Iſle de Terre-neuve, 160. Il ordonne la ſuppreſſion de la plûpart des Poſtes éloignés : inconvenient de cette ſuppreſſion, 161. Il donne de nouveaux ordres pour l'attaque du Fort de Pemkuit, 177 Ordres, qu'il donne à M. de Frontenac, 201. Inſtructions, qu'il envoye à M. d'Iberville, 203. La priſe du Fort Bourbon ne le dédommage point des frais, qu'il avoit faits pour l'Amerique, 208. Il deffend à tous les François de monter aux Pays d'enhaut. Ce qu'on penſe de cet ordre, & temperamment, qu'on lui propoſe d'y apporter, 211. *& ſuiv.* Il approuve l'Expédition contre la Nouvelle Angleterre, en charge le Marquis de Neſmond ; inſtructions, qu'il lui donne, 216. *& ſuiv.* Nouvelle Ordonnance de ce Prince contre les Voyageurs, il interdit le Commerce aux Officiers dans les Poſtes éloignés, & ce qui en arrive, 222-23. Ce qu'il mande au Chevalier de Callieres, au ſujet du Fort de Cataracouy, 240. Il envoye par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, un ordre au Chevalier de Callieres de faire ceſſer toute hoſtilité, 241. Il envoye M. de Fontenu en Acadie pour viſiter cette Province, 256. Il refuſe les offres des Réfugiés François de la Caroline d'établir la Louyſiane pour la France, 262. Meſures, qu'il prend pour établir la Religion dans cette Province, 264. Il ordonne qu'on envoye des Canadiens au Gouverneur de Plaiſance pour attaquer les Anglois, 298. Il permet aux Habitans du Canada de faire quelques toiles, & quelques étoffes pour le ſoulagement des plus pauvres, 305, 306. Ce qui l'engage à céder à la Reine Anne l'Acadie, Terre-neuve, & la Baye d'Hudſon, 373-74. Combien il dépenſoit tous les ans en Canada, 390. Il accorde à M. Crozat le Privilege excluſif de la Louyſiane, & de grandes Conceſſions dans ce Pays. Ses inſtructions à M. de la Motte Cadillac à ce ſujet, & par rapport à l'établiſſement du Conſeil dans cette Province, 415-16.

Louysbourg. Port de l'Iſle Royale. Son premier nom : ſa deſcription, 387. Ses avantages, 398. Ce qui le fait preferer au Port Dauphin, 399.

Louyſiane. Les Anglois tâchent d'y révolter les Sauvages contre nous, 330. Jugemens divers ſur la Louyſiane ; d'où vient le peu de progrès de cette Colonie. Ce qu'elle étoit en 1700, 411-12. Quand elle commença de prendre une forme de Colonie, 415. En quel état elle étoit, lorſque M. Crozat en obtint le Domaine, & en quel état il la laiſſa, lorſqu'il y renonça, 427. *& ſuiv.* Ce qu'elle peut produire pour le Commerce, 428. Ce que M. Crozat croyoit qu'on en pouvoit tirer d'avantages, 431. Deſſein formé par les Chicachas de détruire la Louyſiane, 464.

Luna. (D. Triſtan de) Nom, qu'il donne à la Baye de Penſacole, 436.

Luſignan. (Le Sieur de) Capitaine Réformé, tombe dans une embuſcade des Iroquois, & y eſt tué, 115.

Luſſer. (M. de) Capitaine Suiſſe, eſt envoyé aux Tchactas pour être inſtruit de leur ſituation, 474. Il a ordre de conduire à la Riviere Rouge une partie des Fuſiliers, 489. Il repouſſe vivement les Natchez, qui avoient fait une ſortie, 491.

M

Macardi (Le Sieur) doit commander les ſix mille Hommes, que la Reine d'Angleterre envoye en Amérique, pour conquerir la Nouvelle France. 335.

Magdeleine. Journée de la Prairie de la Magdeleine, 105. *& ſuiv.*

Riviere de la Magdeleine. Sa Situation. Ce qui s'y paſſe entre les François & les Sauvages, 455.

Magnon. (M. de) Chef d'Eſcadre, doit accompagner M. de Neſmond dans ſon Expédition de la Nouvelle Angleterre, 216.

Mahingans. Sept cent Mahingans attendent un Parti de François & de Sauvages, qui eſt obligé de faire retraite, 48. Des Mahingans ſe joignent aux Anglois & aux Iroquois, pour attaquer le Gouvernement de Montreal. Ils ſont attaqués de la petite verole, & ce qui en arrive, 88. Un de leur Parti eſt défait par les Canibas, 91. Les Mahingans vont avec les Anglois & les Agniers, pour attaquer le Gouvernement de Montreal, 102. Ils continuent leurs hoſtilités avec les Iroquois, 111. Les Anglois traitent avec les Miamis, par l'entremiſe des Mahingans, 133. Des Mahingans ſe battent contre des François avec des Agniers, & les font tomber dans une embuſcade, 199. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre leur ordonne de commencer la guerre contre les Iroquois, 250. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès de Montreal, 273. Le Gouverneur d'Orange veut engager les Agniers à les congédier de leurs Cantons, & à retourner dans ſon Gouvernement, 292. Les Abénaquis tirent tous leurs beſoins des Anglois, par l'entremiſe des Mahingans, 317. Ils ſe joignent aux Iroquois, pour attaquer Chambly, 336.

Majulle ou *Daimanville.* (M.) Eccléſiaſtique de S. Sulpice, s'embarque avec M. de la Sale, 3. Il retourne en France, 8.

Malbouchia. Nom, que les Sauvages donnoient au Miciſſipi, 257.

Maldonado. (Diego de) découvre la Baye de Penſacole; nom, qu'il lui donne, 436.

Malecites. Voyez le premier Volume. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre les engage par ſes menaces à entrer en négociation avec lui. Leur Miſſionnaire & M de Vilieu les menent à la guerre contre les Anglois. Ils ſont intimidés & raſſûrés de nouveau. Leurs Chefs vont à Quebec proteſter de leur fidélité, 144. *& ſuiv.* Ils ſervent au ſiége de Pemkuit, 178. Les François les laiſſent manquer de tout, & comment ils tirent leurs beſoins des Anglois mêmes, 317.

Maligne. Riviere nommée la Maligne par M. de la Sale. Sa ſituation, 18.

Maloins. Ils ſe plaignent du Gouverneur de Plaiſance, qui de ſon côté prétend qu'ils ont fait manquer ſon Expédition en Terre-neuve, 188

Malomines, autrement dit, *les folles Avoines*, promettent d'envoyer des Députés à Montreal pour la paix générale, 274. Ils viennent au ſecours du Détroit contre les Outagamis, 366.

Mambré. (Le Pere Zenobe) Recollet, accompagne M. de la Sale

dans ſon Expédition, 3. M. de la Sale le laiſſe dans le Fort de Saint Louis, où apparemment il fut tué par les Sauvages, après la mort de celui-ci, 22.

Manneval. (M. de) Fils du Baron de Bekancourt, Gouverneur de l'Acadie, 52. Il eſt attaqué par les Anglois. Impoſſibilité, où il eſt de ſe défendre. Il envoye faire des propoſitions à l'Amiral Anglois, 66. Il le va trouver lui-même, 67. Il lui remet ſa place, & ſous quel prétexte celui-ci le déclare ſon Priſonnier, 68. Il eſt envoyé en Angleterre, 92.

Mantet. (Le Sieur d'Aillebout de) Lieutenant. Un des Chefs de l'Expédition de Corlar. Il ne peut engager les Sauvages à attaquer Orange, 44. Sa conduite dans cette Expédition, 45, 46. Ses précautions après la priſe de Corlar, pour éviter les ſurpriſes, 46, 47. Il perd plus de monde dans la retraite, qu'à l'attaque de Corlar, & pourquoi, 47. Il commande un grand Parti contre les Agniers, 126. *& ſuiv.* Il eſt envoyé à Michillimakinac, 133. Il manque le Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudſon, & y eſt tué, 340-41.

Marais. (Le Sieur des) Capitaine Réformé eſt tué avec ſon valet & un Soldat par les Iroquois, 63.

Maret. (Le Pere Joſeph) Jeſuite, *Voyez le premier volume.* M. de Vaudreuil l'engage à retourner à Michillimakinac, & pourquoi. 306.

Mareuil. (Le Pere Pierre de) Jéſuite, Miſſionnaire à Onnontagué, donne avis à M. de Vaudreuil, que les Iroquois ſont fort ſollicités par les Anglois de nous déclarer la guerre, & n'eſt pas cru. Il reçoit ordre de ſortir de ſa Miſſion, & on l'invite à ſe retirer à Orange, ne pouvant retourner dans la Colonie. Il demeure Priſonnier dans la Nouvelle York, & y eſt bien traité par le Gouverneur, 332. Il eſt échangé: il prévoit que les Anglois ne tireront pas un grand avantage de leur alliance avec les Iroquois: on apprend par lui la véritable cauſe du peu de ſuccès de leur Entrepriſe, & la grandeur de leur perte, 338-39.

Maricourt. (Le Sieur le Moyne de) oblige les Chaloupes Angloiſes, qui le pourſuivoient, à regagner leurs Vaiſſeaux, 81. Il commande un Corps de Sauvages dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Il eſt nommé avec quelques autres Canadiens pour achever pendant l'hyver la deſtruction des Iroquois, & pourquoi ce projet n'eut point de lieu, 174. Les Iroquois le demandent pour traiter avec eux, 238. Il préſente des Députés Iroquois, 243. Les Iroquois le demandent pour traiter de la paix, 244. Il part pour Onnontagué, où il ſe tient un Conſeil Général. Son diſcours aux Iroquois, 245-46. Ce qui le rendoit agréable aux Canton d'Onnontagué, 247. Il retourne à Montreal avec des Députés, 249-50. Il retourne à Onnontagué, & ce qui s'y paſſe, 270. *& ſuiv.* Il conduit des Jeſuites aux Iroquois, 285. Sa mort, 293.

Marigny. (M. de) eſt laiſſé en qualité de Lieutenant au Port Nelſon, 149.

Mark. (Le Colonel) eſt obligé de lever le ſiége du Port Royal. 314. *& ſuiv.* Il s'arrête en chemin pour recevoir les ordres de ſon Général: ſoulevement à Baſton contre lui. Il ſe plaint de la déſobéiſſance des Troupes & des Officiers, 317. Il eſt juſtifié, & on lui donne un Renfort pour recommencer le ſiége du Port Royal. Il y retourne, 318. *& ſuiv.* Il leve encore le ſiége, 321.

Marle. (Le Sieur de) accompagne M. de la Sale dans ſon dernier voyage, 22. Les aſſaſſins de Morange l'obligent de l'achever, 23. Il ſe met

en chemin pour aller aux Illinois, & ſe noye en ſe baignant dans une Riviere, 36.

Marquet. (Le Pere Denys) Récollet, s'embarque avec M. de la Sale, & ſe fait débarquer dès le premier jour, parce qu'il tombe malade. 3.

Le Mars. Un des Vaiſſeaux de l'Eſcadre de M. de Champmêlin, qui prend le parti de le laiſſer à la Louyſiane, parce que la peſte y étoit, 452.

Martigni. (Le Sieur de) va reconnoître le Fort Bourbon, 204. Il y eſt établi Commandant par M. d'Iberville, 208.

Maskoutins, voyez le premier volume. Ils penſent à s'établir chez les Iroquois, 153. Pluſieurs s'établiſſent à Ouabache. On leur prêche l'Evangile. Preſque tous s'endurciſſent. Leurs ſuperſtitions. La plûpart meurent de maladie. Le reſte ſe diſſipe, 266-67. M. de Courtemanche réuſſit à les faire déſarmer, 274. Ils entrent dans le complot des Outagamis, pour livrer le Détroit aux Anglois. Nos Alliés tombent ſur eux, & en tuent un grand nombre, 366.

Maſſacre. Iſle Maſſacre. Par qui & pourquoi ainſi nommée. Sa ſituation, ſa découverte. Nom, qu'elle porte aujourd'hui, 257.

Maſſiot. Bourgeois d'un des Vaiſſeaux de l'Eſcadre de M. de la Sale, 3.

Matamoros. (D. Jean Pierre de) Gouverneur de Penſacole, demande du ſecours au Gouverneur de Saint Joſeph; & déſeſperant de le recevoir, il rend ſon Fort à M. de Serigny, 437-38. Il s'embarque pour la Havane, 438. Il eſt rétabli dans le Gouvernement de Penſacole, 441. Sur l'avis de l'arrivée d'une Eſcadre Françoiſe, il juge qu'il eſt à propos de brûler ſon Fort, & de porter toutes ſes Forces à l'Iſle de Sainte Roſe, 446. Il eſt ſommé de ſe rendre. Ses Officiers l'obligent à remettre ſa Place, 449.

Mataouando. Chef Malecite entre en négociation avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre. M. de Villieu & M. Thury l'engagent à la rompre, 144. Il accompagne le Premier dans une Expédition contre les Anglois, & s'y diſtingue beaucoup, 145.

Mathieu, Capitaine Anglois, ſert d'ôtage, pendant qu'on traite de la capitulation du Port Royal, 345.

Maubile. Riviere de la Louyſiane, ſa ſituation. Combat, qui s'y eſt donné entre les Sauvages & les Eſpagnols, 257. Il falloit s'en aſſûrer la poſſeſſion, mais n'en pas faire un grand objet, 262. Etabliſſement ſur cette Riviere. Pluſieurs Sauvages s'y établiſſent auſſi, 414. Les Terres n'y ſont pas bonnes, mais on prétend, que le Tabac y eſt excellent, 415. Les Eſpagnols entrent dans la Riviere, & y enlevent un Convoi: ils ſont battus, 442-43. M. de Chateaugué en reprend le Commandement, 454. Projet d'un maſſacre des François à la Maubile, 465, 475.

Maugras. (Le Sieur) remene à S. François cinq Algonquins, qu'il avoit menés à l'Expédition de M. Hertel contre les Anglois, 52.

Meaupou. (Le Chevalier de) commandant la Seine, eſt attaqué par la Flotte de la Virginie: il ſe défend avec beaucoup de bravoure, & eſt obligé de ſe rendre, 300.

Mechin. (M.) Officier de Marine, conduit à la Havane le Gouverneur de la Garniſon de Penſacole: ce qui lui arrive en chemin & en arrivant, 438.

Menadou, voyez *Panadou.*

Mendez. (D. Franciſco) Capitaine Eſpagnol, eſt dépêché au Vice-Roy de la Nouvelle Eſpagne, & pour-

quoi, 441-42.

Arendieta. (D. Antonio) Capitaine Eſpagnol, reçoit ordre d'examiner en quelle ſituation étoit l'Iſle Dauphine, & s'en acquitte fort bien, 442.

Mermet. (Le Pere) Jeſuite, ſe donne beaucoup de mouvement, pour convertir les Maſcoutins. Sa charité pour les malades. Peu de fruit de ſes ſoins, 266-67.

Merveilleux. (Le Sieur le) Capitaine Suiſſe, eſt envoyé dans les Habitations Françoiſes avec de bons ordres pour leur ſûreté, 473. Il entre dans la Baye des Tonicas, & s'y retranche, 478.

Meſnil. (M. du) Capitaine, commande un Bataillon des Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

Mexplex. (Le Sieur) eſt envoyé par M. de Loubois, pour obſerver les Natchez, & leur faire quelques propoſitions de paix; ces Sauvages lui tuent trois Hommes, & le font Priſonnier avec deux autres, 478. Ils le brûlent, 479.

Miamis, voyez le premier Volume. Ils veulent traiter avec les Anglois. Meſures, que prend le Comte de Frontenac, pour les en empêcher, 133. Les Iroquois les veulent contraindre à ſe déclarer contre nous, & avec leur ſecours M. de Courtemanche défait les Iroquois, 156. Les Miamis ſont défaits par les Sioux, ils veulent avoir leur revanche, & ſont repouſſés. Ils uſent de repréſailles ſur les François, dont quelques-uns s'étoient joints aux Sioux: on les appaiſe, 210-11. Les Iroquois ſe plaignent d'une hoſtilité des Miamis contr'eux. M. de Callieres leur répond, que c'étoit une repréſaille, 244. Tout un Village de Miamis eſt enlevé par les Sioux, 252. M. de Courtemanche les engage à aller en guerre contre les Iroquois, 273. Ils veulent recommencer la guerre, 292. Ils font une hoſtilité ſur les Iroquois, 293. Des Miamis tuent quelques Outaouais, déſordre arrivé à ce ſujet au Détroit, 307. *& ſuiv.* Leur reſſentiment ſur ce que M. de la Motte Cadillac leur avoit promis la tête d'un Chef Outaouais, & n'avoit pas tenu ſa parole, 313. Ils renouvellent leurs inſtances, pour avoir juſtice des Outaouais. On leur ôte leur Miſſionnaire: ils tuent quelques François, & complotent d'exterminer tous ceux du Détroit. M. de la Motte Cadillac fait avec eux un Traité peu honorable: ils le gardent mal. M. de la Motte Cadillac marche contr'eux, les défait, & ils ſe ſoumettent, 322-23. Les Chicachas les ſollicitent de ſe déclarer contre nous, & ils le refuſent, 500.

Michillimakinac, voyez le premier Volume. Pourquoi le Roy vouloit qu'on ſupprimât ce Poſte, 161. Néceſſité de le conſerver, 212. Prétention des Anglois ſur ce Poſte, 235. Les Miſſionnaires abandonnent ce Poſte, & pourquoi. Le Pere Marêt y retourne avec M. de Louvigny, 306. Les Outaouais du Détroit y retournent, 310. Un grand nombre de Sauvages des environs de Michillimakinac deſcendent à Montreal, 351. M. de Vaudreuil rétablit le Poſte de Michillimakinac, & pourquoi, 373.

Miciſſipi, voyez le premier volume. En quel état on trouve ſon embouchure, 434. Ses différens noms, voyez *Malhouchia & la Paliſſade.*

Micmaks, voyez le premier volume. Ils contribuent beaucoup à la priſe d'un Navire Anglois par M. d'Iberville. D'autres s'embarquent avec M. de Bonaventure pour le ſiége de Pemkuit, 178. A la vûë d'une Eſcadre Angloiſe, ils demandent qu'on aille à l'abordage, & pourquoi. M. d'Iberville ne veut pas les mener

en Terre-Neuve. Trois ne veulent point le quitter, 180-81. M. de Subercaſe mande qu'ils ſont tout nuds, & manquent de tout, 317.

Mikinac. Algonquin, marche contre les Iroquois, 163.

Milet, (Le Pere) *voyez le premier Volume.* Il écrit à M. de Frontenac, & ce que ce Général penſe de ſa Lettre, 130. à qui il avoit obligation de n'avoir pas été brûlé, 135. Il arrive à Quebec après cinq ans d'eſclavage, 143. Les Onneyouths le redemandent: ſa tendreſſe pour eux, 200.

Mine. (M. de la) Capitaine, joint le Chevalier de Vaudreuil, & combat avec beaucoup de valeur contre les Iroquois, 95.

Les Mines, Quartier de l'Acadie. Les Anglois menacent de le ruiner, mais il eſt ſecouru à propos, 298.

Mine de Cuivre dans la Riviere verte, 413. On prétend en avoir découvert une d'argent aux Illinois, 422.

Minet. (Le Sieur) Ingénieur, abandonne M. de la Sale, & retourne en France, 8.

Miniſtres. Mépris, que les Iroquois font des Miniſtres Anglois, 234. Un Miniſtre Anglois de Baſton entreprend de pervertir les Abénaquis, & ce qui ſe paſſe entre lui & le Pere Raſle Jeſuite, 375. *& ſuiv.* Il abandonne la Partie, 376.

Miré. Baye de Miré, en l'Iſle Royale, ſa ſituation, 387.

Miſſionnaires. Soupçons de M. de Frontenac contre les Miſſionnaires du Sault Saint Louis, & leur peu de fondement, 97-98. Pourquoi ils ne ſe plaignent point de la traite de l'eau-de-vie. Perils, où ils ſont expoſés à ce ſujet, 123. Fauſſeté de ce que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre dit contr'eux dans ſa Lettre à M. de Frontenac, 234. Miſſionnaires à la Louyſiane, 264. Un d'eux eſt tué aux Tonicas, 260. Ils abandonnent Michillimakinac, & pourquoi, 306. Ils entretiennent les Cantons Iroquois dans la neutralité, 324. M. de Vaudreuil écrit aux Miſſionnaires de l'Acadie, pour leur recommander de maintenir leurs Sauvages dans notre alliance, 349. M. de Vaudreuil travaille de concert avec les Miſſionnaires des Sauvages domiciliés, pour rompre les intrigues du Gouverneur d'Orange, 353. Ils détournent les Abénaquis de l'alliance des Anglois, 404.

Miſſourites. Peuple voiſin de la Louyſiane. Quelques-uns de ces Sauvages viennent au ſecours du Détroit contre les Outagamis, 366.

Mitchigamias. Illinois, qui envoyent à la Nouvelle Orleans pleurer les Miſſionnaires tués par les Natchez & les Yaſous. Ils donnent de grandes marques d'attachement aux François, & à la Religion, 484.

Montclerie. (Le Sieur de la) Lieutenant, tombe dans une embuſcade des Iroquois, & s'en tire avec beaucoup de valeur, 115-16.

Montagne. Les Iroquois *de la Montagne* donnent une grande preuve de leur fidélité, 99. Deux Tſonnonthouans de ce Village déſertent de l'armée de M. de Frontenac, & ce qui en arrive, 171. Deux Femmes & un Enfant de ce même Village, Priſonniers à Onnontagué, s'échappent. Avis, qu'ils donnent à M. de Frontenac, 172. Des Sauvages de la Montagne attaquent un Parti de François ſans le reconnoître, & le défont. Leur Chef y eſt tué, 199. Ils s'offrent à courir ſur les Iroquois, & pourquoi on n'accepte point leur offre, 201. L'eau-de-vie cauſe un grand dérangement dans cette Bourgade, 324. Ils marchent contre les Anglois, & relâchent ſous un prétexte frivole, 325. On découvre qu'ils avoient promis au Gouverneur d'Orange de ne point faire la guerre aux Anglois, 327. M. de Vaudreuil

les traite avec beaucoup de mépris, & ils réparent leur faute, 328. Ils ſont tranſportés au *Sault au Récollet*. Leur zele pour la défenſe de la Colonie, 353.

Montigny. (Le Sieur de) va en qualité de Volontaire à l'Expédition de Corlar, 44. Il reçoit deux bleſſures à l'attaque d'une maiſon, 46. Il va au ſiége de Pemkuit, 178. Il ſe diſtingue beaucoup en Terre-neuve, 193-97. Il eſt envoyé au ſecours des Abénaquis, ſon Expédition dans la Nouvelle Angleterre, 294. Il va en Terre-neuve, 298. Sa valeur & ſes ſuccès, 300. Il conduit l'Avantgarde dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336. Il eſt envoyé en détachement pour obſerver les Ennemis, & les approche de fort près, 337.

Montigny. (M. de) mene du Canada à la Louyſiane pluſieurs Eccléſiaſtiques, 264.

Mont-Louis. Situation & deſcription de ce Poſte. Ses avantages pour une pêche ſédentaire, & ce qui ſe paſſe à cette occaſion, 220-21. Ce qui fait de nouveau échouer cet Etabliſſement, 253-54.

Montorgueil. (Le Sieur de) Lieutenant de la Compagnie de Villebon. Ordre, que lui envoye ſon Capitaine à Chedabouctou, où il commandoit. Cet ordre arrive trop tard, 70. Il eſt attaqué par les Anglois, ſe défend bien, & obtient une capitulation honorable, 71.

Moranget, Neveu de M. de la Sale, l'accompagne dans ſon Expédition, 3. Il eſt bleſſé par les Sauvages, 8. Il accompagne M. de la Sale dans ſon dernier voyage; il maltraite de parole quelques François, qui prennent la réſolution de s'en venger, 22. Il eſt aſſaſſiné, 23.

Morienne. La Baye de Morienne en l'Iſle Royale, ſa ſituation, 387

Motte. (Le Chevalier de la) Capitaine Réformé, eſt chargé de couvrir la Colonie depuis la Riviere de Sorel juſqu'à Quebec, 58. Il eſt attaqué par les Iroquois, les repouſſe, eſt ſurpris enſuite & tué, 63.

Münier. Un des témoins, ou complices de l'aſſaſſinat de M. de la Sale, 24. L'eſprit de libertinage le retient chez les Cenis, 36. Il eſt pris par les Eſpagnols, qui le traitent bien, 39.

Murat. (Le Sieur) Lieutenant, eſt attaqué par les Iroquois, les repouſſe, eſt ſurpris enſuite, & diſparoît, 63.

Muys. (M. de) Capitaine, eſt envoyé à Chambly avec M. de Valrenes pour défendre ce Poſte, 102. Il commande un Bataillon des Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Son éloge. La Cour donne ordre qu'on l'envoye avec des Troupes & des Canadiens à Plaiſance, 176. Propoſitions, qu'il fait à M. d'Iberville de la part de M. de Brouillan, 189. M. de Brouillan ſe l'attache, & comment, 190. Il veut le donner aux Canadiens pour Commandant à la place de M. d'Iberville, 191. Il eſt commandé pour brûler les Maiſons les plus proches du Fort de Saint Jean, 194. M. de Brouillan propoſe de le laiſſer à Saint Jean en qualité de Commandant, & pourquoi il n'y demeura point, 196. Il eſt nommé Gouverneur de la Louyſiane, & meurt en chemin, 415.

N

NARANTSOAK. Bourgade Abénaquiſe. Les Anglois veulent y enlever le Pere Raſle, & le manquent, 381. Ils l'attaquent à force ouverte, y tuent beaucoup de Sauvages, & le P. Raſle: & y commettent de grandes indignités, 383.

Narvaez (Pamphile de) Fait la premiere découverte de Penſacole, 436.

Natchez. Nation Sauvage de la Louyſiane. M. de la Motte Cadillac y envoye établir un Magaſin, 421. Ils tuent quatre François en trahiſon. Ils préparent le même traitement à MM. de la Loire; comment ils échapent, 422. *& ſuiv.* On marche contre eux. Ils enlevent à un François ſes Marchandiſes, & le font mourir d'une maniere inhumaine, 424. M. de Bienville envoye dire au Grand Chef qu'il a quelque choſe à lui communiquer. Réponſe, qu'il en reçoit, 424-25. Ce qui ſe paſſe entre leur Grand Chef & M. de Bienville, 425. A quelle condition celui-ci leur accorde la paix, 426. Ils recommencent leurs inſultes, 458-59. Pluſieurs ſe déclarent contre nous. M. Delietto engage le Grand Chef à ſatisfaire M. de Bienville, & ménage un accommodement, 460. Pourquoi on ne leur donne point de Miſſionnaires, 462. Ils détruiſent toute la Colonie Françoiſe établie dans leur Pays. Circonſtances de ce maſſacre, 466. *& ſuiv.* Préparatifs pour leur faire la guerre, 473. *& ſuiv.* Ce qui leur avoit fait précipiter le maſſacre des François. Des Tchactas avoient voulu lontems auparavant les détruire; les François les en avoient empêchés, 475. M. le Sueur mene contre eux ſept cent Tchactas, 477. Ils brûlent deux François. Ils ſollicitent inutilement les Tonicas. Ils font des propoſitions très-inſolentes à M. de Loubois. Les Tchctas les défont. Ce qui empêcha leur ruine entiere, 478. *& ſuiv.* Ils ſe deffendent en déſeſperés contre les François, qui les aſſiégent dans les formes, 480. *& ſuiv.* Ils menacent d'égorger tous leurs Priſonniers, ſi on refuſe de lever le Siége, à d'autre condition, que de rendre ces mêmes Priſonniers, & on eſt obligé d'en paſſer par-là. Ils amuſent les François, & leur échapent, 482. Ils profanent les Vaſes Sacrés, & les Ornemens d'Egliſe, qu'ils avoient pillées le jour du maſſacre, 483. Ils interrompent le Commerce par leurs courſes. On ſe prépare à les aller forcer dans leurs retraites, 484. M. Perrier marche contre eux, 489. On arrive à leur Fort, & ils ſont bloqués: leur défenſe, 491. *& ſuiv.* Leur grand Chef ſe rend au Camp des François, & y eſt arrêté avec deux autres Chefs, 492. Un des trois ſe ſauve, 493. D'autres ſe rendent, 494. Le plus grand nombre ſe ſauve, 495. Leur Grand Chef & ceux, qui avoient été pris avec lui, ſont vendus comme Eſclaves à Saint Domingue, 496. Trahiſon, qu'ils font aux Tonicas, & leur perte en cette occaſion, 497. Ils aſſiegent Monſieur de Saint Denys aux Natchitoches, & ſont battus, 498-99.

Natchitoches. Sauvages de la Louyſiane. Situation de leur Pays: pluſieurs s'établiſſent auprès des Colapiſſas, & s'étant retirés ſans rien dire à ces Sauvages, en ſont pourſuivis. Perte, qu'ils font en cette rencontre. Les autres retournent dans leur ancienne demeure avec M. de Saint Denys, 417. Fort bâti dans leur Iſle, 427. Quelques Conceſſions s'approchent de ce Poſte, & à quel deſſein. M. de Saint Denys y eſt renvoyé, 454. Quelques Natchitoches paroiſſent mêlés avec les Natchez pendant le maſſacre des François. Monſieur de Saint Denys s'aſſûre de la fidélité de cette Nation, 474. Ils abandonnent leur Village aux Natchez beaucoup plus forts qu'eux. Ils les pourſuivent après leur défaite, 499.

Naxoat. Fort ſur la Riviere de Saint Jean, ſubſtitué à celui du Jemſet. On y débarque des munitions, 178. Les Anglois s'en approchent, 182. Sa ſituation, 183. Il eſt aſſiégé, 183. *& ſuiv.* M. d'Iberville reçoit

un ordre d'aller voir ſi ce Fort n'a pas beſoin de ſecours, & ne peut l'exécuter, 203. Ordre du Roy à M. de Neſmond de ſecourir Naxoat, ſi le ſiége n'étoit point levé, 218. Inutilité de ce Poſte: il eſt abandonné, 254.

Negres. Les Natchez s'aſſûrent de quelques Negres, avant que de maſſacrer les François, 467. Pourquoi ils traitent bien ceux, qu'ils prennent Priſonniers, 468. M. Perrier fait maſſacrer par les Negres trente Chaouachas, 474. Cent cinquante Negres ſont retirés des mains des Natchez par les Tchactas. D'autres gagnés par les Natchez, empêchent la ruine totale de ces Sauvages, 479. Quinze Negres ſe battent en braves contre les Natchez. Les Negres, Priſonniers des Natchez, ſont remis aux Tchactas, 482. Ils ſervent dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. Les Natchez rendent ce qu'ils avoient retenu de nos Negres, 491. Conſpiration des Negres de la Nouvelle Orleans, ſéduits par les Chicachas, découverte & punie, 499, 500.

Nelſon. (Le Chevalier) Eſt fait Priſonnier & envoyé à Quebec. M. de Frontenac le reçoit bien, & pourquoi, 109. Il favoriſe la déſertion de deux Soldats François, qui font manquer l'Expédition de Pemkuit, 122-24. Il envoye au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre des Memoires ſur l'état, où ſe trouvoit Quebec, 128.

Neptune. Nom du premier Navire, qui ſoit entré dans le Miciſſipi, 434.

Neſcambiouit. Chef Abénaqui, qui il étoit. Il ſe diſtingue beaucoup en Terre-neuve, 193-94-97. Il accompagne M. de Montigny dans une Expédition contre les Anglois, 294. Il s'y diſtingue beaucoup, 300. Il donne des preuves de valeur, avec un ſabre, que le Roy lui avoit donné, & il eſt bleſſé, 326-27.

Neſmond. (Le Marquis de) Eſt chargé d'une Expédition contre la Nouvelle Angleterre, & ce qui la fait manquer, 315. *& ſuiv.*

Neuvillete. (M. de) Qui il étoit. Il avertit le Chevalier de Villebon, ſon Frere, qu'une Eſcadre Angloiſe ſe diſpoſe à l'attaquer à Naxoat, 182-83. Il le ſeconde fort bien dans cette occaſion, 183. Il pourſuit quelque tems les Anglois dans leur retraite, 185.

Nica. Chaſſeur Sauvage de M. de la Sale, 22. Il eſt aſſaſſiné, 23.

Nicolſon. (M.) commande en chef toutes les Troupes de la Reine de la Grande Bretagne dans l'Amerique Septentrionnale. Il marche au Port-Royal, & en fait le Siége, 343. *& ſuiv.* Ce qui ſe paſſe entre lui & M. de Subercaſe juſqu'à la ſignature de la Capitulation, 345. Il ſe repent d'avoir accordé de ſi bonnes conditions à M. de Subercaſe, 346. Il envoye la Capitulation à M. de Vaudreuil: ſes prétentions ſur le reſte de l'Acadie. Ses menaces. Il propoſe un échange de Priſonniers, & à quelles conditions. Réponſe, que lui fait M. de Vaudreuil, 347-48. Il refuſe l'échange aux conditions, que propoſoit M. de Vaudreuil, 351. Il eſt en marche pour attaquer le Gouvernement de Montreal, & pourquoi il rebrouſſe chemin, 356. Il diſpoſe toutes choſes pour reprendre l'année ſuivante ſon projet, 357. Six cent Iroquois ſe joignent à lui pour attaquer le Gouvernement de Montreal, 361.

Nikiſipique. Lac du Canada. Sa ſituation, 325.

Nipiſſings, voyez le premier volume. Proteſtation de fidélité, qu'ils font à M. de Frontenac, 158. Ils l'accompagnent dans ſon Expédition contre les Iroquois, 168. Ils accom-

pagnent M. de Ramezai contre les Anglois, 336. Leur zele pour la défenſe de la Colonie, 353.

Noris. L'Amiral Noris arrive à Saint Jean avec vint-trois Vaiſſeaux, 219.

Nouë. (Le Sieur de la) Lieutenant. Eſt commandé pour une Expédition contre les Agniers, 126. Il ſe rend maître d'un Fort, 127. Il eſt bleſſé, 128.

O

OFFOGOULAS. Sauvages de la Louyſiane mêlés avec les Yasous, 469. Ils étoient à la chaſſe, lorſque ceux-ci tuerent leur Miſſionnaire & tous les François. Ils refuſent d'entrer dans la conſpiration générale contre les François, & ſe retirent chez les Tonicas, 470. On eſt aſſûré de leur fidélité, 478.

Onanguicé. Chef Pouteoutamis, plaintes, qu'il fait à M. de Frontenac. Réponſe de ce Général, 215. Il parle fort bien dans un Conſeil pour la Paix. Il preſente à M. de Callieres le Député des Sakis, 275. Son équipage au Congrès Général, où il parle bien, 282. Les Illinois l'avoient chargé de traiter pour eux, & ce que M. de Callieres lui ordonne de leur dire, 283.

Onaské. Chef Outaouais. Services, qu'il rend au Commandant de Michillimakinac. Il marche contre les Iroquois, 162-63.

Onneyouths, voyez le premier volume. Des Onneyouths attaquent les François, & leurs Alliés, & ſe battent bien; & quoique défaits, ils incommodent les nôtres dans leur retraite, 128. Pluſieurs Onneyouths font faire des propoſitions au Comte de Frontenac, 130. Ils demandent de nouveau la paix à M. de Frontenac. A quelle condition il la leur offre. M. de Vaudreuil ruine ce Canton, & en amene pluſieurs Chefs & pluſieurs Priſonniers François, 172-73. Pluſieurs Onneyouths viennent s'établir dans la Colonie. Leurs demandes à M. de Frontenac. Pourquoi tous n'étoient pas venus, 199, 200. Un Chef Onneyouth arrive à Montreal, & pourquoi. Réponſe, que lui fait M. de Frontenac, 209-10. Pourquoi ce Canton n'envoye point de Députés à M. de Callieres, 244. Leurs Députés vont trouver le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & M. de Callieres le trouve mauvais, 245. Un Onneyouth eſt mis aux fers par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & pourquoi ce Canton n'envoye point de Députés à Montreal, 249. Ils paroiſſent mal diſpoſés pour la paix, & ne rendent aucuns Priſonniers, 272.

Onnontagués, voyez le premier volume. Les Onnontagués intriguent pour nous débaucher les Iroquois Chrétiens, & n'y réuſſiſſent pas, 99. Fort bâti par les Anglois à Onnontagué, 131. 143. Les Onnontagués ſont avertis par un Transfuge que le Comte de Frontenac marche contre eux, 170. Ils brûlent leur grand Village, à l'approche de l'Armée Françoiſe, 171. & leur Fort: deſcription de ce Fort. Fautes, qu'ils firent en cela, 172. On ruine leur Pays. Mort héroïque d'un Vieillard de ce Canton, 173. Ils empêchent les Onneyouths de venir s'établir dans la Colonie. Les Anglois leur font des preſens pour les dédommager de leurs pertes, & rebâtir leurs Villages, 200. Ils font ſemblant de vouloir accompagner les Onneyouths dans la Colonie, pour s'y établir, 209. Ils ſont défaits par les Outaouais. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre s'en plaint, & ce que lui répond M. de Frontenac, 234. Deux Députés de ce Canton arrivent à Montreal. Ce qui ſe paſſe

entre eux & le Gouverneur Général, 243-44. Députés des François à Onnontagué : il s'y tient un Conſeil général, & ce qui s'y paſſe, 245-48. M. de Vaudreuil envoye des Députés à Onnontagué, & ce qu'ils y font, 270-72. Ils paroiſſent avoir de mauvais deſſeins, 288. M. de Vaudreuil s'aſſûre de ce Canton, où M. de Longueil avoit négocié heureuſement, 293. Traité conclu à Onnontagué pour faire la guerre aux François, 334. Grand Conſeil à Onnontagué : Diſcours de l'Orateur ſur la balance, qu'ils doivent tenir entre les Anglois & les François, 338. Ce Canton envoye des Députés à M. de Vaudreuil, & ce qui ſe paſſe entr'eux & lui, 339-40. Le Baron de Longueil eſt bien venu à Onnontagué, & en amene des Députés à Montreal, 350. Comment M. de Vaudreuil traite avec ces Députés, 352-53.

Orange. Conſternation dans cette Ville à la nouvelle du naufrage de la Flotte Angloiſe, 357.

Orleans. (Le Duc d') refuſe les offres des Réfugiés François pour la Louyſiane, 262.

Nouvelle Orleans. Sa Fondation, 433. On y tranſporte le Quartier Général, 455-56. Précautions de M. Perrier pour la ſûreté de cette Ville. On l'engage à y reſter pour y veiller lui-même, 477. Les Negres conſpirent pour y faire main-baſſe ſur les Habitans, & y mettre le feu, 499, 500.

Orry. Un des Volontaires, qui avoient ſuivi M. de la Sale, eſt tué par les Sauvages, 8.

Orvilliers (M. d') *voyez le premier volume.* Se jette dans l'Iſle d'Orleans au départ de la Flotte Angloiſe, 89, 90. Il accompagne M. de Valrenes à Chambly, pour défendre ce Poſte, 102. Il part de Montreal à la tête d'un Parti, pour donner la chaſſe aux Iroquois, & ce qui l'oblige d'en remettre le Commandement à M. de Beaucourt, 112.

Oſages. Nation du Canada. Quelques-uns de ces Sauvages viennent au ſecours du Détroit contre les Outagamis, 366.

Otchagras, autrement dits *les Puants.* Sauvages des environs de la Baye. Ils promettent d'envoyer des Députés à Montreal pour la paix générale, 274.

Ouabache. Riviere de la Nouvelle France. M. Juchereau y fait un Etabliſſement. Commodité de ce Poſte, 266. L'Etabliſſement eſt abandonné, & pourquoi, 267.

Ouatchitas. Riviere des *Ouatchitas*, ou Riviere Noire. Sa ſituation, 489.

Ouilamek. Chef Pouteouatami, marche contre les Iroquois, 163. Il parle fort bien au Gouverneur Général dans un Conſeil pour la paix, 275.

Oumas. Peuples de la Louyſiane. Ils reçoivent bien M. d'Iberville, 259.

Ouragan. Furieux dans la Louyſiane, & ſes effets, 457-58.

Oureouharé, voyés le premier volume. Reproches, que lui fait M. de Frontenac, & ſa réponſe, 64. Il combat avec beaucoup de valeur à Saint Sulpice, 95. Il ſe diſtingue à la tête des Hurons de Lorette à la Journée de la Prairie de la Madeleine, 102, 105. Belle action de ce Sauvage. Sa modeſtie : il refuſe d'être Chef de pluſieurs Nations, 108-09. Il ſe retire chez les Iroquois de la Montagne, fait pluſieurs voyages dans ſon Canton, & y ſert bien les François, 136. Il ramene treize Priſonniers François, & des Députés de deux Cantons Iroquois, 141. Il arrive à Quebec. Il répond de ſon Canton. Sa mort. Ce qu'il dit au ſujet de la Paſſion de Notre-Seigneur. Son caractere. Ses obſéques. Pourquoi principalement le Comte de Frontenac le regrette, 224-25.

Outagamis. ou *Renards, voyez le*

premier volume. Ils délivrent Nicolas Perrot des mains des Miamis, qui le vouloient brûler, 211. Il en vient pluſieurs à Montreal, & pourquoi. Ils font vivement la guerre aux Iroquois, 213-14. A force de harceler les Illinois, ils les ont aguerris, 265. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la paix, 273-74. Ils demandent un Jéſuite, & pourquoi. Diſpute entre eux & les Sauteurs, 276. Equipage du Député des Outagamis au Congrès Général, & ſon Diſcours, 282. Leur caractere. Ils entreprennent de livrer le Détroit aux Anglois; & pour y réuſſir, ils s'y établiſſent, 365. Ils ſont aſſiégés: circonſtances & ſuccès de ce Siége, 367. *& ſuiv.* Déſordres, qu'ils commettent dans tout le Canada. On leve un grand Parti de Guerre contre eux. Ils ſont aſſiégés. On capitule avec eux. Les Otages, qu'ils avoient donnés meurent preſque tous de la Petite Verole. Ils traitent de mauvaiſe foi avec M. de Vaudreuil, & recommencent leurs brigandages, 406. *& ſuiv.* Leur alliance avec les Sioux & les Chicachas. Ils obligent les Illinois à abandonner leur Riviere, 409. Ils aſſiégent les Illinois au Rocher & à Pimiteoui, & ſont repouſſés avec perte, 459.

Outaouais. Voyez le premier Volume. Ils brûlent un Iroquois pour montrer qu'ils ne ſongent plus à s'accommoder avec les Cantons. Ce qui les affermit dans notre alliance. Ils conduiſent un grand Convoi de Marchandiſes à Montreal, avec les Hurons & d'autres Sauvages de differentes Nations, 57. Ce qu'ils répondent aux Iroquois du Sault Saint Louys au ſujet de leurs négociations avec les Tſonnonthouans, 61. M. de Frontenac les fait exhorter à continuer de harceler les Iroquois, 93. Quelques Outaouais ſont tués au combat de la Prairie de la Magdeleine, 103. Ils deſcendent à Montreal au nombre de deux cent, & refuſent de marcher contre les Iroquois, 116. Les Iroquois font leurs efforts pour les engager, & nos autres Alliés, à rompre avec nous. M. de Louvigny les engage à envoyer des Députés à Quebec, & M. de Frontenac leur fait comprendre que les Iroquois n'ont en vûë que de les perdre, 140. Leurs Députés parlent fort mal à M. de Frontenac, qui trouve le moyen de ſe les attacher plus étroitement, 157-58. Ils concluent la paix avec les Iroquois, & ce qui les y détermine, 162. Ils levent un Parti contre eux: les défont, 163. Pourquoi ils ne ſont point de l'Expédition de Monſieur de Frontenac contre les Iroquois, 164. Quelques-uns accompagnent M. de Frontenac dans ſon Expédition contre les Iroquois, 168. On attend inutilement les autres à Catarocouy, 169. Prétextes, dont ils tâchent de cacher leur mauvaiſe volonté, 176. Ils font dire à M. de Frontenac qu'il faut appaiſer les Miamis, 211. Pluſieurs viennent trouver ce Général, & ce qui ſe paſſe entre eux & lui. Ils font vivement la guerre aux Iroquois, 213-14. Les Iroquois voulant les ſurprendre, ſont défaits par les Hurons. La Jeuneſſe Iroquoiſe ſe propoſe de les attaquer pendant les négociations pour la paix, 224. Ils font un coup ſur les Iroquois, 234. Pluſieurs Outaouais vont trouver le Chevalier de Callieres: font leurs excuſes ſur ce qu'ils avoient attaqué les Iroquois. Reproches, que leur fait ce Général. Ordre, qu'il leur donne, 243. Ils attaquent des Chaſſeurs Iroquois, & pour quelle raiſon, 268. Le Pere Anjelran retire de leurs mains deux Priſonniers Iroquois, 274. Ils demandent à M. de Callieres le Pere Anjelran & Nicolas Perrot, qui leur ſont

accordés, & la ſuppreſſion de la Traite de l'Eau-de-vie, 283. Ils attaquent des Iroquois près de Catarocouy, 292. Leur mécontentement de l'Etabliſſement du Détroit eſt cauſe de cette hoſtilité, 293. Ils bravent le Commandant du Détroit, ils ſont mis en fuite, & obligés d'abandonner leurs Priſonniers, 296. Ils refuſent de ſatisfaire les Iroquois. M. de Louvigny leur fait entendre raiſon. Ils envoyent des Députés à M. de Vaudreuil. Diſcours de ces Députés, 303-04. M. de Vaudreuil les réconcilie avec les Iroquois, 305. Quelques Outaouais ſont tués par les Miamis, & ce qui en arrive. Ils demandent juſtice aux Commandans du Détroit: ils ne l'obtiennent pas. Un de ces Commandans maltraite un Outaouais: ſa Nation prend ombrage de toutes les autres, & ſe réſout à les prévenir. Déſordre arrivé à ce ſujet, 307. *& ſuiv.* Ils envoyent des Députés à M. de Vaudreuil. Diſcours du Chef de la Députation. M. de Vaudreuil les renvoye à M. de la Motte Cadillac. Ce que ce Commandant leur déclare, 311-12. M. de la Motte Cadillac mollit avec eux, 313. Des Outaouais ſe joignent au Parti de M. de Rameza, 336. Ils viennent au ſecours du Détroit contre les Outagamis, 366.

Ouyatanons. Tribu Miamiſe. M. de Courtemanche les empêche d'aller en guerre contre les Sioux & les Iroquois, & leur fait promettre d'envoyer des Députés à Montreal pour la paix générale, 274. Un Ouyatanon découvre le complot, que les Miamis avoient formé de faire main baſſe ſur les François du Détroit, 323. M. de Vaudreuil retire de leurs mains quelques Priſonniers Iroquois, à qui il rend la liberté, 352.

P

PAILLOUX. (M. de) Major des Troupes de la Louyſiane, eſt envoyé contre les Natchez, 424. Il eſt chargé de la conſtruction du Fort des Natchez, 426. Il y eſt établi Commandant, 427. Il eſt chargé avec M. de Bienville de l'Etabliſſement de la Nouvelle Orleans, & il en eſt nommé le premier Gouverneur, 434.

Paget. Huguenot embarqué avec M. de la Sale, l'inſulte, & M. de la Sale n'en peut avoir juſtice, 4.

Palais. (Le Chevalier du) part de France avec une Eſcadre: ordres, qu'il reçoit du Roy. Il manque une Eſcadre Angloiſe, & ne peut exécuter les autres ordres qu'il avoit, 117-18.

Paliſſade. Nom, que les Eſpagnols donnoient au Miciſſipi, & comment il lui convenoit, 257.

Panadou ou *Menadou.* Baye de l'Iſle Royale. Sa ſituation & ſa deſcription, 387.

Paradis. Pilote François pris par les Anglois, dont l'Amiral ſe perd, pour n'avoir pas voulu ſuivre ſes avis, 361.

Parat. (Le Sieur) ſuccede à M. de la Poype au Gouvernement de Terre-neuve, 74. Il eſt ſurpris dans ſon lit par des Flibuſtiers, il paſſe en France, il ſe plaint des Baſques, & on ſe plaint de lui, 75.

Paſcagoulas. (Riviere des) Sa ſituation. Par qui découverte, 257.

Paſtour. (Le Sieur) Officier François eſt envoyé à l'Amiral Anglois, pour ſçavoir ſes intentions. Avis, qu'il donne à M. de Brouillan, 119.

Paul, Iroquois du Sault S. Louis, qui commandoit les Iroquois Chrétiens à la journée de la Prairie de la Magdeleine, 102. Il y eſt tué, 105.

Pemkuit, voyez le premier Volume,

Les Anglois rétabliſſent ce Fort. MM. d'Iberville & de Bonaventure vont pour le prendre, & le manquent, 121. *& ſuiv.* Ordre du Roy pour l'attaque de ce Fort, 160. La Cour ordonne la priſe de ce Fort, & pourquoi, 176. Ce qui détermine le Roy à faire attaquer le Fort de Pemkuit, 177. Il eſt pris. Deſcription de cette Place, 178. *& ſuiv.* Les Anglois ſongent à rétablir ce Fort, 235.

Pemouſſa, Chef Outagami, vient demander la paix à M. du Buiſſon, qui le renvoye à ſes Alliés, 368. Son diſcours à ceux-ci, 369. Il revient une ſeconde fois. Quelques Chefs veulent qu'on l'arrête. M. du Buiſſon s'y oppoſe, 371. A quelle condition on veut lui accorder la Paix, 372. Il eſt donné pour ôtage à M. de Louvigny, & meurt à Montreal de la petite verole, 407.

Peña. (D. Franciſco de la) Capitaine Eſpagnol, eſt forcé d'entrer dans la Baye de Penſacole, où il eſt arrêté par M. de Champmêlin, 452.

Penicaut, Charpentier de Navires. *Voyez la Liſte des Auteurs.* Ses courſes, il ſçait la plûpart des Langues des Sauvages de la Louyſiane. Il conduit des Natchitoches chez les Colapiſſas, & les engage à retourner chez eux avec M. de Saint Denys, qu'il accompagne dans ſon voyage du Mexique, 417-18. Comment il tire M. de la Loire du grand Village des Natchez, 422-23.

Penſacole. Baye & Fort de la Floride. Pourquoi les Eſpagnols s'y étoient établis. Le Gouverneur en refuſe l'entrée à MM. de Châteaumorand & d'Iberville, 256-57. En quoi conſiſtoit le Commerce de la Louyſiane avec Penſacole, 428. Par qui cette Baye fut premierement découverte. Ses divers noms. Province de Penſacole. Les Eſpagnols y bâtiſſent un Fort, 436-37. Ce Fort eſt pris par les François, 437-38. Preparatifs du Gouverneur de la Havane pour le reprendre, 439. En quel état il étoit, quand les Eſpagnols y arriverent, 440. Ils le reprennent, 441. Travaux, qu'ils y font, 445. M. de Champmêlin le reprend ſur les Eſpagnol, 449. Il eſt reſtitué à l'Eſpagne, 455.

Pentagoët, voyez le premier Volume. Ce Poſte eſt marqué pour le rendez-vous de M. de Neſmond & de M. de Frontenac, pour l'Expédition contre la Nouvelle Angleterre, 217.

Perelle. (Le Sieur de la) Enſeigne, traite de la part de M. de Subercaſe avec le Général Anglois de la reddition du Port Royal, 345.

Perles. Inſtructions à M. d'Iberville ſur les perles de la Louyſiane, elles ſont de mauvaiſe qualité, 264.

Perrier. (M.) eſt nommé Commandant Général de la Louyſiane, 462. Il demande des Troupes à la Compagnie des Indes, & la réponſe, qu'il en reçoit. Ce qu'il penſe de la maniere, dont il faut ſe conduire avec les Sauvages, 463-64. Il invite les Tchactas à lui envoyer des Deputés; ce qui ſe paſſe entr'eux & lui, ſituation fâcheuſe, où il ſe trouve, 465. Ses diligences à la nouvelle du maſſacre des Natchez: il ne ſçait ſur quoi compter, 473. Il fait détruire par les Negres trente *Chaouachas*, & pourquoi. Il inſtruit la Cour & la Compagnie de ce qui ſe paſſe dans ſa Colonie. Ses diligences pour être inſtruit de la diſpoſition, où étoient les Tchactas. Pourquoi il étoit inquiet au ſujet des Natchitoches: il en reçoit des nouvelles; qui le tranquilliſent, 474. Il a peine à raſſûrer les Habitans, & pourquoi, 475. Ce qui le fait réſoudre à ſe ſervir des Tchactas Occidentaux, & à attaquer les Natchez, avant que d'avoir reçu de plus grandes forces, 476. Meſures, qu'il

prend dans la ſituation, où il ſe trouve. Il veut ſe mettre à la tête de ſa petite Armée, on l'engage à reſter à la Nouvelle Orleans, où l'on juge ſa préſence néceſſaire, 477. Il envoye à ſa place le Chevalier de Loubois : premier effet de ſes préparatifs, 478. On fait retomber ſur lui le blâme, dont on charge le Chevalier de Loubois, pour être demeuré trop lontems dans l'inaction, 479. Il juſtifie le Chevalier de Loubois de ce qu'il s'eſt contenté de retirer des Natchez les Priſonniers François & Negres, 481-83. Il aſſûre que les Natchez reprocherent aux Tchactas qu'ils éroient entrés dans la conſpiration générale contre les François, 482. Il compte beaucoup pour l'avenir ſur les Créoles, 482-83. Il eſt averti, que les Chicachas ſont ſollicités par les Anglois, de ſe déclarer contre nous. Il demande du ſecours au Miniſtre, & pourquoi il voudroit n'être point obligé d'avoir recours aux Sauvages, 484-85. Sujet & ſuccès de ſon voyage à la Maubile pour s'y aboucher avec les Tchactas, 485. *& ſuiv.* Ce qu'il déclare à un Chef Chicacha, 487. Pourquoi il veut ſe paſſer des Tchactas dans la guerre des Natchez, 487-88. Il part pour ſon Expédition contre les Natchez, 489. Il joint l'Armée, 490. Il retire tous les Negres, qui reſtoient entre les mains des Natchez, 491. Il oblige le Grand Chef à le venir trouver, 492. Ce qui ſe paſſe entr'eux, 493. *& ſuiv.* Succès de ſon Expédition, 495. Il refuſe à M. le Sueur la permiſſion de courir après les Natchez, & ſe défie mal-à-propos des Canadiens, 496. Ordre, qu'il donne au Grand Chef des Tonicas au ſujet des Natchez, 497. Ses diligences pour faire pourſuivre les Natchez, & pour ſecourir M. de S. Denys, 498. Il eſt averti d'une conſpiration des Negres de la Nouvelle Orleans, & en punit les Auteurs, 499-500. Il s'attend à être rappellé par la Compagnie des Indes, & le Roy le nomme Gouverneur de la Louyſiane, 500. Il repaſſe en France ; M. de Bienville lui ſuccede, 501.

Perrier de Salvert. (M.) Frere du Précédent, lui amene du ſecours de France. Il ſe plaint de la modicité de ce ſecours, 488. Il s'embarque pour l'Expédition des Natchez, 489.

Perriere. (Le Sr. Boucher de la) ſe diſtingue beaucoup en Terre-neuve, 197. Il eſt chargé de commander des Sauvages pour une Expédition contre la Nouvelle Angleterre, 324. Les Iroquois Chrétiens l'abandonnent, 325.

Perrot. (Monſieur) ci-devant Gouverneur de l'Acadie, *voyez le premier Volume.* Pourquoi il étoit demeuré dans cette Province. Ses aventures, 68. *& ſuiv.* Il eſt pris par les Anglois, qui le maltraitent, & repris par un François, 72-73.

Perrot. (Nicolas) *voyez le premier Vol.* Il eſt envoyé à Michillimakinac, pour porter les préſens du Roy aux Sauvages, 55. Il eſt envoyé aux Miamis, pour les empêcher de traiter avec les Anglois, 133. Il eſt ſur le point d'être brûlé par les Sauvages, & qui les en détourna, 211. Les Outagamis diſent qu'ils n'ont plus d'eſprit, depuis qu'il n'eſt plus avec eux, 276. Il ſert d'Interprête aux Nations éloignées, au Congrès Général pour la paix, 281. Les Outaouais le demandent à M. de Callieres, & il eſt accordé, 283.

Iſle Perrot. L'Armée de M. de Frontenac y campe avant que de ſe mettre en marche, 168.

Peſant. Le Peſant, Chef Outaouais, eſt le principal auteur des deſordres arrivés au Détroit, 308. M. de Vaudreuil veut avoir ſa tête ; ce que les Députés de ſa Nation lui diſent

diſent ſur cela, 311-12. Les Miamis demandent ſa tête, & on les amuſe, 322. Le Commandant exige ſeulement de lui qu'il s'établiſſe au Détroit, 323.

Peſkadoué. Bourgade de la Nouvelle Angleterre. Deux-cent Anglois en ſortent pour attaquer M. Hertel, & ſont battus, 51. Deux Forts pris par les Abénaquis ſur la Riviere de Peskadoué, 145.

Petit. (Monſieur) Eccléſiaſtique, eſt envoyé à l'Amiral Anglois par le Gouverneur de l'Acadie, pour lui faire des propoſitions, 66. Ce qui ſe paſſe entre lui & cet Amiral, 67. Il eſt mené Priſonnier à Baſton, 69. Il eſt renvoyé au Port Royal, 92.

Phibs. (Guillaume) Amiral Anglois: qui il étoit, il ſomme le Gouverneur de l'Acadie de lui livrer le Port Royal, 66. Ce qu'il répond à l'Envoyé de ce Gouverneur. Il accorde tout ce qu'on lui demande: il ne veut pas le mettre par écrit, 67. Il prend un prétexte pour ne pas tenir la capitulation, 68. Il ne peut forcer Chedabouctou, & le prend par capitulation, 77. Il mouille avec ſa Flotte devant Quebec, & envoye ſommer M. de Frontenac de ſe rendre à diſcrétion, 78. *& ſuiv.* Réponſe que lui fait ce Général, 80. Son étonnement, quand il voit les François ſe défendre, 81. Son Vaiſſeau eſt fort maltraité, 84. Il fait porter du Canon aux Troupes, qui étoient campées auprès de Beauport, 85. Il avoit compté ſur une diverſion, & ce qui l'empêcha de réuſſir, 88. *& ſuiv.* Ce qui le détermine à lever le ſiége de Quebec, 89. Il traite avec M. de Frontenac de l'échange des Priſonniers. Mauvais état de ſa Flotte, & riſque qu'il court dans ſa retraite, 90. Il paſſe en Angleterre, pour y ſolliciter un nouvel armement contre Quebec, & n'y réuſſit point, 101. Il veut faire enlever le Chevalier de Villebon, pour s'aſſûrer de l'Acadie, & le manque, 120-21. Il veut faire aſſaſſiner le Baron de S. Caſtin, 128. Il menace d'envoyer des Vaiſſeaux croiſer dans le Golphe S. Laurent, & d'attaquer le Fort de la Riviere de S. Jean, 134-35. Il intimide les Abénaquis, & entre en négociation avec eux: mais ſans effet, 144. Mutinerie contre lui dans ſon Gouvernement, où il n'avoit pas grande autorité. Ce qui ſe paſſe entre lui & les Abénaquis, 145. Sa mort, 159.

Piñaloſſa. (Le Comte de) Ses négociations avec la France, au ſujet des mines de Sainte Barbe ſans effet, 40.

Plaine. (Le Sieur d'Amour de) Gentilhomme Canadien. M. d'Iberville l'envoye à la découverte, & il lui amene douze Priſonniers, 191. Il ſe diſtingue beaucoup dans cette Expédition, 197.

Plaiſance, voyez le premier volume. On bâtit un Fort dans cette Baye, & on met la Rade hors d'inſulte, 74. Des Anglois y font une irruption, & pillent toutes les Habitations, 75. Ce Port eſt menacé par les Anglois. Ce que mandent ſur cela MM. de Frontenac & de Champigny à M. de Pontchartrain, 159-60. Situation de Plaiſance en 1696, 185-86. Les Anglois en veulent à cette Place, & ce deſſein échouë, 286. Ils s'en approchent de nouveau, & ſe retirent, 291. On eſt averti, que les Anglois en veulent à Plaiſance, 333. Les Anglois, qui avoient fait naufrage en allant à Quebec, veulent attaquer Plaiſance, & ce qui empêche l'effet de ce projet, 362.

Plante. (Le Sieur de la) Officier François, eſt délivré des mains des Iroquois, qui l'avoient fait Priſonnier; danger, qu'il court, faute d'être reconnu, 102.

Planteroſe. (Le Sieur) accident

par lequel il ſe perd dans la Baye S. Bernard, 19.

Plaque. La Plaque Iroquois Chibon, qui il étoit. Il donne avis de l'approche d'une Armée d'Iroquois, 59-60. On reconnoît la vérité de ſon rapport, 88. Il eſt envoyé avec un Parti pour faire des Priſonniers, & délivre un François des mains des Iroquois, 129.

Pleſſis. (Le Sieur du) ſe diſtingue à la priſe de S. Jean, 332.

Pointe verte. Quartier de l'Iſle de Terre-neuve, ſa ſituation. Les Anglois y brûlent quelques Habitations, 120.

Poiſſon. (Le Pere du) Jeſuite, par quelle aventure il ſe trouve enveloppé dans le maſſacre des Natchez, 467-68.

Pontchartrain. (Le Comte de) depuis Chancelier France, ſuccede à M. de Seignelay dans le Miniſtere de la Marine; Mémoire, que lui envoye M. de Frontenac, & ce qu'il lui mande au ſujet de la Pêche des Moruës, 93. Propoſition, que lui fait M. de Frontenac, & ſa réponſe, 108. Il fait donner au Chevalier de Villebon une Commiſſion de Commandant en Acadie, 110.

Le Comte de Pontchartrain. Fils & Succeſſeur du Précédent. Ce qu'il mande au Comte de Frontenac, des intentions du Roy au ſujet de la guerre des Iroquois, 150. Ce que M. de Champigny & M. de Frontenac lui mandent au ſujet du Fort de Catarocouy, 152. *& ſuiv.* Ce qu'il mande à M. de Frontenac au ſujet de la guerre des Iroquois, 160-61. Avis, qu'il donne à M. de Frontenac, des deſſeins des Anglois; ordres, qu'il lui donne de la part du Roy, 201. Il forme le projet de la conquête de la Nouvelle Angleterre, 215. Ce qu'il mande à M. de Frontenac au ſujet des Congés, & de la guerre des Iroquois, 222-23. Ce que M. de Callieres lui mande de la diſpoſition des Cantons Iroquois, & de ce qu'on devoit faire pour en profiter, 252-53. Ce que M. Ducaſſe lui mande au ſujet de M. d'Iberville, 256. Inſtructions, qu'il donne à M. d'Iberville, au ſujet du Commerce de la Louyſiane, 263. Ce qu'il mande à M. de Vaudreuil, au ſujet de la neutralité entre les François & les Anglois, propoſée par les Iroquois, 295. Propoſition, que lui fait M. Raudot, pour le ſoulagement de la Colonie du Canada, & ſa réponſe, 305. Avis, que lui donne M. d'Artaguette, 330. Ce que M. de Vaudreuil lui mande, au ſujet de la malheureuſe Expédition de M. de Mantet dans la Baye d'Hudſon, 340-41. Il ne peut envoyer à M. de Subercaſe deux Frégates, que ce Gouverneur lui avoit demandées, 342. Ses diligences pour recouvrer l'Acadie, 362-63. Ville projettée, & Fort bâti aux Natchez ſous le nom de Madame la Chanceliere de Pontchartrain, 426.

Port Nelſon. Voyez le premier volume. Il eſt pris ſur les Anglois, 147. *& ſuiv.* Il eſt repris par les Anglois, 202. M. d'Iberville le reprend, 207-08. En quel état les François y étoient réduits, lorſqu'il fut remis aux Anglois, 404. *& ſuiv.*

Port-Neuf (M. de) Fils du Baron de Bekancourt, commande le Parti de Quebec deſtiné contre la Nouvelle Angleterre. Il ſe réſout au ſiége de Kaſkebé, ſuccès de ſon Entrepriſe, 52. *& ſuiv.* Il eſt envoyé en Acadie, pour y commander ſous le Chevalier de Villebon, ſon Frere, 110.

Port-Royal. On apprend, que les Anglois en veulent au Port-Royal. Etat de cette Place, elle eſt attaquée par une Eſcadre Angloiſe, 45. *& ſuiv.* Deux Forbans y débarquent des François, qu'ils avoient pris à l'Iſle

Marigalante, & y exercent de grandes cruautés, 72. M. de Villebon y arrive, 110. Il en ôte le Pavillon d'Angleterre, & en prend de nouveau poſſeſſion, 111. Les Habitans du Port Royal ſe mettent ſous la protection des Anglois, 236. On y transfere la Garniſon de Naxoat, & on ne la met point en état de réſiſtance, 256. Il eſt aſſiégé par les Anglois, qui levent le ſiége, 297-98. Le Port-Royal aſſiégé deux autres fois par les Anglois, qui ſont obligés de lever le ſiége, 314. *& ſuiv.* Nouvelle Entrepriſe des Anglois ſur cette Place, & ſa priſe, 342. *& ſuiv.* Le Sieur Veſche y eſt établi Commandant, & traite mal les François, 349. Peu s'en faut, que cette Place ne ſoit repriſe par les François & leurs Alliés, 364. Nom, que les Anglois lui ont donné, 374.

Portugalcouë. Poſte Anglois de Terre-neuve. On y envoye M. de Montigny, qui y fait pluſieurs Anglois Priſonniers, 196.

Pouteouatamis. Voyez le premier volume. Ces Sauvages viennent offrir leurs ſervices pour la Colonie, qu'on croyoit en danger d'être attaquée, 213. Ils font vivement la guerre aux Iroquois: Plaintes, qu'ils font à M. de Frontenac, 214-15. M. de Courtemanche les empêche de marcher contre les Iroquois, 273. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la paix, 274. Ils font une hoſtilité contre les Maſcoutins, & viennent au ſecours du Détroit contre les Outagamis, 366. Diſcours de leur Chef à ceux-ci, 368.

Poype. (M. de la) eſt nommé Gouverneur en Terre-neuve, & on l'y laiſſe manquer de tout, 74.

Preſidio del Norte. Poſte Eſpagnol, ſa ſituation. Ce qui ſe paſſe entre le Commandant & M. de S. Denys, 418. S. Denys rend un grand ſervice à ce Commandant, & épouſe ſa fille, 420.

Provençal. Déſerteur de M. de la Sale, trouvé chez les Cenis. En quel état il étoit. Joutel le renvoye au Camp, 29.

Provôt. (Monſieur) Major de Quebec. Avis qu'il donne à M. de Frontenac, de l'approche d'une Flotte Angloiſe, 64. *& ſuiv.* Il détache M. de Grandville, ſon Beau-Frere, pour en avoir des nouvelles plus certaines, 65. M. de Frontenac approuve tout ce qu'il a fait pour mettre Quebec en état de défenſe, 76. Nouvelles, qu'il mande à M. de Frontenac à Montreal, 133.

Q

QUARANTE-SOLS, Chef Huron, ſon mauvais eſprit, & ſes intrigues contre les François, 291. Les Outaouais ſe défient de lui, 308.

Quebec. Voyez le premier volume. En quel état étoit cette Place, lorſque les Anglois l'aſſiégerent, 76. *& ſuiv.* Le ſiége eſt levé, 89. Les Vaiſſeaux de France y arrivent fort à propos, 91. Médaille frappée pour la levée du ſiége de Quebec, 92. Cette Ville eſt menacée de nouveau, & M. de Frontenac travaille à la fortifier, 128. Il court un bruit, que les Anglois veulent aſſiéger Quebec, 202. Ce qui empêche la Flotte Angloiſe de venir faire le ſiége de Quebec, 339. Cette Ville eſt menacée de nouveau, 341. Cette Ville eſt menacée de ſiége; diligences de M. de Vaudreuil, pour la mettre en état de défenſe, 351. En quel état elle étoit, lorſqu'on apprit le naufrage des Anglois, 355-56. Zele & généroſité des Habitans de Quebec à l'occaſion du bruit, qui ſe répandit d'une nouvelle tentative des Anglois, 364.

Quinipiſſas. Sauvages de la Louyſiane. Leurs autres noms, 259.

Quinté. Situation de ce lieu. Les Iroquois y reçoivent un grand échec, 224.

Quitchitchouen, voyez *Ste. Anne.*

R

RAMEZAI. (M. de) Gouverneur des Trois Rivieres, & enſuite de Montreal. Ordres, qu'il reçoit de M. de Frontenac, 76. Il accompagne M. de Frontenac à Montreal, pour l'Expédition contre les Iroquois, 167. Il commande le Corps de bataille dans la marche ſous le Général, 169. Il ſe donne de grands mouvemens pour empêcher les Iroquois Chrétiens de s'aller établir près d'Orange, & n'en vient à bout, que par le moyen des Abénaquis, 292. Il rompt une ſeconde fois ce coup, 294. Il s'offre à marcher avec un Corps de Troupes dans la Nouvelle York, & il eſt refuſé : quelle en fut la raiſon, 335. Il fait de nouvelles inſtances, & on lui donne quinze-cent Hommes, 336. Ce qui fit échouer ſon Entrepriſe. Avis, qu'il reçoit des deſſeins des Ennemis : il en inſtruit M. de Vaudreuil. 337. M. de Vaudreuil le renvoye à Montreal avec ſes Milices, après la retraite de la Flotte Angloiſe, 356. Sa mort, 409.

Rancogne. (Le Chevalier de) fait un Priſonnier Anglois en Terre-neuve, le laiſſe échaper, eſt pourſuivi, & ce qui en arrive, 190.

Rapide dans la Riviere des Onnontagués. Ce qui y arrive à l'Armée du Comte de Frontenac, 170.

Raſle. (Le P. Sebaſtien) Jeſuite. Ce qui ſe paſſe entre lui & un Miniſtre de Baſton, qui vouloit ſéduire ſes Néophytes, 377-78. Pourquoi les Anglois le perſécutoient. Ils veulent engager les Abénaquis à le livrer, ou à le renvoyer à Quebec, & mettent ſa tête à prix. Danger, qu'il court d'être enlevé. Son Egliſe & ſa maiſon ſont pillées, 380-81. On le preſſe de ſe retirer à Quebec, ſa réponſe. Il eſt tué par les Anglois; maniere indigne, dont ſon corps eſt traité, 382-83. Son éloge. Combien il étoit cher à ſes Néophytes : idée, qu'on avoit de lui dans la Colonie, 384. Le Supérieur du Séminaire de Montreal refuſe de faire prier pour lui, le regardant comme Martyr, 389.

Rat. Le Rat, Capitaine Huron. *Voyez le premier volume.* Belle action de ce Sauvage. Son attachement pour les François. M. de Frontenac le careſſe beaucoup, 214-15. Son diſcours dans une aſſemblée des Nations à Montreal, 251-52. Il complimente M. de Callieres au nom de tous les Députés des Pays d'en haut, 273. Il lui préſente les Priſonniers Iroquois, qu'il avoit, & ſe plaint de ce que les Cantons n'ont pas amené les leurs, 274. Il ſe trouve mal. Il parle fort bien, ſe trouve plus mal. Sa mort, ſon éloge, ſes obſeques, 276. *& ſuiv.*

Raudot. MM. Raudot, Pere & Fils, Intendans en Canada. Le premier réuſſit à prévenir les procès entre les Habitans. Meſures, qu'il prend auprès du Miniſtre, pour ſoulager les pauvres, 305. Réfléxion de M. Raudot le Pere, ſur un grand ſecours d'Abénaquis arrivé à Quebec, 354. M. Raudot le Fils eſt nommé Intendant des Claſſes de la Marine, 354. Leurs Mémoires touchant l'état de la Nouvelle France, & ſur la néceſſité d'établir l'Iſle de Cap Breton, 388. *& ſuiv.* M. Raudot le Fils juge qu'il vaut mieux établir peu à peu cette Colonie, 397.

Rebou. Poſte en Terre-neuve. Les Anglois y demandent quartier, 299.

Redin. (Le Colonel) traite avec M. de Subercaſe de la reddition du Port-Royal, de la part du Géneral Anglois, 345.

Regis. (Le Sieur) Officier des

Troupes de la Louyſiane. M. Perrier, par ordre de qui il demeuroit chez les Tchactas, eſt inquiet de ne point recevoir de ſes nouvelles. Il en reçoit de bonnes, 474. Ce qu'il dit à M. Perrier, de la diſpoſition des Tchactas, 485. Il invite inutilement les Tchactas à envoyer un Parti contre nos Ennemis, 500.

Regiſſeurs. Conſeillers d'Etat nommés par le Roy, pour la régie de la Louyſiane, & de la Compagnie d'Occident, 457.

Renou. (Le Sieur) Lieutenant, amene de l'Acadie à Plaiſance, 125. Hommes, pour l'Expédition de S. Jean, 331. Il monte à l'aſſaut, 332.

Repentigny. (M. de) va à l'Expédition de Corlar, en qualité de Volontaire, 44, 46. Combat de Repentigny, ou de S. Sulpice, 95. M. de Repentigny eſt envoyé à Michillimakinac, pour informer les Sauvages de la levée du ſiége de Quebec, 100.

Richard. (Le Sieur Philippe) Capitaine Général, & Gouverneur de Terre-neuve & de l'Acadie, veut inquiéter les François de cette derniere Province, & ce qui en arrive, 399. *& ſuiv.* Ce qui l'oblige à laiſſer ces Habitans en repos, 401.

Richard, François pillé, & mis cruellement à mort par les Natchez, 424.

Richebourg. (M. de) Capitaine à la Louyſiane, marche contre les Natchez, 424.

Rigolet. Ce que c'eſt. Ce que l'Armée Françoiſe y trouve. Faute, que firent les Iroquois, de ne l'avoir point gardé, 170-72.

Riverin. Voyez le premier Volume. Son Entrepriſe pour la Pêche ſédentaire à Mont-Louys, 220. Ce qui la fait échouer. Il reprend cœur, & avec quel ſuccès, 221. Il s'aſſocie deux Pariſiens pour ſon Entrepriſe, & ils la font échouer, 253.

Riviere aux Saulmons. Sa ſituation, 48.

Riviere aux Lievres. Sa ſituation, 113.

Riviere Noire, ou *des Ouatchitas.* Sa ſituation, 484.

Riviere Verte. Sa ſituation: on y découvre une Mine de Cuivre, 413.

Roches (Le Chevalier des) Commandant aux Yaſous, dans l'abſence de M. du Codere, eſt maſſacré avec tous les François de ſon Poſte par ces Sauvages, 470.

Rognouſe. Poſte Anglois en Terre-neuve. M. de Brouillan s'en rend Maître, 188.

Ronde. (Le Sieur Denys de la) Gentilhomme Canadien, Enſeigne de Vaiſſeau, ſe met à la tête des Habitans du Port-Royal, pendant le ſiége de cette Place, 315. Il veut ſervir comme Volontaire à l'attaque de S. Jean, 331.

Roſalie. Nom de Madame la Chanceliere de Pontchartrain, que M. d'Iberville avoit projetté de donner à une Ville, qu'il vouloit bâtir aux Natchez, & que M. de Bienville donna à un Fort, qu'il obligea les Natchez d'y bâtir, 426.

Routine. La Routine, Capitaine Temiſkaming, commande ceux de ſa Nation à la journée de la Prairie de la Magdeleine, 103. Il s'y diſtingue beaucoup, 105.

Rouville. (Le Sieur Hertel de) va au ſecours des Abénaquis avec quatre de ſes Freres. Succès de ſon Expédition, il y eſt bleſſé, 290. Il commande un grand Parti contre la Nouvelle Angleterre, 324. *& ſuiv.* Diſcours, qu'il fait aux François, avant l'attaque d'une Bourgade, 326. M. de Vaudreuil l'envoye avec un Détachement vers le Fort Champlain, & il revient à Montreal, ſans avoir eu aucune nouvelle des Ennemis. M. de Sabrevois eſt envoyé au-devant de lui,

335-36. Il eſt envoyé à Baſton, & pourquoi. Eloge, que M. de Vaudreuil fait de lui, 348. Il eſt détaché pour avoir des nouvelles de l'Armée de Terre des Anglois. Ce qu'il apprend, 356-57.

Ru. (Le Pere Paul du) Jeſuite à la Louyſiane. Il reçoit ordre d'en ſortir, 264.

Ruter, Matelot Breton, Déſerteur de M. de la Sale. Comment il ſe fait connoître à M. Joutel, ſes aventures, 30. Lumieres, qu'il lui donne ſur le Miciſſipi, 31. Il tuë Liotot, 32. L'eſprit de libertinage le retient chez les Cenis, 36.

S

SABLONNIERE. (Le Marquis de la) Lieutenant d'Infanterie, un des Volontaires, qui ſuivirent M. de la Sale, eſt enlevé par les Sauvages, 7. Il eſt délivré, 8. Il ſe ſauve après le naufrage de la Fregate, 19. M. de la Sale le laiſſe au Fort de Saint Louys, où apparemment il fut tué par les Sauvages après la mort de celui-ci, 22.

Sabrevois. (M. de) Capitaine, eſt détaché avec cent Hommes pour aller au devant de M. de Rouville, & commande une Compagnie dans l'Expédition de M. de Ramezay, 336.

Saccardie. (Le Sieur) Arrive au Port-Royal en qualité d'Ingénieur du Roy, 69. Il eſt pris par les Anglois, 72.

Saguima. Chef Outaouais. Taille en pieces un grand nombre de Maſcoutins. Sa Femme eſt Priſonniere des Outagamis. Il conduit ſa Nation à l'attaque du Fort des Outagamis, 366. Elle eſt délivrée, 369.

Saillant. (M. de) Enſeigne de Vaiſſeau, combat avec beaucoup de valeur au Siége du Port-Royal, 320. Il meurt de ſes bleſſures, 321.

Saint Amour. Habitant de Quebec, Priſonnier des Iroquois, eſt échangé contre un Onneyouth, 130.

Saint André. L'Abbé de S. André aux Bois, s'offre à aller s'établir en Acadie, ce qui l'en empêcha, 286.

Saint Ange. (Le Sieur de) Officier aux Illinois, défait un grand nombre d'Outagamis, 459.

Saint Bernard. (La Baye de) M. de la Sale y arrive ſans la connoître. Sa ſituation, 6, 7. Nom, que lui donne M. de la Sale, 17. Tentatives de M. de Bienville, pour occuper cette Baye : ce qui fit manquer ce deſſein. Les Eſpagnols y font un Etabliſſement, 455.

Saint Caſtin. (Le Baron de) *voyez le premier volume.* Il s'établit auprès des Abénaquis, & épouſe une Fille de cette Nation. Avis, qu'il donne à M. de Frontenac. Promeſſe, qu'il lui fait, 107-08. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre envoye deux Soldats Déſerteurs pour l'aſſaſſiner, 128. Il conduit deux cent Sauvages au Siége de Pemkuit, 178. Il avertit le Commandant de ne pas attendre l'aſſaut, s'il ne veut point avoir à faire aux Sauvages, 179. Belle action de ce Gentihomme au Siége du Port-Royal, 315. M. de Subercaſe mande que le Port-Royal lui étoit en bonne partie redevable de ſa délivrance, 316. Il dreſſe une embuſcade aux Anglois, & leur tuë bien du Monde. Il combat avec beaucoup de valeur dans les Retranchemens des Anglois, 320. Il eſt bleſſé, 321. M. de Subercaſe envoye le jeune Baron ſon Fils à M. de Vaudreuil, pour lui porter la Capitulation du Port-Royal, 347. Ce dernier eſt nommé par proviſion Commandant en Acadie, où il commandoit déja, 349. Il eſt enlevé en trahiſon par les Anglois, & interrogé ſur la ſelette, comme un Criminel. Sa réponſe. M. de Vaudreuil le réclame : il eſt élargi, & paſſe en France, 379. *& ſuiv.* Il avoit travaillé avec ſuccès à empêcher les

Abénaquis de s'unir avec les Anglois, 404.

Saint Charles. Les Anglois veulent attaquer Quebec par la Riviere de Saint Charles, 82.

Saint Charles. Nom du Fort de Penſacole, 437.

Saint Cirque. (M. de) Capitaine, qui commandoit au combat de la Prairie de la Madeleine : y eſt bleſſé à mort, 103. Il ne veut point quitter le combat, que les Ennemis ne ſoient en fuite, & meurt en entrant dans le Fort, 104.

Saint Côme. Natché, Fils de la Femme Chef, Succeſſeur déſigné du Grand Chef : cru Fils d'un François. Il ſe rend dans le Camp des François pour négocier. Ce que M. Perrier lui déclare. Il retourne dans ſon Fort, & revient peu de tems après avec le Soleil & un autre Chef, 492. Il tâche de diſculper le Grand Chef, & il eſt arrêté, 493. Il tâche inutilement de ſe ſauver, 494. Il eſt vendu comme Eſclave à Saint Domingue, 496.

Saint Denys. (Le Sieur Juchereau de) Seigneur de Beauport. Se diſtingue dans le premier combat contre les Anglois : y a le bras caſſé, & le Roy lui donne des Lettres de Nobleſſe, 83.

Saint Denys. (Le Sieur Juchereau de) Fils du Précédent. M. d'Iberville lui confie la garde du Fort du Miciſſipi, & pourquoi, 413. Son voyage à Mexico, ſes aventures, ſon mariage. Service, qu'il rend aux Eſpanols. Offres, que lui fait le Viceroy de la Nouvelle Eſpagne, 417 *& ſuiv.* Il mene les Sauvages du Biloxi au ſecours de l'Iſle Dauphine, 443. Il aſſemble les Sauvages devant M. de Champmêlin, & leur fait chanter le Calumet, 452. Il eſt fait Capitaine & Chevalier de Saint Louys. Il part avec un renfort pour le Fort des Natchitoches, 454. Sa bonne conduite le garantit des mauvais deſſeins, que pouvoient avoir les Natchitoches, & il s'aſſûre de la fidélité de ces Sauvages, 474. Il eſt aſſiégé dans ſon Fort des Natchitoches par les Natchez, & envoye demander du ſecours à M. Perrier. Il lui renvoye un ſecond Courrier pour lui apprendre qu'il a battu les Ennemis, 498-99.

Saint Georges. Riviere de la Nouvelle France. Sa ſituation. Les Limites de la Nouvelle France & de la N. Angleterre y ſont fixées, 236.

Saint Georges. Fort de la Caroline. Les Eſpagnols ſe préparent à l'attaquer. Ce qui les fait renoncer à cette Entrepriſe, 438.

Saint Jean. Le principal Poſte des Anglois en Terre-neuve. M. de Brouillan entreprend inutilement de s'en ſaiſir, 187-88. Les François marchent à S. Jean, 193. Les deux premiers Forts ſont pris, 194. Le troiſiéme ſe rend. Situation & avantages de ce Poſte, 195-96. Les Anglois le fortifient, 219. Les François attaquent cette Place, & ne réuſſiſſent point, 299. Attaque & priſe de Saint Jean par M. de Saint Ovide, 330. *& ſuiv.* On délibere ſi on le conſervera, & on l'abandonne, 333.

Saint Jean. Iſle du Golphe de Saint Laurent. Sa ſituation, ſa deſcription, ſes avantages. Projet d'un Etabliſſement dans cette Iſle. A qui elle eſt concédée. Ce qui fait échoüer cet Etabliſſement, 401-02.

Saint Jean-Baptiſte, voyez *Preſidio del Norte.*

Saint Joſeph. Néceſſité de conſerver le Poſte de la Riviere de Saint Joſeph, 211. *& ſuiv.*

Saint Joſeph. Baye de la Floride : les Eſpagnols l'abandonnent. Monſieur de Châteaugué en prend poſſeſſion par ordre de M. de Bienville. Incommodités de ce Poſte. Les François l'évacuent, 435-36. M. de Sau-

jon veut s'en emparer : ce qui lui fait changer de ſentiment, 453.

Saint Laurent. (Le Chevalier de) Lieutenant Général des Iſles, nommé Commiſſaire à S. Domingue, 5. Il en uſe bien avec M. de la Sale, 6.

Saint Louys. Nom, que M. de la Sale donne à la Baye de Saint Bernard, qui ne l'a point conſervé, & au Fort, qu'il y bâtit, 17.

Saint Louys. Fort aux Illinois. *Voyez le premier vol.* A qui il avoit été concédé, & à quelles conditions le Roy conſent qu'il ſoit conſervé, 161.

Saint Martin. (M. de) Capitaine Réformé, commande le Bataillon des Milices de Quebec dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Il commande une Compagnie de Canadiens dans l'Expédition de M. de Ramezay, 336.

Saint Michel. (Le Sieur de) Eſt envoyé à Michillimakinac pour y porter les ordres du Gouverneur Général. Ce qui l'oblige à relâcher deux fois à Montreal, 113-14. Il s'offre d'accompagner un Convoi de Sauvages, & il eſt pris par les Iroquois, 114. Il ſe ſauve de ſa Priſon, ayant ſçû qu'il étoit condamné au feu. Avis, qu'il donne à M. de Frontenac, 131.

Saint Ovide. (M. de) Neveu de M. de Brouillan. Enleve deux Forts Anglois dans la Baye de Baboul, 188. Son Expédition contre Saint Jean, 331. *& ſuiv.* Il informe la Cour & M. de Coſtebelle du ſuccès. Il ne demande que cent Hommes pour garder Saint Jean, & s'emparer de tous les autres Poſtes Anglois de Terre-neuve, & il reçoit ordre de démolir Saint Jean, 333-34. Il eſt nommé Lieutenant de Roy dans l'Iſle Royale, 399. Devenu Gouverneur de cette Iſle, avis, qu'il donne aux François de l'Acadie, 400. Il prend des meſures, pour ménager aux François de l'Acadie une retraite, 401.

Saint Ours. (M. de) Premier Capitaine, mene la marche aux obſeques de le Rat, à la tête de ſoixante Soldats, 278.

Saint Pierre. (Le Sieur de Tilly de) eſt envoyé à Michillimakinac, & y arrive heureuſement, 113-14. Il rencontre des Sauvages, qui alloient à Montreal : avis, qu'il leur donne, 116. Il eſt envoyé au Détroit pour y porter les ordres du Gouverneur Général, 312. Il accompagne les Outaouais à Michillimakinac pour les engager à tenir parole au Commandant du Détroit, 313. Il amene à Montreal un grand nombre de Sauvages des Pays d'en-haut, 351.

M. le Comte de *Saint Pierre* ſe met à la tête d'une Compagnie, qui entreprend l'Etabliſſement de l'Iſle de Saint Jean. Il obtient du Roy une Conceſſion de la même Iſle & de celle de Miſcou, à quelles conditions. Il en obtient une ſeconde pour d'autres Iſles, 401. Ce qui l'empêche de réuſſir, 402.

Saint Sulpice. Combat de Saint Sulpice ou de Repentigny, 95.

Saint Vallier. Voyez le premier volume. Il veut établir un Corps d'Eccléſiaſtiques en Acadie, ce qui fait échouer ce projet, 286. Il eſt pris par les Anglois, 300. Pourquoi il reſta ſi lontems Priſonnier en Angleterre, 301.

Sainte Anne ou *Quichitchouen.* (Le Fort de) eſt pris par les Anglois, 133-34. Les Anglois le ravitaillent, & en augmentent la Garniſon, 148. M. de Mantet le manque, & y eſt tué, 340.

Sainte Anne. Voyez *Port Dauphin.*

Sainte Barbe. Deſſein de M. de la Sale ſur les Mines de Sainte Barbe, repris inutilement après ſa mort. Suites funeſtes de ce deſſein, 41, 42.

Sainte Helene. (Le Sieur le Moyne de) un des Chefs de l'Expédition de Corlar. Sa conduite dans cette Expédition,

Expédition, 44. *& ſuiv.* Ses précautions après la priſe de Corlar pour empêcher les ſurpriſes, 46, 47. Il perd plus de monde dans la retraite qu'à l'attaque de cette Place, 47. Il ſe propoſe de deffendre les Jéſuites, à qui les Anglois en vouloient particulierement, au peril de ſa vie, 84. Il eſt bleſſé en combattant avec beaucoup de valeur, & il en meurt. Son éloge, 85. Ce qui fut cauſe de ſa mort, 89. Les Onnontagués envoyent pour pleurer ſa mort, 99.

Sainte Marie de Galvé. Nom, que les Eſpagnols donnent à la Baye de Penſacole. Par qui elle a été ainſi nommée, 436.

Sainte Roſe. Iſle, qui ferme la Baye de Penſacole, abandonnée par les François, 440.

Sakis. Pluſieurs de ces Sauvages viennent au ſecours de la Colonie. Ils font la guerre aux Iroquois avec ſuccès, 213-14. Leur Député au Congrès demande pardon au Chevalier de Callieres, & ce Général le leur accorde, 275, 283. Pluſieurs viennent au ſecours du Détroit contre les Outagamis, 366. Des Sakis, Alliés des Outagamis, viennent ſe rendre aux François, & ce qu'ils diſent de l'état des Aſſiégés, 371.

Sale. (Robert Cavelier de la) Ce que Monſieur de Seignelai penſe de ſes défauts & de ſes bonnes qualités: accueil, qu'il lui fait: projet, qu'il propoſe à ce Miniſtre. Son projet eſt agréé. Ses préparatifs pour l'exécution, ſa Commiſſion, ſon Armement, mauvais choix de ſes Soldats, & de ſes Ouvriers, 2. Il ſe brouille avec M. de Beaujeu. Suites de cette brouillerie, 4. *& ſuiv.* Un de ſes Bâtimens eſt enlevé par des Eſpagnols. Il tombe malade de chagrin. En quoi il eut tort avec M. de Beaujeu, 5. Il manque par ſa faute, & par les mauvaiſes manieres de M. de Beaujeu, l'Embouchure du Miciſſipi, 6. Il arrive à la Baye Saint Bernard ſans la connoître: ſes conjectures. Il y fait débarquer tout ſon Monde. Il perd ſa Flotte, & une partie de ſes effets, 6, 7. Nouveau chagrin, que lui donne M. de Beaujeu. Il conſtruit un Magaſin. Il ſe diſpoſe à remonter la Riviere, où il étoit entré, croyant qu'elle pouvoit bien être un Bras du Miciſſipi. Il bâtit un Fort, 9. Il retourne à ſon Habitation, & pourquoi. Il bâtit un ſecond Fort, & y fait venir pluſieurs de ceux, qu'il avoit laiſſés au premier. Il reconnoît qu'il avoit fait un mauvais choix de ſes Colons, 10. Il perd une partie de ſes meilleurs Sujets. Il ſe fait l'Architecte de ſon Fort. Sa ſéverité & ſon humeur inflexible réduiſent ſes Gens au déſeſpoir, 11. Nouveaux malheurs, qui lui arrivent, 17. *& ſuiv.* Ce qu'il avoit deſſein de faire avec ſa Fregate, 19. Il perd la plûpart de ceux, qui l'accompagnoient dans une ſeconde courſe, où il avoit fait alliance avec les Cénis, 20, 21. Il tombe malade, & veut aller chercher les Illinois. Il veut que Joutel l'accompagne dans ce voyage, 21. Il part pour cette Expédition, & avec qui. Il gagne les Sauvages, qu'il rencontre ſur ſa route: ſon invention pour paſſer des Rivieres, 22. Il eſt inquiet ſur ce que Moranget ne revient point, & va le chercher, 23. Il eſt aſſaſſiné: circonſtances de ſa mort, 24. Ses bonnes & ſes mauvaiſes qualités. Calomnies publiées contre lui, 25, 26. Maniere indigne, dont ſes Meurtriers traitent ſon corps, 26. Réflexions ſur ſon Entrepriſe, & ce qui la fit échoüer, 40. *& ſuiv.* Lettre, que M. de Tonti lui écrivit, & laiſſa près de l'Embouchure du Miciſſipi, 259.

M. de la Sale Officier de Marine: M. d'Iberville le charge d'amariner une priſe, 203.

Salinas. (D. Gregorio de) Gouverneur de Saint Joſeph. Le Gouverneur de Penſacole lui demande du ſecours, 437. Ce qu'il dit au Général de la Flotte Eſpagnole de la ſituation des François à Penſacole, 440.

Salmon. (M. de) Commiſſaire Ordonnateur à la Louyſiane, prend poſſeſſion de ce Pays au nom du Roy, 501.

Saujon. (Le Chevalier de) Chef d'Eſcadre, arrive à la Louyſiane avec une Eſcadre. Bon effet de ſon arrivée. Il propoſe de ſe rendre maître de la Baye de S. Joſeph, & on l'en détourne. Il reprend la route de France, 453.

Sault Saint Louys. Voyez le premier volume. Des Iroquois du Sault Saint Louys ſe laiſſent tromper par les Agniers. Soupçons de M. de Frontenac à ce ſujet, 97. Ils donnent une grande preuve de leur fidélité, 99. Les Iroquois du Sault Saint Louys manquent l'occaſion de pourſuivre les Ennemis, croyant qu'on ſe battoit encore à la Prairie de la Madeleine, 106. Les Iroquois veulent les ſurprendre, 111. Quelques-uns des Habitans de cette Bourgade ſont ſurpris par les Iroquois, mais d'autres pourſuivent l'Ennemi, & le défont, 112. Les Sauvages du Sault Saint Louys ſe deffendent bien contre les Iroquois, 125-26. Ils marchent contre les Agniers, 126. Ils font manquer le fruit de cette Expédition, 127. Un Chef de ce Village en eſt chaſſé pour être entré en négociation avec les Iroquois, 151. Les Sauvages de cette Bourgade témoignent leur mécontentement de ce que M. de Frontenac laiſſe imparfaite ſon Expédition contre les Iroquois, 174. Ils s'offrent à courir contre les Iroquois, & pourquoi leur offre n'eſt point acceptée, 201. Ce qui ſe paſſe entre le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre & les Iroquois du Sault Saint Louys, 227-28. Relâchement dans la conduite de ces Sauvages, cauſé par la Traite de l'Eau-de-vie. Le Gouverneur d'Orange négocie heureuſement avec eux pour les engager à la neutralité, 324. Ils marchent à une Expédition contre les Anglois, & relâchent ſous un prétexte frivole, 325. On découvre qu'ils avoient promis au Gouverneur d'Orange de ne point faire la guerre aux Anglois, 427. Comment M. de Vaudreuil ſe venge d'eux. Ils réparent leur faute, 428. Leur zele pour la deffenſe de la Colonie, 453.

Sault au Récollet. Voyez le premier volume. Les Iroquois de la Montagne s'y retirent, 353.

Le Long Sault de la Riviere des Outaouais. Un Parti d'Iroquois y campe pour empêcher la navigation de cette Riviere, 99.

Sauteurs. Voyez le premier volume. Equipage de leur Député au Congrès Général, & ſon Diſcours, 282.

Sauvages. Combien il eſt dangereux d'approcher trop des François les Sauvages Chrétiens, 98. Leur coutume, lorſqu'ils défient leurs Ennemis, 170. Les Sauvages ſont charmés qu'on parle leur langue, 324. Leur crédulité exceſſive, 378. L'appas d'un profit preſent, & l'eſperance de l'impunité les peuvent porter aux plus grands excès. Les Sauvages de la Baye d'Hudſon maſſacrent en trahiſon pluſieurs François, 405. Ils s'emparent des poudres, & réduiſent les François à de grandes extrémités, 406. Pluſieurs Nations s'établiſſent auprès de la Maubile, 414. Leurs guerres continuelles nuiſent au progrès de la Louyſiane. Ce qui leur rendoit les François mépriſables, 430. Accueil, que font à M. de l'Epinai les Sauvages de la Louyſiane, 433. Ils ſervent bien au Siége de Penſacole, 437. Ils ſe diſtinguent pour le ſervice des François, 442. *& ſuiv.* 446. Cinquante Sauvages autour du Fort de Pen-

ſacole, 449. Ils chantent le Calumet à M. de Champmêlin, qui leur diſtribue les preſens du Roy, 452. Réponſe des Sauvages de la Riviere de la Magdeleine à un François. Celui-ci en enleve une partie en trahiſon, M. de Bienville les renvoye, 455. Les Anglois mettent tout en œuvre pour les retirer de notre alliance, 456. Quantité de Nations Sauvages font la guerre ſans quartier aux François, 459. On donne des Miſſionnaires à ceux de la Louzſiane, 462. Maniere de ſe conduire avec eux: la ſeule Religion peut nous les attacher, 463-64. Les Chicachas avoient engagé preſque toutes les Nations voiſines du Miciſſipi dans le complot contre les François. On avertit M. Perrier de ſe défier de ces Nations, 473. *& ſuiv.* Service, que rendirent les Sauvages Alliés des François dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. *& ſuiv.* Ils expoſent l'Armée à ne plus trouver l'Ennemi, 491. Ils refuſent de courir après les Natchez, qui s'étoient évadés, 495.

Sauvole. (M. de) accompagne M. d'Iberville à la découverte de l'Embouchure du Miciſſipi, 457. M. d'Iberville l'établit Commandant du Fort du Biloxi, 259. Sa mort, 414.

Scatari. Iſle adjacente à l'Iſle Royale, 387.

Schuyler. (Abraham) eſt envoyé par le Gouverneur d'Orange à Onnontagué, pour détourner ce Canton d'envoyer des Députés à Montreal. Il fait politeſſe aux Députés François, 270. Il eſt invité à un Conſeil avec eux, & ce qui s'y paſſe, 271. Il parcourt les Cantons Iroquois pour les engager à ſe déclarer contre nous, 352. Ses intrigues avec nos Sauvages déconcertées, 353.

Pitre Schuyler. Frere du Précédent. Major, & enſuite Gouverneur d'Orange, ramene des Priſonniers François à M. de Frontenac, & lui rend une Lettre du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 225. Les Iroquois aſſûrent à M. de Vaudreuil, qu'il a été forcé de rompre la neutralité, 239. Il attire un grand nombre d'Agniers dans la Nouvelle York, 240. Il eſt envoyé aux Iroquois pour les diſſuader d'envoyer des Députés à M. de Callieres, 244. Ses diligences pour engager les Cantons Iroquois à ſe déclarer contre nous, & pour attirer dans la N. York les Iroquois Chrétiens, 292, 294. Il négocie plus heureuſement avec ceux ci, 324. Il ſe vante d'en être le maître, 327. M. de Vaudreuil lui écrit à ce ſujet, & ſa réponſe, 328-29. Inconſéquence dans ſa conduite, 329-30. Il reçoit avec diſtinction le Pere de Mareüil, 334. Il attire de nouveau un grand nombre d'Agniers dans la Nouvelle York, 340. Il tâche d'engager les Iroquois à reprendre les armes contre nous, 341. Ses intrigues avec ces Sauvages ſont déconcertées, 353.

Seignelay. (Le Marquis de) Ce qu'il penſe de M. de la Sale. Accueil, qu'il lui fait. Il agrée ſon projet, 2. Monſieur de Pontchartrain lui ſuccede au Département de la Marine, 93.

Seine. La Seine, Flûte du Roy, eſt priſe par les Anglois, 300.

Samentels. Bourgade Angloiſe, priſe d'aſſaut par M. Hertel, 51.

Senat. (Le P.) Jéſuite. Refuſe de ſe ſauver à l'attaque des Chicachas, & il eſt pris & brûlé, 501, 502.

Serigny. (Le Sieur le Moyne de) arrive à Montreal; quels ordres il apporte de la Cour. Le Comte de Frontenac lui donne des Troupes & des Sauvages pour une Expédition dans la Baye d'Hudſon; 141. Succès de cette Expédition, 147. *& ſuiv.* Le Roy ordonne qu'on l'envoye dans la Baye d'Hudſon, 160. Il arrive à Plaiſance avec une Eſcadre & les ordres

de la Cour, 198. Il ne peut ſecourir le Fort Bourbon, & retourne en France, 202. Il porte à Plaiſance les ordres du Roy à M. d'Iberville, 203. Il part pour la Baye d'Hudſon, 204. Il rejoint ſon Frere, dont les glaces l'avoit ſéparé, & fait avec lui le Siége du Port Nelſon, 206. Il arrive à la Louyſiane avec ordre de prendre Penſacole, 436. Ses diſpoſitions pour le Siége, 437. Il ſe rend maître de la Place, 438. Il deffend l'Iſle Dauphine avec le Philippe. Il eſt ſommé de ſe rendre : ſa réponſe, 442. *& ſuiv.* Il fait aſſembler les Sauvages & les François à l'Iſle Dauphine, & rend compte de toutes choſes à M de Champmêlin, 447. Il ſonde l'entrée du Port de Penſacole, & répond, ſur ſa tête, d'y faire paſſer les Vaiſſeaux du Roy, 448. Ce qu'il dit à M. de Saujon pour le détourner d'aller attaquer la Baye de Saint Joſeph. Il part pour France, & en arrivant à Breſt, il apprend qu'il a été fait Capitaine de Vaiſſeaux. Son éloge, 453.

Serpent Piqué. Chef Natché, Ami des François, ne peut tirer aucun éclairciſſement du Grand Chef, 493.

Siguença. Pointe de l'Iſle de Sainte Roſe, abandonnée par les François, & occupée par les Eſpagnols, 440. Ils y bâtiſſent un Fort, 445. Il eſt entiérement ruiné par le Canon des François, 449.

Sikik. Capitaine Anglois, fait le Siége du Fort de Naxoat, & le leve, 182. *& ſuiv.*

Sioux. Voyez le premier Volume. Un Siou demande à M. de Frontenac ſa protection pour ſa Nation. Etat où étoit alors cette Nation. Profit, qu'on auroit pû faire par le Commerce avec elle, 158. Ils attaquent des Miamis, & les défont 210. Ils repouſſent ces mêmes Sauvages, qui étoient venus les attaquer, 211. Les Outaouais attaquent les Sioux, & M. de Callieres leur en fait des reproches, 243. Ils enlevent tout un Village de Sioux, 252. M. de Courtemanche empêche nos Alliés de leur faire la guerre, 274. Le Commandant du Détroit propoſe aux Iroquois & à d'autres Sauvages d'aller en guerre contre les Sioux, & ce qui en arriva, 308. *& ſuiv.* Ils ſe joignent aux Outagamis contre nous & nos Alliés, 406.

Sokokis. Vint Sokokis accompagnent M. Hertel dans ſon Expédition contre les Anglois, 50. Des Sokokis Chrétiens marchent contre les Agniers, 126. *& ſuiv.* Quelques-uns accompagnent M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la paix, 273.

Soldats. Ils font mal à l'attaque des Forts des Natchez, 482.

Soleil d'Afrique. Navire François, qui faiſoit, dit-on, ſept lieuës par heure, 110.

Sorel. Voyez le premier volume. On envoye du ſecours au Fort de Sorel contre les Iroquois, qui menaçoient le Gouvernement de Montreal, 125. On répare ce Fort, 129.

Soto. (D. Ferdinand de) Se bat ſur la Maubile contre les Sauvages, 257.

Soudric. (M. de) Confirme de la part de la Reine d'Angleterre le Réglement des Limites, 236.

Souël. (Le Pere) Jéſuite Miſſionnaire aux Yaſous, eſt tué par ces Sauvages, & quel motif les porta à s'en défaire ainſi, 469. Ils ſe reprochent ſa mort, 470.

Spinola. (D. Auguſtin) arrive à la Louyſiane avec un Brigantin Eſpagnol, & y porte le Traité de paix, 455.

Stougton. (Le Sieur) Commandant dans la Nouvelle Angleterre. Sa conduite avec les Abénaquis, 159.

Subercaſe. (M. de) Capitaine. Se jette dans l'Iſle d'Orleans au départ

de la Flotte Angloiſe, 89, 90. Il fait les fonctions de Major Général dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Il range l'Armée en bataille, 171. Il eſt nommé Gouverneur de Plaiſance, & n'y laiſſe pas les Anglois en repos, 290. Il ſuccede à M. de Brouillan au Gouvernement de l'Acadie. Son Expédition en Terre-neuve, & ce qui l'empêche d'avoir un ſuccès complet, 498. *& ſuiv.* Il eſt aſſiégé deux fois de ſuite au Port-Royal, & fait lever deux fois le Siege, 314. *& ſuiv.* Il apprend que la Reine d'Angleterre veut avoir l'Acadie à quelque prix que ce ſoit, & ce qu'il écrit en conſéquence au Miniſtre. Son projet, pour y faire un Etabliſſement ſolide, 321-22. Ses diligences pour fortifier ſon Gouvernement : il y fait venir des Flibuſtiers. Il projette un Etabliſſement à la Heve, 341-42. Il eſt averti qu'on ſe propoſe à l'attaquer, & ne prend aucunes meſures pour ſe deffendre. Ses Soldats & les Habitans mal diſpoſés à ſon égard, 342-43. Il eſt attaqué : ſa deffenſe, 343-44. Il rend la Place, & à quelles conditions, 345-46. Il envoye la Capitulation à M. de Vaudreuil, 347.

Sueur. (M. le) eſt chargé de faire un Etabliſſement à Chagouamigon, & de renouveller l'alliance avec les Sioux & les Saulteurs, 133. M. d'Iberville l'envoye pour faire un Etabliſſement chez les Sioux, où il avoit découvert une Mine de Cuivre. Succès de ſon voyage, 413. *& ſ.* Il veut bien ſe riſquer à aller examiner en quelle diſpoſition ſont les Tchactas. Il parcourt leur Pays avec de grandes fatigues. Succès de ſon voyage, 477. Il attaque les Natchez à la tête de ſept cent Tchactas, & avec quel ſuccès, 479. Il reçoit ordre de prendre les devans avec une demie Galere dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. La garde des Chefs des Natchez lui eſt confiée : il veut s'entretenir avec eux, & ils ne lui répondent point. Il empêche le Grand Chef & ſon Succeſſeur déſigné de ſe ſauver, 493-94. Quarante Natchez Priſonniers ſont embarqués dans ſa Galere. Nouvelles, qu'il apprend des Natchez. Il propoſe à M. Perrier de courir après ceux, qui ſe ſont évadés, & il eſt refuſé, 495-96.

Suiſſes. Une Compagnie de Suiſſes déſerte de la Louyſiane, & va à la Caroline, 456.

Surgeres. (Le Chevalier de) Réponſe, que lui fait le Gouverneur de Penſacole, 263.

Suſanne. Femme Onneyouthe. Vient voir le Comte de Frontenac, & pourquoi. Hiſtoire de cette Femme, 135.

T

TABAC. En quoi celui de la Floride differe du nôtre, 34. On prétend, que celui de la Maubile eſt ſupérieur à celui de Virginie, 415.

Tallard. (M. de) nommé Commiſſaire, pour le Reglement des limites en Canada, les fixe à la Riviere de S. Georges, 236.

Talon, Canadien, ſe donne à M. de la Sale avec toute ſa famille, 2. Ce qu'il devint, aventures de ſes Enfans, 39-40.

Tarétha, Capitaine Onneyouth, vient faire des propoſitions de paix à M. de Frontenac. Réponſe que lui fait ce Général, 130. Il revient à Quebec avec une Femme Onneyouthe. Propoſition inſolente, qu'il fait au Comte de Frontenac. Comment il eſt reçu, 135-36. Il revient à Quebec, & y eſt mal reçû, 143.

Taſt. (M. du) Capitaine de Vaiſſeaux, arrive à Quebec avec un Convoi de quatorze Vaiſſeaux. Quel étoit le ſujet de cet armement, & pourquoi il ne ſuit point ſa principale

deſtination, 100. Il va croiſer dans le Golphe S. Laurent, 101.

Le Sieur du *Taſt*, Garde de la Marine, ſervant d'Enſeigne ſur le Bord de M. d'Iberville, meurt d'une pleureſie, qu'il avoit gagnée au ſiége de Pemkuit, 180-81.

Taxous, Chef Abénaqui, ſe rend maître de deux Forts Anglois, 145. Il eſt pris par les Anglois, en tuë quelques-uns, & ſe ſauve, 177.

Tchactas, Sauvages de la Louyſiane, Alliés des François. Ils reçoivent des préſens de la Reine d'Angleterre & pourquoi, 330. Ils pillent le magaſin des Anglois, & maſſacrent ceux, qui le gardoient, 421. Les Anglois les ſollicitent de s'unir à eux. Leur fidélité & leur déſintéreſſement, 456. Ils entrent dans le complot général d'exterminer les François de la Louyſiane. Leurs Députés vont trouver M. Perrier : réſolution, qu'ils prennent, leur politique perfide & intéreſſée, 465. M. Perrier envoye chercher deux Chefs Tchactas. Ce que lui dit un autre Tchactas. Les petites Nations avertiſſent le Commandant Général de ſe défier d'eux, 473. Les Natchez vont leur chanter le Calumet, cependant ils ſe diſpoſent à leur faire la guerre, 474. Les Anglois envoyent beaucoup de marchandiſes chez eux, cependant ils ſe préparent à faire la guerre aux Natchez. Combien leur politique en cela étoit intéreſſée, 475. M. Perrier les fait preſſentir par M. le Sueur, 477. qui les mene au nombre de 700. contre les Natchez. Ils attaquent en arrivant, défont les Natchez. Ce qui les empêche de finir la guerre, 479. Leur mauvaiſe humeur, leur inſolence, & leur avidité, 480. On les ſoupçonne de vouloir trahir les François au ſiége du Fort des Natchez. Un Tchacta parle fort bien aux Aſſiégés : reproche, qu'on prétend que les Natchez lui firent, 481-82. Les Priſonniers, que les Natchez nous retenoient, ſont remis aux Tchactas, & il fallut encore les racheter d'eux, 482. Comment ils avoient été reçus des Natchez, après le maſſacre des François. Ils profanent les Vaſes ſacrés à l'exemple de ces Sauvages. Leur mauvais caractere, & quoiqu'on ſoit excédé de leurs inſolences, on eſt obligé de les ménager, 483. Les Anglois les ſollicitent vivement de ſe déclarer contre nous, & leur font de grands préſens, 484. M. Perrier leur donne rendez-vous à la Maubile, ils s'y trouvent. Ce qui ſe paſſe entr'eux & lui. Jalouſie entre les Occidentaux & les Orientaux. Pourquoi M. Perrier ne veut point s'en ſervir dans la guerre, qu'il ſe diſpoſoit à faire aux Natchez, 485. *& ſuiv.* Une partie des Tchactas eſt gagnée par les Chicachas, & ce qui les engage de nouveau à ſe déclarer contr'eux, 500.

Teganiſſorens. Voyez le premier volume. Il eſt ſûr qu'il eſt mort Chrétien, 136. Services, qu'il rend à la Colonie, 137. Il arrive à Quebec avec huit Députés Iroquois, il parle fort bien au Comte de Frontenac, & lui préſente un Collier de la part de Garakonthié, 139. Le Comte de Frontenac lui fait de grandes careſſes, & des préſens. Il part ; M. de Frontenac le rappelle, & pourquoi. Il propoſe le rétabliſſement du Fort de Catarocouy, 140. M. de Frontenac témoigne du reſſentiment de ce qu'il n'étoit pas revenu au tems, qu'il avoit promis de revenir, 142. Réception, qu'il fait aux Ambaſſadeurs François à Onnontagué, 245. Comment il ſe comporte dans un Conſeil de toute ſa Nation avec les mêmes Ambaſſadeurs & les Envoyés du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 246-47. Il ſe charge de faire conduire à Montreal tous les Fran-

çois Priſonniers dans les Cantons, 249. Il vient faire ſes plaintes à M. de Callieres, d'une hoſtilité des Outaouais. Ce qui ſe paſſe entre le Gouverneur Général & lui, 269-70. Il retourne à Onnontagué avec des Députés François, 270. Son diſcours à ces Députés & à des Anglois, 271. Il ne peut rendre les Priſonniers, qu'il avoit promis, 272. Il vient trouver M. de Vaudreuil : ce qu'il lui dit au ſujet de la guerre déclarée entre la France & l'Angleterre. M. de Vaudreuil l'engage à garder la neutralité, & il promet de retenir les Miſſionnaires dans ſon Canton, 289. Avis, qu'il donne à M. de Vaudreuil, 352.

Teiſſier. Pilote de M. de la Sale, approuve l'aſſaſſinat de Moranget, 23. Il eſt envoyé chercher des vivres chez les Cenis. Il ſe met en chemin pour aller aux Illinois, 36. Il fait abjuration du Calviniſme à Montreal, 38.

Temiskamings. Nation Algonquine. Il ſe trouve de ces Sauvages à la journée de la Prairie de la Magdeleine, 103.

Terre-neuve. L'Iſle de Terre-neuve lontems négligée par la France. Le Roy y envoye un Gouverneur, & donne ſes ordres pour le mettre en état de s'y maintenir; mais ces ordres ne ſont pas bien exécutés. On y bâtit le Fort de Plaiſance, 74. *voyez* Plaiſance. Etat des François & des Anglois dans l'Iſle de Terre-neuve en 1696. 185-86. M. d'Iberville propoſe d'en chaſſer les Anglois, 186-87. Expédition de M. de Brouillan contre les Anglois dans cette Iſle, 187. *& ſuiv.* Ce qui empêche M. d'Iberville d'en chaſſer tous les Anglois, 196-97. Les Anglois projettent de s'y rétablir, & d'en chaſſer les François, 217. Les Anglois s'y rétabliſſent, 236. Expédition des François en Terre neuve, & ſon ſuccès, 298. *& ſuiv.* Projet de M. de S. Ovide pour chaſſer les Anglois de Terre-neuve, 333. Expédition des François en Terre-neuve, 346-47.

Thury. (M.) Miſſionnaire à Pentagoët, engage les Sauvages à rompre toute négociation avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 144. Il raſſûre de nouveau ces Sauvages, que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit intimidés, 146.

Tibierge. Agent de la Compagnie de l'Acadie, ſeconde fort bien le Chevalier de Villebon dans ſes préparatifs pour la défenſe de Naxoat, 183.

Tilly. (M. de) Lieutenant, meurt du ſcorbut au Port Nelſon, 149.

Tioux. Nation Sauvage, Alliée des Natchez. Ils vont ſolliciter les Tonicas contre les François, & en tuent deux, 478. Les Akanſas les détruiſent tous juſqu'aux derniers, 484.

Tiſné. (Le Sieur du) Officier de la Louyſiane, marche contre les Natchez, 424. Il eſt chargé de conſtruire un Fort dans l'Iſle des Natchitoches. Avis, qu'il reçoit des Eſpagnols, 427. Il marche au ſecours des Illinois, 459.

Tomés. Sauvages de la Louyſiane. Un Officier Anglois eſt tué par ces Barbares, 421.

Tonicas. Sauvages de la Louyſiane. Leur Chef & pluſieurs d'entr'eux ſuivent M. de S. Denys aux Natchitoches. Le même Chef eſt ſollicité par le Grand Chef des Natchez, à faire main baſſe ſur les François. Il veut caſſer la tête à celui, qui lui faiſoit cette propoſition ; qui l'en empêche, 424. Les Chicachas n'oſent pas leur communiquer leur complot contre les François de la Louyſiane, 464. Leur attachement pour les François connu de tous les Sauvages, 470. L'Armée Françoiſe

s'aſſemble dans la Baye des Tonicas, 472. On eſt ſûr de leur fidélité. Les Natchez les font inutilement ſolliciter par les Tioux, 478. On eſt aſſûré de leur attachement à nos intérêts, 484. Le Grand Chef des Tonicas demande à M. Perrier la permiſſion de recevoir les Natchez auprès de lui, à quelle condition il l'obtient. Il ne les déſarme point, comme il en avoit l'ordre, & il en eſt attaqué en trahiſon, & tué après s'être vaillamment défendu, 497-98.

Tonihata. Iſle du Fleuve S. Laurent. Sa ſituation. *Voyez le Journal.* N. de Beaucourt y défait un Parti d'Iroquois, 112.

Tonti. (Le Chevalier de) Il deſcend le Miciſſipi juſqu'à la Mer, où M. de la Sale lui avoit donné rendez-vous, & envoye deux Hommes aux Akanſas, pour y attendre celui-ci, 36. Il arrive aux Illinois, & acquitte à M. Cavelier une Lettre de change de M. de la Sale, dont celui-ci lui diſſimule la mort, 38. Il eſt envoyé à Michillimakinac avec une Troupe de François, 133. A quelles conditions le Roy permet qu'il conſerve le Fort de S. Louis des Illinois, 161. M. de Bienville trouve une Lettre du Chevalier de Tonti à M. de la Sale 259. Il joint M. d'Iberville, & déſavouë la Relation publiée ſous ſon nom. De qui il dit qu'elle eſt, 260. Sa fermeté contribuë à nous attacher les Illinois, 265. Le Sieur de Tonti, Frere du Chevalier, & Commandant au Détroit, fait attaquer les Outaouais, qui l'avoient bravé, après avoir fait une hoſtilité ſur les Iroquois, 296. Le même eſt rappellé du Détroit, où il commandoit. Ce qu'il dit aux Sauvages en partant, 307-308. Le Sieur de Tonti amene à Montreal un grand nombre de Sauvages, 351.

Toriman. Village des Akanſas. Sa ſituation, 37.

Torre. (D. Alphonſe Carraſcoſa de la) Commandant de la Flotte deſtinée d'abord pour la Caroline, & enſuite pour reprendre Penſacole, a ordre de ſe rendre maître de deux Navires François, 438-40. Nouvelles, qu'il reçoit de la ſituation des François à Penſacole. Il commence le ſiége de cette Place, & s'empare d'un Fort, 440. Il prend poſſeſſion de ce Fort, & y rétablit Matamoros, pour Gouverneur. 441. Il envoye demander du ſecours au Vice-Roy du Mexique; il appaiſe une ſédition. Il fait attaquer l'Iſle Dauphine, & ſommer M. de Serigny, 442-43. Ses diligences pour mettre Penſacole en état de défenſe, & pour appaiſer ſes Gens, qui manquoient de vivres, 445. Il eſt averti de l'arrivée d'une Eſcadre Françoiſe, & ſe prépare à ſe bien défendre, 446. Il ſe rend à M. de Champmêlin, 449.

Totathiron. Chef des Iroquois de la Montagne, eſt tué en attaquant des François, qu'il prit pour des Ennemis. Il eſt fort regretté, 199.

Touche. (Le Sieur de la) Fils du Seigneur de Champlain, eſt tué au ſiége de Quebec, 83.

Toulle. Baye de Toulle. Poſte Anglois en Terre-neuve. Sa ſituation, 191. On y envoye chercher tout ce qui eſt néceſſaire pour le ſiége de S. Jean, 194.

Toulouſe. (Le Comte de) Eloge, qu'il donne au P. Laval, & pourquoi, 454.

Le Port de Toulouſe. Sa ſituation, 385-86-87.

Tour. (Le Sieur de la) Officier François, eſt bleſſé dangereuſement au ſiége du Port-Royal, 345.

M. de la Tour, Capitaine, eſt mis en poſſeſſion du Fort des Alibamons, 422.

Tourville. (M. de) défait dans la Manche les Flottes Angloiſes & Hollandoiſes,

landoiſes, 90.
Traite de l'Eau-de-vie. Voyez le premier Volume. Deſordres, qu'elle cauſe. Lettre de M. de Briſacier à ce ſujet, 123-24. Le Député des Outaouais au Congrès Général demande qu'on faſſe ceſſer cette Traite, 283. Elle cauſe beaucoup de deſordres parmi les Iroquois domiciliés dans la Colonie, 324.
Trois Rivieres. Parti levé dans le Gouvernement des Trois Rivieres: qui le commande, & ce qu'il fait, 50. *& ſuiv.*
Trouvé. (Monſieur) Eccléſiaſtique, eſt mené Priſonnier à Baſton, 69. Il ſe trouve ſur la Flotte, qui faiſoit le ſiége de Quebec, & il eſt relâché par échange, 90.
Tſonnonthouans. Voyez le premier volume, Cinquante Tſonnonthouans ſont défaits à l'Iſle Tonihata, 112. Trois-cent de ces Sauvages ſe cantonnent ſur la grande Riviere, pour y arrêter les François, 113. Ils défont une Eſcorte Françoiſe, & font quelques Officiers Priſonniers, 114. Députés de ce Canton à Quebec, leur embarras aux queſtions, que leur fait le Comte de Frontenac, 141-42. Ce que le Général leur déclare, 142. Deux Tſonnonthouans du Village de la Montagne déſertent de l'Armée du Comte de Frontenac. Avis, qu'ils donnent aux Iroquois, 170-71. Ce qui empêche les Tſonnonthouans d'aller au ſecours des Onnontagués, 171. Grand nombre de Tſonnonthouans tués par nos Alliés, 214. Quatre Députés de ce Canton arrivent à Montreal, 243. Ce qui ſe paſſe dans l'audience, que leur donne M. de Callieres, 244-45. Le Sieur de Joncaire va négocier dans ce Canton, où il étoit adopté, 247. Six Députés Tſonnonthouans ſuivent M. de Joncaire à Montreal, 249. Le Sieur de Joncaire négocie aſſez heureuſement chez eux, 272. M. de Vaudreuil careſſe fort des Tſonnonthouans; M. de Joncaire les accompagne chez eux, & en ramene un Chef, qui fait donation à M. de Vaudreuil du Domaine de ſon Canton, 287-89. Ils font leurs plaintes à ce Général d'une hoſtilité des Outaouais ſur eux. Il leur fait dire de ſe trouver à une Aſſemblée des Cantons convoquée à Orange, & pourquoi, 293. Ils veulent faire comprendre les Anglois dans la neutralité. Ce que M. de Pontchartrain mande ſur cela à M. de Vaudreuil, 295. Ils ſont vengés de l'inſulte des Outaouais, 296. Ils n'entrent point dans la ligue des quatre autres Cantons contre nous, 334. Le Sieur de Joncaire eſt bien reçu dans ce Canton, & en amene des Députés à Montreal, 350. Comment M. de Vaudreuil traite avec ces Députés, 352-53.
Tſonnos. Fruit de la Floride, ſes qualités, 13.
Tyne. (Le Sieur) Anglois, nommé Gouverneur de l'Acadie, eſt pris par M. de Bonaventure, & envoyé à Quebec, 109.

V

VAILLANT. (Le Pere le) Jéſuite, *voyez le premier volume.* Il eſt envoyé à Tſonnonthouan avec le Sieur de Joncaire, 292.
Valero. (Le Marquis de) Vice-Roy de la Nouvelle Eſpagne. Avis, qu'il reçoit du Commandant de la Havane, & d'un Pere Franciſquain: ordres, qu'il donne en conſéquence 439-40. Il apprend la repriſe de Penſacole par les Eſpagnols, & donne ſes ordres pour chaſſer tous les François du Golphe Mexique, 442.
Vallette. (M. de) Capitaine de Vaiſſeaux, arrive à la Louyſiane, 453.
Valliere. (M. de la) Major de

Montreal, eſt envoyé à Baſton, & pourquoi, 241.

Valrennes. (Le Sieur de) Capitaine, veut qu'on traite comme un Forban le Trompette de l'Amiral Anglois, qui étoit venu ſommer M. de Frontenac de ſe rendre à diſcrétion, 80. Il eſt envoyé avec deux-cent Hommes à Chambly, pour défendre ce Poſte, 102. Il eſt attaqué par les Anglois, & les défait. Sa conduite en cette occaſion, 104. *& ſuiv.*

Valtrie. (Le Sieur de la) Eſcorte M. d'Argenteuil, eſt attaqué & tué à ſon retour par les Iroquois, 129.

Varlet. (Le Sieur) Officier, bleſſé à mort dans le combat de la Prairie de la Magdeleine, 105. Meurt de ſes bleſſures, 106.

Vaſſeur. (M. le) Ingénieur en Chef dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 169. Il bâtit un Fort à l'endroit, où l'Armée avoit débarqué, 170.

Vaudreuil. (Le Chevalier de) *voyez le premier Volume.* Il reçoit ordre d'aller découvrir la Flotte Angloiſe, & d'empêcher les débarquemens, & s'en aquitte bien, 77. Il donne la chaſſe aux Iroquois, & les défait à Saint Sulpice, 94-95. Il aſſemble un Corps de Troupes, pour donner la chaſſe aux Iroquois, & apprend leur retraite, 99-100. Il donne la chaſſe à un Parti de Tſonnonthouans, & en défait une partie, 115. Il marche avec des Troupes contre les Iroquois, 131. Il trouve qu'ils s'étoient retirés, 132. Il accompagne M. de Frontenac à Montreal, pour l'Expédition contre les Iroquois, 167. Il commande alternativement l'avant & l'arriere-garde dans la marche, 169. Il fait une marche pénible, & commande la deſcente, 170. Il conduit l'aîle droite, 171. Il marche contre le Canton d'Onneyouth : ordres, qu'il reçoit, 172. Il ruine ce Canton, en ramene pluſieurs Priſonniers François, & quelques Chefs. Avis, qu'il donne au Général, 173. Le Roy ordonne à M. de Frontenac de l'envoyer à ſa place à Pentagoët, pour l'Expédition de la Nouvelle Angleterre, ſuppoſé qu'il ne puiſſe pas y aller lui-même, 219. Il eſt nommé Gouverneur de Montreal. Son éloge, 239-40. Il mene Madame de Champigny aux obſeques du Capitaine le Rat, 279. Il ſe trouve avec M. de Callieres à la derniere Aſſemblée générale pour la paix, 280. Il fume dans le grand calumet de paix, 283. Toute la Colonie le demande pour Gouverneur Général : pourquoi le Roy le lui accorde avec plaiſir. Il careſſe beaucoup les Tſonnonthouans, dont un Chef lui donne le Domaine de ſon Canton, 288-89. Ce qui ſe paſſe entre lui & Teganiſſorens ; ce qu'il fait pour engager les Iroquois à garder la neutralité, 289. Il envoye du ſecours aux Abénaquis, 290. Ses inquiétudes au ſujet des Nations d'en haut, 291-92. & au ſujet des Iroquois, 292-93. Les Tſonnonthouans lui font leurs plaintes d'une hoſtilité de nos Alliés. Il n'approuve pas l'Etabliſſement du Détroit. Il fait dire aux Tſonnonthouans de ſe trouver à l'Aſſemblée des Cantons convoquée à Orange, & pourquoi, 293. Il envoye de nouveau du ſecours aux Abénaquis, & engage pluſieurs de ces Sauvages à s'établir ſur la Riviere de Bekancourt. Quel étoit en cela ſon deſſein, 294-95. Il informe la Cour du deſſein, que les Tſonnonthouans avoient de ſe rendre médiateurs entre les Anglois & nous. Réponſe, qu'il en reçoit, 295. Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre lui fait propoſer un échange des Priſonniers. On eſt ſurpris qu'il ne s'aperçoive pas des véritables deſſeins de ce Général, 301-02 Il laiſſe toujours en repos la Nouvelle York, & pourquoi. Il reconcilie les Iro-

quois & les Outaouais, 303-04. Diſcours des Députés de ceux-ci, 304. Il reconcilie les Iroquois & les Outaouais, 305. Les Iroquois lui propoſent encore de faire la guerre aux Outaouais, & il le leur défend, 310. Embarras, où il ſe trouve au ſujet d'un déſordre arrivé au Détroit: il prend de ſages meſures, pour y remédier, 310. *& ſuiv.* Des Députés Outaouais viennent pour lui faire ſatisfaction à ce ſujet. Diſcours du Chef de la Députation, 311-12. Son ſentiment au ſujet du Chef Outaouais, Auteur de tout le déſordre. On ne le ſuit point, & on s'en s'en trouve mal, 313. Il envoye un grand Parti de guerre dans la Nouvelle Angleterre, 324. Comment il traite les Iroquois domiciliés, qui avoient refuſé de ſuivre les François dans un Parti de guerre. Il ſe plaint au Gouverneur d'Orange de ſes négociations avec ces Sauvages, 328. Réponſe, que lui fait ce Gouverneur, 328-29. Il eſt trompé par un Iroquois, ce qui l'empêche d'ajoûter foi à un avis, qu'on lui donne d'une ligue des Iroquois avec les Anglois contre nous. Il eſt enfin détrompé, & fait pluſieurs diſpoſitions pour prévenir les Ennemis. Il refuſe l'offre que lui fait M. de Ramezay, de marcher contre les Anglois & les Iroquois, 334-35. Il envoye enfin quinze cent Hommes, ſous les ordres de M. de Ramezay, 336. Il campe à Chambly avec un Corps de Troupes, & envoye des Détachemens, pour avoir des nouvelles des Ennemis, 337. Il reçoit des Députés de deux Cantons Iroquois, & ce qui ſe paſſe entr'eux & lui, 339-40. Ce qu'il mande à M. de Pontchartrain ſur la malheureuſe Expédition de M. de Mantet dans la Baye d'Hudſon, 340-41. Il promet aux Iroquois de leur faire donner ſatisfaction de la part de nos Alliés, 341. Il envoye du ſecours à M. de Subercaſe, qui n'en profite pas, 342. Le Général Nicolſon & M. de Subercaſe lui envoyent la capitulation du Port-Royal. Ce qui ſe paſſe entre lui & le premier, au ſujet des prétentions de celui-ci; & ce qu'il lui répond, touchant les Priſonniers des deux Nations, 347-48. Il envoye deux Officiers à Baſton, & pourquoi, 348. Il nomme le Baron de S. Caſtin Commandant en Acadie par proviſion. Les Habitans de l'Acadie lui écrivent, pour lui demander du ſecours. Il mande aux Miſſionnaires de ces Quartiers-là, de ne rien omettre, pour maintenir les Sauvages dans nos intérêts. Il envoye aux Sauvages d'enhaut deux Officiers, pour en amener pluſieurs à Quebec, & monte à Montreal, 349. Il envoye trois Officiers aux Iroquois, & pourquoi, 350. Il eſt inſtruit des préparatifs des Anglois contre le Canada, & mande à M. de Beaucourt de preſſer les travaux qu'il faiſoit à Quebec. Il apprend de bonnes nouvelles de l'Acadie, & commande le Marquis d'Alognies, pour ſoûtenir les Sauvages & les François, qui bloquoient le Port-Royal. De nouveaux avis des préparatifs des Anglois contre le Canada, l'obligent à le contremander, 351. Ce qui ſe paſſe entre lui & les Députés Iroquois, & ceux des Nations d'en-haut, 352. Il trouve tous nos Alliés bien diſpoſés à le ſecourir contre les Anglois: pourquoi il ne les accepte pas tous, & pourquoi il en retient pluſieurs. Il travaille avec les Miſſionnaires à déconcerter les intrigues du Gouverneur d'Orange. Il part pour Quebec, 353. Ses diligences pour la défenſe de Quebec. Il charge le Comte de Vaudreuil, ſon Fils aîné, du Poſte le plus périlleux. Il remonte à Montreal, fait camper ſon Armée près de Chambly, & envoye M. de

Rouville à la découverte, 356. Il envoye des Barques à l'endroit, où les Anglois avoient fait naufrage, 357. Il traite avec les Iroquois, & les gagne par ſes bonnes manieres, 365. Ses diligences pour rétablir la bonne intelligence entre nos Alliés, 372-73. Les Abénaquis lui envoyent des Députés pour ſçavoir s'il étoit vrai que le Roy eût cédé leur Pays aux Anglois. Sa réponſe, 377. Il reclame le Baron de S. Caſtin, que les Anglois avoient enlevé, 380. Il renouvelle l'alliance avec les Iroquois. Propoſition, qu'il fait au Miniſtre, pour peupler le Canada, 402. *& ſuiv.* Ses repréſentations au Même au ſujet des Abénaquis, 404. Il réunit preſque tous nos Alliés contre les Outagamis, & ce qui en arrive. Ordre, qu'il avoit donné à M. de Louvigny, de traiter avec eux, 406-07. Ces Barbares lui manquent de parole, 408. Sa mort & ſon éloge, 415.

Vercheres. (Le Sieur de) Officier, eſt tué dans l'Expédition d'Hewreuil, 387.

Verderonne, ou *la Boularderie.* Iſle adjacente à l'Iſle Royale, 376.

Veſche. Le Sieur Veſche ſonde les Paſſages difficiles du Fleuve Saint Laurent : arrive en Amérique pour y preſſer les préparatifs des Anglois contre Montreal. La Reine lui promet le Gouvernement de la Nouvelle France, s'il réuſſit, 335. Les Anglois, qui devoient attaquer Chambly, lui imputent le mauvais ſuccès de cette Expédition, 337. Il commande au Port-Royal, & y maltraite les Habitans François, 349.

Vienne. (M. de) Capitaine de Vaiſſeau. Sonde l'entrée de la Baye de Penſacole, 448.

Vileſcas. (Dom Pedro) Commandant de *Preſidio del Norte*, reçoit bien M. de Saint Denys ; mais ne peut rien conclure avec lui, & l'envoye à Caouis, 418. M. de Saint Denys lui rend un grand ſervice, & épouſe ſa Fille, 420.

D. Jean Vileſcas, Frere du Précédent. Accompagne M. de Saint Denys à la Maubile, 421.

Vilinville. (Le Sieur de) Belle action de cet Officier, 442. Il joint fort à propos M. de Serigny à l'Iſle Dauphine avec ſoixante Hommes, 443.

Villebon. (Le Chevalier de) Capitaine, Frere de M. de Manneval, arrive au Port-Royal : en quel état il trouve cette Place. Il apprend la captivité de ſon Frere, 69. Il tient conſeil ſur ce qu'il doit faire, & quelle réſolution il prend, 70. Il perd ſon Navire & deux Caiches, & ſe rend au Fort de Jemſet. Nouvelles, qu'il y apprend, 72. Il exhorte les Abénaquis à continuer la guerre, & ce qu'ils lui répondent, 73. Il arrive à Quebec, 74. Il arrive au Port-Royal, 109. Il va à Quebec, repaſſe en France, répond à la Cour de ſe rendre maître de l'Acadie, & il eſt nommé Commandant dans cette Province. Il retourne à Quebec, & paſſe au Port-Royal, 110. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre veut le faire enlever. Il fait bonne contenance, & les Anglois n'oſent l'attaquer. Il repreſente au Comte de Frontenac la néceſſité de prendre le Fort de Pemkuit, 121. Il ſe concerte avec MM. d'Iberville & de Bonaventure pour cette Expédition, & ce qui la fait manquer, 122. Nouvelles, qu'il mande à M. de Frontenac : il l'aſſûre qu'il ne craint point les Anglois, qui menaçoient de l'attaquer, 134, 135. Avis, qu'il donne à M. d'Iberville, 178. Il eſt pris par les Anglois, 181. Il eſt relâché, & apprend qu'une Eſcadre Angloiſe ſe prépare à l'attaquer dans ſon Fort de Naxoat, 182. Ses préparatifs pour la deffenſe. Sa Harangue à ſa Garniſon. On l'avertit que l'Ennemi pa-

roît. Sa conduite pendant ce Siége, 183. *& ſuiv.* Il ne peut engager les Sauvages à pourſuivre les Anglois dans leur retraite, 185. Le Roy ordonne à M. de Neſmond de lui donner tous les ſecours, dont il aura beſoin, 218. Avis, qu'il donne à M. de Pontchartrain des diſpoſitions, où ſont les Sauvages & les Anglois dans ſon Gouvernement, 235-36. Il ſe borne à deffendre le Fort de Naxoat, parce qu'on ne le met point en état de faire mieux, 254. Sa mort, 286.

Villedonné. (Le Sieur de) Officier François. Se ſauve des mains des Iroquois, qui l'avoient fait Priſonnier. Avis, qu'il donne à M. de Callieres, 115. Il arrive à Montreal, & donne avis de l'arrivée prochaine des Députés des Nations d'en-haut, 271. Il ſe diſtingue en Terre-neuve, 300.

Villeperdry. (Le Sieur de) Un de ceux, qui avoient ſuivi M. de la Sale en Amérique. Ordre, dont il eſt chargé, 10. Sa mort, 11.

Villieu. (Le Sieur de) Belle action de cet Officier au Siége de Quebec, 86. Il eſt envoyé au Cap Tourmente à la levée du Siége de Quebec, pour s'oppoſer aux deſcentes des Anglois, 90. Il rompt les négociations du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avec les Abénaquis, & mene ces Sauvages à une Expédition contre les Anglois, 144. Succès de cette Expédition, 145. Il raſſûre de nouveau pluſieurs de ces Sauvages, que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit intimidés, & engage leurs Chefs à le ſuivre à Quebec, 146. Il va au Siége de Pemkuit, 178. Il prend poſſeſſion de la Place: ce qu'il y trouve, 179. M. de Frontenac ſe plaint des mauvais traitemens, qu'on lui fait dans ſa Priſon de la Nouvelle Angleterre, 226. Il confirme de la part de la France le Réglement des Limites de la Nouvelle France, 236.

Vincelote. (Le Sieur) Débarque à Pentagoët, & va porter les ordres du Roy à M. de Frontenac, 201.

Vincennes. (Le Sieur de) Gentilhomme Canadien, amene à M. de Vaudreuil des Députés Outaouais, 304. Mort héroïque du Sieur de Vincennes, 502.

Voiſin. (Le Sieur) Jeune Officier de quinze ans, fait une belle retraite, 501.

Uſſins. (M. des) Arrive à Quebec. Nouvelles, qu'il y porte de M. de Neſmond, 215. Ordres, qu'il reçoit de M. de Neſmond, 218.

Urſulines. Elles s'établiſſent à la Louyſiane, 462.

Uxelles. (Le Maréchal d') Les Anglois lui font comprendre à Utrecht que l'Etabliſſement de la Louyſiane les inquiete, 431.

Waleop. (Le Sieur) Capitaine de Vaiſſeaux au Service de l'Eſpagne, porte à la Louyſiane le Traité de paix, 455.

Williams. Amiral Anglois. Aſſiége Plaiſance, & ſomme le Gouverneur, 119. Il leve le Siége, 120.

Y

YASOUS. Sauvages de la Louyſiane. Les Anglois veulent traiter avec eux à notre préjudice, 330. Les Anglois les engagent à faire la guerre, pour avoir des Eſclaves, 421. Le Grand Chef des Natchez traite ces Sauvages de Nation perfide, 423. Des Yaſous reçoivent bien un François échappé du maſſacre des Natchez, & le font conduire à la Nouvelle Orleans, en le priant d'aſſûrer M. Perrier de leur fidélité. Ils tuent leur Miſſionnaire, puis tous les François établis chez eux. A quoi on attribue la mort du Miſſionnaire, 469-70. Des Yaſous attaquent le Pere Doutreleau pendant qu'il dit la Meſſe, tuent une partie de ſes Gens, & manquent le Pere, 470-71. Ils ſont

preſque détruits par les Akanſas, 484. Quelques-uns ſe joignent aux Natchez, 496.

York. Nouvelle York. Voyez le premier Volume. Les troubles domeſtiques y continuent, 138. M. de Frontenac croit qu'il eſt plus à propos & plus aiſé de conquerir la Nouvelle York, que la Nouvelle Angleterre, & pourquoi, 216. Ce que M. de Neſmond devoit faire contre la Nouvelle York après la priſe de Baſton, 217. Pourquoi M. de Vaudreuil ne l'attaque point, 303. On y aſſemble des Troupes pour attaquer Chambly, 334.

Yvetot. Voyez Larchevêque.

Fin de la Table des Matieres.

DESCRIPTION
DES
PLANTES PRINCIPALES
DE
L'AMERIQUE SEPTENTRIONNALE.

I.

FOUGERE, qui porte des Bayes.

Filix Baccifera.

C'EST la ſeule Fougere, que nous connoiſſions, qui porte des Bayes. Elle s'éléve à la hauteur d'une coudée : ſes feuilles, poſées deux à deux, vis-à-vis l'une de l'autre, ſont d'un verd foncé, ailées & dentelées. La tige, qui ne plie pas aiſément, ſans ſe rompre, eſt ronde & cannelée. Les rudimens des ſemences tiennent aux feuilles par derriere, & produiſent des Bayes fenduës en deux, rondes, qui de vertes, qu'elles ſont d'abord, deviennent noires, ont un goût fort agréable, & preſque le même, que celui du Polypode. On attribuë à ce Simple les vertus du Polypode de Chêne. Les Bayes tombent d'elles-mêmes, quand elles ſont mûres ; mais

il en revient d'autres à leur place. La racine de cette Plante tient à la terre par un grand nombre de fibres capillaires de couleur brune. Cette Fougere eſt fort commune dans pluſieurs Provinces de l'Amérique Septentrionnale. Elle pouſſe au mois d'Avril : ſes Bayes ſont mûres au milieu de l'Eté ; ſes feuilles tombent au mois de Novembre, & il n'en reſte pendant l'Hyver, que la racine.

II.

CYPRE'S de la Louyſiane.

Cet Arbre eſt d'une groſſeur proportionnée à ſa hauteur, qui paſſe preſque tous ceux, qu'on voit dans les Forêts de la Louyſiane, où il eſt fort commun. On en trouve, qui près de terre ont juſqu'à trente pieds de circonference : mais à ſix pieds de hauteur, cette circonference eſt diminuée d'un tiers. A quatre ou cinq pieds de diſtance autour de l'Arbre il ſort de la racine pluſieurs chicots de forme & de grandeur différentes, depuis un pied de haut juſqu'à quatre : leur tête eſt couverte d'une écorce rouge & unie, ils ne portent point de feuilles, & ne pouſſent point de branches. L'Arbre ne ſe reproduit que de ſa ſemence, qui eſt de la même forme, que celle des Cyprès de l'Europe, & qui contient une ſubſtance balſamique & odoriférante. Le Cyprès mâle porte une gouſſe, qu'il faut cueillir verte, & qui renferme un baume ſouverain pour les coupures. Cet Arbre croît en pluſieurs endroits dans l'eau depuis un pied juſqu'à cinq ou ſix de profondeur. Cependant ſon bois eſt incorruptible, excellent pour faire des batteaux, pour la charpente, & pour couvrir les maiſons, parce qu'il eſt leger & a le grain délié. Les Perroquets font ordinairement leurs nids ſur ſes branches, & ſe nourriſſent des pepins de ſon fruit, qui ſont mûrs au mois d'Août.

III.

CAPILLAIRE du Canada.

Adiantum Americanum.

Cette Plante a la racine fort petite, & enveloppée de fibres noires fort déliées. Sa tige eſt d'un pourpre foncé, & s'éleve

I. Fougère qui porte des Bayes.



II. Cyprès de l'Amérique.



III. Capillaire du Canada.



IV. Origan du Canada.



en quelques endroits à trois ou quatre pieds de haut ; il en ſort des branches, qui ſe courbent en tout ſens. Ses feuilles ſont plus larges, que celles de notre Capillaire de France, d'un beau verd d'un côté, & de l'autre, ſemées de petits points obſcurs, nulle part ailleurs cette Plante n'eſt ni ſi haute, ni ſi vive, qu'en Canada. Elle n'a aucune odeur, tandis qu'elle eſt ſur pied, mais quand elle a été renfermée, elle répand une odeur de violette, qui embaume. Sa qualité eſt auſſi beaucoup au-deſſus de tous les autres Capillaires.

IV.

ORIGAN du Canada.

Origanum fiſtuloſum Canadenſe.

Les Tuyaux des fleurs de cette Plante repréſentent aſſez bien une flûte de Cannes, & c'eſt ce qui lui a fait donner par Cornuti l'épithete de *fiſtuloſum*. Ses tiges ſont quarrées, & quelquefois à pluſieurs angles ; toutes ſont veluës & pouſſent pluſieurs branches. Ses feuilles ſont longues, d'un verd clair, & aſſez ſemblables à celles de la Lyſimachie gouſſeuſe. Elles couvrent toute la tige, juſqu'à la cime, où eſt la fleur, dont la baſe eſt environnée de dix ou douze feuilles plus petites, que celles des tiges. Cette fleur ne reſſemble pas mal à celle de la Scabieuſe, mais elle eſt plus baſſe & plus applatie. Elle eſt compoſée d'un grand nombre de petits calices, d'où il ſort de petits tuyaux bien rangés, de couleur de pourpre, qui ſe partagent en deux à leur extrémité, & font place à deux ou trois filamens, dont la tête eſt auſſi de couleur de pourpre. Souvent du milieu de la fleur il naît une autre tige de trois doits de long, terminée par une ſeconde fleur. J'ai dit que les tiges ſont veluës ; mais ce n'eſt qu'un petit duvet, qui les couvre. La Plante, ſans être froiſſée, répand une odeur de ſarriette. Au goût elle a un peu d'âcreté, & picque la langue comme le poivre : mais ſa racine, qui jette beaucoup de fibres, eſt inſipide. Elle dure pluſieurs années, & fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

V. VI.

MYRTHE à Chandelle.

Il y a deux eſpeces de cet Arbriſſeau ; l'un ne s'éleve qu'à

la hauteur de trois pieds, & a les feuilles plus larges. L'autre eſt haut de douze pieds. On ne remarque point entr'eux d'autre différence. Ce Myrthe eſt fort commun dans toute l'Amérique Septentrionnale, depuis l'Acadie juſqu'à la Louyſiane, le long des Côtes. Sa tige eſt tortuë, & pouſſe ſes branches fort près de terre aſſez irrégulierement. Ses feuilles ſont longues, étroites, & fort pointuës: la plûpart les ont dentelées, dans quelques-uns elles ne le ſont pas. Au mois de May les petites branches ont des touffes oblongues, de très-petites fleurs, qui reſſemblent pour la figure à des Chatons de Coudrier. Ces touffes ſont placées alternativement fort proche les unes des autres, & mêlées de rouge & de verd. Elles ſont ſuivies de petites grappes de Bayes bleuës fort ſerrées: les pepins en ſont renfermés dans un noyau dur & oblong, couvert d'une ſubſtance onctueuſe & farineuſe, d'où l'on tire la cire en cette maniere. Aux mois de Novembre & de Décembre, auſquels les Bayes ſont mûres, on les fait bouillir dans l'eau juſqu'à ce que l'huile ſurnage; on tire cette huile avec une cuilliere, à meſure qu'elle paroît ſur la ſurface de l'eau, & l'on continuë juſqu'à ce qu'il n'en paroiſſe plus. Elle ſe durcit en ſe refroidiſſant, & alors elle eſt d'un verd ſale, on la fait bouillir de nouveau, & elle devient d'un verd plus clair. Une bougie de cette cire, quand elle eſt bien faite, dure autant, & éclaire auſſi-bien, que les plus belles des nôtres. La fumée, qui en ſort, quand on l'éteint, a une odeur de Myrthe. Cette cire eſt friable, & pour rendre les bougies moins caſſantes, on y mêle un quart de ſuif, mais alors la lumiere n'en eſt pas auſſi nette, ni auſſi douce, d'ailleurs les bougies en ſont ſujettes à couler. Il vaudroit mieux allier cette cire avec une cire mollaſſe, que des Abeilles ſauvages font dans les Bois de quelques Iſles de l'Amérique. Le ſieur Alexandre, qui faiſoit des bougies de notre cire verte à la Louyſiane en 1721. n'y mettoit rien, & avoit entrepris de la blanchir: il m'en montra une maſſe, qui étoit déja plus blanche que verte; mais on prétend que les ingrédiens, qu'il y employoit, l'alteroient beaucoup. Il m'aſſûra que, ſi on vouloit lui abandonner dans le tems, où il faut cueillir les Bayes, les Négrillons, qui ne ſont point encore en état de travailler, il chargeroit tous les ans deux Navires de cette cire.



V. Myrte à Chandelle.



VI. Autre Myrte à Chandelle.



VII. Pomme de May ou Ipecacuanha de l'Amérique.

in 12. Tome IV. page 304.

VIII. Grande Roquette du Canada.



IX. Tulipier



in 12. Tome IV. page 306.

VII.

IPECACUANHA de l'Amérique.

Cette Plante a bien des noms parmi les Botaniſtes : on l'appelle *Podophyllum Canadenſe Morini* : Tournefort la nomme *Ranunculi ſpecie planta peregrina ;* d'autres, *planta Aconiti folio humilis, flore albo, unico, campanulato, fructu Cynosbati.* En Virginie elle eſt connuë ſous le nom de *Pomme de May*, parce que ſon fruit eſt mûr dans le cours de ce mois. Elle s'éléve à la hauteur d'un pied & demi, & fleurit au mois de Mars. Sa fleur eſt compoſée de pluſieurs feuilles, & de pluſieurs étamines jaunes, qui entourent l'ovaire, lequel eſt oval, & n'a qu'une ſeule coſſe remplie de ſemences preſque rondes. Les feuilles de la Plante ſont aſſez ſemblables à celles de l'Aconit jaune. On dit que ſa racine eſt un excellent émétique, & on s'en ſert en Caroline comme d'un vomitif, c'eſt ce qui lui a fait donner le nom d'*Ipecacuanha*, outre que ſes racines fibreuſes reſſemblent à celles de ce Simple.

VIII.

GRANDE ROQUETTE du Canada.

Eruca maxima Canadenſis.

C'eſt un Arbriſſeau de la hauteur d'environ cinq pieds, quand ſa racine, qui eſt blanche & fibreuſe, rencontre un terroir, qui lui convient. Il pouſſe pluſieurs branches rondes, & couvertes d'une eſpéce de bourre aſſez rude. Ces branches ont beaucoup de feuilles longues, pointuës, inégalement dentelées, aſſez ſemblables à celles de la Lyſimachie, & ornées d'un léger duvet. Elles ont le goût un peu aigret, quand elles ſont jeunes, & fort âcre dans leur maturité, ce qui eſt commun à toutes les eſpéces de Roquettes. Celle-ci porte une très-grande quantité de petites fleurs, qui paroiſſent aux mois de Juin & de Juillet. Elles ſont jaunes, & n'ont que quatre feuilles, avec un piſtile & quatre étamines. Quand la fleur eſt tombée, le piſtile devient une gouſſe, allongée, droite, & remplie de petites ſemences, fort douces au goût, qui ſont mûres au mois d'Août, & tombent au mois de Septembre.

IX.

TULIPIER, ou LAURIER à fleurs de Tulipes.

Arbor Tulipifera, tripartito Aceris folio, mediâ laciniâ velut abſciſſâ.

On trouve de ces Arbres, qui ont juſqu'à trente pieds de circonférence, & qui s'élevent très-haut. Les branches en ſont inégales & irrégulieres ; elles ne s'étendent pas en droite ligne, mais ſont ſouvent courbées, ce qui fait reconnoître l'Arbre de fort loin, lors même qu'il a perdu toutes ſes feuilles ; c'eſt-à-dire, dans les Pays les plus froids ; car j'en ai vû au mois de Janvier dans la Louyſiane, qui les avoient toutes. Ces feuilles ont des pédicules de la longueur d'un doit, & leur figure approche de celles de l'Erable, mais elles ſont plus larges, car elles ont cinq à ſix pouces de travers. On diroit que la pointe du milieu eſt coupée à deux travers de doit, & qu'on y a fait une petite entaillure dans le milieu. Les fleurs de cet Arbre ont toujours été comparées aux Tulipes, & de-là eſt venu le nom, qu'il porte. Néanmoins M. Catesby prétend qu'elles approchent plus de celles de la Frittilaire. Elles ſont compoſées de ſept ou huit feuilles, dont la partie ſupérieure eſt d'un verd pâle, & le reſte teint de rouge, avec un peu de jaune entremêlé. Elles ſont d'abord renfermées dans une enveloppe, qui s'ouvre & ſe recourbe en arriere, lorſqu'elles s'épanouiſſent : le bois de cet Arbre eſt aſſez dur.

X.

POLYGONATUM à fleurs jaunes.

Polygonatum ramoſum flore luteo majus.

Cette Plante pouſſe d'abord une ſeule tige juſqu'à la hauteur d'une palme, puis elle ſe diviſe en deux branches, qui paſſent ſouvent la hauteur d'une coudée, & jettent encore d'autres branches. Ses feuilles, qui ſont douces & unies, oblongues, veineuſes, ont la pointe émouſſée, ſont d'un verd pâle, & croiſſent autour des tiges de maniere, qu'on diroit qu'elles les percent pour en ſortir. Du milieu de ces feuilles, &

X. Polygonatum
à fleurs jaunes.



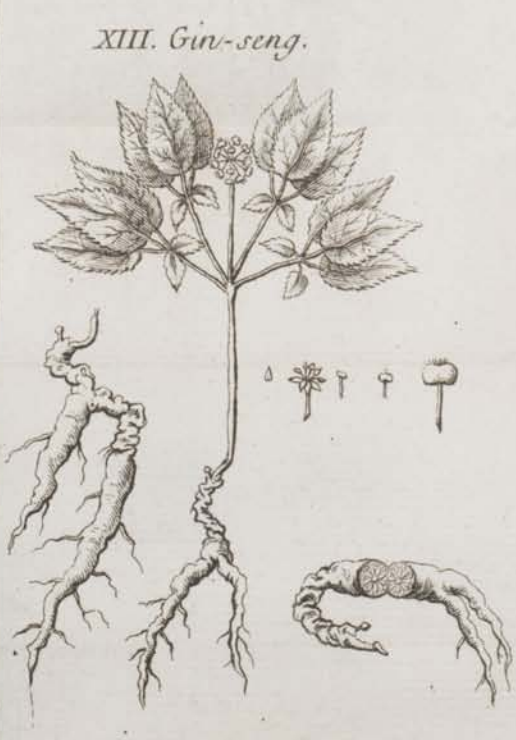
XI. Polygonatum ou
Cachet de Salomon.



in 12. Tome IV. page 308.

XII. Petite espéce de Polygonatum.

XIII. Gin-seng.





in 12. Tome IV. page 309.

de l'extrémité des tiges ſortent des pédicules, qui ſoûtiennent mal, & laiſſent pancher une fleur jaune, compoſée de ſix feuilles longues, étroites, & diviſées comme celles des Tulipes. Au milieu de ce calice eſt le rudiment d'une coſſe, environné de ſix étamines fort longues, & d'une couleur jaunâtre. Quand la fleur eſt tombée, ſon pédicule ſe redreſſe, & la coſſe, qui d'abord eſt verte, enſuite noire, coriace, & triangulaire, renferme une ſemence blanchâtre. La racine de cette Plante pouſſe un grand nombre de fibres. Sa fleur paroît au commencement de Juin. La ſemence eſt mûre en Juillet, & alors la coſſe s'ouvre en trois, & laiſſe tomber la ſemence.

XI.

SCEAU, ou CACHET de Salomon.

Polygonatum racemoſum.

La raiſon, qui a fait donner à ce Polygonatum l'épithete de *racemoſum*, eſt que ſes fleurs ſont en grappes. Sa racine eſt plus groſſe, plus blanche, & s'étend davantage, que celle du précédent; elle eſt noueuſe, & environnée d'un grand nombre de filamens fort menus. Pour l'ordinaire il n'en ſort qu'une tige, rarement deux: ces tiges ſont rondes, d'un pourpre tirant ſur le noir, & de la hauteur d'une coudée. Elles portent des feuilles larges, dont les nerfs ſont rangés à peu près comme dans le plantain; les uns d'un verd foncé, les autres de couleur de pourpre. De toutes les eſpeces connuës de Polygonatum, nulle n'a les feuilles plus dures, plus ridées à leur contour, & d'un verd plus obſcur. Elles ſont même comme bordées d'une ligne plus foncée que le reſte. A l'extrémité des tiges il paroît d'abord comme une grappe de raiſin en fleurs. Ce ſont de petits filamens d'un poil blanchâtre, qui au bout de huit jours font place à de petits grains ronds de la groſſeur d'un grain de Genievre, & qui forment une très-belle grappe. Dans les commencemens ils ſont jaunes, ſemés de petits points de couleur de ſang. Dans leur maturité, qui eſt tardive, ils prennent la couleur des ceriſes. Ils ſont d'un très-bon goût, & renferment des ſemences preſque rondes. Cette Plante ne demande pas de grands ſoins.

XII.

Troiſiéme eſpece de POLYGONATUM du Canada.

Polygonatum ramoſum, flore luteo minus.

Toute la difference, qui ſe trouve entre cette troiſiéme eſpece, & la premiere, conſiſte en ce que ſes fleurs ſont un peu plus pâles, & que ſes feuilles, plus étroites & plus longues, ſe terminent en pointe.

XIII.

LE GIN-SENG.

Aureliana Canadenſis.

C'eſt le nom, que lui a donné le P. Lafitau, qui le premier a apporté du Canada en France cette Plante précieuſe. Les Iroquois, qui la lui ont fait connoître, la nomment *Garent-Oguen*, mot compoſé d'*Orenta*, qui ſignifie les cuiſſes & les jambes, & d'*Oguen*, qui veut dire deux choſes ſéparées. Cela ſe rapporte aſſez au mot Chinois, que le Traducteur du P. Kirker explique *les cuiſſes de l'Homme*. Quoiqu'il en ſoit, le Gin-Seng ſe trouve en pluſieurs endroits du Canada, qui ſont à peu près ſous les mêmes paralleles que la Corée, d'où vient le Gin-Seng le plus eſtimé à la Chine; auſſi les Chinois mêmes y reconnoiſſent les mêmes vertus, & on les éprouve tous les jours en Canada, comme à la Chine. Ces vertus ſont expliquées fort au long dans une Lettre du P. Jartoux Jeſuite, Miſſionnaire à la Chine, inſerée dans le dixiéme Volume des *Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus*, & dans le petit Imprimé du P. Lafitau.

XIV.

VALERIENNE à feuilles d'Orties & à fleurs Violettes.

Cette Plante ne differe de la ſuivante, qu'en ce que ſes feuilles ſont plus découpées, & que ſes fleurs violettes approchent un peu plus de l'*Acinus*, ou du Baſilic Sauvage. On en a vû fleurir en France dans le Jardin de M. Robin, célebre Botaniſte du Roy.

XIV. Valérienne à fleurs violettes.



XV. Valérienne à fleurs blanches.



in 12. Tome IV. page 310.

XVI. Sassafras.



XVII. Lychnis du Canada.



in 12. Tome IV. page 312.

XV.

VALERIENNE à feuilles d'Orties, & à fleurs blanches.

La racine de cette Plante eſt fibreuſe, comme celle du Lychnis, & ne pénétre pas bien avant en terre, elle ſe porte même mieux, quand ſes fibres ſont découvertes. L'odeur & la ſaveur de cette racine ne cedent en rien au Nard, en quoi elle ſurpaſſe beaucoup notre Valerienne. Quand on l'a mâchée elle embaume la bouche, & à la fin elle picque la langue, comme la Canelle. Il en ſort pluſieurs tiges creuſes, rondes, noueuſes, liſſes, hautes d'une coudée, & qui ſe partagent en pluſieurs autres. Les feuilles naiſſent deux à deux juſqu'à l'extrémité des tiges, & ne reſſemblent pas mal à celles de la grande Ortie, ou de la Scrophulaire; mais elles ſont moins picquantes, & d'un verd plus clair. Chaque tige eſt terminée par une aſſez large touffe de fleurs blanches, fort petites, ſemblables à celles de notre Valerienne; mais en plus grand nombre. Elles paroiſſent au mois de Septembre, & quand elles ſont tombées, on voit à leur place de petites ſemences longues, que le vent emporte bientôt. L'hyver il ne reſte que la racine, en quoi cette Plante differe encore de notre Valerienne.

XVI.

LE SASSAFRAS.

Cornus Mas odorata, folio trifido, margine pleno.

Cet Arbre eſt aſſez commun dans la Floride, & dans les Contrées méridionnales de la Nouvelle France. Il n'eſt pas fort haut, & n'a jamais plus d'un pied de diametre au-deſſus de ſa racine. Sur les bords de la Riviere de Saint Joſeph, qui ſe décharge dans le Lac Michigan, venant du Sud-Eſt, j'en ai vû des Campagnes toutes couvertes, mais ce n'étoit que des Arbriſſeaux: c'étoit peut-être des rejettons d'Arbres, qu'on avoit coupés: car il eſt certain qu'ordinairement le Saſſafras eſt un très-bel Arbre, dont la tête fait un fort beau bouquet. Ses feuilles ſont diviſées en trois lobes par des entaillures très-profondes. Il pouſſe au mois de Mars des bouquets de petites fleurs jaunes compoſées de cinq feuilles. Ces fleurs ſont ſuivies de bayes, qui reſſemblent par leur groſſeur & par leur

figure à celles du Laurier. Elles ſont attachées à des pédicules rouges, & ont un calice de même couleur, & de la figure de ceux de Gland. Les Bayes ſont d'abord vertes; mais quand elles ſont mûres, elles ſont bleuës. Le Saſſafras croît pour l'ordinaire dans les meilleurs terroirs, & il a été tranſplanté en pluſieurs endroits de l'Europe avec ſuccès. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans mon Hiſtoire de ſes vertus (*a*). Il paroît que les Anglois n'en font point autant de cas, que les Eſpagnols, car M. Cateſby ne parle que de la vertu, qu'il a d'adoucir le ſang; à quoi il ajoûte qu'en Virginie on a employé quelquefois avec ſuccès dans les fiévres intermittantes une décoction de ſa racine: mais les mêmes Plantes n'ont point par tout les mêmes vertus. Il ſe pourroit bien faire que le Saſſafras en ait dans les Pays plus méridionnaux, qu'il n'a point ſous des Climats plus froids.

XVII.

LYCHNIS du Canadá.

Aſaron Canadenſe.

Ce Lychnis, auſſi-bien que les deux Valeriennes, dont j'ai parlé aux nombres XIV & XV. croît ſur les Collines, & à l'ombre. Il differe moins du nôtre par ſes vertus, que par ſa grandeur. Il ne pouſſe point de tiges, mais il ſort de ſa racine de longs pédicules, qui ſoûtiennent de larges feuilles, à peu près de la figure de celles du Lierre, moins longues, terminées en pointe, molles, d'un verd ſombre, & couvertes d'un leger duvet. Les pédicules ſont de la même ſubſtance, que ceux des feuilles de vignes, & il en croît à leur côté de plus courts, qui ſoûtiennent des fleurs. Ces fleurs ſortent d'un petit calice d'un verd pâle, qui en s'ouvrant ſe diviſe en trois ſegmens pointus, leſquels ſe renverſent en arriere. Au fond du calice on trouve de petites ſemences d'un goût mordicant, & qui met la bouche en feu. La racine de cette Plante eſt charnuë, pleine de ſuc, & s'étend horizontalement. Il en ſort des fibres d'une juſte longueur, d'une odeur agréable, comme celle de l'*Acorus*, mais plus forte: on les pile, on les enveloppe de linge, & on les jette bien nouées dans un tonneau de vin, avec un poids, qui les retienne au fond: on les

(*a*) T. I. P. 29. 30.

XVIII. Acacia.





XIX. Grande Pimprenelle du Canada.

in 12. Tome IV. page 314.

XX. Laurier à fleurs odoriferantes.



XXI. Cerfeuil du Canada.



in 12. Tome IV. page 316.

y laiſſe trois mois, & elles communiquent au vin un goût très-délicat. On mâche auſſi la racine pour ſe donner une haleine douce & agréable : mais elle a des vertus encore plus eſtimables. On aſſûre qu'elle a toutes celles du Nard, & celles, que les Anciens ont attribuées au Lychnis d'Europe, comme de guérir l'enflure du ventre, les douleurs de ſciatique, les fiévres tierces invétérées ; qu'elle purge la bile & la pituite auſſi efficacement que l'Ellebore. Pour operer ces effets, on prend deux cuillerées du ſuc de cette racine mêlées avec du vin blanc.

XVIII.

ACACIA de l'Amérique.

Cet Acacia, qu'on a tranſplanté en France, y a fort bien réuſſi, & plaît beaucoup par la beauté de ſes fleurs, & par le bel ordre, dans lequel ſes feuilles ſont rangées. Son tronc eſt aſſez gros, le bois en eſt dur, couvert d'une écorce noirâtre, liſſe & ſans épines. Il eſt bien appuyé ſur ſes racines ; ſa tête eſt fort large, & toutes les branches, qui le compoſent, ſont tendres, moëlleuſes, & ſemées de picquants, qui ne ſont point ronds, ni en ſtilet, mais comme de petites lames, qui peu à peu ſe rétréciſſent & ſe terminent en pointe. Ses feuilles ſont huit à huit, ou dix à dix de chaque côté, avec une neuviéme ou une onziéme à l'extrémité. Elles ſe replient en-dedans ſur le ſoir, & ſe redreſſent au lever du Soleil. Cet Arbre pouſſe au mois d'Octobre des fleurs blanches de la figure de celles des Pois, leſquelles forment des bouquets, comme celles du Cytiſe ; mais elles ne ſont pas panchées de même, ni auſſi fragiles. Elles ſont ſuivies de petites ſemences, comme des Lentilles, renfermées dans des noyaux très-durs & fort heriſſés. Une décoction du bois & des feuilles de cet Arbre eſt aſtringente, & rafraîchiſſante.

XIX.

Grande PIMPRENELLE du Canada.

Pimpinella, Bipinella, vel Bipendula maxima Canadenſis.

Cette Pimprenelle a une ample racine, & fort chargée de fibres charnuës, de laquelle ſort à la fin du Printems une lon-

gue tige, ronde & pleine de nœuds, d'où naiſſent pluſieurs tiges de même couleur & de même figure, que celles de notre Pimprenelle. Ces tiges ont des feuilles poſées deux à deux ſur un même pédicule fort court, & ſont terminées par une autre feuille. Les fleurs, qui croiſſent au haut des tiges, & compoſent un épi fort long, s'épanouiſſent les unes après les autres, en commençant par les inférieures. Chaque fleur eſt formée de quatre feuilles, qui font comme une croix, & portent ſur un petit vaſe un peu arrondi, lequel a quatre cavités, d'où il ſort trois ou quatre filamens. La fleur eſt d'un verd, qui peu a peu devient blanchâtre. Cette Plante ne differe point de la nôtre en ce qui regarde le goût, l'odeur & la couleur.

XX.

LAURIER à fleurs odoriferantes.

Magnolia lauri folio ſubtus albicante.

C'eſt une eſpece de Laurier, dont les fleurs ont une odeur très-agréable. Ce bel Arbre, qu'on a tranſplanté avec ſuccès en Angleterre, & qui y a réſiſté aux hyvers les plus rudes, eſt naturel à la Floride & à la Virginie. Sa hauteur n'excede jamais ſeize pieds; ſon bois eſt blanc & ſpongieux, ſon écorce eſt blanche, ſes feuilles ont la figure de celles du Laurier commun, & pendant tout l'Eté les forêts ſont parfumées de l'agréable odeur de ſes fleurs. Elles ſont blanches, compoſées de ſix feuilles, au milieu deſquelles eſt un piſton conique, qui eſt le commencement du fruit. Lorſque la fleur eſt paſſée, le piſton croît juſqu'à la groſſeur d'une noix: il eſt couvert de nœuds & de petites éminences, qui s'ouvrent, lorſque le fruit eſt mûr, & laiſſent tomber des ſemences plates de la groſſeur d'une petite féve. Ces ſemences contiennent une amande renfermée dans une coque très-mince, couverte d'une peau rouge. Lorſqu'elles ſortent de leurs cellules, elles ne tombent point à terre, mais demeurent ſuſpenduës par des filets blancs d'environ un pouce de long. Les fruits ſont d'abord verds, mais quand ils ſont mûrs, ils ſont rouges; enſuite ils deviennent bruns. Cet Arbre vient de lui-même dans un terroir humide, & ſouvent dans des fonds mouillés: mais ſi on le tranſplante dans un terrein ſec & élevé, il devient plus beau, &

XXII. Aconit à fleurs de Soleil.



XXIII. Thalictrum du Canada.



in 12. Tome IV. page 317.



XXIV. Eupatoire du Canada.

XXV. Alcée de la Floride.



in 12. Tome IV. page 319.

mieux formé, & porte plus de fleurs. Il perd ſa feuille en hyver, pour peu que le froid ſoit picquant.

XXI.

CERFEUIL à larges feuilles du Canada.

Outre la largeur des feuilles, cette Plante differe encore de notre Cerfeuil par la hauteur & l'extrémité de ſa tige, qui eſt terminée par une fleur blanchâtre diviſée en petits bouquets. Ces fleurs, en tombant, font place à des graines un peu allongées, & dont un ſeul pédicule ſoûtient pluſieurs, la tige eſt tendre & caſſante, d'un verd mêlé de blanc, & s'éleve à la hauteur d'une coudée. Chaque pédicule porte ſix feuilles découpées, comme celles du Perſil, mais beaucoup plus longues & plus larges, que celles de notre Cerfeuil. Cette Plante meurt au bout de trois ans, après qu'elle a été ſemée; mais ſa ſemence, en tombant à terre, germe, ſans attendre même qu'elle ſoit couverte, & toute terre lui eſt bonne. Elle eſt douce au goût, & ſon odeur n'eſt pas déſagréable: mêlée avec d'autres légumes, elle en rehauſſe le goût.

XXII.

ACONIT à fleurs de Soleil.

Aconitum heliantemum Canadenſe.

Les racines de cet Aconit ſont groſſes & charnuës. Elles ont, comme celles de notre Aconit, de petites fibres, qui s'étendent beaucoup, ſi on n'y remédie, car c'eſt un vrai poiſon. Ces racines pouſſent des feuilles fort larges à trois pointes, & d'un verd noirâtre. Celles, qui naiſſent ſur les tiges, au nombre de ſept, ou de neuf, ſont plus & plus profondément découpées, à meſure qu'elles approchent des extrémités. Ces tiges s'élevent plus qu'à hauteur d'homme, ſe ſéparent en pluſieurs petits rameaux, & ſont terminées par de larges fleurs jaunes. Ces fleurs ont ordinairement dix ou douze feuilles oblongues, un peu ſéparées les unes des autres. Au milieu eſt une eſpece de cone applati, couvert de graines, & dont la baſe eſt couronnée de petites feuilles vertes.

XXIII.

THALIETRUM du Canada.

Cette Plante reſſemble aſſez au Thalietrum des Anciens ; mais ſes feuilles ſont plus belles, & en plus grand nombre. Sa hauteur eſt de deux coudées ; ſa racine pouſſe pluſieurs tiges d'un pourpre foncé, partagées par des nœuds, d'où ſortent d'autres tiges plus petites, ſéparées des principales par des valvules blanchâtres ; les feuilles ont la même figure, & ſont rangées dans le même ordre, que celles de l'Ancholye, mais elles ſont d'un verd mêlé de blanc. Les tiges ſont terminées par des bouquets de fleurs fort petites. Les boutons en ſont d'un pourpre clair, & quand ils s'ouvrent, ils ſe diviſent en cinq feuilles, qui découvrent une infinité de petits filamens blancs, dont les têtes ſont jaunes. Au mois de Juillet ces filamens deviennent des graines allongées & triangulaires, avec une petite boſſette, ou un durillon d'une ſubſtance membraneuſe ſur chaque angle. Cette Plante eſt fort douce au goût ; quand on la mâche, on ſent qu'elle eſt graſſe & gluante, & elle picque la langue avec un peu d'âcreté. On la pile, & on l'applique ſur les playes avec ſuccès ; cuite dans l'eau, elle facilite la ſuppuration.

XXIV.

EUPATOIRE, ou AGRIMOINE à feuille d'Aunée.

Le Roy Eupator, qui le premier a découvert l'Agrimoine & lui a donné ſon nom, crut avoir par cette découverte rendu un grand ſervice à l'humanité. La Plante, dont nous donnons ici la figure, & qui en eſt une eſpece, a les mêmes vertus, & lui reſſemble parfaitement par ſes fleurs. Ses tiges, qui n'ont point de peau, ſont d'un rouge mêlé de cendre, rondes, creuſes & noueuſes. Ses feuilles ſont de la longueur d'une palme, & larges de trois pouces. Elles ſont rudes, comme celles de la Sauge, dentelées, d'un verd foncé, ſoûtenuës quatre à quatre ſur des pédicules, qui ſortent des nœuds de la tige, deux de chaque côté, & tournées les unes vers les autres, comme celles de la petite *Gentiane*, ou *Croiſette*. Du ſein de

chaque feuille il ſort un petit rameau environné de feuilles plus petites. La racine pouſſe quantité de fibres, qui s'étendent fort loin. Nulle autre Eupatoire ne s'éleve auſſi haut. Au milieu de l'Eté elle eſt de cinq coudées, & ſon ſommet eſt couronné d'une infinité de fleurs, qui ont de petits poils au lieu de feuilles, & toutes ſemblables à celles de l'Eupatoire-Chanvre, à l'odeur près, & à la couleur, qui eſt un peu plus pourprée. Ces fleurs ſont ſuivies de ſemences déliées comme du poil folet, & que le vent abbat d'abord. Cette Plante eſt un peu amere, & cette amertume dégenere en un peu d'âcreté. C'eſt le meilleur remede, que l'on connoiſſe, pour déboucher les obſtructions du foye. Elle fond la pituite, &, la fait couler par le ventre; elle fortifie les viſceres, & ſi on la tient quelque tems dans la bouche, elle fait beaucoup cracher.

XXV.

ALCE'E de la Floride.

Alcea Floridana quinque capſularis, Laurinis foliis leniter crenatis, ſeminibus coniferarum inſtar alatis.

C'eſt un grand Arbre fort droit, dont les branches forment une pyramide réguliere. Ses feuilles ſont de la même figure que celles du Laurier commun, mais moins dentelées. Il commence à fleurir au mois de May, & continuë pendant tout l'Eté. Ses fleurs ſont attachées à des pédicules longs de quatre ou cinq pouces, elles ſont monopetales, & diviſées en cinq ſegmens, qui environnent une touffe d'étamines, dont les têtes ſont jaunes: à ces fleurs ſuccedent au mois de Novembre des capſules coniques, dont le calice eſt diviſé. Quand elles ſont mûres, elles s'ouvrent, & ſe partagent en cinq ſegmens. Cet Arbre conſerve ſes feuilles toute l'année, ne croît que dans les lieux humides, & ſouvent même dans l'eau: on n'en voit point dans les Provinces plus Septentrionnales que la Caroline.

XXVI.

BELLIS du Canada.

Bellis ramoſa umbellifera Canadenſis.

Cette eſpece de Marguerite eſt une Plante de ſix pieds de

haut, dont la racine eſt formée de quantité de petites fibres, & dont les feuilles ſont allongées, graſſes, rudes, d'un verd obſcur, aſſez profondément cannelées. De la tige, qui eſt rude, il ſort de toutes parts quantité de petits rameaux terminés par un grand nombre de fleurs, qui reſſemblent à celles de la petite Bellis, mais dont le milieu, qui eſt d'un verd jaunâtre, eſt plus environné de petites barbes, qui ne rougiſſent jamais, comme dans les nôtres, mais ſont toujours d'un beau blanc. Chaque fleur a ſes pédicules, & quoique tous ſortent du même point de la tige, ils ne ſont jamais de la même longueur. Cette Plante fleurit aux mois de Juillet & d'Août, & lorſque les feuilles de la fleur ſont tombées, le milieu ſe trouve rempli de graines. Deux jours après que ces graines ſont tombées à terre, elles germent, & pouſſent d'autres Plantes, qui prennent la place de l'ancienne, laquelle meurt d'abord; & quoique ces nouvelles Plantes ſoient très-tendres, elles ſoûtiennent très-bien les plus grands froids de l'Hyver. Cette Plante eſt chaude & ſeche; elle picque la langue, & remplit la bouche d'une amertume, qui n'eſt point déſagréable. Elle a une odeur d'aromate, qui porte au cerveau, & en fait ſortir par la bouche toute la pituite. Elle guérit promptement les ulceres les plus invétérés, elle en fait ſortir les ordures par ſon ſuc moëlleux, quand on l'y ſeringue: réduite en poudre, elle en mange le pus, & elle en remplit les cavités, ſi on y applique des cataplaſmes de la Plante cruë & broyée.

XXVII.

JASMIN de la Floride.

Gelſeminum luteum, odoratum, Virginianum ſcandens, ſemper virens.

Quoique M. Parkinſon ſemble attribuer cette Plante à la Virginie, il eſt pourtant vrai qu'elle y eſt rare, qu'elle perd ſes feuilles dans la Caroline, où elle eſt commune, & qu'elle n'eſt toujours verte, que dans les Contrées les plus chaudes de la Floride. Elle demande un terrein humide, ſes branches ſont ſoûtenuës par les Arbres & les Buiſſons voiſins, ſur leſquels elle monte aſſez haut. Ses feuilles ſont rangées l'une vis-à-vis de l'autre, depuis les aiſſelles des branches juſqu'à la leur



XXVI. Bellis du Canada.

XXVII. Jasmin de la Floride.



XXVIII. Platane occidental.



XXIX. Angélique à fleurs blanches.



leur extrémité. Ses fleurs naiſſent entre les tiges & les branches, elles ſont jaunes, & de la même figure que les Tubereuſes : leurs extrémités ſont découpées en cinq parties. Ses ſemences ſont plattes & ailées d'un côté, renfermées dans une capſule oblongue, terminée en pointe. Lorſque les ſemences ſont mûres, les capſules s'ouvrent en ſe repliant vers la tige, & les laiſſent tomber. L'odeur de ce Jaſmin eſt la même, que celle des violettes jaunes. On l'a cultivé à Horton en Angleterre avec un ſuccès, qui prouve que les Pays froids ne lui ſont pas contraires.

XXVIII.

PLANE d'Occident.

Platanus Occidentalis.

Ce Plane, ou Platane eſt aſſez rare dans la Floride & dans la Caroline ; mais il eſt plus commun en Virginie & dans les Provinces plus Septentrionnales. Il croît dans les lieux bas, & on en trouve ſur les bords de la Riviere Savanah, dans la Nouvelle Georgie, qui fait partie de ce qu'on appelloit autrefois la Floride Françoiſe. Les feuilles de cet Arbre ſont larges, à cinq pointes, dentelées, d'un verd clair, & un peu veluës par deſſus. Les capſules, qui renferment la ſemence, ſont rondes, attachées & pendantes à un pédicule d'environ quatre ou cinq pouces de long. Le fruit reſſemble à celui du Platane Oriental ; l'écorce de l'Arbre eſt unie, & pour l'ordinaire mêlée de verd & de blanc. Cette Deſcription convient aſſez à ce qu'on appelle en Canada Cotonnier, parce que ſes capſules rondes, & ſemées de picquans ſont remplies d'une eſpece de cotton. Cet Arbre eſt très-commun dans toutes les Forêts des parties méridionnales de Canada & dans celles de la Louyſiane ; & on en trouve d'une hauteur & d'une groſſeur prodigieuſe. On prétend que ſa racine eſt un remede infaillible contre toutes ſortes d'écorchures. Il en faut prendre, dit-on, la pellicule intérieure, la faire bouillir dans l'eau, baſſiner la playe de cette eau, & y mettre enſuite de la cendre de la pellicule même.

XXIX.

ANGELIQUE à fleurs blanches du Canada.

Angelica lucida Canadenſis.

Dans les endroits découverts des Forêts du Canada on trouve deux eſpeces d'Angeliques, l'une, que Cornuti appelle *Lucida*, & l'autre, qui eſt d'un pourpre foncé. La tige de la premiere ne s'éleve pas plus haut qu'une coudée, & elle n'a de moëlle qu'aux jointures de ſes nœuds, d'où ſortent ſes feuilles. Ces nœuds ſont couverts d'une eſpece de membrane, qui ſert comme d'enveloppe à la tige, puis s'allonge & s'arrondit, & ſert de pédicule aux feuilles, qui ſont d'un beau verd, dentelées, & croiſſent tout autour de la tige. Ses fleurs blanches ne compoſent pas un bouquet rond, comme dans l'Angelique d'Europe, mais une Ombelle, comme dans l'Anis. Elles ſont bientôt ſuivies de ſemences, qui ont moins d'enveloppes, que celles de notre Angelique. La racine de cette Plante eſt aſſez groſſe, & jette de toutes parts des fibres charnuës. Dès que la ſemence eſt tombée, la Plante ſe ſeche & meurt. Quelques-uns ramaſſent ces graines, pour les ſemer au Printems; d'autres ſe contentent de les couvrir de terre, & elles pouſſent aſſez tôt pour donner aux nouvelles Plantes le tems de ſe fortifier contre la rigueur de l'Hyver. Cette Angelique a le même goût que la nôtre, & les mêmes vertus, mais elle picque davantage la langue.

XXX.

ANGELIQUE à fleurs pourprées du Canada.

Angelica atro-purpurea Canadenſis.

La tige de cette Plante, non plus que celles des autres Angeliques, n'a tout ſon accroiſſement, qu'au bout de trois années. Sa racine eſt plus groſſe & plus charnuë, blanche, & couverte d'une peau noire & environnée de fibres, qui ſont auſſi charnuës. Ses feuilles ſont plus longues & en plus grand nombre, que celles de la précédente, & montées ſur de plus longs pédicules. La tige au ſortir de ſa racine, eſt couverte d'une pellicule, qui s'ouvre à meſure pour lui donner paſſage.

XXX. Angélique à fleurs pourprées.



XXXI. Laurier rouge.



in 12. Tome IV. page 324.

XXXIII. Troëne aux Bayes violettes.

XXXII. Bignonia du Canada.





in 12. Tome IV. page 326.

Cette tige s'éleve au-deſſus de la hauteur d'un homme ; chaque demi-pied eſt marqué par un nœud comme le roſeau, & de ces nœuds ſortent les feuilles. Vers le milieu de ſa hauteur elle commence à pouſſer de petites tiges, qui ſont couvertes de feuilles plus petites que les autres. Les fleurs, qui viennent au haut de la tige, ne paroiſſent, qu'en perçant une enveloppe, qui les couvre ; elles forment un bouquet rond : la ſemence ne paroît, qu'après qu'elles ſont tombées. Les tiges & les pédicules des feuilles ſont d'un pourpre foncé : les feuilles & les ſemences ſont d'un verd obſcur. Elle a moins d'odeur & de goût, & apparemment auſſi moins de vertu, que la précédente.

XXXI.

LE LAURIER rouge.

Laurus Carolinenſis, foliis acuminatis, baccis cæruleis, pediculis longis rubris inſidentibus.

Les feuilles de cet Arbre ont les mêmes figures, que celles du Laurier commun, & répandent une odeur aromatique. Ses Bayes, lorſqu'elles ſont mûres, ſont bleuës, elles viennent deux à deux, & quelquefois trois à trois, attachées à des pédicules de deux ou trois pouces de long, & rouges, de même que le calice du fruit, dont les bords ſont dentelés. On ne voit cet Arbre en Virginie, qu'en quelques endroits proche de la Mer, mais il ſe trouve par tout en Caroline, principalement dans les terres baſſes & marécageuſes. Ordinairement il eſt petit, mais dans les Iſles, & en quelques endroits particuliers proche de la Mer, on en voit de fort grands & de fort droits. Le bois a le grain fin, & on en fait de très-beaux cabinets, & autres ouvrages ſemblables. M. Catesby dit qu'il en a eû des morceaux, qui reſſembloient à du Sapin ondé, & dont la beauté étoit au-deſſus d'aucun autre, qu'il ait connu.

XXXII.

BIGNONIA du Canada.

Bignonia fraxini foliis, coccineo flore minore.

Cette Plante monte juſqu'à la cime des plus grands Arbres,

& en couvre ſouvent tout le tronc. Ses feuilles ſont aîlées, & formées de pluſieurs lobes dentelés, attachés par couple, l'un vis-à-vis de l'autre ſur une même côte. En Mai, Juin, Juillet & Août elle pouſſe des bouquets de fleurs rouges, aſſez ſemblables à celles de la *Digitale* commune. Chaque fleur ſort d'un long calice rougeâtre; elle eſt monopetale, enflée dans ſon milieu: mais en s'ouvrant elle ſe diviſe en cinq parties, avec un piſton, qui naît du calice, & paſſe au travers de la fleur. Au mois d'Août les coſſes, ou Vaiſſeaux, qui renferment les ſemences, commencent à paroître. Quand ils ſont parvenus à leur maturité, ils ont trois pouces de long, ſont étroits par les deux bouts, & diviſés en deux parties égales. Les ſemences ſont aîlées & plattes. Le Colibry, dit M. Catesby, aime à ſe nourrir de ſes fleurs, & ſouvent en s'y enfonçant trop avant, il s'y laiſſe prendre. J'ai obſervé ailleurs que cet Auteur confond le Colibry avec l'Oiſeau-mouche, & j'en ai marqué la différence. Celui-ci, qui paſſe l'Eté en Canada, y trouve une Plante peu différente de celle, dont je parle ici, & dont il eſt fort friand. Elle ne s'éleve pas fort haut, mais elle a des fleurs de même couleur, & à peu près de la même figure, que cette Bignonia de la Floride. Elle en pourroit être une eſpece.

XXXIII.

TROENE aux Bayes violettes.

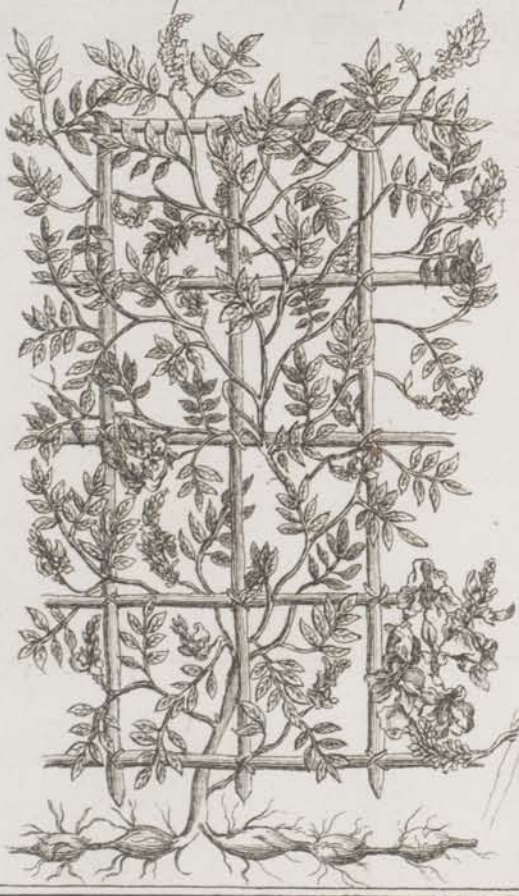
Liguſtrum lauri-folio, fructu violaceo.

Cet Arbriſſeau croît ordinairement juſqu'à la hauteur de ſeize pieds, & ſon tronc a depuis ſix juſqu'à huit pouces de diametre. Ses feuilles ſont fort liſſes, & d'un verd plus vif, que celles du Laurier commun, auquel il reſſemble d'ailleurs parfaitement dans ſa forme, & dans ſa maniere de croître. Il ſort au mois de Mars d'entre ſes feuilles des épines de deux ou trois palmes de longueur, couvertes de très-petites fleurs blanches, compoſées de quatre feuilles chacune, & qui ſont attachées l'une vis-à-vis de l'autre par des pédicules d'un demi pouce de long. Les fruits, qui leur ſuccedent, ſont des Bayes rondes, environ de la même groſſeur, que celles du Laurier. Elles ſont couvertes d'une peau violette, & renferment un noyau, qui ſe ſépare par le milieu.

XXXV. Apios de l'Amérique.

XXXIV. Erable aux fleurs rouges.





In 12 Tome IV. page 328.

XXXVII. Arbre pour le mal de dents.

XXXVI. Calceolus Marianus canadensis.





In 12. Tome IV. page 330.

XXXIV.

ERABLE aux fleurs rouges.

Acer Virginianum, folio majore ſubtus argenteo, ſupra viridi ſplendente.

Cet Arbre n'eſt pas moins commun dans la Caroline, que dans la Virginie. Il s'éleve fort haut, mais rarement ſon tronc eſt gros à proportion. Au mois de Fevrier, avant que ſes feuilles paroiſſent, ſes petites fleurs rouges commencent à s'ouvrir, & durent ſeules environ trois ſemaines; après quoi viennent les fruits, qui ſont de la même couleur, & durent avec les fleurs environ ſix ſemaines. Cet Arbre embellit les Forêts de la Caroline plus qu'aucun autre, & l'expérience a fait voir qu'il ſouffre très-bien le Climat d'Angleterre; il ne s'accommoderoit pas moins bien ſans doute de celui de la France.

XXXV.

APIOS de l'Amérique.

Cette Plante a pluſieurs racines de la groſſeur, & à peu près de la figure d'une olive, attachées par des nerfs, qui les ſéparent, & auſquelles elles tiennent par des fibres. Au commencement du Printems ces racines pouſſent quantité de rejettons ſemblables à ceux de la vigne, qui s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent, s'élevent fort haut, pourvû qu'ils trouvent où s'appuyer, ſont fort chargées de feuilles placées ſans ordre, & toujours en nombre impair. Ces feuilles ont des queuës fort larges, & ſont de la même figure, que celles de l'Aſclepie, mais ſoûtenuës par des pédicules plus courts. Les fleurs de cette Plante ſont ſemblables pour la figure à celles de l'Aconit, & forment comme un petit épi. Au mois d'Octobre les feuilles tombent, & la Plante meurt: la racine ſe conſerve entiere, & pouſſe au Printems de nouvelles tiges. Les feuilles & les tubereuſes de la racine ſont bonnes à manger, & fort douces.

XXXVI.

LE SABOT de la Vierge.

Calceolus Marianus Canadenſis.

La racine de cette Plante eſt comme celle de l'Ellebore

noire : ſa tige s'éleve à la hauteur d'un pied ; ſes feuilles larges, & dont les veines ſuivent la longueur, ſont de la nature de celles du Plantain. Sa fleur, qui eſt quelquefois unique, & quelquefois double, eſt contournée en ſabot. Elle eſt compoſée de deux ou trois feuilles, du milieu deſquelles s'éleve une petite pellicule, un peu arrondie, vuide, qui s'ouvre par le haut, & repréſente l'ouverture du ſabot. La différence, qui ſe trouve entre ce ſabot du Canada, & celui, qui étoit déja connu ſous le même nom, conſiſte en ce que le premier a les feuilles plus grandes, & n'en a ordinairement que deux, ou trois tout au plus ; au lieu que le ſecond en a quatre : que la petite pellicule ronde, qui forme la figure du ſabot, eſt blanche, avec des lignes rouges de chaque côté, & non jaune, comme l'autre ; que ſa racine s'étend de côté & qu'elle eſt fibreuſe, comme celle de l'Ellebore, ce qui ne convient pas au ſecond. Cette Plante fleurit au mois de May : je n'ai pû ſçavoir ſi elle meurt pendant l'hyver, & ſi elle ne vient point de ſemence. On pourroit l'appeller *Elleborine blanche*, comme on a nommé l'autre *Elleborine rouge*, parce que les feuilles de ſa fleur ſont d'un pourpre foncé.

XXXVII.

ARBRE pour le mal des dents.

Zanthoxylum ſpinoſum Lentiſci, longioribus foliis ; Evonimi fructu capſulari ex Inſulâ Jamaïcâ.

Cet Arbre, que Baniſter attribuë à la Jamaïque, ne lui eſt point particulier, & ſe trouve ſur les côtes de la Virginie & de la Floride. Il a rarement plus de ſeize pieds de haut, & plus d'un pied de diametre. Son écorce eſt blanche, & fort rude. Son tronc & ſes groſſes branches ont cela de ſingulier, qu'ils ſont preſque tous couverts de protuberances pyramidales, terminées en pointe fort aiguë, & de la même conſiſtance, que l'écorce de l'Arbre. Les plus grandes ſont groſſes comme des noix ; les petites branches n'ont que des épines ; les feuilles ſont rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, ſur une tige longue de ſix pouces, & ſoûtenuës par des pédicules d'un demi pouce. Ces feuilles ſont de travers ; leurs plus grandes côtés ne les partagent point par le milieu. Des ex-

trémités des branches ſortent de longues tiges, qui portent de petites fleurs blanches à cinq feuilles, avec des étamines rouges. Ces fleurs forment de petits bouquets : chacune eſt ſuivie de quatre ſemences d'un verd luiſant, renfermée dans une capſule verte & ronde. Les feuilles ont la même odeur, que celles de l'Oranger ; elles ſont aromatiques, auſſi-bien que l'écorce, & les ſemences très-chaudes, & aſtringentes. On s'en ſert en Virginie & en Caroline pour le mal de dents, & c'eſt de-là que l'Arbre a pris ſon nom.

XXXVIII.

CERISIER noir de la Floride.

Ceraſi ſimilis arbuſcula Mariana, Pædi folio, flore albo, parvo, racemoſo.

Cet Arbre reſſemble beaucoup dans ſa maniere de croître à notre Ceriſier noir. Il eſt fort commun dans les bois de la Caroline, où on n'en trouve guere de plus gros que la jambe ; mais tranſplanté dans un lieu plus découvert, il devient plus gros ; on en voit, qui ont juſqu'à deux pieds de diametre. Au mois de Mai il produit des bouquets renverſés de fleurs blanches, auſquelles ſuccedent de petites ceriſes noires un peu verdâtres. Elles forment des grappes de cinq pouces de long, ſemblables à celles des groſeilles. Les fruits en ſont quelquefois doux & agréables, quelquefois amers : mais l'eau de ceriſes, qu'on en fait, auſſi-bien que celle des ceriſes ordinaires, qui ont été greffées ſur cet Arbre, paſſe toute eau de cette nature. Les Oiſeaux, & ſur-tout une eſpece de Grive, qu'on appelle en Virginie *le Mocqueur François*, ou *la Grive rouſſe*, ſe nourriſſent de ce fruit.

XXXIX.

SERPENTAIRE de l'Amérique.

Ariſtolochia, ſeu Serpentaria Virginiana caule nodoſo.

Cette Plante, qui reſſemble aſſez par ſes feuilles au *Smilax aſpera*, pouſſe quelquefois juſqu'à trois tiges, ſur leſquelles ſes feuilles longues de trois pouces, ſont rangées alternative-

ment. Ses fleurs naiſſent contre terre ſur des pédicules longs d'un pouce. Elles ſont d'une figure ſinguliere, mais elles approchent de celle de l'Ariſtolochie : leur couleur eſt d'un pourpre foncé, & elles ſont place en tombant, à une capſule ronde, cannelée, laquelle contient pluſieurs petites ſemences, qui ſont mûres au mois de May. La racine de cette Plante eſt fort eſtimée ; cependant elle ne ſe vend que ſix ſols la livre en Virginie & en Caroline, lorſqu'elle eſt ſéche ; mais comme les Negres ſont les ſeuls, qui la recherchent, & qui n'y peuvent employer que le peu de tems, qu'on leur laiſſe libre, on n'en trouve guere que de très-petites. Elle multiplie prodigieuſement, & fort promptement, quand on l'a tranſplantée dans un Jardin. Cette Plante ſe plaît dans les lieux ombragés, & ſe trouve communément ſur la racine des grands Arbres.

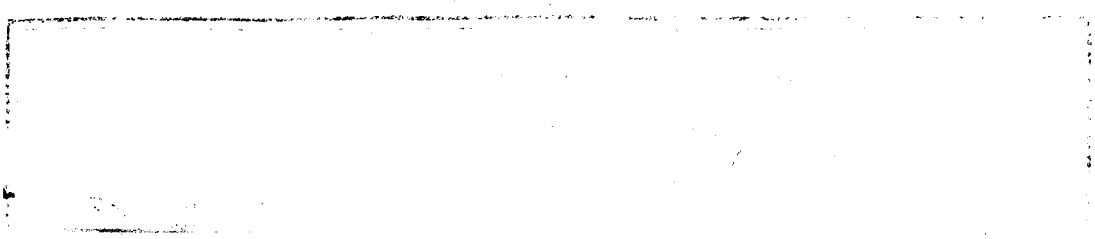
X L.

SMILAX à feuilles de Laurier.

Cette Plante ſe trouve ordinairement dans des endroits humides. Elle pouſſe de ſa racine pluſieurs tiges vertes, dont les branches couvrent tout ce qui eſt autour d'elle à une diſtance conſidérable, montent ſouvent à plus de ſeize pieds de haut, & deviennent ſi épaiſſes, qu'en Eté elles forment une ombre impénétrable, & en Hyver une retraite tempérée pour le Bétail. Ses feuilles ſont de la même couleur & de la même conſiſtence, que celles du Laurier mâle ; mais leur figure approche plus de celles du Laurier femelle, & n'ont de veine ſenſible, que celle du milieu. Ses fleurs ſont petites & blanchâtres ; le fruit vient en grappes rondes : ce ſont des grains noirs, qui ne renferment chacun qu'une ſemence dure, laquelle eſt mûre en Octobre. Elle ſert de nourriture à pluſieurs ſortes d'Oiſeaux, ſur-tout à un Geay, qui eſt fort beau. Il eſt plus gros qu'un Etourneau ; il a le bec noir, & au-deſſus de la baſe de ſa mandibule ſupérieure il y a des plumes noires, qui forment une petite raye au travers des yeux, laquelle ſe joint à une plus grande, qui environne la tête & le goſier. Les plumes de ſa crête ſont longues, & il les dreſſe quand il veut. Il a le dos d'un pourpre ſombre. Les barbes intérieures des grandes plumes des aîles ſont noires, les extérieures bleuës, avec des rayes noires au travers de chaque plume, dont les bouts

ſont





XXXIX. Serpentaire de l'Amérique.

XXXVIII. Cerisier noir de la Floride.

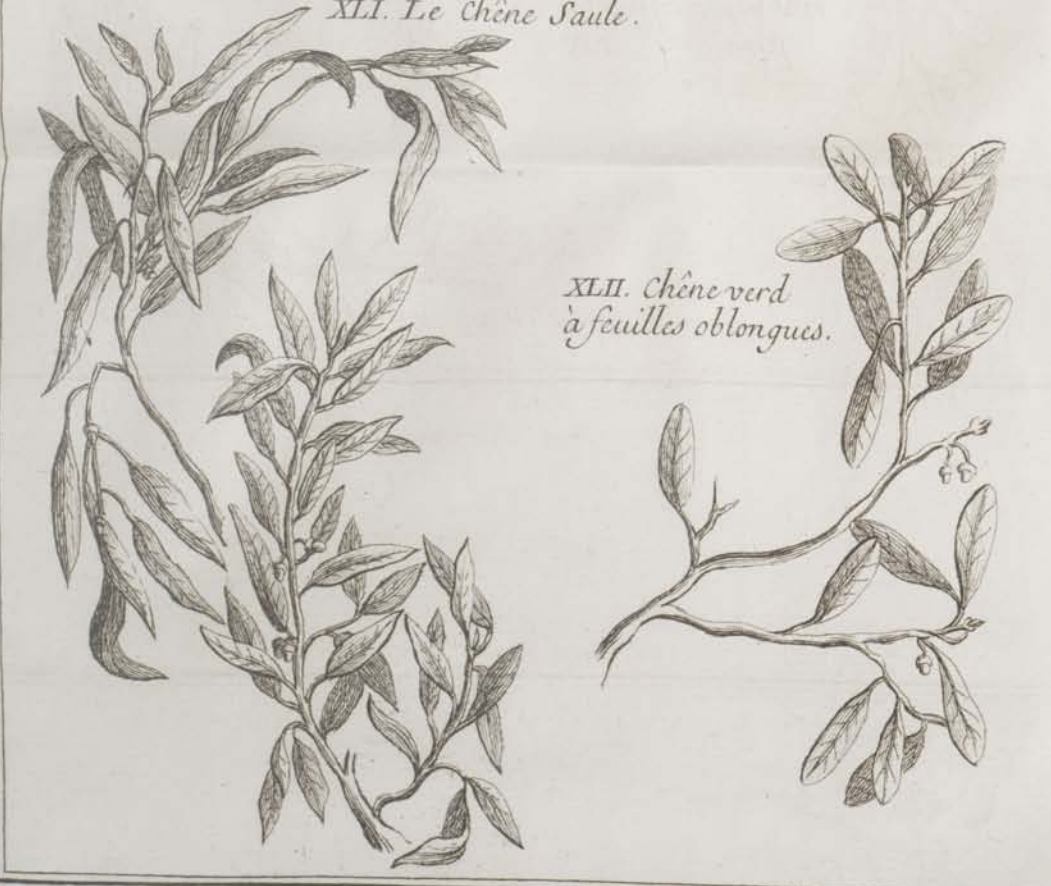


XL. Smilax Laurier.

In 12. Tome IV. page 332.

XLI. Le Chêne Saule.

XLII. Chêne verd à feuilles oblongues.



In 12. Tome IV. page 333.

ſont bordés de blanc. Sa queuë eſt bleuë, & marquée des mêmes rayes, que ſes ailes. Son cri n'eſt pas auſſi déſagréable, que celui de nos Geais.

XLI.

Le Chesne Saule.

Quercus Anpotius, ilex Marilandica, folio longo anguſto Salicis.

Cet Arbre ne ſe trouve que dans les fonds mouillés. Ses feuilles ſont longues, étroites & unies aux extrémités, de la même forme que celles du Saule. Son bois eſt tendre, & le bois en eſt gros. Ses feuilles pour l'ordinaire ne tombent point dans les Provinces, où l'Hyver eſt tempéré, comme à la Caroline; mais elles tombent dans les Pays plus Septentrionnaux. Cet Arbre eſt fort petit, ſon écorce a une couleur obſcure, & ſes feuilles d'un verd pâle. Il produit fort peu de glands & fort petits.

XLII.

Le Chesné verd à feuilles oblongues.

Quercus ſemper virens, foliis oblongis, non ſinuatis.

Cet Arbre s'éleve ordinairement à la hauteur de quarante pieds; le grain de ſon bois eſt groſſier, plus dur & plus rude, que celui d'aucun autre Chêne. Il croît communément aux bords des marais ſalés, & alors il eſt plus gros, qu'en aucun autre endroit. Son tronc eſt preſque toujours panché, & quaſi couché; ce qui vient de ce que le terrein étant humide, a peu de conſiſtance, & de ce que les marais emportent la terre, qui couvroit ſes racines. Ceux, qui croiſſent dans un terrein plus élevé, ſont fort droits, & ont la cime réguliere & pyramidale. Ce Chêne conſerve ſes feuilles toute l'année; ſon gland eſt plus doux, que celui de tous les autres. Les Sauvages en font un grand uſage, & s'en ſervent ſur-tout pour épaiſſir leur ſoupe, ou ſagamité. Ils en tirent auſſi une huile, qui eſt très-agréable & très-ſaine, & preſque auſſi bonne, que celle d'amende.

XLIII.

CHESNE à feuilles de Chataigner.

C'eſt le plus grand & le plus gros des Chênes de l'Amerique Septentrionnale ; auſſi ne croît-il que dans de bons terroirs, & dans des fonds. Son écorce eſt blanche & écaillée ; le grain du bois n'eſt pas beau, quoiqu'on s'en ſerve beaucoup pour la charpente. Ses feuilles ſont larges & dentelées, comme celles du Chataignier, & ſes glands ſont fort gros.

XLIV.

LE CHESNE noir.

Quercus Marilandica, folio trifido ad Saſſafras accedente.

Cet Arbre croît ordinairement dans un mauvais terroir, & il ne s'éleve pas bien haut. Son écorce eſt noire, ſon grain eſt groſſier, & ſon bois n'eſt guere bon qu'à brûler. On en voit, dont les feuilles ſont larges de dix pouces. Son gland eſt de la groſſeur ordinaire.

XLV. XLVI.

LE CHESNE blanc aux feuilles armées de pointes.

Cet Arbre eſt commun dans la Caroline, & dans beaucoup d'autres Provinces de la Floride. Ses feuilles ont les entaillures profondes, & les pointes fort aiguës. Son écorce & ſon bois ſont blancs, mais le grain n'en eſt pas ſi ſerré, que celui du Chêne blanc de Virginie, dont les feuilles ſont ſemées de veines rouges, & ne ſont point armées de pointes.

XLVII.

LE CHESNE d'eau.

Il ne croît que dans les fonds pleins d'eau, & on ne ſe ſert ordinairement de ſon bois, que pour des clôtures. Quand l'hyver n'eſt pas rude, il conſerve la plûpart de ſes feuilles. Ses glands ſont petits & amers : les Cochons mêmes n'en mangent, que quand ils n'en trouvent point d'autres.

XLIII. Chesne à feuilles de Chataigner.



XLIV. Chesne noir.



XLV. Chesne blanc aux feuilles armées de Pointes.





XLVI. Chesne blanc de la Virginie.

XLVII. Chesne d'eau



XLIX. Peuplier noir de la Caroline.





XLVIII. Chesne noir

XLVIII.

LE CHESNE rouge.

L'écorce de cet Arbre eſt d'un brun obſcur, très-épaiſſe, & très-forte : elle eſt préférable à toute autre pour la tannerie, ſon bois a le grain groſſier ; il eſt ſpongieux, & peu durable. Il croît dans un terroir élevé. Ses glands ſont de différentes formes ; ſes feuilles n'ont point de figure déterminée, du moins on y remarque une plus grande diverſité, que dans les autres Chênes.

XLIX.

PEUPLIER noir de la Caroline.

Populus nigra, folio maximo, gemmis balſamum odoratiſſimum fundentibus.

Cet Arbre ne croît qu'auprès des Rivieres, au-deſſus de la partie habitée de la Caroline. Il eſt fort haut, & il étend beaucoup ſes branches. Au mois d'Avril la recolte de ſes ſemences eſt faite. Ces ſemences ſont diſpoſées en grappes, & enveloppées d'une ſubſtance cottoneuſe. Un baume très-odoriferant ſe trouve attaché ſur les plus gros bourgeons de l'Arbre. Ses feuilles ſont dentelées, très-grandes, & ſemblables pour la figure à celles du Peuplier noir décrit par M. Parkinſon.

L.

LISETON pourpre de la Caroline.

Convolvulus Carolinenſis, anguſto ſagittato folio, flore ampliſſimo purpureo, radice craſſâ.

La fleur de cette Plante eſt d'un pourpre tirant ſur le rouge, de la grandeur & de la forme de celle du Liſeton blanc ordinaire : elle paroît au mois de Juin. Ses feuilles ſont faites comme la pointe d'une fléche. Un Gentilhomme fort eſtimé à la Caroline, nommé le Colonel Moore, a aſſûré à M. Catesby qu'il avoit vû un Sauvage, lequel après s'être frotté de cette Plante, toucha avec les mains nuës un Serpent à Sonnettes, ſans en recevoir aucune incommodité. Comme les Sauvages

du Canada manient assez impunément ce même Serpent, il se pourroit bien faire que ce soit par les vertus de cette même Plante.

LI.

TUPELO.

Arbor in aquâ nascens, foliis latis accuminatis & dentatis; fructu Eleagni majore.

Cet Arbre, qui est assez commun dans la Caroline & dans les Provinces voisines, a le tronc fort gros, sur-tout proche de terre, & devient fort grand. Ses feuilles sont larges, avec des entaillures irrégulieres. Ses fleurs naissent des côtés de ses branches: elles sont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long, & consistent en plusieurs petites feuilles étroites & verdâtres, posées sur le haut d'un corps ovale, qui est le rudiment du fruit, au bas duquel est le calice, qui se partage en quatre. Lorsque ce fruit est mûr, il ressemble par sa grosseur, sa forme & sa couleur, à une petite Olive d'Espagne, & renferme un noyau dur & cannelé. Le bois de cet Arbre a le grain blanc, mou, & spongieux. Ses racines le sont beaucoup davantage, & approchent de la consistence du Liege; aussi s'en sert-on à la Caroline aux mêmes usages. Cet Arbre croît toujours dans les lieux humides, ordinairement dans les endroits les moins profonds des Rivieres, & dans les marais.

LII.

AUTRE TUPELO.

La principale différence de ce Tupelo avec le précédent consiste en ce que ses feuilles ne sont point dentelées, & que sa fleur est plus petite. Il est fort commun dans la Caroline, la Virginie, le Mariland: il s'éleve ordinairement fort haut, & il étend beaucoup ses branches, mais elles ne laissent pas de faire un bouquet assez régulier. D'ailleurs son tronc est fort droit, ses feuilles ressemblent à celles de l'Olivier femelle. En Automne ses branches sont toutes couvertes de fruits noirs & ovales, attachées à de longs pédicules. Ces fruits ont des noyaux durs, applatis & cannelés, d'un goût âcre & amer: cependant les Ours & d'autres Animaux s'en nourrissent. Le grain

L. Liseron pourpre.



LI. Tupelo, qui croît dans l'eau.



in 12. Tome IV. page 337.

LII. autre Tupelo.



LIII. Arbrisseau Aromatique.



in 12. Tome IV. page 338.

du bois de l'Arbre eſt friſé & fort rude : il eſt très-propre pour les moyeux des rouës de charette, & autres uſtenciles, qui ſervent à l'agriculture.

LIII.

ARBRISSEAU aromatique.

Frutex corni foliis conjugatis, floribus inſtar Anemones ſtellatæ, petalis craſſis, rigidis, colore ſordidè rubente, cortice aromatico.

Cet Arbriſſeau s'éleve ordinairement à la hauteur de huit ou dix pieds : ſes feuilles ſont oppoſées les unes aux autres, & ont la figure de celles de l'Anemone étoilée. Elles ſont compoſées de pluſieurs feuilles roides & de couleur de cuivre rouge, & renferment une touffe de petites étamines jaunes : à ces étamines ſuccedent des fruits ronds & applatis à leur extrémité. L'écorce de cet Arbriſſeau eſt fort aromatique, & auſſi odoriférante, que la Canelle. Il croît dans les endroits éloignés & montagneux de la Caroline.

LIV.

CASSINE, ou APALACHINE.

C'eſt un Arbriſſeau, qui ne s'éleve guere au-delà de deux pieds, & qui croît aſſez près de la Mer ſur les côtes de la Louyſiane dans un terroir ſablonneux, & tout-à-fait aride. On en diſtingue de deux eſpeces, la grande & la petite ; mais toute la différence m'a paru conſiſter dans les feuilles, dont les unes ſont plus grandes & aſſez ſemblables pour la figure à celles du Buys, & les autres, un peu plus petites, ſe rétréciſſent peu à peu en pointes. Toutes ſont d'un verd foncé en dedans, & plus clair en dehors. On n'a point encore fait d'uſage des Bayes, qui ſont en grappes, & que je n'ai point vûës dans leur maturité : mais les feuilles priſes en guiſe de Thé, & qu'il faut laiſſer bouillir davantage, ſont un excellent diuretique. Les Sauvages leur attribuent beaucoup d'autres vertus, & ils ne vont jamais en guerre, qu'ils ne s'aſſemblent pour en boire. Ils font griller les feuilles à peu près comme on grille le Caffé en Turquie, puis jettent deſſus & dans le même vaſe, de l'eau, qu'ils braſſent lontems. Les feuilles donnent à

l'eau une couleur rouſſâtre, & ils en boivent autant, qu'ils en peuvent porter. Les Eſpagnols de la Floride ſont dans le même uſage.

L V.

ACONIT du Canada.

Aconitum Canadenſe, baccis niveis & rubris.

On a apporté en France deux eſpeces d'Aconit, qui croiſſent dans les Bois, & dans les lieux couverts du Canada; mais il paroît qu'elles ne different, que par la couleur de leurs Bayes, dont les unes ſont blanches, & les autres ſont rouges. Ces Plantes pouſſent en France au Printems, une tige haute d'un pied. Leur racine eſt noire, & ne s'étend ni en profondeur, ni en ſuperficie, mais jette quantité de fibres, qui l'attachent fortement à la terre. Leurs feuilles reſſemblent à celles de la Vigne, ou du Ribès; mais elles ſont plus petites, plus ridées, & d'un verd plus obſcur. Au mois de May il paroît au ſommet des tiges des grappes de petits filets, plutôt que des fleurs; cependant, en les regardant de bien près, on y diſtingue ſix petites feuilles blanches à chacune. Au milieu eſt une petite Baye, qui d'abord a la figure d'une poire; mais quand elle a toute ſa groſſeur, elle eſt ronde. Son extrémité eſt marquée par un point de couleur de pourpre, auſſi-bien que le pédicule aſſez long, qui le ſoûtient.

L V I.

PETIT APOCYNON du Canada.

Apocinum minus rectum Canadenſe.

La racine de ce petit Apocynon, ou *Tuë Chien*, n'eſt point rampante, comme celle de l'Apocynon de Syrie, elle ſe découvre, & quantité de fibres, qui l'environnent, la tiennent fortement attachée à la terre. Ses feuilles ſont étroites, longues d'un doit, & ſe terminent en pointe. Ses tiges pouſſent deux à deux; chacune a tout au plus une coudée de haut, & elles ſont d'une couleur de pourpre tirant ſur le noir. Ces tiges ſont terminées par des bouquets de fleurs de la même figure, que celles de l'Apocynon de Syrie, mais d'un plus beau

LIV. Cassine, ou Ap lachine.



LV. Aconit à Bayes rouges & blanches.



in 12. Tome IV. page 340.

LVI. Petit Apocynum du Canada.



LVII. Liérre à trois feuilles.



in 12. Tome IV. page 342.

pourpre. Quand elles ſont paſſées, chaque tige ſe diviſe en deux petites, qui ſont auſſi terminées par des bouquets de fleurs. Une humeur gluante les couvre & les garantit des Mouches, qui ſe trouvent priſes, quand elles ont la témérité de s'en approcher de trop près. Au commencement de l'Automne une ou deux petites bourſes, comme des membranes, naiſſent du milieu des fleurs, qui reſſemblent à celles de l'Aſclepias : elles renferment des ſemences larges & plattes, de l'angle deſquelles pend une eſpece de petit poil folet. Cette Plante eſt pleine d'un ſuc blanc, qui eſt un vrai poiſon.

LVII.

LIERRE à trois feuilles du Canada.

Hedera trifolia Canadenſis.

Ce Lierre, non plus que le ſuivant, ne conſerve point pendant l'hyver ſes feuilles, qui ſont, comme celles du Phaſeole, ſoûtenuës trois à trois par de longs pédicules, d'où, lorſqu'on les rompt, il ſort un ſuc blanc, qui peu de tems après devient noir comme de l'encre. Il n'y a rien de meilleur pour noircir les cheveux. Ses petites fleurs blanches pâles ſont ſuivies de Bayes en grappes, qui n'ont preſque point de chair. Les grains, qu'elles renferment, contiennent une ſemence ronde, très-dure, de couleur de cendres, couverte d'une membrane ſeche & ridée. Ce Lierre fleurit au mois de Juillet, & ſa ſemence eſt mûre en Septembre. Son bois eſt plus mou & plus moëlleux, que celui de notre Lierre; & ce qu'il a encore de particulier, c'eſt qu'il varie beaucoup dans ſa maniere de pouſſer : on en voit, qui ſe tiennent droits & ſans appui; d'autres, à peine ſortis de leurs racines, rampent & s'attachent aux rejettons des Arbres. Si on les ſeme au pied d'un mur, ils s'y cramponent par le moyen de petites fibres, qui s'inſinuent dans les trous, y prennent racine, & pouſſent de petites branches, comme le Lierre commun. Ses feuilles rougiſſent au tems des vendanges, & de loin on les prendroit pour de véritables Vignes; auſſi lui a-t-on donné en France le nom de *Vignes du Canada :* mais il ne lui reſſemble, ni par l'écorce, ni par la figure des feuilles. Au reſte il n'a preſque point d'odeur, & ſes Bayes ſont entierement différentes de nos raiſins.

LVIII.

LIERRE à cinq feuilles du Canada.

Hedera quinquefolia Canadenſis.

Ce Lierre à cinq feuilles a le tronc, ou la tige, de la nature du Sarment, noueuſe & moëlleuſe. Elle eſt couverte d'une peau plutôt que d'une écorce, & cette peau eſt comme celle de la Vigne, coriace & difficilement friable. Il s'éleve auſſi haut que le mur, ou l'Arbre, auquel il s'attache, & s'étend à proportion. Des pédicules ſortent alternativement des nœuds de la tige, & ſont inégalement placés. Chacun ſoûtient cinq feuilles, qui y ſont attachées par de petites queuës. Dans l'entre-deux des feuilles il ſort des deux côtés de la tige comme de petits clouds, d'où naiſſent de petites fibres friſées; dont l'extrémité forme un durillon. C'eſt par le moyen de ces fibres, qu'il s'attache à tout ce qu'ils rencontrent. Quand un mur en eſt couvert, c'eſt la plus belle verdure, qu'on puiſſe imaginer: d'ailleurs il ne nuit point aux murs, comme notre Lierre. Cette Plante eſt aigre, & même un peu âpre au goût; ſes feuilles tombent en Hyver.

LIX.

TREFLE du Canada.

Tripholium Aſphaltion Canadenſe.

Ce Trefle reſſemble ſi fort à celui, dont Dioſcorides nous a donné la Deſcription, qu'on pourroit croire que c'eſt la même eſpece: leurs ſemences, leurs feuilles, leurs fleurs, leur couleur n'ont rien de différent, & tous deux ſont d'excellens contre-poiſons. Celui du Canada tire ſa vertu d'Antidote de la chaleur & de la qualité attractive, qu'il a au ſouverain dégré. Il eſt haut d'une coudée, ſa tige eſt mince, de la nature du Jonc, d'un pourpre tirant ſur le noir, & preſque au ſortir de ſa racine elle pouſſe des verges: elle même à ſon ſommet ſe diviſe en pluſieurs verges. Toutes ont trois feuilles ſemblables à celles du *Lotus*, ou *Melilot*; mais plus pointuës & plus étroites, attachées à un pédicule aſſez long, un peu velues,

LIX. Tr[illegible]le du Canada.

LVIII. Liérre à cinq feuilles du Canada.





in 12. Tome IV. page 344.

LXI. Gr.de Consolide de l'Amérique.



LX. Solanum à trois feuilles du Canada.



in 12. Tome IV. page 346.

veluës & gluantes. Quand on les rompt, ou qu'on les froiſſe, elles n'ont aucune odeur; mais pour peu qu'on les touche, elles s'attachent aux doits, & répandent une odeur, qui dans les jeunes Plantes eſt ſemblable à celle de la Ruë, & dans les plus vieilles, eſt bitumineuſe. Chaque verge eſt terminée par une fleur de couleur de pourpre, compoſée de trois petites feuilles, qui ſe retirent en arriere, & d'une quatriéme, qui eſt repliée en dedans, & par deſſus laquelle s'élevent trois petits filamens, dont la tête eſt blanche. Les quatre feuilles de la fleur le ſont auſſi en dedans, & purpurines en dehors: en tombant elles font place à des gouſſes, qui croiſſent de la longueur d'un doit, ſont gluantes & veluës comme les feuilles de la Plante, vertes d'abord, enſuite pourprées, & qui renferment des ſemences larges, oblongues, comme celles du Cytiſe, ayant les mêmes creux, que la féve purgative, ou le rognon. La racine eſt longue, fibreuſe, fort chaude; elle picque la langue comme l'Anemone. Il faut ſemer cette Plante tous les ans. Quand j'ai dit que la deſcription, que Dioſcorides nous a donné du Trefle bitumineux, convient à celui-ci, je n'ai pas regardé comme une vraie différence la couleur de ſes verges, les unes étant, comme je l'ai déja marqué, d'un pourpre foncé, au lieu que les autres ſont noires; parce que ces deux couleurs ne different pas beaucoup. Il eſt encore à obſerver que le Trefle du Canada ne parvient point en France à ſa hauteur naturelle, ni même à ſa maturité. Ainſi nous ne pouvons pas juger ici de ſa couleur, ni de ſon odeur.

LX.

SOLANUM à trois feuilles du Canada.

Solanum triphyllum Canadenſe.

De la racine de cette Plante, qui eſt tubereuſe, & qui tient à la terre par un grand nombre de petits filamens, ſort une tige ronde & verte, qui dans ſon milieu produit trois feuilles poſées en face les unes des autres. Ces feuilles ſont fort larges, & ſe terminent en pointe. Leur couleur eſt d'un verd obſcur. De l'extrémité de la tige il ſort une fleur, compoſée de ſix feuilles un peu panchées, dont les trois inférieures ſont vertes & plus petites. Les trois autres ſont plus larges, plus longues,

& d'un pourpre obſcur. Il croît au milieu de cette fleur une petite pomme, qui norcit en mûriſſant, & qui eſt remplie de ſemences ſemblables à celles du *Solanum* des Jardins. On trouve quelquefois de ces Plantes, dont la fleur eſt blanche. Elles fleuriſſent au mois de May : la graine eſt mûre au mois de Juin, & dès le mois de Juillet tout diſparoît, il ne reſte plus que la racine.

LXI.

GRANDE CONSOLIDE de l'Amérique.

Solidago maxima Americana.

Cette Plante ne peut être appellée *Conſolide*, ou *Sideritis*, comme a fait Cornuti, que par ſes propriétés, car elle n'a la figure, ni de l'une, ni de l'autre de ces deux eſpeces de Simple. Sa racine pouſſe pluſieurs tiges rondes, liſſes, un peu pourprées, & de la hauteur au moins de trois ou quatre coudées. Elle eſt toute ſemée de feuilles, qui croiſſent ſans ordre, & ont la figure de celles de la *Saponaria*, ou du *Plantain aquatic ;* mais elles ſont moins compactes, car quand on regarde le Soleil à travers d'une de ces feuilles, on la trouve toute percée de petits points inſenſibles, ce qui vient de la friſure de ſes fibres. Elles n'en ſont pourtant pas moins douces au toucher, ni d'un verd moins éclatant. Sa fleur eſt fort tardive, & manque ſouvent, à moins que l'Automne ne ſoit chaud, ou que l'Eté ne l'ait été beaucoup, comme il arrive ſouvent en Canada. Cette fleur n'eſt qu'une eſpece de Panache jaune. Ce ſont des touffes de petits tuyaux & de petits filamens, qui après quelque tems ſe réduiſent à de petits poils folets. La racine eſt toute environnée de fibres. Toute la Plante a un goût & une odeur très-agréable : elle eſt chaude ſans âcreté, & fort aſtringente. Sa ſubſtance eſt viſqueuſe & glutineuſe. Elle eſt fort vivace, tellement qu'après qu'on en a coupé une tige, cette tige ſe conſerve fort lontems ſans eau. On en a même vû, qu'on avoit ſuſpenduës au plancher d'une chambre, qui non-ſeulement y croiſſoient, mais encore qui y pouſſoient des fleurs. Leur ſuc monte toujours, & abandonne les feuilles d'en bas, qui ſe deſſechent, comme il arrive à l'Aloë. Auſſi n'y a-t-il point de Simple, qui referme mieux & plus promptement les playes.



LXII. Herbe à serpens à Sonnettes.

LXIII. Seneka.



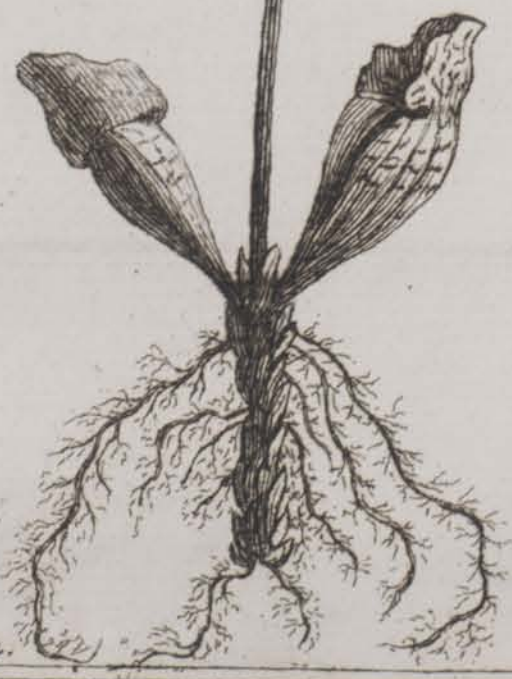
in 12. Tome IV. page 348.

LXIV. Piakiminier.



LXV. Sarrasine.





in 12. Tome IV. page 352.

LXII.

HERBE à Serpens à Sonnettes.

Bidens Canadenſis Anagyridis folio, flore luteo.

Cette Plante, qui s'éleve ſur une ſeule tige à la hauteur de cinq à ſix pieds, terminée par une fleur jaune de la figure d'un petit ſoleil, varie un peu dans la figure de ſes feuilles. Dans les unes elle eſt unique, partagée en trois par des entaillures profondes; dans les autres ce ſont trois, & quelquefois cinq petites feuilles ovales, longues, pointuës, portées ſur un même pédicule, & faiſant comme la patte d'un dindon. Toutes ſont d'un beau verd, croiſſent deux à deux ſur une tige ronde, verte, diviſée à la maniere des cannes, & c'eſt de ces diviſions que ſortent les feuilles. La fleur eſt grande à proportion de la groſſeur de la tige, qui n'eſt pas toujours la même. Elle a une odeur très-douce & très-ſuave. On prétend à la Chine qu'elle a la vertu de teindre en jaune. La racine broyée eſt ſouveraine contre la morſure du Serpent à Sonnettes. M. de Tournefort diſtingue *Bidens Canadenſis latifolia flore luteo, & Eupatorium Canadenſe, flore luteo. Bidens Americana triphylla, Angelicæ folio, flore radiato : Bidens Americana pentaphylla, flore radiato.*

LXIII.

SENEKA.

Polygala Canadenſis.

Il eſt peu de Plantes de l'Amerique plus eſtimées dans la Botanique, que celle-ci. Quelques Botaniſtes la nomment *Polygala caule ſimplici erecto, foliis ovato lanceolatis, alternis, integerrimis, racemo terminatrice erecto.* D'autres, *Polygala Virginiana, foliis oblongis, floribus in thyrſo candidis, radice alexipharmacâ.* Les François la nomment ſimplement *Racine contre les Serpens à Sonnettes*, ou *Seneka*, & c'eſt apparemment le nom, que lui donnent quelques Sauvages. Sa racine eſt vivace, longue d'un demi empan, ou d'un empan, de la groſſeur environ du petit doit, plus ou moins, ſelon que la Plante eſt plus ou moins avancée; tortueuſe, partagée en pluſieurs branches, garnie de fibres laterales, & d'une côte

ſaillante, qui s'étend dans toute ſa longueur. Elle eſt jaunâtre en-dehors, blanche en-dedans, d'un goût âcre, un peu amer, & légerement aromatique. Elle pouſſe pluſieurs tiges, les unes droites, les autres couchées ſur terre, menuës, jaunâtres, ſimples, ſans branches, cylindriques, liſſes, foibles, & d'environ un pied de long. Ces tiges ſont chargées de feuilles ovales, pointuës, alternes, longues d'environ un pouce, liſſes, entieres, & qui deviennent plus grandes à meſure, qu'elles approchent plus du ſommet : elles paroiſſent n'avoir point de queuë. Les mêmes tiges ſont terminées par un petit épi de fleurs clair-ſemées, entierement ſemblables à celles du Polygale ordinaire, mais plus petites, alternes, & ſans pédicules. On diſtingue la racine du Seneka par cette côte membraneuſe, ſaillante, qui regne d'un ſeul côté dans toute ſa longueur. M. Tennent, Médecin Anglois, qui a demeuré pluſieurs années en Virginie, attribuë à cette racine une vertu diaphorétique, diuretique, alexipharmaque, celle de réſoudre le ſang viſqueux, tenace, & inflammatoire. Les Sauvages la regardent comme un ſpécifique contre le venin du Serpent à Sonnettes. M. Tennent dit qu'il en a vû deux, qui le lendemain du jour, qu'ils avoient été mordus, avoient les mêmes ſymptômes, que cauſent la pleuréſie & la peripneumonie, la difficulté de reſpirer, la toux, le crachement de ſang coagulé, le poulx fort & fréquent. Le pied bleſſé étoit fort enflé, & les levres de la playe livides : ils avoient pris d'abord de la racine du Seneka en poudre, ce qui n'avoit pas empêché, que tout leur corps n'enflât en peu de minutes, avec une très-grande foibleſſe, & preſque ſans poulx. Mais à meſure que le remede ſe répandoit dans les veines, les forces & le poulx revenoient, & l'enflure diminuoit. Ils prenoient dans ce tems-là trois fois le jour de la décoction de cette racine dans du lait, ce qu'ils continuoient juſqu'à ce que la playe fût entierement guérie. Ils appliquoient en même tems un cataplaſme de la même décoction ſur le pied. Au reſte il faut uſer promptement de ce remede, car en peu de minutes on meurt de la picqûre du Serpent à Sonnettes. M. Tennent s'en eſt ſervi contre toutes les autres maladies cauſées par l'épaiſſiſſement du ſang, & cette racine lui a ſur-tout réuſſi contre la pleuréſie & la péripneumonie. Voyez le ſecond Volume du Traité de la matiere médicale, ou de l'Hiſtoire des vertus, du choix & de l'uſage des remedes ſimples de M. Geofroy.

LXIV.

PIAKIMINIER, ou PLAKMINIER de la Floride.

Guaiacana Floridana.

C'eſt ce qu'on appelle à la Chine, *Figue caque.* Cet Arbre reſſemble aſſez à celui que Bauhin a décrit ſous le même nom de GUAIACANA, mais ſes fruits ne ſont pas diſpoſés de même, du moins dans ceux, que j'ai vûs. J'ai parlé dans mon Journal de ce bel Arbre, de ſon fruit, & de l'uſage, qu'on en fait. Je ſuis bien trompé, ſi celui, que j'ai vû n'avoit pas les feuilles à cinq pointes, à peu près comme l'Erable, mais d'un verd plus luiſant en-dedans. Je le trouve du moins ainſi marqué dans mon Journal. Dans la figure, que j'en donne ici, j'ai repréſenté les feuilles comme Bauhin & Cateſby les ont fait graver.

LXV.

LA SARRASINE.

Sarracena Canadenſis foliis cavis & auritis.

Cette Plante eſt d'un port fort extraordinaire, ſa racine eſt épaiſſe d'un demi pouce, garnie de fibres, du collet de laquelle naiſſent pluſieurs feuilles, qui en s'éloignant, forment une eſpece de fraiſe; ces feuilles ſont en cornets longs de 5 à 6 pouces fort étroits dans leur origine, mais qui peu à peu s'évaſent aſſez conſidérablement. Ces cornets, qui commencent par ramper ſur la terre, s'élevent peu à peu, & forment dans leur longueur un demi rond, dont le convexe eſt deſſous, & le cave deſſus; ils ſont fermés dans le fond & ſouvent en gueule par le haut. La levre ſupérieure, quoique deſſous, (car ces feuilles ſont comme renverſées) eſt longue de plus d'un pouce, large de deux, arrondie dans ſa circonférence, elle a une oreillette proche & à côté de l'ouverture; cette levre, qui eſt intérieurement veluë & creuſée en cuillier, eſt tellement diſpoſée, qu'elle ſemble ne l'être ainſi, que pour mieux recevoir l'eau de la pluye, que le cornet garde exactement. La levre inférieure, ſi l'on peut dire que c'en ſoit une, eſt fort courte, ou plutôt le cornet eſt comme coupé, & ſim-

plement roulé dans cet endroit de dedans en-dehors, d'une maniere très-propre pour affermir cette ouverture. Il rampe ſur la partie cave du cornet une feuille, qui n'en eſt qu'un prolongement; elle eſt étroite dans ſes extrémités, plus large & arrondie dans ſon milieu, reſſemblant aſſez bien à la barbe d'une Poulle d'Inde. Du milieu de ces cornets il s'éleve une tige longue d'environ une coudée; elle a la groſſeur d'une plume d'Oye & elle eſt creuſe: elle porte à ſon extrémité une fleur à ſix petales de deux façons, dont il y en a cinq diſpoſés en rond ſoûtenus ſur un calice de trois feuilles: du milieu de cette fleur, qui ne tombe point, que le fruit ne ſoit mûr, s'éleve le piſtile, qui devient le fruit, lequel eſt relevé de cinq côtes, & diviſé en cinq loges, qui contiennent des ſemences oblongues, rayées & appuyées ſur un placenta, qui l'eſt lui-même ſur une continuation de la tige, qui en ſe prolongeant, ſort du fruit de la longueur d'environ deux lignes. C'eſt ſur cette extrémité, qu'eſt ſituée la ſixiéme feuille, laquelle eſt beaucoup plus mince, que celles, qui compoſent la roſe, qui ſont dures, épaiſſes & oblongues, tirant ſur le rouge: quand le fruit eſt mûr: cette ſixiéme feuille forme un chapiteau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde le dehors, & la concave, le fruit; chaque angle eſt inciſé de la profondeur d'environ deux lignes. Elle croît dans les Pays tremblans, ſa racine eſt vivace & âcre. *

LXVI.

SANG DRAGON du Canada.

Chelidonium maximum Canadenſe, Acaulon.

Sa fleur eſt à huit pétales diſpoſés en rond; ſon fruit eſt une gouſſe longue d'environ deux pouces, pointu par les extrémités, large de cinq ou ſix lignes dans ſon milieu: elle eſt à deux panneaux appliqués ſur un chaſſis, auquel tiennent les petits cordons, qui nourriſſent les ſemences, leſquelles ſont ſpheriques. Sa racine eſt à genoüillet, garnie de fibres groſſes d'environ un demi pouce; elle produit pluſieurs tiges longues d'environ un pied, qui ſoûtiennent chacune une feuille de cinq à ſix pouces de tout ſens, étant preſque rondes & inci-

* Deſcription envoyée par M. Sarraſin, dont ce Simple a pris le nom.

LXVI. Sang-dragon.

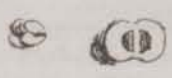


LXVII. Matagon



in 12. Tome IV. page 354.

LXVIII. Canneberge ou Atoca.



LXIX. autre Atoca.







in 12. Tome IV. page 354.

ſées comme celles du Figuier : de la même racine s'élevent d'autres tiges moins longues, qui n'ont point de feuilles, mais portent chacune une gouſſe, qui ſuccede aux fleurs. La racine eſt rouge, & contient un ſuc comme du ſang, dont on ſe ſert pour teindre les cabinets ; elle eſt âcre. Cette Plante vient à l'ombre dans les lieux pierreux, mais d'aſſez bonne terre : elle vient auſſi dans les mauvaiſes & à découvert, par les 40, 45 & 50 dégrés. M. Sarraſin, qui a autrefois envoyé cette Plante & ſa deſcription, telle qu'elle eſt ici tranſcrite, dit qu'il s'eſt ſouvent ſervi de la racine de cette Plante pour provoquer les mois.

LXVII.

MATAGON du Canada.

Cornus herbacea Canadenſis.

Voici la deſcription que M. Sarraſin fait de cette Plante. Sa racine eſt à genouillet, ſa tige eſt environ longue d'un pied : aux deux tiers elle produit ſeulement deux très-petites feuilles ovales, & poſées vis-à-vis l'une de l'autre ſur l'extrémité de la tige. Elle produit toujours ſix autres feuilles, qui ſont ovales, & longues de plus d'un pouce, du milieu deſquelles s'éleve un pédicule, qui ſoûtient un bouquet de fleurs renfermées dans une enveloppe, compoſée de quatre feuilles blanches, ovales, longues de quatre ou cinq lignes, & diſpoſées en croix ; chaque fleur du bouquet eſt à quatre petales portés ſur un calice, qui eſt un petit godet légerement découpé en quatre pointes. Ce calice devient un fruit en forme de baye ronde, charnuë, groſſe comme un pois d'un très-beau rouge, & qui contient un noyau à deux loges. Cette Plante croît par tout dans des terres ſeches & élevées, par les 45 & 50 dégrés ; les Sauvages appellent ce fruit Matagon, & ils le mangent.

LXVIII. LXIX.

LA CANNEBERGE.

Oxycoccus, ſeu vaccinia paluſtris.

Cette Plante vient dans des Pays tremblans & couverts de

mouſſe, au-deſſus deſquelles il ne paroît que de très-petites branches fort menuës, garnies de feuilles très-petites, ovales & alternes : d'entre leurs aiſſelles naiſſent de petits pédicules longs d'un pouce, qui ſoûtiennent une fleur à quatre petales : le calice a la même figure, du fond duquel s'éleve un beau fruit rouge, gros comme une ceriſe, qui contient des ſemences rondes. Les Sauvages l'appellent Atoca, on le confit & on l'eſtime contre le cours de ventre. Cette Plante vient dans les marais par les 35, 40 & 47 degrés. *

La ſeconde figure repréſente une ſeconde eſpece de cette même Plante, dont le fruit eſt de couleur rouſſâtre panachée.

LXX.

HEDISARON à trois feuilles du Canada.

Hediſarum, vel Securidaca Triphylla Canadenſis.

Cette Plante aime les Pays froids, car elle s'y éleve juſqu'à la hauteur de deux coudées, au lieu que dans les Pays tempérés elle n'a que la moitié de cette hauteur. Sa racine pouſſe pluſieurs tiges anguleuſes & moëlleuſes. Quantité de fibres de différentes couleurs, vertes, pâles, rougeâtres, leur forment une eſpece de cannelure. Vers le milieu de la canicule cette Plante produit des fleurs diſpoſées en épis, beaucoup plus grands, que ceux de l'Hediſaron commun. Leurs feuilles ſupérieures ſont auſſi plus rouges. Leurs aîles & ce qui eſt deſſous, ſont d'un rouge plus clair & plus pâle. Quand la fleur ſe fanne, on voit ſortir du milieu une gouſſe, qui a la figure d'une faulx, noueuſe & fort dure, terminée en bas & en haut par une ligne rougeâtre. La racine eſt fibreuſe, noirâtre, & pleine de ſuc. Toute la Plante jette une odeur agréable, & c'eſt à tort, que quelques-uns l'ont nommée *Triphyllum Asphaltites Canadenſe*. Ceux, qui l'ont envoyée en France ſous le nom de *Galega de l'Amerique*, n'ont pas mieux rencontré. Quand elle eſt verte, elle n'a pas beaucoup de ſaveur ; quand elle eſt ſeche, elle a peu d'âcreté. Cornuti l'eſtime chaude au premier, & ſeche au ſecond dégré. Il ajoûte qu'il a éprouvé qu'elle eſt un peu purgative ; ſi vous en ajoûtez, dit-il, une once à une médecine ordinaire, elle fait

* Cette Deſcription eſt de M. Sarraſin.

jetter

LXX. Hedisaron à trois feuilles du Canada.



LXXI. Fumeterre du Canada.



in 12. Tome IV. page 356.

LXXII. autre Fumeterre du Canada.



LXXIII. Petite Ancholie du Canada.



in 12. Tome IV. page 357.

jetter les humeurs mêmes les plus attachées aux ulceres. On l'applique auſſi avec ſuccès toute cruë ſur les humeurs froides, & elle ſert beaucoup à les réſoudre.

LXXI.

FUMETERRE gouſſeuſe & toujours verte du Canada.

Fumaria ſiliquoſa, ſemper virens, Canadenſis.

Le Canada produit deux Fumeterres, dont l'une eſt toujours verte, comme celle d'Europe, & peut ſervir aux mêmes uſages dans la Médecine. Elle a la tige droite, haute d'un pied, ronde, liſſe, & comme parſemée d'une pouſſiere, qu'on fait aiſément tomber avec le doit. Ses feuilles ſont douces au toucher, & découpées, comme celles de la nôtre; mais plus grandes, & elles ne craignent point le froid. De petites tiges ſortent des aîles de la principale, au ſommet de laquelle les fleurs viennent en épis. Leur figure eſt la même que celle de la *racine creuſe*, mais d'une autre couleur; car leur petit calice eſt de couleur de chair, & lorſqu'elles ſont épanouies, elles ſont d'un jaune éclatant comme l'or. Aux fleurs ſuccedent des gouſſes courbées en maniere de faucilles & de couleur jaunâtre, leſquelles contiennent des ſemences ſemblables à celles du Millet, mais plus rondes. La racine de cette Plante eſt fibreuſe, mais elle jette plus de filamens, que la racine de notre Fumeterre. Ce Simple eſt âcre & amer; il fait couler les urines plus aiſément, que la Fumeterre de Dioſcorides, & décharge mieux les humeurs billieuſes. Il fait auſſi beaucoup cracher, ſi on le mâche, & ſi on le tient lontems dans la bouche. Son ſuc éclaircit la vûë, comme celui de notre Fumeterre.

LXXII.

Fumaria tuberoſa inſipida, Canadenſis.

Cette ſeconde Fumeterre du Canada meurt pendant l'hyver; mais ſi on a ſoin de couvrir ſa racine, elle provigne ſous terre. Cette racine n'a aucune ſaveur. Elle conſiſte en deux petites boſſettes environnées de petits poils. Les feuilles ſont aîlées & pointuës, un peu diviſées, comme celles du Genievre. Leur couleur eſt la même, que dans toutes les autres

Fumeterres. Les petites tiges ſont depuis la racine juſqu'aux feuilles d'un pourpre clair : la fleur eſt blanche. Cornuti prétend qu'elle appartient à la racine creuſe, ou *Fumeterre bulbeuſe*.

LXXIII.

PETITE ANCHOLYE du Canada.

Aquilegia pumila præcox Canadenſis.

Cette Plante croît de très-bonne heure ; car avant le mois de May elle a déja perdu toutes ſes fleurs. Ses feuilles reſſemblent, pour la grandeur & la figure, à celles du *Thalietrum* des Prés, mais la couleur en eſt un peu plus pâle. Ses tiges ſont rougeâtres & fort menuës ; elles ont tout au plus une palme de haut. Toutes ſont terminées par de petites fleurs compoſées de cinq petits cornets creux, mais non crochus, comme dans notre Ancholye d'Europe. Ces cornets ſont d'une couleur obſcure dans la partie inférieure ; la ſupérieure a une teinture de couleur de Safran. Au milieu ſont cinq petites feuilles rouges, dont la pointe eſt renverſée en arriere, & qui environnent un grand nombre d'étamines blanches, dont les unes ont la tête jaune & tombent avec les fleurs ; les autres ſe terminent en pointe, & deviennent des gouſſes, au nombre de quatre ou cinq. Elles ſont recourbées, & pleines de grains noirs & luiſans ; c'eſt la ſemence de la Plante. Les racines jettent quantité de filamens.

LXXIV.

ASTER, ou ETOILE jaune ailée.

Aſter luteus alatus.

La tige de cette Plante a environ deux coudées de haut ; elle eſt ronde, & fort chargée de feuilles d'un verd obſcur, aſſez longues, & ſans pédicules. Elles tiennent à la tige par une pellicule ailée. Ses fleurs jaunes ſont en étoile ronde, & naiſſent à l'extrémité de la tige ſur des pédicules aſſez longs. A cette fleur ſuccedent de petits points, qui, frottés avec les doits, ont une odeur aſſez ſemblable à celle de la *Carline*. La racine eſt fibreuſe & aſtringente.

LXXIV. Aster, ou Etoile jaune ailée.



LXXV.
Petite Etoile
d'Automne
à larges feuilles.



in 12. Tome IV. page 358.

LXXVII. Souchet de l'Amérique.





LXXVI. Panacée
du Canada.

in 12. Tome IV. page 360.

LXXV.

PETIT ASTER d'Automne à larges feuilles.

Aſteriſcus autumnalis latifolius.

La racine de ce petit Aſter eſt toute couverte de filamens. Ses tiges ſont ligneuſes, rondes, rougeâtres, de la hauteur de deux coudées. Ses feuilles ſont dentelées, fort larges, & ſoûtenuës de longs pédicules. Elles ſont par-deſſus d'un verd tirant ſur le jaune, & par-deſſus de la couleur des feuilles de Lierre. Les tiges ſont terminées par des bouquets de fleurs en étoile, & plus petites que celles de l'*Aſter Atticus*, auquel cette Plante reſſemble beaucoup. Le nombril des fleurs eſt de couleur de cendres.

LXXVI.

PANACE'E du Canada.

Panaces racemoſum Canadenſe.

Ce Panacée, qui eſt fort beau, ne reſſemble à aucun de ceux, dont les Anciens ont parlé: tout terroir lui eſt bon; il pouſſe même entre les cailloux. Sa racine, groſſe comme le pouce, croît en profondeur juſqu'à un pied & plus. Sa tige, d'un pourpre obſcur, a des nœuds aux jointures, & pouſſe pluſieurs branches: elle renferme une eſpece de moëlle cartilagineuſe. Ses feuilles, dont pluſieurs ſont ſoûtenuës par un ſeul pédicule, ont preſque la figure d'un cœur terminé en pointe, & ſont dentelées tout autour. Des nœuds de la tige il ſort des pellicules, qui l'enveloppent, & ſous leſquelles eſt le rudiment de la grappe, qui en doit ſortir. Au milieu de l'Eté toutes les tiges ſont chargées en même tems de fleurs & Bayes en grappes. Les fleurs ſont comme celles de la Vigne. Elles blanchiſſent enſuite & ſont ſuivies de Bayes, qui d'abord ſont vertes, puis rouges, & ont un goût fort agréable. C'eſt dans ces Bayes, que ſont renfermées les ſemences; les feuilles & la racine de cette Plante ont le même goût, que celle du Panacée, mais celui du fruit eſt plus exquis: les Cuiſiniers en font uſage. La Plante meurt & renaît tous les ans.

LXXVII.

SOUCHET de l'Amérique.

Cyperus Americanus.

Les Sauvages de la Floride nomment cette Plante, les uns *Apoyamatſi*, les autres *Phatziſiranda*. Voici la deſcription, qu'en donne François Hernandez dans ſon Hiſtoire des Plantes du Mexique. C'eſt une herbe, dont les feuilles ſont ſemblables à celles du Porreau, mais plus longues & plus déliées, preſque à la façon du Cypri ordinaire, dont on peut dire qu'elle eſt une eſpece. Son tuyau eſt comme celui du Jonc noueux, & de la hauteur d'une coudée & demie. Sa fleur eſt petite & étroite; ſa racine déliée, fort longue, compoſée de boſſettes rondes & veluës, un peu éloignées les unes des autres. Les Eſpagnols les enfilent comme un chapelet, & les nomment *Patenotes de Sainte Helene*, parce que c'eſt au Cap de Sainte Helene, qu'on trouve à l'entrée du Jourdain, dans la Floride, qu'ils découvrirent pour la premiere fois cette Plante. Les boſſettes étant coupées & expoſées au Soleil, deviennent très-dures, noires en-dehors, blanches en-dedans. Elles ont un goût aromatique, à peu près comme le *Galanga*. Elles ſont chaudes & ſeches preſqu'au quatriéme dégré, un peu aſtringentes, & reſineuſes. La Plante croît au bord des Rivieres, & dans des lieux humides. Les Sauvages la broyent entre deux pierres, & ſe frottent de ſon ſuc, quand ils veulent ſe laver, parce qu'ils croyent qu'elle affermit les chairs, & leur communique une odeur fort douce. On la fait auſſi réduire en une poudre très-fine; & priſe dans du vin, elle facilite l'écoulement des urines, en débouchant les conduits. Priſe dans du bouillon, elle appaiſe les douleurs de poitrine, & on en fait des emplâtres, qui arrêtent le flux de ſang. Enfin elle fortifie l'eſtomach, & guérit les maux de la matrice.

LXXVIII.

BIGNONIA aux feuilles de Rocou.

Bignonia Urucæ foliis, flore ſordidè albo, intus maculis purpureis & luteis aſperſo, ſiliquâ longiſſimâ & anguſtiſſimâ.

Cet Arbre ne s'éleve guere qu'à la hauteur de vint pieds.

LXXIX. Petit Laurier de la Caroline.

LXXVIII. Bignonia aux feuilles de Rocou.



LXXX. Solanum à trois feuilles, de la Caroline.





LXXXI. Le Pied de veau.



in 12. Tome IV. page 362.

LXXXII. Racine de la Chine.



LXXXIII. Chevre-feuil droit



in 12. Tome IV. page 364.

Son écorce eſt unie, ſon bois eſt mou & ſpongieux ; ſes feuilles ont aſſez la figure de celles du Lilac, mais elles ſont beaucoup plus grandes, quelques-unes ayant juſqu'à dix pouces de longueur. Au mois de May il porte des fleurs de figure tubereuſe, comme celles de la *Gantelée* ordinaire. Elles ſont blanches, mais bigarrées en-dedans de quelques taches de couleur de pourpre, & de quelques rayes jaunes : leur calice eſt de couleur de cuivre rouge. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede des coſſes rondes, groſſes comme le doit, & longues de quatorze pouces, qui s'ouvrent lorſqu'elles ſont mûres, & font voir leurs ſemences couchées les unes ſur les autres, comme des écailles de poiſſons. La beauté ſinguliere de cet Arbre a engagé les Habitans de la Caroline à en ſemer dans leurs Jardins, dont il fait aujourd'hui l'ornement. On en a auſſi vû en Angleterre, où ils ont réſiſté aux hyvers les plus rudes, ſans aucun ſoin particulier, excepté la premiere année.

LXXIX.

PETIT LAURIER de la Caroline.

Arbor Lauri folio, floribus ex foliorum alis pentapetalis, pluribus ſtaminibus donatis.

C'eſt un Arbriſſeau, qui a le tronc très-mince, & ordinairement haut de huit ou dix pieds. Ses feuilles ſont diſpoſées alternativement ſur des tiges d'un pouce de long. Il ſort d'entre les feuilles de petites fleurs blanchâtres, compoſées de cinq feuilles, qui environnent pluſieurs longues étamines, dont les petites têtes ſont jaunes. On prétend qu'une décoction de la racine de cet Arbriſſeau purifie le ſang, & fortifie l'eſtomach. Il croît dans les Pays les plus bas, & dans les bois marécageux.

LXXX.

SOLANUM à trois feuilles de la Caroline.

Solanum triphyllum, flore hexapetalo, tribus petalis purpureis erectis, cæteris viridibus reflexis.

Cette Plante, qui eſt fort commune dans la Caroline, & ſur-tout dans les bois les plus couverts, s'éleve toute droite

avec une ſeule tige à la hauteur de cinq ou ſix pouces, & de ſon ſommet ſortent trois grandes feuilles pointuës, placées en triangle, & qui pendent en bas, faute de pouvoir ſe ſoûtenir. Elles ont chacune trois côtes, & ſont bigarrées de taches d'un verd clair, & d'un verd foncé. D'entre ces feuilles il ſort une fleur compoſée de trois feuilles violettes, longues & droites. Le calice de la fleur eſt diviſé en trois, & la racine de la Plante eſt tubereuſe.

LXXXI.

LE PIED DE VEAU de l'Amérique.

Arum ſagittariæ, folio anguſto, acumine & auriculis acutiſſimis.

Cette Plante pourroit bien être la même, que Mathiole appelle *Arum minus*, du moins ce qu'il en dit, s'accorde aſſez bien avec ce que M. Catesby rapporte de ce pied de Veau de l'Amérique, ſi ce n'eſt que Mathiole avoit reçu le ſien du Mont-Balde, & que celui-ci croît dans les foſſes & dans les eaux baſſes, où il s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds. Ses feuilles ſont attachées à de longues tiges pleines de ſuc, qui ſortent d'une racine tubéreuſe, d'où il en ſort auſſi d'autres plus groſſes & plus rudes. Toutes portent à leur extrémité une grande capſule verte, où ſont renfermées pluſieurs Bayes de même couleur, de figure ronde, les unes groſſes comme des bales de mouſquet, les autres plus petites de moitié. Cette capſule, qui eſt de la groſſeur d'un œuf de poule, s'ouvre, lorſqu'elle eſt mûre, & découvre les Bayes, qui dans leur maturité demeurent vertes, & ſont fort tendres. Les Sauvages les font bouillir avec leurs viandes, & alors elles ſont bonnes & fort ſaines, mais cruës elles paroiſſent extrêmement chaudes & aſtringentes. Elles mûriſſent au mois de Juin.

LXXXII.

RACINE de la Chine.

Smilax Bryoniæ nigris foliis, caule ſpinoſo baccis nigris.

C'eſt dans la Caroline, qu'on a donné à ce Smilax le nom

de racine de la Chine. De ſes racines tubereuſes, & diviſées en pluſieurs nœuds, ſortent pluſieurs tiges épineuſes, plian-tes & noueuſes. Elles ſont de la groſſeur d'une canne, & s'élevent ordinairement à la hauteur de vint pieds, en s'attachant aux Arbres & aux Buiſſons. En Automne cette Plante produit des grappes de Bayes noires & rondes, attachées à une queuë pendante d'environ trois doits. Chaque Baye contient une ſemence ronde très-dure. Quand on tire les racines de la terre, elles ſont tendres & pleines de ſuc, mais elles deviennent à l'air auſſi dures que du bois. On en fait une boiſſon, à laquelle on attribuë de grandes vertus, ſur-tout celle de purifier le ſang. On fait auſſi bouillir au Printems les tiges, & on les mange comme des aſperges.

LXXXIII.

CHEVRE-FEUILLE droit.

Ciſtus Virginiana, flore & odore Periclymeni.

Cette Plante, qui n'eſt pas moins commune dans la Caroline, que dans la Virginie, & qui a auſſi très-bien réuſſi en Angleterre, s'éleve ordinairement avec deux ou trois tiges droites, ou roides, & fort menuës dans un terroir ſec; mais dans les terreins gras & humides elles ſont de la groſſeur d'une groſſe canne, & hautes depuis douze juſqu'à ſeize pieds. Toutes ſont garnies de petites branches, ſur leſquelles les feuilles ſont alternativement diſpoſées. Du bout de ces branches ſortent des bouquets de fleurs, qui reſſemblent à celles de notre Chevre-Feuille, mais qui ne ſont pas toujours de la même couleur. Quelques Plantes en produiſent de blanches, d'autres de rouges, & d'autres de purpurines. Aux fleurs ſuccedent des capſules longues & pointuës, qui contiennent une infinité de petites ſemences.

LXXXIV.

ELLEBORINE.

Helleborina Lilii folio caulem ambiente, flore unico hexapetalo, tribus petalis longis, anguſtis, obſcurè purpureis, cæteris brevioribus roſeis.

Cette Plante a la racine bulbeuſe, d'où ſort une ſeule tige

d'environ un pied de haut. Elle eſt entourée, au ſortir de terre, d'une ſeule feuille, qui lui ſert comme de fourreau, & qui s'épanoüiſſant enſuite s'éleve droit, & ſe termine en pointe. La fleur ſort du haut de la tige, elle eſt compoſée de ſix feuilles, dont trois ſont longues, & d'un violet foncé : les trois autres, plus courtes, ont la couleur d'une roſe pâle, & ſont ordinairement renverſées : du milieu de cette fleur s'éleve un piſtile. Cette Plante croît dans les lieux humides.

LXXXV.

ARBRISSEAU aux feuilles d'Aulne.

Alnifolia Americana, ſerrata, floribus pentapetalis albis, in ſpicam diſpoſitis.

Cet Arbriſſeau convient avec l'Aulne en ce qu'il croît dans les lieux humides, & quelquefois dans l'eau, d'où il s'éleve avec pluſieurs tiges fort minces, à la hauteur de dix, & quelquefois de quatorze pieds. Ses feuilles ſont un peu rudes, placées alternativement, dentelées, & quoiqu'aſſez ſemblables à celle de l'Aulne, approchent un peu de celles de l'Epine blanche. Au mois de Juillet il ſort des ſommités des branches des bouquets de fleurs blanches, longs de cinq ou ſix pouces. Chaque fleur eſt compoſée de cinq feuilles, qui environnent une touffe de petites étamines. Ces fleurs ſont fortement attachées aux tiges par des pédicules d'un quart de pouce de long. Elles ſont ſuivies de petites capſules ovales & pointuës, qui contiennent pluſieurs ſemences légeres. Cette Plante fleurit en plein air, même en Angleterre, où on l'a tranſportée.

LXXXVI.

LE NOYER noir.

Nux juglans nigra Virginienſis.

Cet Arbre n'eſt point particulier à la Virginie : on le trouve dans la plûpart des Contrées Méridionnales de l'Amérique Septentrionnale. Il croît ſur-tout dans les fonds, & dans les terroirs gras, & il s'y éleve à une hauteur extraordinaire. Ses feuilles ſont beaucoup plus étroites, plus pointuës, & moins unies,

LXXXV. Arbrisseau aux feuilles d'Aulne.



LXXXIV. EllébORINE.



in 12. Tome IV. page 366.

LXXXVI. Noyer noir.



LXXXVII. Fareole à fleurs rouges.



in 12. Tome IV. page 368.

unies, que celles du Noyer commun. La coque interne du fruit eſt ſi épaiſſe, qu'on ne la peut briſer qu'avec un marteau. L'externe, ou l'enveloppe, eſt auſſi fort épaiſſe & très-raboteuſe en-dehors. Le fruit de l'Arbre eſt huileux, & d'un goût fort; cependant les Ecureuils, & d'autres Animaux s'en nourriſſent. Les Sauvages mêmes en mangent, mais après l'avoir gardé quelque tems. Le bois de ce Noyer approche plus du noir, que celui d'aucun autre de cette grandeur: il eſt eſtimé pour les cabinets, les tables, les buffets, &c.

LXXXVII.

FASEOLE à fleurs rouges.

Faſeolus puniceo flore.

Cette belle Plante differe un peu du Faſeole ordinaire. Ses feuilles d'un verd obſcur ſont ſoûtenuës trois à trois ſur de longs pédicules: elles ſont larges par le bas, & s'allongent en pointe en s'arrondiſſant. Elles ſe replient en-dedans ſur le ſoir, & ſe déplient le matin. Elles couvrent un grand nombre de tiges fort menuës, qui ſortent d'une racine très-petite & fort fibreuſe. Ces tiges ſont ſi foibles, qu'elles ont beſoin d'appui pour ſe ſoûtenir. La fleur, qui eſt de même figure, que celle de nos Faſeoles, eſt d'un beau rouge, & dure lontems. Lorſque la Plante fut apportée en France, on ne faiſoit point de bouquets, où elle n'entrât. Les gouſſes, qui ſuivent ces fleurs, ſont un peu courbées en faulx, & elles contiennent des féves, qui reſſemblent beaucoup à celles du Frêne: elles ſont rondes & noires, & couvertes d'une pellicule d'une couleur ſale & obſcure.

LXXXVIII.

SORBIER du Canada.

Sorbus aucuparia Canadenſis.

C'eſt le Sorbier Sauvage, que quelques-uns nomment *Torminalis*. Il ne differe du Domeſtique, que par ſon fruit, qui croît par ombelles, comme celui du Sureau. Ses grains ſont de couleur de Safran, tirant ſur le rouge, ſemblables à ceux

de l'Aubeſpin, & preſque de même couleur. Quant au goût, ils reſſemblent à ceux du Sorbier domeſtique. Les Grives en ſont fort friandes, & on s'en ſert pour les prendre, d'où lui vient l'épithete d'*Aucuparia*. Ce Sorbier eſt un aſſez grand Arbre, droit, qui porte ſes branches hautes, dont la feuille eſt comme celle du Frêne, mais plus étroite, blanchâtre par deſſous, & dentelée dans tout ſon contour. Tous les fruits, qui ſortent en grappes, ont chacun leur queuë. Le bois de l'Arbre eſt ferme & maſſif, ſon écorce eſt dure, & de couleur jaune blanchâtre.

LXXXIX.

BRUYERE, qui porte des Bayes.

Empetrum montanum fructu nigro, ſeu Erica Baccifera.

Cette Plante, qui ſe trouve en pluſieurs endroits du Canada & dans l'Iſle Royale, eſt la premiere eſpece de Bruyere, dont parle Matthiole, & qui a été connuë des Anciens. C'eſt un Arbriſſeau branchu, reſſemblant au Tamariſc, mais plus petit. Ses feuilles ſont aſſez ſemblables à celles de la Bruyere commune; ſes branches ſont ligneuſes, d'un noir rouſſâtre, flexibles. Ses petites fleurs, compoſées de trois feuilles, naiſſent à la racine des feuilles, elles ont la couleur d'une herbe tirant ſur le blanchâtre; en tombant elles font place à des Bayes rondes, de la groſſeur des grains de Genievre, vertes d'abord, noires dans leur maturité, & remplies d'une chair molle & d'un ſuc de la couleur de celui des Mûres, & remplies de petits grains triangulaires, de différentes groſſeurs.

XC.

EPINETTE, ou SAPINETTE du Canada.

Abies Canadenſis piccæ foliis brevioribus, conis parvis, biuncialibus laxis.

C'eſt la plus grande des quatre eſpeces de Sapin, qu'on trouve en Canada. Ce qu'elle a de particulier dans ſa figure, c'eſt que ſes fruits ſont plus petits, que ceux de toutes les autres.

LXXXVIII.

Sorbier du Canada.



LXXXIX.

Bruyére, qui porte des Bayes.



XCI. Bourgene du Canada.

XC. Epinette, ou Sapinette du Canada.





XCI.

BOURGENE du Canada.

Frangula rugoſiore & ampliore folio.

C'eſt, ſelon M. de Tournefort, la même Plante, que Bauhin appelle Aulne noir. *Alnus nigra, baccifera, rugoſiore folio, ſeu major*; & elle ne differe en effet de la commune, que par ſes feuilles ridées & plus larges. C'eſt un Arbriſſeau, qui jette pluſieurs verges droites, longues, d'où il en ſort de plus petites, couvertes d'une petite écorce noire, tachetée de verd. L'écorce eſt jaune par-deſſous, ſon bois eſt blanc, ſa moëlle eſt rouge, tirant ſur le noir. Ses fleurs ſont petites & blanchâtres, & ſont ſuivies de petites bayes rondes, comme des grains de poivre, elles ſont d'abord vertes, enſuite rouges & noires dans leur maturité, & déſagréables au goût. On prétend que ſa ſemence, pilée & réduite en huile, garantit de la vermine, & qu'avec un bâton de cet Arbriſſeau on chaſſe les Serpens. L'écorce intérieure, qui eſt jaune, deſſeche; trempée dans du vin, elle fait vomir, & purge l'eſtomach des flegmes, & de toute la pourriture, qui s'y eſt amaſſée: on la dit même fort bonne contre l'hydropiſie. Cuite dans du vin, elle guérit de la gale, en ſe lavant avec la décoction, qui appaiſe auſſi la douleur des dents, ſi on la tient dans la bouche.

XCII.

MELEZE, ou CEDRE du Canada.

Larix Canadenſis longiſſimo folio.

C'eſt le Cedre du Canada, que M. de Tournefort, ſur le rapport de M. Sarraſin, a rangé parmi les eſpeces de Meleze. Mais ni l'un ni l'autre n'en a rien dit de particulier. On ne marque pas même, ſi ſous ce titre on comprend également le Cedre blanc & le Cedre rouge, dont j'ai expliqué la différence dans mon Journal.

XCIII.

BLUET du Canada.

Vitis idæa Canadenſis, Myrti folio.

Cette Plante, qui eſt fort commune dans les Bois du Canada, paroît être la même, que les Anciens ont nommée *Vigne du Mont Ida*, & qui ſe trouve auſſi dans les Montagnes d'Auvergne, où il ne croît point d'autre Bois, & en pluſieurs autres endroits de l'Allemagne & de l'Italie. Pline l'appelle *Figue Alexandrine*, du nom de la Ville d'Alexandrie de Troade, & les Italiens *Uva dell' Orſo*, Vigne d'Ours. Elle eſt petite, elle jette pluſieurs branches, dont les plus grandes ſont d'une coudée : ſes feuilles rondes, ou plutôt ovales, ſont d'un verd foncé, de la figure à peu près de celles du Bouis, ou du Myrthe. Ses fleurs rondes, creuſes, ſortent autour des branches parmi les feuilles ; je n'ai pu ſçavoir de quelle couleur elles ſont, parce que la plûpart des fruits étoient mûrs, quand j'ai vû la Plante. Ces fruits ſont ronds, faits en forme de nombril, verds d'abord, & noirs, quand ils ont acquis leur maturité, pleins d'un ſuc noir, doux & d'aſſez bon goût. Il renferme de petits grains comme ceux de raiſin. La racine eſt longue, graſſe, ſouple, & ligneuſe. Ce fruit eſt mûr au mois de Juin. Il eſt rafraîchiſſant au ſecond dégré, aſtringent & un peu déſiccatif : mangé crû ou cuit ; avec du ſucre, ou ſans ſucre, il eſt bon contre les fievres chaudes & bilieuſes, contre la chaleur d'eſtomach, contre l'inflammation du foye & des autres parties intérieures ; il reſſerre le ventre, & ôte l'envie de vomir.

XCIV.

SAVINIER à feuilles de Cyprès du Canada.

Sabina Canadenſis folio Cupreſſi.

Cet Arbre, qui ne s'éleve pas fort haut, mais dont les branches s'étendent beaucoup, a été nommé par quelques-uns *Cyprès de Crete*. On en trouve beaucoup dans les Alpes, & il eſt fort commun en Canada. Il eſt ſterile, & ſes feuilles,

XCII. Melese du Canada.

XCIV. Savinier du Canada, à feuilles de Cyprès.



XCIII.

Bluet du Canada.

XCV. Petit Alisier du Canada.

XCVI. Petit Buis du Canada.



qui ſont très-épineuſes à la cime, ont une odeur forte, & ſont âcres & brûlantes. Ses Bayes ont la même odeur, que celles du Savinier, qui porte des fruits ; mais les unes ſont rougeâtres, & les autres de couleur céleſte. Elles ſont de la groſſeur des grains de Genievre, & ne ſont point précédées par des fleurs, mais par de ſimples rudimens, ſoûtenus par des pédicules courbés, & compoſés de tubercules au nombre de trois, de quatre, ou de cinq : il a cela de commun avec le Savinier ordinaire, & il paroît que les Bayes de l'un & de l'autre ont les mêmes vertus ; dont la principale eſt de faire mourir les vers. Les feuilles de l'Arbre broyées & incorporées avec du miel, nettoyent les ulceres les plus ſales, & font reſoudre les charbons.

XCV.

PETIT ALISIER à feuilles d'Arbouſier.

Cratægus Virginiana, foliis Arbuti.

Cet Arbre, qui croît dans l'Iſle Royale, & en pluſieurs autres endroits du Canada, auſſi-bien que dans la Virginie, eſt de moyenne hauteur dans les Bois, où il vient de lui-même ; mais ſi on le tranſplante dans les Jardins, il vient plus haut. M. de Tournefort lui donne auſſi le nom de *Sorbus Virginiana*, mais il n'en dit pas davantage, & n'en donne point la figure, ni aucune explication.

XCVI.

PETIT BOUIS du Canada.

Vitis idæa ſemper virens, fructu rubro.

Les tiges de cette Plante ſont rondes, & hautes de neuf pouces. Elles ont beaucoup de feuilles plus épaiſſes, que celles du *Vitis idæa Anguloſa*, & à peu près ſemblables à celles du Bouis, c'eſt-à-dire, oblongues, avec une petite pointe à l'extrémité, & dont les nerfs proviennent en-deſſous. Elles ont un goût aſtringent & un peu amer. Ses fleurs, ſemblables aux Lys des Champs, viennent en grappes à l'extrémité des tiges. Elles ſont blanches, & quelquefois un peu rougeâtres. Elles ſont ſuivies de Bayes, auſſi en grappes, environ ſix à ſix,

de la groſſeur du plus gros pois, qui de blanches, ou de jaunes, deviennent rouges, d'un goût agréablement acide, & de la même ſubſtance, que celle du Vaciet des marais, & remplies de petits grains jaunes. Cette Plante croît dans des terreins pierreux, & couverts comme les Forêts. Ses Bayes ſont froides & ſeches, par conſéquent aſtringentes, & on s'en ſert avec ſuccès dans la diarrhée & dans les dyſenteries. Elle croît en pluſieurs endroits de l'Europe & du Canada.

XCVII.

GRANDE STATICE de l'Amerique.

Statiche maxima Americana.

Cette précieuſe Plante, dont je n'ai pu avoir la figure, differe de la commune par la largeur de ſes feuilles, & par la couleur & la nature de ſes fleurs. Elle a encore moins de rapport à la Statice de Pline. Sa racine eſt fort longue, & n'a preſque point de filamens. Ses feuilles, qui ont trois pouces de long ſur un de large, ſont d'un verd obſcur, quoique fort net, elles vont toujours en diminuant, mais leur pointe eſt émouſſée. Elles naiſſent en rond immédiatement de la racine, & elles ont deux nerfs, comme celles du Plantain. Du milieu de ces feuilles s'élevent une ou deux petites tiges, ou longs pédicules ſans feuilles, terminées par un bouton d'une ſubſtan membraneuſe, lequel s'ouvre peu à peu ſans ſe rompre, & laiſſe le paſſage à une fleur blanche. Elle ſe replie enſuite endeſſous, & forme, en ſe condenſant, pour ne point excéder la meſure, une enveloppe très-juſte à la tige. Cette Plante eſt froide & ſeche. Elle eſt ſouveraine pour arrêter la deſcente du fondement & de la matrice ; & lorſqu'il y a inflammation, la guériſon en eſt plus certaine. Elle a d'ailleurs un acide, qui la rend très-propre à guérir les fievres putrides, & toutes ſortes d'ulceres.

XCVIII.

PANACE'S muſqué du Canada.

Herbatum Canadenſium, ſive Panacès Moſchatum.

Ce Panacès, dont je n'ai point non plus trouvé la figure,

s'éleve à la hauteur de deux coudées. Sa racine eſt blanche, longue & charnuë. Les premieres feuilles, qu'elle pouſſe, ſont longues & larges, ſemblables à celles du *Coſtus* des Jardins, ou du *Lepidion* de Pline, c'eſt-à-dire, légerement dentelées : mais celles, qui viennent après, ſont découpées preſque juſqu'au nerf. Elles ont ordinairement un pied de long, & environnent la racine près de terre. On n'en voit point à la tige, ſi ce n'eſt à la naiſſance des branches, où il croît une petite feuille informe & comme mutilée : c'eſt même, ce ſemble, plutôt une eſpece de lien, qui fortifie la tige dans les endroits les plus foibles, pour l'aider à ſoûtenir le poids de ſa tête contre la violence des vents ; car toutes ces tiges ſont terminées par une ombelle ſi peſante, qu'elle les fait pancher, avant même que les petites fleurs, qui la compoſent, ſoient formées. Ces fleurs ſont blanches, comme celles du Panacès commun, & répandent aſſez loin une odeur de muſc fort agréable. Les ſemences, qui les ſuivent, ſont moins larges, que celles de notre Panacès. Cette Plante fleurit en Septembre & en Octobre ; ſes feuilles ont un goût âcre, qui prend un peu au nez : ſa racine eſt moins amere.

TABLE DES PLANTES.

Acacia, 11.
Aconit, 13, 30.
Agrimoine, 14.
Alcée, 15.
Aliſier, 53.
Ancholye, 42.
Angélique, 18.
Apalachine, 29.
Apios, 21.
Apocynon, 30.
Arbre pour le mal de dents, 22.
Arbriſſeau aromatique, 29.
Arbriſſeau à feuilles d'Aulne, 48.
Aſter, 42, 43.
Aſteriſcus, 43.
Bellis, 15.
Bignonia, 19, 44.
Bluet, 52.
Bourgene, 51.
Petit Bouys, 53.
Bruyere, 50.
Cachet de Salomon, 7.
Canneberge, 39.
Capillaire, 2.
Caſſine, 29.
Cerfeuil, 13.
Ceriſier, 23.
Chêne, 25, 26, 27.
Chevre-Feuille, 47.
Grande Conſolide, 34.
Cyprès, 2.

ELleborine, 47.
Epinette, 50.
Erable, 21.
Etoile jaune ailée, 42.
Eupatoire, 14.

FAſeole, 49.
Fougere, 1.
Fumeterre, 41.

GIn-Seng, 8.

HEdiſaron, 40.
Herbe à Serpent à Sonnettes, 35.

JAſmin, 16.
Ipecacuanha, 5.

LAurier, 6, 12, 19, 45.
Lierre, 31, 32.
Liſeton, 27.
Lychnis, 10.

MAtagon, 39.
Meleze, 51.
Myrthe, 3.

NOyer, 48.

ORigan, 3.

PAnacée, 43, 54.
Peuplier, 27.
Piakiminier, ou Plakminier, 37.
Pied de Veau, 46.
Pimprenelle, 11.
Plane, 17.
Polygonatum, 6, 8.

RAcine de la Chine, 46.
Grande Roquette, 5.

SAbot de la Vierge, 21.
Sang-Dragon, 38.
Sapinette, 50.
Sarraſine, 37.
Saſſafras, 9.
Savinier, 52.
Sceau de Salomon, 7.
Seneka, 35.
Serpentaire, 23.
Smilax, 24.
Solanum, 33, 45.
Sorbier, 49.
Souchet, 44.
Statice, 54.

THalietrum, 14.
Trefle, 32.
Troëne, 20.
Tulipier, 6.
Tupelo, 28.

VAlerienne, 8, 9.

FAUTES A CORRIGER.

PAge 2, *ligne* 11. qu'on voit dans les Forêts de la Louyſiane, où il eſt fort commun ; *liſez*, qu'on voit en Europe ; il eſt fort commun dans les Forêts de la Louyſiane. On y en trouve.